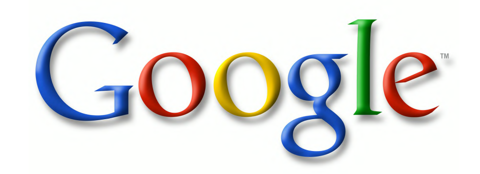


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

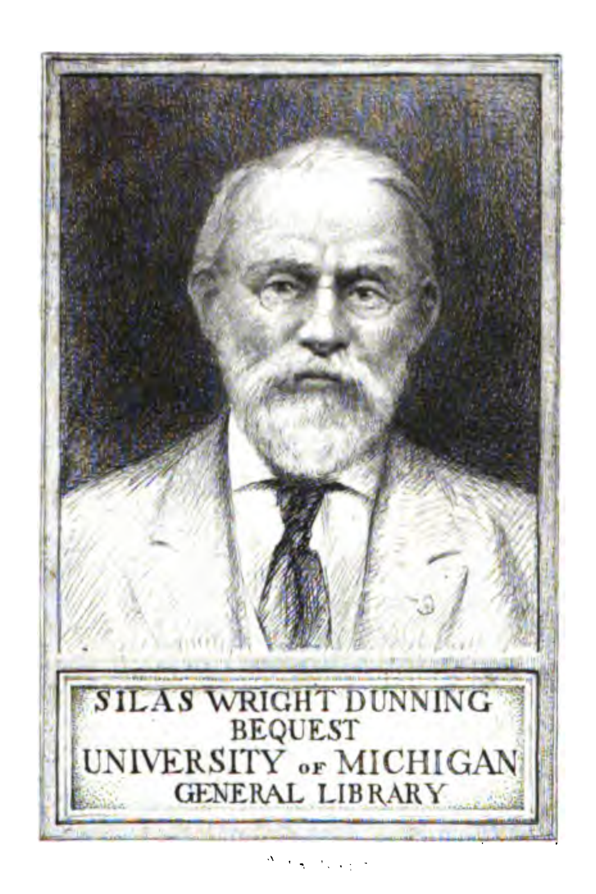
+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/








Digitized by Google

DC
607
.M9

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

MOSAÏQUE DU MIDI.

Digitized by Google

Toulouse, Imprimerie J.-B. PAYA,
Hôtel Castellane.

Digitized by Google

LA

MOSAÏQUE DU MIDI.

PUBLICATION MENSUELLE.

Cinquième Année.

1841.



TOULOUSE,

J.-B. PAYA, PROPRIÉTAIRE-ÉDITEUR,

HÔTEL CASTELLANE.

—

1841.

Digitized by Google

Digitized by Google

MOSAÏQUE DU MIDI.

Dunning
Nijh.
5-20-33
26766

LA CHANSON DES TROIS CAPITAINES,

CHAPITRE PREMIER.

« A l'issue de l'hiver que le joli temps de Primavère
» commence, et qu'on voit arbres verdoyer, fleurs
» espanouir, et qu'on oit les oisillons chanter en toute
» joie et douceur, tant que les verts bocages retentis-
» sent de leurs sons et que cœurs tristes, pensifs et
» dolents s'en réjouissent, s'en émeuvent à délaisser
» deuil et tristesse, et s'efforcent à valoir mieux, le
» brave fils de Florimond, etc. »

C'est ainsi que commence le joli roman de *Guérin de Montglave;* c'est aussi la saison où l'on était alors, et c'est encore le livre que tenait, quand elle s'endormit sur un banc de verdure, Fleur-d'Epine, la fille adorée du baron de Castelpers, gouverneur du château de Saint-Félix de Caraman, dans la province de Languedoc.

Fleur-d'Epine n'avait rien perdu de cette blancheur qui lui avait conquis ce nom agreste. Ses cheveux noirs, comme ses sourcils, semblaient avoir été peints de cette couleur naturelle pour faire ressortir davantage l'éclatante pureté de son teint. Un bras assoupli par une voluptueuse langueur, supportait une tête charmante sur une main plus charmante encore; pendant que l'autre main soutenait à peine entre ses doigts l'histoire de *Guérin de Montglave* entr'ouverte au premier feuillet.

En ce temps-là le capitaine Quiqueran vagabondait dans le Lauragais. Ce capitaine avait quitté l'armée du roi, ayant charge de former une compagnie d'Argoulets. Or, voyant arrivé le jour fixé pour faire montre de sa nouvelle troupe, qui n'était pas encore au complet, Quiqueran courait la campagne afin de trouver quelque beau mâle, quelque pique-bœuf de grande stature dont il pût embellir sa compagnie.

Comme il errait dans ces parages, il fit la rencontre, au moment d'arriver dans une étoile formée par plusieurs routes, d'un autre capitaine, n'ayant comme lui que l'épée et la cape.

— Holà! mon maître, s'écria le capitaine Quiqueran, dites-moi lequel de ces quatre chemins mène à Saint-Félix de Caraman où je vais.

— Celui-ci, reprit l'autre en y poussant sa monture. Je vais comme vous à cette ville, et s'il vous agrée, nous chevaucherons de concert.

— Volontiers, repartit Quiqueran; merci du bon office, allons!

Et les deux gens d'épée marchèrent côte à côte.

Chemin fesant, les cavaliers devisèrent sur les armées du roi, sur l'importance des hommes de guerre; et bientôt Quiqueran eut appris qu'il avait pour compagnon de route le capitaine Sendral, mousquetaire de belle mine, et de grand renom dans toute la contrée.

Quant au motif essentiel de leur voyage, les capitaines se montrèrent fort réservés, et ni l'un ni l'autre ne s'ouvrit à son camarade: mais comme tous les deux étaient vieux routiers et fins mâtois, ils soupçonnèrent quelque anguille sous roche, laissant toutefois aux circonstances le soin d'éclaircir leurs doutes respectifs.

L'occurrence ne se fit pas longuement attendre: et, avant même d'arriver à la cité de Saint-Félix, Quiqueran qui avait hâte de faire quelque galanterie à son guide, saisit le prétexte d'une montée raide et d'un cabaret avenant pour ne franchir celle-là qu'après avoir au préalable pris du réconfort dans celui-ci.

En conséquence, hommes et chevaux firent une halte à l'auberge des *Trois mulets*. Le vin, qui est l'huile de septembre, a pour effet de donner du jeu aux ressorts de la langue. Aussi, quand les soudarts furent illuminés comme des écrevisses, les voilà qui s'entredonnent accolades et baise-mains; leurs cœurs fraternisent comme les verres; mais un choc imprévu faillit à les casser tous.

Sendral, oubliant toute prudence et circonspection, avoua qu'il cherchait des campagnards désireux de prendre le mousquet dans sa compagnie. L'autre capitaine, choqué d'une telle concurrence qui devait tourner à son dam, s'emporta comme un homme violent et brutal qu'il était et mit flamberge au vent.

Sendral qui n'avait de son côté rien à ménager, se guinda tout en courroux, et les pots volèrent en éclats dans le logis. A ce tumulte, l'hôtesse accourut et demanda merci pour sa pauvre vaisselle qui courait un pareil hasard. Les capitaines, sans aucun égard pour les humbles remontrances de la Margoton, continuaient à guerroyer à l'aide de cette artillerie, dont l'hôtesse fournissait la mitraille avec un si grand crève-cœur.

Digitized by Google

On ne sait même ce qui serait advenu de la querelle, si un autre soldat ne s'était, par aventure, trouvé aussi dans ce même logis.

Celui-ci était un autre capitaine, jeune, de belle prestance, courtoisement ajusté et richement ergotté d'éperons reluisans.

— Tout beau, camarades, vous êtes là vous querellant comme pages ou bazochiens. Est-ce que des gens de votre sorte doivent se chapitrer pour si maigre litige. Trève donc, mes maîtres!

Cette apparition et cette apostrophe firent merveille. Elles apaisèrent la tempête comme la voix de Notre-Seigneur Jésus-Christ s'élevant au-dessus des flots mutinés.

Les deux adversaires, cramponnés l'un à l'autre, suspendirent les hostilités et regardèrent l'intervenant de leurs yeux ébahis.

— Vous ignorez, capitaine, dit Sendral, en forme d'excuse, que monsieur le soudart veut faire flèche avec mon bois.

— Je le sais, objecta le nouveau venu, mais ce n'est pas un grief suffisant.....

— Je n'aime pas qu'on chasse sur mes terres, interrompit Quiqueran.

— Le fameux gibier, que vous pourchassez tous les deux! il vaut bien la peine de vous chamailler, vraiment. Moi, capitaine Bertheny, je m'y opposerai tant qu'il me restera une goutte de sang et un pied d'épée! Allons! ajouta-t-il en se radoucissant, nous trouverons de la chair à soldat plus qu'il ne nous en faudra; car, moi aussi je suis en quête de goujats pour composer une compagnie.

Cette nouvelle rivalité, loin d'offusquer les deux antagonistes, fit taire tous les sentimens hostiles: car d'ordinaire à deux on se bat, à trois on s'associe.

— Eh! bien, dit le vieux Quiqueran, fesant craquer sous ses lourdes bottes les débris épars de vaisselle, restes de la batterie des soldats et de la batterie de cuisine, eh! bien, capitaine Bertheny, puisque Bertheny tu te nommes, viens avec nous.

— Viens avec nous! répéta Sendral qui chancelait.

— Et jurons, ajouta Quiqueran, de mettre tout en commun; hommes, bonnes aubaines et méchantes fortunes, comme de vrais frères d'armes: jurons!

Et les trois capitaines prirent *la croisée* de leur épée, la baisèrent avec transport, et, la main levée au ciel, ils jurèrent en face de l'hôtesse, qu'ils oublièrent de payer.

Après la prestation de ce triple serment, les capitaines montèrent en selle et s'acheminèrent vers Saint-Félix.

C'est avant d'arriver à l'hôtellerie de cette ville que, dans le parc du château de Caraman, ils avisèrent, sous un berceau de laurier blanc, et dans la posture où nous l'avons laissée, la belle Fleur-d'Epine, fille du Seigneur de Castelpers.

Aussitôt que les trois capitaines eurent aperçu la noble jouvencelle, ils se dirent de concert: « N'oublions pas notre serment, part à trois! »

Alors ils s'approchèrent de la belle, autant que le permettaient les fossés du castel. La châtelaine s'étant réveillée, à ce bruit d'armes et de chevaux, chaque capitaine lui adressa, en passant, une requête d'amoureuse merci.

Sendral passa le premier, et dit: « Madame, vous venez de me ravir le cœur, donnez-moi le vôtre en échange, car sans cœur un homme est indigne de vivre! »

Cela dit, il passa outre: Fleur-d'Epine rougit.

Quiqueran vint ensuite et parla ainsi: « Madame, vous êtes plus brillante que la perle, n'en ayez pas la dureté; mais, ainsi qu'elle fait, jetez-vous à la gorge de qui vous aime! »

La jeune châtelaine, confuse de tant d'audace, se leva, prête à partir; mais elle détourna l'œil et s'arrêta un instant pour entendre la supplique de Bertheny, dont le tour arriva.

Le jeune capitaine poussa son coursier en avant, et dit: « Auguste damoiselle, vous voir une fois c'est trop; car dès-lors ce n'est jamais assez! »

La jeune fille s'envola: les trois capitaines s'étaient ralliés et marchaient de front vers la cité de Caraman.

1er COUPLET.

Dessous le laurier blanc
La belle est endormie;
Blanche comme la neige,
Belle comme le jour;
Viennent trois capitaines
Pour lui parler d'amour.

CHAPITRE II.

Après cette équipée, les trois capitaines entrèrent dans la ville et gagnèrent une hôtellerie de pauvre apparence; et, par surcroît, cette apparence n'était pas trompeuse. Pour l'excuse des cavaliers, nous attesterons ici que cette auberge était la seule du lieu, et que positivement ce fut à cette circonstance favorable qu'elle dut d'avoir été choisie par la troupe.

A cette heure, deux lits seulement offraient leur chevet hospitalier aux gens de pied et de cheval qu'alléchaient les promesses de l'enseigne. Deux lits pour trois, cela ne fesait pas un par tête; c'est pourquoi Quiqueran et Sendral couchèrent ensemble. Quant à leur camarade dépareillé, il lui échut le second lit en propre; et c'est sans doute à cette bonne aubaine, qu'il faut attribuer le bienheureux sommeil qui s'empara, de prime saut, du jeune capitaine.

Les deux autres l'entendant ronfler comme un tambour de basque, en prirent occasion de converser sournoisement des épisodes de leur voyage. Fleur-d'Epine ne fut point oubliée; et Quiqueran s'adressant à son camarade de lit:

— Frère, lui dit-il, je suis féru d'amour pour la damoiselle, et je donnerais tous les beaux mâles que nous cherchons pour un baiser de la châtelaine.


Digitized by Google

— Moi, répondit Sendral, en s'agitant dans son lit, si je vous dis ma pensée comme je ne la dirais pas à tous les confesseurs de France, j'avouerai que c'est Fleur-d'Epine qui m'empêche de dormir.

— Certes, il n'en est pas de même, poursuivit Quiqueran, de notre jeune compagnon. Les vitres frémissent rien que de l'entendre ronfler. Comme il dort!

Quiqueran se trompait. Bertheny feignait de dormir profondément afin de mieux surprendre les secrets de ces deux camarades, dont il tenait la bonne foi en quelque suspicion. Bertheny avait donc l'œil ouvert et l'oreille au guet.

— Puisque le jeune gars, ajouta Sendral, parlant du faux endormi, puisque le jeune gars paraît si indifférent à la passion qui nous occupe, m'est avis que nous devrions ne pas l'associer à notre bonne fortune.

— Oui, objecta par forme Quiqueran, mais le serment que nous avons prêté?

— Un serment, reprit Sendral! les sermens ressemblent aux testamens: le dernier est seul valable et annule ses aînés. Faisons un nouveau serment et enlevons de moitié *Fleur-d'Epine!*

— J'y pensais, répondit Quiqueran.

Cela dit, les deux capitaines se frappèrent dans les mains en signe d'alliance et s'endormirent.

Le jeune Bertheny, qui n'avait pas perdu un mot de ce coupable entretien, résolut de déjouer les effets de ce complot.

C'est pourquoi, pendant que ses compagnons dormaient, il se leva dès l'aube, s'habilla sans faire le moindre bruit, et se dirigea à la sourdine vers l'écurie de l'hôtel. Là, il sella son beau cheval gris appelé Bayard, le flatta de la main et s'élançant sur sa croupe, courut près des fossés qui environnent le parc du château de Caraman.

Par aventure, Fleur-d'Epine, qui, depuis qu'elle avait vu le jeune chevalier, avait senti son cœur battre d'émoi; Fleur-d'Epine, absorbée par cette passion naissante, avait devancé sinon le jour du moins le soleil. Et quand le capitaine Bertheny parut, elle était déja assise sous le laurier blanc comme la veille, tenant dans ses deux mains sa jolie tête pensive.

Au bruit que fit Bayard en trottant sur les cailloux de la route, Fleur-d'Epine releva sa tête, et frémit d'aise à l'aspect du chevalier.

Bertheny la salua courtoisement, et la châtelaine répondit par un pudique sourire. Le capitaine n'osait prononcer une parole; car si l'amour est aveugle, il est muet aussi; et celui-là aime le plus qui parle le moins. Bertheny donc, sans souffler mot, feignit un trouble plus grand que celui qu'il éprouvait en réalité, et poussa son cheval dans le fossé marécageux qui sert au parc de ceinture.

Le gentilhomme, qui, de propos délibéré, s'était mis dans ce cas, fit piétenir le cheval dans ce bourbier, et feignit d'être en grande détresse; il appela même au secours.

Fleur-d'Epine se sentit toute émue à cet appel, et, le rouge au front, elle accourut pour porter aide à celui qui, pour l'avoir trop amoureusement regardée, se trouvait dans un tel empêchement.

Bertheny, continuant à simuler un majeur embarras, se désolait et se lamentait disant: « Belle dame, ici je serai surpris si ne me prêtez assistance! »

Attendrie par cette pitoyable requête, Fleur-d'Epine tendit la main au chevalier, l'imprudente! que fit le traître capitaine? au lieu de sortir de l'abîme, il tira à lui la donzelle, et, malgré ses cris, la força de s'asseoir sur le cheval, après quoi, il éperonna le généreux Bayard, qui, excité par cet aiguillon, bondit vers le talus du fossé qu'il franchit d'un saut, et se trouva prestement sur la terre ferme de la route.

Et Fleur-d'Epine, évanouie dans les bras du capitaine, fut transportée au galop par le cheval Bayard.

Ils cheminèrent ainsi jour et nuit, et, deux semaines après leur départ, le chevalier et la jeune fille arrivèrent à Paris la grande ville. Mais de crainte d'être appréhendés par les gens du guet et de la justice, les deux amants résidèrent dans les faubourgs de la ville et s'établirent près de la porte dite d'Enfer, à une auberge ayant pour enseigne un agnelet enrubanné, avec les cornes d'or, et au-dessous cette inscription: « A l'Agneau Pascal, bon logis! »

2me COUPLET.

Le plus jeune des trois,
Qui l'a le plus aimée,
L'a prise, l'a montée
Dessus son cheval gris;
A Paris l'a menée
Dans un fort bon logis.

CHAPITRE III.

Le lendemain de leur arrivée, Bertheny se jeta aux pieds de Fleur-d'Epine, pleura et supplia demandant grace pour sa hardiesse et merci pour son amour. Mais la châtelaine demeura inflexible et froide: « Jamais n'aimerai, lui dit-elle, qui insulte mon père, qui offense Dieu, qui trahit sa dame! »

Bertheny, atterré par cette sévère réponse, essuya une larme qui brillait dans son œil et sortit.

Dès que Fleur-d'Epine fut seule, l'hôtesse monta la voir à la dérobée.

— Ma noble damoiselle, dit la vieille en s'inclinant bien bas, car, sur votre front sont écrits vos titres de noblesse, ne trouvez trop osée, je vous en requiers, une fille de manant qui devine les peines et chagrins d'une dame de votre lignée.

— Aussi ne m'en offense nullement, répondit Fleur-d'Epine, bien au contraire, ma mie, je suis aise que vous connaissiez mon mal. Et elle prit la main sèche et tremblottante de la vieille femme.

— Oh! fit l'hôtesse, quelle honneur belle dame je

Digitized by Google

reçois de vous. Jamais ne l'oublierai; et l'octroi de votre main m'enhardit à m'enquérir si c'est de plein gré ou par violence qu'on vous a conduite céans.

— Par violence! par violence, reprit Fleur-d'Epine fondant en larmes. Ce capitaine félon m'a enlevée par main mise de la châtellenie de mon père.

Et la damoiselle fit le récit sommaire de ce funeste événement.

L'hôtesse fut attendrie par cette touchante histoire : O bonne madame, dit-elle, en quel piteux cas doit être le baron votre illustre père. Il faut retourner à lui.

— Certes, mais comment? objecta Fleur-d'Epine éplorée.

— Comment, répéta l'hôtesse soucieuse, nous y aviserons avec la grâce de Dieu. Je vous sauverai! je vous sauverai!

Elle n'avait pas fini de parler, que la porte extérieure de l'auberge retentit sous des coups redoublés. On vociférait au dehors, et, dans cette confuse alerte, dominait un bruit de ferraille qui semblait provenir du fait de quelques hommes d'armes, heurtant à la porte de la garde de leurs épées. Mais avant de les introduire, faut-il encore savoir quels ils sont et comment ils sont venus là; toutes choses qui seront déduites dans le prochain chapitre.

3me COUPLET.

Quand la belle est dedans,
L'hôtesse la regarde :
Dites-moi, vous la belle
Dites-moi sans mentir,
Etes-vous là par force
Ou pour votre plaisir?

4me COUPLET.

La belle lui répond :
Secourez-moi, l'hôtesse!
Je suis ici par force,
Non pas pour mon plaisir;
Du château de mon père
On m'a menée ici!

CHAPITRE IV.

Quand le chevalier Bertheny avait quitté Fleur-d'Epine, l'intention du pauvre affligé était d'aller faire part de ses infortunes amoureuses à un père cordelier, demeurant près de l'église de Saint-Yves. Le révérend était en quête; c'est pourquoi Bertheny ne put le rencontrer. Fort peiné de cette déconvenue, notre héros s'en retournait donc marri et dolent à son logis de l'Agneau Pascal.

Tout à coup, au détour de la rue Saint-Jacques, Bertheny se sentit appréhendé au corps par deux chevaliers. Il laissa échapper un mouvement de surprise en reconnaissant Quiqueran et Sendral.

— Ah! ah! s'écria le vieux capitaine, en voici au moins un. Nous tenons le mâle, la femelle ne doit pas être loin.

Bertheny rougit sans rien répondre, car si le chevalier était capable de se taire, il était incapable de mentir.

— Tout beau, mon brave, poursuivit Quiqueran, c'est ainsi qu'en cherchant des pique-bœufs vous trouvez des châtelaines que vous enlevez!

— Et contre toutes les lois du serment, continua Sendral; le camarade se fait la part du lion, sans songer qu'il a des lions pour compères. Où est Fleur-d'Epine?

Bertheny s'obstina à ne rien répondre sur ce point.

— Si je vous ai offensés par mon fait, messires, reprit-il, dites-le, voici ma dague, voici ma poitrine et voilà un pré; nous allons en découdre. Vous me tirerez tout mon sang peut-être, mais non pas mon secret à coup sûr.

Quiqueran fit mine de réfléchir à cette offre : il hésita indécis.

— Nous battre, finit-il par dire, y pensez-vous? nous aligner sur un pré comme de francs écoliers pour une bagatelle! Non pas s'il vous plait. Pour ma part, je n'ai nulle envie de vous chercher noise. Je ne suis aucunement offensé de votre coup de main. Nous voulions vous fruster, vous avez pris les devants; bien joué! Que diable! en guerre comme en amour, aucune parole n'engage envers ses ennemis.

— Mais nous n'étions pas des ennemis, objecta Sendral.

— En amour, nos ennemis sont nos rivaux, repartit Quiqueran. Vous saviez cela, capitaine Bertheny. Je n'ignore pas moi-même que la femme comme la terre appartient au premier occupant. Ce premier occupant, c'est vous; rien à dire. Tout cela est de bonne prise, de bonne garde, de bonne guerre. Ainsi, n'y songeons plus, faisons la paix, et allons la cimenter par des libations dans ce cabaret voisin, dont j'aperçois flotter le rameau de buis.

Bertheny, qui s'attendait à des plaintes au moins et à une querelle au plus, fut comme abasourdi par cet accueil amical. Il prit le bras des deux capitaines, et tous les trois, gais comme des oiseaux, unis comme des frères, se dirigèrent vers le cabaret.

Dès qu'ils eurent franchi le seuil de ce taudis, Quiqueran défit son casque, décrocha sa rapière qu'il mit en travers de la table, et frappa un banc de chêne de ses bottes éperonnées; il se mit à fredonner, en guise de commandement, ces vers d'un poète de l'époque :

Qu'on m'apporte une bouteille,
Qui d'une liqueur vermeille,
Soit teinte jusqu'à l'orlet;
Afin que sous cette treille
Ma soif la prenne au collet.

Un valet parut à cet ordre et servit la bouteille de-


Digitized by Google

mandée. Quiqueran le saisit par la manche, et, lui rendant le verre qu'il avait posé devant lui, le capitaine déclama ces vers de circonstance:

Valet, fringue bien ce verre;
Fais que l'éclair du tonnerre
Soit moins flamboyant que lui:
Ce sera le cimeterre
Dont j'égorgerai l'ennui.

Le famulus retourna un instant après. Quiqueran l'interpella de rechef: « Pour qui nous prends-tu, mon jeune gars. Une bouteille pour trois? quelle insulte! Ce pôt tout seul s'ennuierait; tâche de lui donner une aussi nombreuse famille que celle que Dieu promit au patriarche Abraham. Cela dit, le vieux capitaine se retourna vers ses compagnons, et ajouta cette stance:

Il faut faire tabagie
Et célébrer une orgie,
Mettre tant de pôts à sec
Qu'une plume au vin rougie,
S'en puisse exercer le bec.

Le valet exécuta dans des proportions possibles l'ordre qu'il avait reçu. Alors les trois capitaines s'attablèrent en face d'un régiment de pôts. Nos soudarts étaient gens à tenir tête à ces soldats de verre et à leur faire rendre l'âme après leur avoir tiré jusqu'à la dernière goutte.

Quand les enfans veulent un grillon qui s'obstine au fond de son trou, malgré les sollicitations de la paille qui l'aiguillonne, alors ils recourent à un moyen infaillible: ils inondent le réduit souterrain et l'animal surnage à la surface. Pour faire sortir un secret de son trou, la recette est la même: il suffit de changer la nature du liquide. Le vin fait monter aux lèvres le secret qu'on cachait dans les replis du cœur, et c'est pour découvrir celui du jeune capitaine que Quiqueran avait entraîné Bertheny à cette partie de débauche. Le chevalier, pour noyer ses chagrins et s'étourdir sur sa mésaventure de la matinée, se laissa faire, et bientôt il babilla à tort et à travers. Ses camarades ne tardèrent pas à être mis au fait de toutes les particularités de son voyage et de son séjour.

Il ne leur eut pas plutôt conté la résistance de Fleur-d'Epine que les deux capitaines se récrièrent tout d'une voix.

— Foin de la pruderie! s'exclama Quiqueran.

— La Pucelle d'Orléans avait au moins défait l'Anglais, poursuivit Sendral; à ce compte on pouvait bien lui passer un caprice; mais, Fleur-d'Epine, par la mort Dieu, Fleur-d'Epine!....

— C'est vrai, confirma Bertheny, dont la langue s'embrouillait autant que la raison, Fleur-d'Epine devait récompenser ma miraculeuse continence au lieu de m'en faire repentir.

— Elle vous a traité en candide damoiseau, et s'est moquée de vous, interrompit Quiqueran.

— Si je le croyais, dit le jeune capitaine en donnant du poing contre la table.

— Vous en doutez, riposta Sendral avec ironie?

— Si j'en étais certain, continua Bertheny au comble de l'exaspération et de l'ivresse; si j'en étais certain, je lui dirais.....

— Vous lui diriez, ajouta Quiqueran qui vint à son aide, vous lui diriez: ma toute belle, tu en as refusé un; bien t'en a pris, en voici trois!

— Ce serait là, poursuivit Sendral, agir en loyal gentilhomme; et chacun vous admirerait en voyant que le serment prêté à l'auberge des *Trois Mulets*, vous le tenez à celle de *l'Agneau Pascal!*

— Eh bien! allons-y, se contenta de répondre l'amant de Fleur-d'Epine.

— Allons-y! répétèrent les deux autres.

Et les trois capitaines, malgré leurs jambes avinées, se dirigèrent vers le logis de la porte d'Enfer.

Dès que l'hôtesse entendit ce tumulte, elle mit le chef à la croisée et déconcerta un moment les visiteurs par un *qui est là?* prononcé avec grande assurance.

Ceux-ci répondirent quelque chose au hasard et frappèrent de plus belle; ce que voyant, l'hôtesse, qui savait bien que de telles gens ne craignent ni dieu ni diable, ni prison ni guet; la vieille femme prit le parti d'ouvrir une porte qu'ils allaient enfoncer.

Je vous laisse à imaginer quelles furent, durant ce siége, les angoisses de Fleur-d'Epine. Chaque coup qui battait la porte retentissait dans son pauvre cœur.

Les trois soudards ne furent pas plutôt maîtres de la place, que l'hôtesse comprit leurs lubriques desseins; aussi elle alla se mettre en travers de la porte qui donnait accès dans la chambre de Fleur-d'Epine.

Imprudente femme! ne comprenait-elle pas que c'était par une résistance inutile montrer le chemin aux trois ivrognes.

— Holà! eh! la vieille, s'écria Quiqueran, croyez-vous que nous ayons besoin d'essuyer nos bottes, que vous vous étendiez là-haut en guise de décrottoire? Or, sus! et laissez passer!

La bonne vieille toute transie de peur et vigoureusement soulevée par la rude main du capitaine, ouvrit la porte et entra la première.

Fleur-d'Epine, toute en larmes, s'était réfugiée sur son prie-Dieu, et tenait embrassée la croix qui surmonte ce reposoir de la prière.

Quiqueran, sans prendre garde à cette pieuse posture, ne regarda que la table sur laquelle avait été servi récemment un souper encore intact. Puis, avec une irrévérentieuse déférence: Madame, dit-il, à Dieu ne plaise que nous vous soyons à gêne. Soupez! soupez, la belle; soupez, grand appétit! et même pour vous divertir, durant le repas, nous avons mandé quelques Bohémiens qui vous donneront une sérénade.

Il parlait encore, qu'à un signal donné, des bateleurs se prirent à violonner sous les fenêtres et à exécuter *la Robinette* et *la Guimbarde*.

Cependant, Fleur-d'Epine conservait sa morne attitude, et semblait dire par son geste qu'il faudrait l'arracher du crucifix. La pauvre donzelle levait ses grands yeux supplians et tendres vers ceux de Bertheny, qui étaient trop noyés dans le vin pour comprendre cette muette sollicitation.

Quiqueran souleva Fleur-d'Epine par la taille: « Eh bien! la belle, lui dit-il, est-ce que mes moustaches vous feraient peur? » et il l'embrassa au col.

Digitized by Google

Un frisson glacial parcourut la châtelaine qui pâlit et chancela à ce simple contact.

— Allons! allons! cette sauvagerie ne vous messied point, poursuivit le capitaine; mais il faudra bien vous humaniser, cruelle, car nous passons la nuit ensemble.

— Plutôt mille morts! s'écria Fleur-d'Epine. Et sans ajouter un mot de plus elle tomba à la renverse.

L'hôtesse accourut et les trois capitaines furent frappés de stupeur en voyant ce joli corps étendu la face contre terre.

La vieille le retourna, frappa dans les mains de Fleur-d'Epine, essaya de lui faire avaler un cordial. Tous les soins furent inutiles, le corps était déjà froid. Elle est morte! s'écria l'hôtesse, en sanglottant. Néanmoins les ménétriers du dehors qui ignoraient cette lugubre scène, continuaient leur musique extravagante, et on les entendait chanter avec frénésie ces paroles désordonnées :

Hurlons comme les ménades,
Au milieu des carbonnades
Sans un instant nous lasser.
Bacchus aime le désordre;
Il se plaît à voir l'un mordre,
L'autre braire et grimacer,
Et l'autre en fureur se tordre
Sous la rage de danser!

Ce contraste avait quelque chose de si puissamment dramatique, que cette jubilation extérieure ajoutait encore à l'épouvante du dedans.

Un coup si terrible rendit Bertheny à la raison et à la douleur aussi. Le pauvre jeune homme se jeta à genoux près du cadavre de Fleur-d'Epine. Il prenait ce corps inanimé dans ses bras, le soulevait, le remuait, l'interrogeait avec prières, larmes et soupirs. Désespoir! morte! morte!

Quiqueran, qui commençait à avoir des inquiétudes sérieuses pour les suites de cette déplorable aventure, parut à la fenêtre et fit signe aux bohémiens de se taire. Après quoi Sendral et lui s'esquivèrent en tapinois, et tout rentra dans le silence.... Le silence de la mort!

5me COUPLET.

Tenant ce discours-là,
Les capitaines entrent :
Soupez! soupez la belle,
Soupez! bon appétit :
Avec trois capitaines
Il faut passer la nuit.

6me COUPLET.

La belle qui l'entend,
Par terre tombe morte;
Sonnez! sonnez, trompettes,
Violons plus doucement;
La pauvre fille est morte
Il n'y a qu'un moment!

CHAPITRE V.

Bertheny, en proie à la plus vive désolation, aida l'hôtesse à porter sur un lit le corps de Fleur-d'Epine.

— Chevalier, dit la vieille, vous aimiez tendrement cette femme.

— Au point que je ne lui survivrai pas d'une heure, répondit Bertheny.

— Très bien; mais avant que vous mouriez, la damoiselle défunte attend un dernier service de vous.

— Que faut-il faire? répliqua impétueusement le capitaine, et si pressé que je sois d'en finir avec la vie, je ferai le sacrifice de quelques jours si la volonté de Fleur-d'Epine m'y condamne.

— Avant de trépasser si subitement, reprit l'hôtesse, la jeune châtelaine avait pressenti sa fin. Ma bonne, me dit-elle, si je meurs ici, ne m'enterrez pas céans, mais qu'on aille avertir le baron de Castelpers mon père. Au jardin du château de Caraman, il y a trois fleurs-de-lys, entre lesquelles Fleur-d'Epine a fait vœu d'être inhumée.

— Je comprends, répartit le jeune capitaine; je m'acquitterai pieusement de cette funèbre mission. Adieu! je pars!

Et sans plus différer, il sella Bayard, monta dessus, et le lança sur la route à bride avalée.

Il courait de la sorte depuis un jour et une nuit, l'affligé capitaine, lorsque au-delà de la cité d'Orléans, Bertheny rencontra une nombreuse compagnie dans les sables de la Sologne. Des pages, des écuyers, des valets, et, au milieu d'eux, un seigneur vénérable par l'âge et la dignité.

— Comment s'appelle votre maître? demanda Bertheny à un serviteur qu'il accosta.

— Le baron de Castelpers, châtelain de Caraman, répondit celui-ci.

A cette nouvelle, Bertheny pâlit, mit pied à terre et, la tête inclinée, marcha vers le baron.

— Monseigneur, lui dit-il, prenez mon épée, et arrachez-moi la vie. Votre fille...... et il s'arrêta.

— Eh bien! ma fille? reprit le baron avec anxiété.

— Votre fille est morte! balbutie le capitaine.

— Fleur-d'Epine morte! s'écria le vieux baron. Alors le châtelain essuya une larme, fit écarter sa suite, et demanda les tristes détails de ce funeste trépas.

Quand il eut fini ce lamentable récit : « Tuez-moi, par grâce, répondit le capitaine! »

Le baron balança un moment. — « Pas encore, répondit-il, j'ai besoin de vous pour me servir de guide : patientez jusqu'à Paris. »

— Vous me le promettez, répartit Bertheny : à cette unique condition ie consens.


Digitized by Google

Et tous ensemble s'acheminèrent tristement vers Paris la grand'ville.

Trois jours après son départ de l'hôtellerie de l'Agneau Pascal, le capitaine y rentrait avec le baron éploré.

Tous les deux, conduits par l'hôtesse, s'approchèrent d'une couchette blanche, sur laquelle reposait Fleur-d'Epine.

— Maintenant que je vous ai guidé jusqu'à elle, dit Bertheny en s'agenouillant, tuez-moi, ainsi que vous l'avez promis sur votre honneur.

Le baron s'arrêta, au moment d'ouvrir les rideaux, saisit sa dague et la leva sur la tête du capitaine.

— Arrêtez! mon père, arrêtez!

Le baron se retourna à cette prière soudaine. C'était Fleur-d'Epine qui s'était levée en sursaut.

— Ma fille, ma fille! s'écria le baron éperdu de joie. O bonheur! ô prodige, par quel miracle!

Et tous les assistans s'entreregardaient émerveillés de cette résurrection.

— Mon père, dit la jeune fille en se jetant dans les bras du Baron, j'ai simulé ce trépas, parce qu'il ne me restait pas d'autre moyen de me conserver digne de vous, et digne de l'époux que je vous demande, ajouta-t-elle, en désignant Bertheny au comble de l'allégresse.

Le baron de Castelpers consentit à cette union, récompensa l'hôtesse pour avoir prêté la main à cet innocent stratagême et s'en retourna au château de Caraman, où les nôces de Fleur-d'Epine et du capitaine Bertheny furent célébrées avec toute la pompe et la magnificence dont la noble maison de Castelpers aimait à s'environner dans les occasions solennelles.

7me COUPLET.

Où l'enterrons-nous
La belle châtelaine?
Au jardin de son père,
Près de trois fleurs de lys:
Nous prierons Dieu pour elle
Qu'elle aille en Paradis.

8me COUPLET.

A la fin de trois jours
La belle ressuscite:
Ouvrez, ouvrez la porte!
Mon père, s'il vous plaît;
Trois jours j'ai fait la morte,
Pour mon honneur garder.

Telle est cette chanson des *Trois Capitaines*, qu'à mon dernier voyage à Castres j'entendis chanter par une jeune et accorte servante dans la maison de mon père.

Maintenant que je relis les huit couplets auxquels ma prose fait cortége, je me trouve très inférieur à la chanson. Et, selon moi, je n'ai pas, en disant les choses, réussi autant qu'elle en ne les disant pas. Puissiez-vous être d'un autre avis; c'est la grâce que je me souhaite.

Frédéric THOMAS.



Digitized by Google

MARSEILLE.

A Madame veuve de Lib.

Je lis et je relis sans cesse votre si bonne et si aimable dernière lettre, et plus que jamais je comprends tout ce que la religion du souvenir offre de consolation et de bonheur. Pourquoi vous refusez-vous encore à un succès littéraire qu'il vous serait si facile d'obtenir; pourquoi ne voulez-vous pas permettre à une main amie de détacher et de livrer au vent de la publicité quelques-unes de ces pages où brillent tant de grâce, de sentiment et d'esprit? Que d'émotions douces elles feraient naître dans l'âme de ceux qui la liraient, que de douleurs secrètes elles appaiseraient! les femmes, il faut en convenir, ont un instinct merveilleux pour saisir et rendre avec délicatesse ces mille et une nuances du cœur qui sont à peine sensibles à notre œil. Etre débiles et souffrans, le cœur est tout pour elles; c'est le bonheur quelquefois, et plus souvent le malheur avec ses peines et ses regrets.

Que de choses charmantes vous me dites à propos de votre dernier voyage en Suisse! les contrées que vous avez parcourues et que je viens de parcourir aussi, il y a deux mois à peine, sont majestueuses et belles. Vous avez vu des paysages délicieux, des montagnes dont la hauteur se perd dans les nues, d'immenses glacières que les rayons du soleil ne fondent jamais, des lacs dont l'œil peut à peine deviner les rives, et des paysannes bien gracieuses et bien jolies sous les pittoresques atours du costume national. Plus loin, et perdu dans les brumes du nord, il est un pays que vous devez connaître, et qui manque encore à vos souvenirs de femme artiste. La terre des Higglands, la patrie de ces hommes fidèles qui versaient leur sang, jusqu'à la dernière goutte, pour soutenir les droits au trône de cette belle reine, tombée si jeune sous les coups de la fière et implacable fille de Henri VIII, a de grands droits à votre attention et à votre intérêt. La nature de l'Ecosse se rapproche beaucoup de celle de la Suisse; comme cette dernière, elle a de grands lacs, des horizons sans fin, et des villes dont les murailles se mirent dans des flots limpides et purs. D'ailleurs, n'a-t-elle pas donné le jour à Walter-Scott, ce conteur si séduisant et si instructif; à Robert Burns, poète sorti, comme l'auteur de l'*Ange et l'Enfant*, le boulanger Reboul, des rangs du peuple, et, comme lui, porté si haut sur les ailes de la Renommée; et puis, s'il faut en croire la vieille légende du clan écossais, la rêveuse fille d'Ossian, la blanche Malvina, ne vient-elle pas, pendant les jours d'orage, redire les malheurs de Fingal aux rochers de Morven?.....

Mais je me laisse entraîner au plaisir de causer avec vous, et j'oublie que j'ai aussi bien des choses à vous raconter.

Malheureusement, je suis un peu comme cet oiseau dont parle le poète persan Saadi, qui, retenu par les ailes, jette tristement les yeux sur la campagne qui rit au soleil et fuit loin devant lui. Que vous dirai-je? la réalité s'offre depuis long-temps à moi pleine de tristesse et d'ennui, et si je veux être heureux un moment, j'ai besoin d'évoquer mes souvenirs et de vivre les deux pieds dans le passé.

Je viens aujourd'hui vous parler de Marseille, de son port, du mouvement de sa rade, de ses monumens, des campagnes qui l'environnent, de son ciel chaud et brillant. Cependant, n'attendez pas de moi un long et interminable récit: je serai court, très court; car c'est presque à vol d'oiseau que j'apprécierai mon sujet.

Il y a des villes qui plaisent de loin. Jetées sur le penchant d'un côteau, ou suspendues, comme un nid d'hirondelles, sur les aspérités d'une montagne, elles ont, vues dans l'ensemble du paysage, une beauté de perspective qui flatte les yeux comme ferait une décoration d'opéra échappée au pinceau si habile, et si plein d'illusion, de Cicéri ou de Feuchères. Mais, gardez-vous bien d'approcher: les rues sont étroites, sales, sombres et tortueuses; les maisons grossièrement bâties et conçues d'après un plan dont le niveau est aussi absurde qu'irrégulier. Il y en a d'autres, au contraire, où, dès le premier abord, tout séduit et charme le regard.

Entrez à Marseille, quand la nuit commence à étendre ses ombres, et quand les étoiles scintillent dans l'espace, brillantes et vives. Oh! qu'elle est belle alors, cette riante fille de la Méditerranée! La voyez-vous dérouler devant vous les longs anneaux de cette rue d'Aix, qui s'ouvre avec tant de splendeur sous les cintres élevés d'un arc de triomphe, aux colossales proportions, et qui finit, une demi-lieue plus loin, au pied d'une colonne dont la forme svelte et élancée présente, vue à cette distance, le contraste le plus original et le plus singulier. Un moment encore l'obscurité l'enveloppe; puis, comme s'ils obéissaient à la puissance magique d'une fée, les magasins que le gaz vient subitement d'éclairer, l'inondent de feu et de lumière; et les reverbères, agités par la brise que la mer ramène chaque soir sur les rives, échangent avec la rade et les maisons voisines, leurs clartés vagabondes. C'est là un spectacle magnifique; et la parole, quelque chaude et colorée qu'elle soit, est impuissante à rendre ce qu'il offre d'éblouissant et de merveilleux.

Le lendemain, la scène change la disposition de ses tableaux. Les objets ne s'offrent encore à vous que noyés dans la demi-teinte d'un jour qui commence à peine à naître; mais, voilà que tout à coup le soleil paraît sur la cime des hautes montagnes qui entourent le bassin où repose Marseille. Déja ses chauds et brillans rayons pénètrent dans la vallée, et mettent en relief

Digitized by Google

les accidens si pittoresques et si gracieux de cet immense panorama, dont la vue révéla, pour la première fois, à Horace Vernet enthousiasmé, sa vocation et son génie. Devant vous, la mer bondit frémissante sous les coups vigoureux et pressés des pêcheurs du quartier de la Mayor. Les îles de Pomègue et de Rotonneau, le château d'If et ses sombres tourelles, viennent seules traverser les lignes d'un horizon dont les derniers plans se perdent au loin dans de brumeuses vapeurs. Des milliers de *bastides*, toutes plus coquettes les unes que les autres, étalent autour de vous, sur les collines parsemées de pins et dans les bas-fonds où croît l'olivier, les dentelles de leurs balcons mauresques et les mille caprices de leurs jardins, et forment une brillante ceinture à ce beau château des *Aygalades*, qu'habite pendant la belle saison le comte de Castellane, si connu dans les salons de Marseille et de Paris par la grâce tant soit peu originale de son esprit, et par son faste de si bon goût. Il est le premier, je crois, entre la grande seigneurie de notre époque, qui ait introduit dans le monde élégant les coulisses, la rampe aux chatoyantes clartés, et le personnel aristocratique et parfumé d'une troupe de comédie. Cette innovation a paru piquante à la bonne compagnie de Paris, qui s'est bien vite hâtée de l'adopter et de la faire figurer au nombre de ses plus agréables distractions. J'en suis fâché pour le noble comte; mais l'idée première de ce charmant passe-temps ne lui appartient point; car, sans parler de Versailles, au temps du grand roi, on jouait la comédie dans les salons du petit Trianon, quelques mois avant cette révolution qui devait entraîner dans son cours une monarchie de quatorze siècles, et cette brave et fidèle noblesse qui teignit de son sang les marches de l'échafaud et les champs de la Vendée. Savez-vous quels étaient ceux qui paraissaient sur cette scène royale? C'était d'abord la plus jolie et la plus aimable de toutes les reines, Marie-Antoinette, dont les longs malheurs ont fait une sainte; son amie, l'infortunée princesse de Lamballe; et, en face de ces deux femmes qui devaient si bien se comprendre et s'aimer, celui qui, au sortir d'une orgie où il avait dignement figuré au milieu de Danton, de Marat, d'Hébert, de Chaumette et de Laclos, vint à la tribune de la Convention faire entendre ces exécrables paroles : « Uniquement occupé de mon » devoir, et convaincu que quiconque a usurpé ou usur- » pera la souveraineté du peuple mérite la mort........ » je vote la mort de Louis. » Et ce Louis dont ce vote infâme venait de livrer la tête au bourreau, était son parent et son roi!...

Nous sommes arrivés sur le cours Neuf, et nos yeux cherchent vainement les grands arbres qui prêtèrent si généreusement le secours de leurs ombres à la génération présente et à celle qui l'a précédée. Ces pauvres ormeaux dataient déja de bien loin, puisqu'ils avaient remplacé, en 1753, les mûriers qui fesaient si fort ressembler cette promenade à l'avenue d'une bastide, et vous savez que la société d'aujourd'hui n'aime plus ce qui lui rappelle le passé. Le conseil municipal a décidé qu'ils seraient arrachés; et la cognée est venue les frapper au moment où le printemps, qui s'éveillait autour d'eux, allait encore les couvrir de verdure et de fleurs.

Tout en cheminant, nous allions laisser derrière nous, sans nous en apercevoir, les allées de Meilhan, qu'un autre avant moi a si heureusement appelées le Longchamps marseillais. A ce nom de Longchamps, je vous vois, préoccupée que vous êtes de l'origine presque religieuse de la célèbre promenade parisienne, chercher du regard les ruines de quelque ancienne abbaye, et écouter si vous n'entendez pas dans le lointain la voix fraîche et pure des saintes recluses. Bien que la cause qui a fait des allées de Meilhan le rendez-vous annuel *obligé*, pendant une semaine entière, de tout ce que Marseille possède de femmes élégantes et d'hommes distingués, semble emprunté à je ne sais quel sentiment de curiosité religieuse, il ne faudrait cependant pas trop se hâter de croire qu'il y a similitude parfaite entre les deux origines. Les dames de la cour qui, les premières, furent à l'abbaye de Longchamps assister aux offices de la semaine sainte, n'avaient d'autre désir que celui d'entendre chanter les saintes filles dont chacune vantait la voix et la merveilleuse aptitude musicale. Le besoin de voir et d'être vues n'était encore pour rien dans ce pieux pélerinage, souvent répété au milieu des rigueurs d'une saison avancée; elles allaient chercher des émotions nouvelles, et trouver, en écoutant chanter les bonnes religieuses, l'oubli momentané de ces vives querelles qui divisaient alors le monde musical en deux camps, et qui vous rangeaient parmi les soutiens du coin du roi ou du coin de la reine, selon que contempteur ou admirateur vous applaudissiez ou siffliez la musique allemande de Gluck, ou la mélodie italienne de Piccini. Me préserve le ciel de médire de mon prochain, et d'une ville entière surtout! mais n'est-il pas permis de croire que c'est à une cause exclusivement profane, qu'il faut faire honneur de l'empressement que la société marseillaise met à paraître aux allées de Meilhan pendant l'octave de la Fête-Dieu. On vient là, non point pour faire acte de foi et pour s'humilier devant la majesté de cette religion catholique qui éclate si pleine de magnificence et de grandeur dans la cérémonie extérieure de cette semaine, mais bien plutôt pour montrer à des voisins que l'on connaît et qu'on est assuré d'y rencontrer ce que la parure la plus élégante peut ajouter de charmes et d'attraits à une jeune et jolie figure. Vous voyez qu'ici, comme dans la patrie de Raphaël et de la belle Fornarina, la religion sert de prétexte. Elle vient, sans s'en douter, en aide aux séductions de la coquetterie : qui sait même si quelquefois elle ne favorise pas, à son insçu, les doux projets des amoureux? C'est que c'est une réponse si simple et si naturelle à donner à une mère en quittant la maison : « Je vais à l'église, ou bien aux allées de Meil- » han voir passer la procession? »

Il est une heure, et la cloche de la Bourse vient de se faire entendre. Si vous le voulez, nous quitterons les allées de Meilhan et nous laisserons se promener, seuls, les rares oisifs que l'éloignement des affaires commerciales condamne à l'isolement et à l'ennui, au milieu de cette population si ardente aux émotions généreuses et au travail. Voyez quelle foule remplit déjà l'immense place Royale et la Canebière! Quel mouvement et quel bruit! Comme la vie extérieure de son commerce s'épanche vive et pleine d'ardeur! Comparez maintenant Lyon, cette cité si triste, si sale et si maussade avec Marseille; et voyez si la préférence que j'ai

Digitized by Google

toujours eue pour cette dernière ville n'est pas bien justifiée. A Lyon, le commerce est tout entier concentré dans les quatre murs d'une fabrique, c'est le soir seulement que la ville s'illumine et semble prendre un air de vie; à Marseille, au contraire, le commerce est tout extérieur, et c'est en plein soleil et sous les yeux de tous qu'il se livre à ses opérations journalières.

Disons bien vite, en courant, quelques mots du grand théâtre, dont nous apercevons le riche et élégant péristyle à l'extrémité de la rue Beauveau, qui lui sert d'avenue. Extérieurement, il offre à l'œil quelque chose de large et d'imposant qui frappe tout d'abord; mais comme cette impression s'efface vite lorsqu'on a franchi le bel escalier qui conduit dans la salle réservée aux représentations! Je ne connais, en vérité, pas de théâtre de petite ville de province qui soit aussi sale et aussi enfumé que celui de Marseille. Et puis, quel bruit au parterre et dans toutes les parties de la salle! c'est à n'y pas tenir; et je vous laisse à penser ce que devient, au milieu de tout ce vacarme, cette divine musique de Meyerbeer et de Rossini. Croyez-vous que Mesdames du corps de ballet, si séduisantes et si bonnes cependant, dit-on, ont souvent toutes les peines du monde à obtenir de la galanterie de messieurs les abonnés, un peu de silence et un peu d'attention?.....

Enfin, nous arrivons sur le port: ici vous n'avez pas assez de tous vos yeux pour saisir les innombrables détails du magnifique spectacle qui se déploie devant vous. Comme ces navires sont propres et luisans! Voyez comme le vent incline leurs flèches élancées et agite leurs brillans pavois; ne dirait-on pas de blonds épis qui tremblent sous la tiède haleine du zéphir?...... — Avancez un peu: c'est l'Hôtel-de-ville avec sa Bourse si bruyante et si animée, et son frontispice où le ciseau de Puget, cette grande gloire marseillaise, a traduit avec tant de bonheur, dans la langue des arts, les sublimes pensées de son génie, et gravé en caractères éternels les titres qui le recommandent à la reconnaissance et à l'admiration de la ville qui lui a donné le jour. Plus loin, à côté de ce bâtiment neuf où siége la Commission de salubrité publique, c'est le fort Saint-Jean, et, en regard, sur la rive opposée, le fort Saint-Nicolas, placé aux deux extrémités du port pour en défendre l'entrée. Nous suivons un moment l'étroit sentier qui longe le chemin de ronde du fort Saint-Jean, et, après avoir gravi les marches d'un escalier taillé par la main de l'homme dans les flancs du rocher, nous sommes sur la plate-forme de la Tourette. D'ici le regard embrasse la ville tout entière. Là, la cathédrale aux sombres et gothiques arceaux où vient prier ce bon peuple de Marseille dont la fidélité et la foi sont si vives, puis le Lazaret, couvrant de ses constructions bizarres et irrégulières cette charmante colline qui va s'abaissant graduellement jusques aux rives embaumées de la plaine de Séon Saint-Henri; puis enfin, sur cette montagne qui domine l'étendue de l'horizon qui s'ouvre autour de nous, l'humble et modeste chapelle dédiée à Notre-Dame-de-la-Garde, la patronne des mariniers. A ce nom saint et vénéré, j'ai vu plus d'un genou fléchir, plus d'une tête blanchie par l'âge et le malheur se découvrir; c'est qu'ils savent, eux pour qui la religion n'est pas un vain mot, que sans l'intercession toute-puissante de la mère de Dieu, le sublime dévouement de Belzunce n'aurait pas suffi pour éloigner de leur ville les horribles calamités du fléau de 1720. C'est vers elle que montent leurs prières et leurs vœux de chaque jour; c'est à elle que s'adresse le navigateur, lorsque, prêt à partir pour un voyage lointain, il laisse en pleurs sur la rive les objets de sa plus tendre affection; c'est elle, toujours elle, qu'il retrouve dans les douleurs et les souvenirs de la patrie absente.

Vous serez tout aussi étonné que moi d'apprendre que Marseille, dont Strabon nous a laissé une si belle description, ne possède plus un seul des monumens qui l'ornaient autrefois, tandis qu'Aix, Arles et Nismes, ses voisines, étalent avec orgueil aux yeux des voyageurs les superbes travaux dont les a dotées la généreuse sollicitude du peuple-roi. Vous connaissez son origine; vous savez que, fondée par une colonie de Phocéens, environ 500 ans avant J.-C., la *Massilia* des Anciens devint, presque à son début, une des villes les plus commerçantes de l'Occident. Vous voyez qu'elle préludait, de bonne heure, aux brillantes destinées commerciales qui lui sont advenues depuis. Les hommes les plus célèbres vinrent chercher le calme et le repos dans ses murs, et l'université qu'ils y fondèrent la rendit bientôt l'heureuse rivale d'Athènes et de Rhodes. Et voilà cependant les résultats funestes qu'ont produits les changemens multipliés qu'elle a subis depuis plus de *deux mille ans* qu'elle existe! De toute cette splendeur, dont parle avec tant de complaisance le géographe d'Amasée, il ne reste plus qu'une porte entière et quelques pans de vieux murs qui tombent en ruines chaque jour.

Ce qui m'a frappé dans Marseille, c'est que cette ville est tout à fait belle, belle au premier abord, belle encore après que la première impression s'est calmée. Où trouverez-vous, dans une autre ville, cet air ouvert, expressif, spirituel, chaleureux, brillant, qui est le fond de toutes les physionomies marseillaises? Sur quel point trouvez-vous une population semblable à la sienne? Rien n'est plus confus, plus incertain, plus insaisissable que les élémens divers qui la composent. Le flot n'est pas plus changeant, la mer de sa rade n'est pas plus inconstante et plus variable, les rayons de son beau soleil ne se jouent pas en reflets plus capricieux et plus mobiles sur les banderoles de ses vaisseaux. Tous les pays de la terre ont été conviés à former les compartimens de cette étrange et bizarre mosaïque. Chaque peuple y a ses organes et ses représentans; tous les caractères, toutes les nuances si opposées d'habitudes et de mœurs s'y trouvent jetés pêle-mêle et s'y confondent. Le négociant des bords de la Tamise y conduit celui qui trafique sur les bords du Mançanerez ou du Guadalquivir; l'homme des savannes de l'Amérique s'y trouve réuni à l'habitant des steppes désolés de la Russie; et le voluptueux Osmanli des bords du Bosphore y vient tendre la main à l'homme né sur les bords de l'Océan Indien. Le commerce d'importation et d'exportation, qui est le seul auquel Marseille se livre, y entasse des types pris sur tous les marchés du monde; et les révolutions politiques qui, depuis quelques années surtout, agitent si souvent les parties méridionales du globe, y envoient tour-à-tour leurs adversaires et leurs victimes.

Peut-être trouverez-vous dans ma lettre quelque

Digitized by Google

chose d'incomplet, qui ne satisfera qu'à demi votre curiosité; mais je vous sais indulgente et bonne, et je n'ai nul souci de l'accueil que vous lui ferez. D'ailleurs, faut-il vous le dire, je n'ai pas eu la prétention d'écrire un guide pour les voyageurs, et je ne me sens plus aucun goût pour la description patiente et laborieuse des lieux que j'ai parcourus.

Daignez agréer, etc., etc.

Ovide de VALGORGE.

LA CHUTE DE L'AIGUILLE DU CLOCHER SAINT-MICHEL DE BORDEAUX.

CHRONIQUE DU SEIZIÈME SIÈCLE.

« En cette année, *disent les Mémoires de Sully*, il y » eut en France un ouragan tellement épouvantable, » qu'on ne se rappela point en avoir vu de pareil. »

Il y avait grand tumulte aux bords de l'église Saint-Michel, le 1er février 1472; des groupes nombreux encombraient le porche Saint-Jean (1) et les rues adjacentes. La curiosité publique était excitée au suprême degré par ce qui avait transpiré des motifs pour lesquels on prenait en ce jour, dans la basilique, une délibération sous un appareil inaccoutumé. Il était trois heures après-midi, et, dès la dixième heure du matin, on avait vu, traversant la ville pour s'y rendre, tous les membres du clergé séculier et régulier, en marche processionnelle, avec croix et bannières, après lesquels venait l'archevêque, en habits pontificaux, crosse en main, mître en tête, monté sur une haquenée blanche que le doyen du chapitre, vêtu de son aumusse, conduisait par les rênes; puis, tous les gens de roi, grands dignitaires de la sénéchaussée de Guienne, réunis à une députation du parlement en robe rouge, au maire, aux jurats en robe et chaperon de livrée, à bon nombre de chevaliers et à quelques bourgeois des plus marquans, escortés par une compagnie d'archers de ville à cheval, en belle ordonnance, avec arquebuse et morion en tête.

Depuis long-temps, les bourgeois de la paroisse Saint-Michel jalousaient ceux de la paroisse de Saint-André, à cause de leur beau clocher, et intriguaient pour qu'on remplaçât la campanille qui surmontait leur charnier, par l'édification d'un clocher dont la hauteur et la magnificence laissassent bien loin derrière elles la tour dont Pey-Berlan avait doté sa cathédrale.

Or, c'étoit en ce jour qu'allait être rendue la décision sur l'opportunité de cette construction; de là, l'affluence de bourgeois et manans sur ce point. Ceux qui étaient le plus près des portes auraient bien voulu passer outre, mais les archers que le prévôt y avait postés, repoussaient les plus intrépides en les menaçant de leurs arquebuses; ceux qui arrivaient les derniers se ruaient sur les premiers, et ceux-ci pressés, tiraillés, culbutés, faisaient entendre des plaintes et des imprécations. Les querelles éclataient à tous propos pour un pourpoint déchiré, un haut-de-chausse sali, une côte enfoncée.... Enfin, tous, fatigués d'une longue attente, murmuraient et gourmandaient la lenteur que ceux qui composaient l'assemblée mettaient à prendre la décision dont ils attendaient le résultat avec tant d'anxiété.

Mais s'il y avait grande agitation au-dehors de l'enceinte de la basilique, les passions tumultueuses assiégeaient, dans un autre sens, les personnages qui y étaient renfermés.

Cependant, quelle que fût l'attention des différens membres de cette assemblée aux débats auxquels donnait lieu la question qui s'agitait, il n'y avait pas une oreille plus attentive, un cœur plus palpitant que l'oreille et cœur de Huguet Bauducheau. C'était un jeune homme de haute taille, à chevelure brune, dont le teint blême et le front ridé accusaient de longues veilles; son nez légèrement recourbé donnait beaucoup de grâce et de majesté à son visage; ses yeux brillans et la mobilité de ses traits, durant la discussion, trahissaient qu'elle l'intéressait au plus haut degré.

Ce n'était point en qualité de notable ou de membre du clergé qu'Huguet Bauducheau avait été admis à prendre séance, mais seulement comme l'architecte choisi par les fabriciens de Saint-Michel, et sur les plans duquel devait être construit le nouveau clocher, dans le cas où l'opportunité de cette construction serait reconnue par l'auguste assemblée dont il se trouvait faire partie. Aussi fût-ce avec un saisissement mêlé de joie, qu'il entendit la majorité se prononcer pour la construction du clocher. Cette nouvelle s'étant répandue au dehors, fut accueillie par les cris de Noël! Noël!

Le mois n'était pas encore entièrement écoulé, que déjà des amas considérables de matériaux, tels que dou-

(1) Actuellement place du Marché-Neuf.

Digitized by Google

blerons, moellons, queyrons de Queyrie, pierres de taille et d'appareil encombraient le porche Saint-Jean et les lieux avoisinans. On ne voyait aux environs que manœuvriers charriant des pipes de chaux et d'eau, des tombereaux d'arène. Les travaux étaient poussés avec activité par Huguet Bauducheau qui, dans les plans qu'il donnait pour la construction des machines et instrumens, tels qu'échafauds, grues et roues, et dans l'emploi qu'il en faisait, ainsi que des cables et cordages nécessaires pour élever les matériaux, les déplacer, les porter plus haut et les y asseoir à mesure que l'ouvrage acquérait une nouvelle élévation, faisait preuve du plus grand discernement et de la plus haute sagacité.

Toujours le premier à son atelier, et n'en sortant que le dernier, après vingt années de travaux et de persévérance, il était sur le point de voir couronner tous ses désirs, en parachevant un édifice qui, semblable à ces pyramides que les anciens Egyptiens construisaient sur les tombeaux de leurs rois, devait, comme eux, transmettre son nom d'âge en âge, lorsqu'une douleur poignante, inexprimable, vint lui serrer le cœur et le plonger dans les angoisses du plus sombre désespoir.

L'édifice était parvenu à une telle hauteur, qu'il ne trouvait plus d'ouvriers qui voulussent courir les risques auxquels il fallait s'exposer pour le porter au degré d'élévation qu'il avait projeté. En proie au chagrin qui le dévorait, obligé de suspendre sa construction, Huguet Bauducheau vivait fort retiré, lorsqu'un jour il se présenta devant le syndic de la fabrique St-Michel, accompagné d'un ouvrier inconnu à l'aide duquel il se fit fort d'achever la construction de l'aiguille qui surmontait le clocher. Son offre fut reçue avec enthousiasme et reconnaissance. Dès le lendemain, ils mirent la main à l'œuvre. Grand nombre de spectateurs se tenaient en dehors et au dedans du chantier, et témoins de l'habileté et de la hardiesse que déployait Bauducheau, ils étaient dans la dernière surprise de la force pleine de dextérité, presque surnaturelle, que montrait son compagnon en lui rapprochant des matériaux, dont beaucoup étaient d'un volume et d'un poids à ne pouvoir facilement être changés de place par un homme ordinaire.

Trois mois après, une belle croix en fer, du poids de douze quintaux, dont les extrémités étaient garnies de boules ou pommes de cuivre doré, avec fleurs de lys de la même matière, formait le couronnement du clocher dont la hauteur, depuis la superficie du sol du cimetière où il étoit construit, jusqu'à l'extrémité de la croix, avait une élévation de trois cents pieds.

La fabrique désirant donner un témoignage authentique de sa reconnaissance à Huguet et à son compagnon, voulut joindre aux éloges et aux félicitations dont les bourgeois et autres paroissiens de St-Michel les comblaient le don d'un magnifique habit de drap gris. Mais lorsqu'il fut question de les leur délivrer, Bauducheau se présenta seul. L'architecte qui avait concouru avec lui à terminer l'édifice du clocher avait disparu, et toutes les recherches pour le retrouver furent inutiles; on sut seulement qu'il se nommait Guillaume Le Reynard.

La disparution de cet architecte, au moment où il était appelé à recevoir une récompense si flatteuse et si bien méritée, donna beaucoup à penser, fit faire bien des commentaires.... Pour Huguet, loin de paraître sensible aux ovations dont il était l'objet, il paraissait faire tout ce qui dépendait de lui pour en éviter le témoignage. Le chagrin auquel on l'avait vu en proie, alors qu'il avait était obligé de suspendre ses travaux, ne s'était point dissipé par l'heureux succès qu'il venait d'obtenir. Donnant journellement ses soins au déblaiement de la tour, on voyait toujours son large front penché vers la terre, et sa poitrine toujours gonflée, dont s'échappaient de profonds soupirs.

Ces symptômes d'une violente préoccupation morale avaient surtout acquis un haut degré d'intensité à l'époque où tout ce qui était relatif à la construction dont il s'était chargé, venait d'être achevé. Alors, au grand étonnement de tous ceux qui le connaissaient, on le vit soudain abandonner le monde sans qu'on pût jamais savoir, d'une manière bien certaine, ce qu'il était devenu.

Seulement on l'avait vu entrer dans l'église St-Michel, s'approcher du tribunal de la pénitence, puis, l'on avait entendu pousser une exclamation suivie de la chûte d'un corps lourd sur les dalles de la chapelle, et puis enfin, lorsque le père Arsène était sorti de son confessional, on avait remarqué que, joint à l'expression ordinaire de son visage cave et décharné par les rigueurs du jeûne et de la pénitence, ce religieux avait dans le regard quelque chose de si étrange et de si éclatant, que les jeunes lévites qui s'étaient trouvés sur son passage s'étaient enfuis effrayés.

Que s'était-il passé entre le confesseur et le pénitent? Quel avait pû être le sujet de leur entretien pour avoir eu des résultats si extraordinaires? C'est ce qu'on ne sut jamais.

On était pour lors en l'année 1500, sous le pontificat d'Alexandre VI. Vers cette époque se fit à Bordeaux, dans toutes les églises, l'ouverture du grand jubilé séculaire. Pendant tout le temps que durèrent les pieuses cérémonies, on vit prosterné sur les dalles du porche de la basilique St-Michel, le front dans la poussière et faisant entendre des soupirs étouffés comme le râle d'un moribond que suffoquent les douleurs de l'agonie, un homme vêtu d'une tunique d'étoffe grossière noire, rattachée autour de ses reins par une corde.

Comme dans ces siècles de foi il n'était pas rare de voir des personnes, en vue de la rémission de leurs péchés, embrasser des genres de pénitence extrêmement austères et pénibles, on n'accorda que peu d'attention à celui dont les marques de repentir paraissaient si véhémentes.

D'ailleurs, soit qu'ils entrassent ou sortissent du sanctuaire, les fidèles avaient près d'eux la merveille de leur clocher, et leurs yeux, distraits par cet objet, ne pouvaient se lasser d'en mesurer la cime dont le couronnement se perdait dans les nues.

Les exercices du jubilé depuis long-temps terminés, avaient fait place aux ferventes prières des paroissiens, qui, chaque jour, vers une certaine heure du soir, allaient, la plus part, marchant nu-pieds et tenant un cierge à la main, chanter à genoux les litanies de la Sainte-Vierge, devant la croix du cimetière du porche

Digitized by Google

Saint-Jean, afin d'obtenir de Dieu, par son entremise, la cessation de la peste, fléau qui alors désolait la ville.

Mais, parmi ceux qui faisaient partie de ce cortége, il n'y en avait presque aucun qui osât lever les yeux vers la pointe du clocher, tant était grande la terreur superstitieuse dont ils étaient remplis.

Au dire de bien des gens, qui prétendaient en avoir fait la remarque, sitôt la nuit venue, si la ville était en proie à quelques calamités, ou si elle était menacée de quelques malheurs, on voyait apparaître à la partie de l'élévation de l'aiguille du clocher où il semblait que l'on avait figuré un *lion couché*, un grand fantôme noir dont les bras élevés au ciel semblait en conjurer les malignes influences.

Les esprits forts de l'époque s'étaient ri d'abord de ce qu'ils appelaient des contes de bonnes gens; mais l'un d'eux s'étant caché dans l'un des angles du rocher, avait vu, à la nuit tombante, déboucher de derrière des représentations mortuaires (1) et venant dans sa direction, un grand spectre dont la tête presque chauve, les joues pâles et décharnées, la barbe grise et hérissée et les yeux étincelans, imprimaient la terreur. A cet aspect, il avait senti des frissons parcourir tous ses membres, ses cheveux s'étaient dressés, ses yeux s'étaient fermés involontairement et ses genoux s'étaient dérobés sous lui. Lorsqu'il avait repris ses sens, la vision avait disparu; mais telle était l'impression qu'il en avait reçue, que, plus tard, en la racontant, son visage pâle de terreur était baigné d'une sueur froide.

Quoique ce fait, arrivé à un homme dont le caractère bien connu de franchise et de bravoure ne laissât pas le droit, même aux plus incrédules, de douter de sa véracité, telle était pour lors cependant la gravité des événemens, que, dans l'effroi général, cette cause n'était que bien secondaire.

La peste venait d'éclater à Bordeaux, et cette grande et belle ville ne présentaient, de toutes parts, que le spectacle de la désolation.

La contagion avait d'abord commencé à exercer ses ravages dans les rues basses et tortueuses, puis elle avait successivement et en bien peu de temps gagné les hauts quartiers; des hommes y étaient morts subitement, les uns le visage noir comme s'ils avaient été étouffés, d'autres devenus maigres et livides en quelques heures, comme s'ils avaient succombé à une longue maladie.

Grand nombre d'habitans au comble de l'effroi, s'étaient hâtés de quitter le foyer de l'épidémie pour se retirer à Libourne, et le parlement avait suivi leur exemple. Ce qui restait de magistrats dans la ville faisait tous ses efforts pour y maintenir le bon ordre et faire exécuter les mesures nécessaires au bien-être général. On en voyait certains, enveloppés d'une cape de serge noire, tenant des bâtons blancs, marquer d'une croix rouge les maisons des pestiférés, faisant crier à son de trompe que défense était faite de communiquer avec les habitans des demeures livrées au fléau, menaçant de grandes peines quiconque oserait, sans permission, ouvrir les portes frappées d'anathème ou effacer les croix fatales. Par leur ordre, de grands feux allumés dans les divers quartiers étendaient au loin des tourbillons de fumée.

D'autres, aidés des hommes d'armes et des chevaliers du guet, faisaient disparaître aussi promptement que possible, des maisons des particuliers et de la voie publique, les victimes qui tombaient de moment en moment sous les coups de l'exterminateur invisible; et les chariots funéraires remplis de leurs cadavres, entassés les uns sur les autres, traversaient lentement la ville en un morne silence. Le désespoir était peint sur toutes les physionomies; mais telles étaient cependant les étranges hallucinations dont le cerveau ébranlé était la proie, que ceux mêmes qui étaient frappés du fléau dévastateur, conservaient jusqu'à leur dernier soupir des pensées d'incrédulité sur l'origine du mal dont ils étaient victimes.

Comment s'imaginer, en effet, lorsqu'on a au-dessus de sa tête un ciel bleu d'azur, qu'on est entouré d'une nature richement parée de tous ses atours du printemps, que tout ce qui respire est dans la joie et le bonheur, qu'il n'y ait pour l'homme seul que tortures et convulsions?.... Comment croire à une mort que rien n'annonce, qui sort du serrement de main d'un ami, qui s'échappe des tendres baisers d'une amante, qui se respire aux pieds des autels!....

Au milieu de l'égoïsme universel, poussé jusqu'à la barbarie, suite inévitable d'un tel état de choses, un tableau venait, parfois, alléger l'âme du poids de ses afflictions. Des prêtres, qui n'avaient pas voulu abandonner leurs ouailles dans le commun danger, des religieux de tous les ordres, se jetaient en sublimes médiateurs entre le ciel et les souffrances de l'humanité. On les voyait, parcourant la ville à toutes les heures du jour et de la nuit, entrer dans les maisons où la contagion régnait, mais qui n'étaient pas encore marquées de la funeste croix de craie rouge; franchir courageusement les cadavres dont les escaliers étaient jonchés; et, sans être intimidés de la clarté blafarde qui pénétrait à grand peine à travers les vitraux garnis de plomb qui fermaient les fenêtres en ogive, surmontées de trèfles en pierre, se glisser jusqu'aux pieds du lit des moribonds, dont les yeux rouges et ensanglantés roulaient affreusement dans leur orbite, recevoir leur confession, prononcer les paroles divines de l'absolution, leur donner le pain de vie, puis, souvent sacrifiés à leur complète abnégation, imbus des miasmes homicides qu'ils avaient aspirés auprès de ceux qu'ils étaient venus consoler, succomber eux-mêmes victimes de leur charité.

Cédant enfin aux mesures énergiques et pleines de sagesse des magistrats, le vent de la contagion avait peu à peu cessé de souffler, l'espoir renaissait dans tous les cœurs et avec lui la crainte superstitieuse qu'inspirait le fantôme du clocher; car ce n'étaient plus alors quelques bourgeois ou manans isolés qui affirmaient l'avoir aperçu de nuit, à genoux, sur la dernière galerie ou sur l'assise de la flèche, ce fait avait eu pour témoins tous ceux qui, dans la ville, avaient survécu à l'épidémie.

Les années s'écoulaient cependant, entraînant après elles les hommes et les choses. Toutefois, pas d'événemens sinistres de quelque importance pour Bordeaux

(1) C'était un usage, dans l'église St-Michel, de mettre des représentations, couvertes d'un drap mortuaire, sur les sépultures, où elles restaient pendant une année entière; on en plaçait non-seulement dans l'église, mais encore dans le clocher et cimetière.

qui n'eussent, à l'avance, été, pour ainsi dire, prédits par la présence de l'habitant mystérieux de la tour St-Michel. Chacune de ses apparitions, à des périodes éloignées, annonçait toujours quelque nouvelle calamité publique. C'est ainsi qu'avait été présagée pour les Bordelais, en janvier 1515, la mort de Louis XII, et c'est en s'attendant à de grands malheurs, qu'en 1528 et en 1546, ils avaient vu fondre sur eux tous les maux qu'accompagnent la contagion, la famine et la peste. Enfin, mus par les mêmes sentimens, c'était avec une indicible terreur qu'en l'année 1549, en proie à des vertiges, ils avaient pris part à cette fameuse sédition, qui eut, pour eux, des suites si cruelles que plusieurs siècles écoulés n'en ont pas effacé la mémoire.

Un impôt mis sur le sel et levé avec trop de rigueur fut la cause de la révolte. On s'en tint quelque temps aux murmures; mais des émissaires du coronal Tallemagne s'étant introduits dans la cité, excitèrent le peuple à se soulever. Il vint en foule à l'hôtel-de-ville et s'empara de la cloche qu'il sonna pendant plusieurs heures, ce qui occasiona une émeute générale. Tristan de Moneins, lieutenant de roi en Guienne, dans l'espoir que sa présence rétablirait le bon ordre, sortit du Château-Trompette et marcha, accompagné des jurats, vers l'hôtel-de-ville. Le peuple le voyant passer cria plusieurs fois : *vive France !* comme pour marquer qu'il allait rentrer dans son devoir. Mais lorsque Moneins fut sur les fossés des Tanneurs, le tumulte recommença; les séditieux se mirent à crier : *vive Guienne !* ce qui parut un si mauvais augure aux jurats que, désespérant de sauver le lieutenant de roi, ils l'abandonnèrent.

Les mutins n'étant pas retenus par la présence des magistrats, environnèrent Moneins; dans ce moment, quelques membres du parlement et des jurats parurent avec ce qu'ils avaient pu ramasser de soldats et de bourgeois pour le dégager. A cette vue, les séditieux s'étant mis à crier : *Assaut contre les jurats*, fondirent sur eux piques baissées et en blessèrent un grièvement. Les bourgeois ne pouvant résister à leur multitude et à leur fureur, plièrent; chacun prit la fuite, et Moneins, qu'on avait déja commencé à insulter et qui même avait reçu un coup d'épée à la joue, ayant fait mine de vouloir se défendre, fut massacré. Quelques officiers qui l'avaient suivi eurent le même sort.

Après cette scène les insurgés se répandirent dans la ville, où, sous prétexte du bien public, ils assouvirent bien des haines et des animosités particulières...

Enfin, lorsque les esprits, rendus à eux-mêmes, commencèrent à réfléchir sur ce qui venait d'arriver, un calme profond et un silence morne succéda aux agitations les plus vives. La confusion des sentimens empêchait qu'on ne pût en exprimer aucun. La honte qui suit de près le crime se peignit sur toutes les physionomies; et l'attente où l'on était d'une punition sévère y joignit la terreur et le désespoir.

Hélas ! ces craintes n'étaient que trop fondées, et la ville de Bordeaux fut cruellement châtiée par le connétable de Montmorency, qui vengea avec éclat la mort de Tristan de Moneins, son parent. Par son ordre, les armes furent prises aux habitans, les cloches ôtées tant de la maison-de-ville que des églises, les tours de l'hôtel-de-ville découvertes. Les jurats, avec cent-vingt prud'hommes, vêtus de deuil et portant chacun une torche allumée, furent contrains de déterrer le cadavre de Moneins avec les ongles, sans se servir d'aucun autre instrument pour soulever la terre, puis de le porter processionnellement, suivis de tout le peuple, à l'église St-André. Le parlement fut mis en interdit. La ville de Bordeaux fut déclarée *convaincue du crime de rébellion et de lèze-majesté, privée du droit de commune et de tous ses priviléges et revenus.* Ses titres furent brûlés par les jurats eux-mêmes qui furent forcés d'y mettre le feu, et enfin un grand nombre de personnes furent exécutées.

Pendant tout le temps qu'avaient duré l'insurrection et la vengeance du connétable, il ne s'était pas passé un seul jour sans qu'on ne vît, de nuit, le fantôme du clocher à genoux sur les dernières galeries, les mains élevées vers les cieux. Il avait cessé de paraître depuis lors, et ce n'était qu'à des intervalles plus ou moins rapprochés, dans ces époques fécondes en calamités, en scènes fâcheuses et en agitations, suivant le plus ou moins d'influence que paraissait avoir, sur le bien-être des Bordelais, la gravité des événemens, qu'on le voyait, nouveau Jérémie, s'interposer, par sa posture suppliante, entre les foudres du ciel et les misères de la terre.

Plusieurs années s'étaient écoulées sans qu'aucune nouvelle apparition vînt démentir les bruits qui commençaient à se répandre, que le spectre avait déserté le clocher.

On était pour lors au quinzième de septembre de l'année 1574. C'était jour de réjouissance publique à l'occasion de l'avénement de Henri III au trône de France. Le temps était magnifique. Dès le matin, nobles, bourgeois et manans s'étaient acheminés, de toutes parts, vers la place de l'Hôtel-de-Ville où le son des clairons et des fanfares les appelait à prendre part aux pompes de la fête. Il y avait banquets, joûtes, carrousels, mystères et danses. A part quelques braves commères, vêtues en bonnes bourgeoises, avec fine gorgerette blanche et jupe de tiretaine rayée rouge et bleue, coiffées de cornes de clinquans, surchargées de rubans et de dentelles, assises devant leurs portes, devisant entr'elles, et de quelques soldats du guet, les rues éloignées du théâtre de la fête étaient à peu près désertes.

Cependant, vers le soir, le quartier de la porte du Caillou devint animé par les rentrées en ville que se hâtaient de faire, avant le pont-levis levé et la herse baissée, ceux d'entre les habitans qui avaient passé la journée à la campagne. Le soleil, d'un rouge pourpre, presque entièrement couché, teignait encore du reflet de ses derniers rayons la cîme des hautes murailles, des tours et des clochers. Et si, parmi les arrivans, quelques-uns, aux regards mélancoliques, poursuivant ses fugitives traces, fixaient le haut de la tour Saint-Michel, ils abaissaient aussitôt les yeux et s'arrêtaient tout-à-coup comme cloués à leur place par une indicible terreur.

D'où pouvait venir leur effroi ? C'est qu'ils avaient aperçu à genoux sur l'assise de la flèche, et l'embrassant de ses bras avec des marques d'un désespoir convulsif, le fantôme du clocher qui, en ce jour, avait devancé l'heure où il avait coutume de se montrer, alors qu'il venait présager maux et calamités.

Digitized by Google

En un instant, la nouvelle de cette fatale apparition se répandit aux extrémités de la ville. Une stupeur effroyable remplaça la gaîté qui, un instant auparavant, animait tous les visages. Toutes les personnes réunies en ce moment sur la place de l'Hôtel-de-Ville ou dans les tavernes environnantes, étaient restées immobiles et comme frappées d'anéantissement. Ces mots : *le fantôme du clocher* sourdement prononcés, se répétèrent bientôt de bouche en bouche; mais ce fut à peine si chacun prit le temps de chercher les objets qui lui appartenaient pour s'éloigner et rentrer dans sa maison; les amis se séparèrent sans se dire adieu; les plus intrépides buveurs n'achevèrent ni le pot de cervoise, ni la bouteille de vin commencée. Les écoliers eux-mêmes, qui passaient pour se moquer de tout et n'avoir crainte de rien, se hâtèrent de gagner leur demeure, et deux minutes n'étaient pas écoulées que le lieu qui retentissait naguères du son des instrumens, des cris de joie et du chant des fêtes était vide et silencieux comme un cloître.

De quel genre étaient les nouveaux malheurs dont ils étaient menacés? C'est ce que personne ne pouvait dire; mais chacun, glacé d'épouvante, se les traduisait par le son du glas funèbre que, dans l'égarement de ses sens, il croyait entendre tinter à ses oreilles. Le couvre-feu avait depuis long-temps sonné, et cependant telle était l'inertie dont chaque citoyen était saisi, qu'aucun n'avait encore songé à essayer de chercher, dans le sommeil, l'oubli des cruelles douleurs qu'il avait en perspective.

Aux coups de minuit frappés lentement par la grande horloge, on crut entendre un bruit lointain, semblable à celui d'une vague qui se brise contre le roc, puis s'éloigne en grondant; ce ne fut bientôt plus qu'un perpétuel murmure que dominait de temps à autre le long hurlement des vents, et qui, croissant toujours en diapazon et agissant dans toutes les directions de l'atmosphère, ressemblait à la foudre accompagnée de tourbillons. Les toitures et les madriers qui les soutenaient criaient, craquaient, rompaient sous les vents déchaînés; à ces bruits qui ressemblaient aux plaintes, aux gémissemens de la terre, se mêlaient ceux du ciel; le tonnerre roulait de nuage en nuage, avec un fracas épouvantable, et le feu incessant des éclairs montrait, à travers les nappes d'eau qui fouettaient les vitres, tous les désastres de la tourmente.

Dans un moment où telle était la violence des vents, qu'il semblait qu'il n'y eût que les montagnes seules dans la nature qui fussent capables de leur résister, on entendit, sur trois points différens de la ville, mais particulièrement aux alentours de la paroisse St-Michel, un bruissement semblable au fracas de la chute d'une avalanche, dont les échos répercutés dans les montagnes glacent au loin de terreur.

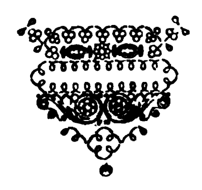
En cet instant, les malheureux habitans de cette cité crurent que le ciel s'écroulait sur leur tête, que la terre tremblait sous leurs pieds. La consternation était à son comble; on ne voyait que larmes, on n'entendait que gémissemens et cris d'épouvante. Ils passèrent ainsi de longues heures, car la tempête dura jusqu'au matin. Puis, enfin, lorsque arriva le jour, on fut saisi d'horreur; il ne s'était jamais rien présenté à la vue de plus épouvantable que la scène de désolation qui régnait au dehors. Sur la terre et sur les eaux, ce n'était que spectacle de destruction et de dévastation. Des arbres déracinés, des maisons détruites, des églises renversées confondaient leurs ruines que la force et la violence de la trombe avaient fait rouler au loin. La rade était couverte des débris de vaisseaux étrangers ou français qui s'étaient fracassés les uns contre les autres.

Dans ce grand désastre, les arts et la philanthropie avaient également à gémir. Et si les premiers avaient à déplorer la chute d'une partie de la belle aiguille en pierres du clocher St-Michel, abattue jusqu'à l'assise, et celle de l'un des Piliers de Tutelle, fragment d'un ancien temple romain, consacré aux dieux tutélaires, il était apparent pour la seconde que l'ouragan, intelligent dans sa mission de détruire, avait voulu frapper au cœur l'humanité en ôtant à la misère, à la maladie et à la vieillesse son seul et dernier refuge; dans cette nuit de deuil, la charpente entière de l'hôpital Saint-André s'était écroulée.

Lorsque l'on put, sans danger, s'approcher des décombres dont était jonché le sol du clocher, on aperçut çà et là les lambeaux dispersés d'un corps humain; entr'autres, était une tête séparée de son tronc, mais non mutilée. Quelques vieillards crurent, en l'examinant, reconnaître les traits de Huguet Bauducheau; mais ce visage accusait une telle souffrance que, n'osant prendre la responsabilité d'une affirmation authentique, ils gardèrent pour eux seuls leurs doutes. Enfin, quand on s'occupa du soin d'ensevelir le reste de ce corps, on découvrit que les différentes parties en étaient couvertes d'un rude cilice.

La génération contemporaine et celle qui la suivit passèrent long-temps silencieuses au pied de la tour sans oser fixer leurs regards sur les ruines de son sommet; cependant, un siècle écoulé sans apparition du fantôme, diminua de beaucoup son crédit; la grande terreur qu'il inspirait naguère changea d'objet. Puis cette très-véridique histoire devint le patrimoine des conteuses de veillées; l'ayant puisée à cette source, c'est presque une restitution que je fais en vous la racontant.

ACHILLE G.



Digitized by Google



BATAILLE DE MURET.

A présent que le rideau est levé et que les obscurités du moyen-âge se sont majestueusement déployées au plein jour, c'est un spectacle à éterniser nos admirations, que de contempler tout ce qu'il y avait de magnanime dans ce poëme dont Charlemagne écrivit le premier mot, et Louis XI le dernier. Epoque terrible et grande que côtoyaient incessamment, l'un avec sa parole, l'autre avec son épée, le Pape et l'Empereur; puis, entre *ces deux moitiés de Dieu* partaient en expéditions les chevaliers et les docteurs, les pontifes et les princes, se précipitant tous ensemble dans les luttes des conciles ou dans la mêlée des combats. Ne maudissons pas le temps où nous sommes nés, enfans du dix-neuvième siècle, ne les maudissons pas pour tout ce qu'ils renferment de petits intérêts et de grands égoïsmes; mais détournons les yeux quelquefois, et laissons-nous aller à regretter un peu ce que nous avons laissé derrière nous, de religion et de science, de dévoûment et de valeur. Un jour viendra peut-être où un poète se lèvera, qui prendra de ses deux mains toutes les choses du moyen-âge pour en bâtir une cathédrale de poésie, moins haute que la Bible, mais plus grande qu'Homère. Rome avec sa thiare, l'Allemagne avec son globe impérial, la France avec son diadême, surgiront devant son génie tour à tour, et sous le sceptre d'or de ces royautés, sa langue se déliera merveilleusement.

Que dira-t-il, quand, sur le seuil du onzième siècle, il verra s'ouvrir devant lui la sainte mission des Croisades, cette marche triomphale de l'occident contre l'orient, ces longues caravanes de batailles, précédées par la croix et fermées par le glaive, pieuses et lointaines expéditions où le roi de France descendait de son trône pour aller mourir sur la cendre. Car ce fut une des belles aptitudes du moyen-âge religieux que cette assimilation guerrière de tous les élémens qui surnageaient çà et là sur cette sociabilité confuse, toujours dispersée par ses divers tiraillemens, toujours rebelle à l'orthodoxie qui la voulait concentrer. A ce propos, un homme admirable par son génie, et déplorable par ses inconséquences, M. de Châteaubriand a qualifié d'abominable la croisade contre les Albigeois. Placé au point de vue de la nationalité, il n'a vu que les entêtemens et les exagérations d'une guerre civile dans cette répression formidable du Midi de la France au profit de l'orthodoxie et de la civilisation du Nord. M. de Châteaubriand n'a sans doute pas compté que cette nature vivace et glissante du Midi eût toujours échappé, n'eussent été les sanglantes terreurs de saint Dominique, et la massue herculéenne de Simon duc de Montfort. Certes, au milieu de ses tortures et de ses bûchers, l'inquisition semblait tenir son mandat d'un tout autre commettant que l'Evangile. Il y avait dans l'allure de ses ministres, moins de l'apôtre que du bourreau; mais songeons aussi que, pendant toute la durée du moyen-âge, la religion n'était ni ne pouvait être une simple spéculation facile à tous les arbitraires, sans consistance et sans unité. La religion alors était une loi; or, toute loi implique des mandemens, et tout mandement une sanction pénale; si alors l'inquisition n'eût été qu'une caverneuse police anonyme dans ses proscriptions, laissant son lâche poignard à la merci du délateur, pense-t-on qu'elle eût dominé si impérieusement tant de peuples, et fait répondre à son appel d'aussi nobles et valeureux guerriers.

C'est en son nom que combattait Simon de Montfort, cette vivante tradition des temps héroïques, superbe et farouche soldat, mi-parti de lion et de vautour, heurtant les citadelles à les renverser, avec son gantelet de fer; sombre au milieu des plaisirs, souriant parmi les épées et les hâches d'armes, frénétique et orageux, quand le sang allait couler; pieux d'ailleurs, et murmurant aux pieds des autels de touchantes et naïves prières. « *O bon Seigneur*, disait-il, quand il allait combattre, *bénin Jésus, qui m'as élu, bien qu'indigne à tes guerres, je prends à ce jour mes armes dessus ton autel, afin que faisant ta guerre, je reçoive aussi les armes de ta main.* » Toujours entouré de savans abbés et d'illustres évêques, on l'eût cru au milieu d'un concile quand il était à la tête

de son armée. C'étaient Manacés, évêque d'Orléans, Guillaume, évêque d'Auxerre, puis ceux de Toulouse, d'Uzès, de Béziers, de Lodève, de Nîmes, d'Agde et de Comminges. Lorsque, ensemble, ils marchaient, c'étaient dans tout le Languedoc des orgies de sang, des bûchers de tous les jours; et, par intervalles, le sac de Béziers, la destruction de Lavaur, l'incendie de Minerve : toutes choses insuffisantes; car le 12 septembre 1213, Simon de Monfort vint ranger en bataille devant Muret les Allemands, les chevaliers et les hommes d'armes qui suivaient, depuis quatre ans, sa fortune militaire. Humbles dans le succès qu'ils n'attribuaient qu'à lui seul, sans hésitation dans le danger, car ils savaient qu'à l'ombre de leur chef, le péril tournait toujours au triomphe, ces braves avaient affaire à rude partie cette fois. Au secours du comte de Toulouse, Raymond VI



RAYMOND VI.

était accouru Pierre III, roi d'Aragon, tout chaud encore de la victoire de *Naves-de-Tolosa* où deux cent mille maures furent massacrés par Alphonse, roi de Castille, et par lui. C'était un guerrier élégant, tout plein d'enjolivures dans sa manière de combattre, et qui rêvait toujours, après les batailles comme après les tournois, de voluptueux embrassemens, de délirantes étreintes; jeune et beau, alliant la douce faconde du ménestrel aux élans chevaleresques d'un page émancipé d'hier, il n'allait pas, comme Montfort, prendre ses armes sur l'autel : il lui fallait congédier par un baiser courtois la main qui les lui présentait. Quand il venait se réfugier des combats dans les fêtes, c'était un parfum de poésie dans toute sa cour; les troubadours y venaient en foule, et il en était un lui-même; les dames aragonnaises le savaient bien.

La nuit de son arrivée auprès de Raymond, il l'avait passée amoureusement, comme toujours il faisait la veille de ses batailles; même, s'il faut en croire les indiscrétions de son fils, Jacques Ier, il avait oublié dans les bras de sa maîtresse qu'il faudrait, au réveil, revêtir une lourde armure, prendre en main une forte hâche d'armes, et que c'était une rude transition de passer subitement des langueurs du plaisir aux agitations du combat.

Cependant, à peine la fanfare du matin vint-elle à retentir, qu'intrépide et fier, il se leva et se fit annoncer dans la tente du comte Raymond. Le noble comte avait veillé toute cette nuit-là. Il était depuis long-temps fatigué d'avoir toujours affaire à cet éternel Montfort qui sans cesse était là, avec ses grands coups d'épée et son inconciliable haine. Vieillard triste et persécuté, Raymond n'eût pas mieux souhaité que de s'entendre; il eût voulu éclaircir, par des négociations, les embarras si compliqués de cette guerre : portant à la fois sur sa tête appesentie les anathèmes du pape, les haines de Philippe-Auguste, les persécutions du clergé; au milieu de tout cela, faible et indécis, n'ayant que de loin en loin des réminiscences de sa valeur d'autrefois, c'était un guerrier démantelé, pour ainsi dire, et dont chacun se disputait les ruines. Cette fois, cependant, il espérait en finir avec Montfort; la journée de Muret apparaissait dans ses espérances et dans ses calculs comme un duel décisif, une bataille de bon aloi entre le duc et lui. Son armée était incontestablement supérieure pour le nombre, il avait de l'infanterie et Montfort n'en avait pas. Simon avait à ses côtés Verle d'Encontre, gouverneur de Castelsarrasin, et Bouchard de Marly. Avec le comte de Toulouse, marchaient le brave Bernard Roger, fils du comte de Foix, Trencavel vicomte de Béziers, le comte de Comminges et tant d'autres. Son plan d'ailleurs était sage et d'une belle simplicité; il voulait, en se retranchant dans une position négative, laisser à l'ennemi toute l'activité du combat, pour qu'il s'épuisât lui-même par l'exagération et l'inutilité de ses propres efforts; plan de prudence et de temporisation qui ne pouvait guère convenir à l'allure inquiète de Pierre III.

Aussi quand il entra, faisant résonner son armure, imprimant à ses éperons ce retentissement si flatteur à l'oreille du guerrier, et qu'il se fut arrêté devant le vieux Raymond, toisant, du haut de sa royauté, les seigneurs qui entouraient le comte, celui-ci eut un moment de terreur et il pâlit, tremblant d'annoncer au turbulent roi d'Aragon le plan timide et froid qu'il avait résolu; « Dieu vous garde, noble comte! Dieu vous garde messeigneurs, s'écria le roi d'une voix sonore : eh! bien, c'est aujourd'hui que nous montons à l'assaut de ce Simon qu'on dit si gigantesque du haut des tours et châteaux qu'il vous a enlevés et que nous allons lui faire regorger, si Dieu nous aide, comme il doit? »

« Sire, lui répondit Raymond en hésitant, j'ai besoin de votre avis : Voici notre plan de bataille, il méritera, j'espère votre confirmation. Vous savez que notre infanterie, quoique nombreuse, est inhabile et mal disciplinée : il faut nous garder de la mettre aux prises avec la grosse cavalerie de Montfort que je connais, et cela malheureusement. Formons à la hâte avec nos charriots, nos bagages et des levées de terre un camp retranché qui refoulera, impuissantes, stériles, et de plus en plus affaiblies, les attaques de l'ennemi. Pour nous, couverts par l'impunité de notre position, nous serons meurtriers et terribles pour Montfort, qui, ne pouvant nous entamer, dépourvu d'ailleurs de forces

Digitized by Google

suffisantes, sera contraint de se renfermer dans Muret, où, faute de vivres, tout indomptable qu'il est, il ne restera pas long-temps indompté. »

Ces mots à peine prononcés, Pierro d'Aragon se lèva en sursaut. « Noble comte, je ne suis pas venu de si loin à votre secours pour disposer des bagages et dormir derrière un retranchement. C'est une trop bonne chose qu'une bataille à grands coups d'épées quand les chevaux s'emportent, et qu'on voit de près son ennemi front contre front, poitrine contre poitrine : c'est ainsi que nous étions à Naves-de-Tolosa, et, par le ciel! ce fut une belle journée. Certes, si malgré la défense du Saint-Père, passant sur le corps de ses légats, je suis venu avec mes mille chevaliers d'Aragon ou de Castille, et mes quinze cents chevaux et mes quarante mille fantassins; si les comtes de Foix et de Comminges sont accourus sur mes traces, si Toulouse m'a envoyé ses milices et Montauban son contingent, ce n'est pas sans doute pour m'aider à croiser les bras? Non, non, noble comte! une bonne et sanglante bataille, une mêlée si confuse que nous nous trouvions indifféremment sous les bannières de Montfort, et Montfort sous les nôtres; puis, après la victoire, nous déciderons quel était le meilleur parti à prendre, ou de l'impétuosité ou de la prudence; n'est-il pas vrai, messeigneurs?

Se précipitant dans la résolution du roi, tout le conseil battit des mains; et, redoublant d'anthousiasme, Pierre s'écria : « Nous sommes vainqueurs! votre unanimité, messeigneurs, est une révélation du ciel. Allons! allons! qu'on fasse sortir ma cavalerie de ses retranchemens, laissons l'infanterie à la garde du camp, et marchons sur Montfort. Toi, Raymond Roger, à la tête de la cavalerie catalane! Vous, comte de Toulouse, vous commanderez l'arrière-garde! A moi le corps de bataille! Puis, s'adressant à un simple chevalier, qui l'écoutait debout auprès de lui, il lui ordonna l'échange de son armure de chevalier contre son armure royale; et comme il dénouait son casque surmonté de sa couronne d'Aragon : « à genoux, dit-il au chevalier, tiens, voici ma couronne. Si je tombe dans le combat, rapporte-la moi aussitôt; il convient qu'un roi rende son dernier soupir, la main sur son diadème; si je survis, au contraire, ne t'inquiète de rien : je saurai bien la reprendre. »



RAYMOND VII.

Incontinent les ordres sont donnés, une agitation pour ainsi dire convulsive anime toute l'armée; Pierre, à cheval, se mit à parcourir les rangs jetant çà et là quelques mots enflammés, quelques électriques paroles, et, à mesure qu'il passait, on voyait les chevaux piétiner, les piques en mouvement, et les épées hautes et flamboyantes.

Il n'y avait dans les rangs ennemis, ni cette fougue, ni cette jactance; leur attitude était grave : on sentait l'impassible austérité de l'église, dans la résignation et la retenue des soldats; tout armés qu'ils étaient, immobiles sur leurs chevaux et rangés en bataille, on les eût pris pour des religieux dans leurs stalles à la chapelle du couvent. Revêtu d'une armure noire avec une croix blanche sur l'épaule, Montfort s'entretenait à voix basse avec quelques prélats, et de jeunes pages élevaient un autel, à l'ombre d'un grand arbre, avec des boucliers amoncelés. Bientôt, tout le camp s'ébranla, chaque escadron fut circulairement disposé, et l'évêque de Toulouse, couvert de ses insignes pontificaux, s'avança pour célébrer, sur l'autel militaire, le sacrifice du Dieu des armées. Puis, ayant imposé à l'adoration des guerriers une pieuse relique, il promit à ceux qui tomberaient dans la mêlée, les gloires du martyre, et les bénédictions de l'église à ceux qui survivraient. Quand il eut fini, Montfort fit appeler par un hérault les chevaliers Alain de Roussy et Florent de Ville; et deux jeunes gens sortirent de la colonne de Verle d'Encontre, et vinrent s'agenouiller devant le duc.

Dans ces temps de dévoûment et de fidélité, quand deux ames se rencontraient, d'une sympathie profonde, embaumées toutes les deux des mêmes vertus, éblouissantes des mêmes prestiges, il n'était pas rare de les voir s'identifier dans un engrainement tellement étroit, dans une si complète fusion, qu'une seule pensée les vivifiait ensemble l'une et l'autre, anéantissant, au profit de la communauté simple de l'amitié, les personnalités de l'égoïsme. Or, les deux chevaliers Alain de Roussy et Florent de Ville en étaient là : nés dans le même manoir, grandis dans les mêmes exercices, ils avaient ensemble goûté les douces sécurités de l'enfance, et s'étaient précipités plus tard dans les mêmes dangers. Combattant toujours côté à côté, les désordres de la mêlée ne les séparaient jamais, et c'était dans le plan de bataille du duc de Montfort, d'utiliser ce jour-là, pour le bien commun, les avantages de ce procédé.

« Chevaliers, leur dit-il, c'est parce que vous êtes pieux et braves, que je vous ai appelés auprès de moi; la religion et la gloire de nos armes exigent de vous aujourd'hui une bravoure héroïque, un merveilleux dévoûment; vous connaissez Pierre III, l'insolent aragonnais, qui a méprisé le pape et qui vient, comme Héliodore, insulter le Seigneur dans son temple. Tant que durera le combat, il faut que d'un œil ardent vous le distinguiez à travers les boucliers et les piques, que

Digitized by Google

votre implacable épée poursuive dans tous les détours ses mouvememens, si effrénés, si rapides qu'ils soient. Quand vous l'aurez atteint, frappez, frappez encore; il ne suffit pas d'un seul coup pour renverser ce cèdre orgueilleux; allez, nouveaux Judas Machabée, faites comme je dis, et triomphez: dussiez-vous rester ensevelis sous votre triomphe. »

Après s'être inclinés devant le duc, les deux chevaliers s'embrassèrent étroitement, aux yeux de toute l'armée, et regagnèrent le front de la colonne où commandait Verle d'Encontre.

Soudain, sur un signe de Montfort, un évêque poussa la fameuse acclamation : *Dieu le veut;* et ce cri s'en alla grandissant dans toute l'armée, volant d'escadron en escadron, éparpillé sur toutes les bouches, exaltant toutes les têtes, faisant retentir d'un seul choc toutes les armures, donnant à chaque épée un éclair. Ce fut alors un emportement universel, une course, à bride abattue, sur Muret; et Montfort et son armée en eurent bientôt franchi la porte occidentale. Le rusé général fuyait; le lion devenait renard. Le roi d'Aragon qui allait s'élancer, qui couvait depuis une heure sous son regard brûlant cette armée tant détestée, ne put que se taire, immobile dans une fixe contemplation, quand il l'eut vue s'évanouir comme un vol d'hirondelles. Puis aussitôt, sans chercher à découvrir le sens de cette manœuvre, inconsidérément traitant de lâcheté une sage et profonde tactique :

« Aragon et Castille ! s'écria-t-il, quels sont ces hommes-ci? les lions s'enfuient avec des pieds de gazelle : certes nous ne les suivrons pas; c'est bien le moins qu'on abandonne aux lâches l'impunité de la fuite. Allons, mes braves Catalans, pas de victoire pour aujourd'hui; une autre fois, si nous avons affaire à Simon de Montfort, nous n'aurons besoin ni de nos casques, ni de nos cuirasses, ni de nos brassards; nous laisserons aussi nos épées, et nous viendrons avec des bâtons et des frondes. »

Toute l'armée était dans la stupeur; ces guerriers, qu'on venait de voir si impatiens et si radieux, étaient mornes maintenant, comme après une défaite, et, sans les murmures sourds qu'ils laissaient échapper par intervalles, on eût dit des légions de statues dans le silence d'un musée. Au milieu de ces étonnemens, un grand bruit se fait entendre; « Dieu le veut ! Dieu le veut, » s'écriait-on à la droite de l'armée : et les hâches résonnèrent sur les boucliers parmi des flots de poussière : épouvantable confusion d'où sortaient les hennissemens aigus des chevaux et les plaintes des mourans. C'était Montfort qui, à peine entré dans Muret, en était soudain ressorti par la porte orientale, et, après un long détour parcouru avec l'impétuosité d'un torrent, venait de faire irruption sur le flanc de l'armée. Son avant-garde commandée par Verle d'Encontre et par Bouchard de Marly, sans tenir compte des murs d'airain qui se relevaient devant eux à mesure qu'ils les renversaient, frappant à droite et à gauche, sans autre tactique que le plus grand carnage possible, multipliaient la mort à chaque geste, et se précipitaient, avides de pénétrer dans le centre des Catalans.

Le roi d'Aragon ne perdit plus de temps à s'étonner: tout ce que la valeur peut enfanter de miracles, il le fit; la vapeur du sang l'enivrait et lui fesait pousser des hurlemens d'une joie féroce; sans désigner ses victimes, il frappait, et chacun de ses coups jetait un cadavre nouveau à ses pieds. Protégé par la simplicité de son armure, il fut quelque temps sans être spécialement recherché, et la mission d'Alain Roussy et de Florent de Ville était sans danger pour lui. Les deux chevaliers qui, dans le désordre de toutes les armures, tâchaient de découvrir l'armure du roi, préoccupés d'ailleurs par les coups à porter et à recevoir, poursuivirent longtemps en vain leurs héroïques démarches. Enfin, dans un massif d'armes de toutes sortes, parmi des casques de chevaliers, ils en virent apparaître un plus brillant, plus superbement empanaché que tous les autres; et l'ayant observé avec une attention minutieuse, ils reconnurent qu'il était surmonté d'une couronne, et que c'était la couronne d'Aragon.

Aussitôt, comme deux flèches lancées par la même main, en un clin d'œil ils traversent, avec une vitesse égale, tous les encombremens : culbuttés par les chevaux, embarrassés par les cadavres, allant toujours; néanmoins, ils se rencontrèrent à portée du glaive, face à face, avec le chevalier aux armes du roi. S'attendant à une résistance terrible, ils recueillent tout ce qu'ils peuvent d'audace et de vigueur, et ils se précipitent par un choc commun contre le chevalier. Celui-ci, étourdi et stupéfait de la spontanéité de cette double attaque, frappe d'un bras amolli et chancelle sur ses étriers. « *Ce n'est pas là le roi*, s'écrie Alain de Roussy ; *le roi est meilleur chevalier.* » *Non*, *vraiment*, répondit Pierre, quo cet éloge flatteur avait subitement dépouillé de son incognito; *non, vraiment ce n'est pas lui, mais le voilà devant vous*; incontinent, il se redresse, comme debout sur son cheval, prosterne dans la poussière l'un des chevaliers de la suite de Roussy, et, d'un seul bond, il se rejette dans la mêlée. C'était pour lui un trop grand festin que cette bataille sanglante, pour qu'il voulût compter parmi les convives repus. Il est vrai de dire cependant qu'il n'y avait guère que les morts de rassasiés.

Cela est toujours ainsi dans les combats où la cavalerie seule est engagée : hommes et chevaux s'inspirent une mutuelle frénésie; il vient un moment d'un si aveugle pêle-mêle, que les chefs disparaissent avec leurs ordres, et, alors, c'est un délire et une divagation dans toutes les têtes et dans tous les bras à ne plus distinguer un compagnon d'armes avec un ennemi.

Toujours bondissant, le roi d'Aragon se trouva bientôt au milieu de la cavalerie catalane que Verle d'Encontre et Bouchard de Marly avaient déja entamée, et que Bernard-Roger défendait contr'eux. Sa présence ranima la fureur des combattans; le carnage renaissait sous le vol de cet ange exterminateur : toutefois, malgré son impétueuse agilité, Alain et Florent, implacables à le poursuivre, l'atteignirent au moment où son cheval, blessé à mort, venait de l'entraîner dans sa chute. Pierre les ayant aperçus, craignit de paraître désarçonné à leurs yeux; après avoir renversé, d'un grand coup dans la poitrine, un chevalier aragonais, qui était auprès de lui, il sauta sur son cheval, et les menaçant de son épée et de son regard, il les défia d'approcher. Aussitôt il fut investi par les hommes d'armes de la suite des deux chevaliers. Il en tua bien encore quelques-uns; mais que pouvait-il? En proie à cinquante glaives, ignoré des

Digitized by Google

siens sous son armure vulgaire, il vint rouler sanglant aux pieds de Roussy et de son compagnon.

Cette nouvelle, subitement répandue, suscita d'universelles acclamations parmi les croisés, et fit tomber les bras aux Aragonnais de consternation et de découragement. Le duc de Montfort, qui se tenait aux aguets, à la tête de la réserve, accourut pour rajeûnir le combat : il chargea précipitamment et mit au comble le désordre parmi les cavaliers d'Aragon. Cependant, l'infanterie, qui jusques-là avait été oisive, à peu près, courut sur Muret. L'assaut nonchalamment donné, fut bientôt repoussé par les croisez qui remplissaient la place. L'infanterie Toulousaine tint bon un instant encore, jusqu'à ce que la mort du roi d'Aragon fut pleinement confirmée. Mais une fois la vérité connue, elle courut en désordre vers la rivière, où, pour protéger sa fuite, on avait rassemblé un très grand nombre de bateaux. Alors Simon dirigea contr'elle sa cavalerie, qui massacra ou noya tout ce qu'elle put trouver de fuyards.

Ainsi il ne restait plus au vieux comte de Toulouse que la responsabilité d'un grand nom, dont tous les jours son ennemi effaçait le prestige. Vaincu à Muret, il avait beau promener douloureusement les yeux autour de lui, il n'avait pas un seul ami qui pût lui fournir cent lances au besoin. Déja tout cicatrisé des anathêmes fulminés contre lui par la cour de Rome, il n'entrevoyait pour l'avenir que des humiliations nouvelles et peut-être même des expiations. Aussi, on dit qu'en apprenant la mort du roi, son ami, il se meurtrit le front de désespoir avec son gantelet de fer, et qu'il arracha, l'un après l'autre, pour les fouler aux pieds, tous les fleurons de sa couronne de comte.

Eug. Baichère.

Toulouse 1834.



Digitized by Google

FLAYOSC, MOUSTIERS ET VARRAGES.

Var et Basses-Alpes.

Le souper n'était point encore servi, et pour l'attendre plus patiemment, chacun d'entre nous et selon ses caprices, arpentait la salle à manger de la vieille auberge où nous étions descendus.

— « Merci, monsieur, me dit en se relevant un maigre et petit homme d'une soixantaine d'années, au visage labouré par la petite vérole, à l'œil vif et tant soit peu louche, qui venait de glisser sur le plancher, et à qui je venais de donner la main : merci de votre obligeance, jeune homme.... mais maudit soit Flayosc.... et béni soit-il aussi ! »

Voyant que je le regardais avec un peu d'étonnement, et comme cherchant à comprendre le sens de ses dernières paroles, il me prit par le bras et ajouta avec un gros rire :

— « Il est à présumer que vous ne cherchez pas la raison qui m'a porté à vous remercier de l'aide que vous venez de me donner. Je pense que vous ne seriez pas fâché de connaître le motif de mon exclamation, non que je croie qu'elle vaille, ou que vous y attachiez quelque importance.

» Pourtant, comme il faut tuer le temps, et que la diligence de notre hôte promet de nous en laisser encore une raisonnable portion, je vais vous dire, si vous ne vous y opposez pas, pourquoi j'ai accolé bénit et maudit, deux mots si peu souvent ensemble : — Voici ce que c'est :

» Flayosc est un village à une lieue et quelques minutes de Draguignan. Anciennement il portait le titre de baronie et fut érigé en marquisat en 1678. Le duc de la Vallette s'en rendit maître en 1589. Le climat est tempéré; l'air y occasione souvent des fluxions. Les herbes potagères et les fruits y sont excellens, les eaux pures et saines. La phthisie et l'hydropisie y sont fort ordinaires. Les armes du lieu sont un *F* surmonté d'un gril renversé. Enfin, ce qui vous intéresse un peu plus, c'est que les habitans y sont laborieux, et se maintiennent dans la simplicité de leurs ancêtres; c'est-à-dire qu'ils sont tous ou presque tous cordonniers !

» Dans chaque famille, le père fait des souliers ; la mère concourt à leur confection de toutes ses forces et de tous ses moyens; le fils aîné fait encore des souliers; les filles en bordent; le cadet ne fait, n'oserait, ne songerait pas à faire autre chose, et il n'est pas jusqu'au plus petit mioche de la maison qui ne se familiarise avec le tire-pied, et ne s'essaye à percer avec l'alène, à passer et à tirer bravement le ligneul. L'enfance suce le cuir avec le lait; on lui en fait des joujoux, des hochets, des bretelles, des casquettes. On lui fait prendre des bains dans le baquet où trempe le cuir; on panse ses bobos avec de la poix, et on l'initie à la manipulation de l'un et de l'autre, en même temps qu'on lui donne les premiers principes de lecture et d'écriture (1).

» Dans le pays, il n'est point d'industrie aussi respectée que celle-là. Elle est, comme je vous l'ai déja dit, presque générale et très productive. Elle se transmet religieusement de père en fils, et on ne compte pas, ou fort peu d'exemples de défection. La richesse d'une famille se compte par le nombre de souliers préparés et par la quantité de cuir en magasin. Vous voyez autant de souliers dans les rues que de plantes dans un jardin de botanique; ils sont comme les gascons, ils viennent partout, ils poussent partout : souliers à la boutique, souliers à la cuisine, souliers à la chambre, sur la commode, derrière le miroir, sur la cheminée, entre les soucoupes; souliers sur le lit, sous le lit, souliers à la cave pour rétablir l'équilibre d'un tonneau; souliers au grenier pour les dépouiller de leur odeur. On en fourre partout, vous dis-je, on vous en offre partout; c'est un calumet de paix dans beaucoup d'occasions, et une puissante recommandation dans beaucoup d'autres.

» Dans je ne me rappelle plus quelle pièce de théâtre, un pauvre diable, à qui l'on a fait subir un excès de clystérisation, (passez-moi le terme) demande à ceux qui l'approchent long-temps après : « Est-ce que je ne sens pas le lavement ? » On ne comprend bien et mieux cette question qu'en sortant de Flayosc. Vous croyez être poursuivi par des douzaines de souliers de toutes formes et dimensions. Vous trouvez aux personnes que vous rencontrez sur la route, la figure d'une soulier à simple, à double, à triple semelle, à rebords, etc., et l'impression est si forte que vous parvenez à vous persuader que les arbres, les pierres, les ponts et même les ruisseaux ont quelque ressemblance avec des souliers; que la voûte du ciel en a toute la tournure. Vous vous dites que sans aucun doute vous devez puer le soulier, et, tout tremblant, vous vous surprenez à vous tâter par tout le corps, pour vous assurer qu'il n'est pas devenu lui-même une représentation exacte de la chaussure humaine.

» Vous trouverez, monsieur, beaucoup moins d'exagération dans mes paroles, quand vous viendrez à réfléchir quelle immense influence de fascination peut exercer sur nous la vue continuelle de certains objets, la fréquentation incessante de certaines personnes,

(1) Flayosc est véritablement cité comme un village où l'industrie que l'on signale est presque générale ; mais l'on se doute qu'il doit y avoir quelques exceptions, et l'on s'apercevra que le narrateur, malgré ses protestations du contraire, charge le portrait des Flayoscens, et méprise trop Moustiers, le tout pour le plus grand avantage de Varrages.

Digitized by Google

l'habitude de certains gestes, de certaines actions ou paroles. L'histoire nous en offre maints exemples que je n'ai point présens à la mémoire. J'ai oublié de vous dire qu'au jour de l'an ou d'autres solennités, on est dans l habitude de se festoyer en s'envoyant des souliers dont le travail fait tout le mérite. Les parrains donnent des souliers à leurs filleuls, les marraines, des escarpins à leurs filleules. Oncles, tantes suivent le même exemple, et les parens les moins proches, les amis ne dérogeraient pas à l'habitude de faire un échange patriarchal de morceaux de maroquin rouge ou vert, ou mieux encore d'une paire de semelles dites à *l'épreuve*. Le comble, le *nec plus ultrà* de l'élégance, c'est de faire présent d'une carnassière en peau de veau, doublée de serge verte, et historiée avec de la peau d'agneau garnie de sa laine. Le maire, quelquefois le premier chef de la fabrique de la paroisse, plus rarement le propriétaire de la plus belle maison du village, peuvent seuls se permettre un pareil luxe. En 1825 on a pourtant vu cela pendant deux années consécutives; mais cet évènement ne fait point règle.

» De cet amour, je dirai de cette parenté, de cette affinité que l'on a pour et avec le cuir, de ce culte qu'on lui a rendu de tous temps, il en est résulté, pour le bien des acheteurs et pour l'avantage des vendeurs, une grande connaissance de ses qualités et de ses défauts, et une habileté précieuse dans son emploi : aussi les souliers que les Flayoscens conçoivent, qu'ils exécutent d'inspiration, ont quelque chose d'admirable. Ils sont recherchés par les géomètres du cadastre, par les piqueurs des ponts-et-chaussées, par les gardes-champêtres, par les cantonniers et par les chasseurs, depuis Antibes jusqu'à Cannes, de Cannes jusqu'à la Napoule, de la Napoule à Agaï, d'Agaï à Fréjus, de Fréjus à Saint-Laurent du Var, et de ce dernier pays à Nice.

» Les souliers de Flayosc sont aussi connus que le sobriquet de M. Thiers. Les foires du Var et même des Bouches-du-Rhône regorgent de contrefaçons infâmes. On vous les donne pour originaires de Flayosc, mais ne vous y fiez pas ! les clous à marteau sont mal alignés et arrasés; ils cassent comme des lames trempées au bleu; le cuir se fendille au soleil comme de la terre glaise; l'oing frais l'étire au lieu de l'assouplir; la pluie le rend sonore comme une botte de bois; la gelée le fait grimacer, et la rosée le moisit aussi vîte qu'un pot de confiture mal cuite. Par contraire, le soulier de Flayosc, le véritable soulier de Flayosc.... »

A ces mots il m'attira vers une lampe, leva le pied et me montra la plus formidable chaussure que j'aie jamais vu... Un véritable chemin de fer! Puis il se mit à me faire une énumération de bonnes qualités dont je ferai grâce au lecteur. Je reprendrai sa narration au moment où il me dit :

— « Mais revenons à ma chûte et à mes exclamations. J'ai l'honneur d'être percepteur de Tavernes et de ses dépendances; c'est vous dire que je suis marcheur d'abord par état, ce qui signifie par nécessité et ensuite par goût. Mon costume doit vous annoncer que je ne cherche point à vous en imposer, et tous vos doutes, si vous en aviez, doivent être levés depuis que je vous ai montré mon arsenal pédestre. — Quand, malgré la pluie, la neige et les rochers, mes pieds sont secs et sans blessures, je sens la reconnaissance me monter au visage; ne soyez pas étonné que je le témoigne par : *Béni soit Flayosc !* car j'ai été, et je m'en glorifie, chaussé dans ce paradis. — Malheureusement, le bien s'oublie vîte ; quand je glisse, quand je tombe, par exemple, comme je viens de le faire, il n'y a qu'un instant, alors la colère m'aveugle.... Pardonnez-moi d'éprouver un peu de soulagement en criant : *Maudit soit Flayosc !*

» Ainsi est l'homme, monsieur, il voudrait tout en bien, et il devient d'autant plus exigeant qu'il a moins sujet de l'être. La perfection est un ornement trop onéreux pour chercher à l'acquérir pour lui, et c'est pour cela qu'il l'exige dans ses semblables et dans les choses : vingt bonnes qualités ne sauraient à ses yeux en compenser une mauvaise. Cela est fâcheux, mais c'est le défaut de l'humanité entière, et comme je suis un membre de cette grande personnification de l'espèce, ne soyez pas étonné que je sois marqué au front, comme les brebis sur le dos, de ce signe qui ferait dire au sage (s'il existait réellement) : Misère et pitié ! ! — Seulement je vous prierai de ne pas oublier que j'ai maudit et puis béni, c'est-à-dire que j'ai mis le bien à côté du mal, l'antidote à côté du poison, la rétractation en opposition à l'injure, vertu que ne pratiquent pas beaucoup de mes semblables, et pour lequel mérite je vous prie de m'accorder votre estime et une place à vos côtés. »

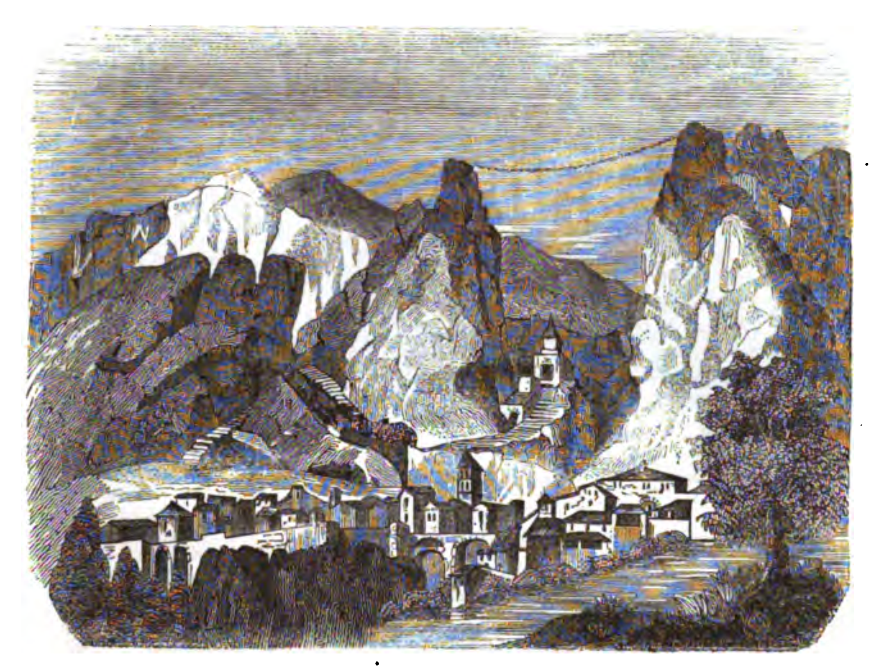
Cela dit avec une volubilité extraordinaire et avec tant soit peu de pédantisme, le percepteur des contributions indirectes me montra du doigt la table qui venait d'être servie, et nous nous hâtames de prendre place à côté l'un de l'autre.

Nous étions cinq à table, et soit timidité, soit discrétion de circonstance, soit que l'opération de la manducation parût trop sérieuse pour la faire aller de pair avec la conversation, personne n'avait encore ouvert la bouche... du moins pour parler; lorsqu'au dessert un jeune homme à la figure de commis-voyageur, au langage prétentieux et aux phrases semi-littéraires, s'avisa de prendre une assiette entre l'index et le pouce, et de nous faire remarquer la ténuité et la pureté des filets qui couraient le long de ses bords, ainsi que la fraîcheur des peintures qui l'ornaient.

Il la tourna et retourna en amateur, nous la présenta et nous fit lire sur son poinçonnage : *Fouque à Moustiers*.

A cette occasion, il nous parla longuement du fabricant, de sa fabrique, et du pays dans lequel elle était située; de la chaîne qui joint le sommet de deux rochers séparés par un ravin; des nombreux miracles faits et à faire par la Notre-Dame de la chapelle bâtie au dessous; de l'église qui datait du temps des *Romains*. Il nous apprit que beaucoup d'étrangers de distinction allaient visiter Moustiers à cause de tous ces avantages, et nous donna les plus grands détails sur les notabilités du pays. Il soutint que le fabricant, pour qui il professait une juste admiration, avait par son habileté écrasé le commerce de Varrages ; qu'il remplissait les fonctions de juge-de-paix à la satisfaction de tout le canton. Il anathématisa ceux qui avaient osé s'introduire chez lui pour le voler. Si ma mémoire ne me fait pas défaut, je crois pouvoir dire qu'il fut question d'un

Digitized by Google



VUE DE MOUSTIERS.

fils élevé à Toulouse, qui donnait les plus belles espérances, savant en chimie et qui, de concert avec le riche M. Clapier, avait fondé une superbe fabrique à Brue.

Il termina par l'apologie du vernis dont on faisait usage. Selon lui, la peinture, le vernis, la bonne qualité de la terre et la supériorité de la fabrication trompaient l'œil au point de rapprocher la fayence de Moustiers de la plus belle porcelaine; très souvent il fallait la casser pour s'assurer de l'identité. En résumé son discours, qui dura deux heures, tendit à nous prouver que le site de Moutiers était une merveille, et ses produits quelque chose de merveilleux.

Quand il eut fini de parler, le monsieur aux souliers de Flayosc me demanda brusquement si je ne sortirais pas après le souper, et que, dans ce cas, il serait charmé que je voulusse lui accorder la faveur d'être mon compagnon de promenade. J'accédai volontiers à sa proposition, et, quand nous fûmes sur une place déserte d'êtres humains, et plantée d'arbres, il se plaça devant moi.

— « Connaissez-vous, me dit-il, celui qui vient de parler ?

— » Ma foi... nullement.

— » Je ne craindrai pas de me tromper, en disant que c'est un impudentissime préconiseur des beautés et des produits d'un pays, au détriment de ceux des autres. Avez-vous jamais vu Moustiers ?

— » J'en ai beaucoup entendu parler.

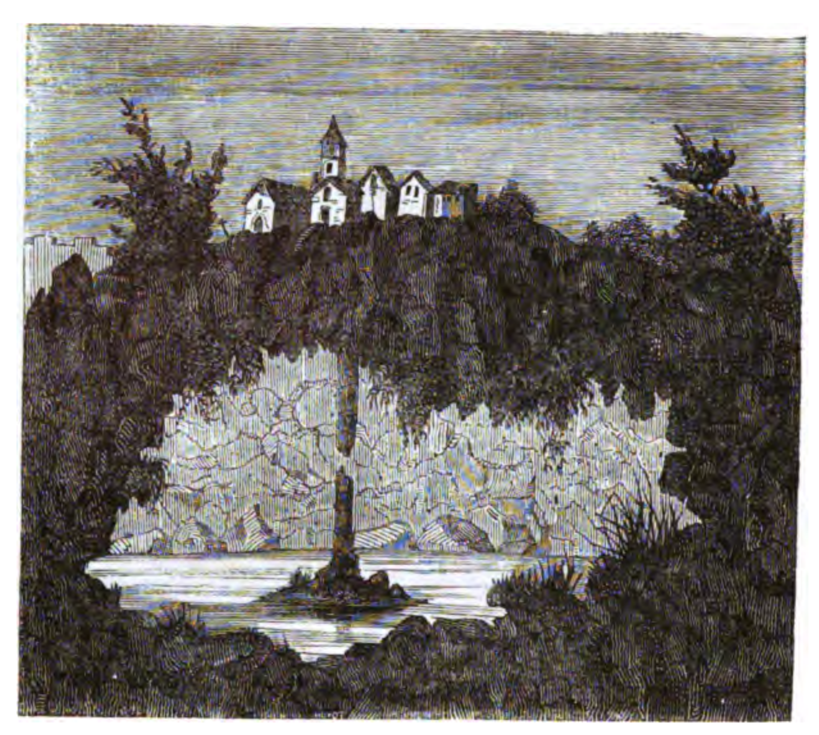
— » La même chose vous est-elle arrivée pour Varrages ?

— » Mais... je ne crois pas.

— » C'est bien cela ! arrogance et célébrité pour l'un, humilité et dédain pour l'autre ! Ecoutez, mon sang bouillait tantôt d'indignation, mais je me suis tû, parce que je n'étais en présence que d'êtres stupides, sauf une exception (je m'inclinai) ils ne m'auraient pas compris, et je ne crains pas la même chose avec vous (je m'inclinai une seconde fois). Je ne veux point vous flatter... l'attention avec laquelle vous avez examiné la vieille cheminée de l'auberge, m'a fait surprendre, dans vos yeux, des goûts d'artiste: en conséquence, je crois vous faire plaisir en vous parlant du village dont on n'a dit le nom que pour le couvrir de mépris et d'opprobre.

» La renommée industrielle de Moustiers et de Varrages est représentée par deux noms également investis de fonctions publiques. M. Fouque, vous l'avez déja appris, est juge-de-paix de Moustiers; la famille Niel, je vais vous l'apprendre, donna un maire à Varrages. Les droits à la curiosité des amateurs sont: pour le premier pays, une chaîne; pour le second, une grotte que je ne vous décrirai pas, parce que toutes les grottes se ressemblent, et que vous ne devez pas être sans en avoir vu. Les hommes ont forgé et suspendu la chaîne, c'est la nature qui a élaboré et façonné la grotte. Est-ce l'ouvrage des hommes, qui de tous les temps ont fait tant de choses étonnantes et si vite imi-

Digitized by Google



VUE DE VARRAGES.

tées, qui a le plus de droit à notre admiration, ou bien celui d'une main invisible qui, depuis la création du monde, est demeuré inimitable? Je laisse ceci à votre sage méditation.

» Les environs de Moustiers sont arides, nus, rocailleux, rougeâtres ou grisâtres; froids en hiver, brûlans en été, dépourvus presque dans toutes les saisons d'une maison qui mérite le nom décent d'auberge; et pourtant les visiteurs accourent en foule (car le préconiseur a dit vrai en cela!) La renommée a embouché sa trompette si souvent prostituée, et aujourd'hui il n'est pas un de nos recueils pittoresques, depuis le *Musée des Familles* jusqu'à l'*Almanach du peuple*, qui ne possède une notice plus ou moins vraie sur la chaîne miraculeuse, et une représentation plus ou moins exacte de la manière dont elle est agencée dans le rocher et soutenue dans les airs.

» Varrages est inconnu pour le plus grand nombre et indifférent pour les autres, malgré son climat tempéré, son terrain parsemé de riante végétation, et une hôtellerie où, moyennant *argentum vel aurum* (Il sourit et grandit de deux pouces en prononçant ces trois mots), on obtient beaucoup mieux qu'on n'oserait l'espérer. Sa situation est pittoresque, car la manière dont sont placées les maisons est une exception dans les annales de la prudence humaine, et le lieu où elles sont bâties, un immense rideau vertical, où les secousses et le travail d'un âge passé se trouvent gravés en caractères d'autant plus saisissans, qu'à certaines époques ils disparaissent pour faire place à d'autres plus saillans encore.

» Parlons donc un peu de l'humble *Varrages* dont personne n'a encore dit mot, et laissons Moustiers, puisqu'on en a déja tant parlé. Si vous alliez à sa recherche, vous le trouveriez entre Bézaudum, (Castrum Bezaudini) Tavernes et Barjols (Barjolium) lieu cher à Robert d'Anjou, comte de Provence, et où il passa son enfance. (Je le regardai, il avait la figure du pédantisme personnifié.)

» Le vaisseau intérieur de l'église de Varrages ressemble beaucoup à celui de la basilique de Saint-Maximin, et passe pour en être une copie sur de plus petites dimensions. Une maison qui lui est voisine, est gothiquement construite et ornementée; quant aux autres, elles n'offrent rien d'ancien ni de particulier dans leur architecture : aussi n'est-ce point là-dessus que je veux attirer votre attention, mais bien sur la configuration extérieure du village, et sur son assiette, qui devrait donner le vertige à ses habitans.

» Que l'on se figure une immense muraille en tuf, bosselée et bossuée de toutes parts, tailladée, arrondie, brisée, percée comme une filière, tourmentée dans ses détails et s'arrondissant en dôme à sa partie supérieure. Puis, au-dessus de ce toit extraordinaire, les

Digitized by Google

maisons, les jardins, les fabriques même se pressent, s'alignent, s'étayent, s'avancent, se disputent le plus petit pouce de terrain, et subsistent tant que la fragile roche sur laquelle elles ont pris racine conserve la force de les soutenir, c'est-à-dire jusqu'à ce que, fatiguée du poids qu'on lui a imposé, elle commence à céder; jusqu'à ce que les nerfs qui la retiennent et l'identifient à la masse totale, se déboîtent peu à peu, se brisent les uns après les autres, et qu'enfin elle vienne à choir avec son fardeau.

» Et pensez-vous que de pareilles catastrophes, malheureusement trop peu rares, épouvantent les habitans et les engagent à reculer les limites de leurs habitations? Mon Dieu, non! Ils ont pour se rassurer l'habitude, l'avarice ou l'amour de la propriété. Je ne me prononcerai pas. Quand un pareil évènement se prépare, celui qui y est le plus intéressé descend dans la vallée pour apprécier d'en bas l'imminence du danger d'en haut. Quand il remonte, les curieux descendent. *Lui* va s'occuper du déménagement, comme l'on s'occupe d'un Saint-Michel à terme, tandis que *eux* calculent sur leurs doigts, la probabilité d'un ou de deux jours de plus, ou de moins, dans la chûte du bloc qui, comme un désespéré, résiste encore, et pend comme un énorme dessous de chaire. Ils discutent si les maisons voisines seront entraînées, et acquièrent l'assurance que monsieur ou maître tel n'éprouvera aucun dégât dans son jardin ou sur la toiture du moulin qu'il possède au dessous. — Le propriétaire exproprié pour cause de nécessité particulière, fait sortir sa femme et ses enfans et sort son linge immédiatement après. Les meubles ont leur tour, les boiseries, les fenêtres viennent ensuite; s'il en a le temps, il dégarnit la maison condamnée de ses tuiles, et tire morceau par morceau tous les matériaux qui ont servi à la bâtisse. — On a vu des quartiers de rochers, ainsi débarrassés de ce qui les faisait chanceler, se soutenir encore très long-temps, et recevoir des élémens de jardinage qui ont prospéré par la suite. »

Mon narrateur s'arrêta et s'essuya le front, car il l'avait inondé de sueur. Puis il poussa un profond soupir et continua :

« En face de pareils spectacles on ne peut s'empêcher d'en demander la cause à la tradition écrite; et quand elle demeure muette, on essaie d'asseoir quelques conjectures à l'aide de l'aspect des lieux, et en fouillant dans les souvenirs des vieillards de la contrée. C'est ce que j'ai fait pour Varrages. Mon noble et feu ami M. Dagnel qui y était né, et qui de son vivant était un poléographe aussi habile que modeste, parcourant monastères et châteaux pour satisfaire son goût, m'a souvent raconté ce que je vais avoir l'honneur de vous dire, si toutefois l'ennui ne vous a pas encore gagné. (Je crus devoir lui donner l'assurance du contraire). Autour d'un tertre appelé, à cause de sa conformation, *ungulla caballi* (1), s'élevait, du côté du nord, une haute montagne contre laquelle venaient se briser les vents froids, se perdre les orages d'hiver et s'évanouir les foudres de la tempête. De la droite et de la gauche de cette montagne descendaient deux autres montagnes un peu moins hautes, puis une multitude de collines diminuant progressivement de hauteur, et courant suivant une ligne elliptique pour voluter autour de ce tertre.

» Au figuré, on aurait pu dire toute une famille se donnant la main pour entourer et défendre une tombe respectée, et chacun de ses membres occupant une place plus ou moins dangereuse selon son âge et ses forces. Au physique, c'était un gigantesque entonnoir s'inclinant vers le soleil, en apparence pour lui rendre hommage, mais, en réalité, comme tant de courtisans, pour en retirer une plus grande quantité d'avantages.

» Providentiellement abritée contre les intempéries de l'air, la petite vallée qui se trouvait dans ce cirque montagneux, devint d'une prodigieuse fécondité, et le village qui en fut la conséquence immédiate, reçut des villages voisins, et à cause de sa position, le nom de *Barragé*, c'est-à-dire, en langage du pays, lieu entouré de barrières, de *barrages*, dont, plus tard, par corruption, on a fait *Varrages*.

» Alors, les habitans, véritables Arcadiens provençaux, passaient des jours filés d'or et de soie, lorsqu'un beau jour, puisque c'était par le plus beau temps du monde, la terre commença à trembler et à s'ébouler en différens endroits; des arbres disparurent sans laisser aucune trace de leur existence; les maisons se penchèrent, changèrent presque de position, ou s'affaissèrent d'une manière sensible. Beaucoup de familles se trouvèrent incomplètes au repas du soir qui resta intact, et quand, le lendemain, après une nuit de terreur et d'angoisse, on s'apprêtait à faire des recherches ou à fuir, le village s'abîma en entier.

» Et il ne pouvait tôt ou tard en être autrement, car le paisible village était placé sur un terrain rempli de cavités, perforé et mangé nuit et jour comme une pierre tendre exposée à l'action d'un air marin. Il reposait sur une immense voûte irrégulière, minée sans cesse par des éboulemens intérieurs, et par les eaux d'un lac auquel elle servait de couvercle. Les habitans l'ignoraient; mais, à certaines époques de l'année, un bruit souterrain se faisait entendre, pareil au mugissement des vannes d'une écluse. La terre reprenait alors, sans pluie, une humidité miraculeuse, et quand on était sur la place de l'église, on ressentait ce que l'on éprouve quand on s'arrête sur un pont de planches jeté entre deux précipices dans les entrailles desquels bouillonne, saute et se précipite un torrent gonflé par les eaux de la montagne.

» Et chose singulière! admirable effet de la confiance que donne une habitude non encore effarouchée! Malgré ces indices de quelque danger caché, les Varragens ne tremblaient pas; mais, bien au contraire, ils voyaient arriver cette époque avec plaisir, car leurs jardins se renouvellaient, leurs prés reverdissaient et rejetaient une végétation immense.

» Depuis trop long-temps l'immense charpente rocailleuse durait, et elle avait contre elle trop et de trop puissans élémens de destruction, pour qu'elle continuât

(1) Corne de pied de cheval. La physionomie de Varrages décrite ainsi qu'il suit, justifierait assez cette qualification. Les montagnes s'abaissant graduellement et se développant comme les limites d'un cirque, figureraient assez exactement le dessous du pied d'un cheval, tandis que l'espace renfermé entre les bords intérieurs du fer serait représenté par la campagne de Varrages.


Digitized by Google

à rester debout. Un jour donc, comme je vous l'ai déjà dit, elle s'abîma et avec elle tout ce qui se trouvait au-dessus. Or, quand elle se fut abîmée, que le village eut disparu, et que le bruit pareil à un tonnerre du jugement dernier, l'eût annoncé aux pays voisins, on regarda pendant long-temps sa place comme un lieu maudit, et si la curiosité porta quelques hommes moins superstitieux à s'approcher du théâtre du bouleversement qui venait de s'opérer, ce ne fut que de loin, des hauteurs voisines et avec un mouvement de défiance.

» Et en effet, rien ne devait être horrible à voir comme ce tronceau de plateau détaché du plateau principal, violemment incliné, enfoncé dans le lit du lac, et s'y enfonçant tous les jours davantage sous son propre poids. Quand il eut disparu tout à fait, la façade de ce qui était resté debout apparut avec ses millions de cavernes et ses stalagmites gigantesques. La terre délayée par les eaux du ciel glissa de partout où elle trouva une pente; les flasques se comblèrent, le nouveau sol s'arrondit, se nivella, et des arbres, dont la semence fut apportée par les vents, ne tardèrent pas à en être les premiers habitans. Il y avait peut-être bien encore quelques parties un peu hideuses d'irrégularité; mais les autres étaient si verdoyantes, si propres à la culture, l'eau d'une source qui vint à jaillir, et que l'on appelle maintenant la *Foux*, était si abondante et si limpide, qu'il n'y a pas de quoi s'étonner qu'on ait osé y bâtir de nouveau.

» Voilà ce que je tiens de feu mon ami Dagnel, qui ne m'a pas laissé ignorer qu'il s'appuyait sur des chroniques tronquées, sans dates, peut-être sans authenticité, et où les fées et *matagouns* avaient une bonne part. Toutefois il m'a fait observer que la physionomie physique du lieu actuel ne donne aucun démenti à la narration, mais vient au contraire l'appuyer. Et en effet, quand on entre dans la grotte qui s'enfonce dans le cœur de Varrages, aujourd'hui d'un accès facile et d'une siccité remarquable; que l'on pénètre dans ses hautes salles; que l'on examine ses nombreuses ramifitions obstruées ou bouchées en partie, que l'on a le courage des évadés de *Doullens*, celui de ramper dans de tortueux boyaux, il n'est pas difficile de se faire une idée de ce que pouvait être Varrages primitif. Le lac comblé par l'énorme masse qui s'engloutit dans son sein, a naturellement disparu; mais ses eaux refoulées vers leur source, ont monté de niveau, et ont donné naissance à la précieuse fontaine que nous avons déjà nommée la *Foux*.

» J'ajouterai qu'une source d'eau salée avoisine le village; que le terrain abonde en oolythes et en ichthyolites; que quelques pans de murs debout sur la cime du côteau au S.-E. du village, près d'une chapelle dédiée à Sainte-Foi (1), sont regardés comme les restes d'un couvent de Templiers; qu'à quelques pas de la grotte que nous avons osé mettre en parallèle avec la chaîne de Moustiers, on voit une tour et une espèce de retranchement qui servit, dit-on, de retraite aux Varragens pendant les guerres de religion : ce fort communiquait par la grotte à une chapelle de Saint-Jean, aujourd'hui transformée en fabrique de poterie, et appartenant autrefois à la commanderie de Riez.

» Mais je crois que la nuit est avancée; nous pouvons nous diriger vers nos chambres. Je vous remercie de votre complaisance à m'écouter, et pendant le peu de temps que nous avons encore à passer ensemble, je vous dirai que pendant la *terreur*, l'obscurité et l'isolement de Varrages, firent refluer dans son sein une jeunesse que l'on n'osait confier ailleurs. La sûreté du lieu et l'habilité de M. Guignes, justifièrent tellement cette préférence, que le nombre des élèves de son pensionnat atteignit un chiffre si étonnant, que, de nos jours, il est des colléges royaux qui ne pourraient en offrir un équivalent. — Hélas!... tout est bien changé aujourd'hui!.. M. Guignes... il a été mon professeur!.. (Il ôta son chapeau avec respect) est si vieux, s'il n'est déjà mort, qu'il a oublié sa prospérité passée, et qu'il méconnaît ceux qu'il instruisit jadis. Le pensionnat, après avoir donné par intervalles les quelques lueurs d'une chose qui va s'éteindre, a disparu complètement. *Sic transit gloria mundi!* Mais voici votre chambre, je crois; la mienne est un peu plus haut. Adieu, monsieur; bonne nuit. »

J'avais déjà commencé à me déshabiller, lorsque ma porte s'entrouvrit doucement, et la figure de M. P..... m'apparut si sérieuse qu'elle formait le plus grand contraste avec celle qu'il avait prise en mes faisant la charge de Flayosc.

» Monsieur, me dit-il, si vous écrivez, si vous avez foi à la religion des impressions de l'enfance, et que vous ayez égard à la prière d'un vieillard, vous donnerez un souvenir à Varrages... Je vous le recommande... qui sait si quelque jour vous n'aurez pas à faire une prière semblable? »

Dans cette démarche, en apparence si indifférente, je compris tant de sensibilité remémorative, tant de respect pour les événemens d'une jeunesse que l'on regrette toujours, et tant d'amour pour les lieux où ils s'étaient passés, que mon enthousiasme, déjà un peu éveillé par son récit, fermenta à son tour et promit de faire explosion. Mais hélas!..... (J'ai honte de le dire) il fut écrasé par la fatigue du jour et par un invincible besoin de sommeil, et quand, le lendemain, en m'éveillent, je jetai les yeux sur le calepin que j'avais saisi avec tant d'empressement pendant la nuit... O homme sans cœur! Je ne lus que ces mots que je livre à la publicité pour ma punition temporelle :

Ne méprisez jamais celui dont les habits sont grossiers et le bâton ferré : ce qu'il a à vous dire peut ne pas avoir été pris à la même boutique. Petites causes, grands effets. Un atôme de feu dévore un champ de paille. Un cheveu devient cable derrière une lunette. Un petit méchant enfant devient brave et grand homme par la suite. Ange pour un G de moins perd sa signification céleste. Deux lettres ajoutées au nom d'un goujat l'anoblissent. Une minute de fièvre déshonore une Sainte Vierge. — Pourquoi Flayosc à propos d'un soulier, et Moustiers et Varrages à propos d'une assiette?

Il y a six ans de cela. Aujourd'hui je solde ma dette avec arrérages et intérêts; car je n'ai pas oublié que : mieux vaut tard que jamais.

LEVÉNS,
Ancien élève de l'école d'arts et métiers de Châlons-sur-Marne.

(1) Improprement appelé Saint-Pothin, car nos plus anciennes cartes, où il soit fait mention de Varrages, portent le nom de Sainte-Foi. — Congrégation dite de la Sainte-Foi.


Digitized by Google

NOTRE-DAME-DE-GRACE OU DU BOUT-DU-PONT.

LÉGENDE VILLENEUVAISE.

On porte, avec respect, dans le temple voisin
Ce don mystérieux empreint d'un sceau divin :
Le jour suivant on vient, on s'approche... ô surprise!
On cherche la Madone... elle a quitté l'église !
On la retrouve, enfin, debout, au même lieu
Où s'est manifesté le miracle de Dieu !!

C'était, dit la tradition populaire, par une belle et tiède journée du mois de septembre de l'an 1289; trois bateaux de transport, venant du Quercy, descendaient rapidement la rivière du Lot, favorisés par les eaux, qui se trouvaient alors plus hautes que de coutume, grossies qu'elles étaient par quelques orages d'été.

Couchés, sur des barriques, aux rayons bienfaisans d'un soleil qui leur promettait une heureuse et tranquille navigation, les mariniers s'abandonnaient au courant, chantant, les uns, quelques joyeuses chansons *patoises*; les autres, devisant ensemble du magnifique *pont* de Villeneuve, qui venait d'être achevé, et dont les *trois* (1) *tours* se dressaient, à leurs yeux, superbes et majestueuses, lorsque tout à coup, arrivés non loin d'un énorme rocher qui s'élevait à la place même où s'élève aujourd'hui *la chapelle de Notre-Dame de Grace*, les trois bateaux s'arrêtèrent, immobiles et inébranlables, comme s'ils eussent été retenus par une puissance magique et surnaturelle.

— Aussitôt, pour sortir de ce mauvais pas, tout l'équipage se mit à faire force de rames; vains efforts ! à peine les matelots y touchaient-ils, qu'elles se brisaient dans leurs mains et qu'ils sentaient se glisser, dans tous leurs membres, une lassitude et un abattement dont ils ne pouvaient se rendre compte. Frappés d'un tel prodige, ils se regardaient avec surprise, se demandant, les uns aux autres, s'ils n'étaient pas le jouet de quelque maléfice, lorsque les marins des deux autres bateaux, lassés enfin d'attendre, après les avoir accablés de plaisanteries et de quolibets, se décidèrent à monter à leur bord pour leur aider à franchir ce *maudit* passage.

— Trente hommes au moins, tous robustes et tous pleins de bonne volonté, c'était plus qu'il n'en fallait pour dégager le bateau !... mais que pouvait la *force* de trente hommes contre *celle* qui avait dit : *Ils ne passeront pas !* Cette fois, comme la première, les rames volèrent en éclats et le bateau ne bougea point !...

(1) Le pont de Villeneuve, construit en 1289, par l'ordre du roi d'Angleterre, Edouard Ier, était surmonté de *trois tours*, dont une à chaque extrémité et la troisième au milieu.

— Quelques bateliers, plus pieux que leurs camarades, proposaient d'implorer l'assistance de la Très-Sainte Vierge, leur auguste patrone, quand le maître du premier bateau, homme violent et emporté, s'élançant au gouvernail, s'écria, avec des juremens effroyables, qu'il passerait en dépit de l'enfer et du ciel même. Le châtiment dû à son impiété ne se fit pas attendre : Un éclair sillonna tout à coup l'espace et foudroya le blasphémateur à l'instant même où sa main s'emparait de la barre.

— Plus de doute ! c'est le ciel qui s'oppose à leur passage; c'est donc à lui qu'il faut avoir recours... Le patron du deuxième bateau le comprit; il se mit à genoux, ordonna à l'équipage d'en faire autant; puis, se signant dévotement, il se jeta à la rivière, plongea, et revint bientôt après, annonçant aux matelots inquiets et tremblans, qu'il avait vu, sous l'eau, entre deux rochers, comme une *espèce de statue, tenant un petit enfant dans ses bras.....*

— Quelle était cette statue ! Il n'avait pas eu le temps de l'examiner, ébloui qu'il avait été par les rayons lumineux qui formaient comme une auréole de flamme autour de sa tête et de celle de l'enfant : quant au bateau, il n'avait rien vu qui pût le retenir; aussi les marins se réunirent-ils de nouveau à l'œuvre, mais toujours immobile et inébranlable, le bateau ne fit pas le moindre mouvement : on eût dit que sa quille était clouée sur les flots.

— « Par la bonne Sainte Vierge, notre benoîte patrone, dit un vieux marin, qui jouissait parmi les siens d'une grande réputation de sainteté, il y a quelque chose là-dessous et j'irai moi-même chercher cette statue... Priez Dieu et la Sainte Vierge qu'ils me soient en aide !!... » A ces mots, on le vit disparaître sous l'eau, et, quelques secondes après, il reparut, portant entre ses bras une petite statue de pierre grise et grossièrement sculptée... C'était l'image de la Sainte Vierge !!!...

— A peine cette image miraculeuse eut-elle été déposée dans le bateau, qu'il reprit aussitôt sa course rapide, aux chants joyeux des matelots, dont les cantiques sacrés s'élevaient vers le ciel, louant et bénissant celle

Digitized by Google

qui a voulu être appelée la *Blanche Etoile de la mer*; mais cette course ne fut pas longue. Lorsque les bateaux furent arrivés en face du couvent des *Filles de Notre-Dame* (1), ils s'arrêtèrent de nouveau, et les cloches du monastère se mirent à sonner d'elles-mêmes.

A ce nouveau prodige, les pieux mariniers, saisis de crainte, ne savaient comment interpréter ce nouvel avertissement, quand le vieux matelot, qui avait plongé sous l'eau pour aller chercher la statue, se prit à dire que madame la Vierge voulait être déposée dans l'église du couvent, et que les cloches qu'on venait d'entendre sonnaient ainsi pour saluer et fêter sa bienvenue. Ils amarrèrent donc leurs bateaux, descendirent sur la rive et là, après avoir, pieds nus et mains jointes, adoré dévotement la statue, ils la transportèrent au couvent, ainsi que le corps du patron impie qui avait été frappé de la foudre du ciel, pour que le chapelain lui donnât la sépulture en terre sainte.

— Ce fut une grande et bien douce joie dans tout le couvent : — Heureuses de la haute faveur que la Vierge leur octroyait de prendre leur maison pour asyle, les bonnes sœurs délibéraient déja pour lui choisir une place dans leur église, lorsque, le miracle s'étant répandu tout-à-coup par la ville, le curé de Sainte-Catherine, accompagné du curé de Saint-Etienne (2), vint réclamer l'image merveilleuse, alléguant qu'elle avait été trouvée sur le domaine de sa paroisse.

Les bonnes religieuses cédèrent, non sans peine et sans regrets, aux désirs de leur vénérable pasteur, et la Vierge fut transférée, en grande pompe et cérémonie, à la nouvelle demeure que le pieux curé avait fait préparer et décorer pour la recevoir. On était alors au 7 de septembre, veille de la *Nativité de la Vierge*. Le lendemain, au matin, quand la foule pieuse, attirée et par la solennité de la fête et par la curiosité, accoururent pour déposer ses vœux et ses hommages aux pieds de la statue... O surprise! elle ne trouva plus que la place où le curé l'avait déposée! La Vierge était retournée sur son rocher! Trois fois on la rapporta dans la même chapelle, et trois fois elle disparut sans que personne pût savoir par où ni comment.

Figurez-vous alors la peine et la douleur du pauvre curé de Sainte-Catherine; la malédiction de Dieu avait donc frappé son église, puisque la Vierge sainte refusait d'y résider?... Dans son désespoir, il résolut d'implorer les lumières de l'Esprit-Saint : à cet effet, il célébra une messe solennelle, à laquelle assistèrent tous les ecclésiastiques et les religieux des divers ordres de la cité et des environs; ensuite, dans un chapitre assemblé tout exprès, il fut décidé et arrêté que la Vierge, voulant être honorée dans le *lieu même* où elle avait été recueillie par les mariniers du Quercy, une quête serait faite dans les deux paroisses de *Villeneuve en Agenais* pour lui bâtir une *chapelle*.

Pendant qu'on la construisait, ajoute la tradition, un certain bourgeois, d'un caractère difficile et demeurant alors dans une maison qui se trouvait en face de la chapelle, ayant juré et maugréé contre la bonne Notre-Dame, dont le pieux édifice allait désormais cacher à ses regards la vue du magnifique côteau de *Pujols* (1), la Vierge le frappa immédiatement de cécité, et ce ne fut qu'après force oraisons et maintes neuvaines qu'il obtint enfin de cette *mère de miséricorde* le bonheur de revoir la lumière.

Depuis ce temps debout, la petite chapelle,
Toujours ouverte aux pas du pèlerin fidèle,
Reçoit sa prière et ses vœux;
La mère, en pleurs, y vient redemander sa fille,
L'épouse son époux, l'orphelin sa famille,
L'aveugle la clarté des cieux...

Il ne faut pas croire pourtant que le divin monument n'ait eu rien à souffrir des outrages du temps ou des hommes, et que la miraculeuse statue soit demeurée toujours immuable à sa place; vendue au profit de la *nation*, à l'époque de 93, la sainte chapelle se trouva tout-à-coup changée en *corps-de-garde*, et le *ça-ira* retentit dans la chaste et pieuse enceinte consacrée à la Vierge d'innocence et d'amour, qui fut obligée de s'exiler de son temple pour se dérober à la fureur des révolutionnaires.

Déja même on parlait d'abattre le divin sanctuaire et d'en vendre les débris, lorsque de pieuses dames l'achetèrent, dans l'espoir de la rendre plus tard à sa véritable maîtresse. Enfin, le calme a succédé aux orages; la Vierge miraculeuse est rentrée en possession de sa demeure; espérons que de nouvelles profanations ne viendront plus l'en arracher!

Telle est la légende de Notre-Dame-de-Grâce ou du Bout-du-Pont (Nostro-Damo-de-Gaou, ou du Cap-del-Pount); telle est l'origine que la tradition populaire donne à la *petite et modeste chapelle* que l'on voit encore aujourd'hui à la tête du pont de *Villeneuve-sur-Lot*; origine que nous nous sommes empressé de recueillir, avant que le temps en ait emporté le souvenir sur ses ailes, ou que la mort ait glacé la langue conteuse du bon vieillard qui nous l'a redite pour la transmettre à ses concitoyens, et pour en éterniser la miraculeuse histoire.

Th. Wains-des-Fontaines.

D'Alençon (Orne).

(1) Le couvent des Filles de Notre-Dame est occupé maintenant par la gendarmerie, la sous-préfecture, les tribunaux et la prison.

(2) Villeneuve n'a que deux paroisses, dont l'une, Sainte-Catherine, sur la rive droite du Lot, et l'autre, Saint-Etienne, sur la rive gauche.

(1) Le côteau de Pujols est un des plus jolis points-de-vue des alentours de Villeneuve.

Digitized by Google

LA MONTAGNE DE LA SARRASINE.

L'an de l'hégire 99, les provinces de la Gaule gothique furent inondées de Sarrasins, que l'amour du pillage, encore plus que l'enthousiasme religieux, poussait à de nouvelles conquêtes. Le peuple des campagnes, serfs et colons, fuyait aux villes pour chercher un asile; les hommes puissans se retiraient dans leurs châteaux, avec les gens de guerre qui étaient à leur solde. Jamais les enfans du prophète n'avaient franchi les monts des Pyrénées avec plus d'ardeur, jamais en plus grand nombre : Zama, leur général, avait promis de les établir dans des contrées fertiles, où ils trouveraient le paradis de Mahomet; et la valeur des Maures avait toute la fougue des instincts grossiers qu'il leur promettait de satisfaire. Comme les eaux d'un torrent qui déborde s'épanchent au hasard loin de son lit, les innombrables bataillons de ce peuple armé inondaient les plaines de la Septimanie et de l'Aquitaine. Partout où leur soif du butin pouvait être satisfaite, ils y étaient naturellement poussés par l'esprit de la religion qui les animait : Eudes, duc de Toulouse, quoique privé du secours qu'aurait dû lui porter Charles-Martel, son rival, concentrait ses forces sur sa ville capitale, et se préparait à la victoire plutôt qu'à la guerre.

Sa prudence parut être de la crainte, surtout aux yeux d'un ennemi qui ne pouvait compter ses forces; il en était fier, au lieu de se trouver inquiet d'avoir tant de peine à les diriger, et le désordre était dans son armée, qui partageait la confiance aveugle de son général. Les lieutenans de Zama ne se préoccupaient nullement du succès de leurs armes, tant ils le croyaient assuré; chacun d'eux était jaloux de saisir les fruits de la victoire avant que d'avoir engagé le combat. On commençait à peine à battre les murailles de Toulouse, qu'ils faisaient déja des excursions dans les grandes plaines voisines dont ils étaient jaloux de prendre possession. Les uns descendaient vers les rives du Tarn, dans les lieux où devaient s'élever plus tard Montauban, qui n'était alors qu'un obscur monastère; les autres s'étendaient à l'orient dans les champs Albigeois; ceux-ci remontaient vers les sources de la Garonne; ceux-là suivaient son cours vers Bordeaux; partout enfin le croissant flottait sur cette terre déja foulée par les Visigoths et les Francs; mais de même que dans une inondation les parties basses du sol sont seules couvertes, tandis que les points élevés restent inaccessibles aux grandes eaux, ainsi les villes et les châteaux-forts établis sur le sommet des montagnes, échappaient aux bandes infidèles qui ravageaient dans les plaines les villages et leurs moissons.

Ceux des chefs Musulmans qui n'avaient pu trouver un poste autour des murs de Toulouse, couraient le pays en attendant, et chacun d'eux choisissait une forteresse, un couvent, un château pour en faire le siége. Les premiers arrivés sous les remparts de l'ancienne capitale des Visigoths, avaient formé la ligne de circonvallation, et devaient recueillir la plus belle part du pillage; les autres, pour réparer les malheurs du retard, choisissaient dans ses riches campagnes la proie qui tentait le plus leur cupidité. Mais si le courage des Sarrasins était impétueux, si leur avidité se montrait implacable, la valeur des Chrétiens n'était pas moins ferme, leur constance moins obstinée; dans chaque maison fortifiée, dans chaque couvent, on se défendait jusqu'à la dernière extrémité, et ceux qui combattaient dans leur pays pour leur famille, leur liberté, leur Dieu! étaient des hommes forts, dont on ne pouvait triompher que par l'extermination.

Les habitans de Montesquieu de Volvestre se distinguèrent en ce temps par une défense héroïque. Leur valeur, dont les témoignages sont enfouis dans des chroniques ignorées, mérite de recevoir un éclatant hommage. Cette ville, aujourd'hui considérable par son commerce et le nombre de ses habitans, n'était alors qu'une simple forteresse de structure romaine : elle avait dû servir de station aux postes avancés que les Romains avaient échelonnés sur toute la ligne des Pyrénées. Au premier bruit de l'invasion sarrasine, les habitans du voisinage s'y étaient renfermés avec leurs troupeaux; ils étaient résolus à périr avant que de se rendre, et le spectacle des cruautés que les Sarrasins mettaient devant leurs yeux redoublaient encore leur énergie : le désespoir venait en aide au courage. Là commandait le comte Euric, goth d'origine : sa famille s'était maintenue dans les terres et châteaux qu'elle occupait dans ces contrées alors un peu sauvages, et l'invasion des Francs ne l'avait pas dépossédée. Euric avait une sœur, qu'il élevait comme son enfant, parce qu'elle était de beaucoup plus jeune que lui; son autorité, son âge et les soins assidus dont il l'avait entourée, inspiraient au jeune comte pour sa sœur un sentiment qui avait quelque chose de la gravité d'un père, et à la fois de l'amour fraternel : Isabelle, de son côté, chérissait Euric avec le respect d'une fille et le dévouement d'une sœur.

Tous deux, renfermés avec leurs plus dévoués serviteurs, leurs serfs et leurs soldats les plus fidèles, dans le château de Volvestre, observaient avec horreur du haut des murs les ravages que faisaient les Sarrasins dans les champs qu'ils parcouraient ensemble. Isabelle voyait brûler les cabanes où elle allait secourir de pauvres serfs malades qui ne pouvaient travailler; plus loin, c'était l'oratoire dont elle avait orné l'autel, que les infidèles allaient renverser : sur tous les points de l'horizon, où son œil s'arrêtait si souvent pour considérer les clochers aigus des églises et les hautes tours du couvent, des colonnes de fumée s'élevaient noires et lugubres comme des fantômes; la jeune fille alors tombait à genoux, et, levant au ciel ses yeux mouillés de larmes et ses mains innocentes, elle priait Dieu pour son frère et pour son pays.

Son frère, immobile à ses côtés, frémissait de rage

Digitized by Google

en voyant la désolation sur ses vastes domaines. Il était pâle et muet; quelquefois il prenait avec transport son épée, comme dans l'impatience de se mesurer avec l'ennemi; puis il retombait dans l'abattement lorsqu'il comparait le petit nombre d'hommes qui l'entouraient à la multitude dont les flots venaient battre ses remparts. Souvent il tournait vers sa sœur des regards pleins d'une tristesse profonde, et l'on pouvait aisément se convaincre alors qu'une pensée fatale le possédait. Il déplorait la beauté d'Isabelle, dont il était si fier autrefois; il jetait vers le ciel des regards suppliants, comme pour solliciter son Dieu d'appeler à lui cet ange, et de le soustraire aux mains impures des ennemis.

Ce qui rendait encore plus vive la crainte du comte Euric, c'est que le chef sarrasin qui le tenait assiégé s'était déja fait dans le pays un renom de barbarie et de brutalité qui le lui rendait encore plus terrible. On le nommait Adelkam; sa tente et celles de ses soldats s'élevaient sur les bords de la Rise : on reconnaissait aisément celle de l'émir à l'étendard qui flottait au-dessus, à l'éclat des étoffes dont elle était couverte. Les beaux coursiers du général paissaient en liberté dans une plaine qu'il avait fermée par des palissades, et de vastes écuries s'élevaient au milieu. Souvent, on le voyait lui-même, du haut des tours du château de Montesquieu, s'asseoir sur des tapis dorés, aux bords de la rivière; ses femmes l'entouraient, attentives à lui plaire, et tandis que les parfums de l'Orient brûlaient autour de lui dans des brasiers d'or, des eunuques noirs le servaient. On reconnaissait sans peine Adelkam au respect dont il était entouré, à ses riches habits, et surtout au turban vert qu'il avait le droit de porter comme descendant de Mahomet.

Ce spectacle causait des chagrins profonds, de terribles appréhensions au comte Euric; et quand il s'imaginait que, s'il était forcé dans son château, sa sœur serait esclave d'un infidèle, comme les femmes qu'il voyait du haut de ses tours, des pensées étranges fermentaient dans son cœur. Le malheur qu'il pressentait vint le frapper, l'émir s'empara de sa forteresse.

Ce fut par une nuit obscure qu'Adelkam, profitant des ténèbres et du bruit causé par un violent orage, escalada les murs avec les siens. Un esclave du comte Euric favorisa l'entreprise et trahit son maître. Cet homme, fils des Bagaudes des Pyrénées, et, depuis sa jeunesse, secrètement adonné à l'idolatrie, saisit avec empressement l'occasion de satisfaire la haine que lui avaient inspirée le comte Euric et sa sœur. Euric était son maître, Isabelle croyait à Jésus-Christ, qu'elle servait avec ardeur, et l'esclave n'hésita pas à les livrer aux mains des ennemis. Le prix de la trahison convenu, le jour fixé, on n'attendit que le moment. Tout favorisa la trahison : Euric, fatigué d'une sortie vigoureuse qu'il avait faite pour enlever aux ennemis des bestiaux et des vivres dont il avait besoin pour nourrir ses gens, Euric avait été surpris par le sommeil, après avoir fait sa ronde de nuit; l'esclave, qui l'observait, alluma un flambeau dès qu'il vit son maître endormi, et le posa un instant sur les remparts, pour indiquer à l'émir la place où ses soldats devaient dresser l'échelle. Les Sarrazins attendaient avec impatience ce signal convenu; à peine ils l'eurent vu qu'ils se mirent en marche : l'obscurité, le bruit de l'orage, tout les secondait, et les murailles furent escaladées, par Adelkam et ses plus braves, avant que l'alarme ne fût donnée. L'esclave avait fait au général sarrazin un pompeux éloge de la beauté d'Isabelle, assuré par ce moyen d'entraîner l'infidèle à tenter l'entreprise. L'émir, en effet, céda plus au désir de tenir en son pouvoir une femme céleste, dont la beauté pure devait contraster avec les charmes de ses concubines, qu'à l'amour du butin et de la gloire; dès qu'il se vit avec ses gardes arrivé sur les remparts, et maître de la principale tour, il somma l'esclave de le conduire vers Isabelle. Pendant que ses soldats se répandaient dans la place, les uns pour aller en ouvrir les portes à leurs camarades, les autres pour égorger les sentinelles, Adelkam suivit le traître qui allait lui livrer Isabelle, après lui avoir ouvert l'entrée du château.

En ce moment, la jeune fille, éveillée par l'orage, était allée, tandis que tout reposait auprès d'elle, prier à l'oratoire pour la vie de son frère et pour la délivrance du peuple Chrétien. A peine, à la lueur de la lampe qui brille auprès du sanctuaire, elle apparaissait, immobile dans l'attitude de la prière. Un voile blanc couvrait sa tête; une longue robe, blanche comme son voile, l'enveloppait toute entière et tombait sur ses pieds : on eût dit une sainte apparition. Tandis qu'Isabelle se retirait dans son recueillement, et cherchait dans son ame les plus pures pensées d'amour pour les offrir à Dieu, des clartés éclatantes déchirèrent l'obscurité qui l'entourait, des cris aigus vinrent tout à coup briser le silence; la porte de l'oratoire s'ouvrit avec fracas, et l'émir parut, conduit par l'esclave qui portait un flambeau. Isabelle s'était levée; dans son épouvante, elle s'était renversée sur l'autel. Elle avait compris tout son malheur. Par Mahomet! dit Adelkam, que cette femme est belle! voici ma part du butin.

Il marchait à l'autel pour la saisir, et ses gardes le suivaient pour admirer la jeune captive, quand, par une porte latérale, et poussant des cris de rage, Euric se précipite pour défendre sa sœur. Le comte n'avait pas eu le temps de prendre sa cuirasse : nu tête, l'épée à la main, il se jette devant Isabelle; ni ses efforts héroïques, ni les prières de la jeune fille ne purent les sauver; Euric, accablé sous le nombre, fut chargé de chaînes, et livré à des soldats qui le portèrent sous la tente de l'émir. Isabelle, que Dieu ne secourait point, s'évanouit, et tomba comme morte sur les marches de l'autel : elle avait vu son frère au milieu des Sarrasins armés, et leur général qui levait la main sur elle pour la saisir. Pendant que les vainqueurs pillaient la forteresse, et que les cris des femmes et des enfans s'élevaient dans la nuit avec les flammes, Adelkam ne prenait aucune part au massacre ni au pillage, et sans attendre que les assiégés fussent chassés des postes où quelques-uns se défendaient encore, il emportait dans sa tente sa jeune captive, il éprouvait le besoin d'admirer une beauté si nouvelle pour lui; une émotion secrète lui disait que les faits les plus étranges dans sa destinée allaient s'accomplir par cette captive. Dans sa tente, ses femmes l'attendaient inquiètes d'apprendre le résultat de l'attaque, tremblantes qu'il n'eût été blessé dans le combat. Sans faire

Digitized by Google

attention à la douleur de son absence ni à la joie de son retour, l'émir déposa sur un lit magnifique sa captive qui n'avait pas encore repris ses sens; il fit appeler ses médecins, et leur ordonna de prodiguer tous leurs soins à la jeune chrétienne. Isabelle parut se ranimer; l'émir se réjouit en songeant qu'il pourrait bientôt admirer ses beaux yeux et fixer ses regards; enfin elle revint à elle-même, et considéra long-temps les objets qui l'entouraient avant que de se rendre compte de sa position : les soins des médecins, les respects de l'émir, qui pressait sa main, le silence de ses femmes, rangées autour d'elle et dévorées de jalousie, tout la trompait. Elle se crut long-temps sous le charme d'un rêve; mais les cris d'une voix déchirante vinrent lui révéler l'horreur de sa position : Euric, qu'on avait chargé de chaînes, et renfermé sous la tente d'Adelkam, ne pouvait maîtriser son désespoir en songeant aux dangers qu'allait courir sa sœur : Grand Dieu! s'écriait-il, veille sur Isabelle, préserve-la de toute insulte, fais qu'elle meure, mon Dieu, avant que d'être outragée. La jeune fille entendit ses paroles, elle se leva de dessus le lit où on l'avait couchée, repoussa la main de l'émir, et tendant les mains vers cette voix qui venait de se faire entendre : Rassure-toi, mon frère, s'écria-t-elle, je mourrai digne de toi.

Il y avait dans sa voix une si noble assurance, tant de majesté dans son maintien, et sur son front tant de candeur, que le général sarrazin se prit à l'admirer et commanda que chacun se soumît à ses ordres. Sur un geste qu'il leur fit, ses femmes s'éloignèrent, ses gardes regagnèrent leurs postes; après eux les eunuques disparurent derrière les tapisseries qui cachaient les portes : l'émir resta seul avec Isabelle.

Elle était assise immobile et pâle, les mains jointes et posées sur ses genoux : ses traits, quoique altérés par la douleur, exprimaient le courage que donne la vertu; ses yeux, baissés à terre, ne se levaient que pour invoquer le ciel. Adelkam fut long-temps à la considérer sans lui adresser une parole, sans se rapprocher d'elle : il se trouvait heureux de l'admirer, il voulait lui inspirer de la confiance; après qu'il l'eut long-temps considérée, comme il était pénétré de respect et de bienveillance pour elle, il lui sembla qu'elle devait comprendre l'état de son cœur, et ne voir en lui qu'un protecteur. Il se rapprocha d'elle afin de lui parler; un léger frisson parcourut Isabelle, dont les yeux restèrent baissés, et l'émir comprit avec un déplaisir secret qu'il n'était qu'un maître pour elle. Cependant, les illusions montaient à son front; et, à mesure qu'il considérait Isabelle, il sentait naître en lui comme une ame nouvelle. Il maudissait en silence ses victoires sanglantes, qui le rendaient odieux à la jeune chrétienne; il lui semblait que toute sa vie, les invasions des Sarrazins dans les Gaules, le siége du château de Montesquieu, sa victoire enfin, que tout son passé n'avait d'autre but que de le rapprocher d'elle. Il croyait avoir rêvé une compagne pure et sainte comme Isabelle; il se créait un avenir qu'elle remplissait de bonheur; ce n'était plus un descendant du prophète : il aimait sa captive; son imagination orientale, amoureuse des féeries de l'extase, et déja charmée par tant de récits merveilleux, était en ce moment excitée par les parfums enivrans qui brûlaient toujours dans sa tente; le lion était dompté, il n'avait plus ni dieu, ni patrie, il voyait Isabelle. Jamais le paradis de Mahomet ne lui avait montré dans ses rêves des houris aussi parfaites, et l'émir, profondément ému devant cette jeune fille chrétienne, se souvenait d'avoir lu dans le Coran que Jésus était un grand prophète et qu'il avait fait des miracles.

Adelkam, plus troublé qu'Isabelle, lui parla cependant pour la rassurer, pour témoigner de son respect et du dévouement qu'elle lui avait soudainement inspiré. Il ne songeait pas que la jeune chrétienne n'entendait pas une langue étrangère, et pour la persuader il rendait sa voix douce et n'employait que de tendres paroles; mais vainement il s'épuisait à protester de ses nobles sentimens : Isabelle ne comprenait que son amour; et, plus sa voix était douce, plus ses regards passionnés, plus elle s'éloignait de lui avec horreur. Le maure ne s'irritait pas de son silence et de son éloignement, il s'en accusait au contraire; il maudissait ses victoires, il conjurait Isabelle de lui accorder un regard de pitié, et, pour tomber sous ses regards qu'elle ne voulait pas lever sur lui, l'émir se couchait à ses pieds. Alors Isabelle relevait au ciel ses yeux pour ne pas les fixer sur le Sarrazin. Après avoir prié, pleuré, supplié les mains jointes, et sollicité son pardon par Mahomet et par Jésus, après s'être prosterné aux genoux d'Isabelle sans fléchir son silence, l'émir épuisé de fatigue, s'étendit aux pieds de la jeune fille, et dormit, en lui disant de lui percer le cœur pendant son sommeil, puisqu'elle ne voulait point croire à son amour.

Cet homme, fatigué par le combat et les supplications inutiles adressées à la jeune fille, était pâle et défait jusques dans le sommeil; il avait comme perdu cette fierté farouche qui l'avait jusqu'alors rendu si redoutable, et c'était d'une ame confiante et noble que de s'endormir ainsi aux pieds d'une captive, qui pouvait le poignarder et venger par sa mort le malheur des siens. Quand le bruit réglé de son haleine avertit Isabelle qu'il reposait profondément, elle osa jeter sur lui un premier regard. Adelkam était jeune et beau : la jeune fille se fit un reproche secret de l'avoir admiré, et détournant aussitôt la vue elle s'éloigna pour se mettre à genoux et prier pour son frère.

Euric en ce moment maudissait Dieu au lieu de l'invoquer : il ne pouvait souffrir l'idée d'une défaite, causée par la trahison; il frémissait de fureur en secouant ses fers, quand il se demandait en quelles mains sa sœur était tombée. Pendant que le comte pleurait et rugissait sur son grabat, il vit une femme s'approcher de lui, une lampe à la main : cette femme était remarquable par sa beauté, ainsi que par l'expression énergique de son regard et de son front; sa taille haute et flexible secondait la fierté de son maintien; il y avait en elle, mariées dans une heureuse harmonie, la force qui impose, et la grâce qui séduit. Euric la regarda avec un étonnement mêlé d'admiration. Cette femme s'approcha du comte; elle posa près de lui et la lampe qu'elle portait, et des armes cachées sous ses habits. Le captif, surpris de cette apparition magique, observait tous ses mouvemens, sans oser lui parler et gardait un silence obstiné. Il la vit dénouer sans bruit les liens qui le retenaient attaché, couper avec son

Digitized by Google



Zoraïde sauve Euric et Isabelle.

poignard ceux qu'elle ne pouvait dénouer, et lorsqu'il se trouva libre il ne songea pas à fuir : il attendit avec impatience les ordres de celle qui venait de faire tomber ses chaînes; tandis qu'il la considérait, sans comprendre ce qui allait se passer, elle lui donna les armes qu'elle avait apportées, et, le prenant par la main, elle l'emmena sans retard avec elle, en lui faisant le geste du silence. Euric la suivit, et passa rapidement avec elle à travers les gardes endormis qui veillaient sous la tente de l'émir.

Cette femme, qui venait de délivrer un prisonnier, était Zoraïde, l'épouse chérie du général sarrazin. Pour le suivre, elle avait quitté le palais de Gruada, où son père régnait : et, furieuse de se voir préférer une étrangère, elle voulait éloigner Isabelle, ou se venger d'Adelkam. Le frère de la captive était le seul complice qu'elle pût choisir; et, sans craindre les dangers qui la menaçaient, elle fut emportée par la jalousie. Tous deux arrivèrent, sans éveiller aucun des eunuques, jusque dans la chambre où l'émir dormait aux pieds d'Isabelle. Lorsque le jeune homme vit sa sœur à genoux près de son ennemi plongé dans un profond sommeil, il comprit les projets de Zoraïde, et quel sentiment la possédait. Il avait déja saisi le sabre recourbé que cette femme avait mis dans ses mains; il avait fait un pas vers son ennemi pour le frapper, mais sa sœur et Zoraïde l'arrêtèrent à-la-fois. Il dort, lui dit Isabelle. Ce mot fit revenir à lui-même Euric, que la haine avait égaré : il prit sa sœur par la main, et se tournant vers la femme qui avait brisé ses liens, il lui fit signe de marcher devant eux, et de les guider hors du camp des Sarrazins.

Zoraïde, qui voyait réussir son projet au gré de ses vœux, conduisit Euric et sa sœur par des couloirs obscurs : d'abord, hors de la tente de l'émir, et puis, hors des palissades et des fossés qui entouraient le camp des Maures. La joie de la victoire leur avait fait négliger de placer, comme à l'ordinaire, des sentinelles autour de leurs tentes, et la fuite d'Euric ne fut pas troublée. En quittant Zoraïde, Euric lui serra la main; Isabelle passa autour de son cou une chaîne avec une croix, et ils se séparèrent en se faisant des signes d'adieu. Euric, ivre de joie, n'osait pas croire à son bonheur : avant que de rendre grâces à Dieu, avant que de parler à cette chère sœur qu'il croyait avoir perdue, il s'éloigna rapidement, et se jeta dans les bois voisins, comme

Digitized by Google

s'il eût craint d'être poursuivi. Quelquefois ils s'arrêtaient pour prendre haleine, et pour écouter si les Maures ne couraient pas sur leurs traces; mais rien ne les rassurait, ni l'ombre, ni le silence; et le comte Euric emportait dans ses bras sa sœur, qui ne pouvait suivre ses pas.

Après avoir marché jusqu'au jour, après avoir mis entre eux et les ennemis des bois presque impénétrables, des vallons et des collines, ils s'arrêtèrent au milieu d'un champ de blé; et là, pénétrés de reconnaissance envers Dieu qui les avait délivrés, ils se jetèrent à genoux pour lui rendre grâces de ce bienfait. Ils passèrent une partie du jour ainsi cachés dans les moissons, osant à peine lever la tête pour regarder autour d'eux, tremblans lorsqu'ils entendaient dans le lointain le hennissement des chevaux, le bruit des trompettes, les hurlemens des infidèles. Vers la neuvième heure du jour, quand le soleil était sur son déclin, ils virent flotter dans le lointain les étendards des chrétiens, commandés par le duc de Toulouse, et ils allèrent vers ce corps d'armée, qui recueillait dans ses contrées les malheureux échappés au fer des Musulmans.

Euric confia sa sœur à un saint abbé, qui devait la conduire chez l'évêque de Toulouse. Isabelle désirait vivre, jusqu'à la fin de la guerre, avec les vierges et les diaconesses qui servaient les pauvres des églises. Euric céda sans peine à ce désir, et pendant que sa sœur était conduite à Toulouse sur les charriots du noble duc Eudes, descendant de Mérovée, il se mit à la tête de quelques cavaliers, qui, sur sa réputation de bravoure, voulurent être ses compagnons. Le désir de reprendre son château, et de délivrer ses amis et les hommes de ses terres, aiguillonnait cette ame généreuse. Il fit partager son dessein à quelques chefs, ducs et comtes, qui avaient leurs domaines dans ces mêmes contrées que ravageait Adelkam, et tous, ayant réuni leurs forces, se portèrent rapidement vers la forteresse de Montesquieu pour surprendre l'émir.

L'attente d'Euric fut trompée : lorsqu'il arriva sur les collines du sommet desquelles on pouvait apercevoir et la forteresse et les Sarrasins campés dans la plaine, il n'aperçut ni les Sarrasins, ni les tours de son château, qui s'élevaient autrefois fières et menaçantes; quelques débris fumans indiquaient la place que le fort de Montesquieu occupait hier; et des pieux plantés en terre, des prés fauchés, des champs bouleversés, désignaient les lieux où les Sarrasins avaient assis leur camp. Tandis qu'Euric, immobile, pleurait de rage et de douleur en voyant son château détruit, et les ennemis échappés à ses coups, des soldats, qui avaient pénétré dans une grotte voisine, en arrachaient une femme qui s'y était renfermée. Malgré ses cris et ses larmes, ils l'entraînaient vers leurs chefs. Ils furent tous comme ravis à son aspect, et les plus jeunes s'interposèrent en sa faveur. Dès qu'elle fut délivrée des mains de ceux qui l'avaient enlevée du fond de sa retraite, elle jeta autour d'elle des regards inquiets, sans les arrêter sur aucun des chefs, qui la considéraient avec admiration; elle semblait chercher parmi eux un protecteur. Bientôt ses yeux se fixèrent, un faible sentiment de joie parut animer son visage, et tout-à-coup elle courut se jeter aux pieds d'Euric, qui ne faisait pas attention à ce qui se passait autour de lui. Euric la relève, et reconnaît Zoraïde. Il raconte à ses compagnons que cette femme l'a délivré; il la prend sous sa protection, et tous applaudissent à l'action de Zoraïde, qui a rendu la liberté au plus brave des chrétiens.

On se mit en marche, et le jeune duc resta seul avec la femme qui l'avait sauvé. Comment se trouvait-elle dans cette grotte, seule et sans défenseurs? Comment l'émir s'était-il séparé d'elle? L'avait-elle quitté? ou bien le Musulman avait-il éloigné la plus chérie de ses femmes pour la punir d'avoir rendu à la liberté une captive qu'il aimait? Voilà ce qu'ignorait le jeune duc, et ses regards interrogeaient Zoraïde. Quoiqu'il lui fût impossible de raconter ses malheurs au duc qui n'aurait pu la comprendre, elle lui fit apprécier par des signes ce qui lui était arrivé.

Après qu'Euric et sa sœur, conduits par Zoraïde, avaient gagné le fond des forêts voisines du camp, celle-ci s'était retirée précipitamment vers la tente de l'émir. Par malheur, Adelkam s'était réveillé pendant son absence, et ne trouvant plus à ses côtés la belle captive qu'il aimait, il avait poussé des cris de rage, il avait appelé ses eunuques et ses femmes, réveillé ses gardes, et demandé sa captive à ceux qui l'entouraient. Tous ceux qui dormaient sous la tente de l'émir étaient accourus à sa voix : Zoraïde seule n'avait point paru. Adelkam la connaissait hardie et passionnée; il ne put douter que, dans un moment de jalousie, elle n'eût fait évader ou peut-être étrangler par des eunuques la captive qui lui faisait ombrage; alors il s'emporta contre elle, et résolut de la punir.

Ce fut une vengeance pleine de mépris et de cruauté. Ses officiers et ses eunuques furent réunis dans sa tente. Zoraïde la belle, que ses femmes servaient à genoux, et devant qui des esclaves noirs brûlaient des parfums, Zoraïde, que l'émir faisait porter sur le plus léger de ses dromadaires; Zoraïde, que les plus chers compagnons de l'émir n'osaient regarder, de peur de provoquer sa jalousie, Zoraïde fut conduite au milieu de cette assemblée, devant un maître en fureur. Il lui reprocha sa trahison : et, après lui avoir exprimé le dédain et la haine qu'elle lui inspirait, il la fit dépouiller de ses beaux vêtemens. Il exposa à tous les regards ses charmes dont il n'était plus jaloux; il la fit chasser de sa tente et de son camp par ses eunuques, qui frappaient à coups de verges ses épaules délicates. Il fut défendu, sous peine de mort, à tout homme de lui porter secours; et cette femme qu'on avait adorée la veille, resta sur les bords des fossés, seule, assise dans la poussière, sans autre voile que ses longs cheveux. Elle vit l'armée des Sarrazins s'éloigner de ces lieux, sans que le dernier valet du camp daignât lui tendre la main; elle se trouva sans secours, sans appui, perdue dans un pays qu'elle ne connaissait pas.

Alors elle reprit un peu de courage, non pour se soustraire à son malheur, ou pour regagner la position brillante qu'elle venait de perdre, mais pour choisir quelque retraite ignorée, quelque sombre asile où elle pût mourir sans être en butte aux outrages des ennemis. Elle gravit la colline jusqu'à l'entrée d'une grotte dont on apercevait l'entrée du fond de la vallée, et, renonçant à la vie, elle s'y jeta comme dans un tombeau.

Digitized by Google

Euric, touché de commisération à tant d'infortune, et troublé par l'émotion que lui devait causer la beauté de Zoraïde; pénétré surtout de reconnaissance envers la femme qui avait sauvé sa sœur, Euric lui tendit la main, et lui proposa de l'amener avec lui. Il jeta sur ses épaules le manteau qui le couvrait, et lui proposa de monter seule sur un des charriots qui portaient ses équipages de guerre. Mais Zoraïde se tut, et lui répondant par des regards pleins de tristesse et de reconnaissance, elle lui montra la grotte d'où on l'avait arrachée, comme pour lui dire : c'est là que je dois mourir. Euric la pressa vainement, il ne put la fléchir : elle dégagea doucement sa main, et s'éloignant de lui à pas lents, elle regagna sa retraite.

Toutefois, elle se tourna vers le comte, avant de disparaître dans l'ombre de la grotte, pour lui dire un dernier adieu. Son regard et son geste touchèrent profondément Euric : il partit plein de tristesse; mais avant que de s'éloigner, il chargea des hommes sûrs de veiller sur Zoraïde, mais à son insu, de la défendre s'il le fallait, et de lui donner la nourriture nécessaire. Chacun d'eux devait à son tour s'introduire dans sa retraite comme attiré par le hasard, et pourvoir à sa subsistance, sans qu'elle pût deviner quelle main lui donnait ces secours.

Les ordres d'Euric furent exécutés fidèlement par ses gens. Or, il y avait parmi eux un moine qui ajouta quelque chose aux soins qu'on donnait à cette femme abandonnée. Il conseilla à ses camarades de profiter de l'obscurité de la nuit pour planter dans la grotte, à l'entrée même, une grande croix de bois qui pût attirer et fixer sans cesse les regards de l'infidèle. Sur cette croix, chacun d'eux viendrait prier à son tour; il y déposerait les alimens destinés à Zoraïde; et cette femme malheureuse, voyant que c'était au nom de Jésus-Christ qu'on lui donnait tous ces secours, abandonnerait Mahomet pour croire au vrai Dieu. La proposition du moine fut acceptée, et, dès la nuit suivante, exécutée fidèlement. Les esclaves d'Euric, avant que de s'éloigner, allumèrent un flambeau devant la croix.

Comme l'avait prévu le moine, l'infortunée Zoraïde fut bientôt pénétrée d'un secret sentiment de vénération pour ce signe qui était debout devant elle. Du fond de sa retraite, où elle s'abandonnait aux larmes, elle voyait des chrétiens venir s'agenouiller et prier devant la croix, et ces chrétiens déposaient aux pieds de cette croix la nourriture qu'ils apportaient pour elle. C'était lui dire que la croix était sa sauve-garde, et qu'au nom seul de Jésus-Christ elle devait leur compassion. Insensiblement elle, tourna vers la croix ses vœux et ses regards : là elle allait chercher des alimens pour se nourrir, là des vêtemens pour couvrir sa nudité, de là lui venaient tous les adoucissemens à ses peines. Un jour que la douleur étreignait son ame comme dans un cercle de fer, elle tomba soudain à genoux devant la croix, et l'embrassant avec transport, elle se prit à pleurer long-temps sans pouvoir se consoler. Quand les premières haleines du printemps soufflent sur les neiges et les glaçons, toute cette hideuse et froide écorce de l'hiver se fond au contact des rayons du soleil. Ainsi, quand l'amour de Dieu, du vrai Dieu des chrétiens, réchauffe une ame endurcie par le crime, le cœur se dilate, s'amollit, et des yeux de l'homme régénéré tombent de douces larmes, perles du repentir.

Cette femme infidèle fut comme baptisée par ses pleurs; et les esclaves d'Euric, qui la voyaient prier et pleurer aux pieds de la croix, célébraient les vertus de la Sarrazine, et menaient leurs amis à la montagne qu'elle habitait, comme on va en pélerinage. Un mois s'était passé depuis que le jeune duc avait dit adieu à Zoraïde, et Zoraïde était chrétienne. Lorsque les esclaves d'Euric venaient prier dans la grotte, elle écoutait leur prière, elle la répétait ensuite, et déja elle comprenait quelques mots de leur langage.

Un jour que, prosternée la face contre terre, elle demandait à Dieu le salut de celui qui l'avait si noblement secourue, elle entendit dans le lointain des bruits vagues, des rumeurs confuses, comme d'une multitude qui fuit en désordre, hennissemens de chevaux, cris d'épouvante, quelque chose de fatal. Elle sentit dans l'air comme le vent d'une grande calamité : elle se leva soudain, et courut à l'entrée de la grotte d'où l'on découvrait la plaine dans toute son étendue : un spectacle épouvantable s'offrit à ses regards.

Elle vit fuir toute une immense multitude à travers les champs, les bois, les rivières; les Sarrazins fuyaient et hurlaient d'épouvante d'un seul cri et d'un seul mouvement; et cette foule qui couvrait la plaine était inclinée vers la fuite, et ressemblait alors à une vaste moisson courbée par le vent. Au loin brillaient les étendards du duc de Toulouse, et la croix des chrétiens. Zoraïde vit ce signe qu'elle avait adoré dans l'ombre, dans l'asile de sa douleur, glorifié par une grande victoire; elle vit ses malheurs vengés, elle chercha des yeux dans les vainqueurs le noble Euric, qui l'avait si généreusement secourue.

Tandis qu'elle plongeait dans la plaine ses regards avides, un groupe de soldats parut se diriger vers la montagne. Lorsque Zoraïde vit qu'ils commençaient à gravir vers la grotte, elle s'enfuit épouvantée dans le plus profond de l'obscurité. Là, immobile et muette, elle écoutait en tremblant ce fracas épouvantable de deux armées dans le désordre de la déroute et de la poursuite. Les cris et les pas s'approchèrent : une troupe de soldats sarrazins se jeta dans sa grotte comme pour se soustraire à la poursuite des chrétiens.

Ces hommes portaient un de leurs chefs qui semblait être grièvement blessé; il poussait des cris lamentables, et demandait instamment la mort. Zoraïde reconnut la voix de l'émir, qui l'avait outragée, d'Adelkam, qui l'avait fait chasser de sa tente. La pitié pénétra son cœur : cet homme avait été puissant et fortuné; maintenant il allait mourir malheureux et vaincu. Zoraïde se précipita vers lui, et tombant à genoux près de l'émir, elle conjura le ciel de sauver son ancien maître; elle voulut arrêter le sang qui coulait de ses blessures.

Adelkam, étonné, la regarda long-temps comme pour se bien assurer que cette femme qu'il voyait ainsi dévouée près de lui, était bien cette même Zoraïde qu'il avait si cruellement outragé : il la reconnut, et soupira profondément, s'accusant en secret d'avoir maltraité celle dont l'amour lui restait fidèle. Il voulut, dans un dernier transport de tendresse, la presser sur son cœur, et l'attirer sur son sein; mais Zoraïde, comme

Digitized by Google

pour lui faire mieux comprendre que le sentiment dont elle était animée n'était qu'une sainte et noble pitié, Zoraïde se leva, et lui désigna du doigt la croix qui s'élevait à l'entrée de la grotte. Le Musulman frémit en reconnaissant ce signe qui était en ce jour vainqueur du croissant; et détournant ses regards, il expira.

En même temps, Euric, qui le poursuivait avec une ardeur implacable, pénétra tout armé dans la grotte, courut vers lui, et s'arrêta devant son cadavre. Zoraïde tressaillit en le reconnaissant; mais Euric, attristé de la retrouver près de l'émir expirant, baissait la tête et ne la regardait pas. Zoraïde ne pouvait maîtriser la force intérieure qui l'entraînait vers cet homme. Euric l'avait secourue lorsqu'elle était abandonnée; Euric avait laissé près d'elle ses esclaves les plus fidèles; Euric avait ouvert ses yeux à la vérité. Zoraïde se rapprocha de lui : jamais elle n'avait pu lui adresser une parole, parce qu'elle n'entendait point la langue du pays; mais pendant l'absence du jeune comte, elle avait appris quelques mots; elle osa lui parler alors. Toutefois, avant que sa langue osât se délier, quand sa bouche s'ouvrit par un sourire ineffable, et que ses yeux se fixèrent sur Euric, ce fut pour lui comme l'aurore de son bonheur : il comprit ce regard, il répondit à ce sourire, il attendit cette parole qu'il n'avait jamais entendue.

Je t'aime! s'écria Zoraïde. Et le comte fut aussi délicieusement ému qu'une femme à qui son enfant donne pour la première fois le doux nom de mère. Aussitôt elle alla se jeter aux pieds de la croix, comme pour mettre ce nouveau sentiment sous la sauve-garde de son Dieu, et d'une voix pure et calme, elle récita les prières que les esclaves d'Euric redisaient chaque jour devant elle. Euric leva la main vers la croix, et jura Dieu qu'il épouserait Zoraïde. Il le fit en effet; et les habitans de cette contrée, touchés d'une si merveilleuse aventure, appelèrent cette colline qui en était le théâtre la *Montagne de la Sarrazine*.

J. Latour (*de Saint-Ybars*).

ESQUISSE SUR LA VILLE DE SAINT-MAXIMIN.

Au milieu des pays habités par les anciens peuples de la Provence, les Salyes, les Commoni, les Verrucini et les Albicæi, entre la Durance et la mer, presque à égale distance d'Aquis Sextiis et de Massilia, était et s'allongeait une grande plaine, grasse de l'humus que les pluies faisaient continuellement descendre des flancs et des sommets boisés des montagnes et des collines, au milieu desquelles elle se trouvait inscrite.

Et depuis long-temps, depuis la création du monde peut-être, semblable à la jeune fille, qui ayant atteint l'âge de puberté, interroge tout de son œil pudibond, et cherche timidement, hors de son sexe, celui qui doit calmer les désirs inconnus qui font bondir son sein et féconder son aptitude à la maternité, la belle plaine était là, déplorant sa virginité, étalant les indices d'une fertilité certaine, et attendant inutilement quelqu'un qui voulût la faire fructifier.

Lorsqu'un jour, un de ces hommes aventureux, comme il pouvait y en avoir alors, et comme il y en a eu tant depuis, se sentit une de ces dispositions d'esprit qui rendent mécontent du présent, font rêver au bien ou au mal, à des choses possibles ou irréalisables... Une de ces pensées nobles ou désordonnées, qui ainsi qu'un chant de guerre, donnent la fièvre du mouvement, transforment un simple morceau de fer en un poignard redoutable, vous poussent à le plonger dans le cœur de celui qui gouverne, et, selon les circonstances, font de vous un noble Guillaume Tell, un poétique Mazaniello, un malheureux Alibaud, ou bien un ignoble Louvel, et plus souvent encore un fou comme l'éphémère roi de Ratonneau (1).

(1) Voir pour l'intelligence de ces derniers mots, la *Mosaïque du Midi*, 3e année, pag. 26.

Un jour donc, cet homme, du nom de Bercinger, mit sa destinée entre les mains du ciel, en qui il avait foi en sa manière; regarda ses armes, qui lui inspirèrent plus de confiance encore, et dit adieu à Albèce, sa ville natale, qui commençait à se dépeupler par la fondation toute récente de la ville de Riez, sa voisine (1).

Soutenu par l'enivrement que cause l'exécution d'un projet pris à la hâte et embelli par l'imagination, il franchit, avec sa femme et avec ses enfans déja grands, monts et vallées, traversa forêts et ruisseaux, eût la douleur de voir mourir sa compagne, et arriva enfin sur les bords de l'Arc, où il se décida à faire halte.

Il se trouvait dans le voisinage de ce champ de bataille, où cinquante ans auparavant, Marius avait fait un si grand carnage de Cimbres et de Teutons, qu'il avait pris le nom de *Campus putridus*, dont on a fait Pourrières. En allant à la reconnaissance du pays, il fit la rencontre d'un vieillard qui lui en fit l'histoire, car il était de ces contrées, et avait été témoin de cet évènement, dont l'impression qu'il en reçut n'avait pu être affaiblie dans un âge plus avancé.

Ces nombreux débris de roues, de chariots et d'armes; ces innombrables ossemens de soldats et de chevaux blanchis à la rosée d'un demi-siècle; cette terre noirâtre, et d'où paraissaient s'exhaler encore des vapeurs putréfiantes; cette évocation du passé sur le théâtre et devant les victimes de ce drame sanglant, tout cela était bien fait pour donner à réflechir à celui qui voulait conquérir de l'indépendance. On lui parla des Romains, de leur domination, que l'on qua-

(1) Colonie Romaine fondée par Jules César et augmentée par Auguste.

Digitized by Google

lifia de tyrannie, car c'était un proscrit qui parlait, et il les peignit avec les couleurs de l'indignation et de la souffrance. D'une famille noble de Tegulata (1), il avait été dépouillé de ses biens et de ses titres par un officier romain, et s'était vu forcé de fuir avec sa fille pour échapper à la mort.

Notre aventurier regarda la fille en écoutant le vieillard; il trouva l'un bien à plaindre, et l'autre lui parut très jolie : il ne put s'empêcher de les plaindre; ce qu'il fit avec tant de chaleur et de sincérité, qu'une sympathie réciproque ne tarda pas à se former entr'eux. D'une part elle acquit la force d'un sentiment beaucoup plus tendre : une espèce de communauté prit naissance, et Bercinger, aidé de ses enfans, se chargea de la subsistance de ses membres. Un jour il lui arriva de chasser du côté de la plaine dont nous avons parlé dès notre début, et quand elle apparut à ses yeux, il ne put s'empêcher de témoigner son admiration par des démonstrations vives et significatives. Les retraites qu'il avait habitées jusqu'alors, ne lui avaient point encore offert, dans leur voisinage, une nature aussi riante, aussi prometteuse des biens de la terre, et aussi caressante à l'imagination de celui qui se surprend une pensée d'exploitation quelconque : et cette plaine entourée de montagnes, cachée par une ceinture de chênes, lui parut devoir être le lieu le plus propice à ses desseins, et le terme de ses courses.

Il se transporta sur la partie la plus verdoyante, et, plantant un javelot en terre, il déclara que désormais il y établissait son domicile. Il saisit cette occasion pour décider le vieillard à lui donner sa fille en mariage.

Le lendemain il se mit à l'ouvrage : il fit transporter des pierres et de l'argile qu'il avait préalablement choisis lui-même, et les entassa de manière à former des murs. Ces murs, il les surmonta de branches, les couvrit de ramée, et, plus tard, de peaux de bêtes. Et dans son langage, il appela cela un château, aussi sérieusement qu'il se donna le titre de seigneur, et d'aussi bonne foi qu'il se déclara maître, et maître absolu de tout le pays qu'il pouvait découvrir de la plus haute fourche de son toit.

Ne rions point, lecteur... ceci est l'origine commune à plus d'une grande ville; elle est celle, qu'avec des variantes peu importantes, on attribue à la ville de Saint-Maximin.

La famille du *seigneur* reçut une augmentation notable de ses propres élémens, et de ceux que lui apportèrent quelques voisins obscurs, disséminés, qui avaient découvert le secret de son existence, et que l'on admit à partager les avantages et les charges de la communauté. Doué d'une organisation ferme et énergique, celui qui avait osé s'adjuger *sien* ce qui n'appartenait à personne, eut l'occasion de soutenir son droit de propriété, avec autant de bonheur qu'il avait mis de promptitude à en poser les premières bases. Il eût pu devenir un petit conquérant si la puissance romaine n'eût existé : elle le tint en respect, et dans tout ce qu'il entreprit, il eut la prudence de ne pas atteindre les proportions d'une célébrité capable d'éveiller l'attention des généraux de Rome.

Pourtant, il ne négligea rien pour augmenter les ressources de sa colonie, en consacrant un plus grand nombre de bras à la culture de ses terres : à des mécontens, à d'anciens soldats, à des laboureurs dépouillés de leurs héritages, il accordait un refuge et une protection dont il sut tirer parti. Dès-lors les habitations, qui s'étaient groupées autour du château comme les moules s'attachent et se cramponnent autour d'un rocher sous-marin, augmentèrent notablement d'étendue : des rues se formèrent par la suite, et avec le temps, ce qui n'avait pas même de nom local, acquit l'importance d'un grand village; et quand cette importance eut atteint un certain degré, on la consacra par le nom de *Villa-Lata*, c'est-à-dire *vaste, grande métairie :* car les habitans étaient tous cultivateurs, et ne formaient, pour ainsi dire, qu'une seule et nombreuse famille de métayers.

Lorsque Bercinger fut mort, car son tour arriva enfin, il y eut comme un stationnement dans la marche progressive de Villa-Lata. Soit que ses successeurs n'eussent pas hérité de ses qualités comme chef, soit que le caractère de ses descendans se fut abâtardi par des causes que nous ignorons, les habitans méritèrent des reproches que nous allons résumer par le portrait que nous en a laissé le père Reboul, qui écrivait en 1600 : « Les historiens nous apprennent, dit-il dans » son Hydre à sept têtes, qu'avant l'heureuse des- » cente des divins Argonautes (saint Maximin, Lazare, » Magdeleine, etc.) les habitans étaient lâches et ti- » mides, n'osant prendre la défense de l'honneur de » leur maître qui était foulé aux pieds. Mais après » leur heureuse arrivée, ils furent si échauffés en » l'amour de Dieu par leurs ferventes prédications, » qu'ils prirent les armes comme de généreux.... pour » aller combattre les Payens et les Vandales, et sur- » tout les troupes du comte Raymond de Saint-Gilles, » qui ravageaient tout le pays, et du temps de Gil- » bert, vicomte de Milhaud, prince souverain de ce » pays, et les défirent à plate-couture avec une géné- » rosité intrépide, environ l'an 1090 de la naissance » du Sauveur. » Plus loin il ajoute : « Avant cet heu- » reux moment, les citoyens de ce meschant petit » bourg, étaient des poussins qui se cachaient sous les » ailes de leur mère, appréhendant de tomber sous » les griffes de l'autour. C'étaient des faons timides, » qui n'avaient pas le courage de se monstrer devant » une meute de chiens....... Mais après avoir été for- » tifiés...... après avoir humé une sainte hardiesse au » pied des autels, ils ont paru, ils ont traité avec les » testes coronnées, comme de pair à compagnon. »

Et en effet, il est hors de doute que lorsque les semences de la foi du Christ eurent germé en eux, ils n'en aient ressenti une salutaire influence. Avec une religion qui promettait punition et récompense au-delà de ce monde, ils eurent le courage d'être bons, et d'aimer la justice : or, pour devenir l'un et pratiquer l'autre, il fallait s'isoler des méchans, devenir leur ennemi, et les combattre; lutte dont le résultat a toujours été d'agrandir et de rectifier les idées, de même que les opinions se modifient à la suite d'une discussion même brutale.

(1) *Tegulata* a été, et est souvent prise pour Saint-Maximin. Bouche et d'Anville en font la grande Pugère, et Papon est du même sentiment.

Digitized by Google

Quelques traits présens à notre mémoire, et pris dans un temps postérieur, constateront cette amélioration, et protesteront contre la phrase peu bienveillante qu'un célèbre voyageur de nos jours a mise sur son album, au retour d'un voyage à Nice : *Saint-Maximin... relais de poste, et rien de plus.*

Pendant l'automne de 1345, André de Hongrie avait été étranglé : Charles de Duras, son frère, l'avait vengé en faisant subir le même sort à sa veuve, la reine Jeanne, qui était soupçonnée de ne pas être étrangère à la mort de son mari. Déja maître de Naples, Duras convoita la Provence, que la défunte reine avait léguée, ainsi que tous ses biens, à Louis, de la maison d'Anjou, frère de Charles-le-Sage. Plusieurs villes principales de la Provence appuyèrent ses prétentions et formèrent une ligue puissante, connue sous le nom d'*Union d'Aix*, que Marie de Blois, mère de Louis, combattit victorieusement. D'Aix, dont elle s'était emparée de vive force, elle publia une amnistie générale, et invita les villes révoltées à lui députer quatre *personnages recommandables*, avec qui elle put s'entendre sur les moyens d'assurer une bonne et durable paix.

Les consuls de ces villes se réunirent à Aix, pour délibérer sur la manière propre à obtenir les meilleures conditions de Marie de Blois, et pour élire les quatre députés qu'elle demandait. Là, la délicatesse de leur position fut envisagée sous un tel point de vue, que tous reculèrent devant le difficile, et peut-être périlleux honneur de défendre les intérêts communs devant une reine qui, par les armes, venait d'obtenir le droit de dicter des lois, et dont la clémence pouvait varier au gré de la politique de ses conseillers.

Rainé Gousselonguy, le vicomte Bertrand, Guillaume Andebrany et André Fresquières, consuls et citoyens de Saint-Maximin, se distinguèrent par des réflexions et par des conseils si empreints de sagesse et de fermeté, que, d'un commun accord, on leur décerna la mission d'aller débattre les intérêts de tous.

« Ils (les consuls assemblés) leur donnèrent pouvoir » de trancher, couper et traiter avec leurs majestés, à » leur nom et de toutes les universités qui avaient re- » connu Duras pour leur souverain, promettant d'avoir » à gré, et de signer à l'aveugle tout ce qu'ils auraient » conclu et arrêté, tant pour le commun que pour les » particuliers, y compris tous les ecclésiastiques, évé- » ques, abbés, prieurs, curés, barons, marquis, sei- » gneurs de place et généralement de tous ceux qui » avaient suivi le même parti. » Les quatre députés choisis d'une manière aussi flatteuse, conduisirent les négociations avec tant d'habileté et en même temps avec tant de bonheur, qu'ils obtinrent les meilleures conditions qu'il fût raisonnable d'espérer dans un pareil moment, et au nombre desquelles fut stipulée celle qui conservait intacts tous les privilèges dont chaque ville avait joui jusques alors.

« Cela fût conclû et arresté dans le palais d'Aix le » susdit jour 13e novembre 1387, leurs majestés estant » assises en un esclatant throsne, et les quatre députés » estant debout en leur présence, et répondant perti- » nement à tous les interrogats de cette sérénissime » royne, monstrant toujours une très respectueuse au- » dace dans leurs responces. Cette généreuse action ou » convention fut dressée par le s. d'état, et signée par » leurs majestés, et ensuite par les quatre députés en » présence des seigneurs évêques Joan évêque de Char- » tres... etc. (1). »

En 1360, des bandes armées venues du comtat Venaissin, avec le titre d'*Armée des indépendans*, portant la bannière royale, et les armes de Marseille sur leurs écussons, vinrent mettre le siége devant Saint-Maximin (2). Dans l'assaut que la ville eut à soutenir, les habitans disputèrent leurs remparts pied à pied, et quand, accablés par le nombre, ils furent obligés de les abandonner, l'église, qui, à cette époque, présentait quelques ouvrages de fortification, devint un second théâtre, où ils soutinrent plusieurs assauts, et qui résista long-temps sous leurs efforts désespérés ; après l'avoir emportée de vive force, les ennemis, au nombre de 6,000, se dirigèrent sur Marseille.

Encore une époque, ce sera la dernière : En 1585, sous le règne de l'infâme Henri III, quand la ligue déployait ses horreurs civiles contre les *Razats*, et s'incarnait, en Provence, dans la personne des *Carcistes*, le duc de Savoie en profita pour faire une descente dans ce pays. Il assiégea Saint-Maximin, fit une brèche considérable dans ses murs (3) et tenta vainement d'y pénétrer : après avoir perdu beaucoup de monde, il recula devant le courage des habitans et devant l'habileté de celui qui les commandait.

Mais revenons à notre sujet, dont nous nous sommes un peu écartés par des disgressions qui ne lui sont pas tellement étrangères pour que nous ayons jugé à propos de les supprimer.

La destinée de Villa-Lata est attachée d'une manière si intime aux établissemens religieux qui s'y formèrent, et a été tellement dominée par leur influence, que pour faire l'histoire de l'une, il faut enregistrer les progrès de l'autre.

Sainte Magdelaine.... Et après avoir écrit le nom de cette célèbre pécheresse, nous sentons le besoin de nous arrêter un instant ; car nous n'ignorons pas que de graves discussions ont été soulevées pour et contre sa venue en Provence, et sans doute le lecteur, ayant trop bonne opinion de nous, s'attend à une dissertation qui établisse d'une manière certaine ce que des apologistes et des détracteurs ont enveloppé d'un cahos d'érudition et de subtilités (4)? Mon Dieu, non ; et eussions nous assez de science pour trouver la vérité, nous avouerons la répugnance que nous éprouverions à en faire usage pour détruire un des monumens de la croyance de nos pères ; monumens qui tombent un à un sous le matérialisme qui nous a desséché l'ame et

(1) Archives d'Aix. Extrait d'un privilège accordé à quatre députés de Saint-Maximin.

(2) Fabre, *Histoire de Provence*.

(3) La ville était entourée de remparts, dont une partie existe encore. Au boulevard Barboulin, à l'endroit où l'on a percé une rue qui passe devant l'hôpital, on voit la date de 1790, gravée sur une des pierres enchâssées dans le rempart.

(4) La dispute sur la pluralité des Magdelaines, devint si forte et si scandaleuse, que la Sorbonne jugea à propos d'intervenir. Le 1er décembre 1521, elle défendit de prêcher et de soutenir qu'il y avait eu plus d'une Magdelaine.

Digitized by Google

terni la pensée, et dont la marche progressive menace de laisser nos enfans sans foi, au début de leur vie, sans poésie au cœur, quand ils seront hommes, et sans espérance, à leur lit de mort. Nous nous conformerons donc à la version la plus généralement répandue, la seule qu'il nous convienne d'adopter ici, et pour laquelle pourtant nous nous déchargeons de toute responsabilité.

Après 36 ans d'une pénitence exemplaire dans une caverne de la Sainte-Baume (1), sainte Magdelaine vint mourir à Villa-Lata, entre les bras de saint Maximin, qui bâtit une église en l'honneur de sa pénitente. Après la mort de cet évêque, Cidoine, l'aveugle-né de l'évangile, desservit cette église, fut ensuite appelé à l'évêché d'Aix, et remplacé par Blaise et Suffren. Les restes de tous ces prélats furent, ainsi que ceux de Suzanne l'hémoroïsse, et de Marcelle, servante de sainte Marthe, déposés dans la même chapelle que l'on avait consacrée à sainte Magdelaine, mais dans des tombeaux particuliers et reconnaissables par la nature de leurs bas-reliefs.

Attirés par le bruit des merveilles opérées par la vertu des reliques de Sainte-Magdelaine, des moines de Saint-Victor-lez-Marseille vinrent bâtir (2) un petit ermitage à la Sainte-Baume et un monastère à Villalata, que nous appellerons désormais Saint-Maximin; car elle est montée au rang de ville, et elle a adopté le nom du vertueux prélat qui fut son bienfaiteur.

A partir de cette époque, il est assez difficile, ou, pour mieux dire, impossible de donner le moindre détail sur Saint-Maximin, dont le sort est de s'effacer désormais devant le monastère, qui va grandir par la publicité de la possession des reliques de Sainte-Magdelaine, lesquelles devinrent en des mains habiles, et en ces temps de primitive foi, un immense levier de puissance temporelle et spirituelle. Les guerres et les ravages continuels auxquels la Provence a été en proie pendant le ve, le vi^e et le viie siècle, ont détruit les monumens qui eussent pu jeter quelque clarté sur cette partie de notre narration. Un vieux titre conservé dans l'église de Sénès, nous apprend que le monastère, d'abord simple prieuré, fut érigé en abbaye, sans nous en donner la date (3). Les documens que nous avons pu nous procurer, nous reportent à 700, époque à laquelle les Cassianites résolurent de cacher leurs reliques, car le bruit s'était répandu que les Sarrasins, après s'être emparés de l'Espagne profanaient les reliques, pillaient et brûlaient les églises; que le Languedoc avait été la victime de quelques-unes de leurs courses, tandis que les côtes de Provence avaient tremblé à la vue de leurs bâtimens cinglant dans la Méditerranée.

Les barbares ne recherchaient, ainsi que l'a fait observer Anquetil, les reliques des saints que parce qu'elles étaient couvertes de pierres et de métaux précieux, et comme de tous les saints, ceux qui étaient le plus honorés et le plus en réputation, étaient aussi ceux dont on enrichissait le plus les restes, il s'ensuivait cette conséquence toute naturelle, que c'était à eux que les barbares s'adressaient de préférence, comme devant offrir à leur avidité un butin d'autant plus désirable, qu'il présentait une grande valeur matérielle sous un volume facile à emporter et à cacher.

Telle n'était cependant pas l'opinion des fidèles d'alors; car ils ne s'expliquaient les horreurs commises par les Sarrasins que par leur haine pour la religion chrétienne, et ils en concluaient que plus une relique était vénérée, plus ils attachaient de l'importance à la détruire. Ce fut cette persuasion qui détermina les Cassianites à mettre le corps de Sainte-Magdelaine dans le tombeau de Saint-Cédoine, avec deux inscriptions dont nous ne rapporterons que la principale :

Anno incarnationis Dominicæ
Septingentissimo decimo sexto die
Decembris, in nocte secretissimâ,

Regnante Odoïno piissimo francorum rege, tempore infestationis gentis perfidæ Saracenorum translatum fuit corpus hoc clarissimæ et venerandæ beatæ Mariæ Magdalenæ de sepulchro suo alabastri, in hoc marmoreæ timore dictæ gentis perfidæ ; et quia secretius est hic, amoto corpore Cedonii (1)

Après cet excès de précaution qui prouve la vivacité de leurs craintes, ils transportèrent tous les tombeaux dans un petit souterrain situé dans un champ, où, plus tard, fut bâtie l'église actuelle, et voisin de celle qui avait été érigée en l'honneur de Sainte-Magdelaine : ils en bouchèrent soigneusement l'entrée et la couvrirent d'une quantité de terre suffisante pour permettre à la charrue d'y passer, et aux plantes d'y prendre racine. Les troubles qui survinrent ensuite, secondèrent si bien leurs intentions, et engendrèrent une telle incertitude dans le lieu où avait été placé ce dépôt, qu'il fallut, cinq siècles après, une année de recherches et de fouilles de toute espèce pour le retrouver. Ce fut Charles II, qui eut cet honneur, et les Bénédictins qui avaient remplacé les Cassianites, secondèrent si activement les pieuses intentions de ce prince, que les anti-Magdalénistes les ont accusés d'avoir abusé de sa crédulité et de sa bonne foi. Quoi qu'il en soit, le 12 décembre 1279, il procédait à l'ouverture des tombeaux

(1) « Il y a toute apparence que l'on prit pour le corps de sainte Magdelaine la dépouille mortelle de quelque célèbre pénitente qui portait le même nom. Les religieuses Cassianites avaient anciennement, au dessous de la Sainte-Baume, un monastère dont on voit encore quelques vestiges : une d'entr'elles, nommée Magdelaine, fit peut-être pénitence dans la grotte depuis si célèbre, y mourut, et l'identité des noms donna naissance à une fable que la piété des fidèles accrédita. » Papon, *Histoire de Provence.*

(2) Les archives du couvent disent en 450. Le père Guesnay reporte cette date à 800, et Papon à 1000, tout en reconnaissant que les Cassianites possédaient des biens à St-Maximin avant 600. Peut-être peut-on attribuer au peu d'importance de leur établissement primitif, l'obscurité où l'on est à ce sujet.

(3) *Vocatur autem...... monasterium Sancti-Max. abattia, rebus honoribusque valdè ditatum, quod est constructum in Aquensi comitatu, etc.*

(1) Déchiffré par es P. Gassendi, ancien prévôt de la cathédrale de Digne « qui en vint à bout par les réflexions et les réfractions des lumières, se servant de divers instrumens, ayant des extraits authentiques de cet écrit au devant de lui, en présence de M. le comte d'Allez D. d'Angoulême, gouv. et lieut.-gén. pour le roi dans la Provence, et du sup. et des plus gr. PP. de ce couvent l'an 1640, faisant marquer au sieur Mariscot, secret. de cette altesse, une lettre après l'autre, à mesure qu'ils le déchiffrait, de telle sorte que l'ayant confronté avec l'original, on le trouva conforme... et procès-verbal fut dressé pour nos postérieurs. «

Digitized by Google



Église de Saint-Maximin.

découverts, et en faisait dresser le procès-verbal en présence des évêques et des archevêques qu'il avait convoqués à cet effet.

Pris, après les si déplorables Vêpres Siciliennes, par le célèbre André de Doria, et conduit prisonnier en Sicile, il se vit sur le point de payer de sa tête le meurtre de Conradin, dont l'expiation fut réclamée par une députation des syndics de toutes les villes du royaume. Après sa délivrance, il fit vœu d'élever une église en l'honneur de Sainte-Magdelaine, pour qui il avait une vénération particulière, et à qui il attribua la fin de sa captivité. Le P. Dominicain Lamanon qui avait une certaine influence sur le prince, s'en servit pour l'engager à donner une plus grande extension à ses projets. Par la bulle du 8 avril 1295, Boniface VIII lui donna l'autorisation de bâtir une église, un monastère de l'ordre des FF. Prêcheurs, et celle d'établir les Dominicains au lieu et place des religieux de Saint-Benoît, avec la condition d'assurer à ces derniers autant de revenus qu'ils en perdraient par la dépossession qu'on leur faisait supporter.

Dès lors, Saint-Maximin, de pair avec la Sainte-Baume, devint le rendez-vous d'une multitude de pélerins, de la présence desquels il aurait ressenti de salutaires effets, si les Dominicains n'avaient su faire tourner tout à leur avantage exclusif. De la dévotion de plusieurs princes et rois, ils obtinrent des présens et des priviléges qui leur donnèrent une opulence royale, et une autorité si étendue, que, lorsque le temps fut venu, les seigneurs, les évêques, les magistrats de la ville, et des particuliers même en conçurent de l'ombrage, de l'envie ou de la haine. Tous, comme d'un commun accord, se coalisèrent entr'eux; ils les enveloppèrent dans un dédale de procès; les attaquèrent sur différens points; morcelèrent leur pouvoir d'action, et les moines, d'abord dédaigneux comme le fort attaqué par le faible, puis triomphant comme celui-là, quand il se donne la peine de combattre, commencèrent par plier le corps

Digitized by Google

de fatigue, et finirent par courber la tête et tomber le front dans la poussière, quand bouillonna et apparut cette ère marquante, que les uns ont appelée une brutale et criminelle révolution, et d'autres une régénération dans les hommes et dans les idées.

Si avec le déclin de la toute-puissance monacale, s'opéra l'affranchissement des servitudes auxquelles les habitans étaient féodalement soumis ; si leurs magistrats purent, avec espoir de succès, opposer la faible puissance de leurs attributions à celle plus puissante et plus ancienne de leurs adversaires, et si avec des cris de joie ils virent l'une croître et s'affermir à mesure que l'autre craquait dans ses fondemens et tombait en ruines. Si enfin l'une jeta des cris de vie, quand l'autre râlait péniblement ses derniers instans, toujours est-il vrai de dire que s'éteignit alors l'auréole de célébrité dont la ville jouissait, même au delà du monde catholique. Les moines avaient le goût des lettres, les cultivaient avec succès, et furent employés à diverses missions politiques délicates. Leur bibliothèque (hélas, indignement dilapidée!) outre des manuscrits rares et précieux, était nombreuse, bien choisie, et le collége que le roi Réné annexa au couvent, devint si recommandable par le mérite de ses professeurs et par les élèves qui en sortirent, qu'on y accourait, non seulement de tous les coins de la France, mais encore de l'Espagne, de l'Italie et de la Pologne, ainsi qu'il est prouvé par la *tabula alumnorum* de 1473.

Parmi les gentilshommes qui aidèrent Charles Ier, dans la conquête du royaume de Naples, on cite un certain d'Amirat que l'on qualifie d'*armiger*.

Saint-Maximin a donné le jour à Abellon André, docteur en théologie, qui, après s'être distingué à Aix, comme prédicateur, fut nommé prieur du couvent de Saint-Maximin. On le représente comme ayant eu beaucoup d'aptitude pour la peinture. Il mourut à Aix en 1450. Son tombeau fut placé auprès de la balustrade du grand-autel, et l'on y fit graver une épitaphe trop barbarement latine pour en rapporter autre chose que le *qui magnis claruit miraculis*, parce que cette phrase donne une idée de l'opinion que l'on avait de lui comme chef d'un établissement religieux. Son portrait était placé derrière le maître-autel, avec cette inscription: *Nomen........ Andreas...... manet. Abellonis; prædicator. Extollitur in omne genere doni.*

Fontaine Jacques, un des plus habiles médecins qu'ait produits la Provence, occupa la première chaire de l'université d'Aix jusqu'à sa mort. « Il me souvient, » dit le docteur en médecine et historien Pitton « qu'étant » à Montpellier en 1648 et présent à des thèses, d'a» voir ouï citer Fontaine et Mérindol par Lazare Ri» vière, notre très-honoré maître, connu dans toute » l'Europe par ses écrits, avec éloge en ces termes: » *Fontanus et Merindolus, duo academiæ Aquensis lu*» *mina et inter medicos viri optimè docti*, éloge d'autant » plus flatteur qu'il était donné par un bon juge en » pareille matière. » Son fils, médecin aussi, composa quelques brochures qui lui acquirent une certaine réputation.

Arbaud de Porchères, poète, élève chéri de Malherbe, qui, par testament, lui légua la moitié de sa bibliothèque, pensionné par le cardinal Richelieu, membre de l'Académie française en 1634, intendant des plaisirs nocturnes sous la régence de Marie de Médicis, et mort en Bourgogne en 1640.

Agarrat Antoine, secrétaire de Gassendi, qui l'estimait tellement, qu'il mentionna les nouvelles observation que le Saint-Maximinois avait été faire àL érida, en Catalogne. Le savant de Peyresc lui fit un legs. Ismaël Bouillaud le comptait parmi les plus célèbres astronomes de son temps, et Pagan l'élevait au dessus de tous ceux de Paris. « *Nullum tamen habemus* (dit-il) » *qui quotidianis observationibus incumbat, præter no*» *tum tibi Agarratum, Mathaseos professorem.* »

Mayol (Joseph), professeur distingué, provincial de Toulouse. Auteur en 1704 d'un ouvrage ayant pour titre: *Summa moralis doctrinæ Thomisticæ*, et d'un grand nombre de manuscrits qui n'ont point été imprimés, par l'avarice de ses héritiers.

Baux (François de), médecin, qui le premier introduisit l'inoculation dans Marseille, après en avoir fait l'essai sur son fils. Il est l'auteur du *Parallèle de la petite vérole naturelle avec l'artificielle ou inoculée*, qui produisit une vive sensation.

Lucien Bonaparte s'est marié à Saint-Maximin, et sa femme était de cette ville, etc.

Finissons cet article par quelques considérations que nous ne regardons nous-même que comme l'expression des impressions un peu affaiblies d'un seul individu, et par conséquent susceptibles d'être modifiées avec le temps, peut-être d'un jour à l'autre. Saint-Maximin n'est plus ce qu'il était, n'est point ce qu'il devrait, ce qu'il pourrait être. La question des hommes est trop délicate pour nous surprendre l'audace de l'aborder..... Quant à celle des choses, elles rentrent mieux dans notre spécialité, et voici les réflexions que nous livrons à l'attention de qui de droit.

Le plus petit village trouve aujourd'hui son clocher beaucoup trop écrasé, sa mairie peu décente, ses places trop masquées, son garde-forestier mal habillé, ses chemins mal entretenus, son instituteur mal rétribué, etc. Il crie, vote des fonds, même lorsqu'il n'en a pas; en demande au gouvernement, au département; et le gouvernement ou le département lâche à l'importunité de son conseil municipal quelques lambeaux de budget qu'il emploie à son avantage, en en attendant d'autres. Saint-Maximin a plus de modestie dans ses allures; il reste en arrière de ces manifestations locales. Aussi le récompense-t-on par l'oubli : ses plus belles rues sont infectées de fumier; un aqueduc, ouvrage encore existant des moines qui ont disparu (1), descend du voisinage de la Sainte-Baume, sillonne les montagnes en s'avançant vers la ville perd, ou voit voler dans sa course ses précieuses eaux, et vient à ses portes mourir la gueule sèche et béante devant ses habitans altérés. Les sources d'Argens sont à deux pas, et pourtant la seule et unique fontaine qui existe, semble, pendant une très-grande partie de l'année, jeter une homicide déception à tout candide voyageur qui a la bonhomie de croire à la trompeuse invitation: *Bibe, viator; non nobis tantum, sed et tibi arrident lymphæ*, gravée sur l'une de ses faces. De toutes ses promenades, celle qui serait la plus jolie, celle qui est la mieux disposée pour

(1) Commencée en 1769 et fini en 1771, par Durbec, maître fontainier de Barjols.


Digitized by Google

l'œil, et la plus riche en ce qui fait la beauté d'une promenade, c'est-à-dire la végétation, demeure déserte, parce que, pour la commodité des promeneurs, quelques ouvrages de terrassement seraient nécessaires.

Enfin, ce qui est le plus déplorable, ce qui nous fait pleurer et gémir, comme on pleure quand on voit le génie de la destruction planer et s'asseoir au plus beau centre d'un héritage paternel et sacré, l'*Eglise*, oui l'Eglise!..... Ce beau monument d'architecture du XIIIe siècle, non seulement ne s'achève pas, lui qui demanderait si peu pour se compléter; mais encore il s'en va, aux yeux de tous, dépérissant comme une noble créature dépouillée de ses titres, qui meurt d'abandon et de misère. L'obole rare que lui ont fait obtenir quelques voix généreuses et sans échos, n'a fait que prolonger son agonie.

L'édifice se meurt, il se meurt, vous dis-je!

Le délaissement, comme une gale invisible, rampe sous les voûtes, la hideuse insouciance ronge sourdement les pierres de ses murs, monte avec les pyramides des contreforts et tournoie à leur tête; l'insensibilité s'attache aux portes et les dévore, elle minera jusqu'aux fondemens, et peut-être un jour en contemplant les grandioses proportions de ce qui restera encore, nos neveux s'écrieront-ils : La belle église que ce devait être!!

Complétons notre pensée tout entière, en consignant ici une consolante espérance : Parmi les premiers magistrats de cette ville déchue, à laquelle nous nous intéressons aussi vivement qu'un vieux voyageur au toit sous lequel il reçut jadis une affable hospitalité, il en est un, qui à de nobles idées joint l'intelligence des besoins de son pays et le désir d'y pourvoir autant que possible. Un autre le suit de près : ses cheveux ont blanchi dans des occupations qui forment l'architecte, et qui, dans une tête d'artiste, font germer et élaborer des projets d'utilité publique.

Faisons des vœux pour que la réunion fortuite et récente, nous serions tentés de dire providentielle, de ces deux caractères, empêche de s'accompliir la funeste prédiction qui nous est échappée tout à l'heure.

Louis Levêne.

Ancien élève de l'école d'arts et métiers de Châlons-sur-Marne.

UNE PAIRE DE PROVERBES.

Une curieuse manière d'envisager une langue, et qui corrigerait, par l'intérêt du récit, l'ennuyeuse solennité de la science, consistérait à étudier la philologie sous le point de vue historique.

On peut considérer les mots comme des êtres animés, vivant en société sous le despotisme constitué de l'usage, et régis par une législation appelée grammaire.

Partant de là, les mots se rangent en dynasties, en familles; ils proviennent de souche nationale ou d'origine étrangère, et dévoilent leurs illustres ancêtres à quiconque sait les chercher au moyen de l'étymologie, cet arbre généalogique des langues.

Les mots observent entre eux une sévère hiérarchie. Ne distingue-t-on pas, en effet, le langage des halles du langage des salons? Il est des expressions nobles comme des expressions roturières; et Balzac avait bien le droit d'écrire dans ces lettres si célèbres :

« Préférez de beaucoup courre à courir; car celui-là est plus de la cour. »

Un monde nouveau se révèle alors au lexicographe; et au lieu de dictionnaires, qui ne sont que le relevé officiel, que l'aride catalogue par ordre alphabétique du personnel d'une langue, il peut dresser un état civil des mots, leur naissance, leur mariage, leur décès.

Le spirituel Voiture mandait à son ami Costar, en Poitou : « Vous me demandez des nouvelles de *déformité*; mais il est mort depuis dix ou douze ans, et c'est *difformité* qui lui succède. »

Le mot *sollicitude* doit se tenir bien heureux d'avoir la vie dure; sans cela, jamais il ne fût parvenu jusqu'à nous, puisque déja les *Femmes Savantes* de Molière osaient dire de lui :

Il pue étrangement son ancienneté!

Cela posé, on voudra bien trouver logique l'appréciation suivante des proverbes. Souvent, plusieurs mots, dans le but louable de perpétuer une idée utile et pratique, contractent une société en nom collectif, sous une raison sociale dont la formule constitue le proverbe. Nous allons raconter l'origine de deux de ces associations verbales, qui ont pris naissance dans nos contrées.

I.

GARDER LES COCHONS ENSEMBLE.

Un proverbe ne demande jamais la permission d'être trivial; il la prend, et quelquefois en abuse : témoin celui qui nous sert de titre. Bien plus, la banalité souvent devient une précieuse qualité pour un proverbe; c'est une prime d'encouragement offerte à sa vulgarisation. Devant courir et séjourner dans les mains de la foule, cette monnaie veut être grossière. Plus une pensée sera commune de fond et de forme, et plus elle aura de chances de popularité, de durée et d'avenir. A bien prendre les choses, il faut donc reconnaître que *garder les cochons ensemble* mérite des lettres de faveur parmi les dictons, et en parler avec respect, comme

Digitized by Google

disent nos paysans, devient pour nous une impérieuse obligation.

Jacques de Nouveau, surnommé *Fournier*, parce que son père était un boulanger de Saverdun, fut élevé au siége apostolique sous le nom de Benoît II. Ce pape, accompagné du cardinal d'Astorga, se livrait un jour à une exploration archéologique dans la campagne de Rome. Les deux prélats admiraient un de ces gigantesques aquéducs qui baillent vers la voie Appienne, lorsqu'un cordelier conventuel, qui était en peine du chemin à prendre pour aller à Viterbe, vint s'adresser aux deux archéologues.

Après quelques paroles échangées, le cordelier, nommé Ascaroti, reconnut dans le souverain pontife son ancien compagnon Jacques, lui sauta au cou, et, Dieu lui pardonne! s'avisa même de le tutoyer, dans un transport d'allégresse.

— Quelle irrévérence! s'écria le cardinal d'Astorga. *Buone Deus!* tutoyer sa sainteté!

— Pourquoi pas? reprit délibérément le moine, enhardi par un regard de son ancien ami, qui m'empêcherait de tutoyer mon meilleur camarade, le frère Jacques? N'avons-nous pas gardé les cochons ensemble au village de Saverdun, dans le comté de Foix.

Et de fait, Ascaroti disait vrai: Benoît, avant de devenir le pasteur des brebis de l'Evangile, avait commencé par être gardien de pourceaux. Passe encore si les pourceaux lui eussent appartenu; mais Ascaroti et lui surveillaient cet immonde bétail pour le compte d'un pauvre laboureur de Saverdun.

Par aventure, le pape était en belle humeur, et ce souvenir, qui choqua si fort son éminence le cardinal, ne parut pas déplaire à sa sainteté, qui se contenta de dire :

— Frère Ascaroti, en ma qualité de ton chef suprême, je te dispense de ton voyage à Viterbe, et puisque c'est le Seigneur qui t'envoie vers moi, je te garde.

Le moine, en s'inclinant comme pour dire un *Dominus vobiscum*, répliqua par ces mots: « Que ta volonté soit faite et que ton nom soit béni! »

Le trio ecclésiastique se dirigea aussitôt vers la ville éternelle, et, dès ce jour, le pauvre cordelier se vit, à sa grande surprise, installé au palais du Vatican. Plus tard, il fut promu aux honneurs de l'Eglise, et le pape le protégea si bel et si beau, qu'Ascaroti fut enfin coiffé du même chapeau que le cardinal d'Astorga. Mais hélas! une élévation aussi rapide ne donna pas le temps à celui qui en était l'objet de modifier son caractère primitif. Tel avait été le moine, tel fut le cardinal: même grossièreté dans les manières, même brusquerie dans le ton et dans les allures, au point que le nouveau cardinal, ébloui par son titre, ne se faisait faute de tutoyer tout le monde sans distinction. Les grands dignitaires de la cour de Rome subissaient cette outrecuidance, sans oser s'en plaindre autrement que tout bas ou par des remontrances indirectes, telles par exemple que d'exagérer la politesse à mesure qu'Ascaroti la négligeait davantage. Leçons perdues, car celui-ci ne se laissait nullement ramener par ces avis implicites, et conservait imperturbablement ses mêmes façons d'agir.

En désespoir de cause, ses collègues, n'en pouvant mais, se décidèrent à souffrir et à se taire non sans murmurer comme le guerrier de M. Scribe. Et du reste, là se bornait toute leur protestation; et finalement, quelle politesse exiger, je vous prie, d'un prélat qui n'y mettait pas plus de cérémonie avec le Saint-Père lui-même.

Le cardinal d'Astorga, qui seul possédait le secret de cette familiarité, s'ingénia pour le faire tourner à son bénéfice; et, en conséquence, il se déclara trop fier pour courber plus long-temps sa tête sous le niveau de cette impudente égalité. Cette résolution se réconfortait d'ailleurs du vif désir qu'avait le cardinal d'humilier dans la personne de sa créature, Benoît lui-même, coupable du crime irrémissible de l'avoir emporté sur tous ses rivaux à l'élection du conclave.

Un jour donc que le sacré collége se trouvait réuni au Vatican, d'Astorga jugea le moment opportun pour secouer le joug, et, par un officieux hasard, Ascaroti eut la sottise de lui en offrir un magnifique prétexte.

— Sire d'Astorga, dit l'ex-cordelier, en s'approchant du cardinal, voudrais-tu bien me vendre deux de tes mules?

D'Astorga n'en demandait pas davantage. A cette interpellation, il se dressa sur ses pieds et levant la tête et la voix, d'un air très-dédaigneux: « Ascaroti, s'écria-t-il, qui vous a donné le droit de me tutoyer ainsi? aurions-nous, par hasard, gardé les cochons ensemble? »

Une réplique pareille souleva un rire contagieux, dont tout le monde fut atteint, excepté Ascaroti et le Pape. Ce dernier, se sentit piqué au vif: il se détourna avec une nonchalance hautaine vers d'Astorga, et laissa tomber cette réponse: — « Non certes, il est impossible que votre éminence ait gardé les cochons avec Ascaroti et moi; car, Dieu merci, nous savions suffire à la besogne, et tout au plus si, par bonté d'ame, nous vous eussions admis au nombre de nos élèves. »

Cette présence d'esprit releva la partie perdue. Cependant le premier trait subsistait encore; le mot du cardinal vola de bouche en bouche, et, peu à peu, la malice d'abord et l'usage ensuite, en édifièrent le proverbe que vous savez.

Après la scène dont on vient de suivre la double péripétie, le cardinal Ascaroti alla se jeter aux pieds du Pape.

— Comment pourrai-je m'acquitter jamais envers *votre sainteté*.....

— *Votre sainteté*, voilà tout, et c'est le meilleur moyen. Ascaroti, ne tutoyez jamais personne.

— Oh! je vous le jure, s'exclama le cardinal, pénétré de reconnaissance. Mais avant d'accomplir mon serment, laisse-moi te dire pour la dernière fois, ô mon frère Jacques, que le plus beau trait de ta vie ce sera de n'avoir pas oublié, sous la tiare, que jadis nous avions ensemble *tiré le diable par la queue*.

II.

TIRER LE DIABLE PAR LA QUEUE.

Un grand poète, Victor Hugo, en illustrant ce proverbe d'une mention très-honorable, accordée par Gubetta de Lucrèce Borgia, lui a donné droit de cité dans le monde littéraire.


Digitized by Google

Tirer le diable par la queue est une locution aussi usitée sur la terre, que mise en pratique en enfer, où chacun peut, sans se déranger, s'adonner à ce délassement qui est le seul jeu national du sombre empire.

Dans le pays Albigeois, ancienne province du Languedoc, il existait jadis une abbaye de l'ordre de Saint-Bernard, laquelle s'appelait l'abbaye de Bellecelle. Aux premiers temps de sa fondation, ce monastère était aussi pauvre qu'honnête; or, il était très-honnête: devinez s'il était pauvre!

La cuisine du frère queux se ressentait de cette pénurie apostolique. Les repas étaient toujours maigres, alors même qu'ils étaient gras, et la portion congrue de chaque moine était fort incongrue. Or, l'établissement comptait vingt-quatre moines. Il en serait venu un vingt-cinquième, qu'il eût été une bouche inutile et qu'il eût déploré, à jeûn, l'illusion mensongère du proverbe: Quand il y en a pour deux, il y en a pour trois.

La distribution de la part qui revenait à chaque Bernardin, s'opérait d'une manière assez bizarre pour être rapportée ici. Dans un coin du réfectoire, au rez-de-chaussée, s'ouvrait un guichet à hauteur d'appui. A ce guichet se tenait attaché un cordon qui réveillait une sonnette posée dans la cuisine au premier étage. A chaque appel, le frère servant déposait une portion dans un tour, qui, au moyen d'une manivelle assez semblable à celle de la Bibliothèque royale, le descendait sans encombre au réfectoire.

Selon la mode de cette époque, où les queues des bêtes à cornes servaient de poignées à fermer les portes sous la qualification de *tirrouir à huis*, une queue de mouton était fichée au guichet par où sortait en fraction la subsistance quotidienne des moines.

La vérité de cette histoire nous autorise à trahir le méfait d'un gros chien noir de berger qui vagabondait dans le voisinage. Ce chien, fort éclairé, mal blanchi, et pas du tout nourri chez son maître, courait le monde pour étudier les mœurs et les cuisines des environs. Un certain soir, il se glissa dans notre abbaye et avisa le stratagème au moyen duquel les frères du couvent se procuraient leur subsistance. Le chien croise ses pattes et réfléchit.

Il réfléchit en tapinois tout le temps que les moines dînèrent; puis, quand tout le monde fut parti, le chien guidé par son flair, encore plus que par son raisonnement, se dirigea vers la corne d'abondance d'où il avait vu tomber tant de choses. Plus rien: la porte était close. Le pauvre animal lécha les abords onctueux, et même, tant il était affamé, qu'il s'accrocha à la poignée du Vasistas, c'est-à-dire à la queue de mouton.

Miracle! la porte cède, le guichet s'ouvre, la sonnette babille et aussitôt un dîner, fumant encore, tombe du ciel. Le chien s'en empare, fait franche lippée, et s'en retourne chez lui.

Qui fut bien penaud? certes ce fut frère Pacôme, le jardinier, quand il arriva un instant après pour réclamer sa pitance: Drelin, drelin; pas de réponse. Din! din! drinn! Maudit cuisinier, je briserai ta sonnette!

Rien ne descendait; ce que voyant, Pacôme monta.

— Frère Arsène, dit-il, voilà dix minutes que je sonne!

— Et dix minutes que je me demande pourquoi!

— Pourquoi?

— Oui, pourquoi, reprit sans se déranger de son repas le frère cuisinier.

— Par Saint-Bernard! mais pour obtenir mon dîner.

— Juste Dieu! combien vous en faut-il donc, interrompit l'autre en se levant. Mon frère, réprimez cette voracité anti-chrétienne; et rappelez-vous que parmi les sept péchés capitaux, on compte la *gourmandise*.

— Vous en parlez fort à votre aise devant cette morue à la bénédictine.

— De l'*envie*! autre péché capital, ajouta le dîneur, entre deux coups de dents.

— Frère cuisinier, je vous ordonne de me servir sur l'heure.

— Ah! de l'*orgueil*, maintenant. C'est le premier de tous, poursuivit frère Arsène, avec un flegme inaltérable.

— Faudra-t-il vous y contraindre, continua Pacôme, de plus en plus exaspéré.

— Mon ami, vous tombez dans la *colère*, observa doucement le cuisinier.

— Puisqu'il en est ainsi, travaille qui voudra le jardin!

— Bon! la *paresse*, il ne manquait plus que celui-là. Pourquoi vous échauffer ainsi; après tout, cela ne me regarde point. Réclamez à la communauté, et le prieur décidera s'il faut vous fournir double ration.

— Comment double ration! lorsque vous m'en refusez une seule, la mienne?

— La vôtre; mais il y a une heure que je vous l'ai servie sur votre demande. J'y ai même ajouté un plat de pruneaux bouillis *pro regulæ indulgentiâ*.

— Faites-moi grâce de votre latin de cuisine.

— C'est tout ce qu'il me reste à vous offrir pour le moment.

— Nous verrons! je vais me plaindre à l'abbé.

— Allez en paix, mon frère. Ainsi soit-il.

L'abbé, saisi de la question, ordonna une enquête, fit comparaître les parties, et condamna frère Pacôme à une semonce en quatre points, le prévenant que son juge serait beaucoup plus sévère en cas de récidive.

Le lendemain, le jardinier s'attarda de nouveau pour cause d'un sarclarge pressant, et notre chien usurpa sa place et son dîner.

Frère Pacôme sonna de rechef, sans le moindre résultat, et se résigna, crainte de père Aventure. Son ventre seul jetait les hauts cris. Le surlendemain, même désappointement.

Ma foi, pour le coup, le jardinier n'y tint plus. Après un mur examen, il se jugea victime de quelque sortilége et augura que l'esprit malin était seul capable de lui jouer des tours de cette nature.

Donc, après le repas de la communauté, frère Pacôme, armé d'une faucille, se blottit sous la longue table du réfectoire pour surveiller la disparition subreptrice de sa collation.

Les ténèbres grandissaient déjà et peuplaient la solitude de cette vaste salle, quand le guetteur entendit un bruit de pattes derrière lui. Pacôme se sentit saisir par les frissons de la peur, qu'il surmonta par un signe de croix, dévotement tracé. Un instant après, il aperçut se glisser une forme noire dans la direction du guichet.

Digitized by Google

La frayeur est la muse la plus créatrice dont s'inspire l'imagination; et celle-ci, multipliée par celle-là, fit clairement voir à Pacôme des cornes au front, du feu dans les yeux et des ongles ardents aux pattes innocentes de l'animal que le lecteur connait.

Plus de doute, c'est Lucifer, pensa Pacôme, et s'armant d'un courage que la faim seule pouvait lui suggérer, le jardinier s'élança sur l'animal, en criant: *Vade retrò Satanas!* et il donna au hasard un grand coup de sa faucille.

Le monstre poussa un cri de rage, d'effroi, de douleur, et disparut; mais sa queue était demeurée à la bataille: il avait mangé l'autre. Cette esclandre mit toute la communauté en émoi; de toutes parts on accourut au réfectoire, et Pacôme triomphant, montra cette infernale queue, comme pièce justificative de sa victoire et de son abstinence, et sur l'heure, en présence de l'assemblée, il la cloua en guise de trophée au milieu du guichet, sous le nom de queue du diable.

L'abbaye de Bellecelle devint riche par la suite et fit beaucoup d'aumônes en nature. Tous les jours ce guichet livrait passage à la nourriture d'un certain nombre de mendiants; mais comme ce régal était loin d'être exquis, les pauvres n'y recouraient qu'à la dernière extrémité; c'est pourquoi ils appelaient l'exercice de cette ressource suprême : *Tirer le diable par la queue.*

Frédéric Thomas.



JURISPRUDENCE POÉTIQUE.

DÉCISION D'UNE COUR D'AMOUR.

Tenson (1).

PROLOGUE.

Au bon vieux temps, où régnait en Provence,
Le bon *Réné*, d'heureuse souvenance,
Temps fabuleux et doux! — bel âge d'or,
Où les journaux n'existaient pas encor;
Où l'on vivait sans haine et sans malice;
Où l'on chantait sans permis de police;
Où l'on s'aimait sous un roi paternel,
Qui n'était point cons-ti-tu-ti-on-nel.

En ce temps-là, dans *Aix* la provençale,
Du bon Réné paisible capitale,

(1) Tenson, pièce dialoguée, le pour et le contre d'une question d'amour, plaidé en strophes égales. (Raynouard.)

Digitized by Google

Chacun le sait, le petit dieu d'amour
Comme Thémis avait aussi sa cour,
Son tribunal de belles châtelaines;
Eh! pourquoi non? las! amour a des chaînes,
Des yeux voilés et des dards ennemis
Qui valent bien le glaive de Thémis;
Il ne lui manque, hélas! qu'une balance!...
Quoi qu'il en soit, dans sa jurisprudence,
Plus d'un arrêt du tribunal d'amour
Mériterait de voir, enfin, le jour:
Nous pourrions bien en citer plus de mille...
Mais par un seul il nous sera facile
De démontrer, qu'en procès délicats,
Les troubadours étaient fins avocats,
Et que souvent belles au gent corsage
Savaient juger d'une façon plus sage,
Et mieux vider d'embarrassans débats,
Que vieux barbons avec leurs vieux rabats.

Donc, nous allons, en des stances pareilles,
Conter comment, par des lèvres vermeilles,
L'opinion de la cour s'exprima
Dans le procès de *Raymond* et d'*Emma;*
Chose en litige était une caresse;
L'un demandeur, l'autre défenderesse,
Comparaissant tous les deux, un chacun
Plaidant pour soi, sans avocat aucun;
La cour tenant séance solennelle,
Et statuant par la voix d'*Isabelle*,
Comtesse d'*Apt*, présidente à mortier:
Nous transcrivons le procès tout entier:

D'abord *Raymond* de *Mont-Majour* s'explique,
Ensuite *Emma* de *Châteaupers* réplique;
Et quand tous deux ont plaidé tour à tour,
Survient l'arrêt motivé de la cour.

RAYMOND DE MONT-MAJOUR.

Oyez, oyez, dames de haut lignage!
Oyez ma plainte et mon triste servage!
Vous, troubadours, maîtres du gai savoir,
Oyez mon droit, faites votre devoir!

Bien jeune étais et bien naïf encore,
Quand du Moustier revint la jeune *Emma;*
Treize printemps pour elle allaient éclore;
Seize pour moi; las! et mon cœur l'aima!...
Nos deux manoirs dans la même vallée
Tout proche étaient, comme dans la feuillée
Deux nids jumeaux bercés parmi les fleurs;
Aussi bientôt s'unirent nos deux cœurs
Ne sais comment; la douce jeune fille
En son maintien, simple, accorte et gentille,
Passait un soir, rêveuse, au fond des bois
Et seule, alors qu'une biche aux abois,
Fuyant mes coups à travers la clairière,
Vint à ses pieds tomber sur la bruyère
Bramant, et comme implorant sa merci:
La douce *Emma,* toute tremblante aussi,
Me dit alors bien gentiment: — « Arrête,
» Sire *Raymond,* épargne la pauvrette,
» Et te promets, pour te récompenser,
» Huit jours en çà l'épreuve du baiser. »
Pas n'est besoin de vous dire, je pense,
Tout ce que fis pour telle récompense:
Pour un baiser aurais donné mon cor,
Mon destrier et mon poignard encor!
Pour un baiser d'une bouche si chère,
Aurais donné voire mon reliquaire!...
Aurais vendu le toit de mes aïeux!!
Mais, las! est-il de bonheur sous les cieux!...
Fallut partir pour la rive lointaine...
Tout desconfort, et seul avec ma peine,
Bien triste fus et fidèle pourtant:
Longue est l'absence alors qu'on est constant...
Bref de retour, le cœur gros de liesse,
Je cheminais, croyant, dans ma simplesse,
Trouver *Emma* fidèle au rendez-vous;
Et lui bailler enfin baiser si doux...
Mais point ne vis trop chère bachelette,
Au rendez-vous accoutume seulette;
La déloyale! au perron de la cour,
Indifférente, attendait mon retour:
Les yeux baissés, avec un froid sourire,
Pour tout guerdon me dit: « Bonjour, messire. »
Las! et toujours osa net refuser
De m'octroyer épreuve du baiser.

Oyez, oyez, dames du haut lignage!
Oyez ma plainte et mon triste servage,
Vous troubadours, maîtres du gai savoir,
Oyez mon droit, faites votre devoir!

EMMA DE CHATEAUPERS.

Gentils experts ès science amoureuse;
Soyez en aide à fillette peureuse:
Beaux chevaliers, belles dames aussi,
Suis innocente et demande merci.

Venez d'ouïr mon doux *Raymond* lui-même;
Vrai vous a dit le beau servant d'amour:
Etant jeunette et dans un trouble extrême
Advint le cas qui m'amène à la cour.
Ai bien promis, et tout haut le confesse,
Mais remarquez, belles dames ce point:
Autre chose est serment, autre promesse:
Ai fait promesse à Raymond, serment, point.
Or, nous lisons dans les *statuts d'Isaure*,
Livre premier, chapitre du baiser:
« Serment d'amour n'enchaîne pas encore
» Avant seize ans, et se peut récuser,
» Alors surtout qu'en cet âge on ignore
» Maint doux péril dont on peut abuser. »
On lit encor dans les *us* et *coutumes*
De l'art d'aimer, chapitre des abus:
« Serment d'amour sont plus légers que plumes
» D'oisillonnets, et promesses bien plus... »
Finablement au *Code d'amourette*,
On lit devers l'article *trente-trois:*
« Fol qui se fie à volaige fleurette,
» Aux biaux devis des pastoureaux aux bois!
» A deviser fillette qui s'expose,
» Cognoistre doit ce sévère diction:
» *Bouton enclos vaut mieux que fleur éclose;*
» *Serment est fleur et promesse bouton.* »

Digitized by Google

Donc il appert de toute cette glose,
Que point ne dois, ni baiser, ni guerdon;
Si même avais juré par Notre-Dame,
Pourrais encor révoquer mon serment;
Pauvrette alors ne savais comme enflamme,
Comme étourdit le baiser de l'amant!
Car l'aime encor cet ingrat qui m'accuse,
L'aime toujours ce méchant discourtois;
Et l'aimerai sans feintise et sans ruse;
Comment peut-on aimer plus d'une fois!...
Non, déloyal, non, malgré ton injure,
Cruel félon qui doutes de mon cœur,
Non, mon Raymond, Emma n'est point parjure;
Ne fus que trop fidèle à mon vainqueur...
Ah! devais-tu, las! pour une caresse,
Tant me blesser, trop charmant ennemi;
Sais-tu donc pas qu'en amoureuse ivresse
Oui, dit le cœur, et la bouche, nenni?

Gentils experts ès science amoureuse,
Soyez en aide à fillette peureuse,
Preux chevaliers, belles dames aussi,
Suis innocente et demande merci!

L'ARRÊT DE LA COUR,

PRONONCÉ PAR ISABELLE D'APT.

De par l'amour, le suzerain suprême,
Dont un chascun est né serf et vassal,
Qu'il soit varlet, comte, duc, ou, roi même!
Qu'il ait chaumière ou donjon féodal;
Du gai savoir la cour d'Aix en Provence,
Entre *Raymond-Arthur* de *Mont-Majour,*
Et damoiselle *Emma Laure-Clémence*
De Châteaupers, sur un délit d'amour,
Ayant ouï les griefs en la cause,
Les débats clos et plaids parachevés,
Bien mûrement ayant pesé la glose,
Droits d'un chascun plus ou moins bien prouvés,
Etant présens en salle d'audience,
Juges d'amour, la cour de gent déduit
A prononcé sans appel la sentence
Et motivé l'arrêt, ainsi que suit:

Considérant, en ce présent litige,
Qu'au petit dieu tout rend hommage-lige,
Papillonnet sous les feuillages verts,
Tigres aux bois, fleurette sur sa tige,
Fauvette au nid, aigle au plus haut des airs,

Considérant, que belle Emma confesse
Bien avoir fait à son Raymond promesse
De supporter épreuve du baiser,
Et qu'il appert, en l'amoureuse espèce,
Qu'en promettant songeait pas refuser;

Considérant, que promesse courtoise,
Prinse sans dol, sans feintise et sans noise,
Entre féaux et fidèles amans,
Mieux doit valoir que promesse matoise,
Qu'entre félons les plus sacrés sermens;

Considérant aussi, qu'Emma réclame
Contre son cœur, contre la vive flamme,
Et tendre émoi d'un trop plaisant baiser....
Et que l'épreuve, au lieu d'être un dictame,
A grand péril pourrait bien l'exposer;

Considérant que Raymond, sans mot dire,
De longue absence a subi le martyre,
Et que d'amour il est digne vassal:
Que noble honneur en son maintien respire,
Qu'il fut toujours envers Emma féal;

Considérant, en cet état des choses,
Que maintes lois d'amour et maintes gloses
Du demandeur établissent les droits;
Que d'autre part il existe des causes
Pour l'accusée, et des textes de lois:

Par ces motifs, la cour d'amour commande
Qu'il soit fait droit aux fins de la demande,
Qu'Emma subisse épreuve du baiser...
Mais qu'à l'instant et tiède encor le rende,
Car, le gardant, grand mal pourrait causer.

ÉPILOGUE.

O Salomon, roi des jurisconsultes,
Des francs-maçons, des sciences occultes,
Grand troubadour du gai savoir hébreu,
Toi, qui reçus la sagesse de Dieu,
Toi, dont l'esprit et les conseils superbes
Sont consignés au livre des proverbes,
Toi, devant qui la reine de Saba,
La majesté du désert, se courba;
O Salomon, ta royale prudence
N'a point rendu d'aussi belle sentence.
Jamais ta voix ne jugea mieux un cas,
Embarrassant, chatouilleux, délicat,
Car notez bien cet embarras extrême,
Ce point subtil, ce délicat problème
Qu'a débrouillé l'arrêt ingénieux
Que nous avons traduit de notre mieux:
La pauvre Emma se déclarant coupable,
Il fallait bien, et la chose est palpable,
La condamner au tourment du baiser;
Mais d'autre part on pouvait l'exposer
Qui sait... peut-être à mourir de la fièvre
Que le baiser imprime sur la lèvre:
Baiser brûlant est un poison subtil,
Que l'on ne peut garder sans grand peril:
Or donc la cour a fait en ceci preuve
D'une prudence originale et neuve,
En ordonnant que le baiser reçu,
Serait soudain et tout brûlant rendu.
Ainsi justice est faite sans scandale,
L'amour content sans blesser la morale,
Des deux côtés les torts sont oubliés,
Et les amans bien réconciliés.

Hélas! pourquoi n'en est-il pas de même
Dans les procès que la chicane blême,
Fait par milliers éclore chaque jour!
Si l'on jouait comme la cour d'amour;



Qu'il serait doux et merveilleux d'entendre
Un avocat sentimental et tendre
Plaider en vers sans détours superflus;
Oh! quel miracle! et l'on ne verrait plus
Le magistrat dormir à l'audience,
Le procureur vendre sa conscience,
Embarrasser les plus simples débats
Par les moyens les plus vils, les plus bas,
Noircir sans fin d'ignobles paperasses,
Sur l'indigent jeter ses mains rapaces,
Et faire tant par ses débours et frais,
Que l'on perd tout en gagnant son procès.

Souvent aussi, dans notre siècle aride,
Si malheureux dans sa science vide,
Où, l'intérêt ayant flétri les mœurs,
Tout est de fer, les chemins et les cœurs,
Ou des beaux arts la muse décrépite
S'exploite hélas! partout en commandite,
Souvent j'ai dit: ah! que ne suis-je né
Au bon vieux temps du bon vieux roi René!...

Amaury de W....
(L'ermite de Carami.)



PÉRIGUEUX DÉLIVRÉ.

15 et 16 septembre 1653.

Le cardinal de Richelieu venait de rendre le dernier soupir, et le faible Louis XIII n'avait pas tardé à suivre l'homme qui le subjugua jusqu'au-delà du tombeau.

Ce fut un moment d'espoir. La France entière respira plus librement, affranchie qu'elle était de la main de fer qui l'oppressait depuis longues années. Le parlement avait vu briser ses chaînes, et rendre à leurs siéges ses membres exilés ou plongés dans les cachots; le tiers-état était favorable à Anne d'Autriche, veuve de Louis XIII, à qui ses malheurs tenaient lieu de vertus, et la noblesse croyait savoir ce qu'elle devait attendre de Louis XIV, enfant-roi, et d'une reine accoutumée à ne voir dans ses chefs que des amis et des compagnons d'infortune: aussi, de longs cris de joie saluèrent la régente de France, et ces cris furent répétés par tous les manoirs féodaux du royaume.

Mais, hélas! quelle devait être la consolation du peuple! Aux déceptions du passé, pourrait-il opposer les vœux du présent, les espérances de l'avenir? Ou bien, retombé sous le poids du despotisme, le pouvoir populaire devait-il attendre de nouveau le jour marqué par les décrets éternels, pour étouffer ses ennemis dans ses bras de géant?

Un italien adroit devait résoudre la question: ce fut Mazarin, ministre fier de la confiance illimitée de la reine, de cette femme aux pensées perfides, opiniâtres, qui toujours se montrait plus sensible aux injures qu'aux bienfaits. Le cardinal-roi, maître de tout, organisa bientôt un pillage universel, le plus déhonté du

Digitized by Google

monde. Le trésor public épuisé, il imposa tout, il vendit tout, noblesse, charges judiciaires; il ne resta plus, comme on le disait alors, que l'air du ciel qui ne fût pas imposé.

Dans un tel état de choses, des germes de résistance, d'abord faibles et inaperçus, croissent lentement au sein des corps de l'état; bientôt ils se dressent, dans leur large et menaçante extension, sur la tête du despote. Leur fruit est la guerre civile : la Fronde a éclaté!

Le prince de Condé, à la tête d'une armée, se jette brusquement dans les provinces : la Guienne est à lui. Partout on le croit armé pour le roi; on suppose qu'il veut défendre les intérêts de la couronne contre ceux qui abusent des faiblesses du monarque enfant; et Périgueux, partageant cette erreur, voit bientôt ses remparts envahis par les régimens de Condé, de Montmorency, et par les troupes irlandaises commandées par le farouche marquis de la Roque, Gaxion Hilaire de Chanlost, surnommé *Pied de fer;* tandis qu'à la tête des cavaliers ennemis se trouve Jacques *sans raison*, lieutenant de Chanlost, et impassible exécuteur des ordres de son chef.

Chanlost est nommé gouverneur de Périgueux par Condé, et bientôt Périgueux est traité en ville conquise.

Toutes les fortifications sont occupées par l'étranger; contre les maisons des citoyens sont tournées les pièces d'artillerie qui naguère protégeaient les murailles. L'évêché est la demeure et le quartier-général du gouverneur. Au devant de ses portes, et tout autour de la Claütre, s'élève une forte palissade coupée à quelques intervalles, et garnie de pièces de canon qui, toutes, correspondent par ces embrâsures, aux cinq rues qui aboutissent à la place publique (1).

Que faire au milieu de cet appareil de mort? Protester contre la tyrannie? mais le supplice, les horreurs de la torture seront la récompense du dévoûment à la liberté. Il ne faut plus de volontés générales ou particulières; il ne doit plus exister de sauve-garde pour la faiblesse, l'innocence ou la beauté : une soldatesque en fureur règne violemment au foyer domestique; la propriété, comme la vie des citoyens, est l'enjeu que les soldats se disputent chaque jour; heureux encore, trop heureux, celui à qui le maître insolent veut laisser, à titre de bienfait, l'incessante affliction de l'exil (2).

Cependant, la pacification du royaume faisait de rapides progrès; et, après plusieurs combats, la Guienne voyait fuir ces bandes de malfaiteurs qui, sous le nom de troupes disciplinées, mais mieux sous celui de *croquans*, que le peuple leur avait donné, avaient infesté son territoire.

(1) Elle sont au nombre de cinq : rues Taillefer, Salinière, d'Enfer, du Séminaire et du Calvaire.

(2) Nos annales périgourdines ont conservé avec reconnaissance et orgueil les noms des victimes de cette époque. On y trouve les noms glorieux de Chaleppe, de Robert de la Céparie, tués par les soldats de Chanlost; les noms de Montozon, sieur de Puy-Contaud, conseiller en l'élection de Périgord, Ducluzel et ses frères, président en ladite élection, dont les maisons furent pillées, eux déchirés dans les tortures et puis exilés, pour avoir tenté de faire entendre quelques paroles de délivrance et de liberté.

Louis XIV avait alors ordonné au duc de Candale, gouverneur et lieutenant-général commandant les troupes royales en Guienne et provinces unies, de marcher au secours de Périgueux, et de le délivrer de la tyrannie de Chanlost.

Obéissant aux ordres du souverain, le duc de Candale part de Bordeaux avec douze mille hommes et le canon du Château-Trompette, tandis que déja une division avancée des troupes royales, sous les ordres du marquis de Sauve-Bœuf, s'était emparée du Château-l'Evêque, et qu'une seconde division, commandée par le marquis de Tourhailles, quittant les mamelons élevés qui dominent la plaine sud de Périgueux, était allée camper dans le vallon de Saint-Laurent-sur-Manoire (1).

A l'approche des troupes royales, Chanlost, aussi intrépide que barbare, déclare qu'il se défendra jusqu'à la dernière extrémité; et en même temps, pour détourner le peuple de toute espèce d'insurrection, il fait publier par ses hommes d'armes que la campagne se trouvant ruinée, jamais les troupes du roi n'oseront s'aventurer au milieu des champs dévastés et privés de tous moyens d'existence; il fait adroitement insinuer au peuple que le roi se flatte d'une fausse espérance, parce que, loin de secourir Périgueux, il faut que toutes les troupes marchent contre les Espagnols. Le baron Vatteville, qui commande leurs forces navales, menace les côtes; il prépare une descente pour s'emparer de Bordeaux, et le duc de Caudale lui-même a reçu l'ordre d'envoyer ses soldats au siége de Sainte-Ménéhoult, pour empêcher Condé de secourir cette place.

Chanlost, à ces nouvelles affligeantes, si propres à jeter le découragement et la peur, défend à tous l'approche des murailles. Quiconque transgressera cet ordre, sera puni de mort. La même peine atteindra celui qui, au premier son du beffroi, sera trouvé errant dans les rues (2).

Cependant, il existait de ces hommes à convictions fortes, à résolutions énergiques et inébranlables, qui restent citoyens sur les ruines de la patrie, libres sur les débris de la liberté. Au milieu d'une population abattue, avilie, expirante; au milieu de tous les malheurs publics, ces hommes comptaient encore sur une population naguère si forte, si noble, si vivante, sur cette population du passé et de l'avenir; ils savaient qu'au premier cri de liberté, elle se relèverait en masse pour reconquérir et son indépendance et son honneur.

Or, voici ce qui se passait à ces instans de nuit où Périgueux est comme enseveli dans le plus profond silence, qu'alors rien n'interrompait, si ce n'est, à quelques intervalles, les pas lourds et cadencés des

(1) Ces deux divisions détachées formaient un corps de trois mille hommes, qui, joints aux douze mille commandés par le duc de Caudale, représentaient un effectif de quinze mille hommes, ce qui fait préjuger la force de la ville, qui d'ailleurs avait, long-temps auparavant, résisté à des troupes beaucoup plus nombreuses, du temps des Anglais.

(2) La retraite ou couvre-feu se sonnait à la chute du jour. Chaque maison devenait alors une prison jusqu'au lendemain que le beffroi, sur les six heures du matin, levait l'interdiction.


Digitized by Google

hommes d'armes, parcourant la ville en tous sens, bruit que surmontait la voix des sentinelles s'excitant à la vigilance, et qui se répondaient des galeries élevées du clocher de la cathédrale, chaque fois que l'heure frémissante et sonore accompagnait le vol du temps (1).

15 septembre 1653.

Dans une des maisons de la rue du Plantier (2), dont la porte ne s'ouvrait qu'avec précaution et mystère, s'étaient glissées plusieurs personnes, qui, se dérobant, à la faveur des ténèbres, aux rondes de soldats, étaient arrivées dans une salle qu'éclairaient à peine les incertaines lueurs d'une lampe dont les rayons se brisaient à la base d'une colonne au pied de laquelle elle était placée. Tout était calme et solennel dans cette assemblée. Nulle crainte cependant ne commandait ce silence; car il battait de rudes cœurs dans ces poitrines d'hommes. On attendait seulement la venue de quelques citoyens, lorsqu'enfin le frôlement, par deux fois répété, de robes flottantes contre les parois des murs extérieurs, et les pas de deux personnes qui entraient, annoncèrent que tous étaient présens.

Aussitôt un homme d'un âge un peu avancé soulève la lampe, et la plaçant devant lui de manière à distinguer les traits de ceux qui l'entouraient :

« Messieurs et amis, leur dit-il, tant braves et di» gnes gens, comme tous nous sommes, les uns au » service du roi ou membres appartenant à la magis» trature, les autres notables bourgeois de la ville de » Périgueux, dont le courage et le dévouement ne le » cèdent à personne, ce n'est pas pour peu que je vous » ai réunis en cette maison! C'est pour aviser aux » moyens de nous délivrer de l'intolérable tyrannie de » ce messire de Chanlost, de ce meurtrier de nos con» citoyens, qui chaque jour emplit notre ville et de » larmes et de deuil. Quelle oppression fut-elle jamais » si pleine de honte, plus bassement humiliante, que » celle qui pèse sur nous! Lui, Chanlost, ce traître, » quels égards a-t-il, si ce n'est pour quelques habi» tans qu'il choye et qu'il protége plutôt par intérêt » que par bonté d'ame? Que fait-il, sinon proscrire » et torturer la masse? Combien en a-t-il livré à son » lieutenant? Combien en a-t-il fait périr de la hart? » Où sont les familles rassurées sur le sort des leurs? » Où en est-il qui ne pleurent sur l'exil, la prison ou la » mort? Plus de ressources; l'argent est la proie du » soldat, et bientôt le pauvre habitant sera privé de » sa couche vermineuse, s'il ne satisfait pas les exi» gences des pillards! Cet abaissement est trop odieux! » Au nom du pays, de vos familles, de vous-mêmes, » je vous en adjure, mes amis, aussi vrai que je m'ap» pelle *Bodin* (1), et que je suis procureur au présidial » de Périgord, délivrons-nous de cette tyrannie. Mort » à celui qui la maintient!.... Honte à qui la tolère!.... » Ne la supportons pas plus long-temps!.... »

— « Oui, mort et honte!.... » s'écrièrent tous les assistans d'une voix.

— « Or, messieurs et amis, continua Bodin, nous » sommes réunis céans pour aviser aux moyens de » mettre fin à tant de tyrannie. Comment devons-nous » procéder? Faut-il soulever tous les citoyens à l'in» surrection, ou bien faut-il qu'un de nous dévoue sa vie » pour frapper du poignard...? Parlez, parlez; il faut » que chacun de nous, frères en conjuration, déduise » les moyens de conquérir la liberté! »

Aussitôt Chaleppe (2) prend la parole: « Il y a long» temps, dit-il, que mon cœur est brisé par l'avilis» sante pensée de me voir, moi homme d'armes, courbé » sous la domination de l'ennemi de mon pays. Fier, » naguère, de garder avec vous vos murailles et tou» relles, quelle infamie pèse sur moi comme malédic» tion de Dieu, de ne pouvoir sortir, la dague au point, » qu'en compagnie d'un confesseur et du bourreau! » Parlez-moi d'insurrection! L'insurrection, vive Dieu! » voilà qui va droit au but! et mieux vaut cent fois s'y » précipiter du premier coup, au risque de s'y briser la » tête, que d'y marcher à pas lents et timorés; car une » insurrection qui s'arrête est une insurrection qui tue. » Mes compagnons marcheront avec moi. Ainsi donc, » l'insurrection, et la liberté est à nous! »

Cette virulente improvisation excita l'assentiment » unanime, lorsque se lève à son tour un ministre des autels connu du peuple (3). Sa voix ne s'éleva jamais que pour porter des consolations, et sa main ne s'ouvrit que pour répandre l'aumône; mais en ces jours de deuils il n'avait à donner que des conseils et des larmes. Il s'adresse ainsi à l'assemblée:

« Frères, je ne vous dirai point que ceux qui tirent » l'épée s'exposent à périr par l'épée. Mis en commu» nion de haine pour la tyrannie et d'amour pour le » salut et l'indépendance de tous, je ne saurais placer » l'intérêt d'un seul dans la même balance où pèsent » les intérêts d'une population entière; mais puisqu'il ne » s'agit que de déterminer par quelle voie nous devons » arriver à notre but d'émancipation, si, comme vous » l'a déjà dit messire Bodin, deux moyens vous sont » offerts, l'insurrection ou le meurtre en désespoir de » cause, permettez à un vieillard de les examiner tour » à tour. Sans doute il est temps de mettre un terme à

(1) Chanlost, depuis la nouvelle de l'approche des troupes du roi, avait eu le soin de faire placer sur les galeries du clocher de Saint-Froul un gros de soldats chargés de la garde d'un tas de sarmens goudronnés, qu'ils devaient embraser et lancer sur les maisons voisines, espérant, en cas de reddition de la place, trouver dans l'incendie un moyen de diversion pour les habitans et de protection pour sa retraite.

(2) Elle est inscrite sous le n° 3, et appartient à M. Cellerie; elle est habitée aujourd'hui par M. de Laubresset, bibliothécaire.

(1) Joseph de Bodin, chevalier, seigneur de la Roudettie, conseiller du roi en ses conseils d'état et privé, et son procureur au siége présidial, sénéchaussée et maréchaussée de Périgord, fut l'ame et le chef du complot. Tous les noms que je citerai sont historiquement exacts.

(2) Chaleppe se trouvait, au moment de l'invasion de Chanlost, général du paréage; il commandait deux cents paysans qui, avec la garde bourgeoise, faisaient concurremment le service de la ville. Chanlost avait laissé ces paysans armés; mais il ne les employait plus que mêlés avec ses soldats; leur service était d'ailleurs tout intérieur: ils étaient véritablement prisonniers.

Les descendans de Chaleppe habitent la commune de Notre-Dame-de-Sanithas, près Périgueux.

(3) Alexandre, sieur de Fonpitou, conseiller au présidial, vicaire-général et official du diocèse de Périgueux.


Digitized by Google

» des persécutions qui deshonorent le chef et les soldats » rebelles; deshonneur qui jaillirait sur nous, en ou» bliant quel sang nous fut transmis par nos aïeux, aussi » impatiens de servitude que fidèles à ces hautes tra» ditions d'honneur et de courage inscrites sur leur de» vise (1).

» Mais si vous devez vous armer contre ceux qui » privent notre cité du plus pur de son sang, que ce » soit par votre courage, par le concours de tous, que » l'ennemi subisse votre triomphe! Allez! s'écrie le » ministre des autels, comme saisi d'un moment d'ins» piration, le Seigneur protège quiconque s'arme du » glaive pour échapper à la sanglante tyrannie!.... »

A ces mots prononcés par le vénérable prêtre, les conjurés (2) se sont inclinés en signe de respect, et la bénédiction du vieillard a consacré le serment de vaincre ou de périr!....

Cette détermination prise, il est aussitôt arrêté que, le lendemain, 16 septembre, à l'heure de midi, au moment où les officiers et les soldats travailleront aux fortifications extérieures de la ville, on attaquera l'évêché où reste le gouverneur, en même temps que deux autres attaques seront formées, l'une à la porte Taillefer, pour contenir les soldats et les empêcher de rentrer dans la ville, et l'autre contre le fort placé au haut du pont de l'Isle (3), pour donner entrée aux troupes royales campées dans le vallon de Saint-Laurent-sur-Manoire, dans le cas où les habitans et les milices du paréage ne pourraient pas forcer la garnison, toujours forte intérieurement de neuf cents soldats.

Il est de plus convenu que Ducluzel, des Essards et de la Jonye introduiront dans leur maison, qui domine la place de la Claustre (4), une escouade d'habitans pour tirer sur les soldats renfermés dans la palissade, et qui veillaient à la garde des canons.

En ce moment, le beffroi sonne minuit. Les conjurés se retirent pour se rendre sans bruit dans les quartiers où ils doivent appeler le peuple aux armes.

Dans la salle qu'ils quittent, Bodin reste seul avec Labertynie, Dessalis, Fonpitou, Chaboussie, Genesto. Tous ont voulu partager les dangers et le dévoûment de leur chef; tous sont jaloux de donner avec lui le premier signal.

(1) Sur l'antique cachet de Périgueux, on lit en effet ces mots: *Civium fides et honor fortitudo mea.*

(2) Je citerai ici les noms de cette mémorable expédition: Bodin, déjà nommé; Chaleppe général du paréage; Robert de la Cépacie, bourgeois noble; Alexandre, sieur de Fonpitou, vicaire; Bertin de Loursarie, avocat au parlement de Bordeaux; Dupuy, marchand sur la Claustre, ancienne maison Serpère; Ducluzel, de la Jonye, des Essards, neveux de Bodin, maison Loubet, marchand de fer; Feyssi, marchand sur le Coderc, maison Galy, médecin; Desjehau, maison Mage, vice-président du tribunal civil; Labertynie, Dessalis, Ducatrie, Chaboussie, Génésie.

(3) C'est aujourd'hui le Pont-Vieux, à l'extrémité duquel nos pères ont encore vu, il y a trente ans, les restes d'une porte et d'un pont-levis.

(4) Cette maison est aujourd'hui possédée par M. Loubet, marchand de fer. La façade de cette maison, que plusieurs de nous ont vue percée par de larges ouvertures, divisées par des colonnes en croix, est actuellement restaurée; cependant, elle reste encore surmontée par une tourelle dont l'antiquité semble protester contre les enjolivemens qui ont changé sa base.

16 SEPTEMBRE 1653.

Tandis que le plus profond mystère semblait favoriser le succès d'une conspiration tramée au sein des ténèbres, Chanlost se promettait encore un jour d'ivresse et de folie. Heureux lorsque, fatigué d'excès, l'œil terne, la tête pesante, il se réveillait de son anéantissement passager! Heureux encore, après une de ces orgies où sa bouche n'avait pas quitté de vingt-quatre heures les bords d'un verre ou les lèvres d'une femme!

Accompagné de ses officiers, Chanlost se rend chez le sieur Dupuy (1). C'est là que l'attendaient de nouveaux plaisirs: pour lui étaient préparés les mets les plus délicats; pour lui coulaient à pleins bords les vins parfumés de nos riches côteaux.

Et déjà les éclats d'une joie tumultueuse se répandaient au loin; bruyantes clameurs bacchiques, nouvelles insultes à la misère et à la souffrance du peuple!

Lorsque Chanlost reçoit un message... Mais comment y croire? Comment tant d'audace aurait-elle succédé à l'asservissement qui l'entoure? Oh! non: le glaive serait trop lourd pour des mains engourdies par l'esclavage!....

Cependant, on signale des hommes puissans dans la cité; des hommes connus du peuple par leur fermeté et leur patriotisme: ils sont dès long-temps suspects, et cette suspicion doit être leur arrêt!

Le gouverneur, ivre de vin, altéré de sang et de vengeance, ne saurait se contenir: il révèle à ses officiers le complot de la nuit; il signale tous les conjurés; il jouit d'avance du sort affreux qu'il leur prépare.

Déjà les bataillons sont rangés sur la place publique; les canons n'attendent plus que le signal du carnage et de la mort; déjà Chanlost, écumant de rage, frappe à coups redoublés les portes du domicile de Bodin: il s'y lance suivi de ses soldats.

Lorsque tout à coup une détonation se fait entendre; et à ce bruit terrible a succédé ce cri, présage de victoire: *Le tyran n'est plus!*

Chanlost venait d'être frappé d'un coup mortel.

Aussitôt le mot *liberté* est l'étincelle électrique qui part, circule, et frappe en même temps la masse populaire.

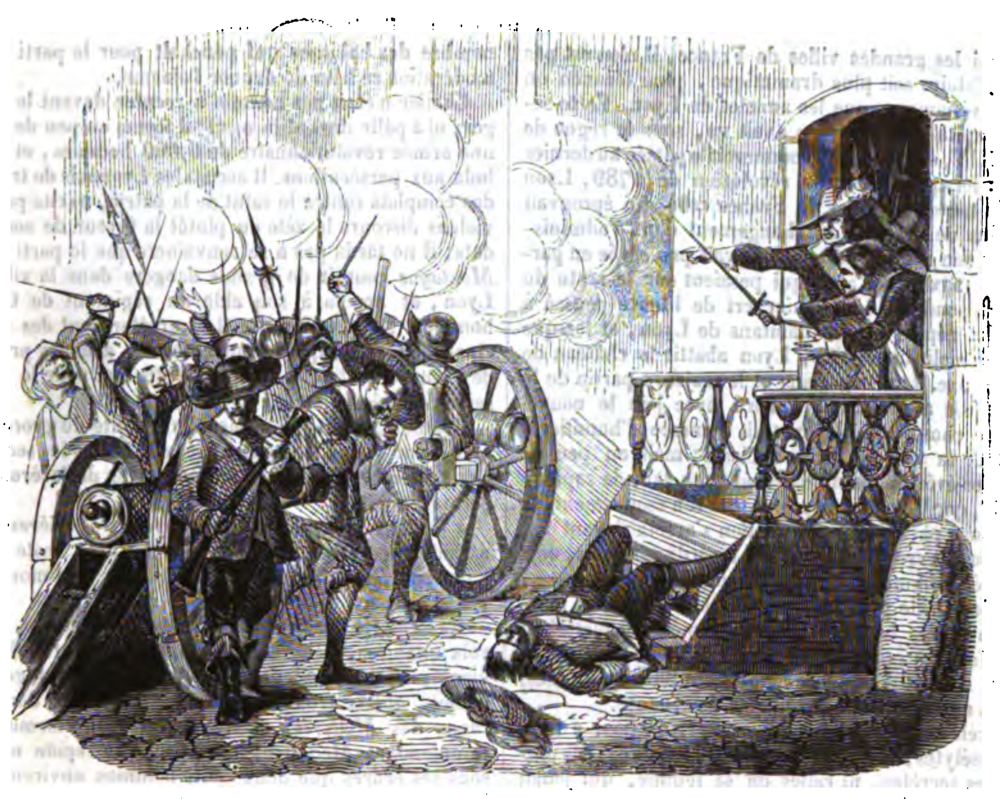
Les citoyens s'avancent; ils se pressent dans les rues qui aboutissent à la Claustre: femmes, enfans, vieillards, avec ou sans armes, nul n'a reculé devant la sanglante hécatombe!

Tous, au cri de *liberté*, s'élancent, unanimes, rapides comme la foudre; ils se ruent sur les canons (2) qui les déciment! Il y eut alors un instant d'effroyable mêlée. Les palissades arrachées, en présence des soldats, permettent de combattre corps à corps. Les coups portent tous, terribles, mortels! C'est du sang partout, partout des cadavres! On tue les soldats avec leurs propres armes, arrachées de leurs mains comme des jouets d'enfans! Des cris de douleur, des cris de rage, d'effroi,

(1) Nous l'avons dit; il habitait la Claustre, maison Serpère.

(2) Ces canons, trophées glorieux de la victoire du peuple, existèrent jusqu'en 1815, époque où ils furent sciés par les ordres du sieur Montureux, digne préfet d'une restauration toute maternelle.

Digitized by Google



Chanlost tombe mort à la porte du logis Bodin.

s'entre-choquent dans l'air, et dominent les mugissemens du canon!.....

Enfin, vaincus, perdus, débordés de toutes parts, les soldats jettent les armes et se précipitent dans les détours du cloître de l'évêché, où ils furent épargnés par la pitié du vainqueur.

On leur accorda une capitulation dont les conditions principales furent que les officiers resteraient prisonniers sur parole, et les soldats, désarmés, furent gardés à vue hors de la ville, dans la Cité. On fit restituer aux habitans les effets, créances et argent qui se trouvaient encore dans les mains du soldat. Cette capitulation fut d'autant plus remarquable, qu'elle fut le résultat du courage seul des habitans, qui, usant de leurs priviléges, ne voulurent seulement pas permettre que l'armée royale entrât dans leurs murs.

Ce fut à l'occasion de cette victoire que Bodin fit construire la chapelle de Notre-Dame-des-Vertus, qui existe encore dans la commune de ce nom.

A.-C. Charrière,

Avocat à Périgueux.



Digitized by Google

LE SIÉGE DE LYON EN 1793.

Parmi les grandes villes de France, il n'en est pas dont l'histoire soit plus dramatique, plus féconde en tristes évènemens, que les annales de Lyon. Cette seconde capitale du royaume avait vu, sous le règne de Louis XIV, sa prospérité commerciale portée au dernier degré : lorsque survint la révolution de 1789, Lyon était de toutes les villes de France celle qui éprouvait le moins de besoin d'un changement dans l'administration; son régime municipal l'avait préservée en partie des maux et des abus qui pesaient sur le reste du pays. Cependant, le premier cri de liberté poussé à Paris fut répété par les habitans de Lyon, et lorsque Paris démolit la Bastille, Lyon abattit le château de Pierre-Suze. Les négocians et la majeure partie de la bourgeoisie accueillirent d'abord avec joie le nouvel ordre de choses, qui les mettait à même d'humilier à leur tour la morgue de la noblesse; mais en peu de temps les événemens marchèrent avec tant de rapidité à Paris, que Lyon fut dépassé dans son mouvement, et la majeure partie de sa population s'arrêta devant l'abyme qu'elle croyait entrevoir. La garde nationale, déja organisée comme dans tous les autres départemens, sortit de la ville pour réprimer certains excès, et marcha contre des bandes d'hommes armés qui mettaient tout à feu et à sang dans le Dauphiné; elle les dissipa, et nous devons dire, à la louange des milices lyonnaises, qu'elles ne commirent aucun acte de cruauté.

Le célèbre Roland fut envoyé à Lyon pour y faire des prosélytes, et sonder l'esprit des habitans; ses manœuvres secrètes, ni celles de sa femme, qui jouait alors un rôle important dans le monde politique, ne purent faire prospérer la propagande révolutionnaire. La tiédeur des Lyonnais irrita le parti dominant dans la capitale; un nommé Chalier, qu'on avait vu, quelques années auparavant, revêtu de l'habit ecclésiastique, fut chargé d'organiser les clubs et de soulever les ouvriers que les troubles récens avaient réduits à l'inaction et à la misère. Chalier n'eut pas de peine à les pousser à la révolte, et fier d'avoir rempli les desseins de la *Montagne*, il prit le titre de *Marat du Midi*.

Dès le commencement de la révolution, les patriotes exaltés avaient enfermé plusieurs prêtres dans le château de Pierre-Suze : le 9 septembre 1793, Chalier et ses partisans s'y portèrent en foule, le démolirent, et massacrèrent impitoyablement les prisonniers. Ils répandirent dans la ville de Lyon une sorte de terreur panique; ils pillèrent avec impunité, pénétrèrent dans les maisons, se livrèrent aux plus coupables excès.

Vers le même temps, Bazire et Legendre furent envoyés à Lyon en qualité de représentans du peuple; Chalier avait trop bien mérité de la *Montagne*, pour ne pas obtenir de grandes faveurs des missionnaires chargés de donner à la Convention nationale des renseignemens sur les départemens qu'ils parcouraient : Chalier fut nommé par eux procureur de la commune. Cette nomination excita de violens murmures; le plus grand nombre des habitans qui penchait pour le parti de la modération se hâta de donner l'alarme.

Chalier n'était pas homme à reculer devant le danger, ni à pâlir devant la mort; il forma en peu de jours une armée révolutionnaire de 6,000 hommes, et préluda aux persécutions. Il accusa les Lyonnais de tramer des complots contre le salut de la patrie, excita par ses violens discours le zèle ou plutôt la fureur de ses soldats; il ne tarda pas à se convaincre que le parti de la *Montagne* courait de grands dangers dans la ville de Lyon, et appela à son aide un régiment de 6,000 hommes. Dans une nuit, il fit arrêter cent des principaux citoyens, qui furent enfermés dans les prisons de l'hôtel-de-ville; il désigna le 29 mai pour le massacre des prisonniers.

Les tendances tyranniques, la cruauté du proconsul excitèrent une indignation générale; toutes les sections de la ville de Lyon se réunirent et se déclarèrent en permanence.

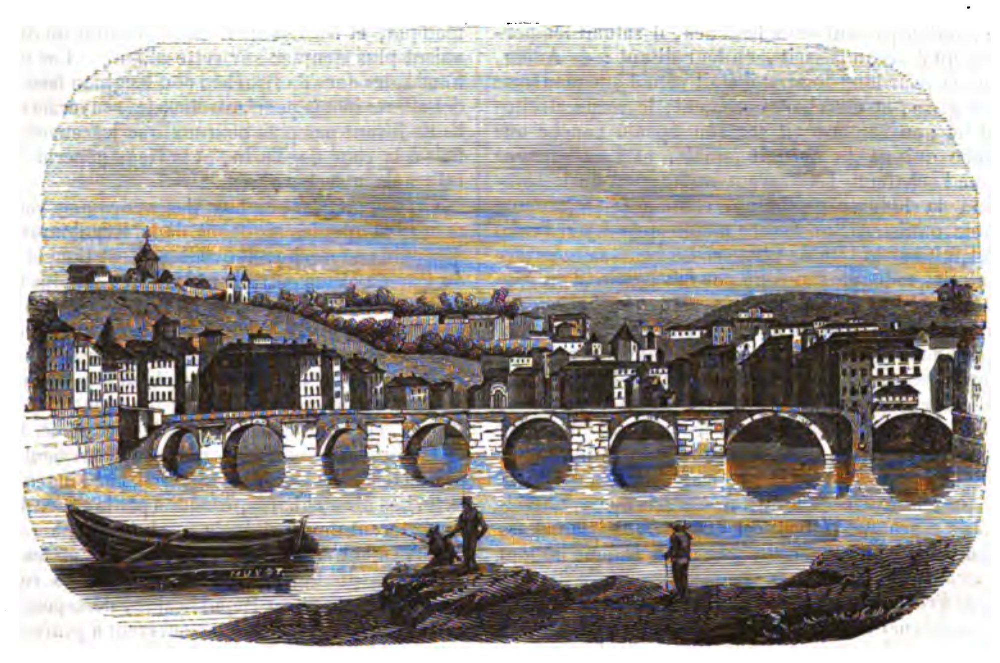
« Courons délivrer nos concitoyens, s'écrièrent les » chefs, courons à l'hôtel-de-ville; il nous reste assez » de temps pour soustraire les victimes à la mort que » leur prépare Chalier. »

Rassemblés sur la place *Bellecour*, les sections, d'une voix unanime, donnèrent le commandement à Madinier, maître appréteur de draps : chose étrange, les nobles, qui se trouvaient en grand nombre dans les rangs des *Modérés*, obéirent avec empressement au commandant Madinier; cet homme intrépide n'avait sous ses ordres que deux cents hommes environ, sur la fidélité, sur le courage desquels il pouvait compter. Les jacobins étaient 1,800; ils avaient 22 canons, et occupaient l'hôtel-de-ville.

Ce poste était d'autant plus difficile à emporter, qu'outre sa position élevée, on l'avait fortifié de quelques redoutes. Le brave Madinier ne recula ni devant les difficultés ni devant le danger; il conduisit à l'attaque la première colonne, qui fut décimée par le feu de l'artillerie, et culbutée si promptement, que les débris eurent beaucoup de peine à se rallier sur la place des *Carmes*. Vers six heures du soir, Madinier, persuadé que le succès de la lutte dépendait de la rapidité de l'exécution, ramena les Lyonnais à la charge; cette fois rien ne put résister à leur intrépidité; leur choc terrible effraya les Jacobins; on combattit pendant toute la nuit, on se disputa le terrain pied à pied; enfin, vers cinq heures du matin, la victoire des sections lyonnaises fut complète.

Le soleil du 30 mai se leva brillant et radieux sur l'ancienne capitale de la Bourgogne; Madinier n'eut rien de plus pressé que d'ouvrir les portes des prisons où Chalier avait entassé l'élite des citoyens. La délivrance de ces martyrs, rendus aux embrassemens de leurs parens et de leurs amis, fut célébrée par des transports de joie générale : on allait de maison en maison, les habitans se félicitaient mutuellement; on eut

Digitized by Google



Vue de Lyon.

dit que la ville entière venait d'échapper aux plus grands désastres, et que Madinier l'avait sauvée d'une ruine totale. L'allégresse des Lyonnais ne dura pas long-temps; le 2 juin 1793, on apprit que Marat et Robespierre triomphaient dans Paris, et que la *Montagne* avait immolé les Girondins. Cette nouvelle produisit une impression funeste; les habitans de Lyon virent alors que leur victoire n'était que momentanée, et qu'ils auraient bientôt à lutter contre une nombreuse armée; les chefs ne se dissimulèrent pas la grandeur du péril qui les menaçait : ils rendirent la liberté à Gauthier et à Nioche, puis ils arborèrent l'étendard du fédéralisme, et suivirent les inspirations de Chasset et de Biroteau, députés de la Gironde, qui avaient quitté Paris pour se soustraire à la terrible proscription de la Convention nationale. Ces deux Girondins organisèrent une sorte de club qui prit le nom de *Commission populaire républicaine*.

Les hommes influens qui entraînaient la ville de Lyon dans une lutte qui devait lui être si funeste, comptaient sur le secours des rois étrangers. Les cours du Nord avaient manifesté la ferme volonté de seconder les moindres efforts qui seraient tentés contre l'esprit révolutionnaire, mais elles n'osèrent pas commencer les hostilités; en vain les Lyonnais implorèrent leur appui : soit égoïsme, soit crainte bien fondée, elles restèrent inactives, et pourtant elles avaient une belle occasion de sauver les débris de la monarchie française; la seconde ville du royaume était un puissant auxiliaire, et les étrangers pouvaient facilement occuper l'est de la France.

Réduits à leurs propres forces, à leurs seules ressources, les Lyonnais ne se laissèrent pas effrayer par les menaces de la Convention; la victoire qu'ils venaient de remporter sur les Jacobins avait doublé leur confiance et leur courage. Ils refusèrent d'adhérer à la constitution de 1793, et se préparèrent à soutenir un long siége. Quarante-deux départemens méridionaux leur envoyèrent des députés pour protester qu'ils arboreraient aussi l'étendard du fédéralisme; inutile démonstration, qui fut plus nuisible qu'utile aux Lyonnais, parce qu'elle leur donna des espérances qui ne se réalisèrent pas dans la suite.

Le souvenir de la persécution des Jacobins, et surtout de la cruauté du proconsul Chalier, changea tout-à-coup l'enthousiasme guerrier des Lyonnais en une exas-

Digitized by Google

pération générale. Quelques voix se firent entendre : elles demandaient la tète du proconsul jacobin.

« Mort à Chalier, mort à l'infâme suppôt de la *Mon-* » *tagne*, » criaient les chefs des sections lyonnaises.

Le farouche proconsul, qui avait impitoyablement ordonné le massacre de plusieurs habitans, fut à son tour traduit devant un tribunal militaire et condamné à mort avec son complice Ribard. Chalier marcha au supplice avec un calme stoïque ; nous tenons d'un témoin oculaire, qu'en passant dans les rues, il saluait les personnes qu'il reconnaissait, en leur disant : — Adieu, adieu, et pour long-temps ; il était vêtu d'une mauvaise capote grise, et marchait fièrement, le corps étroitement lié : on remarquait sur son épaule gauche une colombe qui ne le quittait jamais, et l'accompagna jusqu'à l'échafaud. L'effrayant instrument de la révolution, la hideuse guillotine, commençait alors son terrible ministère ; on assure même qu'à Lyon l'essai en fut fait sur la tête de Chalier. Le bourreau, encore maladroit, manqua son coup, et eut besoin d'un coutelas pour séparer du tronc la tête de Chalier, qui expira après un quart-d'heure de supplice.

Les Lyonnais, en jetant ainsi à la Convention la tête de son proconsul, comme un sanglant défi, se mirent dans la nécessité de hâter leurs préparatifs de guerre : il fallait un chef habile et courageux pour diriger les travaux de défense, dans une grande ville qui était à la veille de se voir investie par les régimens de la république ; le brave Madinier n'était pas homme à suffire à de si grandes difficultés. Les sections lyonnaises, dans des circonstances qui devenaient de jour en jour plus graves, donnèrent le commandement de la place à M. de Précy, ancien maréchal-de-camp de l'armée du roi, ex-colonel de la garde constitutionnelle de l'infortuné Louis XVI. Cet officier, qui réunissait à la bravoure naturelle à tous les Français une connaissance approfondie de l'art militaire, accepta avec un noble orgueil une mission si dangereuse : il se mit en marche et entra dans Lyon le 29 juillet 1793.

Il trouva la place presque sans moyens de défense, et fit sur le champ un appel à tous les Lyonnais, pour qu'ils eussent à contribuer aux fortifications par tous les moyens possibles. L'imminence du péril exaltait toutes les têtes, fesait battre tous les cœurs ; les Lyonnais se mirent à l'ouvrage, et M. de Précy, secondé par l'habile ingénieur Chelette, eut bientôt mis la ville de Lyon en état de soutenir le choc des armées de la Convention : chacun le secondait avec un zèle admirable ; le fondeur Smith livra en quinze jours quatre canons de 4, de 8 et de 12. MM. de Grammont, de Granval, de Virieu, de Nervo furent choisis par le commandant pour veiller à la sûreté des divers points de la place. On avait reçu la nouvelle de la prochaine arrivée d'une nombreuse armée de montagnards, commandée par le représentant du peuple Dubois-Crancé.

L'argent manqua bientôt ; pour subvenir au salaire des ouvriers, on créa une monnaie obsidiale qui consistait en un papier, signé par les plus riches habitans, et donnant droit d'hypothèque sur leurs biens. Cette ressource inespérée mit les chefs lyonnais à même de pousser plus rapidement les travaux, et d'appaiser quelques mécontens, que les Jacobins ne cessaient d'exciter à la révolte

Les menaces de la Convention, les ordres terribles qu'elle avait donnés à ses représentans chargés des opérations du siége de Lyon, auraient dû réveiller les sympathies des rois étrangers pour une ville qui avait adopté le fédéralisme des provinces, où dominait le parti royaliste. La cour de Turin fit seule quelques manifestations amicales, qui pourtant n'étaient basées que sur l'égoïsme ; elle espérait, en secourant Lyon, reculer les bornes de ses domaines ; le courage lui manqua, et les Lyonnais virent bientôt qu'ils ne pouvaient plus compter sur cette alliance. Les princes de Condé, les ducs de Bourbon et d'Enghien faisaient aussi des efforts inouïs pour entraîner les souverains du nord ; ils ne furent pas plus heureux que les envoyés Lyonnais à la cour de Turin, et le vieux général Warmfer refusa de marcher.

Cependant, les habitans des campagnes voisines annonçaient que les régimens de la République s'étaient déjà mis en marche, et que le général Doppet accourait du Puy-de-Dôme entraînant à sa suite les plus farouches montagnards de l'Auvergne. Le 6 août, ces bruits furent complètement confirmés, et le 7 les hostilités commencèrent. Les assiégeans, commandés par le représentant Dubois-Crancé, attaquèrent d'abord le pont de *Fourvières* ; repoussés avec perte, ils tentèrent le passage du Rhône, et furent encore culbutés avec perte. Les ponts de la *Guillotière* et de *Morand* se trouvaient protégés par de fortes redoutes improvisées par l'ingénieur Chelette. Les Montagnards, conduits par le général Doppet, se portèrent de ce côté ; le combat commença avec un acharnement terrible ; les assiégeans et les assiégés firent des prodiges de valeur ; l'avantage resta enfin aux Lyonnais, et les Républicains, désespérant d'emporter les deux redoutes, renoncèrent à poursuivre l'attaque.

Cet échec alarma beaucoup les représentans et surtout Dubois-Crancé, qui savait combien était à craindre l'implacable sévérité de la Convention. Il réunit les principaux officiers qui, d'un commun accord, votèrent pour le bombardement de la ville. La nuit suivante, une pluie de boulets rouges tomba sur le quartier Saint-Clair, et plusieurs maisons furent incendiées. Cet effrayant déploiement de manœuvres répandit d'abord la terreur dans Lyon ; mais les chefs eurent bientôt ranimé le courage des sections. Le bombardement fut suspendu pendant quelques jours, que Dubois-Crancé employa à mieux arrêter son plan d'attaque. Les bombes et les boulets rouges reparurent dans l'ombre des nuits, et le bombardement ne discontinua plus, même pendant le jour.

Les partisans de Chalier étaient en assez grand nombre dans Lyon ; quelques-uns sortirent secrètement de la ville, et convinrent avec les chefs de l'armée, de certains signaux qui leurs seraient faits de l'intérieur. Dès ce moment, les Jacobins, avec les signaux convenus, désignèrent aux canonniers républicains les édifices qui devaient être bombardés. Les boulets rouges furent d'abord dirigés sur l'arsenal ; les flammes de l'incendie dévorèrent bientôt cet édifice. M. de Précy fit alors arborer un drapeau noir au-dessus de l'Hôtel-Dieu. « Voyez ce signal de détresse, s'écria Dubois-Crancé, » dès qu'il aperçut le funèbre étendard. »

« Citoyen représentant, répondit un jeune officier,

Digitized by Google

» le drapeau flotte au-dessus de l'hôpital; les Lyonnais » demandent grâce pour les malades et les blessés.

» Qu'on dirige les bombes de ce côté, dit le re» présentant »

Et quelques instans après, les terribles projectiles frappaient à coups précipités.

Alors commença un drame lamentable; on vit une population effrayée, mais toujours énergique, portant sur des brancards des malades, des moribonds, au milieu des éclats des bombes, au bruit du canon, au fracas des maisons qui s'écroulaient et écrasaient souvent les passans sous leurs décombres. Les Lyonnais assistèrent d'abord à ce triste spectacle avec le calme de la douleur, qui est encore concentrée aux fonds des entrailles; puis, tout-à-coup, des cris de rage et de vengeance retentirent dans toutes les rues, sur les places publiques : chacun prit des armes, et courut aux postes les plus dangereux.

Pendant que la majorité de la population lyonnaise luttait ainsi avec l'effrayante énergie du désespoir, trois hommes tentaient un de ces coups hardis qu'on retrouve de temps à autre dans les fastes militaires de la France. Trois jeunes gens, MM. Bosquillon, Laurençot et Dujast, traversèrent le Rhône dans une petite nacelle, bravèrent le feu des ennemis et incendièrent leurs chantiers. Une pluie de balles et de mitraille fut dirigée contre la petite embarcation qui repassa heureusement le Rhône; les trois braves rentrèrent dans Lyon aux acclamations de leurs concitoyens; Dujast n'avait que 20 ans.

Les assiégeans poussaient leurs travaux avec une activité incessante; ils travaillaient jour et nuit; les attaques se succédaient à de très courts intervalles sur les divers points; cependant, Dubois-Crancé était alarmé d'une si longue résistance; il avait déjà reçu des lettres de la Convention qui l'accusait de lenteur; une semblable incrimination était alors punie de mort. Les Montagnards avaient déjà lancé sur Lyon 27,000 bombes, 11,000 boulets, 5,000 obus, et dépensé 300 milliers de poudre; la plupart des édifices de Lyon étaient renversés, la ville ne présentait de toutes parts que décombres et désolation; Dubois-Crancé se croyait à la veille d'entrer dans la place, et il écrivit à la Convention :

« La ville de Lyon ne tiendra pas deux jours; elle est percée à jour comme une écumoire. »

Le succès ne fut pas si prompt qu'il l'avait espéré; le général Doppet arriva avec son renfort de 8,000 montagnards d'Auvergne, et Couthon avec 3,000 hommes de la garnison de Valenciennes; l'armée républicaine fut ainsi portée à 70,000 hommes. Le général Précy avait à peine sous ses ordres 3,000 hommes en état de porter les armes. Aussi, à dater de ce jour, les Lyonnais ne luttèrent plus avec avantage contre les Montagnards : le général Doppet s'empara du fort et du château de *la Duchère, et de la Croix-Rousse.* Ces pertes affligèrent vivement l'intrépide Précy, qui voyait déjà sa cause perdue, et dont les efforts ne tendaient qu'à prolonger la lutte.

Les assiégeans remportèrent quelques jours après un avantage beaucoup plus important. L'industrie et la patience des Lyonnais avaient vaincu des obstacles presque insurmontables, en fondant l'*île de Perrache* au milieu du Rhône : primitivement, à l'endroit où le grand fleuve reçoit dans son lit les eaux de la Saône, avec la fierté d'un noble fiancé qui introduit sa jeune épouse dans la couche nuptiale, les eaux du Rhône laissaient quelquefois à sec un grand espace de terrain; des herbes marécageuses, des mares d'eau, occupaient l'emplacement de *Perrache.* Les Lyonnais, après plusieurs années de travail, étaient parvenus à opposer une digue aux eaux du fleuve, et, à l'époque du siége, *Perrache* comptait déjà au nombre des quartiers de Lyon. Les efforts des assiégeans se tournèrent tout-à-coup de ce côté : l'attaque fut si prompte, si vive, si imprévue, qu'ils restèrent maîtres de *Perrache.* Ce succès les enhardit au point qu'ils coururent au pont de la *Mulatière et d'Oulins.* Ces deux postes, après une vigoureuse résistance de la part des Lyonnais, tombèrent aussi au pouvoir des Républicains : *Saint-Irénée et Saint-Just* eurent le même sort.

Chaque jour les assiégés perdaient du terrain; les munitions s'épuisaient rapidement; le nombre des combattans diminuait à toutes les attaques. Tout autre que Précy aurait perdu courage et demandé à capituler; mais cet officier, persuadé que la vengeance de la Convention serait terrible, lutta toujours en désespéré; peut-être comptait-il encore sur les puissances étrangères.

Il convoqua donc les chefs des sections et leur communiqua ses nouveaux plans, qui furent unanimement approuvés. Il s'agissait de reprendre les postes de *Saint-Irénée et de Saint-Just*, et d'enlever Perrache aux montagnards. L'attaque fut habilement combinée, et le 29 septembre les Lyonnais remportèrent une éclatante victoire sur les assiégeans; le pont *Morand* et Perrache furent attaqués en même temps; les cavaliers de Vangrard firent des prodiges de valeur, et, au dire des historiens qui ont écrit sur le siége de Lyon, 2,000 assiégés soutinrent, pendant plusieurs heures, le choc de 15,000 républicains et finirent par les culbuter.

La joie de ce triomphe fut extrême dans toute la ville; les généraux de la Convention, découragés par un semblable échec, ne savaient plus quel parti prendre, effrayés qu'ils étaient d'ailleurs par les menaces de la Convention. Le représentant Couthon, chargé d'espionner ses collègues, commença, dès ce jour, à sortir des rangs de ses Montagnards, intrépides recrues, que le Puy-de-Dôme avaient jetées comme une avalanche sur la ville de Lyon; ce tribun, podagre et cul-de-jatte, avait une de ces ames fortes et énergiques qui portent tout à l'excès, le crime comme la vertu : la violence de ses discours, les menaces qu'il ne cessait de faire aux autres généraux, ne tardèrent pas à produire leur effet. Doppet proposa de s'emparer de *Rive-de-Giers*, d'où les Lyonnais tiraient leurs provisions de bouche; les assiégés ressentirent bientôt les affreux résultats de ce coup de main. Le blocus était complet; les Républicains occupaient toutes les avenues, et ne recevant plus de grains du dehors, la ville fut réduite en peu de jours aux horreurs de la famine : le pain de seigle devint si rare, que les femmes renoncèrent à leurs rations pour la laisser aux combattans, qui ne recevaient qu'une demi-livre de pain dans les vingt-quatre heures. Les dames, les vieillards, les enfans

Digitized by Google

se contentaient d'une petite ration d'avoine; les moulins avaient été démolis ou incendiés : les Lyonnais se virent réduits à broyer le grain dans des moulins à café. Pour eux, tout espoir n'était pas encore perdu; le général Précy leur disait sans cesse que les puissances liguées viendraient les secourir. Les assiégés ajoutaient foi à ses paroles, parce qu'il est de la nature de l'homme de croire à tous les rêves de bonheur : mais l'illusion ne dura pas long-temps; on apprit que le général Kellermann avait battu les Piémontais, et que les armées de la République remportaient des victoires sur tous les points. Ces nouvelles augmentèrent le courage des assiégeans, et les Lyonnais perdirent tout espoir.

Le général Précy lui-même ne dissimula plus aux chefs des sections que toute résistance devenait inutile, et, dès ce jour, les nobles qui n'avaient cessé d'exciter l'enthousiasme des Lyonnais, songèrent aux moyens de sortir de la ville, et d'échapper à la poursuite des Républicains. Pendant une nuit très obscure, ils profitèrent d'un moment qu'ils croyaient favorable pour leur évasion, et quittèrent la place qu'ils ne pouvaient plus défendre; les Lyonnais qui avaient pris part à cette lutte si longue, si héroïque, se dirigèrent vers la frontière Suisse : les Républicains leur barrèrent le passage, et la plupart furent massacrés avant d'avoir atteint une terre hospitalière.

Les Lyonnais fugitifs, dit l'auteur d'un mémoire sur le siége de Lyon, dont l'impartialité n'est pas à l'abri de tout reproche, ne furent pas accueillis en Suisse comme l'auraient mérité leur courage et leurs malheurs : on ne leur accorda pas une hospitalité désintéressée; une espèce de tolérance calculée fut tout ce qu'ils obtinrent. Ils furent souvent ballottés de l'un à l'autre canton. Celui de Zurich, le plus commerçant et le plus manufacturier de tous, fut à la vérité le plus constant dans la permission qu'il avait accordée aux Lyonnais de séjourner sur son territoire, mais il n'y admettait que ceux dont l'industrie pouvait profiter à ses manufactures et à son commerce : un habile teinturier, que nous avons connu, et qui avait donné la plus grande réputation aux soies coloriées par ses mains, se voyant demander, pour prix de son séjour à Zurich, le secret de ses teintures, répondit :

« C'est la propriété de ma patrie; je la lui réserve » pour des temps plus heureux. »

Et il partit à l'instant.

Ceux des manufacturiers Lyonnais qui pensaient de même, et qui ne voulaient pas aliéner ainsi l'industrie propre à leur ville, allèrent l'exercer dans la ville de Constance, où, sans exiger d'eux aucun sacrifice de ce genre, on les accueillait tous avec satisfaction.

Pendant que les proscrits Lyonnais mendiaient ou obtenaient ainsi un asile sur la terre étrangère, les troupes de la République pénétrèrent dans le chef-lieu du département du Rhône : le général Doppet, à peine installé dans l'hôtel-de-ville, écrivit à la Convention pour lui donner des détails sur les dernières opérations du siége.

Lettre du général Doppet au ministre de la guerre.

« Citoyen ministre,

» En arrivant à l'armée de Lyon, je vous écrivis que ce poste me paraissant le plus important, je me proposais d'y rester jusqu'à la reddition de cette ville rebelle. Je n'ai pas vu le reste de l'armée des Alpes. L'état-major qui est dans le département du Mont-Blanc, n'a pas même correspondu avec moi : ainsi me voilà à l'abri de toute responsabilité de l'armée qui est du côté des Alpes.

» Aussitôt arrivé à la partie de l'armée qui se trouvait autour de Lyon, je visitai les postes. Au troisième jour, je m'aperçus qu'il était nécessaire de s'emparer des hauteurs de Sainte-Foix. Je disposai une colonne pour ce fait, et, le 29 du mois dernier, nous prîmes aux rebelles 7 redoutes, 9 pièces de canon et fîmes beaucoup de prisonniers, parmi lesquels se trouve *Moulinier*, *l'évêque Lamourette :* je m'emparai de Sainte-Foix et y disposai de suite des batteries pour battre *Fourvières*, *Saint-Just*, *Saint-George et Saint-Irénée*. Je ne crus pas devoir alors vous envoyer une dépêche; je voulais que Lyon fût à nous pour vous écrire. Hier 8, j'avais donné des ordres, et tout disposé pour donner un dernier coup aux rebelles. A 5 heures du soir, une de nos avant-gardes s'empara d'une forte redoute à Saint-Irénée, et le feu de nos batteries embrasait les maisons de *Saint-Just*. J'avais donné ordre à une colonne d'entrer dans la ville à Perrache, entre onze heures et minuit; mais à neuf heures je fus averti que les rebelles allaient faire une sortie par *Vaise;* ainsi je contremandai l'attaque de Perrache pour disposer des forces capables de prendre et arrêter tous les rebelles.

» Des commissaires des sections de Lyon vinrent dans la nuit porter les vœux du peuple aux représentans; je fis suspendre le feu; cependant, au milieu de la nuit, nos avant-gardes prenaient des redoutes; nous sommes entrés dans Lyon ce matin.

» Les rebelles se sont en effet enfuis de la ville, non pas sans recevoir des canonnades et des fusillades; il est pourtant probable qu'ils n'iront pas à deux lieues; plusieurs colonnes les cernent, et pendant le temps que je dispose des forces militaires dans la ville pour nous mettre à l'abri de trahison, de même que pour y maintenir l'ordre, je vous écris de la maison commune. Vous recevrez, ainsi que la Convention nationale, de plus amples détails, lorsque j'aurai pris tous les renseignemens nécessaires. *Vive la république.*

» Le général en chef de l'armée des Alpes.

» Doppet. »

Les détails contenus dans la lettre du général républicain sont le plus éclatant témoignage qu'on puisse rendre à la valeur, à la constance des Lyonnais pendant toute la durée du siége. Leur héroïsme leur donnait droit à l'estime, je dirai même à la clémence de la Convention : il n'en fut pas ainsi. Le pouvoir était alors ombrageux : les conspirations du dedans, la lutte des émigrés aux frontières, avaient rendu ce tribunal cruel et impitoyable; jamais peut-être juges n'agirent avec plus de conviction, ne se montrèrent plus impitoyables que les membres de la Convention nationale. La révolte de Lyon, sa longue résistance était un crime qu'elle ne pouvait pardonner; ils s'armèrent du glaive terrible de la loi qui, presque toujours logique, est bien souvent brutale. Dans une séance solennelle, après la lecture d'une lettre du général Châteauneuf-Randon, qui voulait se justifier de certaines imputations, le repré-


Digitized by Google

sentant Barrère monta à la tribune et proposa un terrible décret après la lecture de la lettre suivante :

« *Au quartier-général de Lyon, le* 9 *octobre* 1793, *l'an* 2 *de la république une et indivisible.*

» Citoyens mes collègues, de nouveaux prodiges de valeur ont bientôt suivi les journées du 25 et du 29, et dans cette nuit les troupes de la République sont entrées dans Lyon. Les chefs des rebelles, au nombre de deux mille, ont tenté de s'évader, mais ils sont poursuivis de tous côtés; ils ne pourront échapper à l'ardeur de nos troupes, même à celle du peuple de Lyon, furieux d'avoir été trompé. Je préviens mes collègues de cette entrée. Le général Doppet rend compte, par un courrier extraordinaire, des détails particuliers sur les opérations militaires. Couthon, Maiguet, Laporte, Dubois-Crancé et Foy, vont se rendre aussi, et s'empresseront de vous instruire de toutes nos opérations. J'ai partagé leurs peines, j'ai marché de Clermont avec mon collègue Maiguet sur cette ville rebelle; nous n'avons pas perdu une minute; nous avons parcouru trente lieues de gorges et de montagnes avec la masse du peuple qui n'était point accoutumé aux fatigues militaires : avec eux, nous nous sommes emparés des redoutes et des plaines de Champagnes le 25 août; de celles de Sainte-Foy et de Perrache le 29; et aujourd'hui nous entrons dans Lyon.

» Mes collègues m'avaient confié le soin de suivre tous les mouvemens militaires, et de marcher au feu; ils ont souvent partagé cette douleur avec moi, et nous croyons avoir rempli nos devoirs en vrais montagnards. J'apprends par des journaux et une lettre du comité du salut public à Couthon, que je suis rappelé dans votre sein, et accusé d'avoir suivi avec lenteur le siège de Lyon. Je n'en étais pas chargé; mais j'ai marché avec Couthon, Maiguet et le peuple des départemens, et le peuple a vaincu et n'a point été exposé, et il a porté des coups assurés; mes collègues me retiennent ici; j'attends des ordres de la Convention nationale, et le nom de mes dénonciateurs avec courage et sans crainte. Je suis bien assuré d'avance qu'ils ne sont pas montagnards.

» Signé, Chateauneuf-Randon.

» *P. S.* Je fais rétrograder le courrier pour vous apprendre que les rebelles poursuivis sont taillés en pièces de tous côtés, leur train d'artillerie a été pris et le trésor qu'ils emportaient. »

Barrère. — Le comité a bien senti qu'il ne fallait pas qu'un seul coupable échappât; il a ordonné de poursuivre les fuyards, et de faire sonner le tocsin dans toutes les campagnes, afin que le peuple éveillé put les exterminer tous.

Etonné que deux mille hommes aient pu s'échapper d'une ville qui était tout-à-fait cernée, le comité a écrit aux représentans du peuple qui dirigeaient le siège :

« Enfin les rebelles sont vaincus; sont-ils tous exter-
» minés? Comment se fait-il que deux mille hommes
» se soient échappés? Est-ce qu'ils ont passé sur les
» rangs de nos soldats? Point de faiblesse, point de
» grâce, que tous soient frappés. N'épargnez que les
» patriotes et les indigens persécutés par les riches. »

La prise de Lyon doit influer sur le succès de nos armes, et cette nuit deux courriers extraordinaires sont partis pour l'annoncer aux armées du nord et de l'ouest.

Le comité n'a pas pensé qu'il devait se borner à vous lire sa correspondance; il a dit :

« Les traitres doivent être pris; leur punition doit
» être prompte; il faut que les habitans de Lyon soient
» désarmés, et leurs armes confiées à la jeunesse du
» midi, qui s'en servira contre les esclaves de l'Espa-
» gne. »

Mais, laisserez-vous subsister une ville qui, par sa rebellion, a fait couler le sang des patriotes? Qui osera réclamer votre indulgence pour cette ville rebelle? Ce n'est pas une ville, celle qui est habitée par des conspirateurs; elle doit être ensevelie sous ses ruines!

Que devez-vous respecter dans votre vengeance? La maison de l'indigent persécuté par le riche; ces manufactures dont le barbare anglais désire la destruction avec tant d'avidité. Que devez-vous respecter? L'asile de l'humanité, l'édifice consacré à l'instruction publique. La charrue doit passer sur tout le reste. Le nom de Lyon ne doit plus exister; vous l'appellerez *ville affranchie*, et sur les ruines de cette infâme cité, il sera élevé un monument qui sera l'honneur de la Convention et qui attestera le crime et la punition des ennemis de la liberté. Ce seul mot dira tout : — *Lyon fit la guerre à la liberté, et Lyon n'est plus!*

Telle est la leçon que vous pouvez donner aujourd'hui, et qui est nécessaire pour prévenir d'autres rebellions de ce genre. Les villes fédéralistes sont là qui attendent les suites de la reddition de Lyon, le genre de peine que vous porterez; ainsi, cette superbe ville de la Gironde attendait toujours les événemens, et aujourd'hui peut-être encore ses magasins et ses richesses nous répondent d'elle plus que son patriotisme. Quand les Prussiens envahissaient, l'année dernière, le territoire de la Répubique, le midi affectait du courage et du républicanisme. Tout a changé; c'est le nord aujourd'hui qui défend la liberté, et c'est le midi qui la tourmente. Eh bien! il faut un grand exemple.

Voici le projet de décret :

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport du comité de salut public, décrète.

Art. Ier. — Il sera nommé, par la Convention nationale, sur la présentation du comité de salut public, une commission extraordinaire composée de cinq membres, pour faire punir militairement et sans délai, les contre-révolutionnaires de Lyon.

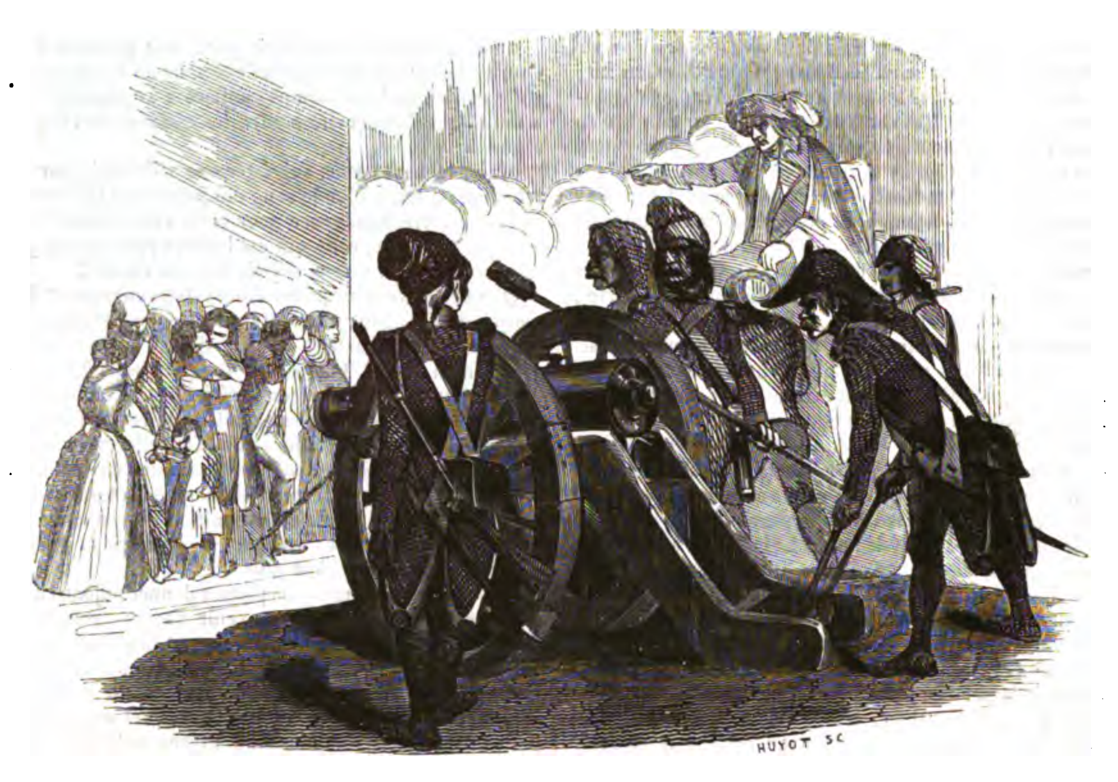
Art. II. — Tous les habitans de Lyon seront désarmés; leurs armes seront distribuées sur-le-champ aux défenseurs de la République.

Une partie sera remise aux patriotes de Lyon, qui ont été opprimés par les riches et les contre-révolutionnaires.

Art. III. — La ville de Lyon sera détruite; tout ce qui fut habité par les riches sera démoli; il ne restera que la maison du pauvre, les habitations des patriotes égorgés ou proscrits, les édifices spécialement employés à l'industrie, les monumens consacrés à l'humanité et à l'instruction publique.

Art. IV. — Le nom de Lyon sera effacé du tableau des villes de la république;

Digitized by Google



Couthon fesant mitrailler les Lyonnais.

La réunion des maisons conservées portera désormais le nom de *ville affranchie*.

Art. V. — Il sera élevé sur les ruines de Lyon une colonne qui attestera à la postérité les crimes et la punition des royalistes de cette ville, avec cette inscription :

« Lyon fit la guerre à la liberté; Lyon n'est plus. —
» Le dix-neuvième jour du premier mois de l'an II de
» la République une et indivisible. »

Art. VI. — Les représentans du peuple nommeront sur-le-champ des commissaires pour faire le tableau de toutes les propriétés qui ont appartenu aux riches et aux contre-révolutionnaires de Lyon, pour être statué incessament par la Convention nationale sur les moyens d'exécution du décret qui affectera ces biens à l'indemnité des patriotes.

Le décret est adopté. 21 septembre 1793.

Ce décret de la Convention nationale est un acte de proscription si effrayant, si inoui, qu'on trouve dans l'histoire peu d'exemples d'une justice si cruelle. On se demande comment les représentans du peuple eurent le courage de voter avec acclamations la destruction de la seconde ville de France; on cherche à deviner le secret de sa politique toujours farouche, menaçante, toujours d'accord avec les principes qu'elle avait adoptés. Et pourtant, la Convention ne s'éloigna pas dans cette circonstance de la ligne tracée; elle avait à cœur d'étouffer toutes les séditions que les Fédéralistes et les Royalistes fomentaient sur tous les points de la France : la démolition de Lyon eût porté dans les autres villes le découragement et la terreur. Le but de la Convention se trouvait ainsi rempli; elle voulait régner par la terreur, et ce moyen était alors le plus sûr et le plus expéditif.

Les représentans qu'elle investit de ses pouvoirs se mirent à l'œuvre avec une effrayante énergie, et montrèrent une audace qu'on chercherait inutilement à définir. Couthon, que nous avons déja vu gourmander la lenteur des généraux républicains pendant les travaux du siége, fut chargé du rôle de démolisseur.

Cet homme, paralytique de corps, mais dont l'ame était d'une rage active et énergique, se fit porter dans les rues, le marteau à la main, suivi d'un grand nombre de Jacobins; il adressait aux monumens cette fatale sentence :

MAISON REBELLE, LA LOI TE FRAPPE, SOIS DÉTRUITE! et aussitôt que le marteau du représentant avait désigné le monument, les démolisseurs se mettaient à l'œuvre.

Pendant que Couthon frappait ainsi de proscription des édifices publics, des maisons, chefs-d'œuvre de l'architecture lyonnaise; pendant qu'il se faisait porter dans la patrie de Philibert Delorme armé du marteau du vandalisme, Collot-d'Herbois, son collègue, exécutait d'une autre manière les ordres de la Convention nationale.

Le jour où l'armée républicaine entra dans Lyon, le massacre juridique des habitans commença; les mânes du tribun Châlier, mis à mort par les sections lyonnaises, demandaient vengeance, et jamais victime d'un parti quelconque, ne reçut plus de sang en expiation.

Collot d'Herbois, comédien ayant la révolution de 1789, avait été sifflé par le parterre lyonnais; il saisit avec une sorte d'avidité l'occasion qui lui fournissait à la fois les moyens de se venger de l'affront qu'il avait reçu des Lyonnais, et de montrer son dévouement, son zèle, à la Convention nationale. Avant lui, les défenseurs de Lyon comparaissaient devant un tribunal, et puis marchaient à la mort. Collot-d'Herbois trouva ces formes trop lentes, ces préliminaires inutiles; il fit attacher les condamnés deux à deux; on les conduisait sur une place publique et ils étaient mitraillés en masse.

Lyon, que la Convention nationale par dérision, sans doute, avait appelé *ville affranchie*, resta sous le poids accablant de la proscription jusqu'au 9 thermidor. La mort de Robespierre, qui clôtura le *règne de la terreur*, aurait dû rendre la paix, l'union et la tranquillité à une ville qui avait vu le sang de ses principaux habitans ruisseler dans ses rues.

Mais, triste effet de la raison humaine! cette époque fut suivie d'une réaction aussi furieuse, aussi impitoyable que la persécution qui l'avait amenée. Les victimes devinrent à leur tour bourreaux; à la terreur conventionnelle succéda la *terreur de Reverchon*, ainsi nommée du chef qui l'a dirigeait, et qui précédemment s'était fait remarquer par des sentimens opposés. Cette nouvelle persécution dura quelques mois et fut presque aussi funeste que la première, et Lyon ne recouvra entièrement le calme et le bonheur de la paix, qu'au moment où Napoléon franchit les Alpes, nommé général en chef de l'armée d'Italie.

J.-M. CAYLA.

ÉGLISE DE SAINT-PIERRE DE SAINTES.

Parmi les monumens les plus remarquables de la ville moderne de Saintes, on distingue l'église de Saint-Pierre ci-devant cathédrale, et la tour ou clocher qui fait partie de cet édifice.

Charlemagne en fut le fondateur, et non Pepin père de ce prince comme quelques-uns l'ont prétendu. La fondation de cette église fut, à la vérité, l'effet d'un vœu fait à Saintes par Pepin, au retour de son expédition contre Waiffre, duc d'Aquitaine: mais le peu d'intervalle qui s'est écoulé entre cette expédition et la mort de ce prince arrivée en 768, par suite de la maladie dont il fut presque aussitôt atteint en cette ville, détruit évidemment cette assertion.

On ignore l'époque où cette église fut bâtie; mais on peut la rapporter à peu près aux années qui suivirent celle de la mort de Pepin.

Il n'existe plus de l'ancien édifice que la tour, les arcs-boutans ou contreforts qui servaient à retenir la poussée des voûtes. On voit ces arcs-boutans isolés et postés à une élévation qui excède de beaucoup celle des voûtes actuelles; ce qui atteste la supériorité des dimensions de l'ancienne église sur celles de la nouvelle.

On n'a aucune connaissance précise des événemens qui opérèrent la ruine de l'ancienne église; quelques-uns croient qu'elle fut brûlée en 997. On regarde comme certain que Pierre de Confolents, évêque de Saintes, en fut le restaurateur en 1117. Il paraît que cette église fut encore réparée ou réédifiée en 1514; c'est ce qui résulte d'une bulle obtenue par un évêque de Saintes, du pape Léon X, vérifiée au parlement de Paris, le 16 septembre de cette même année, et qui avait pour objet de provoquer par des indulgences la libéralité des fidèles pour son rétablissement.

Quoi qu'il en soit, l'église de Saint-Pierre fut entièrement ruinée en 1568 par les huguenots, connus alors sous le nom de gens de l'opinion nouvelle. Quelques-uns rapportent cet événement à 1562; mais c'est encore une erreur. La ville fut en effet, comme en 1568, prise par les huguenots, mais l'église n'éprouva de leur part alors aucune dégradation. Ils se bornèrent à détruire les autels, les images, les livres et les titres qu'ils y trouvèrent; elle ne dut, il est vrai, sa conservation qu'au dessein qu'ils eurent de se l'approprier pour leurs exercices religieux, dans la persuasion où ils étaient de rester maîtres de la ville.

La tour qui restait encore intacte à côté des ruines de l'église démolie et renversée, allait subir le même sort. Déjà sa destruction commençait à s'opérer par la sape du côté de l'évêché, lorsque quelques habitans imbus des mêmes opinions, mais plus modérés et moins fanatiques, se rendirent auprès des princes de Navarre et de Condé, de Dandelot et de Coligny, réunis alors en cette ville, pour leur représenter les accidens graves qui résulteraient de la chute de cette masse énorme, et combien d'ailleurs on aurait à regretter la perte d'un aussi beau monument. Ces remontrances eurent leur effet, et la tour fut conservée. Il paraît que le revêtement appliqué à la partie inférieure de la tour, vis-à-vis l'ancienne chapelle de l'évêché, a été construit pour réparer cette dégradation.

Digitized by Google

Il n'en fut pas ainsi de quelques accessoires de la tour. La partie inférieure de la statue colossale du fondateur qu'on y voit encore, à une certaine hauteur, dans une niche au midi, atteste sa résistance aux efforts qu'on fit alors pour la renverser au moyen d'un câble tiré par des bœufs, et qui ne parvinrent qu'à en détacher la partie supérieure qui manque.

C'est à cètte époque que furent brisées les statues des apôtres, posées dans les niches de l'entrée de l'église en avant du portail.

L'église, lorsqu'elle fut détruite, se divisait en ancienne église, et église nouvelle. L'ancienne où se faisait l'office s'étendait jusqu'au chœur de l'église actuelle. La nouvelle, avec ses bas côtés ou ailes voûtées, existait où est le chœur actuel, mais le toit et les voûtes de la nef manquaient alors à cet édifice.

Le 15 janvier 1582, commencèrent les travaux pour la restauration de l'église, dont le résultat fut la nef et les deux ailes voûtées jusqu'au chœur de l'église actuelle. Cet ouvrage fut terminé en 1616.

La réédification du chœur actuel et de ses bas côtés, fut commencée en 1650 et achevée en 1662. Un siècle environ après, M. De Lacorée, évêque de Saintes, en fit construire la voûte en briques plates.

L'ancien édifice de Charlemagne, si on le considère d'après ce qu'il reste, était assurément en son genre un des plus beaux monumens du siècle où il fut construit, et digne de la grandeur du prince auquel il doit son origine.

La tour est surtout remarquable par sa belle conservation, par la coupe des pierres, la sculpture délicate de beaucoup de ses parties, et spécialement par celle des ornemens et des figures qui forment la voûte et le cintre du portail. Cette sculpture, quoique d'un genre et d'un goût moins perfectionnés que ceux qui distinguent les ouvrages modernes, ne laissent pas d'exciter, à juste titre, l'admiration des personnes qui savent apprécier les beautés relatives de l'art dans les monumens de tous les âges.

La tour, d'ailleurs, n'est pas moins imposante par sa masse que par son élévation, et, sous ces deux rapports, on peut la mettre avec raison au nombre des édifices de l'empire les plus remarquables en ce genre.

On ne peut assurer si elle était, autrefois, surmontée d'une flèche à laquelle ses formes paraissent évidemment adaptées, ou si elle n'a été construite que jusqu'à son élévation actuelle.

Les arcs-boutans qui appartiennent à l'église primitive, sont traités avec autant de solidité que de hardiesse, et pour les ornemens dans le même genre que la tour.

Il serait à désirer que l'édifice qui constitue l'église actuelle de Saint-Pierre fût isolé, et que la perspective ne fût pas, comme elle l'est, interceptée de toutes parts par des bâtimens qui le touchent ou l'avoisinent de trop près.

J.-M. Cayla.

LA GROTTE DE MIREMONT.

La grotte de Miremont est située entre Sarlat et Périgueux, près du village de Pivaset. Sa profondeur, depuis son ouverture jusqu'à l'extrémité de la grande branche, est de 1,067 mètres; la totalité de ses ramifications, offre un développement de 4,229 mètres. L'entrée est si étroite qu'on ne peut y pénétrer qu'en se courbant; mais bientôt on marche droit et sans obstacle. On visite d'abord la branche de droite, où on rencontre un stalactique conique de 4 pieds et demi de hauteur, appelé le *tas de la vieille*. La salle appelée *chambre des gâteaux* est de forme elliptique, longue de 30 pieds, haute de 9, et ornée de branches de silex entrelacées, représentant diverses formes de pâtisserie. Dans une salle beaucoup plus petite, la voûte étincelle de *spath trièdе*, dont les reflets sont innombrables aussitôt qu'elle est éclairée. *La chambre des coquillages* est parsemée d'huîtres fossiles et d'autres coquillages incrustés dans le roc. Une galerie de 6 mètres de largeur et de 12 d'élévation, conduit à la *grande branche* où on remarque une pierre quadrangulaire qu'on prendrait à ses dimensions pour le tombeau d'un géant; aussi l'a-t-on appelée *tombe de Gargantua*. L'allée de *Labanche* est remarquable par les nombreux stalactiques suspendus à sa voûte, et qui présentent la forme de *choux-fleurs*. Après avoir descendu une pente très-rapide, on arrive à la salle dite *place du marché*. De nombreuses coupoles, aux mille formes, aux bizarres ramifications, décorent le plafond; le sol argileux et toujours humide, garde l'empreinte des pas des nombreux visiteurs. La *grande branche* est aussi longue à parcourir que le reste de la grotte; il serait trop long de décrire les curiosités naturelles qu'elle renferme : on ne peut s'empêcher d'admirer une double galerie aussi élégante que solide, et qui paraît avoir servi de modèle au fameux *Tunnel* construit sous la Tamise : on arrive ensuite au *ruisseau*, sorte d'*entonnoir* de 10 mètres de profondeur, dont les eaux s'ouvrent un passage entre des rochers prolongés à perte de vue, et serpentent comme les ondes du Styx dans les noirs souterrains. L'imagination des premiers visiteurs avait changé ce faible ruisseau en un fleuve rapide de 120 pas de large, au-delà duquel on apercevait, disaient-ils, une belle campagne, des prairies émaillées de fleurs. Il est certain que ces labyrinthes se mêlent, se croisent; les sentiers se multiplient et deviennent plus tortueux : les flambeaux ne donnent plus qu'une lueur pâle. Le premier ingénieur qui, en 1765, leva le plan de la *Grotte de Miremont*, faillit périr dans les souterrains avec deux curieux qui l'avaient suivi; cette grotte passe pour une des plus vastes, des plus belles et des plus riches de France.

Eugène Pontié.

Digitized by Google

PROCÈS DE MME LAFFARGE.

La presse quotidienne a constamment éveillé des impressions si animées, nous pourrions dire si convulsives, sur les deux procès *Laffarge*, que nous avons jugé nécessaire d'en reprendre le récit après quelque temps écoulé. Ce doit être là, dans nos annales criminelles, un des épisodes le plus digne d'intérêt; qui mérite une place distincte, et son histoire complette; la poésie et le drame s'y mêlent, s'y confondent d'une façon si intime, que nous ne savons rien de plus lamentable et de plus gracieux à la fois. Toute la vie de Mme Laffarge s'y retrouve; vie bien courte dans le monde, et pourtant pleine d'incidens et d'émotions de tout genre. Si, comme il faut le croire, l'arrêt qui l'a condamnée n'a pas été une erreur judiciaire, c'est bien là (à part le vol des diamans peut-être, qui, d'après la loi morale des passions, dégraderait davantage le caractère, et qui pour cela reste dans l'ombre et à demi-jugé) un roman tout entier, tel qu'on pourrait le concevoir de nos jours surtout, avec ses fraîches peintures du début, et ses sombres conclusions; mais un roman avec tout l'attrait d'une terrible réalité. Et en effet, quand on embrasse tout le cours de cette existence, arrêtée à vingt-quatre ans par une détention perpétuelle et la peine heureusement évitée d'une dégradation publique, quel charme ne trouve-t-on pas à remonter de quelques années, jusqu'à ces premières scènes qui signalent l'entrée de cette jeune fille dans la vie? Lorsqu'on est arrivé à ces tableaux effroyables, tracés par l'accusation, d'un empoisonnement si cruellement poursuivi; à cette lugubre voix de l'opinion qui accuse d'abord sans pitié, puis qui s'appaise, et à cette voix plus calme, mais plus redoutable, du juge qui condamne, ne se trouve-t-on pas ramené, par un contraste obligé, aux gracieux préludes, aux poétiques commencemens? Et afin de poursuivre notre pensée, les incidens des deux procès ne forment-ils pas l'action toute entière?

Tout est venu à temps en effet; d'abord le procès correctionnel, c'est-à-dire la révélation entière de ces premières relations entre Marie Capelle et Mlle de Nicolaï, relations d'enfance, amitiés vives, intimes, qui ont leurs petits secrets, leurs amours défendues, leurs lettres furtives; malices innocentes et presque ingénues. Puis c'est un rendez-vous ingénieusement donné à l'église, et qui amène bientôt une autre rencontre et la danse à Tivoli; il n'est pas jusqu'à ce nom de Mlle de Nicolaï qui ne vienne relever encore toute la poésie du tableau. Quel intérêt n'accompagne point cette jeune fille de grande maison, à qui est interdite toute affection bourgeoise, et qui aussi n'avoue ni ne refuse; qui se plaît peut-être dans ce vague du cœur, son premier et pudique langage; image gracieuse! hommage perdu qui ne trouvera pas sa fin! souvenir laissé au début comme une fleur que l'on retrouve plus tard, fanée et chère encore, dans quelques-unes des pages du livre de la vie! Toute cette première partie pleine de fraîcheur et de pureté, ces scènes qui respirent si bien la vérité et le mystère des naïfs attachemens, ne pourraient-elles pas s'appeler *les deux enfances?* — Puis vient le mariage de Mlle de Nicolaï, un mariage selon son rang; et à côté, c'est le départ de ce jeune Charles, si généreux, si timidement passionné; et comme dans les exagérations du premier âge, les mers sont placées entre eux : lointaine et poétique perspective! Et puis, vient aussi l'autre mariage, mariage inférieur. Les positions se classent : un château pour l'une, une forge pour l'autre, c'est-à-dire déja les illusions détruites, la vie réelle qui commence, cette nouvelle phase si différente de l'autre, et que l'on pourrait appeler *les deux mariages*. — Et aussitôt, presque en même temps, succèdent le désespoir d'abord, bientôt les regrets plus calmes du passé; enfin les mauvais projets s'éveillent. Et puis ce sont les sombres mystères, les horizons obscurcis, tous les gracieux liens qui se rompent, tous les personnages si gracieusement posés dès le début du récit, dispersés çà et là; les deux jeunes filles qui se retrouvent en présence, devant la justice, et qui se débattent : celle-ci devant les exigences sévères du mariage, celle-là devant les lois plus sévères de la société. Enfin surviennent les émotions terribles, les péripéties effrayantes, la preuve ou la confirmation du crime au moment du plus vif espoir, c'est-à-dire encore la poésie pour prélude, et une éternelle flétrissure pour conclusion. Enfin, et malgré une condamnation irrévocable, la question toujours subsistante de la culpabilité ou de l'innocence; tout cela, au péril même de quelques redites pour un temps trop voisin de nous, mérite d'être repris et étudié avec soin, mais plus encore avec un vif intérêt.

En se plaçant à quelque distance, l'on pourrait commencer ainsi le récit des deux procès Laffarge.

Dans les montagnes de la Corrèze vivaient, unis depuis bien peu de temps, deux jeunes époux. L'un, le mari, industriel de province, aux allures un peu agrestes, au langage simple, aux manières médiocrement élégantes, n'avait pris de son contact avec les grandes villes qu'une sorte de finesse très éveillée pour toute affaire d'intérêt matériel. L'autre était une jeune femme douée d'une imagination vive et brillante, d'un esprit distingué, d'un sens d'analyse et d'observation parfaitement sûr; au style souple, à la pensée mobile et spirituelle. Elevée au sein de la vie parisienne, ravie à des relations distinguées dans le monde, transportée presque en un jour des agitations bruyantes, des excitations de tout genre, dans la pleine solitude d'une des contrées les plus désertes de France, elle s'en effraya d'abord, puis elle y découvrit mille charmes inaperçus; elle semblait enfin avoir pris possession de sa nouvelle existence avec une heureuse résignation, comme semble le justifier sa correspondance, cette correspondance si brillante, lorsqu'elle perdit son jeune mari, après une courte maladie qui avait tous les symptômes d'un empoisonnement. Une mort si imprévue provoqua les

Digitized by Google



Mme Laffarge.

soupçons, les conjectures; amena le rapprochement de tant de circonstances graves, que cette femme, mariée depuis quatre mois, à peine fut accusée par l'opinion publique d'avoir empoisonné son mari.

Bientôt la sollicitude des magistrats fut éveillée, une information eut lieu, les soupçons se confirmèrent, et Mme Marie Laffarge fut arrêtée.

Cet événement produisit une vive impression dans le pays; c'était un acte immense en effet, qu'un empoisonnement prémédité et froidement accompli de la part d'une femme à peine âgée de 23 ans, sortie d'une famille distinguée, d'une supériorité d'esprit et de manières qui avaient déja fait rumeur au milieu de la médiocrité timide et des modestes habitudes de la province. Malgré les indices puissans qui s'élevaient de toutes parts, cependant on n'y voulait pas croire encore; mais quelle ne fut pas, l'on pourrait dire la stupeur publique, lorsque l'autorité, dans le perquisitions faites chez Mme Laffarge, crut avoir découvert encore les traces d'un vol de diamans, qu'elle aurait commis, une année auparavant, au préjudice d'une de ses amies d'enfance, Mme la comtesse de Léautaud, fille d'un pair de France, le marquis de Nicolaï.

Ce récit tracé en quelques lignes, conséquemment

Digitized by Google

dépouillé de tous ses élémens d'intérêt et de tout le prestige qu'il empruntera à une multitude de particularités si curieuses, apparaîtra, dans quelques années et par son simple exposé, comme un des plus dramatiques et des plus féconds de nos annales criminelles. C'est ainsi cependant, avec cette simplicité, que peuvent s'annoncer les deux procès dont nous allons avoir à reproduire les détails.

Reprenons-en maintenant le cours.

Lorsque le vol des diamans et le crime d'empoisonnement reprochés à Mme Laffarge eurent été soumis aux investigations les plus complettes, sa culpabilité n'en parut que mieux établie. Mme Laffarge fut donc accusée tout à la fois, du crime d'empoisonnement à l'égard de M. Laffarge, son mari, et du délit de vol envers Mme la comtesse de Léautaud.

Nous devons reproduire en entier (peut-être un peu au risque d'être trop judiciaires) l'acte d'accusation qui fut rédigé par le parquet, parce qu'il fixe bien; et le caractère des deux accusations, et la nature des preuves sur lesquelles elles se trouvaient tout d'abord appuyées.

Tel fut l'acte d'accusation.

« Charles-Pouch Laffarge habitait le Glandier, département de la Corrèze. Il y exploitait des forges et y possédait une fortune immobilière considérable. Marié une première fois, il avait eu la douleur de perdre sa femme. Bon, généreux, chéri de ceux qui l'environnaient, susceptible lui-même de sentimens exaltés, il sentait le besoin de s'environner de nouvelles et de plus douces affections. Il désirait aussi trouver dans la dot d'une seconde épouse les moyens de donner à son industrie plus de développement et d'activité.

» Cette pensée d'un nouveau mariage le conduisit à Paris au mois d'août 1839. Quelques difficultés s'offrirent à lui, mais bientôt il fut mis en rapport avec un sieur Foy (agent matrimonial), et cet homme lui proposa d'épouser Marie Capelle. On prit quelques renseignemens, dans l'intérêt de l'accusée, sur la position de Laffarge, et quelques jours à peine s'étaient écoulés que le mariage fut célébré.

» Dans le mois suivant, les nouveaux époux quittèrent Paris pour se rendre au Glandier, où ils arrivèrent le 25 août 1839.

» Charles Laffarge était dans la joie et se promettait le plus heureux avenir; mais ses illusions durèrent bien peu. A peine Marie Capelle avait pénétré dans la demeure de sa nouvelle famille, que tout à coup une scène affligeante eut lieu, et cette femme, se renfermant dans l'appartement qui lui était destiné, écrivit à son mari une lettre étrange où le dévergondage de la pensée ne le cède qu'au cynisme des expressions avec lesquelles s'y flétrissant elle-même, elle révèle à son époux toutes les mauvaises passions dont elle est agitée. Elle sera adultère malgré elle et malgré son époux; elle lui demande de la sauver, elle veut fuir, aller à Smyrne; elle a pris du poison pendant le voyage, elle parle encore de suicide, d'empoisonnement. Telles sont quelques-unes des pensées contenues dans cette lettre.

» Ainsi s'évanouissaient tous les rêves de bonheur d'une malheureuse famille! Quel parti prendre? On appelle quelques amis, on leur confie les chagrins dont on était dévoré, et on reçoit d'eux le conseil d'essayer, par de bons procédés, des soins, des témoignages d'affection, de surmonter cette mauvaise nature et de ramener cette femme à des sentimens meilleurs.

» Ces conseils furent suivis, et bientôt il s'embla que Marie Capelle n'avait plus le même éloignement pour son mari. Bientôt même elle parut avoir pour lui une vive amitié.

» Ce changement si prompt excita bien quelque surprise, on fut peu disposé à croire à la sincérité de ces nouveaux sentimens.

» Cependant Laffarge s'était empressé de confier à sa femme ses secrets et de l'initier à la connaissance de ses affaires; il avait pris plaisir à l'entretenir de ses projets et de ses espérances pour l'avenir; il lui avait révélé qu'il avait fait une découverte importante pour la fabrication du fer, découverte qui, dans sa pensée, devait lui procurer des bénéfices énormes. Marie Capelle en fut vivement préoccupée; elle douta d'abord; elle le dit elle-même dans une de ses lettres; mais bientôt, et elle le dit dans la même lettre, elle fut convaincue des avantages immenses de l'application de ce procédé nouveau. » « Ce ne sont pas, disait-elle, des » machines immenses, compliquées; les frais d'éta- » blissement sont presque nuls. » « Et elle ajoute que l'application de ce procédé doit lui procurer une fortune considérable.

» Ce fut alors, et au milieu de ces brillantes espérances, que s'accomplit un fait qu'il est important de signaler. Un jour, l'accusée parut éprouver une indisposition assez grave. Son mari s'empressa de lui prodiguer les soins les plus affectueux. Elle en parut touchée et reconnaissante, à ce point qu'elle manifesta l'intention de faire un testament en sa faveur. A son tour, Laffarge se hâta de lui donner la même preuve d'amitié. Il lui remit un testament par lequel il disposait, envers elle, de tout ce qu'il laisserait à son décès. Aussitôt Marie Capelle transmit cette pièce à M. Legros, notaire à Soissons. Ce fait s'accomplit le 28 octobre 1839.

» Dès-lors, l'accusée ne songea plus qu'à donner la mort à celui qui l'environnait ainsi de témoignages de son affection.

» La découverte dont Laffarge l'avait entretenue ne pouvait être utilisée qu'à deux conditions: il lui fallait obtenir un brevet d'invention et se procurer les capitaux nécessaires au développement de son industrie.

» Mu par cette pensée, Laffarge partit pour Paris, au milieu du mois de novembre. Il n'en revint que le 3 janvier pour expirer, le 14, victime d'un horrible empoisonnement.

» Pendant son séjour à Paris, la correspondance la plus tendre s'établit entre les époux. Chaque jour apportait à Marie Capelle une lettre; elle-même adressait à son mari des lettres pleines des expressions de l'amour le plus passionné. Elle lui peignait tout son chagrin d'être éloignée de lui, elle appelait de ses vœux le moment où devait cesser cette douloureuse séparation. En même temps elle l'entretenait avec soin de l'objet de son voyage, elle lui indiquait les démarches à faire pour obtenir les résultats qu'il s'en était promis; elle le pressait d'agir et se montrait impatiente d'obtenir ce brevet qu'il était allé solliciter.

Digitized by Google



» Cette correspondance fut continuée dans ces termes, jusque vers le milieu du mois de décembre.

» A cette époque, il devint certain que Laffarge allait obtenir le brevet tant désiré et auquel on attachait de si magnifiques espérances.

» Ce fut alors que Marie Capelle pensa que le moment était venu d'accomplir son horrible projet.

» Le 15 décembre, sous le prétexte de détruire les rats qui l'incommodaient, elle fit acheter de l'arsenic chez le sieur Eyssartier.

» A la même épque, ou quelques jours après, elle exprima le désir d'envoyer son portrait à son mari. Elle voulut aussi lui envoyer des gâteaux faits au Glandier. Ils devaient être préparés par sa belle-mère, qui n'hésita pas à se prêter à cette singulière fantaisie. Ces gâteaux furent faits, retirés du four et portés dans la chambre de Marie Capelle.

» Celle-ci plaça dans une caisse divers objets et notamment son portrait, une montre, des souliers, de la musique, des marrons et d'autres choses encore. Enfin, elle dut y placer, dans une autre petite boîte séparée, quelques-uns des gâteaux que sa belle-mère avait préparés. — Elle a constamment affirmé qu'elle y avait mis, au moins, quatre de ces gâteaux qu'on appelle choux et qui sont d'une très-petite dimension.

» La caisse faite fut transportée, le soir même, par une domestique à Uzerches, d'où elle devait être transportée à Paris par la diligence du lendemain.

» Il est remarquable que Marie Capelle exprima à sa belle-mère le désir qu'un billet écrit de sa main, et par lequel elle annonçait à son fils que c'était elle-même qui avait fait les gâteaux, fût mis dans la caisse; ce qui eut lieu.

» Cependant Marie Capelle avait annoncé à son mari l'envoi de son portrait et des gâteaux. La lettre qu'elle lui adressa n'a pas été retrouvée, mais la justice a saisi deux lettres écrites par Laffarge et dans lesquelles il en est question. On y trouve la preuve des étranges recommandations qu'elle faisait à son mari relativement à ces gâteaux.

» Ainsi il en résulte qu'elle lui recommandait de manger ce *délicieux gâteau*, le 18 au soir, à minuit, annonçant qu'elle-même, le même jour et à la même heure, ferait au Glandier un repas semblable et s'unirait ainsi à lui par une pensée commune en l'accomplissement d'un fait identique.

» Elle ajoutait qu'il ne devrait en faire part à aucune autre personne qu'à sa sœur, qui alors était enceinte et absente de Paris, puisque aucune des nombreuses lettres de Laffarge ne constate qu'elle s'y trouvait.

» Tels furent ce fait étrange et les circonstances extraordinaires dont il fut environné.

» Cependant, le 18 décembre, Laffarge, impatient, se rend au bureau des messageries, et, après quelques difficultés, à neuf heures du soir environ, la caisse lui est remise et il l'emporte à son hôtel.

» Le hasard a voulu que Laffarge n'ouvrit pas lui-même cette caisse; il en confia le soin au domestique de l'hôtel, qui en retira avec précaution et un à un tous les objets qu'elle contenait.

» Cet homme, qui a été entendu plusieurs fois, a constamment déclaré, avec les détails les plus minutieux, quels étaient ces objets trouvés dans la caisse, et toujours il a affirmé que la petite boîte qui y était placée ne contenait qu'un seul gâteau d'une forme ronde, ayant six ou sept pouces de circonférence, deux ou trois pouces d'épaisseur, large, a-t-il dit, comme une petite assiette, et d'une couleur dorée. Il a remarqué que la croûte des bords était dure, tandis que celle du dessous était molle, et lui fit présumer que l'intérieur était de la même nature.

» Il a ajouté que non-seulement il avait touché, examiné ce gâteau lorsqu'il le retira de la boîte et le débarrassa du papier dont il était enveloppé, mais encore qu'il resta sur une commode, que lui-même le plaça dans une armoire où il est demeuré jusqu'au départ de Laffarge, époque à laquelle il le jeta dans les balayures de l'hôtel.

» Il a dit encore que s'il y avait eu plusieurs gâteaux, nécessairement il les aurait vus, et enfin qu'il ne fût pas excité le moins du monde à en manger, soit avant, soit après le départ de Laffarge.

» Telle a été la déposition précise, circonstanciée, souvent répétée, et toujours persévérante de ce témoin. Elle est en contradiction manifeste avec les déclarations de l'accusée, qui a constamment soutenu qu'elle n'avait envoyé à Paris que quelques-uns des tout petits gâteaux que sa belle-mère avait préparés.

» Le témoin a ajouté que Laffarge, au moment où le gâteau fut retiré de la caisse, brisa un très-petit morceau de la croûte, et le mangea en disant: *C'est ma femme qui m'envoie cela.*

» Ces faits s'accomplirent dans la soirée du 18 décembre. Les feuilles des messageries constatent que c'est bien ce jour-là que la caisse arriva et fut remise à Laffarge.

» Cependant, Laffarge, resté seul, éprouva pendant toute la nuit du 18 au 19 des coliques et des vomissemens fréquens. Il fut très-souffrant et garda le lit pendant toute la journée du lendemain. La date certaine de cette indisposition est établie par les livres de l'hôtel, qui prouvent que ce fut bien ce jour-là, 19 décembre, que lui furent fournies quelques boissons, telles que du thé et de la limonade cuite.

» Il est certain aussi qu'elle n'eut lieu qu'après la réception de la caisse; car le domestique remarqua que, pendant qu'il était au lit, Laffarge tenait sans cesse à la main le portrait de sa femme.

» A son lit de mort, et dans les derniers instans de son agonie, le malheureux a raconté au médecin Lespinats l'envoi du gâteau et son indisposition, de telle sorte que ce médecin comprit que le premier de ces faits avait dû précéder l'autre.

» Pendant que ces faits extraordinaires s'accomplissaient à Paris, Marie Capelle exprimait au Glandier des craintes singulières et de bien étranges préoccupations.

» Un lettre de son mari lui avait appris qu'il éprouvait une violente migraine, et cette nouvelle paraissait lui causer les plus vives inquiétudes. Elle disait qu'elle ne voulait pas en parler à sa belle-mère, ajoutant que, si son mari devenait plus malade, elle s'empresserait, sous un prétexte qu'elle indiquait, d'aller à Paris pour le soigner.

» Elle envoyait à Uzerches pour savoir s'il y avait



des lettres à son adresse. Elle y exprimait la crainte d'en recevoir une qui portât un cachet noir.

» Un jour, ce qu'elle ne faisait jamais, elle quitta la table, pour aller au-devant de celui qui portait les lettres, impatiente de s'assurer s'il y en avait une qui vînt confirmer les sinistres pressentimens dont elle se disait tourmentée.

» Tels sont ces premiers faits qui seront pour le jury l'objet des plus graves méditations.

» Cependant, Laffarge, doué d'une constitution robuste, n'éprouva pas des suites très-graves de cette indisposition, et après avoir obtenu son brevet d'invention, il partit de Paris et arriva au Glandier le 3 janvier 1840.

» C'était là que ce malheureux devait succomber au bout de quelques jours, victime d'un horrible empoisonnement.

» Marie Capelle se montra pleine d'empressement à fêter le retour de son mari. On la vit quitter le lit où elle était couchée pour aller au-devant de lui et lui prodiguer des témoignages de la plus tendre amitié.

» Cependant Laffarge était souffrant; il se mit au lit, se leva pendant quelques instans, et se recoucha bientôt.

» Le soir, on apporta à Marie Capelle, dans sa chambre, les débris d'une volaille avec quelques truffes. Son mari fut invité par elle à en manger quelques-unes, ce qu'il fit; mais presque aussitôt il éprouva des coliques, des vomissemens, et dès lors se manifestèrent, pour ne plus cesser, les symptômes de l'empoisonnement.

» On appela le médecin Bardou, mais il ne soupçonna pas la cause de ce mal et prescrivit des remèdes qui ne pouvaient avoir aucune efficacité. Marie Capelle supportait impatiemment que d'autres personnes qu'elle s'empressassent à donner des soins à son mari. Elle cherchait à éloigner de l'appartement de ce malheureux tous les membres de sa famille, même sa mère, et cette pauvre femme eut avec elle, à ce sujet, une discussion très-vive, en présence du médecin Bardou. Cependant la maladie faisait des progrès alarmans, les vomissemens devenaient incessans, Laffarge éprouvait de cruelles angoisses, il ressentait à la gorge une ardeur douloureuse; des coliques violentes déchiraient ses entrailles, et bientôt la frigidité de son corps, l'interruption presque complète de la circulation du sang, les battemens du cœur, devenus rares et peu sensibles, annonçaient une fin prochaine. Pendant ce temps et en présence de ce spectacle si douloureux, Marie Capelle se livrait à des soins étranges et à d'étonnantes préoccupations. Déjà, le 12 décembre, peu de jours avant l'envoi du gâteau fait à Paris, elle s'était procuré de l'arsenic, sous le prétexte de détruire les rats; plus tard, et depuis le retour de Laffarge, elle en avait obtenu, au moyen d'une note mise au bas de la prescription du médecin. Ce fait eut lieu le 5 janvier. A la même époque, elle en faisait demander chez un pharmacien de Lubersac, qui avait refusé de le livrer. Plus tard encore, elle avait chargé un sieur Denis, employé dans l'usine, de lui en acheter, et Denis, pressé par elle, après l'avoir gardé pendant quelques jours, par suite d'une inquiétude qu'il éprouvait, avait fini par le lui remettre, le 10 du mois de janvier. Il est remarquable qu'en lui donnant cette commission, Marie Capelle lui avait recommandé le secret.

» C'était toujours sous le prétexte de détruire les rats qu'elle se procurait ces masses énormes d'arsenic. Un jour, elle racontait gaîment à son mari qu'elle en avait assez pour tuer une armée de rats. Le 11 janvier, lendemain du jour où Denis lui remit enfin l'arsenic qu'il avait acheté, s'accomplirent quelques faits qui vinrent enfin exciter de graves soupçons au sein de la famille Laffarge. Dans la matinée, et lorsqu'elle était encore au lit, Marie Capelle demanda qu'on lui fît un lait de poule. Il fut préparé par la dame Buffière, sa belle-sœur, qui le lui porta, et elle le but. Laffarge, auquel sa sœur demanda s'il serait bien aise d'en prendre, en exprima le désir; mais Marie Capelle l'avait bu et dit alors qu'il fallait en faire un autre.

» Elle-même voulait le préparer quoique au lit. Cependant ce fut la dame Buffière qui en prit le soin et le porta dans la chambre de son frère. Dans cet instant il reposait, et alors on mit le lait de poule dans une tasse qui fut placée elle-même dans un bol rempli d'eau tiède.

» A peine ces dispositions étaient faites, que la femme de chambre de l'accusée vint prendre le lait de poule et le porta dans la chambre de sa maîtresse. Il y fut placé sur la table de nuit près de son lit. Dans le même appartement se trouvait la demoiselle Brun. Elle était encore au lit et se disposait à se lever, lorsqu'elle vit Marie Capelle mettre dans la tasse qui contenait le lait de poule, une poudre blanche contenue dans un morceau de papier, et la délayer avec le doigt.

» Dans cet instant, la porte par laquelle on communiquait de la chambre de l'accusée à celle de son mari s'ouvrit, et sa belle-mère parut. Marie Capelle s'empressa de déposer la tasse sur la table de nuit. Sa belle-mère s'étant retirée, elle délaya de nouveau avec le doigt la poudre qu'elle y avait mêlée.

» La demoiselle Brun, témoin de ces faits, lui demanda ce qu'elle avait mis dans la tasse, et elle répondit qu'on y avait mis de la fleur d'oranger. Peu satisfaite de cette réponse, elle insista, Marie Capelle feignit de ne pas entendre et ne répondit pas. Le lait de poule fut alors porté dans la chambre de Laffarge, mais il refusa de le prendre, et on le plaça sur la cheminée.

» Ce fut alors que la demoiselle Brun fit remarquer à sa surface une matière blanche non dissoute, et qu'elle en fit l'observation aux personnes présentes. On examina, le médecin lui-même fut interrogé, mais il répondit que c'était peut-être du blanc d'œuf ou de la chaux, et on n'y attacha pas au premier instant une importance plus grande; seulement, la dame Buffière en ayant jeté la plus grande partie dans la cheminée, on vit au fond de la tasse une matière blanche et de la même nature que celle qu'on avait aperçue à la surface.

» Cependant, on ne s'en préoccupa pas autrement, et ce ne fut que lorsque la demoiselle Brun eut rendu compte des faits qui s'étaient passés le matin, que l'on conçut quelques inquiétudes. On en fit part à Laffarge, qui exigea que le reste du lait de poule fût porté au sieur Eyssartier, pharmacien, qui l'examina, fit quel-



ques expériences, y reconnut la présence de l'arsenic, mais se contenta de dire qu'il fallait que Laffarge n'acceptât de boisson que des personnes auxquelles il pourrait donner toute sa confiance.

» Plus tard, le résidu de ce lait de poule a été soumis à l'analyse, et les médecins et chimistes auxquels cette opération a été confiée, ont constaté qu'il contenait de l'acide arsénieux. Ces faits s'étaient accomplis le 11 du mois de janvier. Le même jour, on dut s'occuper de préparer à Laffarge une autre boisson; elle se composait d'une petite quantité de vin mêlée avec de l'eau, du sucre et du pain.

» Marie Capelle était seule dans la chambre du malade avec la demoiselle Brun, qui travaillait près de la cheminée; cette jeune personne la vit prendre le verre qui contenait la boisson dont nous venons de parler, se diriger vers une commode dont elle ouvrit le tiroir supérieur, et alors elle entendit le bruit occasionné par le contact de la cuillère avec un vase qu'elle supposa placé dans l'intérieur de la commode. Il lui parut aussi que l'accusée mêlait une substance quelconque à la boisson destinée à Laffarge. Cette opération faite, celle-ci s'approcha du lit du malade et lui en présenta une cuillerée. Laffarge ayant bu, s'écria: *Ah! Marie, que me donnes-tu là, ça ma brûlé. — Ce n'est pas étonnant*, dit Marie Capelle, *on lui donne du vin et il a une inflammation.*

» Cependant, la demoiselle Brun s'étant approchée de la commode, y remarqua une légère traînée de poudre blanche, et aperçut dans le tiroir un petit pot contenant une substance semblable. La poudre répandue sur la commode ainsi que celle que le pot contenait ont été recueillies et livrées à l'examen des chimistes, qui ont reconnu que ce n'était autre chose que de l'arsenic.

» La boisson destinée à Laffarge a été également conservée et soumise à l'analyse; on y a reconnu la présence de l'acide arsénieux. Ce fut le même jour que la demoiselle Brun remarqua sur une table et dans la chambre de Laffarge un verre qui contenait une très-petite quantité d'eau et dans laquelle était une poudre blanche. Marie Capelle, à laquelle elle demanda ce que c'était, répondit que c'était de la gomme, et comme ce témoin lui fit observer que la gomme se dissolvait, elle ajouta qu'elle allait boire dans ce verre, ce qu'elle parut faire effectivement, après y avoir mis beaucoup d'eau. Dans la nuit qui suivit, Marie Capelle éprouva des coliques et quelques vomissemens.

» Il est remarquable que Marie Capelle affectait de faire habituellement usage de gomme et d'en mêler à toutes ses boissons. Dans une autre circonstance, et pendant que la mère de Laffarge, occupée à donner des soins à son fils, aperçut Marie Capelle mêlant une poudre blanche à une potion qui lui était destinée, l'accusée profita d'un instant où elle pensait n'être pas aperçue par cette malheureuse femme, s'approcha du malade, et lui en fit prendre une cuillerée.

» La mère Laffarge lui ayant demandé ce qu'elle avait mêlé à cette potion, elle répondit, comme elle le faisait souvent, que c'était de la gomme; et en même temps, elle s'empressa d'essuyer la cuillère avec soin, et la replaça sur la cheminée; avant que cette cuillère fût ainsi essuyée, la dame Laffarge mère avait remarqué une substance blanche et semblable à celle qu'on avait aperçue dans le lait de poule. Ce n'était pas seulement dans les boissons du malheureux Laffarge que l'arsenic était mêlé avec une audace inconcevable. Il avait paru nécessaire de lui faire des frictions avec de la flanelle; un morceau de cette étoffe fut remis à cet effet par Marie Capelle et on s'en servit non-seulement pour opérer les frictions, mais encore en l'appliquant sur la poitrine du malade, après y avoir mis du laudanum et de l'huile d'olive.

» La dame Laffarge mère remarqua que le tissu de cette flanelle était couvert d'une substance qu'elle a désignée par cette expression: *un corps raboteux*, elle la secoua et il en tomba une poudre blanche.

» Cette flanelle, livrée à l'examen des chimistes, a été soumise à des expériences dont le résultat a constaté d'une manière certaine qu'elle contenait de l'acide arsénieux. C'est ainsi que le malheureux Laffarge, livré à des douleurs atroces, périssait victime d'un horrible empoisonnement, en présence de sa mère, de sa sœur, des médecins, qui tous effrayés des ravages de cette maladie cruelle, stupéfaits de ses horribles phénomènes, luttant contre le soupçon qui envahissait leurs âmes, laissaient pourtant consommer le crime, parce que leur raison, leur cœur, une sorte de pudeur même reculaient épouvantés devant la vraisemblance et à la vue des liens sacrés qui unissaient l'empoisonneuse et la victime. (Soupçonnant le crime qui se commettait, ils n'avaient pas le courage de repousser les mains de l'empoisonneuse.)

» Cependant, le 13 janvier, le docteur Lespinats fut appelé; mais il n'y avait plus alors aucune espérance de conserver la vie à Laffarge.

» La circulation était à peine sensible, le cœur n'avait plus que des battemens irréguliers, des vomissemens continuels, des hoquets fréquens, des syncopes réitérées, une froideur glaciale répandue sur tout le corps, étaient les signes certains d'une mort prochaine.

» Lespinats n'hésita pas à déclarer que Laffarge succombait à l'action du poison. Il en avertit ce malheureux qui lui dit: » « Quoi! vous croyez; faites des » recherches, tâchez de découvrir, je poursuivrai. »

« Ce fut alors au sein de cette famille une douleur déchirante. On vit la pauvre mère de Laffarge se précipiter sur le corps inanimé de son fils, l'arroser de ses l'armes, et au même instant on l'entendit s'écrier avec un sentiment d'horreur: » « Dieu! qu'est-ce que » je vois! » « Elle avait aperçu Marie Capelle appuyée près du chevet de ce malheureux. Elle avait la figure pâle, les mains jointes, quelques larmes semblaient rouler sous ses paupières, elle paraissait absorbée dans de profondes réflexions.

» Cependant Laffarge, à la suite d'une syncope qui avait paru devoir terminer sa vie, se ranime un peu et dit à sa mère, dont il entendait les sanglots: » « Tu » me fais mal, va-t'en. »

« On l'entraîne hors de la chambre, où il ne reste que Lespinats et Marie Capelle.

» Bientôt Laffarge fait entendre ces mots: » « *Amena*, à boire! » « Il désignait ainsi sa sœur. Marie Capelle se hâte de lui présenter de l'eau, et Laffarge ouvre les yeux, boit; mais aussitôt un sourire sardonique effleure ses lèvres, et, par un mouvement de la

Digitized by Google

tête et du corps, il exprime à Lespinats le sentiment affreux dont son âme est remplie.

» Marie Capelle se retira, et dès cet instant elle ne reparut plus dans la chambre de son mari.

» Le lendemain, à six heures, Charles Laffarge avait rendu le dernier soupir. L'autopsie fut faite, l'estomac et les liquides qu'il contenait ont été conservés avec soin, soumis à l'analyse, et on y a constaté d'une manière certaine la présence de l'acide arsénieux. Tels sont les faits principaux sur lesquels se fonde l'accusation. Il en est encore un qui tend à prouver de plus en plus la culpabilité de l'accusée. Le 12 décembre 1839, 5 et 10 janvier 1840, elle s'était fait remettre de l'arsenic: elle ne l'a pas nié; seulement elle a toujours soutenu qu'il avait été employé, ou devait l'être, à faire une pâte destinée à détruire les rats.

» Cependant une partie de cette pâte a été retrouvée; on a recherché quelle était la substance dont elle se composait, et il a été vérifié qu'elle ne contenait point d'acide arsénieux. L'instruction a encore constaté que l'arsenic qui fut apporté le 10 janvier à Marie Capelle paraît avoir été remis par elle à Clémentine Servat, sa femme de chambre, pour qu'elle préparât de la pâte pour les rats. Il en résulte aussi qu'en lui remettant le paquet qui semblait le contenir, elle lui avait re-recommandé de prendre les plus grandes précautions, lui signalant cette substance comme extrêmement dangereuse; à ce point que cette fille en fut effrayée et n'osa pas en faire l'usage qui lui avait été prescrit. Cependant le paquet remis à Clémentine Servat fut, après la mort de Laffarge, enfoui dans le jardin, où il a été trouvé depuis, et l'examen de la substance qu'il contenait a démontré qu'elle n'était autre chose que du bi-carbonate de soude. Qu'est alors devenu l'arsenic des 5 et 10 janvier?

» Le jury appréciera si la mort de Laffarge, les souffrances cruelles qui l'ont précédée, sa longue et douloureuse agonie, la présence du poison dans les entrailles de ce malheureux, ne sont pas une preuve éclatante de la destination qu'il a reçue.

» Interrogée sur ces faits, Marie Capelle a soutenu qu'elle n'avait envoyé à son mari que quelques-uns des petits gâteaux que sa belle-mère avait préparés. Elle est convenue que dans les mois de décembre et janvier, elle avait plusieurs fois fait acheter de l'arsenic, déclarant qu'elle ne voulait s'en servir que pour détruire les rats. Elle a ajouté que la substance qu'on l'avait vue mêler aux boissons de son mari n'était que de la gomme, et qu'il lui était du reste impossible d'expliquer la présence de l'arsenic dans ces boissons.

» Une lettre de M. le préfet de police de la Seine, du 31 janvier dernier, à M. le procureur du roi de Brives, signala Marie Capelle comme soupçonnée d'un vol de diamans d'une valeur considérable, commis en 1839, au château de Busagny, département de Seine-et-Oise, au préjudice de madame de Léautaud, née de Nicolaï. Le procureur général dut requérir de suite des recherches au Glandier, où les diamans furent retrouvés et saisis. Au premier instant, Marie Capelle soutint qu'ils lui appartenaient, qu'ils lui avaient été envoyés, par un homme, par un oncle dont elle ne savait pas le nom, auquel les avaient remis une tante qu'elle ne connaissait pas davantage, et qu'ils lui avaient été apportés par un conducteur de diligence ou de malle-poste, sur lequel il lui était impossible de donner des renseignemens. Les diamans furent reconnus à des signes certains par la famille de Nicolaï, et surtout par le bijoutier qui les avait vendus.

» Alors Marie Capelle, à cette fable, qui n'était qu'absurde, ne craignit pas d'en substituer une qui ne l'était pas moins, mais qui tendait à déshonorer une jeune mère de famille. Elle déclara que ces diamans lui avaient été remis en dépôt par madame de Léautaud, qui l'avait chargée de les vendre, d'en toucher le prix, et de l'employer à acheter le silence d'un homme qu'elle avait aimé et dont elle redoutait les indiscrétions. Dans ce nouveau système de défense, le débat ne s'agitait plus seulement entre le ministère public et Marie Capelle, l'honneur d'une famille digne de respect s'y trouvait engagé et demandait justice. Il fallait mettre en présence Marie Capelle et madame de Léautaud. Le ministère public l'a fait. Mais encore Marie Capelle, en refusant la discussion, a demandé un ajournement. Le tribunal de Brives ayant décidé que la justification de madame de Léautaud ne pouvait s'ajourner, a procédé par défaut, il est vrai, mais avec une grande solennité, à une information complète. Un auditoire immense, disons même la France entière, a entendu ou lu cette information. Pour prix du touchant intérêt prodigué à Marie Capelle, on y a vu que Marie Capelle, qui prétend aujourd'hui que les diamans lui avaient été confiés pour un usage ignoble, écrivait à madame de Léautaud, peu de temps après le vol, lui demandant des nouvelles de ses infortunés diamans. Les dépositions de madame de Léautaud Nicolaï, de madame de Montbreton, de madame de Léautaud, faites avec le calme de la raison, la puissance de la vérité et la dignité de la vertu, ont porté la conviction dans tous les esprits, indépendamment des nombreuses preuves matérielles et morales qui ont surgi de toutes parts. On y a vu enfin, non seulement que l'homme qu'elle présente comme capable d'une insigne bassesse est un jeune homme d'une éducation brillante, plein de sentimens nobles et élevés, incapable d'une action honteuse, mais encore que ce jeune homme était en Afrique ou au Mexique depuis 1836. Le tribunal de Brives a déclaré Marie Capelle coupable du vol, et l'a condamnée à deux années d'emprisonnement. Marie Capelle a fait appel *à minimâ*. La justice souhaite, sans l'espérer, qu'elle accepte, avant la Cour d'assises, un débat contradictoire sur un fait qui, bien qu'il semble accessoire à l'affaire principale, n'en a pas moins une importance que tout le monde comprend.

» De tous ces faits, l'accusation est fondée à conclure que Marie Capelle, après avoir commencé par un vol ignominieux suivi, pour le cacher, d'une affreuse diffamation, a fini par un grand crime conçu et préparé avec une profonde dissimulation, exécuté et consommé avec une persévérance et une cruauté atroce et froide dont le cœur humain et les fastes criminels n'offrent heureusement que de très rares exemples.

» En conséquence, Marie-Fortunée Capelle, veuve Laffarge, est accusée d'avoir, dans les mois de décembre 1839 et janvier 1840, attenté à la vie de Charles-Joseph-Pouch Laffarge, son mari, par l'effet de subs-

Digitized by Google

tances susceptibles de donner la mort, et qui l'ont effectivement occasionnée. »

Mme Laffarge dut être interrogée; elle raconta, ainsi que nous allons voir, les circonstances relatives à la soustraction des diamans. Nous devons reproduire ici cet interrogatoire qui manquera aux débats.

Voici ses réponses aux questions du juge :

D. Vos noms?

R. Marie-Fortunée Cappelle, âgée de vingt-quatre ans, veuve de Charles-Pouch Laffarge, née à Paris, rue de Courcelles, domiciliée au Glandier, commune de Boyssac.

D. Connaissez-vous Mme de Léautaud?

R. *Mme Laffarge :* J'étais très liée avec elle.

D. Etant au château de Busagny, où se trouvait cette dame, le 9 juin dernier, ne montra-t-elle pas en votre présence une parure en diamans?

R. *Mme Laffarge :* Elle la descendit dans le salon où étaient réunies plusieurs personnes.

D. Cette parure ne fut-elle pas volée le lendemain ou le surlendemain du jour où elle vous fut montrée?

R. Mme de Léautaud se plaignit deux ou trois jours après qu'elle avait été volée.

D. N'est-ce pas vous qui avez pris cette parure?

R. Elle m'a été remise en dépôt.

D. N'étiez-vous pas nantie de cette parure au moment où M. de Léautaud étant dans la chambre de sa femme voulut la prendre dans l'écrin où il croyait qu'elle était pour la comparer, et comme vous saviez que cette parure n'était plus dans l'écrin, ne sortites-vous pas de la chambre dans la crainte que votre embarras ne vous trahit.

R. Je ne me rappelle pas être sortie. Ce fut au contraire cette dame et moi qui concertâmes ensemble le projet de cette confrontation pour amener la découverte de ce vol.

D. Mme de Léautaud savait donc que ces diamans avaient disparu?

R. Elle le savait, puisqu'elle me les avait confiés, et voici à quelle occasion. En 1836, étant chez Mme de Valence, je me liai intimement avec Mlle de Nicolaï; un jour elle me raconta qu'elle était suivie partout par un jeune homme qu'elle avait rencontré une première fois en omnibus, et dit qu'elle désirait beaucoup savoir son nom... J'appris qu'il s'appelait Clavé, qu'il s'occupait de littérature, était sans fortune, et appartenait à une honnête bourgeoisie. Je le rapportai à Mlle Nicolaï, et lui conseillai même, si le jeune homme lui convenait, et si elle l'aimait, de l'épouser, en mettant de côté tous les préjugés de la noblesse. Dès ce moment-là, il s'engagea entre eux une liaison qui se borna à la correspondance dont les différentes lettres passaient entre mes mains.

« Au mois d'août 1836, elle m'écrivit de lui envoyer toutes les lettres qu'elle m'avait écrites, et dans lesquelles il était question de M. Clavé. Huit jours après, je les lui renvoyai toutes, à l'exception de quelques-unes, que je gardai, parce qu'elles me concernaient en partie.

» Au mois de février 1838, Mlle de Nicolaï se maria à M. le vicomte de Léautaud. Au mois de mai suivant, j'allai à Paris; je racontai à Mme de Léautaud que j'avais reçu une lettre de M. Clavé, datée d'Alger. Elle me dit qu'il n'était pas possible que M. Clavé fût à Alger, puisqu'elle l'avait vu quelques jours auparavant dans les chœurs de *Guillaume Tell*, à l'Opéra; que c'était une trahison et qu'elle me suppliait en grâce de ne pas lui répondre. Je le lui promis, en ajoutant cependant que je ne croirais pas qu'il fût à l'Opéra si je ne le voyais pas de mes propres yeux.

» Au mois de décembre suivant, j'allai voir Mme de Léautaud, qui me dit qu'elle était désespérée, et qu'il lui fallait absolument de l'argent pour acheter le silence de M. Clavé, ne pouvant plus vivre dans cet état de crainte et d'incertitude.

» Au mois de mai 1839, je fus à Busagny. Là, Mme de Léautaud me dit qu'il fallait absolument qu'elle trouvât de l'argent; que les tourmens continuels que lui faisait éprouver la crainte de l'indiscrétion de M. Clavé, l'avaient tellement fatiguée qu'elle avait été obligée de sevrer son enfant. Elle ajouta qu'elle connaissait un moyen, qu'elle avait des diamans, qu'elle avait envie de se les voler et de les vendre.

» Mlle de Beauvoir, sœur de sa belle-sœur, se mariait à deux ou 3 kilom. de Busagny; comme il y avait beaucoup de monde réuni à l'occasion de ce mariage, Mme de Léautaud voulut absolument faire dater de ce moment la disparition des diamans. Pour qu'on ne pût pas en accuser le domestique de la maison, il fut convenu entre nous que le dimanche, sous un prétexte quelconque, elle descendrait son écrin dans le salon. Tout le monde, après qu'elle les eut montrés, alla à la promenade. La plupart des domestiques étaient sortis, les uns pour aller à vêpres, les autres pour aller à Pontoise. Nous mîmes les diamans sur une table ronde, dans le salon, au rez-de-chaussée, dont les fenêtres donnaient d'un côté sur la cour, qui est un endroit de passage, et de l'autre sur le jardin, dont les portes étaient ouvertes. Ils furent ainsi placés et restèrent abandonnés depuis midi jusqu'à trois heures, que Mme de Léautaud remonta l'écrin dans le tiroir d'une table qui est dans sa chambre, auquel tiroir elle laissa la clé pendant tout le temps que dura la noce, afin de laisser une chance de plus à la fable du vol.

» Trois ou quatre jours après, elle me remit les diamans, et, pour qu'on sût indirectement qu'ils avaient été volés, nous formâmes le projet de les comparer à trois boutons de strass que j'avais à l'enveloppe de mon livre de messe. Ce fut alors que M. de Léautaud s'aperçut qu'ils avaient disparu. A cette découverte, tout le monde fut désespéré.

» M. de Léautaud crut qu'ils avaient été volés par quelqu'un de la maison, et dit qu'il irait le lendemain à Pontoise faire sa déposition à la justice. Je dis à Mme de Léautaud que la peur l'emportait sur le dévoûment, et qu'elle devait reprendre ses diamans. Elle me pria en grâce de les garder, et je ne m'y décidai qu'à la condition qu'elle m'aiderait à les démonter, afin qu'on pût les cacher plus facilement. Elle y consentit. Nous allâmes dans une chambre où, nous étant enfermées en dedans, nous les démontâmes avec un canif et des ciseaux. Nous n'avions pas encore fini que la cloche du dîner sonna. Nous fûmes obligées de nous habiller. Comme les morceaux étaient petits, et qu'ils pouvaient facilement se cacher, nous les mîmes dans un sachet

de satin-cerise ouaté. Le lendemain matin, les gendarmes de Pontoise, qui avaient été avertis de cette soustraction par M. de Nicolaï, vinrent pour faire la recherche des diamans dans les chambres de tous les domestiques, et je fus si effrayée de cette visite, que je priai Mme de Léautaud de ne pas quitter ma chambre pendant tout le temps qu'elle aurait lieu, parce que si les gendarmes entraient en son absence je n'aurais pas la force de rien cacher.

» Ce même jour, un des domestiques étant plus particulièrement soupçonné, et entendant qu'il pleurait dans la chambre de Marie Servat, ma femme de chambre, j'allai le consoler, et je lui dis que si par cas on le renvoyait il n'avait, qu'à s'adresser à moi, que je ferais tout ce que je pourrais pour lui rendre service.

» Quelques jours après, je voulais rendre les diamans à Mme de Léautaud, qui me supplia de les garder jusqu'à ce que l'affaire fût assoupie. J'y consentis et j'emportai le sachet à Paris.

» Je me mariai sur ces entrefaites, et ma nouvelle position me mettant mieux à même de rendre service à Mme de Léautaud, j'emportai de son consentement ces diamans au Glandier, étant convenu avec elle que quand elle voudrait que je les vendisse, elle en parlerait à un M. Lecointe, bijoutier à Paris, qui en connaissait la valeur, et que j'en parlerais en attendant à mon mari comme d'un dépôt qui m'avait été confié, sans faire connaître le nom de la personne, ni l'emploi qu'on en voulait faire.

D. Pourquoi lorsque nous vous avons interrogée une première fois sur ces diamans, avez-vous dit que vous les teniez d'un oncle que vous aviez à Toulouse?

R. J'étais liée par un serment vis-à-vis de Mme de Léautaud; craignant de nuire à sa réputation, je n'ai pas voulu dire la vérité.

D. N'avez pas disposé d'une partie de ces diamans et perles?

R. Mme de Léautaud me devait 180 francs depuis décembre 1838. Cette dame me donna deux perles forme poire qu'elle estimait à la valeur de la somme que je lui avais prêtée. Ce sont les deux perles que j'ai fait monter par Fossin, et que j'ai dit la première fois m'avoir été données par M. de Braque, mon parrain. La perle blanche, placée sur la bague forme chevalière, également montée par Fossin, m'a été également donnée par Mme de Léautaud, comme présent de noces.

D. Mme de Léautaud vous avait-elle dit que le sieur Clavé voulait qu'on achetât son silence avec de l'argent?

R. Elle me le donna à entendre lorsque je lui dis qu'elle ferait mieux d'en appeler à sa délicatesse et à ses sentimens d'honneur; elle me dit qu'elle n'avait pas d'autre moyen que celui de l'argent.

D. Ce que vous venez de raconter au sujet de ces diamans a-t-il été dicté par la vérité, ou n'est-ce pas une fable que vous inventez pour vous affranchir de la responsabilité que fait peser sur vous la possession de ces diamans?

R. C'est la vérité, et je suis fâchée que des scrupules mal entendus m'aient empêché de la dire plus tôt.

D. Si Mme de Léautaud était impatiente de vendre sa parure pour en donner l'argent à Clavé, comment se fait-il qu'elle ait plus tard consenti à retarder indéfiniment cette vente?

R. Pendant que j'étais demoiselle, je n'étais pas en position de vendre ces diamans, et comme je suis partie de Paris le jour que je me suis mariée, cela explique pourquoi j'ai emporté ces diamans au Glandier.

D. Lorsque le prétendu arrangement dont vous parlez fut fait, il y avait dix-huit mois que Mme de Léautaud était mariée. Si Clavé eût dû commettre quelque indiscrétion qui pût la compromettre, il n'aurait pas tant tardé à le faire?

R. Je m'en suis rapportée à ce que m'a dit Mme de Léautaud et j'ai dû croire qu'elle avait besoin de l'argent de ces diamans, puisque je me suis compromise pour lui rendre service.

D. Comment se fait-il que sachant que Mme de Léautaud voulait vendre ses diamans pour en donner le prix à Clavé, vous lui ayez proposé de laisser ce même prix entre les mains de votre mari qui, l'employant à sa forge, lui en paierait l'intérêt à raison de 10 pour cent?

R. Il était convenu par Mme de Léautaud que pour ménager le silence de Clavé et le tenir sous la dépendance, je ne lui donnerais pas l'argent tout à la fois, mais que je lui en enverrais seulement aux époques indiquées par Mme de Léautaud.

D. Il est possible qu'avant son mariage Mlle de Nicolaï ait reçu indirectement des soins que ne justifiait pas la personne qui en était l'objet, mais il serait odieux de votre part de vouloir profiter de cette circonstance pour vous justifier d'un délit grave que vous auriez commis, en supposant à Mme de Léautaud une conduite que repoussent tout à la fois la délicatesse et l'honneur.

R. J'espère que toute ma vie est une garantie de ce que je dis. Je n'ai jamais fait une bassesse, et j'attends avec impatience le jour de la justice comme une réparation.

D. N'avez-vous pas fait faire des démarches auprès de M. et de Mme de Léautaud pour les engager à ne pas reconnaître les diamans dont il s'agit?

R. Aucune démarche n'a été faite par mes ordres, et j'ai fait dire par M. Bac et M. Lachaud, mes avocats, à toute la famille Léautaud et Nicolaï réunie, que je ne pouvais pas me sacrifier plus long-temps au silence de Mme de Léautaud, et que je les prévenais que j'allais dire toute la vérité à ma famille et à la justice. »

Cet interrogatoire, qui détruisait l'accusation du vol, éveillait en même temps tout un côté gracieux et romanesque : nous devons l'explorer avec soin avant d'arriver aux débats. Cette exploration, puisée seulement dans les lettres, ces lettres tant citées de M. Clavé, de Mme Laffarge, nous servira à modifier les faits de l'accusation en les complètant. Quand nous aurons dit et recomposé, d'après ces lettres, la conduite et la vie de Mme Laffarge, jusqu'au moment où vint l'atteindre la double incrimination d'empoisonnement et de vol, il nous sera plus facile de suivre sans interruption le cours des débats.

En 1823, M. Colard, grand-père de Marie Capelle, possédait une propriété à Villers-Coterêts; celle-ci, tout



enfant alors, y allait souvent. Mlle Clémence de Nicolaï, mariée à cette époque à M. de Montbreton, se rendit quelquefois à Villers-Coterêts, où son beau-père possdaït une propriété voisine de celle de M. Colard : ce fut là qu'elle connut Marie Capelle. Quelques années après, Marie perdit sa mère et son grand-père; l'intérêt de Mme de Montbreton augmenta envers elle. Marie habitait Paris chez une de ses tantes, Mme Garat, et visitait quelquefois Mme de Montbreton; cette dame avait une jeune sœur, Marie de Nicolaï; en 1834 ou 1835, elle se rencontra chez Mme de Montbreton avec Marie Capelle. La conformité d'âge, de goûts, et peut-être aussi d'idées, les rapprochèrent bientôt : les amitiés se forment vite entre jeunes filles. Elles furent bientôt aux petits secrets, aux mystérieuses confidences; Marie de Nicolaï lui dit un jour qu'elle avait rencontré un jeune homme dans un *omnibus*, que ce jeune homme l'avait suivie quelques fois, et qu'elle désirait beaucoup savoir son nom; Marie Capelle mit bientôt son activité en quête, et découvrit qu'il s'appelait Félix Clavé. Ce fut là une source qui devait être féconde de curiosité et d'intérêt pour les deux jeunes filles un peu légères, un peu imprudentes, comme on l'est quelquefois à cet âge; ce fut là aussi leur mystère, le sujet de leurs conversations secrètes, comme on en veut toujours avoir dans la jeunesse, avec une imagination vive, et cet attrait si éveillé vers un sentiment qui s'alimente à la plus simple cause. Il a suffi de voir M. Clavé, et d'avoir été remarquée par lui, pour qu'il soit distingué à son tour, et accepté déja. On ne veut pas s'engager dans une intrigue sérieuse, les choses trop graves effrayent; on ne cherche point les promesses et les affections définitives, mais on ne veut pas décourager ou repousser non plus celui qui s'est offert le premier, pour satisfaire ce besoin de connaître, et peut-être d'aimer. Aussi un jour *les deux Marie*, comme il dira bientôt lui-même, s'enferment dans la chambre de l'une d'elles, de la première Marie, Mlle de Nicolaï; elles réfléchissent aux moyens d'écrire à M. Clavé, sans trop rien compromettre. Tout ceci est plein de charme et de poésie; l'inspiration qui va leur venir sera heureuse encore : leur esprit, déja si plein de ressources, va les servir merveilleusement. Ce qu'elles vont écrire pourra s'écrire et s'avouer au besoin; et cependant elles disent assez pour encourager les assiduités. Sera-ce l'une que l'on aimera, sera-ce l'autre? Qu'importe encore? Elles ne sont pas jalouses des sentimens qu'elles ne soupçonnent point, et qu'elles ne cherchent même point à faire naître. Il n'y a que de l'irréflexion, une spontanéité toute enfantine encore; on n'écrit pas une longue lettre, non; deux lignes seulement, mais pleines de finesse et de grace :

« Pour la santé, une promenade aux Champs-Elysées; pour le salut, une station à Saint-Philippe-du-Roule, l heure des offices. »

Cette lettre sans signature, sans indication, mais suffisamment explicite pour M. Clavé, lui fut envoyée; M. Clavé, on l'imagine, ne fit faute de se rendre aux lieux indiqués. Les innocentes relations continuèrent; on se vit, on se retrouva souvent aux Champs-Elysées, où à l'église. Marie de Nicolaï reçut un jour une lettre de M. Clavé, dans laquelle, a-t-on dit, il la remerciait de ses bontés.

C'était donc à Mlle de Nicolaï que s'adressaient les poursuites de M. Clavé. Marie Capelle se chargea d'être la confidente discrète, et l'intermédiaire entr'eux. Ce fut elle qui écrivit; déja il paraît qu'elle avait encouragé l'amour de M. Clavé, car celui-ci avait donné carrière à ses espérances, et nous allons le trouver timide, naïf, tremblant, et soumis à ces profondes et graves incertitudes de l'amant. C'est bien, comme on va voir, la marche ordinaire des affections, l'entraînement presque fougueux, l'enivrement du jeune homme qui se croit aimé au plus léger signe d'intérêt ou simplement de frivole attention.

La correspondance continua; c'était Marie Capelle qui écrivait pour l'autre Marie, c'était aussi à Marie Capelle que M. Clavé répondait. Un petit nombre de lettres ont été produites; celles que Mlle de Nicolaï, devenue Mme de Léautaud, a voulu montrer pour justifier le caractère tout respectueux de l'affection de M. Clavé, à son égard, et dès-lors l'impossibilité d'avoir son silence à obtenir, surtout par un vol qu'elle se serait fait à elle-même : il faut donc rapporter toutes les lettres. Ce n'est pas seulement un intérêt toujours un peu avidement recherché de style, de situation; ce n'est pas l'étude inutile d'une affection un peu confuse qui le commandent, c'est le procès surtout; c'est le procès aussi qui veut que nous cheminions quelque temps sur un ordre d'émotions inaccoutumées dans les débats judiciaires, allant de la rêverie à la réalité, arrivant au mariage selon le monde, après avoir désiré peut-être un autre mariage selon son cœur.

M. Clavé écrivit à Marie Capelle; il doute, il s'effraie, il a devancé les sentimens espérés; et de là l'impression désordonnée, mais profonde, de ces sentimens que l'on n'éprouve, que l'on n'avoue qu'une fois, et que l'on regrette plus tard, tout en rougissant aux yeux du monde de les avoir ressenties.

« Votre dernière m'est arrivée à la campagne, où je suis depuis deux jours pour respirer un air plus frais, et peut-être aussi avec d'autres projets que je n'ose pas avouer. J'ai rougi tout aussitôt de ma lâcheté.... Vous vous accusez, mes deux Marie; vous me demandez pardon, quand ce serait à moi plutôt de me jeter à vos pieds et de vous supplier d'oublier ma faute, car la faute est à moi seul, qui ai pu concevoir un si grand orgueil, celui de m'égaler à vous. Enfans, vous m'avez fait bien mal; mais croyez qu'une pensée de haine ne peut séjourner long-temps en mon âme.

» Mon cœur n'a d'autre besoin que celui d'aimer, et ne croit pas au mal, il ne veut pas y croire; un instant, un jour, je me suis figuré qu'un désir méchant vous avait dicté cette action, que vous aviez voulu m'humilier, m'avilir! et j'ai nourri un espoir de vengeance, oh! pardon! Votre lettre me rendra à moi-même; il ne me reste plus que le désespoir et la triste conviction de ma nullité sociale. Pauvres enfans, vous ne savez pas ce que c'est que d'avoir l'ame plus haute que son état. Fatale ambition de mon père, qui rêvait pour moi le bonheur et la gloire sur un théâtre lointain, tandis qu'ils étaient près de moi, dans les lacs bleus de nos montagnes, dans les cascades argentées des Py-

Digitized by Google

rénées. Pourquoi n'y suis-je pas resté ? N'importe, le pas est fait, je reste avec le monde; je peux y grandir et je veux y grandir. Oui, mes deux Marie, un jour vous verrez le nom dont vous vous êtes jouées si légèrement, vous le verrez peut-être rayonner de quelque gloire; alors, s'il reste un peu d'affection inoccupée, un peu d'estime oisive dans vos cœurs, donnez-la à celui qui par vous a tant souffert. Marie, vous me défendez d'écrire à l'*autre;* et croyez bien que je ne le ferai jamais, que je ne l'aurais jamais fait, si, par une inconcevable méprise, je ne m'y étais cru autorisé; et, cependant, devant la dernière fête de Noël, son regard de gazelle n'avait pas quitté ma pensée, et bien souvent, quand j'écrivais mon livre de poésie, il était là comme une céleste inspiration.

» Soyez prudentes, mes jeunes filles, de pauvres jeunes gens comme nous ne résistent pas toujours à la douleur; ne vous moquez jamais d'eux; les railleries de celle qu'on aime, quelque déplacé que soit cet amour, sont comme autant de flèches empoisonnées qui percent le cœur : elles n'en sortent presque jamais sans y laisser un venin de méchanceté. Voyez-vous, nous autres, nous gagnons notre pain à la sueur de nos fronts; notre pensée virginale, la lueur de nos songes, nous sommes forcés de les vendre pour vivre, et nous n'avons rien en nous qui nous appartienne, parce que nulle ame ne veut se donner à nous. Oh! que je l'aurais aimée, celle qui m'aurait dit : Je veux t'arracher à l'exploitation de l'homme, je veux t'associer à mon sort; au lieu d'écrire pour vivre et d'effeuiller les roses de ta pensée, tu leur laisseras le temps de s'ouvrir pour qu'elles soient plus brillantes et plus parfumées à l'ombre de mon amour; tu nourriras ton imagination pour que ton génie domine les hommes au lieu de les amuser un instant. Voyez-vous, j'aurais été grand pour lui plaire; mais il ne m'est pas permis d'espérer une semblable félicité; et, trop noble toutefois pour prostituer ma pensée et ma plume, il faut que je subisse péniblement mon sort.

» Adieu mille fois, mes deux amies; je voudrais vous presser sur mon cœur, pour que vous y puisiez tout ce qu'il y a de souffrance, de grandeur, d'amour et de fierté; car il y a en moi cette douleur profonde que vous ne connaissez pas. Adieu, indulgence pour mes jérémiades. Mon sang est glacé, ma tête est froide. Priez Dieu, puisqu'il me défend l'amour d'une femme, qu'il donne à son soleil un peu plus de chaleur, pour que mon cœur se ranime et que mon imagination refleurisse. Adieu. Je voudrais vous parler encore; mais que me sert? Vous, vous riez, vous riez peut-être. Oh! cette pensée me déchire. Et si je n'étais pas trop fier pour cela, je vous dirais : Pitié! pitié! Promettez-moi de lire tout ce qu'écrira *F. C. de Villanova.* Adieu, ma vie, mon illusion; adieu, Marie, vous qui avez causé le réveil de mes douleurs; toutes deux souvenez-vous que je n'ai de mémoire que pour les bienfaits. »

Puis par post-scriptum, il ajoute :

« Dois-je aller à Tivoli ? Une fois encore, répondez-moi, j'ai tant besoin qu'on parle. »

Cependant, cet amour déja si exalté ne paraît point partagé; M. Clavé n'est pas repoussé, mais il craint, il n'ose se croire aimé, il le sait même, et il a déja la résignation et le calme de l'amour qui attend. Il écrit toujours à Marie Capelle :

« Oh! pardon, mademoiselle, pardon mille fois si ma lettre a pu vous offenser, pardon si j'ai douté de vous; mais, vous savez, qu'est-ce que le monde? c'est un séjour de malheur et de tourmens pour ceux qui croient, et parce que mon cœur ne croyait pas trop, mes lèvres et ma plume ont essayé de douter. Vous ne m'en voulez pas, n'est-il pas vrai? mon amie; tenez, il m'est si dur de vivre avec la pensée d'avoir offensé quelqu'un! je ne suis pas fait pour supporter la haine, l'amitié seule et l'amour peuvent remplir mon existence. Dites-moi que vous ne me retirez pas le don que vous m'aviez fait, rendez-moi cette affection sincère que vous m'offriez, il y a peu de jours, et personne au monde n'en aura une plus vive et plus intime reconnaissance que moi. Le doute, voyez-vous, Mariquitta, le doute est un serpent qui se glisse dans l'ame sans la participation de la volonté, et nous empoisonne à notre insu; et lorsque nous croyons n'avoir que des paroles de bonté et de douceur, le fiel du doute s'exhale malgré nous de nos lèvres et charge nos cœurs de son amertume. Mais je me tiendrai en garde contre lui. Je croirai, lors même que je me tromperais quelques jours : ce serait autant de temps de gagné, et le bonheur de vivre quelque temps avec ma foi vaut bien la douleur d'une tardive désillusion. Si j'osais me justifier en vous accusant, ne pourrais-je pas vous dire aussi : Vous avez douté de moi?

» Mais que tout soit effacé : ne parlons plus de ce nuage qui s'est élevé dans notre ciel et nous en a un instant dérobé l'azur; laissons la lumière se faire de nouveau, et l'espérance nous jeter ses sublimes rayons. Mariquitta (permettez-moi que je vous donne votre nom dans une langue qui est celle de mon cœur), vous oubliez, n'est-ce pas ? — Non, je ne vous ai pas méconnue, je vous ai toujours jugée noble, généreuse, telle enfin que vous êtes et que je crois être; c'est le monde seul, le monde que j'ai jugé lorsque j'écrivais ma dernière lettre. Ne me donnez pas d'explication, pas de justification; je me mépriserais moi-même si j'étais capable de vous en demander. Encore une fois, continuez-moi votre noble amitié; elle me restera si l'amour me quittait, et quelle plus grande consolation pourrais-je espérer que l'affection d'une jeune personne qui me comprend!

» J'ignore comment je pourrai envoyer chez vous chercher le billet; dans tous les cas j'irai à Tivoli. Si vous voulez que mon domestique aille le prendre chez vous, dites-le-moi. Puis, dans cette foule où vous serez, comment vous découvrirai-je? Oh! mademoiselle, si.... mais non; je suis fou. Mes idées se mêlent et se confondent. Mariquitta, j'étais heureux (heureux, indifférent); je priais Dieu, et je faisais de la poésie; j'étouffais tout autre sentiment; ma plume était mon amie, et toujours fidèle. Vous avez parlé, et l'image, que je croyais à peine avoir conservée, s'est manifestée de nouveau, là dans mon cœur. Je me suis aperçu que rien ne pouvait l'en arracher. J'ai lutté, mais je succombe; et dût le mépris des hommes, dût le vôtre me condamner, je ne puis m'empêcher d'avouer que je

Digitized by Google

l'aime passionnément. Aussi, je souffre; loin d'elle je n'ai plus de repos, plus de bonheur; je ne peux même pas travailler. Tout me manque à la fois, et si je venais à perdre l'espérance, je quitterais Paris, la France, l'Europe, où je n'ai trouvé que déception et raillerie; j'irais loin, sur une terre étrangère, où ma langue même n'est pas parlée. Tous les jours on me presse, on me tourmente pour que je parte; elle seule me retient. Oh! ne me trompez pas, je vous maudirais. Adieu, que le Ciel vous rende tout le bonheur que me donnent vos lettres. Douces lettres! j'aime à les lire, parce qu'il me semble qu'elles sont dictées par le cœur. Adieu, mon amie, pardonnez-nous nos offenses. Nous n'en commettrons plus. Dites-moi tout; parlez-moi d'elle, vous me ferez tant de bien! »

Ce sont encore les mêmes sentimens exprimés sur un nouveau thème; toujours l'abondante diversité, et cependant la même situation d'esprit, le même état du cœur, la même pensée : le découragement, la faiblesse, un vague espoir, quelques rayons au milieu des nuages, l'illusion encore. Il paraît qu'ils s'étaient revus, mais non à Tivoli sans doute, comme on l'a dit; plutôt à la promenade, ou ailleurs; il écrit encore :

« Quand ma lettre vous parviendra, *elle* sera partie, et de huit mois je ne la verrai plus. Pourquoi ne puis-je pas me consoler? pourquoi la nature ne m'a-t-elle pas donné la faculté de l'oubli? Je suis maintenant, Mariquitta, plus malheureux qu'avant-hier. Alors j'avais une espérance qui me consolait; j'espérais la voir, lui parler : aujourd'hui, tout est fini. Comme la colombe de l'arche, je ne vois plus qu'une vaste mer d'incertitudes; pas un rameau d'espoir où me reposer, et je ne puis même plus revenir à mon passé : la fenêtre par laquelle j'en sortis m'est fermée.

» Cette fleur que je garderai toute ma vie, c'est vous, Mariquitta, qui l'avez coupée. Peut-être n'a-t-elle pas consenti, elle, à me la donner; peut-être ne l'a-t-elle pas su. Elle était si heureuse au bras de Gustave. Le monde entier lui était indifférent; son regard n'est pas venu me chercher une fois : il y avait je ne sais quoi de triomphant dans sa tournure qui m'a déchiré. Mais je vous le disais hier, je suis né pour souffrir; toutes les joies du cœur, les seules que je puisse goûter, me sont obstinément fermées. J'ai aimé deux femmes en ma vie : l'une est morte, il y a trois ans; elle aurait tout donné pour me rendre heureux, elle, son rang, sa fortune, elle avait tout oublié. — Elle est morte. — L'autre! oh! pourquoi ai-je voulu recommencer une épreuve qui devait m'être plus fatale encore que la première! Celle-là m'aimait du moins, celle-ci, je l'aime seul. — J'ai rêvé.

« Je vous disais hier que, dans cinq ans, je serai riche. — Oui, j'en suis sûr; mais lors même que j'aurais des chevaux comme ceux de l'autre, et 150,000 livres de rente, je n'aurais pas de nom encore. — Si, tel que je suis, elle me voulait, je lui porterais dans quelques années un nom plus beau, plus glorieux que celui de G. dont je ne dis rien, car il n'entre pas dans mes principes de me relever en abaissant les autres. — Lisez mon livre, et jugez-moi. — Ce n'est rien, ce sont des fleurs jetées sur un souvenir, sur une tombe, mais peut-être me connaîtrez-vous mieux l'une et l'autre quand vous l'aurez lu. — Si je pouvais vous l'envoyer, et à elle aussi, je le ferais; mais comment?

» J'attendrai l'explication que vous voudrez bien me donner, ma bonne Mariquitta, pour prendre une décision quelconque. Dites-lui qu'elle m'a tué; aussi mon intelligence ne peut plus se relever que par son amour. Dites-lui qu'avec sa pensée je grandirai comme la fleur arrosée d'une eau pure; dites-lui que j'aurai pour elle des chants plus beaux que tous ceux que j'ai chantés; que mes vers, que les femmes prétendent aimer beaucoup, exciteront l'envie et l'admiration lorsqu'ils lui seront adressés; mais que si elle m'abandonne, n'ayant plus rien à espérer dans ce monde, je le quitterai, j'irai me faire brûler par un soleil étranger, pénible, impitoyable. J'attends pour prendre un parti. Voyons si elle aime mieux créer ou tuer, élever un homme qui ne peut rien sans son appui, ou le renverser et l'abattre. »

C'est là de l'amour naïf encore et absorbant; mais voici venir peut-être un langage moins élevé, moins pur. La réalité apparaît avec un vocabulaire négligé et des expressions communes, qui viennent de la tête plutôt que du cœur. L'amour décroît peut-être déja; il n'a plus la même diffusion et l'accent vrai : il n'a pas la même dignité surtout; M. Clavé écrit toujours à la seconde Marie, sous le nom de Mariquitta :

« Dites que je suis un égoïste, un ingrat, un homme vil et méprisable, dites tout cela, chère Mariquitta, et vrai Dieu! vous n'aurez pas menti : je suis pis encore, je suis amoureux.... Comment se fait-il que je ne vous aie pas remerciée du joli cadeau que vous m'avez fait; oui, je le porterai en souvenir de vous et pour que Dieu me pardonne d'avoir été si ingrat et si étourdi. J'espère que vous, Mariquitta, que je connais si bonne, si dévouée, ne m'en voudrez pas de cette impardonnable conduite, et vous me continuerez encore, et malgré tout, cette protection dont j'ai tant besoin. — Vous pouvez bien *lui* écrire dès ce jour qu'elle me fait faire tant de folies que je ne me reconnais plus, ma tête est tout à fait tournée. Je ne puis penser à autre chose du matin au soir. Je calcule toutes mes chances, je pèse toutes les probabilités, je fais et défais des espérances. Enfin, que je veille, que je dorme, elle est là toujours. Elle occupe toutes les facultés de mon cœur et de mon esprit. — J'ai essayé ce matin de monter à cheval, ma fièvre m'a trop affaibli, mes jarrets sont roides, je ne puis encore m'y tenir assez décemment pour me présenter devant *elle*. Dans deux ou trois jours, lorsque je n'aurai plus votre voix pour interprète, il faudra bien que j'essaie de me servir moi-même. Alors je serai tout à fait bien, et je ne craindrai plus de faire le saut périlleux. — J'ai eu des nouvelles du ministère, on s'occupe activement de me préparer mes dépêches. Je pense recevoir l'ordre de partir à chaque instant.

» Si je faisais quelque chose, si mon nom excitait par hasard un jour l'envie ou l'admiration, dites-lui que c'est pour elle que j'ai tout fait, et que je ne demande qu'une chose si facile à donner, une chose que je lui rends déja au centuple : un peu de son amour pour vivre et pour mourir. N'est-ce pas que j'ai la tête à l'envers? Quelle folie à moi d'espérer; comme je dois vous paraître ridicule et présomptueux, comme vous devez avoir pitié de moi! De grâce, plaidez ma cause,

Digitized by Google

permettez-moi de tout faire pour qu'elle vienne vous voir ou que vous alliez chez elle, et alors parlez-lui de moi; dites-lui tout ce que vous jugerez convenable pour ranimer une flamme éteinte, qui peut-être n'a jamais brûlé bien fort. Dites-lui que je suis prêt à tout supporter pour elle; si elle a des ennemis, je les tuerai; des amis, je mourrai pour eux. Je n'aurai de vie qu'autant qu'elle m'ordonnera d'en avoir; et s'il y a entre nous deux une distance quelconque, je la ferai disparaître peut-être à force de gloire et sûrement à force d'amour.

» Je vous envoie les vers que j'ai faits pour elle au parc. Ne me jugez pas par eux, ils sont pleins de faiblesse et d'imperfections; mais qu'ils servent seulement de témoignage à l'appui de ce que je viens de vous dire. Et vous, Mariquitta, ne m'en veuillez point, si j'ai autant besoin de votre amitié que de son amour. Ce sont deux choses inséparables, et que je voudrais unir pour tout le reste de ma vie. Adieu, adieu, pensez à elle et un peu à moi. Inventez: l'invention n'appartient qu'aux femmes. Nous ne sommes que des oies, nous autres. — Adieu. »

Les vers qu'il annonce et qu'il adresse à Mlle de Nicolaï, tempèrent un peu la crudité de la forme dans cette lettre d'envois. Ces vers ont été acceptés dans les salons; la poésie en a été consacrée par la musique, et le sentiment poétique y règne, non sans grâce et sans éclat, quoi qu'on en ait dit.

Je t'aime comme le zéphire
Aime la rose du matin,
Comme le fleuve qui soupire
Les rives de son frais bassin;
Ton souvenir remplit ma veille,
Et je te vois quand je sommeille,
Comme le bel ange qui veille
Du haut des cieux à mon destin.

J'invoque toujours ta présence,
Et je tremble quand je te vois,
Comme, devant la Providence,
Les saints prophètes d'autrefois.
J'ai la foi que le malheur donne;
Ainsi, quand le sort l'abandonne,
Le nocher devant sa madone
Espère et frissonne à la fois.

Déjà le vent enfle ma voile,
Et le flot me ravit le port,
Et j'ai déjà perdu l'étoile
Qui me conduisait vers le Nord;
Viens dans ma barque fugitive,
Viens t'asseoir, madone tardive,
Je crains peu l'écueil de la rive,
Si tu reposes sur mon bord.

J'ai des accords pour la souffrance,
Mais j'en aurai pour les plaisirs,
Et déjà même l'espérance
Prête sa grâce à mes soupirs.
Sur ton nom j'accorde ma lyre,
Et je veux que le monde admire
Les sons qu'enfante mon délire
Pour enchanter tes doux loisirs.

C'est pour toi, sous les mers profondes,
Que ma main cueille chaque jour
Le corail, habitant des ondes,
La perle au gracieux contour;
C'est pour toi qu'en mes longs voyages,
Bravant les flots et les orages,
Je demande aux lointaines plages
Les dons dignes de mon amour.

Je saurai parfumer ta tête
Et les boucles de tes cheveux,
Des liqueurs que l'amour apprête
Dans ces climats voluptueux.
Ou si tu veux que la nature
Te prête une simple parure,
Il est des fleurs sur la verdure,
Nous irons les chercher tous deux.

Quand viendras-tu dans ma nacelle
Ange de mes derniers soupirs?
La mer t'attend, ma voix t'appelle,
Et tout sourit à mes désirs.
Le soleil brille sur nos têtes,
Les cieux promettent à nos fêtes
Un jour tout entier sans tempêtes.
Viens, c'est si court pour les plaisirs!

La correspondance se poursuit; afin qu'elle paraisse moins suspecte, si les lettres venaient à être découvertes, afin que les sentimens pussent être plus facilement dissimulés, Clavé écrit sous le nom d'une demoiselle: c'est Mlle Clavé qui correspond avec Marie Capelle.

Le 14 juin 1836.

« Votre lettre, ma chère Marie, m'a causé tout à la fois peine et plaisir: peine, à cause de la douleur que vous avez éprouvée, et que j'ai vivement ressentie moi-même; plaisir, en ce qu'elle m'a prouvé que tout désormais devait être commun entre nous, et que vous ne me cacheriez jamais ni vos joies ni vos souffrances. Confiance entière et réciproque, que ce soit là désormais le lien qui nous unisse. J'aime votre bon grand père de toute l'amitié que j'ai pour ceux qui vous sont chers, et je compte bien que Dieu vous le conservera. Tenez-moi, je vous en prie, au courant de sa santé. Je vous remercie, chère Marie, des conseils que vous me donnez pour la mienne. Je ne manquerai pas de les suivre; car, malgré tout le sombre de mes idées, je ne désire pas mourir encore; il me semble que c'est un droit que je n'ai pas encore acquis; il faut avoir fait quelque chose de bien pour mériter d'être délivrée des douleurs de la terre, et *une pauvre fille comme moi* ne peut pas se vanter d'avoir rien fait de semblable. Peut-être qu'avec le temps, Dieu aidant et les circonstances aussi, je parviendrai à me rendre digne de la mort, que je regarde comme une grande grâce pour les personnes qui sont comme moi destinées à souffrir.

» Vous êtes heureuse d'être à la campagne, chère Marie, toutes les obligations de ce monde ne peuvent vous atteindre là où vous êtes. Rien ne vous oblige à

Digitized by Google

paraître le front riant dans une fête où votre cœur se brise contre toutes les physionomies. C'est là le martyre que je subis bien souvent. Hier encore, il m'a fallu danser et rire chez la comtesse de Montijo; je me faisais horreur à moi-même en passant devant une glace. Comme *mon danseur* me reconduisait, j'aperçus ma figure, je me trouvai *laide* à faire peur. Je souriais, mais d'une manière si forcée, si ridicule, que je ne voulus plus danser de la soirée; je fis *la malade*. Pour me distraire, je permis à mon imagination de me transporter à une autre fête où je vous vis, Marie, vous et puis *d'autres personnes qui me sont bien chères*. Je m'enivrai de ce souvenir plein de mélancolie, et j'éprouvrai un tel moment d'illusion, que de ma banquett., où je sentais par contenance mon bouquet de fleurs, j'aperçus tout à coup une salle en rotonde, un plafond de couleurs variées.

» Je vis, je reconnus distinctement toutes les figures, en un mot, je fus *rajeunie* d'un mois, et les larmes me vinrent aux yeux quand je pensai que ce jour était, avec bien d'autres, passé dans un abîme d'où rien ne pouvait le tirer, pas même la violence de mes souvenirs. Vous allez me prendre, avec mes rêveries fantastiques, pour un disciple d'Hoffmann. Je suis moins que cela, chère Marie, *une pauvre fille* en lutte avec une (le mot est effacé). Si vous recevez des nouvelles de vos amies, n'oubliez pas de m'en faire part. Vous savez surtout qu'il en est une que je préfère à toutes les autres, à cause de la pureté de son regard d'ange. Si elle voulait, je ferais son portrait. Parlez-moi *d'elle*, mais surtout de votre grand-père; va-t-il mieux? est-il hors de danger? Tout ce qui vous touche, Marie, me regarde aussi. Adieu, ma bonne amie, ne m'oubliez pas. »

Enfin, le doute n'est plus possible, Clavé n'est point aimé, on le lui dit; tout doit être rompu. On l'accuse d'avoir commis des indiscrétions fâcheuses pour la réputation de Mlle de Nicolaï; il a reçu deux lettres pleines de reproches, et il répond. L'amour, la générosité, la dignité et la plainte vont se confondre dans sa lettre; mais cette lettre ne va-t-elle pas indiquer que tout ne s'était pas borné pour Mlle de Nicolaï à un rôle négatif; il semble qu'il doit y avoir quelque chose de dissimulé dans l'interprétation que Mme de Léautaud donne plus tard de ses rapports avec M. Clavé.

« Ainsi donc, ce n'est donc pas assez pour elle que de s'être jouée d'une affection qu'elle connaissait depuis long-temps, il faut qu'elle me jette une accusation infâmante, et qu'elle me prête des propos de démence complète. Donc, je suis un lâche et un insensé. Vous le lui direz, Marie, de ma part. — Eh bien! je vous le jure, je n'aurais jamais cru à tant de perversité dans une ame de jeune fille. Il n'y a pas seulement dans la lettre un mot pour adoucir toutes ses accusations, que sur mon ame, je n'ai pas méritées. Sa réputation attaquée, et cela par ma faute! — Si c'était vrai, je n'aurais plus qu'à me cacher, car, flétrir la réputation d'une femme, c'est d'un homme vil et bas, — d'une femme qu'on aime! — Oh! c'est impossible; l'amour et le respect marchent ensemble, et lorsque les autres hommes méprisent celle que nous aimons, notre affection s'éteint vite. Or, quand on aime, comment se créer la pensée de tuer son amour.

» Mariquitta, dites-lui qu'elle a comblé la mesure de tous les maux qu'elle m'avait causés; et dire que je l'aime encore. Oh! que je suis lâche et insensé! Je mérite bien tout son mépris; non pour des griefs qu'elle me reproche, mais pour cette affection que je lui porte malgré ses duretés. Je pourrais me venger, mais la pensée ne m'en vient pas. Cette lettre, je vous la renvoie; si vous doutez de moi, dites-le, Mariquitta, et vous aurez toutes les autres. Il m'en coûtera; c'est le plus grand sacrifice que je puisse vous faire., mais c'est le seul moyen de vous prouver que je ne veux d'armes contre personne. Vous avez enlevé le nom du lieu où elle est, c'est mal, Mariquitta; je ne compromets personne, il suffit qu'on me prie d'une chose pour que je la fasse : je n'aurais pas écrit. D'ailleurs, je sais où elle est, je connais les détails les plus circonstanciés de sa vie; je n'ai pas besoin d'autres instructions. Toutefois, je n'userai pas de celles que j'ai; si elle m'avait aimé, je lui aurais prouvé tout ce qu'un homme peut faire pour vaincre tous les obstacles..... Ne soyez pas triste; consolez vous, Mariquitta, laissez-moi porter tout seul le poids de cette triste aventure. Il est lourd, très lourd, et je sens mes reins faiblir sous le fardeau; mais quel que soit son poids, je m'en suis chargé seul. Oh! pourquoi, pourquoi m'a-t-elle choisi pour *sujet?* que lui avais-je fait, moi! »

Non, tout n'est pas révélé sincèrement de cette affection mystérieuse; tout ne s'est pas borné à une résistance absolue de la part de Mlle de Nicolaï, envers cet amour de M. Clavé; que signifieraient donc ces paroles : « Dites-lui qu'elle a comblé la mesure de tous les maux qu'elle m'avait causés.... Je mérite bien tout son mépris, non pour les griefs *qu'elle me reproche.* » Il y avait donc eu des explications pour Mlle de Nicolaï, peut-être y avait-il eu des lettres, autrement pourquoi ces paroles : « Je pourrais me venger, mais la pensée ne m'en vient pas. Cette lettre, je vous la renvoie. » Et enfin : « Laissez-moi porter tout seul le poids de cette aventure... Mais, quel que soit son poids, je m'en suis chargé seul. Oh! pourquoi m'avait-elle choisi pour *sujet?* que lui avait-je fait, moi! » Mlle de Nicolaï avait donc eu une part active dans tout cela? Etait-ce imprudence, ou attachement aujourd'hui redouté?

Avant cette lettre de rupture, une autre lettre, à la date du 24 juin, doit être citée; quoiqu'elle ne contienne que des réflexions générales, et une sorte de causerie familière, on y trouve cependant une phrase qui annonce une intelligence déclarée entre Mlle de Nicolaï et Félix Clavé.

« Je vous ai fait des reproches, Marie, et vous souffriez; j'aurais dû le prévoir. J'ai manqué de confiance dans votre amitié, pardonnez-moi, ce sera la dernière fois que je douterai. Pauvre amie, vous avez été malade; eh bien, l'inquiétude de mon cœur me le disait, il me semblait vous entendre plaindre, et lorsque je vous écrivis, je cédai, malgré moi, à un mouvement de dépit involontaire. N'est-ce pas que nous sommes à plaindre de n'avoir qu'une vue bornée, qu'un horizon étroit, au-delà duquel nos yeux ne peuvent point voir, et qui nous cache ce qui se passe à quelques pas de nous. Pourquoi ne pouvoir pas sonder le temps et l'espace? prévoir et deviner? Mais c'est là un des attributs

Digitized by Google

de la Divinité; elle garde pour elle cette puissance; à nous l'ignorance et l'incertitude. Voilà le joug sous lequel elle nous tient. Mais vous êtes guérie! N'est-ce pas, vous ne souffrez plus? Votre fièvre s'est dissipée avec les beaux jours. J'aime votre grand-père; il me semble le voir, avec sa vénérable figure, vous prodiguant ses soins et ses consolations; et votre bon chien de Terre-Neuve, je vous envie d'avoir un ami de ce genre, un ami qui sent et ne parle pas, qui se plaint lorsque nous souffrons, et lèche nos mains alors que nous nous croyons abandonnés. Il faut que j'aie un chien de Terre-Neuve; j'en ai déja demandé à plusieurs personnes, mais c'est bien rare; cependant milady Graham m'en a promis un.

» La chaleur vous incommode-t-elle à Villers-Hellon? Pour moi, elle me ressuscite; j'aime le ciel pur d'un beau jour d'été, la magnificence d'une nuit étoilée, au milieu de laquelle la lune étincelle comme une lampe mélancolique. Le soir, nous nous asseyons tous en famille sous les arbres du jardin, et là nous devisons tous ensemble; mon beau-frère nous raconte des histoires de son pays, mon père et *mon frère* nous rappellent les beaux jours passés dans nos montagnes, où le ciel est d'un bleu si foncé, et les étoiles d'un éclat bien plus vif que le ciel parisien. Nous ne parlons qu'espagnol, cela me plaît; il ne me manque que vous, mon amie, et puis *l'autre, car nous somme trois vivans de la même pensée.*

» Mardi dernier on a voulu m'entraîner à Tivoli pour y voir la fête *infernale;* mais moi qui y ai vu la fête *céleste*, j'ai inventé mille prétextes pour ne point aller chercher là de tristes souvenirs tout à fait inutiles, et il aurait fallu y aller si, par un bonheur malheureux, la sœur de la marquise de Romana, avec laquelle la partie était liée, n'était tombée malade ce jour-là. Ma mère prétend que ça me distraira; comme si l'on pouvait se distraire quand on est *seule* à penser, et qu'à personne on ne peut communiquer les idées qui nous viennent.

» Adieu, chère Marie, écrivez un peu plus souvent, et surtout, si vous en êtes empêchée, que ce ne soit pas par cette vilaine fièvre; c'est bien mal d'être malade. Je vous renvoie les recommandations que vous me faisiez, il y a quelques jours, pour ma santé. Soignez-vous, guérissez-vous, conservez-vous pour celle qui vous aime comme elle ne peut l'écrire. »

« Il ne me manque que vous, et puis *l'autre*, car nous sommes trois vivans de la même pensée. » L'attachement n'est-il pas expressément déclaré.

Ici les lettres de M. Clavé cessent, il part. Mlle de Nicolaï veut retirer des mains de Marie Capelle toutes les lettres.

« 3 août 1837.

» Je vous remercie, chère Marie, de la venue de ces lettres, sur lesquelles je comptais bien; j'ai voulu les relire. Dites-moi si vous ne vous rappelez pas en avoir brûlé une dont je suis sûre, mais peut-être même deux ou trois. Je voudrais que vous eussiez le souvenir bien secret de les avoir brûlées, car je serais inquiète et triste de penser qu'elles auraient pu être égarées. Voyez s'il ne vous en reste aucune. Voulez-vous les vôtres? Je puis vous les rendre toutes, sans aucune exception. Vous n'avez qu'un mot à dire. Aimez-vous mieux que je les brûle ou que je les garde? c'est absolument comme il vous plaira. Je suis toute prête à faire tout ce que vous désirerez, pouvant de toute manière vous satisfaire entièrement. Vous avez très bien fait de n'en rien dire à qui que ce soit au monde. Je vous demande encore une fois la promesse de n'en jamais parler à personne. Si je l'ai dit à mademoiselle Delvaux, son âge, son caractère, sa position, sa vie retirée, me paraissent des raisons bien faites pour me reposer entièrement sur sa discrétion. D'ailleurs, c'est assez d'une seule personne dans une telle confidence. N'avons-nous pas ses conseils, son expérience, que nous retrouverons toujours? Cela nous suffira, maintenant qu'il n'y a plus rien à faire.

» N'en dites jamais un seul mot. Vous sentez bien toutes les conséquences fâcheuses que cela pourrait entraîner; je ne veux plus écrire longuement là-dessus, mais nous en parlerons à notre retour. Quant à la lettre que vous avez reçue, il est de bons sentimens sur lesquels je crois que l'on peut compter, mais je la trouve exagérée; je ne pense pas que ce soit un piége: il faut donc laisser les choses dans cet état et me mander tout ce qui pourrait arriver. Non que je veuille m'occuper de cela, mais afin de savoir ce qui se passera et de consulter notre conseil, qui ne pourra que nous être utile...

» Adieu, chère Marie. Je ne puis vous en dire plus long aujourd'hui; mais je voulais vous remercier et vous recommander une discrétion qui me paraît plus nécessaire que jamais, et sur laquelle je compte comme vous pouvez compter sur la mienne et sur toute mon amitié. Répondez-moi vite; mais si vous tardez de quelques jours, il faut adresser rue d'Angoulême. Je n'ai jamais dit une syllabe de tout ceci à ma mère ni à ma sœur. »

Plus tard, Mlle de Nicolaï écrivit encore à Marie Capelle:

« N'oubliez pas mes lettres, dont vous m'avez promis la restitution, et si vous exigez de moi le même sacrifice, je suis prête à le faire pour vous être agréable, et vous verrez que l'on peut compter sur mon ordre et ma prudence, car je crois fermement qu'il n'en manquerait pas une à l'appel. Ce n'est, du reste, que ce qui doit être; car si j'en avais détruit une, j'aurais détruit toutes celles qui traitent le même sujet. Voilà ce qui tombe sous le sens, et ce qui est conséquent. Ne les brûlant pas toutes, je ne devais pas en brûler une, et c'est ce que j'ai fait. Je suis donc capable de vous en faire une restitution en règle et complète, comme je l'attends de vous. Adieu, répondez-moi bien vite, Marie. »

M. Clavé partit pour l'Afrique en octobre 1836; n'être pas aimé de Mlle de Nicolaï, ou ne l'être plus, était pour lui un dénouement suffisant: il n'avait pas besoin d'attendre le mariage. Il passa trois années à Alger sans revenir en France.

Au mois de février 1838, Mlle de Nicolaï se maria avec M. de Léautaud; elle n'eut plus de nouvelles de M. Clavé, ni par elle-même, ni par l'intermédiaire de la seconde Marie; nulle preuve n'était produite du moins. Plus tard, eut lieu l'enlèvement des diamans,

Digitized by Google

au château de Busagny, nous avons dit dans quelles circonstances; aucun soupçon ne s'attacha à Marie Capelle. Cependant des scènes bizarres de magnétisme provoquèrent seulement contr'elle quelque défiance, mais on ne chercha point à l'approfondir.

A quelque temps de là, Marie Capelle se maria à son tour. Nous avançons vers de plus graves événemens; citons encore des lettres, pour bien déterminer les impressions qu'elle éprouva depuis juillet 1839, avant son mariage, jusqu'en janvier, époque de la mort de M. Laffarge.

Le 20 juillet, elle écrivait à une vieille gouvernante qui l'avait vue naître :

« Ma bonne Ursule, je viens t'embrasser, ainsi que ma mie, et je suis sûre que vous êtes bien heureuses toutes deux de mon bonheur. Mon mari n'est pas très beau, mais parfaitement bon; il m'adore, et me comble déja de soins et d'attentions délicates. Comme il y a de grandes fêtes près de chez lui, des courses de chevaux, des bals, etc., etc., il m'a demandé en grâce de me marier le 12, ce que j'ai promis. Tu peux t'imaginer dans quelle presse nous sommes pour le trousseau! Le mien sera raisonnable, mais très beau de linge. C'est madame Dulauloy qui l'a commandé avec moi. Je te charge de faire tout au monde pour que mon oncle et ma tante viennent; je le désire de toute mon âme, et j'espère un peu, alors que je me rappelle leur bonté pour moi. Veux-tu me faire plusieurs commissions avec l'autorisation de ma chère petite tante?

» J'ai le dessin de mon petit château, qui est charmant; il y a de belles mines dans le jardin, une rivière qui passe sous les fenêtres; c'est à peu près comme Villers-Hellon.

» M. Laffarge aime à recevoir du monde chez lui : il en a très souvent; vous viendrez me voir, je l'espère bien. Ce sera un voyage très sain pour la santé de Valentine, et rien ne me rendra plus heureuse que cette possibilité de recevoir ceux qui m'ont si bien reçue. Ma bonne Marie aura de l'excellent café qui l'attendra; je me brouille avec elle si elle ne vient pas bientôt.

» On m'a déja donné un délicieux piano de Pleyel, qui est dans le salon de ma tante, et qui va partir pour le Glandier, afin de me recevoir. N'est-ce pas une aimable attention? Sachant que j'aime les bains, il a écrit sur-le-champ pour que je trouve une salle de bains toute prête, qui fasse mon cabinet de toilette; il en est de tout ainsi; je ne puis former un désir qui ne soit accompli ou promis. C'est le contraire de tous les mariages; chaque jour nous découvre quelque chose de mieux en caractère, fortune, etc. Je n'ai pas perdu pour attendre. Cette lettre, qui est pour ma Marie ainsi que pour toi, vous fera plaisir, j'en suis sûre. Ma bonne Colot est pleine de joie, je l'ai présentée à M. Laffarge, qui a été charmant pour elle. J'ai vu Anatole ces jours-ci, mais il ne sait pas encore la grande nouvelle. Comprenez-vous que j'aie eu un ban de publié dimanche?

» Ecris-moi donc une idée pour mon présent à Valentine. Je donne à Antonine les petites choses de sa layette : chemises, brassières, bonnets, langes garnis, etc. Ne m'envoie que ce que j'ai de presque neuf en souliers, qui sont à Corcy; donne le reste à qui tu voudras.

» Adieu, mes deux bonnes; je vous aime de tout mon cœur, et je voudrais bien que vous fussiez ici en ce moment. Mille tendres choses à mes chers oncle et tante. Dis à mon oncle que M. Laffarge aime beaucoup Jean-Jacques Rousseau. Il y a à Corcy un grand panier tout emballé à Lolo; veux-tu l'envoyer à la maison avec ce qui est dans son armoire du cabinet? »

Vers la fin de juillet, elle écrit à un anglais de distinction, M. Elmore, lié à la famille de Marie Capelle, la première entrevue avec son prochain mari; ses manières, son caractère, son visage y sont décrits avec une charmante légèreté de ton, et une finesse spirituelle que nous retrouvons toujours du reste dans toutes ses lettres.

« Juillet 1839.

» Je veux vous écrire une grande nouvelle, mon cher monsieur Elmore, une nouvelle que je ne crois guère, qui m'étonne plus qu'elle ne vous étonnera. Enfin, moi, si difficile, si réfléchissante aux mauvais côtés de toute chose, je me marie en poste.

» Mercredi je vois un monsieur chez Musard; je lui plais et il ne me plaît pas beaucoup. Jeudi, il se fait présenter chez ma tante; il se montre si soigneux, si bon, que je le trouve mieux; vendredi, il me demande officiellement; samedi, je ne dis pas oui, mais je ne dis pas non, et dimanche, aujourd'hui, les bans sont publiés!...

» J'étouffe de mille sentimens divers. C'est fini.... Voici les détails que je puis vous donner : M. Laffarge a 28 ans, une assez laide figure, une tournure et des manières très sauvages; mais de belles dents, un air de bonhomie, une réputation excellente; il est maître de forges, a ses propriétés dans le Limousin, à cent trente lieues de Paris, une belle fortune, un joli château, autant que je puis juger par un plan qu'il m'a donné. Il revient tous les ans à Paris pour ses affaires. Du reste, il m'adore, ce qui me semble assez doux; il aime les chevaux. Le haras de Pompadour est à une demi-lieue du Glandier, et c'est à cause des belles courses qui ont lieu le 17 août, qu'il désire cette excessive presse qui me fera marier avant cette époque.

» Si cela ne vous est pas impossible, je vous attends sur-le-champ, car je veux aussi votre prière en cette circonstance; sinon répondez-moi sur-le-champ, et promettez-moi qu'après avoir été ouvrir la chasse à Villers-Hellon, vous viendrez la fermer chez nous. Je suis ravie de cette possibilité de vous recevoir bientôt suivant mes goûts. Vous vous trouverez bien chez moi, je l'espère.

» Adieu, mon cher monsieur Elmore, ma vieille amitié vous est bien assurée.

» Marie.

» J'ai été hier annoncer mon mariage à madame Elmore; je l'ai trouvée charmante, comme toujours : Georges était à la campagne. Antonine était grosse. »

C'est bien là la jeune fille élevée à Paris, dans le grand monde, et un peu aussi dans les livres. Cette lettre contient un mélange d'exacte et sûre analyse, en même temps que l'expression d'une folle confiance


Digitized by Google

et d'une imprévoyance naïve : « Il a une belle fortune, un joli château.... Il aime les chevaux ; le haras de Pompadour est à une demie-lieue du Glandier. » Il faut être obligé de raconter presque sans commentaire, pour ne pas s'arrêter sur cette forme vive, sur ces qualités de style, autant que sur le fonds de cette pensée toujours remarquable d'originalité, de grace. On voudrait tout analyser et tout reprendre : « Je vois un monsieur chez Musard, je lui plais, il ne me plait pas beaucoup... » Ce laisser aller familier, parfaitement littéraire et de bon goût, chez une jeune fille de 22 ans, est plein de charme. Mais au surplus, il nous faut payer, dès la première lettre, ce tribut d'éloges que chacun a prodigués sans réserve, nous voudrions même le laisser tout entier au début, afin de n'avoir plus qu'à étudier le fonds des sentimens et des émotions exprimées par Mme Laffarge dans toutes les lettres qui vont suivre.

Marie Capelle n'écrivit plus jusqu'à l'époque de son mariage : aucune lettre du moins n'a été produite. Le 14 août, le mariage fut célébré à Paris, et, immédiatement après, elle partit avec son mari pour le Glandier. Elle y arriva le 15; et au lieu de trouver dans ce château, ces habitudes élégantes, ces apparences d'une vie de luxe qui s'annonce par tous les objets, elle n'y trouva qu'une pauvre maison délabrée, comme elle la décrira si bien plus tard, une physionomie triste et désolée aux choses et aux personnes. Le soir même, que se passa-t-il dans son esprit; quelle tristesse amère s'éveilla en elle, lorsqu'elle écrivit cette fameuse lettre du 15, indiquée dans l'acte d'accusation, cette lettre qui contient une protestation énergique contre son mariage, contre les obligations qu'elle venait de contracter, contre ses sermens eux-mêmes? Voici cette lettre qui devra servir de fondement à l'accusation.

« 15 août.

» Charles, je viens vous demander pardon à genoux! Je vous ai indignement trompé : je ne vous aime pas et j'en aime un autre! Mon Dieu, j'ai tant souffert! laissez-moi mourir, vous que j'estime de tout mon cœur; dites-moi : Meurs, et je te pardonnerai; et je n'existerai plus demain. Ma tête se brise, viendrez-vous à mon aide? Ecoutez-moi, par pitié; écoutez-moi! Il s'appelle Charles aussi; il est beau, il est noble, il a été élevé près de moi; nous nous sommes aimés depuis que nous pouvons aimer. Il y a un an, une autre femme m'enleva son cœur, je crus que j'allais en mourir; par dépit, je voulus me marier. Hélas! je vous vis : j'ignorais les mystères du mariage, j'avais tressailli de bonheur en serrant ta main ; malheureuse! je crus qu'un baiser sur le front te serait dû, que vous seriez comme un père. Comprenez-vous ce que j'ai souffert dans ces trois jours? Comprenez-vous que si vous ne me sauvez pas, il faut que je meure. Tenez, je vais vous avouer tout.... Je vous estime de toute mon ame, je vous vénère; mais les habitudes, l'éducation, ont mis entre nous une barrière immense. A la place de ces doux mots d'amour, de ces épanchemens du cœur et de l'esprit, rien que les sens qui parlent en vous, qui se révoltent en moi. Et puis, il se repent : je l'ai vu à Orléans; vous dîniez ; il était sur un balcon vis-à-vis du mien. Ici même, il est caché à Uzerches; mais je serai adultère malgré moi, malgré vous, si vous ne me sauvez pas. Charles, que j'offense si terriblement, arrachez-moi à vous et à lui. Ce soir, dites-moi que vous y consentez : ayez-moi deux chevaux, dites le chemin de Brives; je prendrai le courrier de Bordeaux, je m'embarquerai pour Smyrne. Je vous laisserai ma fortune : Dieu permettra qu'elle vous prospère, vous le méritez; moi, je vivrai du produit de mon travail ou de mes leçons. Je vous prie de ne laisser jamais soupçonner que j'existe : si vous le voulez, je jetterai mon manteau dans un de vos précipices, et tout sera fini; si vous le voulez, je prendrai de l'arsenic, j'en ai, tout sera dit. Vous avez été si bon, que je puis, en vous refusant mon affection, vous donner ma vie, mais recevoir vos caresses, jamais! Au nom de l'honneur de votre mère, ne me refusez pas; au nom de Dieu! pardonnez-moi. J'attends votre réponse comme un criminel attend son arrêt. Oh! hélas! si je ne l'aimais pas plus que la vie, j'aurais pu vous aimer à force de vous estimer : comme cela, vos caresses me dégoûtent. Tuez-moi, je le mérite; et cependant j'espère en vous. Faites passer un papier sous ma porte ce soir, sinon demain je serai morte. Ne vous occupez pas de moi : j'irai à pied jusqu'à Brives s'il le faut. Restez ici à jamais. Votre mère si tendre, votre sœur si douce, tout cela m'accable; je me fais horreur à moi-même. Oh! soyez généreux : sauvez-moi de me donner la mort. A qui me confier, si ce n'est à vous? M'adresserai-je à lui! Jamais. Je ne serai pas à vous, je ne serai pas à lui; je suis morte pour les affections. Soyez homme : vous ne m'aimez pas encore; pardonnez-moi. Des chevaux feraient découvrir nos traces; ayez-moi deux sales costumes de vos paysannes. Pardon; que Dieu vous récompense du mal que je vous fais!

» Je n'emporterai que quelques bijoux de mes amies comme souvenirs; du reste de ce que j'ai, vous m'enverrez à Smyrne ce que vous daignez permettre que je conserve de votre main. Tout est à vous.

» Ne m'accusez pas de fausseté : depuis lundi, depuis l'heure où je sus que je vous serais autre chose qu'une sœur; que mes tantes m'apprirent ce que c'était que de se donner à un homme, je jurai de mourir; je pris du poison en trop petite dose : encore à Orléans, je le vomis hier; le pistolet armé, c'est moi qui le gardai sur ma tempe pendant les cahots, et j'eus peur. Aujourd'hui tout dépend de vous, je ne reculerai plus.

» Sauvez-moi, soyez le bon ange de la pauvre orpheline, ou bien tuez-la, ou dites-lui de se tuer. Ecrivez-moi, car sans votre parole d'honneur, et je crois en vous, sans elle écrite, je n'ouvrirai pas ma porte.

» *Signé* Marie. »

Cependant, quelques jours se passèrent, cette exaltation se calma, Mme Laffarge s'accoutuma peu à peu à la réalité, si différente de son rêve; en une semaine, ce violent orage s'était dissipé entièrement, et elle avait assez repris son calme et ses sens pour décrire presque avec esprit les impressions qu'elle avait éprouvées en arrivant au Glandier, et pour faire un inventaire charmant du mobilier de son pauvre château.

Le 28 août elle écrivait à Mme Garat, sa tante :

« Ce mercredi.

» Tu as voulu que j'attendisse pour t'écrire, chère petite tante; j'ai attendu, et je suis heureuse.

Digitized by Google

» Car la première impression avait été aussi défavorable que possible ; et toi, qui aurais partagé avec moi ma tristesse, aurais vraiment souffert de mon découragement.

» Figure-toi un voyage étouffant, un accès de fièvre qui me fait rester cinq heures à Orléans, et manquer notre arrivée partout où nous étions attendus ; enfin un orage affreux, des chemins devenus torrens, et une arrivée au milieu de la nuit dans une maison limousine... ce qui se traduit en français par sale, déserte, atrocement froide, sans meubles, ni portes, ni fenêtres fermantes. Je me crus la plus malheureuse des créatures, et je me mis à fondre en larmes en entrant dans le beau salon, qui est une vaste chambre à alcôve, avec cinq chaises parsemées le long d'un papier qui réunit toutes les nuances jaunes existantes; une commode couverte d'un tapis de pied, rehaussée par cinq belles oranges monstres; une cheminée avec deux flambeaux, contenant une belle chandelle luxueusement intacte, et une lampe de nuit où Adam et Eve s'entrelacent orgueilleusement sans péchés, mais aussi sans feuilles.

» Mon désespoir désespéra mon mari; il n'était pas gracieux, mais naturel.

» Enfin, *je demeurai bouleversée pendant vingt-quatre heures.* Alors je me secouai, je regardai autour de moi, j'étais mariée; j'avais adopté cette position; elle se trouvait extérieurement fort déplaisante; mais avec de la force, de la patience, et l'amour de mon mari, je pouvais en sortir. Aussi je pris mon parti de bonne grâce, et aujourd'hui je suis déja avec les maçons, les charpentiers : je bouscule, je fais tout ce qui peut me convenir, et Charles devine mes idées, à croire qu'elles deviennent siennes, aussitôt que je les ai pensées.

» Je ne veux pas essayer de faire l'impossible, et ce serait vouloir cela que de rêver l'exécution d'une maison qui rappelle une de celles de Picardie; mais je serai proprement, agréablement, et chaque année me donnera une jouissance nouvelle que je me serai créée.

» Charles m'adore, et moi je suis profondément touchée de cette vénération affectueuse qui me suit. Il m'a proposé de lui-même de me donner le frère d'André pour domestique, afin de me rendre plus faciles mes arrangemens.

» Veux-tu donc, chère petite tante, le faire venir, convenir avec lui des gages que tu croiras convenable de lui donner, et me l'expédier sur-le-champ par la rotonde de la diligence de Paris à Bordeaux ?

» Ton neveu t'assure que tout ce que tu feras sera la perfection pour lui, et il t'aime de tout son cœur.... (Ici la lettre contient des détails de ménage qui attestent le désir de demeurer au Glandier et de s'y accommoder le mieux possible. Elle demande des lampes, de la bougie, du thé, divers objets d'office, etc., etc.)

» Ma belle-mère est une excellente femme, rien moins que brillante, mais nullement sotte, et me comblant de caresses et d'attentions; ma sœur est une gentille et aimable petite femme; mon beau-frère est un jeune homme très bien ; toute ma nouvelle famille est délicieusement bonne pour moi; on m'admire, on m'adore; j'ai toujours parfaitement raison. J'ai déja vu un peu de monde, et mes toilettes font l'admiration. Charles est comme un enfant; il voudrait que je misse toutes mes jolies choses à la fois; il est fier de mes succès, et quand notre bon piano attire l'étonnement de nos bons voisins, qu'on m'écoute avec l'attention et le plaisir qu'on prêterait à Litz et à Chopin, il se trouve le plus heureux des hommes. Le pays est admirable ; des eaux superbes, les plus belles prairies, des bois, les plus délicieux mouvemens de terrain. La forge est ravissante et semble considérable ; autour de nous, tous ces jolis sites nous appartiennent.

» Je n'ai pas été à Pompadour, étant mortellement fatiguée. La cuisine est la seule chose civilisée; on mange d'excellentes choses et en abondance : le poisson est exquis; la volaille et le gibier abondans et excellens. Ma cuisinière est vraiment bonne, et quand elle mettra du goût dans son érudition, je pourrai dignement te recevoir.

» C'est horrible; mais enfin, quand ce sera propre, je ne renonce pas pour cela à l'espoir de te voir bien près de nous. Je me suis sur-le-champ improvisé un salon. Je suis bien la femme la plus maîtresse, la plus obéie de France et de Navarre.

» Imagine-toi que tout est arriéré depuis deux cents ans; on est bon, hospitalier avant tout : à mon arrivée, tous les paysans nos voisins sont venus en procession me souhaiter la bienvenue; les hommes m'apportent des gerbes, des volailles, du poisson; les femmes des fruits, du lait, des fromages. On a élevé ensuite un mai immense, couronné de fleurs et de drapeaux ; on a dansé une bourrée qui a duré... »

Trois jours après, elle écrit à Mme de Montbreton, et de plus en plus l'on voit que les sombres pensées se dissipent. Mme Laffarge déploie un grand sens, et se laisse aller à des mouvemens d'une charmante philosophie, un peu rêveuse, mais sans tristesse : « Le malheur de la vie, va-t-elle dire, est qu'on y rêve avant de vivre. » Mais on voit que le rêve est passé; l'épreuve a rapidement porté ses fruits.

« 25 août 1839.

» Chère madame, ne plaignez que moi de mon silence, et sans m'accuser d'un oubli impossible, dites-vous que j'ai si doublement vécu depuis quelques jours, qu'il m'a fallu donner tout mon temps au présent, et ne laisser au passé que mon souvenir et mon cœur. Je suis au Glandier, c'est-à-dire dans le lieu le plus sauvage, le mieux partagé par la nature, le plus oublié par la civilisation. Imaginez-vous quelque chose qui n'a ni portes, ni fenêtres, ni fauteuils, rien, en un mot, et cependant étant un des plus commodes séjours du Limousin.

» Le malheur de cette vie est qu'on y rêve avant de vivre, et que rien n'est triste comme la déception. Enfin, si l'arrivée me serra fortement le cœur, je suis plus forte maintenant, et je m'institue gaiement le Robinson de mon petit domaine. Lorsque je sens une larme qui coule froide sur mes joues, alors que, seule dans une grande chambre déserte, je pense à ceux que j'aime, je mets vite un chapeau, et je vais admirer les plus belles prairies, les sites les plus délicieux qui m'entourent, qui sont à moi, avec leur verdure et leurs torrens. J'ai de petites montagnes, des vallées, une rivière, et pas une bonne chaise, pas une table, rien de ce que les hommes ont fait. Tout me vient directement de la main de Dieu.

Digitized by Google

» Charles est l'homme le plus correspondant à ce qui m'entoure, cachant sous une enveloppe sauvage et inculte un noble cœur, m'aimant par-dessus tout, et mettant toutes ses pensées à me rendre heureuse. Il m'adore et me révère. Sa mère est une excellente femme, qui se mettrait au feu pour son fils, qui m'accable de caresses, qui a de l'esprit et de l'éducation, étouffés sous les soins minutieux du ménage. Tout cela doit me donner joies et peines. Vous me comprenez, n'est-ce pas?

» En fait de voisinage, j'en ai vu fort peu, et tous sont à voir le plus rarement possible, excepté quelques personnes fort bien de la famille, et un jeune homme, ami de Charles, qui est aussi bien qu'on le désirerait en Picardie. On me traite en reine, ce qui me semble inouï, et ce qui rend mon mari d une fierté amusante. Je vais demain à un bal que m'offrent les jeunes gens d'Uzerches, et de la passer trois jours en dîners et en fêtes. Mon estomac va étonnamment bien, ce qui est fort heureux pour ces ennuyeux repas de cérémonie, où on ne m'aurait pas pardonné une complète abstinence.

» J'ai déja des maçons, des charpentiers, non pour faire de jolies choses, ni même de commodes choses, mais pour me fermer dans mon grand trou. Fort heureusement je fais ce que je veux; ma belle-mère ne comprend pas que je ne trouve pas tout parfaitement admirable; mais elle me laisse faire sans prendre trop de soucis ou de regrets. La forge, par exception, est tout entière ravissante et dans un bon état de rapport.

» Adieu, chère madame; tout cela pour vous, pour vous seule. Laissez-moi toujours vous envoyer mes impressions. La vie est une sérieuse épreuve, et je prends pour devise : *Fais ce que dois, advienne que pourra.*

(Une partie de la lettre est ici déchirée.)

» Nous avons ici des légendes charmantes, les mœurs les plus primitives et les plus originales. Les hommes se marient à dix-huit ans, et les femmes de quinze à seize. On a des enfans annuellement, comme un revenu; on boit beaucoup, on mange immensément, et l'on va droit au ciel par un chemin aussi long qu'ennuyeux.

» Adieu, je vous embrasse, et je vous aime autant que je vous regrette.

» *Signé* MARIE. »

Les lettres continuent; c'est la même correspondance, spirituelle sans effort, finement railleuse, au trait toujours sûr. Quand Mme Laffarge parle d'affaires, c'est toujours avec clarté et intelligence; quand elle décrit, elle le fait avec une insouciance pleine de naturel et de charme : on voudrait oublier quelquefois qu'il faut citer ces lettres pour expliquer une accusation d'empoisonnement. Comme les précédentes, une autre lettre du 2 septembre, écrite à Mme Garat, annonce moins de préoccupations criminelles que de résignation et de légèreté à la fois.

« 2 septembre 1839.

» Tu es mille fois bonne, et nous sommes par-dessus tout reconnaissans de la peine que nous te donnons. Chère petite tante, tout ce que tu as fait est parfait, et c'est bien avec le pouvoir illimité de changer, arranger à ton goût nos commissions que nous te les donnons. Elles sont seulement possibles de cette manière; et, dans le cas présent, comptant plus sur ton goût que sur le nôtre, nous trouvons tout à gagner à cet arrangement. Charles voulait t'écrire ce matin; une ondée d'affaires vient de le surprendre au réveil, et, à son grand regret, il me donne sa procuration pour t'embrasser. Il fera payer, le 8 de ce mois, un billet chez mon oncle, pour l'argent que tu mets à sa disposition; il a fait un billet de 2,600 fr., laissant l'excédant pour les commissions. J'attends l'arrivée du petit André avec une véritable impatience. S'il le fallait, nous irions de suite jusqu'à 250 : nous sommes si ennuyés de la bêtise de nos Limousins; je dis nous, car Charles voit par mes yeux, sent ce que je sens, enfin n'est plus guère lui-même, ce qu'il avoue très gentiment vingt fois par jour. Je ne puis t'exprimer combien il m'aime. Rien n'est doux comme de pouvoir s'appuyer ainsi sur l'amour d'un être plus fort que soi, qui vous protége sans vous dominer.

» . . . . . J'ai été horriblement vagabonde cette semaine, que j'ai entièrement passée hors de chez moi, faisant des visites de noces dans les environs. Beaucoup m'ont paru ennuyeuses, mais j'ai cependant trouvé des personnes fort bien et aimables, que je compte voir souvent. Nous avons été à Tulle pour deux jours; la préfette, sœur d'Odilon Barrot, a été charmante pour moi. Je ne puis te dire combien on m'a témoigné d'indulgence; on me choie, on me fête, je fais des frais de mon côté, et j'ai réussi au delà de mes vœux; mon mari est ravi de cela, sa famille toute fière et heureuse; enfin, ils m'appellent leur bénédiction, et je ne saurais assez les aimer pour tout ce qu'ils me témoignent d'affection, de soins, de bonheur.

» On m'a donné un bal à Uzerches : c'était fort laid; mais l'attention suppléa aux lumières, les complimens me firent oublier la fausseté des artistes raclans; enfin je ne m'ennuyais pas. J'étais bien mise et en beauté, ce qui m'arrive assez depuis mon mariage. Je retourne aujourd'hui au Glandier, ce qui m'enchante, car la fatigue n'était plus supportable. Mon estomac va presque bien, mais j'ai pris une douleur de côté excessivement pénible; on me prescrit une saignée; je recule, et provisoirement je souffre dans mon indécision.

» Je suis ravie des bonnes nouvelles de Caroline; je vais lui écrire, et je compte bien sur elle; elle trouvera toutes les incommodités de la vie au Glandier, mais des cœurs qui seront trop heureux de lui témoigner leur affection, et je ferai tout mon possible pour attirer les personnes qui pourront lui plaire ou l'apprécier.

» Mille choses tendres à mon oncle, qui, j'en suis sûr, ne trouvera pas notre pays trop affreux.

» . . . . . Ce sera propre, très propre quand vous viendrez; et pour quelque temps il n'est pas trop ennuyeux de reculer de deux cents ans et de vivre primitivement.

» Adieu, ma chère petite tante, je t'embrasse du fond de l'âme; mes souvenirs à tous ceux qui ne m'oublient pas. »

Près de deux mois se sont écoulés depuis le mariage; elle écrit à ce même M. Elmore, à qui elle a écrit en juillet :


Digitized by Google

« 1er octobre 1839.

» Bonjour, mon cher monsieur Elmore; comment vous portez-vous ?..... Jadis nous faisions des châteaux en Espagne; maintenant que j'en ai un en Limousin, vous y êtes attendu et désiré....

» Je suis très habituée dans notre sauvage pays; vous ne vous figurez guère cette enfance de civilisation, et vous l'étudierez à loisir dans mon pauvre Glandier, qui jouit de la plus belle nature, et qui est, au reste, affreux. Je ne doute pas que vous vous y trouviez bien, quoique fort mal en réalité; mais vous y serez reçu avec plaisir, vous y serez entièrement libre, chez vous enfin. Je monte à cheval souvent, sans avoir de chevaux à moi. Je vous attends pour m'éclairer de vos lumières dans mon choix. La race limousine est élégante, et surtout adroite et solide des jambes, ce qui est nécessaire dans ce pays, où les chemins sont inconnus, et où on ne peut aller en voiture, même muni de la ferme volonté de dévouer son cou.

» Toute ma nouvelle famille est parfaite pour moi; on m'accable de prévenances et de soins. Je suis aussi fort bien reçue partout et très à la mode dans nos déserts. Les femmes ne se voient pas entre elles, mais les hommes voisinent assez, et quelques-uns sont bien et aimables. Ma santé est excellente; je me porte aussi bien au moral qu'au physique. Enfin, je suis, grâce à Dieu, chez moi, aimée, tranquille, heureuse. Adieu, répondez-moi vite, n'oubliez pas que je vous attends avec impatience. »

Enfin, les jours, les semaines, les mois se passent, le temps marche et nous rapproche de l'événement du 14 janvier. Jusques-là rien ne trahit dans l'esprit de Mme Laffarge la pensée, le germe même d'un crime; en décembre, elle écrit encore à Mme Garat :

« . . . . . Je suis toujours une heureuse et gâtée personne; Charles me fait la cour assidue d'un prétendant, m'accable de tendresse, de soins, d'adoration; ma belle-mère idem. Je suis allée au bal cette semaine. J'avais une robe de mousseline faite à double jupe, dont la dernière était toute garnie de marguerites; dans les manches, sur ma tête, les mêmes fleurs: c'était charmant; et comme on m'a trouvée fort bien, j'ai trouvé ce bal fort amusant. Charles m'a fait en même temps la surprise d'une jolie jument gris-pommelé, mon rêve de dix ans! C'est ma possession, seule je la monte, et cet empire unique m'enchante. Je suis allée faire beaucoup de visites dans le voisinage, et de jolies parties de cheval; on me reçoit avec une grâce et un empressement fort agréables, et dont Charles est surtout bien heureux. *Vraiment je remercie Dieu du fond de mon âme, et de Charles qu'il m'a donné, et de la vie qu'il a ouverte devant moi.* Seule vous me manquez, et encore je sens que je vous reverrai souvent, et que j'aurai plus besoin de raison pour refuser ce bonheur que de prières pour l'obtenir.

» Je suis toujours dans les maçons; ils n'avancent guère, sont odieux comme tous les ouvriers existans. Du reste, mon ménage va très bien; je suis toujours approuvée par ma belle-mère, toujours devancée et devinée par mon mari. Mes domestiques sont, sinon parfaits, du moins empressés, gais et contens. Clémentine est une excellente fille, qui travaille bien, oublie presque tout, mais répare sans grognerie, et se laisse bourrer sans allonger la mine.

» Adieu, ma chère petite tante; je t'écris comme un chat, et je t'aime comme un chien. »

Plus tard, d'autres lettres sont encore écrites, et que nous retrouverons dans la défense.

Enfin, en janvier, viennent, non plus les lettres, mais les événemens, la mort de M. Laffarge, qui s'annonce et qui se réalise bientôt, tandis que les moindres circonstances vont se groupper pour accuser Mme Laffarge. Le roman, l'exposition gracieuse sont terminés; maintenant ce sera l'emploi de l'arsenic, le lait de poule, et cette mystérieuse poudre blanche; il appartiendra aux débats d'éclairer tous ces détails si importans. Ici tout récit doit cesser; le reste se dira, se discutera devant la justice. L'on sait comment se serait formée l'accusation relative aux diamans, comment l'accusation d'empoisonnement; après cela, il ne reste plus qu'à raconter ce qui se passa depuis l'arrestation de Mme Laffarge, avant d'aborder séparément ces débats si singulièrement dramatiques du procès correctionnel et du procès criminel.

Lorsque Mme Laffarge fut dans les prisons sous cette double prévention, un de ses défenseurs, Me Bac, se rendit à Paris. Le 30 mars, il écrivit à Mme la comtesse de Léautaud; dans sa lettre était renfermé un billet de Mme Laffarge : voici la lettre et le billet.

« 30 mars 1840.

» Madame, chargé des intérêts de Mme Marie Laffarge, j'ai dû apprendre tous les secrets de sa position vis-à-vis de vous. Cette position m'a paru telle, que, avant de m'en servir comme d'un moyen de défense, j'ai jugé nécessaire d'avoir avec vous quelques explications. Ne voulant confier à personne le soin de cette démarche, j'ai fait le voyage de Paris dans le but de vous voir seule quelques instans. Veuillez, je vous prie, madame, me faire savoir, par un seul mot, quand je pourrai avoir cet honneur.

» J'espère, madame, que vous comprendrez le motif qui m'a empêché de me présenter directement chez vous, ainsi que celui qui m'engage à solliciter une très immédiate réponse.

» Veuillez agréer, etc. »

Mme Laffarge écrivait ainsi à Mme de Léautaud :

« Ma chère Marie, veuillez donner quelques minutes à M. Bac. Elle sont nécessaires pour l'explication d'une affaire qui vous intéresse autant que moi.

» Sachant combien vous désirez qu'un homme noble et consciencieux, plein de discrétion et de cœur, soit seul entre nous, je puis vous assurer que M. Bac a toute ma confiance, et que j'ai mis en lui mon conseil et mon espoir.

» Adieu, chère Marie, j'ai foi en votre amitié comme j'ai foi en mon innocence. »

(*Ni date ni signature.*)

Mme de Léautaud répondit à Me Bac qu'elle accordait l'entrevue; mais lorsque Me Bac se présenta chez Mme de Léautaud, ce fut avec quelque étonnement qu'il la trouva réunie dans le salon avec M. de Léautaud et M. de Nicolaï; ce fut donc aussi en leur présence

Digitized by Google

qu'il se trouva obligé de remettre une lettre dont l'avait chargé Mme Laffarge. Voici cette lettre :

« Marie,

» Que Dieu ne vous rende pas tout le mal que vous m'avez fait! Hélas! je vous sais bonne, mais vous êtes faible. Vous vous êtes dit que, condamnée pour un crime atroce, je pouvais aussi subir une accusation infâme. Je me suis tue : j'ai remis à votre honneur le soin de mon honneur! Vous n'avez pas parlé.

» Le jour de la justice est arrivé. Marie! au nom de votre conscience, de votre passé, sauvez-moi! Sans doute il est mal de tendre la main à la reconnaissance, mais il est des positions qui ordonnent dans le cœur l'oubli, et je ne sais pour quel front est la rougeur.

» Voici les faits, vous ne sauriez le nier. Lorsque je vous connus, bientôt je vous aimai, et je devins bientôt la confidente d'une intrigue commencée à Saint-Philippe, continuée dans une correspondance qui passait par mes mains, achevée à Busagny en mon absence.

» Vous découvrites bientôt que ce bel Espagnol n'avait ni famille, ni fortune, vous lui défendîtes de vous aimer, après avoir été chercher son amour. Et pour en finir, vous avez recommencé un autre amour, dans d'autres lettres qui vous ont fait épouser M. de Léautaud.

» Je reçus plusieurs lettres de l'abandonné, qui vous accusait et demandait vengeance. Bientôt vous le vîtes, et, sous le prétexte de faire votre portrait, vous avez trouvé moyen de le calmer.

» Cependant cette position devenait intolérable; il fallut l'éloigner; il fallait pour cela de l'argent. Alors, quand je fus à Busagny, vous me confiâtes tout, et me trouvant un mari dans la personne de M. Delvaux, vous fîtes tous vos efforts pour me convaincre de l'épouser. Il fut convenu que vous me confieriez vos diamans, afin que je vous *prête* dessus, ou que j'essaie de les vendre pour payer les termes de la pension convenue.

» Le mariage ne s'arrangea pas, mais vous me laissâtes les diamans, et comme je craignais qu'on ne les découvrit dans la visite que l'on fit, nous les avons démontés ensemble, et cousus dans un sachet.

» Lors de mon mariage je conservai ces malheureux diamans, et quand approcha le mois de janvier pour le paiement, je vous écrivis que j'avais confié à mon mari le dépôt que vous aviez déposé entre mes mains; que je n'avais pas d'argent à vous prêter, mais que vous parleriez à Lecointe, que nous vendrions les bijoux et les placerions sur la forge à 10 pour 100, avantage pour vous.

» Tous mes chagrins m'ont empêché depuis de m'étonner de votre silence; puis, Marie, je croyais en vous : oh! faites que je retrouve mon amie!

» Conduisez-vous noblement : pour ma famille, pour mes amis; je ne puis me taire. Me sauver, c'est aussi vous sauver. Je suis obligée de confier ce que je vous dis à mon avocat. Tous ces faits seront connus; vous savez que j'ai les preuves dans les mains. Les voici ces preuves :

» Les lettres écrites par vous et par *lui*.

» Vos lettres à moi.

» Le secret que vous me demandez, et qu'une fois je vous ai gardé au risque de me brouiller avec ma tante Garat.

» La lettre dans laquelle vous me dites qu'il chantait dans les chœurs de l'Opéra, qui fera comprendre que l'on peut payer un silence, et qu'il est des positions où on spécule sur l'honneur d'une femme.

» Ensuite les lettres qu'il m'écrivit après votre mariage : vous savez..... La *tristesse* si bien commentée qui suivit votre mariage.

» La précipitation et le secret que vous y avez mis, craignant opposition.

» Votre triste état de santé, causé par le tourment, et cessé aussitôt le silence acheté et après mon départ de Busagny...

» Voulez-vous d'autres preuves pour moi? Le secret de ce dépôt confié à mon mari, et dont je lui parle dans une de mes lettres, en lui disant de les vendre. Le soin que j'ai de les lui faire vendre chez Lecointe, que je sais votre bijoutier, et chargé par votre mari de découvrir les diamans volés, mais dans lequel vous me dites avoir toute confiance et vouloir prévenir avant la vente. J'ai la lettre écrite à mon mari, et le timbre de la poste fait foi.

» Mais pourquoi continuer, pourquoi ne pas parler seulement à votre cœur et à votre conscience? Voudriez-vous avoir ma mort à vous reprocher! Oh! je ne survivrai pas à un doute; je saurai mourir; mais devant le prêtre qui me déliera de mes péchés, devant mes amis, devant le Christ, je dirai que je meurs victime, que je suis innocente, que je veux la réhabilitation pour mon tombeau, pour ma mémoire que je léguerai au cœur de tous mes amis. Quand je serai morte, Marie, on me plaindra, on me vengera, votre faiblesse sera un crime et un déshonneur.

» Au lieu de cela, regardez votre fils qui vous rend fière, votre Raoul que vous aimez tant; craignez que Dieu ne me venge sur eux... Venez m'aimer encore et me sauver.

» Il n'y a qu'une chose à faire maintenant : il faut reconnaître par un billet signé de votre main, daté du... de juin, que vous déclarez m'avoir confié vos diamans en dépôt, avec autorisation de les vendre si je le jugeais convenable. Cela arrêtera l'affaire. Vous expliquerez ainsi que vous l'entendrez votre conduite à votre mari, et toutes vos lettres vous seront renvoyées, et le plus profond secret garantira votre honneur et votre repos.

» Adieu! Croyez-le bien, Marie, pour vous sauver j'ai été martyre deux mois. Vous m'avez oubliée. Je pourrais vous donner ma vie; mais ma réputation, le cœur de mes amis, l'honneur de mes sœurs... Jamais! »

Mme de Léautaud ne s'arrêta point à cette lettre si pleine d'habileté, mais trop circonstanciée peut-être, et trop explicite pour Mme de Léautaud, qui aurait tout connu.

Les choses suivirent leur cours, et avant d'avoir à répondre à l'accusation d'empoisonnement, Mme Laffarge dut d'abord se justifier du vol des diamans; elle fut donc appelée à comparaître devant le tribunal correctionnel de Brives.

Vol des diamans.

L'immense intérêt répandu sur Mme Laffarge devait

Digitized by Google

attirer l'attention la plus vive sur l'un comme sur l'autre procès dont elle devait être l'objet. La petite ville de Brives, où devait se juger, dès les premiers jours de juillet 1840, celui relatif au vol des diamans, vit arriver une foule d'étrangers; les dames surtout, on le comprend, s'y rendirent en grand nombre. Les hôtels de Brives (il faut bien qu'on pardonne les moindres détails, il est des causes qui justifient les particularités les plus vulgaires), ne purent plus suffire quelque temps avant le jour de l'ouverture des débats, fixée au 9 juillet. Les notabilités des villes voisines se rendirent comme en députation; et jamais la belle et silencieuse vallée de la Corrèze, dont Brives occupe le centre, n'avait vu une aussi grande nuée de curieux, comme on a dit, attirés par la solennité des débats, et résignés pour la plupart à n'entendre que des portes du prétoire le retentissement du dedans. Le préfet de la Corrèze, le receveur général y furent représentés par leurs dames; les sténographes, les magistrats, les avocats de Tulle, de Limoges, des autres lieux, s'y rendirent en foule; Me Coraly, avocat de Mme de Léautaud, ne put trouver place dans aucun hôtel : il fut obligé de se réfugier dans une maison bourgeoise, et d'y recourir à une complaisante hospitalité. Le 9 juillet, les débats s'ouvrirent en effet : déjà, depuis trois heures du matin, il y avait foule à la porte de la prison où se trouvait renfermée Mme Laffarge. D'autres groupes stationnaient aux abords du palais de justice. Dès huit heures, l'enceinte était entièrement occupée par les dames. Derrière les siéges réservés au tribunal, étaient placés des magistrats, des avocats de Limoges, le préfet du département, le général. On distinguait aussi parmi eux le célèbre arrétiste, M. Sirey, retiré depuis quelque temps à Brives.

A dix heures, Mme de Léautaud, qui s'était constituée partie civile, entra dans la salle, accompagnée de son mari. Mme de Léautaud, dans un état de grossesse très-avancé, paraissait souffrante et fort émue en traversant la foule. Ses traits étaient réguliers et pleins de douceur; ses grands yeux noirs, ombragés de larges cils, ajoutaient encore à la pâleur de ses traits. M. de Léautaud, d'une figure distinguée, paraissait âgé de 25 à 26 ans.

A onze heures, Mme Laffarge fut introduite. Elle s'avança sur un banc fort élevé qui lui avait été préparé, ayant à sa droite Me Bac, à sa gauche Me Lachaux, ses défenseurs.

Mme Laffarge était entièrement vêtue de noir, et extrêmement pâle; ses cheveux, d'un noir d'ébène, rangés en bandeau sur son front, semblaient en rendre la pâleur plus remarquable encore. Elle tenait ses yeux baissés; ses sourcils arqués, sa bouche un peu grande, mais qui laissait apercevoir des dents petites et blanches, la régularité de sa figure pâle, enveloppée de deuil, formaient un ensemble plein de grace; mais l'altération de ses traits venait briser l'harmonie de son visage. Elle s'assit et garda une complette immobilité.

Mme Laffarge, mère de M. Laffarge, entra un instant après dans la salle, passa devant le banc de la prévenue sans y regarder, et vint se placer près des siéges réservés aux avocats.

Le tribunal entre en séance. Au murmure de l'attente succédèrent l'attention et le silence le plus religieux.

Me Bac, défenseur de Mme Laffarge, demanda tout d'abord un sursis au jugement sur le vol de diamans imputé à Mme Laffarge, jusqu'à ce qu'il eût été prononcé sur l'accusation d'empoisonnement dirigée contre elle. Me Bac justifia ainsi cette demande en sursis; nous devons rapporter en partie les paroles qu'il prononça : il exposa dans un langage élevé le motif qui lui faisait demander l'ajournement.

« En me levant pour demander un sursis, dit-il, je comprends que je froisse de légitimes impatiences; je comprends que des intérêts de toute sorte engagés dans cette affaire aient à se plaindre. Aussi, Messieurs, ce n'est qu'avec regret que nous formons cette demande. Il nous a fallu long-temps lutter contre l'impatience de notre cliente, et insister long-temps pour obtenir d'elle qu'elle se condamnât encore pour quelque temps au silence. Elle l'avait dit dans un de ses interrogatoires, et je puis le répéter en son nom aujourd'hui. « Il lui tarde que cette affaire soit éclaircie, que toutes choses soient mises au grand jour, que bien des masques tombent, que la vérité soit connue. »

» Depuis long-temps son honneur est attaqué. Depuis trop long-temps elle à souffrir, au fond de ses entrailles, de toutes ces accusations que la presse a colportées de toutes parts. Mais il est un intérêt plus grand encore que celui du moment, que celui de l'impatience; cet intérêt, c'est celui de la justice.

» Mme Laffarge est à la fois poursuivie pour un délit et pour un crime. Les débats judiciaires, qui s'ouvrent ici, ne seraient que la préface d'une affaire plus grave qui se jugera bientôt devant la cour d'assises. L'influence de ces débats, sur cette affaire, pourrait avoir quelque chose de grave. La défense de l'accusée, en ce moment, n'aurait pas toute sa liberté, n'aurait pas la franchise de ses allures.

» La défense sent que dans une affaire de cette nature, que dans une affaire où les rôles s'intervertissent en quelque sorte, où, de la position d'accusée, Mme Laffarge doit prendre celle d'accusatrice, la défense sent qu'il faut qu'elle se présente libre de toute préoccupation, dégagée de toute inquiétude; elle sait que ce n'est que lorsque l'affaire plus grave qui s'agitera devant le jury sera vidée, qu'elle pourra s'exprimer avec toute liberté, avec toute indépendance.

» C'est pour cela, Messieurs, que nous venons demander formellement, qu'il ne soit statué sur l'affaire qui vous a été soumise, qu'après qu'il aura été statué sur l'affaire criminelle. Ce n'est ici qu'une simple question de procédure, c'est cependant encore une question morale, et sous ce point de vue, elle a encore plus de gravité, que sous le point de vue du droit. Une question de procédure de cette nature n'intéresse pas seulement Mme Laffarge, elle touche aux intérêts de tous, aux intérêts sacrés de la justice. Qu'un innocent succombe, c'est un déplorable malheur, sans doute, l'humanité en gémit, mais la société ne s'alarme pas. Mais qu'une forme de procédure soit violée, c'est une calamité publique, la société s'alarme; au lieu du droit, c'est l'arbitraire qui a prévalu.

» Vous savez comment, de tout temps, le barreau a veillé à l'observation des formes judiciaires; vous savez surtout combien, en matière criminelle, l'observation de ces formes est rigoureuse. Des accusés ont pu tomber victimes de procédures irrégulières, mais il est resté toujours, comme monument d'impérissable souvenir, que l'irrégularité dans les formes accompagne et cache toujours les irrégularités de la justice.

» Cette question toute aride qu'elle est, mérite au plus haut point toute votre attention. Aussi, c'est dans une mûre et profonde délibération, que vous apprécierez les difficultés que je vais avoir l'honneur de vous soumettre.

» Parmi les choses étranges de cette affaire, qui a éveillé une si déplorable curiosité, la moins étrange, sans doute, n'est pas assurément la procédure suivie. Mme Laffarge est accusée d'empoisonnement. L'instruction commence, et au milieu de cette instruction une nouvelle accusation se manifeste. Des soupçons de vol sont accueillis par la justice, et

Digitized by Google

bientôt une prévention se formule. Alors, tout à coup, la procédure criminelle s'arrête, on remet l'affaire à de prochaines assises, et voici que l'affaire correctionnelle étant poussée avec rapidité, on demande que l'accusée soit jugée devant vous avant de comparaître devant le jury. On demande qu'elle se défende du délit, avant de s'être justifiée du crime.

» Cette marche, vous le savez, est contraire à ce qui se pratique toujours. Nous pouvons le dire, et notre parole ne sera démentie par personne, depuis que la jurisprudence a recueilli les souvenirs de la justice criminelle, c'est la première fois que cette marche est suivie. On suit ici une procédure jusqu'alors inouïe, et nous avons à vous demander une décision sur une question qui ne s'est jamais présentée. Vainement nous avons fouillé les archives de la jurisprudence et nous n'avons trouvé aucun précédent.

» Cette procédure est-elle régulière? A consulter seulement les lumières du bon sens, il semble que la question n'en soit pas une. De quoi s'agit-il ici? un accusé est poursuivi pour un crime, si une condamnation l'atteint, la condamnation sera plus sévère que pour toute autre espèce de prévention. Pourquoi donc lui appliquer une peine plus faible que la peine terrible qui l'attend! » (Mouvement : les regards se portent sur Mme Laffarge qui reste immobile.) « Pourquoi, quand on coupe l'arbre au pied, s'attaquer péniblement et misérablement aux branches. » (Nouveau mouvement : Mme Laffarge a paru tressaillir; elle reprend bientôt son calme habituel.)

. . . .

Mme Laffarge ne doit-elle pas, dans quelques jours d'ici, comparaître devant les assises? N'est-ce pas là l'espérance de l'accusation? Sans doute, le sentiment profond de son innocence, rassure pleinement Mme Laffarge : sans doute, c'est avec un acquittement qu'elle sortira de cette épreuve; mais enfin l'avenir est pour nous un mystère. Pourquoi alors la flétrir d'une condamnation? Pourquoi la forcer à déserter les vives préoccupations de sa défense criminelle pour s'occuper dans cette enceinte de débats moins importans? L'œuvre du tribunal d'ailleurs serait-elle respectée? La condamnation qu'il prononcerait, serait-elle exécutée? si une condamnation, ce que sans doute nous ne redoutons guère, venait à être prononcée devant les assises, votre justice ne saisirait plus qu'un cadavre. (Mme Laffarge tressaille involontairement).

» Mais y a-t-il quelqu'intérêt puissant en dehors des intérêts éternels de la justice, qui doive passer avant les intérêts de l'accusée? Eh bien, son intérêt, quel est-il? L'accusation aujourd'hui portée contre elle renaîtra tout entière devant les assises, où une seconde fois encore il lui faudra braver les regards d'une foule curieuse et avide de ces tristes spectacles. Faut-il donc consommer ici inutilement une œuvre qui plus tard sera peut-être détruite? Faut-il, sans intérêt de la justice, prolonger son agonie, prolonger les tortures d'une femme pour faire entendre ici une défense inutile, pour provoquer une condamnation inutile aussi!

» Sans doute, elle espère un facile acquittement, nous espérons faire triompher son innocence; mais ne comprenez-vous pas que nous sommes ici condamnés à ne faire entendre que des paroles prudentes et réservées? Faut-il nous réduire à la nécessité, alors qu'elle est sous le poids d'une accusation capitale, de dépenser ici des argumens que nous devons réserver pour le jour de l'épreuve des assises.

. . . .

» Voudrez-vous donc, Messieurs, et à l'avance, la déshériter de ce moyen si puissant de défense qui lui appartient tout entier, de ce charme inconnu, irrésistible qui entoure toute sa personne? Faudra-t-il qu'elle arrive devant le jury dépouillée de ce prestige? Eh bien, que veut-on? Il faut le faire tomber ce prestige, il faut découronner ce front, il faut que déjà il se soit courbé devant les arrêts de la justice. Il faut que ce ne soit plus une femme de haute intelligence, entourée jusqu'ici de respects, qui comparaisse devant le jury, mais bien une reprise de justice..... Alors, peut-être, espère-t-on arriver plus facilement à une condamnation!

» Injuste calcul, Messieurs, qui nous rappelle les filles de Séjean, qu'on ne veut livrer au bourreau que deshonorées!

» Non, Messieurs; vous ne voudrez pas vous prêter complaisamment à une œuvre qui aurait pour résultat d'enlever à l'accusée ses moyens de défense, de faire périr, en police correctionnelle, ses intérêts les plus sacrés, de faire, tranchons le mot, prononcer une condamnation à mort par la police correctionnelle.

. . . .

Me Lachaux compléta la discussion.

Cette demande en sursis, qui semblait avoir peu d'importance, devint cependant dramatique et animée. A côté des droits sacrés de Mme Laffarge, on vint placer les titres non moins sacrés de Mme de Léautaud, épouse et bientôt mère, à une justification instantanée. Me Coraly, avocat de Mme de Léautaud, sut maintenir la discussion à la hauteur où l'avaient élevée les défenseurs de Mme Laffarge.

« L'heure de la justice est quelquefois bien lente à sonner!..:.. Combien de longs jours, de longues nuits, de longs mois se sont traînés lentement, depuis le jour où Mme de Léautaud, frappée tout à coup dans son repos, dans sa réputation, dans son honheur, par l'attaque la plus imprévue et la plus inouïe, aspire de toutes les forces de son âme au moment de se placer en face de cette accusation si long-temps insaisissable. Cruelle position que la sienne, en effet! Que de souffrances, de profondes douleurs, de tortures poignantes il lui a fallu silencieusement subir. Voir sa réputation tout à coup obscurcie, et se taire! Son honneur de jeune fille, de mère de famille compromis, et se taire! Son repos, son bonheur odieusement troublés, et se taire! Son nom, celui de son époux, de ses enfans, le nom de sa famille, tout cela menacé, attaqué, taché; ses fraîches pensées de jeune fille, ses doux épanchemens d'amitié déflorés, dénaturés, livrés à une perfide publicité, et se taire, toujours se taire! Quel supplice! et le silence était un devoir. La triste et dangereuse position de Mme Laffarge, d'anciens souvenirs, un reste de pitié, et l'espoir d'un repentir même tardif, tout prescrivait le silence. La défense eût paru une attaque sans générosité; chaque parole prononcée pouvait devenir contre une autre une arme mortelle : Mme de Léautaud s'est tue.... Vainement des récits invraisemblables et presque monstrueux, passant de bouche en bouche, donnés en pâture dans les journaux, à la curiosité publique, sont venus frapper ses yeux, ses oreilles, troubler sa vie, compromettre sa santé....

» Elle s'est tue, attendant avec une douloureuse impatience l'heure de la justice; et, lorsque l'heure est venue, lorsqu'elle a péniblement enduré ce long supplice, lorsque, dans ses souffrances, elle n'adressait au ciel d'autre vœu que celui de lui prêter assez de jours pour assister à sa justification, lorsque cette heure si impatiemment souhaitée semble sonner enfin, il faudrait venir se heurter contre un nouvel obstacle, recommencer cette vie de douleurs, perdre peut-être à jamais l'espérance d'un débat contradictoire, qui doit faire éclater la vérité dans toute sa force! Il n'en peut être ainsi, messieurs, ce ne serait pas de la justice!

» Messieurs, je le sens, j'ai besoin de refouler en moi les sentimens qui m'oppressent et me débordent. Je dois résister au désir de m'abandonner aux considérations générales de cette cause. Qu'ai-je besoin, en effet, d'expliquer le motif de l'intervention de la famille de Léautaud? A qui serait-il nécessaire ici d'apprendre qu'il ne s'agit, ni d'un intérêt matériel, ni d'une question d'argent, mais d'un intérêt d'honneur?

» J'aborde sans préliminaires la question préjudicielle : toute parole inutile retarderait d'un instant le moment d'un débat solennel, et nous avons hâte d'y arriver.

» Deux systèmes sont mis en avant par la défense; je les examinerai en peu de mots. Me Lachaud a demandé un sursis, en soutenant que Mme Laffarge était dans l'impossibilité de se défendre sans les témoins qu'elle a besoin de faire assigner. Je laisse au ministère public le soin de répondre à cette prétention de la défense, et, pour ma part, dès à présent je ne lui réponds qu'une chose, c'est que la loi a été exécutée, que l'assignation a été donnée à la prévenue dans les délais légaux, que ces délais étaient suffisans pour pré-

Digitized by Google

parer sa défense et faire venir ses témoins. Si vous avez eu le temps de faire vos diligences, ne venez pas vous plaindre. Ne prétendez plus que vous avez des témoins à faire venir d'Angleterre, que vous en avez en Prusse, au Mexique, peut-être.... »

. . . .

« On parle d'humanité, des préoccupations de l'affaire principale; mais en quoi l'humanité a-t-elle à souffrir? Coupable, Mme Laffarge a mauvaise grâce à parler de ses préoccupations; innocentes, elle se présentera avec une immense avantage devant le jury, alors qu'elle sortira d'ici avec un acquittement.

» Et maintenant, Messieurs, je comprends parfaitement les autres considérations qu'on a voulu faire valoir, les considérations d'humanité surtout. Mais il est une chose que je n'ai pas comprise, une chose que je ne veux pas comprendre. Et moi aussi je me lève en quelque sorte ici pour la défense de Mme Laffarge: je ne puis comprendre un système de défense qui consiste à lui faire dire: Si vous me jugez aujourd'hui pour le délit qui m'est imputé, il sera dangereux pour moi de me présenter devant d'autres juges avec une condamnation.

» Non, défenseur de Mme Laffarge, je ne vous crois pas; j'ai dû croire à la sincérité des protestations que vous faisiez entendre en faveur de son innocence. Non, l'intérêt que vous portez à votre cliente n'a pu à ce point vous aveugler sur ces puissans moyens de défense que vous avez annoncés! Produisez-les donc ces preuves! Convainquez-nous d'erreur, de mensonge même; convainquez-nous de vous avoir fait martyre, d'avoir, par une de ces machinations tellement infernales qu'on ne peut les comprendre dans une femme telle que Mme de Léautaud, livré votre vie aux plus infamans soupçons et menacé jusqu'à votre tête.

» Livrez-nous ces preuves que vous dites si positives; confondez-nous, si vous en avez la puissance, et alors vous aurez le droit de dire que l'opinion publique a été égarée par la plus épouvantable calomnie; qu'il n'y a rien au monde de plus affreux, de plus noir que la conduite de cette famille jusqu'ici jugée si honorable.

» Voilà le seul langage que vous pouvez tenir. Hâtez-vous donc et ne reculez plus désormais devant cette lutte où vous vous dites si forts. Vous dites que depuis long-temps vous attendez avec impatience le jour de la justice. Réalisez, réalisez les menaces de cette lettre qui est venue jeter presque la mort dans l'ame de Mme de Léautaud; réalisez ce que vous avez avancé, apportez ces preuves que vous avez énumérées, apportez ces lettres dont vous avez parlé, ces lettres émanées de nous, ces lettres, preuves accablantes devant lesquelles nous devons courber la tête. Vous avez invoqué le Christ: le Christ est là, les preuves où sont-elles?... Nous les attendons.

» Ou vous n'avez pas ces preuves ou Mme de Léautaud est une femme infâme! Comment, elle, votre amie, abusant de votre complaisance, vous voyant sous le poids d'une accusation capitale, foulerait aux pieds toutes les lois de l'humanité au point de ne pas dire un mot, un seul mot qui viendrait à votre décharge! Je le déclare hautement: il y aurait pour moi dans ce fait un crime aussi grand que l'homicide lui-même, il y aurait un homicide moral.

» Mais, il y a ici, Messieurs, devant vous deux accusées. Il n'y en a pas qu'une qui puisse seule invoquer, je ne dirai pas la pitié, mais la justice du Tribunal. Mme de Léautaud vient aussi dans cette enceinte défendre son honneur, celui de son mari. Elle se présente ici, entourée en quelque sorte de ce rempart vivant que lui fait une honorable famille, pour repousser des calomnies dont vainement aujourd'hui la preuve est annoncée.

» A elle aussi justice, Messieurs, justice entière; elle aussi a à rendre compte au grand juge de ces débats, de ces accusations répandues contre elle, de ces accusations qui ont retenti dans les journaux, non par vous, mais par votre fait. Vous penserez donc, Messieurs, qu'il y a ici deux accusées, et lorsque vous réfléchirez que vous avez devant vous une mère de famille qui, ces jours derniers, se traînait presque mourante de Paris jusqu'à ce tribunal pour venir au-devant d'un scandale affreux; une femme qui vient hardiment se poser devant cette accusation, qui ne vous demande pas pitié, mais justice, qui ne la fuit pas elle, mais qui vous dit: Vous avez entre les mains mon honneur qui m'est plus cher que ma personne, jugez-moi aussi et prononcez sur mon honneur, sur mon honneur auquel est lié celui de mon honorable famille; vous jugerez, Messieurs, si vous pouvez surseoir avant même qu'on ait dit un mot sur le fonds du procès. Sans doute, après les débats du fonds, si la nécessité vous en est démontrée, vous pourrez appeler à vous de nouveaux témoins, mais que les débats commencent, qu'il soit bien constaté que ce n'est pas nous qui les fuyons, que c'est nous qui courons au-devant de la vérité et qui la demandons à grands cris. »

. . . .

Me Bac répliqua à cette défense, et l'on nous saura gré de transcrire encore.

« On a prononcé ici des paroles qui ont dû avoir un douloureux retentissement. L'avocat de la partie civile a dit que l'heure de la justice était lente à sonner: croyez-vous que depuis sept mois, dans la solitude et dans les tortures de la prison, Mme Laffarge ne se soit pas répété bien des fois qu'elle est lente à sonner l'heure de la justice!

» Il y a quelque chose de plus pénible encore que d'attendre, c'est d'être obligé de reculer soi-même le jour d'une justification si long-temps, si impatiemment attendue; voir ses adversaires en présence, sentir au fonds de son cœur l'indignation qui y bouillonne, brûler du désir de parler, être forcé de se taire, être forcé de s'entendre dire: Vous le voyez bien, vous reculez, vous avez peur, vos terreurs sont l'aveu de votre crime; si vous étiez innocente, vous parleriez et vous demanderiez justice! S'entendre accuser de lâcheté, ah! Messieurs, cela est affreux! Mon adversaire lui-même comprendra qu'il faut qu'elles soient bien puissantes les préoccupations qui nous commandent le silence. Il faut qu'il soit bien puissant cet intérêt qui nous dit d'attendre l'heure de la Cour d'assises pour révéler tous ces mystères que nous ne pouvons dire qu'à la face du pays.

» Oh! certes; je comprends combien sont sacrés les intérêts de cette famille, qui vient ici défendre son honneur. Je suis, certes, loin de blâmer son impatience, je comprends l'empressement de sa défense. Mais n'y a-t-il que son honneur qui ait à souffrir ici? L'honneur de Mme de Léautaud, vous a-t-on dit, a été attaqué, ses pensées de jeune fille ont été livrées au vent de la publicité, les secrets les plus intimes de sa vie ont été révélés par une infâme trahison. Elle a vu son nom livré à la publicité, la diffamation a couru de bouche en bouche, et tout le monde comprend l'intérêt qui l'a portée à se constituer partie civile.

» Mais est-ce nous qui l'avons livrée à la publicité, est-ce sérieusement que vous nous accusez d'avoir sollicité la presse. Vous parlez des journaux, apportez-les. Ils ont attaqué l'honneur de Mme Léautaud. J'en apporte dix mille qui se sont attachés à celui de Mme Laffarge. J'en atteste de plus l'avide curiosité qui remplit aujourd'hui cette audience, la coupable avidité de ces éhontés spéculateurs qui ont voulu faire de ce scandale métier et marchandise, et ont placardé jusque sur les murs de cette enceinte la relation de ce procès. Mais ils sont trop pressés, ces marchands de scandale, et nous ne voulons pas encore leur livrer leur pâture.

» Mais si l'honneur de Mme de Léautaud est engagé ici, celui de Mme Laffarge ne l'est-il pas aussi? Il ne s'agit pas seulement pour elle de son honneur, il s'agit aussi de sa vie. C'est au milieu de votre famille, de vos amis, c'est en liberté que vous attendez justice; elle vit isolée, prisonnière, loin de sa famille, de ses amis; rien ne la console, elle: son cœur se ronge dans la solitude d'une prison, et le temps où ne viennent pas la saisir les terribles préoccupations de l'avenir, elle le donne aux tortures, aux agonies de sa prison solitaire. Y a-t-il quelque comparaison entre vos douleurs et les siennes? N'établissez donc pas de comparaison entre elle et vous. Ne dites pas que vos droits à l'intérêt, à la pitié de tous sont égaux aux siens. Vous le savez bien, la justice veillera sur vous, elle vous entendra en temps et lieu, elle accueillera vos explications, et si votre position est si pure, si votre vertu est si évidente, si la calomnie est aussi atroce

que vous le dites à votre égard, votre innocence éclatera. Quelque éloquentes que soient les paroles d'un défenseur entendu contre vous, vous serez défendue par une voix bien plus éloquente, par celle de la vérité.

» Si Mme Laffarge, comme nous n'en doutons pas, est acquittée, vous pourrez encore la poursuivre devant la justice civile, vos droits seront intacts.

» Si elle est condamnée, qu'aurez-vous à dire? quelle sera désormais contre vous la parole d'une femme condamnée à mort? quelles seront des accusations balbutiées par la bouche d'une mourante? Aurez-vous désormais besoin, pour vous défendre, d'aller disputer Mme Laffarge au bourreau pour lui faire expier les calomnies qu'elle aura jetées sur votre vie; votre honneur sera lavé dans le sang, votre complète réhabilitation en jaillira. (Mme Laffarge se tourne vers son défenseur avec un mouvement presque convulsif, et fixe sur lui ses regards. »)

Malgré cette défense, le tribunal ordonna que le procès relatif au vol des diamans serait jugé sur-le-champ; les défenseurs de Mme Laffarge résistèrent encore de tout leur pouvoir, main en vain. Mme Laffarge demanda alors à se retirer; cette demande lui fut accordée, elle se retira en effet de l'audience.

Alors, l'avocat de Mme de Léautaud prit la parole; il lut les nombreuses lettres propres à faire connaître le caractère de l'affection de M. Clavé pour Mlle de Nicolaï.

Après cela, les témoins furent entendus : le bijoutier Lecointe déposa que les diamans trouvés au Glandier étaient bien réellement ceux qu'il avait vendus à Mme de Léautaud; mais cette déposition fut peu importante, puisque Mme Laffarge ne le contestait point.

M. Allard, chef de la police de sûreté, déclara que quelque temps avant le vol des diamans, il avait reçu une plainte de la part de Mme Garat, tante de Mme Laffarge, relativement au vol de quelques sommes d'argent, et d'un billet de banque, dont elle avait été victime. Il rapporta qu'il s'était livré à des recherches infructueuses pour en découvrir l'auteur. Plus tard, M. de Léautaud vint également se plaindre du vol des diamans; il laissa percer quelques soupçons sur une demoiselle, mais sans la nommer; et enfin, après la mort de M. Laffarge, lorsque Mme Laffarge fut arrêtée, M. de Léautaud vint encore chez M. Allard, pour lui dire que ses soupçons devaient être fondés, et que Marie Capelle, qui était accusée d'avoir empoisonné son mari, devait avoir également volé les diamans. Il ajouta qu'elle était la nièce de Mme Garat, et alors M. Allard, qui avait toujours soupçonné que le vol fait à Mme Garat l'eût été par une personne de la maison, pensa que c'était Marie Capelle qui l'avait commis.

Mme de Montbreton fut appelée; quand elle entra dans la salle, un vif mouvement de curiosité se manifesta de toute part; comme sa déposition et celle de Mme de Léautaud sont les plus importantes dans l'affaire des diamans, il est nécessaire de reproduire ici une partie de leurs déclarations.

« J'ai commencé à connaître la famille Capelle en 1823, à l'époque de mon mariage. Mon beau-père avait une propriété près de Villers-Cotterets, près celle de M. Collard, grand-père de Mme Laffarge. Mlle Capelle était fort jeune en 1823. Après la mort de sa mère et de son grand-père, sa position me sembla tellement intéressante, que je m'attachai vivement à elle; elle m'avait inspiré un intérêt véritable, et ce n'est que depuis fort peu de temps que j'ai commencé à avoir quelques doutes sur son caractère. C'est par moi que ma sœur, Mme la vicomtesse de Léautaud, a connu Mlle Capelle. Dans le courant du mois de juin dernier, Mlle Capelle se rendit chez ma mère, à Busagny, où se trouvait alors Mme de Léautaud, ma sœur. Lorsqu'elle était à Busagny, la parure de Mme de Léautaud lui fut volée sans qu'on pût savoir qui avait pu commettre cette soustraction. Ma mère m'écrivit aussitôt pour me parler de ce vol, et paraissait très inquiète d'être obligée de vivre au milieu de domestiques parmi lesquels elle supposait que devait se trouver le voleur.

» Mlle Capelle quitta Busagny, le 18 ou 19; elle ne resta que quelques jours à Paris, et vint me trouver à ma campagne, auprès de Villiers-Cotterets. Elle arriva le samedi, 23 juin, la veille de la fête du pays. La première chose que je lui demandai en la voyant, fut de me donner des détails sur le vol commis à Busagny; elle me dit qu'elle avait été bouleversée comme tout le monde, et paraissait beaucoup s'étonner de la négligence avec laquelle M. et Mme de Léautaud poursuivaient cette affaire. Ce vol faisait souvent le sujet de nos entretiens, et j'étais bien loin d'avoir le plus léger soupçon sur elle.

» Mlle Capelle se plaignait souvent de maux d'estomac, et comme elle savait que j'avais beaucoup de confiance dans le magnétisme, et que d'ailleurs elle paraissait y croire de son côté, elle me proposa de la magnétiser, espérant par là trouver quelque soulagement. J'y consentis : Mlle Capelle parut s'endormir. J'avoue que d'abord je crus qu'elle voulait plaisanter; cependant je continuai, je lui adressai quelques questions sur sa maladie, auxquelles elle fit quelques réponses insignifiantes; et je lui parlai ensuite du vol commis au préjudice de ma sœur, pour qu'elle en fît connaître l'auteur. A cette première séance, Mlle Capelle déclara qu'elle ne pouvait rien répondre. Comme je n'étais pas bien sûre qu'elle fût sérieusement endormie, je n'insistai pas. Après avoir cependant employé les moyens usités pour réveiller les somnambules, je descendis pour dîner en la laissant dans sa chambre. Mlle Capelle restait souvent chez elle à l'heure du dîner. Je ne fus donc pas étonnée de ne pas la voir descendre.

» En sortant, de table je montai chez elle, et je la trouvai étendue sur un canapé, dans l'attitude d'une femme qui dort profondément. Au bruit que je fis en entrant, elle eut l'air de se réveiller et me dit d'un air de contentement qu'elle se sentait bien soulagée, qu'elle voyait bien que le magnétisme lui faisait du bien, que puisque cela la faisait dormir, elle qui ne dormait jamais, elle me priait de la magnétiser les soirs, au moment où elle irait se coucher, afin de lui procurer de bonnes nuits. Je me prêtai d'autant plus volontiers à ce qu'elle désirait de moi, que j'avais et que j'ai encore une grande foi dans le magnétisme. Pendant tout le temps qu'elle est restée chez moi, je la magnétisais tous les soirs, et comme j'avais toujours en tête le vol de la parure de ma sœur, quand je la croyais endormie, je lui parlais de ce vol. Voici les questions que je lui adressai, et voici les réponses qu'elle me fit :

» D. Pourriez-vous dire quelque chose sur le vol des diamans de ma sœur? — R. Ils ont été volés.

» D. Où ont-ils été volés? — R. Dans un tiroir.

» D. Par qui? — Par un homme.

» D. Est-ce par un domestique de la maison? — R. Pas tout à fait.

» D. Pourriez-vous dire comment il était. — R. Non, je ne le vois pas.

» D. Où a-t il mis les diamans après les avoir volés? — R Il les a démontés et a jeté la monture dans les lieux d'aisance.

» D. Et les diamans? — R. Il les a vendus à un juif.

» D. Où sont-ils maintenant? — R. Ils sont en pays étranger et toutes recherches pour les trouver seront inutiles.

» J'écrivis cela à ma mère, en lui disant de faire faire des recherches dans les fosses d'aisance, et quand j'appris qu'on n'en faisait pas, je fus fort mécontente. Il paraît que dès cette époque et peut-être même avant cette scène de somnambulisme, toute ma famille avait des soupçons sur Mlle Capelle; mais on se gardait bien de me le faire connaître. On savait que je les aurais repoussés vivement, parce qu'on connaissait mon attachement pour Mlle Capelle.

Digitized by Google

» Mlle Capelle me quitta après être restée un mois à la campagne avec moi. Elle se maria quelque temps après, et m'écrivit à ce sujet, plusieurs lettres. Après son mariage, elle m'écrivit aussi de Glandier, et paraissait heureuse de son nouvel état. Je prenais une part très vive à tout ce qui l'intéressait. Je m'étais bien aperçue que ma sœur et ma mère s'exprimaient sur son compte, d'une manière qui n'était pas aussi bienveillante qu'autrefois, mais je n'attachais pas à cette circonstance une grande importance, parce que je m'étais aussi aperçue que Mlle Capelle ne paraissait pas éprouver beaucoup de sympathie pour ma sœur ni pour mon beau-frère.

» Dans le mois de décembre dernier, j'appris vaguement que les domestiques de ma mère et de ma sœur avaient dit que le vol commis à Busagny n'avait pas été commis par une personne de la domesticité. Peu de jours après, en causant avec Mme Garat, elle me raconta quelques particularités relatives à Mlle Capelle, sa nièce, qui me parurent fort étranges. A l'époque de son mariage, elle prétendait avoir reçu un bracelet du marquis de Mornay, une bague avec une perle de ma sœur, un livre de messe de ma mère, des épingles de M. de Braque, et on avait su que tout cela était faux. Ainsi, ce bracelet avait été acheté par elle, chez Meller, la bague avait été commandée par elle, ainsi que les épingles, chez le bijoutier Fossin, auquel elle avait fourni les perles qui les ornaient. Quant au livre messe, il était bien certain que ma mère ne lui avait pas fait ce cadeau.

» Je m'étais déja aperçue plusieurs fois que Mlle Capelle faisait de petits mensonges; mais j'avoue que je fus singulièrement étonnée de ce que m'apprenait Mme Garat, et qu'alors, mais seulement alors, en réunissant toutes ces circonstances, je fus cruellement tourmentée par une idée affreuse, et que pour la première fois, je commençai à soupçonner que Mlle Capelle pouvait avoir commis la soustraction de la parure de ma sœur. Je n'osai parler de cela à personne, de peur d'en faire naître l'idée, parce que je pensais que je pouvais être seule à éprouver ces soupçons. Mais, me trouvant un jour avec ma mère, et lui ayant dit au sujet du vol que souvent de mauvaises pensées venaient me traverser l'esprit, ma mère me répondit aussitôt qu'elle me comprenait. Elle me répondit alors que depuis long-temps on soupçonnait Mlle Capelle; mais qu'on n'avait pas voulu pousser les choses, dans la crainte de la perdre et de compromettre sa famille; que, dans tous les cas, on n'avait jamais voulu me parler de rien dans la crainte de me faire de la peine. Cette malheureuse affaire nous a fait bien du mal à tous. M. et Mme de Léautaud voudraient pour beaucoup que ce vol n'eût jamais été connu. Il n'a pas dépendu d'eux, lorsqu'ils ont cru savoir par qu'il avait été commis, que tout fût éteint. »

Mme de Léautaud s'exprima ainsi :

Il y a quatre ou cinq ans que je connus Mlle Marie Capelle, actuellement Mme Laffarge, chez Mme de Montbreton, ma sœur. Elle était à peu près de mon âge. Sa position était intéressante : elle venait de perdre sa mère, dont elle portait le deuil. Elle passait pour une orpheline sans fortune. Comme elle était parfaitement bien élevée, qu'elle avait autant de grâces que de talent, j'éprouvai pour elle une véritable sympathie. Je la voyais souvent, et toujours avec plaisir. Elle resta deux ans, chez son grand-père à la campagne; je la vis alors à de longs intervalles. Je me mariai au mois de février 1838. Plusieurs fois je lui avais proposé de venir passer quelques jours à la campagne avec moi; mais ce projet, qui paraissait lui faire beaucoup de plaisir, ne put pas se réaliser la première année de mon mariage. A la fin de mai 1839, elle vint à Busagny, où elle resta environ quinze jours à trois semaines.

» Dans la dernière semaine de son séjour à Busagny, une soustraction fut commise à mon préjudice. Une parure de diamans, qui m'avait été donnée par mon mari, à l'époque de mon mariage, me fut enlevée dans mon écrin, sans que je pusse savoir comment cette soustraction avait été commise. Le dimanche 9 juin, il fut question, à la maison, d'une parure en diamans qui avait été donnée à une jeune personne qui se mariait dans notre voisinage. J'allai chercher mon écrain, et je le descendis dans le salon où se trouvait Mlle Capelle, ma mère, mon père, une ancienne gouvernante et moi, Mlle Delvaut et son frère, qui est sous-préfet; M. de Léautaud y était aussi. On examina tous ces diamans, et après que chacun eut donné son avis, je renfermai mon écrin, et le laissai dans le salon pour aller faire une assez longue promenade avec Mlle Capelle et M. Delvaut, dont je viens de parler. Nous rentrâmes au bout de deux heures; mon écrin était encore dans le salon; je le remontai dans la chambre, et le plaçai dans le tiroir de ma table sans l'ouvrir.

» Le lendemain matin, 10 juin, je montrai encore ma parure à une jeune dame de mes amies qui était arrivée pendant la nuit, Mme de Nieuwerkerque.

» Le dimanche, 16 juin, me trouvant dans la chambre de Mlle Capelle, je remarquai un sac de velours qui contenait un livre de messe, et qui était fermé par des boutons en diamans faux. Comme j'avais des boucles d'oreilles en diamans faux, je voulus comparer ceux de Mlle Capelle avec les miens, et pour cela nous allâmes dans ma chambre, où nous trouvâmes M. de Léautaud. Je ne puis pas dire ce qui se passa; je me souviens seulement que M. Léautaud ayant parlé de comparer les faux diamans avec les diamans de ma parure, Mlle Capelle sortit sous je ne sais quel prétexte. Mon mari prit l'écrin, l'ouvrit, et le trouva vide. Nous fûmes très surpris de ne pas y trouver mes diamans. Cependant, nous n'eûmes pas l'idée qu'ils avaient pu être volés. Ne me souvenant pas alors que je les avais montrés, le lundi 18 juin, à Mme Nieuwerkerque, ma première pensée fut de croire que mon père ou ma mère avaient voulu me donner une leçon pour les avoir laissés dans le salon, le dimanche 9 juin, le jour où il avait été question de la demoiselle qui se mariait dans le voisinage. Mlle Capelle revint nous joindre. Elle parut, comme nous, fort surprise; mais comme j'étais bien loin de la soupçonner, je ne fis aucune attention à sa contenance.

» Cependant mon père et ma mère m'ayant déclaré n'avoir voulu me faire aucune plaisanterie, et mes diamans ne se retrouvant pas, il fallut bien penser qu'ils avaient été volés. J'avoue que je croyais que le vol n'avait pu être commis qu'au moment où l'écrin était dans le salon, le dimanche 9 juin, et que nos soupçons même, portèrent malheureusement sur un domestique qui était depuis fort peu de temps à notre service, et que nous connaissions moins que les autres.

» Le 18 ou le 19 juin, ma mère, mon mari et moi nous ramenâmes Mlle Capelle à Paris. Nous restâmes trois jours à Paris, pendant lesquels elle vint me voir un instant; depuis je ne l'ai plus revue.

» Le vol de mes diamans avait produit une certaine sensation dans notre intérieur. Ayant eu occasion d'écrire à Mme de Nieuwerkerque, je lui parlai de ce vol, en lui disant qu'il avait dû être commis la veille du jour où elle était venue me voir à la campagne; je la priai même de s'informer auprès de ses domestiques si quelqu'un d'entre eux n'avait pas été chargé de remettre un petit paquet de la part d'un de nos gens. Elle me répondit que bien certainement le vol n'avait pas été commis le dimanche 9 juin, puisque je lui avais montré ma parure, le lundi 10 : je me rappelai alors cette circonstance que j'avais oubliée.

» Une foule de circonstances ne tardèrent pas à me faire soupçonner Mlle Capelle. D'abord nous apprimes qu'elle nous avait fait une foule de petits mensonges sur des choses insignifiantes, puis, qu'elle avait témoigné beaucoup d'intérêt au domestique sur lequel nos soupçons étaient tombés d'abord, et que même elle lui avait promis de le replacer dans le cas où il serait renvoyé par suite des soupçons qui pesaient sur lui.

» Plus tard, Mme de Montbreton, ma sœur, nous fit par d'une scène de magnétisme dans laquelle Mlle Capelle avait joué un rôle. Mme de Montbreton, qui croit au somnambulisme, endormit ou crut endormir Mlle Capelle. Quand celle-ci fut dans cet état, on lui demanda si elle savait ce qu'étaient devenus les diamans qu'on m'avait volés (Mme de Montbreton n'avait aucun soupçon sur elle, et ne l'interrogeait que pour avoir des renseignemens sur l'auteur du vol). Mlle Capelle, d'après ce que m'a dit Mme de Montbreton,

Digitized by Google

répondit que les diamans avaient été pris par un homme qui n'était pas précisément de la maison, dont elle ne pouvait pas reconnaître les traits; que les diamans avaient été vendus à un juif et portés en pays étranger; qu'on ne les retrouverait pas; que les montures avaient été jetées dans des fosses d'aisance du château; qu'elles n'étaient pas très avan., et qu'on pourrait les retrouver.

» Ce récit nous fit faire des suppositions qui n'étaient pas à l'avantage de Mlle Capelle. M. Léautaud, qui allait quelquefois chez M. Allard, chef de la police de sûreté, pour savoir si on découvrait quelque chose, lui fit part de l'histoire de la scène de magnétisme. M. Allard questionna beaucoup mon mari sur le compte de Mlle Capelle, et parut frappé, à ce que me dit mon mari, de ce qu'il apprenait. Il dit même à M. Léautaud que plusieurs vols avaient été commis, chez M. Garat, oncle de Mlle Capelle, et qu'il ne serait pas impossible que ce fût la même personne qui eût commis ces vols et celui de mes diamans. Quand nous vîmes que les choses prenaient cette tournure, nous priâmes M. Allard de nous tenir au courant de ce qu'il pourrait découvrir; mais il fut bien entendu que c'était uniquement pour nous éclairer, ne voulant aucunement donner suite à une affaire qui prenait une tournure aussi singulière, vis-à-vis de Mlle Capelle. J'avoue que j'aurais mieux aimé perdre mes diamans que de déposer une plainte directe contre elle.

» Dans le cours de cet hiver, et à l'époque, je crois, de la mort de M. Laffarge, j'ai appris par ma sœur, Mme de Montbreton, une foule de choses qui malheureusement sont venues confirmer les soupçons que nous avions sur Mlle Capelle au sujet du vol commis à mon préjudice.

» Il paraîtrait qu'à l'époque de son mariage, Mlle Capelle prétendit avoir reçu une lettre de son parrain, M. de Braque, qui demeurait aux environs de Paris, dans laquelle celui-ci, désirant lui faire un cadeau, l'engageait à acheter quelque chose qui lui conviendrait, et qu'à la suite de cette lettre elle avait acheté, disait-elle, une épingle en perles fines. On sut plus tard que c'était elle qui était allée porter cinq perles, chez le sieur Fossin, bijoutier, rue de Richelieu, pour les faire monter, sur lesquelles elle en fit monter deux en épingles et une bague. Elle avait prétendu que cette bague lui avait été donnée par moi comme cadeau de noces. Mme de Montbreton tenait ces détails de Mme Garat. »

. . . .

Puis elle expliqua d'autres circonstances que nous avons indiquées; elle rendit compte des démarches de Me Bac auprès d'elle, et de l'entrevue demandée; elle continua ainsi :

« Me Bac s'attendait à me trouver seule, dit-elle; il voulait me parler en particulier. « Mon père et mon mari connaissent toutes mes actions, lui dis-je, vous pouvez parler. » Il commença par dire : « Les diamans saisis au Glandier sont bien les vôtres; mais il n'ont pas été volés. » Puis, il s'arrêta tout court. Mon mari le pressait de continuer, il ne voulait pas, la question étant, disait-il, délicate; c'était un sujet difficile à aborder. « Les diamans, ajouta-t-il, ont été pris pour un usage que je ne veux pas dire. » Mon mari engagea Me Bac à continuer, et comme celui-ci se tenait toujours en réserve, il lui dit en souriant : « Allons, Monsieur, dites donc tout. Il s'agit d'un amant, n'est-ce pas? » Il répondit : « Je ne suis pas venu à vous sans une lettre de Mme Laffarge. Cette lettre, vous la lirez; » et il la tira de sa poche. « Je vais la lire de suite, répondis-je, et je la lus tout haut. »

» En lisant cet inconcevable système de défense, vous pouvez comprendre ce que j'en éprouvais, j'étais indignée d'une pareille calomnie.

» J'avais eu, après l'avoir lue, l'imprudence de rendre la lettre à Me Bac, mais je voulus la faire voir à ma gouvernante, qui arriva sur ces entrefaites. Celle-ci, après l'avoir lue, me dit : « Il faut garder cette lettre, ne la rendez pas. »

Me Bac parut fort contrarié; il insista pour ravoir cette lettre, mais je ne voulus pas la rendre.

» Il me paraît, lui dis-je, qu'on est décidé à user de ce moyen; la lettre est à moi, je la garde : elle sera d'une grande importance pour moi, quand il faudra répondre aux fâcheux débats que vous voulez élever pour effrayer une honnête famille qui, quelle que soit sa crainte du scandale, ne reculera pas devant la publicité. J'ajoutai que j'étais fort tranquille et que je ne craignais rien de ce qu'on pouvait dire sur moi. Je ne vous répéterai pas tous les détails des visites de M. Bac, que ma mère vous a racontés. Le 5 avril, il nous annonça qu'il allait partir; qu'il était fatigué, découragé, qu'il ne reverrait Mme Laffarge que pour l'engager à renoncer à son moyen de défense.

« Je ne la défendrai jamais, ajouta-t-il, je tâcherai seulement de faire passer l'affaire de l'empoisonnement la première et je la plaiderai aux assises. Quant aux diamans, elle s'arrangera comme elle l'entendra. »

» La semaine suivante, ce fut le tour de Me Lachaud; vous savez quels furent ses discours. J'ajouterai seulement à ce qu'a dit ma mère qu'il nous menaça de faire insérer la lettre de Mme Laffarge dans *le Capitole* dont il connaissait le rédacteur. Quelques jours après sa première visite il revint et nous dit qu'il avait reçu une nouvelle lettre de Mme Laffarge qui le suppliait de revenir auprès de moi et de me demander de signer un billet, une espèce de reconnaissance, daté du mois de juin de l'année précédente, dans laquelle je déclarerais que je lui avais confié mes diamans. Je lui répondis : mais ce que vous me proposez là est un faux.... et je refusai. Il me dit alors qu'il s'attendait à cette réponse, qu'il devait à Mme Laffarge son ministère, mais qu'il ne lui devait pas sa conscience.

M. le président. — Ainsi, vous n'avez pas donné vos diamans en dépôt à Mme Laffarge. — R. Assurément non.

D. Avez-vous reçu des lettres de Mme Laffarge? — J'ai reçu trois lettres d'elle; dans la première elle ne me dit pas un mot des diamans, où elle me parle de son mariage, de son amitié pour son mari, de ses espérances de grossesse; la seconde était donc celle qu'apporta M. Bac; la troisième était la grande lettre où elle me demandait une fausse déclaration. C'est dans la première qu'elle me dit : « Avez-vous eu des nouvelles de vos infortunés diamans? »

Me Coraly. — Mme de Léautaud veut-elle bien donner au Tribunal quelques explications sur ses relations avec M. Clavé? (Mouvement d'attention.)

Mme de Léautaud : Je ne connais pas M. Clavé. Je l'avais vu plusieurs fois sur mon passage; il ne m'avait jamais parlé. J'ai su son nom, sa positionpar Marie Capelle. Nous avons fait la mauvaise plaisanterie de lui écrire une lettre anonyme. Nous lui en avons écrit une autre pour lui demander en quelque sorte pardon de lui avoir adressé la première, et pour lui demander le secret. Marie Capelle a continué une correspondance suivie avec M. Clavé. Elle me disait qu'elle s'était compromise pour moi. Je vis une fois M. Clavé à Tivoli, à la fête donnée au profit des pensionnaires de l'ancienne liste civile. Il a dansé une contredanse avec moi. Il ne m'a pas dit vingt mots, je ne lui en ai pas répondu dix. Voilà à quoi cela s'est borné, quant à moi. J'ai su qu'il était parti pour Alger en 1836, qu'il était revenu en novembre 1839, et qu'il avait été par conséquent absent pendant trois ans : l'année avant mon mariage, l'année de mon mariage et l'année où le vol fut commis.

M. le président : Mme Laffarge a prétendu qu'elle avait pris les perles pour se payer de 180 francs que vous lui deviez?

Mme de Léautaud : Jamais Mlle Marie Capelle ne m'a rien prêté; j'avais à moi en propre 1750 francs de rente avant mon mariage, et depuis mon mariage j'ai le maniement de toute notre fortune commune et 3,000 francs de pension pour ma toilette. (Chuchottemens au banc des dames.)...

M. et Mme de Nicolaï reproduisirent dans leurs dépositions les mêmes détails. Mlle Delvaux, ex-gouvernante de Mlle Marie de Nicolaï, aujourd'hui Mme de Léautaud, dit qu'elle avait reçu toutes les confidences de Mlle Marie, relativement à M. Clavé, et qu'il n'y avait


Digitized by Google

eu dans toute cette affaire que des actes d'enfantillage et de légèreté de la part de Marie Capelle. Puis un ami de M. Clavé, M. de Lapeyrère, témoigna des sentimens élevés et honorables de son ami.

Après ces dépositions, Me Coraly prit de nouveau la parole; il se plaignit de l'infidélité des comptes-rendus de l'audience, faits par les journaux; et, arrivant à la dernière lettre écrite par Mme Laffarge et remise par Me Bac à Mme de Léautaud, il termina ainsi :

« Cette lettre même, cette lettre infernale, où la calomnie est si artistement tissue, où les faits sont si habilement dénaturés, où l'on se joue des nobles sentimens du cœur et des sentimens religieux; cette lettre, où l'on voulait imposer la pitié par la crainte du scandale; cette lettre, vous l'avez vue, j'ai pu la lire tout entière sans m'interrompre un seul instant. Et croyez-moi, Messieurs, ce n'était pas chose facile, car je sentais en moi bouillonner l'indignation, car mon cœur bondissait dans ma poitrine des élans presses de la passion. Et à mesure que j'avançais dans cette épouvantable lecture, que mes convictions passaient dans les convictions de tous ceux qui m'entendaient, que les sympathies générales venaient s'unir à mes sympathies, que sur le visage de tous, dans les yeux de tous, dans les émotions de tous, je lisais, je retrouvais mes propres émotions, que je sentais que le moment des saintes et puissantes inspirations était venu; que cette indignation qui fait l'éloquence, pouvait, à moi aussi, m'inspirer des paroles éloquentes : lorsque la vérité dont je suis imbu, qui m'oppresse, que je sens, que je vois, je pouvais la jeter à poignées dans cette enceinte, et éblouir en quelque sorte les yeux de ses flots d'éclat et de lumière; lorsque, j'en suis certain, laissant agir mes vives et sincères impressions, je pouvais par des raisonnemens irrésistibles, car ils étaient fondés sur la vérité; par des paroles passionnées, car moi aussi je connais la passion, et elle eût été excusable dans ma bouche; par un appel puissant et vrai à la conviction de cet auditoire lui arracher peut-être des manifestations accablantes pour l'accusée, lorsque, malgré moi, subjugé, entraîné par la lecture de cette lettre que je n'ai jamais pu, même seul, même dans le silence et dans le repos du cabinet, lire de sang-froid et sans une profonde indignation, je commençais à laisser échapper quelques paroles dont vous avez pressenti la puissance et l'émotion, je me suis arrêté....!! Mon cœur s'est encore ouvert à la pitié, j'ai ménagé l'accusateur que je cherchais vainement des yeux et qui avait déserté le combat si perfidement provoqué; je me suis arrêté. Je n'ai pas plaidé....! Eh bien! je ne plaiderai pas encore.

» Et cependant je pourrais user de mon droit! Et cependant je manque peut-être à mon devoir! Qui me dit que ce rédacteur infidèle du préliminaire des débats, déjà convaincu aux yeux de tous de mensonge et de mauvaise foi avant les débats, en aura rendu la saisissante physionomie, les vrais sentimens de tous, reproduit fidèlement d'accablantes dépositions, la naïveté de Mme de Léautaud, l'indignation contenue de sa mère, Mme de Nicolaï, la convenance de langage, les charmes de l'esprit, l'affectuosité de Mme de Montbreton, le puissant démenti de M. de Léautaud à l'engagement d'honneur imprudemment pris par un avocat, la brusque et noble franchise, l'esprit communicatif de Lapeyrière?

» Tout cela, Messieurs, vous l'avez vu, vous l'avez senti; mais le public, l'immense public qui, de toute l'Europe, suit les débats avec une impatiente curiosité, n'aura pour s'éclairer qu'un reflet affaibli, éloigné, incomplet, infidèle, et le doute restera peut-être dans quelques esprits obstinés ou prévenus, alors que la discussion dissiperait l'obscurité, serait encore possible et ne laisserait pas même un prétexte à la partialité la plus éhontée..... et cependant, Messieurs, je ne plaiderai pas!

Je ne sais pas combattre l'ennemi désarmé qui crie merci! Il ne sera pas dit que la mauvaise foi ait étouffé notre générosité! Il ne sera pas dit que l'injustice nous ait rendus passionnés et impitoyables! Il ne sera pas dit, ainsi qu'on l'annonçait, que nous soyons venus en aide au bourreau! Rassurez-vous donc; je ne plaiderai pas!

» Allez, Marie Capelle, allez où d'autres juges vous attendent! puisse votre défense y trouver la force qui lui manque ici; puissent des moyens de défense mieux calculés, plus vrais, dépouillés de l'imprudente légèreté qui seule vous est venue jusqu'à ce jour en aide, sauver, s'il est possible, votre tête, sinon votre honneur. Ah! Marie Capelle, vous nous avez adressé d'inconcevables paroles, vous disiez, vous, vous, Marie; que Dieu vous pardonne le mal que vous m'avez fait! A notre tour à dire : Ah! Marie Capelle! vous nous avez fait bien du mal; mais nous vous protégeons de notre pitié, nous vous couvrons de notre pardon! puisse la justice des hommes, ou, à son défaut, la justice de Dieu, vous pardonner. »

Il y a un fait grave rapporté pendant les débats criminels, et qui doit ici trouver sa place; l'impartialité doit faire un devoir de le citer. Mme de Léautaud avait toujours soutenu que la passion qu'elle avait inspirée à Félix Clavé, elle ne l'avait jamais partagée, même à un degré bien inférieur, non comme passion, mais comme attachement; qu'elle n'avait jamais écrit à M. Clavé, et que toute cette intrigue ne devait être attribuée qu'à la légèreté de Marie Capelle.

Devant la cour d'assises, Mme Laffarge fut accusée en des termes peu ménagés par l'avocat-général; le vol des diamans fut invoqué comme une flétrissure du caractère de Mme Laffarge; et ce fut en répondant à ces attaques que son défenseur, Me Bac, caractérisa d'une manière grave les rapports de Mme de Léautaud avec Félix Clavé. Me Bac établit que ces rapports s'étaient même continués après le mariage de Mme de Léautaud. Cette réponse excita un vif mouvement de curiosité et d'intérêt.

Me Bac s'étonna d'abord qu'on eût réveillé l'affaire des diamans, lorsque les débats n'avaient pas été portés sur ce point; il discuta toutes les présomptions qui justifiaient Mme Laffarge du vol des diamans; enfin il ajouta :

« Ce n'est pas la défense qui a reculé devant les débats sur les diamans. Les explications pouvaient avoir lieu contradictoirement; j'avais, pour ma part, des explications précieuses à demander et à fournir. (Mouvement.) La cour a pensé qu'il n'était pas nécessaire de procéder à ce débat.

» Nous nous serions trouvés à l'aise en présence de nos adversaires naturels; le ministère public a voulu que le débat eût lieu en face de lui seul; il s'est dit assez fort pour défendre, avec les élémens qu'il avait entre ses mains, la réputation de Mme de Léautaud; nous allons voir (Marques d'attention.)

» Si je lui disais maintenant, au ministère public, que Mme de Léautaud n'a pas cessé ses relations en 1836; comment pourrait-il répondre? (L'attention redouble.)

» Le ministère public a dit depuis cette époque (1836), Mme de Léautaud n'a plus entendu parler de M. Clavé; que celui-ci même a perdu le souvenir de ces relations passagères; à peine une fois, une seule fois, a-t-il entendu parler de Mlle de Nicolaï, en apprenant qu'elle était devenue comtesse de Léautaud; il ne s'en est pas même ému un seul instant. Voilà les faits annoncés, proclamés bien haut par le ministère public! Eh bien! Messieurs, ces faits ne sont pas exacts, et il faut maintenant que vous le sachiez, que tout le monde le sache. Si je disais aujourd'hui : les relations de Mme de Léautaud avec M. Clavé se sont continuées depuis 1836 (marques d'incré-

Digitized by Google

dulité); elles existaient encore en novembre et en décembre 1839; si je disais cela, vous diriez:

« C'est une infamie, c'est le comble de l'imposture! » Eh bien! cela serait la vérité. (Mouvement.)

» Voici des lettres (Me Bac montre plusieurs papiers); nous les avions jusqu'ici tenues secrètes; nous attendions pour les produire, s'il était besoin, des explications contradictoires; vous avez voulu nous attirer malgré nous sur ce terrain. Vous voulez connaître la défense, eh bien! nous la poserons. Voici des lettres... »

« M. l'Avocat-Général. — Sont-ce des copies? »

« Me Bac.—Ce sont des originaux; elles sont toutes timbrées par la poste. L'une de ces lettres est adressée à Me Lachaux; elle est d'Alger, elle émane de M. Pouthier, docteur-médecin (le père de la jeune Emma Ponthier); l'autre m'a été adressée par M. le procureur-général. Voici celle de M. Pouthier:

« Alger, le 30 juillet 1840.

» Monsieur,

» Je viens d'apprendre la déplorable issue de l'affaire au Tribunal de Brives, et c'est avec bien du regret que j'en ai lu les détails. Je vous adresse ci-incluse une lettre d'un homonyme de M. Clavé. Si ces déclarations peuvent être utiles à la cause que vous êtes chargé de défendre, vous pourrez le faire assigner. Si vous avez aussi quelques autres informations à prendre sur M. Clavé, son séjour à Alger, son emploi et l'époque de son départ pour la France, je me ferai un plaisir de vous les fournir. Sur les lieux, il me sera facile d'obtenir tous les renseignemens que vous seront utiles.

» Recevez, etc.

» R. Pouthier, D.-M. »

» *P. S.* Veuillez, je vous prie, me répondre de suite et me donner des nouvelles de l'infortunée que vous êtes chargé de défendre.

» Autre *P. S.* Celui qui m'a fourni les renseignemens se nomme M. Clavé, officier d'administration des hôpitaux militaires, il demeure Petite Bauza, n° 30, à Alger. »

» Me Bac.—Voici maintenant la lettre de ce M. Clavé; elle est adressée à M. Pouthier. (Mouvement général d'attention.)

« Monsieur,

» J'ai l'honneur de répondre à votre lettre du 30 juillet dernier, et de vous donner des renseignemens que vous me demandez.

» Je ne suis nullement parent avec M. Clavé connu dans le procès de Mmes Laffarge et de Léautaud. Je n'ai de commun avec lui que le nom. Cependant, vers novembre ou décembre dernier, j'ai reçu pour lui, de Mme la comtesse de Léautaud, une boîte que je lui ai remise aussitôt après la plus minutieuse information. Voilà, Monsieur, comment j'ai connu M. Clavé. (Marques d'étonnement.)

» Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

» Votre très-humble serviteur,

» Clavé. »

« Me Bac.—Nous avons, vous le comprenez, éprouvé le besoin de faire assigner M. Clavé, d'Alger. Il était nécessaire d'établir d'une manière judiciaire, positive, la vérité de ce fait, qui sera établi d'une manière incontestable. Nous avons à cet effet adressé une lettre à M. le procureur-général. Voici sa réponse:

« *A M. Lachaud, avocat, à Tulle.*

» Alger, 30 août 1840.

» Monsieur,

» Votre lettre du 15 août, par laquelle vous réclamez mon intervention pour obtenir la comparution à l'audience de la cour d'assises de la Corrèze, du 3 septembre prochain, du sieur Clavé, dont Mme Laffarge juge l'audition nécessaire à sa défense, ne m'est parvenue que hier 22. C'est assez vous dire que je n'ai pu songer à faire citer ce témoin; car il eût été absolument impossible qu'il comparût au jour indiqué, la traversée d'Alger à Toulon, la quarantaine à laquelle tous les passagers, sans exception, sont assujettis, et la distance à parcourir du lieu du débarquement à celui où siége la cour d'assises de la Corrèze exigeant un délai de quinze jours au moins.

» J'ai néanmoins fait rechercher le sieur Clavé qui habite Alger, où il occupe un emploi dans l'administration des hopitaux militaires, et je l'ai informé de l'appel que fait à son témoignage la défense de Mme Laffarge. Il serait tout disposé à comparaître; mais il a dû reconnaître avec moi, que, même en partant aujourd'hui avec le bateau qui vous portera cette lettre, il ne pourrait arriver à Tulle avant le 15 septembre au plus tôt.

» Recevez, Monsieur, etc.

» Le procureur-général,

» Henriot. »

» *P. S.* Je reçois à l'instant, et je crois devoir vous transmettre, une lettre qui vient de m'être adressée par M. Clavé:

« Alger, 30 août 1840.

» Monsieur le procureur-général,

» J'ai reçu hier, par votre intermédiaire, avis du désir témoigné par le défenseur de Mme Laffarge de ma comparution à la cour d'assises de la Corrèze du 3 septembre prochain. J'ai l'honneur de vous avertir qu'il me serait impossible, en partant aujourd'hui même, d'arriver au jour indiqué, vu la brièveté du délai; je ne pourrais tout au plus être à Tulle que le 15 septembre prochain. Du reste, si ma déposition peut servir à éclairer la religion des juges, et qu'elle puisse être de quelque importance pour l'accusée, je vous la transmets ici.

» J'ai reçu vers le mois de novembre ou décembre 1839 une boîte à mon adresse; mais, doutant si elle était effectivement pour moi, je cherchai (avant de l'ouvrir), s'il y avait ici quelqu'un qui portât mon nom. En effet, je trouvai à l'hôtel de la Régence, à Alger, M. Félix Clavé, auquel je présentai la boîte, qu'il affirma être pour lui, venir de Mme la comtesse de Léautaud, et contenir des couleurs. Je la lui remis, et je me retirai.

» Voilà, Monsieur le procureur-général, en quoi se bornerait ma déposition.

» Agréez l'assurance, etc.

» Clavet.

» Officier d'administration des hôpitaux à Alger. »

La lecture de ces lettres produisit la plus profonde impression; l'émotion et la surprise qui se manifestèrent de toute part forcèrent l'avocat à s'interrompre. Il reprit, en élevant bientôt son langage à la hauteur que semblait appeler pour Mme Laffarge une position vraie reconquise.

« Assurément, il n'y a en apparence rien de bien grave dans ces lettres, mais il n'y a rien non plus qui doive bien réjouir ceux qui défendent le système de Mme de Léautaud. Ah! rappelez-vous-le bien, elle a affirmé devant la justice, elle a fait juger, M. l'avocat-général est venu le déclarer, c'était un fait, disait-on, au-dessus de toute controverse, que, depuis 1836, Mme de Léautaud avait cessé toutes relations avec M. Clavet, et l'on avait raison de poser ainsi les faits, car si la correspondance de Mlle de Nicolaï avec le jeune Espagnol pouvait avoir quelque chose d'innocent, il n'en est plus de même de la correspondance de Mme la vicomtesse de Léautaud, de la mère de famille avec Clavet en Afrique. C'est là un fait énorme et qu'il fallait effacer à tout prix.

» Il n'y a rien là qui doive réjouir M. l'avocat-général, car ces lettres contiennent la vérité. Voici deux faits désormais inséparables et terribles: d'une part, la continuation d'une correspondance entre Mme de Léautaud et Clavet, de l'autre, la dénégation répétée de Mme de Léautaud.

» Or, ces faits sont-il vrais? Nous ne rapportons que

Digitized by Google

des lettres, mais nous ne les avons pas sollicitées; elles émanent d'une source certaine; c'est sous le sceau de la justice même qu'elles nous arrivent. Elles sont écrites par un homme dans une position honorable et qui répète deux fois sa déclaration. Ce ne sont que des lettres, mais que le ministère public se rappelle que c'est avec des lettres qu'il a voulu combattre, qu'il a invoqué et accepté ce genre de preuves, qu'il a laissé sortir les témoins de cette enceinte, qu'il a voulu que la discussion eût pour base des élémens exceptionnels; qu'il se rappelle la position qu'il a choisie, qu'il sache l'accepter.

» Se résoudra-t-il à attendre enfin, à douter en présence de pareils documens? croit-il qu'il lui suffira de dire qu'il n'est pas besoin de nos investigations, que nos preuves doivent être foulées aux pieds et que la moralité de Mme la vicomtesse de Léautaud se défend par elle-même? Il abandonnera, nous l'espérons, ce langage désormais usé.

» Il l'abandonnera! Vous avez, M. l'avocat-général, je ne sais dans quel dessein, souvent répété un mot que je vous rappelle à mon tour, l'égalité devant la loi! respectez cette égalité. Reconnaissez qu'il y a parité entre Mme Laffarge, sur ce banc et Mme de Léautaud dans ses grandeurs. Vous disiez que le nom de Mme de Léautaud, celui de sa famille et l'illustration de ses ancêtres la défendaient ici. Il n'y a ici qu'une chose belle et illustre, la vérité! Il faut que tous se courbent également sous le niveau de la loi en pénétrant dans cette enceinte. Ici, l'on n'est défendu ni par son nom ni par son rang; l'on est défendu par ses preuves. Attendez donc, attendez que Mme de Léautaud et Mme Lafarge aient porté chacune les leurs. Attendez que le débat se soit engagé entre elles. Alors, nous souhaitons que Mme de Léautaud se justifie, nous souhaitons que cette jeune mère de famille se réhabilite; mais, jusque-là, attendons. Il ne suffit pas que ce soit Mme la vicomtesse de Léautaud pour dire qu'elle est innocente; je vous dis que voici des lettres accusatrices et qu'il faut qu'elle se justifie toute vicomtesse qu'elle est. «......

Néanmoins, Mme Laffarge, qui n'avait point été soutenue de ces documens et de cette défense devant le tribunal de Brives, fut condamnée à deux années d'emprisonnement.

Ici devrait se terminer cette analyse des débats correctionnels, mais il faut ajouter qu'ils ne finirent point par une condamnation irrévocable. Mme Laffarge demanda au tribunal supérieur de Tulle la réformation de la sentence qui venait de la condamner. Me Bac y développa encore avec chaleur la défense de Mme Laffarge; il demanda de nouveau un sursis jusqu'après le procès criminel; puis il répondit aux accusations dirigées contre Mme Laffarge absente devant le tribunal de Brives.......

« Mme de Léautaud est intervenue, elle a bien fait; l'opinion s'est émue. Eh bien, l'opinion publique nous jugera; devant la Cour d'assises, les preuves seront librement produites de part et d'autre; nous combattrons à armes égales, et qu'on ne dise pas devant la Cour d'assises : Mme de Léautaud ne pourra intervenir et se défendre; si les intérêts de Mme de Léautaud sont ceux de la vérité, elle trouvera dans le ministère public un interprète dont la parole puissante saura confondre Mme Laffarge, et elle sera réhabilitée.

» Donc, Messieurs, nous ne reculons pas devant le combat, mais nous le voulons avec des conditions acceptables. Y a-t-il prudence à Mme de Léautaud à suivre le système qu'elle a adopté; était-ce dans un moment de loyauté qu'on écrivait dans un journal qu'on ne se porterait partie civile qu'autant qu'on y serait contraint par les circonstances, et que le matin même de l'audience, et sans que Mme Laffarge eût été antérieurement prévenue de cette détermination, on lui faisait signifier une intervention? La famille de Léautaud savait, et nous le lui avons dit, que notre intention n'était pas d'être jugé sur le chef du délit avant les débats de la Cour d'assises, que par conséquent nous n'avions pas dû réunir nos témoins, préparer nos moyens de défense, et c'est alors qu'on nous poursuit, nous, désarmés et sans défense, et qu'on arrache au tribunal un jugement sur défaut.

» Si Mme de Léautaud, dit-il, nous eût avertis franchement de son intervention, nous nous serions préparés à soutenir un débat contradictoire; mais non. Après avoir dissimulé long-temps son intention de paraître au procès, la famille de Léautaud s'est présentée au moment même de l'audience, et Mme Laffarge a été surprise sans défense; car il ne s'agit pas ici d'une affaire ordinaire où le prévenu prépare ses moyens dans la prévision d'un débat inévitable, nos témoins étaient éloignés, dispersés sur différens points de la France, et nous ne les avions pas fait assigner, parce que nous comptions opposer au ministère public un moyen dilatoire. Ainsi, que Mme de Léautaud ne se plaigne pas d'une position qu'elle s'est faite elle-même, et que malgré nous nous avons été forcés d'accepter.

» S'il fallait, dit en terminant Me Bac, faire un appel à vos cœurs, il me suffirait d'attirer vos regards sur Mme Laffarge, qui, elle aussi, peut se dire calomniée. Vous parlez de vos souffrances, Mme de Léautaud, mais croyez-vous qu'elles puissent être comparées aux tortures de Mme Laffarge, tortures de l'âme plus déchirantes encore que les tortures physiques dont on a parlé. Mme Laffarge, qui fut votre égale, est tombée d'un rang élevé, d'une position brillante, au fond d'une prison, où toutes les douleurs de la solitude se sont attachées à son âme. Mme de Léautaud, on croit en vous, au moins, et votre famille vous fait un rempart de son affection et de ses pleurs..... Mais elle, elle est séparée du monde, et les bruits du dehors ne lui arrivent que pour lui apporter le mensonge et la diffamation...... Quelles sont ses consolations, quels sont ses rêves..... Et quand ses angoisses se prolongent dans les longues heures de la nuit, qui vient partager ses douleurs et lui donner l'espérance?..... ».....

Sur cette défense, le tribunal annula le jugement de condamnation prononcé à Brives, et ajourna les débats de cette affaire après le procès criminel.

De nouveaux débats ne devaient point avoir lieu; la peine la plus grave devait absorber la prévention d'un ordre inférieur.

Ainsi finit ce premier procès, sans condamnation et sans acquittement, menaçant encore dans l'avenir, et attendant Mme Laffarge à l'issue de la cour d'assises, pour la ressaisir si elle échappait à cette terrible accusation d'empoisonnement que nous devons enfin aborder.

EMPOISONNEMENT.

Le 3 septembre 1840, s'ouvrirent devant la cour d'assises de la Corrèze, à Tulle, les débats de cette mystérieuse et sombre affaire. Quelques jours auparavant, les étrangers étaient accourus de tous côtés. Comme à Brives, et plus qu'à Brives, la ville avait vu affluer dans ses murs un nombre considérable de curieux, impatiens d'assister au drame qui se préparait. Les hôtels, les maisons, les plus modestes habitations reçurent des hôtes inaccoutumés. Le matin du 3 septembre, les routes qui conduisaient à Tulle étaient couvertes de convois de toute sorte qui apportaient des témoins ou des spectateurs attardés. Dès sept heures du matin, et suivant l'usage, les dames, en grand nombre, occupaient l'enceinte du prétoire de la cour d'assises; les autorités, les notabilités de tout genre, les magistrats, les journalistes étaient venus, bien avant l'heure, prendre les places qui leur avaient été réser-

Digitized by Google

vées. La salle présentait l'aspect le plus animé et le plus brillant.

La cour entra en séance, et donna ordre d'amener Mme Laffarge.

Elle fut introduite au milieu d'une attente solennelle. Une rumeur bientôt contenue parcourut l'auditoire; Mme Laffarge monta lentement à son banc; un silence religieux s'établit de tout côté, et tous les regards la suivirent avec une avidité profonde, comme si chacun voulait saisir sur son visage les premières impressions qu'elle éprouvait.

Elle était d'une pâleur extrême; ses traits s'étaient amaigris pendant sa longue captivité; elle tint quelque temps ses yeux baissés, puis elle les releva sans affectation et sans humilité, et l'on remarqua sur son visage une expression de gravité énergique et de souffrance.

Après les formalités obligées, et la lecture de l'acte d'accusation que nous avons rapporté, l'avocat-général exposa les faits relatifs à l'empoisonnement.......

« Il y avait dans cette contrée, » dit-il, avec un accent de tristesse et de force, » au Glandier, une famille qui vivait heureuse. Elle se composait d'une vieille mère, pauvre femme! Pauvre malheureuse femme, accablée de tant de douleurs et menacée de tant d'outrages! Elle avait un fils, Pouch Laffarge, qui vivait avec elle dans l'intimité la plus vraie, sous l'influence de ces sentimens si doux qui unissent un fils à une mère. Ce jeune homme était dans la force de l'âge; la nature ne l'avait pas doué d'une intelligence supérieure, il n'avait pas reçu cette éducation brillante qui aurait pu plaire, convenir aux habitudes de Marie Capelle; mais il était bon, généreux; mais il était aimé, il était plein de la sensibilité la plus vraie, il était disposé à aimer, à chérir tous ceux qui l'entouraient. Et puis, s'il s'était peu livré à la culture des lettres, s'il avait peu recherché les avantages de l'éducation du monde, il avait dirigé toutes les facultés de son esprit vers des études solides, les travaux sérieux. Maître de forges, il avait senti le besoin d'étendre les progrès de son art; maître de forges, veillant et la nuit et le jour, son esprit inventif s'occupait sans cesse de donner à son industrie la plus grande activité.

» J'oubliais de vous dire qu'il avait une sœur, pauvre femme encore, à laquelle les douleurs n'ont pas manqué. Autour de lui vivaient des gens honnêtes qui le connaissaient, l'affectionnaient; c'était d'excellens, de sincères amis, des serviteurs fidèles, des paysans dévoués, parce que leur maître était plein de bonté pour eux.

» Vous comprenez quelle devait être la joie de Laffarge: on s'empresse autour de la jeune épouse. La sœur de Laffarge, Mme Buffière, était venue au Glandier pour assister à cette fête de famille. On avait, pour recevoir la jeune épouse, un peu restauré le vieux manoir; on avait surtout disposé avec tout le luxe conciliable avec la fortune des maîtres l'appartement de Marie Capelle. On la comble de caresses, on s'empresse autour d'elle; elle est introduite dans cet appartement. »

Ensuite l'avocat-général exposa longuement tous les détails de l'accusation.

Mme Laffarge fut interrogée sur toutes les circonstances qui l'accusaient. Elle expliqua ainsi la lettre du 15 août :

« J'étais tellement exaspérée de ma position, je désirais tant que M. Laffarge me laissât partir, que j'ai dit les choses les plus inconcevables du monde. »

Et comme le président insistait pour connaître la cause qui avait pu produire cette exaspération.

« Je vous prie d'avoir de l'indulgence, répondit-elle; je suis partie le lendemain de mon mariage; je quittais ma famille, je me trouvais isolée de tout le monde. A Orléans, j'eus avec mon mari une scène extrêmement désagréable.... Ensuite, pendant toute la route, j'ai été extrêmement malheureuse. Arrivée au Glandier, au lieu de cette charmante maison de campagne dont on m'avait leurrée, j'ai trouvé une maison délabrée, ruinée. Je me suis vue seule, enfermée dans une grande chambre qui devait être la mienne pour toujours. Voyez-vous, j'ai perdu la tête... »

Mme Laffarge dit les causes de son retour à des sentimens affectueux envers son mari; elle raconta comment avaient été faits et envoyés les gâteaux à M. Laffarge; elle soutint qu'elle avait envoyé plusieurs gâteaux. — Quant à l'empressement qu'on lui reprochait d'avoir manifesté après l'envoi des gâteaux, lorsque le facteur portait des lettres; elle répondit qu'elle recevait presque tous les jours des lettres de sa famille, que c'était là un de ses principaux délassemens au Glandier. — Puis, elle raconta comment elle avait été obligée d'écrire à M. Eyssartier, pour lui demander de l'arsenic. Toutes les présomptions de criminalité furent écartées une à une par Mme Laffarge. — Les truffes que M. Laffarge avait mangées le soir de son arrivée au Glandier, à son retour de Paris, elle ne lui avait pas conseillé de les manger. — Le lendemain, si on avait trouvé de la poudre blanche attachée à la cuiller dont elle s'était servie pour délayer une boisson prise par M. Laffarge, cette poudre blanche n'était sans doute autre chose que de la gomme. — Les commissions données à Denis de porter de l'arsenic par deux fois, elle ne les nia nullement, mais elle soutint qu'elle n'avait pas recommandé le secret à Denis. — La poudre blanche que Mlle Brun avait vu mettre dans un lait de poule destiné à M. Laffarge, était encore de la gomme, et Mme Laffarge, loin de s'en cacher, l'aurait dit au contraire à tout le monde. — L'eau panée qu'elle avait avalée elle-même, après y avoir mis de la poudre blanche, ne contenait pas de l'arsenic, bien qu'elle (Mme Laffarge) eût éprouvé des vomissemens nombreux; mais il n'était pas de jour où elle n'éprouvât des vomissemens: ils ne pouvaient donc être attribués à la présence de l'arsenic dans l'eau panée. — Toutes les fois qu'elle avait mis de la poudre blanche dans les potions, c'était de la gomme; elle en avait employé devant plusieurs personnes. — La traînée de poudre blanche, remarquée sur un meuble par Mlle Brun, n'avait pas été déposée sur ce meuble par Mme Laffarge. — La flanelle ne contenait pas de l'arsenic.

L'interrogatoire de Mme Laffarge, dans lequel elle répondit à toutes les questions, sans embarras et sans présomption, avait duré plusieurs heures. Toutes les réponses furent faites par Mme Laffarge avec un ton de naturel, de simplicité et de convenance qui produisit une vive impression sur l'auditoire.

Après cet interrogatoire, de nombreux témoins furent entendus. Nous devons, pour être complets, une analyse exacte, mais rapide, des dépositions qui furent faites.

Mme Laffarge avait invoqué, pour justifier la lettre du 15 août, l'état de délabrement du Glandier, et l'impression qu'elle avait éprouvée; elle avait parlé aussi de la brusquerie de manières de M. Laffarge. On lui

Digitized by Google

opposa un jeune docteur, voisin du Glandier, M. Lespinas. Il témoigna de la douceur de caractère et des bonnes manières de M. Laffarge. Il ajouta qu'il y avait sans doute une grande différence entre le Glandier et un château, mais que le Glandier n'avait rien qui fût repoussant à la vue; que les appartemens étaient convenables et passablement meublés, eu égard à la fortune de M. Laffarge.

Un autre témoin, M. Bardou, médecin de M. Laffarge, rapporta quelques détails sur la maladie de ce dernier. Dans la nuit du 4 au 5 janvier, son visage, dit-il, était coloré, le pouls était calme; il vomissait souvent. M. Laffarge me dit qu'il avait éprouvé, quelques jours avant son départ de Paris, une indisposition semblable à celle qui l'avait pris au Glandier.

Quand M. Bardou était sorti de l'appartement du malade, Mme Laffarge l'avait prié de joindre à son ordonnance une demande d'arsenic, pour détruire les rats. M. Bardou y consentit sans aucune résistance, et sans concevoir aucun soupçon.

Le 8 janvier, il revint au Glandier pour revoir M. Laffarge, et il vit que Mme Laffarge et la sœur de M. Laffarge firent prendre à ce dernier un lait de poule, sur lequel se trouvait de la poudre blanche. Il ne revit pas M. Laffarge, et apprit sa mort quelques jours après. Quand il revint au Glandier, pour faire des opérations chimiques sur le cadavre, il trouva dans l'estomac, dans le cœur, des traces d'arsenic. La flanelle même, appliquée sur le corps de M. Laffarge, contenait également de l'arsenic.

M. Jules Lespinas, qui avait été également appelé à donner ses soins au malade, déposa que, le 15 janvier, par une nuit sombre et froide, il fut éveillé à minuit par son domestique, qui introduisit près de lui un monsieur enveloppé d'un ample manteau. Ce monsieur était le commis de la forge de M. Laffarge; il s'appelait Denis. « Quand il fût dans ma chambre, dit M. Lespinasse, il regarda autour de lui, puis se pencha à mon oreille, et me dit : M. Laffarge est dangereusement malade.... On craint qu'il ne soit empoisonné.... » Il ajouta que plusieurs fois on lui avait donné la commission d'acheter de l'arsenic; qu'il avait résisté d'abord, qu'il avait enfin cédé, mais qu'il en avait averti la mère de M. Laffarge.

« Arrivé au Glandier, poursuivit M. Lespinas, je suivis Denis, et j'arrivai sans lumière jusqu'au lit du malade. Je trouvai M. Laffarge pâle et amaigri. » Il dicta les remèdes qu'il avait ordonnés; il raconta un entretien singulier avec Mme Laffarge, au milieu de cette nuit sombre et froide, à côté de M. Laffarge malade. « J'étais à peine réchauffé, dit-il, que je vis sortir d'une chambre à côté, Marie Capelle. Elle vint à moi toute gracieuse; me remercia en termes choisis, de m'être autant pressé, par un temps aussi mauvais, de venir donner mes soins à son mari..... » Comme M. Lespinas lui parla, en causant de diverses choses, du danger auquel elle s'exposait de tomber de cheval, en fesant des courses. « Ah! reprit-elle tristement, je vous jure bien que je ne crains pas la mort. » M. Lespinas s'expliqua sur d'autres points. Il ajouta qu'il fut appelé à vérifier la flanelle qu'avait portée M. Laffarge; qu'il ne pouvait affirmer qu'elle contînt de l'arsenic, et que, pour lui, d'ailleurs, il croyait peu à l'absorption de l'arsenic par les pores.

Deux autres médecins, M. Tournadou et M. Massenat, qui avaient été appelés pour faire des expériences sur le cadavre de M. Laffarge, sur le lait de poule, sur l'eau panée et quelques autres substances, déclarèrent, ainsi qu'ils l'avaient consigné dans un rapport, 1° que le lait de poule contenait une grande quantité d'acide arsénieux; 2° que l'eau panée en contenait également; 3° que l'eau sucrée renfermait aussi de l'acide arsenieux; 4° que les expériences faites sur la flanelle, dont on s'était servi pour frictionner M. Laffarge, avaient démontré dans ce linge la présence de cet acide; 5° que l'estomac de M. Laffarge, et les liquides contenus dans cet organe, offraient pareillement de l'acide arsénieux; 6° enfin, ils ajoutaient que la mort de M. Laffarge était le résultat de l'empoisonnement occasioné par l'absorption de l'acide arsénieux.

Le défenseur de Mme Laffarge, Me Paillet, lut alors une lettre de M. Orfila, dans laquelle ce savant déclarait que les procédés employés par MM. Massenat et Tournadou étaient insuffisans pour conclure à la présence de l'arsenic; et que souvent les symptômes qui pouvaient faire soupçonner, d'après ce procédé, une préparation arsénicale, ne provenaient que d'une matière animale contenue dans la bile.

Après cela, s'éleva un incident étrange : M. le président fut averti qu'une personne présente à l'audience aurait à faire connaître à la cour un fait important; cette personne, c'était M. Aimé Sirey, membre du conseil général de la Corrèze.

M. Aimé Sirey fut entendu. « Un fait, dit-il, qui jusqu'à présent m'avait paru indifférent ou confirmer la culpabilité de l'accusée, me paraît aujourd'hui, en présence de nouvelles circonstances du procès, se modifier singulièrement, et acquérir assez de gravité pour que je croie ma conscience engagée à le révéler à la connaissance des jurés et de la cour. (Mouvement d'attention.) Je me trouvais à Objat dans les premiers jours de janvier, lorsque j'ai reçu la visite de mon fermier de Comborn, situé dans le voisinage du Glandier. Il déjeûna avec moi; l'entretien étant tombé sur la prospérité qui allait survenir dans les affaires de M. Lafarge, tant par son invention que par la fortune que lui avait apportée son mariage, mon fermier me dit ces paroles, que je rapporte textuellement : « M. Laffarge ne profitera pas de ces avantages, car il sera empoisonné par sa femme ». (Marques générales de surprise). Je n'attachai pas d'abord une grande importance à ces paroles; mais la coïncidence remarquable de cet empoisonnement, signalé huit ou dix jours d'avance, avant la mort de M. Laffarge, qui est venue réaliser cette prévision, me paraît aujourd'hui, en présence des faits qui viennent se dérouler devant la cour, être assez importante pour fixer l'attention de la justice et nécessiter l'audition de ce fermier.

» C'était le dimanche 5 janvier que mon fermier me dit cela, neuf jours avant la mort de M. Laffarge, qui n'est survenue que le 14. »

M. Lafosse, pharmacien à Brives, dit que les substances, l'estomac, le lait de poule, analysées, lui avaient été remises par les magistrats; mais qu'elles n'étaient pas cachetées lorsqu'on les lui confia.

A l'audience du 5 septembre, M. le curé d'Uzerche parla de l'union et du bonheur qui semblaient régner au Glandier dans la famille Laffarge. Il dit que le

Digitized by Google

Glandier, par sa situation et son aspect, n'était pas de nature à inspirer la tristesse, et que, pour son compte, il avait pensé en y allant aux vieux Chartreux qui avaient peuplé les murs de cette ancienne abbaye.

Après M. le curé, Mme Laffarge mère fut introduite dans la salle, soutenue et chancelante. A la vue de cet auditoire, dont tous les regards étaient fixés sur elle; à la vue du banc des accusés, où siégeait Mme Laffarge; à la vue surtout de la caisse dans laquelle se trouvaient, quelques instans auparavant, les restes de son fils, elle fondit en larmes. Ce fut avec grand'peine qu'elle monta enfin sur l'estrade réservée aux témoins.

Nous devons transcrire cette déposition, qui contient l'historique complet et animé des quelques mois que Marie Capelle passa au Glandier.

Mme Laffarge mère s'énonça d'abord d'une voix si faible, que ni la cour ni les jurés ne purent l'entendre.

Sur l'invitation bienveillante du président, de raconter les détails de l'arrivée de Marie au Glandier, elle s'exprima ainsi, avec un langage simple et une parole émue.

« A l'arrivée de Marie au Glandier, nous étions tous enchantés, et c'est la vérité de dire que nous éprouvions tous un bonheur inexprimable. Marie, du moins nous le crûmes, répondit aux sentimens que nous lui exprimions. Au bout d'une demi-heure, elle demanda qu'on lui donnât une plume et de l'encre; on s'empressa de lui procurer ce qu'elle demandait; c'était, disait-elle, pour écrire à ses parens et leur donner de ses nouvelles... »

Un de MM. les Jurés: La déclaration est entièrement perdue pour nous; nous n'entendons pas.

Me Paillet quitta le banc de la défense et vint se placer près de l'estrade des témoins.

Madame Laffarge mère recommença sa déposition:

« On s'empressa de lui donner ce qu'elle demandait. Son mari trouvait qu'on n'allait pas assez vite: il s'empressa lui-même. Marie s'enferma et écrivit. Quelque temps après on se mit à table; Marie parut fort calme, elle fit les honneurs de la table. En finissant de dîner, Marie dit qu'elle était fatiguée. Son mari lui conseilla d'aller se coucher; elle accepta, et son mari la conduisit jusqu'à sa chambre. « Vous êtes chez vous, » dit-il, Marie; » et il se retira. Quelque temps après, ne voyant pas mon fils, j'allai à sa chambre et je fus bien étonné de ce que je vis. Il se frappait la tête avec ses mains, il pleurait, il sanglotait, paraissait désespéré.

» Il tenait une lettre à la main. « Est-ce que tu as reçu » une lettre anonyme? — Ce n'est pas une lettre anonyme, » me dit-il, c'est la femme de chambre de Marie qui vient de » me la remettre. » Après l'avoir lue, je fus, comme lui, désespérée. « Je veux, dit-il, je veux absolument avoir une » explication avec elle. Je vais la trouver; si elle ne veut pas » ouvrir la porte, je l'enfoncerai plutôt. » Il y alla en effet, et j'appris qu'après assez de difficultés il était parvenu à entrer. J'allai écouter à la porte; j'entendis beaucoup de bruit, des gémissemens, des cris: il pleurait, il la suppliait. J'entrai dans la chambre, et là une scène bien douloureuse se présenta à mes yeux. Il était à genoux, il tenait sa femme dans ses bras; elle le repoussait.

» Elle répétait ce qu'elle avait écrit dans sa lettre, qu'elle n'aimait pas son mari, qu'elle en aimait un autre; que ce monsieur l'avait quittée et ne l'aimait pas. Charles la suppliait, s'écriant: « Que je suis malheureux, moi qui étais si » disposé à l'aimer, à la rendre heureuse! » Puis il recommençait ses supplications, et comme il tutoyait Marie, celle-ci, l'interrompant, lui dit sèchement: « On ne se tutoie pas dans » ma famille. »

« Nous étions tous désespérés, nous n'osions pas parler à Charles. Celui-ci, dans un moment, lui dit: « Je vois bien » ce que vous voulez, Marie; vous voulez une séparation, » mais vous n'y parviendrez pas; je vous affirme que vous ne » l'aurez pas. Restez seulement un mois avec moi. Si vous » l'exigez, après ce temps-là, je vous accompagnerai dans » votre famille; je vous y laisserai: je reviendrai ici, moi, » penser toujours à vous. » Marie ne fut pas le moins du monde touchée de ces paroles et répondit d'une voix qui nous effraya: « Cette séparation, je l'aurai. »

» Charles alors se laissa aller la tête sur mon épaule: je l'entraînai loin de cette scène; et lorsqu'il fut arrivé dans sa chambre, il eut une attaque de nerfs affreuse. Lorsqu'il fut revenu à lui-même, il nous appela et dit à ses domestiques qu'il fallait veiller pendant la nuit et prendre les armes. » « Elle a dit qu'on viendrait la délivrer, disait-il; si quel- » qu'un vient, tirez, ne ménagez personne. Voyez si les » chiens sont là, elle m'a dit que si elle voulait, je n'existe- » rais pas demain. »

« Nous passâmes la nuit la plus affreuse. J'oubliais de dire que ma fille avait été lui parler, et comme Marie parlait de poison, ma fille lui dit: « Où sont vos principes, où » est votre religion? — Ah! répondit-elle, du poison, du » poison! c'est une maladie de famille. » Mais, je me trompe, dit le témoin en se reprenant, j'aurais dû dire ça plus tôt, c'est devant mon fils qu'elle a dit que le poison était chez elle une maladie de famille.

» Le lendemain Marie se leva et parut très fatiguée; cependant elle était bien, elle était tranquille. Lorsque je la vis, son mari était près d'elle et tenait sa main; de l'autre main, qu'il avait libre, il cachait ses larmes. M. Pontier, mon frère, étant venu, apprit de moi tous ces détails et tâcha de rendre à Charles un peu de courage; il lui dit: « Laisse donc cette femme; si elle veut partir, laisse-la aller. » Ces exhortations étaient sans effet: il était toujours dans le désespoir, il disait: « Certainement que, si elle veut » s'en aller de suite, je ne pourrais pas la garder de force; » mais elle ne pense pas, j'en suis bien sûr, tout ce qu'elle » a dit. »

» A notre grand étonnement, dans tout le cours de la journée rien n'y parut plus; Marie se conduisit comme si rien n'avait eu lieu la veille. Elle s'occupait même de sa maison, disant: « Il faudra changer cette cuisine, il fau- » dra refaire ce salon de compagnie. » Elle donna même des ordres pour faire venir des ouvriers. Charles, à la vue de ce changement, était dans l'enchantement; il en faisait des folies, et nous-mêmes, ravis de cette transformation si rapide, nous faisions mille caresses à Marie. Bref, nous l'aimions, nous l'aimions..... enfin, comme nous aimions Charles. »

M. l'Avocat général, à demi-voix: Pauvre femme!

Le témoin: « Je suis sûre que jamais, jamais de la vie on n'a aimé une femme comme cela.

» Quelques jours après, Marie eut une espèce d'attaque, un coup de sang, selon elle: mais je me doutai que c'était une scène jouée; elle tournait les yeux d'un air qui ne me parut pas naturel. Quant à Charles, il était désespéré, il il était blanc comme un linge. « Oh! mon Dieu! disait-il, » qu'a donc Marie! il faut lui faire des frictions, il faut la » soigner. » Il fit pour cela tout ce qu'on peut imaginer. « Aména (c'est sa sœur), Aména, disait-il, va vite lui » préparer un bain, dépêche-toi, occupe-toi de cela toi- » même. » Pendant ce temps-là, il envoyait chercher un médecin à Uzerches au grand galop. Marie, pendant tout ce temps-là, avait les yeux fermés; mais comme j'avais des soupçons, je m'aperçus bien que Marie y voyait.

» Aussi, je dis à mon fils de se tranquilliser. Le médecin justifia ma pensée en nous disant: « Ne vous inquiétez pas » tant, elle n'a pas plus de coup de sang que moi. » Marie, qui sut cela apparemment, ne voulait plus voir M. Bardou le médecin: « Je suis bien sûre, disait-elle, que j'ai eu » un coup de sang. Ah! j'ai été bien malade! mon pauvre » Charles a eu bien soin de moi; il m'a sauvé la vie, je n'ai- » merai que lui. Je veux lui en témoigner ma reconnaissance: » je voulais faire mon testament; je veux le faire de suite » avant d'être encore malade. » « Puis, s'adressant à sa domestique: « Vous savez que je vous l'ai dit, Clémen- » tine, je le ferai. » La servante répondit: « Oui, ma- » dame. »

Digitized by Google

» Mon pauvre fils me parla de ce testament : « Il faut, » me dit-il, qu'elle m'aime bien : il faut que je fasse aussi » mon testament. » Je lui répondis : « Tu as donné à ta » femme tous tes revenus ; si vous avez des enfans, ce sera » toujours pour elle. — Je lui ai parlé de mon testament, » répondit Charles ; elle m'a même dit qu'elle ferait le sien » sur le mien. Il le faut absolument. Dans peu de temps » j'aurai mon brevet ... elle sera contente, elle sera heu- » reuse, et j'espère qu'il ne nous arrivera rien ni aux uns ni » aux autres. »

» Le lendemain, en entrant dans la chambre de Marie, je vis qu'elle serrait un papier sur lequel elle était en train d'écrire : « Je vous gêne, lui dis-je, je vais me retirer. — » O mon Dieu, non, ma mère, dit-elle, j'écrirai plus tard ; » asseyez-vous. Savez-vous ce que je faisais là ?..... J'étais » en train d'écrire un testament pour mon Charles ; et puis- » que vous voilà, vous le lui remettrez. Vous comprenez » qu'en faisant cela, je n'ai pas l'intention de lui faire de » la peine ; et il en aurait si c'était moi qui le lui remettais, » ce testament, car je suis bien malade. »

» Moi, qui savais que c'était une chose convenue entre Laffarge et sa femme que cet échange de testamens, vous concevez que je ne fus pas dupe. Je vis bien qu'elle voulait me faire croire que cela venait d'elle-même. Lorsqu'elle me remit ce testament ; je lui dis, après l'avoir lu, que je ne le croyais pas bon. Elle me dit : « Je vous assure qu'il est bon. » Elle reprit le testament et le cacheta avec des pains à cacheter en gomme. Cependant je fis part à Charles de mes doutes, et je lui dis que je ne croyais pas que le testament fût valable dans la forme où il était. « Elle l'a fait sur le mien, pauvre mère, et » tu ne veux pas qu'il soit bon. » Toutefois, il prit le testament, et après l'avoir lu, il s'aperçut qu'il entrait dans une foule d'exécutions sans rien de positif. Elle le chargeait, par exemple, de donner tels ou tels objets de toilette à des personnes que son cœur lui ferait bien deviner. Après l'avoir lu, Charles me dit : « Tu as raison, pauvre mère, il ne vaut » rien.

» Je dis encore à mon fils : « Vois-tu, tu aurais dû en » rester là et te contenter de ce que tu as fait pour ta femme » dans ton contrat de mariage. » Il fut convenu que nous consulterions M. Lachèze-Hurel sur ce testament, et je fis part de cette circonstance à Marie. Elle ne me dit là-dessus que ce peu de mots : « C'est pour votre fils, je ne vous en » veux pas. » Je fus tellement touchée de ce procédé, j'en ressentis tant de reconnaissance, que je m'empressai de lui écrire une lettre où je lui disais qu'elle était charmante, qu'elle avait un bien bon caractère. Il fallait peu de chose, vous voyez, pour nous contenter. »

(Ici le témoin, parla du testament postérieur qu'elle persuada son fils de faire en sa faveur.) Elle continua :

« Il devait partir quatre jours après son premier testament : son voyage fut différé. Il partit plus tard ; Marie accompagna, à cheval, son mari au delà d'Uzerches ; elle ne devait pas rentrer de suite, elle devait passer quelques jours chez M.... Elle m'écrivit une lettre dans laquelle elle me disait : « J'ai quitté Charles, j'ai vu couler les larmes de Charles, et pour lui cacher les miennes, j'ai pris le galop. »

» Pendant que son mari était à Paris, Marie lui écrivait des lettres fort tendres ; celui-ci lui faisait dans ses lettres des démonstrations de sentiment qui paraissaient un peu enfant. Je vis plusieurs de ses lettres dans lesquelles elle parlait de moi et que pour cette raison Marie me montrait. Il disait : « Je n'ai pas le temps d'écrire à ma pauvre mère, dites-lui » que je l'aime de tout mon cœur. »

» Marie montra plusieurs de ces lettres à mademoiselle Brun, en lui disant : « Mademoiselle Brun, voyez donc comme » Charles m'aime : je vous assure que j'en suis bien reconnais- » sante et que je l'aime aussi beaucoup. »

» Un jour, je ne me rappelle pas bien la date, elle me dit : « Il faut, ma mère, que vous fassiez pour Charles de ces » gâteaux que vous faites si bien et qu'il aime tant. Je lui ai » écrit que je lui en enverrais. » Je m'en défendis : « Je » suis bien malade, lui dis-je, j'ai peine à me soutenir sur » mes jambes. » Cependant elle insista et dit : « Il faut que ce » soit vous absolument. J'ai mandé à Charles que ce serait » vous qui feriez des gâteaux, il faut que ce soit vous. »

» Nous n'avions pas l'habitude de la contrarier. Je préparai donc les gâteaux, et les donnai à Clémentine pour les porter au four.

» Quelque temps après, je voulus voir si les gâteaux allaient bien : mais lorsque j'allai au four, la domestique me dit que les gâteaux sont déjà chez madame. Je pris aussitôt *la galopade* et je me rendis à sa chambre. Je la trouvai occupée à arranger ces gâteaux ; elle mettait des marrons par-dessus. Je dis alors à mademoiselle Brun qui se trouvait là : « Que fait- » elle ? ces marrons ne valent rien, ils sont tout troués ; elle » va faire payer à Charles du port pour rien, et cela n'avan- » cera qu'à faire écraser tous les gâteaux. »

» Marie me dit : « Vous allez mettre une lettre dans la » boîte pour Charles ; il faut que ce soit vous qui écriviez » vous-même, moi j'ai écrit par la poste, je lui ai dit qu'il » fallait qu'il les mangeât en prenant du thé avec ma sœur, » à onze heures du soir. » Quoique je n'écrive pas facilement, je pris une mauvaise plume et j'écrivis avec le dos. J'avais mis quelque chose de flatteur pour Marie dans la lettre, qui commençait ainsi, si je m'en souviens bien : « Marie veut » absolument que je t'écrive... » Je lui disais que Marie voulait manger de semblables gâteaux à la même heure, et je marquais dans ma lettre : « Il faut que ce soit son bon génie » qui lui ait inspiré de faire ce repas à la même heure que » toi. » Je vis bien que la lettre que je m'étais tant gênée pour écrire ne lui convenait pas. »

M. L'Avocat-général : Le billet fut-il mis dans la caisse ?

Madame Laffarge mère : « Je n'en sais rien. Le lendemain de l'envoi, il arriva quelque chose de bien extraordinaire : Ma nièce, Emma Pontier, couchait dans la chambre de Marie, dans un lit tout près du sien ; elles pouvaient se donner la main ; vers trois ou quatre heures du matin, j'entendis dans leur chambre un bruit extraordinaire, ce qui arrivait souvent, car Marie avait l'habitude de veiller jusqu'à trois ou quatre heures du matin ; j'en demandai la cause à ma nièce ; elle me dit que Marie, pendant la nuit, s'était mise sur son séant, en s'écriant : « Je vois des tombeaux dans la chambre ! Je vois un » cimetière ! Je n'y comprends rien, vraiment. Cela vient du » magnétisme, apparemment, car j'ai ressenti, pour ma part, » de grands effets du magnétisme. Il y avait une dame que » je ne supportais pas, et par l'influence du magnétisme, je » l'ai aimée beaucoup. Maintenant, quoique éloignées, nous » nous entendons ; je sais ce qui se passe chez elle, elle sent » ce qui se passe chez moi. J'étais tout effrayée, ajouta ma » nièce ; mais je lui ai touché la main, et j'ai tout vu comme » elle ; j'ai vu aussi les tombeaux.... » Ma nièce, j'avais oublié de lui dire, avait appris que, dans la soirée, Marie s'était habillée en mariée des pieds à la tête, qu'elle avait mis sa robe de noces, et jusqu'à son voile. Cela a précédé son rêve éveillé.

» Voilà ce qui précède les gâteaux. Plus tard, elle dit : « J'aurai du malheur. Oh ! mon pauvre Charles, il va lui » arriver du malheur, je vais recevoir de mauvaises nou- » velles. » Cela ne m'affectait guère, sachant que mon fils jouissait d'une excellente santé. Puis, elle parlait de veuvage, demandait combien de temps les veuves portaient le deuil dans le pays. Je lui dis même pour la contenter, et sans y attacher grande importance, que le deuil était de deux ans pour les femmes et d'un an pour les hommes. Elle répondit que si un malheur lui arrivait, elle ne le porterait que, comme à Paris, pendant une année. Puis encore, elle disait qu'elle attendait des lettres et craignait d'en recevoir, d'en voir arriver une avec un cachet noir. Je lui répondais que tout cela n'était que folles idées ; qu'il ne fallait pas tant se préoccuper d'un cachet, et s'attacher davantage à l'écriture, quand on connaît celle des personnes qui vous écrivent. Ce fut alors qu'arriva la lettre où mon pauvre fils faisait part de son indisposition. Marie parut fort chagrine. « Vous voyez » bien, disait-elle, que j'avais raison d'avoir des pressenti- » mens comme cela ; j'étais bien sûre de ne pas me tromper ; » je ne me trompe jamais dans mes pressentimens. »......

A la suite de cette déposition, qui produisit une im-

Digitized by Google

pression profonde, survint un incident qui sembla en modifier l'effet. Le greffier de Brives déclara que les matières soumises à l'analyse des experts chimistes avaient été renfermées dans un placard par Mme Laffarge mère, dès la mort de M. Laffarge; que ces matières avaient été remises le 15 janvier; qu'elles avaient été scellées avec des ficelles le 15 ou 16 janvier; que l'estomac du cadavre avait été emporté; que le 17, à l'arrivée du juge d'instruction et du greffier à Brives, on en remit une partie aux experts, et que ce n'est qu'après leur expertise que le résidu des matières analysées fut scellé. Mais dans l'intervalle des opérations, ajouta-t-il, les matières n'étaient pas scellées, et on les mit dans une chambre qui ne fermait pas à clef. Durant cette déclaration, des marques d'étonnement s'élevèrent de toute part dans l'auditoire.

M. l'avocat-général attribua peu d'importance à cette irrégularité.

Me Paillet répondit que M. l'avocat-général tenait la veille un autre langage. « Il se refusait à croire à une négligence qu'il qualifiait d'exception monstrueuse. Aujourd'hui que le fait est prouvé, il le tient pour peu important. Mais ce ne sont pas de vaines formalités que celles que la loi a placées sur le chemin de l'échafaud. » (Sensation prolongée.)

Mais l'incident véritablement le plus dramatique, celui qui a imprimé au procès de Mme Laffarge cette étonnante péripétie, d'où s'est formée et confirmée cette opinion d'abord incertaine, puis plus ferme, favorable à l'accusée, et qu'aucune épreuve ultérieure n'a pu entièrement ébranler, ce fut la déclaration des seconds experts.

M. Dubois, au nom des experts, prit la parole au milieu du plus profond silence.

« Nous nous sommes livrés aux recherches qui nous ont été confiées avec le plus grand soin, la plus religieuse attention, la plus grande exactitude.

» Nous nous sommes d'abord occupés de l'examen de l'estomac. Nous avons employé plusieurs procédés. Nous avons d'abord procédé selon la méthode indiquée par les ouvrages en vogue qui sont de M. Orfila. Nous avons charbonné une partie de ces matières, nous les avons ensuite soumises à un lavage, et nous avons mis dans l'appareil de Marsh ce charbon entraîné par ce lavage. Nous n'avons obtenu aucun résultat, quelle qu'ait été notre attention, quelles qu'aient été les minutieuses recherches auxquelles nous nous sommes livrés. (Mouvement.)

» Voici notre seconde opération : nous avons traité l'estomac sans aucun réactif chimique; nous l'avons traité par l'eau distillée bouillante, afin de nous emparer de toutes les matières solubles : c'est là le moyen le plus rationnel, celui qui laisse le moins de vague dans les idées. Nous avons soumis cette eau filtrée à des réactifs, et nous n'avons encore obtenu aucune manifestation d'arsenic. (Nouveaux mouvemens.)

» Nous avons ensuite analysé les liquides contenus dans l'estomac. Ces liquides contenaient en suspension une matière brune d'une odeur nauséabonde, et présentant une densité supérieure à celle de l'eau. Je parlerai plus tard de cette matière brune, qui a une grande importance. Nous avons soumis ces liquides à l'appareil de Marsh, et nous l'avons laissé chauffer pendant plus d'une heure. Cette opération ne nous a pas fourni la moindre tache métallique.

» Nous avons ensuite traité cette substance dans son état d'intégrité, afin qu'on ne pût pas reprocher aux réactifs chimiques qui auraient pu apporter quelque confusion dans l'opération, de s'être mêlés aux résultats. Une heure d'exposition au feu dans l'appareil de Marsh a été inutile, nous n'avons pas obtenu de tache arsinicale. (Mouvement général.)

» Nous nous sommes occupés de rechercher quelle était cette matière brune suspendue dans le liquide; nous en avons soumis une portion à l'action des réactifs, et nous avons reconnu que ce liquide contenait du sel de fer, en grande quantité, non dissous.

» Nous n'en avons pas trouvé dans l'organe de l'estomac. Nous avons reconnu là la présence des matières ferrugineuses employées comme contre-poison.

» Les liquides résultats des vomissemens ont été soumis à l'évaporation afin de diminuer le volume du liquide. Ce qui en est resté a été soumis à l'appareil de Marsh. Il n'en est résulté aucun atome de préparation arsenicale. » (Mouvement général.)

Ces conclusions produisirent dans l'auditoire un mouvement impossible à décrire : une rumeur générale parcourut la salle; puis succéda pendant quelques secondes le silence le plus religieux, et comme si l'innocence de Mme Laffarge allait être proclamée. Bientôt une impression électrique circula de toute part; on ne se contint plus. Des applaudissemens se firent entendre. Mme Laffarge leva les yeux au ciel en joignant les mains. Un de ses défenseurs, Me Lachaux, lui tendit une des siennes, et pressa avec une énergie convulsive celle que Mme Laffarge lui avait abandonnée.

M. Dubois interrompit cette scène, en ajoutant quelques paroles qui ne firent que redoubler l'agitation générale. — « Nous désirerions, dit-il, que cet examen fût de nouveau soumis à l'un de ces chimistes de haute renommée, qui, par leurs lumières supérieures, pourraient donner plus de poids à nos conclusions. Mais pour nous, nous déclarons que les matières qui nous ont été soumises ne contiennent aucune parcelle d'arsenic. » (Nouveau mouvement).

Les deux autres experts déclarèrent qu'ils avaient été unanimes dans l'opinion émise par M. Dubois.

Alors une agitation générale se répandit de tout côté. Mme Laffarge tomba évanouie sur son banc. Bientôt on la releva, et elle sortit en chancelant, soutenue par son médecin. A peine arrivée sur la porte de la salle, on la vit porter son mouchoir à ses yeux, et des sanglots convulsifs semblèrent prêts à l'étouffer. Plusieurs membres de sa famille coururent sur ses pas et l'entourèrent. M. Sabatier, le gendre de M. Garat, l'un des conseils de Mme Laffarge, s'évanouit.

Un tumulte extraordinaire se manifesta dans toutes les parties de l'auditoire; l'audience fut suspendue. Des conversations vives, animées, bruyantes s'engagèrent de toute part. Les médecins présens à l'audience se groupèrent dans le prétoire; on fit cercle autour d'eux. Mais bientôt ils quittèrent la salle; tout le public sortit aussi, pour aller répandre dans la ville le résultat de l'analyse des experts; et on apprit que des estafettes avaient été expédiées sur diverses routes pour porter cette nouvelle.

Digitized by Google

L'audience continua néanmoins. Les experts expliquèrent les procédés qu'ils avaient employés. Une nouvelle expertise était réclamée de toute part. La cour jugea : « Qu'ayant ordonné que l'opération de M. Dubois et de ses confrères porterait non seulement sur les matières animales, mais encore sur les autres matières qui avaient été l'objet d'une première expertise, elle ne croyait pouvoir prononcer que lorsque l'opération confiée aux experts serait complette. »

La séance fut levée au milieu de la plus vive agitation. Des groupes se formèrent; des conversations animées s'engagèrent dans la salle, et bientôt hors du palais de justice.

Les défenseurs de Mme Laffarge montèrent dans la chambre qui lui servait de prison. Mme Laffarge ne put que se jetter au cou de Me Paillet; les émotions qu'elle venait d'éprouver avaient entièrement épuisé ses forces.

Le lendemain, une foule considérable assiégeait dès le matin les portes de la cour d'assises. L'audience fut reprise au milieu de l'attention générale. La cour ordonna une nouvelle expertise par tous les experts réunis, auxquels furent adjoints deux experts de Tulle. L'on continua, en attendant, l'audition des témoins. M. de Chauffaille déposa de l'harmonie qui régnait entre M. Laffarge et sa famille.

M. Eyssartier, pharmacien à Limoges, déclara que le 12 décembre, Mme Laffarge lui avait demandé par écrit trente-un grammes d'arsenic, et qu'il les lui fit remettre; il ajouta que le 12 janvier, un commis de la forge lui avait présenté un lait de poule à analyser, et qu'il y avait trouvé de l'arsenic.

Denis, commis de la forge, sur la déposition duquel des soupçons furent émis par le défenseur de Mme Laffarge, déposa que, le 8 janvier, Mme Laffarge l'avait prié d'acheter à Lubersac de l'arsenic, des boudins et des saucisses, mais qu'il avait acheté tout le reste, excepté l'arsenic. Le 9 janvier, il en acheta à Brives pour vingt sous. Le 11, Mme Laffarge l'avait encore prié d'acheter à Brives de l'arsenic, des boudins et des saucisses, et il avait rempli la commission, quoiqu'il éprouvât de violens soupçons sur l'usage auquel Mme Laffarge destinait l'arsenic. L'avocat de Mme Laffarge fit établir que le témoin Denis avait caché son nom, et qu'il s'appelait Denis Barbier; qu'il avait souscrit des effets d'une valeur considérable sous le nom de Barbier, pour faciliter à M. Laffarge un crédit qui lui échappait. Me Paillet constata que Denis était au Glandier le 28 novembre, tandis qu'il se trouvait à Paris avec M. Laffarge dans les premiers jours de décembre.

Un M. de Chauveron, avocat et ami de M. Laffarge, raconta qu'il avait été mandé au Glandier le lendemain de la scène qui eut lieu lors de l'arrivée des époux après le mariage. Il trouva Mme Laffarge calme, raisonnable. Quelques jours après, M. Laffarge avait dit au témoin qu'il ne restait plus aucun souvenir de cette scène, et que tout allait bien. — A l'audience du 7 septembre, l'avocat-général lut une lettre de Mme Garat à Mme Laffarge, qui laissait supposer que cette dernière, après la mort de son mari, avait voulu exploiter le brevet obtenu par M. Laffarge, et qu'elle avait écrit à Mme Garat pour lui demander un associé de Paris. Mme Garat lui répondit :

« 21 janvier 1840.

» Ma pauvre Marie, mon Dieu ! dans quel état tu dois être ! que je te plains ! que je suis malheureuse de ne pouvoir voler auprès de toi pour calmer les orages de ce cœur si déchiré ! Quelle infamie que les idées que ta belle-mère a mises en avant; mais c'est révoltant. Jusqu'où la douleur d'une mère peut-elle donc égarer ? C'est sa seule excuse. Du reste, tu n'as pas l'air de t'en occuper, et tu as bien raison. Une semblable infamie me paraît impossible, et elle l'est réellement. Il faut donner, chercher, exiger toute espèce d'éclaircissemens; car il ne faut pas le plus petit doute à des ennemis, et ta réputation, ton honneur, doivent sortir blancs et purs comme ta conscience. Tu me brises le cœur, ma pauvre Marie; excuse pourtant cette mère, malheureuse aussi; car la douleur d'une mère est si énorme, qu'elle peut tout se figurer. Mais, c'est égal, c'est affreux; hélas ! l'intérêt aussi est capable de tant de choses !

» Enfin, je ne comprends pas trop que les affaires aient besoin de scellés. Il y a donc besoin de cela aussi avec un testament, car je crois que tu as dit qu'il y en avait un en ta faveur. Nous cherchons à t'envoyer un homme d'affaires pour régler tes intérêts de fortune. Je viens d'envoyer chercher M. de Chambine; s'il venait de bonne heure, je pourrais te dire quelque chose dans cette lettre. J'aimerais qu'il pût aller chez toi. M. de Chambine pourrait aussi faire quelques arrangemens avec toi pour tes forges. Quant à Charles, il ne veut pas s'éloigner de Paris sans une place de 20,000 francs au moins, et puis il faut régler toutes tes affaires avant de penser à te trouver un associé.

» Baronne Garat. »

Quelques discussions s'élevèrent sur la manière dont M. Laffarge aurait vécu avec sa première femme; sur les rapports d'intérêt qui suivirent la mort de cette dernière. Il fut reconnu que M. Laffarge avait entouré de soins cette première femme, Mlle Coinchon de Beaufort; que celle-ci fit un testament en faveur de son mari, et qu'une procès existait encore, relativement à ce testament, entre la famille de Beaufort et M. Laffarge. L'avocat-général donna lecture, après cette discussion, du testament de M. Laffarge en faveur de Marie Capelle. Il était ainsi conçu :

« Aujourd'hui, 28 octobre 1839, je soussigné Charles-Joseph-Dorothée Pouch-Laffarge, ai fait mon testament olographe comme il suit :

« Je donne et lègue à Marie-Fortunée Capelle, ma chère épouse, tout ce dont la loi me permet de disposer, c'est-à-dire la totalité des biens que je possède en propriété, créances, successions échues ou à venir. Je ne fais ici aucun legs pour ma mère ni pour ma sœur; si cependant les affaires de mon épouse lui laissaient la faculté de pouvoir en disposer après sa mort, sans trop nuire à ceux à qui elle désire faire du bien, cela rentrerait au nombre de mes bonnes pensées pour ma mère ou pour ma sœur, à qui je désirerais que ça revînt, sans que cependant on puisse voir dans cette dernière clause rien d'obligatoire pour mon héritière, m'en rapportant en tout aux bons sentimens que je lui connais. Je prie en outre ma bonne Marie de ne jamais oublier ma mère, que j'aime tant, surtout de ne point la quitter, la consoler de tous ses chagrins, la distraire, et ne lui laisser manquer de rien; aider ma sœur de tous ses bons conseils et de ses moyens pécuniaires. Si l'aisance et la fortune de ma chère Marie le permettent, faire les aumônes aux pauvres qu'elle jugera convenables; enfin, se faire enterrer près de moi lorsqu'elle mourra, ou faire transporter mes restes partout où elle devra être, afin de les deposer dans le même tombeau, promesse nous étant faite de ne jamais nous quitter ici-bas pour nous retrouver un jour ensemble tous les deux dans le ciel.

Digitized by Google

» Mon testament ainsi fait, qui contient en tout ma volonté expresse, a été signé, daté et écrit en entier de ma main.

» Aujourd'hui, au Glandier, le 28 octobre 1839. »

L'avocat-général fit ressortir les nobles sentimens manifestés dans ce testament. Me Paillet ne les contesta point; mais il établit que ce testament avait été suivi de deux autres de la part de M. Laffarge, en faveur de sa mère et de sa sœur. Il argumenta du testament de Marie Capelle elle-même au profit de son mari, pour démontrer l'absence de toute intention criminelle. « Si l'accusée avait eu pour but, en fesant son testament, dit-il, en faveur de son mari, de provoquer la libéralité de celui-ci, elle lui aurait donné toute sa fortune, sachant bien (dans le système de l'accusation) qu'elle ferait ouvrir à volonté la succession de ce dernier. Au lieu de cela, elle ne lui a légué que l'usufruit qu'elle lui avait déjà donné par son contrat de mariage. »

L'accusation répondit à Me Paillet, que Laffarge n'avait pas connu le testament de sa femme, laquelle l'avait remis cacheté à sa belle-mère. Ce ne fut que quelque temps après que Mme Laffarge mère ouvrit ce testament, et qu'elle vit ce qu'il contenait.—Me Paillet manifesta son étonnement de ce que M. l'avocat-général eût osé rappeler un pareil fait, et de ce que Mme Laffarge mère n'eût pas craint de l'avouer à l'audience précédente. « Quel lieu est-ce donc que ce Glandier, dit-il, où de pareilles choses se passent? Qu'est-ce que cette famille habituée à l'atmosphère des testamens, où de telles indiscrétions s'accomplissent sans scrupule? (Sensation). Me Paillet établit, du reste, « que les idées de cupidité n'étaient pas du côté de Mme Laffarge, qui s'était complettement ruinée avant la mort de son mari, pour son commerce, après sa mort, pour sa mémoire. »

Un témoin, Marie Raymond, déposa qu'une servante de peine du Glandier lui avait dit qu'elle était allé chercher de l'eau à la fontaine pour M. Laffarge, et que lorsqu'elle la lui avait apportée, il l'avait bue en disant : « Du moins celle-là est bonne, elle n'est pas assaisonnée. » — Un autre témoin dit qu'il avait déterré le paquet qui avait été caché dans le jardin : il fut reconnu que ce paquet, confié par Mme Laffarge à sa femme de chambre Clémentine Servat, ne contenait pas de l'arsenic, mais une autre poudre inoffensive.

M. Coinchon de Beaufort, père de la première femme de M. Laffarge, déposa qu'il avait été témoin au Glandier d'une discussion vive entre sa fille et M. Laffarge, et que s'étant brouillé avec M. Laffarge, qu'il accusait de l'avoir trompé sur sa fortune, il n'avait plus reparu chez son gendre, même pendant la dernière maladie de sa fille.

Marie Mathieu, cuisinière au Glandier, déclara qu'Alfred avait fait lui-même la mort aux rats, et qu'il l'avait apportée dans le cabinet de toilette de Mme Laffarge. Elle ajouta que, quelque temps après, Mme Laffarge mère était venue dans la cuisine; qu'elle avait commandé de faire des crêpes, en disant qu'elle allait faire des gâteaux pour son fils et qu'elle avait voulu les faire elle-même. Ces gâteaux s'élevaient au nombre de 22 ou 23; ils étaient petits. Marie Capelle avait au contraire l'habitude de les faire plus grands. Ce témoin ajouta qu'Alfred lui avait rapporté que c'était M. Laffarge qui avait dit que les rats l'incommodaient, et qu'il fallait faire de la mort aux rats. — La servante du Glandier, Marie Vallade, qui avait apporté elle-même l'eau de la fontaine à M. Laffarge, dit que ce dernier n'avait ajouté aucune pensée de poison au mot *assaisonnée*.

Bardou déposa que parmi les gâteaux faits par Mme Laffarge mère, il y en avait de grands, de petits, de ronds et d'allongés. — Montézin fit la même déclaration. — Parant, garçon à l'hôtel de l'Univers à Paris, dit qu'il se trouvait dans la chambre de M. Laffarge lorsque la caisse d'envoi avait été reçue; qu'elle ne contenait qu'un seul gâteau, d'une circonférence de sept pouces environ. M. Laffarge, qui avait pris un petit morceau de croûte de la grosseur du pouce, vomit toute la soirée.

Le 8 septembre, les experts chargés de l'exhumation du cadavre de M. Laffarge arrivèrent à Tulle. Les caisses scellées dans lesquelles avaient été renfermés le cœur, le foie, diverses parties musculaires mal conservées, furent apportées à l'audience. Un mouvement d'horreur se manifesta, lorsque le président invita Mme Laffarge à reconnaître l'intégrité des scellés. Elle détourna la tête, et ne répondit pas. Des miasmes putrides se répandirent dans la salle. Bientôt les caisses furent emportées, et la cour ordonna que l'analyse de ces diverses parties du corps de M. Laffarge aurait lieu dans une autre salle. Les témoins continuèrent à être entendus.

M. Félix Buffières, de Paris, affirma qu'étant allé chez M. Laffarge, celui-ci lui avait lu un passage d'une lettre de sa femme, relatif à l'envoi d'un gâteau; il ne vit qu'un seul gâteau.

Les témoins étaient nombreux, comme on voit. Diverses dépositions contiennent des détails souvent sans portée, et plusieurs fois racontés. Il faut cependant rapporter les points principaux, afin d'être aussi complet que possible, dans l'analyse de ces immenses débats.

Magneaux alla voir, dit-il, M. Laffarge au Glandier, lorsque ce dernier arriva de Paris. M. Laffarge était malade, et lui dit que tout ce que lui donnait sa femme lui fesait mal.

Clémentine Servat, femme de chambre de Mme Laffarge, s'expliqua sur plusieurs circonstances. Elle vit un jour de la mort aux rats, qui avait été préparée par Alfred Montadier, et qui fut placée dans le cabinet voisin du salon, à côté du lit de Mme Laffarge. Après le retour de M. Laffarge, celui-ci ordonna qu'on en préparât encore pour la placer près du salon. — L'avant-veille de la mort de M. Laffarge, Mme Laffarge donna au témoin un paquet d'arsenic, en lui disant d'en faire de la mort aux rats; elle lui recommanda de bien prendre des précautions, parce que ce pouvait être dangereux. Cette observation l'épouvanta, et elle plaça le paquet dans un vieux chapeau de M. Laffarge; elle mit ce chapeau sur une tablette fort élevée. Sur le paquet était écrit : *Arsenic*. Plus tard, le témoin ayant déchiré un morceau du vieux chapeau qui contenait le paquet, ce paquet tomba, et Alfred Montadier alla l'enterrer dans le jardin. — Quant aux gâteaux, elle

Digitized by Google

vit que Mme Laffarge en mit quatre ou cinq dans la caisse, et elle ajouta qu'il avait été impossible de substituer facilement un seul gâteau aux autres, parce que Mme Laffarge avait mis dessus des châtaignes.

Me Paillet fit établir que l'habit de cheval de Mme Laffarge avait été considérablement endommagé par les rats; que cette dame avait l'habitude de prendre de la gomme en poudre, à cause d'une toux presque continuelle.

Alfred Moutadier confirma la déclaration de Clémentine sur le paquet enterré. Il ajouta : « Denis est allé à Paris, quand il avait dit qu'il allait à Guéret vendre du fer. Quand il est revenu, trois ou quatre jours avant M. Laffarge, il a dit qu'il était le maître, et qu'il allait tous nous mettre à la porte. M. Denis a dit, après la mort de M. Laffarge, qu'il voulait couper Mme Laffarge en quatre morceaux, avec une scie. Il a dit encore, que si elle ne voulait pas monter à l'échafaud, il l'y ferait bien monter lui-même. » (Mouvement.)

M. L'avocat-général accusa Alfred Montadier, âgé seulement de 19 ans, de répéter une leçon apprise mais celui-ci persista.

Joseph Astier dit qu'il avait cru comprendre que M. Laffarge, avant sa mort, avait eu quelques craintes d'être empoisonné; il répéta au surplus les propos menaçans contre Mme Laffarge, tenus par Denis.

Mme Buffières, sœur de M. Laffarge, raconta les circonstances relatives au lait de poule, et que nous retrouverons plus particulièrement dans la déposition de Mlle Anna Brun.

Mme Pontier, tante de M. Laffarge, rendit compte du voyage de Mme Laffarge, de Paris au Glandier, après le mariage.

Une demoiselle Amélie Materre, cousine germaine de M. Laffarge, déposa que Mme Laffarge lui avait dit, après la mort de son mari : « Clémentine me désespère; voilà trois fois que je lui fais répéter sa déposition. Je suis bien plus contente d'Alfred: il est plus laconique. » Mme Laffarge contesta cet étrange propos.

M. Masmiaux, maître de forges à Faye, déposa qu'il avait porté le lait de poule à M. Eyssartier, qui dit, après l'avoir analysé : « Il y a de la gomme, mais il y a aussi de l'arsenic. »

Mlle Emma Pontier raconta ainsi les faits dont elle avait été témoin : « J'arrivai au Glandier le 11 janvier. M. Laffarge était très-malade..... Mme Laffarge était triste et pâle.... Marie Capelle resta auprès de son mari de minuit à deux heures. Deux fois je l'ai vue mettre dans une cuiller de l'eau et de la poudre blanche. La première fois, M. Laffarge lui dit : Qu'est-ce? — De la gomme, répondit-elle. M. Laffarge but. Il est certain que Marie Capelle prenait souvent elle-même de la poudre de gomme, avec ou sans eau. » Puis elle raconta ce qui s'était passé le jour de la mort de M. Laffarge. « Je revins au Glandier, le mardi 14. A mon arrivée, Mme Laffarge me conduisit dans sa chambre, se jeta dans mes bras avec désespoir, et me dit : « Je suis bien malheureuse. Personne ne me dit un mot de consolation. On m'éloigne d'auprès de mon mari. On craint sans doute que je ne lui parle d'affaires d'intérêt; c'est me connaître bien mal. » Elle resta long-temps suspendue à mon cou, pleurant et sanglotant. Je cherchai vainement à la calmer. Elle eut le soir et le matin de fréquens vomissemens. Elle resta dans sa chambre, et envoya plusieurs fois demander des nouvelles de son mari. Une fois elle ne put résister au désir d'aller s'en assurer. Elle alla auprès du lit de M. Laffarge. « Qui est là? » dit-il. Marie Capelle répondit à voix basse : « Marie, Marie. » M. Laffarge ne répondit pas. Elle revint dans sa chambre, désolée, se jeta de nouveau dans mes bras, et me fit part de ses chagrins et de son désir, si son mari guérissait, de retourner à Paris auprès de sa famille. « Oui, je m'éloignerai; je leur ferai comprendre que j'ai senti tout ce que l'on m'a fait. »

» Le mardi matin 14, M. Laffarge mourut. Le chagrin de Marie Capelle me parut très-vif : « Que je suis malheureuse, me disait-elle; j'ai été ainsi toute ma vie. Mes malheurs ont été si grands, qu'on ne pourrait s'en faire d'idée; mais cette fois encore je courberai la tête. » Toute la journée elle ne fit que pleurer et appeler son mari : « Charles! Charles! » Ce cri sortait continuellement de sa bouche.

» Lorsque, plus tard, il fut question de soupçons d'empoisonnement, Marie Capelle s'adressa avec vivacité à sa femme de chambre : « Clémentine, qu'avez-vous fait de l'arsenic que je vous avais confié? » Celle-ci expliqua comment, effrayée de cette commission, elle avait déposé cet arsenic dans un chapeau et dans la chambre de M. Laffarge. Lorsque Clémentine parlait de cette affaire, elle ne se servait jamais du même langage; tantôt elle ajoutait, tantôt elle diminuait. Marie Capelle et moi nous lui dîmes, en effet, qu'elle devrait tâcher de déposer d'une manière uniforme; mais ni elle ni moi n'avons cherché à lui faire la leçon.

» Je dois ajouter que la veille de la mort de M. Charles, Mme Laffarge se déshabillant, j'aperçus dans la poche de son tablier une boîte que je ne lui avais jamais vue. Je demandai à Clémentine ce qu'elle renfermait. « C'est de la gomme, » me répondit-elle. Les propos de la veille; les préoccupations de Mme Laffarge mère; les soupçons de Mlle Brun; la lettre écrite par Marie Capelle, le jour de son arrivée au Glandier, tout cela me revint à l'esprit, et quoique ma raison se refusât à croire Marie Capelle coupable, je pris un peu de cette poudre blanche, contenue dans la boîte, et je la remis à M. Fleygniat, mon oncle, pour l'examiner; il me promit de le faire.

» Le lendemain de la mort, j'allai dans l'appartement de Mme Laffarge mère. Je portai à Mme Laffarge et à Mme Buffières des cheveux de M. Laffarge. Je leur dis que j'en avais aussi pour Mme Marie Capelle, qui, de son côté m'avait donné une tresse de ses cheveux, pour les mettre dans la main de son pauvre Charles. Ces dames me défendirent de le faire. Je m'en étonnai. « *Garde-t'en bien, me dirent-elles, c'est elle qui l'a empoisonné.* » Je ne pus le croire. Toutefois la boîte que j'avais vue la veille me revint à l'idée. Je ne pus me défendre d'un vague soupçon. Je demandai cette boîte à la femme de chambre; elle ne me l'apporta qu'un assez long moment après. J'ai remis cette boîte et ce qu'elle contenait à M. le juge d'instruction. »

Mlle Pontier expliqua la déposition de Mlle Materre. « Mme Marie, dit-elle, questionnait Clémentine sur le paquet d'arsenic qu'elle lui avait confié, et Clémentine

Digitized by Google

répondait tantôt une chose, tantôt une autre. Alors Mme Marie dit : Clémentine me désespère; elle ne peut jamais dire deux fois la même chose. »

La déposition de Mlle Pontier terminée, la cour ordonna d'introduire les experts, qui venaient de faire prévenir qu'ils avaient terminé leurs opérations. Un profond silence s'établit. Les regards se portèrent avec une avide curiosité sur Mme Laffarge; mais ses traits ne présentèrent pas d'indice de la plus légère émotion.

M. Dupuytren, au nom de ses collègues, fit un rapport raisonné, dont la conclusion, impatiemment attendue, fut celle-ci :

« Nous avons introduit tous les résidus dans l'appareil de Marsh, et après mainte expérience, nous n'avons obtenu aucune tache arsenicale. »

Un mouvement général se manifesta aussitôt. Des applaudissemens prolongés se firent entendre. Mme Laffarge se pencha vers son défenseur, et tous les deux versèrent des larmes. La contagion de cette scène devint unanime. Un avertissement sévère de l'avocat-général ramena le silence.

Après quelques paroles explicatives de son rapport, M. Dupuytren ajouta encore que le cœur, les intestins, la rate, avaient été traités d'après le système de M. Devergie; et que l'épreuve de l'appareil de Marsh n'avait donné aucune trace arsenicale. « Nos conclusions prises à l'unanimité, poursuivit-il, sont qu'il n'y a d'arsenic dans aucune des substances animales soumises à notre examen. »

L'auditoire garda le plus profond silence. Sur les questions de M. l'avocat-général, les experts déclarèrent qu'ils avaient opéré sur tous les intestins et les viscères, sans exception, le cœur, le foie, le cerveau, et toutes les entrailles.

» Ainsi, s'écria Me Paillet, liquides contenus dans l'estomac, vomissemens, l'estomac lui-même, toutes les entrailles, l'homme tout entier a été soumis à l'analyse... et pas un atôme d'arsenic !!! »

Le docteur Massenat fut interpellé, et il reconnut que dans les premières expériences, il avait émis une assertion erronée; mais après avoir opéré avec le procédé nouveau, il était convaincu de son erreur. Il n'y avait pas de poison.

De longs frémissemens accueillirent ces dernières paroles; un long silence succéda.

M. l'avocat-général demanda la suspension de l'audience.

Elle fut levée au milieu de l'agitation la plus vive.

Mme Laffarge était saisie d'une émotion extraordinaire. Bientôt elle remercia l'assemblée des témoignages unanimes de sympathie qu'elle venait de lui prodiguer.

Mme de Violaine, sœur de Mme Laffarge, s'élança pour se jeter dans ses bras; mais avant de parvenir jusqu'à sa sœur, elle tomba évanouie sur les marches de l'escalier qui conduisait à la geole du palais.

Ici se termine la première et longue partie de ces débats si dramatiques. L'innocence de Mme Laffarge sembla, malgré toutes les dépositions accusatrices, pleinement démontrée. Toutes les présomptions invoquées contre elle venaient se briser contre l'absence d'un corps de délit. Il n'y avait pas eu empoisonnement; pouvait-elle être empoisonneuse ?

L'avocat-général, à l'audience suivante, prononça quelques paroles, dans lesquelles il reconnaissait que l'affirmation des experts avait ébranlé sa conviction. Il ajouta que néanmoins des mesures avaient été prises pour que trois hommes illustres pussent se rendre à Tulle, afin de procéder à une dernière expertise. « L'intérêt de l'accusée la réclame, dit-il; après cela, son innocence pourra être solennellement proclamée. »

Me Paillet considéra aussi cette expertise nouvelle comme nécessaire; « mais, ajouta-t-il, on l'aurait certainement refusée à la défense, si le résultat de la précédente expertise avait montré du poison. »

« Avons-nous à discuter maintenant poursuivit-il, non, tout est fait; les experts sont déjà appelés, les courriers de l'accusation sont partis, eh ! bien soit ! Encore une expertise de plus, nous l'attendrons; je demanderai seulement à quoi serviront ces exigences ? Ce sera la quatrième expertise, et peut-être qu'après celle des médecins français, nous aurons à subir l'expertise des médecins anglais et allemands. Pourquoi donc nous arrêter dans une pareille voie ? Je n'y vois qu'un obstacle, c'est que peut-être l'accusée ne pourra pas attendre assez long-temps, et peut-être aussi le défenseur. (Sensation prolongée.) »

En attendant, l'audition des témoins fut continuée. M. Fleignat, médecin, oncle d'Emma Pontier, laquelle avait remis à celui-ci le paquet de poudre blanche, déclara qu'il l'avait mise sur des charbons ardens, et qu'elle avait répandu une légère odeur alliacée.

M. le président : Il a été reconnu que ce n'était pas de l'arsenic.

Me Paillet. Sans doute, et voilà cependant un médecin qui a constaté l'odeur alliacée : il ne faut pas toujours s'en rapporter à cette odeur. (Mouvement).

M. Raymond Pontier, médecin à Alger, envoya une déclaration, d'où il résultait que dans sa pensée madame Laffarge ne pouvait avoir empoisonné son mari.

Mme Chassaing, directrice de la diligence d'Uzerche, déposa que la caisse, envoyée par Mme Laffarge à son mari, avait été remise le 14 décembre, à onze heures du soir, et qu'elle était partie dans la nuit du 15 au 16, sans qu'elle fût sortie du bureau dans l'intervalle.

La cour ordonna que les vases contenant les liquides saisis au Glandier, seraient soumis à une nouvelle analyse. L'audition des témoins continua. M. de Saint-Pastour, vétérinaire à Pompadour, avait cru d'abord que M. Laffarge était mort d'une gastro-entérite, mais que, sa mort survenue, il avait eu une autre pensée, car le cadavre était rapetissé, ce qui n'aurait pas dû avoir lieu pour ce genre de maladie. — Quelques autres témoins sans importance furent entendus.

On appela enfin un témoin vivement attendu, mademoiselle Anna Brun.

« Dans les premiers jours de novembre, dit-elle, je reçus une lettre de Mme Laffarge, qui me pressait d'aller au Glandier pour faire son portrait. Le 14 décembre, Mme Laffarge envoya son portrait à M. Laffarge dans une boîte où étaient des marrons, des gâteaux et une montre. M. Laffarge accusa réception de cette lettre. Un *postscriptum*, où il était question de migraine, effraya beaucoup Marie Laffarge. Elle manifesta une vive anxiété, parlait de lettres qui devaient lui apporter de mauvaises nouvelles, et dit qu'elle craignait de voir arriver un cachet noir.

Digitized by Google

» Le 10 janvier, M. Denis lui apporta un petit paquet couvert d'un papier gris ou bleu; le soir, son buvard s'entrouvrit, et je remarquai le même papier.

» Le lendemain, 11 janvier, j'étais couchée; je voulus me lever; elle ne voulut pas et me dit que c'était inutile; Mme Laffarge se fit faire un lait de poule; M. Laffarge en demanda, il n'y en avait plus. Alors Mme Laffarge dit : « Il » faut en faire un autre pour faire croire à M. Laffarge que » c'est le même. » Quand il fut fait, elle le fit apporter dans sa chambre dans l'eau chaude. Au moment où je descendais de mon lit, je la vis prendre la tasse et vider dedans une certaine quantité de poudre blanche, la remuer avec soin avec son doigt. Je lui demandai si elle avait mis quelque chose dans cette poudre qui calmât M. Laffarge; elle répondit : « On y a mis de la farine. — Il me semble, lui dis-je, qu'on » y a mis autre chose. » Elle me répondit que non. Il était midi alors. Je vis le lait de poule en entier sur la cheminée; ayant remarqué sur la face des globules de poudre blanche, je le dis à Mme Buffières, qui ledit elle-même à M. le docteur Bardou. Celui-ci en ayant goûté, dit que c'était sans doute du sucre mal rafiné. On fit un nouveau lait de poule où on employa le même sucre.

» Mme Laffarge mère prit même de la chaux, de la cendre, et rien ne produisit le même effet. Mme Laffarge mère, inquiète, et sachant que j'avais vu mettre de la poudre, fit analyser ces substances par M. Eyssartier.

» Le même jour, Mme Laffarge prit un verre et y mit du vin et du pain. J'étais alors tournée du côté de la commode; j'entendis ouvrir le tiroir de cette commode et remuer quelque chose. »

« Mme Laffarge fit aussi de l'eau panée. Elle donna à son mari de ce vin sucré. M. Laffarge dit que cela brûlait. « Que dit-il ! » demandai-je à Mme Marie? je priai Mme Marie de me le répéter « Il dit que cela le brûle, mais ce n'est pas » étonnant, on lui donne du vin et il a une inflammation. » Elle prit ensuite le verre dans lequel était tout le vin et alla le laver immédiatement.

» Je m'approchai du lit, et je vis sur le bol qui contenait la panade une poudre blanche en petite quantité. Je l'ai vue mettre de la poudre dans l'eau sucrée; comme elle vit que je la remarquais, elle y mit beaucoup d'eau, et je suis presque certaine qu'elle a bu. »

Mlle Anna Brun ajouta qu'il y avait dans un tiroir un pot plein de poudre blanche, et sur le tiroir une traînée de poudre; qu'elle en avait porté sur sa langue, et qu'elle sentit des picotemens : elle ne croit pas en avoir avalé. Quant à Mme Laffarge, elle eut des vomissemens pendant la nuit. « Le soir du 13, ajouta mademoiselle Anna Brun, madame Marie parut très inquiète et me dit : « En retour des tristes jours que vous allez » passer avec nous, veuillez recevoir une bague de mes » cheveux et de ceux de mon Charles. » Lorsque Marie s'approchait de lui, il disait : « J'étouffe, » et il avait toujours des mouvemens convulsifs. Mlle Anna Brun ne vit pas mettre les gâteaux dans la boîte lors de l'envoi fait à Paris; seulement Mme Laffarge sortit de la chambre pour aller chercher la petite boîte; elle n'emporta pas les gâteaux, elle ne les ploya pas un à un. Mme Laffarge contesta l'exactitude de cette déposition. Une discussion sur ce fait eut lieu à l'audience, le lendemain, mais cette discussion ne changea rien à ce qui avait été déposé, soit par Mlle Brun, soit par Clémentine Servat, soit par le garçon d'hôtel à Paris, le témoin Parant. Me Paillet interrogea Mlle Brun, pour savoir si elle n'avait pas reçu un billet anonyme, dans lequel on lui fesait des menaces. Mlle Brun répondit : « Hier, en rentrant chez moi, je posai mon schal sur le lit; un moment après, ma mère y trouva un billet attaché par une épingle, il était ainsi conçu :

« Si tu parle contre M.... tu es morte. »

Me Paillet attribua ce billet à un ennemi de Mme Laffarge; il discuta les invraisemblances de la déposition de Mlle Brun; il demanda ce qu'était devenu ce petit pot resté pendant deux jours et deux nuits dans un tiroir qui ne fermait pas. Pour expliquer la disposition d'esprit dans laquelle se trouvait Mlle Brun vis-à-vis de Mme Laffarge, Me Paillet donna lecture de la lettre suivante :

« 24 mars 1840.

» Je suis désolée, madame, que des circonstances bien malheureuses pour mes parens, et pour moi en particulier, me forcent aujourd'hui à venir vous réitérer une demande que vous avez déjà refusée. Depuis long-temps, madame, plusieurs personnes, désirant sans doute tirer parti de votre portrait et lui donner de la publicité, m'ont offert des sommes considérables pour que je le leur livrasse. J'ai toujours refusé leurs offres, dans la crainte d'aller contre vos intentions et de vous dépl ire. Cependant je me verrai contrainte de les accepter, si vous persistez à me refuser la somme que je vous fis demandander par M. Denis; mais ce ne sera toujours qu'avec bien du regret, madame, que je prendrai une telle détermination, lors même que j'y serais forcée. Veuillez, je vous prie, me faire part de vos dernières intentions, sans trop tarder, car je ne puis attendre, et recevez l'assurance de ma gratitude. »

« A. Brun. »

« Au château de Flomont, 13 mars. — Si vous ne répondez pas, madame, je prendrai votre silence pour un nouveau refus. »

Après cette lecture, les chimistes de Limoges furent introduits.

M. Dubois fit son rapport au nom de la commission.

» La tasse où était le lait de poule, dit-il, contient une quantité considérable d'acide arsénieux jeté là à profusion. Dans ce qui reste au fond du vase, il y a de quoi empoisonner au moins dix personnes. (Mouvement.)

» Deux cruchons de bière ne contiennent pas d'arsenic.

» L'eau gommée contient de l'arsenic en très-petite quantité

» L'eau sucrée ne renferme pas d'arsenic.

» Le paquet de poudre de M. Lespinasse est de l'arsenic pur.

» La poudre blanche remise par M. Fleynat est de la gomme mêlée avec de l'arsenic en petite quantité. (Sensation.) Dans cette substance, les chimistes de Brives n'avaient point trouvé d'arsenic.

» Le paquet trouvé dans le jardin est du bicarbonate de soude.

» Un petit paquet de fécule sans arsenic.

» Sulfate de quinine sans arsenic.

» La poudre verte d'Eyssartier est du vert de scel.

» Un paquet de sucre, un paquet de crème de tartre sans arsenic.

» La mort aux rats, qui est une pâte d'amandes pilées avec un peu de farine, ne renferme ni arsenic ni bicarbonate de soude.

» Le paquet de flanelle ne contient pas d'arsenic.

» Les chimistes de Brives avaient trouvé de l'arsenic dans la flanelle.

» Le dernier paquet étiqueté cantharides en contient effectivement. »

Ce rapport donna lieu à des observations importantes. Le président dit à Mme Laffarge : « Sur toutes ces expériences, je vous adresserai une question. Il vient d'être découvert de l'arsenic mêlé à de la gomme, dans la poudre blanche prise par Mlle Emma Pontier dans votre tablier; comment pouvez-vous expliquer ce fait?

Digitized by Google

« Mme Laffarge. J'avais de la gomme dans cette petite boite; j'en ai toujours pris, je m'en suis toujours servie, et je ne puis comprendre comment il se trouve de l'arsenic. Cela m'étonne beaucoup; et comme j'en prenais tous les jours, je devrais être empoisonnée.

» M. le président. Doutez-vous de l'opération? — R. J'ai la plus grande confiance en M. Dubois, ainsi...

» D. Vous en serviez-vous dans les derniers jours au Glandier?— R. Les derniers jours, j'en ai pris comme à l'ordinaire.

» M. le Président. M. Dubois, la quantité d'arsenic était-elle assez considérable pour faire mal? Dans quelle proportion était-il mêlé avec la gomme?

» M. Dubois. Cela aurait dépendu de la quantité de gomme qu'on aurait prise. Il y a environ un grain d'arsenic; il est impossible de préciser la proportion.

» Me Paillet. L'accusée est si surprise de cet incident, qu'elle désirerait qu'on expérimentât sur la boite entière, qui se trouve au greffe. »

Mlle Emma Pontier fut de nouveau entendue et déposa, comme elle l'avait fait la première fois, relativement à la boite : Me Paillet s'empara de cette déposition.

« Si dans la boite, dit-il, on n'avait trouvé que de la gomme, l'accusation se piquerait à imputer à Mme Laffarge une substitution de poudre: de la gomme pure à la place de la gomme mêlée d'arsenic.

» Le résultat trompe cette espérance. Alors on cherche à mettre Mlle Pontier en contradiction avec elle-même, en l'interrogeant trois ou quatre fois. Mais la vérité reste démontrée par la puissance de cette naïve enfant.

» Donc Mme Laffarge ne savait pas qu'il y avait de l'arsenic dans la boite, car elle a eu tout le temps de détruire cette preuve du crime prétendu, en jetant la poudre au vent, et c'est elle qui l'a livrée à la justice!.... Où donc est la main coupable? »

Un témoin, Jean Portier, déposa qu'il avait été appelé au Glandier le 15 janvier, par Mme Laffarge, mère, qui le fit entrer dans le salon, où gisait le corps de son fils; le reste de la déposition mérite d'être rapporté :

« A peine fus-je dans cette chambre, que Mme Laffarge mère ouvrit la porte de la chambre où couchait sa bru, donnait dans le salon, et je m'aperçus qu'elle en avait fait autant de celle qui communique de cette chambre à la sienne; elle ouvrit, avec une clé dont elle était nantie, la porte du placard creusé dans le mur qui se trouve entre les deux fenêtres de la chambre où couchait la dame Charles Laffarge, et dans laquelle est un petit secrétaire en bois de noyer. Elle me donna ordre de l'ouvrir, et même de l'enfoncer, dans le cas où cela serait nécessaire. Je commençai par enfoncer une planche, et ensuite j'ouvris avec force, et, à l'aide d'un ciseau et d'un marteau, le tiroir à secret qui était retenu par une bande en cuivre qui le traversait dans toute sa longueur, et que je détachai. J'ôtai, par ses ordres, tous les papiers qui étaient dans le tiroir.

» Je passai la main dans celui qui était au-dessous, après avoir soulevé une planche, et j'en tirai également tous les papiers qui y étaient et qui, comme les autres, furent mis dans le fichu; elle me dit de prendre ce fichu par les quatre bouts et de le porter, ainsi que les papiers qu'il contenait, dans la chambre; ce que je fis. En y entrant, je remis le tout à Mme Laffarge mère et m'en allai; dans ce moment se trouvait dans cette chambre Mme Marie, assise dans un fauteuil, la tête appuyée sur le dossier. J'ignore si elle m'aperçut; je ne sais pas non plus depuis quand elle était dans la chambre de sa belle-mère, ni qui l'y avait fait passer. »

Me Paillet donna lecture de la partie de la déposition écrite de ce témoin, qui avait rapport à l'effraction faite par les ordres de Mme Laffarge, la mère; après cela, il ajouta :

« J'ai promis de ne faire aucune réflexion; mais vous voyez le fait, c'était une mère! le jour de la mort de son fils, près du cadavre, dans les circonstances que vous savez! (Mouvement.) J'oubliais de vous dire qu'au moment de cette effraction, on avait attiré Mme Marie à son appartement, en lui disant que sa belle-sœur voulait lui parler. C'est donc en son absence que tout ceci se passait. »

Un médecin de Brives, M. Sénégal, fit une déposition qui n'est pas sans intérêt, et que nous devons rapporter :

« J'ai été appelé pour donner mes soins à Mme Laffarge dans sa prison. J'ai eu rarement occasion de parler avec elle de l'accusation. Je l'ai toujours trouvée calme, d'une résignation parfaite aux douleurs physiques qu'elle éprouvait, et elle en éprouvait de cruelles, car elle avait et elle a encore plus d'une maladie.

» Un jour, en entrant, je remarquai qu'elle versait des larmes qu'elle se hâta d'essuyer; je feignis de n'avoir rien vu : je lui demandai des renseignemens sur sa santé et sur la manière dont elle avait passé la nuit. La nuit avait été mauvaise, mais elle me dit que sa maladie ne s'était pas aggravée. Je crus alors, comme médecin, devoir lui demander si quelque cause morale n'avait pas influé sur son système nerveux; en ce moment elle ne put se contenir; elle fut en proie à des suffocations et à des sanglots convulsifs qui ne lui permettaient pas de prononcer une parole. Je laissai passer cet orage, et lorsque le calme fut revenu, je lui demandai la cause de sa douleur.

» On veut, me dit-elle, que je fasse déclarer la banqueroute de M. Laffarge. Cette idée me fait un mal affreux; il n'y a pas de puissance qui puisse m'associer à un acte qui flétrirait la mémoire de celui dont je porte le nom. J'ai donné 30,000 fr. à mon mari, j'en ai hypothéqué 30 autres à ses créanciers; il me reste peu de chose; mais s'il faut abandonner tout ce que j'ai pour empêcher une déclaration de faillite, je suis disposée à le faire.

» Deux ou trois mois après, j'étais dans la prison alors que quelqu'un lui porta les journaux. « Que disent ils? » demanda-t-elle; sans doute, comme à l'ordinaire, beau- » coup de jolies choses pour moi. Quoi qu'ils disent, je les » défie de venir me troubler dans l'asile impénétrable où je » suis : la conviction de mon innocence et ma confiance dans » la justice. » « Ce sont les seules fois que j'aie parlé avec elle. »

Toutes ces dépositions néanmoins ne pouvaient détruire l'effet de la grande épreuve faite par les experts de Tulle sur les matières animales (le cœur, le foie,) de M. Laffarge; aussi l'intérêt avait-il été suspendu jusqu'à l'arrivée des médecins-chimistes de Paris. Le matin du 13 septembre, la nouvelle se répandit partout que MM. Orfila, Olivier (d'Angers) et de Bussy étaient à Tulle : une foule considérable se porta au Palais-de-Justice.

La cour ordonna, d'après les conclusions de l'accusation et de la défense, que les experts procéderaient; 1° A l'analyse des matières recueillies dans l'estomac et des vomissemens; 2° Des portions extraites du cadavre.

Pendant que les experts procédaient, M. l'avocat-général interrogea encore Mlle Emma Pontier; celle-ci déclara qu'elle avait gardé la boite pendant huit jours dans sa poche, qu'elle ne savait qu'en faire; et que si elle se décida à la remettre, ce fut sur les conseils d'un de ses cousins, M. Bragères. « Vous deviez craindre,

Digitized by Google



M. Orfila.

lui dit M. l'avocat-général, de compromettre Mme Laffarge? »

« Je le craignais bien aussi, répondit-elle, et cela me fesait de la peine. Je dis à Mme Laffarge, devant M. Brugères, que j'allais remettre la boîte à M. le juge d'instruction; Mme Laffarge me dit tranquillement : Remettez-la. » (Mouvement).

Mm Pisani, tante de Mlle Emma Pontier, et qui assistait à l'audience, demanda à présenter une observation sur la déposition de sa nièce.

« J'habite la campagne, assez loin de la route. Quand j'appris qu'elle avait suivi l'accusée à Brives, et qu'elle était avec elle, je l'ai envoyé chercher, et nous l'avons retirée auprès de nous. Elle y est restée pendant dix jours, et pendant ce séjour elle nous a dit mot pour mot ce que vous venez d'entendre dans le récit qu'elle vient de vous faire. »

M. l'avocat-général pressa de questions Mlle Emma Pontier; il lui fit subir une confrontation avec mademoiselle Amélie Materre, cousine de M. Laffarge, sur des entretiens que ces deux témoins auraient eus ensemble, et d'où résulterait quelque différence dans le récit des faits présentés par Mlle Pontier. Celle-ci, qui avait supporté un long interrogatoire, avait répondu à toutes les questions avec un ton plein de candeur et toutes les apparences de la vérité; vaincue par la fatigue d'une épreuve qui ne dura pas moins d'une heure, elle se troubla et fondit en larmes : « Monsieur, dit-elle à » M. l'avocat-général, je ne puis plus répondre; par- » donnez-moi, mes idées se mêlent, je ne vois plus » rien, je ne comprends plus rien. » Ces paroles produisirent une sensation générale; Me Paillet se leva vivement :

Digitized by Google

« En vérité, s'écria-t-il lui-même péniblement ému, c'est avec un profond sentiment de douleur que je vois l'inconcevable insistance de M. l'avocat-général. Je m'étonne surtout qu'après avoir vu les faits établis dans un sens tout-à-fait contraire au sens qu'il avait prévu et qu'évidemment il avait voulu préparer par ses questions, il s'efforce, contre la déposition d'un témoin, à vouloir retourner ces faits si importans contre Mme Laffarge. Je ne comprends pas comment il peut aujourd'hui vouloir détruire de ses propres mains ce témoignage qu'il a établi, ces faits qu'il a construits lui-même, et qu'à cet effet il vienne enlacer cette jeune fille dens une série de questions dont personne ne pourrait sortir. »

M. Marioste, avoué à Brives, parla du désintéressement de Mme Laffarge à l'égard de son mari. M. Lalande, avocat, dit qu'il avait conseillé à Mme Laffarge, restée libre du 15 au 22 janvier, de s'échapper; il ajouta qu'il lui en avait même offert les moyens, et qu'elle les avait repoussés avec indignation. Ce témoin déposa en outre que les vases contenant les diverses matières étaient décachetés; le greffier lui avait même montré l'estomac de M. Laffarge dans le tiroir de son bureau.

M. Roques, banquier à Brives, déposa que, le 13 janvier, il s'était rendu au Glandier pour régler des affaires d'intérêt avec M. Laffarge; que Mme Laffarge s'était obligée pour 30,000 fr., en paiement de billets faux employés par M. Laffarge. Un autre banquier dit aussi que M. Laffarge lui avait remis des billets faux. Le curé de Villers-Hellon rendit un haut témoignage à la bienfaisance de Mme Laffarge : « On aurait pu citer tout le pays, ajouta-t-il; tout le monde la regrette, tous espèrent que les débats vont démontrer son innocence. »

Un huissier, Etienne Gomet, dit qu'il avait rencontré, un jour de l'hiver dernier, un homme conduisant un cheval chargé de paniers et de mannequins remplis de foin; cet homme dit au témoin qu'il portait à Brives les intestins de M. Laffarge, et qu'il s'était égaré toute la nuit dans les bois. Un moment après, il vit arriver un gendarme qui suivait à une centaine de pas : « Un jour, poursuivit-il, M. Buffières vint chez moi me demander un délai pour une affaire que j'avais contre lui; nous causâmes des affaires embarrassées de sa famille, et je lui demandai s'il n'avait pas espérance d'arranger ses affaires commerciales : il me répondit qu'il n'y aurait qu'un seul moyen, ce serait la condamnation de Mme Marie Laffarge, car alors, ajouta-t-il, obtiendrons-nous peut-être des dommages-intérêts. Un autre témoin fut entendu, qui déposa des longues habitudes de générosité et de bienfaisance de Mme Laffarge. Après cela, l'audience fut suspendue; bientôt la cour rentra en séance; on annonça que les chimistes avaient terminé leurs opérations. Ils furent en effets introduits; chacun les contempla avec avidité, cherchant à lire dans leurs regards le secret qu'ils allaient bientôt révéler : M. le président donna ordre d'amener l'accusée; un morne silence s'établit.

Mme Laffarge regarda autour d'elle avec une vive anxiété; elle interrogea des yeux ses défenseurs.

M. Orfila, au milieu de l'attention la plus générale, s'exprima ainsi :

« Nous venons rendre compte à la Cour des travaux auxquels nous nous sommes livrés.

» Toutes nos expériences ont été faites avec les réactifs dont s'étaient servis MM. les experts qui avaient déja opéré dans l'espèce, à l'exception toutefois d'une certaine quantité de nitrate de potasse que nous avons apportée de Paris, et dont ces messieurs n'avaient pas cru devoir se servir. Ces expériences ont été faites en présence de huit membres au moins de la commission. Ces messieurs ne se sont éloignés du laboratoire qu'à de rares intervalles, et lorsque nous-mêmes nous nous en sommes absentés. Constamment aussi la pièce dans laquelle nous avions renfermé tous nos instrumens a été close, ainsi que les fenêtres. Toutes les issues ont été constamment aussi gardées par les factionnaires.

» J'ai cru devoir indiquer toutes ces précautions; j'arrive maintenant aux résultats de l'expertise. (Mouvement d'attention.) Je vais diviser ce que j'ai à dire en quatre parties.

» 1° Je démontrerai qu'il existe de l'arsenic dans le corps de Laffarge. (Mouvement général.)

» 2° Que cet arsenic ne provient pas des réactifs avec lesquels nous avons opéré, ni de la terre qui entourait le cercueil.

» 3° Je montrerai que l'arsenic, retiré par nous, ne vient pas de cette portion arsénicale qui existe naturellement dans le corps de l'homme.

» 4° Enfin, je ferai voir qu'il n'est pas impossible d'expliquer la diversité des résultats et des opinions dans les expertises qui ont été antérieurement faites, comparées avec la nôtre.

» § 1er. *Il existe de l'arsenic dans le corps de Laffarge.*

» Nous avons commencé par traiter le quart de l'estomac qui restait, la matière des vomissemens et les liquides trouvés dans l'estomac. Ces trois matières réunies ayant été soumises à la carbonisation par l'acide nitrique, avec les procédés que j'ai indiqués il y a dix-huit mois pour la première fois, et le charbon obtenu ayant été traité par l'eau, il a suffi d'introduire le liquide qui en est résulté dans l'appareil de Marsh pour obtenir une quantité d'arsenic qui n'était pas considérable, arsenic qui est actuellement déposé sur une assiette dans notre laboratoire.

» Une seconde expérience a été faite avec la masse décrite dans les procès-verbaux sous le nom de masse provenant des organes du thorax, de l'abdomen, du foie, d'une portion du cœur, d'une certaine quantité du canal intestinal et d'une portion du cerveau.

» Nous avons cru devoir diviser cette seconde opération en deux parties. Le tout étant d'abord mélangé, nous l'avons fait bouillir pendant quatre heures avec de l'eau distillée : le liquide qui en est résulté ayant été passé à travers un linge a été réduit par la chaleur à l'état d'une matière presque sèche. Il en est resté la portion qui ne s'est pas dissoute dans l'eau, ainsi qu'il arrive lorsqu'on y fait cuire de la viande; une partie se dissout et l'autre ne se dissout pas.

» La décoction, évaporée jusqu'à dessication, a été carbonisée par l'acide nitrique, comme l'avaient été les premières matières. Nous avons opéré comme nous l'avions déjà fait pour les précédentes, et nous avons encore retiré de l'arsenic de ce liquide.

» La quantité d'arsenic obtenu de cette décoction était à peu près égale à celle que nous avait donnée la première expérience.

» Nous avons cru devoir également examiner les parties restantes de la décoction, ce qui n'avait pas été dissous, la portion solide.

» Et alors, comme nous aurions été gênés par une très grande quantité de mousse en traitant par l'acide nitrique, nous avons fait, ainsi que je l'ai déjà indiqué, il y a dix-huit mois, brûler cette masse par le nitrate de potasse. Elle a brûlé pendant sept heures, et après avoir traité cette masse incinérée comme précédemment, nous avons obtenu une quantité très notable d'arsenic qui doit être évaluée au moins à douze fois celle que nous avions retirée dans chacune de nos premières expériences.

» Nous n'avons pas même cru devoir agir sur la totalité de notre produit : nous l'avons jugé inutile.

Digitized by Google

» Nous avons examiné le lambeau de chair pris à la cuisse gauche du cadavre : ces chairs devaient faire l'objet d'une préparation à part. Nous n'avons rien obtenu dans ces deux livres de chairs musculaires traitées comme il a été dit ci-dessus. Ces deux livres de chair, si on les compare au poids total de la masse musculaire du corps, n'offrent qu'une portion bien faible comparée à celle de tout ce corps.

» Le résultat sur ce point a été donc négatif.

» Nous avons examiné une portion du suaire, dans lequel le corps de M. Laffarge était enveloppé. Nous l'avons examiné avec beaucoup de soin ; nous l'avons fait bouillir dans l'eau avec de la potasse ; nous avons ensuite introduit le liquide dans l'appareil de Marsh, et nous n'avons rien obtenu.

» C'est donc encore là un résultat négatif.

» Enfin, nous avons cru devoir examiner deux des trois terres recueillies. Notre analyse a porté sur les terres prises immédiatement au-dessus et au-dessous du cercueil. Ces deux terres ayant bouilli séparément dans de l'eau distillée pendant quatre heures, ont fourni des liquides qui ayant été soumis à l'appareil de Marsh, n'ont pas donné d'arsenic.

» Ainsi, il résulte de cette première partie de ma déposition et des expériences qui ont été faites qu'il y a de l'arsenic dans le quart de l'estomac qui restait, dans les liquides contenus dans ce viscère et dans les matières vomies ; mais il n'y en a pas beaucoup.

» Il résulte en second lieu qu'il y en a dans la décoction faite avec les débris organiques, et qu'il y en a beaucoup plus dans le résidu solide de cette décoction. Il résulte enfin que partout ailleurs nous n'avons rien trouvé.

» § 2. *L'arsenic trouvé ne vient pas des réactifs employés.*

» Les réactifs avaient déjà été employés par les experts de Tulle, et la preuve qu'ils ne contiennent pas d'arsenic, c'est que ces experts sont arrivés à cettte conséquence qu'ils n'en avaient pas trouvé. S'il y en avait eu dans les réactifs on aurait au moins constaté la présence de l'arsenic qui pouvait s'y trouver.

» Nous devons faire observer que jamais nous n'avons mis l'appareil de Marsh en mouvement sans qu'auparavant nous nous fussions assurés qu'il pouvait fonctionner pendant un quart d'heure, vingt minutes, sans donner de résultats accidentels. L'acide nitrique avait été distillé sur du nitrate d'argent. Il est impossible dans cette position qu'il contînt de l'arsenic. Sur ce point il n'a pu s'élever le moindre doute. L'arsenic trouvé ne provient pas des terres ; il est certain qu'il ne peut avoir cette origine, car le cercueil était entier, sauf une fente à la partie inférieure. Ces terres, d'ailleurs, n'ont rien donné à l'analyse.

» § 3. *L'arsenic trouvé vient-il de cette portion arsénicale qui se trouve naturellement dans le corps de l'homme ?*

» Il est reconnu aujourd'hui, par mes expériences, qui remontent à dix-huit mois, qu'il existe naturellement dans les os de l'homme et de beaucoup d'autres espèces d'animaux une infiniment petite quantité d'arsenic ; mais il est également reconnu que, par le moyen dont nous pouvons disposer actuellement, jamais on ne retire la moindre trace d'arsenic, ni de l'estomac, ni de foie, ni de la rate, ni des reins, ni du cœur, ni du poumon de l'homme. Or, nous avons opéré non sur les os, mais sur les organes intérieurs. Ce que nous avons retiré n'est donc pas de l'arsenic normal.

» J'arrive maintenant à la partie la plus difficile de ma déposition, à la quatrième.

» § 4. *Il n'est pas difficile d'expliquer la diversité des résultats obtenus par nous comparativement à ceux qui ont été fournis par les experts qui avaient déjà examiné le cadavre et les liquides.*

» Pour le prouver, je vais suivre la série des opérations qui ont été faites.

» Lors du premier rapport, MM. Bardou, Lespinasse, Tournadou, Massenat, Lafosse, avaient opéré. Ils ont fait bouillir l'estomac ; ils ont traité la décoction par l'acide sulfurique ; ils ont obtenu un précipité jaune-serin, floconneux, soluble dans l'ammoniaque, caractères qui appartiennent tous à l'acide arsénieux ; puis ils ont cherché à réduire ce sulfure d'arsenic de manière à recueillir le métal. Leur tube a fait explosion. Les matières qu'ils avaient obtenues n'établissaient pas suffisamment la présence de l'arsenic, ainsi que je l'ai dit dans une lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser à Mᵉ Pailet. La médecine légale ne se contente pas de supposition, elle veut des preuves. Il faut retrouver le métal.

» Avec la connaissance que j'ai acquise en expérimentant sur le corps de M. Laffarge, j'ai la conviction que si ces Messieurs n'avaient pas cassé leur tube, ils auraient retiré l'arsenic métallique.

» Voilà donc une première expérience qu'on ne peut pas opposer aux nôtres, car, dans le premier cas, l'expérience n'a pas été terminée.

» Dans le second rapport, MM. Dubois père et fils, et Dupuytren ont procédé séparément et d'abord sur le quart de l'estomac, puis sur une portion des liquides qui y étaient contenus, puis enfin sur une portion des matières vomies. Voilà trois opérations. Nous, nous les avons réunies, ces trois matières, et nous n'avons fait qu'une seule opération. Ainsi, au lieu d'agir séparément sur chacun des tiers, nous avons agi sur la totalité.

» Quoique nous ayons agi sur la totalité, je dis que la quantité d'arsenic obtenu était minime. Eh bien ! y a-t-il quelque chose d'extraordinaire, alors qu'on ne découvre pas ce que découvrent ceux qui agissent sur cet entier lui-même.

» Il y a plus : l'appareil de Marsh est un appareil de fraîche date ; il n'a pas encore été parfaitement étudié par tout le monde, et même ceux qui l'ont étudié éprouvent tous les jours des embarras nouveaux pour s'en servir. Ainsi aujourd'hui même, au moment où nous venions de retirer l'arsenic d'un liquide qui en contenait, tout-à-coup, quoique certains que l'arsenic y était encore, nous avons cessé d'en obtenir, et il devait cependant en fournir. Cela tient à ce que la flamme est un peu trop forte, à ce que l'assiette de porcelaine est trop rapprochée ou trop éloignée, à ce qu'une porte ouverte détourne la flamme et la rejette d'un autre côté, etc., etc.

» Il n'est donc pas extraordinaire que quand on a opéré sur des quantités aussi minimes, on ne soit pas arrivé à un résultat. Je me plais à rendre justice au talent et à l'habileté des expérimentateurs qui ont opéré, mais il est évident qu'ils ont agi sur trop peu de matières, et, en second lieu, que l'appareil de Marsh a été employé avec une flamme un peu trop forte, et que la petite quantité d'arsenic existante a été volatilisée.

» Je ne vois rien là qui ne puisse concorder avec le résultat que nous venons d'obtenir.

» Enfin, dans la dernière expérience faite après l'exhumation, MM. les membres de la première commission et de la seconde, réunis, ont opéré sur une petite portion de foie : ils l'ont traité par l'eau distillée ; ils ont agi par l'acide nitrique ; sur ce produit ils n'ont rien trouvé. Nous avons opéré sur la ttoalité des viscères, et nous n'avons trouvé qu'une petite portion d'arsenic. Ces Messieurs, quant aux autres viscères, n'ont expérimenté que sur le quart, et nous avons expérimenté sur le tout.

» Joignez à cela les difficultés de l'appareil dont je viens de parler, et on concevra facilement que ces Messieurs n'aient rien aperçu. Enfin, ils n'ont pas incinéré, par le nitrate de potasse, le résidu des matières solides, résultat de la coction des viscères, et c'est dans ce résidu carbonisé que nous avons trouvé la plus grande quantité d'arsenic.

Mais, je l'avoue, le procédé suivi par ces Messieurs est indiqué par certains auteurs ; s'il n'est pas meilleur, ce n'est pas la faute de ceux qui ont expérimenté. Dans cette matière, il y a eu des progrès depuis quelque temps ; aussi, on ne se préoccupait pass uffisamment de cette pensée que les matières animales mélangées avec l'arsenic retiennent fortement le poison et s'en débarrassent difficilement par l'ébullition ; c'est

Digitized by Google

ce qui a fait que, dans beaucoup de circonstances, les matières vénéneuses ont échappé aux experts.

» Au reste, après avoir ainsi parcouru les différentes parties dont j'avais à donner connaissance à la Cour, je dois dire que nul doute ne peut rester sur la nature des matières que nous avons obtenues. L'arsenic métallique a été recueilli sur des assiettes, et la commission composée de trois personnes, à laquelle avaient été adjoints tous les autres experts, sera, je n'en doute pas, unanime sur ce fait, que le métal obtenu sur les capsules est de l'arsenic.

» Mais cela ne suffit pas; il faut dire par quel moyen nous nous sommes assurés que c'était de l'arsenic.

» Ces taches sont brunes, brillantes; elles n'attirent pas l'humidité de l'air; elles ne se volatisent pas à froid, et, à l'instant même où on applique sur elles la chaleur, elles disparaissent. Elles se dissolvent et se détachent instantanément dans l'acide nitrique pur, et, la dissolution opérée, si elle est opérée jusqu'à siccité, donne un résidu d'un blanc très légèrement jaunâtre, que le nitrate d'argent fait passer au rouge brique. Aucune autre substance connue ne réunissant l'ensemble de ces caractères, je dois conclure que cette matière fut de l'arsenic.

» Voilà, M. le président, le résultat de la mission que la Cour a bien voulu nous confier. » (Le rapport improvisé par M. Orfila fut suivi d'une sourde agitation.)

MM. Olivier et Bussy confirmèrent ces conclusions.

Après ce long rapport, que nous avons reproduit tout entier à cause de son importance capitale, et des principes scientifiques qui entraînèrent l'arrêt de la cour d'assises, le président, d'une voix que la situation des débats rendait plus solennelle, demanda au défenseur de Mme Laffarge s'il n'avait pas des conclusions à prendre contre ce travail des experts.

Me Paillet s'inclina sans répondre, Mme Laffarge resta immobile.

L'audience fut levée au milieu d'une morne stupeur. Le lendemain, le médecin de Mme Laffarge vint annoncer à la cour que l'accusée était dans l'état le plus alarmant, et que sa faiblesse était telle qu'il lui était impossible de se rendre à l'audience.

Des médecins furent délégués par la cour pour examiner l'état de Mme Laffarge; ils revinrent un instant après annoncer qu'elle était agitée par des convulsions nerveuses, et qu'elle ne pourrait supporter les débats: deux jours s'écoulèrent, l'état de Mme Laffarge resta le même.

Le troisième jour, elle fut apportée à l'audience, et déposée avec une précaution et des ménagemens infinis sur une large bergère.

Tous les regards se portèrent sur elle; sa pâleur était livide, sa faiblesse extrême: elle soutenait sa tête sur sa main, et semblait accablée par les longs efforts qu'elle avait été obligée de faire; elle resta comme affaisée sur elle-même. Cette figure blanche, immobile, presque glacée, entourée d'un voile noir, produisit une impression extraordinaire: le public était morne et silencieux.

Cependant, les débats furent repris; les experts reproduisirent le résumé de leur rapport sur les interpellations diverses. M. Dubois, médecin de Tulle, fit une observation en faveur de l'accusée; il dit: « Qu'il avait assisté à toutes les opérations, qu'il était convaincu que l'arsenic découvert ne provenait pas entièrement des réactifs, mais que les réactifs avaient pu en fournir quelques parties. » M. Orfila en convint. Me Paillet demanda aux experts à quel poids ils pouvaient évaluer la quantité d'arsenic qu'ils avaient produite à l'état métallique sur les assiettes; M. Orfila répondit qu'il était en si petite proportion qu'on ne pourrait le peser: il ne pensa point que la quantité pût en être évaluée à un demi-milligramme; mais son opinion fut toujours que l'arsenic avait été ingéré dans le corps de M. Laffarge.

Tout était terminé; l'avocat-général prononça son réquisitoire, mais en le soumettant à des formes abrégées, et comme si le rapport des experts de Paris était la condamnation inévitable de Mme Laffarge.

« Messieurs, dit-il, le temps nous presse, nous devons désirer tous dans cette enceinte d'arriver enfin au terme de ces longs, de ces douloureux débats. L'action de la justice est lente quelquefois, messieurs. Elle l'est, surtout, lorsque dans cette enceinte viennent se produire les passions. Elle l'est, surtout, quand il lui faut lutter contre des difficultés, des obstacles qu'elle n'a pas l'habitude de rencontrer. Elle est, surtout, difficile quand il s'agit d'atteindre non un de ces accusés vulgaires sur lesquels l'action de la justice s'appesantit sans peine et qui lui opposent peu de résistance, mais sur une de ces accusées placées au sommet de l'échelle sociale et qui trouvent en elles-mêmes, dans leur intelligence et dans les intelligences qui se réunissent autour d'elles pour les protéger, un moyen de salut qui échappe aux accusés vulgaires.

» Nous avons hâte d'en finir, car aussi bien, dans de pareils débats, la fatigue du corps, celle de l'esprit, finissent par abattre le courage. Et nous en avons montré, messieurs les jurés, dans le cours de ces débats; il nous a été donné de ne pas nous laisser abattre un seul instant. C'est dans un profond sentiment de justice que nous avons puisé ce courage, et quand la justice nous a confié la répression de crimes qui effraient l'humanité, commis avec des circonstances affreuses, avec une perversité qui étonne, nous aurons du courage, de la fermeté, nous en aurons jusqu'à la fin.

» Et vous aussi, messieurs les jurés, vous aurez du courage, de la fermeté; et vous aussi, quel que soit le débordement de ces passions agitées autour de vous, quel que soit le retentissement de ces protestations extraordinaires qui ont environné l'accusée dans cette enceinte, vous ne faillirez pas à vos devoirs, vous comprendrez que la France entière vous contemple, qu'il ne s'agit pas ici d'un de ces faits qui passent inaperçus, qu'il s'agit ici d'une haute et grande question qui sera jugée par la France entière.

» Non, vous ne manquerez pas à votre mission, messieurs les jurés. J'en ai pour garant votre attitude imposante à ces débats. Je ne crains pas qu'on puisse dire de vous que la balance de la justice a fléchi dans vos mains, parce qu'il s'agissait d'une accusée placée dans les rangs élevés de la société.

» Arrivons donc bien vite à l'accusation, qui n'a pas besoin d'être protégée par notre parole, que vous avez déjà jugée, et devant la constatation si éclatante de laquelle nous pourrions nous taire, je ne crains pas de le dire.

» Et cependant que s'est-il passé? quel est le crime que nous avons à poursuivre? s'agit-il donc d'un de ces crimes politiques pour lesquels on conçoit que les passions puissent se déchaîner? Non, messieurs, il s'agit d'un empoisonnement, du plus lâche et du plus ignoble des crimes, du plus effrayant des attentats qui menacent la société; il s'agit du crime d'empoisonnement commis par une femme sur son mari, d'un crime dont a été victime un homme qui avait entouré cette femme, qui l'avait accablée des témoignages de son affection et de sa tendresse, qui avait sans cesse épié tous les désirs de son cœur, tous les mouvemens de son âme, qui l'avait sans cesse surveillée comme on surveille un enfant chéri. »

L'avocat-général examina toutes les circonstances qui accusaient Mme Laffarge. Après avoir établi avec la science que M. Laffarge était mort empoisonné, il prouva la culpabilité de Mme Laffarge par l'envoi des



gâteaux, à Paris, par l'inquiétude qu'elle témoignait aux nouvelles qu'elle recevait de Paris, par la déposition surtout de M[lle] Brun, de la mère et de la sœur de M. Laffarge.

Enfin il termina ainsi :

« Messieurs, je m'arrête : je n'ai voulu m'adresser qu'à vos raisons; si j'avais voulu fatiguer vos cœurs par des émotions, je l'aurais pu, j'en aurais trouvé les moyens. Il y a eu dans ce drame, commencé le 3 janvier pour finir le 14 par une horrible péripétie, il y a eu des gémissemens, des sanglots étouffés. Mais qui a versé ces larmes? qui a ressenti ces douleurs? Marie Capelle? Non : elle causait de frivolités, de courses à cheval... elle n'était pas anéantie comme vous le voyez en cet instant; j'aurais pu vous présenter des tableaux qui auraient fait impression sur vos cœurs, mais je ne l'ai pas voulu. Ce n'est pas avec des sentimens que je veux prouver les crimes, c'est avec des raisons.

» Messieurs les jurés, je l'ai dit en commençant, et je vais finir par cette pensée qui remplit mon cœur; ce n'est pas pour moi une question de criminalité, mais une question d'égalité devant la loi. Voulez-vous que la justice ne soit pas un niveau qui passe également sur toutes les têtes? Oh! non. Voulez-vous que l'on croie que le jury est flexible et lâche lorsqu'il s'agit d'une femme placée dans une haute position, et qu'il relève le front lorsqu'il s'agit d'une ignoble tête? Oh! non, vous ne le voudrez pas. Je ne le veux pas pour vous, je ne le veux pas pour moi. Il y a entre nous solidarité : je l'accepte, messieurs les jurés, et vous l'accepterez aussi. Je persiste dans mon accusation. »

M[e] Paillet laissa au procès toutes ses proportions. Nous devons à la défense de M[me] Laffarge une plus large part; nous rapporterons en même temps plusieurs lettres analysées dans la plaidoirie de M[e] Paillet : nous aurons tout dit ainsi de ce grand procès.

M[e] Paillet examina quelle était avant le mariage la position de M. Laffarge et de Marie Capelle; il représenta celle-ci comme la fille d'un brave militaire, orpheline de bonne heure, ayant reçu une éducation distinguée, chérie pour la douceur de son caractère, recherchée pour ses agrémens personnels et ses talens si variés, maîtresse enfin d'une modeste fortune de 90 à 100,000 francs.

« Il faut bien, poursuivit-il, parler de la moralité de cette femme, qu'on a présentée comme pleine de passions mauvaises. » Pour combattre cette accusation, il cita le témoignage du curé de Villers-Hellon, plusieurs lettres du marquis de Mornay, député de l'Oise, gendre du maréchal Soult; de M[me] la vicomtesse de de Montesquiou, de M[me] la comtesse de Valence, belle-mère de M. le maréchal Gérard, enfin de M. le maréchal lui-même : toutes rendaient justice aux sentimens de l'accusée; toutes s'accordaient à dire que sa vie entière repoussait les horribles soupçons que l'accusation fesait peser sur elle.

« Voilà ce qu'était Marie Capelle, dit M[e] Paillet; voyons Laffarge : Veuf d'une première femme, il présentait un état de sa fortune, qui en portait le revenu de trente à quarante mille francs : le *château de Glandier* était une magnifique habitation. Dans le contrat de mariage, Laffarge fixe son apport mobilier à quatre-vingt mille francs, sans comprendre le château, les forges, les accessoires, et vous savez si cette position brillante était la vérité : lettres fausses, billets faux abondent. »

« Quelles étaient les dispositions de cœur et d'esprit que Marie Capelle apportait à ce mariage? ses lettres vous les feront mieux connaître. »

M[e] Paillet invoqua cette lettre à M. Elmore, que nous avons rapportée : « Je veux vous apprendre une grande nouvelle, mon cher monsieur Elmore... etc. » Il produisit une lettre de M. de Mornay à M[me] Laffarge, en réponse à l'annonce du mariage.

« 31 juillet 1839.

» D'après tout ce que vous me dites de votre futur mari, sur sa position et sur ses qualités, d'après tout ce que nous en a écrit ma sœur, M[me] de Montesquiou, j'aime à croire que les vœux ardens de votre pauvre mère sont exaucés, et que vous allez enfin trouver ce bonheur auquel vous avez tant de droit de prétendre.

» Le marquis DE MORNAY. »

M[e] Paillet lut encore la lettre à M[lle] Ursule, la vieille gouvernante; puis il poursuivit :

« Maintenant, messieurs, vous connaissez Marie Capelle, vous voyez qu'elle acceptait sans arrière-pensée l'avenir qui s'offrait à elle. On se marie, on arrive au Glandier, et nous voilà déjà dans le procès. J'ai à vous parler de cette lettre du 15 août dont l'accusation a fait le premier acte d'une affreuse préméditation. Quand même on voudrait croire au sérieux de cette lettre, écrite dans le délire du désappointement, on y trouverait une passion romanesque, des idées d'adultère, mais non ce caractère qui pourrait la faire servir de préface à une accusation d'empoisonnement. Mais le sens de cette lettre a été parfaitement expliqué par M. Chauveron : elle n'exprimait pas autre chose que le désir de retourner à Paris. Cet acte de démence s'explique par les circonstances du voyage et de l'arrivée; par la scène d'Orléans, où Laffarge a certainement manqué de tact et de délicatesse, par tous ces détails que vous a racontés M[me] Pontier, et qui sont conformes aux explications de l'accusée. Il y a plus; elle a exprimé ses sensations dans des lettres qui ont date certaine, et qui seront bien favorables à la défense. »

M[e] Paillet produisit cette autre lettre déjà citée du 22 août, à M[me] Garat, lettre remplie de si délicieux détails : « Pourquoi, ajouta-t-il après cette lecture, ai-je produit cette lettre? Est-ce pour vous faire admirer l'esprit de cette femme, ou lui faire une réputation littéraire? Hélas, non, ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici; je l'ai produite, parce qu'elle va directement au cœur de l'accusation, parce qu'elle détruit sa première base, la lettre du 15 août. »

Puis il lut encore la lettre du 25 août à M[me] de Montbreton :

« Chère madame, ne plaignez que moi de mon silence... etc. »

« Maintenant continua, M[e] Paillet, comprenez-vous cette femme et sa position au Glandier, et n'ai-je pas le droit de dire que c'en est fait de la lettre du 15 août? Cette lettre, dans laquelle, suivant l'acte d'accusation, elle aurait dressé à l'avance l'acte mortuaire de Laffarge, elle est irrévocablement jugée; elle n'a plus le droit de se maintenir dans le procès. Au surplus, on disait d'abord que le mobile du crime avait été la cupidité; on s'appuyait sur le brevet et le testament. Mais ces preuves sont trop fragiles : on y voit la haine et la répugnance. C'est encore la correspondance de M[me] Laffarge qui en répondra. Je n'ai pour cela qu'à lire sans commentaire. »

Diverses lettres, toutes rapportées par nous, furent lues; la lettre du 2 septembre à M[me] Garat, et commençant ainsi : « Tu es mille fois bonne, etc... » La seconde lettre à M. Elmore, cette lettre spirituelle :


Digitized by Google

« Bonjour, mon cher M. Elmore, comment vous portez-vous.... etc. » La lettre d'octobre à Mme Garat : « Je suis toujours une heureuse et gâtée personne.... etc. »

Après ces lectures, écoutées avec l'attention la plus vive :

« Voilà la femme du mois d'octobre, ajouta Me Paillet. — Dira-t-on que ce n'étaient pas là les véritables sentimens de Mme Laffarge, que ce n'est que de l'hypocrisie; pendant six mois! Dans ses rapports avec son mari, dans sa vie de tous les jours, dans ses caresses, ce serait concevable encore jusqu'à un certain point; mais dans sa correspondance avec des tiers, sans nécessité, sans utilité, apparemment pour le seul bonheur d'être hypocrite; non, cela n'est pas possible.

» Au mois de novembre, nous avons eu une lettre à M. de Sahune, conservateur des forêts de la couronne. Nous la joignons aux pièces. Mme Laffarge y sollicite quelque protection de M. de Sahune, pour l'obtention du brevet. Elle raconte ingénument à un bienveillant protecteur combien elle est heureuse de son mariage et de sa nouvelle famille.

» Voilà quelle était la position intime, conjugale, de l'accusée au mois de novembre 1839. Vous voyez bien qu'il ne peut plus être question de la lettre du 15 août. Cette lettre a été suivie d'une union intime entre les époux, d'une constante harmonie. Nous opposera-t-on la scène d'Uzerches? Mais nous savons qu'elle fut due aux fumées du vin de Champagne. Mme Laffarge s'enferme. M. Laffarge veut pénétrer d'assaut Il est saisie d'une violente attaque de nerfs. Voilà tout.

» L'accusation elle-même nous apporte des preuves. Elle a saisi au Glandier des lettres qui sont des réponses, et qui attestent l'état d'esprit et de cœur de l'accusée.

» J'ai fini, messieurs, avec la lettre du 15 août. Cette lettre était morte le 16, et maintenant nous allons arriver aux faits particuliers de l'accusation.

» L'accusation est une chaine qui commence au 15 août pour finir au 14 janvier; le premier anneau est brisé, je n'y reviendrai plus.

» Passons aux gâteaux Le 14 décembre il s'agit au Glandier de faire des gâteaux. L'idée d'un repas sympathique vient à Mme Laffarge. Toute cette famille, qu'on n'accusera pas d'être romanesque, en est ravie. L'absent aura sa part. La mère fait les gâteaux; la bru les emballe en présence de plusieurs témoins, dans une chambre ouverte. La caisse arrive à Paris. On en sort un gâteau, unique, et différent des gâteaux du Glandier. L'accusation s'écrie : Il y a eu substitution d'un gâteau empoisonné, empoisonnement par correspondance...

» Mais où est la preuve de cette substitution? Rappelez-vous les circonstances, la présence de Mlle Brun qui ne voit que la moitié des choses, et dont le souvenir s'arrête juste quand il pourrait servir la défense; la présence de cette enfant, la petite Buffières, qui doit bien veiller les gâteaux; la chambre ouverte à tous venans. Non, la substitution n'a pas eu lieu pendant l'emballage. D'ailleurs où aurait été fabriqué ce gâteau imprégné de poison? La cuisinière règne dans sa cuisine et ne souffre pas d'empiètement; Mme Laffarge n'a jamais mis la main à la pâte, produisez donc celui qui l'a pétrie, cette pâte meurtrière? Vous argumentez des achats d'arsenic : c'est donc au Glandier que vous voulez que le gâteau ait été fait; mais vous avez vu tout le Glandier, vous avez entendu tout le monde, et vous n'avez point découvert la moindre trace de cette complicité, sans laquelle votre système est impossible.

» S'il y a eu substitution, c'est entre le départ et l'arrivée. Là il y a quelques indices; l'état extérieur de la caisse n'est pas le même; il y a des déplacemens à l'intérieur. Je ne sais rien : je ne jette aucun soupçon; mais assurément il n'y a pas eu d'autre substitution.

» Le témoin Parant, qu'on a tant glorifié, presqu'à l'égal de M. Denis, ce témoin a une bien heureuse mémoire, pour se rappeler tant de circonstances simples et ordinaires, au milieu de la vie accidentée d'une auberge.

» Où est l'explication de tout ceci? Ce n'est pas à nous à la fournir. Il suffit que nous démontrions que l'explication du ministère public n'est pas concluante contre Mme Laffarge.

» Mais voyez, la vraisemblance n'est pas pour vous plus que la vérité. Vous dites que l'accusée a *fait* écrire par la mère; mais cette lettre, qui annonce *plusieurs* gâteaux, sera un argument terrible, si le gâteau *unique* produit son effet.

» Pourquoi donc l'accusée aurait-elle choisi le moyen le plus absurde? Pourquoi n'a-t-elle pas concentré le poison dans un petit gâteau, dont l'effet sera bien plus sûr, dont il ne restera pas quelque morceau accusateur? Vous la supposez bien peu intelligente, elle qui calcule pendant six mois!

» Et sa sœur! Vous voulez qu'elle risque de l'empoisonner aussi. Mais ne cherchez plus alors pour motif la haine du mari; dites que c'est une empoisonneuse par goût, par penchant. Vous n'évitez une absurdité que pour tomber dans une autre. — Mais elle savait que sa sœur ne serait pas à Paris! Reportez-vous à la lettre de Laffarge, du 3 décembre. C'est d'ailleurs le 19 décembre que Mme Violaine écrit qu'elle vient de quitter Paris. Le jour du repas était le 18.

» Tout ce qui s'explique naturellement, par les caractères et par les circonstances, vous le détournez pour l'ajuster dans votre système d'empoisonnement; et vous n'arrivez pas à une seule combinaison qui tienne devant un examen sérieux et impartial.

» Sur la nouvelle de l'indisposition de son mari elle a des inquiétudes, des pressentimens! Que diriez-vous donc si elle était froide et impassible? Ce serait toujours l'empoisonnement.

» Vous oubliez que vous faites de cette femme une femme exceptionnelle. Ce serait donc, selon vous, à force de stupidité et d'imprévoyance.

» Non, le gâteau ne sortira pas de cette cause; il prouve contre vous que vous n'avez aucun bon moyen d'accuser. Et l'accusation démantelée sur ce point, nous en triompherons sur tous les autres. »

Me Paillet après avoir combattu les diverses présomptions invoquées contre Mme Laffarge, termina ainsi :

« Vous aurez maintenant à vous recueillir, et à mettre en parallèle ce que l'accusation appelle les charges, et d'un autre la vérité des faits, depuis le mariage jusqu'à la mort; l'union si vraie, si touchante des deux époux, les invraisemblances de l'accusation, le dernier état de ce ménage, que nous avons pris sur le fait, lors de la fin de décembre et jusqu'à l'arrivée au Glandier.

» Le voilà le procès auquel la position sociale de l'accusée, les circonstances bizarres de la lettre du 15 août, les échos empoisonnés de la prévention, une publicité long-temps hostile, avaient donné un retentissement inaccoutumé.

» J'ai voulu l'examiner, le passer au creuset de la logique et de la froide raison, avec cette bonne foi qui est l'âme de mon ministère. Qu'est-il arrivé? C'est que ces preuves graves vues de loin et en masse, se sont affaiblies et effacées à mesure que nous nous en sommes approché, comme s'effacent les montagnes dont on s'approche. Qui vous retiendrait encore? Comment hésiteriez-vous à dire avec moi, dans la sincérité de vos consciences : Non, cette femme n'est pas coupable, car elle ne peut pas l'être.

» Cette déclaration, c'est tout ce que vous pouvez faire pour elle; ce que vous ne pouvez pas, c'est de faire refleurir désormais cette existence flétrie pour toujours; ce que vous ne pourriez jamais, c'est de faire que cette femme ne soit pas la plus malheureuse entre toutes les femmes de la terre. Je vous le demande : fut-il jamais destinée plus lamentable que la sienne?

» Orpheline, elle avait au moins dans le nom glorieux que son père lui avait légué, dans son patrimoine, modeste sans doute, mais suffisant, dans une famille honorable s'il en fut, dans une éducation distinguée, dans ses grâces personnelles, l'espoir d'un heureux avenir. Laffarge parut.... A Dieu ne plaise que je vienne encore affliger sa mémoire par des reproches même légitimes; l'accusée elle-même les désavouerait.

Digitized by Google

Vous savez comment il a obtenu sa main ; vous savez quelle était sa position. Laffarge parut, et bientôt, grâce à ce fatal mariage, honneur, fortune, illusions, espérances, santé même, oui santé! tout s'est évanoui pour elle, et évanoui sans retour!

» Voilà, messieurs, tout ce que vous ne lui rendrez pas. Mais ce que vous pouvez, ah! faites-le, du moins, faites-le! Hâtez-vous de rendre à la tendresse et aux soins de sa famille ce que la lente agonie de la prison nous a laissé de cette jeune femme, naguère encore si brillante et si digne d'envie, réduite maintenant à ce déplorable état, qui doit être pour ses ennemis eux-mêmes un objet de douleur et de pitié.

» Courage pourtant, courage, pauvre Marie! j'ai espoir que la providence, qui vous a si miraculeusement soutenue dans ces longues épreuves, ne vous abandonnera pas désormais. Non, vous vivrez pour votre famille, qui vous aime tant, pour vos amis nombreux; vous vivrez pour vos juges eux-mêmes; vous vivrez comme un témoignage glorieux pour la justice humaine, quand elle est confiée à des mains pures, à des esprits éclairés, à des âmes sensibles et compatissantes!!! « (Vive sensation.)

(Au sortir de l'audience, Mme Laffarge, rentrée dans sa chambre, écrivit à Me Paillet, d'une main tremblante, le billet suivant :)

« Mon noble sauveur, je vous envoie ce que j'ai de plus précieux au monde, la croix d'honneur de mon père. »

L'avocat-général reproduisit dans une réplique animée les moyens déja invoqués; il insista sur le vol des diamans, et les jugemens qui avaient terminé ce premier procès.

Le lendemain, 19 septembre, Mme Laffarge fut apportée à l'audience sur un grand fauteuil, comme les jours précédens; elle paraissait un peu remise.

Me Bac répliqua au ministère public sur le vol des diamans; nous avons reproduit sa plaidoirie dans le cours des débats correctionnels.

Me Corally, avocat de Mme Laffarge, mère, demanda à intervenir dans les débats, en concluant contre Marie Capelle à trente mille francs de dommages, au profit des créanciers de M. Laffarge.

Me Paillet combattit vivement cette demande.

« Une intervention! une intervention! s'écria-t-il, au moment où nous succombons à la fatigue, au moment où tout semblait terminé, au moment où les forces des défenseurs et celles des jurés sont épuisées! En droit, elle n'est pas recevable? En fait, en raison, en décence, elle ne peut se tolérer, elle ne peut même pas s'excuser. La parole appartient de droit en dernier à la défense, et voyez, dès ce moment, à quels interminables débats nous voici condamnés, si nous ne succombons pas à la peine.

» Me Paillet soutint en droit l'intervention non recevable; en fait, il déclara qu'il ne voyait pas dans l'intervention de Me Coralli un acte fait dans l'intérêt de Mme Laffarge mère. Ce n'était qu'un prétexte.

» C'est au nom de Mme de Léautaud que Me Coralli se présente ici, et cette détermination que n'avaient pu lui donner les faits et les récriminations qui se sont produits pendant ces longs débats, la lecture de deux lettres la lui fait en ce moment prendre sans balancer.

» Ces lettres fatales, dit-il, je les connaissais. Je les connaissais depuis long-temps, et lorsqu'elles me furent lues pour la première fois, je ressentis, je l'avoue, une des plus douloureuses impressions que j'aie ressenties de ma vie. Aussi, je conçois que le défenseur de la famille Nicolaï, présent à ces débats, en ait, à cette audience, ressenti le douloureux contre-coup. Croyez-le bien, dans ce moment, Mme Laffarge mère a disparu; cette intervention mensongère a disparu. Il faut la restituer à son véritable caractère.

» Cependant, sachez-le bien, avocat de la partie civile, en repoussant votre intervention légale, je suis bien loin de m'en effrayer; je m'en soucie fort peu. La Providence viendra au secours de la défense comme au secours de l'accusée, et nous retrouverons assez de force pour vous combattre et vous faire reculer. Vienne donc l'intervention! Peut-être nous fournira-t-elle de nouvelles lumières, que nous appelons de tous nos vœux. Ce que je voulais faire voir, c'est qu'on vient jouer ici une comédie indigne de la justice, et produire ici, par un mensonge judiciaire, un scandale de plus dans cette cause déja si féconde en scandales de tous genres. »

L'énergie de Me Paillet, le ton animé de sa parole et de son geste, l'émotion profonde et contagieuse dont il était saisi, exercèrent sur tout l'auditoire un effet difficile à décrire; des applaudissemens éclatèrent de toute parts.

Me Corally répliqua avec une animation semblable; sur cette demande les débats devinrent dramatiques.

« Une comédie, dit-il à son tour! et qui la joue ici? On nous demande les motifs de notre intervention. La mémoire de nos adversaires est donc bien courte!..... Etait-ce donc une comédie, lorsque, dès l'origine de ces débats, se levait un avocat demandant une place particulière pour assister à ces débats, disant hautement au nom de qui il la demandait, pour quel but, pour quels motifs? N'était-ce donc pas l'annonce, non d'une comédie, mais d'une intervention possible, probable et dont l'évenement dépendait de vous.

» Une comédie! Mais de quel banc en vient donc la première scène? De quelle part que vinssent ces propos, est-ce qu'on ne savait pas dans le public; est-ce qu'une sourde rumeur n'avait pas annoncé à tous que l'on voulait attaquer la famille Laffarge? Et l'on trouve étonnant que cette famille menacée ait songé à se défendre!

» Ne mêlez donc pas aux débats le nom de la famille Nicolaï. Me croyez-vous sur parole? J'atteste, je puis prouver (j'ai des lettres), je puis prouver que j'étais l'avocat de la famille Laffarge avant d'avoir eu la moindre relation avec aucun des membres de la famille Nicolaï. Ce secret, je ne l'ai pas gardé pour moi seul, et je pourrai citer deux personnes auxquelles je l'ai confié.

» Etait-ce encore une comédie, lorsque mes efforts tendaient à retenir les dépositions de cette famille, en lui disant que, quels que fussent ses droits, elle ne devait pas accabler par ses dépositions le malheur..... ou le crime.

» La famille Nicolaï..... ! qu'a-t-elle donc à démêler ici? Voulez-vous un engagement de ma part? Que mon intervention soit admise; et je ne dirai pas un mot de la famille Nicolaï. Rappelez-vous mes paroles, voici les seules paroles de passion qui sortiront de ma bouche. Famille Nicolaï! Mme de Léautaud, je réponds de votre honneur. Et vous, défenseurs de Marie Cappelle, vous m'en devrez compte, il y a long-temps que vous menacez..... attendez! Votre système, j'y répondrai! Votre lettre, je m'attache à elle! Si la mort vient frapper votre cliente, je poursuivrai sa mémoire; si la prison doit s'ouvrir pour elle, j'ajouterai à l'infamie d'une première condamnation une deuxième infamie plus déshonorante peut-être encore que la première. Si elle est acquittée, laissez faire! vous verrez si nous savons trouver la peine due aux coupables.

» Encore une fois, si mon intervention est repoussée, je ne sais ce qu'en pensera la famille Laffarge, mais pour moi ce sera un bonheur. Jusqu'ici, grâce au ciel, cette robe s'est conservée pure de taches de sang, et ce n'est pas de gaieté de cœur que je voudrais m'exposer à l'en voir salir. Croyez-vous donc que mon cœur soit insensible à la pitié? Mais tout le monde reconnaîtra qu'il ne pouvait rester froid devant de pareilles attaques. »

Cependant, la cour repoussa l'intervention. Les débats touchaient à leur terme; le président demanda à l'avocat-général, aux défenseurs, s'ils n'avaient rien à ajouter; il adressa la même question à Mme Laffarge.



A cette heure suprême, elle trouva assez de force pour se lever avec peine de son fauteuil, puis, d'une voix extrêmement faible, mais grave et ferme :

« M. le président, dit-elle, je suis innocente, je vous le jure. »

Une sensation prolongée accompagna ces paroles; le président ne les avait point entendues, Me Bac les répéta. Un profond silence s'établit; des sentimens d'émotion et de pitié se manifestèrent dans tout l'auditoire, les larmes coulèrent des yeux de presque tous les assistans.

Le président fit son résumé; on emporta l'accusée, le jury entra en délibération.

Après une heure, le jury rentra dans la salle; le chef du jury n'était plus le même; le juré qui le remplaça lut au milieu d'une attente religieuse, et d'un silence profond, la déclaration qui reconnaissait *l'accusée coupable*.

Un mouvement général se manifesta aussitôt dans l'auditoire, le président du jury ne put poursuivre, les tribunes retentirent d'exclamations de tout genre; après quelques momens, il continua *en proclamant les circonstances atténuantes*.

La foule immense qui s'était entassée dans le prétoire resta morne et silencieuse. On n'entendit pas un mot, pas un mouvement; tous les regards étaient fixés vers la porte qui allait s'ouvrir pour introduire l'accusée : « Toutes les bouches étaient muettes, lisons-nous dans les comptes-rendus exacts, et on eût dit qu'une même commotion électrique avait frappé l'auditoire d'immobilité. »

Le président donna ordre aux gendarmes d'amener l'accusée.

Quelques instans s'écoulèrent, Mme Laffarge ne paraissait point : pendant un quart-d'heure rien ne vint troubler le silence de l'auditoire.

Me Paillet entra bientôt dans la salle, le visage inondé de sueur et la voix éteinte : « Mme Laffarge, dit-il, s'est évanouie en arrivant dans sa prison; si on la transportait ici, elle y arriverait privée de sentiment. »

La cour, après une délibération d'une heure, prononça l'arrêt qui condamnait Mme Laffarge à la peine des travaux forcés à perpétuité et à l'exposition sur la place publique de Tulle.

Tout n'était pas fini de ce grand procès. Mme Laffarge se pourvut en cassation contre l'arrêt qui venait de la condamner. En attendant le résultat de ce pourvoi, plusieurs lettres furent écrites, une polémique fut engagée sur le rapport de M. Orfila.

Le 26 septembre, Mme Laffarge écrivit à Me Paillet la lettre suivante.

« Samedi, 26 septembre.

« Je ne veux pas venir mêler une larme à votre douce réunion de famille; mais la pauvre Marie a besoin d'apporter à son noble défenseur un souvenir, une bénédiction. Oh! je vous en prie, pensez au bien que vous m'avez fait, ne regrettez pas celui que vous auriez dû me faire. Si votre loyale et sublime éloquence n'a point détruit de haineuses préventions, elle a trouvé des échos parmi de hautes intelligences, parmi de bons et simples cœurs, et si je suis condamnée, ne vous dois-je pas d'être aimée, pleurée par quelques-uns?

» Je ne vous dirai pas ce j'ai souffert, le désespoir de ma pensée, le doute de mon ame; je n'avais pas d'espoir pour la douleur à venir, pas de prière pour la douleur présente; les hommes m'accablaient, et j'étais oubliée de Dieu... Je ne suis pas morte, et puisqu'il me faut reprendre ma croix, je veux la porter dignement, me faire forte de mes amis, de mon innocence, porter la tête et le cœur haut, quoique sous le joug de l'iniquité.

» Alors que je faiblis, on me parle d'un pourvoi. Je ne vous demande pas de venir à mon aide pour son obtention; mais, je vous en prie, guidez ici les démarches que l'on pourrait aussi faire. M. Raspail a eu d'assez longues conférences avec les chimistes de Limoges; sa conviction s'est centuplée à l'expression de la leur. Il doit m'envoyer un mémoire que je vous adresserai aussitôt, afin que vous l'approuviez.

» Adieu, Monsieur, le succès n'aurait pu ajouter à ma reconnaissance; votre noble et sainte défense restera l'ange gardien de mon honneur.

» Marie. »

Le pourvoi en cassation fut rejeté; un appel fut fait à la clémence royale : le roi fit grâce à Mme Laffarge de l'exposition publique.

Aujourd'hui, Mme Laffarge subit sa peine dans la prison de Tulle; elle a été séparée de sa femme de chambre, Clémentine Servat, qui lui avait témoigné tant d'intérêt dans tout le cours des débats, et qu'elle avait demandé à garder auprès d'elle; mais la plus douloureuse émotion qu'elle ait éprouvée, a-t-on dit, c'est lorsqu'elle a revêtu la robe de bure des condamnées.

Tel est le procès Laffarge; procès immense, qui a occupé l'attention et l'intérêt du monde; procès pourtant que l'oubli couvre déja, mais qui restera comme un des plus féconds en tristes émotions, en réflexions douces ou déchirantes. Il restera surtout, si Mme Laffarge est coupable, comme un déplorable exemple des unions imprudentes, de la vivacité d'imagination, de la finesse et de l'élévation d'esprit, inutiles et prises plutôt en défiance qu'à titre de justification par la justice. Il restera aussi, si elle était innocente, comme un épouventable malheur judiciaire, comme la plus horrible torture morale qu'il soit possible de subir. Car, il faut le dire, au milieu des opinions contradictoires qui se sont produites, l'on hésite à formuler, sans aucune crainte d'erreur, un jugement. Malgré les présomptions les plus graves, ne semble-t-il pas que le doute reste encore, et qu'elles sont impuissantes à briser cette dernière et faible barrière, si l'on veut, qui arrête l'affirmation ferme et franche. On dirait que le bras qui a frappé a cependant hésité; que la possibilité de l'innocence soit venue obscurcir la mémoire des juges, pour leur faire admettre les circonstances atténuantes, et sauver Mme Laffarge de l'échafaud, qu'elle aurait cependant vingt fois mérité par son épouvantable persistance à multiplier tous les jours ses crimes. Nous croyons que les juges qui ont condamné l'ont fait avec la même répugnance que d'autres auraient éprouvé à absoudre; ou bien, si l'on veut, ils ont compris, malgré cette persévérance impitoyable à poursuivre la victime par le poison, que M. Laffarge devait avoir sa part de responsabilité. On ne sait trop à la vérité comment exposer ces causes atténuantes du crime, et dire que ce fut ou l'impression de la maison délabrée du Glandier, au lieu du château promis; ou une existence bourgeoise et bornée à la place d'une vie de luxe et presque d'opulence; ou le triste état des affaires de M. Laffarge, ou toute autre cause peu importante en elle-même qui aient modifié la criminalité persistante de sa volonté,

Digitized by Google

mais c'est un peu tout cela. Le mariage est un acte qui doit avant tout être sincère des deux parts, et le verdict du jury a prouvé que celui s'y engage par le mensonge peut en sortir par l'empoisonnement, sans que le dernier coupable ait à craindre la main du bourreau; théorie dangereuse sans doute, mais qui n'a pas été pratiquée envers Mme Laffarge sans quelque raison. Si son mariage eût été contracté sous d'autres auspices, non plus avec une précipitation obligée, comme si l'on commettait un crime dont le moindre retard pouvait empêcher la perpétration, en révélant la position réelle de M. Laffarge, mais avec calme et franchise, Mme Laffarge n'aurait pas été exposée à ces commotions vives, dangereuses surtout pour une imagination comme la sienne; si la connaissance du Glandier eût été préparée par quelques paroles qui eussent pu faire soupçonner la réalité, il n'y aurait point eu à effacer cette terrible et profonde impression de l'arrivée, cette dérision des promesses faites, cette mortelle injure, qui ressemblait à une déplorable perfidie; si on eût laissé quelque liberté d'agir et de penser à cette jeune fille, *si refléchissante aux mauvais côtés des choses*, peut-être le Glandier ne fût-il pas devenu un sanglant théâtre; il faut accepter toutes ces suppositions, qui sont entrées dans l'esprit des juges de Mme Laffarge, et la juger elle-même avec ces idées.

Il faut aussi s'attrister sur ces mariages préparés par le mensonge et une sorte de faux bruit et de faux éclat qui troublent les têtes; car il y avait en Mme Laffarge, malgré l'apparente et spirituelle légèreté de son caractère, un côté grave, sérieux, sinistre même, et désolé jusqu'au crime. L'on retrouve, éparses dans ses lettres, quelques pensées qu'il ne faut pas oublier; qui annonnent l'habitude de la réflexion et l'étude de la vie : une fois c'est le mauvais côté des choses qui la préocupe; une autre fois, à propos de son mariage, elle écrit à M. Elmore; (quels combats n'exprime pas cette ligne!) « J'étouffe de mille sentimens divers.... c'est fini. » Le 22 août, elle écrivait à Mme Garat : « Je demeurai bouleversée pendant vingt-quatre heures; alors je me secouai, je regardai autour de moi, j'étais mariée... » Ailleurs, on trouve cette mélancolique réflexion : « Le malheur de la vie est qu'on y rêve avant de vivre. » Et plus loin : « Lorsque je sens une larme qui coule froide sur mes yeux, alors que, seule dans une grande chambre déserte, je pense à ceux que j'aime... etc. » N'est-ce pas là la peinture de ce grand désespoir de vingt-quatre ans, qui embrasse, en la retraçant, toute une vie de tristesse irréparable; et cependant, dans cette même lettre, comme dernière expression d'une résignation pleine d'angoisse, et peut-être de tentations mauvaises refoulées, on lit encore : « La vie est une sérieuse épreuve, et je prends pour devise : *Fais ce que dois, advienne que pourra.* » Enfin il ne faut pas pleinement condamner la lettre du 15 août, bien qu'elle pose, trop audacieusement peut-être, le principe de la conduite future de Mme Laffarge. Il faut plutôt approuver que blâmer ces sentimens de pudeur, de révolte hardie et délicate contre les mariages imposés; et avant la consécration et le sacrifice, c'est là encore un noble cri, une protestation énergique, un touchant adieu aux illusions et aux résistances du cœur, si près de mourir devant la loi du devoir. « J'ignorais les mystères du mariage... Je crus qu'un baiser sur le front te serait dû, que vous seriez comme un père... Rien que les sens qui parlent en vous, qui se révoltent en moi... Vous êtes si bon que je puis, en vous refusant mon affection, vous donner ma vie, mais recevoir vos caresses, jamais!... Depuis l'heure où je sus que je vous serai autre chose qu'une sœur; que mes tantes m'apprirent ce que c'était que de se donner à un homme, je jurai de mourir... » Tout cela est vrai, et on ne saurait l'oublier entièrement, pour n'y trouver que l'audace et la fourberie. Le mensonge aussi contenu dans la lettre, et relatif à la présence de *Charles* à Orléans, n'annonce-t-il que des sentimens bas, ou ne révèle-t-il pas au contraire cette pudeur d'une affection qui avoue le fonds de la pensée, dérobe les détails, écarte l'attention de l'être aimé pour ne point appeler les scènes vives et troublantes, pour protéger l'amour absent, perdu peut-être? Mme Laffarge a-t-elle voulu dissimuler encore, en feignant l'oubli de ce Charles; ou parce qu'elle était honteuse de cet attachement de jeune fille, ou pour combattre plus facilement l'idée d'un crime si admisible, avec la supposition d'un attachement profond au 15 août; on ne peut trop le savoir, et les conjectures sont peut-être trop bienveillantes et injustes. Quoi qu'il en soit, on ne saurait assez déplorer cette triste fin des condamnées pour une nature si distinguée, un esprit si fin, une imagination si riche, un cœur un peu effacé peut-être par d'autres qualités brillantes, mais qui n'a pas laissé que de se montrer par des inspirations et des appréciations de la vie pleines de raison et de la vérité.

Laissons ces considérations, qui ont pu cependant atténuer le crime de Mme Laffarge coupable, et revenons encore avec elle-même à la supposition de son innocence. Il y a quelques jours, n'a-t-elle pas écrit pour protester contre *Denis* avec une énergie d'accusation qui serait bien triste, si ce n'était là que l'énergie du mensonge et de la calomnie : il n'était pas besoin de cette lettre pour retenir à elle tant de consciences encore incertaines, et qui n'ont pas abdiqué tout espoir.

Aussi, l'on s'intéressait vivement à la cassation de son arrêt, rendu au milieu d'épreuves et d'investigations si fécondes en résultats contradictoires. Malgré les émotions nouvelles, les longues procédures, les péripéties de crainte et d'espérance, malgré les inconvéniens, peut-être, d'une seconde et terrible action à engager au regard du monde, il reste encore le regret que tout n'ait pas été dit sur ce procès; que tous les points obscurs n'aient point été suffisamment expliqués. Certes, ce n'était pas trop d'une double lumière pour éclairer ce drame, dont le souvenir éveille toujours une émotion de douleur et d'amertume. Peut-être était-il dans la destinée de Mme Laffarge de rester, même après une condamnation irrévocable, environnée d'une lueur discrète et protectrice, et de rester dans l'ombre comme un mystère qui attend encore son dernier mot. Mais si la poésie s'accommode d'une situation qui entraîne avec elle tant d'intérêt, la justice ne pouvait point l'accepter : le mystère ne lui convient pas; il faut, avant de frapper, qu'elle déchire tous les voiles, qu'elle répande de vives clartés autour de ses victimes, qu'elle les dépouille de toute parure menson-

Digitized by Google

gère. Aussi, nous le dirons en terminant, ce serait là peut-être un procès à refaire. Mme Laffarge devra donc trouver encore ses historiens, ses défenseurs; puisse-t-elle produire un jour la manifestation éclatante de son infortune, et la preuve, hélas! si nécessaire, d'une innocence, qu'elle ne se lasse pas de placer elle-même avec tant de confiance sous la protection de l'avenir!

A. Petit.

LE CONSUL DE MONTAUBAN.

TRADITION POPULAIRE.

Vers la mi-novembre 1584, et à l'entrée de la nuit, un cavalier couvert de boue, et se traînant péniblement dans une espèce de tranchée inondée par les pluies, arriva au village de Fau. Son premier soin fut de chercher des yeux une maison qui pût le recevoir, lui et sa monture haletante de fatigue; mais n'apercevant que trois ou quatre masures à moitié démantelées, il s'adressa à un vieillard que le bruit du chèval avait attiré sur sa porte, et lui demanda si Montauban était encore bien éloigné?

— Vous ne pouvez pas y arriver avant deux heures, répondit celui-ci; car le chemin est mauvais et mal-aisé par le temps qu'il fait.

— Mais, dit le cavalier en regardant avec terreur la campagne qu'obscurcissaient comme de concert la pluie et la nuit, n'y a-t-il pas ici une hôtellerie ou taverne en laquelle on puisse se retirer pour son argent?

— Non, messire: le pays est trop pauvre.

— Au diable les Guizards qui le ruinent! mais par Coligny! je ne puis rester dehors à cette heure, et il faut que tu me trouves couvert et gîte pour ce soir.

— Ici nous n'avons qu'un homme qui puisse vous loger, s'il le veut.

— Comment, s'il le veut? Ventre saint-gris! je me battrais avec la diable!

— C'est que Senhoret.....

— Holà, vite mène-moi chez lui.

Ce commandement étant fait d'un ton à ne pas admettre de réplique: le vieillard obéit, et au bout de quelques instans l'étranger s'arrêtait devant une maison dont l'apparence, bien que modeste, annonçait l'aisance. Jeter l'écu de Bordeaux à son guide, mettre son cheval à l'écurie et pousser la porte fut l'affaire d'un moment pour lui; il entre sans façon, tombe dans une chambre où brillait un feu éclatant, et après s'être établi au beau milieu de la cheminée, dit à une jeune femme tout ébahie de sa présence:

— Ne vous dérangez pas, ma gentille commère, et continuez les préparatifs de votre souper. Je suis un des officiers du roi de Navarre, qui, m'étant égaré aujourd'hui à la chasse, viens vous demander l'hospitalité.

La jeune femme (qui, ainsi que son hôte l'avait bien remarqué déja, était charmante) exprimait, tout en rougissant, quelques doutes sur l'intention de son mari, lorsque la porte s'ouvrit brusquement et celui-ci parut.

C'était un homme de quarante-cinq ans à peu près, assez grand, et dont la physionomie, fortement empreinte d'un caractère de franchise et d'intelligence, rare dans la classe alors si humiliée des paysans, frappa l'officier. Il s'arrêta quand il vit celui-ci, avec un mouvement de surprise qui n'était peut-être pas exempt de mécontement, et après avoir écouté la rapide explication de sa femme, dit en posant son arquebuse:

— Allons! allons! très-bien! Je sors ce matin maître de mon logis, comme il convient; et en rentrant je trouve ma place occupée, mon fauteuil pris, et ma table mise pour un autre. Dites-donc, l'ami, je ne vous refuse pas mon toit, car par ce temps je ne chasserais point un collecteur; mais si vous pouviez me laisser voir le feu je vous serais obligé, vraiment!

— C'est trop juste reprit l'officier, surtout si vous êtes aussi trempé que moi.

— Mais, en effet, vous avez eu de l'eau, observa Senhoret. Femme, du linge, des habits pour deux; nous sommes à peu près de la même taille: et, voyez-vous, l'habit blanc (1) d'un paysan bien sec vaut mieux encore que le plus beau pourpoint mouillé!

— Je le crois bien, ventre-saint-gris! J'étais ici comme dans un étang!

— Et vous avez eu tort de ne pas parler plus tôt.

Ils changèrent de vêtemens auprès du feu, et quand le prétendu officier du roi de Navarre eut endossé la culotte de tiretaine, les gamaches de cuir, la grande veste de Senhoret, et accepté son chapeau à larges bords des dimanches, il n'y eut plus de ligne de démarcation entre ces deux hommes.

On aurait dit qu'ils se connaissaient depuis vingt

(1) C'était le costume obligé de la classe rurale.


Digitized by Google



Henri IV dans la maison de Senhoret.

ans, quand ils se mirent à table. Le souper était bon. Outre le pot bouillant placé au milieu, et d'où s'élevait par tourbillons une fumée succulente, il y avait là le foie de canard national et la cuisse d'oie, le plat de salé et l'omelette à l'oseille, de plus un morceau de venaison, qui, bien que soigneusement couvert, se trahissait par son parfum; aussi notre officier et Senhoret, aussi affamés l'un que l'autre, attaquèrent-ils le repas avec vigueur et furent-ils long-temps sans souffler mot. Mais dès que la grosse faim fit place à la soif, et qu'il n'y eut plus sur la table que le morceau de venaison, Senhoret respirant bruyamment tendit à son hôte un verre à moitié plein de pimprenelle, pour que le vin vieux qu'il contenait eût un goût plus exquis, et buvant à sa santé :

— Eh bien! l'ami, s'écria-t-il, comment vous trouvez-vous maintenant?

— Par la belle Baïse! aussi bien qu'un homme puisse être!

— Et de ceci, qu'en pensez-vous, continua Senhoret en indiquant de l'œil la venaison?

— Mais ventre-saint-gris! je pense que ce ne sera pas mauvais.

— Ce n'est pas ce que je demande : vous avez dit que vous étiez chasseur, connaissez-vous ce gibier-là?

— C'est du sanglier : j'en parierais mes aiguillettes.

— Et vous gagneriez, brave homme : un sanglier superbe que j'ai abattu ici près, hier au soir.

— Voilà pourquoi nous n'avons rien trouvé aujourd'hui. Mais vous êtes hardi, maître Senhoret.

— Aimeriez-vous mieux qu'il courût les fourrés?

— Je ne dis pas cela, répliqua l'officier; mais chasser, dans votre condition, c'est chose dangereuse.

— Bah! nous ne sommes pas ici sur les terres du roi de Navarre, qui fait pendre un homme pour une perdrix. La banlieue de Montauban est libre après tout, et c'est bien le diable si un paysan, qui ne cherche mal à personne, ne peut pas tuer de temps en temps un sanglier dans ses bois. Au reste, goûtez-moi ce vin.

— Bravo, Senhoret! c'est mieux conclure que Pibrac.

— Revenons-y.

Tant ils y vinrent, une bouteille toujours meilleure succédant à l'autre, que leurs cerveaux s'échauffèrent, et alors Senhoret, qui en cet état tutoyait tout

Digitized by Google

le monde, ramena la conversation sur le roi de Navarre.

— C'est une honte, criait-il, à pleine tête, une honte indigne d'un chrétien, que de défendre au pauvre monde de prendre un peu du gibier que Dieu lui envoie et qui ravage tous ses champs.

— Senhoret, répartit l'officier, vous vous oubliez, mon ami.

— Tais-toi, si tu veux que nous vivions en paix!

— Par exemple, ceci est fort, répondit l'autre, en riant aux éclats, je ne pourrai pas défendre le Béarnais, moi!

— Non!

— Et que lui reproches-tu, de tenir à ses droits?...

— Je lui reproche tout. C'est un joueur, un débauché..... il court après toutes les femmes, et, à ce propos, toi, l'ami, ne regarde pas ainsi la mienne, si tu veux coucher sous ce toit.

— Brisons là, maître Senhoret, je n'aime pas à entendre dire du mal du roi de Navarre, et pour cause.....

— Tu es à son service.

— Oui, dit l'officier, je ne le quitte presque point.

— Ah! ah! et quel est ton emploi dans sa maison, reprit Senhoret en lui versant ample rasade.

— Je suis son premier écuyer.

Senhoret regarda le pourpoint et le haut de chausses de peau de buffle qui séchaient au coin du feu, et les voyant déchirés et troués en plus d'un endroit, il secoua la tête.

— Tiens, dit-il, bois ce verre et parle sans mentir, qui es-tu?

— Senhoret, mon brave, je ne veux pas te tromper, je suis le plus puissant de ses courtisans.

— On prétend que le vin rend véridique, répliqua celui-ci en remplissant de nouveau son verre, et tenant toujours les yeux attachés sur les habits, dis-moi qui tu es réellement.

— Tu le veux! eh bien! Senhoret, mon ami, je suis le roi de Navarre lui-même!

— Femme, s'écria Senhoret, ôte ces bouteilles, et toi mon pauvre homme, va dormir; si tu prenais encore un verre tu serais le Juif-errant ou le Drak (1)! bon sommeil!

Le cavalier eut beau protester qu'il était Henri et qu'il venait de tracer, sous Montauban, le plan d'une nouvelle ville: à chacune de ces affirmations Senhoret éclatait de rire en le poussant vers la chambre qu'on lui avait préparée, où même pour plus de sûreté il l'enferma.

Le lendemain il ne voulut le laisser partir qu'après un copieux déjeuner, et après lui avoir montré, avec son orgueil de propriétaire, ses champs, ses vignes et une partie de ses bois. Celui-ci, qui ne paraissait plus se souvenir de l'orgie de la veille, lui dit en lui serrant cordialement la main et reportant ses regards sur les planchers enfumés de cette maison où il avait trouvé un accueil si franc et un sommeil si calme:

— Adieu, Senhoret: je te remercie de l'hospitalité que tu m'as donnée. Comme tu le vois, et je l'avoue sans rougir, je suis pauvre à présent et hors d'état de te prouver ma reconnaissance; mais j'ai un parent dans le nord qui me laissera peut-être un jour un noble et bel héritage, et alors je me souviendrai de toi! Si, du reste, le Béarnais devient jamais roi de France, viens au Louvre et demande *Henri le chasseur*: tu seras content.

Des années passèrent sur cette visite, et Senhoret avait complètement oublié son hôte, lorsqu'en 1595 le petit grain d'ambition qui existe en toutes les têtes des enfans d'Adam, se développa dans la sienne. Il voulut être Consul, Consul de Montauban, et brigua les suffrages de la *Gache* (quartier) des campagnes. Malheureusement pour ses projets, les bourgeois de Montauban ne pensèrent pas devoir permettre que le chaperon rouge et noir tombât sur l'épaule d'un paysan, et, grâces à leurs cabales, Senhoret fut écarté. Cet échec lui remit en mémoire l'officier du roi de Navarre. Et comme les capes de Béarn avaient triomphé depuis, et que les Gascons occupaient le Louvre, Senhoret en conclut que nécessairement son hôte devait être quelque chose, et pouvait l'aider à tirer vengeance des Capitouls Montalbanais. Il prit donc quelques écus dans sa ceinture, chaussa ses gamaches de cuir, et gagna Paris. Là, il fut d'abord un peu embarrassé pour trouver son homme; mais à force de rôder autour du Louvre et de demander à tous les gardes *Henri le chasseur*, il finit par rencontrer un vieillard qui l'écouta avec attention et lui dit d'attendre. Effectivement, peu de temps après, un page en pourpoint de satin bleu sur lequel brillait à profusion le magnifique point de Venise, ôtant malicieusement sa toque à plumes blanches, vint chercher ce paysan, et lui faisant traverser les somptueuses salles du Louvre pleines de dames, de seigneurs et de vieux capitaines huguenots, encore à moitié armés, il le conduisit à la porte d'un cabinet, et se retira en lui recommandant le silence. Senhoret était confondu: tout ce luxe princier, toutes les splendeurs de cette habitation royale qu'il venait de traverser, miroitaient dans son imagination éblouie, et il en était à se demander sérieusement s'il faisait un rêve, lorsqu'il vit entrer celui qu'il cherchait. Il était bien changé, et quoique très-simplement mis, avait un air d'autorité imposante qui aurait interdit Senhoret, si, pour le rassurer, il ne lui avait tendu la main en souriant. Cette marque d'amitié lui redonna un peu de cœur; il mit son chapeau, et félicita son ami sur son changement de fortune.

— Ah! je suis mieux logé que toi, lui répondit-on!

— Oui, certes; il n'y a pas ici de chambre qui ne vaille tout le Fau.

— Eh bien! tu n'as encore rien vu! Tiens, Senhoret, regarde-moi cette belle rivière de Seine, avec son Pont-Neuf, sa tour de Nesle, son beau Pré-aux-Clercs, ses îles toutes verdoyantes!

— C'est comme notre Tarn, de Corbarrieu à Montauban.

— Vois ce château des Tuileries, ces flèches aigues du vieux Saint-Germain, ces tours là-bas qui s'élèvent du fond de la cité triangulaire comme les mâts du vaisseau de Paris; vois cette immense multitude de maisons que l'œil ne peut plus embrasser: tout cela vaut bien les champs, les bois, les vignes vigoureuses que tu

(1) Lutin qui prend toutes sortes de formes.

Digitized by Google

me montras avant mon départ? Eh bien! ventre-saint-gris! tout cela est au pourpoint troué, tout cela est à moi, Senhoret!

— Ah! grand Dieu! qui êtes-vous donc?

— Henri IV!.....

Senhoret tomba à genoux sans parole, et lorsqu'il put s'exprimer, vous l'auriez entendu balbutier les excuses les plus incohérentes: il se croyait coupable de lèse-majesté pour en avoir agi si familièrement avec le roi. Henri IV s'amusa quelque temps de son embarras, puis avec son accent vibrant et populaire:

— Pardieu! s'écria-t-il, Senhoret, tu es devenu bien timide depuis que nous ne nous sommes vus! est-ce parce que je suis riche aussi? Parle, ventre-saint-gris! tu ne m'as pas encore appris le sujet de ton voyage.

Senhoret se leva lentement, et s'appuyant sur son bâton, expliqua, non sans hésitation, pourquoi il avait quitté les collines du Fau.

— Ah! ces gros seigneurs de Montauban ne veulent pas qu'un paysan soit des leurs! attends, attends!

Henri IV prit une plume et dressa promptement une lettre pour le Sénéchal; puis, regardant Senhoret:

— Pendant que j'y suis, demande ce que tu voudras, mon ami.

— Sire, reprit Senhoret tout-à-fait rassuré, gardez les grâces à ceux qui en ont besoin pour vous aimer.

— Bien dit! ventre-saint-gris! mais par la couronne de France! tu ne sortiras pas ainsi du Louvre. Veux-tu être noble?

— Non, Sire!

— Veux-tu la taille du Fau?

— Non!

— Au diable tes refus! si faut-il pourtant que tu acceptes quelque chose.

— Eh bien! puisque vous voulez me donner à toute force, je vais vous faire trois demandes.

— Je te les accorde d'avance.

— D'abord, octroyez-moi la permission de vendanger quand bon me semblera.

— Si tous mes courtisans étaient comme toi, ils ne me ruineraient pardieu pas. Et après?

— Après, Sire, dit-il à demi-voix, mettez sur ce papier que lorsque les sangliers viendront fouler l'herbe de Senhoret, il aura le droit d'en tirer un par-ci par-là sans se faire pendre.

Henri IV écrivit en souriant.

— Et troisièmement, Sire, ajoutez-y, en vous signant, que vous m'avez appelé votre ami! Je serai plus fier de ce titre que de la noblesse, de la taille du Fau, et de tout ce que vous m'avez montré à ce balcon!

— Ventre-saint-gris! s'écria le roi ému jusqu'aux larmes: Senhoret, tu es le seul homme que j'ai trouvé dans ce palais: Adieu, mon ami! car tu l'es véritablement de fait et de cœur! Adieu!.....

Senhoret prit la main qu'Henri IV avançait, la serra cordialement; puis, passant la main sur ses yeux et déboutonnant trois boutons de son estomac, il traversa le Louvre aussi libre d'esprit et aussi fier que dans sa maison, et repartit pour le Fau.

En passant à Montauban il avait fait tenir au sénéchal la lettre d'Henri IV. Trois jours après, le pays fut mis en émoi par une cavalcade inusitée et solennelle. C'était M. le sénéchal à la tête de cinq consuls (1), *majestueusement vêtus d'une robe longue à manches fort larges et mi-partie de rouge et de noir,* lequel, suivi d'une foule de peuple et de six sergens en manteau rouge et portant la baguette bleue parsemée de fleurs de lys d'or, venait, au son des fifres et des trompettes, chercher Senhoret pour le conduire à l'hôtel-de-ville.

Henri IV avait tenu parole: son ami était Consul de Montauban.

MARY-LAFON.

(1) Guillaume DE CORNEILLE, *licencié;* Pierre DE VACOIS, *bourgeois;* Almeri DUJARD, *bourgeois;* Pierre POUVIRI, *procureur;* et Jean SCORBIAC; SENHORET fut le sixième.

LE MOINE DE NIORT.

Aux premiers jours d'octobre 1569, les moines du couvent des Grands-Châteliers, adressaient à Dieu leurs prières pour le succès de l'armée royale, qui poursuivait les Protestans commandés par Coligny. Le maréchal de Tavanne et le duc d'Anjou, frère du roi Charles IX, menaient au combat les gentilhommes fidèles à leur Dieu et à leur roi, tandis que du côté des huguenots, l'amiral supportait tout le poids des affaires. De part et d'autre, le pillage et l'incendie, la cruauté la plus implacable, et les plus violentes débauches donnaient chaque jour, un éclatant démenti à tous les hommes qui se vantaient de combattre pour leur indépendance et leur foi, pour leur patrie et leur Dieu. Les Protestans, qui avaient la prétention de ramener le christianisme aux beaux jours de son origine, se révoltaient contre leur roi légitime, tandis que les premiers chrétiens avaient obéi aux Césars; appelaient les étrangers à leurs secours, tandis que les premiers chrétiens avaient souffert ces supplices sans se plaindre; débutaient par l'intolérance, la révolte et le fanatisme, pour ramener les beaux temps d'une religion qui avait été soumise, humble et patiente, dans les premiers siècles de son existence: ces hommes qui avaient la prétention d'être des chrétiens parfaits, n'étaient même pas de bons citoyens.

De leur côté, les Catholiques livrés à la débauche et

Digitized by Google

aux plus affreuses violences, profanaient par leurs désordres la justice de leur cause : ils se croyaient tout permis, parce qu'ils avaient le bon droit pour eux; ils ne voyaient pas que la violence et le vice rendent toutes les causes également injustes. En réprimant des hommes qui voulaient former une patrie dans la patrie, et qui ouvraient les frontières à l'étranger, ils étaient de bons citoyens, peut-être; mais en massacrant sans pitié leurs ennemis, en faisant une guerre d'extermination à des hommes qui étaient leurs frères, ces royalistes étaient certainement des chrétiens abominables.

La province du Poitou, plus que les autres contrées de la France, gémissait, ravagée par les armées du roi et de la réforme. Les Reîtres et les Allemands de Coligny, soldats mercenaires à qui l'on ne pouvait donner exactement leur paie, se dédommageaient par le pillage, de l'inexactitude avec laquelle étaient remplies les promesses qu'on leur avait faites. Les moines des Grands-Châteliers voyaient du haut des murs de leur vieux monastère, leurs villages et leurs terres livrés à la fureur des huguenots, et ces bons pères, qui n'avaient point tout-à-fait dépouillé les sentimens humains en entrant dans la retraite, tantôt allaient prier dans l'oratoire pour l'extermination des hérétiques, tantôt prenaient des armes pour défendre le couvent. Ils étaient animés dans ces circonstances difficiles, par leur supérieur Pierre d'Antragues, natif de Niort, cadet de bonne maison, que la volonté de ses parens avait, de bonne heure, renfermé dans le cloître. Pierre d'Antragues avait passé sa jeunesse à l'ombre du couvent, à méditer et à travailler; son ame et son corps s'étaient développés dans toute leur puissance; et si la religion, ce frein légitime des nobles intelligences, ne l'eût maintenu dans ses devoirs, on l'aurait vu se jeter dans ce monde pour le troubler et se faire un nom, chose facile à tout homme d'énergie. Quelquefois les instincts du gentilhomme se réveillaient dans l'ame du religieux, et lorsqu'il voyait passer au loin les armées du roi, lorsqu'il entendait leur bruit de guerre, il sentait s'émouvoir en lui une passion comprimée, l'amour de la gloire et du pouvoir; mais bientôt les saintes prières de la religion calmaient son enthousiasme; il dominait son courage et ne levait au ciel ses mains que pour prier.

Pendant que tous ses religieux étaient réunis autour de lui, dans la chapelle du couvent, un frère servant, qui fesait l'office de portier, courut vers lui pour lui apprendre que le monastère était au pouvoir des ennemis. Un religieux avait trahi les frères et livré aux protestans les portes du couvent; ce traître était un neveu du cardinal de Châtillon, frère de Coligny. Fatigué de la vie du cloître, et d'ailleurs irrité par quelques punitions que sa mauvaise conduite lui avait méritées, il s'était sauvé pendant la nuit, pour aller au camp de l'amiral : on lui donna des armes, il échangea son froc contre une cuirasse, son rosaire contre une épée, le cordon qui entourait ses reins contre la ceinture militaire. Coligny avait remarqué la position avantageuse du monastère des Grands-Châteliers : il donna une compagnie à son neveu, qui revint à l'instant s'en emparer. Le chef des protestans comptait y établir son quartier-général le lendemain, et le poste fut occupé par les Reîtres dès le matin.

Aussitôt que Pierre d'Antragues apprit la trahison qui le livrait aux ennemis, il s'arma de courage et résolut d'affronter les protestans avec ceux de ses frères, qui auraient assez de force d'ame pour l'imiter. Déja l'on entendait le son des trompettes et les pas des chevaux dans les cours et sous les péristyles; l'office du matin fut interrompu, et les moines se levèrent de leurs stalles pour s'éloigner; l'abbé voulait qu'on attendît les protestans sans changer de place, et que les prières ne fussent pas interrompues : la crainte fut plus puissante que son exemple, et ces religieux se sauvèrent çà et là, hors du monastère, escaladant les murs du cloître qui entouraient les édifices et le jardin. Pierre d'Antragues resté seul continua l'office, et chanta le cantique d'usage, jusqu'au dernier verset, sans que sa voix en fût altérée. Les accens de cette voix grave et seule, attirèrent les Reîtres et les Allemands dans la chapelle du couvent. Ils se mirent à rire en voyant ce moine qui célébrait ainsi l'office, comme s'il eût vu ses moines autour de lui; et quelques-uns, incapables d'admirer un si grand courage, ne craignirent pas de lui faire outrage, en lui tirant la barbe et en lui arrachant des mains le bréviaire où il lisait les psaumes. Mais d'Antragues restait impassible et immobile à tous ces affronts; il se sentait en lui-même, plus courageux dans ses impassibilités, que les autres dans leur audace; et ce fier gentilhomme s'obstinait à chanter les prières, et à célébrer l'office qu'il savait par cœur. Les Protestans irrités par ce courage, redoublèrent leurs outrages et profanèrent les saints mystères, qu'ils savaient être un objet d'adoration pour cet homme courageux; ils ouvrirent le tabernacle et emportèrent les vases sacrés. A cet horrible spectacle, Pierre d'Antragues sentit que sa patience était à bout, et qu'une colère divine s'emparait de tout son être: il fut obligé de se voiler la face pour être maître de lui-même, et, quoiqu'il frémit de tous ses membres, il se prosterna le visage contre terre pour adorer ce que les protestans outrageaient. En vain des ennemis le heurtaient du pied et proféraient les plus horribles blasphèmes, il ne répondait à ses outrages que par des pleurs de rage et des frémissemens involontaires qui ébranlaient tout son corps.

Tout à coup, le silence se fit autour de lui, comme si les Allemands et les Reîtres eussent été frappés de la foudre. Pierre d'Antragues releva la tête, et jetta ses regards autour de lui : les Protestans étaient immobiles et muets; au fond de l'oratoire un homme armé de toutes pièces venait de se montrer, et son apparition seule, avant qu'il eût parlé, fesait rentrer en eux mêmes tous ces misérables, tant il avait acquis de puissance sur leurs esprits.

C'était l'amiral de Coligny lui-même, figure impassible et froide, devant qui tous les fronts s'inclinaient. L'aîné des Châtillons était l'espoir unique de la réforme depuis la mort du prince de Condé et de Dandelot; les Protestans, qui furent, même dans leur plus beau temps, entièrement dépourvus de grands hommes, ont été forcés d'ériger celui-ci en héros. Rien cependant n'était moins héroïque que l'amiral de Coligny; l'esprit de la réformation était pour ainsi dire personnifié dans cet homme : c'était une raison inflexible et froide, qui ne s'élevait jamais dans les hautes régions de l'enthousiasme; l'obstination et la patience formaient les deux grands ressorts de son ame. Il avait besoin d'être battu

Digitized by Google

pour montrer les ressources de son génie; et, sectaire jusques dans les combats, au lieu de vaincre ses ennemis, il ne put jamais que protester contre leurs victoires. Il n'avait rien de ce qui fait le grand capitaine : ni ces mœurs hautes et simples qui séduisent les soldats, ni cette parole électrique qui l'émeut et l'entraîne, ni ces illuminations soudaines qui font gagner les grandes batailles. Impassible et calme, même dans son courage, il conservait toujours l'austérité d'un sectaire qui, ayant posé sa raison comme règle infaillible, se pénètre pour lui-même d'un respect orgueilleux et s'écoute penser.

Aussitôt que l'amiral vit les désordres de ses Protestans, sa figure prit une expression de tristesse et de mécontentement qui leur imposa. Il leur fit signe de quitter la chapelle, et ils obéirent en silence. Lorsque Pierre d'Antragues se vit seul avec le général des huguenots, il se leva fièrement, et le regardant en face, il l'interpella tout à coup avec la violence d'une colère long-temps comprimée. Coligny écouta sans émotion, du moins apparente, les qualifications de rebelle et d'hérétique, que Pierre d'Antragues lui jetait à la face, et sans émotion il s'approcha de Pierre d'Antragues pour lui dire ce qu'il avait à lui faire savoir : il blâma les moines d'avoir pris la fuite, dit qu'il prendrait la communauté sous sa sauve-garde, pendant que le monastère lui servirait de quartier-général; enfin, il exhorta Pierre d'Antragues à se rassurer, à rappeler ses frères, lui promettant de quitter le couvent dès que le sort des armes aurait réglé sa destinée.

Pierre d'Antragues savait bien que Tavannes et le duc d'Anjou cherchaient à joindre Coligny; mais il ne savait pas si l'amiral accepterait le combat; dès que le général en chef de la Réforme lui parut résolu à tenter les hasards d'un combat, ses regards s'animèrent soudain : il fut exalté par le pressentiment d'une juste défaite, qu'il croyait inévitable pour son ennemi, et dans un transport prophétique il s'écria :

« Allez! allez combattre, monsieur l'Amiral, et puissiez-vous rencontrer l'ennemi en ce jour même où vos soldats viennent d'irriter le ciel par tant de sacrilèges! Dandelot, votre frère, est mort sous les drapeaux de la révolte; votre frère d'armes, le prince de Condé, est mort aussi frappé par la main de Dieu : allez combattre, monsieur l'Amiral; je sens que le ciel est trop juste pour ne pas réserver un châtiment terrible à l'homme qui donna de l'argent à l'assassin du duc de Guise. Allez combattre, monsieur l'Amiral, et moi je vais prier ici pour que Dieu donne la victoire à la bonne cause, et qu'il punisse les méchans : j'offrirai mon sang, mon salut éternel, mon bonheur en ce monde et dans l'autre pour obtenir le juste châtiment de vos crimes. Oui, je resterai là, la face contre terre, devant ce tabernacle ouvert, aux pieds de cet autel profané; je resterai là, sans prendre de nourriture, jusqu'à ce qu'on vienne m'apprendre votre défaite; et je mourrai là de faim si Dieu me refuse le châtiment de vos crimes. »

En proférant ces dernières menaces, Pierre d'Antragues se jeta à genoux la face contre terre, et se mit à prier avec larmes, tandis que l'amiral, toujours inflexible et calme, sortait de la chapelle pour aller donner ses ordres.

On lui vint dire que les Allemands et les Reîtres se soulevaient, parce qu'on ne leur donnait point l'arriéré de leur solde; ils s'éloignaient par troupes de l'armée, et voulaient s'indemniser, par le pillage, de ce qu'on leur fesait perdre. Coligny, qui voulait éviter le combat, quoiqu'il eût vingt-cinq mille hommes de bonnes troupes, ne put continuer sa retraite : il courut aux étrangers qu'il parvint à ramener à lui; mais à peine la sédition était calmée que les troupes du roi survinrent : il fallut accepter le combat.

Une heure de combat suffit pour faire pencher la victoire du côté des Catholiques. Dès les premières charges, les Calvinistes chancellent, et bientôt ils sont ébranlés : la lutte cesse et le massacre commence. Aussitôt que la fortune se fut déclarée contre l'amiral son rôle commença. Coligny grandit dans la retraite; un coup de pistolet ayant fracassé sa machoire, il ne quitta point le combat; le sang l'étouffait, et pour se faire entendre il avait besoin des plus grands efforts; toutefois il soutint le choc d'un ennemi victorieux, il donna des ordres, il ramena les fuyards au combat. Tant de courage ne put sauver l'armée calviniste, ni rendre moins complète la victoire des armes royales; Coligny fut emporté dans la déroute avec Henri de Bourbon, roi de Navarre, alors âgé de dix-sept ans, et le prince de Condé, son cousin, aussi jeune que lui.

Une tempête et la nuit, qui survinrent en même temps, rendirent la fuite plus facile aux restes de l'armée Calviniste, qui se sauvèrent à Saint-Jean d'Angeli. L'amiral, épuisé de fatigue, affaibli par la perte de son sang, s'était évanoui dans les bras de quelques gentilshommes, ses écuyers, qui ne l'avaient point quitté dans sa fuite; ils furent obligés de chercher un asile pour mettre l'amiral à l'abri du mauvais temps, lui rendre un peu de forces, et panser sa blessure : ce fut au monastère des grands Chateliers que le hasard les conduisit. Ils entrèrent dans la chapelle qu'ils trouvèrent déserte; Coligny fut couché par terre sur son manteau, et tous les soins lui furent prodigués pour lui faire reprendre ses esprits.

La nuit était obscure dans l'oratoire; les gentilshommes Protestans purent allumer quelques cierges parce qu'une lampe brûlait encore dans le sanctuaire. A la lueur des flambeaux, ils virent aux pieds de l'autel un moine, immobile et muet, couché la face contre terre; ils crurent que ce religieux était mort, et sans perdre de temps à s'en assurer, ils allèrent prodiguer tous leurs soins à l'amiral. Bientôt Coligny reprit ses sens; il ouvrit les yeux, et fut assis dans une stale du chœur : son chirurgien domestique s'approcha pour panser sa blessure.

Aussitôt qu'il put se reconnaître, et juger, au petit nombre de ceux qui l'entouraient, combien était grande la perte des religionnaires, l'amiral poussa un profond soupir; et levant les mains vers le ciel, il lui demanda compte de sa défaite avec un sourire plein d'amertume et de profond découragement. Ce mot de découragement n'est pas trop fort pour un homme de cette énergie; c'est même le propre des ames le mieux trempées d'être plus abattues que les autres dans les adversités extrêmes qu'elles seules ont le courage d'affronter : elles ne pactisent jamais avec l'infortune; elles jettent toute leur destinée devant soi, et le revers tombe sur

Digitized by Google



Pierre d'Antragues et Coligny.

elles dans les mêmes conditions que la victoire qu'elles ont voulu pleine et entière; Coligny, d'ailleurs, était à lui-même tout son espoir; et, dans une circonstance aussi funeste, il ne pouvait trouver de point d'appui, ni en lui-même, puisqu'il venait d'acquérir une si grande preuve de son impuissance, ni dans sa cause, parce que sa raison n'était pas en ce moment assez forte pour lui en démontrer la justice. D'ailleurs, il est des momens où la faiblesse humaine se venge de l'orgueil: les ressorts de l'ame, trop fortement tendus, se brisent, et celui qui a voulu monter au point le plus élevé est celui qui retombe plus bas. L'amiral ne se défendait pas assez, même dans des occasions moins périlleuses, de ces mouvemens d'abattement profond qu'un chef de parti doit comprimer avec soin. La veille de la Saint-Barthélemy, Teligni, son beau-fils, prétendait que les symptômes de découragement qu'il n'avait pas dissimulés, lui avaient fait perdre plus de partisans que les défaites de Jarnac et de Moncontour.

Coligny n'avait donc plus de forces, ni dans son ame, brisée par la douleur, ni dans son corps, affaibli par la perte de son sang; il accusait le ciel et souhaitait la mort. Ses compagnons d'infortune, assis autour de lui, n'osaient pas former un espoir, alors qu'ils le voyaient si abattu, et le silence le plus morne régnait dans la chapelle; tout à coup, les gentilshommes Protestans virent le moine qui était resté couché devant l'autel se relever insensiblement à la voix de Coligny: on eût

Digitized by Google

dit que ses plaintes déchirantes le ranimaient. Pierre d'Antragues se dresse de toute sa hauteur, regarde autour de lui, reconnaît l'amiral, le voit tout couvert de sang, et devinant sa défaite, le fixe avec un sourire triomphant.

Pendant quelques instans, ces deux hommes se regardèrent sans échanger un seul mot : Coligny observait avec une sorte d'effroi ce moine pâle, qui pendant la journée entière avait prié son Dieu de lui accorder la défaite des huguenots ; ce moine était pour l'amiral comme le mauvais génie qui avait assuré sa ruine, et il le considérait avec un regard fatal. Tout-à-coup, au milieu du calme et du silence, Pierre d'Antragues s'approcha de Coligny par un mouvement subit, et dans un transport d'enthousiasme, sa voix de fer entonna un Te Deum, pour célébrer la victoire de l'armée catholique. Il y avait une extrême audace à faire entendre un chant de triomphe devant les vaincus, lorsqu'on était seul en leur pouvoir. Les Protestans, indignés, se levèrent ; ils avaient déja saisi leurs épées ; ils proféraient contre le moine des menaces qui allaient être suivies d'effets ; mais Coligny interposa son autorité.

Pierre d'Antragues, sans le remercier de lui avoir sauvé la vie en arrêtant ses gentilshommes, pria l'amiral de les congédier, parce qu'il voulait lui parler en particulier. Coligny n'hésita pas à le satisfaire, mais les Protestans obéirent avec peine à leur général ; tout ce que put obtenir Coligny, fut qu'ils s'éloignassent jusqu'au fond de la chapelle, tandis que d'Antragues et lui restaient seuls dans le sanctuaire.

Les gentilshommes Protestans, qui étaient fort attentifs aux actions du moine, et le surveillaient de loin, le virent alors s'approcher de l'amiral et s'asseoir près de lui. Un entretien qui semblait être fort animé, et dans lequel le moine avait tout l'avantage, s'engagea tout-à-coup, et fixa l'attention des gentilshommes. D'Antragues parlait avec chaleur à Coligny, qui répondait à peine ; on eût dit qu'il lui reprochait sa conduite passée et que l'amiral n'osait pas se justifier. Pendant que le moine parlait à Coligny avec le plus d'ascendant, et que celui-ci, baissant la tête, semblait être un pénitent aux pieds de son confesseur, les flambeaux allumés près de l'autel s'éteignirent, et les gentilshommes Protestans ne purent voir comment une scène aussi étrange allait se terminer. Le lendemain, Coligny fut conduit à Saint-Jean d'Angeli, où les princes de Béarn et de Condé l'attendaient ; à toutes les questions qu'on lui fit sur d'Antragues, il refusa de répondre, et personne n'a jamais su ce qui avait été fait et dit entre ces deux hommes.

Deux mois après la bataille de Moncontour, un ministre de Genève accusait en chaire l'amiral de Coligny de s'être confessé à un religieux de Niort.

I. Latour (*de St.-Ybars.*)

LA FRONDE EN PROVINCE.

SIÉGE DE LIBOURNE PAR LES BORDELAIS EN 1649.

Le vieux duc d'Epernon, si célèbre par le rôle qu'il joua dans les troubles qui agitèrent les premières années du règne de Louis XIII ; le duc d'Epernon, qui avait été le favori de plusieurs rois, qui plus tard se vit contraint de céder au génie implacable du cardinal de Richelieu, obtint, en 1643, du premier ministre de Louis XIII, la permission de revenir en France. Il se retira dans son château de Cadillac, où le chagrin termina sa longue vie, qu'il avait passée dans l'agitation, les inquiétudes et les guerres civiles. Le cardinal, son persécuteur, l'avait devancé de quelques semaines dans la tombe.

Mazarin, successeur de Richelieu, se hâta d'offrir un généreux pardon au jeune Lavalette, héritier des titres et des immenses domaines du vieux duc ; ce puissant seigneur se fit dès lors appeler duc d'*Epernon*, et pendant toute sa vie il garda pour le cardinal Mazarin la plus grande reconnaissance, le plus sincère dévoûment.

Un bruit sourd annonça les guerres intestines dont l'exaspération des partis menaçait la France. Le parlement de Paris se déclara hautement contre Mazarin ; celui de Bordeaux crut devoir adopter ses sentimens ; il publia un arrêt d'union qui fut la première cause de la mésintelligence entre les habitans de Bordeaux et le duc d'Epernon, et qui entraîna la capitale de la Guienne dans les malheurs de la *Fronde*.

En 1648, quelques riches négocians de Bordeaux obtinrent du duc la permission d'exporter du blé en Espagne ; le peuple, persuadé qu'on voulait priver la ville de ses provisions, se porta en foule vers la rivière, et s'opposa vigoureusement à l'exportation des grains : l'autorité des jurats, qui s'étaient prêtés, contre leur gré, à cette odieuse manœuvre, fut méconnue ; ils se rendirent aupres du duc pour lui rendre compte des dispositions hostiles des Bordelais. De nouvelles tentatives, des mesures plus rigoureuses restèrent sans résultat ; le parlement, informé de ce qui se passait,

Digitized by Google

donna un arrêt qui appaisa la colère des chefs de l'émeute; il défendit tout transport de blé, hors de la province, et écrivit au roi pour le prier de confirmer sa décision. Dès ce jour, le duc d'Epernon ne vit que des ennemis parmi les membres de la cour de Bordeaux; il mit tout en œuvre pour faire suspecter la fidélité du parlement, qui sût se garantir de ses perfidies et justifia pleinement sa conduite pendant les derniers troubles.

Paris était déja agité par l'effervescence des frondeurs ou ennemis du cardinal Mazarin; d'Epernon, qui était instruit de ces mouvemens, écrivit au cardinal-ministre la lettre suivante :

« Monseigneur,

» Je vous ai parlé dans mes précédentes lettres des troubles survenus à Bordeaux; vous savez que le parlement de cette ville, d'accord avec celui de Paris, fomente depuis quelque temps la guerre civile : il est à craindre que les Bordelais et les Parisiens, suivant l'exemple de leurs magistrats, ne s'unissent contre l'autorité royale; cette alliance me paraît assez vraisemblable.

» Vous savez aussi, monseigneur, que je n'ai ni assez d'autorité, ni assez de troupes pour maintenir la ville de Bordeaux dans son devoir, si elle vient à s'en écarter. Il n'est qu'un moyen qui me paraît le plus court et le plus infaillible : permettez-moi de construire une citadelle à Libourne; étant ainsi maître de la Dordogne, comme je le suis déja de la Garonne, par mon château de Cadillac, je réduirai aisément les Bordelais en leur coupant les vivres. »

Le duc d'Epernon sut si bien cacher ses vues d'intérêt particulier, qu'il obtint la permission de construire une citadelle à Libourne; il ordonna aux habitans des communes voisines de se retirer dans la ville pour jeter les fondemens de la forteresse; il assigna même, de son chef, des quartiers, dans le *pays d'entre-deux-mers*, à plusieurs régimens qui venaient d'Espagne.

« Le parlement de Bordeaux, dit l'historien dom de Vienne, pénétra les intentions du duc; il se voyait sur le point d'être à la discrétion d'un ennemi puissant et vindicatif: aussi prit-il cette affaire avec chaleur. Un des privilèges de la ville était que les troupes ne pourraient en approcher de plus près que de dix lieues; le duc d'Epernon y donnait atteinte. Fondé sur ce motif, le parlement rendit un arrêt par lequel défenses furent faites de laisser séjourner plus long-temps les troupes qui étaient entre-deux-mers; il envoya un huissier pour le signifier au duc d'Epernon, qui, pour toute réponse, le fit emprisonner, pressa plus activement les travaux de la citadelle, et donna aux soldats une si grande licence, qu'ils forcèrent les habitans à déserter le pays. »

Les hostilités étaient ouvertement déclarées; le parlement ne pouvait rester dans l'inaction sans s'attirer le reproche d'insouciance ou d'intimidation : outrés du mépris que le duc avait fait de leur autorité, tous les membres convoquèrent une assemblée de bourgeois à l'hôtel-de-ville. Un grand nombre d'artisans, d'écoliers, de clercs de procureurs et le petit peuple se rendirent à cette séance, et la multitude fut si grande, que les chambres et les cours de l'hôtel-de-ville ne purent contenir les curieux. On eut beaucoup de peine à imposer silence; le président Daffis profita d'un instant de calme pour prononcer un long discours, qu'il termina en proposant à l'assemblée générale des Bordelais de seconder les intentions du parlement, qui voulait prendre des mesures convenables pour éloigner de la ville les gens de guerre du duc d'Epernon, et empêcher qu'on ne bâtit une citadelle à Libourne.

— Nous jurons de nous unir au parlement, et de le seconder dans toutes ses mesures, s'écrièrent tous les membres de l'assemblée.

Les jurats, partisans secrets du duc, obtinrent avec beaucoup de peine la permission de parler.

— Habitans de Bordeaux, et vous messeigneurs du parlement, s'écria un des magistrats municipaux, nous avons reçu hier une lettre de M. d'Epernon, qui nous dit que l'approche des gens de guerre ne doit point effrayer la ville; il désire maintenir la paix et conserver nos privilèges. Voici sa lettre, messieurs, et je demande que lecture en soit faite.

— Le duc d'Epernon est un traître! cria la multitude; il sera toujours comme son père, l'ennemi des Bordelais.

Les jurats persistèrent pendant une heure; leurs instances ne servirent qu'à leur attirer des menaces et des huées.

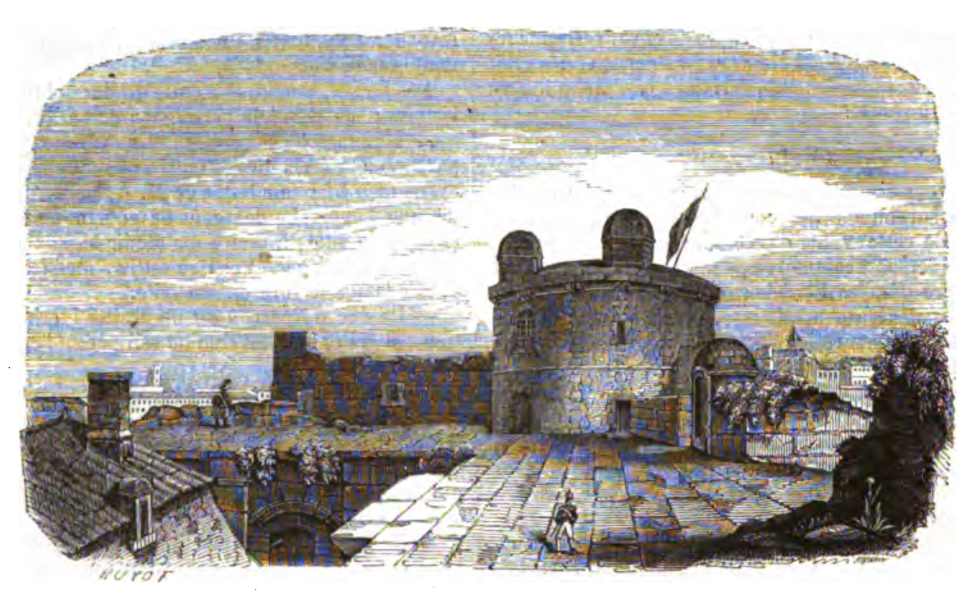
— Messieurs les jurats, dit le président Daffis, lorsque le calme se fut un peu rétabli, je vais recueillir les voix : je commence par vous.

— M. le premier, répondit un des magistrats, dans les assemblées de ville, nous proposons ordinairement les matières qui doivent s'y traiter, et nous n'opinons jamais qu'en corps. D'ailleurs, les commissaires du gouvernement n'ont aucun droit de rien proposer aux assemblées de la bourgeoisie, mais seulement d'y assister pour voir s'il ne s'y passe rien de contraire au service du roi.

Daffis voulut envain triompher de l'opiniâtreté des jurats; la rumeur augmentait, une sédition devenait imminente; alors le corps municipal donna son vote, qui fut qu'on devait dabord lire la lettre qui leur avait été écrite par le duc d'Epernon, entendre le jurat Ardent et Claveau, clerc de la ville, qui arrivaient de Cadillac, où ils avaient eu plusieurs conférences avec le duc d'Epernon, et puis envoyer au gouverneur quelques membres du parlement avec quelques bourgeois. Les assistans s'agitèrent en masse, poussèrent d'effrayantes vociférations, et les jurats, épouvantés, cédèrent à l'orage. On vota l'union avec le parlement, et le clerc de la ville passa plus de cinq heures à écrire les noms de ceux qui se présentaient; on demanda même qu'il fut pourvu à la garde du fort du Hâ, qui n'était pas en sûreté entre les mains du jurat Calvimont, dont on connaissait le dévoûment au gouverneur de la province. Le lendemain, Calvimont sortit en effet du château du Hâ.

Le parlement, voyant qu'il avait définitivement rompu avec la cour et le duc d'Epernon, s'empressa de recourir à tous les moyens de défense en cas d'attaque; il nomma un conseil de guerre, qui fut composé de deux présidens à mortier, de deux présidens aux enquêtes, de quatre conseillers de grand'chambre, d'un des gens du roi, d'un conseiller au sénéchal, d'un cha-

Digitized by Google



Le Château-Trompette à Bordeaux.

noine de Saint-André, d'un chanoine de Saint-Sernin, de deux jurats et de deux bourgeois. La première opération de ce conseil fut d'ôter aux jurats la garde des portes de la ville, pour la confier à des bourgeois qu'on croyait moins attachés aux intérêts du gouverneur. On remplaça aussi les capitaines des milices bourgeoises, qu'on croyait suspects, par des membres du parlement, qui furent : les conseillers Taranque, Cursol, Fayard, Muscadet, Massip, Dalesme, Mosnier, Thibaut, Voisin, Marans, Volusan, La Roche et Demons. Peu après, on eut avis qu'il y avait une émeute dans le quartier de Saint-Michel : le parlement chargea deux conseillers de s'y transporter; ils annoncèrent que le peuple témoignait être mécontent des jurats et demandait qu'ils fussent chassés. On les fit venir pour savoir ce qu'ils voulaient et pouvaient promettre dans la circonstance; trois d'entr'eux ayant comparu, le premier président leur dit :

— Messieurs, la compagnie vient d'apprendre que le peuple a pour vous peu de considération; elle vous a mandé pour savoir quelles sont vos intentions en ce qui concerne le service du roi et la sûreté des habitans de Bordeaux.

— M. le premier, répondit le jurat Calvimont, nous sommes déterminés à faire tout ce qu'exigera le devoir de notre place, à exposer, s'il le faut, nos vies pour le service du roi et la défense de la ville.

— Je ne puis m'empêcher de louer de si généreuses dispositions, répondit le premier président, et je vous exhorte à y persévérer.

Le lendemain, le calme parut se rétablir; le parlement s'assembla pour arrêter des remontrances au roi sur le maintien des privilèges de la ville : il fit défense de construire à Libourne aucune citadelle ou fortification; enjoignit à tous les consuls, syndics, habitans des villes et communautés voisines de ne point fournir d'argent, d'hommes, ni de matériaux, à peine de procéder extraordinairement contr'eux. La compagnie donna en même temps aux conseillers Taranque et Mirat, à l'avocat-général Dussault, commission d'aller aux *Chartrons*, pour y faire charger des canons et des boulets, dont on avait dessein de se servir pour mettre la ville en état de défense. Ils s'y transportèrent, et firent charger dans des bateaux onze canons, avec quantité de boulets. Du Haumont était alors commandant du *Château-Trompette;* cet officier, dévoué au duc d'Epernon, et ennemi juré du parlement, fut informé à temps des mesures de précaution que voulait prendre la compagnie : il envoya dire aux commissaires que s'ils ne se retiraient, il ordonnerait de tirer sur eux. Les commissaires ne se laissèrent pas effrayer par ces menaces; ils remontèrent dans leur voiture pour rentrer dans la ville : au moment où ils passaient vis-à-vis du Château-Trompette, ils apperçurent le com-

Digitized by Google

mandant Du Haumont sur le parapet, avec deux cents soldats prêts à faire feu; le commandant cria au cocher en jurant :

— Arrète, ou tu es mort!

— Que prétendez-vous faire, M. le commandant, répondit un des commissaires? Vous savez que nous sommes bons serviteurs du roi et envoyés du parlement : si vous ne voulez pas que nous entrions dans la ville, laissez-nous au moins retourner aux *Chartrons*.

— Messieurs, cria Du Haumont en jurant, vous ne quitterez pas l'endroit où vous êtes, avant d'avoir fait aborder les canons au pied du château. Bateliers, approchez par ici, je fais tirer sur vous si vous n'obéissez promptement.

— Commandant, dit un des commissaires qui avait mis pied à terre, je vous ai déja dit que nous sommes bons serviteurs du roi; vous avez tort de traiter ainsi les commissaires du parlement; vous voyez d'ailleurs qu'il est impossible de faire aborder les bateaux; l'eau est trop rapide.

— Vous me parlez, sans cesse, de votre dévoûment à la cause royale, s'écria Du Haumont, nous verrons dans l'occasion qui servira le mieux le roi et son pays... Je crois que vos bateliers ne paraissent pas disposes à exécuter mes ordres.

Au même instant il fit tirer une vingtaine de coups de mousquets qui passèrent par-dessus le carrosse, et fit pointer des canons contre les bateaux : effrayés par ces marques d'hostilités, les bateliers voyant que la force du courant rendait impossible l'abordage du château, allèrent mouiller aux Chartrons.

— Nos bateliers ont abordé où ils ont pu; vous n'avez plus de prétexte pour nous refuser le passage.

— Je vous permettrai de retourner en ville, répondit Du Haumont, si vous me promettez qu'on ne laissera ni les canons ni les boulets aux *Chartrons*.

— Nous nous y engageons; mais à condition que vous ne vous en emparerez pas.

— Je vous en donne ma parole, dit le commandant du *Château-Trompette*.

Il congédia les commissaires du parlement; cette scène avait duré plus d'une heure; le peuple avait pris les armes, fait des barricades, et se disposait à porter du secours aux commissaires du parlement, lorsqu'ils entrèrent par la porte du *Chapeau-Rouge*. Ils rendirent compte de leur mission, et le lendemain le parlement, après avoir entendu leur rapport, en fit dresser procès-verbal pour être envoyé au roi; il arrêta aussi, que Du Haumont, commandant du *Chateau-Trompette*, et le nommé Valadou, ci-devant archer du guêt, seraient pris au corps pour être ensuite jugés.

Ces mesures du parlement étaient de bien faibles obstacles aux projets du duc d'Epernon qui pillait les villages voisins de Bordeaux, s'emparait du moulin du *Ciron*, du château de Langoiran et surtout des maisons de campagne appartenant à quelques membres du parlement. Il avait déja fait défense à toutes les villes du haut pays de porter, ni blé, ni vin, ni aucune espèce de provisions à Bordeaux, dont les habitans, disait-il, avaient arboré l'étendard de la révolte, en adhérant à l'arrêt du 30 mars. Il comptait si bien sur le dévoûment ou sur le nombre de ses partisans, qu'il entra dans Bordeaux et reçut les visites d'usage : il ne tarda pas à se convaincre que sa présence ne fesait qu'envenimer la haine des Bordelais; moins courageux que son père qui, plusieurs fois, avait affronté, tète baissée, la fureur populaire, il quitta sa maison de Puymaulin et se logea au *Château-Trompette;* il y fit transporter tous ses meubles avec des munitions de guerre et de bouche, et ordonna que le canon restât continuellement braqué contre la ville : les habitans furent d'abord effrayés; cette première terreur ne dura pas long-temps, et le parlement déploya tant d'énergie, que le duc d'Epernon quitta brusquement la ville après avoir donné ordre à Filouze, major du *Château-Trompette*, d'y transporter l'artillerie qui était dans le *fort du Hâ*, ce qui fut exécuté pendant la nuit.

Le tocsin de la guerre civile retentissait déja dans la capitale de la Guienne; le parlement députa trois de ses membres à Cadillac pour faire des remontrances au duc sur les désordres commis par ses gens de guerre; d'Epernon refusa toute explication, et se rendit à Libourne escorté d'un corps de troupes qu'il y laissa en garnison. Les Bordelais perdirent alors l'espoir d'un accommodement. Ils se voyaient dans la cruelle alternative, ou de prendre les armes pour défendre leur liberté, ou de se mettre à la discrétion d'un ennemi implacable. Le parlement nomma des commissaires pour visiter les quartiers de la ville; tous les corps jurèrent devant les commissaires députés dans chaque paroisse, de regarder le duc d'Epernon comme leur ennemi commun, de le combattre à outrance et de sacrifier leur fortune et leur vie. Ces protestations n'effrayèrent pas le gouverneur qui croyait que les Bordelais ne sauraient pas mettre leur ville en état de défense. Mais les membres du parlement firent si bien les préparatifs, que le duc, étonné de leur énergie, de leur activité et de la résolution formée par les habitans de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, écrivit au parlement en ces termes :

« Messieurs,

» La considération que j'ai pour le parlement et la » ville de Bordeaux, et le désir de conserver la tranquilité de cette province, m'oblige, avant de pren» dre aucune résolution à vous prier de m'éclaircir » de vos intentions. Vous avez recherché des unions » extraordinaires; vous avez pris les armes et les avez » fait prendre à la ville; si c'est pour le service du roi » et de la reine régente, ces peines sont inutiles. Vous » n'avez point d'ennemis. Personne n'est plus attaché » à leurs intérêts que je le suis. Si, sous prétexte du » bien public, on veut choquer les intérêts de la reine, » ces unions ne peuvent être que préjudiciables au » service du roi et au bien de l'état, puisque cette » affaire intéresse la tranquillité de cette province, » dans laquelle vous n'ignorez pas que l'autorité du roi » m'a été confiée. Je vous prie de me faire connaître » clairement vos intentions, afin que je sache si je » dois vous regarder comme des gens armés contre l'au» torité souveraine, ou continuer à me dire, comme » je le désire passionnément.

» Votre très humble et très obéissant serviteur.

» Le duc d'Epernon. »



Cette lettre fut lue dans l'assemblée des chambres qui répondit au gouverneur.

« Monseigneur,

» Le service de leurs majestés consiste à maintenir
» la province en paix. Nous avons fait tout ce qui dé-
» pendait de nous pour cela. Il est aisé de décider
» maintenant qui de vous ou de nous a troublé le re-
» pos public, et qui, par là, a manqué à ce qu'il doit au
» service du roi. Dans le désir que nous avons de pour-
» voir à la sûreté de cette ville et à la tranquillité de
» ce ressort, nous voulons bien encore, tout innocens
» que nous sommes, que la chose passe pour incertaine.
» Daignez seconder nos vœux et nos intentions par les
» remèdes qui sont en votre disposition, et qui ne dé-
» pendent que de votre affection pour cette province.
» Quand vous délivrerez Bordeaux de ses plus justes
» inquiétudes, en éloignant les gens de guerre; quand
» vous lui accorderez la liberté de sa subsistance, en
» remettant le moulin de *Ciron*, la citadelle de Bourg
» dans leur premier état; quand vous ferez cesser la
» continuation d'une citadelle à Libourne, que vous
» n'avez entreprise que pour nous donner des chaînes,
» les armes tomberont aussitôt de nos mains, et vous
» verrez que la ville de Bordeaux ne les a prises qu'avec
» peine et seulement pour se défendre. C'est par là que
» vous nous permettrez de suivre l'inclination que nous
» conservons à demeurer,

» Très honoré seigneur,

» Vos bien-aimés serviteurs; les gens tenant la cour
» du parlement de Bordeaux.

» Signé de La Roche.

» Ecrit à Bordeaux, en parlement, les chambres
» assemblées, le 2 avril 1649. »

La lettre du duc d'Epernon n'était rien moins que l'expression de sa pensée; il pouvait compter sur la faveur du cardinal Mazarin, il était beaucoup mieux servi que les Bordelais auprès de la reine-mère.

« Sa plus forte passion, dit dom de Vienne, était de voir la citadelle de Libourne achevée. De là dépendait le succès du projet qu'il avait formé, de couper entièrement les vivres que les rivières de l'Isle et de la Dordogne transportaient à Bordeaux, et d'empêcher le Périgord et le Limousin d'y envoyer du secours. Pour cet effet, il ordonna à toutes les troupes de son gouvernement de se rendre à Créon, petite ville à quatre lieues de Bordeaux, dont il fit sa place d'armes. Il en employa une partie à couvrir les travaux de la citadelle de Libourne, et l'autre à ruiner les campagnes voisines: elles y commirent les ravages les plus affreux. Bientôt on n'entendit plus parler que d'incendies, de viols, de sacriléges; les habitans de la campagne, qui pouvaient échapper aux troupes du duc d'Epernon, fuyaient à Bordeaux, et se présentaient au parlement pour y porter leurs plaintes. Vers le même temps, on apprit que le gouverneur se disposait à faire le siége de Vaires, château situé sur le bord de la Dordogne, à une lieue au-dessous de Libourne, et dont la prise aurait fort incommodé la ville. Il n'y avait alors dans ce château, qui appartenait au président de Gourgues, que le capitaine de Gourgues, son frère: le conseil de police de Bordeaux lui donna pouvoir de lever des troupes dans les campagnes voisines; il était bien pourvu de vivres, et on lui envoya un renfort de cent volontaires, qui pénétrèrent dans le château à la faveur de la nuit. De Gourgues, homme de cœur, et versé dans l'art militaire, mit le bourg en état de défense, et en confia le commandement à un nommé Rousseau, qui avait servi pendant plusieurs années sous le vieux duc d'Epernon: cet homme abandonna le poste. Les Epernonistes inspiraient une si grande terreur, que les habitans désertèrent leurs maisons; alors les Bordelais, en trop petit nombre pour opposer une longue résistance, se retirèrent dans le château; les troupes du duc d'Epernon franchirent les retranchemens, et entrèrent dans le cimetière. Le vicaire de l'endroit, nommé Junca, était alors dans l'église, fesant des vœux pour le succès des Bordelais.

— Les Epernonistes! cria un soldat, voici les Epernonistes.

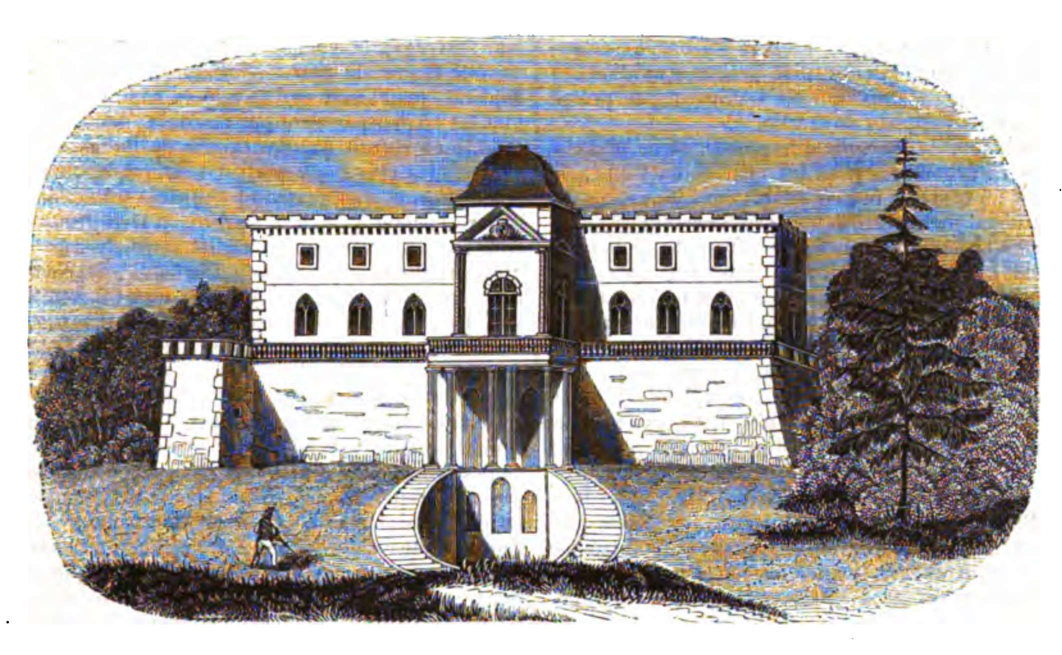
L'intrépide vicaire courut aussitôt à la porte de l'église pour la fermer; mais un soldat le prévint et lui tira un coup de mousquet qui le tua sur place. Le capitaine de Gourgues, qui, dans le commencement du siége, avait si bien mérité l'estime de ses soldats, se désista subitement d'une si généreuse conduite; il parla de capitulation, et livra le château de Vaires aux Epernonistes; le traité était à peine signé, lorsqu'un renfort arriva de Bordeaux, commandé par Pont-Castel et de Blanc.

Deux jours après, l'artillerie du Château-Trompette annonça aux Bordelais la victoire des Epernonistes, et répandit la terreur et le découragement dans la ville. Le parlement s'empressa de faire des réglemens pour la sûreté des habitans, qui commençaient à manquer de pain. Dans des circonstances de jour en jour plus difficiles, les Bordelais avaient besoin d'un chef; l'arrivée du marquis de Chambaret fut un jour de fête pour le parlement et les bourgeois. Ce seigneur jouissait d'une grande réputation, et il avait surtout le mérite de détester le duc d'Epernon; les Bordelais le nommèrent général de leurs milices. Ce nouveau chef sortit quelques jours après de la place, et marcha contre les troupes du duc d'Epernon qui ravageaient la campagne: il surprit les Epernonistes à Camblanes, à Quinsac, et en fit un terrible massacre; il rentra dans Bordeaux aux acclamations du peuple, et alla rendre compte au conseil de police de l'avantage qu'il venait de remporter.

Cependant, les régimens du gouverneur venaient jusqu'aux portes de Bordeaux; le marquis de Chambaret pressait la levée des nouvelles milices, et le parlement le secondait de toute son autorité. La cour, effrayée de l'intensité que prenaient les hostilités dans la Guienne, envoya le marquis d'Argenson pour concilier les deux partis; les Bordelais le reçurent avec les honneurs dûs à son rang; il fut admis au conseil des *Cent-Trente*, où il lut cette lettre du roi:

« De part le roi, nos amés et féaux, voyant avec
» déplaisir la continuation des mouvemens qui sont
» survenus en notre ville de Bordeaux, et aux environs
» d'icelle; et considérant qu'ils pourraient produire des
» suites préjudiciables à notre service, au repos et à
» la tranquillité de ladite ville et de notre province de

Digitized by Google



Château de Vaires près de Libourne.

» Guienne; voulant entièrement les faire cesser, et » que la paix soit aussi bien établie en vos quartiers, » qu'elle est à présent en notre ville de Paris, et en » toutes nos autres provinces; nous vous envoyons, à » cet effet, notre amé et féal conseiller ordinaire en » notre conseil d'état, le sieur d'Argenson, pour vous » faire entendre nos intentions, et travailler à rétablir » la bonne intelligence qui est nécessaire pour le bien » de notre service, entre vous et notre oncle le duc » d'Epernon, gouverneur et notre lieutenant-général en » Guienne, de quoi nous avons bien voulu vous informer » par cette lettre, que nous vous fesons de l'avis de la » régente, notre très honorée dame et mère, et vous » dire que vous ayez à ajouter une entière créance à » ce que le sieur d'Argenson vous fera entendre de » notre part, et prendre assurance sur lui de la bonne » volonté que nous conservons en votre droit.

» Donné à Saint-Germain-en-Laye, le 10 avril 1649. »

Les Bordelais et le marquis d'Argenson en seraient bientôt venus à un accomodement définitif, si le duc d'Epernon eût désiré sincèrement la paix; mais le gouverneur, homme turbulent et sans caractère, n'aspirait qu'au bonheur de complaire au cardinal Mazarin, son bienfaiteur. L'envoyé de la cour fit plusieurs voyages à Cadillac, conféra avec les commissaires du parlement et de la ville, puis il présenta les articles suivans aux chambres assemblées.

« L'ouverture des passages et le commerce seront » libres tant par mer que par terre par les deux rivières de Garonne et de Dordogne.

» Le château de Langoiran sera rendu à celui à qui » il appartient, avec les meubles qui y étaient, ainsi » que le château de Vaires.

» Les gens de guerre qui sont à Libourne resteront » en nombre suffisant pour garder la citadelle, en l'état » qu'elle est à présent, jusqu'à l'ordre du roi, sans » qu'on puisse néanmoins continuer le travail de ladite » citadelle.

» Tous les prisonniers de guerre seront rendus de » part et d'autre.

» Il sera mis dans le Château-Trompette cent cinquante sacs de farine, le plus tôt que faire se pourra.

» On pourra continuer la garde de la ville, tout » autant qu'il sera nécessaire.

» Le fort du Hâ sera remis entre les mains de monsieur de Roquelaure, ou à ceux qui auront charge » de lui. »

Ces articles furent jugés convenables et acceptés par le parlement. Tout le monde croyait à une paix prochaine; mais la conduite du duc d'Epernon continuait à donner de l'ombrage. On était sur le point de con-

Digitized by Google

clure, lorsqu'on vint apprendre à la compagnie que la garnison du Château-Trompette avait tiré sur un soldat qui était en faction du côté des *Chartrons*, et que la ville était en alarme. Les bonnes dispositions des Bordelais durent alors céder aux intrigues du duc d'Epernon, et l'*Union* recommança : tous les habitans renouvelèrent le serment de fidélité. Cette cérémonie eut lieu le 1er mai 1649, après une messe solennelle chantée dans la cathédrale Saint-André. Le père Bonnet, ex-oratorien, et curé de Sainte-Eulalie, prononça un discours très pathétique : ceux qui ne voulurent pas prêter serment furent chassés de la ville.

Cependant, le marquis d'Argenson ne se pressait pas de mettre à exécution les articles du traité; il trouvait un obstacle insurmontable dans les projets du gouverneur, qui voulait à tout prix la continuation de la guerre civile, et terminer la construction de la citadelle de Libourne, où il fesait transporter du canon. Les Bordelais, dont l'exaspération allait toujours croissant, reprirent les armes, et sollicitèrent le marquis de Chambaret de les conduire à Libourne. Ces menaces effrayèrent le marquis d'Argenson, qui porta une nouvelle ordonnance : Martinet, commandant de la citadelle de Libourne, refusa d'obéir, sous prétexte qu'il ne connaissait d'autres ordres que ceux du gouverneur. Alors le marquis de Chambaret demanda et obtint du parlement l'autorisation de conduire les milices Bordelaises au siége de Libourne, et le marquis d'Argenson partit pour Cadillac, espérant qu'il triompherait enfin de l'obstination du gouverneur, qui le força à désavouer et à révoquer ce qu'il avait fait à Bordeaux.

Le marquis de Chambaret eut bientôt fait les préparatifs du siége de Libourne; une infinité de volontaires demanda à s'enrôler sous la bannière de l'*Union*. Le marquis représenta alors au parlement qu'il était nécessaire d'établir un fonds pour la subsistance de l'armée : on emprunta cent mille livres; les troupes furent divisées en deux corps, dont l'un devait attaquer Libourne par eau, et l'autre par terre. On nomma le chevalier Pichon commandant d'une petite flotte, qui se composait de cinq vaisseaux, trois brulots et plusieurs galiottes.

« L'armée, dit l'auteur des *Troubles de Bordeaux* (1), consistait en cent cinquante cavaliers, commandés par Saint-Martin d'Ambarés, Lacouture et Lalanne, aide-major de la ville; il n'y avait de soudoyé dans l'infanterie que le régiment du parlement, qui était de quinze cents hommes, et dont le conseiller Roche était colonel : les autres troupes étaient volontaires, et avaient à leur tête les conseillers Muscadet, Thibaut, Andraut, Pichon et Blanc de Polignac, frère du procureur-syndic. Les milices de Coutras et soixante autres volontaires sous la conduite de Lavau, procureur au présidial, joignirent en chemin le marquis de Chambaret; il avait pris sa route par Créon, où il passa la nuit; de là, il se rendit à Branne, et parut le lendemain devant Libourne à cinq heures du soir : il distribua des quartiers à son armée, qui passa toute la nuit à se retrancher. Dès le point du jour, le régiment de Muscadet ouvrit la tranchée du côté des *Fontaines*, et la poussa jusqu'à la portée du pistolet des murailles de la ville; elle fut achevée par le régiment de Thibaut, qui releva celui de Muscadet; la flotte agissait de son côté. On sut que les Libournais fortifiaient la porte de *Beguignon*, pour empêcher qu'on approchât du côté de la rivière; le chevalier Pichon commanda deux vaisseaux pour interrompre ce travail; l'un échoua sur le sable, l'autre, s'étant avancé, força les travailleurs à se retirer et ruina leur ouvrage; le vaisseau du commandant qui avait mouillé devant la tour *Grenouillère* tirait sans interruption, mais, soit maladresse ou trahison, presque tous les boulets passaient par dessus la ville. D'ailleurs, comme on n'avait que des canons de fer et de petit calibre, les coups qui portaient ne produisaient que peu d'effet, et le siége courait risque de traîner en longueur, d'autant qu'au bout de deux ou trois jours, on se trouva manquer de munitions et de poudre. Le marquis de Chambaret envoya à Bordeaux, et demanda trois canons de fonte. En attendant qu'ils fussent arrivés, les assiégeans ne songeaient qu'à se divertir et se tenaient peu sur leurs gardes; il était bien difficile que des soldats qui n'avaient jamais quitté leur pays, et qui, pour la plupart, servaient en qualité de volontaires, observassent une exacte discipline, et le général n'osait prendre sur lui de les y assujettir. Ainsi les jours se passaient dans les fêtes et dans la bonne chère, présages trop certains des avantages qu'allait remporter un ennemi qui avait à ses ordres des troupes vieillies dans le métier de la guerre. Cependant, plusieurs volontaires entreprirent de se signaler par quelque action remarquable : Saint-André, maréchal-de-bataille, La Roche, Camarsac, capitaine du régiment du parlement, Pontac, Lespare, Constant, marchèrent l'épée à la main à la porte *Beguignon*, et forcèrent la barricade qui la défendait. Mais cet avantage devenait inutile si on n'enfonçait pas la porte; les Bordelais s'aperçurent que les canons des vaisseaux avaient fait une brèche à quelque distance; ils voulurent entrer par là dans la ville, mais ils la trouvèrent si bien gardée qu'ils furent obligés de rebrousser chemin, et les Libournais étaient sur le point de leur faire un fort mauvais parti, lorsqu'il leur arriva un renfort qui favorisa leur retraite. »

Les canons que le marquis de Chambaret avait demandés au parlement n'arrivaient pas; les chefs étaient inquiets, et ne dissimulaient pas le peu de confiance qu'ils avaient en la fidélité de Laroque de Saint-Macaire, délégué du général de l'expédition.

— Messieurs, leur dit le marquis de Chambaret, vous outragez un gentilhomme que je crois bien disposé à servir notre cause.

— Marquis de Chambaret, répondit Camarsac, capitaine du régiment du parlement, je crains bien que Saint-Macaire....

— Vous le croyez Epernoniste? reprit vivement le marquis.

— Oui, général.

— Attendez avant de le calomnier.

Le discussion devenait de plus en plus vive, lorsque le procureur Constant apporta la triste nouvelle que Saint-Macaire avait été gagné par le gouverneur. Le marquis s'obstina à ne pas ajouter foi à une si indigne perfidie. « On reconnut, mais trop tard, dit dom de Vienne, que cet officier avait cédé aux instances, aux

(1) Liv. 2, chap. 3.

Digitized by Google

largesses du duc d'Epernon; il mit beaucoup plus de temps qu'il n'en fallait pour se rendre à Libourne, de sorte que le gouverneur avait ramassé toutes ses forces, et était en marche lorsqu'il arriva. On mit aussitôt les canons en batterie, et ils tirèrent avec tant de succès, que dans très peu de temps ils firent une grande brèche; on en avertit le marquis de Chambaret qui, après avoir pris l'avis du conseil de guerre, ordonna que tout fût prêt pour monter à l'assaut le jour suivant. Il le suspendit néanmoins, parce qu'il apprit que les Epernonistes étaient au port de *Branne;* il envoya deux frégates pour s'opposer à leur passage, et le maréchal-de-bataille pour les reconnaître. De ces deux ordres, l'un devint inutile; l'autre tourna contre les Bordelais. Les frégates échouèrent, et le maréchal-de-bataille ayant rencontré un de ses amis, qui lui dit que les Epernonistes étaient à plus de trois lieues, le crut sur parole, et revint au plus vite pour partager le péril et la gloire de l'assaut qu'on allait livrer à Libourne. En rentrant au camp, il fit son rapport au marquis de Chambaret : le traître Laroque était déja arrivé ! »

— Marquis de Chambaret, s'écria ce perfide, qui méditait depuis plusieurs jours une trahison infâme, je vous assure qu'on a trompé le maréchal-de-bataille: je sais que les ennemis sont près de *Branne*, et je vous conseille d'envoyer à leur rencontre le régiment de Muscadet.

Le général suivit le conseil de Saint-Macaire; il ordonna à Muscadet de se diriger sur *Branne;* mais à peine le régiment était-il sorti du camp, que Saint-Macaire donna ordre à Muscadet de revenir sur ses pas. Il alla trouver le général et lui dit :

— Je viens d'apprendre que les ennemis ont passé la rivière; mais ils sont en si petit nombre que très peu de gens suffiront pour les mettre en déroute : marquis de Chambaret, je vous supplie de me faire l'honneur de ce coup de main.

— Je vous remercie de votre bon conseil, M. Laroque, répondit le marquis, et j'en ferai usage.

Chambaret ne se défiait nullement de ce traître, qui s'était vendu corps et ame au duc d'Epernon : il se mit à la tête de la cavalerie, laissa l'infanterie devant la ville, et permit seulement aux officiers de le suivre. Mais à peine eut-il fait quelques pas en avant qu'il rencontra les Epernonistes au nombre de quinze cents cavaliers et de deux mille fantassins.

— Nous sommes trahis ! s'écria-il-il, l'épée hors du fourreau, nos amis... Nous sommes dans l'impuissance d'échapper à nos ennemis; vendons au moins chèrement notre vie. En avant, défenseurs de l'*Union;* en avant : mort aux Epernonistes!

En prononçant ces paroles, il se précipita au milieu des bataillons, et se battit avec le terrible courage que donne le désespoir.

— Le général est aux prises avec trois mille Epernonistes, cria La Roche, en courant à toute bride au milieu de l'infanterie bordelaise.

En même temps les colonnes s'ébranlèrent; mais le perfide Laroque, qui craignait que ce renfort ne mît la victoire du côté des Bordelais, fit tous ses efforts pour les arrêter.

— Vous courez à la boucherie! criait-il... Les ennemis sont au nombre de plus de six mille.

Plusieurs furent découragés; les autres insistèrent, et répondirent qu'ils étaient prêts à subir le même sort que le marquis de Chambaret. Ils coururent vers l'ennemi, se rallièrent, et leur premier choc fut si terrible que les Epernonistes plièrent.

— La victoire est à nous ! s'écria l'intrépide Lespare; mort aux Epernonistes.

Le gouverneur, qui avait bien médité sur son plan de bataille, vit que le moment était venu d'employer ses dernières ressources; il fit mettre pied à terre à ses gardes, à sa cavalerie qui n'avait pas encore donné : les Bordelais plièrent; le marquis de Chambaret, qui avait voulu payer de sa personne comme le dernier de ses soldats, fut tué d'un coup de pistolet tiré à bout portant. Sa mort découragea si subitement les milices bordelaises qu'elles prirent la fuite; plusieurs de leurs officiers avaient succombé honorablement : Polignac, Darribaut, le procureur Lavau trouvèrent sous les murs de Libourne une mort glorieuse. Camarlac, Pont-Castel, Rasens, Lanouaille, Gascie et Bonnet, curé de Sainte-Eulalie, furent faits prisonniers.

Après la victoire, qui fut complète, le duc d'Epernon aperçut le conseiller Andrant, et lui dit en riant :

— M. le conseiller, on vous a pris la pique à la main : c'est dans cet état que je veux vous présenter au roi !...

Le vainqueur, au comble de la joie, écrivit le jour même au cardinal Mazarin une longue relation du siége de Libourne, qu'il termina par cette rodomontade :

« Enfin, monseigneur le cardinal, je dois vous dire » que ma cavalerie a fait la flotte des Bordelais prisonnière de guerre. »

La nouvelle de la défaite de Libourne fut un coup de foudre pour le parlement; néanmoins, il ne céda pas à un premier mouvement de frayeur : il se fit rendre compte de ce qui s'était passé, ordonna que le régiment qui portait son nom serait refait, que les colonels des autres régimens feraient chacun une levée de cent hommes; le marquis de Lusignan fut nommé général à la place du brave et infortuné Chambaret : il prêta serment devant le conseil de police.

Telle fut l'issue du siége de Libourne, et des premières hostilités entre les *Frondeurs* et les Epernonistes dans la Guiènne. Le cardinal Mazarin et le gouverneur crurent avoir triomphé pour toujours de l'antipathie des Bordelais; ils ne savaient pas que le vaincu pardonne rarement au vainqueur, tant qu'il lui reste assez de force pour recommencer la lutte. Quelques mois après, le fanatisme, l'exaltation de la *Fronde* électrisaient les bourgeois de Bordeaux, et de la fameuse assemblée de l'*Ormée* partirent des proclamations qui firent trembler Mazarin, la régente et le jeune roi Louis XIV.

J.-M. Cayla.

Digitized by Google

LE GOUVERNEUR DE SAINT-PONS.

Nommé gouverneur de la ville de Saint-Pons, au commencement du ministère du cardinal de Richelieu, le sire de Pardailhan fesait parade en toute occasion de son zèle et de son dévouement pour son puissant bienfaiteur. Le cardinal-ministre, qui connaissait le caractère ferme et hautain de Pardailhan, l'avait choisi à dessein pour comprimer les populations méridionales, qu'il savait dévouées au parti de la reine-mère. Aussitôt que Gaston d'Orléans et l'infortuné maréchal de Montmorency eurent levé l'étendard de la révolte, le cardinal écrivit au gouverneur de Saint-Pons de se tenir sur ses gardes, et de marcher contre ses ennemis.

Lorsque M. de Pardailhan reçut le message de Richelieu, plusieurs gentilshommes du voisinage étaient réunis dans sa maison; il crut que le moment était favorable pour connaître les intentions de ses convives; il fit lecture de la lettre, et puis il les interrogea chacun en particulier : tous protestèrent contre la tyrannie du cardinal; tous s'écrièrent que, pour la première fois, on voyait en France la mère d'un roi poursuivie, persécutée comme une criminelle.

M. de Pardailhan avait promis sa fille en mariage à Ludovic de Minerve, dernier rejeton d'une des plus anciennes et des plus nobles familles du Languedoc.

— Mon fils, lui dit-il, (car je puis déja vous donner ce nom), je suis persuadé que vous partagez mon sentiment, et que vous marcherez sous ma bannière lorsqu'il faudra marcher contre les rebelles.

— Les rebelles! M. le gouverneur... Je ne connais dans la province de Languedoc que des gentilshommes dévoués au roi et à la gloire de la patrie.

— Vous avez compris, Ludovic; je veux parler des partisans de la reine-mère.

— Je descends de nobles et puissans chevaliers, qui dans toute occasion se servirent de leurs épées pour défendre et honorer les dames, répondit le sire de Minerve. On dit que Gaston d'Orléans et le maréchal de Montmorency seront traités comme coupables du crime de lèze-majesté.

— Ils désobéissent à leur roi.

— Le roi n'est-il pas l'esclave du cardinal-ministre.

— Ludovic, j'avais compté sur vous... je me trompais; vous ne méritez plus ce nom de fils que je me plaisais tant à vous donner.

Le gouverneur sortit à ces mots, et laissa ses convives plongés dans un étonnement qui fit bientôt place à l'indignation, à la colère. Ils partirent tous de Saint-Pons avant le coucher du soleil; tous, excepté Ludovic de Minerve. Ce malheureux jeune homme n'avait pas prévu qu'en bravant si ouvertement le père, il mettait une barrière insurmontable entre la fille du gouverneur et lui.

— Pauvre Lisbeth, se dit-il en sortant de la maison du gouverneur... Je devais supporter les reproches de ton père, écouter ses conseils, faire tous mes efforts pour lui obéir! Le bonheur de te voir, le bonheur de t'aimer méritait bien le sacrifice de la haîne que j'ai vouée au cardinal-ministre!

Il passa la journée dans une petite auberge de la ville, attendant le soir, persuadé que Lisbeth sortirait de la maison de son père. Aussitôt que la nuit eut couvert de ses épaisses ténèbres la petite ville de Saint-Pons de Tommières, Ludovic de Minerve courut vers le logis de M. de Pardailhan; il attendit en vain pendant plusieurs heures, et il était sur le point de partir, lorsque Lisbeth, sa bien-aimée, parut à une fenêtre. Un billet tomba aux pieds de Ludovic, qui lut avec empressement :

« M. de Minerve,

» Je suis gardée à vue; mon père sait que vous n'avez pas quitté Saint-Pons : désespérez de me voir avant deux jours; alors il me sera possible de vous dire encore que je n'aimerai que vous. Dans deux jours je serai dans les grottes de Minerve. »

— J'y serai, répondit Ludovic.

Au même instant, la lune, qui se dégageait des replis d'un nuage, lui laissa entrevoir sa bien-aimée, qui, penchée sur le balcon de la fenêtre, laissait flotter au gré des vents et son voile blanc et sa noire chevelure.

— Lisbeth, lui dit-il, dans deux jours nous nous verrons dans les grottes de Minerve.

— Dans deux jours, répondit M[lle] de Pardaillan.

Et sa voix parvint aux oreilles de son bien-aimé plus douce que le zéphir qui, dans ce moment, caressait les arbres en fleurs.

Le lendemain, le gouverneur de Saint-Pons reçut dans sa maison deux gentilshommes languedociens, qui lui firent des propositions de la part du duc d'Orléans et du maréchal de Montmorency. Pardaillan feignit d'entrer dans la conspiration pour mieux découvrir les projets des conjurés; il accueillit avec empressement les deux envoyés, qui lui auraient livré leurs plans de guerre, si Lisbeth ne les eût avertis de se méfier de son père. Dès ce moment, ils mirent plus de réserve dans leurs rapports, et le gouverneur ne put obtenir aucune révélation.

— Mademoiselle de Pardaillan, dit le comte de Mauret à Lisbeth, vous nous avez sauvés d'un grand péril; M. de Lescun et moi n'avons qu'un regret, celui de ne pouvoir vous témoigner notre reconnaissance.

— Cela vous serait bien facile, répondit Lisbeth.

— Parlez, s'écria le comte; et s'il ne faut que braver la mort, comptez sur nous.

— Je ne mérite pas que de si braves gentilshommes courent le moindre danger pour moi, dit M[lle] de Pardaillan : voici ce que je vous demande comme une grace, comme un bienfait. Vous n'ignorez pas que Ludovic de Minerve est dévoué à la reine-mère.


Digitized by Google

— Nous le comptons parmi nos plus zélés, nos plus intrépides partisans, répondit le comte de Mauret.

— J'aime Ludovic depuis mon enfance; mon père m'a dit souvent qu'il serait mon époux, et cette douce espérance a fait jusqu'à ce jour le bonheur de ma vie. Hier, M. de Minerve est venu ici; mon père a exigé de lui le serment qu'il prendrait les armes pour combattre les ennemis du cardinal-ministre; Ludovic a refusé, et ce matin mon père m'a annoncé que je devais renoncer à l'espoir de devenir sa compagne. Je veux le revoir encore; j'ai besoin de lui dire combien je suis malheureuse : nous nous sommes donné rendez-vous dans les grottes de Minerve...

— Je devine votre pensée, Mlle de Pardaillan, dit le comte de Mauret, et je vous promets que nous irons aux grottes de Minerve...

Au même instant survint le gouverneur de Saint-Pons, qui parut fort étonné de voir le comte de Mauret en colloque avec sa fille.

— Je parie, monsieur le comte, s'écria-t-il en courant à grands pas pour dissimuler son dépit, je parie que Lisbeth vous parlait de Ludovic de Minerve.

— Mademoiselle nous voit pour la première fois, répondit le comte; elle est trop prudente pour confier ses secrets...

— Bah! s'écria le gouverneur, secrets d'amour sont si pesans qu'on se hâte de les confier à la première personne qui est assez complaisante pour les entendre. Répondez-moi franchement : Lisbeth vous parlait de messire Ludovic?

— Gouverneur de Saint-Pons, vous n'avez pas le droit de violenter ainsi les consciences; nous ne sommes plus au temps de l'Inquisition : vous ne saurez jamais ce que nous disait Mlle de Pardaillan.

— A merveille, messieurs..... Vous êtes nés pour être conspirateurs.

— Vos allusions peuvent être méchantes, monsieur le gouverneur, répondit le comte, mais elles ne nous atteignent pas.

— Je ne voulais pas vous fâcher, M. de Mauret, dit Pardaillan, et je serais désespéré si une plaisanterie dégénérait en entretien sérieux... N'en parlons plus; je vous retiens jusqu'à demain.

— Nous acceptons, mais à une condition, dit le comte : vous nous conduirez au château de Minerve.

— J'aimerais autant vous suivre en enfer, répondit le gouverneur... Mais n'importe, je vous y accompagnerai : je pense que vous voulez voir les grottes de Minerve?

— Oui, gouverneur.

— Mademoiselle Lisbeth viendra avec nous? ajouta le sire de Lescun.

— Si tel est votre bon plaisir, messieurs, Lisbeth viendra.

— En vérité, M. de Pardaillan, s'écria le comte, vous êtes trop aimable aujourd'hui, et si tous les partisans du cardinal-ministre vous ressemblaient, demain, je me rangerais sous les drapeaux de la *calotte-rouge*.

— Les partisans du cardinal pensent et agissent en bons français, dit le gouverneur, et je m'étonne que le comte de Mauret veuille courir les aventures en compagnie de quelques grands seigneurs qui s'efforcent de faire tourner à leur profit les guerres civiles qu'ils fomentent depuis six mois.

Le comte n'insista pas; il avait la parole du gouverneur, et Lisbeth lui témoigna par un sourire angélique combien elle était contente de sa généreuse conduite.

Vers huit heures du matin, le gouverneur, les deux envoyés du duc d'Orléans, Lisbeth et trois gentilshommes du voisinage s'acheminèrent vers les grottes de Minerve (1). La petite caravane s'arrêta non loin du vieux manoir qui, pendant les guerres des Albigeois, soutint plusieurs assauts contre les soldats de Simon de Montfort : Ludovic fut aussitôt instruit de l'arrivée du gouverneur de Saint-Pons.

— Lisbeth est fidèle au rendez-vous, se dit-il; mais quel moyen de la voir sans être reconnu par son père.

Son chapelain entra au même instant pour lui annoncer que plusieurs gentilshommes étaient venus pour visiter les grottes.

— Je le sais, répondit Ludovic; quittez vos habits, mon très cher chapelain, et prenez les miens : aujourd'hui vous me remplacerez ici, et je jouerai votre rôle.

— Comme il vous plaira, M. de Minerve, répondit le chapelain.

Quelques instans après, le travestissement fut complet : le chapelain, installé dans ses fonctions de grand seigneur, resta dans le château, et M. de Minerve déguisé en chapelain, sortit du manoir pour aller à la rencontre du gouverneur de Saint-Pons; il arriva au moment où il entrait dans les grottes, précédant ses hôtes, et gesticulant comme un grand seigneur qui voulait se donner des airs d'importance. Dès qu'il aperçut le chapelain il s'arrêta :

— Dieu vous envoie vers nous, M. le chapelain, s'écria-t-il; vous connaissez les grottes de Minerve mieux que les feuillets de votre bréviaire, et vous pouvez nous conduire dans toutes ses sinuosités.

— Trop heureux de vous servir et de vous être agréable, monsieur de Pardaillan, répondit le faux chapelain.

— Comte de Mauret, dit le gouverneur de Saint-Pons, avouez que pour un abbé campagnard, le chapelain de Minerve est très obligeant : je ne lui connais qu'un défaut...

— Parlez, M. le gouverneur, révélez-moi mes iniquités et j'en ferai pénitence.

— M. le chapelain, vous prenez trop chaleureusement le parti de la reine-mère.

— Hélas! M. le gouverneur, je n'ai pas l'énergie qu'il faut pour servir une si noble cause : je me contente de faire des vœux.

— Ainsi vous priez pour Gaston d'Orléans et le duc de Montmorency.

— Chaque jour, monseigneur.

(1) Les grottes de Minerve ne sont pas, à proprement parler, des grottes, mais des arcades naturelles, que les eaux de la *Cesse* se sont ouvertes dans la montagne. Il y en a deux, où, quand les eaux sont basses, peuvent passer les piétons, les bêtes de somme et même les voitures : l'une et l'autre sont fort pittoresques. La plus grande a trois cent pas de traversée; elle présente une ouverture d'environ 120 pieds d'élévation.

(*Guide du voyageur.*)


Digitized by Google

— Espérons que dans peu vous chanterez un *De profundis* pour le repos de leurs ames.

M. de Minerve, qui avait à craindre d'être reconnu, n'insista pas; il baissa les yeux, et se mit en tête de la colonne. Venaient derrière lui le gouverneur de Saint-Pons, le comte de Mauret, le sire de Lescun; un chanoine de l'église de Saint-Pons et Lisbeth de Pardaillan fermaient la marche. A peine le gouverneur se vit-il sous les voûtes de la première grotte, qu'il fut transporté d'un subit enthousiasme, qu'il s'efforça de communiquer au comte de Mauret et au chevalier de Lescun; il oublia pendant quelques instans qu'il avait emmené Lisbeth, sa fille, et qu'il était à quelques pas seulement du vieux manoir de Minerve. Le faux chapelain tressaillit de joie; il laissa M. de Pardaillan contraindre ceux qui l'entouraient à admirer les magnifiques bizarreries, les sublimes contrastes de la nature; il courut vers le chanoine et Lisbeth de Pardaillan.

— Vous ici, monsieur de Minerve, dit Lisbeth à voix basse.

— Ne m'attendiez-vous pas?

— J'étais venue dans l'espérance de vous revoir.

— Monsieur Lacroix, dit M. de Minerve en s'adressant au chanoine, il serait inutile de feindre et de dissimuler plus long-temps; vous savez qui je suis, et je ne veux pas vous laisser ignorer mes intentions : j'aime Mlle de Pardaillan.

— Je le sais, répondit le chanoine.

— Qui vous l'a dit?

— Elle, monsieur de Minerve; ne suis-je pas son confesseur.

— Et moi, grand Dieu! qui vous choisissais pour confident, qui espérais que vous me seconderiez...

— Quel motif avez-vous de vous méfier de moi? Qui vous a dit que je n'approuve pas le tendre amour de Mlle de Pardaillan...

— Il serait vrai, M. le chanoine.... s'écria M. de Minerve.

— Du calme, reprit le chanoine; votre enthousiasme deviendrait suspect au gouverneur de Saint-Pons, et Lisbeth en serait quitte en prenant le voile dans un couvent.

Le chanoine entraîna Mlle de Pardaillan et M. de Minerve dans une anfractuosité de la grotte, où le moindre rayon de lumière ne pouvait pénétrer.

— Mes enfans, leur dit-il, Dieu bénit toujours ceux qui ont foi en lui, et qui ne s'écartent pas de la voie tracée par ses commandemens : espérez en sa bonté inépuisable, et vos vœux seront exaucés.

— Le gouverneur de Saint-Pons m'a défendu de revoir Lisbeth, ma bien-aimée, parce que, dit-il, j'ai pris trop chaleureusement le parti de la reine-mère.

— Vous aimez Lisbeth, elle vous aime, et si j'en crois un secret pressentiment vous serez unis. Ecoutez, mes enfans.

M. de Minerve et Mlle de Pardaillan se rapprochèrent du vieux chanoine, qui leur parla long-temps à voix basse.

— Et maintenant, ajouta-t-il, M. le chapelain du château de Minerve, je vous remercie des documens que vous m'avez donnés.

Le gouverneur revenait de son voyage dans les grottes, et le chanoine se hâta de rejoindre le cortége pour ne pas donner des soupçons à M. de Pardaillan.

— Chapelain du château de Minerve, s'écria le gouverneur en partant, vous direz à votre seigneur que s'il continue à propager dans le pays les funestes doctrines des apôtres de la reine-mère, son manoir sera rasé de fond en comble, comme il le fut autrefois par Simon de Montfort; dites-lui aussi que le gouverneur de Saint-Pons marchera à la tête des assaillans.

— M. de Minerve ne vous craint guère, M. de Pardaillan, répondit le faux chapelain; d'ailleurs, il est si facile de vous tromper, qu'il n'y aurait aucun mérite à vous faire tomber dans une embuscade.

— Insolent chapelain, murmura le gouverneur de Saint-Pons...

Il n'osa pas donner un libre cours à sa colère, parce qu'il craignit de s'exposer aux risées des gentilshommes qui l'avaient accompagné de Saint-Pons à Minerve. La caravane rentra avant la nuit, et M. de Pardaillan déploya toute sa magnificence pour en imposer au comte de Mauret et au chevalier de Lescun.

— Vous voyez, messieurs, s'écria-t-il, que le gouverneur de Saint-Pons n'aura pas besoin de recourir au *prêt* gratuit de Montpellier, si jamais il lui prend envie de lever quelques compagnies au nom de monseigneur le cardinal de Richelieu.

— Croyez-vous, monsieur de Pardaillan, répliqua le comte de Mauret, que le frère du roi, que le duc de Montmorency aient besoin du prêt gratuit (1).

— Montmorency est un riche et puissant seigneur; mais le frère du roi est pauvre comme Job : vous savez aussi bien que moi, comte de Mauret, que dame Fortune a depuis long-temps tourné le dos à Gaston d'Orléans.

— Oui, mais il compte parmi ses partisans l'élite des gentilshommes languedociens.

— Vive la reine-mère, et au feu la robe rouge! s'écria le comte de Mauret.

— Savez-vous qui vous outragez en parlant ainsi?

— Qui ne sera pas content n'aura qu'à le dire.

— Et si je vous fesais arrêter et conduire pieds et points liés au cardinal-ministre, s'écria M. de Pardaillan.

(1) Les établissemens de Bienfaisance existant à Montpellier, sont dignes d'éloges et font honneur au pays. Il est remarquable que la charitable création de Saint Vincent de Paul, les hospices consacrés aux enfans trouvés, ne datent à Paris, que de 1638, tandis qu'à Montpellier, cinq siècles auparavant, et dès 1180, l'hôpital du Saint-Esprit était ouvert aux enfans en bas-âge, exposés ou abandonnés. Un autre établissement non moins digne d'admiration, est L'ŒUVRE DU PRÊT GRATUIT ET CHARITABLE. Fondé par quelques citoyens assez modestes pour avoir désiré de rester inconnus, soutenu depuis plusieurs années, par le zèle d'une famille honorable, la famille Rey, cet établissement créé d'abord pour les pauvres, prête aujourd'hui jusqu'à 4,000 fr. sur gages et sans intérêts. Les administrateurs poussent la délicatesse jusqu'à ne point écrire sur leurs registres et sur les reconnaissances, le nom de l'emprunteur. Il est seulement inscrit dans un billet cacheté, et attaché à l'objet donné en gage. Si d'autres établissemens ont reçu le nom de Monts Usuraires, on conviendra que l'œuvre de Montpellier, mérite certainement celui de *Mont-de-Piété*.

(*France Pittoresque*).


Digitized by Google



La maison de l'ancien Gouverneur de Saint-Pons.

— Me faire arrêter, s'écria le comte, en portant la main à la garde de son épée.

— Ne craignez rien, comte, répondit le gouverneur de Saint-Pons, qui s'aperçut alors qu'il se laissait emporter trop loin par son irascibilité; je suis gentilhomme avant tout, et jamais on ne dira que M. de Pardaillan a violé les droits de l'hospitalité. Vous êtes venu vers moi, comte de Mauret, en qualité de plénipotentiaire du duc de Montmorency : vous êtes libre de repartir quand vous voudrez.

— Vos dernières paroles me réconcilient avec vous, gouverneur de Saint-Pons, reprit le comte; demain je reviendrai à Toulouse, et je dirai à monseigneur de Montmorency que le gouverneur de Saint-Pons est prêt à sacrifier au cardinal-ministre sa fortune et sa vie.

— Telle est ma profession de foi.

— Eh! bien, gouverneur, nous nous reverrons probablement sur le champ de bataille.

— M. le comte, dans cette vie tout n'est qu'*heur et malheur :* souvenons-nous, quelle que soit la bannière qui flottera devant nous, que nous sommes Français; et tout chef de parti qui voudra recourir aux étrangers, sera délaissé comme traître à sa patrie.

Le gouverneur vidait à chaque instant le large verre que le chevalier de Lescun s'empressait de remplir : il ressentit bientôt l'influence des vins spiritueux du Midi de la France; il s'endormit d'un sommeil si profond qu'on le transporta dans son appartement sans l'éveiller. Ses convives suivirent son exemple, et, à minuit, tout le monde dormait dans la maison du gouverneur de

Digitized by Google

Saint-Pons; tout le monde, excepté le chevalier de Lescun, le comte de Mauret, et Lisbeth de Pardaillan.

— Voici le moment de partir, mademoiselle, lui dit le comte de Mauret, qui venait de s'assurer que personne ne veillait : vous savez que M. de Minerve vous attend; nous prendrons en passant M. le chanoine, qui viendra bénir votre union, et demain votre amant sera votre époux.

Lisbeth obéit, cédant à une influence qui la dominait, qui la subjuguait; elle sortit. Le chevalier de Lescun la prit en croupe, et, un instant après, deux chevaux couraient à toute bride sur la route de Saint-Pons à Minerve; le comte de Mauret avait pris en passant le vieux chanoine, et tout semblait marcher au gré de leurs désirs. A leur arrivée à Minerve, ils trouvèrent le jeune seigneur qui attendait devant la grande porte du château.

— Mademoiselle de Pardaillan est-elle avec vous? s'écria-t-il aussitôt qu'il put se faire entendre du comte de Mauret?

— Doutiez-vous de son exactitude, M. de Minerve.

— Non; mais je voyais de si grands obstacles.

— Que nous avons bien facilement surmontés!

Le chevalier de Lescun conduisit Lisbeth vers M. de Minerve, qui la serra avec transport dans ses bras, et ne put d'abord retenir ses larmes.

— Nous n'avons pas de temps à perdre, s'écria le comte de Mauret; l'affaire la plus pressante est votre mariage : quand je vous aurai vus unis, la vigilance du gouverneur de Saint-Pons ne m'inspirera plus aucune crainte.

— Si notre fuite est découverte, dit le chevalier de Lescun, nous verrons bientôt M. de Pardaillan assiéger le château de Minerve.

— Le danger n'est pas si grand, monsieur de Lescun; mais la prudence nous fait un devoir de hâter la cérémonie nuptiale.

Le chanoine et le chapelain du château reçurent ordre de tout disposer, pendant que les ravisseurs de Mlle de Pardaillan prendraient quelque nourriture pour réparer leurs forces épuisées. Une heure s'était à peine écoulée depuis leur arrivée, lorsqu'un des domestiques du château vint annoncer à M. de Minerve que le gouverneur de Saint-Pons arrivait à toute bride avec des gens armés.

— M. Minerve, s'écria Lisbeth de Pardeillan, vous savez si j'ai à craindre le courroux de mon père. Sauvez-moi de sa vengeance.

— Je mourrai pour vous soustraire à sa fureur, répondit M. de Minerve.

— Nous sommes en état de nous défendre pendant plusieurs jours, dit le comte de Mauret; nous pouvons braver impunément le gouverneur de Saint-Pons; il n'est qu'une seule chose à craindre : le scandale. M. de Pardaillan ne manquera pas de publier dans le pays que M. de Minerve est un ravisseur; ses amis viendront à son secours; peut-être demandera-t-il justice au cardinal de Richelieu.....

— Et quel moyen d'éviter cela, M. de Mauret.

— Un seul, M. de Minerve. Sortons du château; cherchons un asile dans les grottes.

— Inspiration divine! s'écria M. de Minerve.

— Partons à l'instant, dit le comte de Mauret; le trajet n'est pas long; mais le gouverneur de Saint-Pons arrivera bientôt.

Il courut avertir le chanoine et le chapelain, et quelques instans après le château de Minerve ne renfermait que deux gardiens et quelques serviteurs. M. de Pardaillan arriva à la tête de ses hommes d'armes, et demanda vivement aux gardiens où était M. de Minerve.

— Notre maître est absent depuis deux jours, répondirent les gardiens.

— Et vous ne l'avez pas revu?

— Depuis deux jours.

— Le ravisseur nous échappera!..... s'écria avec fureur le gouverneur de Saint-Pons.... où le chercher?

— Dans les grottes, répondit un cavalier qui s'était retardé en chemin; j'ai vu entrer M. de Minerve, le comte de Mauret, le chevalier de Lescun, et deux prêtres.

Le gouverneur de Saint-Pons s'élança sur son cheval et ordonna à ses hommes d'armes de le suivre. Leurs cris furent entendus par le comte de Mauret qui dit à M. de Minerve.

— Le gouverneur vient nous assiéger ici; Lescun et moi lui barrerons le passage; en attendant retirez-vous au fond de la grotte, et nous nous battrons jusqu'au moment ou M. le chanoine aura prononcé sur vous les paroles sacramentelles du mariage.

Le comte de Mauret parlait encore, lorsque M. de Pardaillan mit pied à terre à l'entrée de la grotte.

— Suivez-moi, mes amis, dit-il à ses hommes d'armes. Le ravisseur ne sortira pas de son asile ténébreux.

— M. de Pardaillan, s'écria le comte de Mauret, si vous faites un pas de plus, vous êtes mort : ici la lutte est inégale; caché dans les anfructuosités d'un rocher, vos mousquets, ni vos épées ne pourront m'atteindre.

Enfer, et malédiction! fit le gouverneur de Saint-Pons, je ne pourrai donc tuer de ma main l'indigne descendant des nobles châtelains de Minerve!

— Voudriez-vous égorger votre gendre?

— Mon gendre fit le gouverneur de Saint-Pons en bondissant de fureur!.... jamais!... cela ne peut et ne doit être.

Ce violent pourparler dura près d'un quart d'heure; le jour commençait à poindre, et le comte de Mauret attendait impatiemment le signal convenu. Le chanoine de Saint-Pons, le chapelain de Minerve, sortirent, enfin, tenant par la main Lisbeth de Pardaillan : M. de Minerve marchait derrière eux.

— Gouverneur de Saint-Pons, dit le chanoine avant d'être aperçu, je vous rends votre fille qui est maintenant noble et puissante dame de Minerve.

— Je ne consentirai jamais à ce mariage; j'aimerais mieux la voir morte, M. le chanoine.

— Inutile colère, M. de Pardaillan, votre fille est mariée devant Dieu :

Puis se tournant vers Lisbeth, le chanoine prononça ces paroles de l'apôtre : « Femmes, soyez soumises à vos maris, et vous, maris, soyez les protecteurs de vos femmes. »

— Oui, je la protégerai, je la défendrai jusqu'à la dernière goutte de mon sang, s'écria M. de Minerve.

Le gouverneur de Saint-Pons hésita pendant quel-



ques instans ; il fit signe à ses hommes d'armes de le suivre et partit : M. de Minerve goûta pendant quelques jours les délices d'une union si désirée ; il croyait au bonheur, lorsque Lisbeth lui fut enlevée sans qu'il lui fût possible de savoir par qui et comment : il eut beau faire des recherches ; le secret du gouverneur de Saint-Pons fut inviolablement gardé.

Vers le même temps, le duc de Montmorency fit un appel général à la noblesse du Languedoc : M. de Minerve vint se ranger sous sa bannière, et trouva une mort héroïque à la sanglante bataille de Castelnaudari.

Hippolyte VIVIER.

LA CHAMBRE D'AMOUR, A BIARRITZ.

Si jamais vous allez à Biarritz, joli bourg maritime, situé près de la grande route, de Bayonne à Saint-Jean-de-Luz ; si vous sortez de Bayonne, en cacolet avec les joyeuses caravanes de Béarnais, qui font la partie de se plonger dans l'Océan, votre guide vous conduira à la *Chambre d'Amour*, la plus connue, la plus vaste des grottes nombreuses que l'on rencontre sur cette côte : il vous racontera l'histoire de deux amans qui furent emportés par les flots de la mer, au moment où ils se croyaient au comble de leurs désirs.

Cette histoire triste comme une mélodie irlandaise, je l'ai entendue de la bouche d'un vieux pêcheur, et je la transcris aussi fidèlement que le permet un souvenir fortement imprimé dans l'esprit et dans le cœur.

Autrefois, il y a bien long-temps, vivait dans un hameau, près du bourg d'Ustaritz, un riche cultivateur, nommé Eroritz.

Il avait une fille appelée Edora.

Dès ses premières années, Edora surpassa tellement en beauté les autres jeunes filles des villages voisins, qu'on la surnomma bientôt Edora la belle.

Eroritz, déja vieux, remerciait chaque jour le bon Dieu, de lui avoir envoyé un ange pour charmer ses vieux jours.

Il disait souvent à sa fille :

— Edora, j'ai soixante et quinze ans, j'irai bientôt rejoindre ta pauvre mère, qui est en paradis.

— Vous vivrez, mon père, répondait Edora, qui embrassait la vieillard, et le baignait de ses larmes ; vous vivrez encore long-temps ; vous n'abandonnerez pas votre fille : que ferais-je, si je devenais orpheline ? que devenir, sans parens et sans amis ?

— Le bon Dieu te protégera, ma fille, et ton ange gardien veillera sur toi, si tu es sage. Demain je t'annoncerai une bonne nouvelle, qui te comblera de joie.

Edora passa la journée à son travail ordinaire, et le soir, lorsqu'elle s'assit à côté de son père, sous le manteau de la cheminée antique, elle lui dit :

— Mon père vous m'avez dit hier, que vous m'annonceriez une nouvelle qui me comblerait de joie. Je suis impatiente et curieuse.

— Comme toutes les femmes, répondit le vieillard en regardant sa fille avec amour.

— Quelle est donc cette nouvelle, mon père ?

— Edora, fit Eroritz en serrant étroitement les deux mains de sa fille, tu me dis souvent qu'après ma mort tu seras sans protecteur, sans ami.

— Qui daignera regarder avec pitié une pauvre orpheline ?

— Je veux te mettre à l'abri d'un tel malheur ; je t'ai choisi un époux.

— Un époux ! fit Édora, dont le front devint rouge comme les premières cerises du printemps.

— Le riche Pourgonia.

— Pourgonia est si vieux, mon père... je ne pourraî jamais l'aimer.

— Éroritz n'osa pas insister ; il vit que les yeux de sa fille étaient humides de larmes :

— Édora, lui dit-il, ne pleure pas ; je ne te parlerai plus de Pourgonia, ni de mariage.

— Le dimanche suivant, au sortir de la messe, Eroritz ne retrouva pas sa fille ordinairement très-fidèle à l'accompagner.

— Vous cherchez Edora, lui dirent de jeunes villageoises... Edora ne viendra pas encore ; aujourd'hui les heures lui paraîtront bien courtes, bien rapides. Nous sommes aux beaux jours du printemps ; Edora veut imiter la tourterelle, elle cherche, ou plutôt elle a trouvé son tourtereau.

Eroritz n'eut pas la force de répondre aux railleries des jeunes villageoises qui tenaient de malins propos sur la vertu d'Edora ; il détourna la tête pour pleurer et rentra à sa maison, où il passa le reste de la journée, plongé dans une sombre tristesse. Avant le coucher du soleil, sa fille revint ; elle s'arrêta sur le seuil qu'elle n'osait franchir.

Son vieux père entendit ses soupirs et lui dit :

— Edora, ma fille bien-aimée, pourquoi as-tu tardé si long-temps à venir ? je t'ai attendue à la porte de l'église, et les jeunes filles du village riaient en parlant de toi. Ma chère Edora, où as-tu passé la journée ?

— Dans le bois des sapins, mon père.

— Tu n'étais pas seule ?

— Non, mon père : le berger Oura était venu avec moi.

— Quels discours t'a adressés ce jeune berger ?

— Il m'a dit qu'il m'aimait plus que son père et sa mère.

— Qu'as-tu répondu ?

— Qu'après le bon Dieu et mon vieux père, je le chérissais plus que le reste du monde.


Digitized by Google

— Tu connais Oura depuis long-temps?

— Depuis la dernière moisson : il me sauva la vie, mon père. Un taureau furieux courait sur moi; il était sur le point de m'atteindre, lorsque le berger Oura exposa ses jours et arrêta l'animal furieux.

— Oura n'est qu'un pauvre berger.

— Oura est le plus beau garçon du pays; j'aime Oura, j'en suis aimée.

— Je ne sais ce que je dois te répondre, ma chère Edora... tes larmes, ta voix suppliante exercent une trop grande influence sur ma tendresse paternelle.... Edora, nous verrons plus tard; attends que nous ayons fait la moisson, alors je saurai si le berger Oura est digne de ton cœur et de ta main.

Edora, transportée de joie, instruisit le lendemain le berger Oura des bonnes dispositions de son père, qui lui permit de venir la voir dans sa maison.

Ces relations d'amour duraient à peine depuis cinq mois, lorsque le bruit se répandit dans les villages voisins que la belle, que la fière Edora était déshonorée.

Son père Eroritz n'eut pas plutôt appris son malheur, qu'il se sentit atteint d'une maladie mortelle qui l'entraîna au tombeau.

Le berger Oura et la belle Edora lui firent rendre les honneurs funèbres, et pleurèrent amèrement sur son cercueil.

Pourtant les jeunes filles et les garçons du village se disaient à voix basse :

Edora est cause de la mort de son père; la belle, la fière Edora fait le déshonneur de nos hameaux.

La naissance d'un petit enfant ouvrit un libre cours à la médisance, et la malheureuse Edora n'osa plus sortir de sa demeure.

Le fidèle Oura dissimulait sa douleur; il voulait avant tout consoler la femme qu'il chérissait du plus tendre amour.

Un seul moyen restait, la fuite; mais il n'osait le proposer à son amante.

Enfin, la voyant dépérir de jour en jour, il lui dit :

— Ma chère Edora, ma bien-aimée Edora, te sens-tu le courage et la force de quitter la maison de ton père?

— Qui nous donnera du pain?

— N'ai-je pas de larges épaules pour porter les fardeaux, des mains robustes pour travailler?

— Nous partirons quand tu voudras, répondit Edora.

Quelques jours après, le village d'Ustaritz avait perdu pour toujours la fille d'Eroritz et le berger Oura.

Le riche Pourgonia, jaloux de leur bonheur, courut à leur recherche, et les trouva dans une petite maison de Bayonne; il avertit les hommes de paix et de justice, qui menacèrent Oura de le jeter dans une profonde prison, s'il ne revenait à Ustaritz avec la belle Edora.

— Que ferons-nous, dit Oura, que ferons-nous, ma bien-aimée?

— Nous ne pouvons revenir à Ustaritz; je suis déshonorée. Chaque dimanche, les filles du village riraient de moi : Voyez donc, se diraient-elles, voyez la fière Edora... Elle marche, tête baissée, parce que le souvenir de son innocence la fait rougir; l'éclat de son teint s'est fané plus vite que la rose, depuis qu'elle a suivi le berger Oura : j'aime mieux mourir que retourner à notre hameau.

Oura demanda deux jours pour prendre une résolution.

Un vieux pêcheur de Biarritz lui offrit de le prendre à son service et lui promit sa cabane en héritage.

— Je suis déjà courbé sous le poids des ans, lui dit-il; je n'ai plus que peu de jours à passer sur cette terre; jeune homme, tu seras bientôt possesseur de mes filets et de ma cabane.

Oura accepta avec empressement les offres du pêcheur, et partit avec Edora sa bien-aimée.

Pendant un long mois on le vit, courbé sur la rame, accompagner le vieux pêcheur, préparer ses filets, de telle sorte que Lélo, qui mourut bientôt, lui laissa tout ce qu'il possédait et quelques pièces d'or.

Aussitôt que le travail cessait, il allait, avec Edora, s'asseoir sur les rochers qui retiennent les flots de la mer, et tous deux, en suivant de l'œil les blanches voiles qui paraissaient et disparaissaient à l'horizon, tenaient de doux propos d'amour.

Un jour, en revenant de la pêche, Oura s'arrêta dans une grotte formée par l'assemblage de plusieurs rochers; elle était large et profonde; un sable fin porté par la mer la couvrait comme un riche tapis.

Délicieuse grotte, se dit le pêcheur Oura..... Si les flots de la mer ne venaient par intervalles en fermer l'issue, je la choisirais pour demeure; ici je vivrais heureux avec Edora, qui désire de tant vivre cachée. Demain je viendrai ici avec ma bien-aimée.

En effet, le jour suivant, en revenant de la pêche, Oura n'eut pas plus tôt pris son modeste repas, qu'il dit à la fille d'Eroritz :

— Edora, j'ai trouvé sur le bord de la mer une jolie grotte que les flots ont creusée pour cacher deux amoureux.

— Je veux voir cette grotte, répondit Edora.

— Et les deux amans dirigèrent leurs pas vers la mer. Long-temps on les vit à l'heure où la marée descend, recommencer leur voyage, et on se disait. — Le pêcheur et la belle Edora vont prier le bon Dieu sur le rivage de l'Océan.

Le bonheur du pêcheur et d'Edora durait depuis plus d'un an; Oura voyait avec orgueil que dans peu de temps il serait père.

Un jour, l'Océan courroucé rugissait en s'élançant contre les rochers avec la rage d'un tigre : un vieux pêcheur rencontra la jeune Oura suivi de sa belle compagne.

— Vous allez rêver dans votre grotte, leur dit-il...

— Oui, père Eroritz, répondit Oura.

— Enfans, ne restez-pas trop long-temps; ce soir il y aura tempête; plusieurs oiseaux de mer voltigent sur la plage, en poussant des cris plaintifs.

Entrés dans la grotte, les deux amans oublièrent le conseil du vieillard.

Le lendemain, les pêcheurs ne trouvèrent que le bâton d'Oura, et le chapeau d'Edora, au fond de la grotte.

On fit célébrer une messe pour eux, et depuis ce temps, la grotte où ils périrent misérablement, porte le nom de *Chambre d'Amour*.

Charles COMPAN.

Digitized by Google

LE GLANDIER.

Pour compléter le travail de la Mosaïque sur les procès Laffarge, nous donnons l'historique de l'ancienne chartreuse du Glandier et la description du château moderne.

CHARTREUSE.

La Chartreuse du Glandier fut commencée le mardi 11 novembre 1219, jour de la fête de St. Martin, par Archambaud, vicomte de Comborn. Voici la traduction des lettres de donation.

« Archambaud, vicomte de Comborn, à tous » ceux qui ces lettres verront, salut de notre Sei- » gneur. Nous voulons qu'il soit notoire à tous les » présens et à venir, que quand nous avons appelé les » frères de l'ordre des Chartreux dans notre terre pour » le salut de notre âme et de nos prédécesseurs, nous » avons donné et accordé pour jamais auxdits frères » sans réserver pour nous ou les nôtres aucun service, » les terres, les bois et les pâturages du Glandier. Et » si quelque personne demandait quelque chose des » susdits, nous serons tenus de restituer le tout aux » frères, les rendre libres, et satisfaire à toutes les » plaintes ou dépenses des frais. Nous avons libre- » ment concédé lesdits pâturages pour leurs bêtes ou » animaux par toutes nos terres, et s'ils peuvent » acquérir dans nos terres et nos fiefs, desquels on » ne nous rend aucun service ou quête comme sont » les terres ou rentes des nobles, chevaliers ou des » servans libres, nous leur permettons par nous et » nos successeurs de les posséder et retenir en paix. » Nous leur avons aussi donné le ténement de Murat, » situé en la paroisse de Boutesac, sans obligation de » service. Nous avons encore promis auxdits frères » de leur donner autant de terre et de bois, qui sont » entre la maison de Glandier et le fonds des Poul, » qu'il en sera besoin pour faire leur clôture selon » leur ordre et l'arbitrage des gens pieux et des reli- » gieux chartreux ou de quelqu'autre ordre. Nous » avons fait ces donations en présence et avec le con- » sentement de nos enfans Bernard et Guischard; et » afin que dorénavant on n'en puisse douter, aucune- » ment, nous avons accordé aux frères susdits ces » présentes scellées de notre sceau. »

Archambaud fut enseveli sous l'autel de la chapelle du Glandier; sa femme Guischarde, ses fils Bernard et Guichard et Marguerite Salaignac, femme de Bernard, se montrèrent fort généreux envers les nouveaux habitans du Glandier.

Dame Agnès Du Bouchet, religieuse de l'ordre de Sainte-Claire, à Clermont, donna soixante livres pour faire bâtir la chapelle de Saint-Antoine devant la grande porte.

La très-noble Marguerite Chauveron, dame de Pompadour, répandit de grands bienfaits sur la maison du Glandier; elle lui légua encore en mourant, cinq cents livres qui furent employées à acheter des rentes.

Durand évêque de Limoges, donna six mille sols pour bâtir l'église, et plusieurs autres dons.

Le comte de Clermont donna vingt livres pour bâtir une cellule, et achota le fonds de Chalm et de Rivière, pour nourrir un religieux.

Bertrand abbé de Tulle, donna quarante livres pour bâtir deux cellules, et acheta soixante-seize livres de rente annuelle pour nourrir un moine.

Hugues, comte de la Manche, le plus ardent persécuteur des moines de Lasouterraine, se montrait prodigue envers quelques autres ordres religieux du Poitou et du Limosin. Ainsi, tandis qu'il fesait démolir les solides remparts de la cité de Franc-Alleu Sostaranea, propriété du chapitre de Saint-Martial de Limoges, tandis qu'il établissait un camp dans la plaine de Mal-Unse, pour prévenir toute révolte de la part de la cité nouvellement conquise, il répandait de nombreux bienfaits sur tous les monastères, voisins de ses domaines, pour prévenir l'effet des plaintes amères portées contre lui par les bourgeois et par les moines de Lasouterraine, à la cour de France et aux pieds du souverain pontife.

Le Glandier ne fut pas oublié par le comte de la Marche; Hugues écrivit aux Chartreux qu'ils pouvaient compter sur sa protection et sur celle de la reine sa femme (Isabelle, veuve de Jean-Sans-Terre, roi d'Angleterre). Plus tard, Hugues céda aux Chartreux cinq petites rentes assises sur les fours de Peyrat. Il fit aussi bâtir une cellule et assura la nourriture du Chartreux qui devait l'habiter; enfin, il abandonna les redevances qu'il prélevait sur les objets suivans :

1° La grange et le bois de Montgenou, cédés le 6 septembre 1212 à l'abbaye de la Colombe.

2° Les héritages de la côte, cédés en 1213 à l'abbaye des Chatelliers.

3° Le bois de Bourneau, cédé en 1216 à l'abbaye de Noaille.

4° La rente du prieuré de Vonatre, et celle du prieuré de Comblé 1618 et 1619.

Parmi les autres bienfaiteurs de la chartreuse du Glandier, nous trouvons Ebles de Ventadour pour sept livres de rente à prendre sur les foires d'Egletons.

Ebles fils du précédent donne trois cents sous pour son anniversaire.

Guy vicomte d'Aubusson, lègue sept livres de rente à un religieux à la charge de prier pour le donataire.

Bernard de Savène, évêque de Limoges, ne se contenta point de donner beaucoup au Glandier, il engagea plusieurs seigneurs à suivre son exemple.

Six cellules furent successivement bâties pas Assaillit de Segur, la dame Fince, Jean Botis, Pierre de Corso, Eble archiprêtre du Vigeois et par Gilbert de Malemort.

Andois de Peyrusse avait quelques droits à reven-

Digitized by Google

diquer sur les prairies qui avoisinent le Glandier, il en fit l'abandon et fonda cinq messes pour le repos d'Isaldo d'Ars sa parente. Andois avait causé la mort de cette vertueuse femme par un rapport qu'il fit au sire de Salaignac époux d'Isalde, lorsque ce seigneur revint de la terre sainte. Peu de jours après le décès de sa cousine, que la calomnie avait tuée, Audois de Peyrusse découvrit qu'il avait pris, lui et ses gens, pour une coupable intrigue avec l'avoué *(advocato ecclesiæ)* de l'église de Glandier une œuvre pieuse de charité sublime en faveur des malheureux lépreux pourchassés et traqués dans les forêts comme des bêtes fauves. Inconsolable d'une erreur qu'il ne pouvait réparer, le seigneur de Peyrusse vint, en pèlerinage, faire amende honorable sur le tombeau d'Isalde, déposé dans la chapelle des moines d'Ars; puis il alla s'enfermer au Glandier, où il fit une *rude pénitence;* et ce ne fut qu'après un *an* et un *jour* de jeûnes et de prières, qu'Andois consentit à céder aux conseils du prieur du monastère qui lui enjoignait de rentrer dans le monde.

Si vous comparez la liste des bienfaiteurs du Glandier, liste que nous avons beaucoup abrégée, avec celle des témoins du procès Laffarge, vous trouverez plusieurs descendans des donataires, parmi les acteurs de ce drame terrible, notamment l'honorable M. de Chauveron, ami et conseil du dernier propriétaire du Glandier.

LE GLANDIER MODERNE.

Nous ne saurions donner aux lecteurs de la Mosaïque une idée plus complète du Glandier et de ses environs, qu'en transcrivant quelques passages *d'un voyage au Glandier par M. F. Bigorie.* De tout ce qui a été écrit sur ce lieu de tragique mémoire, dans les journaux de Paris et de la province, aucun morceau ne nous a paru réunir à un aussi degré le mérite de l'exactitude à l'élégance du style.

« . . . . . Quand j'ai récemment entrepris ce pèlerinage consacré, je ne pensais trouver au bout de » ma course qu'une habitation précaire, jetée au milieu » des ruines et du chaos; cinq ou six cellules béantes » qui n'attendaient pour se refermer que la venue des » moines destinés à y dire leurs hymnes lugubres en » se séquestrant du monde.

» Je traversai ces petits sentiers, raides, étroits, » difficiles, bordés de ravins et de fondrières que » Marie Capelle aimait tant à franchir sur ses chevaux » fougueux. Autour de moi s'étendait la vaste forêt » du Glandier.

» Tantôt un pan de montagne couronné d'arbres » verts dont quelques-uns au tronc immense; et par- » mi les anfractuosités des rochers qui crénelaient le » mont, tombaient, de chute en chute, des nuées de cas- » cades formant au bas du versant un torrent écumeux. » Tantôt des bouquets d'arbres rabougris, échelonnés » à la façon des coupes réglées, mais sur un sol si » escarpé, si perpendiculaire qu'ils semblaient prêts à » chûter sur ma tête. Partout une végétation singu- » lière, frappante. Des profondeurs de la forêt, venait » comme une senteur de sureaux et de mélèzes, et » ces arbres vierges y croissaient en effet à côté des » trembles au mobile feuillage. Certes j'ai vu bien des » forêts sauvages dans notre Limousin gaulois, mais » nulle part je n'ai senti cette impression religieuse » qui me saisit dans cette agreste solitude. . . . . . .

. . . . » Après une demi-heure de marche » sous les sombres dômes de la forêt, je revis le soleil » et je débouchai au Glandier.

» Après avoir longé quelques instans les ruines de » l'abbaye, à l'endroit où furent probablement les » cellules des anciens Chartreux d'Archambauld, on » arrive par une large allée de peupliers à la maison » qu'occupait l'infortuné Laffarge.

» C'est un grand parallélogramme, ayant sur le jar- » din sa façade la plus étendue. Le côté qui regarde » l'avenue présente cinq fenêtres d'aspect. Devant » une de ces fenêtres et sur le périmètre du rond- » point qui termine l'allée des peupliers, est encore » debout le mai immense qui fut planté en l'honneur » du mariage de Charles Laffarge et de Marie Capelle. » . . . . au faîte de l'arbre, flotte un lambeau du » drapeau alors attaché au mai en signe de joie. . . » cela fait mal à voir.

» Je me hâtai de pénétrer dans l'intérieur de la » maison. Des nombreux habitans qui l'animaient » naguère, il ne reste personne aujourd'hui. Tout a » fui, tout a disparu, tout a été brisé par le deuil ou » la mort. . . . .

. . . .

» je ne pus que très-imparfaitement apprécier les ap- » partemens inférieurs, empêché que j'étais par une » pénombre continue. Les fenêtres et les volets étaient » arrêtés et fermés au moyen de barres transversales. » — Cependant je parcourus, mais presque à l'aveugle, » une grande cuisine qui me parut assez nue, assez » froide. — La seule chose comfortable et qui dénotait » des habitudes d'un certain luxe de table, consistait en » un four à pâtisserie, établi très-près de la cuisine, » dont il n'était séparé que par une mince cloison. » La salle à manger, vaste et carrée, entièrement » obscure, échappa à mon examen. C'était là, me dit- » on, que Marie Capelle voulait à l'aide de quelques » réparations faciles, faire une salle de réception.

» Je montai à la chambre de Marie Capelle. Les » rayons d'un soleil couchant irradiaient les vitraux » des fenêtres, et projetaient dans l'appartement leurs » reflets d'une teinte mélancolique. Il me sembla du » reste, en entrant, que le ton général du lieu s'harmo- » nisait parfaitement avec la tristesse du soir, car à » cette heure et par la prédisposition de mon ame, » par le rappel de souvenirs encore palpitans, j'étais » fort disposé à voir partout du deuil et des images » sombres. Peut-être l'aspect quelque peu sévère de » la chambre, le papier de couleur grise qui la tapis- » sait; une grande figure d'ange aux ailes noires éten- » dues, posée sur un petit secrétaire d'ébène noir, et » paraissant prêt à voler sur d'énormes urnes noires, » surmontant la cheminée noire aussi, venait-il en » aide d'abord à cette première et très-courte impres- » sion. Mais la moindre réflexion apprenait évidem- » ment qu'une heure aurait suffi pour changer ces » divers accessoires, s'ils n'eussent pas été du goût des » propriétaires; à côté de la noire figure de l'ange » étaient suspendus deux médaillons appartenant à » Marie Capelle; l'un renfermait une boucle de che-

Digitized by Google



Vue du Glandier.

» veux blonds; l'autre une admirable miniature. . .
. . . .
. . . . » Lorsque je foulais le parquet en damier » de cette chambre, lorsque, entre deux magnifiques » glaces, en regard l'une de l'autre, je voyais cet élégant piano de Pleyel aux arêtes de bronze contourné; lorsque le gardien judiciaire, pour me refaire » la toilette primitive du lieu, rangeait autour des » boiseries, des fauteuils et des chaises garnis en » velours rouge, et quelques chaises en cerisier fort » propres, et que, pour complément à ce meuble, je » jetais les yeux sur le lit et la commode d'acajou qui » se font face et qui sont très convenables, bien que » de forme un peu antique, je me disais : hélas! il n'a » manqué qu'un peu d'amour pour rendre ce séjour » adorable!

» C'est là qu'est mort Laffarge, et, sur son lit de » mort, on voit encore les couvertures et les couches » ensanglantées!

» Tout près, se trouve la chambre d'Anna Brun. » Chambre à deux lits très-comfortables, et de coupe » moderne. L'un de ces lits fut occupé par Marie Capelle, durant les derniers jours de la maladie de son » mari. . . . .
. . . . » Là, tout respirait le récent passage » de ces deux jeunes femmes : quelques débris de » toilette oubliés par Marie Capelle, quelques pelottes » d'une simplicité élégante comme ses habitudes; près » du lit qu'elle occupait, lorsque la justice vint l'en » arracher, et sur un guéridon recouvert d'un drap » bleu, se trouvaient encore entr'ouverts les ouvrages » dont elle fesait sa lecture, le matin où le mandat » d'amener vint brusquement l'interrompre. L'un était » une traduction allemande de Kirkher, dont la préface commençait ainsi : *A ceux qui ne se contentent » pas de vivre, mais qui ont besoin d'aimer, de sentir, » de jouir, etc...*

» L'autre renfermait plusieurs fragmens de poésie, » dont le choix me parut assez peu orthodoxe.

» Toutes ces choses et la liberté d'esprit qu'elles » accusaient alors que Marie Capelle devait être si » immensément préoccupée firent surgir en moi les » plus inexplicables commentaires; j'ouvris les fenêtres » et je regardai la campagne.

» Mon Dieu, que la nature a fait pour le Glandier! » mais combien aussi, sur ce point du tableau, l'homme » avait puissamment aidé à la nature! Le long de cette » façade de l'habitation Laffarge, courait une promenade large, élevée de quelques mètres au-dessus du » sol, au moyen d'une terrasse; au bas, s'étendait un » jardin d'une distribution élégante, au milieu duquel » s'élevait, pour retomber en courbe harmonieuse! dans » un bassin en ogive, un vigoureux jet d'eau; autour » du jardin, qu'il fermait en forme de presqu'île, un lac

» étroit et allongé avait été conduit par les soins du » malheureux Laffarge; c'était entouré de verts feuillages, une sorte de gracieux fossé entre la vallée du » Glandier et la montagne chevelue qui se dressait » à pic au-dessus de sa tête; la galanterie conjugale » du dernier maître de ces lieux, avait pourvu cette » onde improvisée d'un petit batelet sur lequel, nous » dit-on, Marie Capelle s'était promenée quelquefois.

» A droite, des versans de forêts aux crêtes sombres » et sévères comme les sites de Scott; au sud-ouest, » un sol plus découvert, plus rasé, et, sur la pente d'un » coteau, un vaste ruban de route terrassée, destinée » à relier bientôt le Glandier à Brive et à Uzerche.

» Près de la ligne sud, une longue et vaste allée, » bordée d'aulnes et de peupliers, derrière lesquels » coule, sur son lit de cailloux, la petite rivière alimentant l'usine. » . . . .

. . . . (18 octobre 1840). . . . .

Le Glandier va revenir à sa destination primitive: les Chartreux paraissent décidés à racheter leur ancien monastère. Le général de l'ordre a fait visiter les lieux, par deux de ses religieux et par des ecclésiastiques séculiers. On prétend que le rapport de ces messieurs a été favorable et qu'on attend seulement la liquidation définitive des affaires de Laffarge pour acquérir, au nom des Chartreux, le Glandier et ses dépendances.

Yves Fesneau.

JOSEPH-MICHEL DE LAULANHIER [(1)],

ÉVÊQUE D'ÉGÉE.

Assez d'autres vous ont parlé de ces nobles princes de l'intelligence dont le nom domine et résume tout un siècle. Chacun à l'envi vous a redit les moindres détails de leur vie; et vous, tout émerveillés, et encore sous le coup des impressions profondes qu'avaient éveillées en vous ces récits, vous avez applaudi aux efforts de l'écrivain.

Je ne m'adresse point à votre enthousiasme; l'homme dans la vie intime duquel je vais essayer de vous faire lire, fut un de ces hommes de bien, si rares aujourd'hui, qu'on les dirait à dessein oubliés par la providence sur cette terre, pour donner au monde l'exemple de toutes les vertus. Prêtre, il fut constamment à la hauteur de sa sainte mission; écrivain plein d'élégance et d'érudition, il pouvait lui aussi prétendre aux hommages de la foule, et cependant tous ses écrits parurent sous le voile épais de l'anonyme; sa piété avait quelque chose de simple, de tolérant et de doux, qui rappelait avec bonheur ce bon archevêque de Cambrai, dont le souvenir est resté parmi nous, comme le modèle le plus vrai de ce que la nature a créé de plus parfait sous le rapport de l'esprit et du cœur; affable et bienveillant envers tous, sa charité ne connut jamais de bornes; ami, il en comprit tous les devoirs, et ceux qui, plus heureux que nous, ont eu le bonheur de le connaître, nous ont parlé bien des fois de tout ce que son cœur sensible et généreux renfermait de dévouement et de sollicitude pour ceux qu'il appelait de ce doux nom.

(1) Cet article biographique, ainsi que celui qui le suit, sont empruntés à un ouvrage sur l'Ardèche, que son auteur, M. Ovide de Valgorge, doit publier. Nous espérons être assez heureux pour pouvoir offrir à nos lecteurs, dans une de nos plus prochaines livraison, un long et intéressant fragment de ce livre.

Joseph-Michel de Laulanhier naquit en 1718, au Chailard, petite ville du Haut-Vivarais, que l'on dirait bâtie d'hier seulement, tellement tout y semble neuf, tranquille et heureux; et cependant le Chailard, s'il faut s'en rapporter à la tradition, et aux quelques vestiges épars que l'œil exercé de l'archéologue peut seul apercevoir, car l'histoire que nous avons consultée est muette sur ce point, existait dès le IXe siècle.

Les seigneurs du Chailard reconnaissaient comme suzerains les barons de Chalaucon. Un acte de 1553, constate qu'un seigneur de ce nom, Claude de Chailard, je crois, fit hommage de sa seigneurie à la belle Diane de Poitiers, qui joignait au duché de Valentinois et au château d'Anet, qu'elle tenait de la généreuse munificence de son auguste amant, le roi Henri II, la baronnie de Chalaucon. C'est vers cette époque, dans les premières années qui suivirent l'établissement de la réforme religieuse de Calvin en France, que le Chailard commença à jouer un rôle vraiment sérieux. Selon d'Aubigné, historien remarquable sous beaucoup de rapports, mais assez mal disposé en faveur des catholiques, les habitans du Chailard soutinrent en 1580 un siége long et meurtrier, et forcèrent, après des prodiges de valeur, les troupes royales à lever honteusement le siége qu'elles étaient venu mettre devant leurs murs. La fortune ne fut malheureusement pas toujours fidèle à leur courage et à leurs efforts : une ordonnance rendue le 13 juillet 1621, par le duc de Ventadour, arrêta que les murailles, portes et tours du Chailard seraient démolies, en punition, dit l'ordonnance, de la félonie dont les habitans s'étaient rendus coupables en introduisant traîtreusement dans leur ville, le 6 juillet de la même année, les bandes protestantes de Blacons. Grâce à cette ordonnance, que je n'hésite pas à appeler


Digitized by Google

salutaire, le Chailard s'est agrandi et à vu son importance croître et se développer chaque jour.

La famille de Laulanhier, à laquelle appartient le vertueux et savant prélat dont nous esquissons seulement ici la biographie, est originaire du Velay. Le chef de cette famille suivit en Palestine son seigneur suzerain, Adhémar de Monteil, qui venait de remplacer sur le siége épiscopal du Puy, Etienne III, de l'antique et illustre maison de Polignac.

Vous connaissez la part que cet évêque prit à la première croisade; vous savez, qu'un des premiers dans ce beau royaume de France, il répondit au noble appel d'Urbain II. Nommé par ce pape son légat auprès de l'armée des Croisés, Adhémar aida de ses conseils les chefs de cette sainte entreprise, et dans plus d'une circonstance paya de sa personne aussi bravement que pouvaient le faire les plus vaillans chevaliers que l'armée comptait dans ses rangs. Il était écrit au ciel que ce prélat guerrier, qu'il faut bien se garder de juger du point de vue de la civilisation des mœurs de notre époque, ne devait pas trouver la mort sur un champ de bataille. Après avoir puissamment contribué au succès de la journée de Dorylée et à la victoire d'Antioche, qui ouvrit aux Croisés la porte des lieux saints, et permit à Godefroy de Bouillon de ceindre son front de la couronne des rois de Jérusalem, Adhémar de Monteil mourut des suites d'une maladie épidémique, qui avait déja coûté la vie à plus de 50,000 soldats ou pélerins. A partir de cette époque, 1099, l'histoire et la tradition ne disent plus un seul mot de la famille de Laulanhier; elle continua à habiter le Velay jusques en 1296, où, suivant un acte authentique, nous la trouvons définitivement établie dans cette partie du Haut-Vivarais qu'on appelle encore aujourd'hui les Boutières.

Joseph-Michel de Laulanhier avait trois frères, tous trois destinés depuis leur naissance à suivre la carrière des armes; le premier après lui, François de Laulanhier, mestre-de-camp (colonel), chevalier de Saint-Louis, fit avec éclat la campagne de 1761 et 1762, en qualité d'aide-de-camp de S. A. R. le maréchal prince de Soubise, et assista à la bataille de Johannisberg, où ce malheureux prince fit oublier, grace aux sages et prudens conseils du maréchal d'Estrées, la honteuse défaite de Rosbach, qui termina, d'une façon si désastreuse pour nos armes, la campagne de 1557. Louis de Laulanhier, son second frère, capitaine à l'âge où l'on est à peine sous-lieutenant, devait compter sur un avancement aussi brillant que rapide, lorsqu'il tomba frappé mortellement d'une balle, en chargeant, à la tête de sa compagnie, le 16 août 1760, à Philinkausen, juste un mois après la victoire de Torbach, où, mis à l'ordre du jour de l'armée, il reçut sur le champ de bataille, des mains du maréchal de Broglie, les insignes du grade de capitaine. Le plus jeune des quatre frères, Antoine-Annet de Laulanhier, officier qui, à un courage éprouvé, joignait une haute intelligence, major d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, passa trente années de sa vie dans les Indes, auprès de Hyder-Ali-Kan, dont il était devenu le confident et l'ami. Dans plus d'une circonstance décisive, les conseils du major de Laulanhier, qu'il appelait *son cher chevalier*, prévalurent auprès de ce courageux et hardi chef de bandes indiennes qui, de simple commandant de la forteresse de Kolar, était devenu, et cela sous les yeux des Anglais, dont il tint en échec la puissance dans cette partie de l'Asie, roi de Canara et de Courga, puis successivement prince souverain de Bednore et de toutes les îles Maldives.

Jamais vocation ne fut plus entière et plus sincère que celle qui appela au sacerdoce Joseph-Michel de Laulanhier, fils aîné de famille, et vous savez quels priviléges étaient réservés par la loi aristocratique à ces enfans de noble maison, dont le hasard de la naissance avait placé le berceau au dessus de celui de leurs frères; il voyait s'ouvrir devant lui la plus magnifique carrière: fortune, honneurs, succès dans le monde, où les charmes de son esprit lui assignaient une si belle place: il pouvait tout désirer, tout espérer. Mais sa résolution était depuis long-temps prise, et rien ne put l'ébranler; pas même les larmes d'une mère adorée, qui le voyait à regret s'éloigner d'elle pour se livrer à cette vie toute de labeurs, d'abnégation et de charité, qui est la vie du prêtre.

Il entra donc au séminaire de Viviers; et là, comme au collége qu'il venait d'abandonner, ses études furent marquées par des succès brillans et nombreux. A peine venait-il d'atteindre l'âge prescrit par les lois canoniques, qu'il fut ordonné prêtre.

Ici vient tout naturellement se placer la relation d'un fait qui, quoique fort simple en lui-même, frappa vivement peut-être l'esprit, de bonne heure sérieux, du jeune de Laulanhier. C'était au Chailard, dans les premiers jours de l'année 1730; l'évêque de Viviers administrait, dans l'église paroissiale de cette ville, le sacrement de confirmation aux enfans qui se pressaient autour de lui, lorsque arrivé devant Joseph-Michel de Laulanhier, qui était au nombre de ces derniers, il s'arrêta devant lui; puis détachant sa mitre, il la tint pendant quelques instans suspendue au dessus de la tête de cet enfant, en disant, de manière à être entendu de tous ceux qui l'accompagnaient: *Voilà un enfant qui ferait un joli évêque!*... Le prélat avait-il été seulement séduit par l'air de noblesse et le charme tout particulier qui distinguaient la figure de Joseph-Michel de Laulanhier, ou bien avait-il, par une de ces inspirations venues subitement d'en haut, cru reconnaître sur ce jeune front le signe providentiel des élus de Dieu? Nul ne le sait.

Appelé presque à sa sortie du séminaire au grand-vicariat de l'évêché de Viviers, il apporta dans l'exercice de ces importantes fonctions une maturité de raison et de talent qui éveilla l'attention du public et fixa sur lui les yeux de l'autorité supérieure ecclésiastique. La prédiction de l'évêque allait bientôt s'accomplir, car, peu de temps après, l'évêché de Viviers étant devenu vacant, il lui fut offert. Les instances furent vives pour le lui faire accepter; mais sa modestie, et le fâcheux état d'une santé qui allait chaque jour s'affaiblissant davantage et qui, selon lui, ne pouvait pas lui permettre de se livrer d'une manière assez entière aux rudes et difficiles fonctions de l'épiscopat, lui firent un devoir impérieux de refuser l'honneur qu'on voulait lui faire. Il avait pu, cédant à un sentiment de scrupule que l'état de sa santé pouvait jusqu'à un certain point excuser, ne pas accepter les fonctions actives de l'épis-

Digitized by Google

copat, mais il lui fut impossible, bien que l'éloignement qu'il manifesta toute sa vie pour les honneurs de ce monde le lui conseillât, de refuser la dignité apostolique d'évêque missionnaire. Il fut donc nommé évêque d'Egée, en Macédoine; et comme aucune espèce de traitement n'était attaché à cette prélature purement honorifique, on lui donna, pour l'aider à satisfaire aux exigences du rang élevé auquel il venait d'être promu, deux abbayes riches et importantes; celle de Saint-Germain-de-Montigny, et celle de Saint-Pierre-de-la-Ferté-sur-Amance, dépendantes, la première du diocèse de Meaux et la seconde du diocèse de Langres.

Nous touchons à la partie la plus délicate de la tâche que nous nous sommes imposée. Ce n'est plus comme homme et comme prêtre, mais comme écrivain, que nous avons à apprécier l'abbé de Laulanhier. On comprendra sans peine la timide réserve dans laquelle nous voulons demeurer placé; nous craindrions de céder, sans le vouloir, à un sentiment d'enthousiasme bien naturel chez nous, un des petits neveux du vertueux et savant prélat, et d'aller peut-être au-delà du but que nous nous sommes proposé. Nous sommes venus vous parler de l'homme qui fut la personnification la plus entière et la plus fidèle de la modestie et de l'humanité chrétiennes, et nous devons le louer comme il mérite de l'être : simplement, et sans prétention aucune.

La philosophie sceptique et railleuse, dont Voltaire et Rousseau étaient les grands-prêtres, d'Alembert, Diderot, Helvétius et Condorcet les plus zélés sectateurs, grandissait chaque jour en influence et en crédit. Cette belle et élégante société du XVIIIe siècle, qui ne croyait déja plus rien, souriait à ces hardis démolisseurs de tout principe de morale et de toute idée religieuse, et s'endormait insouciante et légère sur les bords de l'abîme que leurs funestes doctrines creusaient sous ses pas. Ce que n'avaient osé, que timidement encore, quelques hommes à l'intelligence élevée, l'abbé de Laulanhier l'osa seul avec un courage auquel on ne saurait trop vivement applaudir : certes il fallait avoir une foi bien vive et une confiance bien grande dans la bonté de sa cause, pour oser entrer en lutte avec des hommes tels que ceux que la philosophie du XVIIIe siècle reconnaissait pour chefs.

Un premier ouvrage parut sous le titre de : *Essai sur la religion chrétienne, etc., etc.;* cet ouvrage, qui venait de révéler presque subitement au monde littéraire un talent d'écrivain qui s'ignorait lui-même, obtint les honneurs de la réimpression en 1770. A ce premier ouvrage en succéda un second, qui eut autant et plus peut-être de succès que son aîné. Dans ce dernier ouvrage, publié à Paris en 1780, sous le titre modeste de : *Réflexions critiques et patriotiques sur différens sujets, pour servir principalement de préservatif contre les maximes de la nouvelle philosophie*, l'auteur se pose, de la façon la plus courageuse et la plus digne, le champion de cette religion catholique si indignement calomniée par les adeptes de cette nouvelle philosophie qui, inhabile à rien édifier, ne sut que détruire. Jamais l'écrivain ne s'était élevé si haut; sa dialectique vive et pressante détruit pièce à pièce les sophismes de l'erreur, et son style, toujours au niveau d'un aussi noble sujet, revêt des formes pleines d'harmonie et de grandeur.

Mais les infirmités, tristes suites d'une santé débile et souffrante, venaient de sonner l'heure de la retraite pour l'abbé de Laulanhier. Le généreux athlète dut abandonner le champ de bataille à de plus jeunes et à de plus vigoureux que lui : tout travail un peu sérieux lui était devenu désormais impossible. Retiré à Paris, chez Mme la comtesse de Saint-Maurice, sœur du père des princes de Savoie Carignan, nous trouvons l'abbé de Laulanhier exclusivement voué à l'exercice des fonctions de l'épiscopat. Plusieurs églises de communautés de dames furent consacrées par lui : celle des dames *de Sainte-Marie*, rue Saint-Antoine, et celle des dames *adoratrices perpétuelles du sacré cœur de Jésus*, rue Sainte-Geneviève, près l'église monumentale consacrée à la patronne de Paris.

Celui qui avait vécu saintement devait mourir dans la paix du Seigneur; aussi s'éteignit-il sans remords et sans souffrances, dans les premiers jours de l'année 1790, quelques mois après ces tristes journées des 5 et 6 octobre, qui furent le sanglant prélude de notre révolution, qu'il avait depuis long-temps pressentie, et dont il parlait quelques heures encore avant sa mort aux nombreux amis qui l'entouraient.

Ovide de VALGORGE.

PIERRE-PAUL SEVIN, PEINTRE.

Je relisais, il y a quelques jours à peine, cette admirable histoire de la peinture en Italie, de Giorgio Vasari, et en l'écoutant nous raconter, avec cet enthousiasme naïf et sincère, qui donne à son livre tout l'attrait et tout le charme d'une chronique, comment l'art, ce noble produit de la ferveur et de l'énergie du moyen-âge, s'est développé et a grandi sous le patronage éclairé et tout-puissant des Jules II, des Léon X, des François Ier, des Médicis; comment Milan, Urbin, Ferrare avec leurs ducs, Florence avec ses gonfaloniers et ses princes, Naples avec ses vice-rois, Vénise avec ses doges, Pise, Sienne, Gênes avec leurs municipalités, ont su se faire si belles et si pleines de chefs-d'œuvre, que l'œil du voyageur qui les voit pour


Digitized by Google

la vingtième fois, en est encore tout ébloui, je me trouvais malheureux de penser que la France attend vainement un Vasari.

Et cependant, quelle histoire fut plus intéressante à raconter que celle de la peinture en France.

Le 12 août 1391, l'académie de Saint-Luc est fondée à Paris. Ce sont d'abord de timides essais qui accusent, tout à la fois, et l'inexpérience de l'artiste, et l'état d'enfance de l'art. Puis arrivent Jean Cousin, Toussaint Dubreuil, Martin Freminet et Germain Mounier. A ces noms déja célèbres, viennent bientôt se joindre ceux de Quentin Varin, de Noël Jouvenet, de du Moustier et de Foulon. Mais voilà que tout commence à faire pressentir les merveilles du siècle de Louis XIV. L'auteur des *Sept Sacremens*, du *Déluge* et des *Bergers d'Arcadie*, Nicolas Poussin a paru.

Avec lui naît cette grande école française qui va produire Claude Lorrain, Lesueur, Lebrun, Mignard, Bourdon, Boullongue, Jean Jouvenet; puis Coypel, Restout, Carle Wanloo et Boucher; puis enfin, en se rapprochant des temps où nous vivons, Vien, qui ramena la peinture vers les études sérieuses et élevées d'où l'avait éloignée le mauvais goût de Boucher.

Les destinées de la peinture sont désormais assurées; Vien peut mourir riche d'années et de gloire. Ses deux élèves chéris continueront dignement son ouvrage. Joseph Vernet ne revit-il pas tout entier dans ses deux illustres enfans, Carle et Horace? Et David, n'a-t-il pas doté sa patrie de Girodet, de Gros et de Gérard?...

Ce n'est pas, comme vous le voyez, le sujet qui fait défaut à l'historien; disons-le avec douleur, car c'est la vérité, c'est l'historien qui jusqu'à ce jour a fait défaut au sujet. Espérons cependant qu'il surgira enfin du milieu de nous un homme de conscience et de talent qui, à l'exemple de Vasari, acceptera avec dévouement et courage la tâche si belle et si noble de nous faire connaître les progrès de l'art en France, et de nous raconter comment vivaient et procédaient tous ces radieux génies qui se consacrèrent à l'art, comme le prêtre se consacre à Dieu.

A nous, simples et modestes ouvriers, le soin de recueillir et de classer les matériaux nécessaires à ce vaste et important ouvrage. Que chacun, dans sa province, s'enquière de ce que fut et de ce que devint l'homme éminent dans les arts dont elle s'honore. Qu'importe la source d'où émane le renseignement, qu'importe la forme que l'on lui donne, s'il est exact, et s'il doit éviter de pénibles et souvent infructueuses recherches. Croyez-vous que Vasari eût pu faire ce qu'il a fait, s'il n'eût pas été aidé dans son travail par les manuscrits du Ghiberti, de Domenico Ghirlandaja, de Raphaël d'Urbin et de tant d'autres, dont les noms obscurs ne sont pas arrivés jusqu'à nous.

Pierre-Paul Sevin naquit à Tournon, dans les premières années du XVIIe siècle. Je voudrais pouvoir vous donner une date plus précise; mais comment faire? la tradition que j'ai consultée sur les lieux mêmes n'a rien pu m'apprendre de positif à cet égard, et l'histoire, chose incroyable, n'a pas même conservé le nom d'un peintre dont Lebrun et Jouvenet fesaient cependant quelque cas. Il faut bien l'avouer, les renseignemens que j'ai recueillis sur Sevin, m'ont été transmis de différens côtés d'une façon si peu complète et surtout si peu authentique, que j'ai dû me borner, afin de demeurer fidèle à mes habitudes d'exactitude et de véracité, à indiquer quelques faits sommaires et à rapprocher quelques dates.

Sevin eut pour premier maître dans son art, Jean Sevin, son père, peintre estimé de son temps, dont la renommée a dû naturellement se perdre dans celle de son fils. Ce fait est attesté par le madrigal que l'on lit au bas de son portrait :

Sevin, qui de *son père* apprit l'art du pinceau,
Chercha ce que cet art eut jamais de plus beau,
De cent peintres fameux copia les merveilles,
Et pour les mettre en un beau jour;
Vint d'Italie en France, avec ses doctes veilles,
Charmer tous les yeux de la cour.

Ces vers, du mérite poétique desquels je n'ai point à me faire le juge, sont le résumé fidèle de la vie de ce peintre.

En 1638, nous le trouvons à Rome, occupé à étudier et à copier les magnifiques fresques dont le pinceau de Michel-Ange et de Raphaël a couvert les murs de Saint-Pierre et du Vatican. En 1640, nous le voyons d'abord s'arrêter à Milan, puis à Florence, puis successivement parcourir les villes principales de l'Italie. Mais cette vie vagabonde devait avoir bientôt un terme; ses études étaient achevées, et le disciple était devenu maître à son tour. La patrie du Titien et du Tintoret l'attendait; aussi l'année 1670 nous le montre-t-il établi à Venise. Deux années de séjour dans cette ville, pendant lesquelles il se livra avec trop d'ardeur à un travail excessif, compromirent sa santé. Ce fut à la suite d'une maladie longue et cruelle, dont il relevait à peine, qu'il comprit pour la première fois que le moment de revoir sa patrie était enfin arrivé. Il dit adieu à Venise dans les commencemens de l'année 1672, et après s'être arrêté à Lorette, pour y accomplir un vœu fait par lui pendant sa maladie, il rentra en France.

Tout autre que Sevin, l'oreille encore pleine du bruit des applaudissemens qu'il avait obtenus en Italie, se fût bien vite empressé d'aller à Paris. Sevin attendit. Homme prudent et avisé, il comprit qu'il avait besoin de donner à son pays des preuves de son talent, avant de paraître sur cette grande scène où brillaient d'un si vif éclat Lebrun, Lesueur et Jouvenet. Les directeurs du grand collége de Lyon voulaient faire peindre et décorer l'intérieur de ce bel établissement, et c'est à Sevin qu'ils confièrent ce vaste et important travail. Sevin n'hésita pas; il accepta avec empressement cette difficile mission. Huit années lui suffirent à peine pour achever dignement un travail qui, de l'avis des connaisseurs, restera comme un des meilleurs ouvrages que l'école française du XVIIe siècle ait produits.

L'année 1680 approchait, et Paris n'allait pas tarder à posséder Sevin. Lebrun, devenu, depuis 1662, premier peintre du roi, le reçut avec une distinction marquée. C'est chez lui qu'il descendit, et c'est encore lui qui voulut le présenter à Louis XIV.

Ce grand roi, qui se connaissait en hommes de talent, et qui savait si dignement les encourager, ac-

Digitized by Google



Lebrun présente Sevin à Louis XIV.

cueillit avec bienveillance le protégé de Lebrun. Par ses ordres, des commandes importantes lui furent faites, et il reçut bientôt, comme témoignage de la faveur royale, le brevet d'une pension sur la cassette particulière du roi, et des lettres de noblesse, distinction d'autant plus flatteuse, qu'elle n'était alors accordée qu'au talent et aux services rendus au pays.

Le bonheur qui jusqu'à ce jour avait accompagné Sevin, allait tout-à-coup l'abandonner. Sa femme, Marie-Anne de Coisnon, mourut presque subitement, le 13 mai 1683, après trois années d'une union dont pas un seul nuage n'avait troublé la douce et paisible félicité. Les deux fils qu'il avait eu d'elle moururent sans doute aussi presque dans le même temps; car nous les trouvons dévotement représentés sous les traits de N. S. J. C. et de saint Jean-Baptiste, sur le monument funèbre élevé par les soins de Sevin, à la mémoire de sa femme, dans l'église de Saint-André des-Arts, à Paris. Ce monument, qui n'a rien de remarquable, n'aurait pas même obtenu ici les honneurs d'une simple mention, si je n'avais pas reconnu fausses les doubles armes qui sont gravées sur le tympan de son fronton. C'est là une bizarrerie héraldique que je n'ai aperçue nulle autre part, et dont je livre l'appréciation à la sagacité de mes lecteurs. Les armes de la dame Sevin, qui était, comme vous le savez, de maison noble, portent d'azur au chevron qui devrait être d'or, et qui, en dépit des règles les plus élémentaires du blason, est marqué de sable, et accompagné en pointe d'une tête de maure, et en chef de deux pins de même, au chef d'argent, chargé d'un soleil aussi d'argent. Celles de Sevin sont plus fausses encore; car elles portent d'argent à la grappe de raisin feuillée de même, ce qui fait *métal sur métal*. Le chef d'azur est chargé d'un soleil d'argent, accompagné de deux étoiles de même.

La mort de sa femme fit un devoir à Sevin de quitter une ville où tout lui rappelait la perte irréparable qu'il venait d'y faire. L'année 1684 nous le montre en Italie, où il était allé demander à d'anciens souvenirs de bonheur et à ses études chéries l'oubli momentané de cette immense douleur qui désormais a flétri sa vie. En 1691, il était encore à Turin, et tout nous porte à croire que c'est vers la fin de l'année suivante qu'il

Digitized by Google

vint à Tournon terminer, à l'âge de quatre-vingts ans, une existence dont les derniers jours furent si tristes et si malheureux.

Je me trouvais, l'hiver dernier, dans cette ville, et je voulus voir la maison ou naquit et mourut Sevin. J'eus quelque peine à la trouver, perdue qu'elle est au fond d'une petite rue où le soleil semble ne pénétrer qu'à regret. Rien n'indique, extérieurement au moins, qu'elle ait appartenu plutôt à ce peintre qu'à toute autre personne, et je me serais retiré assez peu convaincu, si je n'eusse pas aperçu, au haut d'un pied-droit de porte, un fragment assez bien conservé d'arabesque peint à fresque.

Voilà donc tout ce qui reste d'un homme qui eut de la réputation comme peintre, et sur qui s'arrêtèrent un moment les regards du grand roi. Un fragment d'arabesque, que les injures de l'air auront bientôt achevé de faire disparaître, et ces quelques lignes, dont l'indifférence et l'oubli ne tarderont pas à faire justice.

Ovide de Valgorge.

MADELAINE DE SAINT-NECTAIRE OU L'AMAZONE D'AUVERGNE.

La haine et la jalousie étaient autrefois héréditaires dans les grandes familles; les pères léguaient à leurs enfans le soin de venger leur amour-propre offensé, ou de reconquérir quelques privilèges. Ces rivalités perpétuelles, incessantes, furent souvent pour les vassaux l'origine des plus grands désastres. Les châtelains d'Auvergne se firent remarquer en tout temps par leur opiniâtreté à défendre ce qu'ils appelaient les *droits de féodalité;* la moindre querelle sur l'hiérarchie nobiliaire dégénérait en une guerre qui ne se terminait que par la mort de l'un des deux antagonistes. Quelques années avant la Saint-Barthélemy, Gui de Saint-Exupéry, et le baron de Montal, guerroyaient ainsi l'un contre l'autre, et la noblesse d'Auvergne s'était divisée en deux camps : on eût dit que les Anglais ou les Espagnols avaient envahi nos provinces méridionales, tant les peuples avaient à souffrir de la lutte de leurs seigneurs.

Un incident inattendu vint encore augmenter la haine que le baron de Montal avait jurée à Gui de Saint-Exupéry; le bruit se répandit dans la haute et basse Auvergne que le jeune marquis avait demandé et obtenu la main de la fille unique du seigneur de Saint-Nectaire. Madelaine passait pour la plus riche héritière et la demoiselle la plus accomplie de la province, aussi de nombreux adorateurs assiégeaient en quelque sorte chaque jour le château de Saint-Nectaire. Madelaine, douée d'un caractère ferme, d'une volonté bien déterminée, qui n'était pas alors viciée par l'éducation, résolut de choisir un époux entre les jeunes seigneurs qui l'accablaient de leurs hommages. Le choix ne fut pas long : Madelaine avait remarqué parmi ses adorateurs le jeune marquis de Saint-Exupéry; elle se prononça pour lui, et le seigneur de Saint-Nectaire fixa le jour du mariage de sa fille.

Cette nouvelle fut bientôt connue dans toute la province; le baron de Montal, jaloux du bonheur du marquis de Saint-Exupéry, son ennemi mortel, rassembla ses partisans, et forma le projet d'enlever Madelaine, au moment où elle entrerait dans l'église avec son fiancé. Ce complot ne fut pas généralement approuvé; Gui de Saint-Exupéry comptait de nombreux amis parmi les gentilshommes du pays, et le baron se vit contraint de travailler seul à l'exécution de ses desseins. Il partit de son château, suivi de deux cousins, et armé de pied en cap; ils chevauchèrent dans les vallées de la Haute-Auvergne, cherchant le marquis de Saint-Exupéry, dans l'espoir de le rencontrer seul avec quelques parens; leurs embûches furent inutiles, car le marquis était depuis trois jours au château de Saint-Nectaire. Le baron de Montal, plus intrépide que sage, parlait encore d'enlever Madelaine; ses parens ne partagèrent pas son avis, et refusèrent formellement de lui prêter secours.

— En vérité, baron, lui dit le bâtard de Riom, son cousin germain, je crois que tu as perdu la tête.

— La tête... peut-être... répondit le baron, mais le cœur jamais; je suis l'unique rejeton de la famille des Montal, et je conserverai pur et sans tâche le blason de mes ancêtres.

— Il ne s'agit pas de blason, s'écria le bâtard de Riom, mais de l'enlèvement de Madelaine de Saint-Nectaire : la chose est impossible; j'aimerais autant franchir le Puy-de-Dôme au mois de janvier.

— Impossible! répéta plusieurs fois le baron de Montal : Je croyais que tout était possible quand on avait du cœur. Mon cousin, ajouta-t-il, en se tournant vers le bâtard de Riom, sais-tu pourquoi le marquis de Saint-Exupéry a été préféré à ses nombreux rivaux?

— Oui, cousin, répondit le bâtard; le marquis est jeune, beau, riche, courageux; il a déja fait plusieurs campagnes avec honneur : beauté, gloire et richesse, c'est plus qu'il n'en faut pour plaire à une demoiselle accomplie en toute science et vertu, comme Madelaine de Saint-Nectaire.

— Cousin, tu mets beaucoup de chaleur et d'enthousiasme à faire l'éloge de mon plus cruel ennemi.

— J'ai dit la vérité, cousin, répliqua le bâtard de Riom.

Le baron de Montal ne sachant que répondre, jaloux du bonheur de Saint-Exupéry, ne dit plus mot à ses

Digitized by Google

compagnons de voyage. Avant la fin du jour, il aperçut le clocher et les vieilles tours du manoir de Saint-Nectaire; à cette vue, sa haine se changea en fureur, et il jura de ne poser les armes qu'après avoir réduit Madelaine à passer les plus belles années de sa jeunesse dans les afflictions du veuvage. Il revint sur ses pas avec ses parens, excepté le bâtard de Riom, qui aimait trop les festins pour ne pas assister au mariage de Madelaine de Saint-Nectaire. Pendant le repas, on parla beaucoup des prétentions ridicules du baron de Montal, qui plusieurs fois avait tenté de vive force de se faire aimer de Madelaine.

— Pauvre baron, dit le vieux seigneur de Saint-Nectaire, il croyait qu'on prenait les femmes comme un château-fort.

— Il m'est avis, dit le marquis de Montferrand, que femmes et forteresses n'auront rien à craindre tant qu'elles ne seront attaquées que par le baron de Montal.

— Vous vous trompez, marquis de Montferrand, s'écria un convive, qui jusqu'à ce moment n'avait pas été remarqué.

Cet homme, d'une taille presque gigantesque, se dressa comme une statue de granit à l'extrémité de la table, resta immobile, dévorant le marquis de Montferrand de ses deux yeux, qui flamboyaient dans leur orbite comme ceux du tigre.

— Vous vous proclamez défenseur du baron de Montal, répondit Monferrand... Vous a-t-il chargé du soin de protéger son honneur?

— Je suis son cousin.

— Le bâtard de Riom! fit le marquis en bondissant sur son siége... Le bâtard de Riom, qui s'est mis à la tête des maraudeurs et pillards....

— Marquis de Montferrand, s'écria le bâtard de Riom, si je ne craignais d'ensanglanter ce banquet nuptial, je clouerais à ce plafond doré votre langue si prompte à lancer le sarcasme et l'injure.

Cet incident troubla pendant quelques instans la joie des convives, et le seigneur de Saint-Nectaire eut besoin d'invoquer les droits inviolables de l'hospitalité pour calmer la fureur du bâtard, qui sortit de la salle sans être aperçu, et partit avant la fin des réjouissances. Les fêtes durèrent trois jours; Madelaine voulait retarder le moment où il faudrait se séparer de son vieux père.

— Qui de vous, dit-elle à ses amis d'enfance, me suivra dans mon exil?

— Moi, ma fille, s'écria le moine de Mauriac, qui depuis dix ans enseignait les lettres et les bonnes mœurs à Madelaine de Saint-Nectaire.

— Moi, ajouta Marguerite d'Auzers, jeune orpheline, que le père de Madelaine avait adoptée depuis plusieurs années.

— Resterai-je seule dans ce pays? dit Clotilde de Mirefleurs... Madelaine nous quitte, je la suivrai; mes parens sont morts : je sens que je ne pourrai plus vivre sans mon amie d'enfance.

La demoiselle de Mirefleurs serra plusieurs fois contre son sein la triste Madelaine, qui pleurait à chaudes larmes, et n'osait regarder son vieux père.

— Pourquoi pleurer ainsi? s'écria le vieillard, qui fit un effort pour dissimuler sa douleur profonde..... Pourquoi pleurer? Tu comptes parmi tes aïeux d'intrépides gentilshommes et des femmes fortes, qui dans l'occasion ne démentirent pas l'héroïsme héréditaire dans notre famille.

— Je ne pleure plus, mon père, répondit Madelaine. Que le Seigneur protège votre vieillesse; je pars, et si quelqu'un vous dit que votre fille a manqué de fermeté, ne le croyez pas.

— Madelaine, s'écria le sire de Randan, vous êtes noble et belle comme dame Minerve, lorsqu'elle marchait au combat couverte de son égide.

Cependant, les cloches du village et le son des trompettes avaient annoncé le moment du départ; Madelaine franchit sans pâlir le seuil du manoir paternel; elle reçut les derniers embrassemens de son père, et s'élança sur une blanche haquenee, qui piaffait à la porte, avec l'adresse et l'intrépidité d'une amazone : son époux, Gui de Saint-Exupéry, marchait à côté d'elle, et quelques heures après, le clocher et le château de Saint-Nectaire (1) ne se voyaient plus derrière les collines.

— Adieu, château, séjour de mon enfance, s'écria Madelaine; adieu, vieille église, où j'ai passé de si doux momens, plongée dans l'extase de la prière.

Elle pencha la tête, lâcha les rênes à sa haquenée, qui partit au galop; Marguerite d'Auzers, le sire de Randan, le marquis de Montferrand et Gui de Saint-Exupéry eurent beaucoup de peine à atteindre l'amazone.

— Votre haquenée est de race africaine, s'écria le sire de Randan; elle court comme le vent.

— Madelaine est si bonne écuyère, ajouta Marguerite d'Auzers.

Le cortége nuptial continua sa route, ne prévoyant pas que le baron de Montal, jaloux du bonheur de son rival Saint-Exupéry, avait soulevé ciel et terre pour lui ravir Madelaine de Saint-Nectaire. Un des principaux habitans de la ville d'Issoire, Pierre Merle, s'était fait protestant, et chef d'une horde de dévastateurs; maître de la ville qui l'avait vu naître, il avait mis ses concitoyens à contribution, et dévasté les campagnes voisines. Une armée, commandée par les ducs d'Anjou et de Guise, s'était déja emparée d'Issoire; les assiégeans, irrités de la longue résistance de Merle, s'étaient livrés aux excès qui signalent ordinairement un assaut. Les habitans d'Issoire, réfugiés dans l'église paroissiale, n'avaient pu trouver grâce auprès des vainqueurs : Merle s'érigeait en vengeur de ses concitoyens, et trouvant dans ces apparences de patriotisme une raison plausible de se livrer au fanatisme de

(1) Le bourg de Saint-Nectaire est bâti dans un fond, au dessus d'une espèce d'amphithéâtre formé par une masse de granit, dont le sommet est dominé par une église qui lui donne un aspect très pittoresque. Dans un vallon, à peu de distance de Saint-Nectaire, on voit un grand nombre de sources d'eaux minérales très abondantes; on distingue principalement : 1° Le *Gros-Bouillon*, 2° la *Vieille-Source*, 3° la *Source-de-la-Côte*, 4° la *Source-du-Rocher*, 5° la *Source-Pauline*. Les Romains avaient fondé un établissement thermal à Saint-Nectaire; il fut abandonné, et ce n'est que depuis très peu d'années qu'on a repris l'usage de ces eaux : le docteur Bertrand dit qu'elles sont très efficaces pour les rhumatismes, les leucorrhées, les paralysies.

(*Statistique du Puy-de-Dôme.*)

Digitized by Google



Château de Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme.)

son zèle religieux, il répandait la terreur dans la Haute et Basse-Auvergne. Le baron de Montal, rejeté par le seigneur de Saint-Nectaire, qui lui avait préféré le marquis de Saint-Exupéry, eut recours au chef des Religionnaires, et ne rougit pas de l'associer à ses ignobles projets de vengeance. Pierre Merle, qui ne laissait échapper aucune occasion de faire du mal à ses ennemis, avait promis solennellement au baron de faire une guerre acharnée au marquis de Saint-Exupéry : conduit par le baron, il s'était mis à la poursuite de Saint-Exupéry, qu'il rencontra au détour d'une petite colline. Madelaine de Saint-Nectaire, qui se tenait constamment à l'avant-garde, avec son époux et M. de Montferrand, fut la première à reconnaître les Religionnaires.

— Nous sommes perdus, s'écria-t-elle, perdus sans ressource, si, dans cette circonstance, nous n'imposons aux calvinistes par notre fermeté et notre courage : nous avons à combattre les bandes de Pierre Merle, d'Issoire.

— Le combat sera trop inégal, s'écria M. de Randan.

— Je le sais, reprit Madelaine; aussi mon avis est que nous ne devons pas nous exposer aux périls d'une résistance qui serait sanglante et inutile.

— Résister ou mourir, dit le marquis de Saint-Exupéry.

— Laissez-moi faire, répondit Madelaine.

Elle fit signe aux gentilshommes qui l'environnaient de s'arrêter; elle piqua des deux; et s'avança hardiment à l'encontre des calvinistes.

Les soldats de l'avant-garde, voyant venir à eux une femme, n'osèrent faire feu sur elle.

— Que voulez-vous? lui dit un des soldats...

— Parler au capitaine Merle.

— Il arrivera bientôt.

— Je l'attendrai, dit Madelaine.

Pierre Merle arriva quelques instans après, monté sur un beau cheval blanc; dès qu'il se vit en présence de Madelaine de Saint-Nectaire, dominé par le respect, fasciné par la beauté de la jeune épouse de Saint-Exupéry, il s'inclina pour la saluer.

— Madame, que voulez-vous de moi ? lui dit-il avec une sorte de courtoisie.

— D'abord, savez-vous qui je suis, Pierre Merle?

— Je l'ignore, madame.

— Je croyais que le baron de Montal avait eu soin de vous en instruire.

— Seriez-vous Madelaine de Saint-Nectaire?

— Oui, capitaine; Madelaine de Saint-Nectaire, que vous voulez enlever au marquis de Saint-Exupéry, son époux.

— Madame, vous m'outragez; Pierre Merle n'a jamais fait la guerre aux femmes.

— Je connais la magnanimité de vos sentimens, dit

Digitized by Google

Madelaine, qui voulait adroitement flatter l'amour-propre du chef huguenot; je sais que vous combattez seulement ceux que vous trouvez en armes : le baron de Montal vous a trompé, capitaine; il vous a dit que le marquis de Saint-Exupéry fesait des levées d'hommes et d'argent pour marcher contre vous.

— Il l'a dit, madame.

— Il a menti, capitaine; apprenez de moi la vérité.

— Je vous écoute, madame.

— Depuis long-temps le baron de Montal m'accablait de ses protestations d'amour; je le haïssais, parce qu'une noble fille ne peut et ne doit aimer un lâche, un perfide.

— Madame, vous outragez mon ami!

— Votre ami, capitaine.... Ne soyez pas si prompt à l'honorer de ce titre; il n'en est pas digne. C'est par un sentiment de basse jalousie que le baron de Montal a pris les armes contre le marquis de Saint-Exupéry, mon époux; il veut me punir de ce que j'ai rejeté ses adorations, comme s'il n'était pas permis à une jeune fille de dédaigner les hommes qui ne savent pas lui plaire.

— Vous croyez que c'est le motif de la haine du baron?

— J'en suis persuadée, capitaine.

— Quelle preuve m'en donnerez-vous?

— Le baron fait partie de votre bande; vous pouvez l'interroger.

Au même instant, M. de Montal s'arrêta près du capitaine Merle; aussitôt qu'il reconnut Madelaine de Saint-Nectaire il pâlit, il voulait se retirer, mais le capitaine Merle le suivait du regard.

— Baron, lui dit-il, est-il vrai que le marquis de Saint-Exupéry ait manqué envers vous aux égards qu'on se doit entre gentilshommes?

— Oui, capitaine; il a usé de ruses infernales pour me ravir Madelaine de Saint-Nectaire.

— Qui ne vous aimait pas, qui ne vous aurait jamais aimé, M. de Montal, s'écria Madelaine.

— Vous entendez, reprit le capitaine Merle.... La marquise de Saint-Exupéry vous condamne, et tout me porte à croire à la sincérité de ses paroles.

— Ce que j'ai dit est vrai, capitaine.

Immobile sur son cheval, Merle réfléchit pendant quelques instans : généreux par caractère, il ne voulait pas se jeter en aveugle dans une cause qui pouvait être injuste; il ne fut pas long-temps à prendre une détermination.

— Baron, dit-il, en se tournant vers M. de Montal, vous avez tort : qui vous a donné le droit d'enlever les femmes à leurs maris? Je vous déclare à cette heure que je me repens d'avoir quitté la ville d'Issoire; vous m'avez trompé, baron, et si vous persistez dans vos projets, sachez que je prends sous ma sauve-garde la marquise de Saint-Exupéry et les personnes qui l'accompagnent.

Le baron de Montal eût bien voulu détourner le capitaine Merle de sa généreuse résolution, mais il connaissait la fermeté de son caractère; il n'insista pas, et laissa le capitaine en pourparlers avec l'amazone. Merle, seul avec la marquise de Saint-Exupéry, ne put s'empêcher d'admirer la rare beauté de cette jeune dame, dont le noble visage était en ce moment illuminé des célestes rayons de l'enthousiasme; cet homme si austère se sentit un moment attendri, presque amoureux : tout-à-coup, il détourna la tête et dit à voix basse :

— Seigneur, ne permettez pas que je tombe dans les embûches d'un monde séducteur! Vous pouvez continuer votre route, s'écria-t-il, en saluant Madelaine de Saint-Nectaire; si vous avez besoin d'une escorte jusqu'au château de Miremont, je vous offre cinquante de mes hommes d'armes.

— Je vous remercie, capitaine; vous seul pouviez nous inspirer quelque crainte : quant aux autres chefs de bandes qui parcourent l'Auvergne, le marquis de Saint-Exupéry et ses amis sauront bien les empêcher de nous approcher de trop près.

— Madame, dit le capitaine, en portant la main à son large feutre, me permettez-vous de vous demander un gage qui me rappelle l'entrevue que nous venons d'avoir dans cette vallée solitaire?

— Volontiers, capitaine : recevez cet anneau.

Madelaine de Saint-Nectaire et le capitaine Merle terminèrent ainsi leur pourparler; le marquis de Saint-Exupéry et ses amis apprirent avec la plus grande joie l'heureuse issue de cette ambassade; les dames et les gentilshommes du cortége s'accordèrent à louer l'intrépidité, la prudence et la sagesse de la jeune marquise.

— J'ai toujours dit que Madelaine serait une héroïne, qu'elle ferait parler d'elle par les cent voix de la renommée, s'écria Marguerite d'Auzers.

— La nouvelle Judith a triomphé du nouvel Holopherne, ajouta le moine de Mauriac, qui chevauchait péniblement monté sur une vieille mule : madame la marquise, voulez-vous que nous entonnions le cantique de Débora.

— Nous n'avons pas le temps de chanter les litanies, s'écria le marquis de Montferrand; lorsque nous serons arrivés au château de Miremont, vous pourrez psalmodier du matin au soir, et si quelqu'un vous interrompt, ce ne sera pas moi.

Le cortége s'était remis en marche; Madelaine de Saint-Nectaire, Marguerite d'Auzers, et Mlle de Mirefleurs formaient l'avant-garde; les trois amazones parlaient, chemin fesant, des divers incidens de la journée.

— Madelaine, s'écria subitement Marguerite d'Auzers, qu'avez-vous fait de votre anneau nuptial?

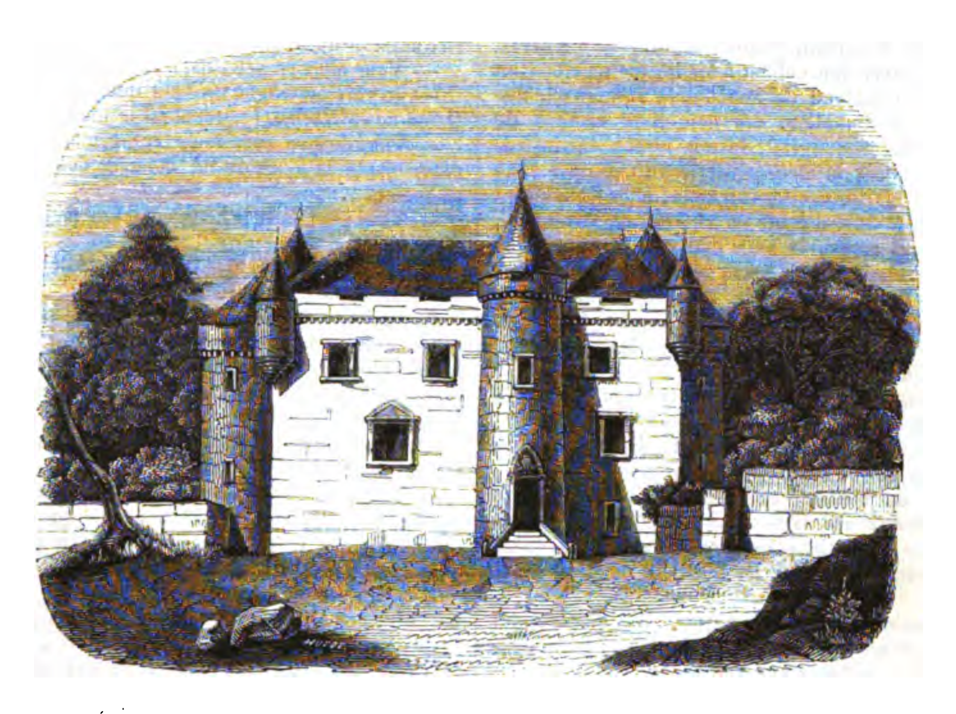
— Je l'ai perdu! répondit Madelaine, dont la pâleur trahit aussitôt la douleur et l'émotion.

— Quel dommage! ajouta la demoiselle de Mirefleurs, qui ne voyait pas sans jalousie l'ascendant de Madelaine; ce diamant était si beau!

La jeune marquise attendit son mari, et lui dit, les larmes aux yeux, que la perte de son anneau, le jour de ses noces, lui paraissait un triste présage pour l'avenir; elle témoigna même le désir de retourner à Saint-Nectaire, et le marquis eut beaucoup de peine à la détourner de son dessein. Cette tristesse ne dura pas long-temps; le sire de Montferrand, le chevalier de Volvic égayèrent le cortége en chantant les jolis refrains qu'ils avaient appris en Italie, pendant qu'ils guerroyaient avec le roi François Ier.

Avant le coucher du soleil, on aperçut le château

Digitized by Google



Château d'Auzers (Cantal.)

de Miremont, et toutes les personnes qui composaient la petite caravane saluèrent l'antique manoir avec la joie et l'enthousiasme des marins qui, après un long voyage, crient : Terre ! terre !

Le château de Miremont, qui ne présente aujourd'hui que d'imposantes ruines, s'élevait alors sur un plateau basaltique, escarpé de tous côtés, et offrait l'aspect des anciennes fortifications des temps féodaux; on y voyait des ponts-levis, des machicoulis, des meurtrières, et une double enceinte de murailles; l'approche de ce fort était très difficile, aussi avait-il déja soutenu plusieurs siéges contre les Anglais. Robert Knol s'en était emparé en 1359, et y avait laissé le célèbre Mandonet de Badafol, qui fut la terreur du pays, et rendit plus tard le château par composition.

Le sire de Randan, grand admirateur des forteresses, et qui regardait un château comme un asile inexpugnable et non comme une simple demeure seigneuriale, ne put retenir un cri d'admiration lorsqu'il aperçut les noires tourelles du château de Miremont.

— Par Saint-Géraud, patron d'Aurillac et de la Basse-Auvergne, s'écria-t-il, vous possédez un magnifique manoir, mon cousin Saint-Exupéry.

— Les portes en seront toujours ouvertes pour vous, M. de Randan, répondit le marquis.

— Et pour le baron de Montal ? ajouta malicieusement le sire de Randan.

— Qu'il y vienne, s'il veut être pendu comme un larron à la plus haute de mes tours.

Des cris perçants se firent entendre en avant du cortége; Marguerite d'Auzers, debout sur les étriers, la main droite dirigée vers le couchant, disait en pleurant à chaudes larmes :

— Voyez-vous cette vieille tour que le soleil éclaire de ses derniers rayons... c'est la tour de Marlat (1); je reconnais les lieux où j'ai passé mon enfance ! Venez avec moi; je vous donnerai l'hospitalité dans mon château d'Auzers (2).

— Pauvre Marguerite, dit le sire de Randan, as-tu donc oublié que tu es orpheline ?

— Orpheline, s'écria Marguerite... orpheline ! seule au monde...

— Et dépouillée injustement des biens de tes ancêtres par Guillaume d'Auzers, ton oncle.

— Orpheline et pauvre ! fit Marguerite en secouant tristement la tête... que deviendrai-je.

— Qu'ai-je entendu ? s'écria Madelaine de Saint-

(1) La tour de Marlat remonte à une très haute antiquité; elle est aujourd'hui entièrement cachée sous le lierre qui la tapisse.

(2) Le vaste château d'Auzers, situé à quatre lieues de Mauriac, est flanqué de quatre grosses tours, et surmonté de plusieurs tourelles crénelées, qui datent de la fin du xve siècle.

Digitized by Google

Nectaire, qui chevauchait à deux ou trois pas de Marguerite... Tu n'es plus orpheline; tu as retrouvé une famille, une sœur.

Et en prononçant ces dernières paroles d'une voix entrecoupée de sanglots, la jeune marquise de Saint-Exupéry tendit sa main droite à Marguerite d'Auzers. Cet incident avait fait oublier à Madelaine qu'elle était aux portes du château de Miremont, sa nouvelle demeure : les acclamations des nombreux vassaux du marquis de Saint-Exupéry, le son joyeux des instrumens, le bruit de la mousquetterie mirent fin à l'entretien de la marquise et de son amie; elles franchirent ensemble la première porte du château de Miremont, et, un instant après, la belle marquise, vêtue d'une magnifique robe de noces, parut aux yeux des convives, émerveillés de trouver tous les charmes réunis dans la jeune épouse du marquis de Saint-Exupery. Le sire de Randan, cédant à la première impulsion de sa galanterie chevaleresque, s'écria :

— Buvons tous à la reine de ces lieux, à la belle et admirable marquise de Saint-Exupéry!

L'allégresse se communiqua rapidement à tous les convives, et le seigneur de Miremont lui-même, au comble du bonheur et de ses désirs, excitait le joyeux enthousiasme de ses amis; un serviteur entra dans la salle du festin pour dire à son maître qu'un moine demandait à parler au marquis de Saint-Exupéry.

— Un moine, s'écria le marquis... dis-lui que je lui permets d'entrer; s'il sait bien prier Dieu, je lui donnerai de quoi s'acheter une robe neuve.

Les regards des convives se tournèrent vers la porte; chacun voulait voir le messager mystérieux qui désirait parler au marquis de Miremont. Ils aperçurent tout-à-coup un vieillard, dont la poitrine était presque couverte par une barbe blanche; il portait une longue robe d'étoffe grossière, et marchait appuyé sur un bâton noueux.

— Que la paix du seigneur soit avec vous, amis du bon dieu, s'écria le moine en entrant dans la salle du festin.

— Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, répondit le sire de Randan, qui connaissait parfaitement les saintes écritures, et avait étudié au collége de Clermont.

— Qui de vous est le marquis de Saint-Exupéry? dit le moine.

— Regarde bien, répondit le sire de Randan; et celui que tu verras assis à la droite de la mariée est le seigneur, le maître de ce lieu.

Le moine eut bientôt reconnu le sire de Miremont à la richesse de ses vêtemens, à la beauté de sa jeune épouse, dont l'attention était en ce moment absorbée par le marquis de Montferrand, qui chantait les ballades des anciens troubadours d'Auvergne.

— Seigneur, dit le moine en s'inclinant humblement devant le marquis de Saint-Exupéry, j'ai promis au capitaine Merle de remettre moi-même cette lettre à l'heureux époux de Madelaine de Saint-Nectaire.

— Depuis quand êtes-vous au service de ce chef huguenot, mon père? dit le marquis.

— J'ai obéi à la force et à la violence.

— Je comprends, mon père, répondit le marquis en prenant la lettre du capitaine Merle; si vous voulez vous reposer ici des fatigues du voyage, je vous permets de passer la nuit dans mon château.

— Je n'ai pas le temps, marquis de Saint-Exupéry : il faut que demain matin j'entre dans la ville de Mauriac aussitôt qu'on en ouvrira les portes.

— Vous allez en pélerinage, mon père?

— Je vais accomplir un vœu que j'ai fait à Notre-Dame-des-Miracles (1), répondit le moine.

— Voici de quoi vous racheter des mains des huguenots, ajouta le marquis en donnant deux pièces d'or au moine.

— Voici pour faire le bonheur d'une pauvre famille, dit le moine.

Et quelques instans après on n'entendait plus le bruit de ses sandales dans la salle du festin.

La curiosité des convives fut vivement piquée par le colloque du moine avec le marquis; ils parlaient à voix basse, et se demandaient les uns aux autres comment le sire de Miremont se trouvait en correspondance avec le chef des huguenots; le marquis s'aperçut de ce mouvement subit, et pour mettre terme aux conversations particulières, il s'écria :

— Mes amis, vous désirez savoir ce que signifie ce message mystérieux; je vous avoue que je l'ignore moi-même : la lettre du capitaine Merle me donnera peut-être le secret de cette intrigue.

Il rompit le sceau avec un petit poignard, qu'il portait toujours à sa ceinture; qu'elle ne fut pas sa surprise, lors qu'après avoir ouvert la lettre, il reconnut l'écriture du baron de Montal. Il se leva avec précipitation et lut en tremblant :

« Au marquis de Saint-Exupéry, le baron de Montal.

« Le sire de Miremont triomphe, il est l'époux de Madelaine de Saint-Nectaire; sa joie et son bonheur ne seront pas de longue durée : cette lettre le plongera dans la douleur la plus profonde. Qu'il apprenne donc que sa jeune épouse ne l'aime pas, et qu'elle a donné un rendez-vous au capitaine Merle; pour gage de sa promesse elle lui a livré son anneau nuptial. »

— Tu mens, perfide, s'écria le marquis en froissant la lettre.

Il courut vers sa jeune épouse, saisit ses deux mains, et vit en effet qu'elle n'avait plus l'anneau nuptial; il se leva comme un furieux, dit aux chevaliers de Randan et de Volvic de le suivre. A peine furent-ils hors de la salle du festin, qu'il s'écria en pleurant de rage :

(1) L'église gothique de Notre-Dame-des-Miracles, fondée à Mauriac par sainte Théodéchilde, fille de Clovis, et reconstruite au XIIIe siècle, est fort jolie, bien conservée, et ornée de figures singulières; le chœur et la porte principale paraissent remonter au IXe ou au Xe siècles, tandis que la nef, les bas-côtés, et surtout les chapelles latérales, appartiennent à une architecture beaucoup plus moderne. Un beau bas-relief, représentant l'Ascension, occupe la partie inférieure de l'archivolte de la porte d'entrée; elle doit son nom aux miracles qui s'y opéraient, dit-on, anciennement, et que l'on attribuait à une statue de la Vierge, en bois très noir, placée au dessus du maître-autel; cette image attire encore de nos jours, le 9 mai de chaque année, un grand concours de peuple.

(*Statistique du Cantal.*)



— Mes amis, je suis le plus infortuné des hommes! Madelaine ne m'aime pas : Madelaine me trahit!

— Vous outragez la fille unique de M. de Saint-Nectaire, répondit le sire de Randan; Madelaine est innocente, et je m'engage à le prouver en champ clos, contre celui qui aura l'audace de douter de sa vertu.

— Madelaine est innocente, dites-vous, fit le marquis... lisez cette lettre!

Le sire de Randan la parcourut rapidement, et fut quelques instans à repondre.

— Eh bien, cousin, que dites-vous?

— Madelaine est innocente, et le baron de Montal est un lâche; poussé par son implacable jalousie, il n'est pas de perfidie qu'il n'invente pour vous rendre malheureux.

— Et je ne puis pas me venger! murmura le sire de Miremont.

— Cette nuit même, si vous voulez, dit le sire de Randan; je sais que le baron s'est arrêté à Fontanges (1) pour y passer la nuit; nous sommes assez nombreux pour l'attaquer, le surprendre, le tuer ou l'emmener ici pieds et poings liés.

— Je me livre à vous, s'écria le marquis de Saint-Exupéry; votre volonté sera la mienne : je vous appartiendrai corps et ame, pourvu que je me venge du baron de Montal.

— Restez ici; je cours avertir nos amis.

— Et moi embrasser, peut-être pour la dernière fois, Madelaine de Saint-Nectaire.

— Restez ici, vous dis-je; vous ne devez pas voir Madelaine avant d'avoir puni le lâche qui l'a si indignement outragée.

Le marquis plia sous l'ascendant de son ami, et attendit ceux de ses convives qui devaient prendre part à cette expédition nocturne. Ils partirent au nombre de dix, et arrivèrent au village de Fontanges au moment où l'horloge sonnait minuit; ils croyaient surprendre le baron de Montal et ses compagnons plongés dans les douceurs du premier sommeil, mais le baron se tenait sur ses gardes; averti par un espion, il s'arma de pied en cap, appela ses amis, et tomba à l'improviste sur la petite troupe du marquis de Saint-Exupéry. Cette rencontre fut sanglante et acharnée; le marquis de Saint-Exupéry, pendant qu'il cherchait son rival, fut si grièvement blessé, que son épée tomba de ses mains.

— C'est fait de moi, mes amis; je suis blessé mortellement.

Les chevaliers de Randan et de Volvic songèrent à la retraite et se chargèrent de protéger l'arrière-garde. Le baron de Montal, qui ne connaissait pas le nombre des assaillans, se trouva fort heureux de terminer ainsi ce combat; il rentra dans le village de Fontanges, au milieu des acclamations de ses amis, dont quelques-uns étaient légèrement blessés.

Les premiers rayons du soleil éclairaient déja les montagnes de Salers, lorsque les chevaliers de Randan et de Volvic entrèrent dans le château de Miremont, portant dans leurs bras le marquis de Saint-Exupéry. La longue absence du châtelain, et surtout sa disparition subite avaient inspiré les plus vives alarmes à Madelaine de Saint-Nectaire; vêtue de sa robe nuptiale, le front couronné de fleurs, les yeux en larmes, le cœur livré aux plus tristes pressentimens, elle avait passé la nuit sans dormir, en attendant le retour de son époux : aussitôt qu'elle entendit le chevalier de Randan, elle sortit avec précipitation.

— Où est le marquis? Rendez-moi mon époux, criait-elle.

— Votre époux, le voici, répondit le chevalier, qui se tenait immobile près du fauteuil sur lequel on avait placé le jeune marquis.

— Il est blessé! s'écria Madelaine.

— Blessé mortellement, répondit le sire de Miremont d'une voix si faible qu'on l'entendit à peine.

Le chevalier de Randan empêchait Madelaine d'approcher, parce qu'il était à craindre qu'une trop vive émotion n'abrégeât les quelques instans de vie de l'infortuné Saint-Exupéry.

— Vous ne voulez pas que je voie mon mari, répétait Madelaine d'une voix entrecoupée de sanglots.... Vous ne voulez pas que je l'embrasse... c'est vous qui l'avez tué, perfides amis!

— Nous, madame, répondit le chevalier de Volvic; lisez cette lettre, et vous verrez qui est l'auteur du malheur qui nous accable tous.

Madelaine tomba à la renverse après cette fatale lecture; lorsqu'elle recouvra l'usage de ses sens, le marquis, plus calme et fortifié par les médicamens, transmettait ses dernières volontés à ses nombreux amis. La présence et les cris de Madelaine rendirent cette scène encore plus déchirante; cette jeune femme se prosterna aux pieds de son mari, dont le front était déja couvert des voiles funèbres de la mort.

— Tu as douté de ma vertu, lui dit-elle, et pourtant Dieu m'est témoin de la sincérité de mon amour : l'anneau nuptial, cause de tant de malheurs, était donc...

— Madelaine, dit Saint-Exupéry, interrompant son épouse chérie, je n'ai jamais douté de ton amour et de ta vertu : j'ai voulu punir le lâche qui a mis tout en œuvre, qui aurait soulevé toutes les puissances de l'enfer pour empoisonner le bonheur de ma vie... C'est de sa main que j'ai reçu le coup mortel.... J'expire, Madelaine, ma bien-aimée.... Venge la mort de ton époux, si tu le peux...

Le marquis de Saint-Exupéry rendit le dernier soupir, et la douleur de Madelaine de Saint-Nectaire fut telle, que, pendant plusieurs jours, on désespéra de la sauver; enfin, elle recouvra son énergie; l'espoir de la vengeance, plus efficace que tous les remèdes, lui rendit la santé : son premier soin fut de réunir les amis de Saint-Exupéry pour assister à un service funèbre qui fut célébré dans la chapelle du château. Lorsque le prêtre eut terminé la cérémonie, Madelaine s'approcha de l'autel, et prononça ces paroles d'une voix ferme :

— Nobles seigneurs et vous mes vassaux, ici rassemblés pour rendre les derniers devoirs à celui qui fut votre ami, votre compagnon d'armes, et votre maître; vous n'ignorez pas l'infâme conduite du baron de Mon-

(1) Le joli bourg de Fontanges est situé dans une des plus riantes vallées du Cantal, aux pieds des montagnes de Salers. Aux environs, on voit sur un rocher escarpé les ruines d'un ancien château, berceau de la belle duchesse de Fontanges, une des maîtresses de Louis XIV.


Digitized by Google

tal; vous savez qu'il est l'assassin de mon époux : je veux le venger. Dès ce jour, je déclare une guerre à mort au baron de Montal, qui a déja commencé les hostilités, puisque chaque jour il ravage et pille les villages voisins. Qui de vous, nobles seigneurs, voudra se ranger sous la bannière d'une femme ?

— Nous tous, répondirent les gentilshommes.

— En faites-vous le serment ?

— Nous le jurons.

— Aujourd'hui même nous irons à la rencontre des bandes du baron de Montal, s'écria l'Amazone.

En effet, vers midi, Madelaine de Saint-Nectaire sortit du château de Miremont, suivie de cinquante gentilshommes; les troupes du baron de Montal furent surprises dans le bourg d'Anglars et taillées en pièces : Madelaine paya de sa personne, et déploya le courage d'un vieux chevalier. Le bruit de ce premier succès se répandit bientôt dans le pays, et les châtelains, soit pour faire honneur à la mémoire du marquis de Saint-Exupéry, soit pour servir sous les drapeaux d'une femme, comme aux anciens jours de la chevalerie, s'empressèrent de grossir le nombre de ses auxiliaires.

« Madelaine de Saint-Nectaire était si belle, si courtoise, si avenante, dit un historien qui a beaucoup écrit sur l'Auvergne, que les gentilshommes qui combattaient pour elle, animés autant par le désir de lui plaire, que par l'amour de la gloire, étaient autant de héros auxquels rien ne résistait. Chacun d'eux nourrissait dans son cœur l'espoir d'épouser cette jeune et jolie veuve, qui n'était pas entrée dans le lit nuptial. Madelaine, de son côté, ne se montrait pas insensible; elle connaissait la puissance d'un sourire, d'un doux propos, d'un éloge adroitement donné : elle n'en était pas avare avec ceux qui avaient généreusement épousé la cause et la vengeance de son mari. Ses auxiliaires et ses partisans devinrent ses amis dévoués; aussi la terreur de son nom se répandit-elle en peu de temps dans la Haute et Basse-Auvergne. »

La petite victoire remportée sur les troupes du baron de Montal, près du village d'Anglars, fut suivie de succès plus décisifs; chaque jour Madelaine de Saint-Nectaire prenait un bourg ou un château, et rentrait à Miremont avec quelques prisonniers. En vain le baron lui opposait ses plus intrépides soldats; sans cesse inquiété par l'Amazone, il résolut de l'assiéger dans son château.

Un matin, le sire de Randan et le marquis de Montferrand furent fort étonnés de voir le bourg de Chalvignac occupé par des troupes nombreuses; au lever du soleil, le bruit du canon annonça que le château de Miremont était assiégé par le baron de Montal. Madelaine de Saint-Nectaire ne se laissa pas effrayer par cet appareil de guerre : elle tint conseil avec ses amis, on pourvut à la garde des divers postes, on ne négligea aucun moyen de défense, et puis on attendit les événemens. Pendant toute la journée le canon ne cessa de gronder; Madelaine résolut de faire une sortie le lendemain, et, à plusieurs reprises, les assiégeans furent culbutés. Le baron de Montal, effrayé de ces attaques, qui se renouvelaient toujours avec le même succès, forma le projet de tromper la valeur de l'Amazone : dans une sortie, il feignit de refuser le combat, attira Madelaine dans la plaine, pour donner à une embuscade, postée d'avance, le temps de se placer sur ses derrières pour lui couper la retraite : fesant volte-face, il revint à la charge, et combattit avec acharnement. Dans ce péril extrême, attaquée de tous côtés, Madelaine de Saint-Nectaire ne se déconcerta pas.

— Mes amis, dit-elle à ses compagnons d'armes, il nous est impossible de regagner le château de Miremont. Le lâche et perfide baron de Montal a tendu un piége à notre courage; il ne nous reste qu'un seul moyen de salut : jetons-nous, tête baissée, sur les ennemis.

Des cris d'enthousiasme répondirent à la chaleureuse exhortation de Madelaine de Saint-Nectaire : on se battit avec une constance héroïque jusqu'à la nuit; le sort de la bataille n'était pas encore décidé, Madelaine réunit les principaux seigneurs et leur dit :

— Demain, au point du jour, le baron reviendra à la charge, et cette seconde attaque nous deviendra funeste; nos forces sont trop inférieures : il m'est avis que nous agirions avec prudence si, trompant la vigilance de l'ennemi, nous nous tirions de ce mauvais pas à la faveur de l'obscurité. Nous traverserons la Dordogne; je connais M. de Turenne, il a fait les dernières guerres d'Italie avec mon père; j'implorerai son secours, je lui raconterai mon malheur, et je suis sûre que le noble châtelain ne sera pas insensible à la voix d'une jeune veuve éplorée, qui lui demandera vengeance au nom des mânes de son malheureux époux.

— Nous sommes tous prêts à vous suivre, répondirent les seigneurs.

L'ordre du départ fut communiqué aux soldats; les préparatifs ne furent pas longs, et, avant le jour, la petite troupe de l'Amazone eut traversé la Dordogne. M. de Turenne, étonné de voir une centaine d'hommes armés s'avancer vers son château, voulut savoir si ce n'était pas des ennemis ou des bandes de pillards : Madelaine s'avança tout-à-coup au galop de son coursier.

— M. de Turenne, dit-elle, lorsqu'elle fut à portée d'être entendue par le noble châtelain, je suis poursuivie par le baron de Montal qui, non content d'avoir assassiné le marquis de Saint-Exupéry, mon époux, veut maintenant s'emparer du château de Miremont et y établir garnison.

— J'ai cent hommes d'armes que je mettrai à votre disposition aussitôt que vous m'en aurez témoigné le désir, répondit M. de Turenne, qui avait déja entendu parler de l'intrépidité de l'Amazone, et qui se sentait en ce moment dominé par l'ascendant de sa beauté.

— Je partirai demain, dit Madelaine de Saint-Nectaire; je vous demande l'hospitalité pour moi et mes hommes d'armes.

Le château de Turenne ne tarda pas à prendre un aspect inaccoutumé de fête et de réjouissance. Madelaine fut reçue avec les honneurs qu'on doit à une héroïne. Pendant qu'elle banquetait ainsi chez M. de Turenne, l'intrépide garnison qu'elle avait laissée dans le château de Miremont était réduite à la dernière extrémité; neuf cents coups de canon avaient déja tonné sur les murailles du vieux manoir. Marguerite d'Auzers, l'amie si fidèle et si dévouée de Madelaine de Saint-Nectaire, avait pris le commandement; elle fit une sortie avec l'élite de la garnison, et les assiégeans, persuadés que Magdelaine était rentrée dans

Digitized by Google

son château, ne poursuivirent plus l'attaque avec la même ardeur.

— Nous sommes sauvés! s'écria Marguerite d'Auzers; les ennemis ont cru voir en moi Madelaine de Saint-Nectaire; ils sont effrayés, et l'Amazone aura le temps de revenir avec des troupes auxiliaires.

En effet, le deuxième jour, cent cavaliers tombèrent à l'improviste sur les troupes du baron de Montal, et taillèrent en pièces tout ce qui s'opposait à leur passage.

— En avant, mes amis! criait Magdelaine, qui, montée sur un cheval blanc comme les héroïnes des anciens temps, renversait et tuait avec un courage et une force terribles. En avant, mes amis, la victoire est à nous.

Elle rencontra dans la mêlée le baron de Montal, qui ramenait ses troupes à la charge : elle s'élança aussitôt contre lui, lutta presque corps à corps, le renversa, et lui coupa la tête.

— Je te rends grâce, ô dieu des armées! s'écria-t-elle en ôtant son casque; tu as donné à une jeune fille la force de Judith, le courage de Débora; tu as livré à mes faibles mains l'assassin de mon époux; maintenant ma mission est accomplie; que le glaive rentre dans le fourreau!

La victoire était déja complète; les troupes du baron avaient pris la fuite après la mort de leur chef, et Madelaine rentra triomphante dans son château de Miremont, qu'une fidèle garnison avait su lui conserver. Elle récompensa magnifiquement ses généreux défenseurs, et invita les principaux gentilhommes à revenir tous les ans pour fêter avec elle une si belle journée. Les nobles seigneurs furent long-temps fidèles à cette réunion. La chronique locale dit que Madelaine resta veuve, mais qu'elle ne se montra pas toujours cruelle envers ses nombreux adorateurs. C'est sans doute à sa beauté qu'elle est redevable de la réputation de femme galante que la tradition lui conserve. On ne trouve pas dans tout le pays un seul villageois qui ne soutienne fort et ferme qu'elle revient encore chaque nuit expier les fautes de sa vie.

— Je l'ai vue, dit l'un, se promener et se plaindre sur la plate-forme du château.

— Je l'ai entendue, dit un autre, pleurer et gémir dans le petit bois que vous voyez là-haut.

— Et moi, vous dira un troisième, je l'ai vue dernièrement agenouillée près de la fontaine (1), à l'endroit même où elle se livrait autrefois à la joie et aux plaisirs : elle était vêtue d'une robe blanche; ses cheveux noirs tombaient sur ses épaules; elle était belle comme un ange. Je crois que le bon Dieu lui a fait miséricorde; car le plus jeune de mes fils, qui a fait sa première communion cette année, assure qu'il l'a vue monter au ciel, portée par quatre anges aux ailes bleues.

C'est ainsi que la tradition des naïfs montagnards a dénaturé l'histoire et la grande renommée de Madelaine de Nectaire, dont le nom est si célèbre dans les annales d'Auvergne! On a divinisé, on a poétisé sa mémoire! Les hommes aiment naturellement le merveilleux, et l'histoire prend souvent les couleurs brillantes de la mythologie.

J.-M. Cayla.

(1) Cette fontaine porte encore le nom de *Fontaine de l'Amazone*.

DOUGADOS-VENANCE.

I.

Quand on visite le musée, déja riche et intéressant de Carcassonne, au nombre des hommes distingués dont la ville s'honore, on remarque un jeune franciscain d'une figure très agréable, à l'œil vif, à l'air tout spirituel : c'est le poète Dougados, connu sous le nom de P. Venance, qui, dans une trop courte carrière, fut successivement capucin, militaire, secrétaire d'une princesse, député à la Convention, professeur d'éloquence, toujours écrivain aimable, et fut enlevé à la patrie et aux lettres par l'échafaud du terrorisme. On a prétendu que Dougados a composé près de quatre cents pièces de poésie. Quelques-unes furent publiées par l'auteur lui-même; il en est beaucoup dans lesquelles il garda l'anonyme, et un plus grand nombre qui ne furent jamais imprimées : on croit que certains geais de la littérature se sont plus tard saisis et parés de celles-ci. Les productions de Dougados étant ainsi éparses, son nom semblait être menacé de l'oubli. M. de Labouïsse-Rochefort, dans une généreuse pensée qu'on ne saurait trop louer, s'imposa la tâche peu facile de restaurer cette réputation littéraire; malgré tous ses soins, il ne put réunir qu'un petit nombre d'ouvrages, mais ils suffisent pour nous faire connaître cet esprit agréable et facile qui place Venance bien près de Chapelle et de Gresset : sa vie nous le montrera encore comme un bon patriote et une bien malheureuse victime des fureurs révolutionnaires.

Dougados naquit à Carcassonne, le 12 août 1762, de parens pauvres et honnêtes. Il montra des dispositions précoces qui chez lui ne furent point trompeuses : à l'âge de dix ans, qu'il commença son cours de latinité, il surpassa, dans deux mois d'étude, des écoliers de deux ans. Le démon de la poésie le tourmenta de bonne heure; à peine en cinquième, il griffonnait déja des vers, et prenait régulièrement sur ses nuits le temps que lui refusait le jour. Sa passion pour la poésie attira

Digitized by Google



Dougados-Venance.

des désagrémens à sa famille et à lui-même : il ne paraissait dans Carcassonne aucun opuscule en vers, surtout des pièces satiriques, que le malin écolier ne fût aussitôt accusé, ce qui indisposait fort contre lui tous ses chefs au collége des Doctrinaires. M. de Puységur ayant été nommé évêque de Carcassonne, le jeune Dougados composa pour le nouveau prélat une harangue en vers, qu'il donna à débiter à un de ses amis, car il était trop pauvre pour paraître devant un grand personnage. La pièce fut trouvée magnifique; mais quand on sut qu'il en était l'auteur, ses supérieurs furent blâmés d'avoir permis des harangues en vers à un si jeune écolier. Cependant, M. de Puységur, enchanté de ses progrès, lui permit, en humanités, de prendre le petit collet : il ne tarda pas à le quitter. Après quelques agitations, que l'on comprend dans la vie d'un tout jeune homme obligé de pourvoir aux besoins du moment, et qui sentait en lui le feu sacré du génie, il demanda à rentrer dans l'état ecclésiastique. Il fallut faire un certain temps d'épreuve; et pour le punir par où il avait péché, son confesseur lui donna à mettre en vers les sept Psaumes de la pénitence. Cet ouvrage est perdu aujourd'hui; il y travaillait, il ne s'occupait que de poésies sacrées, lorsque, tou-tà-coup, sans que personne s'en doutât, il prit l'habit de saint François, et se fit capucin sous le nom de frère Venance.

Comme la plante, avant de s'élever riche et brillante dans les airs, reste long-temps enfouie dans le sein de la terre, comme l'éclair se cache dans la nue, il semble que la gloire ne puisse sortir que du fond de la retraite. Là germent les grandes pensées, là le travail prépare ses trésors d'avenir : aussi l'ami des Muses surtout aime-t-il la solitude. Dougados alla chercher le silence et la paix dans un cloître, sans trop consulter sa vocation, sans prévoir les pratiques souvent gênantes de l'état qu'il embrassait. On l'envoya faire son noviciat à Béziers, où il composa des cantiques dans le genre de ceux du P. de Latour. De là il alla à Toulouse, sous

Digitized by Google

la direction du trop fameux P. Chabot qui, tout fier de le posséder, le présenta dans les meilleures maisons. Partout son talent connu et apprécié lui fit des admirateurs et des amis parmi les personnages les plus éminens. Mais ses confrères ne pouvaient lui pardonner de montrer de l'esprit dans un ordre où pendant quatre mois, dit-on, on faisait un noviciat de *bestialité;* ils furent jaloux. Le P. Chabot lui-même, qui portait sous le froc une tête bouillante et beaucoup d'orgueil, ne vit bientôt qu'avec peine la supériorité du capucin-poète : il fut jaloux aussi. Dès lors commença pour le frère Venance une longue chaîne d'horribles persécutions : on renvoyait de couvent en couvent l'infortuné jeune-homme; partout il retrouvait la même envie et les mêmes haines. Ses moindres fautes étaient punies comme des crimes, on l'enfermait, on l'emprisonnait; sa santé s'altéra, son ame tomba dans une mortelle langueur. Ce fut dans cette situation pénible qu'il composa à Notre-Dame d'Orient, près d'Albi, sa touchante élégie intitulée l'*Ennui:*

Une longue et morne indolence
Versait sur ma frêle existence
Le noir poison de la langueur;
Mes jours perdus pour le bonheur
S'écoulaient dans l'indifférence ;
Un long ennui filait mes ans ;
Sans désirs et sans espérance
Tout sommeillait et mon ame et mes sens.
Je disais : Sur ces monts que le pampre couronne,
Dans ce verger silencieux,
Je ne vois qu'un vert monotone,
Qui lasse et fatigue mes yeux.
Jardins, semés de fleurs, forêt, cabane obscure,
Cyprès, qui partagez le deuil de la nature,
L'ennui jette sur vous un crêpe ténébreux
Oui, tout est mort pour moi. . . . . .
. . . .

Cette pièce, qui concourut à l'Académie des Jeux-Floraux, méritait certainement le prix; elle l'aurait obtenu, si l'on n'eût cru y découvrir *des idées trop hardies pour un capucin.* On y trouve cet éloge du citoyen de Genève :

Ces honteux préjugés que le vulgaire encense
Etendaient sur nos yeux le bandeau de l'erreur;
Rousseau ! ta fière éloquence
Rappelle l'homme à sa grandeur.
La nature, long-temps flétrie
Par tes mâles accens dans nos cœurs retentit;
Rousseau, tu fus sans doute un dieu pour ta patrie.
Mais, que dis-je ? ô regrets ! Rousseau mourut proscrit,
Et Rousseau fut l'auteur d'Emile et de Julie.

Le poète fut cependant dédommagé de l'injustice dont il était victime. Le musée de Toulouse, les académies de Bordeaux, d'Arras, de Lyon et de Rome s'empressèrent à l'envi d'agréer un auteur qui donnait de si douces espérances. Le père gardien, au fond du couvent champêtre d'Orient, ignorait tout le bruit que faisait Venance dans le monde littéraire; les haines s'appaisèrent, et Dougados fut choisi pour aller dans les diocèses de Vabres, de Castres et de Saint-Pons, faire la quête du blé, accompagné du bonhomme Bertrand et d'un âne.

Chaque individu séraphique,
Docile au vœu que nous faisons,
S'en va perché sur sa bourrique
Quêter du grain et des affronts.

Telle fut la mission du frère Venance. La liberté dont il jouissait pour la première fois depuis si longtemps ralluma son imagination; il fit alors en prose et en vers la relation de son voyage, la *Quête au blé*, production charmante, écrite avec une négligence aimable, une légèreté pétillante et une franche gaîté; mais *honni soit qui mal y pense* : c'est au reste l'épigraphe choisie par lui-même. Au retour, Bertrand ne manqua pas de dire le gracieux accueil que dans tous les châteaux on avait fait au trop spirituel capucin; la jalousie monacale s'agita : on envoya le P. Venance au couvent de Perpignan. Son passage à Carcassonne fit naître un incident qui donne une juste mesure des passions déchaînées contre lui. Tous ses amis lui demandaient à l'envie son élégie de l'*Ennui;* elle circula dans la ville, et parvint au curé d'une paroisse, qui entra dans une sainte colère, et voulut aussitôt convoquer une assemblée, pour le punir d'avoir fait un ouvrage que l'enfer seul pouvait vomir; le P. Venance l'apprit, s'en moqua, et partit. Le curé, furieux, écrivit au père provincial, à Toulouse, de demander au procureur-général, M. de Rességuier, de faire arrêter ce grand coupable. M. de Rességuier connaissait et aimait Venance; il avait même avec lui une correspondance suivie. Le P. Provincial se contenta d'écrire à Paris, à l'abbé de Fontenay, rédacteur de la Gazette de France, pour le prier d'humilier charitablement un capucin de Carcassonne, avec son nom, surnom, et son élégie. Il fut mal servi : l'abbé de Fontenay inséra dans son journal la lettre du P. Provincial et l'élégie de Venance, avec des conseils très pressans pour l'attirer à Paris. L'abbé de Fontenay n'était pas le seul qui exhortât Venance à se tirer de la poussière des capucins; sur la naissante renommée du poète, M. de Balainvillers, intendant du Languedoc, le fit venir à Montpellier, et lui proposa une place de secrétaire : il refusa; mais il accepta l'entremise du cardinal de Bernis et de plusieurs puissans seigneurs qu'il connut à la tenue des Etats du Languedoc, pour demander au pape sa sécularisation. L'entreprise était difficile; il l'obtint cependant avant qu'il fût entré dans les ordres sacrés. Si, pendant son séjour à Montpellier, le P. Venance trouva quelque jouissance dans l'accueil bienveillant et distingué qu'il recevait chez M. l'Intendant, ses jaloux confrères lui faisaient expirer bien cruellement ses momens de bonheur. On connaît ces tombeaux que creusait la vengeance monacale; on dit que Venance fut sur le point d'être plongé dans le *vade in pace*, et qu'il fallut toute l'autorité de M. l'Intendant pour assurer la liberté et la vie à l'infortuné poète. C'est à cela que ce dernier fait allusion dans les vers

Digitized by Google

suivans, tirés de la pièce intitulée *la Veillée*, et dédiée à Mme la baronne de Balainvilliers :

Un jour, en proie à mon malheur,
Hélas ! sur ma flûte chérie
J'osai soupirer ma douleur.....
Mes chants éveillèrent la haine.
Aux cris de joie et de terreur
Se mêle le bruit de la chaîne
Qui m'est jetée avec fureur.
Bientôt une troupe ennemie
Viendra voir mon dernier effort,
Epier un reste de vie
Et se repaître de ma mort.
Balainvilliers parle.... et mes chaînes
A mes regards ont disparu ;
Je fuis ces rives inhumaines,
Bergers, et je vous suis rendu.

Avant de suivre le P. Venance hors du couvent qu'il vient de quitter, et où il avait été si déplacé, citons de lui une pièce très curieuse et peu connue jusqu'ici : c'est le testament d'un capucin. Certes un franciscain n'avait guère de quoi exciter l'allégresse d'avides héritiers; mais *j'ai remarqué*, dit Pascal, *qu'il n'est pas d'homme si pauvre, qui à sa mort ne laisse toujours quelque chose*. Le capucin, quelque pauvre qu'il fût, pouvait donc avoir quelques legs à faire. Un jour de grande réunion au château de Lauraguel, où se trouvait aussi le frère Venance, on politiqua sur la révolution qui venait de commencer ; sur le soir, lorsque chacun se préparait à se retirer, on trouva sur la cheminée du salon un testament; quoique l'écriture fût un peu déguisée, on ne se méprit pas sur la main qui l'avait écrit. On chercha de tous côtés le testateur, mais en vain ; Dougados était parti. Voici ce testament. Comme celui du vieillard athénien, il n'aura pas besoin d'un Esope pour être expliqué, et chacun pourra admirer l'esprit de charité et de justice du P. Venance.

TESTAMENT D'UN CAPUCIN,

« Je lègue ma tonsure au roi pour lui servir de couronne, mon manteau au duc d'Orléans pour couvrir ses forfaits, et mon cordon pour ses hauts-faits; mon bréviaire à l'évêque d'Autun, qui ne l'a jamais dit; mes sermons à l'abbé Grégoire, pour qu'il les récite lui-même; ma besace au clergé, mon bâton à la noblesse, et mes sandales à toute la France. »

— C'était en 1790!

II.

La princesse Luborniska, de la maison Poniatowski, qui aimait la poésie, avait lu à la cour de France les ouvrages de Venance, et était venue à Montpellier pour voir ce qu'on était en droit de regarder comme un phénomène : un capucin avec de l'esprit. Aussitôt que Dougados eut été arraché au couvent, elle voulut se l'attacher comme secrétaire, lui promettant avec ce poste 3,000 fr. d'appointemens et tous les avantages d'une vie princière ; il ne rejeta pas cette bonne fortune, et accompagna la princesse polonaise jusqu'à Nice. Il devait la suivre aussi en Pologne; mais soit inconstance, soit regret de quitter la France, il demanda à se retirer, et, malgré les instances, on dit même les larmes de la princesse, il rentra dans sa patrie, où l'attendait un sort trop indigne de lui. Dès que la révolution éclata, Dougados en avait embrassé les principes avec enthousiasme; au fond même du cloître, depuis long-temps, sa tête ardente, son cœur chaleureux en avaient fait un républicain, c'est-à-dire un citoyen vertueux, deux mots qui pour lui étaient synonymes. L'éducation nationale s'organisa; Dougados fut nommé professeur d'éloquence à Perpignan. Il répondit à la confiance de la nation d'une manière digne de son patriotisme : il prononça un discours sur l'instruction publique qui fut vivement applaudi, ainsi que l'oraison funèbre de Mirabeau, ouvrage brillant de traits heureux, quoique fait à la hâte.

Venance composa cette épitaphe de Riqueti-Mirabeau.

Si de la liberté tu méconnais l'empire;
Si ton cœur ne s'émeut en voyant ce tombeau,
Eloigne-toi, profane; un mot doit te suffire :
Ici repose Mirabeau.

Dougados se fit souvent remarquer aussi dans les sociétés populaires par l'exaltation de ses sentimens; on lui proposa plusieurs charges supérieures dans l'administration, il refusa tout, disant que si chacun n'acceptait que ce qu'il est en état de faire, tout serait bien administré : exemple rare et digne d'un vrai patriote !

Cependant, la guerre entre la France et l'Espagne s'alluma; le capucin se fit alors soldat, et s'avança bientôt dans la carrière des armes : il parvint au grade d'adjudant-général. Perpignan était en danger, Dougados fut envoyé, par ordre de l'état-major de l'armée, dans les départemens voisins des Pyrénées-Orientales; partout il électrisa l'élite de la jeunesse méridionale : dix mille hommes se levèrent à sa voix, l'armée ennemie fut battue et la République sauvée : doux souvenir qui consolait son cœur aux jours de l'infortune! Les Perpignanais le députèrent ensuite vers l'Assemblée nationale, pour exposer le dénuement de l'armée, et demander de nouveaux secours. Sa demande fut accueillie; il obtint les honneurs de la barre, son discours fut imprimé, et on le consulta même sur les moyens de sauver cette patrie qui lui était si chère. Accablé par les veilles, exténué de fatigues, rongé par une maladie qui s'était réveillée en lui avec fureur, il allait à son retour de Paris se rétablir au sein de sa famille, lorsqu'il fut arrêté par ordre du comité de salut public et enfermé au Castillet, à Perpignan. Quel était donc son crime ? Dougados n'avait pas applaudi le 31 mai; il n'avait pas dans les clubs prodigué les fleurs de son éloquence pour louer Robespierre ; il avait vu à Paris comment délibérait l'Assemblée nationale au milieu du tumulte et des baïonnettes, et il avait eu la franchise de dire que son ame avait été brisée. On veut faire aimer la liberté, avait-il dit, et on arme sa main d'un poignard ! — Ensuite, parmi les proconsuls du terrible sénat, ne se trouvait-il pas un prêtre infâme, à l'ame lâche et vile, cet ex-capucin dont le père Ve-

Digitized by Google

nance avait autrefois à Toulouse humilié l'orgueil ? Et l'orgueil humilié a-t-il jamais pardonné ! Il prépara et consomma la ruine de Dougados. Ce fut avec de folles et pitoyables calomnies qu'on le jeta dans les prisons, et avant de souffrir une mort injuste, il dut subir le supplice non moins cruel de s'entendre appeler traître à sa patrie, lui qui avait fait tant de sacrifices pour elle, lui homme si droit, si juste, si honnête, apôtre si généreux de la révolution ! Mais combien d'apôtres ne sont pas destinés à être martyrs ! Ce fut le sort de Venance : il s'y soumit avec sa force d'ame ordinaire. A l'époque de son arrestation, sa mère lui avait exprimé quelques alarmes. « Je vous trouve toujours » trop ingénieuse à me deviner des malheurs, lui écri- » vait-il; vous n'auriez donc pas été la mère des Ma- » chabées qui les exhortait à ne pas faiblir, ni Brutus » qui sacrifia son fils. Croyez-vous que la Juive et le » Romain n'aimassent pas leurs enfans ? Ils aimaient » davantage la vérité et la liberté, voilà tout; et dans » ces temps, il faut leur courage et leur vertu. » A cela, sa mère répondait : « Vous blâmez ma solli- » citude ! Mais comment rester insensible ? Lorsque » j'avais tout disposé pour vous recevoir, et que j'es- » pérais vous presser bientôt dans mes bras, j'apprends » que vous êtes détenu. Et vous me rappelez la mère » des Machabées, et Brutus : quelle différence ! Les » Machabées avaient affaire à des ennemis acharnés de » leur patrie et de leur religion; mais vous, avoir tout » fait pour la république ! — Votre père et votre mère » de même. — Être tous bons républicains, et être » persécutés par des républicains ! — Non, ils ne le » sont pas. Leur but est de décourager les vrais pa- » triotes, et ils y réussissent trop souvent. Brutus sa- » crifia son fils, il en avait fait le serment; car son fils » fut traître à la patrie. Et moi, j'ai fait celui de vous » conserver. Vous avez bien servi votre patrie ; nous » l'avons tous servie. Cependant, si j'étais auprès de » vous, vous ne me verriez pas verser des larmes de » faiblesse ; ce serait pour vous prodiguer les soins » d'une mère dont vous être privé. Adieu, cher enfant; » courage. Bénissons la main qui nous frappe. » — Un tel langage n'a pas besoin de commentaire. Il prouve assez que chez le peuple français il est des cœurs de femme comme d'homme qu'on pourrait opposer à ceux si vantés des temps antiques.

Des prisons de Perpignan, Dougados fut transféré à celles de Carcassonne, où il trouva parmi ses concitoyens de consolantes sympathies. Il fut arraché à sa ville natale le 6 octobre 1793, et placé dans un tombereau, sur quelques brins de paille, la chaîne au cou. Il fut conduit de cachot en cachot devant le tribunal révolutionnaire.

Dougados a écrit sur sa translation à Paris des notes que l'on a conservées. A travers quelques négligences de style, qu'excuse sa triste situation, on y voit beaucoup de chaleur et de verve. On pourra en juger par quelques fragmens.

Villepinte.

« Avec quel souris sardonique et cruel ce villageois vient de me dire : « Vous pouviez bien nous crier que la patrie était en danger, traître, qui l'avez vendue ! » Va, ce n'est pas toi que j'accuse, honnête citoyen, de cette barbarie ; mais bien les lâches qui veulent me perdre. Moi, vendre ma patrie ! Oh ! déchire-moi plutôt les entrailles, et épargne-moi de tels reproches. Si tous les hommes étaient républicains, ils respecteraient le malheur; car ils seraient vertueux. »

Toulouse.

« J'entre dans la maison commune, qui portait fièrement le nom antique de Capitole; je lis une inscription en lettres d'or ; elle promet des couronnes aux jeunes poètes. Hélas ! je me présentai autrefois dans la carrière. L'élégie de l'*Ennui* y mérita l'indulgence de mes juges. Au milieu de quelques applaudissemens, mon nom fut répété dans cette salle, où tant de noms reproduits sur le marbre triomphèrent de l'oubli. Je m'enivrais alors des plus douces espérances.... Aujourd'hui, quelle différence ! Mais la Providence, qui me prépara tant de revers, me donna une ame capable de n'en pas être ébranlé.

» Que les demeures que je parcours sont bien un raccourci du tableau des misères humaines ! C'est un mélange de faiblesse et de forfaits. Le défenseur de la patrie confondu avec le conspirateur, qui veut la déchirer ! La nuit est venue ; tous les prisonniers s'entassent, se poussent pour se procurer un petit espace où ils puissent s'étendre. Mais aucun ne dort encore : le sommeil arrive tard dans les prisons. »

Lettre à la Société populaire de Grisolles.

Montauban.

« Si j'étais un ces malheureux que l'ambition rend » quelquefois criminels, j'aurais encore des droits à la » justice et à l'humanité : la loi eût déterminé mon » supplice, et celui-là qui eût osé ajouter à sa sévérité » serait un méchant homme.

» Eh ! bien, citoyens, votre municipalité et son chef » ont foulé à mon égard tous les principes de la frater- » nité; ils ont méconnu ce qu'ils devaient à un mal- » heureux, qui fut toujours un être sacré même parmi » les sauvages ; ils m'ont abandonné sur la terre nue, » dans une prison froide, pendant toute la nuit, sans » savoir où reposer mes membres fatigués. Mes prières » ont été repoussées, toutes les oreilles ont été sourdes » à mes cris. Je viens me plaindre à vous de ces per- » sécutions féroces, que je dénonce à votre justice.

» Venance DOUGADOS. »

J'étais alors dans les prisons de Montauban. Il est peu de villes qui aient des environs aussi frais, une position aussi gracieuse. Dans une autre occasion, j'aurais joui avec volupté de cet aspect délicieux ; mais je n'ai plus de cœur pour sentir.

Caussade.

« Dans quelle noire prison me jetez-vous ? Je n'y découvre que quelques misérables couchés sur du chaume pourri. O humanité !.... Mais le geôlier vient me retirer de cette espèce de tombe ; il veut que je me délasse de mes fatigues, il veut me faire oublier mes peines. Je le suis, ému de surprise et de reconnaissance. Me voilà auprès de sa famille. . . . . .

. . . .

» J'allais jouir d'un peu de calme, lorsque B....,

Digitized by Google

maire de Caussade, arrive avec les deux gendarmes qui m'avaient conduit. Le plus jeune est insolent, l'autre cruel. Ils ont su que je n'étais plus sous la voûte sépulcrale de l'infect cachot, et ont été aussitôt prévenir le maire, homme sec et dur, qui se félicite de n'avoir pas *perdu la journée*, dès qu'il peut nuire. Il gronda le geôlier d'une commisération indigne des fonctions qu'on lui confiait, et il m'ordonna de rentrer. — Je lui exposai qu'un cachot n'était pas plus sûr que le réduit qu'on m'avait donné; que le concierge, après l'écrou, restait responsable de ma personne; que ma santé, affaiblie par un aussi pénible voyage, ne pouvait tenir contre des assauts si rudes et si multipliés.... C'est tout ce qu'il fallait à B...., violer d'un seul coup l'humanité et les lois. Il parla en maître despote, et le concierge fut forcé d'obéir. »

Département de la Corrèze.

« Ma triste et secouante charrette est obligée de s'arrêter. Que faire dans cet intervalle? M'abreuver de ma situation. Mes gardes sont là; ils mangent, ils boivent; ils s'égayent par des bons mots, et même par des querelles; et moi, en butte aux regards des curieux et des indiscrets, sans oser ni lever ni reposer les yeux sur personne, je suis plongé dans un morne silence. Je vois partout des mères, des enfans et des familles heureuses; et la mienne, ô ciel! la mienne!... Vieillard cassé par l'âge, les travaux et l'infortune, ô mon père! vous qui m'avez tant aimé, vous qui n'entendiez jamais parler de votre fils sans orgueil, vous gémissez aujourd'hui.... O idée qui me tue! Et toi, ma sœur, te voilà chargée d'une bien grande dette; tu dois payer à nos malheureux parens les soins qu'ils te donnèrent et ceux qu'ils me donnèrent; tu dois les consoler de leurs regrets. Ah! remplis bien cette double tâche que t'inspire mon amitié. Tu touches à l'âge où les passions combattent la vertu: ô ma chère, ô ma tendre, ô ma bonne amie, ne trompe point notre espérance; ne souille pas les cheveux blancs de mon père; ne fais pas descendre ta mère avec des remords dans la tombe. Hélas! je ne suis plus son fils; moi! le fils d'une mère à qui le bonheur était dû; moi qui la plonge dans ce que le malheur a de plus amer!.... Que fais-tu dans cet instant, famille infortunée? Tu pleures sur mes maux, sans doute. Tu pleures! et moi j'inonde de larmes le papier sur lequel je verse à la hâte les expressions de ma douleur..... »

Pierre-Buffière.

« Le procureur de la commune me demande si je veux payer pour passer commodément la nuit; je lui réponds que je n'ai pas fait du patriotisme un métier lucratif. — Il ordonne aussitôt qu'on me conduise à la prison ordinaire; et cet homme-là se dit ami du peuple et de l'égalité; et si j'étais riche, on m'eût bien servi, et parce que je suis pauvre, il faut que je souffre! On me mène à cette prison ordinaire; c'est une cave souterraine, isolée, garnie seulement de quelques brins de paille vieillie, que se disputent les rats et les insectes. Je m'y jette avec désespoir, recouvert de mon manteau tout imbibé de pluie. Il s'écoule quelques heures dans un silence de mort. J'entends enfin un affreux cliquetis de clés et de verroux; on entre. Une femme et deux hommes m'apportent des vivres. Le cruel état dans lequel ils me trouvent, mon abattement leur arrache des larmes...... Bonne Sangon, je vous remercie, vous m'avez soulagé. Une ame compatissante cicatrice aisément les plaies de la douleur... »

Orléans.

« La vie! quel fardeau pour moi! Mes mains sont chargées de fers; des fers emprisonnent, accablent, sillonnent mes bras; chacun de mes mouvemens les tord, chaque secousse les fait rougir. D***, avec la plus froide cruauté, m'a mis les menottes!.... Dans mon enfance, dans cet âge où les impressions se gravent si profondément, j'ai vu de grands coupables marcher à la potence les mains liées et jointes, sans que les doigts se croisassent. Cette attitude, consacrée à cette effrayante catastrophe, ne s'est jamais effacée de ma mémoire, et c'est ainsi qu'il m'a fallu paraître en public. »

Arpajon.

« Mon ame est toujours ferme, toujours calme, *prête à tout*. Mais mon cœur! il est souvent ulcéré. Ma mère, mon père, ma sœur, mes amis, où sont-ils? Je vais m'en séparer à jamais. A jamais! quel mot! Il semble prolonger l'éternité. Quoi! jamais je ne vous reverrai, vous à qui je dus mes tristes jours! Vous allez vieillir et vous éteindre sans moi..... Un abîme immense.... la mort va nous séparer. Une sueur de glace baigne mon corps; c'en est fait, la haine a vaincu. . . . .
. . . . »

Ne croit-on pas, en lisant ces lignes, qu'il n'est pas d'homme, ayant un cœur au fond de sa poitrine, qui ne doive se sentir ému à ces accens éloquens de douleur. Il en fut un cependant. Le premier soin de Dougados, en arrivant à Paris, fut de faire mettre sous les yeux de Robespierre cette relation de ses souffrances. L'impassible dictateur les parcourut rapidement, fronça le sourcil aux plaintes amères du prisonnier, et renvoya en disant: Celui-là a grande envie de mourir! — La mort, tel était donc l'avenir de Dougados. Il ne pouvait en douter, mais il ne la craignit jamais. En voyant tant de malheureux autour de lui, il avait oublié ses propres souffrances. Lorsqu'il était libre encore, on l'avait vu à Perpignan prodiguer gratuitement à un grand nombre d'accusés l'appui de sa voix éloquente; il fit plus à Paris. Navré de voir tant d'innocens traînés sans défense au pied du sanglant tribunal, et de là à la mort, on le vit, tout chargé de fers, demander à être leur défenseur officieux. De tels sentimens ne contribuèrent pas peu à le perdre. Il mourut vers la fin de décembre de la terrible année 1793, sur cet échafaud où s'éteignirent aussi Lavoisier, Bailly, Boucher, André Chénier et tant d'autres hommes, tant brillans de talent, de vertu et de jeunesse. Dougados-Venance n'avait que trente ans!

Pourquoi faut-il que la cause de la liberté, ce premier héritage donné à l'homme, ne puisse être gagnée par les peuples qu'au prix de tant de sang et d'infortunes? Ah! s'il est vrai que tous ces sacrifices, ces hécatombes de têtes illustres et innocentes aient été rendus nécessaires par la force des choses, pleurons,

Digitized by Google

nous, sur ces glorieuses victimes; plaignons les hommes qui vécurent pour remplir le triste rôle de sacrificateurs et de bourreaux; exécrons ceux qui, par leurs iniquités, préparèrent pendant des siècles cette nécessité terrible, et reposons-nous dans l'espérance que notre grande et chère France et l'humanité entière trouveront dans l'histoire de notre passé de hauts et puissans enseignemens pour l'avenir!

Isidore Dougados.

LA MADELEINE-DES-BOIS.

Le département de la Creuse, comme ceux du Midi et du Nord, a ses chapelles, ses grottes, ses calvaires, ses fontaines, ses rochers, ses arbres, consacrés par la vénération des peuples, et poétisés par plus d'un souvenir. C'est que là, comme ailleurs, des hommes ont voulu s'inspirer dans la solitude, et chercher dans le silence des bois les ailes de la contemplation; puis le peuple est venu, avec un saint respect, visiter les lieux où de grands personnages avaient mûri leur sagesse, où des Numas s'étaient entretenus avec la déesse Egérie.

Telle est, selon nous, l'origine du culte que l'on rend à ces mille sites pittoresques éparpillés dans nos provinces; nous pourrions aussi citer une autre cause, et sans aucun doute, toutes les deux y ont contribué. Notre belle France, comme on sait, n'a pas toujours tenu parmi les nations le rang qui la distingue: il fut un temps où elle fut flétrie du titre de barbare, et les peuples voisins ne venaient pas encore la prendre pour arbitre ni pour modèle. Livrée, comme le reste du monde, à de honteuses superstitions, plus d'une fois elle fit couler le sang humain dans ses infâmes sacrifices; pour ces orgies du culte il fallait la nuit, ou les ombres épaisses des forêts, comme si le sacrificateur eût craint de souiller la face du soleil. Aussi les Druïdes cherchaient-ils pour leurs cérémonies religieuses des retraites presque inaccessibles, des lieux déserts dont le silence et l'obscurité frappaient de terreur, et produisaient une impression magique sur les esprits grossiers des Gaulois.

L'homme renonce difficilement à ses habitudes. Lorsque, de l'Orient, nous vint une nouvelle lumière, et que le gibet du Golgotha eut signalé la liberté du monde et l'affranchissement de la pensée, nos pères cédèrent à la vue des miracles, à la voix puissante des envoyés du Christ; mais un instinct secret les portait toujours dans leurs forêts caverneuses, dans leurs grottes sauvages, et ils plaçaient une croix ou une madone sur l'ancien autel de Teutatès, sur ces pierres informes et gigantesques, où le guerrier venait jadis déposer son serment.

Quelle que soit leur véritable origine, respectons ces lieux: souvent il plaît à Dieu d'y faire éclater plus particulièrement sa bonté; se dérobant aux regards des heureux du monde, le malheureux vient y chercher une consolation, et l'amante affligée vient y verser des pleurs: c'est un lieu saint, un lieu bénit.

Si vous venez passer quelques jours à Aubusson, cette ville long-temps resserrée entre ses montagnes, mais qui s'échappe aujourd'hui, svelte et gracieuse, dans le vert bassin du sud, seule issue que la nature lui ait donnée, on ne manquera pas de vous proposer la promenade de Sainte-Madeleine. Si vous m'en croyez, ne refusez pas: prenez le bâton de voyage et votre album, et vous serez satisfait du paysage qui va se dérouler devant vous.

Vous voilà dans la rue de Vaveix. A votre droite, des maisons adossées à des rochers, puis ces rochers taillés à pic, qui s'élèvent presque à perte de vue, et qui sont surmontés d'un petit bois et d'un pavillon; à votre gauche, la *Creuse*, étonnée de lécher un quai depuis quelques jours, elle qui n'avait baigné que des rochers. Vous sortez de la ville; vous jetez un coup-d'œil à gauche, sur les abattoirs, et sur une manufacture de draps que l'on construit; puis, à droite, vous saluez les croix du cimetière, couché sur le versant de la montagne. Après vingt minutes de chemin, en suivant toujours les méandres de la Creuse, vous arrivez au pied d'une roche énorme, qui se pose géante devant vous, et qui n'offre d'autre passage qu'à sa crête: gravissez le roc, et, parvenu au sommet, plongez l'œil dans les flots qui battent sa base, mais prenez garde de vous troubler.

Pour descendre la pente est moins rapide. A peine avez-vous fait deux pas que vous apercevez le but de votre promenade: sous un bouquet d'arbres une croix; une allée qui vous conduit sur une belle plate-forme, couverte de tilleuls et de platanes; à droite, la montagne, avec ses pierres et son bois-taillis; à gauche, une haie d'aubépine et des peupliers plantés sur le mur qui soutient la terrasse; au fond du tableau la chapelle de Sainte-Madeleine, qu'un arbre séculaire ombrage, fier de dominer le clocher. De quelle époque date cette chapelle? C'est ce qu'il serait difficile de dire, aussi bien que le style auquel elle appartient: voici ce que je sais sur sa fondation.

Une vieille légende rapporte, qu'à l'endroit même où s'élève l'église de Sainte-Madeleine, des bergers trouvèrent une statue de cette sainte. Grande fut la surprise des habitans de la contrée: qui l'avait mise là, et depuis quel temps y était-elle? c'est ce que personne ne put dire ou ne voulut. Cependant, on crut voir en cela une manifestation de la volonté du ciel, et ceux d'Aubusson résolurent de faire bâtir une chapelle en l'honneur de la grande pénitente. On fit l'ac-

Digitized by Google

quisition d'un terrain situé entre la ville d'Aubusson et le lieu où la statue avait été trouvée. Mais, ô prodige! si cette statue était transportée ailleurs, elle disparaissait aussitôt, puis on la retrouvait à l'endroit où elle avait été vue la première fois. Dès-lors il ne fut plus question de choisir un autre emplacement que celui désigné par la sainte : quelques traits aussi miraculeux se mêlent à l'histoire de cette chapelle. Si nous ajoutons foi à une autre légende moins ancienne, un homme se trouvait à l'heure solennelle de minuit sur la terrasse dont j'ai fait mention; puis il vit défiler devant lui une procession de morts. Ils étaient enveloppés de leur suaire, et portaient un flambeau à la main : l'un d'eux présenta son cierge à notre homme, qui tremblait de frayeur, et ce cierge se trouva être un doigt du squelette. Il n'y a pas dix ans encore, une multitude crédule se précipitait vers la Madeleine-des-Bois, parce qu'on avait entendu, ou cru entendre, une musique divine dans cette chapelle solitaire.

Le 22 juillet, pour célébrer la fête de la patronne de cette église, le concours est immense; ce jour-là les rues d'Aubusson sont désertes, les ateliers où se tissent nos beaux tapis sont fermés, et les habitans des campagnes, dans un rayon de six à huit lieues, viennent, joyeux d'avoir terminé la moisson, rendre des actions de grâces à la sainte grotte, et se livrer aux plaisirs de la fête. Ce vallon, d'ordinaire si tranquille, a pris l'aspect d'une ville, et comme si les Hébreux venaient, à la voix de Moyse, d'y faise une halte, il se trouve couvert de mille tentes, où s'établissent des vendeurs de comestibles, des jeux, des orchestres, des danses.

Une confrérie fort ancienne, dont les membres portent le nom de *Bailes*, veille à l'entretien de la chapelle; c'est elle qui, en 1809, fit réparer l'église, et construire la terrasse en 1814. Un grand nombre de personnes, toutes fort honorables, et de charmantes *Bailesses*, font partie de cette association pieuse et en même temps bien agréable par ses fêtes champêtres. Pour que rien n'y manquât, la confrérie a fait bâtir une cuisine et un four, et un abri contre les orages de juillet, qui seuls pourraient déranger la fête.

Mais pour goûter tous les charmes de la délicieuse promenade de Sainte-Madeleine, ce n'est point le jour de la *ballade* qu'il faut la faire; car vous entendez le chemin bruire comme nos rues, et, vous le savez, ce n'est pas dans le tumulte que naissent les douces émotions de l'ame : aussi bien la foule ne vous aurait pas permis de pénétrer dans la chapelle. Entrez; au dessus de l'autel on a pratiqué une grotte, dans laquelle est placée une grossière statue de la Juive pénitente: je ne sais si c'est la statue miraculeuse. Prosternée au pied d'un calvaire, les cheveux épars et larmoyans, tenant dans ses mains une tête de mort, Madeleine est absorbée dans sa douleur. Quelques tableaux décorent cette modeste chapelle; mais son plus bel ornement est la simplicité qui convient si bien à l'esprit de celle qui renonça avec tant de courage à toutes les pompes du monde.

Au dessous de la terrasse, une fontaine, sur laquelle est placée une madone, est aussi l'objet de la vénération des fidèles. Toutes les maladies viennent chercher un remède dans son eau; et les bras, les pieds, les jambes de cire, appendus en *ex voto* dans le sanctuaire de la chapelle, attestent des guérisons miraculeuses.

En vous promenant sur la place, autour de l'église, vous verrez sur l'écorce des arbres des lettres initiales, des caractères mystérieux, gravés d'une main tremblante, et renfermant bien des secrets du cœur.

Il est un âge où les jeunes gens sentent dans l'esprit une inquiétude secrète; leurs idées reçoivent une teinte de sensibilité inconnue; leur cœur est agité d'un sentiment de douleur et de plaisir tendre. Alors ils se plongent dans les rêveries de félicité; leur tête est pleine d'illusions, et leurs occupations ordinaires leur deviennent indifférentes ou même à charge. Bientôt la société humaine les fatigue; une douce et triste mélancolie s'insinue dans leur cœur et les attire dans les solitudes, à l'ombre des bois, et leurs désirs errent dans toute la nature sans pouvoir se fixer. Les filles surtout éprouvent ces secrètes inquiétudes; elles aspirent après les rêveries de la solitude, après la paix des déserts.

Le petit ermitage de Sainte-Madeleine convient parfaitement à cette disposition du cœur, à ces sentimens juvéniles. Puis, la jeune fille se sent une religieuse sympathie pour *celle qui avait beaucoup aimé*. Oh! quelle est fervente la prière qui part d'un cœur aimant! car, pauvres faibles créatures que nous sommes, nous avons besoin de l'amour terrestre pour nous élever jusqu'à l'amour de Dieu. Mais pourquoi ce mot *terrestre?* « Le ciel lui-même, dit lord Byron, descend dans nos ames avec l'amour; c'est un sentiment qui vient de la divinité pour détruire toutes nos grossières pensées. » Cette jeune fille, qui était venue tout occupée d'un seul objet, celui de son amour, pour confier sa plainte à l'écho de la montagne, à la brise des bois, au murmure de la Creuse, s'en retourne pleine de foi, et le cœur embrâsé de l'amour divin. « Madeleine, dit Klopstock dans sa Messiade, suivait Jésus le Nazaréen, parce qu'elle était éprise des charmes de sa personne; puis cet amour charnel l'éleva au plus sublime amour, à cet amour qui la fit renoncer à tout. »

Une jeune demoiselle, que j'appellerai Etiennette, et qui a laissé bien des regrets, venait fréquemment visiter la grotte de Madeleine; elle venait prier pour Louis, Louis qu'elle aimait d'amour, auquel elle avait dit comme la fille de Véronne : Je serai à toi ou à la tombe. Tendre fleur de la vallée, pourquoi devais-tu sitôt te flétrir! Les parens d'Etiennette, fiers de leur naissance et de leur fortune, n'auraient jamais consenti à prendre Louis pour gendre; Louis l'homme du peuple, Louis qui n'avait d'autre richesse que lui-même, avec son amour et sa poésie. La mère, peut-être, aurait pu ne pas contrarier les inclinations de sa fille; mais on ne devait rien attendre de l'orgueil inflexible du père. Hélas! la jeune victime ne le savait que trop.... Jamais elle n'osa avouer son amour : elle gémissait. Je l'ai dit, elle aimait à venir prier à la Madeleine-des-Bois, et c'était sa seule consolation. Dans un endroit secret de la chapelle, Etiennette trouvait des lettres, qu'elle lisait à l'insu de sa suivante; quand bien même celle-ci l'aurait vu : Jeanne aimait tant Etiennette! On devine aisément de qui elles étaient : Louis lui disait tout son amour, tous ses ennuis, tous ses désirs, puis finissait toujours en la suppliant de

Digitized by Google

hâter le jour du bonheur, en obtenant l'agrément de son père. Il ne connaissait pas, lui, toute l'opiniâtreté du vieillard; pour Etiennette, elle ne s'aveuglait point. Elle n'avait pu se défendre de l'amour, mais elle avait compris, dès le premier jour, qu'elle aimait sans espérance et que cet amour lui coûterait la vie. La pauvre enfant, elle devait s'éteindre de langueur. Depuis long-temps, son père était atteint d'une affection au cœur; cette pieuse fille craignait qu'en lui ouvrant son ame il n'entrât dans un emportement qui pourrait le précipiter au tombeau : elle pensa cela, puis elle résolut de garder le silence.

A deux ans de cette époque, dans une matinée du mois de mai, les jeunes filles d'Aubusson avaient pris leur robe blanche : mais ce n'était point pour une fête, car un long voile noir couvrait leur visage attristé.

Et dans le cimetière, une tombe était ouverte, et des fleurs y furent déposées.

Dans une boîte d'ébène appartenant à Etiennette, à Etiennette qui venait de mourir en cherchant quelqu'un que ses yeux ne purent rencontrer, en prononçant des mots que personne ne comprit, il fut trouvé l'épithalame suivant. Ce petit manuscrit fit connaître l'amour mystérieux de la jeune fille, morte comme tant d'autres, incomprises ou victimes de leur cœur : on dit que le père, en le lisant, pleura des larmes stériles.

« Quand donc, ô ma bien-aimée, serons-nous unis par les doux liens de l'hymen? Quand pourrai-je, tout brûlant d'amour, te recevoir dans ma demeure, et m'écrier, en te pressant sur mon cœur : elle est à moi, ma bien-aimée!

» Sur un rocher que la mer baigne de ses ondes, la jeune épouse attend avec impatience le retour de son bien-aimé, qui, dès l'aube du jour, est parti sur une frêle barque : plus grande encore est mon impatience, ô ma bien-aimée!

» Et lorsque le pêcheur est descendu sur la grève, la jeune épouse vient avec empressement se jeter dans ses bras : avec plus d'empressement encore je t'entraînerai sur mon sein, ô ma bien-aimée!

» Sais-tu avec quels transports d'amour et de joie la veuve revoit, après une longue absence, le fils, seul fruit de ses amours, et qui est la parfaite image de son père? Plus grande encore sera l'effusion de mon amour le jour où je te donnerai le doux titre d'épouse, ô ma bien-aimée!

» Tu seras pour moi ce qu'est la source limpide pour le voyageur altéré, le feuillage frais pour le moissonneur au front pâle, le port pour le naufragé, la richesse pour le pauvre, la patrie pour l'exilé, la lumière pour l'habitant du cachot, la mort pour le malheureux, l'espérance pour l'infortuné, la vie pour l'amant heureux, les larmes pour le cœur chagrin : tu me seras plus que cela encore, ô ma bien-aimée!

» Le soir d'un beau jour d'été, lorsque déja la lune argente la verdure, n'es-tu jamais venue dans le vallon solitaire respirer la fraîcheur de la brise parfumée? Tu as sans doute, dans une délicieuse rêverie, écouté les sons mélodieux que le chantre de la nature confiait aux échos d'alentour? S'il t'avait été donné d'approcher de l'hôte mystérieux du bocage, tu aurais vu sa fidèle compagne bercée dans son doux nid, tandis que lui, sur la branche au dessus, soupire ses chants d'amour, ses hymnes de bonheur : ainsi de nous, ô ma bien-aimée!

» Et lorsque le sommeil fermera tes paupières, je me tiendrai là pour veiller sur ton repos, et enlaçant mes bras dans tes bras divins, je respirerai ton haleine embaumée, et je remercîrai Dieu de mon bonheur, et tu seras mon ange, ô ma bien-aimée!

» La belle Galatée était fiancée au berger Lycoris; leur mariage devait se célébrer lorsqu'on dépouille le tendre agneau de sa douce toison. Mais Lycoris, ennuyé de l'attente, vint trouver un jour sa chère Galatée et lui dit : demain je veux être ton époux, ô ma bien-aimée! et la bergère répondit : demain je serai ton épouse : ainsi de nous, ô ma bien-aimée!

» Et le lendemain, les bergers et les jeunes filles du village enviaient le bonheur de Lycoris et de Galatée : ainsi de nous, ô ma bien-aimée!

» Ma bien-aimée est gracieuse comme la liane qui embrasse le palmier, riante comme le bleuet au milieu des moissons dorées, gaie comme la tendre agnelle qui bondit vers sa mère, légère comme la gazelle ou la jeune biche; elle a la sensibilité de la sensitive, la douceur du lait et du miel, la blancheur du lys, le coloris de la rose : elle est toute belle, ma bien-aimée!

» Si parfois ma bien-aimée penche la tête sous la tristesse et la mélancolie, comme le pavot et la tulipe sous la pluie, j'essuierai de ma main ses larmes, et je lui dirai : ne pleure plus, ô ma bien-aimée!

» Quand la nature sera riante et le jardin fleuri, je conduirai ma bien-aimée, dans de gracieuses vallées, où serpente le clair ruisseau; puis, sous le hêtre ou l'églantine, je lui ferai un lit de mousse, et je reposerai à côté de ma bien-aimée!

» Et les oiseaux dans la feuillée chanteront leurs chants d'amour, et je dirai à ma bien-aimée : vois, les oiseaux se livrent à l'allégresse et à l'amour : ainsi de nous, ô ma bien-aimée!

» Et comme je ne goûterai le plaisir que lorsque tu seras à moi, je soupire vers le jour que tu peux hâter pour mon bonheur, ô ma bien-aimée! »

Pauvre Louis! pauvre Etiennette! vos noces devaient se faire dans le ciel.

Etienne Boulgon.

Professeur au collége de Magnac-Laval (Haute-Vienne).

Digitized by Google

GRASSE, SAINT-HILAIRE, LES JOVINES ET UNE LÉGENDE.

De tout ce qui a nom, ville ou village, qui n'a son inscription grecque, sa pierre druidique, son fragment d'aqueduc romain ou sa trace de voie aurélienne? Pourquoi *Grasse* la parfumeuse, la parfumée, la fertile et la riche, n'aurait-elle, ne pourrait-elle prétendre à avoir aussi son spécimen modeste de ces richesses qui n'ont valeur et cours qu'auprès d'une certaine classe de l'intelligence humaine? — Voilà la question que déja plusieurs fois nous nous sommes posée en songeant à sa chapelle de *Saint-Hilaire*, et c'est parce que nous ne l'avons point encore résolue, que dernièrement elle se présenta de nouveau à notre esprit avec ses difficultés et avec sa solution introuvée. — S'il est très-agréable de trouver ce que l'on cherche, l'on conviendra qu'il est immensément pénible de continuer à chercher ce que l'on ne trouve pas. Aussi, n'en déplaise au *Quærite et invenietis* de l'Evangile, nous estimons son précepte si hasardé que nous renonçons à en courir davantage les chances. Trouvera qui pourra: quant à nous, c'est tout ce que nous voulons et pouvons faire que d'attirer son attention et le mettre sur la voie.

A quelque distance de la ville florissante et fleurie dont le nom vient de glisser sous notre indigne plume, à l'extrémité de son petit cours d'où la vue plonge dans des champs de rosiers, dans des campagnes de jasmins, sur le sommet d'une éternelle forêt d'oliviers, ou dans des prés dont la vigueur et la verdure réjouissent le cœur du provençal et rendraient bête un habitant du nord; à l'extrémité, disons-nous (et peut-être le répéterons-nous) de ce cours d'où la mer apparaît tour-à-tour lumineuse et scintillante, écailleuse, dorée ou argentée, écumeuse et furibonde, paisible et miroitante; — de ce cours, dont nous ne pouvons nous détacher, qui nous fait voir à deux lieues de distance, comme si c'était au fond d'un théâtre peu éloigné: *Ville-franche*, l'impitoyable geôlière des Sardes; *Nice*, l'hermaphrodite, qui est fille de la France et qui appartient au Piémont; *Antibes* la petite, toute bardée de remparts, de canons et de soldats; *Cannes*, où débarqua Napoléon, et où plus récemment a osé se bâtir une demeure un ex-ministre (1), des insulaires que notre grand empereur ne put foudroyer de son regard...., de ce peuple qu'il eût voulu écraser entre le pouce et l'index de sa puissante main; puis ensuite la *Napoule*, son château détruit par les hommes, et ses hommes décimés par les fièvres des marais voisins. Plus près *Laval*, avec ses plaines inondées et giboyeuses; plus loin, et tout-à-fait à la droite du tableau, la *Pointe du Teule*, les crêtes aiguës du *Cap Roux*, où saint Honorat, l'apôtre des Gaules, avait établi son ermitage que l'on voit encore, et les sombres forêts des *Maures*, aux incendies périodiques. Enfin, au milieu de ce bel et varié encadrement, deux îles: — *Sainte-Marguerite*, d'abord, altière comme la plus ancienne tourelle d'une prison, tourmentée et accidentée comme la vie d'un châtelain qui toujours a eu la main sur son épée et de sinistres nuages au front; *Saint-Honorat*, ensuite, modeste comme le prêtre qui est à l'autel de son village, pauvre île dévastée par les barbares et défigurée par la spéculation, mais unie et tranquille comme la conscience de l'honnête homme qui s'est familiarisé avec la douleur. — Sainte-Marguerite...., infâme prison d'état, avec sa mystérieuse et désespérante histoire du masque de fer. — Saint-Honorat, la plus ancienne abbaye des Gaules, jadis arrosée du sang des martyrs de la religion chrétienne; plus tard, propriété et domicile des vieux jours d'une actrice du Théâtre-Français, et maintenant se mourant de vieillesse et d'oubli!

A l'extrémité de ce cours (sommes-nous obligé de dire encore pour reprendre le fil de notre récit), se trouvent deux chemins, dont l'un, celui de gauche, pareil à ces égoïstes qui font un détour pour éviter le salut du mendiant et l'aumône qu'il pleure, glisse loin de la porte de l'hôpital, et s'enfuit en gigotant jusqu'à Cannes. — L'autre, celui de droite, après avoir entouré fraternellement le lieu où fut plantée la guillotine révolutionnaire, et avoir suivi en ligne droite une rangée de hailloneux micocouliers auxquels il semble avoir porté malheur, s'arrête au pied de la fontaine du cours, avec l'hésitation propre au malfaiteur qui, avant de s'élancer, jette un regard autour de lui et devant lui. Comme lui, il craint d'être cerné en s'aventurant dans la vallée; il lui faut des hauteurs d'où il puisse voir sans être vu: aussi se hâte-t-il de courir rapidement jusqu'au sommet d'un monticule décapité. Trois autres chemins, de grandeur et de destination différentes, se sont donné rendez-vous en cet endroit de la colline, qui, d'un côté, s'abaisse et descend longuement jusqu'au quartier de St-Joseph, et, de l'autre, tombe brusquement aux portes de Grasse. L'un de ces chemins, la continuation de celui que vous avez pris déja, conduit au Tinet, et laisse à sa droite une grande croix de mission au corps de fer, au piédestal et au bénitier de pierre. L'autre mène au site ombreux et à la belle cascade des Ribes, dont nous parlerons peut-être un jour. Le troisième va joindre la grande route que l'on a tracée dans les flancs de l'aride et rougeâtre montagne de Roquevignon, et enfin le dernier tourne péniblement une chapelle appelée tour-à-tour Saint-Hilaire, Saint-Sauveur, généralement regardée comme appartenant à la plus haute antiquité, et, malgré son grand âge, se trouvant dans un tel état de conservation, qu'elle sert de magasin pour les poudres de l'arrondissement.

L'édifice, ou du moins la chapelle, car elle est loin

(1) Lord Brougham n'ayant pu pénétrer dans Nice, à cause des mesures prises par le gouvernement sarde contre le choléra, rebroussa chemin, et s'arrêta quelques jours à Cannes, dont le climat et l'heureuse position lui plurent tellement, qu'il y acheta un terrain et y fit bâtir un château.

Digitized by Google



Vue de Grasse.

d'avoir les proportions qui font le premier, et comme il n'est point démontré pour nous qu'elle ait servi au culte païen, nous craignons de nous avancer trop en lui donnant, dans son acception propre, le nom de temple; la chapelle donc, si ce n'est sa position particulière et les légendes qu'elle a fait naître, n'offre rien à son extérieur qui puisse exciter une curiosité bien vive. L'intérieur, en section horizontale, est un octogone parfait. La voûte est en arcs de cloître, et le vaisseau, quoique d'une simplicité remarquable, offre beaucoup de goût dans sa distribution et de justesse dans ses proportions. L'architecture est une espèce de gothique simple, mélangé et fondu dans des combinaisons plus anciennes et plus modernes. — L'extérieur, à douze faces pilastrées grossièrement, est au contraire (et cela peut-être parce que sa forme première a été dénaturée par des couches de mortier et de sable) lourd, maussade, disgracieux comme une femme qui boite, et il semble près de tomber dans le chemin vers lequel il penche déjà. Une fenêtre ou deux, car nous ne parlons que d'après nos souvenirs, et en présence d'un croquis qui ne nous montre qu'un côté de la chapelle, complètent, avec leurs barreaux bariolés de vert, sa physionomie, aussi équivoque que celle d'un aventurier travesti. Son toit, pyramidal et fort peu incliné, est surmonté d'une petite croix.... si petite et si penchée, qu'il ne faudrait pas avoir une imagination bien complaisante pour lui trouver une espèce de honte de consacrer par sa présence un lieu imparfaitement purifié et voué jadis (dit-on) aux dieux et aux cérémonies du paganisme. La place de l'autel et le cancel sont formés par un autre corps de bâtiment moins haut, moins large, et tourné vers l'orient. Le haut de la porte est carrée, mais des restans de moulures en saillie sur le crépissage actuel, indiquent qu'elle a dû être beaucoup plus haute et à ogive fortement prononcée.

De tous les auteurs qui ont écrit sur la Provence, il n'en est pas un qui, ayant daigné consacrer quelques lignes à Grasse, n'ait parlé de cette chapelle comme ayant été bâtie par les Romains, et leur ayant servi de grenier ou de temple. Quelques-uns d'entre eux ont rappelé une inscription qui est censée avoir été frappée à la voûte, et qu'il est impossible de vérifier, puisque, selon une autre version, il y a environ 134 ans, un dignitaire de l'église la fit pieusement disparaître sous une épaisse couche de plâtre et de badigeonnages.

Après avoir parlé avec défiance, et peut-être trop sur le ton du persiflage, de l'origine contestable de cette

Digitized by Google

chapelle, nous essayerons de nous le faire pardonner, et nous ferons preuve du peu de méchanceté de nos intentions, en ajoutant à ce que nous venons de dire tout ce que nous savons de contraire à l'opinion qu'on pourrait nous reprocher, non pas d'avoir émise, mais insinuée.

Des personnes dont nous ne saurions suspecter la bonne foi, nous ont assuré que les déblais de trois à quatre mètres que l'on fit pour rectifier le principal chemin, mirent à découvert des fragmens d'armes et d'ustensiles, dont la forme n'appartenait certainement pas à notre époque. Ces objets en airain ou en bronze, qu'il eût fallu conserver dans la bibliothèque de la ville, furent malheureusement pris par les ouvriers chargés d'ouvrir la tranchée, ou distribués à des personnes qui ne firent attention qu'à leur valeur matérielle, et qui s'empressèrent de les livrer au marteau pour leur donner des formes plus utiles et plus analogues à leurs besoins.

Les Jovines. — Une tradition locale, consignée dans plusieurs écrits, nous apprend que des jeux dignes des plus indécentes saturnales de Rome païenne, se célébraient tous les ans à Saint-Hilaire, encore sous les derniers évêques de Grasse. Ces jeux s'appelaient *Jouvinos* en provençal, et *Jovines* en français. Et à ce sujet, nous demanderons si l'opinion qui fait dériver *Jovines* de *Jovis*, Jupiter, ne doit pas paraître plus plausible que celle beaucoup plus subtile qui du provençal *Jouve*, jeune, compose *Jouvinos?* mot grammaticalement intraduisable, que nous essayerons pourtant de rendre par le barbarisme énorme de *Jeunessiades* : c'est-à-dire, tout ce qui est, qui appartient à la jeunesse; ce qui est son domaine; ce qui ne doit et ne peut être fait que par elle.

La crainte bien naturelle de porter atteinte à la chasteté de notre langue et de ce recueil, nous eût peut-être obligé de ne donner sur la nature de ces jeux que des indications vagues et qui n'eussent point satisfait ceux qui étudient les usages sous un point de vue moral, si la langue latine, défigurée par un admirateur du célèbre A. Aréna, ne fût venue à notre secours. Nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs un extrait de cette pièce curieuse, dont nous devons la communication à l'obligeance de M. de ** de Monaco.

« .... Super monticulum qui avicinat grassam urbem » Grassæ, stabat templum quod hodie vocatur sanctus » Salvator seu Hilarius. In pede templi erat pratum » quod adhùc in unâ parte existit, et cujus herba non » crescit multùm, quia nimis et longiùs foulata fuit » saltatoribus. In quâdam die, quem memoriæ mea » non tenet, juvenes qui jam fruebantur pubertate, » se colligebant super placâ publicâ, et cum erant » omninò rassemblati, cortegius se dirigebat apud tem- » plum suprà dictum. Cum rubanibus, festonis et » guirlandis juvenes ornati erant, et saltabant antè » tambourinatores et syllatores. Adventi in prato, cir- » cùm piedestatum se ponebant, super quem unus » illorum ascendebat, et cum ascensus esset, vesti- » mentum eliminabat, et inter spectantes dirigebat » quod pauperimus hominum possidet quamvis rex non » sit, et sinè quo regum etiam potentissimus homo » non erit. Signo dato cum tambourino, enflabat ven- » trum, et aquam urinatoriam mittebat tàm longè » quàm potebat. Deindè commissarii electi et apti » plantabant ramum laureum in loco ubi cascada stata » fuerat, et alter juvenis succedebat, qui... etc. etc. »

Des danses extravagantes et appropriées à la fête succédaient à ces exercices, et la journée était terminée par la distribution solennelle des prix remportés par les jeunes gens qui étaient demeurés vainqueurs dans la singulière lutte que nous venons de rapporter. Ce n'est qu'en 1706 que ces jeux ont été supprimés par monseigneur de Verjus, quatrième avant-dernier évêque de Grasse, qui lança des excommunications foudroyantes contre les partisans des *Jovines*, et qui fit disparaître l'inscription de *Fanum Jovis* sous une peinture représentant le Saint-Esprit. L'auteur de l'extrait que l'on vient de lire dit ne plus se rappeler à quelle époque ces jeux se célébraient; un mémoire historique la fixe au jeudi de chaque Carême, et, comme personne ne l'ignore, ce jour était consacré à Jupiter (1).

Cette chapelle, ainsi que le pré y attenant, appartenait à la ville. Le gouvernement s'empara de l'une et de l'autre, et les vendit en force de la loi du 23 août 1793.

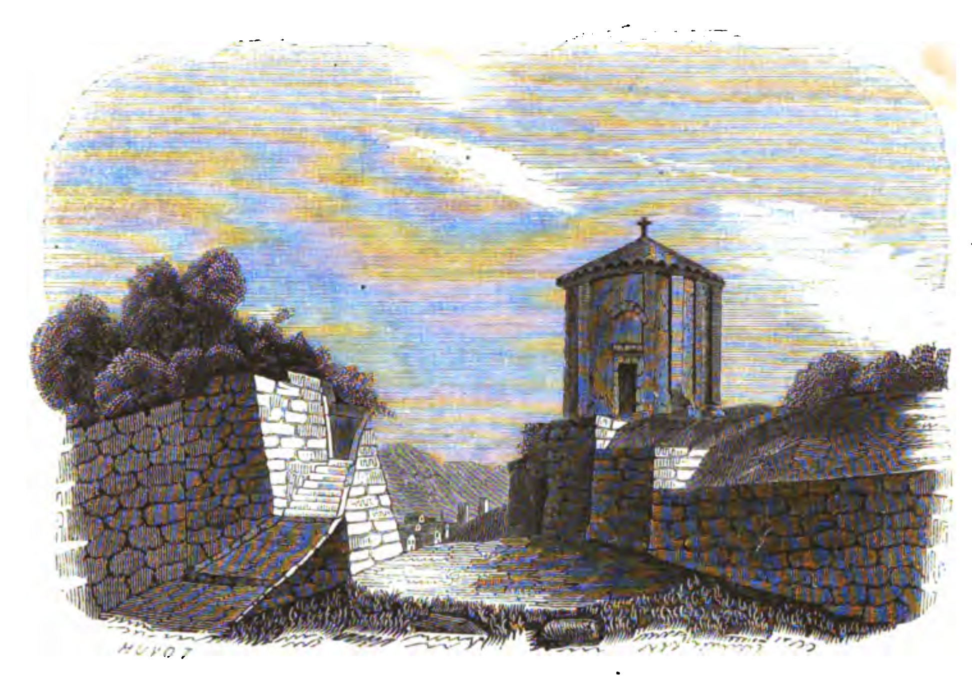
Nous regrettons bien vivement que notre ignorance en matière d'archéologie et d'histoire ne nous permette pas d'établir des faits ou une critique plus lumineuse sur un point qui a déja fixé l'attention de quelques historiens. Nous espérons que quelqu'un possesseur de documens plus complets que les nôtres, et pouvant vérifier et interroger les lieux à loisir, accomplira la tâche dont nous aurions voulu nous charger, mais que nous ne pouvons qu'indiquer comme étant à faire. Nous l'adressons au modeste ami et laborieux auteur de *Fréjus ancien et moderne*, qui a quitté sa ville natale, dont il a décrit les monumens, pour adopter celle de Grasse.

Pour qui se laisse dominer par les rêves de son imagination, rien n'est plus propre que ce lieu à leur donner un degré d'exaltation fantastique. Aussi ne doit-il pas paraître étonnant que le peuple, ordinairement si impressionnable pour tout ce qui touche au surnaturel, ait mainte histoire merveilleuse à raconter, et qu'il les lègue comme une partie nécessaire de son héritage.

Par un temps calme et sec, par un de ces temps où les reinettes et les grillons, ici abondans, gardent le silence, où la lune est levée, le ciel étoilé et la solitude immense; par un de ces temps, disons-nous, où le plus courageux, quand il se trouve seul, se demande pourquoi et de quoi il a peur, il nous est arrivé d'essayer l'influence de ces lieux, et presque toujours nous en sommes revenus rêveur et agité. Essayez-en autant, et seulement alors il vous sera loisible de rire de nos vagues frayeurs. — Transportez-vous à la polifurcation de tous ces chemins dont *Saint-Hilaire* est le centre.... à l'heure où le remords, après s'être échappé de la tombe mal fermée où l'ont relégué les distractions et l'étourdissement de la journée, perce, comme une tarrière irrésistible, les nombreuses portes du riche, se suspend aux rideaux de son lit, et le tient éveillé en lui murmurant à voix basse tout ce qu'il y a de plus

(1) *Annuaire du Var*. Notice sur les principaux édifices du département détruits pendant la révolution. (6e article.)


Digitized by Google



Temple de Jupiter.

laid dans son passé, ou bien l'éveille en sursaut, en tombant sur sa poitrine pour se glisser sous les côtes et le piquer droit au cœur..... Pendant qu'un ange, descendu du ciel, s'agenouille au chevet du pauvre, passe un bras sous sa tête qui n'a pas d'oreiller, et berce son sommeil par des rèves où sa table, à lui pauvre misérable! est couverte d'une nappe bien propre, d'un pain bien blanc, et de mets si abondans, que ses entrailles paternelles tressaillent de joie, que ses lèvres bégaient le contentement, et que sa femme et ses enfans dansent devant lui dans leurs habits de dimanche. — A cette heure-là, dirigeons-nous vers la croix de mission dont la tête noirâtre se dessine et s'appuie sur le feuillage d'un bosquet d'oliviers. Asseyons-nous sur ses marches gazonnées, et appelons à nous les apparitions d'une imagination riche et travailleuse!

D'abord, attention au singulier assemblage de détails qui se pressent et se croisent dans ce petit espace! — Voilà le ciel, voilà la terre. A droite, des murs; à gauche, des murs encore. Derrière nous, un immense rideau de montagnes qui jouent avec les vapeurs et avec les clartés argentines de la nuit. Devant nous, dans cet abîme sans fond pour l'œil, est une ville dont l'existence ne vous est révélée que par les sons expirans d'une horloge. — A quoi bon ces zig-zag de chemins placés à droite à gauche, devant, derrière, dessus, dessous, qui montent... on ne sait où, qui descendent... on n'ose se le dire? Pourquoi ces formes si déraisonnables et si variées? Et cette église, dont les nombreuses faces tournoient dans l'obscurité, ou courent vers la lumière de la lune, ne dirait-on pas le témoin ou le héros permanent d'une scène surhumaine? — Et quand, venant à faire attention à cette chapelle dont les fondemens ont été strictement arrasés par le percement du chemin, nous demandons quels motifs si grands l'ont fait respecter, et ont fait élever un mur coûteux pour l'épauler, on nous répondra: C'est que, voyez-vous, les croyances populaires sont ici, comme ailleurs, fortes, tenaces, et que l'action administrative a été trop faible contre elles, ou qu'elle a sagement compris que tout ce qui excite notre admiration ou notre terreur, est une leçon parlante, fertile en applications, et qui mérite d'être conservée quand il n'y a aucun péril pour la société.

S'il faut en croire une version assez générale pour mériter quelque croyance, l'entrepreneur de la rectification de la route fut obligé d'employer des Génois

Digitized by Google

pour déchausser la chapelle; car les ouvriers du pays refusèrent de le faire, en témoignant autant de répugnance que s'il eût été question de changer frauduleusement les bornes d'une propriété.

Légende. — « Selon ma tante Sicarde la boiteuse, qui le tenait de sa grand-mère, et dont la véracité passait en proverbe dans le pays, les ouvriers Grassens se comportèrent noblement et dignement. Les autres, plût à Dieu! en eussent-ils fait autant; car, ajoutait-elle, en ôtant ses lunettes de la main gauche et en se signant de la droite, le sommet de la colline était le lieu de réunion des *Matagons* (1), et leur appartenait depuis que le soleil avait pris l'habitude de se coucher, et la lune, celle de percer les nuages blancs pour éclairer l'extrémité des herbes du pré, et présider, avec sa face rebondie, à la danse et aux jeux de ce qui n'est pas homme, et ne saurait être Dieu; de ces créations qui ne sont pas assez parfaites pour ressembler aux anges, ni assez dépravées pour être des enfans de Satan. Aussi, depuis cette atteinte (c'est toujours ma tante qui parle) portée à leurs droits, les Matagons, de bienfaisans qu'ils étaient, sont devenus de véritables génies du mal, et se sont tellement avancés dans cette déplorable voie, qu'ils appartiennent déja à l'enfer, quoiqu'ils occupent encore cette terre.

» Le chemin tout arrangé et tout propre qu'il est aujourd'hui, ne peut servir que de jour; car malheur à l'imprudent que ses affaires obligent à y passer après l'heure néfaste de trois doublée quatre fois. Aussitôt que le vent a porté aux oreilles délicates des Matagons le bruit des pas d'un étranger, ils interrompent leurs jeux, leurs femelles disparaissent, et du pré, qui, comme un drap de lit, s'étend au pied de la chapelle, ils s'avancent en silence sur le bord du mur pour reconnaître leur ennemi, et lui tendre des embûches. — Dès qu'ils l'ont aperçu, ils se suspendent le long de ce mur, et se laissent couler doucement à terre. Ils marchent sur leur ventre, en s'allongeant et en se retrécissant comme des reptiles, et ils commencent une série d'évolutions dont ils comprennent seuls le dénouement.

» Quand l'imprudent approche, leurs dents se serrent, leurs membres s'agitent comme ceux d'un nageur, et la rage produit un tel effet en eux, que des étincelles électriques courent et titillent sur leur corps. Elles jaillissent de leurs yeux, qui paraissent comme de petits globes de métal rouges; de leur bouche, dont les gencives verdissent et suppurent : et quand une de ces étincelles, au lieu de se perdre dans l'air, vient à toucher à terre, on la voit rebondir et claquer comme la pluie graisseuse qui, tombant d'un morceau de lard enflammé, frappe et cautérise une pièce de gibier. Le lendemain, il n'est pas rare de trouver les pierres noircies comme si l'on y avait brûlé de la poudre.

» Cependant la victime, à ces signes non équivoques, a reconnu le danger qu'il court, et... fatalité! quand il veut reculer, il n'est plus temps : la horde matagone a reconnu son intention. Un cri immense, indéfinissable, sort à l'unisson et instantanément d'une centaine de gosiers différens; les rangs s'éclaircissent, la courbe se déploie, va en obliquant, et prend la forme d'un entonnoir dont le fond est occupé par le chef de la bande. Alors ils s'acroupissent comme des singes, dont ils ont la laideur, et ils enflent leurs poumons de telle sorte que tous leurs membres disparaissent sous l'immense volume donné au ventre. Avec une puissante force d'aspiration régulière, bruyante comme les soufflets d'une forge, perfide comme celle du serpent qui fascine un petit oiseau, ils pompent l'air autour du voyageur, qui d'abord veut résister, mais perd l'équilibre au milieu de ses impuissans efforts, tourbillonne ensuite comme une feuille détachée de l'arbre, et finit par arriver, en roulant inégalement, devant les Matagons, dont la bande s'est rapprochée peu à peu de manière à former un cercle autour de lui. Alors ils l'étourdissent complètement, en lui jetant une bave acrimonieuse dans laquelle ils le tournent et le pétrissent, pour ainsi dire, jusqu'à ce qu'ils puissent l'emporter, ainsi emmailloté, dans une couche de glaire, sur le pré de l'église. »

Quand au lendemain, les paysans matineux passent par là pour porter leurs denrées au marché, on les voit devenir raides comme s'ils étaient couchés en joue par le fusil d'un brigand; car ils ont aperçu une certaine place, à eux bien connue, légèrement visqueuse, et aussi nette que si elle avait été balayée par un vent violent. Ils ne cessent de faire des signes de croix que lorsqu'ils ont dépassé Saint-Hilaire; mais ils continuent à se regarder tristement, presque avec terreur, et d'un air qui signifie : — Encore un !!

Même parmi les vieillards dont la mémoire est la plus riche en événemens de cette sorte, et dont l'habileté à en expliquer et à en commenter les détails est le plus généralement reconnue, nul n'a pu ou n'a voulu jusqu'à présent dévoiler ce que la victime devient quand elle a été transportée sur le pré; mais juste quatre jeudis et un dimanche après le matin où l'on a vu la place salie et les pierres noirâtres, on est sûr d'entendre dire que le rentier (1) de monsieur un tel ou tel a perdu l'appétit; que son teint est devenu parcheminé; que ses bras et ses jambes se fondent jusqu'à l'os; que ses yeux se renversent de bas en haut; que son ventre bouffit; et enfin, un beau jour, ordinairement un vendredi, entre neuf heures et onze (toujours un nombre impair), les habitans des campagnes s'abordent avec mystère. Leurs paroles sont brèves; et si, malgré leurs précautions, vous parvenez à saisir la partie essentielle de leur conversation, il est sûr qu'elle sera une variante plus ou moins amplifiée de :

— Il est mort....

— De quoi donc?

— Chut!... Il a passé à Saint-Hilaire après minuit.

— Encore un sort! s'écrie une femme qui a écouté. Sainte Vierge de sainte Lorette, et bon saint Roch de l'hôpital, délivrez-nous des Matagons!

Et quand ma tante Sicarde la boiteuse a fini son véridique récit, que j'ai tant soit peu revu, corrigé et notablement abrégé, elle a la louable et sainte habitude de terminer par un grand signe de croix, que j'administre volontiers à mon lecteur en guise de bénédiction, et par quelques mots que je livre d'aussi grand cœur à sa philosophique méditation.

— Mon neveu, vous dont la science est si grande

(1) Nom local donné aux fées et sorcières.

(1) Colon partiaire.

Digitized by Google

que le prénom de votre parrain et le nom de votre père, mon cousin, ne pourriez-vous pas m'expliquer d'où proviennent pareils sortilèges?

— Ma belle tante, même parmi les plus gros, aucun de mes livres n'en dit mot.

— *Credo, credo,* mon neveu!

— Mais quelqu'un fort judicieusement a dit: *Felix qui potuit rerum cognoscere causas.* Ce qui....

— *Et ab omni peccato libera nos Domine.*

— *Amen,* ma tante, dis-je en haussant les épaules.

— *Deo gratias,* mon neveu, se hâte de répondre prestement mon infernale tante, qui a eu assez d'amour-propre pour feindre de comprendre ma citation, et qui s'obstine, mordicus, à vouloir me prouver qu'en cas de nécessité, le latin ne lui est pas tellement étranger, qu'elle ne puisse m'en jeter quelques lambeaux aussi pleins d'à-propos que ceux que l'on vient de lire. — Ce qui fait que je me dis à demi-voix:

Femmes! femmes! (et surtout les vieilles); quelle terrible engeance est donc la vôtre?

Louis Levêns.

JEANNE BAHUT OU LA DÉFAITE DES SARRAZINS,

BALLADE.

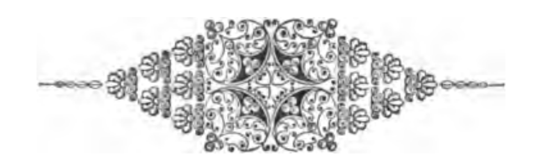
Les Sarrazins d'Abdérame, vaincus à la bataille de Tours, par Charles-Martel, duc des Français, se jetèrent, après leur défaite, dans les régions méridionales; ils cherchèrent aux pieds des Pyrénées un asile qui les mît à l'abri de la terrible colère de leur vainqueur. Leurs légions se rallièrent et se crurent bientôt assez fortes pour assiéger les petites villes et les châteaux du pays. Une armée résolut de s'emparer de la petite ville de Boulogne, qui fut redevable de son salut à une jeune fille nommée Jeanne Mahut qui accomplit sur les murailles de sa ville natale, la noble mission que Jeanne Hachette remplit plus tard sur les remparts de Calais. Ce prodige de courage nous a été transmis dans une ballade qui se chante encore dans le pays des montagnes.

El dio de saint Marc,	Le jour de saint Marc,
La bero Jouano	La belle Jeanne
A ra oun grano	A la fontaine grande
Ero sus et tard.	Etait un peu tard.
Qu'antenut	Elle entendit
Grand brut;	Grand bruit;
Qu'a courut	Elle courut
Al but.	Au but.
Qu'a bits	Elle a vu
Tout lis	Légèrement
Fila,	Filer,
Marcha	Marcher
Douçomen	Doucement
Regimen.	Régiment.
Penchado,	Penchée,
Stounado,	Etonnée,
Ouardabo	Elle regardait
L'armado.	L'armée.
As turbans	Aux turbans
Flouttans,	Flottans;
Counechouc	Elle reconnut
Es Morous	Les Maures
Forous.	Farouches.
Courrouc,	Elle courut,
Palpitanto,	Palpitante,
Tremblanto,	Tremblante,
En a bilo	A la ville
Tranquilo.	Tranquille.
Que dits	Elle dit
Qu'a bits	Qu'elle a vu
Armado	Armée
Fourmado	Formée
De Sarrasis	De Sarrasins
Couquis.	Coquins.
Al mot	Au mot
De Jano,	De Jeanne,
La porto	La porte
Grano	Grande
E fermo	Se ferme
Al trot;	Au trot;
Es pouns	Les ponts
S'abachon,	S'abaissent,
Es gouns	Les gonds
Se fâchon	Se fâchent
Sus el clot.	Sur le fossé.
Tout,	Tout
Debout,	Debout
Pren	Prend
Taben	Aussi
Armos.	Armes.
Larmos,	Larmes,
Crits,	Cris,
Entenduts.	Entendus,
Counfounduts,	Confondus,
Tout qu'irrito,	Tout irrite;
Tout que piquo	Et tout pique
Las bertuts	Les vertus
Des guerriers.	Des guerriers.
Des foyers,	Des foyers,

Digitized by Google

Ennos	Femmes
Jouenos,	Jeunes,
Ennos	Femmes
Bieillos,	Vieilles,
E bieillards	Les vieillards
As remparts	Aux remparts
An courrut.	Ont couru.
Dambe brut,	Avec bruit,
Tout s'apresto	Tout s'apprête
Era brespo	La veille
Pel douman	Pour le lendemain
Sanglan.	Sanglant.
La net,	La nuit,
Tout dret,	Tout droit,
En silenço,	En silence,
Sens crento,	Sans crainte,
L'armado	L'armée
S'ey campado.	S'est campée.
Eras tours	Les tours
Qu'es dresson,	Se dressent,
Passés lourds	Pas lourds
Que trepon.	Résonnent.
Mes l'auroro	Mais l'aurore
Se coloro	Se colore
De roso.	De rose.
Cournets	Cornets
Que cridon,	Crient,
Chibalets	Chevalets
Qu'arribon,	Arrivent,
Et qu'attaquon	Et attaquent
Et que frapon	Et frappent
Des beliers	Des béliers
Meurtriers,	Meurtriers
Las muraillos	Les murailles
Escaillados.	Qui s'écaillent.
Era pex	La poix
Bourento	Bouillante
Serpento.	Serpente.
Quand cay,	Quand elle tombe,
Dambe pexs,	En pétant,
Sarrasis,	Les Sarrasins,
Bourits,	Bouillis,
Cridon : haï !	Crient : haï !
Mes pourtant,	Mais, pourtant,
Et croissan	Le Croissant
Trioumphan	Triomphant
Ey plantat,	Est planté,
Arbourat	Arboré
En dounjoun	Au donjon
Del cantoun.	Du canton.

El Morou	Le Maure
Forou	Farouche
En a bilo	Dans la ville
Doulourido	Désolée
Coumenço	Commence
De penetra.	A pénétrer.
La spaouento	L'épouvante
Yey deja.	Y est déja.
Mes Jouano,	Mais Jeanne,
Tousten grano,	Toujours grande,
Court al dangè	Court au danger
D'un pas leougè.	D'un pas léger.
Al bel miey,	Au milieu,
Coumon rey	Comme un roi
Sur soun trono	Sur son trône
Qu'enbirouno	Qu'environne
Sa gardo,	Sa garde,
Remarquo	Elle remarque
El chef.	Le chef.
Tout bref,	Tout bref,
Que s'aouanço,	Elle s'avance,
En cridan :	En criant :
Bibo Franço !	Vive France !
Et deja	Et déja
El general,	Le général,
Perçat,	Percé,
Crebat,	Crevé,
D'un cop fatal,	Par un coup fatal,
A roulat	A roulé
Al debat	Sous
De sous pes	Ses pieds
Guerriers.	Guerriers.
Un cric de Jano	Un cri de Jeanne
Ralio es assiejats.	Rallie les assiégés.
Mes, espaouentats	Mais, épouvantés
Des cops de la damo,	Des coups de la dame,
Es Sarrasis quitton,	Les Sarrasins quittent,
Et de poou s'agitton	Et de peur s'agittent
De touts coustats.	De tous les côtés.
Un grand carnage	Un grand carnage
Qu'estu le gatge	Fut le gage
D'aquets coumbats ;	De ces combats ;
Car es chrestians	Car les chrétiens
Se precipiton	Se précipitent
Et s'irriton	Et s'irritent
Sus es Ottomanss.	Sur les Ottomans.
Da qu'er armado,	De cette armée,
Ta pla mountado,	Si bien montée,
Nat nou s'en tournec,	Aucun ne s'en retourna,
Nat noun escapec.	Aucun n'échappa.
Et nostro billo,	Et notre ville,
Dempus tranquillo,	Depuis tranquille,
Deou tout soun salut	Doit son salut
A Jano Mahut.	A Jeanne Mahut.



Digitized by Google

FLEURETTE.

I.

Il est une jolie ville aux bords de la Baïse, où chaque homme vous dira l'histoire que je vais conter. Le Néracais vous montrera, plein de douceur, une aile en ruines d'un vieux château, et la statue à *noste Henric*, une belle allée, ses vieux ormes et sa fontaine, et de l'autre côté de la rive, vous verrez une maisonnette antique et verte de mousse et de lierre, et il vous dira : C'était la chaumière de Fleurette.

Et si dans ton lit de cristal tu n'étais muette, source pure et plaintive, tu nous dirais encore : C'est ici que la fleur, fraîche et douce, exhala son parfum à l'aurore, et s'étiola avant le soir.

Or, Fleurette était la fille d'un vieux jardinier. Ses quinze ans la faisaient fraîche et gentille, et c'était plaisir de la voir, riante dans la prairie, cueillir des fleurs avec ses jolies compagnes.

Et un jour, Henri de Navarre la vit dans la Garenne si proprette et si blanche, et elle était si accorte et si gentille, que l'œil de Henri s'éclaira d'une flamme d'amour, et il voulut s'en faire aimer.

Et la jeune fille l'aima, et quand venait le soir, assise sous l'ombrage, elle attendait son amant, et tous deux, dans la belle garenne, et à la pâle lueur des étoiles qui scintillaient au ciel bleu, la main dans la main, rêvant douceur et joie........ ils devisaient d'amour.

Heures de félicité et d'ivresse, d'avoir une même pensée, de sentir la même fleur, d'écouter la même harmonie, d'entendre le même balancement dans la feuille, et le même murmure, de regarder les eaux de la Baïse, d'oublier qu'on est prince et bergère, et de rêver ensemble.

Oh! c'est bien en effet épuiser le bonheur de la vie, quand deux ames n'en font qu'une, et que la coupe ne paraît pas tarie.

Et, jardinière, elle ne savait pas si folle et si jeunette, qu'il était bien mal d'aimer un puissant châtelain, que l'ouragan brise le pin de la montagne, et ne fait que plier l'orme de la prairie; que l'aigle ne fait que s'abattre un instant sur la bruyère et va se percher sur la cime élevée de pics orageux, et que l'oiseau qui rase la terre, bâtit son nid dans la verdure, et se cache sous le gazon.

II.

. . . .

La cloche avait tinté l'Angelus du soir, une flamme rouge du soleil couchant dorait encore l'horizon, et la marguerite de la fontaine se penchait étiolée sur sa tige à demi flétrie.

La Baïse coulait silencieuse, la lune argentait, pâle, son onde claire et tranquille; la rossignol préluda sa mélodie du soir, et une brise pure et fraîche remua doucement la feuillée de la garenne.

Une femme était, seule, assise sur une pierre de la fontaine. Sa figure de seize ans, qu'éclairait un rayon de lune, paraissait belle, quoique rêveuse et triste; son œil se promenait à travers l'ombre des arbres, et sa main tenait un bouquet d'herbe, d'herbe que nos gentes fillettes appellent encore en rougissant, l'herbe d'amour. Elle écouta long-temps le murmure des eaux; sa tête se soulevait au bruit de la feuille qui tombait lente et gaunie; sa main passa sur son front comme pour écarter une pensée de doute, et retomba sur la verdure...... « Henri ne vient pas, » dit-elle, et sa voix était douce et plaintive; et peu à peu son haleine devint plus brève et plus souffrante.........

Pourtant son oreille crut entendre un léger bruit de pas : une ombre se dessina sur l'eau de la Baïse, la jeune fille se leva et sembla hésiter un instant; et alors parut une aigrette blanche et une forme de guerrier. Pourquoi, pensa-t-elle, lui qui courait toujours, vient-il si lentement.

L'ombre avança, et c'était lui.

Tu as bien tardé, dit la jeune fille, Henri, mon Henriot, mon doux Seigneur. Oh! ton front est pâli, tu souffres, dis, tu pleures?

— Oh! oui je souffre, Fleurette, ma mignonne, je pleure nos amours. Demain...........

Il y eut alors un moment de silence; Henri n'osait plus rien dire, et la pauvre enfant, laissant tomber son œil sur la rive, exhala lentement un soupir. La lune se cacha sous un nuage blanchâtre, et puis Fleurette, semblant vouloir jeter loin d'elle sa souffrance :

— Eh bien? fit-elle.

— Le Béarn et la Navarre m'appellent : Fleurette, ma douce amie, je vais partir...... partir demain.

— Partir......

— Il le faut bien, ma mère me l'ordonne.

Et Fleurette essuya bien vite une larme qui mouilla sa joue, et sa bouche murmura quelques paroles de douleur qui venaient de sa pauvre ame.

— Oh! tu vas m'oublier! dit-elle; m'aimeras-tu, mon Henriot?

— Toujours, gente amie, dit Henri passionément, et il lui prit la main, et tous deux s'assirent au pied d'un arbre sur l'herbe fleurie, et long-temps ils devisèrent d'amour.

Et doucement tous deux épanchèrent leur joie; et quand la pensée leur jetait un souvenir de départ, leurs yeux se rencontraient et se baissaient, et leurs mains se serraient plus fortement.

Peut-être qu'en ce moment leur ame devina quelque chose de l'avenir qui se dévoila.

Et quand il fallut dire le nom d'adieu, on dit que le fier Béarnais et la timide jardinière pleurèrent...... et puis deux ombres parfois s'arrêtèrent dans la longue allée comme pour se voir encore, et s'effacèrent lentement.

Digitized by Google



Henri IV et Fleurette.

III.

Le lendemain, quand le crépuscule voila de son ombre amie les tourelles du château, il y eut dans la garenne la même harmonie du soir, et la voix de la fontaine murmura sa mélancolie dans le silence, et la brise serpenta dans la feuillée.

Cette fois, Fleurette arriva triste, regarda long-temps la pierre où la veille encore elle avait vu Henri, s'assit sur la même herbe, et comme l'oiseau qui s'endort sur la branche, et la tête sous l'aile, quand la nuit descend du coteau, vous eussiez vu la pauvre enfant, rêveuse et plaintive, et la tête inclinée....... Henri n'était plus là.

Il faut avoir aimé, sans doute, pour savoir tout ce qu'il y a d'amer dans l'absence d'un être qu'on aime, et quand on est seule et triste, et qu'on n'a qu'une ombre qui fuit devant la pensée, et que l'ame est agitée de vagues terreurs, on n'a plus qu'à pleurer.

Elle s'en alla, seule, à travers l'ombre.

Et quand ses gentes compagnes folâtraient dans la garenne et parlaient d'amour, on voyait rougir la jeune fille, et de suite se tourner du côté de la fontaine, comme si chaque ondée, en tombant sur l'eau claire, lui redit le nom de Henri.

Pourtant il sembla que l'espérance adoucit son mal, et quand elle pensa à son amant, une idée de bonheur amena sur sa lèvre un sourire.

Et quand l'hiver eut blanchi la campagne, le soir, à la veillée, près de l'âtre du jardinier, elle ne voyait que joie quand on parlait du Béarnais, et qu'on vantait sa jeune gloire.

Et quand le mois de Mai arriva, que la prairie se diapra de ses jolies fleurs nuancées, que les arbres de la belle allée verdirent, Fleurette alla chercher, joyeuse, l'herbe d'amour; et le soir, souvent, elle allait revoir la Baïse argentée, et rêver auprès de l'arbre de la fontaine, et sur la pierre où elle s'était assise avec Henri.

Le mois des fleurs passa et les feuilles jaunirent.

On avait dit que les armes de Navarre avaient été partout victorieuses; on disait deux noms de batailles où le prince avait combattu de sa vaillante épée; le peuple qui l'avait vu naître, et qu'il aimait tant avait fêté chaque jour de sa guerre, et l'avait béni. On disait que le Béarnais allait s'appeler Roi de France et de Navarre.

Digitized by Google

Et la frêle jardinière avait senti son âme déborder de joie et d'amour; on avait ajouté que Henri allait revoir ses plaines et son castel de Nérac.

IV.

Et un jour la foule se roulait longue et pressée aux bords de la Baïse : on vit la foule autour des murs crénelés du château de Nérac; on la vit courir dans les rues, on la vit sur les places, on vit la foule partout.

Les écuyers de Navarre chevauchèrent brillans dans la plaine, la cuirasse étincelante, et les casques, aux flammes penchées, flamboyaient aux rayons du soleil; les étendards aux blanches fleurs de lys se déployèrent, et les coursiers fendirent, fiers, les flots de la multitude.

La province attendait........ Toutes ces têtes impatientes ne voulaient qu'un homme, et toutes ces bouches murmurèrent long-temps le nom de Henriot.

Un cri s'éleva bientôt, cri d'amour et de joie, qui fit mouvoir ensemble cette masse de peuple : Le voilà! le voilà!

Et enfin il parut, Henri, sur son beau palefroi, et le peuple l'accompagna, élevant ses cris d'amour, aux portes du castel.

Et pendant que son palefroi divisait la grande foule, Henri ne vit pas une enfant qui agitait un mouchoir blanc du haut du tertre où elle était placée, et qui, rouge et tremblante, le dévorait des yeux.

Et le soir, quand la lune brilla au ciel bleu, Fleurette vit couler les eaux fugitives de la Baïse et écouta le bruit du feuillage. Elle vit s'éclairer les ogives du château et passer la danse vive et tournoyante. Son ame fut confiante et heureuse, et son cœur battit bien fort dans sa jeune poitrine, quand une ombre se dessinait sur les murs blancs de l'enceinte. — Il lui semblait que c'était une ombre amie.

La flamme des candelabres s'éteignit. Elle attendit encore....... Il ne viendra pas, dit-elle; mais il viendra demain.

Et le lendemain, quand vint le soir, la jardinière alla s'asseoir auprès de la fontaine... Et Henri n'arriva pas.

Un jour pourtant où la pauvre enfant rêvait, triste et pensive, et caressait les fleurs de sa tête déjà fanées; elle entendit une voix bien connue, frémit d'espoir et approcha.

Et elle vit une femme belle et parée, assise avec Henri, sous l'ombre, et tous deux enlacés de leurs mains, se regardaient avec délices, et elle entendit la voix dire amoureusement : Dans la garenne, pour deviser d'amour, je t'attendrai ce soir.

Et la pauvre enfant sentit sur son front passer une sueur livide; on eût dit que l'ange de mort avait touché de son aile cette pauvre exilée. Un frisson violent se glissa sur ses membres, et sa bouche murmura dans la souffrance : Je n'ai plus qu'à mourir.

Et puis on entendit le bruit d'un corps dans l'eau, et une voix gémir.

Fleurette avait fini sa vie d'amertumes. Pauvre fleur, elle avait paru brillante le matin, et s'était étiolée avant la fin du jour. De la triste vallée, ange, tu remontas dans ta patrie si belle; et tu ne pouvais pas, oiseau sans harmonie, blanche fleur sans parfum, vivre isolée et sans amour.

Et quand la cloche eut tinté l'Angelus du soir, que la flamme rouge du soleil couchant eut doré l'horizon; quand la marguerite de la fontaine se pencha, étiolée, sur sa tige à demi flétrie, et que le rossignol préluda dans la brise, Fleurette était encore au lieu d'amour, et son cadavre tremblait dans l'eau de la fontaine.

Et quand la lune argenta la Baïse, Henri, sous la feuillée, et près d'une autre devisait....... il devisait d'amour !.,...

Marie GRAND.

FRANÇOIS DE MAYNARD.

A M. J.-B. Payu (1).

Vous m'invitez à m'occuper d'un article sur *Maynard*, l'une des plus brillantes illustrations de la ville de Toulouse, qui, par justice et reconnaissance, s'empressa de placer son buste dans la salle consacrée à ses grands hommes; je répondrai d'autant plus volontiers à votre flatteuse invitation, que *Maynard* a été mal apprécié, mal jugé, et même calomnié par plusieurs critiques. Essayons de combattre ces tristes calomnies, et de rétablir une célébrité si justement acquise, et qui doit faire à jamais l'orgueil et la gloire de sa patrie. — J'ai à redresser infiniment d'erreurs :

Mais, Don Quichotte né de quiconque on opprime,
Contre ses détracteurs il faut que je m'escrime.

Je citerai beaucoup, afin que l'autorité de mes paroles soit au moins incontestable, si par hasard elle ne reste pas incontestée.

On ne possède qu'une édition des *OEuvres* de *Maynard*, laquelle parut in-4°, le 15 juin 1646, quatre mois avant sa mort, arrivée le 26 octobre de la même année; son ami *Gomberville* en fut l'éditeur, ce qui semblerait annoncer que ces *OEuvres* sont complettes

(1) M. de Labouïsse-Rochefort, l'un des écrivains le plus honorablement connus, publiera successivement dans ce recueil, la biographie de quelques hommes célèbres de nos contrées. Nous devons à son amitié pour nous, la dédicace du premier tableau de cette galerie, qui promet des documens précieux et des enseignemens utiles aux lecteurs de la *Mosaïque du Midi*. (*Note du Directeur.*)

Digitized by Google



François de Maynard.

et classées avec art : il n'en est rien pourtant; il règne dans ce volume le plus grand désordre, circonstance qui dut probablement en diminuer le succès. On n'y trouve la date d'aucune pièce, ni presque jamais le nom de la personne à qui elle fut adressée, et bien moins encore l'indication des sources classiques où *Maynard* avait puisé avec abondance. Pensant que tout cela nuisait à ce recueil, il y a plus de vingt ans que je lui donnai de longues veilles, grace à une heureuse découverte, qui vint m'aider à augmenter considérablement mes matériaux. Aussitôt je disposai le tout d'une manière nouvelle, et j'y joignis des notes nécessaires, qui rendront cette lecture plus agréable, j'ai failli dire *plus utile :* qu'on me pardonne ce dernier mot; il y a long-temps que l'on connait la faiblesse des éditeurs, et la facilité avec laquelle ils se laissent aller à de favorables préventions. Comment pourrais-je seul leur échapper en m'occupant d'un poète si ingénieux, si aimable et si piquant ? Quoi qu'il en soit, j'espère que cette édition, pour laquelle j'ai multiplié les soins, les peines et les recherches, donnera un nouveau lustre à l'ancienne et juste réputation que s'était acquise le *Martial* de Toulouse.

Mais, avant d'aller plus loin, permettez-moi de décrire les manuscrits qui m'ont fourni tant de richesses, cette description n'étant nullement étrangère à mon dessein.

Le premier volume a environ sept cent pages, petit in-folio, ou très grand in-4°; le second est moins considérable : ils renferment presque toutes les poésies que *Maynard* a publiées et beaucoup d'autres inédites. Elles sont dispersées çà et là, sur les divers feuillets de ces anciens registres, remplis de ratures, de corrections, de transcriptions, de nouvelles et différentes versions, toutes écrites en entier de la main de *Maynard*. Ils étaient son brouillard journalier; il y consignait tout. Des lettres et des sonnets y sont entremêlés de pensées remarquables, qui sont là comme des pierres

Digitized by Google

d'attente, et qu'on reconnait appartenir à *Catulle*, à *Juvénal*, à *Horace*, à *Ausone*, à *Owen*, *et surtout* à *Martial*, qu'il affectionnait beaucoup. Sans doute, en traduisant, dans ses momens d'inspiration, différens morceaux de ces charmans auteurs, il avait l'intention de les encadrer ensuite dans ses malignes épigrammes; et c'est réellement ce qu'il a fait plus tard avec beaucoup d'habileté. On y voit encore abondamment des traits ébauchés, des pièces commencées, des vers isolés, des variantes à foison, qui m'ont initié dans tous les mystères de ses laborieuses compositions poétiques. Aussi ai-je tout copié, tout recueilli : ses moindres vers, ses pensées et ses lettres. Ces dernières, minutées ou transcrites sans aucune date, sont destinées à différentes personnes, dont pas une n'est désignée ; c'est un regret que je formule. Partout l'écriture en est bizarre, pressée, pâle, difficile, presque indéchiffrable, et sans la moindre ponctuation, ce qui fatigue beaucoup l'attention et la vue. — Cependant, malgré l'extrême embarras d'arranger et de classer tant de fragmens, qui ne sont pas tous *publiables*, ces manuscrits sont infiniment précieux pour un amateur, et surtout pour un éditeur. Ils me fournissent l'occasion d'annoncer aux amis des lettres une bonne nouvelle. J'y ai découvert un très grand nombre de morceaux inconnus, dont plusieurs sont dignes de figurer à côté de ce que *Maynard* a produit de mieux. Par quelle raison, par quelle distraction, ou par quelle modestie négligeait-il d'en faire usage? Je l'ignore. Ses *OEuvres* ne renferment aucun *Rondeau;* j'en ai découvert sept : j'ai aussi un petit *poëme*, une *élégie*, des *stances*, des *odes*, une *satire*, un *virelay*, beaucoup de *lettres*, force *épigrammes*, et peut-être aurais-je pu recueillir une plus grande quantité d'opuscules inédits, si une main barbare n'avait déchiré une foule de feuillets !...

Que de trésors ils pouvaient contenir!...

Après ce préambule, entrons en matière.

François de *Maynard*, fils de *Géraud* de *Maynard*, conseiller au parlement de Toulouse, naquit en 1582, dans cette ville, ainsi que je le prouverai plus bas, quoique Aurillac et Saint-Ceré veuillent lui disputer cet honneur. Il y fit de brillantes études, et il est probable qu'il était destiné à la magistrature; mais il ne remplit pas entièrement cette carrière: le goût des Muses l'emporta. Il se livra à leur ingénieux ascendant, et toute sa vie fut consacrée à faire des vers.

Il était d'une famille illustrée par de hautes charges; cependant, pour me servir d'une expression très vulgaire, *il ne faisait pas le fier*, car, vers 1640, il répondait à M. de *Flotte*, son compatriote, son ami, son *confident*, et presque son protecteur, par son crédit à la cour : *Vous me demandez mon nom et mes qualités : mon nom est François de Maynard (sic.); pour des seigneuries, mes pères ne m'en ont point laissé, et les Muses m'ont empêché d'en acquérir.*

Il alla à Paris, chercher la fortune et la réputation, et si l'une lui fut toujours cruelle, en revanche il obtint de l'autre toutes les faveurs. Par le crédit des amis de son père, il fut placé en qualité de *secrétaire de ses commandemens et de sa musique*, près de *Marguerite* de *Valois*, première femme d'*Henri IV*, à peu près vers 1605, à l'époque où elle obtint la permission de revenir à Paris. Peut-être même avait-il été plus tôt admis au service de cette princesse-reine. Quoi qu'il en soit, il avait alors vingt-deux ou vingt-trois ans, et un penchant extrême pour la poésie. Il en parle ainsi dans une pièce inédite :

Je m'étonne, mon cher ami,
Que tu me reproches la rime,
Et d'avoir trop long-temps dormi
Sur la montagne à double cîme.

C'est à quoi je fus destiné
Dès les premiers jours de ma vie,
Et la Muse m'aurait traîné
Si je ne l'avais pas suivie.

Clément Marot fut son modèle, et je ne comprends pas comment les biographes (qui à la vérité ont fait peu de recherches, et n'ont guère été que les serviles échos de *Pélisson*) n'ont pas songé à faire un rapprochement qui me frappe. Tous deux furent attachés à deux *Marguerites* de *Valois*, Reines de Navarre, belles, aimables, spirituelles : la première, fille de *Charles* d'*Orléans*, duc d'*Angoulême*, et de *Louise* de *Savoie*, née le 21 décembre 1492, morte le 2 décembre 1549; la seconde, fille d'*Henri II* et de *Catherine* de *Médicis* (*comtesse du Lauraguais*), née le 14 mai 1552, morte le 25 mars 1615; de sorte qu'il n'y a que trois ans d'intervalle entre l'existence des deux *Marguerites*, et trente-huit entre celle des deux poètes : cela méritait d'être remarqué. Ainsi que *Clément Marot* l'avait été par *François I*^{er}, *François Maynard* fut bien accueilli par la cour brillante et joyeuse d'*Henri IV*, surnommé *le vert galant*, et ce qui vaut mieux : *l'ami de son peuple*. Le titre de secrétaire de la belle princesse, et la beauté de ses vers, le firent considérer de tout ce qu'il y avait de personnes distinguées dans la capitale : « La » politesse de ses manières et l'enjouement de sa con- » versation ne contribuèrent pas moins à le faire aimer » et rechercher. »

On a prétendu que *Clément Marot* avait aimé *Marguerite*, reine de Navarre, et qu'il avait été payé du plus tendre retour; c'est une calomnie de *Langlet Dufresnoy*, son commentateur, que l'abbé *Goujet* a judicieusement repoussée et anéantie. On n'a pas dit la même chose de *Maynard*, sans avoir pourtant ménagé d'avantage les mœurs de la seconde *Marguerite*. Ce n'est pas ici le moment de discuter ces diverses accusations; dès l'âge le plus tendre, séparée de son mari, qui déja lui avait été plusieurs fois infidèle, peut-être mérita-t-elle quelques-uns des reproches qu'on a prodigués à sa conduite. On lui attribue des galanteries, dont on a au moins exagéré le nombre. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1606, dans un recueil, dont l'impression fut achevée le 25 février 1607, *Maynard* plaça des *Stances* qui commencent ainsi :

Il faut que par mes cris je rompe le silence;
L'ennui qui me possède a trop de violence
Pour ne se montrer pas,
Et l'esprit de Damon était trop plein de charmes
Pour craindre que ce soit une honte à mes larmes
D'honorer son trépas.

Digitized by Google

dans lesquelles il déplorait *les regrets d'une grande Dame sur la mort de son serviteur*. On a écrit que ce *serviteur* était le beau *Date*, tué d'un coup de pistolet par le jeune *Vermon*, à la portière du carrosse de la princesse. *Maynard* ajouta d'autres *Stances sur le même sujet*, qu'on trouve dans le même recueil :

L'on ne s'attende point à voir jamais finir
La douleur que je porte;
Le temps et la raison la feront devenir
D'heure en heure plus forte.

Il existe une autre pièce intitulée : *L'esprit de Lysis disant ses derniers adieux à sa Flore ;* dialogue. *Lysis* est *Bussy d'Amboise*, qui fut assassiné au château de Moussereau par un mari jaloux, en 1579. *Dreux du Radier* dit que cette pièce est peut-être de *Marguerite, si elle n'est pas de Maynard* *Maynard* n'était pas né à cette époque; mais elle a pu être composée plus tard, et elle se trouve en effet dans un recueil qui parut en 1611; elle se termine ainsi :

O nuit, cruelle nuit, tu me seras toujours
Triste, malencontreuse, et des nuits la plus noire;
Tu m'as ravi mon tout, les traits au Dieu d'Amour,
Les attraits à Vénus, à Bellone sa gloire.

On voit que *Maynard* était jeune. Il évita bientôt cette pompe symétrique pour n'employer que le naturel et les grâces. — Dans sa vieillesse ce poëte s'est plu à rapeler le souvenir de cette époque, en écrivant à M. de *Flotte*, son ami :

L'âge affaiblit mon discours,
Et cette fougue me quitte,
Dont *je chantais* les amours
De la reine *Marguerite.*

Cette princesse mourut en 1615. Que devint alors *Maynard?* Il s'était lié avec *Malherbe*, qui se plaignait aussi de l'ingratitude des grands et de la fortune; avec *Desportes*, le mieux renté des beaux esprits, ce qui faisait dire à *Balzac* : *Le loisir de dix mille écus que s'est fait Desportes par ses vers, est un écueil contre lequel les espérances de dix mille poëtes se sont brisées;* avec *Regnier*, le satirique; de sorte qu'il ne s'occupait guère que de vers. Pourtant, un beau jour, il fut revêtu du titre de président du présidial d'Aurillac, qu'il paraît avoir laissé bien tranquille, abandonnant à son subdélégué le droit de juger à sa place les contestations qui pouvaient subvenir dans l'étendue de sa juridiction. Il fit alors un long poëme en stances, d'environ trois mille vers, à l'imitation de *la Sirène de Durfé*, 1611, et de l'*Iris* de *Lingendes*, qu'il intitula *Philandre*, dont il parut trois éditions; la première à Toulouse, in-16, en 1619, la seconde en 1621, et la troisième en 1623.

Au commencement du mois de mars 1634, il partit par eau de Lyon, à la suite de M. de *Noailles*, comte d'*Agen*, qui se rendait à Rome pour remplacer le comte de *Brassac*, ambassadeur auprès de Sa Sainteté. Ils allèrent à Gênes et ensuite à Civita-Vechia, où ils n'arrivèrent que le 10 avril, à cause que la galère qui les portaient ayant été démantelée par la tempête, il leur fallut retourner de Livourne à Porto-Venare. Enfin, ils atteignirent l'antique ville aux sept collines, dans laquelle *Maynard* eut le bonheur de se faire distinguer et choisir par les plus grands et les plus illustres personnages. Un moderne a écrit à ce sujet, ces paroles dont quelques-unes sont fort étranges : « Dans cette » capitale du monde chrétien, on remarqua la vivacité » du poëte toulousain; elle lui valut l'amitié du fameux » cardinal *Bentivoglio*, aussi habile écrivain qu'aimable » littérateur et savant homme d'état. Ce prince de » l'église fit connaître *Maynard* au pape *Urbain VIII*, » qui, par une faveur particulière, donna de sa main au » poëte français un exemplaire de ses Poésies latinesr » Cette bienveillance du souverain pontife, la faveu » dont notre auteur jouit en France auprès des grands, » lorsqu'il fut revenu de son voyage, ne lui offrirent » que de stériles honneurs; il ne put obtenir de plus » solides avantages. *Vainement se prosterna-t-il devant* » *les puissans du jour*, vainement *accabla-t-il Richelieu*, » alors premier ministre, et véritable Roi de France, » *de tout ce que la flatterie a de plus enivrant;* il eut beau » dire :

« Au point où l'on te vit paraître
» Je te regarde comme *un Dieu*,
» Qui pour se faire reconnaître
» A pris le nom de *Richelieu.* »

Arrêtons-nous ici. J'en conviens, c'était une *flatterie*, et même une flatterie un peu payenne; mais ces suppositions mythologiques étaient alors usitées en poésie : elles étaient une fiction et un langage convenu. A la même époque, *Gomberville* terminait de cette manière un sonnet :

Invoque qui voudra comme *un des immortels*
Ce fantôme à qui Delphe érigea des autels,
Et l'aille consulter sur les bords de son onde;
Pour moi, je ne tiens plus ce spectre pour *un Dieu*,
Et veux par mes écrits apprendre à tout le monde
Qu'il n'est point d'*Apollon* que le grand *Richelieu.*

« Le cardinal se montra insensible à ses louanges, » continue le critique. — A celles de *Maynard*, oui; mais non pas à celles de *Gomberville :* savez-vous pourquoi? *Richelieu* aimait la louange, il l'aimait avec excès; il désirait que tous les écrivains le louassent, et s'il a repoussé constamment les poétiques éloges de notre spirituel poëte, la cause lui en est trop honorable pour qu'elle ne méritât pas d'être recherchée et publiée : c'est qu'il ne lui pardonnait pas la franchise et le courage avec lesquels il avait osé rester attaché à ses adversaires disgraciés et en prison. *Richelieu* était implacable, et quoiqu'il fut cardinal (ce qui exigeait qu'il fût chrétien) il ne pardonnait jamais.

La preuve de cette courageuse fidélité de *Maynard* se trouve dans ses *OEuvres*, qui renferment des vers, adressés aux deux illustres malheureux (le comte de *Carmain* et le maréchal de *Bassompierre*), publiés du vivant de *Richelieu*, et dans une foule de *Lettres*, dans lesquelles il ne cessait de gémir de leur infortune.

En voici deux exemples entre mille; il écrivait à

Digitized by Google

M. de Pressac, greffier en chef au parlement de Toulouse, alors à Paris :

« Oh ! que je serais heureux de vous revoir à Castelnau, » en état de vider avec moi quelque bouteille à la santé » *de nos illustres amis ;* et plus heureux encore si nous » brûlions tous les fagots du bois de Bressac pour » célébrer, par un éclatant feu de joie, le retour de » la liberté de ces deux héros, de qui vous et moi *ne* » *sommes jamais las de parler*. Puisque vous les allez » visiter quelquefois à la Bastille, prenez le soin de » leur dire la force de la passion que j'ai pour eux, qui » est si grande, que quelque bonne fortune qui arrive » à notre siècle, je ne saurais l'estimer heureux, tant » que le lieu où ils sont les éloignera des emplois. » (pag. 403).

Et à M. de *Flotte*, homme de lettres, et courtisan en faveur :

« Je vous demande des nouvelles de ce jeune prince, » archevêque de Reims, et de *nos deux illustres mal-* » *heureux*, que vous voyez presque tous les jours. Je » ne puis digérer cette longue prison, que nous appel- » lerions injuste, *si Ferragus* (*Richelieu*) *n'était pas* » *encore au monde.* » (p. 440).

Je reviens au passage que j'ai interrompu : « Et » tandis que *Richelieu* comblait de ses faveurs des » hommes d'un mérite bien inférieur à celui de *May-* » *nard*, il ne fit rien pour lui. Le poète, loin d'être » découragé, *se dépouilla même de toute honte.* » (Que dites-vous ? Quelle sévérité ! Mais cette flétrissante expression n'est-elle pas aussi déplacée qu'injuste et cruelle ?...) « Il adressa un placet en vers à *Richelieu*, » dans lequel il lui disait qu'il allait bientôt voir sur les » bords du Cocyte, ce *François I*er

« Qui fut le père des savans
» *Dans un siècle plein d'ignorance ;* »

» Assertion fausse, car le règne de ce prince vit la » renaissance des lettres et le triomphe des arts. » (Non, l'idée de *Maynard* n'est pas *fausse ;* le mot de *siècle* embrasse tout, et si *la renaissance des lettres* eut lieu sous le règne de *François I*er, c'est parce que ce prince protégea les savans, que *son siècle*, *très ignorant*, n'eût pas su apprécier et estimer sans lui. « Et, poursuivait *Maynard :*

« S'il me demande à quel emploi
» Tu m'as occupé dans le monde,
» Et quel bien j'ai reçu de toi :
» Que veux-tu que je lui réponde ? »

» *Rien*, répliqua *Richelieu*, qui, comme l'observe » *Pélisson*, n'aimait pas qu'on lui demandât, voulant » avoir la gloire de donner de son propre mouvement. »

Cette dure réponse ne peut guère se faire pardonner par la remarque de *Pélisson ;* car lorsque le cardinal, qui s'était presque fait assez violemment le monarque de cette époque et le roi de son roi, ne donnait pas, n'était-il donc point permis de lui demander des faveurs, des grâces, des charges ou des pensions, surtout en aussi beaux vers que ceux de *Maynard ?* D'autres ont fait de pareilles demandes sans qu'on le leur ait jamais reproché. On cite de poétiques placets du *P. Sanleque*, de *Roubin*, de *La Fontaine*, de *M*lle *Bernard*, de *M*me *Deshoulières*, de *Marie* de *Rasily*. D'ailleurs, les plaintes assez fréquentes que *Maynard* s'est permis d'écrire contre l'oubli de la Fortune et l'ingratitude des *Mécènes* d'alors, ont une élégance qui charme l'esprit et leur sert d'excuse ; c'est un jeu poétique, dans lequel, en riant, le poète disait la vérité aux égoïstes.

La critique continue : « *Irrité* d'une réponse pareille, » (il y avait de quoi ; elle était aussi arrogante que barbare), « *Maynard*, qui avait *peu de dignité dans* » *l'esprit* (je viens de fournir la preuve du contraire), » ne rougit pas de chanter la palinodie. »

Et pourquoi n'aurait-il *pas chanté la palinodie*, après une réponse aussi amèrement inconvenante que ce fameux *Rien ?* Les poètes sont comme les abeilles ; ils produisent du miel : mais ils sont armés d'un aiguillon pour leur défense, et même pour leur vengeance. — Non que j'approuve la vengeance ; je ne fais qu'exposer un fait.

Les circonstances qui se rattachent à cette pièce, tiennent trop d'importance dans la vie de *Maynard*, pour que je n'en rapporte pas l'histoire. Dès qu'il l'eut terminée, il écrivit à M. de *Flotte :*

« Je souhaite, sous votre bon plaisir, que l'on voye » le sonnet de *François I*er.... Il faut que vous fassiez » vos efforts pour le faire lire à *Ferragus* (surnom » qu'il avait donné à *Richelieu*, comme *Voltaire* dé- » guisait celui de *Frédéric II*, roi de Prusse, sous le » sobriquet de *Luc*.) Si je n'eusse cru vous fâcher et » douter de votre crédit, je l'aurais envoyé à quelque » courtisan de ce ministre ; mais j'aimerais mieux » perdre toute la gloire qui me peut venir de mes » ouvrages, que de les avoir produits dans le beau » monde que par vos mains. »

M. de *Flotte* avait, suivant son usage, critiqué cette pièce, et *Maynard* lui répondait : « Je vous envoie » encore l'épigramme de *François I*er*;* je crois qu'elle » vous plaira en la dernière forme que je lui ai donnée, » pourvu que vous ne traitiez pas l'affaire théologique- » ment, et que vous ne vouliez pas que j'aie plus » d'égards en cette rencontre à messieurs les critiques » qu'au sixième livre de l'*Enéïde*, et à l'onzième de » l'*Odyssée :* je vous prie de m'en écrire bientôt votre » sentiment...... Je suis amoureux passionné de ce » caprice, et crois m'être fort bien expliqué, pourvu » que vous n'opposiez pas *saint Paul*, *Virgile* et la » *Sorbonne* à *Parnasse.* » Dans une autre lettre, il dit encore : « Je n'en saurais avoir bonne opinion qu'après » que vous en serez satisfait. Vous voyez les choses » plus finement que ceux qui ont été mes approbateurs, » et souvent vous condamnez avec raison ce que les » autres estiment excellent. Je ne puis pourtant goûter » la correction du premier quatrain, et je croirais être » mal mené de la Sorbonne si j'avais mis *saint Pierre* » à la place de *Tibère.* Songez-y bien, je vous en » supplie, et ne *me faites pas excommunier sur la fin de* » *mes jours.* »

Cependant, il céda à quelques-unes des exigences de cet ami, ainsi que le prouvent ces lignes : « J'ai » changé l'épigramme de *François I*er selon votre or- » dre. Mes amis de province l'avaient censurée trop » sévèrement ; ils voulaient que je parlasse en théolo- » gien (*Flotte* l'avait aussi voulu) et non pas en poète,

Digitized by Google

» car si j'eusse mis ce roi (*François Ier*) dans les cieux, » dont *saint Pierre* garde la porte, il était ridicule d'y » dire que *j'y serais le suivant d'un roi de France :* en » cette cour céleste, *on ne fait la cour qu'à Dieu.* » Remarque pleine de goût, de justesse et de bienséance. L'épigramme resta alors telle que nous la connaissons; *Flotte* la présenta à *Richelieu*, qui eut la barbarie de répondre : *Rien. Maynard* en fut surpris, même affligé : mais en fut-il aussi *irrité* qu'on le prétend ? Je crois, qu'au lieu de cette grande *irritation*, il se contenta d'écrire à M. de *Flotte :*

Tu dis qu'on donne un si haut prix
Aux vers que ma plume débite,
Que la troupe des beaux esprits (1),
Bat des mains quand on les récite,

Et qu'Apollon veut que son art,
Malgré l'envie et l'ignorance,
Dans l'épigramme de *Maynard*,
Fasse quelque honneur à la France.

Cet illustre applaudissement
Me chatouillerait doucement
Sans le destin qui m'importune.

Mais quand tu dis que j'écris bien,
Flotte, j'apprends de la Fortune
Que le cardinal n'en croit RIEN.

C'était se consoler en galant homme, en sage philosophe : poursuivons.

« *Maynard* brisa l'autel qu'il avait dressé, et de » *méchantes satires* succédèrent à de *basses louanges.* » Non, ces *satires* ne sont pas *méchantes*, si l'on entend par là *médiocres;* mais elles sont piquantes et bien tournées. Du reste, *Pélisson, Titon du Tillet* et le dénigrateur *Adrien Baillet*, ont écrit que ce fut après la mort du cardinal que *Maynard* signala les abus du pouvoir de ce ministre : cela n'est pas vrai. *Richelieu* vivait !... *Richelieu !* qui égala en atroce despotisme les tyrans les plus célèbres. Il y avait dans une pareille action de l'audace, du courage et de la justice. D'ailleurs, les critiques savent-ils ce qui se passait à cette époque ? Peuvent-ils affirmer qu'il n'était question que de l'indifférence de *Richelieu* pour les beaux vers de *Maynard?* N'y joignit-il pas des *persécutions haineuses* contre l'ami des illustres malheureux ? J'en trouve la preuve dans ses *Lettres;* il écrit à M. de *Flottes :*

« Je vois par vos missives que vous avez grande » peine *à combattre la haine qu'on a pour moi*, et que » vous ne vous contentez pas d'employer en cet effet, » votre dextérité et votre raison. Vous vous fortifiez » encore des persuasions de nos illustres amis, » le maréchal de *Bassompierre* et le comte de *Carmain*, prisonniers du cardinal ; « je pense qu'il faut s'en » arrêter là, et vous assurer que ce ne sont pas mes » crimes *qui me rendent odieux*, mais qu'on appré- » hende qu'avec mes sentimens légitimes et mes ser- » vices fidèles, je ne regagne dans l'esprit de notre » bon prélat, la place qu'on m'y a fait perdre.... » (Ce bon prélat était *Alphonse* de *Richelieu*, cardinal de Lyon, frère du cardinal-duc ministre, que *Maynard* avait connu à Rome, en 1634.) « Pour mon » ennemi (dit encore *Maynard*), je me résous, quoi- » qu'il arrive, à suivre les conseils que vous m'avez » toujours donnés, et à me tenir dans le respect et » dans le silence. Dieu peut-être *rendra vaine sa* » *persécution.* » Et l'on s'étonne que *Maynard* ne soit pas resté insensible, je ne dis pas à l'indifférence, mais aux *persécutions* du puissant et cruel ministre ? Il dit dans une autre lettre de 1635 : « Je suis chez » M. l'ambassadeur (*d'Ayen* comte de *Noailles*, avec » M. de *Vieux-pont*, naguère *habitant de la Bastille* » et fort votre ami.... Nous y buvons du vin plus » excellent que le meilleur qui vous vient de Bourgo- » gne, y faisons des relations assez divertissantes *et* » *y disons en liberté tout ce que vous étouffez en votre* » *ame de peur de Ferragus*, (*Richelieu*). » Trois ou quatre ans après, il écrivait au même M. de *Flottes* son fidèle ami et son compatriote toulousain : « Notre » illustre comte, (Montluc de *Carmain*) m'écrit une let- » tre où il m'exhorte à rechercher la bienveillance *de* » *celui qui me persécute.* Je vois par là qu'il ne sait » pas avec quelle ardeur je vous ai prié de m'assis- » ter en cette occasion. Je l'ai fait si souvent » par ses démarches et ses hommages poétiques, « que je » crois avoir pleinement satisfait à ce que *je dois au* » *rang que tient mon ennemi;* et quand la chose en » demeurera aux termes où elle est, j'aurai cette con- » solation d'avoir fait tout ce que j'ai pu *pour appaiser* » *son esprit.* Dieu me fasse la grâce de me tenir *dans* » *la volonté que j'ai*, DE NE ME DÉFENDRE QU'EN CÉ- » DANT A SA VIOLENCE. » Ne trouvera-t-on pas cette résignation noble et belle ? Il y a plus; pour mieux faire connaître le caractère de *Maynard*, trop calomnié dans les *Biographies*, transcrivons encore un passage. C'était en 1642, lors de la conquête du Roussillon; les troupes françaises venaient d'essuyer une petite défaite. *Maynard*, écrivait : « Cette nouvelle me » fait appréhender que le reste de cette campagne ne » nous apportera pas les bons succès de notre espé- » rance, et que nos ennemis bazanés, (les espa- » gnols), *dans la nécessité ou le roi* (Louis XIII), *les* » *a réduits, feront vertu de leur désespoir.* Ce qui me » tient dans cette frayeur *est la maladie de Ferragus* ; » (il en mourut l'année d'après). Ceux qui viennent » de Languedoc, » (*Maynard* était alors dans le Quercy), « disent qu'elle continue et que, si elle » n'est pas dangereuse, elle sera fort longue. » Ajou- » tez à cela ce jeune homme » (peut-être *Cinq-Mars* décapité à Lyon, le 12 septembre 1642, âgé de 22 ans, dont on ne prévoyait pas encore la fin tragique, « qui » lui donne de l'exercice. *Il faut prier Dieu qu'il nous* » *conserve ce grand ministre.* TOUS LES SIÈCLES NE POR- » TENT PAS DES HOMMES EXTRAORDINAIRES COMME LUI, » et si notre vaisseau avait *perdu ce pilote, son timon* » *ne se verrait plus gouverné par des mains si fortes* » *et si sages.* » Qu'en pense-t-on ? Ce langage n'est-il pas bien admirable et bien généreux ? Il parlait d'un *ennemi* qui l'avait beaucoup *persécuté*, d'un *ennemi* qui allait mourir, et qui par conséquent n'était plus à craindre. Eh bien ! comment se fait-il qu'on ait re-

(1) L'Académie française.

Digitized by Google

marqué de simples épigrammes, qui n'étaient que les amusemens d'un esprit gai et malin, et qu'on n'ait pas fait attention à ce trait imprimé, dans lequel il avait le courage de s'élever au-dessus des misérables faiblesses de l'humanité?

Oui, *Maynard* avait du courage, de l'indépendance et de la franchise.

Dans son *Recueil de pièces intéressantes et peu connues*, tom. 6, pag. 403, *Laplace* prétend que : « Tout » redoutable qu'était le cardinal de *Richelieu*, *Maynard* » se vengea du peu de cas qu'il avait fait de lui par » un sonnet épigrammatique, qu'il eut, dit-on, le » courage de lui envoyer du fond de la province où son » peu de fortune l'avait obligé de se retirer *dans sa* » *vieillesse.* » Où *Laplace* a-t-il puisé cette tradition? Elle n'est nullement exacte. Qu'il ait dit dans le préambule de l'anecdote : « *Plus d'un grand, et surtout plus d'un ministre, se sont repentis d'avoir méprisé les gens de lettres,* » à la bonne heure; cette *réflexion* pouvait faire *réfléchir* plus *d'un grand*, et servir alors de porte-respect aux hommes de lettres. Mais, pour revenir à *Maynard*, il n'est pas vrai qu'il ait *envoyé* cette épigramme à *Richelieu* du fond *de la province*, où il n'était pas, ni dans *sa vieillesse*, qu'il n'avait pas encore atteinte; comme il n'est pas vrai (ainsi qu'on l'en a accusé) qu'il l'ait écrite lâchement après la mort de ce redoutable ministre, qu'il aurait eu le tort d'avoir constamment loué tant qu'il vivait. Il était à Rome, en 1635, lorsqu'il la composa; *Richelieu* était dans toute sa force et dans toute sa puissance, et à son retour dans sa patrie, il avait tout à craindre des tragiques rancunes de son *ennemi.* Cet avenir ne l'effraya point; il écrivit cette pièce, l'une des meilleures qu'il ait faites, et il osa de suite l'envoyer en France, mais non pas à *Richelieu;* ç'eût été trop hardi, trop inconvenant et trop cruel; mais à M. *Girard*, official d'Angoulême.

Revenons à présent à la citation que j'emprunte au critique, et que je suis obligé d'interrompre souvent, pour y intercaler mes réponses, ce qui fait que cette notice est un peu décousue; je n'ai pu l'éviter, ayant tant de calomnies à combattre, et tant de choses nouvelles à signaler. Je poursuis donc :

« *Maynard*, qui n'avait obtenu de *Richelieu* que la » *faveur* d'être compris parmi les premiers littérateurs » dont on composa l'Académie française, lors de sa » fondation, abandonna la ville et la cour. » Il y a là plusieurs erreurs. D'abord la *faveur* n'était pas grande, et ce n'est pas à *Richelieu* qu'il la devait : celui-ci vit au contraire avec humeur son nom sur la première liste. Il s'était par occasion établi à Paris, en 1623, une simple assemblée particulière d'hommes de lettres, qui se réunissaient chez *Conrard. Richelieu* en fut instruit par une indiscrétion de *Boisrobert*, en 1632; aussitôt il chercha à s'emparer de cette heureuse institution : il y parvint, et se hâta de s'en déclarer *le créateur et le protecteur;* mais ce ne fut pas lui qui marqua la place de *Maynard.* Le 24 janvier 1635, fut rendu l'édit de création, qui ne fut enregistré que deux ans et demi après, le 10 juillet 1637, par le parlement, qui craignait ce nouvel établissement de *Richelieu*, naturellement porté aux empiétemens du pouvoir. *Maynard* avait été déja nommé par ses collègues, en 1635, pendant qu'il était à Rome, et désigné par son mérite; il fut choisi *librement* par les fondateurs, à qui *Richelieu* avait eu **L'EXTRÊME COMPLAISANCE** de laisser le soin de *s'augmenter comme ils le jugeraient à propos*, suivant *Pélisson*, pour compléter le nombre de quarante, en même temps que MM. de *Bautru*, *Silhon*, de *Sirmon*, de *Méziriac*, de *Gomberville*, de *Saint-Amans*, de *Colomby*, de *l'Estoile*, etc., etc. Au reste, cette légère *faveur* si méritée (car je ne vois pas qui l'on aurait pu lui préférer), pouvait-elle et devait-elle l'empêcher de composer, avant ou après, dans la même année, l'épigramme que j'ai rapportée? Quels auraient pû être les droits de *Richelieu* à la reconnaissance du poète, pour imposer silence à sa noble franchise? Est-il de loi qui ordonne de ne point juger ceux qu'on a eu le malheur de louer un moment par entraînement, par espérance, par surprise ou par fascination? Une pareille prétention serait trop excessive, et trop absurde; nos jugemens sont sujets à l'erreur, et il faut bien oser en appeler franchement dès qu'on s'aperçoit qu'on s'est trompé. D'ailleurs, il faut être juste; il ne faut pas l'accuser à la fois d'indépendance et de serviles pensées. Ceci me fournit l'occasion de rapporter un billet inédit que j'ai trouvé dans ses écritures. Je n'en sais, ni la date, ni l'adresse; toutefois, il donnera du caractère de *Maynard* une toute autre opinion que celle que des biographes inattentifs ou maladroits ont voulu nous en faire concevoir; le voici :

« J'ai rompu avec lui et non pas sans raison; il n'est » ennemi et ne persécute que ceux qui s'attachent à ses » intérêts, et je ne crois pas que, pour gagner le ciel, » il faille *que je sois le martyr de ce tyran.*

» J'aime mieux que les grands se plaignent de ma » généreuse liberté que s'ils se louaient de ma basse » flatterie. »

N'y a-t-il pas beaucoup de noblesse et de courage dans de pareils sentimens? Si l'on a cru qu'il les avait trop oubliés dans la pratique, ne serait-ce point qu'on n'a pas fait assez d'attention à l'origine de toutes ces petites pièces, qui n'étaient qu'un jeu de son esprit. Grand admirateur des anciens, qu'il imitait fréquemment, surtout *Martial*, il puisait dans leurs ouvrages les traits divers qu'on lui reproche personnellement, et qui n'étaient qu'une heureuse et ingénieuse traduction des pensées qui, par leur grace, leur finesse et leur spirituelle malice lui avaient plu davantage. Il ne s'en cachait pas (ce qu'il est bon de constater) et il l'a déclaré souvent dans ses lettres; je n'en rapporterai qu'un exemple : « Je ne sais pourquoi (écrit-il à M. » de *Flotte*) l'épigramme que je vous ai adressée vous » déplait. Les quatre premiers vers sont pris d'un livre » de *Tertullien*, où il y a : *In bello cervi in pace leo-* » *nes* (1); pour la fin de l'autre, elle est prise dans » l'épître que *Martial* a mise à la tête de son *deuxième* » livre (faute d'impression, lisez *douzième*); voici son » texte : *Si quid est enim libellis meis quod placeat,* » *dictavit auditor.* (2) Il n'y a guère de choses dans mes » épigrammes qui *n'ayent de bons originaux.* » On voit

(1) *Cerf dans la guerre et lion dans la paix.*
(2) *Si mes ouvrages présentent quelques objets dignes de plaire, c'est à mes auditeurs que je le dois.*

Digitized by Google

qu'il ne niait pas sa dette, et qu'il ne cherchait pas à se parer des plumes du paon. Je dirai aussi qu'il était plus modeste qu'on ne le croit communément. En voici la preuve; c'est toujours à M. de *Flotte*, son ami, qu'il fait ses confidences : « Ne me conjurez plus, comme » vous le faites, de me laisser corriger; vous me feriez » tort de croire que j'ai la présomption *de vouloir passer* » *pour impeccable*. Je m'estime le moindre de tous les » écrivains, et vous savez bien que je n'ai jamais voulu » rédiger en corps toutes les pièces que j'ai écrites » depuis que je suis au monde; je vous apprends que » j'en ai si peu de soin, que je les aurais toutes perdues, » si *Du Bray* ne les eut mises dans son Recueil de » Poésies. »

Ce recueil, *des plus beaux vers* de MM. *Malherbe*, *Racan*, *Maynard*, etc, publié par *Toussaint Du Bray*, est de 1626 ou 1627; le privilége est du 2 juin 1626, il le réimprima, sans augmentation ni diminution, en 1630, et *Pierre Métayer* en 1638. La lettre de *Maynard* qui en fait mention est sans date, comme toutes les autres; cependant, je crois pouvoir assurer, d'après quelques indices, qu'elle est de 1640, ou tout au plus de 1641.

Avançons : « *Maynard* se retira à Toulouse, où il » jouissait d'une grande réputation; les Mainteneurs » des Jeux-Floraux lui donnèrent une haute marque » d'estime en l'admettant parmi eux, sans qu'il eût » remporté les trois prix qu'il fallait alors *nécessaire-* » *ment* gagner pour devenir *maître* en cette société » littéraire. *Maynard* n'était heureux en rien; les » *Mainteneurs* avaient, long-temps auparavant, décidé » qu'on lui ferait don d'une *Minerve d'argent*, comme » déja on avait donné un *Apollon* du même métal à « *Ronsard*. »

Ce fut en 1554 que *Pierre* de *Ronsard* reçut, non pas un *Apollon*, mais une *Minerve d'argent*. En 1586, l'académie du *Gai-Savoir* vota un *Apollon d'argent* pour *Antoine Baïf*; mais par une nouvelle délibération, cet *Apollon* fut converti en un *David*, à cause de la traduction faite par *Baïf* des cent-cinquante Psaumes du roi-prophète. Ce fut le 2 mai 1638, qu'une *Minerve* fut votée en faveur de *Maynard*, *poète ordinaire du roi*.

« La délibération n'eut pas de suite, et le poète s'en » plaignit par les vers suivans :

Grands ministres de la Thémis
Du second parlement de France,

Comme cette pièce que je vais transcrire a été le but d'un commentaire assez étendu, je ne m'arrête point à diverses circonstances qu'il renferme; tous les détails ne peuvent entrer dans une simple biographie.

Ce don que vous m'avez promis
Tromperait-il mon espérance?

L'astre qui mesure le temps
A six fois mûri la vendange,
Depuis le moment où j'attends
Votre *Pallas* au Pont au Change.

Si le peuple est trop indigent
Pour les dépenses de la guerre,
Gardez votre image d'argent,
Et donnez m'en une de terre.

« Ces stances étaient faciles, et les sentimens qu'elles » exprimaient généreux; il valait mieux demander » une statue d'argile *que tendre la main à Richelieu*. » (Il me semble que le biographe n'aurait pas du revenir si souvent à ce dénigrant sarcasme.) « *Maynard*, » cependant, ne *fut pas guéri de son ambition*; après » la mort du cardinal et de Louis XIII » l'une le 4 décembre 1642, l'autre le 4 mai 1643 « il se montra » de nouveau à Paris, et obtint, *nous ne savons pour-* » *quoi*, le brevet de *Conseiller d'état*. » Il *l'obtint*, parce que le titre de *Conseiller d'état* s'accordait, à cette époque, au talent et au mérite; parce que MM. de *Balzac*, *Voiture*, de *Saint-Chartres*, *Dupuy*, *Lhuillier*, de *Fieubet*, *de Montmort*, de *Puget Montauron*, de *Puget de Lasserre*, poète; *Jacques Tallon*, *Louis Galop de Chasteuil*, de *Talleman*, de *Bautru*, de *Prieusac*, *Billevue*, *Colomby*, *Delon*, de *L'Orme*, médecin; *Legras*, de *Marca*, *Rigault*, *Villemonté*, *Vincent*, *Larcher*, *Fremin*, *Lefebvre* de *La Mamie*, de *l'Artige*, *Berthier de Monrave*, *Chevrières*, *Conrard*, en étaient aussi revêtus en même temps que lui; parce que la culture des lettres n'exclut pas la connaissance de la politique; parce que l'homme qui s'est habitué au travail du cabinet n'est pas pour cela étranger aux affaires publiques; parce que *Maynard* était digne autant qu'un autre de cette honorable récompense. Au reste, il paraît, par l'intitulé d'une lettre que de *Balzac* lui adressa en 1630, qu'il était déja *conseiller d'état*; ainsi on aurait eu tort de dire que ce ne fut que *peu de temps avant sa mort*, puisqu'elle n'eut lieu que seize ans après. Cependant, je ne regarde pas cette preuve comme suffisante, et je ne m'y arrête point.

« Cette faveur (celle du titre de *conseiller d'état*) ne » fut pas suivie sans doute d'autres plus solides; aussi » s'en revint-il à Toulouse, et là, il fit graver sur la » porte de son cabinet cette inscription, *qui a survécu* » *à tous les ouvrages de Maynard....* »

A tous!... Où a-t-on puisé ce terrible arrêt de proscription? Les ouvrages de *Maynard* ne sont pas aussi anéantis qu'on a l'air de le croire. Ses épigrammes figurent dans tous les recueils, et méritent d'y figurer; ses imitations de *Martial* surtout, sont des pièces charmantes, de véritables chefs-d'œuvres. J'en ai découvert un très grand nombre *d'inédites*, et je crois n'avoir perdu ni mon temps ni ma peine en rassemblant les *OEuvres complètes* de cet auteur, qui est le meilleur épigrammatiste qui ait paru entre *Clément Marot*, le modèle par excellence, et *J.-B. Rousseau*, leur très heureux imitateur.

« C'est de ses vers, disait *Pélisson*, qu'il a tiré sa » plus grande gloire, comme il le prétendait bien aussi; » et véritablement il faut avouer qu'ils ont une facilité, » une clarté, une élégance que *peu de personnes sont* » *capables d'imiter*. »

M. *Sautereau* disait à son tour dans les *Annales poëtiques* :

« On remarque dans les vers de *Maynard*, non

Digitized by Google

» seulement les progrès de la langue, mais celui du » goût qui lui avait déjà appris à ennoblir un mot bas » par la manière de l'employer, et à changer de ton » avec grace, ou comme a dit *Boileau :*

.....D'une voix légère
Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.

» il avait de l'élégance, de l'amabilité, et il savait » railler finement; aussi *a-t-il parfaitement réussi dans* » *l'épigramme*, et c'est là surtout ce qui avait fait sa » réputation. »

S'il est vrai que *Malherbe* ait dit que *Maynard manquait de force*, ses sonnets mêmes, qui sont inférieurs à ses épigrammes, prouvent le contraire : je pourrais en citer plusieurs exemples, si je ne craignais d'être trop long.

Il était si habitué à l'élégance et à l'harmonie (car les bons vers sont aussi une musique) qu'il fut le premier qui introduisit, dans les strophes de l'ode, l'usage de faire une pause au troisième vers dans celles de six, et une au septième entre la pause du quatrième dans les stances de dix, et *Malherbe*, qui d'abord n'avait pas observé ces repos, s'asservit lui-même à cette heureuse innovation.

Boileau a dit dans son *Art poétique :*

Un sonnet sans défaut *vaut seul un long poëme*,
Mais en vain mille auteurs y pensent arriver,
Et cet heureux phénix *est encore à trouver*.
A peine dans *Gombault, Maynard* et *Malleville*.
En peut-on admirer deux ou trois entre mille.

On a cru que par ces vers, le sévère législateur du Parnasse condamnait *Maynard* sans appel. Mais d'abord je ferai observer que *Maynard* a peu fait de sonnets réguliers (sept, que même il a exclus de ses *OEuvres*), et qu'il n'était là question que de ce genre particulier, de ce *phénix introuvable* et si merveilleux, *qu'il vaut seul un long poème*. Ensuite, j'ajouterai que dans sa *lettre* de réconciliation, adressée à Perrault, sur leur dispute concernant la prééminence des anciens, *Boileau* lui dit :

« Maintenant que nous voilà bien réunis, et qu'il » ne reste plus entre nous aucun levain d'animosité, » ni d'aigreur, oserai-je vous demander ce qui a pu » depuis si long-temps vous irriter et vous porter à » écrire contre tous les plus célèbres écrivains de » l'antiquité? Est-ce le peu de cas qu'il vous a paru » que l'on faisait parmi nous des bons auteurs moder- » nes? Mais avez-vous vu qu'on les méprisât?.. Pour » ne nous arrêter ici qu'aux seuls auteurs qui nous » touchent, vous et moi, de plus près, je veux dire » aux poètes : quelle gloire ne s'y sont point acquise les » *Malherbe*, les *Racan*, les *Maynard ?* ».

Comment, après ces paroles si explicites et si favorables d'un juge littéraire qui, au sentiment de l'abbé d'*Olivet*, *ne se trompa jamais*, *Brossette*, commentateur de *Boileau*, n'a-t-il pas craint d'écrire que : « *Maynard* était un homme de beaucoup d'esprit, mais » qui n'était point né pour la poésie, et moins encore » pour l'épigramme. » *Pour l'épigramme*, qui a été son triomphe! Singulier jugement, qu'il avait sans doute emprunté à ce passage d'une vie de *Malherbe*, par *Racan*, dans laquelle il dit que ce poète reconnaissait *Touvant*, *Colomby*, *Racan et Maynard pour ses écoliers;* que ce dernier était celui QUI FAISAIT LE MIEUX LES VERS, *mais qu'il n'avait point de force*, *et qu'il s'était adonné à un genre d'écrire auquel il n'était pas propre*, *voulant dire* L'ÉPIGRAMME, *et qu'il n'y réussirait pas*, *parce qu'il n'avait pas assez de pointe.*

Voilà de vos arrêts, messieurs les beaux esprits !

Maynard a répondu par hasard à cet injuste reproche, dans une lettre à M. *Fremin;* il réfuta ainsi quelques observations peu fondées :

« Par tout ce que vous m'écrivez, mon *confident* » (*Flotte*) et vous, depuis le mois de septembre, il » semble que vous demandez que mes vers soient » *pointus*, et si je pouvais je voudrais *fuir les pointes* et » m'éloigner des règles des Espagnols et des déclama- » teurs. A mon goût, les poésies aiguës ne sont pas » les meilleures, et le bon siècle de la latinité, » qui me sert de règle, les a toujours rejetées. Si » l'on énerve notre poésie, il sera mal aisé que nous » fassions rien de sublime; et si avec vos rigueurs je » voulais examiner tout ce que la France a produit de » vers jusqu'ici, le nombre des bons serait si petit, que » *Camusat* les aurait imprimés en moins de temps qu'il » n'en faut à *Renaudot* pour imprimer la *Gazette* d'une » semaine. »

Et à son *confident*, M. de *Flotte :* « Vous me dis- » penserez de vous dire que je suis toujours dans ma » vieille opinion, que la plupart des vers français ne » valent pas beaucoup. Je parle des miens comme de » ceux d'autrui; le siècle à venir se moquera sans doute » de nous, et je lui pardonnerai de bon cœur. »

Voilà comme il s'exprime avec franchise; ce qu'il dit là, des vers de son siècle, est très remarquable. Ce jugement semble annoncer un esprit supérieur, que la nonchalance, l'exemple, la coutume ou les circonstances auront un peu retréci, retenu, arrêté dans son essor, bien malgré lui, et presque à son insçu.

Passons à l'*inscription* qu'on assure *avoir survécu à tous* ses autres ouvrages :

« Las d'espérer et de me plaindre,
» Des Muses, des grands et du sort,
» C'est ici que j'attends la mort
» Sans la désirer ni la craindre.

» Cette philosophie éclatait un peu tard; il y avait » dans ce quatrain plus de bouderie que de sa- » gesse. »

D'abord faisons ressouvenir au biographe que c'est une imitation de *Martial*, liv. 10, ep. 47. Je dirai ensuite quelle persévérante animadversion dans le critique! *Le Fort* de *La Martinière*, rédacteur de la *Bibliothèque poétique*, a été plus modéré et plus juste quand il a fait cette sage observation : *Le chagrin de l'auteur contre la cour n'est que trop marqué dans ses poésies*, MAIS SES VERS SONT SI NATURELS ET SI BEAUX, *qu'un pareil chagrin tourne au profit du lecteur.* Ainsi

Digitized by Google

où l'écrivain moderne prodigue les accusations, *La Martinière* trouve un moyen de louange et d'excuse.

« *Maynard* néanmoins continua à parler sur ce ton » dans les stances adressées à son fils :

« Toutes les pompeuses maisons
» Des princes les plus adorables,
» Ne sont que de belles prisons
» Pleines d'illustres misérables.

» Heureux qui vit obscurément
» Dans quelque petit coin de terre,
» Et qui s'approche rarement
» De ceux qui portent le tonnerre !

» Puisse-tu connaître le prix
» Des maximes que te débite
» Un courtisan à cheveux gris
» *Que la raison a fait hermite.*

» Etait-ce bien *la raison?* Tout nous montre *que ce* » *fut la nécessité.* » Et quand cela serait, qu'importe la cause ou le motif, quand le résultat en est bon? Il y a toujours de la sagesse à s'accommoder aux circonstances, et de la religion à savoir se résigner à son malheur.

« Maynard termina ses jours à Toulouse, le 26 » octobre 1646. » Cela est exact. Dans les *Mémoires politiques, amusans et satiriques*, de messire *J. N. D. B. C.* de *L.* (*Moreau de Braisay*, comte de *Lyon*) t. 3., pag. 225, on trouve un sonnet assez libre qui commence ainsi :

Adieu, *Lise*, je vais descendre
Où *Malherbe* fait des chansons, etc.

signé, *Maynard mourant.* C'est une insigne calomnie. Cette pièce, faite long-temps avant sa mort, est la dernière d'un recueil qui existe encore et dont je parlerai bientôt. *Maynard, mourant*, avait d'autres idées plus conformes à son âge, à son expérience, à la situation où il se trouvait alors, et à son repentir. Loin de faire en un moment si solennel des vers libertins, et par conséquent impies, voici ce que réellement il écrivait *la veille de sa mort :*

La vie est un grand bien, mais ce bien me tourmente,
Ma vieillesse m'accable et je crains de mourir :
Oh ! que j'ai de plaisir quand ma faiblesse augmente,
Puisqu'elle m'avertit qu'il est temps de mourir.

Les maux que je ressens et qui me font la guerre
Depuis que ma jeunesse a terminé son cours,
M'ont si bien détaché des objets de la terre,
Que je voudrais hâter la fuite de mes jours.

Quelque effroi que la mort porte sur son visage,
Je veux en l'affrontant montrer que mon courage
N'est pas un ennemi qu'elle puisse ébranler.

Mais que dis-je ennemi ? Je suis amoureux d'elle.
Sans passer dans la tombe, on ne saurait aller
A la belle demeure où la foi nous appelle.

La pensée renfermée dans ces deux derniers vers est supérieurement rendue et digne des sentimens chrétiens qui occupaient son ame pénitente; il dicta encore cet autre sonnet, qui comme le précédent ne se trouve point et ne pouvait pas se trouver dans ses *OEuvres* avant sa mort, et où malheureusement le second quatrain manque :

Qu'on ne m'accuse point de redouter la mort;
La terreur qu'elle donne est juste et naturelle :
Contre ce monstre affreux il n'est rien d'assez fort,
Et le Sauveur du monde a tremblé devant elle.
. . . .

Seigneur, en ce moment, qui doit borner mes jours ?
Que deviendrai-je, hélas ! si tu ne me secours ?
Dissipe les frayeurs qui naissent de mes crimes.

Permets-moi de prétendre à la gloire des Cieux,
Et la mort qui m'appelle au rang de ses victimes,
Toute horrible qu'elle est, sera belle à mes yeux.

« Le recueil de ses *œuvres*, en 1 vol. in-4°, imprimé » à Paris par *les soins d'un de ses amis* nommé *Gau-* » *lenne*, parut la même année de sa mort.... » Il fallait dire quatre mois et onze jours *avant* sa mort. Quant à M. *Gaulenne*, c'est une erreur. Il fut étranger à cette publication; peut-être même était-il mort en 1648. C'est *Gomberville* qui fut l'éditeur des *OEuvres de Maynard.* Il en composa la préface peu explicative, et le premier sonnet lui est dédié.

« *Caminade*, président au parlement de Toulouse, » et *ami* de *Maynard*, lui fesait cadeau tous les ans, » au 1er janvier, d'un exemplaire des épigrammes de » *Martial.* Etait-ce malice ? était-ce un éloge ? Nous pen» cherions pour la première, si ce n'était l'amitié qui » liait les deux personnages. » Pourquoi *malice* de la part de M. de *Caminade*, homme d'esprit, *ami* de l'auteur, qui contribua à faire voter pour lui la magnifique récompense d'une *Minerve d'argent?* Et d'ailleurs, où peut-on voir là une *malice?* S'agit-il donc d'un écrivain si *médiocre* que le rédacteur le prétend ? *Voltaire*, qui était un juge délicat et assez sévère, mais très compétent, a dit de *Maynard* : Il reste de lui *un assez grand nombre de vers heureux, purement écrits. Les vers de Maynard étaient fort beaux.*

Dans son *Essai sur l'histoire des belles lettres, des sciences et des arts*, *Juvenel* de *Carlencas* dit : « Sans » parler de *Marot* et de *Gombault*, *Maynard* est celui » de nos poètes français qui a composé le plus d'épi» grammes, et *qui a le mieux réussi à leur donner ce* » *tour fin et naturel qui fait toute leur beauté.* » — Grand nombre des biographes en ont fait le plus grand éloge. Le comte de *Clermont-Lodève* l'appelait *le prince des épigrammes*. *Théophile* a écrit que *son épigramme semblait avoir de la magie*; et *Bernis*, dans son épître à *Elie*, après avoir parlé de *Malherbe :*

Il fut suivi de *Bacon* et *Maynard* :
Tous deux instruits des finesses de l'art,
Surent au Pinde amener sur leurs traces
La pureté, l'élégance et les Graces;
Mais il fallut bien de temps aux neuf Sœurs
Pour leur trouver deux ou trois successeurs.

Digitized by Google

Dans la *Biographie universelle* des frères *Michaud*, à l'article sur *Maynard*, on trouve une savante note sur les œuvres de cet auteur, rédigée par M. *Beunhot*. Je vais la rapporter, en grande partie, parce qu'elle a aussi besoin de commentaire.

« On attribue à *Maynard* un poëme de trois mille » vers intitulé : *Philandre*... On imprima à *Tolose* des » *Poésies nouvelles* de *Maynard*, 1638, in-8°. On » trouve des opuscules de lui dans divers recueils.... » Quant à ses *Priapées*, que *Conrad* a possédées et que » *Michelet* paraît avoir vues (impossible), *Lammonnoye* donne à penser qu'elles n'existaient plus de son » temps. Cependant un anonyme, qui préparait une » nouvelle édition des *OEuvres de Maynard*, avait » transcrit et rassemblé à la suite d'un exemplaire tout » ce qu'il avait connu de cet auteur. Il a donné le titre » de *Priapées* à certaines pièces qui font partie de son » manuscrit. Parmi ces pièces, quelques-unes sont des » imitations de *Martial* (très peu); ce qui autorise à » croire que la *traduction de l'épigramme et latin*, » *qu'on dit avoir été faite par Maynard*, et que per» sonne n'a jamais vue, se réduit à quelques-unes de » ses *Priapées*. (Ceci est une distraction ou une mé» prise.) M. Aug. de *Labouïsse* s'occupe d'une édition » des *OEuvres de Maynard.* » — C'est vrai, et j'y avais consacré quelques années avant 1830. Mais tous ces détails ne sont pas exacts. Cette *Traduction de Martial*, qui N'A JAMAIS ÉTÉ VUE PAR PERSONNE, n'a jamais existé. *Maynard* ne pouvait pas avoir l'intention de traduire en vers *tout Martial*. Aucun poète (car je ne compte pas l'abbé de *Marolles*, qui ne doutait de rien, qui entreprenait tout et qui gâtait tout) aucun poète ne l'a fait et n'a voulu le faire, pas même le très laborieux M. de *Kerivalent*, qui avait préparé un immense et beau travail sur cet auteur, qu'il m'a légué. Lui et *Maynard* n'ont songé qu'à imiter un grand nombre de ces pièces si mordantes et si spirituelles. Un choix délicat et judicieux tenta leur muse piquante et gracieuse, voilà tout. Par insouciance, paresse ou tout autre motif, *Maynard* n'a rien groupé, rien classé, rien arrangé, rien indiqué. Son éditeur a tout dispersé sans plan, sans ordre, sans adresse, j'ai presque dit saus coquetterie. Mais encore un coup, les *Priapées* et les imitations de *Martial* sont deux choses séparées qu'un homme aussi instruit et aussi habile que M. *Beuchot* n'aurait pas dû confondre.

Dans les deux énormes cahiers manuscrits dont j'ai déja parlé, on rencontre ces hardies *Priapées* que *Ménage* croyait perdues (ce qui ne serait pas un très grand malheur); car il est certain que plus il y a du talent dans un ouvrage contraire aux mœurs, plus l'ouvrage est pernicieux et l'auteur condamnable. Mais celui-ci ne forme pas un tout suivi et complet. Ces malheureuses débauches d'esprit y sont parsemées, à de grands intervalles, au milieu d'une foule d'autres épigrammes pleines d'esprit, d'élégance et de sel.

Pélisson, qui l'avait connu, nous apprend que *Maynard* était homme de bonne mine. Sa taille n'était pas des plus grandes, et il devint assez replet sur la fin de ses jours. Son extérieur était gracieux, son humeur agréable en conversation; il aimait extrêmement la réjouissance et la bonne chère; mais pourtant homme d'honneur et bon ami.

Une particularité qu'il faut que je fasse remarquer, c'est qu'il signait par mégarde et sans doute indifféremment, *Maynard*, *Mainard* et même *Meinard*.

Le 16 février, M. *Lachesnaye* de *La Condamine* me répondit d'Aurillac :

« *F. Maynard*, littérateur et poète, *mourut à Au-* » *rillac*, le 23 décembre 1646. Il avait écrit sur la porte » de son cabinet ces quatre vers :

Las d'espérer et de me plaindre, etc.

» Cette description *subsistait encore* au commence» ment de la révolution, ainsi que la suivante, qu'il » avait fait graver sur la pierre au dessus de la porte : » *Donec optata veniat.* Il n'est pas encore bien établi » *s'il était né à Aurillac ou à Saint-Ceré;* ce qui pour» rait faire croire *qu'il était d'Aurillac*, c'est que vers » le même temps, des hommes du même nom y exer» çaient des charges publiques, entr'autres *Guy* de » *Maynard*, conseiller en l'élection, et consul de cette » ville en 1645 : il n'existe aujourd'hui dans le dépar» tement personne de ce nom. »

Le 31 mars suivant, je reçus de Saint-Ceré les renseignemens que voici, qui me furent fournis par M. le baron de *Saint-Santi :*

« *F. Maynard*, poète célèbre, *né dans cette ville...* » n'ayant pas plu au cardinal de Richelieu, qui ne fit » rien pour lui, il se retira à Saint-Ceré, *où il mourut* » le.... âgé de 64 ans, avec la réputation d'un poète » aimable, mais peu soigneux de sa fortune... *On voit* » *encore*, sur la porte de son cabinet, au faubourg de » Las Cabannes, ces quatre vers presque effacés par » l'humidité :

» Las d'espérer et de me plaindre, etc. »

Il résulte de tout cela, d'abord que *Maynard* tenait beaucoup à ces quatre vers, qui en effet sont excellens et très philosophiques, puisqu'il paraît certain qu'il les fit graver et les afficha à Toulouse, à Aurillac, à Saint-Ceré, et peut-être à Paris, dans la maison qu'il habitait près de l'église de *Saint-Eustache*. Il pensait qu'on ne pouvait trop multiplier la copie d'une aussi bonne chose; en sorte que ce souvenir poétique a occasionné des méprises et les prétentions de trois villes qui se disputent l'honneur et la gloire de lui avoir fourni son berceau et sa tombe : je vais en peu de mots discuter ces assertions. *Maynard* habita quelquefois à Aurillac, où il fut président du présidial; sa charge lui en fesait un devoir. Il habita aussi Saint-Ceré, où il avait son cabinet (qu'il décora de l'inscription rapportée plus haut) puisque son père *Gérard* (et non pas *Géraud*) *né à Saint-Ceré*, alla y terminer ses jours. Son fils dut rendre souvent visite à un père qu'il aimait beaucoup; mais on n'a pas fait attention que *Mayard* naquit en 1582, et que son père, nommé conseiller au parlement de Toulouse en 1570, *y habita jusqu'en* 1595, qu'il alla momentanément exercer sa charge à Castel-Sarrasin, revint peu de mois après à Toulouse, et ne se retira à Saint-Ceré que quelques années plus tard. Cela est clair et positif pour Toulouse. Toulouse fut irrévocablement le lieu de sa naissance : fut-il aussi

Digitized by Google

le lieu de sa mort ? Les faits vont encore parler. Il est certain que *Maynard* se plaisait beaucoup à Toulouse, qu'il y trouvait plus de ressources pour la culture de ces belles lettres, qu'il aimait passionnément, et qui firent sa consolation dans les adversités et les traverses dont la vie est trop souvent semée. A Saint-Ceré, il logeait chez son père; à Aurillac, il occupait l'hôtel du présidial, tandis qu'à Toulouse il habitait dans une maison *à lui*, située dans la petite rue appelée *des Pénitens-Gris*, elle était tout près de leur chapelle : il y a une cinquantaine d'années qu'elle a été démolie, et qu'on a fondé sur ce même sol l'école de médecine, ce qui fut constaté par un procès-verbal : la porte de cette maison était décorée de deux colonnes à demi engagées, d'ordre corinthien et cannelées.

Ainsi donc il habita souvent Aurillac et Saint-Ceré; il revint même à Paris dans sa vieillesse, et se retira enfin dans la ville *Palladienne*, cette ancienne capitale des Tectosages, quand il eut vu que la régence d'*Anne* d'*Autriche* (qui fut mêlée de tant de traverses) ne lui était pas plus favorable que le ministère du *grand cardinal*. *Mazarin*, qui lui avait succédé, craignait plus les courtisans que les poètes, quoiqu'il se jouât des uns et des autres. Dans la frise, et au dessus de l'arc, on lisait cette inscription : *Secesui et otio*. La pierre sur laquelle ces mots furent gravés est maintenant placée dans la galerie des Antiques du Musée de Toulouse, n° 286. Un escalier en pierre conduisait dans l'appartement de *Maynard;* au dessus de la porte on lisait de nouveau le fameux quatrain : *Las d'espérer, etc.* Le marbre noir qui contenait ces vers a été détruit on ne sait comment; mais il a disparu de la cour de l'école de médecine, où il gisait encore abandonné en 1804. Dans la partie supérieure du cabinet de *Maynard*, on avait peint un cartouche qui renfermait ce passage de *Virgile :*

Felix qui potuit rerum cognoscere causas
Atque metus omnes et inexorabile fatum,
Subjecit pedibus, trepitumque Acherontis avari.

Il me semble que voilà les droits de Toulouse bien établis et bien avérés. *Maynard* fut enseveli dans la petite église des Cordeliers, qui était voisine de sa maison. Une inscription fut placée dans le mur, au dessus de son tombeau; je ne sais si la révolution lui a été fatale, ou si elle avait disparu auparavant, mais il a été impossible de la retrouver. *Ménage*, dans ses *Miscellanea*, lui en consacra une autre en latin, qui a été placée sous son portrait, à la tête de ses *OEuvres*, et que *Deforges-Maillard*, a traduite ainsi :

Tel fut *Maynard* pendant sa vie :
Au Parnasse français ses beaux vers font honneur.
Il eut, pour aiguiser l'épigramme jolie,
Tant de finesse, de génie,
Qu'à Toulouse, *où naquit* ce délicat auteur,
Bilbilis doit porter envie.

J. Raynal, dans son *Histoire de Toulouse*, in-4°, pag. 362, a rendu de cette manière la même pensée :

Favori des neuf sœurs, dont il faisait la gloire,
Du Parnasse français *Maynard* fut l'ornement :
Depuis qu'il mit au jour son ouvrage charmant,
Bilbilis à Toulouse a cédé la victoire.

Senecé y fesait allusion dans son poëme sur les *Travaux d'Apollon*, quand il se fait répondre par l'ombre de notre poète :

N'en doute pas, dit-elle, et reconnais *Maynard*,
Qui malgré la fierté de l'Espagne jalouse
Contraignit Bilbilis *de céder à Toulouse.*

Bilbilis, en Espagne, était la patrie de *Martial :* l'éloge est complet. Les quatre hendecasyllabes de *Ménage* se lisent au bas de son buste en marbre, dans la salle nommée *la salle des Illustres*, au Capitole, à Toulouse. Cette salle est au bout d'une grande galerie de l'Hôtel-de-Ville, où sont placés tous ceux qui se sont rendus célèbres dans les sciences, dans les lettres, dans les arts, dans les armes, ou dans la magistrature. *Titon du Tillet* en fait mention dans son *Essai sur les honneurs et les monumens accordés aux savans, etc.* Paris, 1734, in-12, p. 439. Le même écrivain patriote, dans le *Parnasse en bronze*, placé aujourd'hui à Paris à la bibliothèque royale, splendide monument qu'il a consacré à la gloire du *Parnasse français*, a mis, comme de raison, le médaillon de *Maynard*, sur ce magnifique Parnasse. Dans l'exergue de son portrait, il a pour symbole un génie, assis dans une campagne agréable, tenant un livre ouvert, et rêvant au pied d'un laurier, que baignent les ondes du Parnasse, avec cette devise ou légende :

Las du monde, Apollon remplit tous mes loisirs.

On aurait pu aussi lui accorder cette inscription, que *Titon du Tillet* consacre à *Scévole* de *Sainte-Marthe : Dat flores et fructus;* je donne des fleurs et des fruits.

Du Labouïsse-Rochefort.



Digitized by Google

LES PROCESSIONS DE TOULOUSE.

Il y avait de longues années que j'avais quitté ma ville natale, quand je la revis en 1836. Aussi comme mon cœur battait de joie, comme j'étais heureux de contempler Toulouse, la capitale du Languedoc, vieille reine trois fois déchue de son trône et trois fois relevée par sa propre force! Je venais d'arriver, et déja j'errais dans les rues sans but, sans désir, regardant sans voir, et cherchant à rappeler mes souvenirs, lorsqu'un jour je fus tiré de ma rêverie par le bruit d'une cloche. — Le sonneur de la paroisse Saint-Sernin annonçait la procession qui devait avoir lieu le jour de la Pentecôte.

Vous dirai-je la vie du patron de cette église, dont les étrangers visitent toujours les caveaux? Non; car vous n'ignorez pas sans doute que l'an 257, saint Sernin, le premier évêque de Toulouse, fut attaché à la queue d'un taureau, pour avoir refusé de sacrifier aux faux dieux, et que deux chapelles ont été bâties en son honneur; l'une, l'église du Taur, à l'endroit où le taureau laissa les restes du martyr déchirés et sanglans; l'autre, plus grande et plus belle, qui est aujourd'hui la basilique de Saint-Sernin.

Enfant, j'aimais ces fêtes religieuses qui fesaient tressaillir de bonheur nos bons paysans agenouillés à leur passage. C'était même un plaisir pour moi de suivre dans les rues ces longues files de prêtres, de lévites et de peuple, mêlant et confondant leurs prières. Je ne fus donc pas le dernier à me rendre sur le chemin que devait parcourir le cortège. Mon oncle, vieillard aux cheveux blancs, avait voulu m'accompagner. Nous marchions donc tous deux au milieu des rues, encore peu garnies de curieux, quand je l'interrogeai sur la procession que nous allions voir, ainsi que sur celles qui étaient encore en usage. A Paris, j'avais tout oublié.

Ah! me dit mon oncle, avec un soupir, le temps n'est plus où ces fêtes attiraient un concours immense d'habitans de la ville, des campagnes et des hameaux voisins. Et d'ailleurs, Toulouse ne célèbre plus que celles qui sont communes à toutes les églises chrétiennes de France. La seule qui soit particulière à cette ville, te paraîtra belle avec ses reliques. Ce jour-là seulement, elles sont tirées des caveaux et promenées par la ville. Autrefois....

— Quelles étaient celles que l'on avait coutume de faire? dis-je aussitôt.

— D'abord, reprit mon oncle, que ce souvenir du passé semblait ranimer, la procession que les Capitouls fesaient avec le chapitre de la Daurade, le jour de saint Roch. Oh! c'était une chose grande et belle à voir que ces magistrats couverts de leurs manteaux et tête-nue, traversant, à six heures du matin, une partie de la ville au milieu des flots de populations accourus de tous côtés. Tous les ans, à pareil jour, ils se rendaient ainsi au couvent des Minimes, et là, accomplissant le vœu fait par leurs prédécesseurs en 1587, ils remerciaient Dieu de les avoir délivrés de la peste qui affligea si long-temps la malheureuse cité.

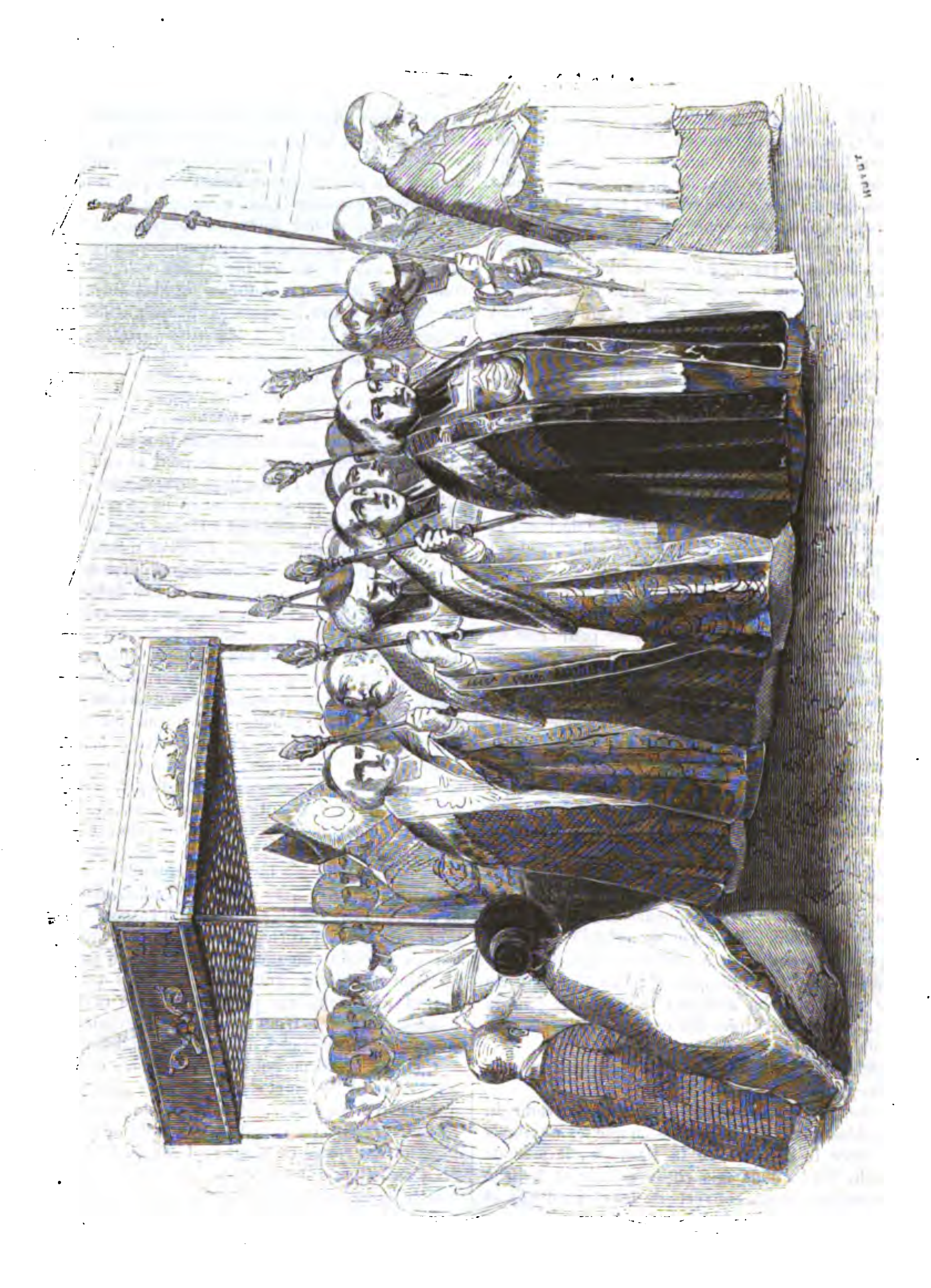
Il y avait aussi une autre cérémonie, continua-t-il, nommée la procession des Bateliers, qui, si elle n'était pas aussi imposante avait l'avantage d'être une fête en même temps qu'une solennité religieuse. J'étais bien jeune quand elle cessa d'être célébrée avec toute sa pompe; mais il me semble encore voir ces patrons, matelots et pêcheurs, habillés de blanc et chamarrés de rubans. Leurs barques propres, garnies de guirlandes, ornées de festons de laurier, s'avançaient, gracieuses et légères, jusqu'au moulin à poudre, où un religieux bénédictin baignait une croix que l'on disait avoir été trouvée en cet endroit. La Garonne était couverte de bateaux de toutes grandeurs; le bruit de l'artillerie se mêlait aux fanfares de la musique; enfin, la foule qui se pressait sur le pont et sur les quais était telle, qu'elle ressemblait aux vagues d'une mer agitée. Un jour que je m'étonnais de ce grand nombre de curieux, on me répondit: C'était bien autre chose lorsque le vieux pont croula (1). Si ce n'était rien alors que je le vis, qu'est-ce donc aujourd'hui que tout le monde a oublié cette procession? Les bateliers seuls s'en souviennent; mais les autorités ne veulent pas y assister, et le canon ne résonne plus. Un tambour et des fifres remplacent la musique qui jadis précédait la fête; quelques barques courent sur la rivière.... Et, ajouta-t-il après un moment, si tu avais été ici le troisième jour des Rogations, je n'aurais pu te montrer qu'un bien pâle reflet de ce que j'ai vu si beau.

Pendant cet entretien, le peuple s'était rassemblé sur les places qui entourent la basilique. Paré de ses habits de fête, il venait se réjouir et prier. De riches tentures ornaient le devant des maisons, et quelques fleurs jetées çà et là marquaient le passage de la procession. Enfin la cloche se fait entendre, et la belle paroisse se montre avec éclat aux Toulousains. Attentif et muet, je fus saisi d'admiration à l'aspect de ces magnificences et du cortège de pélerins espagnols venus exprès de Saint-Jacques de Compostelle pour adorer les saintes reliques. Toutes ces richesses qui passaient devant mes yeux me jetaient dans le ravissement; bientôt mon ame n'eut plus rien à exprimer, et je restai sous la puissance d'un charme indéfinissable.

C'était d'abord un petit coffret d'ivoire avec les reliques de saint Pierre et de saint Paul; puis une pierre qui servit à lapider saint Etienne, teinte du sang de ce martyr; ensuite venait un reliquaire d'argent renfermant des restes de vingt-sept saints. Et l'Évangile, écrit en lettres d'or sur vélin, que Charlemagne donna à cette église; comme il était beau! comme les pierres

(1) Le 11 mai 1281, le vieux pont s'écroula en partie sous le poids des spectateurs qui regardaient défiler la procession, et plus de deux cents personnes des deux sexes périrent dans cette cruelle catastrophe.

Digitized by Google



UNE PROCESSION A TOULOUSE.

Digitized by Google

précieuses qui ornaient son étui d'argent resplendissaient au soleil! — Je m'inclinai devant cette vierge d'amour et pureté que les anges adorent dans le ciel, et j'aurais voulu baiser la partie de sa robe placée auprès de son image d'argent. Je pensais encore à Marie, mère divine qui resta femme pour recueillir nos tristesses, comprendre nos peines et implorer notre pardon auprès de Dieu, que déja un grand nombre de châsses étaient passées! — Je bénis le sort de saint Honest, confesseur et disciple du patron de l'église, à la vue de cette tête qui avait entendu toutes ses peines et toutes ses joies; je versai des larmes, au souvenir des deux vierges chrétiennes, traînées sur la place publique, fouettées ignominieusement et bannies de la ville pour avoir recueilli et enseveli les restes de saint Sernin, que tant de Toulousains et d'étrangers venaient adorer ainsi tous les ans; enfin, je courbai la tête et je m'agenouillai devant la sainte épine de cette couronne qui avait fait souffrir de si profondes et si cruelles blessures au Seigneur.

Plus de soixante reliques venaient de défiler devant moi. Toutes ces châsses d'or et d'argent massifs, enrichies de pierreries, me fesaient douter, en vérité, que jamais le fameux or de Toulouse eût été enlevé; mais je me rappelai les dons de Charlemagne, la piété de Jeanne, fille de Raymond VII, ainsi que celle des comtes de Toulouse. Alors je compris aussi pourquoi il avait été fait en 1502 un inventaire de ces précieuses reliques, et pourquoi il n'existait que deux clés de ce trésor, dont l'une était confiée à la garde des Capitouls. — Jamais je n'avais vu tant de richesses, et je me retirai ravi d'un si magnifique spectacle.

Quinze jours après, le dimanche de la Fête-Dieu, j'assistais à la procession générale. Chaque paroisse devait faire la sienne pendant l'Octave; ce jour-là toutes se réunissaient à la cathédrale. Aussi, que de monde! quelle foule! quelle cohue! Combien elles étaient jolies ces grisettes à l'œil noir, au sourire malin, le cou tendu et l'œil au guet! Et quelle fraîcheur, quelle élégance dans la toilette de toutes les dames de la ville! C'est un brillant spectacle, en effet, que la procession générale dans Toulouse la Pieuse, et rien ne semble assez beau à ses habitans pour célébrer la fête de Dieu. Les maisons bourgeoises sont tapissées des plus riches draperies; quelques tentures et de grands voiles de lin blanchissent les murs de la demeure de l'ouvrier. Mais partout des guirlandes, des festons, des kiosques de verdure tressés par les jolis doigts des Toulousaines, viennent orner les murs. Puis, au-dessus des maisons, de larges toiles tendues forment un dôme au-dessus des têtes et adoucissent les rayons du soleil. — Tout concourt à cette solennité. Le noble et l'artisan consacrent cette journée entière au Très-haut, se placent sous sa protection, et puisent dans leur foi, l'espérance et la joie qui doivent les soutenir, le lendemain, dans leurs travaux. — La Fête-Dieu est la fête du riche et du pauvre!

L'air était pur, le ciel sans nuages. Les rues, jonchées de feuilles de laurier et d'herbes odoriférantes, répandaient un parfum de poésie indicible. Les places, ornées de fontaines jaillissantes, étaient encombrées de femmes, d'hommes et d'enfans. Et au milieu de cette foule, bigarrée comme l'émail d'une prairie, on n'entendait ni bruit, ni cris tumultueux. Le vieillard et la jeune fille pouvaient y venir déposer aux pieds de Dieu, leurs peines, leurs soupirs, et peut-être leurs secrets.

La procession parut, et les portes et les fenêtres furent aussitôt garnies de femmes étagées les unes au-dessus des autres, comme à un amphithéâtre de spectacle. Saint-Etienne, la cathédrale, ouvrait la marche avec sa bannière et ses diverses corporations: elle fermait aussi le cortège par son dais splendide. Les autres paroisses suivaient ainsi: la Dalbade, toujours coquette, qui, pendant l'Octave, à la lueur des flambeaux, fait entendre ces douces prières qui font tressaillir les cœurs; Saint-Sernin, veuve de ses reliques; la Daurade, cette riche église, chargée de bénir les fleurs des Jeux-Floraux; Saint-Jérôme, escortée de ses lugubres pénitens bleus; et Saint-Pierre, et Saint-Nicolas, et tant d'autres qu'il serait trop long de citer. Toutes marchaient, avec une pompe et une majesté religieuses, entre deux longues files de soldats dont les bouquets remplaçaient la baïonnette au bout du fusil. Chacune avait son guidon, ses confréries de pénitens blancs, gris ou noirs, pieds nus, la tête encapuchonnée, et semblait rivaliser de goût, de richesse, de luxe et de magnificence. Puis l'on souriait à ces petits lévites frisés, portant des cassolettes d'argent; le cœur battait à la vue de la bannière de la Vierge, dont quatre jeunes filles tenaient les blancs cordons. Et entre ce double rang de femmes penchées sur leurs livres, une belle enfant, surchargée de bijoux et de pierreries, représentait Magdelaine vouée aux plaisirs du monde, tandis que plus loin une autre jolie petite Magdelaine de quatre ans se voilait la face avec ses blonds cheveux: saint Jean-Baptiste, frais et rosé, à peine couvert d'une peau de mouton, conduisait, avec un simple ruban, un agneau d'une blancheur éclatante, et précédait une charmante Geneviève, si chétive et si mignonne, que sa mère était obligée de la porter; enfin d'autres, en habits de prêtre ou d'enfant de chœur, mêlaient leurs voix aux chants sacrés des vierges pour lesquelles le ciel semblait devoir s'ouvrir.

Comme le saint-sacrement s'avançait, des femmes, portant de gracieuses corbeilles, traversèrent les rangs et répandirent des fleurs effeuillées sur le chemin. Cependant la cérémonie s'accomplissait, toujours majestueuse et grave, sans que rien troublât ces jeunes essaims couronnés de roses, tenant dans leurs mains délicates des palmes, des tiges fleuries, et comprenant déja qu'ils accomplissaient un véritable devoir religieux.

Placé en face d'un reposoir, il m'avait été permis d'admirer depuis long-temps tout ce luxe fourni par la piété des fidèles. Là, point de fresques, point de colonnes de marbre, mais tout y était doux et suave. De blanches tentures, de riches dentelles, de magnifiques candélabres où le feu de mille bougies fesait pâlir les rayons du jour, ornaient les murs de ce sanctuaire embaumé, et l'autel semblait s'affaisser sous une profusion de lys, de roses et de fleurs d'orangers.

Cependant les diacres, portant le majestueux dais (honneur autrefois réservé aux Capitouls), venaient de s'arrêter; le brillant ostensoir, placé sur le corporal, était encensé par le célébrant à genoux, et des

Digitized by Google

voix mélodieuses comme celles des anges entonnaient un hymne au Seigneur. Tout-à-coup les chants cessèrent, les hommes courbèrent la tête, les enfans, joignant les mains, agenouillés près de leurs mères, restèrent silencieux et immobiles, et une musique harmonieuse se fit seule entendre, tandis que le saint-sacrement, traçant une croix dans les airs, bénissait le peuple incliné devant la majesté divine. Bientôt tous les fronts se levèrent beaux et radieux, les encensoirs d'argent se balancèrent en cadence, laissant échapper des tourbillons de fumée odorante, et prêtres et magistrats, revêtus de leurs riches chasubles et de leurs costumes de cérémonie, continuèrent leur marche au milieu des parfums d'encens, de fleurs et de verdure. — Une foule d'habitans portant des flambeaux, et de femmes rangées deux à deux, terminaient le cortège.

Tout cessa : les chants et la symphonie de la musique moururent par degrés dans le lointain, et il ne resta plus de la fête que

Des débris, des festons, des tiges dépouillées.
Mais les regards charmés sur les fleurs effeuillées
Tombaient encore avec amour.
. . . .

Aux processions que j'ai essayé de faire connaître, il faut joindre celle de Notre-Dame du Mont-Carmel, qui a lieu le 26 juillet; et la cérémonie du 15 août, qui devait rappeler jadis à la France le vœu de Louis XIII (1). Cette dernière fut célébrée pour la première fois depuis six ans, à Toulouse, en 1836; mais elle n'avait plus la pompe et l'éclat d'autrefois. Le nom de la Madone, qui est dans tous les cœurs, avait attiré plus de monde que le souvenir du roi de France. Les pénitens bleus se rappelèrent seuls que Louis XIII s'était associé à leur confrérie en 1622, qu'il avait posé la première pierre de leur chapelle à la même époque, et ils adressèrent pour lui leurs prières à la Vierge dont ils célébraient la fête.

Enfin, le jour de Pâques, l'on donne la bénédiction générale à la procession des Carmes déchaussés. C'est un spectacle ravissant à voir, le matin à six heures, sur l'Esplanade, au moment où les jeunes filles passent au milieu des allées de verdure. Les arbres agitent leurs vertes cimes, et projettent leurs ombres sur cette cérémonie imposante; les bannières blanches, accompagnées de leurs riches banderolles, flottent dans les airs; le carillon des cloches, le son des instrumens retentissent sous la voûte d'un ciel pur et serein; la brise souffle doucement, et des nuages d'encens semblent porter au Seigneur, avec les prières des fidèles, les hymnes que chantent toutes ces voix mélodieuses et tendres.

Voilà les processions telles qu'elles se font à Toulouse. Paris aime le bruit, les fêtes populaires; les Toulousains ne désirent que les fêtes religieuses. Ah! si l'on voyait la joie peinte sur les lèvres des assistans, et les éclairs de bonheur qui brillent dans les yeux noirs des jolies méridionales, mises avec tant de coquetterie et si gracieuses, sans doute l'on permettrait à l'ancienne capitale du Languedoc de célébrer ses processions, ainsi qu'on les célébrait avec les Capitouls, la cour et le Parlement, et plus tard encore avec toutes les autorités civiles et militaires!

Eugène Dauriac.

(1) Toulouse avait encore au nombre de ses cérémonies accoutumées la procession du 17 mai, instituée pour célébrer non *la défaite* mais *le massacre* des Huguenots, en 1562. On y portait les reliques qui sont enfermées dans les caveaux de Saint-Sernin, et deux Capitouls au moins devaient y assister.

CHATEAU DE SAINT-GERMAIN-BEAUPRÉ (1).

I.

DERNIÈRE VISITE AU VIEUX CASTEL.

Qui ne s'est pas senti douloureusement affecté en pensant que, dans bien peu d'années, il ne restera pas debout un seul de nos vieux monumens! Le temps, il est vrai, en emporte beaucoup; mais la main des hommes n'est-elle pas plus destructive encore? Saint-Germain, le vieux castel, qui, dans ses beaux jours, avec sa ceinture de feuillage, ses claires eaux et sa noirâtre toiture, nous portait de si gracieux souvenirs d'autrefois; Saint-Germain, aux vastes prairies, va bientôt disparaître presque entièrement; son agonie vient de sonner, et, dans quelques jours, on n'en verra plus que des vestiges.

Il eût été cependant bien doux de sauver, dans nos contrées, cet unique témoin du bon vieux temps! Crozan n'est plus; le château de Dun est entièrement rasé; Bridier ne possède plus qu'une tour en ruine; Saint-Germain, lui aussi, après avoir vu périr tous ses frères du voisinage, va subir la destinée commune

(1) Saint-Germain a été construit, à la même époque que Châteaubrun, par un Fulcad, officier de l'armée de Pépin-le-Bref, après la troisième expédition d'Aquitaine (764). Pris et ruiné à diverses reprises, aux IXe, XIe, XVe et XVIe siècles, le château avait toujours été reconstruit à peu près sur le même plan. En 1483, il fut rétabli aux dépens de Charles VII, qui voulut ainsi donner une marque de sa haute estime et de son affection pour Marc Foucaud. La porte ornée d'arabesques assez gracieuses, qui ouvre une communication dans la cour intérieure avec l'aile du nord, est de cette époque.
(Y. J. J. F.)



Ses promenades, nous dit-on, vont s'embellir sous une main habile; ses eaux, mortes depuis si longtemps, vont s'animer, jaillir et murmurer encore; une charmante habitation va s'élever comme par enchantement. Mais qui nous rendra ces lourdes et épaisses tours du xe siècle? De cette belle architecture, peu régulière il est vrai, mais majestueuse dans son ensemble, Dieu sait ce qui restera. De tous ces précieux manuscrits, ces parchemins fleurdelisés, que renferment sa vaste bibliothèque, où l'histoire de plusieurs provinces eût pu puiser d'abondantes lumières, pas un ne subsiste : ils ont été les victimes d'une aveugle fureur.

C'était un jour d'automne de la malheureuse année 1792. Les quelques maisons qui composent le bourg se réveillaient à un bruit inaccoutumé. Un peuple plus nombreux que les jours de fête, bruyant comme dans une émeute, fouillait ces archives où, depuis des siècles, s'entassaient tant de richesses. Sous ces milliers de mains, tout fut bientôt consommé. Des tombereaux chargés de ces titres précieux, escortés par cette multitude de différentes paroisses, se dirigèrent vers le champ communal. Et là où fut la croix, non loin de l'antique ormeau, le feu dévora tout.

Les malheureux qui croyaient s'enrichir en brûlant ce qu'ils appelaient les dîmes et les rentes, dansaient autour en répétant de lugubres refrains. Adieu, naïves ballades des modestes damoiselles; adieu, brillantes chroniques des nobles preux de la famille!

II.

LE SIÉGE.

Les Foucauld de Saint-Germain, alliés aux illustres familles des Larochefoucauld et des Rochechouart (1), fidèles serviteurs de la monarchie française, suivirent, pendant neuf siècles, nos princes dans toutes leurs expéditions, et partagèrent leur bonne et mauvaise fortune.

Dans toutes les guerres d'outre-mer, on vit figurer leur nom, et lorsque Lusignan monta sur le trône de Jérusalem, il avait, parmi ses principaux officiers, un membre de cette chevaleresque famille. Une grande intimité régnait entre les Foucauld et les Guy de Lusignan, qui possédaient un gothique manoir et un vaste parc à La Chapelle-Balone.

Catholiques zélés avant la réforme, la plupart des églises des paroisses voisines ont été fondées ou restaurées par leur munificence. Il suffit de citer la belle église de Bénévent, bâtie presque en entier aux frais d'un Foucauld (1), abbé de la communauté de cette ville, abbé célèbre dans l'histoire de la Marché, par ses démêlés avec les Barthon de Montbas pour l'évêché de Limoges, l'an 1450. Il fit, mais inutilement, intervenir Charles, le roi de Bourges, qui souvent avait eu recours au sire de Saint-Germain, son frère. Le chapitre l'emporta, et Jean Barthon de Montbas fut évêque.

En 1605, Henri IV, parcourant nos contrées, daigna visiter cette fidèle maison. Pendant huit jours, le prince, sa suite et toute la noblesse des environs, se livrèrent au plaisir de chasser le cerf dans le parc et la vaste forêt qui le touche. Et, dit le *Journal des Hommes d'affaires* (le seul titre où l'on ait puisé ces détails), la dépense extraordinaire occasionnée par les soixante personnes de la compagnie du prince et le grand nombre des visiteurs ne s'éleva pas à plus de soixante-dix livres tournois. En souvenir de sa visite, et pour récompenses d'anciens services, Henri ajouta une autre fleur-de-lys aux deux que l'on voyait avant dans les armes de Saint-Germain; ce qui fesait fleur-de-lys sans nombre. Le roi seul pouvait en avoir trois dans son écusson. Cet insigne honneur fut chèrement payé. Le maréchal Daumont, alors gouverneur de Dun, piqué de la préférence du royal visiteur, ou poussé par une basse jalousie, conçut dans son cœur une haine qui n'attendait qu'une occasion pour éclater.

Henri venait d'être la victime d'un lâche assassinat. Daumont alors profita de l'inexpérience d'un nouveau gouvernement, des embarras de la régence. Sachant Foucaud, brigadier des armées du roi, absent de ses terres, il se mit à exagérer quelques bruits de révolte des huguenots dans ces contrées; par ses perfides insinuations, il fit passer le loyal sujet pour un traître

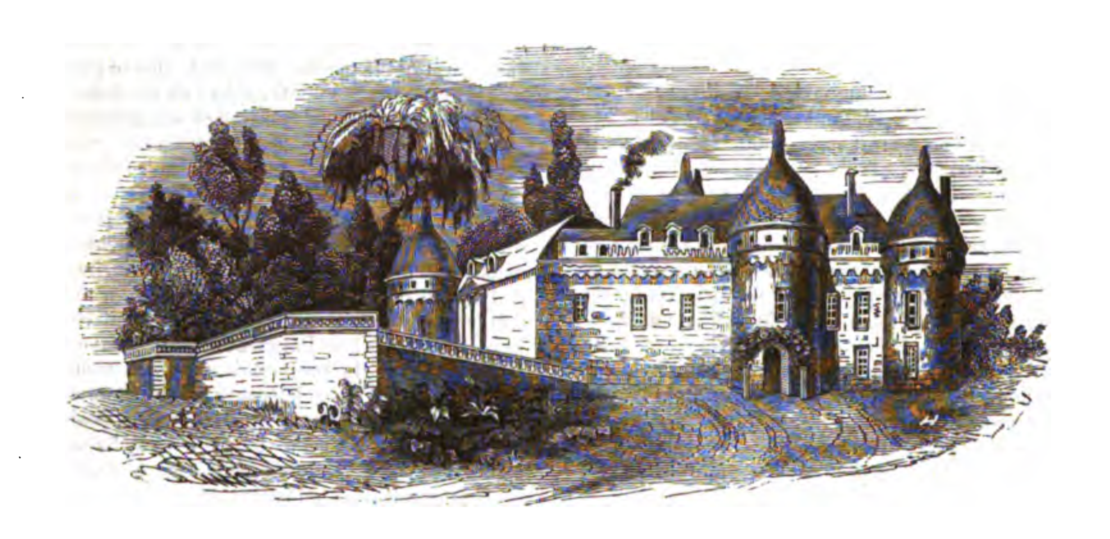
(1) Un Fucaldus accompagna saint Martial en Aquitaine, lorsque cet apôtre vint y porter les lumières du christianisme. Un Rochechouard était aussi de ce voyage. Les mémoires de la maison Mortemart établissent que les voyageurs furent bien accueillis par les Roffignac.

Au IXe siècle, les Foucauld ne forment plus qu'une branche avec les Rochechouard. A la fin du XIe siècle, on retrouve trois branches : Rochechouard, Foucaud, Mortemar. Ces derniers portant ondé en face de six pièces de gueules et d'argent. Au bas de l'écusson, *terrâ mari que;* au bout de l'écusson, une couronne; et à l'entour, un collier de chevalier. En 1247, et le 12 septembre, Alix de Mortemar, par son testament, assure à son second fils, Gabriel Foucaud, la terre et le château de Saint Germain. (Y. J. J. F.)

(1) Les abbés de Bénévent portaient la crosse et la mitre. Plusieurs d'entre eux furent évêques et archevêques. L'abbaye était une des plus riches de France; au XIIIe siècle, ses revenus annuels s'élevaient déjà à vingt-trois mille livres, somme énorme pour ce temps-là.

La ville doit son nom à l'église dans laquelle furent déposées les reliques de saint Barthélemy, portées de Bénévent, ville d'Italie, en 831, et déposées pendant deux siècles environ à Segondeletas. Cette jolie église fut construite en 1028 par Aubert, secondé par les chanoines de Saint-Etienne de Limoges. — Plusieurs Foucaud ont été prieurs et abbés de Bénévent. Prieurs : Gabriel-Arnaud Fulcaud, en 1188; il termina la coupole de Saint-Barthélemy; 1215, Guillaume Fulcaud; 1294, Guy Fulcaud; 1458, Louys de Foucaud, premier abbé de Bénévent, d'après la bulle du pape Pie II; 1456, A. L. Foucaud, deuxième abbé : il construisit la chapelle qui sert aujourd'hui de sacristie, et une deuxième chapelle, récemment détruite. On peut encore admirer les restes magnifiques de la voûte, rassemblés auprès de l'église. Ce même Foucaud avait fait entourer le chœur d'une grille, ouvrage unique dans la province de la Marche, et que les connaisseurs mettaient au-dessus de la grille d'Uzerche pour la beauté du dessin et la perfection du travail. Cette grille a été brisée, et enlevée en 1793. Le même jour, le tombeau du dernier Foucaud, abbé de Bénévent, placé à côté de celui de Louis de Marchandon, fut indignement profané. De pieuses mains recueillirent secrètement les ossemens de ces deux vénérables abbés, et les replacèrent dans la chapelle. — 1519, Guy de Foucaud, quatrième abbé; 1650, Jean de Foucaud, abbé, répara la grande et magnifique rosace du chœur.

Digitized by Google



Vue du château de Saint-Germain.

et un félon, et surprit un ordre pour assiéger Saint-Germain. Cet ordre, il se chargea de l'exécuter.

A la tête d'une partie de la garnison de Dun (1), il fit, pendant la nuit, investir la place de Saint-Germain, et camper son artillerie dans le champ dit de *La Faisanderie*. Aux pâles rayons du soleil levant, la sentinelle reconnut cette petite armée, qui se posait en ennemie, et poussa le cri d'alarme. Grande fut alors la terreur de la garnison du château et de la noble dame, qui s'y trouvait avec ses filles d'honneur. Ne craignant aucune agression, le brigadier Foucaud n'y avait laissé que quelques vétérans. C'étaient des serviteurs fidèles, presque tous infirmes, qui étaient nés, avaient vieilli et espéraient mourir auprès de leur bon maître : pour quelques-uns, il en fut autrement.

Une première sommation de rendre la place fut repoussée comme le voulait l'honneur. On espérait peut-être avoir le temps de faire avertir des amis dévoués; mais l'ordre du roi, que fit exprès publier le gouverneur de Dun, comprima toute manifestation du voisinage, empêcha toute tentative de secours.

Irrité de cette résistance, Daumont fit commencer le feu, et pendant deux jours son artillerie foudroya la petite place, qui se défendit avec énergie. Elle fit, de son côté, d'affreux ravages dans l'armée des assaillans. Toute défense devint bientôt inutile. Une partie des remparts de l'ouest, fortement ébranlée par le

(1) Les notes marginales écrites sur les in-folio de la bibliothèque du château par divers chapelains, ont été religieusement consultées par M. l'abbé Ratier ; il suit ces notes de préférence à tout autre document, et cependant, dans cette circonstance, elles lui ont fait commettre un anachronisme d'environ un demi-siècle. Les chapelains avaient surtout à cœur de disculper les Foulcaud de s'être faits les chefs du parti protestant dans la Marche. Voici, du reste, comment une chronique rapporte le siége de Saint-Germain :

« Cette même année (1580), Monsieur le maréchal d'Aulmont, en vertu des arrest obtenus contre Monsieur de Saint-Germain Beaupré, mena plusieurs compagnies de pied et de cheval contre luy. Et pour lui faire bonne guerre, pressa instamment les consuls de Limoges de luy prêter le canon qui leur restait (le premier avait été confié au seigneur de la Mothe d'Autefort pour assiéger le château de Saint-Vic), ce qu'ils firent ; et par ce moyen, il mit à bas et rasa le château et les autres places de ce seigneur, pour lors huguenot, qui se convertit quelques années après, mais retenant toujours quelques restes de la lie de son hérésie dans les actions peu réglées de sa vie. »

Tout ce que M. Ratier ajoute sur le siége a été fidèlement tiré de la tradition parvenue jusqu'à nous. (Y. J. J. F.)

Digitized by Google

canon, croula sur le soir du second jour, et fit voir au-delà des fossés une large ouverture.

L'assaut fut fixé au lendemain, et la nuit employée par les ennemis à préparer leurs fascines. L'impossibilité d'une plus longue résistance, l'exaspération des assiégeans qui fesait craindre de cruelles violences, détermina la noble dame à implorer la clémence du vainqueur. La place fut rasée jusqu'au premier cordon, et, après un pillage complet, Daumont partit, emmenant en triomphe la courageuse châtelaine, ses dames et les vieux serviteurs que la mort avait respectés.

La noble dame, pendant ce siége, se montra digne de la famille où elle était entrée : on la vit encourager sa petite troupe, montrer la plus grande assurance au milieu de cette désolation. Ses jeunes demoiselles, enhardies par son exemple, s'élevèrent au-dessus de la faiblesse de leur sexe, allant recueillir les blessés, et, avec leurs délicates mains, essuyant le sang qui les couvrait, et pansant leurs blessures.

Bientôt tout changea de face : ce mystère d'iniquités fut dévoilé. Daumont fut obligé, à ses frais et dépens, de reconstruire ce qu'il avait détruit, de réparer les dégâts, et de faire amende honorable au sire de Saint-Germain, qui, désolé de ce fâcheux événement, renonça aux armes, se retira dans sa belle terre, s'occupant d'embellissemens et de constructions.

C'est à cette époque (1614) que le parc fut entouré d'une muraille de douze mille mètres, et que l'étang de Champville fut terminé.

III.

L'EXILÉE (1).

Le XVII[e] siècle fut, pour Saint-Germain, le siècle des illustrations : visité au commencement par un grand prince, plus tard la fille d'un roi vint y expier de graves étourderies. Louise de Montpensier y fut exilée. Ses appartemens, occupant l'aile de l'est, étaient simples, vastes et décorés dans le goût sévère de l'époque. Sa chambre à coucher, plus riche que les autres, conserve encore presque tous ses ornemens : une table ronde en marbre vert, supportée par deux licornes parfaitement sculptées en marbre blanc ; une cheminée grandiose en marbre de même couleur ; une tapisserie des Gobelins représentant les derniers momens de Cléopâtre et l'entrée triomphale d'Auguste.

Au milieu du salon de réception, voisin de la chambre de la princesse, était un balcon donnant sur les fossés ; on en voit encore des traces. Chaque matin, après son déjeûner, Louise s'y rendait avec une clochette et des miettes de pain. Cette tradition s'est parfaitement conservée : on parle encore dans le pays de ces énormes carpes *au dos couvert de mousse*, que l'on voyait sauter au son de la cloche, et saisir les miettes qu'elle leur jetait : naïve recréation d'une princesse !

On la trouvait souvent dans les hameaux voisins, visitant les malades, leur portant des secours et des consolations : vieille habitude de famille qui ne s'est point perdue ! Les lieux les plus sauvages, les plus déserts, étaient ceux qu'elle fréquentait de préférence. Aussi, la voyait-on se livrer à ses rêveries solitaires, à l'extrémité de la forêt, non loin de la hutte d'un garde forestier, sur les bords du petit ruisseau de Lorioux. Plusieurs fois par mois la princesse, dans la belle saison, y dirigeait sa promenade, tantôt s'y laissant aller à de douces pensées que fesait naître dans son âme le charme de ces lieux ; tantôt s'y livant au plaisir de la pêche aux truites, dont ce ruisseau abonde encore aujourd'hui. Près de là, depuis, s'est élevé un hameau, qui, en mémoire de cette fille de roi, a pris le nom de Réjade.

Les portails crénelés que l'on construisit aux principales issues du parc, à l'occasion de l'exil de cette princesse, portent la date de 1651.

Saint Germain, à cette époque, était dans son plus grand éclat. Le seigneur y déployait une magnificence vraiment royale. Il n'y avait pas moins de quatre pages pour servir à table, et de six chanteurs pour charmer les repas.

IV.

CHAPELLE DE L'EXPIATION.

L'an 1682, Charles, vicomte de Saint-Germain, colonel d'un régiment de dragons qui appartenait à sa famille, s'était retiré d'un long et pénible service. Revenu auprès de son frère, il lui témoigna le désir d'habiter les Places, charmante campagne voisine de Crozant, sur les bords de la Sédelle. Ce fut un bonheur pour le marquis de céder aux désirs de son frère ; et puis tout le monde trouvait son avantage à cet arrangement. Le vicomte venait passer les hivers en famille, et, dans

(1) Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, nâquit à Paris en 1627, de Gaston, duc d'Orléans. Elle déploya, dans sa vie orageuse, de grandes qualités. Une des singularités les plus remarquables de son histoire, c'est la quantité de mariages qu'elle eut en vue ou qui lui furent proposés sans aucun résultat. Louis XIV, Louis de Bourbon, le cardinal infant, frere d'Anne d'Autriche, Philippe IV, roi d'Espagne, Charles II, l'empereur, Léopold, frère de l'empereur, et le duc de Savoie, furent tour-à-tour ceux auxquels elle put espérer de donner sa main. Toutes ces alliances manquèrent principalement par la faute de Mazarin, auquel elle voua dès-lors une haine durable. Elle sauva l'armée du prince de Condé, en fesant tirer sur les troupes royales. — La princesse vient de tuer son mari ! s'écria Mazarin. — En 1651, elle fut exilée à Saint-Germain-Beaupré, où elle s'occupa de rédiger la première partie des mémoires de sa vie. C'est surtout à ces premiers livres qu'il faut principalement rapporter les reproches de Voltaire. « Ces mémoires, dit-il, sont plus d'une femme occupée d'elle que d'une princesse témoin de grands événemens. » — Louise revint de son exil en 1657. On lui proposa plusieurs autres mariages. Quelques petits princes d'Allemagne, le fils du duc de Condé et le roi de Portugal. Il lui fut impossible de se décider. Eperdûment amoureuse d'un simple cadet, Lauzun, favori du roi, elle obtint, en 1670, la permission de l'épouser. A peine donnée, la permission fut révoquée. La princesse passa outre ; elle s'unit à son amant par un mariage secret. Lauzun fut envoyé au fort de Pignerolles, où il subit une dure captivité de dix années. La princesse donna la plus grande partie de ses domaines pour obtenir la liberté de Lauzun, qui, loin de lui en témoigner de la reconnaissance, la traita indignement, jusqu'à lui dire, en revenant de la chasse et en lui montrant ses bottes souillées de fange : « D'Orléans, ôtez-moi mes bottes. » La princesse s'en vengea en nommant Monsieur son légataire universel, et se consola en se jetant tout entière dans les bras de la religion.


Digitized by Google

la belle saison, les Places devaient être un délicieux pélerinage. Chacun jouissait d'avance du plaisir qu'il aurait à visiter le bon ermite.

Tout fut disposé pour cela : des réparations furent faites au pavillon, on termina les tourelles, on répara les murs du parc, et, devant l'entrée principale, un jet d'eau, par son doux murmure, vint animer ces lieux déja si beaux.

Depuis quelques années tout allait à merveille. On se visitait mutuellement, toujours avec un nouveau plaisir, et les Places étaient le rendez-vous de presque toutes les excursions. Mais le génie du mal vint empoisonner ces douces joies de famille, et voici à quelle occasion :

De temps immémorial, une foule nombreuse vient en pélerinage à une fontaine de la Bonne-Dame-des-Places, en grande vénération dans la contrée. On puise de cette eau, on en porte aux malades qui ne peuvent faire le voyage; de nombreuses guérisons augmentent la dévotion des fidèles. Une année donc, à la Bonne-dame du mois d'août, un ciel pur et riant, une tiède température avaient attiré aux Places grande affluence de pélerins. Au milieu des étrangers, le vicomte aperçut une jeune personne, des environs de Fresselines, aussi modeste que belle. C'était une orpheline, unique enfant d'une pauvre veuve, dont le mari avait été tué dans les guerres de Louis XIV. Depuis cette perte douloureuse elle s'était retirée à la campagne, y vivant du revenu de quelques champs, occupée tout entière du soin de son cher trésor.

Ce jour là, elle avait cédé à d'instantes prières, et, pour la première fois de sa vie, Blanche s'était éloignée de sa mère. La présence de cette vierge belle et naïve, fit une profonde impression sur le cœur du guerrier, affadi par le séjour des camps et la corruption des villes. Ne sachant comment tenter sa vertu, désespérant d'ailleurs de la séduire, l'insensé en vint aux moyens extrêmes, employés trop facilement à cette époque : il donna l'ordre de l'enlever.

Blanche partit ce jour-là en nombreuse compagnie; ses lâches ennemis, ne se trouvant pas en nombre, n'osèrent point l'inquiéter; mais il fut bien résolu que, si la belle inconnue venait à l'autre fête, on prendrait des mesures plus efficaces.

Notre-Dame de septembre arriva, avec elle la foule des visiteurs, et, dans le nombre, la jeune Fresselinoise. On ne remarqua point à cette fête son éclatante beauté, mais la ferveur de sa longue prière devant une statue en pierre de Marie; un secret pressentiment l'agitait peut-être, et elle priait la Bonne-Dame de venir à son aide. Lorsqu'elle eut terminé ses dévotes oraisons, Blanche, qui était pressée de rejoindre sa mère, laissa ses compagnes s'ébattre au milieu de la fête et partit seule.

L'infortunée ne tarda pas à connaître tout le danger qui la menaçait : arrivée dans un lieu solitaire où le chemin étroit et profond longe la Creuse, quatre hommes armés sortirent d'un bosquet fort épais, où ils attendaient leur proie, et s'élancèrent pour la saisir.

Comme la chaste Suzanne, Blanche leva les yeux au ciel, implorant son secours dans cette cruelle extrémité. La pauvre enfant était perdue, égarée, et les mains impures de ces brigands allaient se poser sur elle. D'un coup-d'œil elle a jugé sa désespérante position; elle pense douloureusement à sa bonne mère, se signe à la hâte, et d'un bond s'élance dans la rivière. Hélas! notre Creuse, en été si paisible, faible ruisseau au délicieux ombrage, ce jour-là roulait, en grondant comme un torrent fougueux, ses grandes eaux d'automne; comme le vautour aux serres cruelles emporte sa victime, le courant furieux se fit un jeu de la pauvre Blanche, et l'entraîna en tournoyant dans l'abîme. Cloués à leur place comme par une main invisible, ces brigands, stupéfaits d'une pareille résolution, la contemplèrent dans cette lutte d'agonie; ils ne partirent que lorsqu'elle eut disparu sans retour. Le lendemain, assez loin de là, des pêcheurs trouvèrent son cadavre.

Cet événement fit grand bruit dans tout le pays; chacun expliqua à sa façon cet épouvantable malheur. La bonne mère en mourut, mais elle pardonna au meurtrier de son enfant.

Le vicomte, au fond excellente nature que les mauvais exemples et les mœurs relâchées de son siècle avaient gâté, fut frappé au cœur par les suites déplorables de sa faiblesse; les remords eurent bientôt épuisé ce qui lui restait de forces. Sur le point de mourir, entouré de toute sa famille en pleurs, plus calme depuis que la religion avait béni ses chagrins, il fit promettre à son frère de Saint-Germain de bâtir une chapelle près de la fontaine de la Bonne-Dame.

Ses vœux furent exaucés. Un monument, simple et majestueux, s'éleva l'année suivante au lieu désigné, et, le 8 septembre de l'an 1686, il fut consacré à Notre-Dame-des-Places. Cette chapelle existe encore, propre et en bon état, grâce aux soins de M. le Maire et M. le curé de Crozant, et toujours visitée aux fêtes de Marie par de nombreux pélerins.

V.

OEUVRE DE CHARITÉ.

Le dernier membre de la famille de Foucauld fut élevé à la cour du grand roi : on voit encore, dans un salon d'été, son portrait en pied dans le beau costume des pages. Dans ce séjour ordinaire de grandeur et de volupté il ne puisa point le goût des plaisirs : c'était la cour sévère de Louis XIV dans sa vieillesse, expiant ses égaremens par les malheurs et la piété.

Rentré dans ses terres, le marquis de Saint-Germain fit un brillant mariage; mais le ciel ne le bénit point, et l'eau baptismale ne régénéra aucun fruit de cette union. Alors les sentimens de sa pieuse enfance se réveillèrent dans son âme. Il réforma sa maison; fit construire, à l'église paroissiale, une charmante chapelle dans le style de la renaissance, qu'on appelle encore la chapelle de Monsieur. A l'antique bibliothèque il ajouta une riche collection d'ouvrages religieux. Quelques-uns sont parvenus jusqu'à nous avec cette simple signature : Saint-Germain.

Ces diverses opinions ne lui firent pas oublier ce qu'il devait à sa haute position dans la société. Il visitait ses voisins, et les recevait avec ce ton de bonne compagnie, dans lequel il avait été élevé. Au milieu

Digitized by Google

des charmantes fêtes qu'il donnait, il pensait à ses pauvres, et, chaque année, il consacrait à leur soulagement une partie assez considérable de son revenu; quelquefois même, par de fines allusions, il reprenait dans ses hôtes l'emploi de leur fortune.

Un jour qu'il se trouvait à B....., le marquis voulut absolument lui faire voir sa superbe meute. Ses soixante chiens, ses nombreux piqueurs, devaient enchanter Saint-Germain; il en fut autrement. Marquis, lui dit Foucauld, votre meute est belle : mais, à votre prochaine visite, je vous en montrerai une bien préférable.

Le défi fut accepté. Au jour indiqué, Saint-Germain rassembla tous les pauvres qu'il nourrissait de ses aumônes; il fit ranger les tables dans la cour intérieure du château; et, lorsque M. le marquis de B...... fut arrivé, on servit un copieux repas à cette centaine de malheureux. « Voici ma meute, lui dit Saint-Germain; elle est, comme vous voyez, bien plus belle et plus précieuse que la vôtre. » Le marquis de B...... comprit, et ne parla plus de ses chiens.

A la mort de ce dernier Foucauld, marquis de Saint-Germain, sa belle terre passa à un de ses parens, Doublet, marquis de Persan, qui la vendit aux approches de la révolution française (1).

L'abbé RATIER.

(1) M. le comte de Villemotte a récemment acquis de M. Jules de Lignac la terre de Saint-Germain; il fait démolir le vieux château qui sera remplacé par un pavillon de forme rectangulaire, flanqué de quatre tours de vingt mètres de circonférence. Heureusement tout ne sera pas détruit du manoir des Foucaud. Les précautions les plus munitieuses ont été prises pour conserver les boiseries et les autres ornemens de la chambre d'Henri IV; ainsi, ceux que tant de souvenirs historiques appelleront encore à Saint-Germain retrouveront dans le château moderne l'appartement du grand roi. Les boiseries de cette chambre sont ornées de peintures à fresque et de tous les portraits de la famille royale et de sa cour. On y compte soixante portraits remarquables; au-dessus de la cheminée figure jusqu'au ceinturon celui d'Henri IV. Ce fut par ses ordres et à ses frais qu'on exécuta ces travaux et ceux que l'on remarquait dans plusieurs autres appartemens.
Nous ne pourrions passer sous silence la magnifique orangerie, dont le prince de Talleyrand avait promis une somme considérable en 1809. Elle est sans contredit une des plus belles que l'on puisse trouver en province, surtout depuis la dispersion des orangers de Petit-Bourg. On ne voit plus à Saint-Germain le bel arbre planté par les mains d'Henri IV; l'automne de 1830 a vu périr cet oranger!...

L'ABBAYE DE SAINT-POLYCARPE.

L'intérêt qui semble s'attacher à l'histoire des vieux édifices, consacrés autrefois au culte religieux, m'engage à dire quelques mots d'une abbaye dont on trouve encore les restes dans les environs de Limoux; je veux parler de l'abbaye de Saint-Polycarpe. Si ce monastère ne s'est jamais distingué, ni par l'élégance de son architecture, ni par le charme de ses alentours (1), ses restes rappellent du moins des événemens assez mémorables de notre histoire méridionale, et la fin sanglante du dernier frère qui l'habitait.

En écrivant quelques mots sur l'abbaye de Saint-Polycarpe, je n'ai pas le projet de suivre son histoire dans tous ses détails; il me suffira d'indiquer l'époque de sa fondation; de faire connaître les suites de la réforme austère introduite dans la discipline des moines. J'appellerai surtout l'attention du lecteur sur la conduite des religieux de ce monastère, à l'époque de l'hérésie réputée jansénienne, et sur les causes qui ont ammené insensiblement leur extinction définitive.

I.

Un seigneur espagnol, nommé Atala, fut le fondateur et le premier abbé de Saint-Polycarpe. Ce seigneur, tourmenté, dit-on, par les Sarrasins, prit le parti de déserter sa patrie avec des serfs et des esclaves, et de venir en France, sous le règne de Charlemagne, consacrer ses derniers jours à la vie monastique. D'après l'opinion la plus probable, Atala jeta les premiers fondemens de cette abbaye vers l'année 811. Les personnes qui y reçurent un asile, à cette époque, furent occupées exclusivement à prier et à cultiver les terres voisines.

Louis-le-Débonnaire, Charles-le-Chauve et Carloman après eux, prirent cette abbaye sous leur protection. Pendant le règne de Carloman, le chef de la communauté de Saint-Polycarpe se rendit auprès de ce souverain dans le but d'obtenir, pour les religieux qu'il dirigeait, la faculté de se choisir eux-mêmes leur supérieur. Un tel moyen était seul capable, d'après l'abbé de Saint-Polycarpe, d'arrêter les abus disciplinaires des couvens. Ces abus, ajoutait le même abbé, s'étaient montrés depuis que le clergé et le peuple avaient cessé sous Louis-le-Débonnaire, de prendre part à l'électio, des évêques et à celle des abbés ou abbesses. Des avertissemens aussi sages n'étant point écoutés, le principe électif continua d'être sacrifié à des vues égoïstes.

En 1091, un concile, qui mérite d'être signalé, fut tenu à Narbonne. Robert soutint devant ce concile que le monastère de Saint-Polycarpe devait être soumis à celui de la Grasse, dont il était lui-même le supérieur. Cette prétention fut sérieusement examinée, et Robert finit par reconnaître que les droits qu'il réclamait

(1) Le monastère de Saint-Polycarpe se trouve placé dans une vallée étroite, auprès d'un petit village; cette vallée, entourée de hautes montagnes métallifères, arrosée par un faible torrent, est dominée du côté de l'orient par la vieille tour de Belcastel, dont on aperçoit au loin les ruines.

Digitized by Google

étaient sans fondement. L'abbaye de Saint-Polycarpe passa alors sous la dépendance de l'archevêque de Narbonne. Ce dernier la céda bientôt à Robert, avec la condition que, lorsque les temps le permettraient, un abbé, indépendant de tout autre monastère, serait créé à Saint-Polycarpe, sous l'autorité de l'archevêché de Narbonne. Vingt-quatre ans plus tard, l'abbé d'Alet songea à contester cette abbaye à Robert de la Grasse, et à la réclamer, pour son compte, dans un concile tenu à Saint-Gilles sur le Rhône en 1115. Les réclamations de l'abbé d'Alet furent accueillies favorablement, et, à dater de cette époque, les religieux de Saint-Polycarpe se trouvèrent soumis au monastère d'Alet. Quatre années s'étaient à peine écoulées, lorsque l'abbaye de la Grasse demanda à jouir de nouveau des droits dont elle avait été injustement dépouillée. Le monastère de Saint-Polycarpe était peut-être au moment de passer une seconde fois sous la dépendance des moines de la Grasse, lorsque Calixte II, récemment élu pape, jugea convenable de mettre un terme à des débats aussi scandaleux, dans un concile tenu à Toulouse. Il paraît que toute dépendance cessa pour l'abbaye de Saint-Polycarpe vers la fin du douzième siècle, puisqu'en 1197 Bernard de Saint-Ferréol jouissait dans cet établissement de tous les priviléges attachés aux fonctions d'abbé titulaire.

Jusqu'à la réforme, cette abbaye se montra toujours assez riche; elle eut cependant à souffrir des usurpations que des seigneurs voisins s'étaient permises pendant les guerres civiles; elle eut à souffrir également du pillage des Huguenots. Après toutes ces pertes, le couvent de Saint-Polycarpe possédait encore sept fiefs nobles, dont les revenus s'élevaient à 4,400 francs.

Les mœurs des religieux étaient arrivées à un état de relâchement extrême; toutes les portes étaient ouvertes aux hommes et aux femmes du village; ces dernières venaient danser avec les frères dans les salles abbatiales : le jeu, la chasse, la bonne chère, etc., occupaient tous les momens des moines; le service divin ne se fesait pas, ou se fesait rapidement.

II.

Telle était la vie de licence et de dissipation de presque tous les couvens, lorsqu'une réforme générale de la vie monastique fut entreprise. A Saint-Polycarpe, ce fut un nommé Lafite-Maria, âgé de vingt-cinq ans, qui vint travailler à établir cette réforme vers l'année 1705. Il est aisé de prévoir de quelle manière furent accueillies les pratiques d'une vie austère par des religieux habitués, depuis long-temps, à vivre dans les plaisirs des sens. Les frères de Saint-Polycarpe se refusèrent à suivre une discipline composée de jeûnes, de veilles, de retraite, de silence, de méditations, et prirent la résolution de se retirer. Lafite-Maria se vit contraint de choisir de jeunes religieux et de les plier de bonne heure à la réforme claustrale.

Il est inutile de raconter ici toutes les pratiques de cette nouvelle vie ascétique, qui n'était, il faut en convenir, qu'un excès de sévérité substitué à un excès de licence. Pour s'en convaincre, examinons ce qui est arrivé à la suite de cette réforme : sur cinquante-quatre frères décédés dans le monastère de Saint-Polycarpe, depuis cette même époque jusqu'en 1741, c'est-à-dire, pendant une période de trente-six ans, vingt frères n'ont pas dépassé l'âge de vingt-cinq ans, vingt-neuf n'ont pas vécu plus de trente ans, et la vie moyenne de ces cinquante-quatre religieux n'a pas été au-delà de trente-sept ans. Cette statistique, qu'il a été facile de dresser à l'aide des tables nécrologiques conservées par le couvent (1), montre clairement la funeste influence d'un régime de vie trop rigoureux sur la durée de la vie humaine. Disons encore que plusieurs frères, épuisés par l'abstinence et la méditation, ne terminèrent point leur existence sur la paille et la cendre du couvent, mais se retirèrent avec des infirmités graves ou des désordres dans l'intelligence (2).

Il ne faut pas laisser ignorer que le réformateur, par je ne sais quel motif plausible, avait imposé aux frères du couvent, comme un précepte rigoureux, de ne rien écrire sur tout ce qui pouvait regarder cet établissement. Lafite-Maria paraissait tenir beaucoup à ce que l'histoire fût muette sur son compte; on pourra en juger par un passage tiré d'une de ses lettres : « Si » je savais, disait ce réformateur, que quelqu'un son» geât, après ma mort, à écrire quelque chose de moi, » je voudrais pouvoir venir de l'autre monde lui arra» cher la plume de la main. » Malgré de telles menaces, quelques religieux, qui en furent sans doute peu effrayés, s'occupèrent, dans la suite, de recueillir tous les documens renfermés dans les registres, les actes, les dossiers de procès, les lettres particulières, et parvinrent à éclairer leurs contemporains sur les événemens principaux qui s'étaient succédés dans le monastère de Saint-Polycarpe.

III.

Arrivons à l'époque où parurent la fameuse bulle *Unigenitus* (3) et le *formulaire* (4) anti-janséniste. Les religieux de Saint-Polycarpe, hâtons-nous de le dire, se conduisirent, dans des circonstances aussi difficiles, avec une prudence et une fermeté au-dessus de tout éloge. Ces moines ne se refusaient nullement à condamner avec l'église ce qui était contraire à l'esprit du christianisme, mais il leur répugnait de pousser l'o-

(1) Voyez l'*Histoire de l'Abbaye de Saint-Polycarpe*, depuis sa fondation jusqu'à sa destruction, page 527. Paris, 1779.

(2) Dès que quelque frère de Saint-Polycarpe paraissait arrivé à l'heure de son agonie, les infirmiers étaient dans l'usage de le transporter sur un lit de paille et de cendres. Le moribond restait ainsi exposé jusqu'à ce qu'il eût rendu le dernier souffle de vie.

(3) La bulle *Unigenitus*, rendue par le pape Clément XI, avait pour but de proscrire quelques maximes de morale et de piété chrétiennes.

(4) On donnait le nom de *formulaire* à une réunion de propositions extraites, disait-on, des œuvres de Jansénius, et condamnées comme hérétiques par l'Eglise de Rome. Les hauts dignitaires du clergé poussèrent leur exigence jusqu'à demander aux divers ordres religieux leur adhésion à cette censure. Tous les ordres condamnèrent, sans difficulté, les propositions du formulaire; mais plusieurs d'entre eux, ne retrouvant dans aucun écrit de Jansénius les erreurs qu'on lui attribuait, éprouvèrent de la répugnance à incriminer cet auteur. Dans une question de fait aussi simple se trouvait renfermée toute la querelle des Jésuites et des Jansénistes.

Digitized by Google

béissance jusqu'à déclarer automatiquement que quelques propositions, que personne n'avait su retrouver dans les écrits de Jansénius, se trouvaient, en tout ou en partie, dans les œuvres de ce dernier. L'autorité de la raison individuelle était déja assez avancée, pour ne plus craindre de résister ouvertement à une sorte de despotisme exercé dans cette circonstance par les évêques. De telles violences se seraient même terminées infailliblement par une grande crise dans le sein de l'Eglise, si un mouvement politique des plus graves n'était venu mettre fin à toute dissidence théologique.

Les frères de Saint-Polycarpe s'étaient fait un devoir de garder le silence sur toutes les questions qui divisaient l'Eglise ; mais ils s'étaient promis en même temps de ne pas déguiser leurs croyances dès que des évêques de Narbonne, moins tolérans ou plutôt moins difficiles à se laisser gagner par de secrètes sollicitations, viendraient les presser de s'expliquer sur le *formulaire* ou sur la *constitution Unigenitus*.

De telles dispositions furent bientôt rendues publiques. Ce fut assez pour que des Lazaristes, assez connus dans ces derniers temps sous le nom de Jésuites, songeassent à utiliser une circonstance aussi favorable pour s'emparer des biens de cette Abbaye. On va voir par quels moyens les Lazaristes, dont je viens de parler, arrivèrent à une fin si peu délicate. De nombreuses accusations de jansénisme, contre les frères de St.-Polycarpe, furent colportées de toute part ; on finit par les faire arriver jusqu'auprès des hauts dignitaires du clergé de Narbonne, et des membres les plus éminens d'une cour toute dévouée aux Jésuites. En fallait-il d'avantage pour perdre, à cette époque, ceux qui étaient sous le poids d'une telle accusation ? Les projets des Jésuites réussirent à merveille, et pour les faire avancer plus vite, on souleva, contre les frères de St.-Polycarpe, des persécutions si multipliées et si odieuses, qu'il serait impossible d'en faire un récit complet.

Les Capucins de Limoux, zélés partisans des Lazaristes, s'empressèrent d'aider de leurs secours la chute de ce couvent. Quelques-uns d'entr'eux n'éprouvèrent aucune difficulté de descendre jusqu'au rôle d'espion ; d'autres, voulant poursuivre les frères par le ridicule, critiquèrent une inscription qu'on lisait sur le tronc fixé à la porte du logement des étrangers. Ce tronc servait à recevoir les dons que ces derniers y déposaient dans le but de dédommager le couvent des frais que leur retraite devait nécessairement entraîner. L'inscription du tronc portait : « *C'est vous que nous demandons, et non vos biens.* » Comment, répétaient partout les Capucins, en se servant d'un argument en forme assez pressant : « Ou vous voulez de l'argent, ou vous n'en » voulez pas ? Si vous ne voulez pas de l'argent, à » quoi bon établir ce tronc ? Si, au contraire, vous en » voulez, pourquoi emprunter une inscription aussi » contradictoire ? »

De telles clameurs, contre les frères de St.-Polycarpe, finirent par gagner quelques habitans de Limoux, et par organiser dans cette ville une sorte de parti contre eux. On cite un menuisier de ce parti, qui, s'érigeant en censeur dans des matières théologiques, accusait d'hérésie une inscription qu'on lit encore au haut du sanctuaire de l'église (*soli deo*) : « Voyez, » s'écriait cet ouvrier, les religieux de St.-Polycarpe » donnent tout à Dieu seul, et rien à la Ste.-Vierge !... »

Les frères de cette abbaye ne furent pas les seuls à souffrir de la haine peu chrétienne des Capucins de Limoux : le célèbre Pavillon, évêque janséniste d'Alet, ne put échapper lui-même, ni à l'amertume de leur critique, ni à l'animosité des Jésuites. Ce sont les Capucins de cette dernière ville qui se chargèrent de flétrir le beau caractère de ce prélat, en répandant sur sa moralité des accusations aussi insultantes que mensongères (1).

Les événemens continuaient à devenir de plus en plus menaçans pour l'abbaye de St.-Polycarpe. Crillon, archevêque de Narbonne, se rendit dans ce monastère, en 1739, pour demander, aux religieux qui l'habitaient, la signature du formulaire. Ce n'était là qu'un prétexte déguisé pour faire arriver tôt ou tard son séminaire à la jouissance des biens de cette abbaye. Les frères refusèrent formellement de donner leur signature après en avoir expliqué les motifs avec convenance. L'archevêque, irrité d'une telle résistance, s'emporta au-delà du caractère dont il était revêtu. Quelques jours après, une lettre de cachet vint apprendre au prieur de St.-Polycarpe qu'il ne lui était plus permis de recevoir à l'avenir des novices, ni d'admettre aucun étranger.

L'archevêque, qui suivit celui dont je viens de parler, porta plus loin encore ses exigences. Ce dernier sollicita la réunion des biens du monastère au séminaire de Narbonne, gouverné à cette époque par des Lazaristes. A l'appui de cette demande, on fit valoir une foule de raisons toutes fausses ou calomnieuses. Dès que ce projet fut avoué publiquement, les directeurs de l'hospice de Limoux demandèrent, de leur côté, la réunion des biens du même monastère à l'établissement confié à leur administration. Ceux-ci du moins firent valoir des motifs moins intéressés et plus louables. L'affaire resta néanmoins en suspens. Plus tard, lorsque les parlemens parurent s'occuper d'arrêter les progrès toujours envahissans des Jésuites, on conçut l'espoir que la position des religieux de St.-Polycarpe serait améliorée. Mais il n'en fut rien : des émissaires de l'archevêque de Narbonne vinrent bientôt engager les religieux de St.-Polycarpe à céder de bonne grâce les biens dont ils jouissaient. Rien ne fut négligé pour arriver plus sûrement à ce but : on excita un nommé Pratx, archi-prêtre d'Alet, à leur soulever des difficultés fatiguantes au sujet de quelques lambeaux de terre ; on leur envoya un abbé, qui, aidé de son agent le nommé Coronat, curé de St.-Polycarpe, s'exerça à pousser à bout la patience des derniers frères de ce monastère.

Le Roi ordonna enfin cette réunion, tant sollicitée par les Jésuites, le 14 août 1771. D'après les décisions royales, les biens de l'abbaye devaient tomber entre les mains du séminaire de Narbonne après la mort des deux religieux qui l'occupaient. Dès que cette ordonnance fut connue, les directeurs de l'hôpital de Limoux, trompés dans leurs premières espérances, vin-

(1) Voyez, vie de M. Pavillon, évêque d'Alet, nouvelle édition, 1739, tome I, page 347.

Digitized by Google

rent réclamer la bibliothèque abbatiale, léguée à leur établissement par le frère du réformateur.

L'un des deux moines de St.-Polycarpe, le nommé Arsène, se sentant vaincu par des contre-temps aussi multipliés, se retira à l'abbaye de la Grasse. Dom pierre Valès, soutenu au contraire par un courage des plus héroïques, prit le parti de résister seul à l'orage et de défendre des droits injustement attaqués. C'était le dernier obstacle qui s'opposait désormais à la réunion des biens de l'abbaye au séminaire de Narbonne. Cet obstacle ne tarda pas long-temps à disparaître : le jardinier du monastère, gagné depuis quelques années par les ennemis de l'établissement, arracha la vie à Dom Pierre, le 6 avril 1773, au moment où ce vieillard septuagénaire se rendait à l'église, vers les deux heures de la nuit, pour y dire l'office. Parvenus auprès de leur victime, le jardinier et ses associés commencèrent par lui mutiler les yeux sous les arches solitaires du cloître. Après cet acte infâme de cruauté, Dom Pierre fut frappé mortellement à la tête.

Ainsi finirent toutes les difficultés soulevées contre les moines de St.-Polycarpe; ainsi, sous le vain prétexte de jansénisme, furent satisfaites de basses cupidités. Les Jésuites entrèrent aussitôt en possession des biens du monastère, et le jardinier avec trois de ses complices furent seuls condamnés à être roués sur la potence. On n'alla pas plus loin. Coronat, curé de St.-Polycarpe, engagé depuis long-temps dans des confidences secrètes, avait avoué cependant qu'on n'avait pas pris les vrais coupables, et que le fonds de cette affaire ne lui était pas inconnu.

Les Jésuites ne jouirent pas long-temps, il est vrai, du fruit de leurs spoliations : peu d'années après éclata en France une tempête populaire des plus violentes, et ces biens furent vendus, au profit de l'Etat, avec toutes les terres qui avaient appartenu à des corporations religieuses.

L. A. Buzairies, D. M.

Limoux,.....

LES VOLEURS DE CASTEL-CULIER.

HISTOIRE AGENAISE.

La grande cloche sonnait le couvre-feu à la prière du soir; toutes les fenêtres étaient fermées dans la petite ville de Sainte-Marie, et un voyageur n'eût pas trouvé dans les rues étroites et tortueuses un seul point de lumière pour éclairer et guider ses pas. Les paisibles habitans ne dormaient pas encore, et, groupés sous leurs larges cheminées, ils écoutaient les nouvelles du jour, ou les poétiques récits du vieux temps. Il y avait nombreuse réunion dans la maison de Pierre Montaut, premier consul de la ville. Etiennette, sa fille unique, Etiennette, son idole, avait invité ses voisins et ses voisines à un souper de famille pour fêter l'anniversaire de la naissance de son père. Les convives attendaient avec l'impatience d'un appétit indomptable. Le consul, forcé d'aller à Agen pour assister à une entrevue des principaux chefs de la province, avait prolongé son séjour dans la capitale de l'Agenais, et Etiennette dissimulait difficilement ses allarmes. Assise à l'angle de la cheminée, elle récitait des prières à voix basse, et disait en soupirant :

— Bon Dieu, mon père ne revient pas!

— Etiennette, lui répondit le curé de Sainte-Marie, ayez confiance en la miséricorde divine : votre père a promis qu'il serait ici ce soir, et je sais que Pierre Montaut manque rarement à ses promesses.

— Vous dites vrai, monsieur le curé, s'écria le consul, qui ouvrit la porte au même instant, et pour preuve, me voici en corps et en ame. Vrai Dieu! j'ai couru de grands dangers, et je dois une éternelle reconnaissance aux jambes de mon cheval.

— Qu'est-il advenu, mon père? dit Etiennette, en embrassant le consul.

— Rien, ma fille, moins que rien. Je me trompe... j'ai tremblé quelques instans pour mes jours et pour toi. Sachez donc, mes voisins, que nous avons été assaillis aux portes de la ville par la bande de Pamphile Rapiamus.

— Rapiamus!... répétèrent les convives avec étonnement.

— Le chef des voleurs qui ont choisi pour domicile habituel les vieilles tours de Castel-Culier.

— Depuis six mois, ils portent la désolation dans tout l'Agenais, dit le curé de Sainte-Marie.

— J'étais prisonnier de Pamphile Rapiamus; il m'a interrogé; je lui ai dit mon nom, et aussitôt il s'est écrié : — Vous êtes Pierre Montaud, consul du port Sainte-Marie? Vous avez une fille appelée Etiennette; elle est jeune, elle est belle. Vous êtes libre, consul du Port-Sainte-Marie. N'oubliez pas que vous devez la vie aux beaux yeux d'Etiennette.


Digitized by Google

— C'est incroyable, dit le curé de Sainte-Marie. Depuis la mort du roi Henri, les brigands pillent nos provinces. Le roi Louis et le cardinal de Richelieu, trop occupés à exterminer les protestans, laissent en paix les vagabonds et les malfaiteurs, qui, sous prétexte de protéger la religion catholique, détroussent les gentilshommes, les personnes d'église et les bourgeois.

— J'ai signé une protestation des principaux habitans du pays, dit le consul du Port-Sainte-Marie; et nous comptons, que Louis treizième de nom, notre gracieux souverain, nous délivrera des voleurs de Castel-Culier.

— Ce Pamphile Rapiamus, leur chef, l'avez-vous reconnu ? ajouta la belle Etiennette... Est-il du pays ?

— Il parle la langue agenaise, et j'ai ouï dire que Rapiamus appartient à une noble famille; qu'il s'est fait chef de voleurs par dépit d'amour. Au reste, j'ai de son écriture et son seing. Lisez ce sauf-conduit qu'il m'a délivré.

Etiennette s'empara de la petite feuille de parchemin à tranche dorée, et lut à haute voix :

« Nous, Pamphile Rapiamus, seigneur de Castel-
» Culier, capitaine-général des voleurs qui stationnent
» sur les grands chemins de l'Agenais, ordonnons à
» tous nos vassaux de laisser en pleine et entière li-
» berté Pierre Montaut, consul du port Sainte-Marie;
» car tel est notre bon plaisir.

» Pamphile RAPIAMUS. »

— Je reconnais cette écriture, dit Etiennette, après avoir lu la lettre.

— Impossible, ma fille; personne ne nous a encore donné des renseignemens positifs sur Pamphile Rapiamus.

— Mon père, je vous dis que....

Etiennette rougissait et pâlissait tour-à-tour; d'étranges pensées s'étaient emparées de son ame; elle avait reconnu à ne pas en douter l'écriture de Jacques d'Aiguillon, qui, depuis deux ans, avait abandonné sa famille, et entretenait correspondance avec Etiennette.

— C'est lui ! s'écria la jeune fille en pleurant; il s'est fait chef de voleurs....

— Tu connais donc Pamphile Rapiamus ?

— Oui, mon père.

— Tu dois révéler son nom au consul du Fort-Sainte-Marie.

— Mon pére, n'espérez jamais obtenir le moindre aveu de ma bouche : il est des secrets qui n'appartiennent à personne.

En vain Pierre Montaut insista pour triompher de la résolution de sa fille; elle mit tant d'obstination à cacher le véritable nom de Pamphile Rapiamus, que le consul lui dit en riant :

— Etiennette, tu as vu Pamphile Rapiamus en songe, ou tu as rêvé que le chef de voleurs appartient à une des grandes familles de l'Agenais.

— Qui sait, Pierre Montaut, ajouta le vieux curé, si Etiennette n'a pas raison ? Plusieurs personnes m'ont dit aussi que le terrible châtelain de Castel-Culier est de noble extraction.

— Contes et sornettes, monsieur le curé, répondit le consul.... D'ailleurs, peu nous importe ! Pamphile Rapiamus n'est pas assez grand, assez puissant capitaine pour assiéger notre bonne ville du Port-Sainte-Marie.

— Rapiamus ! s'écria un étranger qui venait d'ouvrir la porte de la maison du consul : je n'entendrai donc parler que de chefs de voleurs !

A ces mots, l'étranger suspendit à la muraille son large manteau, et s'approcha du consul :

— On m'a dit que Pierre Montaut, consul du Port-Sainte-Marie, n'a jamais refusé l'hospitalité à un étranger : j'ai franchi avec confiance le seuil de votre maison.

— Et vous avez bien fait, monsieur l'étranger, répondit le consul : je vous sais gré de m'avoir donné la préférence. Vous arrivez à temps; nous allions nous mettre à table, et je suis persuadé que les maigres dînés de nos hôtelleries ne vous empêcheront pas de prendre part à notre souper.

— J'ai un appétit dévorant, monsieur le consul.

Pierre Montaut donna ses ordres, et quelques instans après, l'étranger et les convives fesaient honneur à la bonne cuisine et au vin vieux de Pierre Montaut. A la fin du repas, le consul, cédant à sa curiosité, pria l'étranger de raconter son histoire.

— L'histoire de ma vie, s'écria le voyageur, est un tissu déplorable d'aventures bizarres, de malheurs, de bonnes et de mauvaises actions. Troisième fils d'un pauvre gentilhomme de Bretagne, je voulais me jeter dans la carrière des armes; mon père s'y opposa. — Tu seras prêtre, me dit-il; et à l'âge de seize ans on me donna un monastère pour prison. Mon caractère impétueux et indépendant ne pouvait se plier aux exigences du cloître; je résolus de rompre mes fers, et, profitant d'une nuit très obscure, je franchis les murailles du couvent. Le bruit de mon évasion se répandit le lendemain dans le pays. Mon père, irrité, réunit ses nombreux vassaux, qui se mirent tous à ma poursuite. Il était difficile de se soustraire long-temps à leurs recherches. Je m'embarquai sur un petit bâtiment, et pendant trois années je voyageai dans toutes les contrées du monde, me livrant sans relâche aux pénibles travaux de simple matelot. Aussitôt que je revis les côtes de France, mon cœur tressaillit d'une joie indicible; je refusai de continuer mes voyages, et, dénué de tout secours, je m'enrôlai dans une bande de voleurs.

— Qu'entends-je ! bon Dieu ! fit Etiennette, qui ne pouvait détourner ses yeux de l'étranger.

— Mes compagnons me nommèrent bientôt leur chef. Je devins la terreur du pays; je brûlai les villages, je pillai les châteaux, j'enlevai les châtelaines, et je régnai presque en souverain.

— Tout comme Pamphile Rapiamus, s'écria le consul.

— Vous connaissez Pamphile Rapiamus ? dit le voyageur... On m'a beaucoup parlé de lui.

— Le plus effronté brigand....

— Jugement téméraire, monsieur le consul... Mais pourquoi nous occuper de messire Rapiamus ? Je veux terminer mon histoire. Je vous disais donc que je devins chef de voleurs. La nuit, j'attendais les passans

Digitized by Google

sur les grands chemins, et le jour je voyais ma bien-aimée.

— Un voleur amoureux! s'écria le consul.... Voilà qui me paraît suspect, je dirai même ridicule.

— Amoureux fou! monsieur le consul.... Celle que j'aime est belle comme Etiennette, votre fille unique; elle a son sourire céleste, ses yeux langoureux et son doux parler!

— C'est lui! grand Dieu! fit Etiennette, qui, à la lueur de la lampe, reconnut Jacques d'Aiguillon, qu'elle n'avait pas vu depuis un mois.

Le mouvement de surprise, l'exclamation de la jeune fille, n'échappèrent pas aux regards de l'étranger, qui continua son récit.

— Celle que j'aime est accomplie en grâces et en vertus, comme Etiennette, monsieur le consul. Si elle avait pour père un gentilhomme de haute lignée, ma famille m'aurait permis de l'épouser. Mais elle est fille d'un bourgeois, et vous savez que la noblesse bretonne est trop fière pour permettre qu'un de ses membres s'allie à la bourgeoisie.

— C'est un tort dont je lui fais un crime, s'écria Pierre Montaut.

— Et que feriez-vous à ma place, monsieur le consul?

— J'enlèverais la fille du bourgeois.

— Vous l'enlèveriez?

— C'est mon avis.

— Monsieur le consul, je réfléchirai, et je verrai plus tard si je dois suivre votre conseil.

L'étranger tourna vers Etiennette ses deux yeux flamboyans, et lui dit avec un sourire ironique:

— Belle demoiselle, que pensez-vous du conseil que me donne monsieur le consul du Port-Sainte-Marie.

Etiennette baissa les yeux, rougit, et garda un profond silence.

— Répondez donc, belle demoiselle, s'écria l'étranger: en toutes choses, en toutes circonstances, je tiens à suivre l'inspiration des femmes.

— Monsieur l'étranger, répondit Etiennette, prenez conseil de votre cœur. D'ailleurs, vous n'attacheriez pas grande importance à ce que pourrait vous dire une pauvre fille comme moi.

— Vous vous trompez, Etiennette; ou plutôt, ajouta-t-il à voix basse, vous ne dites pas ce que vous pensez.

Un geste de l'étranger fit comprendre à Etiennette que le nouvel hôte était réellement Jacques d'Aiguillon; elle s'efforça de paraître gaie, de sourire; mais la crainte la dominait tellement, qu'elle abandonna la table, prétextant une indisposition subite. L'absence d'Etiennette mit fin aux joyeux propos des convives, de l'étranger et du consul. Vers minuit, chacun cédant au besoin de dormir, regagna son logis. Pierre Montaut conduisit l'étranger à la chambre qui lui était destinée, et lui dit:

— Monsieur l'étranger, vous pouvez dormir en paix sous ce toit hospitalier; que les anges du bon Dieu vous tiennent en leur garde.

— Bonne nuit, et joyeux réveil, monsieur le consul, répondit l'étranger.

Dès qu'il se vit seul dans la chambre, il s'approcha d'un crucifix suspendu à la muraille, et pria pendant quelques instans avec ferveur. Au XVII[e] siècle, les voleurs, avant d'assassiner un voyageur, fesaient dévotement le signe de la croix et récitaient leurs patenôtres.

— Me voici dans la maison de ma bien-aimée, s'écria-t-il en se redressant de toute la hauteur de sa taille colossale. Je dormirai sous le toit qui a abrité l'enfance d'Etiennette... Je sens mon courage faiblir... Je n'oserai faire violence à la fille du consul.... Mais, que dis-je? mes compagnons m'attendent aux portes de la ville; ils sont venus pour me prêter main-forte; que diraient-ils, que penseraient-ils de moi, s'ils me voyaient venir sans ma bien-aimée?

A ces mots, il prêta une oreille attentive, et entendit l'horloge du Port-Sainte-Marie qui sonnait minuit.

— Le moment est arrivé, se dit-il; je n'ai pas un seul instant à perdre: allons, Pamphile Rapiamus, allons, intrépide chef des bandits de Castel-Culier, courage, et ne nous laissons pas attendrir par les larmes d'une femme. Si je perds cette occasion, Etiennette ne m'appartiendra jamais; on lui donnera pour époux le fils de quelque riche bourgeois. Mieux vaut qu'elle meure! Etiennette me suivra, ou j'emporterai son cadavre.

Le visage de Pamphile Rapiamus était effrayant d'exaltation; il marchait à pas précipités; tirait de sa poitrine de profonds soupirs, et levait ses grands yeux noirs vers une statue de la Vierge, placée au-dessus de la porte de sa chambre:

— Ma détermination est bien prise! s'écria-t-il. Enfin... je ne partirai pas sans Etiennette.

Il jeta son manteau sur ses épaules, couvrit sa tête de son feutre à larges ailes, et sortit à petits pas dans la crainte d'éveiller le consul qui dormait dans la chambre voisine. Il monta un escalier tournant, et s'arrêta devant une petite porte qu'il trouva fermée; il poussa fortement; la porte céda, et il aperçut Etiennette à genoux devant son oratoire. Une petite lampe éclairait à peine la chambre de la fille du consul, qui paraissait plongée dans une méditation profonde. Rapiamus resta quelques instans immobile, sans oser interrompre la prière d'Etiennette. Enfin, cédant à son impatience, il appela à haute voix sa fiancée.

— Quelle voix viens-je d'entendre? fit Etiennette, qui se leva subitement, saisie d'une grande frayeur. Est-ce vous, ma pauvre mère? Venez-vous de l'autre monde pour demander des prières et des messes?

— Etiennette, dit Rapiamus, tu ne reconnais pas ma voix? je suis Jacques d'Aiguillon.

— Capitaine des bandits de Castel-Culier...

— Ne le sais-tu pas depuis long-temps?

— Aussi ai-je déploré bien souvent mon malheur... Vous m'avez trompée, M. d'Aiguillon; vous me disiez que vous étiez fils d'un riche négociant de Bordeaux; puis vous avez avoué que vous apparteniez à la noble famille d'Aiguillon, et que pour vous venger de votre frère aîné, vous vous étiez mis à la tête d'une bande de voleurs. Ces révélations ont porté le trouble dans mon ame; et pourtant mon trop faible cœur n'a jamais cessé de vous aimer!

— Tu m'aimes, mon ange adorée!... s'écria Pamphile Rapiamus, en tombant aux pieds d'Etiennette... Tu m'aimes! Ce seul mot m'enivre de bonheur... Tu

Digitized by Google

sais que je ne puis vivre sans toi! Le brigand est à tes genoux, comme près de l'autel d'une sainte madone!

— Ne me trompez-vous pas?

— Que ce poignard déchire ma poitrine! s'écria le chef des voleurs de Castel-Culier, si ce que je dis n'est pas l'expression de mes sentimens!

— Je suis heureuse en ce moment....

Un rayon de joie brilla sur le front d'Etiennette; elle porta à ses lèvres une des mains de Jacques d'Aiguillon. Les deux amans gardèrent pendant quelques instans un profond silence: lorsque le cœur parle, la langue se tait. Le capitaine fut le premier à s'arracher à cette scène d'extase et de volupté suprême:

— Etiennette, dit-il à la fille du consul, le jour ne tardera pas à paraître; il faut que je parte.

— Vous me quittez, M. d'Aiguillon!... Pourquoi m'avez-vous dit que vous ne pouviez pas vivre loin de moi?

— Ton absence est pour moi le plus cruel des supplices!

— Restez ici; mon père vous aimera; il vous appellera son fils!

— Impossible, Etiennette; mes compagnons m'attendent; je ne dois pas les abandonner; d'ailleurs la maréchaussée viendrait bientôt me saisir dans la maison du consul du port Sainte-Marie.

Etiennette ne sut que répondre; elle pleura; et le capitaine de Castel-Culier, attendri, lui dit avec une émotion qu'il ne pouvait dissimuler:

— Ma tendre amie, veux-tu me suivre? Tu seras noble dame et châtelaine de Castel-Culier; mes compagnons te respecteront comme une reine, te chériront comme une sœur.

— Mon Dieu, ayez pitié de moi! s'écria Etiennette en s'agenouillant devant son crucifix, et inspirez à votre servante ce qu'elle doit faire.

La prière de la fille du consul ne dura pas longtemps; elle se leva avec précipitation:

— Capitaine, dit-elle à son amant, dès ce jour je m'attache à votre destinée; mais j'exige de vous un serment.

— Parlez, ma bien-aimée!

— Vous me respecterez jusqu'au moment où un prêtre aura béni notre union et prononcé sur nous les saintes paroles qui attachent pour toujours un homme à une femme!

— Je le jure par les plaies du Christ! répondit le châtelain de Castel-Culier.

Etiennette sortit de la chambre, et revint quelques instans après avec un petit paquet qu'elle confia à Jacques d'Aiguillon.

— C'est de l'or, fit le capitaine, avec un geste de mépris... L'or abonde à Castel-Culier.

— Vous vous trompez, capitaine; cette boîte contient un trésor bien précieux pour moi, une mèche de cheveux de ma pauvre mère, son anneau nuptial, la croix qu'elle portait suspendue à son cou, et son livre de prières.

Le capitaine s'inclina, et baisa avec respect la boîte qui contenait les reliques maternelles, si chères pour Etiennette.

— Maintenant, je suis prête à partir, dit la fille du consul. Je n'éprouve qu'un regret; je voudrais voir mon père, l'embrasser, le conjurer de me donner sa bénédiction.

— Ton père dort, répondit Pamphile Rapiamus; partons: nous serions perdus si le jour nous surprenait dans les rues du Port-Sainte-Marie.

Le capitaine ouvrit la porte, et une demi-heure après il était avec son amante à un quart de lieue de la ville. Ses compagnons l'attendaient avec impatience; ils ne purent modérer leur joie en revoyant leur chef, et se groupèrent autour de lui. Etiennette, effrayée, se jeta dans les bras de son fiancé:

— Jacques, lui dit-elle, sauvez-moi! j'ai bien peur!

— Ne crains rien, ma bien-aimée; ces hommes dont l'aspect te glace de frayeur, mourraient tous pour te défendre.

Il fit signe à la bande de se tenir à l'écart.

— Mes amis, leur dit-il, vous savez que je me suis cent fois exposé à la mort pour conquérir le trésor que j'ambitionnais plus que toutes les richesses de la terre; j'ai réussi: j'emmène Etiennette, ma bien-aimée; la voici: je vous ordonne de la reconnaître pour votre reine et votre sœur.

— Nous sommes ses esclaves, répondirent les brigands, en fesant luire les lames de leurs poignards.

— Vous la respecterez et la protégerez!

— Nous le jurons!

— Et si je meurs dans les combats que nous livrerons aux loups-cerviers de la maréchaussée, vous lui obéirez comme à moi-même.

— Comptez sur notre serment, capitaine!

Jacques d'Aiguillon ordonna que son cheval lui fût amené; il prit Etiennette entre ses bras, et s'élança sur le noble coursier avec la rapidité de l'éclair. Il partit au galop; ses compagnons le suivirent, et la bande ne s'arrêta qu'après avoir parcouru plusieurs lieues de pays. La fille du consul osait à peine respirer, et son amant eut besoin des plus tendres protestations pour vaincre sa frayeur.

— Où me conduis-tu? dit la jeune fille.

— A Castel-Culier, notre gracieuse souveraine, répondit un des voleurs.

— Non, s'écria le capitaine; nous allons à Sainte-Livrade sans débrider. Vous savez que le châtelain est de nos amis; nous avons une expédition à faire, et je ne veux pas que ma chère Etiennette reste seule dans notre manoir de Castel-Culier. Gaspard de Sainte-Livrade est un gentilhomme sur la foi duquel on peut compter. D'ailleurs, vous savez tous que je lui ai rendu quelques petits services: je lui confierai Etiennette.

— A Sainte-Livrade! crièrent les voleurs. Allons à Sainte-Livrade, et à toute bride.

Le châtelain, qui, dans plusieurs circonstances, avait appelé à son secours les voleurs de Castel-Culier pour le protéger contre ses voisins, fit très bon accueil à Pamphile Rapiamus et à sa bande. Dès qu'il aperçut Etiennette, il s'écria avec de longs éclats de rire:

— Capitaine, voici une proie de nouvelle espèce. Vous voulez donc imiter en tout les brigands italiens: non content de rançonner les gentilshommes et les bourgeois, vous enlevez leurs filles. Quel est celui de vos heureux compagnons?...


Digitized by Google



Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne.)

— Mes compagnons respecteront comme une sœur Etiennette Montaut, fille du premier consul du port Sainte-Marie, s'écria Rapiamus, en proférant un jurement épouvantable. Sachez, noble châtelain de Sainte-Livrade, que j'aime Etiennette ; qu'elle sera mon épouse bien-aimée ; lorsque je rentrerai à Castel-Culier, mon premier soin sera de prier le bénédictin de Leyrac, mon prisonnier, de bénir notre union.

— Recevez mes sincères félicitations, capitaine Rapiamus, répondit le châtelain. Vous voulez vous marier ; toute la contrée en sera charmée : cela prouve que vous avez quelques dispositions à redevenir honnête homme.

— Trève à vos plaisanteries, sire châtelain, fit le capitaine avec un geste d'impatience. Je mets Etiennette sous votre sauve-garde ; je la confie à votre honneur ; si à mon retour elle n'est pas contente de vous, je livrerai votre manoir aux flammes.

— Comptez sur moi, seigneur Rapiamus, répondit le châtelain de Sainte-Livrade ; Etiennette sera en sûreté chez moi comme dans un monastère de saintes filles.

Pamphile Rapiamus et sa bande passèrent la journée à Sainte-Livrade. On banqueta, on parla des affaires du temps, des guerres de religion dans le midi de la France, des déplorables résultats du siége de Montauban, entrepris par Louis XIII et le cardinal de Richelieu. Deux heures après le coucher du soleil, les voleurs de Castel-Culier partirent pour une expédition nocturne, et revinrent le lendemain chargés d'un riche butin.

— Les bénédictions du ciel commencent à pleuvoir sur nous, depuis que j'ai formé la résolution de me marier, s'écria Pamphile Rapiamus, après avoir salué le châtelain. Nous avons surpris trois marchands d'Agen qui allaient à la foire de Marmande.

— Vous les avez débarrassés de leur argent ?

— Bagage inutile, mon ami.

— La somme est-elle forte ?

— Quarante mille livres, mon ami.

— Bonté du ciel ! plus qu'il n'en faut pour acheter les domaines d'un comte ou d'un baron.

Le capitaine, impatient de revoir Etiennette, entra seul dans son appartement ; il y resta plusieurs heures, pendant que ses compagnons fesaient les préparatifs du départ pour Castel-Culier. Il mit tout en œuvre pour rassurer la fille du consul, qui avait passé la nuit à pleurer.

Digitized by Google

— Jacques, lui dit-elle, tu me parles d'amour, de respect, de bonheur... Je n'ose croire à de si belles promesses. Je ne serai jamais que la compagne d'un capitaine de voleurs. Pourquoi ne pas revendiquer tes titres et ton nom? Crois-tu que ta famille ne pardonnerait pas à l'enfant prodigue?

— Je veux rentrer dans le château d'Aiguillon les armes à la main, comme dans une place prise d'assaut, s'écria Rapiamus; en chasser mes frères, qui ont confisqué à leur profit l'héritage de nos ancêtres. Tu seras châtelaine d'Aiguillon, Etiennette, ma bien-aimée; mais avant, il faut que tu partages ma destinée, que tu sois mon ange consolateur pendant les jours d'adversité. Ecoute, je n'ai jamais fait violence aux femmes; tu es libre; je te donnerai trois de mes hommes pour te reconduire au port Sainte-Marie.

— Jacques, répondit Etiennette, dont les yeux étaient gonflés de larmes, tu sais que je suis prête à braver mille fois la mort plutôt que de t'abandonner. Je t'appartiens corps et ame; ta destinée sera la mienne; capitaine de voleurs ou châtelain, je me suis liée à toi par des sermens que sanctifiera bientôt la prière d'un prêtre.

Le capitaine, trop fortement ému pour répondre à sa fiancée, la serra à plusieurs reprises contre son sein, et lorsque son lieutenant entra pour lui annoncer que tout était prêt, il le trouva aux genoux d'Etiennette.

— Nous partirons quand vous voudrez, capitaine, dit le lieutenant.

— Dans une demi-heure, répondit Pamphile Rapiamus... Oh! qu'il me tarde de revoir les vieilles tours de Castel-Culier... Etiennette, si je ne suis pas trompé par mes pressentimens, nous vivrons heureux.

— Avec des voleurs! fit la jeune fille.

— Et qu'importe! s'écria le capitaine. Les voleurs t'appelleront leur reine. D'ailleurs, par le temps qui court, le métier de brigand est devenu la profession de tout ce qui tient une épée et sent un cœur intrépide battre dans sa poitrine; le roi de France et le cardinal son ministre ne pillent-t-il pas nos provinces méridionales, sous prétexte d'exterminer les huguenots? Le connétable de Luynes ne rançonne-t-il pas les pauvres gentilshommes? Ne lève-t-il pas des tributs sur des villages et hameaux? Aujourd'hui, Etiennette, les grands voleurs sont des chefs de parti qui font la guerre pour leur propre compte. D'ailleurs, qui sait quel avenir le ciel nous prépare? Je n'ai qu'un frère; criblé de blessures, il ne sort plus du château d'Aiguillon, et à sa mort, je serai l'unique héritier des titres et des biens de ma famille.

Le châtelain de Sainte-Livrade entra au même instant pour demander au capitaine s'il n'attendait pas la nuit pour se mettre en route.

— La nuit, s'écria Pamphile Rapiamus, est destinée aux coups de main, aux voleurs et aux hiboux. Jusqu'à ce soir, je ne suis plus capitaine de bandits; je suis l'heureux fiancé de la belle Etiennette, et je veux la conduire en triomphe à mon manoir de Castel-Culier.

Le capitaine sortit avec Etiennette, précédé par M. de Sainte-Livrade, qui s'efforça vainement de le dissuader de son projet. Rapiamus se donna à peine le temps de prendre un léger repas, et à la neuvième heure du matin, il partit avec ses compagnons, qui accueillirent avec des transports d'enthousiasme la fiancée du capitaine. Quand ils furent à un quart de lieue de Castel-Culier, le lieutenant prit le devant pour annoncer à ceux qui étaient restés pour garder le manoir l'heureuse arrivée de Rapiamus et de sa fiancée. Toute la garnison fut bientôt sur pied, et au moment où le capitaine parut à une des fenêtres du château avec la belle Etiennette, on n'eût entendu que des acclamations et un concert de bénédictions exprimées de la manière la plus bizarre et la plus énergique.

— Voici votre reine! s'écria le capitaine en montrant Etiennette à ses compagnons.

— Vive la fiancée de notre capitaine! répondirent les voleurs.

— Aujourd'hui et demain, ajouta Rapiamus, trève aux expéditions nocturnes; les marchands d'Agen et de Bordeaux pourront voyager en sûreté : je vous laisse libres de banqueter nuit et jour en l'honneur de ma bien-aimée.

Les acclamations redoublèrent, et le capitaine, après avoir fermé la fenêtre, dit à Etiennette :

— Ma tendre amie, tu n'auras pas à regretter ta modeste maison du Port-Sainte-Marie, ni les soins que te prodiguait la tendresse paternelle; ici tu retrouveras une famille; ici tu pourras compter sur le zèle et le dévouement de tes nombreux défenseurs. Tu es reine de Castel-Culier, ma chère Etiennette.

— Reine dans une prison où je ne verrai jamais une femme dont les entretiens et l'amitié rendraient moins longs et moins pénibles les jours où tu seras absent pour tes expéditions.

— Ici, Etiennette, tu trouveras deux demoiselles de bonne maison : Julie de Sainte-Livrade et Henriette de Puymirol. Julie reste à Castel-Culier, parce que ce séjour lui est agréable; Henriette est ma prisonnière, et tu lui demanderas si elle peut me reprocher quelque mauvais traitement.

Tout-à-coup la porte de la grande salle s'ouvrit, et Etiennette aperçut deux demoiselles assises près de la cheminée : Julie de Sainte-Livrade chantait une ariette italienne, et Henriette de Puymirol tenait le clavecin.

— Viens, dit le capitaine à sa fiancée, tu auras bientôt fait connaissance avec ces demoiselles.

Etiennette obéit, et, un instant après, elle se vit en présence des deux musiciennes, qui ne parurent pas fort effrayées par la présence du capitaine.

— Nobles demoiselles, dit le capitaine, je vous présente Henriette Montaut, fille unique du premier consul du port Sainte-Marie.

— Votre fiancée? ajouta Julie de Sainte-Livrade.

— Elle-même.

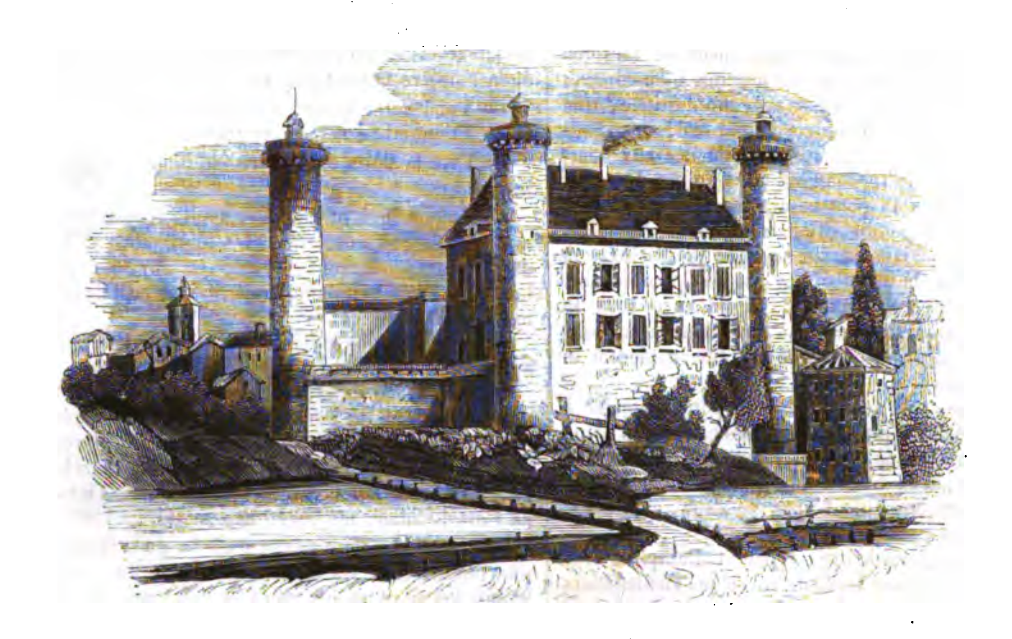
— Nous vous remercions bien sincèrement, capitaine, de nous donner une nouvelle compagne, dit Henriette de Puymirol.

— Nous l'aimerons comme une sœur, ajouta Julie de Sainte-Livrade.

— Et le château est un repaire de voleurs, dit Etiennette à voix basse.

— Oui, un repaire de voleurs, s'écria le capitaine; mais on y trouve toutes les joies de la famille, les plaisirs, les distractions, les prévenances, les doux

Digitized by Google



Château de Nègrepelisse. (Tarn-et-Garonne.)

entretiens. Demande à ces demoiselles, si mes compagnons ne les ont pas toujours respectées....

— C'est une justice à leur rendre, répondit Henriette de Puymirol.

— Si je ne leur ai pas toujours prodigué les égards que la galanterie française doit aux dames ?

— Capitaine, vous êtes galant comme le chevalier Lancelot du Lac, et brave comme Rolland, le neveu de Charlemagne, dit Julie de Sainte-Livrade.

— Notre présence a interrompu vos chants, ajouta le capitaine; continuez; Etiennette vous en sera reconnaissante.

— Capitaine, nous répétions la chanson du *Voleur galant*, que vous avez traduite dernièrement de l'italien.

Julie de Sainte-Livrade chanta le dernier couplet; Henriette de Puymirol joua encore du clavecin, et la belle Etiennette, charmée de trouver tous les agrémens du grand monde dans un manoir où elle avait cru ne rencontrer que des voleurs, sentit sa frayeur diminuer graduellement.

— Jacques, dit-elle au capitaine, tu ne m'as pas trompée; le châtelain de Castel-Culier a réuni dans sa demeure tout ce qui peut enchanter une femme, et lui rendre moins pénible la perte de sa liberté.

— Vous n'avez pas encore tout vu, belle châtelaine, dit Julie de Sainte-Livrade; Castel-Culier est depuis deux ans le séjour des ris, des plaisirs et du bonheur.

— Surtout lorsque nous sommes à table, ajouta un bénédictin qui venait d'entrer par une petite porte latérale.

— C'est vous, dom Guillaume! s'écria le capitaine. Je vois avec la plus grande satisfaction que votre teint est toujours fleuri, que votre embonpoint ne diminue pas. Avouez que vous ne regrettez plus tant votre abbaye de Leyrac.

— On se fait à tout, capitaine.

— Appelez-moi seigneur de Castel-Culier.

— Comme il vous plaira, reprit le bénédictin.

— Aujourd'hui, dom Guillaume, fit le capitaine en serrant affectueusement une des mains du bénédictin, vous nous lirez quelques-unes de vos histoires que vous racontez avec tant de charme ?

— Oui, capitaine; depuis votre départ, j'ai écrit l'histoire déplorable du siége de Nègrepelisse et de la prise du château par les troupes royales.

Digitized by Google

— Les catholiques vengèrent cruellement le sang de leurs frères.

— Dieu le voulait ainsi, capitaine, répondit le moine.

— Ce soir, vous nous lirez donc l'intéressant récit du siége et de la prise du château de Nègrepelisse.

— J'aurai ce plaisir, seigneur de Castel-Culier. Entendez-vous ? on nous appelle; le dîner est servi, et Joseph, notre excellent, notre sublime cuisinier, nous a préparé deux heures de béatitude terrestre.

Etiennette, habituée à la vie bourgeoise du dix-septième siècle, ne vit pas sans étonnement le luxe, l'élégance et la richesse qui brillaient dans sa nouvelle demeure; elle avait beaucoup de peine à retenir ses exclamations, et le capitaine ne se possédait pas de plaisir en voyant la joie naïve et presque enfantine de sa fiancée. Le bénédictin de Leyrac ne cessa d'égayer les convives par ses joyeux propos et les curieuses histoires qu'il avait recueillies dans ses longs voyages en France, en Espagne, en Italie. Vers la fin du repas, le lieutenant vint parler au capitaine à voix basse, et dès ce moment, Pamphile Rapiamus devint sombre et soucieux; il fesait d'inutiles efforts pour sourire, et la belle Etiennette, alarmée de cette subite tristesse, dit à son fiancé :

— Jacques, maudit soit cet homme, puisque ses paroles ont dissipé la joie qui brillait il n'y a qu'un instant sur ton front.

— Il ne faut pas en vouloir à mon lieutenant, répondit à haute voix le châtelain de Castel-Culier; il m'annonce que de nombreux soldats sont à une demi-lieue d'ici, et que leur chef vient assiéger notre manoir. Ces menaces ne m'effraient guère, et le roi de France en personne échouerait devant Castel-Culier; ses armes ne seraient pas plus heureuses ici que sous les murs de Montauban.

— Le connétable de Luynes commande le corps de troupes, dit le bénédictin de Leyrac; je sais qu'il doit aller au château de Reyniés pour une entrevue avec le duc de Rohan et autres chefs calvinistes.

Le connétable de Luynes n'est pas un adversaire très redoutable; je lui écrirai demain de mieux élever les faucons du roi, et de ne pas gêner les bandits de Castel-Culier dans l'exercice de leur profession. Dans tous les cas, dom Guillaume, vous entendrez notre confession cette nuit, et demain vous bénirez mon mariage avec Etiennette.

— Et jamais mes prières n'auront été plus sincères ni plus ferventes, répondit le bénédictin de Leyrac.

Jacques d'Aiguillon rassura la belle Etiennette, et la confia aux soins, aux prévenances de Julie de Sainte-Livrade et d'Henriette de Puymirol. Il sortit pour donner des ordres à ses compagnons; on ferma toutes les portes, on se mit en état de soutenir un long siége. Le capitaine, persuadé qu'il pouvait compter sur la vigilance et l'intrépidité de son lieutenant, se hâta de revenir auprès d'Etiennette : il ne la quitta que fort avant dans la nuit. Le lendemain, au lever du soleil, la chapelle de Castel-Culier était disposée pour la cérémonie nuptiale; Jacques d'Aiguillon épousa Etiennette Montaut, et les voleurs de Castel-Culier fêtèrent tous par des réjouissances une union si inespérée et qui paraissait devoir être des plus heureuses.

Le capitaine fit largesse à ses compagnons, et cette journée fut consacrée aux plaisirs de la joie et de la bonne chère. Vers le soir, quelques instans avant le coucher du soleil, les sentinelles qui veillaient sur les murailles reconnurent plusieurs compagnies de l'armée royale. On s'attendait à une attaque prochaine; chacun se tenait sur ses gardes : quel ne fut pas l'étonnement du capitaine, lorsqu'il apprit le lendemain que le connétable avait pris la route de Reyniés.

— Je vous le disais bien, mes amis, s'écria le capitaine; entre voleurs on ne se mange pas. Le connétable a reculé devant le danger. Voulez-vous que nous nous mettions à sa poursuite?

— Capitaine, vous savez que nous sommes prêts à vous suivre, répondirent les voleurs.

Jacques d'Aiguillon n'était pas homme à se désister d'une détermination fortement arrêtée; il partit avec cinquante hommes, et suivit à toute bride la route où on remarquait facilement les traces de l'armée royale. Arrivés à une lieue de Castel-Culier, le capitaine entendit de grands cris, et aperçut presque au même instant deux partis qui se battaient avec une fureur sans égale.

— Capitaine, lui dit le lieutenant, si je ne me trompe, le connétable de Luynes a sur le corps quelques bandes calvinistes.

Des huguenots! s'écria le capitaine.... Je leur ai toujours fait la guerre, ainsi qu'aux riches marchands qui commettent l'imprudence de voyager avec leur argent. Délivrons les catholiques, et puis adviendra ce que Dieu voudra.

Les voleurs, accoutumés à une obéissance passive, préparèrent leurs armes, et se précipitèrent sur les huguenots, qu'ils culbutèrent au premier choc. Le connétable fut long-temps à se demander d'où lui venaient de si intrépides auxiliaires; Jacques d'Aiguillon lui eut bientôt expliqué comment et pourquoi il l'avait arraché des mains des huguenots.

— Qui êtes-vous? lui demanda le connétable.... Je parlerai au roi de votre bravoure, de votre dévouement.

— Connétable, répondit Phamphile Rapiamus, je suis Jacques d'Aiguillon, capitaine des voleurs de Castel-Culier.

— J'ai ordre de vous arrêter et de vous livrer pieds et poings liés à la justice royale.

— Votre libérateur, connétable... Vous êtes gentilhomme, M. de Luynes...

— Vous n'avez rien à craindre; je vous dois la vie, et je n'oublierai pas.... Voulez-vous que je demande votre grâce à sa majesté Louis XIII, qui vous rendra les titres et les biens de votre famille.

— Mon frère vit encore....

— Votre frère est mort, et vous restez unique héritier des d'Aiguillon.

— Je suis chef de voleurs...

— La clémence royale vous fera grâce entière.

— Et mes compagnons?

— Ils sont braves, aguerris, ils n'aiment pas les huguenots, je les enrôlerai dans les armées du roi.

— Voulez-vous être soldats, mes amis, s'écria Jacques d'Aiguillon, en se tournant vers les voleurs.

— Nous avons toujours fait la guerre, répondirent

Digitized by Google

les bandits; peu nous importe de combattre des huguenots ou des marchands.

— La trève est conclue, M. de Luynes, dit le capitaine.

— Je remplirai exactement toutes mes promesses, et demain vous aurez de mes nouvelles à Castel-Culier.

Les voleurs et les soldats de M. de Luynes ne se séparèrent momentanément qu'après avoir fêté par de nombreuses libations, dans les cabarets du village voisin, une journée si heureuse pour eux et pour leur capitaine.

Jacques d'Aiguillon fit publier le jour même dans le manoir de Castel-Culier le traité conclu avec M. de Luynes; il invita ses compagnons à accepter du service dans les troupes du roi, et tous répondirent qu'ils étaient prêts à marcher, bien contents d'échapper ainsi à la potence, dernier théâtre des voleurs de grands chemins. Etiennette, au comble de la joie et du bonheur, rendit grâces à Dieu d'une faveur si inespérée, et sa vanité de femme se trouva pleinement satisfaite.

Le lendemain, quelques instans avant le lever du soleil, un officier du régiment de M. de Luynes envoya un parlementaire à la porte principale de Castel-Culier; Jacques d'Aiguillon sortit, et, après un court pourparler, l'officier fut introduit dans le château. Les voleurs s'enrôlèrent avec une sorte d'enthousiasme; le bénédictin fut mis en liberté; un sergent et quelques soldats ramenèrent Henriette au château de Puymirol, et lorsque les ordres de M. de Luynes furent tous exécutés, l'officier dit à Jacques d'Aiguillon.

— M. de Luynes m'a chargé de vous remettre ces lettres empreintes du sceau royal; je n'ai pas besoin de vous dire ce qu'elles contiennent : vous êtes dès aujourd'hui très haut et puissant seigneur d'Aiguillon. Castel-Culier appartient au roi; touché des plaintes de plusieurs habitans de la contrée, Louis XIII en a ordonné l'entière démolition.

— Que les ordres de sa majesté soient accomplis, répondit Jacques d'Aiguillon.

Etiennette était si impatiente de voir sa nouvelle demeure seigneuriale, qu'elle usa de vives instances auprès de son époux, qui partit le lendemain, après avoir vu avec une sorte de douleur de nombreux maçons renverser les belles tourelles de Castel-Culier. Quelques jours après son départ, des ruines, qu'on voit encore éparses sur le monticule, attestaient seules aux passans qu'un vieux manoir, bâti dans les temps féodaux, avait été le repaire d'une bande de voleurs.

Jacques d'Aiguillon vécut pendant six mois heureux dans le château paternel; mais tout-à-coup un mal inconnu, qui le tourmentait depuis son entrevue avec M. de Luynes, devint si grave, que les médecins déclarèrent ne pouvoir y porter remède. Jacques mourut, dit-on, des suites d'un poison lent, qui lui avait été administré, parce qu'on craignait que le terrible châtelain de Castel-Culier ne se mît une seconde fois à la tête d'une nouvelle bande. Etiennette, après la mort de son bien-aimé, quitta le château d'Aiguillon, dont le séjour lui était devenu insupportable; elle revint au port Sainte-Marie, où elle vécut fort long-temps. Lorsqu'elle passait dans les rues, les jeunes filles et les enfans montraient du doigt, et avec une sorte de frayeur, la dame de Castel-Culier, la bien-aimée du capitaine Pamphile Rapiamus.

J.-M. Catla.

LA BATAILLE DE TAILLEBOURG.

I.

Une chaumière aux bords de la Charente.

Dans une petite chaumière, bâtie comme un nid d'oiseau sur la rive gauche de la Charente, vivait, au temps du roi saint Louis, une femme renommée dans le pays pour la pureté de ses mœurs, et les dons qu'elle recevait de la grâce divine. Les habitans des villages voisins la vénéraient comme une sainte, et la consultaient toutes les fois qu'ils avaient quelque chose à entreprendre; les jouvenceaux qui partaient pour les voyages d'outre-mer lui demandaient sa bénédiction; les jeunes filles ne prenaient soupirant ni amoureux sans son autorisation. Les gentilhommes eux-mêmes, les châtelaines et les nobles dames avaient recours aux prières de la vieille Marguerite : la porte de sa chaumière restait toujours ouverte pour laisser entrer ceux qui venaient lui demander des prières, des conseils, et pour les indigens qui partageaient avec elle les aumônes des visiteurs.

Marguerite vivait seule avec la belle Huguette, sa nièce, qu'elle avait adoptée dès sa plus tendre enfance, qu'elle avait nourrie et élevée avec les soins les plus tendres, parce que la pauvre fille était orpheline. Huguette, initiée par sa tante à la pratique de toutes les vertus chrétiennes, passait ses journées à prier ou à travailler un petit champ qui environnait la chaumière. La jouvencelle était sans contredit la plus jolie fille de Saintonge, la plus accomplie en grâces et en vertus. Les héritiers des plus riches laboureurs ne passaient jamais près de son champ sans saluer avec respect, et le soir ils s'arrêtaient à la porte de la chaumière pour écouter les merveilleuses histoires, les légendes, les miracles des saints, racontés par la vieille Marguerite. Mais aucun n'osait adresser le moindre propos d'amour à la jolie nièce, qui vivait pure et sans tache sur la terre, comme les anges vivent dans le ciel. Plusieurs années s'écoulèrent ainsi pour elle au milieu de la tranquillité et du bonheur. Un soir, en rentrant dans la chaumière, Huguette trouva sa tante plongée dans une profonde tristesse.

Digitized by Google

— Ma tante, lui dit-elle en la caressant de ses deux petites mains, pourquoi es-tu si triste ce soir? tu ne me souris pas.... Tu n'aimes donc plus la pauvre Huguette?...

— Je te chéris, ma fille, répondit la vieille Marguerite, qui fesait d'inutiles efforts pour retenir ses larmes.

— Des larmes! s'écria la jouvencelle.... Qu'est-il arrivé? Ce n'est pas moi qui cause ton chagrin!

— Non, ma pauvre Huguette : je vais te confier le sujet de ma peine et de mes larmes. Ce matin, pendant que je fesais ma prière, le bon Dieu m'a annoncé qu'il me rappellera bientôt à lui : j'ai quatre-vingt-dix ans, et la miséricorde divine veut bien abréger les jours de mon pélerinage sur cette terre.

— Tu vivras encore long-temps! le bon Dieu sait que j'ai besoin de tes conseils.

— Je prierai pour toi dans le ciel, ma pauvre Huguette. Mais avant de mourir, je veux te choisir un époux qui te chérira et sera ton protecteur. Dis-moi, ma fille, parmi les jouvenceaux de Taillebourg et autres villages voisins, n'as-tu jamais remarqué le jeune Alain, qui a déja fait plusieurs fois le voyage d'outremer avec les marins d'Oleron?

Une subite rougeur colora les joues d'Huguette; cette impression de pudeur virginale n'échappa point aux regards de la vieille Marguerite qui, sûre d'avoir deviné le secret de sa nièce, fit l'éloge des bonnes qualités, des vertus du jeune Alain.

— Lorsque j'aurai rendu le dernier soupir, dit la vieille Marguerite, tu auras besoin d'un protecteur, et si tu aimes Alain, je ne serais pas fachée qu'il devienne bientôt ton époux.

— Tu as lu dans mon cœur, ma bonne tante, répondit Huguette, qui n'osait lever les yeux, tant elle craignait d'avoir attristé la vieille Marguerite; j'aime Alain, qui de son côté me chérit, et pourtant jamais propos d'amour et autre courtoisie ne sont sortis de sa bouche. J'ai remarqué seulement qu'il vient pendant la nuit arroser les fleurs de notre petit jardin; je l'ai aperçu souvent caché derrière une haie : il attendait pour me voir, et puis il revenait à son village.

— Viendra-t-il demain, ma chère Huguette?

— Je le crois, ma bonne tante; plusieurs jouvenceaux de Taillebourg sont à la veille de partir pour l'ile d'Oleron, où ils vont apprendre à voyager sur mer; on m'a dit qu'ils veulent avant leur départ vous prier de les bénir, et de leur permettre de vénérer votre relique de saint Eutrope, le bienheureux patron de la ville de Saintes.

— Qu'ils viennent! s'écria la vieille Marguerite, qu'ils viennent ces chers jouvenceaux; nous prierons ensemble la Vierge Marie, la protectrice des mariniers....

— Il est nuit close, ma bonne tante, dit Huguette; voici l'heure de prendre notre modeste repas.

— Oui, ma chère Huguette, et tu as travaillé longtemps sous le poids de la chaleur du jour.

La vieille Marguerite alluma une petite lampe, s'assit sur une escabelle à côté d'Huguette, et la tante et la nièce terminèrent selon leur coutume la journée par de longues et ferventes prières.

II.

LES MARINS DE L'ILE D'OLERON.

L'ile d'Oleron, située à une demi-lieue du continent, vis-à-vis des embouchures de la Seudre et de la Charente, a environ sept lieues de long, et deux lieues dans sa plus grande largeur. La côte occidentale porte le nom de *Sauvage*, parce que, continuellement battue par les vents et par les flots, elle n'offre que des rochers affreux, entrecoupés de dunes de sables, et point d'asiles aux bâtimens surpris par la tempête.

« Oleron était connu des anciens, dit un auteur qui a visité les côtes de l'Océan; plusieurs géographes de l'antiquité en ont fait mention sous les noms d'*Ularius* ou d'*Olerum*. La Sauvagère prétend que cette île était autrefois unie au continent par l'endroit où est aujourd'hui la *passe de Maumusson*. Les marins de cette île ont toujours joui d'une grande célébrité; leurs institutions furent pour les Français ce que celles de Rhodes avaient été pour les Romains. Leurs lois relatives à la navigation, appelées *Jugemens d'Oleron*, sont un précieux monument de la jurisprudence maritime; elles appartiennent au XIIe siècle, et n'en sont point la production la moins remarquable. Eléonore d'Aquitaine, qui les fit rédiger à son retour de la terre sainte, ayant été témoin de la grande autorité qu'avait dans tout l'Orient le livre du *Consulat de la mer*, voulut procurer un bienfait semblable au pays qu'elle gouvernait. On ne trouve aucun document sur le jurisconsulte qui fut chargé de cet important travail; son objet montre qu'il fallait, pour en être digne, des connaissances particulières et une étude préalable des lois maritimes plus anciennes. Mais ce qui ne peut guère être douteux, c'est que l'ouvrage a été fait en France, et qu'il l'a été par un homme qui connaissait l'idiome particulier des provinces dont se composait l'Aquitaine, et qu'il ne peut être qu'antérieur au mariage d'Eléonore avec Henri Plantagenet, roi d'Angleterre (1).

Sous le règne de Louis IX, le livre du *Consulat de la mer* était déja le code général de tous les Européens qui s'adonnaient à la navigation, et les marins de l'île d'Oleron jouissaient d'une grande renommée dans les échelles du Levant. Les jouvenceaux des provinces de Saintonge, d'Aunis et de Bretagne y affluaient tous les ans pour apprendre le métier de marinier : ces sortes d'émigrations enlevaient aux villages la fleur de la jeunesse, qui revenait plus tard et enrichissait le pays.

Alain, le timide et fidèle *servant d'amour* de la belle Huguette, avait déja fait trois longs voyages; les vieux mariniers le respectaient et le priaient souvent de leur raconter les merveilleuses histoires des pays d'Orient, où il avait vu les Sarrasins et autres ennemis du saint nom du Christ. Il hésita long-temps avant de consentir à les accompagner jusqu'à la chaumière de la vieille Marguerite; il craignait de paraître devant sa chère Huguette, et il ne céda qu'à des instances souvent renouvelées.

Conduits par lui, les vieux mariniers et les jouvenceaux entrèrent dans la modeste demeure de la vieille

(1) *Statistique de la Charente-Inférieure.*

Digitized by Google

Marguerite en chantant les louanges de la Vierge et des saints.

— Mère, dit Alain, lorsqu'il aperçut la tante d'Huguette, que la paix du Seigneur soit dans votre chaumière.

— Soyez bénis, mes enfans, répondit la vieille.

— Mère, ces mariniers et ces jouvenceaux, qui partent pour un bien long voyage, sont venus chez vous pour vénérer votre relique de saint Eutrope, le bienheureux patron de la ville de Saintes.

La vieille Marguerite ouvrit une petite boîte, et en retira un reliquaire d'étain.

— Voici la relique de saint Eutrope, le bienheureux patron de la ville de Saintes, dit-elle; à genoux, mes enfans, et saint Eutrope exaucera vos prières.

Mariniers et jouvenceaux restèrent long-temps prosternés, et récitèrent dévotement leurs oraisons; puis chacun s'assit en cercle autour du foyer, pour mieux entendre les sages conseils de la vieille Marguerite. Cependant, Alain et Huguette sortirent de la chaumière sans être aperçus; et lorsque Marguerite appela sa nièce, on la trouva derrière une touffe de saules, au bord de la Charente, à côté du tendre ami de son cœur.

— Huguette, lui dit sa tante avec une sévérité affectée, pourquoi es-tu sortie sans me prévenir?

— J'étais avec Alain.

— Qui t'a permis de rester seule en tête à tête avec ce beau jouvencel?

La timide Huguette, qui, pour la première fois, recevait des reproches de sa vieille tante, se prit à pleurer; Alain, le tendre ami de son cœur, tomba aux genoux de la vieille Marguerite, et lui dit d'une voix entrecoupée de sanglots :

— Bonne Marguerite, je vous prie de ne pas vous facher contre Huguette; c'est moi qui l'ai entraînée, car elle ne voulait pas sortir.

— Et quels sont tes projets? tes espérances, beau jouvencel? répondit Marguerite, qui ne put s'empêcher de sourire.

— J'ai rêvé souvent que je serais un jour l'heureux époux de la belle Huguette.

— Mariniers et jouvenceaux, s'écria Marguerite, jugez-vous le jeune Alain digne de la main de ma nièce Huguette?

— Alain pourrait épouser la fille d'un puissant seigneur, répondirent les mariniers, si le courage et les beaux faits d'armes suffisaient.

— Je partage vos sentimens, s'écria la vieille Marguerite, et je donne Huguette à Alain.

Le jouvencel et son amante, pénétrés de la plus vive reconnaissance, tombèrent aux genoux de Marguerite, qui les bénit en versant des larmes de joie et de bonheur. Les mariniers félicitèrent Alain, leur compagnon dans les longs et pénibles voyages d'outre-mer; les jouvenceaux envièrent son bonheur. La vieille Marguerite fixa elle-même le jour du mariage, et voulut que sa nièce Huguette fît avant un pélerinage à Saint-Pierre et à Saint-Eutrope de Saintes.

— Mère, lui dit un des mariniers, vous avez tort, et je prie le bon Dieu que vous n'ayez pas à vous repentir d'avoir engagé votre nièce à entreprendre ce pélerinage : le roi d'Angleterre, le comte de Salisbury, surnommé la Longue-Épée, le duc de Leycester, et plusieurs autres puissans seigneurs ont déja débarqué à Royan, où la comtesse de la Marche, sœur du roi Henri III, est allée les recevoir; les bandes anglaises tiennent la campagne, et il est à craindre que votre nièce ne tombe entre leurs mains.

— Dieu veillera sur sa très humble servante, répondit Marguerite.

Au même instant, un grand bruit se fit entendre hors de la chaumière; les jouvenceaux sortirent, et aperçurent quelques mariniers qui entraînaient un homme de vive force.

III.

LA COMTESSE DE LA MARCHE.

Sœur d'Henri III, roi d'Angleterre, femme hautaine, ambitieuse, intrépide, ennemie du repos, la comtesse de la Marche ne cessait d'exciter son époux à continuer la guerre contre Louis IX. Pour mieux réussir dans ses projets d'ambition, et se frayer la voie du trône de France, où elle aspirait secrètement, elle implora le secours de son frère. Henri, pressé par ses vives sollicitations, tourmenté d'ailleurs par les puissans seigneurs d'Angleterre, se mit en mer, et débarqua à Royan avec trente tonnes d'argent. La comtesse, après lui avoir témoigné sa vive reconnaissance, se mit en route pour rejoindre son mari, qui avait commencé les hostilités dans le Poitou. Surprise par un orage, près de Taillebourg, elle perdit de vue les personnes qui l'accompagnaient, et entra dans la chaumière de la vieille Marguerite au moment où les mariniers et les jouvenceaux se réjouissaient du bonheur d'Huguette et d'Alain.

— Je vous demande l'hospitalité pour quelques instans, dit la comtesse, en s'arrêtant sur le seuil de la chaumière.

— Entrez, noble dame, répondirent mariniers et jouvenceaux. Etes-vous du beau pays de la fleur-de-lys, ou du royaume du léopard?

— Jouvencel, tu dois ignorer mon nom, répondit la comtesse au marinier qui lui avait adressé cette question.

Elle s'assit sur une escabelle, et écouta avec bienveillance la vieille Marguerite, qui dit combien elle était heureuse de marier sa nièce Huguette avant de mourir.

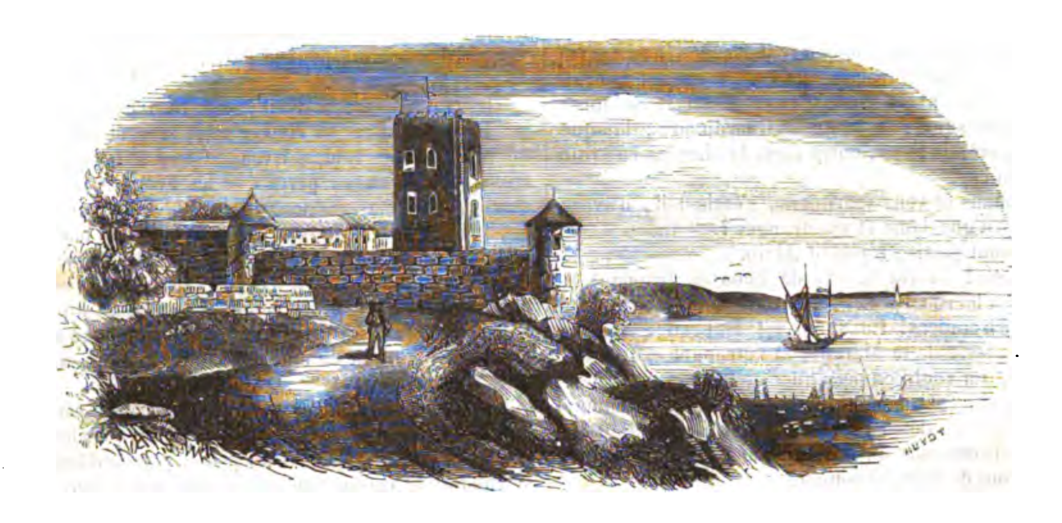
— Mère, dit la comtesse, qui cherchait à dissimuler son impatience, et prêtait l'oreille au moindre bruit, pour s'assurer si ses gens n'arrivaient pas; Mère, je veux contribuer au bonheur de la mariée.

Elle ouvrit sa riche escarcelle, et en tira plusieurs pièces d'or; Alain les prit en rougissant, et balbutia quelques remercîmens, tant le pauvre jouvencel était ému.

— Noble dame, dit-il, après avoir examiné une des pièces d'or, je ne reconnais pas ici l'effigie de notre bon roi Loys, neuvième de nom, ni la radieuse fleur-de-lys.

— Qu'importe? répondit la comtesse avec fierté..... Tous les rois de la terre sont les enfans chéris de Dieu, et nous ne savons pas encore qui pèsera le plus dans la balance des destinées, d'Henri III d'Angleterre, ou de Louis IX de France.


Digitized by Google



Vue de l'île d'Aix. (Charente-Inférieure.)

La comtesse de la Marche prononça ces paroles avec un ton de fierté qu'on ne trouve que chez les personnes habituées à commander; son assurance l'eût peut-être trahie, si un voyageur, au costume bizarre et étrange, ne fût entré au même instant dans la chaumière.

— Robert Asthol! fit la comtesse.

— Madame de la Marche! dit à voix basse le voyageur.

La comtesse, pour se soustraire aux regards investigateurs des mariniers et des jouvenceaux, interrogea le voyageur, qui s'était assis sur une pierre à l'angle de la porte.

— Etranger, lui dit-elle, d'où viens-tu?

— Des pays de la mer, noble dame.

— Ne parle-t-on pas de l'arrivée d'une flotte anglaise?

— Il y a trois jours, noble dame, j'étais dans l'île d'Aix; j'ai vu passer plusieurs vaisseaux qui fesaient voile vers le port de Royan.

— Et le pavillon d'Angleterre?

— Flottait sur le vaisseau amiral, repondit l'étranger; les gens de mer m'ont dit que les deux rois Henri d'Angleterre, et Louis neuvième de France sont à la veille de se livrer un grand combat.

— Etranger, dit Alain, qui jusqu'à ce moment n'avait pas prété une grande attention à la conversation générale, s'avez-vous où est en ce moment le roi, notre maître bien-aimé?

— Il vient en Saintonge à grandes journées; il a pris et ruiné de fond en comble la ville de Fontenai. Le ciel le protège d'une manière visible : dimanche dernier, un fidèle serviteur du roi d'Angleterre, envoyé par noble dame Isabeau d'Angoulême, comtesse de la Marche, tenta vainement de l'empoisonner; le dévouement d'un jeune seigneur a sauvé le roi de France, et si je ne me trompe, la victoire a choisi pour bannière la belle fleur-de-lys.

— Qu'ils viennent les hommes d'outre-mer, s'écrièrent les jouvenceaux et les mariniers; nous verrons si les lances françaises ne perceront pas comme autrefois les cuirasses bretonnes.

L'étranger, profitant de ce moment d'enthousiasme, s'approcha de la comtesse de la Marche, et lui dit à voix basse :

— Madame, il ne fait pas bon rester ici; nous serions bientôt découverts : je suis Robert Asthol, l'empoisonneur.

Isabeau d'Angoulême reconnut le ministre de ses coupables projets; saisie d'une frayeur subite, elle se dirigea vers la porte de la chaumière.

— Ma mère, dit-elle à la vieille Marguerite, je vous

remercie de l'hospitalité que vous m'avez donnée; je veux vous laisser un gage de ma reconnaissance.

Elle tira de son escarcelle une petite croix d'or.

— Mère, ajouta-t-elle, vous donnerez cette croix à votre nièce Huguette, le jour de son mariage; elle contient une relique de saint Edmond, roi d'Angleterre.

— Je n'ai pas confiance aux prières des saints d'outre-mer, dit Alain.

La vieille Marguerite se levait pour témoigner sa reconnaissance à la noble dame, mais elle sortit subitement avec le voyageur, et on vit une barque, conduite par trois rameurs, traverser rapidement la Charente. Les jouvenceaux se demandèrent les uns aux autres s'ils connaissaient l'étranger et la noble dame; chacun affirma ne les avoir jamais vus, et on fesait mille suppositions sur cette visite extraordinaire, lorsque Bernard, sire de Pons, entra dans la chaumière armé de pied en cap.

— Manans et vous mariniers, s'écria-t-il, n'avez-vous pas vu une dame et un étranger?

— Ils sont partis, répondit Alain.

— Partis! s'écria le sire de Pons en frappant la terre de sa lourde épée..... Et vous ne les avez pas retenus prisonniers! La dame est Isabeau d'Angoulême, comtesse de la Marche, et l'étranger est Robert Asthol, qui a voulu empoisonner notre bon roi Louis.

La surprise fut aussi subite que générale; mariniers et jouvenceaux, désespérés de n'avoir pas reconnu les deux cruels ennemis du roi de France, conjurèrent le sire de Pons de leur pardonner.

— Je vous fais grâce, répondit Bernard; mais dès ce moment vous êtes tous soldats, et vous marcherez à l'avant-garde le jour de la bataille.

L'enthousiasme chevaleresque du sire de Pons électrisa les mariniers et les jouvenceaux, et tous coururent au château de Taillebourg, demander des armes au sire de Ranconne, seigneur et châtelain du lieu. Déjà l'avant-garde de l'armée française arrivait de tous côtés, et on dressa des tentes, parce qu'il n'y avait pas assez de maisons dans le village de Taillebourg pour loger les chevaliers, les gentilshommes et les soldats. Vers la cinquième heure du soir, le son des clairons et des trompettes annonça le roi Loys et les vaillans gentilshommes qui formaient son escorte; le sire de Ranconne, un genou en terre, l'épée haute et la visière baissée, le reçut à la porte extérieure de son manoir, où il donna aux barons et seigneurs une fête qui dura toute la nuit.

IV.

LE PONT DE TAILLEBOURG.

Le lendemain, dès l'aurore, les Français aperçurent l'armée anglaise campée sur l'autre rive de la Charente; ils reconnurent la bannière royale, les pennons de Salisbury, dit *Longue-Epée*, de Lancastre, d'Yorck, et des autres puissans seigneurs d'Angleterre. Le roi Louis, persuadé que la victoire serait disputée avec acharnement, donna ordre aux sires de Coucy, de Joinville, aux ducs d'Alençon et de Montmorency de faire toutes les dispositions nécessaires, puis il dit à son chapelain de célébrer la messe; plusieurs chevaliers y assistèrent avec le roi, qui pria pendant tout le temps avec sa ferveur ordinaire, qu'il tenait de sa mère Blanche de Castille. Au moment où il sortait de l'église de Taillebourg, le sire de Pons, chargé de surveiller les Anglais, vint dire au roi que déja les ennemis s'ébranlaient et voulaient commencer le combat.

— Montjoie et Saint-Denys! s'écria le roi de France. Preux chevaliers, suivez-moi; qu'il ne soit pas dit que nos ennemis nous ont devancés!

Tous les chevaliers voulaient suivre le roi, lui faire un rempart de leurs corps; mais le choix était déja fait, et les plus intrépides se virent avec douleur contraints d'attendre l'issue de la bataille, pendant que les autres versaient leur sang pour la patrie et sous les yeux de leur roi bien-aimé.

Henri d'Angleterre avait espéré trouver un gué dans la Charente; mais la rivière était si profonde en cet endroit, que ses soldats n'osaient trop se hasarder à la traverser à la nage, parce que les Français les attendaient, et les massacraient impitoyablement sur la rive opposée. Un seul moyen restait: une fois maître du pont de Taillebourg, Henri aurait pu lutter avec beaucoup d'avantage contre l'armée Française; ce pont était si étroit, que six hommes pouvaient à peine y marcher de front, il n'était défendu par aucune tour ni retranchement, et on en avait confié la garde à quelques soldats.

— Mon cousin, dit le roi d'Angleterre au comte de Salisbury, prenez avec vous l'élite de vos hommes d'armes, et emparez-vous du pont: par saint Georges, si Dieu et le courage ne vous font pas défaut, vous aurez bientôt culbuté les soldats du roi Louis.

Le comte de Salisbury se vit bientôt entouré des chevaliers les plus intrépides et les plus aguerris, qui demandèrent à marcher sous sa bannière. Cette phalange de braves commença l'attaque avec tant de bonheur et d'impétuosité, que les soldats français ne pouvaient leur résister; Salisbury l'excitait par son exemple, et le pont serait tombé au pouvoir des Anglais, si le sire de Ranconne, qui observait les mouvemens des deux armées de son château de Taillebourg, n'eût averti le roi, qui combattait sur un autre point.

— Les Anglais sont déja maîtres du pont, cria Robert de Courtrai; courons sus.... *Montjoie et saint Denys.*

Le jeune roi prit le commandement des seigneurs, et marcha avec eux à la rencontre des Anglais. La lutte fut longue et acharnée; Louis IX s'était engagé trop avant, et pendant une demi-heure il soutint seul le choc de l'ennemi; les chevaliers arrivèrent enfin, et alors les chevaliers du comte de Salisbury furent culbutés et précipités dans la Charente. Maîtres du pont, les Français passèrent sans aucun obstacle, et tombèrent presque à l'improviste sur le gros de l'armée anglaise. Le roi Henri, le comte de la Marche firent d'inutiles efforts pour rallier leurs troupes; une terreur panique s'était emparée même des vieux chevaliers, et la déroute devint si complète, que le roi d'Angleterre prit la fuite à toute bride, persuadé qu'il lui était impossible de ramener les troupes à la charge. Les Français poursuivirent l'ennemi dans la campagne, et revinrent chargés de riches dépouilles; la France

Digitized by Google

était victorieuse, et Louis IX avait signalé son courage en défendant le pont de Taillebourg. Ce jeune roi était si fatigué, qu'il chercha un endroit pour se reposer avant de revenir à Taillebourg.

V.

LE DOLMEN DE CIVRAC.

Près du village de Geay, et à une demi-lieue de Taillebourg, on voit encore les restes d'un monument druidique, connu sous le nom de *Dolmen de Civrac;* il est élevé d'environ deux mètres au dessus de terre; la table supérieure a six mètres de tour et dix-huit pouces d'épaisseur. Les fouilles opérées au pied de ce Dolmen, ont fait découvrir une de ces hâches en silex, dont les prêtres gaulois se servaient dans leurs sacrifices.

En 1242, le Dolmen de Civrac n'avait pas encore subi les mutilations qui l'ont presque ruiné; on y voyait une sorte de chapelle creusée dans l'angle du monument, et les bergers y cherchaient un asile contre les intempéries des saisons; les pauvres habitans des hameaux voisins s'y rendaient, certains jours de l'année, et déposaient sur la pierre des fruits et des gâteaux; le culte druidique se pratiquait dans les provinces voisines de l'ancienne Armorique ou Bretagne. Le roi Louis, fatigué par la chaleur du jour et l'activité qu'il avait déployée dans le combat, entra dans la petite chapelle du Dolmen, et s'endormit paisiblement après avoir rendu grâces à Dieu de l'éclatante victoire qu'il venait de remporter. Le sire de Joinville, Robert de Courtrai, le bâtard d'Angoulème firent sentinelle pendant le sommeil du roi. Assis au pied d'un chêne séculaire, ils se racontaient mutuellement les divers incidens de la bataille, lorsqu'ils virent accourir à toute bride un jeune cavalier qui portait une femme en croupe.

— Ah chiens d'outre-mer, s'écria le jeune homme en mettant pied à terre, vous vouliez enlever ma fiancée : par saint Denys, j'avais juré de ne pas revenir sans toi, ma bonne Huguette.

Alain arrêta le palefroi, et la jeune fille descendit avec la grace d'une amazone.

—Qui es-tu et d'où viens-tu? cria le sire de Joinville, qui craignait quelque trahison de la part des Anglais.

— On m'appelle Alain, répondit le jeune homme, et je suis un des vassaux du sire de Ranconne, seigneur de Taillebourg. Les Anglais ont pillé la maison de ma fiancée; ils voulaient l'emmener dans leur pays, au-delà des mers.

—N'es-tu pas ce cavalier qui a combattu long-temps sur le pont de Taillebourg, à côté du roi, notre seigneur, dit le sire de Joinville.

— Je suis Alain de Taillebourg, noble et puissant seigneur; vous avez pu me voir sur le pont, à côté du roi Louis : on nous distinguait facilement, car nous n'étions pas nombreux, et le comte de Salisbury voulait gagner ses éperons. Au fort de la mêlée, le roi de France m'a promis de me faire chevalier, et maintenant je viens m'assurer s'il veut tenir sa promesse.

— J'ai ordre de te conduire auprès de notre maître, répondit le sire de Joinville.

Alain et les seigneurs s'approchèrent du Dolmen, pour s'assurer si le roi dormait encore; ils le trouvèrent à genoux, et récitant dévotement ses oraisons à Notre-Dame-de-l'Espérance; quand il eut terminé sa prière, il se leva, et ayant aperçu plusieurs seigneurs, il leur dit avec son affabilité ordinaire :

— Mes amis, qu'est-il donc advenu?

— Gentil sire, répondit le sire de Joinville, voici un homme d'armes du seigneur de Taillebourg qui dit que vous lui avez promis de le faire chevalier.

— *Sur mon nom* (1) je l'ai promis, répondit le roi, qui s'avança vers Alain pour reconnaître l'intrépide jeune homme qui avait combattu avec lui sur le pont.

— Gentil sire et redoutable seigneur, s'écria le jeune homme, je suis indigne de l'ordre de chevalerie; mais vous pouvez élever les plus petites choses, et donner la gloire aux humbles.

— Ainsi sera fait, intrépide jouvencel.

Le roi ordonna à Robert de Courtrai de procéder aux cérémonies ordinaires, et lorsque le jeune Alain se leva chevalier, Louis IX lui dit :

— Désormais tu ne me quitteras plus; tu combattras à mes côtés : j'ai besoin d'hommes intrépides et dévoués à la gloire du beau royaume des fleurs-de-lys.

— Gentil sire et redoutable seigneur, dit Alain, voici une jeune fille qui n'a plus aucun appui sur la terre; les Anglais ont égorgé sa vieille tante : avant de mourir, elle a fait promettre à Huguette d'épouser Alain, son fiancé.

— Vous êtes chevalier, Alain de Taillebourg, et les chevaliers français doivent mourir pour la gloire du saint nom du seigneur, pour la défense de la patrie, et rester fidèles aux dames. Vous épouserez Huguette; je vous donnerai une belle terre dans le Poitou; je veux même que votre mariage soit célébré avec pompe et magnificence : demain je ferai mon entrée dans la ville de Saintes, et la cérémonie aura lieu dans l'église Saint-Pierre en présence de la noblesse française et d'un nombreux clergé.

VI.

L'AMPHITHÉATRE DE SAINTES.

La défaite des Anglais à Taillebourg avait effrayé tous les seigneurs qui s'étaient montrés partisans de l'invasion étrangère; Hugues de Lusignan, comte de la Marche et Isabeau d'Angoulême sa femme prirent la résolution d'implorer la clémence du roi qui assembla son conseil.

— Le comte de la Marche ne mérite ni merci, ni pardon, s'écrièrent les chevaliers; il a voulu perdre la France et la vendre au roi d'Angleterre.

— M'est avis, mes beaux seigneurs, répondit le roi, que l'ennemi qu'on humilie est assez puni. Je sais que le comte de la Marche s'est conduit en traître et felon; mais aussi je ne puis refuser miséricorde à son repentir....

Le roi fit partir un messager pour annoncer à Hugues de Lusignan, qu'il leur donnerait audience dans le manoir du sire de Pons. En même temps il se mit en route pour Saintes avec son armée victorieuse, et y fit son entrée au milieu d'une multitude innom-

(1) Serment ordinaire de saint Louis, qui s'en corrigea dans les dernières années de sa vie.


Digitized by Google



Amphithéâtre de Saintes et clocher de Saint-Eutrope.

brable qui criait avec enthousiasme : Noël, Noël! Montjoie! Saint-Denys. Après avoir fait ses dévotions dans les deux églises de Saint-Pierre et de Saint-Eutrope, le jeune monarque visita les anciens monumens de la capitale des Santons, avec le sire de Joinville, l'homme le plus lettré de son temps; l'*arc-de-triomphe* et *l'amphithéâtre* excitèrent principalement l'admiration de Louis IX.

« L'amphithéâtre de Saintes est situé hors la ville entre deux collines sur lesquelles s'étendent les faubourgs de *Saint-Eutrope et de Saint-Macoul;* les constructions occupaient toute la largeur du vallon, et s'appuyaient au nord et au midi sur les deux collines; la longueur de son grand axe était de 80 mètres, celle du petit de 55 mètres. Le *podium* extérieur était percé de soixante arcades, dont les deux principales, ouvertes aux extrémités du grand axe, formaient les portes : l'amphithéâtre n'avait qu'un seul étage de voûtes inclinées vers l'arène, et qu'une seule persécution : il servait aussi aux combats des gladiateurs, et pouvrit se transformer en naumachie au moyen de l'eau amenée par une branche de l'aqueduc de Douhet. On croit que l'amphithéâtre de Saintes, date du troisième siècle de l'ère chrétienne; il n'offre plus qu'un amas de ruines : seul le pourtour des basses voûtes se dessine encore en entier. »

Au temps de Louis IX les monumens élevés par les Romains dans l'ancienne *Mediolanum* n'étaient pas rainés comme aujourd'hui, et le roi, dit Guillaume de Nangis, passa deux jours à les visiter avec le sire de Joinville. Il se souvint avant de partir qu'il avait promis au chevalier Alain d'assister à son mariage avec la belle Huguette dans l'église de Saint-Pierre. L'affluence fut très grande, et le roi, pour faire honneur au jeune chevalier, lui donna plusieurs terres et le titre de baron; la journée fut consacrée à des réjouissances; le peuple de Saintes ne pouvait se lasser d'admirer le jeune roi qui savait bien gagner des victoires et récompenser le courage.

Le lendemain, le cortège royal se dirigea vers la petite ville de Pons où Louis IX avait promis de donner audience au comte de la Marche et à Isabeau d'Angoulême. Hugues de Lusignan et la fière Isabeau furent réduits à implorer la clémence du jeune roi qui voulut bien leur pardonner leur rébellion et félonie. Le sire de Pons donna une fête magnifique à son souverain, qui ne fit pas long séjour en Aquitaine; Blanche de Castille sa mère le rappelait à Paris, où il fit une entrée triomphale en présence de tous les habitans qui avaient pavoisé les rues et jetaient des couronnes au héros de Taillebourg.

Hippolyte Vivier.

Digitized by Google

AUGER GAILLARD, DIT LE RODIER DE RABASTENS,

POÈTE DU XVI[e] SIÈCLE.

Par une heureuse réaction nous ne comprenons plus la folie d'une société rapprochée de nous, qui ne voulait dater que de la veille et répudiait tout héritage des siècles précédents. Aujourd'hui, au contraire, chacun sent le besoin de porter ses regards vers un passé riche de gloire et de retremper son imagination aux sources fraiches et vives, où puisaient nos pères. L'histoire de la vieille France, est devenue notre étude favorite, étude féconde en enseignemens, et qui ne doit pas consister, pour être complète, dans la connaissance des révolutions politiques, ni dans l'examen comparé des ouvrages d'art, ou de ces laborieux travaux de l'esprit humain, hors de la portée du vulgaire, mais encore et surtout dans les compositions écrites pour la foule et goûtées de toutes les classes de lecteurs.

Les poésies doivent être considérées par cela même comme un des guides les plus sûrs pour nous faire pénétrer dans la vie intime des sociétés éteintes. Elles sont des rayons lumineux offerts à l'historien et au moraliste, des voix du ciel traduisant en paroles cadencées, les images qui plurent autrefois au cœur ou à l'esprit. Avec elles, nous pouvons prendre place au foyer domestique, en recueillir les émotions, apprécier la pureté de goût de chaque époque, aussi bien que la richesse des langues et des idiômes qui furent parlés sur le sol de notre patrie. Cela explique suffisamment le zèle qu'on apporte de tout côté à recueillir les débris des anciennes compositions poétiques. La langue romane du midi que nous voyons s'altérer et se perdre tous les jours dans la bouche du peuple ne pouvait manquer d'avoir part à cette renaissance. Quelques poésies originales de nos troubadours à peine écloses de la poussière des manuscrits parfument déjà les champs d'une littérature oubliée trop long-temps au fond des bibliothèques. L'imprimerie vient de leur donner une vie nouvelle et de leur garantir l'immortalité en les sauvant de la destruction....

Que dis-je, au moment où je tiens la plume pour rappeler la mémoire d'un successeur des troubadours que ses contemporains proclamèrent immortel, à qui la presse fournit pendant cinquante ans ses prodigieux moyens de publicité et dont le nom est à peine connu aujourd'hui dans son pays, dans sa propre ville? Combien peu savent qu'il a existé en Languedoc, dans la seconde moitié du XVI[e] siècle, un homme appelé *Auger Gaillard*, pauvre charron que le ciel fit poète et qui poussé par l'aile du génie, s'éleva de la boutique de l'artisan au castel du gentilhomme et parvint à se faire applaudir jusques dans les palais des rois? Combien peu ont entendu les accents de cette muse qui s'exprima en deux langues et tressa à Auger Gaillard une double couronne de poète, ou, si l'on veut, de rimeur extrêmement habile dans cette fin de siècle, où la poésie semblait exilée de la terre de France?

Le pays d'Albigeois doit s'honorer de lui avoir donné le jour, car ses différentes œuvres publiées à Bordeaux, Agen, Paris, Lyon, etc., et plusieurs fois réimprimées après sa mort, témoignent suffisamment de la réputation et de la vogue dont elles ont joui. Par une étrange fatalité, celles qui ont eu le plus d'éditions sont devenues aujourd'hui extrêmement rares et certaines même, quoique tirées à un grand nombre d'exemplaires, manquent aux plus riches bibliothèques et sont peut-être perdues pour toujours. Il est malheureusement trop vrai que la découverte de l'imprimerie est impuissante à soustraire aux ravages du temps, les travaux de l'esprit les plus remarquables de chaque époque. La vigilance qu'on espérait d'elle, a été bien souvent mise en défaut et fournit tous les jours d'innocentes préoccupations aux bibliomanes, hommes voués à de futiles recherches, et qui malgré leurs notes oiseuses, leurs scrupules typographiques, n'en rendent pas moins de véritables services à la science.

On ne saurait donner une plus juste idée de la rareté des œuvres de ce poète méridional, que d'ajouter qu'on ne trouve pas même son nom sur les catalogues des bibliothèques publiques de Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Carcassonne, Pau, Agen, Montauban, Albi, Rhodez, et d'autres villes du Midi, ni sur ceux des plus belles bibliothèques particulières, qui ont été vendues en France dans ces dernières années. A Paris, la Bibliothèque royale et surtout celle de l'Arsenal, possèdent plusieurs de ses ouvrages. Comme l'auteur y parle souvent de lui, j'ai pu avec leur secours écrire cette notice, dont le sujet est, si je ne me trompe, tout à fait neuf. La plupart des biographes ont gardé sur Auger Gaillard, un silence impardonnable qui ne peut s'expliquer que par leur ignorance de la langue patoise dans laquelle il écrivait en général. L'abbé Gouget (1), ne l'a considéré que comme poète français, et n'a même connu qu'en petit nombre de ses pièces françaises. La *Biographie universelle* (2) lui a consacré depuis peu quelques lignes flatteuses; elle a donné en outre une liste de ses ouvrages qui est incomplète, de même que celle du *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, par Brunet, et de la *lettre* à M. de *** sur *les ouvrages écrits en patois* (3).

Auger Gaillard est aussi ignoré aujourd'hui qu'il était populaire en son temps dans nos contrées méridionales. Ce témoignage suffirait à lui seul pour exciter doublement notre curiosité si ses œuvres recevaient

(1) *Biblioth. Française*, Paris 1752, tome XIII, p. 232.
(2) *Biogr. Univ.* tome LXV, supplem. v° Gaillard.
(3) In-8°, Bordeaux, 1839.

Digitized by Google

une nouvelle vie. J'aime à croire pour mon compte, qu'après avoir procuré de *tant joyeulx loisirs et esbattements* à nos pères, elles sont encore destinées à faire rire nos enfans de leur folle gaîté; et qu'on ne pense pas que ce fût trop présomptueux de tenter une résurrection littéraire en faveur d'un charron, qui tout à coup s'improvisa poète en deux langues, il y a de cela près de trois cents ans. Si plusieurs de ses compositions n'ont plus leur à propos, leur mérite de circonstance, elles n'en sont pas moins dignes de fixer l'attention, non seulement comme utiles à l'histoire de la littérature et de la langue du Midi, mais en outre à cause de l'esprit vif et mordant qui y pétille de toutes parts, des images pittoresques et originales qu'on y trouve à chaque ligne. Auger Gaillard a été un des poètes les plus aimés du XVIe siècle, et ce n'est pas sans un talent réel qu'il parvint à captiver long-temps les suffrages de la foule. Il a été une des principales gloires de l'Albigeois, et nous tous Albigeois lui devons une dette de reconnaissance que nous ne saurions mieux acquitter qu'en le tirant de l'oubli où il est plongé depuis deux cent vingt-un ans, date de la dernière réimpression de ses œuvres. Bientôt nous verrons figurer dans la galerie des hommes illustres de la province, en voie d'exécution dans le musée de Toulouse, son portrait déjà peint par les soins du savant continuateur de l'*Histoire de Languedoc;* et alors peut-être nous ne le regarderons pas comme un étranger sans renom qui prend place effrontément au milieu de nos célébrités; mais nous saluerons avec orgueil celui dont Charles Nodier a dit quelque part : « Il fut le dernier troubadour de sa vieille langue romane, ou le premier poète de son gracieux patois, et la faveur des rois Charles IX, Henri III et Henri IV couronna les ingénieux travaux de sa muse rustique (1). »

Au-dessus ou au-dessous du portrait d'A. Gaillard on écrira ce quatrain.

Ceux qui n'ont jamais veu d'Auger Gaillard la face
La peuvent voir icy; car il est peint au vif.
Il n'est ni plus ni moins ainsi triste et pensif,
Et même en composant il tient telle grimace (2).

Auger Gaillard, nâquit à Rabastens, sur le Tarn, vers l'an 1530, et exerça d'abord dans cette ville le métier de charron. Doué d'une facilité merveilleuse pour faire des vers en langue patoise, la seule que lui eût apprise sa mère, il ne tarda pas à acquérir une petite réputation à l'ombre de son clocher. Comme les troubadours, il était musicien et s'accompagnait tant bien que mal du violon et du *rebec*, de plus, il faisait danser des bourrées le dimanche, sur son air favori de la *romanisque*, et cumulait ainsi les professions de charron, de poète et de ménétrier. La poésie était la plus lucrative des trois; grâce à elle, il était convié à toutes les fêtes populaires, et il s'asseyait même à la table de M. de La Roque Bouillac, seigneur du château de Saint-Géry, près Rabastens, où il échangeait ses couplets contre de beaux écus au soleil. Bon homme sans prétentions, il composait ses vers avec la plus franche gaîté; vivant au jour le jour du produit de ses œuvres, il lui importait peu que ce fût le charronnage, la musique ou la *rimaille* qui lui procurassent un bon dîner; le point essentiel pour lui, était de l'avoir, car il était friand *comme un petit chat* et il tenait à prouver la vérité de cet axiome de Rabelais: « Les musiciens n'ont jamais la goutte aux dents. »

Sa verve naturellement portée à la satyre, genre si populaire en France, depuis les *sirventes* des troubadours, lui attira, avec les applaudissemens de ses compatriotes, plusieurs ennemis secrets. Il aurait néanmoins fini ses jours dans une assez douce tranquillité d'esprit, après avoir vécu des produits de sa hâche, de son violon et de sa muse, si les graves événemens qui incendièrent l'Europe, n'avaient autrement disposé du pauvre Rodier de Rabastens. *Rodier* est un ancien mot français, synonyme de charron; il signifie proprement *faiseur de roues*. Auger Gaillard conquit sa popularité sous la dénomination patoise de *lou Roudié de Rabastens*, et l'accola toujours à son nom, avec autant de plaisir qu'en a maintenant le délicieux poète Jasmin, à rappeler qu'il est coiffeur.

Lorsque les idées réformistes envahirent l'Albigeois, Auger Gaillard n'hésita pas à se ranger du parti opposé à l'église, parti satyrique et qui devait naturellement plaire à son esprit. Il prit les armes en faveur de la réforme, parce qu'il était du nombre de ces hommes à imagination vive qui, n'ayant rien à perdre, sont toujours prêts à se fanatiser pour la nouveauté. Un gentilhomme Rabastinois, François de Lherm, dit l'Héritier, qui entretenait à grands frais quantité de huguenots armés contre la religion et son prince, à son entière ruine et au péril de sa vie (1), n'eut pas de peine à l'enrôler dans sa bande factieuse. En 1561, cette bande s'empara de Rabastens sur les catholiques, pilla les églises, tua plusieurs Cordeliers et chassa les prêtres de la ville.

Au commencement de la seconde guerre de religion, Gaillard servait dans la compagnie de Rabastens, sous les ordres du vicomte de Montclar, chef de l'infanterie huguenote, du Haut-Languedoc. Cette compagnie alla prêter main forte au prince de Condé, qui assiégeait la ville de Chartres. Par suite du traité de paix de Longjumeau, du 28 mars 1568, le siége ayant été levé et l'armée dissoute, Auger Gaillard regagna son pays, sans croix ni pile, car il avait joué et perdu son argent aux cartes. Au lieu du butin sur lequel il avait compté, il en rapporta un autre dont il sut tirer le plus heureux parti, la connaissance de la langue française. Obligé de payer, aux frais de son esprit, l'hospitalité qu'il mendiait sur sa route, le poète gascon s'étudia à devenir bon *franciman*. Dès qu'il eut appris la langue de Ronsard et de Desportes, il voulut les imiter, mais leurs poésies semblables à des bouquets de fleurs, étaient, dit-il, bien supérieures

(1) Voyage pittor. et romant. dans l'anc. Franc.

(2) Le médaillon placé auprès du poète, représente un coq dans les flammes, allusion au nom de Gaillard. *Gaill* ou *Galh* dérivé du latin *Gallus* signifiait autrefois coq, et *ard*, de *ardere*, brûle. Dans un de ses ouvrages, le Rodier a fait représenter une roue.

(1) *Hist. des troubles de Toulouse*, en 1562, par G. Bosquet.


Digitized by Google

aux siennes, aux siennes rudes comme un faix de buissons.

Peu de temps après, il se sentit assez fort pour attaquer le mérite littéraire de ceux que le siècle plaçait au sommet du Parnasse. Il les accusa d'emprunter leurs compositions à d'anciens auteurs qu'ils traduisaient : aussi se gardait-il de leur rien prendre, car est bien voleur qui à voleur vole. Il raconte de la manière la plus plaisante comment, le Roi ayant donné l'Evêché de Senlis à Desportes, trois jours après un courrier vint annoncer que l'Evêque n'était pas mort au grand désappointement du poète : « Ronsard, dit-il, ne compose plus depuis qu'il a eu une trop grande part aux faveurs royales : Desportes agira de même, à l'instar des moulins qui ne peuvent faire de la bonne farine quand ils ont trop d'eau. » Auger Gaillard se proposait par ses insinuations, de détourner au profit de son moulin un tout petit ruisseau de ce fleuve d'argent que se partageaient Desportes, Ronsard, Baïf et Amadis Gémi, les quatre rimeurs du roi. Se demandant ensuite ce que dira Desportes lorsqu'il verra ses vers, il ajoute :

Beleou se fachiara per so qu'el trop s'estimo
Et li saoura gran mal quant l'ey mes en ma rimo ;
Car forso gens m'an dich qu'es un paouc fantastic,
Mas non deourio pas fa, car ieou soy soun amic,
Amay ieou aberti lou voli d'uno caouso :
Darrieromen Petrarquo uno fort loungo paouso
El debisec ammi, amay el me disio
Que Desportos en el un gran tort li fasio,
Disio qu'el li panec cent bers o dabantalge
Que lous a tous de rinc fiquats en soun oubratge,
Que Petrarquo d'aquo se fachio grandomen,
Quant Desportos n'agut un paouc d'entendomen
De lous escampilha....

C'est toujours sur un ton moitié plaisant, moitié critique, qu'il parlait de ses rivaux : « Qu'ils ne me regardent pas de travers, dit-il ailleurs, parce que je les ai accusés de pillage. Je ne prétends pas moi-même n'avoir rien pris ; j'ai volé... un âne au temps de la guerre, mais la paix a tout amnistié. » Il explique ensuite dans des vers charmans, pourquoi ses œuvres ne sont pas aussi parfaites que les leurs.

Et se ieou nou faou poun rimos de tant de sortos
Coumo Peyre Rounsard et Philippo Desportos,
Aquo d'aqui n'es pas faouto de cabal, (1)
Car ieou n'ey lou plen cap, aqui n'es pas lou mal.

Mas sabets bous per que lours rimos soun plus belos :
Princes ieou n'hanti pas damos ni doumayselos
Coumo fan elis dous touts lous jouns à la court
Que per aquo d'aqui moun oubratge es ta lourt.

Las rimos que ieou faou serion pla coumpassados
Quant ieou frequentario fennos ta pla caoussados,
Mas ieou à Rabastens et d'aoutres paoures locs
Non frequenti que gens fort paoures an d'esclops.

(1) Fonds de commerce.

La petite ville de Rabastens étant occupée tantôt par les Catholiques, tantôt par les Huguenots, il fut facile au milieu de ces désordres, à ceux qui avaient été blessés par les spirituelles critiques d'Auger Gaillard de prendre leur revanche. Sa boutique fut pillée à deux reprises différentes, à l'ombre du manteau de religion dont parle Blaise de Montluc : « Ce beau manteau de religion qui a servi aux uns et aux autres pour exécuter leur vengeance et nous faire entre-manger. » Il s'attira surtout l'inimitié d'un de ses compatriotes, nommé Terrène, qu'il voulut obliger durant la guerre à payer une forte contribution. Sur son refus, il s'empara des bestiaux de sa métairie, mais Terrène en ayant besoin pour ensemencer, fut contraint d'obéir au despotisme du soldat. Il en garda une haine si violente contre Gaillard, que celui-ci, effrayé de ses menaces, n'osait plus revenir à Rabastens. Dans cette position difficile, n'ayant plus ni bois, ni outils, ni argent pour s'en procurer d'autres, et lever ailleurs un atelier, il prit son mal en patience, et fut s'établir à Montauban ville dévouée à la réforme. Il y demeura longtemps inconsolable de son expatriation forcée ; mais du moins il eut l'espérance de ne pas finir comme celui qui l'avait gagné aux hérétiques, François de Lherm, son riche compatriote, qui fut pendu à Toulouse sur la place St-Etienne, en compagnie d'un nommé Boniol ; lequel admonesté saluer la Vierge sacrée mère de Dieu, répondit n'être pas l'ange Gabriel (1). L'unique soulagement qu'il trouva dans son malheur, fut de lire parfois les aventures des hommes de talent qui avaient été réduits à une peine semblable à la sienne. Ses plaintes les plus amères étaient empreintes d'une douce hilarité, même lorsqu'il disait : « si on donnait l'escalade à Rabastens, je ne sauverais que trois habitans, les deux de Lherm, (de la famille de François) et M. de la Salle. » Les premiers se sont signalés parmi les religionnaires de l'Albigeois. Ils entretenaient des relations avec le poète et lui fesaient parvenir des secours.

A Montauban, Auger Gaillard se mit sérieusement à l'étude, sa dernière ressource. L'étude, c'était pour lui l'art de lire et d'écrire, dont il n'avait que des notions imparfaites. Honteux de son peu de savoir dans les lettres, il se comparait par un jeu de mots fort spirituel, à une pièce de monnaie rognée :

Car ieou sembli un rial court qui n'a bouci de lettros.

Malgré cela, son violon et ses vers le firent rechercher des plus riches personnages du pays. Tous les grands seigneurs huguenots ou papistes, français ou gascons qui passaient à Montauban, lui rendaient visite et l'engageaient à venir les voir dans leurs châteaux, entr'autres les vicomtes de Panat, de Montclar, de Gourdon et de Turenne. Lui, qui avait toujours été grand parleur dans les banquets du peuple, était timide et embarrassé avec la noblesse ; aussi, disait-il que depuis qu'elle gardait le repos, sa langue se rouillait comme son arquebuse, quoiqu'il la lavât fort souvent avec de bons vins :

(1) Hist. des troubles de Toulouse.

Digitized by Google

La mis lengo n'es pas d'aquelos affilados
Per guazouilla debant de grandos assemblados;
Mas an petit troupel del's que nou brageu trop
A debiza d'amb'els aqui vali belcop.

Les gentilshommes de la province l'admettaient dans leur société intime et c'était avec un juste orgueil qu'il écrivait :

J'en ay trouvé souvent de grande qualité
Qui se touchans en table, et de leur propré grace
Se resserraient encor pour me faire avoir place.

Il allait beaucoup au château de Monbeton, près Montauban, appartenant à François de Caumont, et là, bien logé, bien nourri, il se retirait dans un coin après le repas, pour lire Caton et les fables d'Esope, et passer, s'il était possible, à la postérité. Alors il déplorait le temps qu'il avait employé à faire des roues à Rabastens : « quand je maniais la hache, dit-il, je ne mangeais que des choux à l'huile, maintenant avec mon violon, je mange de la soupe grasse, souvent même du rôti, et je suis bien vêtu. » Ces jours de fête avaient quelquefois de tristes lendemains; on ne voyait en lui dans certains châteaux qu'un simple ménétrier et on le faisait dîner à la seconde table et coucher à l'écurie: mais bientôt un épigramme annonçait au Seigneur qu'il hébergeait un poète. A l'exemple des troubadours, ses prédécesseurs, il était poète-mendiant, courant de château en château, et louant tous ceux qui se montraient généreux à son égard. Les applaudissemens qu'on lui prodiguait ne se changeaient pas toujours en pluie d'or et la misère venait de temps en temps frapper à la porte de sa chambrette. Dans ces cruelles extrémités il adressait des placets au Roi de France, avec cette dédicace obséquieuse : « *A très haut, très chrestien, très illustre, très puissant, très magnanime et très vertueux Prince et Monarque, Henri par la grâce de Dieu, Roi de France et de Polongne, Augier Gaillard son très humble subject et très fidelle serviteur, petit apprentif du mestier de poësie en langue Rabastinoise, désire salut, prospérité et santé.* » Le duc de Joyeuse recevait en même temps la prière de traduire la requête patoise au Roi, pour lui faire mettre la main à l'escarcelle.

Mas se nou m'ajudats nou faou que perdre tens
Per so qu'el n'enten pas lous mouts de Rabastens
Se nou lous me vol da pregats-lou qu'el me l's preste.

Et le roi Henri III, ne refusait pas les cent écus que lui demandait le poète pour acheter des livres et poursuivre les lettres, car il était si pauvre qu'il était obligé de se lever de grand matin n'ayant pas de quoi acheter de la chandelle pour travailler la nuit.

Le métier des armes auquel les circonstances l'obligèrent de se former, ne convenait guère à ses goûts, et malgré son zèle réformiste, il aimait peu à courir les hasards des combats. Ce n'est pas le seul trait de ressemblance qu'il ait eu avec Horace. L'espoir du butin ranimait seul son courage :

« En temps de paix je suis charron,
« En temps de guerre suis larron. »

dit-il, et il se plaignait fort de ce que pendant la paix les poules ne le craignaient plus et lui fesaient des bravades. Un jour pressé par le besoin, il s'enrôla dans une troupe qui fut surprendre le Mas de Verdun. Elle ne tarda pas a y être assiégée par le capitaine catholique de Terride. Auger Gaillard, craignant à chaque instant de voir entrer les ennemis dans la place, se consola de sa fâcheuse position en dédiant une épître à M. de Terride, dans laquelle il lui exprimait sa détresse et lui disait combien le pain de munition était petit et le vin mauvais.

Plesgues a Diou Garono fous tarido
O que n'agues ayguo sounqu'al ginoul
Ta pla la neyt m'en anirio tout soul!

C'est ainsi que les sujets les plus sérieux perdaient de leur gravité sous sa plume et qu'il donnait à toutes ses aventures un charme infini par les idées originales qu'elles lui inspiraient. On me permettra d'en rappeler encore une. Comme il revenait à cheval avec le vicomte de Panat, du château de Piquecos, résidence de l'évêque de Montauban, il faillit se noyer, en traversant le Tarn à gué. M. de Panat plus heureux que lui courut à son secours, lui fit prendre une de ses larges manches et le tira à bord. Lorsqu'il sentit que l'eau l'entraînait, rapporte Gaillard dans le curieux récit de ses impressions de voyage, il se compara à ce célèbre poète, Jules-César à ce qu'il croit, qui, dans un naufrage tenait ses œuvres élevées au-dessus des flots, car insouciant de sa propre conservation, c'était la seule chose qu'il regrettât en ce monde. « Moi aussi, disait-il, à peu près en ces termes, moi aussi, poète naufragé, j'avais avec moi mon livre tant chéri et je ne regrettais qu'une seule chose, c'était... de ne pas savoir nager. » Quant à son livre, placé au fond de sa poche, il n'y pensait pas le moins du monde, il avait en ce moment bien d'autres chèvres à garder.

Cette habitude d'envisager les choses et les événemens sous un point de vue comique, l'a fait considérer avec assez de raison par l'abbé Goujet, comme un poète burlesque. Ce serait cependant une erreur de penser qu'Auger Gaillard ne fut que cela. Plusieurs de ses compositions, les mieux travaillées peut-être, témoignent au contraire qu'il savait aborder avec succès, les sujets les plus graves. Il avait bien un peu de peine à garder son sérieux ; on croit bien apercevoir son envie de lancer une saillie bouffone ou un spirituel jeu de mots à travers ses pensées les plus sages, mais il ne succombe pas toujours à la tentation et quelquefois il tient bon jusqu'à la fin. Il s'étudie surtout à conserver la gravité du style dans ses compositions religieuses et morales, car il y en a qui méritent ce titre au milieu de tant d'autres trop souvent licencieuses. Il fit aussi des pièces politiques d'une haute portée, telles par exemple que ses *Démonstrances* à ses compatriotes et aux rois Henri de France et Henri de Navarre, sur les maux que les divisions religieuses causaient dans leurs états. Elles attestent que la mission d'Auger Gaillard pendant ces jours de guerre civile ne fut pas seulement d'égayer par des chansons grivoises les nuits du corps-de-garde, mais de travailler sans relâche au rétablissement de la

Digitized by Google



Auger Gaillard.

La bestio que vesets al prep de moun bisatge,
Elo n'es pas falcou, ni aousel de passatge,
Ni phenix, ni busac, mas qu'es un gal qu'el ard
Que sinifico fort lou surnoun de Gaillard.

paix ; noble et grande mission qu'il sut dignement remplir. Tour-à-tour organe des populations pour conjurer les souverains de s'accorder entre eux, et organe des rois pour exhorter les sujets à déposer leurs armes après la signature des traités, le Rodier de Rabastens apparaît comme un esprit pacificateur dont l'histoire doit être heureuse de rappeler les généreux efforts.

La renommée d'Auger Gaillard, s'était étendue au loin, lorsqu'il affronta les périls de la publicité. Il fit imprimer à douze cents exemplaires un recueil de ses poésies, qui jusques là n'avaient paru, à ce qu'il semble, qu'en pièces détachées, sous le titre de : *Las Obros de Augiè Gaillard, natif de Rabastens, en Albigez*, Bordeaux, 1579, un vol. in-8°, sur très petit papier. Cet ouvrage n'est indiqué par aucun bibliophile, il est d'autant plus précieux qu'on ne connaît que deux recueils de poésies originales en patois languedocien, imprimés avant lui.

Alors commencèrent pour le pauvre Rodier, de nouvelles tribulations, de plus vives alarmes, mais elles ne purent imprimer une seule ride à son front, le sourire fut toujours sur ses lèvres, et sa plume le communiqua sans cesse à une multitude de lecteurs. Comme il l'avait prévu, son ouvrage se vendait mieux

Digitized by Google

que la Bible et les Psaumes. La censure de l'époque s'alarma de la hardiesse de ses pensées et du cynisme de ses expressions. Il est vrai qu'il était très répréhensible sur ce dernier point. Il se servait parfois, surtout quand il s'adressait aux femmes, d'une crudité de termes dont la naïveté de nos aïeules ne s'effarouchait peut-être pas, mais que la décence de la langue ne permettrait plus de transcrire aujourd'hui. Deux cents exemplaires de *las Obros* furent saisis. Auger Gaillard en ayant obtenu la main-levée, fit imprimer aussitôt un second recueil qu'il appela *lou Libre gras*. Il lui donna ce titre bizarre, parce que se trouvant embarrassé des exemplaires de *las Obros* qui lui restaient, il voulut faire comme les bouchers qui pour se défaire d'un bœuf maigre, en tuent un gras et ne consentent à donner du gras, qu'à ceux qui prennent du maigre, de même lui ne se promit de vendre le *Libre gras* qu'aux acquéreurs de *las Obros*. Ce second ouvrage était beaucoup plus licencieux que le premier et la vente en fut interdite à Montauban, où il paraît qu'il avait été publié. A celui-ci on peut maintenant rapporter la note de la *Biographie universelle* au sujet du premier recueil d'Auger Gaillard, dont on a vu plus haut le titre et la date : « On ne connaît pas un seul exemplaire de cette édition... Rien ne prouve mieux la rapidité vraiment étonnante avec laquelle les livres peuvent se perdre. » La main-levée eut aussi lieu pour le *Libre gras*. Ces deux leçons qui furent données à Auger Gaillard lui profitèrent un peu, il mit toutefois dans ses ouvrages suivans *quelques petites ordures* pensant que cela devait lui être permis.

A mi nou sera pas estimado lourdiso,
Car que me serbirio de m'appela Gaillard
Et que me ieou n'uzes poun de qualque Gaillardiso.

Il s'étudia à satisfaire l'universalité des lecteurs. « Mais il est aussi difficile, écrit-il, de contenter tous » les fantastiques que de faire un accoutrement à la » lune qui lui prenne bien la taille, car tantôt elle » est ronde, tantôt elle ressemble à la moitié d'un » fromage, ou à une faux, et les pauvres poètes sont » contraints de faire comme les musiciens qui son» nent des chansons devant la porte d'un catholique » et des psaumes devant la porte d'un huguenot. » Aussi dans le cruel embarras où il se trouvait, il regrettait, par moment, même au plus haut de sa gloire, de ne pouvoir suivre son premier état, et il commençait un sonnet intitulé : « *L'autheur démonstre icy qu'il » fait plus ses rimes par nécessité que pour estre veu.* » Par ces vers :

Pour me glorifier je n'ay point faict ce livre,
Ny pour penser aussi mon nom éterniser
Je l'ay faict seulement pour voir et aviser
Si l'estat de rimeur me donnerait à vivre.

Auger Gaillard était aussi fier du métier de charron qu'il avait long-temps exercé que d'un titre académique. Loin de lui faire pardonner quelques imperfections, son talent venu sans culture lui attira de vives critiques; d'abord, ces critiques ne portèrent pas tant sur les défauts de ses compositions que sur les compositions elles-mêmes. On ne lui disait pas qu'il faisait mal les vers, mais qu'il était incapable, lui charron ignorant, d'avoir fait ceux publiés sous son nom. Puis, lorsqu'il n'y eut plus possibilité de révoquer en doute qu'il fût l'auteur de ses œuvres, les critiques jaloux l'engagèrent à faire des charretes au lieu de composer et de jouer du violon. Il sut profiter de plusieurs justes reproches qui lui furent adressés, il s'exerça à mieux observer la mesure en composant et en jouant, retoucha un grand nombre de ses vers, et finit par faire des rimes *ronsardes*. Alors les sentimens d'indignation qui avaient rempli son âme firent place à une douce ivresse. Heureux de sa conquête, il adressa à ses détracteurs, des sommités poétiques où ils l'avaient forcé de monter, des remercîmens qui valaient des injures, il les narguait par cette comparaison triviale qui trahissait son origine. « Tout le mal que vous me voulez ne peut pas plus me nuire que la chair crue à un loup. » Et puis revenant à sa gaîté satirique, la fidèle compagne de toute sa vie, il chantait :

Qui me vol blama
Quant sabi rima
El es un gran fol,

Car la mebo rimo
Es coumo uno limo
Countro lou fer mol.

Parmi ses nombreux admirateurs, il en était dont les encouragemens valaient le suffrage de tout un public. Guillaume du Bartas, l'auteur de la *Semaine* et de l'*Histoire de Judith*, contribua beaucoup par ses conseils à développer les facultés de son talent, le poète gentilhomme avait une grande affection pour le poète roturier et parfois ils jouaient ensemble des quatrains à la chandelle. « On connaîtra bientôt qu'il m'a mis en chemin, dit Gaillard, car depuis que je le fréquente, je suis meilleur rimeur. » Ce fut à sa persuasion qu'il composa *selon l'écriture sainte*.

Le bon Henri de Navarre aimait, avec délices, le Rodier de Rabastens, depuis l'époque où il lui débita à son entrée dans Montauban, la harangue la plus bizarre et la plus comique qui eût jamais frappé ses oreilles. Elle nous fait regretter de ne pas connaître celle que le même poète dédia à Henri III sur son entrée à Lyon.

Au nombre des personnes qui aidèrent le plus souvent de leur bourse le pauvre poète était M. de Séré, seigneur de Corronsac : « Il ne ressemblait pas » dit Gaillard à Dionysius, tyran de Syracuse, qui » fit appeler une fois un joueur de sistre, et lorsque » celui-ci demanda son salaire, Dionysius lui répon» dit qu'il avait eu autant de plaisir à jouer en sa » présence que lui-même à l'entendre, et, il le con» gédia sans lui rien donner. » Il y avait bien des seigneurs en Gascogne, qui agissaient de même envers le ménétrier poète. M. de Séré, l'amena à la noce de M. de Castelnau d'Estretefonds, avec la fille du seigneur de Rieux. Il y distribua les derniers exemplaires du *Livre gras* aux gentilshommes invités dont


Digitized by Google

quelques-uns étaient de pauvres lecteurs, et en reçut plusieurs présens. « Vous m'avez donné beaucoup plus que les autres, dit-il, à M. de Séré : »

..... Un gipou m'abets dat et uno bello joupo
Que quant ero tout noou debio vale belcop,
Ah! que l' drap ero bou! mas que l'an pourtat trop!

Au retour de la noce, certains ayant dit que le festin avait été mal préparé : « Les hommes sages, répondit M. de Séré, ne vont pas porter leur corps à un banquet pour le remplir comme de la vaisselle, mais seulement pour passer le temps. » Gaillard étonné d'un pareil langage, pensa alors qu'il était assez habile cuisinier pour son Mécène, et voulut lui préparer un banquet de sa façon. Avec la petite collecte qu'il avait faite à Rieux, il s'achemina au petit pas vers Paris et y fit imprimer un nouveau livre, qu'il appela : *Lou Banquet d'Augié Galliard Roudié de Rabastens en Albiges, al cal banquet a belcop de sortos de meises, per so que tout lou moun n'es pas d'un goust. — Lou tout dédiat a Monsur de Séré, Seignhour de Courronsac.* 1583. petit in-8°. Une autre édition a été faite à Agen, la même année. Il y en a encore trois de Paris 1584, 1610 et 1612; deux de Lyon 1614 et 1619. Ces dernières ont cette variante dans le titre : *Lou banquet e ples en discours d'Augié Gaillard*, et qoiqu'elles soient dites revues et corrigées elles sont très incorrectes, et plusieurs passages en seraient inintelligibles si on ne les collationnait sur l'édition *princeps*. Elles sont augmentées de plusieurs pièces contenues dans les œuvres de 1579. Un exemplaire de cet ouvrage porté au catalogue Chardin, fut acheté 40 francs en 1820, vente courtois, n° 2422. Certains mets (*meises*) du banquet avaient déjà paru sous le titre de : *Recoumandatious d'Augié Gaillard, poëte de Rabastens en Albigez, al Rey per estre mes en cabal par la sio Majestat*; in-8° de cinq feuilles.

Il ne fut pas donné à Auger Gaillard de trouver le repos dans sa ville adoptive, pas plus que dans sa ville natale. Les Ligueurs l'obligèrent à fuir de Montauban et il chercha un asile en Béarn, où il reçut à son arrivée un accueil d'enthousiasme et les dons des gens des états de ce royaume alors assemblés. Son principal Mécène, dans sa nouvelle patrie, fut M. de la Roque-Benac qui lui donna une loyale hospitalité dans son château de Navailles, situé à deux lieues de Pau. Il composa en Béarn entr'autres ouvrages : la *Description du château de Pau et des jardins d'icelui avec celle de la ville de Lescar* et les *Amours prodigieuses d'Augier Gaillard Rodier de Rabastens en Albigeois, mises en vers français et en langue Albigeoise, avec six ou sept requestes et autres belles et plaisantes choses, A Madame.— Imprimé nouvellement* 1592, un vol. petit in-4° de 13 feuilles, relié en veau brun, doré sur tranche. (Bibliothèque de l'arsenal, n° 9301). L'épître dédicatoire est datée de Pau, 1er janvier 1592, ce qui fait présumer que ce livre a été imprimé dans cette ville.

Je ne doute pas qu'Auger Gaillard ne soit mort en Béarn avec sa pension sur la chaire (comme il l'appelait), mais je ne saurais préciser l'époque.

On comprendra, sans doute, mes regrets de ne pouvoir citer, faute d'espace, de longs fragmens du Rodier de Rabastens. Je dirai toutefois, avant de finir, qu'une étude critique et littéraire sur ses œuvres, amènerait à reconnaître que Goudelin son successeur lui est rarement préferable comme poète patois, et qu'on doit, par conséquent, s'empresser de rattacher Auger Gaillard à cette brillante chaîne de poésie que les troubadours ont déroulée sur notre sol méridional. Enfin, comme poète français, il s'est jugé avec autant de vérité que d'amour-propre dans un sonnet dédié à lui-même, où il se dit :

Desportes et Ronsard et d'autres bien souvent
Les doctes vers d'autrui nous mettent en avant,
Et tu ne hais rien tant qu'une telle entreprise.

Non que de leurs escrits je veuille en rien mesdire,
Au lieu d'en dire mal, certes je les admire :
Mais je trouve tes vers bien coulans et sans fard.

Je trouve tes escrits provenir de toy-mesme
Sans leur céder en rien ; car la muse qui t'aime
Fait plus paroistre en toy la nature que l'art.

GUSTAVE DE C.

LA MARQUISE DE BRINVILLIERS.

S'il pouvait être permis de revendiquer l'honneur de certains procès célèbres dans l'histoire des derniers siècles, nous aurions peut-être le droit de réclamer pour le Midi, la meilleure part du fameux procès de la *marquise de Brinvilliers*. L'on sait le nombre de pages écrites et de discussions soulevées à ce propos, dans les mémoires et les correspondances du XVIIe siècle ; l'on sait que c'est de là que datent les ordonnances contre les empoisonneurs et les *sorciers* confondus ensemble comme par un mystérieux et terrible lien. Mais ce que l'on sait moins peut être, c'est que l'instrument principal, la cause première de ces crimes qui n'eurent pas même les péripéties du drame, nous appartient entièrement. Le chevalier de Sainte-Croix était tout-à-fait de notre pays, de Montauban. A ce titre, nous avons le droit de comprendre ce procès au nombre des mémorables événemens criminels du Midi, et nous le plaçons même le premier dans les esquisses

Digitized by Google

judiciaires que nous avons l'intention de retracer. Nous essayerons en quelques articles d'évoquer toute cette portion si oubliée de notre histoire, et d'introduire ainsi par fragmens, et à divers intervalles, ces documens les plus curieux de nos annales.

Le procès de la marquise de Brinvilliers que nous allons analyser aujourd'hui, est peut-être un de ceux qui, de tous les temps, ont occupé le plus les esprits; le roman et le drame s'y sont essayés : il y a quelques années même, si l'on s'en souvient, notre scène de Toulouse demanda un intérêt dramatique à ce procès, qui s'y refusait peut-être par la crudité de ses détails. Il n'y a guère en effet que la froideur du récit qui puisse lui convenir.

La marquise de Brinvilliers était fille de M. Dreux d'Aubray, lieutenant civil au châtelet de Paris. En 1651, elle fut mariée avec M. le marquis de Brinvilliers, dont le père était président à la cour des comptes. Des rapports de position et de fortune avaient présidé a ce mariage; le marquis de Brinvilliers jouissait de 30,000 livres de rentes, et Mlle d'Aubray apportait 200,000 fr. de dot, sans compter les espérances que lui assurait pour l'avenir, la fortune de son père.

La jeune marquise de Brinvilliers était petite, mais jolie. Sa figure ronde, ses traits réguliers et une physionomie gracieuse, répandaient autour d'elle un charme dont on ne pouvait se défendre.

Le marquis avait, de son côté, tous les agrémens d'un gentilhomme. Ce mariage s'annonçait donc sous les meilleurs auspices : les deux familles en conçurent les plus heureux présages. Mais ces présages ne furent point, comme on va voir, de longue durée.

Le marquis était maître-de-camp dans le régiment de Normandie. Pendant qu'il était au corps, des relations familières, presque intimes, s'étaient établies entre lui et un capitaine dans un régiment de cavalerie, M. Godin, qu'on appelait le chevalier de Sainte-Croix. Ce qui semblait distinguer ce dernier par dessus tout, c'était une très grande facilité à se plier à toutes les exigences, à tous les goûts de ceux qu'il fréquentait. Après cela, il avait d'ailleurs une physionomie heureuse et ouverte, il était spirituel, mobile dans ses impressions, jaloux, irritable même envers ses maîtresses, fier dans ses allures, large dans ses manières, et même d'une incroyable prodigalité; au surplus, ne possédant aucun revenu, ce qui s'accommodait fort mal avec ses goûts; le chevalier de Sainte-Croix n'avait point de famille. La plupart attribuaient sa naissance à l'erreur de quelque grand seigneur; d'autres le disaient d'une famille honnête, mais pauvre; tout ce qu'on savait de plus positif, c'est qu'il était originaire de Montauban, et comme les communications n'étaient point alors faciles, on s'en tenait à ces conjectures, sans que nul s'inquiétât, au régiment de Normandie, d'en vérifier la sincérité.

Le marquis de Brinvilliers partageait parfaitement les habitudes du capitaine Sainte-Croix : le marquis était riche et fort adonné aux plaisirs; il fut accepté par Sainte-Croix comme une bonne fortune. Celui-ci ne chercha qu'à resserrer de plus en plus ses rapports avec lui et il y réussi' merveilleusement, car, au retour de leur campa; le marquis l'introduisit dans sa maison. Sainte-Croix s'y établit en maître sous la protection du mari, mais il chercha bientôt une protection plus puissante. Il fit la cour à Mme la marquise de Brinvilliers, et, en peu de temps, il devint son amant.

Le mari, léger et dissipé, ne prenait aucun souci de surveiller la conduite de la marquise. Il n'avait point de soupçons, et n'aurait point d'ailleurs trouvé le temps de les approfondir. Les deux amans jouirent donc de la sécurité la plus complète.

Bientôt cependant l'intrigue du capitaine Sainte-Croix et de la marquise devint publique. Mais le marquis de Brinvilliers, qui menait lui-même une vie fort irrégulière et en harmonie avec celle de la marquise, ne s'en inquiéta point. Les choses arrivèrent au point que le silence du marquis força M. d'Aubray à intervenir pour arrêter l'éclat du désordre de sa fille. Il eut recours au procédé en usage dans ce temps; il obtint une lettre de cachet contre Sainte-Croix, et, un jour que le capitaine se promenait en carrosse avec la marquise, il fut arrêté et conduit à la Bastille où il resta détenu pendant une année.

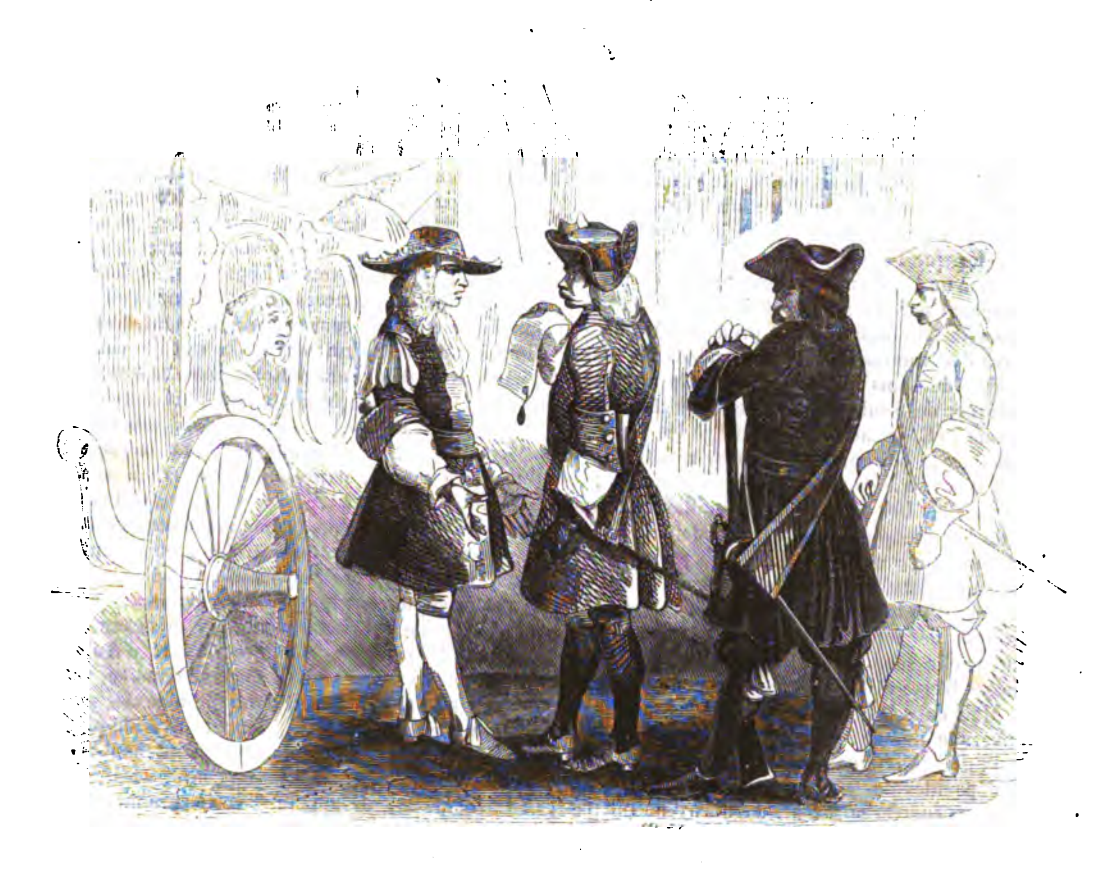
Cette séparation violente ne calma point l'attachement de la marquise pour Sainte-Croix. Mais comme les protestations et les violences contre la conduite de son père lui eussent été peu profitables, elle parut au contraire se soumettre sans élever de plaintes. Elle se contint et dissimula si bien; elle entoura son père de tant de prévenances et de tant de soins, que celui-ci lui rendit entièrement sa confiance; il crut que cette intrigue était finie, et pendant ce temps les rapports de la marquise et de Sainte-Croix continuaient furtivement.

Durant sa détention à la Bastille, Sainte-Croix y rencontra un Italien nommé Exili. Ils firent bientôt une connaissance assez intime, comme il arrive entre prisonniers, et Sainte-Croix lui raconta son histoire. Exili lui conseilla de tirer vengeance des moyens que l'on avait employés contre lui, et il ne tarda pas à lui indiquer la voie qu'il avait à suivre.

Les Italiens étaient réputés alors pour être très experts dans l'art des poisons, et ils se montraient très dignes de leur réputation. Ils composaient des poisons subtils et tellement déguisés que les médecins les plus habiles ne les savaient point analyser. Au reste, leur science était aussi dangereuse que variée. Ils avaient des poisons lents et qui consumaient par d'insensibles et de mortelles langueurs, des poisons violens, et qui ne laissaient que peu ou point de traces. Exili découvrit tous ses secrets à Sainte-Croix, et, pendant des heures entières, ils ne s'occupaient, à la Bastille, qu'à raisonner sur la composition et sur les effets du poison. Sainte-Croix s'instruisit et poussa même fort loin ses connaissances en cette matière; aussi, lorsqu'il sortit de sa prison, il ne lui restait plus qu'à faire l'application de ce qu'il avait appris. L'occasion ne se fit pas long-temps attendre, car, ainsi que nous l'avons dit, M. d'Aubray ne conservant plus aucun soupçon, ne mit aucun obstacle à la sortie de Sainte-Croix de la Bastille, après l'expiration de l'année fixée par la lettre de cachet.

Ce ne fut pas entièrement le désir de la vengeance

Digitized by Google



Arrestation de Sainte-Croix.

qui inspira à Sainte-Croix la pensée de faire usage de sa terrible science, mais aussi et surtout l'appât des successions à recueillir par la mort des parens de la marquise de Brinvilliers; peut-être même ce dernier motif qui pouvait n'être d'abord qu'accessoire, devint-il bientôt, comme on va le voir, la principale cause des crimes qu'il exécuta.

La première victime qu'il choisit fut M. d'Aubray, soit que M. d'Aubray lui parût pour l'avenir un censeur incommode, soit que le ressentiment de sa détention qui venait de finir, lui tînt encore vivement au cœur. Mais Sainte-Croix ne voulut point accomplir lui-même l'empoisonnement qu'il avait médité. Il dut songer à le préparer par une main moins suspecte que la sienne; ce fut la marquise qu'il chargea de ce soin. Il fallut que l'influence de Sainte-Croix fût bien puissante sur son esprit, car la marquise ne s'effraya point de la proposition qu'il lui en fit. Il fut arrêté entr'eux qu'elle empoisonnerait son père, sitôt que cela lui serait possible, sans éveiller trop de soupçons.

La marquise ne recula pas long-temps devant l'accomplissement de son crime. Elle profita même de la confiance que M. d'Aubray lui avait rendue et de la tendresse qu'il lui témoignait, pour s'en défaire, sans que personne pût avoir l'idée de lui attribuer sa mort.

M. d'Aubray avait l'habitude, pour se délasser des travaux de sa charge, d'aller passer à sa maison de campagne d'Offemond le temps que ses occupations lui laissaient de libre. Il s'y rendit avec sa fille quelques jours après la résolution qui avait été arrêtée entre elle et Sainte-Croix. Elle accompagna son père à Offemond. M. d'Aubray avait tout-à-fait changé de sentimens sur le compte de sa fille et en avait fait même une compagne nécessaire dans sa retraite. M. d'Aubray était fort âgé, il avait trois enfans, l'un conseiller au parlement, l'autre aspirant à la charge de son père, et enfin une fille qui était mariée. La marquise était donc la seule qui put lui prodiguer ces soins, ces attentions délicates et soutenues si nécessaires à un vieillard. C'était elle qu'il emmenait d'ordinaire à Offemond et ce fut au sein de cette intimité,

Digitized by Google

dans les pures émotions de la vie des champs qu'elle réalisa son terrible projet.

La marquise commença d'abord à entourer son père de toute sorte de prévenances. Elle voulut se charger seule de le servir, et d'exécuter ses moindres volontés ; c'était elle qui réglait le régime de ses repas, qui s'occupait de lui faire préparer les mets les plus délicats. Lorsque le vieillard avait besoin de quelques potions, de quelques bouillons, elle les apportait elle-même, et ne souffrait pas qu'ils lui fussent présentés par une autre main que la sienne. Cette conduite lui avait donné sur l'esprit de son père un grand ascendant, et il n'était rien qu'il eût refusé à la marquise.

Un jour, lorsque le moment lui parut favorable, elle empoisonna un bouillon, et le présenta à son père, en l'encourageant par ses gestes et ses paroles affectueuses : les effets du poison furent prompts ; M. d'Aubray éprouva des vomissemens considérables ; la marquise redoubla de soins auprès de lui ; elle ne cessa de lui prodiguer des soulagemens, ne le quittant pas un seul instant, et étudiant sur son visage les ravages que pouvait faire le poison. M. d'Aubray résista quelques jours ; il revint à Paris, mais à peine arrivé, il y mourut dans les bras de sa fille au milieu de ses larmes et de l'expression simulée de sa douleur.

Personne ne soupçonna que M. d'Aubray eût succombé par suite d'une mort violente. La marquise de Brinvilliers reçut le témoignage des regrets qu'éprouvaient les amis de son père ; elle fut entourée de consolateurs ; elle semblait même en avoir plus de besoin que ses frères et sa sœur ; car sa douleur parut plus vive. Mais dans les momens que lui laissaient ses devoirs envers le monde, elle allait se reposer avec Sainte-Croix de ses fatigues, de sa contrainte, et disposer des dépouilles de son père.

Cependant la succession de M. d'Aubray ne fut pas pour la marquise et surtout pour Sainte-Croix, aussi considérable qu'ils l'avaient espéré : la plus grande partie échut à M. d'Aubray le fils aîné, qui succéda à la charge de son père, et au second fils le conseiller. Le bénéfice du parricide ne pouvait être ainsi perdu presque sans fruit ; il fallut donc s'occuper d'augmenter ce bénéfice par la mort du lieutenant civil et du conseiller. Sainte-Croix, en fesant commettre par la marquise le premier crime d'empoisonnement à l'égard de son père, s'était assuré ainsi sa discrétion et son concours d'une manière certaine. Il ne dut donc plus éprouver aucune crainte en se chargeant de faire empoisonner les deux frères de la marquise. Voici comment il exécuta son projet.

Sainte-Croix tenait une grande maison ; au nombre de ses domestiques, il comptait un nommé Martin, qui était de Montauban, et à qui il avait donné auprès de lui le titre d'homme d'affaires. Ce Martin était un digne serviteur de son maître ; sa principale occupation était de fabriquer de la fausse monnaie, occupation fort productive de ce temps, on ne sait trop comment en vérité ; quand il avait ainsi rempli les devoirs de sa fonction, Martin jouissait d'une entière liberté, qu'il consacrait à tous les entraînemens de la débauche.

Sainte-Croix avait en même temps un autre agent, nommé Lachaussée, qui avait été autrefois à son service, et dont il avait pu apprécier les excellentes dispositions pour toute espèce de vol ou de crime.

Il fut convenu entre la marquise et Sainte-Croix, qu'on tâcherait de faire entrer Lachaussée au service du lieutenant-civil. Ce fut la marquise qui se chargea de ce soin ; elle le présenta et le fit accepter à son frère, qui habitait avec le conseiller, en leur cachant que Lachaussée eût servi chez Sainte-Croix : les frères de la marquise ignoraient même qu'elle eût conservé quelques relations avec ce dernier.

On promit à Lachaussée de l'entretenir pendant toute sa vie, et de lui donner en outre cent pistoles, s'il réussissait à faire mourir le lieutenant-civil. Lachaussée, pressé de gagner sa récompense, n'attendit pas long-temps à tenter l'épreuve, et faillit même à compromettre le succès de son crime ; peu de jours après être entré au service du lieutenant-civil, il présenta à son maître un verre d'eau et de vin dans lequel il avait délayé du poison ; mais la quantité était si forte, qu'à peine le lieutenant-civil eut-il porté le verre à ses lèvres, il s'écria : *Ah ! misérable ! que m'as tu donné ; je crois que tu veux m'empoisonner.* En même temps, il présenta le verre à son secrétaire, qui goûta très légèrement à cette boisson, et dit qu'il avait senti une grande amertume et une odeur de vitriol. Lachaussée ne se troubla nullement devant cette expérience, et sans manifester aucune surprise, il prit promptement le verre des mains du secrétaire, jeta le liquide qui y était contenu, et s'excusa en disant que le valet de chambre de M. d'Aubray, le conseiller, avait pris une médecine dans ce verre, et que c'était là ce qui avait donné le mauvais goût à la boisson. Cette explication, fournie avec le plus grand sang-froid, fut acceptée par le lieutenant-civil, qui n'éprouva d'ailleurs aucun soupçon.

Lachaussée, désappointé cette première fois, ne tarda pas à chercher une occasion nouvelle. Elle se présenta vers le commencement d'avril 1670.

Le lieutenant-civil était allé passer les fêtes de Pâques à sa terre de Villequoy, en Beauce ; le conseiller au parlement y avait suivi son frère ; Lachaussée avait été emmené avec toute la maison. A un des repas d'après Pâques, on servit un jour à dîner une tourte de béatilles qui était fort du goût du lieutenant-civil et du conseiller. Toutes les personnes qui en mangèrent furent incommodées ; les deux frères furent de ce nombre et devinrent même très malades. Ils furent attaqués de vomissemens considérables : et, leur état ne s'améliorant pas, ils revinrent à Paris, le 12 avril, pâles et affaiblis comme s'ils venaient d'avoir une maladie extrêmement grave.

Leur santé ne se rétablit point ; les vomissemens continuèrent ; le lieutenant-civil ne put bientôt plus supporter aucun aliment ; il s'affaiblissait de plus en plus, et mourut enfin le 17 juin 1670.

On ouvrit son corps, et on trouva dans l'estomac tous les symptômes de l'empoisonnement ; mais on ne pouvait soupçonner personne. La marquise de Brinvilliers était retirée à sa campagne et Sainte-Croix, qui suivait à Paris, avec une vive sollicitude, les progrès de la maladie, lui annonçait la mort du lieutenant-civil.

Le conseiller se débattait de son côté contre les ef-

Digitized by Google

fets du poison. Il éprouvait des agitations de corps et d'esprit et ne mangeait point. Après avoir passé trois mois dans cet état, il mourut également. On procéda à l'ouverture du corps et l'on trouva les mêmes symptômes que chez son frère. Il est probable que Lachaussée, depuis le repas du mois d'avril, avait ingéré du poison dans les boissons administrées au lieutenant-civil et au conseiller durant le cours de leur maladie, et avait ainsi achevé l'œuvre. Néanmoins, le conseiller ne conçut lui-même aucun soupçon contre Lachaussée, si bien qu'il lui fit même un legs de 300 livres qui lui fut délivré.

Cependant, ces trois morts, malgré l'effroi qu'elles avaient répandu parmi la famille et les amis des victimes, ne furent bientôt plus suffisantes pour la marquise. Le goût des successions aussi facilement recueillies, s'était si terriblement éveillé chez elle, ou plutôt chez Sainte-Croix, qu'ils ne purent s'arrêter tant qu'il leur serait possible d'en obtenir à l'aide du poison. La marquise avait une sœur qui, parfaitement innocente de tous ces crimes, n'en partageait pas moins avec elle les successions qui s'ouvraient. Il fallut donc songer à se défaire de cette sœur. Quelques tentatives habiles eurent lieu, mais celle-ci dont la méfiance avait été éveillée, se montra extrêmement prudente, soit dans le choix de ses valets, soit en surveillant avec le plus grand soin la préparation des alimens et les boissons qu'elle prenait. Il est cependant probable qu'elle aurait succombé à son tour, si l'on n'eût découvert enfin, par un événement bien imprévu, le mystère de ces crimes.

Personne n'avait le plus léger soupçon sur la marquise, ni sur Sainte-Croix. Leurs entrevues avaient toujours été très secrètes, et l'on était convaincu que tout commerce avait cessé entr'eux depuis la lettre de cachet et la détention à la Bastille. Lachaussée avait acquis une telle profondeur de dissimulation, que nul ne songeait à lui imputer la moindre part dans tous ces empoisonnemens.

Sainte-Croix, en homme défiant, et qui ne croit pas beaucoup à la durée d'un attachement comme celui de la marquise, s'était fait consentir une obligation de 30,000 livres sous son nom, et un autre de 25,000 au nom de Martin, son valet. Les choses étaient ainsi disposées, lorsque cette trame infernale et si habilement déguisée fut enfin découverte : voici comment.

Bien que Sainte-Croix eût fait périr tous les membres de la famille d'Aubray, qu'il avait pu atteindre, il ne voulut pas, en homme reconnaissant pour l'art qui l'avait enrichi, négliger une science qui le débarrassait si bien de ses ennemis ou des personnes incommodes. Aussi il s'exerçait dans ses appartemens à manipuler des poisons. Ceux qu'il préparait étaient si subtils et si prompts, que, pour éviter seulement d'en aspirer l'odeur, qui eût été mortelle, il en interceptait les exhalaisons par un masque de verre. Un jour, on ne sait par quel accident, le masque de verre se déplaça, et Sainte-Croix périt sur le champ, frappé comme d'un coup de foudre par l'odeur seule des poisons. Ses valets entendirent un bruit dans son laboratoire, ils entrèrent et le trouvèrent mort.

On ne lui connaissait à Paris aucun parent; personne ne se présenta pour réclamer sa succession, et les scellés furent apposés sur ses effets. Lorsque les scellés furent levés, on trouva une cassette qui fut ouverte; et le premier objet qu'on découvrit fut un écrit conçu en ces termes :

« Je supplie très humblement ceux ou celles entre » les mains desquels tombera cette cassette, de me » faire la grace de vouloir la rendre en main-propre » à Mme la marquise de Brinvilliers, demeurant rue » neuve Saint-Paul, attendu que tout ce qu'elle con» tient la regarde et appartient à elle seule; et que » d'ailleurs il n'y a nulle utilité à personne au monde, » son intérêt à part. Et en cas qu'elle fût plutôt » morte que moi, de la brûler et tout ce qu'il y a » dedans sans rien ouvrir ni innover. Et afin qu'on » n'en prétende cause d'ignorance, je jure sur le Dieu » que j'adore, et tout ce qu'il y a de plus sacré, qu'on » n'impose rien qui ne soit véritable. Et si d'aventure » l'on contrevient à mes intentions, toutes justes et » raisonnables en ce chef, j'en charge en ce monde » et en l'autre leur conscience pour la décharge de la » mienne, protestant que c'est ma dernière volonté. »

Fait à Paris, ce 25 mai après midi, 1671.

Signé : SAINTE-CROIX.

Et au-dessous était écrit : « paquet adressé à M. Penotier, qu'il faut rendre. »

Malgré ce testament (les paquets contenus dans la cassette furent ouverts, et l'on trouva d'abord un premier paquet scellé de huit cachets à différentes armes, et qui contenait du poison; un second paquet renfermait du *sublimé;* un troisième du *sublimé*, un quatrième de l'opium préparé; un cinquième une pierre infernale; puis on trouva dans divers flacons des liquides préparés; enfin un dernier paquet contenait soixante quinze livres de poison, divisées en plusieurs fractions à l'adresse de divers particuliers.

Les médecins analysèrent le sublimé, et ils déclarèrent en termes exprès, *que ce poison artificieux se dérobait aux recherches qu'on en pouvait faire. Il est si déguisé*, ajoutait le rapport, *qu'on ne peut le reconnaître, si subtil qu'il trompe l'art et la capacité des médecins. Sur ce poison, les expériences sont fausses, les règles fautives, les aphorismes ridicules.*

Ce rapport des médecins du temps, sur le poison de Sainte-Croix est assez curieux. Il indique à la fois l'état de la science et les procédés qu'elle employait pour découvrir la trace du poison dans le corps, en même temps que le degré de supériorité atteint par Sainte-Croix par rapport à son époque dans la fabrication de ses poisons. La science du XVIIe siècle fut aux abois et confessa naïvement son impuissance : il n'est peut-être pas sans intérêt de dire en quels termes; surtout de nos jours, où un trop célèbre procès a tant éveillé de discussions sur les poisons.

Les expériences les plus sûres et les plus communes, disaient les médecins, *se font par les élémens ou sur les animaux.*

« Dans l'eau, la pesanteur du poison le jette au » fond; elle est supérieure, il obéit; il se précipite et » prend le dessous. L'épreuve du feu n'est pas moins » sûre; il évapore, il dissipe, il consume ce qu'il y a

Digitized by Google

» d'innocent et d'impur; il ne laisse qu'une matière » âcre et brûlante qui seule résiste à son impression.

» Les effets que le poison fait sur les animaux, » sont encore plus sensibles : il porte sa malignité » dans toutes les parties où il se distribue, et vicie tout » ce qu'il touche. Il brûle et rôtit, d'un feu étranger » et violent, toutes les entrailles. »

« Le poison de Sainte-Croix, poursuivaient-ils, a » passé par toutes ces épreuves; il surmonte l'art et » la capacité des médecins; il se joue de toutes les » expériences. Ce poison nage sur l'eau; il est supé- » rieur, et fait obéir cet élément. (Le style des mé- » decins s'anime et cherche l'image pour exprimer la » belle conquête de Sainte-Croix.) Il se sauve de » l'expérience du feu, où il ne laisse qu'une matière » douce et innocente. Dans les animaux, il se cache » avec tant d'art et d'adresse, qu'on ne peut le con- » naître. Toutes les parties de l'animal sont saines et » vivantes. Dans le même temps qu'il y fait couler » une source de mort, ce poison artificieux y laisse » l'image et les marques de la vie.

» On a fait toutes sortes d'épreuves, (continuent les » médecins après cette description enthousiaste, et » comme s'ils mettaient toute leur vanité à abaisser » leur science devant la supériorité de l'invention,) » la première en versant quelques gouttes d'une li- » queur de l'une des fioles dans de l'huile de tartre » et dans l'eau marine. Il ne s'est rien précipité au » fond des vaisseaux dans lesquels la liqueur a été » versée. La seconde expérience s'est faite en met- » tant la même liqueur dans un vaisseau sablé. On » n'a trouvé sur le sable aucune matière âcre à la » langue.

» La troisième épreuve sur un poulet-dinde, un » pigeon, un chien, lesquels étant morts quelque » temps après, et le lendemain étant ouverts, on n'a » rien trouvé qu'un peu de sang caillé aux ventricules » du cœur; etc., etc. »

C'était là le legs que Sainte-Croix fesait à la marquise de Brinvilliers dans la précieuse cassette.

La cassette contenait encore des lettres de la marquise, et l'obligation de 30,000 qu'elle avait souscrite. Les lettres ne disaient rien sur les poisons : elles étaient relatives à leur intrigue. On trouva encore dans le cabinet de Sainte-Croix un rouleau de papiers sur lequel étaient écrits ces mots : *ma confession*. Ces papiers n'étaient point cachetés. Les personnes présentes, toutes animées comme on l'était en ce temps, d'un respect et d'un scrupule rigoureux pour les mystères de la confession, même au détriment de la vérité et de la justice, brûlèrent ces papiers. Au reste, il paraît que la cassette ne fut ouverte qu'après la découverte des papiers dans le cabinet; et lorsqu'ils furent brûlés, on ignorait encore les fameux secrets de la vie de Sainte-Croix.

Lorsque la marquise de Brinvilliers apprit la mort si prompte de Sainte-Croix et l'apposition des scellés sur tous ses effets, elle éprouva et manifesta même une vive inquiétude. C'est une chose singulière! dans les passions les plus obstinées et les plus fortes, à la mort de l'un des amants, si l'autre redoute la révélation de secrets importans, le sentiment de la crainte l'emporte entièrement sur toute autre impression, et étouffe tout regret. On n'éprouve plus aucune autre préoccupation que celle de cacher par tous les moyens le fatal mystère. L'amour ne tient plus aucune place; la marquise qui avait été instruite presqu'en même temps de la mort de Sainte-Croix et de la découverte de la cassette, n'avait songé qu'aux moyens de se procurer cette cassette.

Elle s'était rendue chez le commissaire Picard pour la lui demander, mais celui-ci n'avait point voulu recevoir la marquise, et s'était soustrait à ses visites sous divers prétextes.

Bientôt elle fut informée que la cassette avait été ouverte et qu'on y avait trouvé des secrets très importans. Elle comprit alors qu'il lui serait impossible d'échapper à des poursuites, et, sans doute, à une condamnation; et elle se détermina à prendre la fuite. Elle se réfugia à Liége. Néanmoins, elle avait chargé, avant son départ, un procureur de comparaître pour elle à la levée des scellés.

La complicité de la marquise aux crimes dont Sainte-Croix était dès lors accusé, ne fut douteuse pour personne. Lachaussée fut pareillement soupçonné, et il montra tant d'audace, qu'il légitima lui-même les soupçons par ses réponses. Il fit opposition à la levée des scellés apposés sur les objets appartenant à Sainte-Croix, le motif pris de ce qu'il lui avait confié de l'argent, que ce dernier avait placé dans son cabinet. Cette circonstance seule indiqua que Lachaussée devait avoir été associé aux crimes de son maître.

Lachaussée fut interrogé et il se troubla. Il fut arrêté et fouillé; et l'on trouva du poison sur lui.

La dame de Villarceau, veuve du lieutenant-civil, accusa Lachaussée de l'empoisonnement de son mari.

Une information minutieuse eut lieu; plusieurs témoins furent entendus soit contre Lachaussée, soit contre la marquise.

Un sieur Perrette, garçon apothicaire, déposa qu'il avait vu souvent une dame venir, toujours avec mystère, chez son maître, et conduite par Sainte-Croix; qu'un laquais lui avait dit un jour : C'est la marquise de Brinvilliers, je parierais qu'ils viennent faire composer du poison. Toutes les fois qu'ils allaient chez cet apothicaire, nommé Glazer, ils laissaient leur voiture dans un lieu écarté.

Mlle Aimée Huet qui était très souvent et familièrement chez la marquise, déposa qu'un jour celle-ci étant ivre, lui avait montré une boîte, en lui disant qu'il y avait là dedans de quoi se venger de ses ennemis, et que cette boîte contenait bien des successions. La demoiselle Huet ajouta que lorsque les vapeurs du vin eurent été dissipées, la marquise avait essayé de revenir sur ces paroles imprudentes. — En quelques circonstances, lorsqu'elle était irritée contre quelqu'un, elle disait à la demoiselle Huet qu'il y avait des moyens de se défaire des gens lorsqu'ils déplaisaient; *et qu'on leur donnait un coup de pistolet dans un bouillon*. Enfin, la demoiselle Huet déclara qu'elle avait vu souvent Lachaussée chez la marquise, s'entretenant avec elle assez librement.

Une demoiselle Villeroy parla des relations familières de Lachaussée avec la marquise. Elle les avait vus souvent ensemble et seuls, et particulièrement quel-

Digitized by Google

ques jours après la mort du lieutenant-civil et du conseiller.

Un sieur Cluet dit qu'un jour, avant l'empoisonnement des deux MM. d'Aubray, il avait fait cette réflexion devant la marquise : « que si le lieutenant-civil savait que Lachaussée avait été au service de Sainte-Croix, le lieutenant le renverrait. *Bon Dieu*, avait répondu la marquise, *ne le dites pas à mes frères; car ils lui donneraient des coups de bâton; il vaut mieux qu'il gagne quelqu'argent qu'un autre.* »

D'autres témoins déposèrent que Lachaussée pendant la maladie de son maître avait dit souvent; *il tarde bien, je ne sais quand il crèvera.*

Malgré tous ces indices si puissans, néanmoins le châtelet conserva encore quelques doutes, et ne voulut point prononcer contre Lachaussée la peine capitale. Il fut condamné à la question préparatoire. Mais la chambre de la Tournelle par un arrêt du 4 mars 1673, déclara Lachaussée *atteint et convaincu d'avoir empoisonné le lieutenant-civil et le conseiller*, et en réparation, il fut condamné à être rompu vif, et à expirer sur la roue, après avoir été préalablement appliqué à la question ordinaire et extraordinaire pour la révélation de ses complices. La marquise de Brinvilliers fut condamnée par contumace à avoir la tête tranchée.

Lachaussée appliqué à la question, avoua ses crimes, et fit des révélations importantes. Il dit que Sainte-Croix avait composé les poisons administrés au lieutenant-civil et au conseiller; et que ces poisons lui avaient été envoyés par la marquise, pour empoisonner ses frères. Il entra dans les plus grands détails sur ces deux empoisonnemens, et termina en ajoutant, que Sainte-Croix et la marquise avaient voulu aussi empoisonner la sœur de celle-ci, mais que cette sœur avait déjoué toutes leurs manœuvres.

Après ces aveux qui ne laissaient plus aucun doute, le rôle de Lachaussée était terminé. Aussi il fut solennellement exécuté en place de Grève.

La procédure instruite contre Lachaussée avait éveillé l'indignation publique contre la marquise de Brinvilliers. Le roi voulut qu'on la poursuivit en pays étranger, et qu'on la ramenât en France pour y être jugée. Un exempt de la maréchaussée fut envoyé à Liége pour arrêter la marquise. Il était escorté de plusieurs archers, et porteur d'une lettre du roi adressée au conseil des soixantes de la ville de Liége. Dans cette lettre, le roi demandait que *la criminelle* lui fût remise. Le conseil des soixante examina la procédure, et donna son autorisation.

Cependant la marquise prévoyant peut-être ce qui aurait lieu, avait pris le soin de se placer, non seulement sous la sauvegarde de l'étranger, mais encore de demander asile à la religion. Elle s'était retirée dans un couvent; or les couvens étaient respectés à Liége, comme les églises l'avaient toujours été en France, on n'y arrêtait point les criminels. L'exempt craignait d'ailleurs que la violence exercée contre la marquise dans le couvent, ne fût regardée comme une profanation, et ne soulevât une sédition dans la ville. Il fallut donc avoir recours à la ruse.

L'exempt se déguisa en ecclésiastique, et demanda à voir la marquise. Il se fit passer pour un Français, qui voyageant dans le pays de Liége n'avait point voulu quitter cette ville, disait-il, sans voir une femme aussi connue par sa beauté et ses infortunes. La marquise consentit à le recevoir. Il lui témoigna d'abord la plus vive sympathie, et s'indigna contre ses persécuteurs. La conversation devint bientôt intime, et l'exempt, quoique revêtu de l'habit ecclésiastique, fut assez habile pour glisser, même sans être soupçonné, quelques mots de vive affection, et presque d'amour. La marquise l'écouta favorablement. Alors il lui fit comprendre qu'un couvent était un lieu fort incommode pour un tête-à-tête entre deux amans, et il lui proposa une promenade dans la ville. La marquise abusée par sa vanité et ses passions, ne résista point. Un rendez-vous fut donné, mais une fois hors du couvent, la marquise ne retrouva plus son ecclésiastique enthousiaste de ses charmes. L'exempt se montra sans déguisement, l'arrêta, et la livra à ses archers qui avaient été apposiés.

On saisit dans le couvent une cassette cachée sous son lit, et qui contenait particulièrement un papier intitulé : *Ma confession.*

La marquise se vit perdue; elle essaya de corrompre un archer, mais ce fut en vain, cet archer la trahit. Elle écrivit à un homme qui lui était dévoué pour lui dire qu'il vînt la délivrer par la violence ou la corruption des gardes : mais ses lettres furent interceptées. Quand elle vit que personne ne venait à son secours, elle perdit tout espoir; elle essaya de se tuer, en avalant une épingle, mais un archer l'en empêcha.

Cependant le parlement, instruit de l'arrestation, nomma immédiatement un conseiller, M. Palluau, pour venir interroger sans retard *cette scélérate qui tenait à toute la robe*, comme disent les auteurs contemporains, et afin qu'elle n'eût pas le temps de trouver un moyen évasif à l'aide de quelque conseil, ou de méditer ses réponses.

M. Palluau partit et interrogea la marquise à Rocroy; puis on la ramena à Paris; elle fut déposée à la Conciergerie. Là encore, elle écrivit au trésorier de la province du Languedoc et du clergé, M. Penautier, personnage d'une immense fortune et d'une grande influence. Elle lui disait de s'intéresser à elle, invoquant le danger où elle était de mourir sur l'échafaud. Elle lui demandait son conseil, son influence et lui faisait part du système de défense qu'elle avait adopté. Mais ces lettres furent encore interceptées et compromirent gravement M. Penautier.

La marquise avait tout nié dans son interrogatoire à Rocroy. Elle ne reconnut pas les lettres qu'elle avait écrites depuis son arrestation, non plus que celles contenues dans la cassette de Sainte-Croix. Elle avoua l'obligation de 30,000 fr.; mais elle ajouta que cette obligation n'était pas sérieuse, qu'elle en avait une contre-lettre, et que cette obligation n'avait été remise que pour disputer cette somme à ses créanciers.

Dans sa prison, elle manifesta la plus grande sécurité. Elle demandait qu'on lui permît de jouer aux cartes pour se distraire; mais cette sécurité n'était qu'une feinte; car elle méditait plus que jamais de se donner la mort, afin d'échapper à l'ignominie du supplice qu'elle prévoyait. Nous trouvons dans les mé-

Digitized by Google



La Marquise de Brinvilliers.

moires des temps qu'elle voulut se donner la mort d'une façon singulière. Bien que le moyen soit quelque peu nouveau et difficile à rapporter, peut-être à cause de la pruderie croissante de notre langue, on nous pardonnera de le rappeler ici. Sous des prétextes d'indisposition, la *marquise s'était procuré une ser ingue dont la canule* (nous citons) était extrêmement longue. Elle avait déclaré qu'elle en voulait faire usage sans l'assistance de personne, et elle essaya en effet de la faire pénétrer assez profondément pour percer les intestins. Mais elle fut découverte et privée de sa seringue. Ce moyen ne put donc encore réussir.

Enfin le jour de l'instruction arriva; M. Nivelle, avocat distingué, publia un mémoire dans lequel il combattit toutes les preuves élevées contre la marquise.

Parmi les preuves qui s'élevèrent contre elle, celle qui l'inquiétait le plus, c'était sa confession. Elle y avouait tous ses crimes; or, à quoi pouvait servir la discussion de M. Nivelle sur tous les autres points, si la confession pouvait être invoquée légalement. Il chercha donc à prouver que dans tous les temps la confession avait été un secret inviolable et sacré. Il invoqua de nombreux exemples, et discuta d'après les lois

Digitized by Google

et la jurisprudence de tous les temps sur ce point capital du procès de la marquise de Brinvilliers. Mais quelle pouvait être la force de ces raisonnemens, lorsque la confession étant connue de tous; et dans le cas même où la confession aurait été écartée, les autres présomptions n'auraient-elles pas suffi pour condamner la marquise, alors qu'il était certain que les juges ne pouvaient point se tromper sur sa participation à tous les crimes qu'on lui reprochait.

Mme de Sévigné qui parle du procès de la marquise en plusieurs de ses lettres, nous signale quelques faits assez curieux et tirés de la confession. Elle parle de ces faits avec une légèreté spirituelle et qui prouve que la marquise n'inspirait aucun sentiment de sympathie, même de pitié.

Citons quelques lignes :

« Mme de Brinvilliers, dit Mme de Sévigné dans » sa lettre 269me, nous apprend, dans sa confession, » qu'à sept ans elle avait cessé d'être fille, qu'elle » avait continué sur le même ton; qu'elle avait em» poisonné son père, ses frères, un de ses enfans. » Elle s'empoisonna elle-même, afin d'essayer d'un » contre-poison. Médée n'en avait pas tant fait. Elle » a reconnu que cette confession est de son écriture; » c'est une grande sottise; mais qu'elle avait la fièvre » chaude quand elle l'avait écrite; que c'était une » frénésie, une extravagance qui ne pouvait être lue » sérieusement. »

Dans la lettre suivante, Mme de Sévigné ajoute :

« On ne parle ici que des discours, des faits et » gestes de la Brinvilliers. Si elle a écrit dans sa con» fession qu'elle à tué son père, elle craignait d'ou» blier, sans doute, de s'en accuser; les peccadilles » qu'elle craint d'oublier, sont admirables. »

Mme de Sévigné a détaché de la confession, avec plus de charme de style que nous ne pourrions faire, les parties les plus remarquables; elle abrège les détails et groupe en quelques mots les hauts faits et les habitudes de la marquise. — Elle dit dans sa lettre 292me :

« La Brinvilliers empoisonnait des tourtes de pi» geonneaux, dont plusieurs mouraient, qu'elle n'avait » pas dessein de tuer. Le chevalier du Guet avait été » de ces jolis repas, et s'en meurt après deux ou trois » ans. Elle demanda, quand elle fut en prison, s'il » était mort; on lui dit que non. Il a la vie bien dure, » dit-elle. M. Larochefoucault dit que cela est vrai. »

Tous ces faits furent établis au procès. Des révélations plus curieuses encore eurent lieu. Il paraît que la marquise s'était préparée à l'empoisonnement de son père par des essais sur les animaux. Puis elle avait craint que des différences de constitution et de tempéramment entre les animaux et les hommes ne missent ses expériences en défaut, et elle s'était exercée sur des hommes. Elle avait donné aux pauvres des biscuits empoisonnés. Jules Janin dit quelque part, dans un article sur le marquis de Sade, je crois, que Mme de Brinvilliers allait elle-même jeter du poison dans la tisanne des hospices. Elle était allée en distribuer particulièrement aux malades de l'Hôtel-Dieu, et avait demandé plus tard des nouvelles de la santé de ces malheureux pour connaître quel avait été l'effet du poison. Afin d'être témoin des effets qu'il produisait, elle en fit l'expérience sur sa femme de chambre; mais comme celle-ci n'en mourut pas, c'était alors que Sainte-Croix avait recomposé le poison avec d'autres élémens.

Mme de Sévigné, à propos du marquis de Brinvilliers, affirme un fait assez étrange et qui serait le couronnement des œuvres de la marquise. Nous n'en garantissons pas toutefois l'exactitude. « Mme de Brin» villiers, dit-elle, voulait épouser Sainte-Croix, et » empoisonnait souvent son mari à cette intention. » Sainte-Croix, qui ne voulait point avoir une femme » aussi méchante que lui, donnait du contre-poison à » ce pauvre mari, de sorte qu'ayant été balloté ainsi, » tantôt empoisonné, tantôt désempoisonné, il est » demeuré en vie. » C'était là un singulier jeu dont on ne se doutait guere sans doute le pauvre marquis.

Mme de Brinvilliers fut interrogée sur tous les crimes rapportés dans sa *confession*, elle dit qu'elle n'avait su ce qu'elle fesait en l'écrivant, et qu'elle ignorait entièrement tout ce que la confession renfermait, soit sur ses débauches et ses excès de tout genre, soit sur les divers empoisonnemens qu'elle aurait commis. Elle nia avoir écrit à Penautier, à Théria, alors que sa lettre qui avait été surprise disait à ce Théria qu'il fallait enlever toutes les pièces du procès, sans quoi elle était perdue.

On ne sait point si le parlement se fonda sur la confession pour rendre son arrêt, ou seulement sur les autres élémens de la procédure; mais, quoi qu'il en soit, le 16 juillet 1676, la grand'chambre et la chambre des Tournelles assemblées, condamnèrent la marquise. L'arrêt fut prononcé en ces termes: « Marie-Marguerite d'Aubray, épouse du sieur marquis de Brinvilliers, a été déclarée dûment atteinte et convaincue d'avoir empoisonné M. Dreux d'Aubray, son père, Antoine d'Aubray, maître des requêtes et lieutenant-civil de la prévôté et vicomte de Paris, et messire d'Aubray, conseiller en la cour, ses deux frères, et attenté à la vie de Thérèse d'Aubray, sa sœur, pour réparation, a été condamnée à faire amende honorable au-devant de la principale porte de l'église de Paris où elle sera menée dans un tombereau, nus pieds, la corde au cou, tenant en ses mains une torche ardente du poids de deux livres; et là, étant à genoux, dire et déclarer que méchamment et par vengeance, et pour avoir leurs biens, elle a fait empoisonner son père, ses deux frères et attenté à la vie de sa sœur; de là, conduite en place de Grève, pour y avoir la tête tranchée sur un échafaud; son corps brûlé et les cendres jetées au vent; préalablement appliquée à la question ordinaire et extraordinaire, pour avoir révélation de ses complices, etc., etc. »

Elle écouta son arrêt sans frayeur et sans faiblesse; le même jour elle fut conduite à la question; là, elle avoua tous ses crimes. Quelques historiens prétendent qu'on lui avait promis sa grace, si elle déclarait tout, et qu'elle fit ses aveux dans cette pensée. Aussi quand on la conduisait à l'échafaud, elle dit à son confesseur: *c'est donc tout de bon*. Elle avait demandé la communion, mais elle lui avait été refusée; elle demanda alors le pain béni qu'on ne lui accorda point non plus.

Le jour de l'exécution, il se trouva un grand con-

Digitized by Google

cours de monde sur son passage et au lieu où l'échafaud était dressé, la célébrité des crimes de la marquise avait vivement excité l'attention publique. On dit que le fameux peintre Lebrun s'était placé de manière à pouvoir saisir parfaitement toutes les impressions de son visage, qui n'exprima que l'insensibilité. L'attention de la marquise n'était point troublée. Elle aperçut un grand nombre de dames sur son passage, elle les regarda avec fermeté; et leur dit avec amertume : *Voilà un beau spectacle à voir.*

Mme de Sévigné, dans sa 296e lettre, datée du 17 juillet 1676, raconte les derniers momens de la marquise; nous ne saurions mieux faire que de rapporter ce passage :

« Enfin c'en est fait, la Brinvilliers est en l'air. Son pauvre petit corps a été jeté, après l'exécution, dans un grand feu, et ses cendres au vent, de sorte que nous la respirons, et par la communication des petits esprits, il nous prendra quelque humeur empoisonnante dont nous serons tous étonnés.

» Elle fut jugée dès hier; ce matin on lui a lu son arrêt; on l'a présentée à la question, elle a dit qu'il n'en était pas besoin, qu'elle dirait tout. En effet, elle a conté sa vie, plus épouvantable qu'on ne pensait. Elle a empoisonné dix fois de suite son père; elle n'en pouvait venir à bout, ses frères, et toujours l'amour et les confidences mêlées partout. Elle a demandé à parler à M. le procureur-général : elle a été une heure avec lui, on ne sait point encore le sujet de cette conversation.

» A six heures on l'a menée, nue en chemise et la corde au col, à Notre-Dame, faire amende honorable, et puis on l'a remise sur le même tombereau, où je l'ai vue jetée à reculons sur la paille, avec une *cornette basse* et sa chemise, un docteur, d'un côté auprès d'elle, le bourreau de l'autre. En vérité, cela m'a fait frémir. Ceux qui ont vu l'exécution disent qu'elle a monté avec beaucoup de courage; pour moi, j'étais sur le pont Notre-Dame avec la bonne Deseurs. Jamais il ne s'est vu tant de monde, ni Paris si ému et si attentif : demandez-moi ce qu'on a vu; pour moi, je n'ai vu qu'une *cornette.* »

Ainsi mourut cette femme célèbre dans l'histoire du crime, et plus célèbre encore par sa frénésie à le commettre. Pendant tout le cours du procès, on ne voit point apparaître le marquis de Brinvilliers. Quelques-uns ont dit qu'il était occupé à solliciter en faveur de la marquise, mais cette opinion n'a pas été adoptée. Il paraît au contraire que le marquis ne se montra point durant ces débats scandaleux, et que dans la suite il alla cacher dans la solitude un nom qui était devenu l'expression même du crime.

Ce procès marqua le commencement de cette époque des *empoisonneurs* et des *sorciers* contre lesquels plusieurs ordonnances furent rendues. La Voisin, dont le nom rappelle aussi la vie, apparut peu de temps après; mais aucun des criminels que la justice eût à flétrir pour des crimes semblables, n'a effacé la triste célébrité de Sainte-Croix et de la marquise de Brinvilliers.

J. LEPELLETIER.

HISTOIRE DE LA VILLE DE CARCASSONNE.

La ville de Carcassonne, est appelée tour à tour par les anciens auteurs, *Carcasso*, *Carcasio*, *Carcassum* et enfin *Carcassona.* Elle doit son origine aux premiers peuples Celtiques qui vinrent s'établir sur l'*Atax*, aujourd'hui l'*Aude.* De là, le nom d'*Atacins* que leur applique Eusèbe et celui d'*Atax* que Saint Jérôme attribue à la ville dont ils furent les fondateurs. Cette cité devint bientôt une place importante. Les Volces Tectosages en firent leur principal boulevard et l'entrepôt de leurs armes et machines de guerre. C'est alors qu'elle échangea sa dénomination primitive contre celle de *Carcasso*, qui, signifiant en langue Celtique *Carquois* et *bouclier*, peint à la fois sa destination et son assiette au sommet d'une colline. Cependant les Romains s'en emparèrent, et, non contens de l'asservir, ils l'obligèrent à leur fournir des auxiliaires pour accomplir la conquête des Gaules. Il est vrai qu'en retour, ils lui apportèrent leur civilisation et les premières notions du christianisme. Mais à peine cette nouvelle ère commençait-elle à s'ouvrir, que les barbares vinrent s'abattre sur l'empire.

Plus que toute autre, Carcassonne se ressentit de leur fureur. Saccagée tour à tour par les Vandales et par les Goths, prise et reprise par les Romains et par les Visigoths, elle demeura enfin au pouvoir de ces derniers, qui, après s'être établis dans le Languedoc, vers l'an 440, profitèrent de quelques années de répit pour entourer la place de cette belle enceinte de fortifications, qui subsiste encore aujourd'hui, et pour y implanter l'hérésie d'Arius, qu'ils professaient. Cet état de choses dura jusqu'en l'an 506. Alors, Clovis franchit la Loire et s'avança vers le Midi. En vain les Visigoths, tentèrent-ils de lui résister; vaincus à Vouillé, ils se virent contraints d'évacuer Toulouse, leur capitale, et de chercher un refuge derrière les murs de Carcassonne. Une fois là, Clovis les trouva invincibles. Repoussé à chaque assaut, il fut obligé à son tour de faire un mouvement rétrograde et de regagner ses états du Nord, où il mourut en l'an 511.

Cet événement décida de la paix, et cette paix se maintint près d'un siècle. Les Visigoths surent la mettre à profit, et c'est alors qu'ils ajoutèrent à Carcassonne deux faubourgs, et une double ceinture de murailles; qu'ils construisirent le château appelé, de-


Digitized by Google



Ancien château de Carcassonne.

puis, le château vicomtal, et qu'ils jetèrent les fondemens de Saint-Nazaire, qui fut terminé sous le règne et par les libéralités de Charlemagne. L'on travaillait à cette église, lorsque Liura, le roi des Visigoths régnant, fit mettre à mort son propre fils, qui refusait d'ombrasser l'arianisme. Cet acte inouï de fanatisme ralluma la guerre. Gontran, roi d'Orléans, était l'oncle du prince martyr; il voulut le venger, et aussitôt ses troupes, commandées par Tarenticole, envahirent la Gothie ou Languedoc. Assiégée en 585, Carcassonne, indignée de la persécution de Liura, n'opposa aucune résistance; mais Tarenticole oublia trop vite ce qu'il devait de ménagement à une population que la haine de la tyrannie avait seule jetée dans son parti; il traita la ville comme un pays conquis, et les Carcassonnais l'expulsèrent. Irrité de cet affront, il revint à la charge en 589, et loin, cette fois, de pénétrer de force dans la place, il fut tué sur les glacis et son armée taillée en pièces.

Gontran, chargea Bozon de venger la mort de son favori. Ce général assiégea la cité avec soixante mille hommes, et finit par l'emporter. Mais il ne la garda pas long-temps, car à peine s'en était-il rendu maître, que Claude, duc de Lusitanie, vint la lui dis-

puter à la tête de l'armée visigothe. C'est sur les bords de l'Aude, que Bozon et lui s'entrechoquèrent. Bozon fut vaincu et ses troupes furent presque détruites.

Après cette victoire, les Visigoths n'eurent à lutter contre aucun ennemi et demeurèrent paisibles possesseurs de Carcassonne, jusqu'en l'an 719. Mais à cette époque ils eurent à faire face à une agression bien autrement formidable que celles qui l'avaient précédée. Déja maîtres de l'Espagne, les Sarrasins envahirent la contrée. C'est en vain que les Visigoths déployèrent toute leur valeur, en vain qu'ils combattirent avec le courage du désespoir : ils furent écrasés, et ce désastre mit fin à leur domination. Les Musulmans entrèrent dans Carcassonne, la perdirent peu de temps après, la reprirent bientôt et s'y maintinrent enfin jusqu'en 759, où Pépin les vainquit et les refoula en Espagne.

La Gothie devint dès lors une province française, et désormais elle n'eut plus d'occupation étrangère à subir. Carcassonne et son district formèrent un fief féodal, dont Charlemagne disposa en faveur de Dellon, qui lui en fit hommage. D'après le titre de l'investiture, cet apanage n'était que viager ; mais Dellon agit de telle manière qu'il le transmit à sa famille, et, un siècle plus tard, un de ses descendans, nommé Arnaud, profitant de la faiblesse des monarques Carlovingiens, se rendit indépendant et constitua, en 940, la souche des seigneurs héréditaires de Carcassonne. En 1070, les héritiers mâles de cette maison venant à manquer, le Carcassès et le Rasès passèrent par achat ou cession dans la famille des comtes de Barcelone, et Tète-d'Etoupes, fils de Raymond Béranger en reçut l'investiture. Mais un fratricide mit fin à cette nouvelle domination. Tête-d'Etoupes fut assassiné et ne laissa pour successeur qu'un enfant en basâge. Favorisé par cette minorité, Bernard-Aton, vicomte de Béziers, fondit à l'improviste sur Carcassonne, s'en empara et la conserva durant quelques années sans aucune inquiétude.

Pendant ce temps l'enfant grandissait, et avec lui le désir de r'avoir la province usurpée. A la fin, le jeune Tête-d'Etoupes, ne se contenant plus, appela aux armes ses chevaliers catalans et les lança sur le Languedoc. Bernard-Aton courut aussitôt à leur rencontre et le glaive allait décider à qui resterait Carcassonne, lorsque les prélats du pays, intervenant, firent consentir les deux partis à un arrangement amiable. De cet accommodement il résulta que le Carcassès et toutes ses dépendances seraient inféodées à perpétuité à la famille d'Aton, et que pour cela cette dernière reconnaîtrait la suzeraineté des comtes de Barcelone. C'est là l'origine de la domination des Trencavel, qui, pour être glorieuse, n'en fut pas moins sujette à de nombreuses vicissitudes.

En effet, à peine ce traité était-il conclu que Bernard-Aton, se croyant autorisé à user et à mésuser de son nouveau fief, accabla les Carcassonnais d'impôts si vexatoires et si onéreux qu'ils se soulevèrent et chassèrent l'oppresseur. Bernard, irrité, fit un appel à ses hommes d'armes et vint assaillir les révoltés. Mais ici tout échoua, assaut et blocus ; et si au bout de trois ans, les Carcassonnais consentirent à le recevoir, ce ne fut qu'après qu'il les eut affranchis de toute taille et de toute imposition. Son droit féodal diminuait ainsi de moitié ; la bourgeoisie commençait à poindre.

En 1130, Roger III succéda à son père Bernard, et, après un règne de vingt années, il descendit à son tour dans la tombe, ne laissant d'autre héritier que son frère Raymond Trencavel, qui se trouva dès lors à la fois comte du Carcassès, du Rasès et de l'Albigeois, et vicomte d'Agde et de Béziers. C'étaient cinq couronnes seigneuriales groupées sur la même tête, comme pour témoigner davantage, par leur réunion, combien elles étaient peu propres à la garantir, une fois vouée à la vengeance du peuple. En effet, après avoir assisté au concile de Lombers, tenu à l'occasion de l'Albigéisme, qui déja s'était introduit en Languedoc, Raymond fut assassiné en 1167, dans l'église de Sainte-Madeleine, par un bourgeois de Béziers, qu'il avait offensé. C'est sous son petit-fils, Roger Trencavel, qu'éclatèrent les Croisades contre les Albigeois.

Durant cette période néfaste, Carcassonne eut sa part de meurtres et de dévastations. En 1209, après le sac de Béziers, cinq cents mille Croisés en firent l'approche et l'assiégèrent. Cette ville s'était alors accrue de deux grands faubourgs, situés, l'un au nord, l'autre au midi, et de deux autres plus petits, vulgairement nommés barbacanes et placés entre la place et la rivière. C'est par le grand faubourg du nord que l'on commença l'attaque. A peine défendu, ce quartier fut aisément emporté ; mais, à l'assaut du second, le vicomte Roger, se montra lui-même sur la muraille, et, quelques efforts que l'on fît, l'on ne put s'en emparer. Il fallait, dès lors, se résigner à un blocus ou abandonner l'entreprise. L'alternative était également dangereuse ; mais l'abbé de Citeaux, généralissime de l'armée, trouva moyen de l'éluder. A défaut de la force, il recourut à la ruse, et, attirant au camp le vicomte, sous prétexte de traiter de la paix, il le fit charger de chaînes et le retint prisonnier.

Cette trahison porta ses fruits. Démoralisés par l'absence de leur chef, les Carcassonnais s'enfuirent jusqu'au dernier à la faveur d'un souterrain et abandonnèrent la place. Les Croisés s'en saisirent aussitôt et en inféodèrent la souveraineté à Simon de Montfort, qu'ils proclamèrent en même temps général de la Croisade. Quant au sire de Trencavel, on le jeta dans un cachot de son palais vicomtal et bientôt après on l'y empoisonna. Roger ne laissa qu'un fils en bas âge.

A la mort de Simon de Montfort, arrivée en 1218, Amaury, son fils aîné, hérita de Carcassonne, mais il ne s'y maintint que cinq années. En 1223, la réaction albigeoise lui enleva coup sur coup, toutes ses places et l'expulsa enfin de la cité. Amaury fit alors cession de ses prétendus droits sur le Carcassès, au roi de France, Louis VIII, qui en prit possession, en 1226, et qui, quelques années après, amena le fils de Roger à ratifier ce titre, moyennant une somme d'argent une fois payée. Ceci se passait en 1240.

Dès ce jour, Carcassonne fut réunie aux possessions de la couronne et devint un fief directement soumis à la mouvance royale. Saint Louis y installa aussitôt des


Digitized by Google

sénéchaux, qui la gouvernèrent en son nom, et ordonna d'en abattre les deux grands faubourgs, dont l'esprit des habitans l'inquiétait. La plupart de ces malheureux allèrent chercher un asile en Catalogne; quelques autres, plus attachés au sol natal, implorèrent et obtinrent la faculté de s'établir dans la plaine qui s'étend en face de la cité, sur la rive gauche de l'Aude. Leurs habitations, grossièrement construites et éparpillées d'abord, se rallièrent peu à peu, se groupèrent, et ce noyau, s'augmentant de jour en jour par le retour des premiers émigrés et par l'accession d'une foule de méridionaux ruinés par les croisades, finit par constituer un bourg assez puissant pour rivaliser avec la cité, qui ne fut bientôt plus qu'une de ses dépendances. Cette nouvelle ville fut nommée la ville-basse, nom qu'elle conserve encore, et, bien que son rôle ne soit plus que secondaire ainsi que celui de toutes les villes soumises à l'unité royale, il ne laisse pas néanmoins que de présenter quelque intérêt, dès la fin même du XIII[e] siècle.

Ainsi, en 1296, on la voit chasser les inquisiteurs que la piété de Saint Louis lui avait imposés, et, comme on veut les y rétablir, comploter, en 1305, de se livrer au roi de Majorque. Ce projet est déjoué et les consuls sont traînés sur la claie. En 1355, le prince de Galles l'emporte d'assaut, la livre au pillage, puis à l'incendie. Durant cinq jours entiers, la flamme se promène sur la ville et la réduit en cendres. Quelques murs d'église restent seuls debout et conservent encore les stigmates de ce vandalisme, qui ne saurait avoir d'autre motif que la résistance opiniâtre de la cité, que le Prince Noir ne put subjuguer.

Cependant ce désastre fut bientôt réparé, et, en place de la ville ruinée, le roi Jean fit élever une ville régulière, dont le rayon fut élargi et dont les rues, tirées au cordeau, convergent vers un seul point, la belle place que l'on admire de nos jours. Cette ville fut visitée par Charles-Quint en 1419, et en 1442, les Ecorcheurs tentèrent, mais en vain, de s'en emparer. Après cela, Carcassonne jouit d'une paix profonde jusqu'en 1536, époque où elle eut à craindre quelque insulte de la part de Charles-Quint, qui ravageait la Provence. Cependant, soit qu'il la dédaignât, soit plutôt qu'il eût appris que ses fortifications venaient d'être augmentées et munies de 60 pièces d'artillerie, ce monarque passa outre sans l'attaquer.

Carcassonne crut alors être arrivée à la fin de ses vicissitudes et elle se livrait avec ardeur à son commerce de draps avec le Levant, lorsque le protestantisme, qui s'y était déjà recruté en 1531, vint la replonger dans de nouveaux malheurs. En 1560, les religionnaires ayant abattu une statue de la Vierge, le peuple s'ameuta, leur courut sus, en égorgea quelques-uns et força le reste à se réfugier à Limoux. Ce fut là le signal de la guerre civile qui, à cette époque, ensanglanta la ville et tous les points de son territoire. Bientôt, à ce fléau s'en joignit un second non moins cruel : la peste vint, en 1564, achever de décimer la population que les dissentions avaient épargnée; en sorte que l'année d'après, lorsque Charles IX visita cette colonie naissante, il la trouva tellement réduite aux abois que, pour lui redonner quelque force, il fut contraint de lui accorder certains privilèges municipaux dont il ne s'était guère montré prodigue jusque-là. Nul doute que ce ne soit encore cet affaiblissement qui, en 1576, encouragea les Calvinistes du villa Savary, de Bugarach et des environs, qui venaient d'enlever le château de Quillan, à tenter de s'en emparer par surprise. Maîtres des murailles, ils allaient sauter dans la ville, lorsqu'une sentinelle, les ayant aperçus, donna l'alarme. Repoussés de là, les religionnaires renouvelèrent leur entreprise sur un autre point, en 1585, et cette fois ils parvinrent à se saisir de la cité. Mais ils ne la gardèrent pas long-temps. Les Morte-Payes du lieu les en expulsèrent elles-mêmes. Ceci tient à l'époque désastreuse de la Ligue.

Alors la France entière était sur le qui-vive. Protestans et Ligueurs la ravageaient à l'envi. On eût dit une nouvelle invasion de Barbares, tant, des deux côtés, on mettait d'ardeur au meurtre et de zèle au pillage. Malheureusement pour elle, Carcassonne ne sut point se garder pure de tous ces excès. La cité se déclara ligueuse, et la ville-basse, royaliste. C'en fut assez pour qu'entre ces deux membres d'un même corps, il s'engageât une lutte acharnée, fratricide, fomentée d'un côté par le duc de Joyeuse, qui s'était posté dans la première, et de l'autre par le maréchal de Montmorency, qui se tenait cantonné dans la seconde. C'est alors qu'on construisit dans la ville-basse deux fortes citadelles, etc. Cela se prolongea ainsi jusqu'à l'avènement de Henri IV, qui rendit la paix aux deux parties.

Sous le règne de ce prince, la ville-basse jouit de la plus grande tranquillité et elle semblait ne plus s'occuper que de son commerce, lorsque le crime de Ravaillac vint raviver les haines mal éteintes. A la nouvelle de cet attentat, plusieurs villes calvinistes se soulevèrent. Montpellier, Montauban, la Rochelle furent de ce nombre, et si les religionnaires de Carcassonne ne suivirent point cet exemple, c'est moins la volonté qui leur manqua que la force et une occasion favorable. On en eut bientôt la preuve. Ayant appris en 1622 que Louis XIII devait s'arrêter dans leurs murs en marchant contre Montpellier, ils résolurent de profiter de ce moment pour le faire périr et s'emparer de la ville. En effet, au jour dit, les conjurés dont les maisons avoisinaient celle où le roi était descendu, y mirent simultanément le feu et s'élancèrent l'épée au poing dans les rues, espérant que, s'il échappait aux flammes, Louis succomberait du moins sous le glaive. Mais il n'en fut rien. Le roi échappa à ce double danger, et le seul résultat de ce coup audacieux fut la ruine totale des deux plus belles rues de la ville. C'est là le dernier acte important de l'histoire de Carcassonne, car, après lui, l'on doit à peine mentionner deux émotions populaires, excitées, l'une en 1656, à l'occasion de l'impôt, et l'autre dans les premiers temps de notre grande révolution, dont les Carcassonnais embrassèrent du reste les principes avec cet enthousiasme qui les a distingués de tout temps.

Ch. Mallet.

Digitized by Google

L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE.

Les beaux arts étaient cultivés à Toulouse dans la plus haute antiquité, et bien peu de villes de l'ancienne Gaule pourraient à cet égard lui disputer la prééminence. Strabon, qui florissait sous les empereurs Auguste et Tibère, parle d'un temple *très ancien* consacré dans cette ville à Minerve, sa divinité tutélaire, où l'on venait en foule de toutes les provinces voisines. Toulouse païenne, et consacrée à Pallas comme Athènes, et comme elle surnommée la ville palladienne, disent ses vieux historiens, dut toute son illustration moins au culte de cette déesse qu'aux arts et aux sciences que le paganisme mettait sous sa protection. On a long-temps cherché où était autrefois ce temple *si vaste, si riche, si ancien*; quelques auteurs ont prétendu que c'était l'église même, l'ancienne église de la Daurade. Mais il est prouvé que cette église fut bâtie par les comtesses de Toulouse : une opinion mieux établie l'a placée près du moulin du Basacle. Deux habiles architectes, Souffron et Bachelier, élève de Michel-Ange, y découvrirent un grand nombre de marbres blancs ainsi que des ruines d'un édifice d'une immense étendue et dont la fondation remontait aux siècles les plus reculés. Catel, conseiller au parlement de Toulouse dans le XVIe siècle, avait vu les fondemens, et cite d'autres témoins de ce fait dans son histoire des comtes de Toulouse.

Cette savante école ne perdit rien de son premier éclat sous les successeurs d'Auguste et de Tibère. Tandis que Domitien proscrivait à Rome ces savans et les sages, ils trouvaient à Toulouse un asyle favorable aux études amies de la paix. Martial, dans le IXe livre de ses épigrammes, félicite le rhéteur Marc-Antoine de pouvoir cultiver les muses au sein de cette ville dont il fait la gloire :

Marcus palladiæ non deficienda Tolosæ gloria.

Eusèbe, dans sa chronique, nous a transmis le nom d'un autre rhéteur qui s'était acquis une grande célébrité dans cette ville, où il enseignait la rhétorique cinquante ans après J.-C. ; il le nomme Statius Surculus.

Sous l'empire de Dèce, le temple de Minerve conservait encore et ses adorateurs et le culte plus vrai des lettres. Ce fut pour avoir refusé son hommage à la déesse que Saint-Saturnin, premier évêque de Toulouse, souffrit le martyre dans ces circonstances. On en trouvera le récit dans l'histoire du saint et de sa basilique, par M. l'abbé Ad. S., ouvrage récent et bien supérieur à tout ce qui avait paru jusqu'à ce jour, et pour le style, et pour les choses, et surtout pour sa critique et ses grandes recherches.

Les progrès du christianisme amenèrent insensiblement la désertion et enfin la destruction du temple; mais l'école de Toulouse ne perdit rien de sa célébrité sous les empereurs chrétiens. Les frères de l'empereur Constantin, retenus dans *cette cité opulente*, dit le poète Ausone, profitèrent de cette espèce d'exil pour étudier sous un rhéteur appelé Emilius Magnus Arborius, qui les suivit à Constantinople quand ils furent créés Césars. Ausone se fait gloire de l'avoir eu pour maître dans cette ville, où il se rappelait avec complaisance avoir passé les plus belles années de sa vie à cultiver les arts qui avaient fait son bonheur et sa fortune. Il donne, en plusieurs endroits de ses écrits, les plus grands éloges à la savante école de Toulouse.

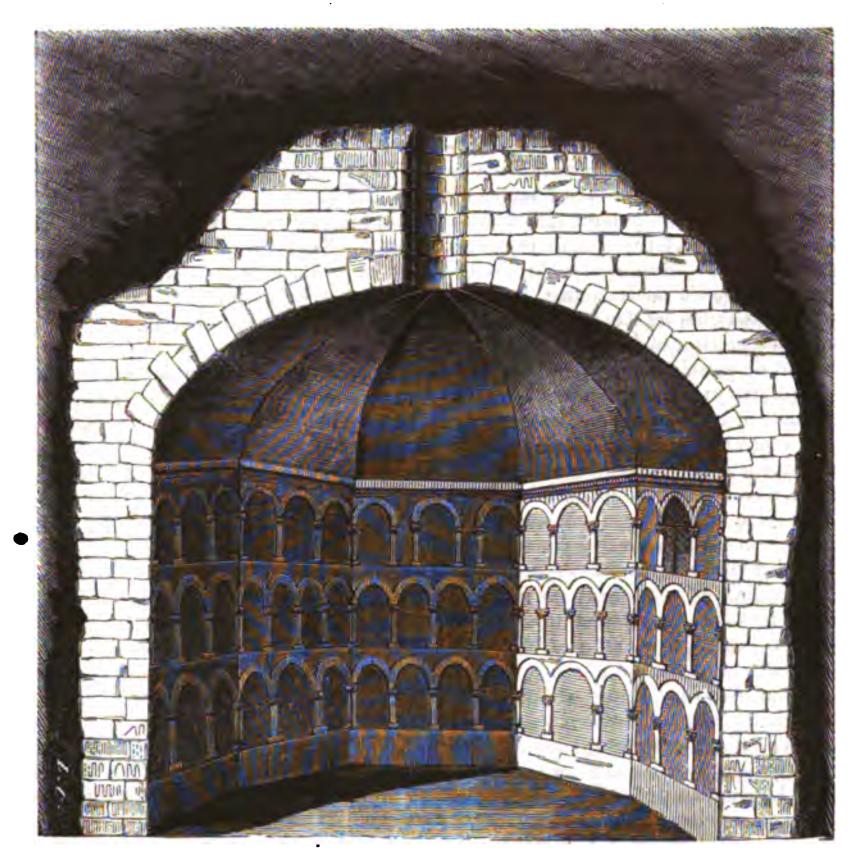
Les âges suivans virent fleurir des littérateurs distingués, dont l'histoire a conservé quelquefois les noms, et dont les ouvrages sont parvenus jusqu'à nous. De ce nombre était le rhéteur M. Victorin, que l'auteur de l'*Itinéraire de Rome dans les Gaules* eut tant de joie de retrouver en Toscane, quand l'ennemi, qui s'était rendu maître de Toulouse, le força d'aller, loin de ses foyers, habiter une terre étrangère.

Thuscis errantem compulit agris
Excolere externos captâ Tolosâ lares.

On ne peut guère douter que, jusqu'au VIe siècle, époque de l'invasion des Barbares, les études se soient maintenues dans un état florissant au sein d'une ville qui renfermait leurs monumens les plus précieux, les traditions des meilleurs siècles, les maîtres les plus célèbres, et des écrivains qui ont allié tous les belles connaissances avec le goût et l'élégance des classiques de l'antiquité. Quant au défaut d'autres preuves, nous n'aurions à citer qu'un écrivain tel que Sulpice Sévère, qui naquit vers le milieu du IVe siècle; il suffisait pour prouver que les lettres étaient enseignées, à cette époque, par des hommes capables de sentir les grands modèles et d'en transmettre le gout à leurs auditeurs. Sulpice Sévère n'était pas étranger à leur commerce; il possédait aux environs de Toulouse de grands biens dont il surveillait l'administration. On voit par ses écrits que ce soin de son patrimoine ne nuisait pas à ses loisirs studieux. Nul n'a porté plus loin la perfection du style : on l'a comparé à Salluste, et sous le rapport de l'élégance et de la pureté du langage il ne lui est pas inférieur.

C'est sans doute à la même source qu'un siècle après ou environ l'auteur de l'itinéraire dont nous avons déjà parlé avait puisé le goût de la poésie. C'était Rectilius Numatianus qui parvint, sous l'empereur Honorius, aux premières charges de l'empire. Tillemont et Dom Vaissette le croient natif de Toulouse. Dom Rivet, autre savant bénédictin, présume que son père était né à Poitiers; mais il est vraisemblable qu'il résida quelque temps à Toulouse, où son fils reçut la première instruction. Nous devons à le Franc de Pompignan une élégante traduction de l'itinéraire, seul ouvrage qui nous reste de son fils.


Digitized by Google



Temple d'Apollon et de Minerve.

Tels sont les faits historiques, telle est la preuve indubitable que, dès la plus haute antiquité jusqu'à la fin du vi[e] siècle de notre ère, Toulouse ne cessa point d'être le foyer où l'on venait des provinces voisines et des contrées plus éloignées puiser le feu sacré de la poésie et de l'éloquence. Nous allons voir maintenant que si d'autres villes du midi, telles que Marseille et Bordeaux, ont pu lui disputer la prééminence dans les temps anciens, elle a mieux su que les autres conserver les titres de sa gloire littéraire; et si Marseille et Bordeaux doivent à leur position géographique de l'avoir surpassée par la grandeur et l'éclat de leur commerce, Toulouse ne leur a point cédé et peut-être même les a surpassées par ses institutions savantes.

Du vi[e] au x[e] siècle, l'histoire ne nous laisse que de vagues conjectures à former sur l'état des études dans le midi; c'est l'époque la plus malheureuse de notre occident. L'empire romain tombe en pièces comme un vêtement usé : les Barbares s'en disputent les lambeaux; viennent ensuite les rois français, les ducs, les comtes, toujours en guerre les uns contre les autres; héritiers ou vainqueurs des Barbares, quelquefois aussi barbares que leurs devanciers, dans cette longue lutte de la civilisation et de la barbarie, l'ancien monde disparaît tout entier avec ses institutions, ses monumens, ses usages, ses mœurs, ses manières, ses traditions, fruit de l'expérience et du progrès des siècles antérieurs. Le christianisme seul, debout sur ces ruines, quand tout fut détruit, accepta la mission de tout refaire. Il sauva de la destruction générale la seule chose qu'il pouvait soustraire au fer et au feu, les livres, les manuscrits des anciens. On sait assez que si nous n'avons pas perdu les ouvrages de l'antiquité savante, c'est au christianisme que nous en sommes redevables. Les monastères et les abbayes recueillirent tout ce qu'ils purent rassembler, et formèrent ces précieux dépôts, d'où nous avons tiré tout ce que nous possédons de connaissances sur l'état du monde ancien; mais ce qu'on

Digitized by Google

n'a pas assez remarqué, c'est que ces richesses littéraires ne demeurèrent pas stériles dans les mains de ceux qui les possédaient. Au sein même des guerres intestines et des troubles politiques, les moines cultivaient les lettres et tâchaient d'en répandre l'étude, non seulement en copiant les manuscrits, mais encore en ouvrant des écoles où l'on venait puiser l'instruction. Un préjugé fort répandu a persuadé, même aux gens instruits, que ces écoles n'ont été que les échos des superstitions du moyen-âge et des disputes d'une philosophie aussi fausse qu'inintelligible. Il y a dans cette opinion autant d'injustice qu'il y en aurait à vouloir juger de l'état actuel de nos lumières par cette foule de systèmes religieux et philosophiques, et par toutes les extravagances qu'on ne cesse de publier sous tant de formes différentes. Ces monastères étaient certainement de très savantes écoles, d'où sont sortis les Jérôme, les Basile, les Grégoire de Nazianze, les Grégoire de Nisse, les Damascène, les Anselme, et la plupart des Pères de l'église grecque et de l'église latine. Des écoles qui ont produit de pareils hommes valaient bien sans doute nos colléges, nos académies et nos universités. Les évêques, presque toujours formés dans ces monastères, s'appliquèrent à étendre le bienfait de l'instruction en créant des établissemens pour la jeunesse dans leurs cathédrales. Le concile de Tolède, tenu en 531, prescrit dans chaque diocèse un enseignement public, et on y admettait également les riches et les pauvres, les jeunes gens de condition libre et les enfans des serfs. Cet enseignement était gratuit. « C'est une chose indigne, dit un autre concile (1[er] Conc. de Latran.) qu'on vende le droit d'enseigner à celui qui en est capable; c'est empêcher le progrès des lumières. » Cet enseignement comprenait la grammaire, la littérature et les principes des sciences mathématiques. C'est ainsi qu'on peut s'expliquer comment, dans des siècles que nous avons appelés des temps d'ignorance, on a fait les plus étonnantes découvertes. L'invention de la sphère, celle des moulins à vent, le verre de vitre, le feu grégeois, l'art de fabriquer les tapis, le mouvement de la terre, le papier, les orgues, l'horloge, et bien d'autres inventions qui ont été faites du VI[e] au VII[e] et VIII[e] siècles. Les belles-lettres n'étaient pas aussi négligées qu'on pense de nos jours; il serait facile de rassembler les noms d'un grand nombre d'évêques et d'autres personnages dont il nous reste des écrits savans et quelquefois très-éloquens qui ont brillé du VI[e] au X[e] siècle; il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir l'histoire de l'église gallicane, par le P. Longueval. On y voit, non sans surprise, s'élever de toutes parts, en France, des monastères et des abbayes, d'où sortaient des hommes dont le savoir et le talent d'écrire feraient honneur aux siècles les plus polis.

Charlemagne, dont on admire, avec raison, les sages réglemens pour les études et les écoles publiques, en a dû la gloire aux ordres religieux et au zèle du haut clergé. Sa main puissante le soutenait contre l'ignorance de ces temps grossiers, et le succès eût été complet si les désordres causés par ses faibles successeurs ne l'avaient retardé de plus d'un siècle.

Cependant une grande révolution, suite inévitable de toutes les autres, s'accomplit dans la nation. Du mélange du latin et des idiômes tudesque, celtique, arabe et de bien d'autres sortirent enfin les langues française et romane, l'une parlée dans le nord, l'autre dans le midi. Celle du midi, mise en honneur par les poètes provenceaux et les troubadours, a cédé à la puissance du génie si supérieur des écrivains français, et reste aujourd'hui abandonnée aux gens grossiers et sans lettres; quoiqu'une certaine classe de littérateurs s'occupe encore des romans et des fabliaux du moyen-âge.

Dans cette longue période qui s'est écoulée au sein des guerres et des troubles politiques, il serait difficile de dire quel a été le sort des établissemens d'instruction publique dans notre midi. L'histoire garde à ce sujet un silence absolu. Mais le goût des lettres, si ancien et pour ainsi dire naturalisé dans cette province, ne permet pas de croire qu'elles s'y soient entièrement éteintes en aucun temps; comme les plantes qui croissent naturellement dans une contrée ne cessent pas d'y germer et de s'y reproduire, lors même qu'on ne les cultive pas.

Il existait à Toulouse des monastères tels que celui de Saint-Saturnin, dont la fondation date des temps antérieurs à l'invasion des Sarrasins. On pouvait y cultiver les sciences comme cela se pratiquait dans les autres abbayes des Gaules. A leur exemple on pouvait cultiver les lettres profanes dans des écoles où se conservaient d'antiques traditions. Un auteur, digne de foi, et presque contemporain, pierre de Cluny, nous offre dans une de ses lettres un passage qui vient à l'appui de cette conjecture. Il écrivait à la fin du X[e] siècle à Raymond, *scolastique*, c'est-à-dire *professeur* à Toulouse, pour le féliciter d'avoir ranimé l'étude de la poésie dans cette ville, *veuve de ses anciens poëtes*, dont elle regrettait la perte.

Fleverat antiquis viduata Tolosa poetis
Gaudens et studium te reparare suum.

Long-temps avant les troubadours florissaient dans la Provence et dans le Languedoc. L'auteur d'un livre curieux, intitulé de l'*Origine des jeux floraux*, Caseneuve, prébendé de Saint-Etienne en 1600, nous a transmis les noms de plusieurs poètes qui jouissaient d'une grande célébrité dans les XI[e] et XII[e] siècles. Ils étaient accueillis et noblement récompensés de leurs travaux littéraires par les grands, les comtes de Toulouse et de Provence, les vicomtes de Carcassonne et de Béziers (1). De pareils encouragemens accordés aux

(1) Nous avons donné dans la *Mosaique*, 4me année, page 360, une notice sur l'Académie des Jeux Floraux, en prévenant nos lecteurs que l'auteur de l'article avait suivi l'histoire de cette Académie par M. Poitevin, en 2 vol., ouvrage qui se recommande autant par la pureté du style que par une critique judicieuse et approfondie de tous les faits sur lesquels on a élevé des contestations.

Un de nos abonnés, homme instruit, mais qui paraît n'avoir pas connu l'histoire de M. Poitevin, nous écrit d'une province éloignée (départ. de la Vendée), pour nous faire remarquer ce qu'il croit être une inexactitude dans notre article par rapport à l'époque de l'établissement des Jeux Floraux. *Vous le placez*, dit-il dans sa lettre, *en 1323. J'ai lu dans une chronique imprimée en 1660, par le R. P. don*

Digitized by Google

études ne pouvaient qu'attirer un grand concours dans les écoles publiques; aussi les historiens ont-ils observé que l'enseignement des belles-lettres était en honneur de temps immémorial, lorsque l'Université de Toulouse fut érigée en vertu des bulles de Grégoire IX en 1233.

Dix-huit ans avant la publication de cette bulle, le second concile de Latran, tenu sous Innocent III, avait ordonné d'étendre le plus possible le bienfait de l'instruction qu'on donnait dans les cathédrales aux autres églises où l'on aurait le moyen de donner gratuitement des leçons de grammaire et de belles-lettres. Ce fut pour se conformer à ce décret qu'on établit à Toulouse, outre l'enseignement qui se donnait dans la métropole, deux autres écoles, l'une dans l'église collégiale de Saint-Sernin et l'autre dans le monastère de Saint-Benoit, Notre-Dame la Daurade. Ces trois écoles pouvaient être plus spécialement destinées à l'instruction des ecclésiastiques. Il en existait une quatrième qui paraît avoir été établie pour toutes les conditions de la société. Elle était dotée par la ville et on l'appelait l'école de Toulouse, l'*Université*. Mais soit que les fonds manquassent, soit toute autre cause, les études languissaient et cet état durait encore, lorsqu'en 1228 on s'occupa de ranimer le zèle des maîtres et des élèves par de nouvelles mesures. Il fut convenu dans le traité de paix, conclue à cette époque entre Saint Louis, roi de France, et Raymond, comte de Toulouse, qu'une somme de quatre mille marcs serait payée par le comte, durant l'espace de dix ans pour l'instruction de quatorze professeurs, parmi lesquels il devait y avoir six professeurs pour les arts libéraux et deux régens de grammaire. Un concile assemblé à Toulouse, et présidé par le cardinal romain de Saint Ange, légat apostolique, confirma ces dispositions, autant qu'il était en son pouvoir.

L'ordre religieux de Saint-Dominique, avait déjà commencé d'ouvrir une école avant le traité conclu entre Saint Louis et le comte de Toulouse, dont je viens de faire mention. La première maison des Dominicains établie alors, rue Saint-Rome, qui depuis fut cédée aux pères de la doctrine chrétienne, possédait une bibliothèque publique et ses professeurs donnaient leurs leçons, non seulement aux clercs, mais encore aux séculiers. C'est la plus ancienne bibliothèque dont l'histoire ait conservé le souvenir dans cette ville; elle existait encore sous les doctrinaires, et continue d'être fréquentée jusqu'au moment où la révolution en 1790, vint fermer tous les établissemens religieux.

Quels étaient les livres dont se composait cette bibliothèque si précieuse par son antiquité? Où sont aujourd'hui ces ouvrages qui ne pouvaient être que des manuscrits tout au moins antérieurs de deux siè-

Pierre de Saint Romuald, religieux feuillant, qu'il place cet établissement à l'année 1283. Il parle ainsi :

« Cette année, le 1er du mois de mai, sept sages habitans » de Tolosa convindrent ensemble que pour exercer les beaux » esprits en la rhétorique et en la poésie autrement appelée » gaie science, on donnerait pour prix une fleur violette de fin » or à celui qui composerait le mieux à l'honneur de la Vierge. » C'est ce qui se trouve dans les archives de la maison de » ville de Tolosa, en un vieux livre couvert de velours à la » tranche d'argent et marqué par dessus de plusieurs croix » d'or pomelées; à quoi l'on ajoute que quelque temps » après les mêmes habitans trouverent bon d'augmenter les » fleurs afin qu'un seul n'eût pas tout l'honneur.... Je sais » bien que quelques-uns donnent la gloire de cette institu- » tion à dame Clémence Isaure: mais M. Catel, conseiller » au parlement de cette ville là, estime avec beaucoup de » probabilité que c'est une fable; et puis nous apprend... » que celui qui a été le premier chancelier de ces Jeux, s'ap- » pelait maître Guillaume Montinet. »

Je vous donne ce petit article parce que vous n'indiquez pas précisément l'époque de cet établissement; peut-être le livre dont il est parlé est-il perdu depuis longtemps.

Pour répondre à notre estimable correspondant, toute la question se borne à ces deux points : 1° quelle autorité doit-on accorder à la chronique du don Pierre de Saint Romuald? 2° pourquoi n'avons-nous pas indiqué l'époque précise de l'établissement de cette institution littéraire?

1° Dom Pierre de Saint Romuald, dont le nom de famille est Guillebaud, ne nous est connu que par un article que lui ont accordé nos biographes, et le jugement qu'ils en portent ne nous a pas inspiré le désir de le connaître par ses ouvrages. Les sentimens du *Dictionnaire historique, par une société de gens de lettres*, disent que c'était un homme simple, dont la mémoire était vaste, la lecture immense et le jugement borné. Ses livres sont un mélange de bon et de mauvais ramasé, sans choix, de côté et d'autre, entrelardé de réflexions triviales et d'expressions surannées. Sa critique est toujours en défaut, et les faits les plus extraordinaires et les moins vraisemblables sont ceux qu'il rapporte de préférence. Ils auraient pu ajouter qu'il ne se donne pas même le soin de lire avec attention les noms des personnages qu'il cite et qu'il estropie; comme, par exemple, celui du premier chancelier du *gai savoir* qui est nommé en cent endroits Guillaume *Molinier* et qu'il appelle *Montinet*.

Il s'appuie sur l'autorité de Catel, sans se mettre en peine de vérifier dans des sources les assertions de cet historien, dont il aurait dû se défier, puisqu'il n'eut pas le temps de revoir son livre avant sa mort et qu'il n'a pas publié lui-même ses mémoires du Languedoc. On n'a qu'à lire dans l'histoire de M. Poitevin, pag. 78 et suivantes, la réfutation de Catel et les preuves portées jusqu'à la dernière évidence, que Catel a confondu ce qu'il fallait distinguer, les deux époques de l'Académie, l'une et la plus ancienne, qui a précédé Clémence Isaure de plus d'un siècle et l'autre qui date de la fin du 15e siècle où parut cette femme célèbre. Elle fut appelée *instauratrix*, que Catel traduit : *restauratrice* des Jeux Floraux; et, par une bévue digne d'un écolier, il s'est imaginé que le mot latin signifiait *fondatrice*.

2° Nous n'avons pas déterminé l'époque précise de la fondation des Jeux Floraux, parcequ'il n'existe aucun moyen de la déterminer. Don Pierre de Saint Romuald place cet établissement à l'année 1283. Mais où sont ses preuves? veut-il dire que les troubadours ont constitué cette année-là leur collège de la gaie science et qu'auparavant ils ne s'étaient pas assemblés? cette assertion est sans preuve et qui plus est sans vraisemblance. Le programme de leur premier concours poétique, en date de 1323, porte qu'ils tiennent leur établissement *du Corps des Poëtes qui sont passés* et que les prix doivent être adjugés *par ceux* qui *depuis longtemps et par un ancien usage* l'ont toujours adjugé, LONGAMEN ET DE ANTIQUA COSTUMA. Si l'institution datait de 1283, comme don Pierre de Saint Romuald l'a dit sans preuve, comment les auteurs du programme publié en 1323, c'est-à-dire, 41 ans après, auraient-ils pu dire que les prix seraient adjugés par ceux qui les ont toujours distribués *d'après un antique usage*? Il est donc clair que dans cette ignorance absolue des faits antérieurs, la seule assertion raisonnable est celle de l'historien déjà cité de cette académie Il serait injuste, dit-il, d'assigner une époque trop voisine du 14e siècle, et l'on ne peut en fixer aucune bien précise qu'en se fondant sur des conjectures incertaines.

Digitized by Google

cles à l'invention de l'imprimerie? Les Dominicains n'avaient-ils pas emporté ce qu'il y avait de plus rare et de plus précieux dans leur bibliothèque, lorsqu'ils abandonnèrent leur maison de Saint-Rome? Je laisse à d'autres le soin de répondre à ces questions pour me borner à une observation qui se présente ici naturellement. Les vieux parchemins, les vieilles chartes de nos anciens couvents, ont échappé, du moins en partie, au vandalisme révolutionnaire. On en fit un vaste dépôt où les monumens les plus précieux pour l'histoire, pour les lettres, pour les intérêts locaux restent enfouis dans un amas confus. Que de titres dont la connoissance serait infiniment utile! Honneur aux magistrats qui entreprendront de débrouiller ce chaos! on y parviendrait sans doute en appliquant à ce travail des hommes capables et laborieux. J'entends dire que l'autorité s'en est occupée : mais j'ignore si les mesures adoptées jusqu'à ce jour suffisent pour nous faire espérer un résultat satisfaisant. Voici, si je ne me trompe, comment on pourrait l'obtenir.

Premièrement on distribuerait toutes les pièces du dépôt en différentes classes selon la nature des objets, on dirait le nombre des pièces contenues dans chaque classe; et chaque pièce aurait son étiquette et son numéro.

Ensuite on donnerait une notice sur chaque pièce; mais une notice exacte et précise, plus ou moins étendue selon l'importance de la matière.

Le travail serait long, mais enfin on en viendrait à bout en le poursuivant avec persévérance. Cependant on pourrait en imprimer annuellement quelque livraison. Les publications contribueraient à faire connaître toute l'importance de cette entreprise; elles donneraient lieu à des critiques dont on profiterait pour perfectionner l'ouvrage, et, sans doute, à des éloges qui encourageraient à poursuivre jusqu'à la fin une si pénible entreprise. J'abandonne ce projet à la sagesse de nos magistrats, il ne me reste plus qu'un mot à dire sur l'établissement de l'Université.

Le comte de Toulouse ne se pressa point de mettre à exécution le traité conclu avec Saint Louis. Ce délai dont les historiens ont ignoré la cause, provoqua de nouvelles mesures. Raymond de Vualter, évêque de Tournai, nouveau légat du saint-siége, cita ce comte à comparaître devant lui, et devant plusieurs autres évêques. En vertu des lettres du roi, il fut arrêté que l'évêque de Toulouse serait chargé de faire exécuter les articles du traité, de les reviser, d'y ajouter même s'il était nécessaire. Gilles de Flajac, commissaire du roi, après les avoir reçus des mains de l'évêque, et les avoir souscrits, les fit publier solennellement dans une assemblée composée de plusieurs évêques, de barons, du sénéchal de Carcassonne et du légat du saint-siége. Cette assemblée se tint dans le cloître de Saint-Etienne, en 1232.

Cependant l'évêque de Toulouse était parti cette année même pour aller auprès du souverain Pontife Grégoire IX, solliciter la bulle qui érigea l'Université de Toulouse, à l'instar de celle de Paris. Cette bulle est datée de la même année, qui est la septième du pontificat de ce pape.

La création et l'organisation de l'Université datent de cette époque. Elle se composait des quatre facultés, savoir : la théologie, le droit, la médecine et les arts; celle des sciences n'a été formée que de nos jours dans l'Université actuelle: ce n'est pas que les sciences mathématiques fussent négligées dans l'ancienne Université. Mais on n'en avait pas fait encore une faculté à part : ces études n'étant pas encore aussi répandues que de nos jours. Jusqu'à la révolution française, on ne donnait dans les Universités que quelques élémens des sciences mathématiques et physiques; ceux qui se destinaient aux professions où ces études sont spéciales, avaient ailleurs d'autres secours. Mais de nos jours ces professions se sont multipliées; il n'y en a point qui offrent plus de ressources aux familles. Dès-lors les sciences exactes ont du faire partie de l'enseignement général; elles obtiennent une faveur qui fait négliger les autres parties de l'instruction publique au plus grand nombre des étudians.

Les succès qu'a obtenus cette ancienne école, et les hommes remarquables qu'elle forma, demanderaient un long discours qui pourra devenir l'objet d'un nouveau travail.

L'Université de Toulouse date à peu près de l'époque où toutes les autres s'élevèrent par le concours des deux puissances, les rois et les papes. C'est donc ici l'époque de la renaissance des lettres, et nous n'aurions donné qu'une idée incomplète de cette grande création, si, nous bornant à constater le fait d'un premier établissement, nous ne fesions connaître encore ce que les deux puissances, agissant de concert, avaient fait pour favoriser les études et peupler les Universités. Voilà ce qui nous reste à dire : Un ouvrage récemment publié nous va fournir, à cet égard, des documens aussi exacts qu'ils sont curieux et intéressans.

« Les écoliers des Universités formaient, au XVI[e] siècle, une société régie, à la fois, par le droit canon, par la jurisprudence civile, et par les coutumes locales. Rassemblés des divers points de la France, ils apportaient, à la ville où ils venaient étudier, des mœurs, un langage, des vêtemens, dont la forme était lente à s'effacer. L'étudiant, à cette époque, a quelque ressemblance avec celui du XIX[e] siècle : tous deux insoucians, amoureux du bruit, querelleurs; bons cœurs et mauvaises têtes; au moyen-âge, l'opposition religieuse et politique, qui ne pouvait avoir pour organes, ni des journaux, ni des livres, s'était réfugiée dans l'école. L'étudiant, en 1500, c'est le vaudeville vivant, frondant le trône et l'autel, le monarque et le pape. En Saxe, quand la voix de Luther se fit entendre à Wittenberg, les écoliers coururent au collége, emportèrent les livres, et les brûlèrent devant l'église de tous les saints, se croyant à jamais délivrés du joug de leurs régents. En France, ils accueillirent avec une joie enfantine les premiers missionnaires luthériens qui prêchaient l'abolition de l'abstinence des vendredis et samedis. Placés sous la protection des papes et des rois, nos étudians jouissaient, dans la vie civile et religieuse, des priviléges dont ils étaient jaloux, et qu'on n'eut pu leur ravir impunément. Le tableau de ces franchises scholaires a été tracé par un professeur qui lisait, à Montpellier, *Pierre Rébuffy*, au moment où Calvin vint étudier à Paris. Il nous a semblé que ce

Digitized by Google



Le rhéteur Arborius.

serait une curieuse étude de mœurs que celle de ces immunités, octroyées pendant plusieurs siècles aux élèves des Universités. Ce sont de précieuses images que celles qui nous reportent vers une époque où l'esprit humain marchait à une rénovation complète.

Donc, nous sommes à Paris (1), où l'écolier cherche une chambre presque toujours dans le quartier latin et à proximité du collége qu'il fréquente. Dès qu'il a décliné son titre, le propriétaire est obligé de lui louer. Au besoin, l'écolier peut forcer le propriétaire d'expulser un locataire ancien.

L'écolier, en donnant caution, peut contraindre également son maquignon habituel à lui louer un cheval, suivant cette maxime : que l'hôte qui a arboré les signes de l'hospitalité est tenu d'en remplir tous les devoirs; si le cheval frappé de verges et non de l'étrier est mort sous les coups, il en doit payer le prix. Mais si, faute d'avoine, l'animal s'est amaigri, il n'est tenu à aucun dommage, suivant le texte : *In animalia; C. de cursu publico, lib.* 12, et l'opinion de Platea, ainsi formulée. — L'étudiant n'est pas obligé de bourrer d'avoine un cheval de location, attendu la modicité de ses révenus.

S'il ne trouve pas de répondant, il doit payer un guide ou coureur. Que si le maître de la maison demande trop cher de sa chambre, l'élève en appelle au recteur, qui taxe le loyer. A Montpellier, c'était le juge, *Parvi Sigilli*, qui fixait le prix de la location, en vertu d'un privilége concédé à cette ville en 1322, au

(1) Les mêmes priviléges étaient accordés à l'Université de Toulouse.

Digitized by Google

mois de janvier, par le roi Charles IV. A Paris, la taxe était arrêtée par deux magistrats, choisis par l'Université, assistés au besoin de deux citoyens, en vertu de la bulle de Grégoire IX, donnée à Saint-Jean de Latran, le 6 des kal. de mai, et déposée dans les archives de ce corps savant.

Mais quand l'écolier doit-il payer son bail? S'il y a convention, l'acte oblige; au défaut de convention, la coutume fait règle.

Le maître qui, pour des motifs puissans, a besoin de sa maison entière, ne peut évincer l'écolier auquel il a loué, par la raison toute simple que, dans les villes d'Université, il est souvent bien difficile à un étudiant de trouver à se loger; qu'il ne faut pas lui faire perdre à chercher une chambre un temps qu'il emploierait à l'étude, et que tout bon citoyen doit penser au bien de son pays avant de songer à ses commodités privées.

Innocent IV, par une bulle donnée à Lyon, le second des nones de mars, et la deuxième année de son pontificat, avait défendu, sous peine d'excommunication, à tout maître de maison, de louer une chambre déjà occupée par un étudiant ou un docteur.

Si le bruit du marteau d'un forgeron, de la roue d'un tourneur, ou du chant d'un ouvrier, habitant sous un toit commun, empêchait l'élève de travailler, il pouvait faire donner congé à son voisin incommode, comme écrivent *Barthole* et *Platea*, et comme fit *Pierre Rébuffy* à l'égard d'un tisserand, Textor, qui logeait à Montpellier, près du collége de Vergier, et qui, levé avec le coq, chantait si haut, qu'il étourdissait tous les professeurs. Ce privilége d'éviction s'étendait jusque sur le manipulateur d'odeurs capables de nuire à la santé de l'étudiant, suivant ce précepte : *Non licet alicui immittere in alienum quicquam quamvis in suo possit facere quod libet*, et parce que, fût-ce le diable même, on aurait le droit d'empêcher qu'il ne nous troublât ou ne nous empoisonnât au logis, comme le confirme *Barba, in c. 1, de prolat;* si toutefois on pouvait trouver un valet assez osé pour faire, au malin esprit, pareille inhibition. Et ni le forgeron, ni le tourneur, ni l'homme à odeurs immondes, ne peuvent suspendre la sentence, exécutoire, nonobstant opposition ou appellation.

Le père est obligé de payer, au commencement de l'année, au moins un mois de la pension de son fils, qui, à la mort de l'auteur de ses jours, n'est pas tenu de rendre les livres qu'il en a reçus, ni d'en imputer le prix sur la légitime, parce que le père est sensé les avoir donnés spontanément. Si l'étudiant a contracté, pendant ses études, des dettes dans l'intérêt de la science, il n'est pas obligé, à la mort du chef de la famille, de les payer sur sa part de légitime, mais de satisfaire son créancier aux dépens de la communauté.

L'écolier doit écouter son maître en silence, ne jamais troubler la leçon par le bruit des pieds, des mains, de la voix, comme cela, dit le professeur Rébuffy, a malheureusement trop souvent lieu à Toulouse et à Orléans, où les étudians sont si turbulens, que quand deux d'entre eux ont résolu d'interrompre une leçon, ils forcent le professeur à descendre de chaire.

Si un père peut battre son fils, le mettre aux arrêts, le tenir en prison pendant plus de vingt heures, jusqu'à ce qu'il demande pardon; les docteurs, pères des étudiants, ne peuvent cependant les fustiger, parce que les écoliers, pour un coup, en donneraient quatre, et que de doux traitemens valent beaucoup mieux pour mener la jeunesse à résipiscence.

L'écolier ne pouvait être, sous aucun prétexte, distrait de ses études par des prestations de service pour l'état. En 1345, le 23 février, Philippe VI rendit l'ordonnanee suivante : « Que des biens desdicts maistres et escoliers ne prenes auculns biens quelz qu'ilz soient pour les garnisons de noy guerres, ne pour nostre hostel, pour l'hostel de nostre chère compaigne la royne, ne pour nos enfants, ne pour aultres, quelz qu'ils soient de notre lignage, nos lieutenants, capitaines, connestables, ou aultres veuillans ou soit disans avoir prinses a nostre royaulme, par quelque autorité que ce soit, mais tous les biens desdicts maistres et escoliers leur laisser paisiblement. »

L'étudiant avait droit de récuser pour examinateur tout docteur qui lui était suspect : le chancelier et les doyens veillaient à ce qu'aucun régent, sous le poids de suspicion légitime, n'entrât dans la salle d'examen. L'examen devait être consciencieux, doux, plutôt que sévère : « *Qui nimis emungit, elicit sanguinem.* »

Il était défendu aux professeurs, aux bedeaux ou appariteurs, d'accepter à dîner des élèves qui commençaient à lire (faire des leçons), même dans les Universités, où l'habitude contraire avait prévalu comme à Montpellier.

C'était une coutume dans les Universités et surtout à Toulouse, à Poitiers, à Cahors, que les maîtres ne requissent aucun salaire des écoliers sans fortune, auxquels on devait même faire remise de toute somme qu'ils étaient tenus de payer. A Bourges, quand un pauvre plaidait contre la couronne, le roi était obligé de payer deux avocats, le sien et celui du pauvre, afin que le procès ne fût point une fiction.

On comparait alors l'étudiant au pauvre, *parum habens*, qui retourne au logis paternel la bourse vide.

Non unquam gravis ære domum mihi dextra redibat.

En 1295, le mardi après le dimanche de la Trinité, Philippe-le-Bel exempta les maîtres et les écoliers de l'Université de Paris, de tout impôt envers l'état, même pour frais de guerre.

Les écoliers avaient le droit de porter des vestes courtes, *vestes breves*, et de la couleur qu'ils aimaient. En voyage, ils pouvaient avoir des armes à côté. A Avignon et à Montpellier, les clercs eux-mêmes avaient des souliers rouges, *caligas rubras*. « Nous autres, professeurs, disait Rébuffy, nous jugeons de l'esprit de nos élèves à leur accoutrement.

Plume au chapeau, signe de légèreté;
Habit sévère, signe de demi-sagesse;
Vêtemens brillans, signe d'étourderie;
Robe mal propre, signe de gourmandise.

« Veux-tu maintenant savoir qu'elle doit être la mise d'un écolier? Interroge Simache, le philosophe, il te répondra que sa robe ne balaye pas la poussière,


Digitized by Google

et que, si elle traîne à terre, la boue n'y paraisse pas. C'est donc la couleur grise que tu dois affecter; le gris dénote l'espérance. »

En cas d'offense grave envers un écolier, le juge pouvait poursuivre d'office. Pour protéger les étudians, saint Louis, en 1229, au mois d'août, rendit une ordonnance, ainsi conçue :

« Que notre propositus ou celui de la justice ne mette la main sur un écolier ou ne l'envoye en prison, à moins que le délit ne soit de nature à exiger une prompte répression : alors notre justice l'arrêtera sans le frapper, à moins que le coupable ne se défendît, on le remettra dans les mains de la justice ecclésiastique, qui le gardera pour que satisfaction nous soit rendue.»

Les livres de l'écolier étaient insaisissables, comme l'arme du soldat. Le créancier ne pouvait pas s'en emparer comme gage, il devait attendre que l'écolier eût achevé ses cours. « Car, disait le privilége, il importe que l'étudiant ait des livres qui l'aideront à accroître ou à améliorer ses facultés intellectuelles. La société est intéressée aux études de l'écolier, et le créancier, par conséquent, comme membre de la communauté. Donc, il doit prendre patience dans l'intérêt de la chose publique, et attendre que son débiteur ait terminé ses études : Ce qui est différé n'est pas perdu. »

Les Juifs, qui, dans beaucoup de villes du royaume, pouvaient garder les objets volés qu'on leur avait vendus ou engagés, jusqu'à réclamation du légitime propriétaire qui devait restituer les avances faites, n'avaient pas le même privilége quand il s'agissait d'écoliers dépouillés de leurs livres par quelque domestique. Le livre reconnu, l'étudiant l'emportait sans désintéresser l'acheteur ou le gagiste. Défenses sévères étaient faites à tout individu tenant pension bourgeoise de garder des livres pour prix des dîners et repas.

Comme la femme, à raison de sa dot, avait privilége sur les biens du mari, de préférence à tout autre créancier; ainsi, dans toute distribution des biens d'un débiteur, l'écolier avait le même avantage, et cela, dans l'intérêt des professeurs et régents de colléges, dont on voulait assurer le traitement.

L'étudiant jouissait de tous les droits civils de la ville où il étudiait, bien qu'il n'y eût pas de domicile : On avait voulu l'arracher par ce privilége à la loi commune, qui permettait à un citoyen de faire emprisonner, pour réclamation d'un sou, tout étranger, et de le détenir jusqu'à ce qu'il eût donné caution.

L'étudiant était dispensé de garder les portes de la ville, même en temps de guerre ou de peste, de monter la garde ou de remplir d'autres charges imposées aux citoyens, en vertu d'une immunité concédée aux écoliers par Charles VI, le 12 juin 1419, à Pontoise, nonobstant toute charte de Normand.

Pendant tout le temps de leurs études, les écoliers ne payaient aucun de ces impôts connus sous le nom de Gabelles. Philippe de Valois, en 1340, au mois de juin, avait rendu l'ordonnance suivante : En vertu de notre pleine puissance, voulons qu'aucun laïque, de quelque condition ou dignité qu'il soit, bailli ou préposé, n'inquiéte et ne moleste pour aucun prétexte les écoliers qui se rendent au collége ou en reviennent, ou ne leur fassent payer aucun impôt sous titre de péage, tailles, coutumes, etc. Ce privilége fut confirmé par Charles V, qui, le 26 septembre 1369, voulut que l'écolier fût dispensé de toute taxe, *tam in aquâ quam in terrâ....* Les publicains qui exigeaient d'un étudiant un impôt qu'il ne devait pas étaient condamnés à des dommages-intérêts envers la partie, d'après un privilége concédé par Charles VII à l'Université de Paris, l'an 1460, le 25 novembre.

On conserve à Montpellier une charte de Charles VIII, où le monarque, prenant en considération les services rendus à la France par l'Université de cette ville, et les peines des lettrés qui travaillent si péniblement à chercher dans l'étude *la perle de la sagesse*, affranchit les écoliers et les maîtres des droits de gabelle.

Le recteur de l'Université de Paris et les procureurs s'assemblaient trois fois la semaine, les lundi, mercredi, et vendredi à deux heures de l'après-midi, pour exercer ce qu'on appelait *jurisdictionem in suos*, c'est-à-dire pour examiner ce qui regardait les charges des régents et bedeaux, les droits respectifs des écoliers, des propriétaires ou tenant pension, et régler ce qui avait trait aux lettres, aux manuscrits, aux reliures, aux enluminures.

Ni les maîtres, ni les élèves de l'Université de Paris, ne peuvent être excommuniés. Innocent l'avait ainsi décrété : — que nul n'ose donner ou promulguer sentence d'excommunication, même pour cause de meurtre contre tout recteur, maître, procureur ou écolier de l'Université parisienne, sans une permission expresse du siége apostolique.

Le droit canon permettait à l'écolier d'étudier ou de lire les jours de fête, parce que, si le jour consacré au Seigneur, il est permis de réparer ou de construire des ponts dans l'intérêt public, à plus forte raison peut-on se livrer à une étude qui doit avancer le règne de Dieu. Le droit civil venait s'associer au droit canonique, et décidait que s'il est loisible en ce jour de s'adonner à des occupations, sans lesquelles le monde cesserait de *subsister*, *ergo*, peut-on s'abandonner à l'études des sciences, sans lesquelles le monde cesserait d'exister.

L'ouvrage de Rébuffy, intitulé : *Nécessaire des Écoles*, *Scholasticis necessarium*, est un code moral, où l'on peut surprendre, dans les conseils qu'il adresse à ses élèves, la vie de l'étudiant au XVIe siècle. Il paraît qu'elle était agitée, tumultueuse, désœuvrée. Rébuffy se plaint des jeunes gens qui, au collége, écoutent fort peu les leçons du professeur, s'amusent à compter les tuiles des maisons voisines, et ont toujours l'œil au plat. Il ne voudrait pas qu'ils quittassent leur chambre pour aller étudier en plein vent, sur les promenades publiques, où ils sont étourdis par le bruit des passans, et tentés par les œillades des dames qui les regardent des fenêtres. Il désire qu'ils soient laborieux la première année, plus laborieux la seconde, très laborieux la troisième, et perlaborieux la quatrième. Amassez, leur dit-il, dans le jeune âge, et rappelez-vous les beaux vers du poëte :

Ut ver dat florem, flos fructum, fructus honorem
Sic studium morem, mos sensum, sensus honorem.

Digitized by Google

Il voudrait que l'écolier de chaque Université fît ce qu'il avait vu pratiquer à Toulouse, où l'étudiant, avant de boire, devait expliquer un texte de loi romaine, ou le citer par cœur. Il recommande bien à ses élèves de ne pas parler femmes à table, de n'avoir qu'un ou deux plats, et, s'il est possible, de ne manger que trois fois tous les deux jours. O honte! s'écrie-t-il, aujourd'hui, non-seulement, nous mangeons trois fois tous les deux jours, mais dix fois, et souvent même trois fois dans la même heure! Ah! combien la pluie qui tombe lentement est préférable à ces averses qui inondent et déchirent le sol!

P. De Gard.

LE BLAIREAU.

Voici encore un animal sauvage qui, après avoir été très répandu autrefois dans nos contrées méridionales, y devient de plus en plus rare, grâce à la guerre que l'homme ne cesse de lui déclarer. Il faut pourtant avouer que les services continuels qu'il nous rend devraient nous faire oublier les dégats peu considérables qu'il nous fait éprouver. Nous poursuivons de notre haine le Blaireau, qui, dans quelques occasions, attaque, il est vrai, nos cultures de maïs en se nourrissant des grains tendres de l'épi de cette gramimée, l'une de nos principales récoltes; et nous oublions, ingrats que nous sommes, l'immmense destruction que cet animal fait, de mulots, de taupes, de colimaçons, dont il fait sa principale nourriture.

D'un naturel paresseux et défiant, vivant dans des terriers profonds, auxquels conduisent différens couloirs obliques et tortueux creusés dans les lieux les plus solitaires, le plus souvent dans l'épaisseur des taillis, le Blaireau y passe les jours entiers pour n'en sortir qu'à l'entrée de la nuit; heure à laquelle il commence à marauder aux alentours, sans jamais trop s'éloigner de sa demeure.

Très friand du miel, il attaque intrépidement les essaims d'abeilles sauvages et les guêpes, et dévore en quelques instans leurs provisions; trouvant dans sa peau très épaisse une armure contre l'aiguillon venimeux de ces insectes. Il fait aussi sa nourriture, comme nous venons de le dire, de mulots, de taupes, de serpens. et de lézards; ce n'est que lorsque ces alimens animalisés viennent àlui manquer qu'il a recours aux racines succulentes et aux fruits doux et sucrés.

Le Blaireau a la taille d'un chien de médiocre grandeur; il présente des formes lourdes et trapues, que la longueur du poil qui recouvre son corps vient encore exagérer, car ses pattes paraissent si courtes que l'on dirait que son ventre touche la terre. Comme tous les autres animaux de la nombreuse famille des *carnassiers plantigrades*, il marche en appuyant la plante entière des pieds sur le sol. Son museau est allongé et ressemble à celui d'un chien, ses yeux sont petits et vifs, ses oreilles, courtes et rondes comme celles des rats, disparaissent sous le poil dont sa tête est garnie; sa queue est grosse et recouverte de poils longs et forts, ses jambes de derrière sont presque toujours pliées, de façon que la cuisse et la jambe sont fort inclinées, et que leur direction est peu éloignée de la ligne horizontale; il a cinq doigts à chaque pied et chaque doigt est terminé par un ongle très-fort toujours plus long dans les pieds de derrière.

Le pelage du Blaireau offre trois couleurs, le noir, le blanc et le roux. On voit sur sa tête deux bandes noires, qui commencent au-dessous des yeux et vont se prolonger jusques derrière les oreilles. Entre ces deux bandes noires on en voit une blanche qui du museau se porte jusqu'au cou. Ses quatre jambes sont noires, ainsi que le dessous du corps; exception remarquable, car les autres mammifères ont cette partie constamment moins foncée que les parties supérieures; chez le Blaireau le dessus, depuis le cou jusqu'à la queue, est garni de blanc et de noir, avec quelques légères teintes fauves; les côtés, la queue et les alentours de l'anus sont mélangés de blanc et de roussâtre. Le poil du Blaireau est ferme, à peu près comme celui du sanglier.

Cet animal offre un trait de conformation assez singulier pour être cité; il consiste en une espèce de sac peu profond, placé immédiatement sous la queue, et qui s'ouvre à l'extérieur seulement par un orifice transversal, garni de poils roux et parsemé à l'intérieur de poils fauves assez longs. Cette poche, qui n'a aucune communication avec l'intérieur du corps de l'animal, est enduite d'une matière blanche, épaisse, assez semblable à la graisse par sa consistance. Il en suinte continuellement une sorte d'huile d'une odeur très-fétide, que le Blaireau se plaît à sucer, et qui lui sert, dit-on, à se substanter pendant les longues abstinences qu'il a à supporter en hiver. Au reste, son indolence presque continuelle, l'état de sommeil auquel il se livre habituellement, son peu d'exercice, tout tend à le rendre peu sensible aux besoins d'une réparation active et constante; aussi le voit-on supporter facilement de longues privations et rester gras même après plusieurs mois passés sans prendre aucune nourriture.

L'organisation de leurs pieds, les ongles forts et robustes dont ils sont armés, rendent ces animaux propres à grande creuser des terriers profonds. La propreté la plus règne dans les demeures souterraines, que le mâle et la femelle occupent rarement ensemble; c'est le plus ordinairement dans deux terriers distincts, mais voisins, qu'on les rencontre. Souvent le renard cherche à déloger le Blaireau de la retraite qu'il s'est creusée péni-

Digitized by Google

blement, et, employant sa ruse ordinaire, il y parvient, dit-on, en venant déposer ses ordures infectes à l'entrée de l'habitation qu'il convoite; la propreté excessive du Blaireau, ne pouvant s'accommoder de cet état des choses, il va s'établir dans le voisinage, dans les parties les plus fourrées des bois.

C'est à la fin de l'été ou vers le commencement de l'automne que la femelle met bas; sa portée est ordinairement de trois ou de quatre petits. C'est toujours au fond d'un terrier préparé d'avance avec le plus grand soin qu'elle les dépose sur un lit mollet, formé d'herbe tendre et de mousse. Après l'allaitement elle leur apporte le produit de ses chasses nocturnes; dès qu'ils sont capables de parcourir les galeries de leur terrier elle les appelle, en arrivant à l'entrée, en poussant un petit cri particulier et leur distribue la curée. Mais il suffit du plus léger bruit pour porter l'alarme au milieu de la jeune famille, et la faire rentrer au plus vite; la mère reste la dernière, fermant la marche, et prête à la défendre contre les attaques de leurs ennemis. Les chiens sont leurs plus cruels agresseurs; il est beau alors de la voir combattre pour la défense de sa lignée avec un acharnement prodigieux. Rien ne l'épouvante, elle tient tête à deux ou trois chiens à la fois, en faisant arme de ses dents et de ses ongles. Pressée trop vivement, obligée de céder au nombre, le Blaireau s'accule contre un corps solide : défendu par derrière, elle fait tête alors à ses ennemis, avec une intrépidité qui tient de la fureur: un combat long et opiniâtre lui donne toujours la victoire quand le nombre ne l'accable pas.

On chasse le Blaireau avec le chien basset, qui, pénétrant dans son gîte, le force rarement à en sortir; mais il l'accule assez long-temps de manière à ce que le chasseur ait le temps de le prendre avec des pinces, en découvrant le terrier. Si on ne prenait la précaution de le tenir ainsi occupé par un chien, l'animal, averti par le bruit des travailleurs occupés à arriver jusqu'à lui, fouirait la terre au devant de lui, et prolongerait à de grandes distances les galeries en rejetant la terre derrière lui, ne permettrait pas aux chiens de l'atteindre et susciterait ainsi de grands embarras aux chasseurs.

Le moyen le plus ordinaire employé pour la chasse du Blaireau consiste à reconnaître le du terrier qu'il habite et à les fermer toutes les issues très-exactement vers le milieu de la nuit, lorsque l'animal a quitté son gîte. Au retour du jour, il revient confiant vers sa demeure, où les chasseurs l'attendent, ou bien, lancé par les chiens, il est bientôt arrêté, parce qu'il n'a pas la course rapide. Il fait alors bonne contenance, résiste long-temps en se couchant sur le dos, et trouve dans ses fortes machoires et ses ongles puissans les moyens de résister long-temps à une meute entière.

Les jeunes Blaireaux s'apprivoisent aisément. Doux et timides, ils deviennent bientôt familiers; ils savent reconnaître ceux qui les nourrissent, les caressent, et témoignent ainsi de leur attachement et de leur reconnaissance. Familiarisés en peu de jours avec ce nouveau mode de vie, il paraissent oublier entièrement leurs premières habitudes; ils ne songent point à s'échapper. Ils vivent paisiblement milieu des animaux domestiques qu'on leur associe; faciles à nourrir, ils acceptent tout ce qui sort de la cuisine. En un mot, le Blaireau paraît destiné à augmenter le nombre des animaux sauvages que l'homme s'est approprié en dirigeant leurs mœurs par une éducation suivie. Il faut pourtant avouer que l'odeur infecte que cet animal exhale continuellement est peu propre à engager à les introduire dans nos basses-cours, quoiqu'il ne fût pas impossible, nous le pensons du moins, de modifier, jusqu'à un certain point, cette disposition native par des soins long-temps continués. On sait combien certaines qualités physiques, particulières aux animaux en liberté, disparaissent après quelques générations produites sous l'empire de la domesticité.

Au reste, il serait difficile de dire actuellement quel parti on pourrait espérer de tirer du Blaireau passé à l'état d'animal domestique. Sa chair n'est pas mauvaise à manger. La médecine populaire préconise sa graisse blanche et inodore comme capable de calmer la douleur des reins, de dissiper le rhumatisme, et de relever la faiblesse des articulations.

Le Blaireau, qui porte vulgairement le nom de Taisson, avait été placé, par Linné, dans le genre Ours; il en a été distrait depuis, et il constitue aujourd'hui, à lui seul, un genre particulier, admis par les naturalistes, en attendant que d'autres espèces encore mal connues viennent probablement augmenter ce groupe. Certains chasseurs parlent encore de deux Blaireaux qui vivraient en France; l'un à museau de cochon, l'autre à museau de chien, mais il n'a pas été possible à ceux qui ont voulu préciser les différences que ces deux prétendues espèces présentent de les trouver suffisantes pour les distinguer sûrement. Ainsi, jusqu'à ce jour, on ne peut admettre dans la liste des Mammifères indigènes qu'un seul Blaireau, celui qui est connu sous le nom de Blaireau d'Europe.

J. Mark.



Digitized by Google

LES VILLES DU MIDI DE LA FRANCE.

AUCH.

L'ancienne province de Gascogne a été le théâtre de tant d'événemens, que son histoire serait une riche addition à faire aux annales du Midi de la France; mais les documens, les chartes principales, les registres particuliers des villes et petites localités manquent absolument, ou ne suffisent pas pour mettre l'historien sur la trace du passé. Cependant, plusieurs villes fleurirent autrefois dans la Vasconie. Eause la romaine, cité importante du temps de César, et, pendant quelques siècles, capitale de la Novempopulanie ou troisième Aquitaine. Lectoure, qui devint colonie romaine avec le titre de république, antique cité où on trouve encore quelques débris des édifices élevés par les maîtres du monde. Climberris, capitale des *Auscii* ou Auscitains, que l'empereur Auguste, à son retour d'Espagne, jugea assez importante pour y établir une colonie: persuadé que cette grande cité deviendrait un poste militaire très avantageux pour maintenir les tribus pyrénéennes, il lui accorda le privilége de se gouverner par ses propres lois, et de nommer ses magistrats. Les habitans, si généreusement dotés de larges franchises municipales, témoignèrent leur reconnaissance à leur bienfaiteur, en donnant à leur ville le nom d'*Augusta-Auscorum*.

La capitale des *Auscii* occupait primitivement la rive droite du Gers, et s'étendait dans une petite plaine: elle était beaucoup plus peuplée que la ville moderne. Les proconsuls romains l'ornèrent de magnifiques monumens, dont les débris ont disparu sous le marteau des Barbares, qui, pendant plusieurs siècles, ravagèrent la France méridionale. Aucun historien ne nous a transmis les détails des catastrophes qui ont amené la destruction des nombreux édifices d'*Augusta-Auscorum*. Cette malheureuse cité partagea le sort commun des nations méridionales, qui eurent à subir les nombreuses et sanglantes invasions des peuples conquérans (1). La ruine totale de la colonie romaine d'*Augusta-Auscorum*, date probablement des premières incursions des Visigoths.

Saint Saturnin avait à peine planté l'étendard de la foi sur la terre d'Aquitaine, lorsque les Auscitains se convertirent à la religion catholique : dès le IVe siècle, Auch devint le siége d'un archevêché, et l'évangile fit de grands progrès dans tout le pays.

(1) Après des fouilles opérées sur l'emplacement d'*Augusta-Auscorum*, on a découvert des restes d'édifices, des fragmens de statues, de mosaïques, des médailles, des ustensiles et autres antiquités romaines.

Cependant les Vascons, peuple intrépide qui avait pris à cœur l'indépendance méridionale, se précipitèrent, vers le commencement du VIIIe siècle, sur la troisième Aquitaine, qu'ils enlevèrent plus tard aux descendans de Charlemagne : ils donnèrent leur nom au pays qu'ils appelèrent Gascogne, et la ville d'Eause cessa dès-lors d'être la capitale de la province. Auch se releva de ses ruines, et fut reconstruit sur l'emplacement qu'il occupe aujourd'hui. Depuis cette époque, la capitale de la Gascogne a suivi le cours des destinées communes du Midi de la France, et son histoire se réduit, comme celle des autres villes, à des guerres sanglantes suscitées par la jalousie des principaux seigneurs.

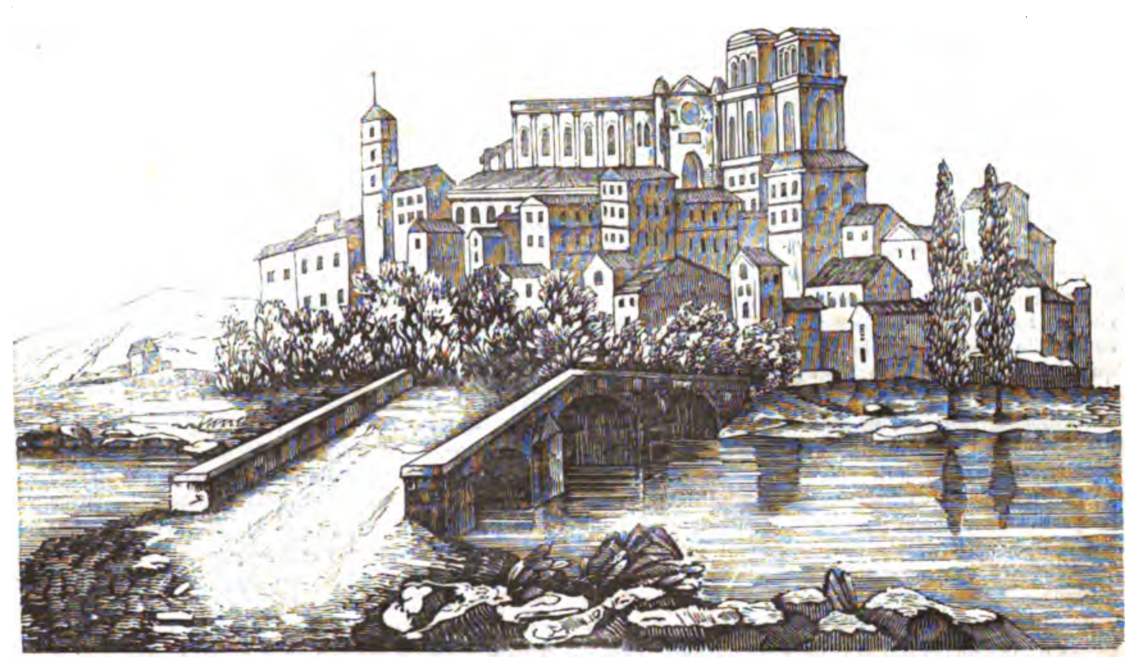
La situation d'Auch est étrange et pittoresque; bâtie en amphithéâtre sur le sommet et sur le penchant d'un plateau, la ville jouit d'une perspective charmante et des plus étendues; vue de loin, elle présente un aspect grandiose; elle se divise en deux parties, la ville *basse*, et la ville *haute*; séparées l'une de l'autre par une pente très rapide, couverte de maisons bâties les unes sur les autres. Les abords de la ville d'Auch étaient autrefois très difficiles; mais ces difficultés furent aplanies dans le siècle dernier par le génie de M. d'Etigny, intendant de la province de Gascogne; on a tracé de belles routes, plantées d'une double rangée d'ormeaux jusqu'à la distance d'une lieue.

Un escalier de deux cent marches appelé *Pousterlo*, dans le patois du pays, est la seule communication ouverte entre la ville basse et la ville haute. L'art n'a rien négligé pour rendre le séjour d'Auch aussi agréable que possible; mais on n'a pu vaincre tout-à-fait les obstacles insurmontables opposés par la nature du terrain: on a établi une exacte surveillance qui entretient la propreté des rues, étroites et tortueuses, comme celles des vieilles villes du moyen-âge. Le seul quartier qui paraisse habitable, est le plateau décoré des deux principaux édifices de la ville, la *cathédrale Sainte-Marie* (1) et l'*Archevêché*: les rues sont presque régulières et bien alignées. Devant la cathédrale s'étend la *place Royale*, contiguë à une belle promenade d'où l'on jouit d'un magnifique panorama.

Auch compte quelques édifices remarquables: l'*hôtel de la préfecture*, autrefois *palais primatial*; cette vaste et noble construction, jadis décorée avec un grand luxe, renferme de véritables beautés architectorales.

(1) Voir *Mosaïque du Midi*, tome 1, *Histoire de la cathédrale d'Auch*.


Digitized by Google



Vue d'Auch.

L'*hôtel-de-ville* est un bâtiment de forme assez élégante.

Vue de la route de Toulouse, la ville d'Auch, bâtie en amphithéâtre, surmontée de sa magnifique cathédrale, frappe les yeux de l'étranger plutôt par la bizarrerie que par la beauté de ses constructions; quant à son histoire, elle n'offre, depuis plus d'un demi-siècle, aucun fait particulier et saillant; elle a, de tout temps, payé largement son tribut à la gloire nationale, et n'a à envier aux autres villes du Midi, aucun genre de célébrité.

Capitale du département du Gers, Auch est le centre des populations qui habitent les divers pays classés selon l'ancienne administration provinciale en *province* d'*Armagnac*, *Condomois*, *Lomagne* et *Comté de Comminges*. Les mœurs des habitans du Gers ne diffèrent guère de la manière de vivre des autres populations d'origine méridionale. Néanmoins, le caractère des Gascons a été si injustement ridiculisé, que pour le venger des insultantes railleries de la race du Nord, nous croyons être agréable à nos lecteurs en mettant sous leurs yeux les judicieuses observations de MM. Peuchet et Chanlaire.

« Les Gascons, disent les auteurs de l'*Annuaire du Gers*, qui sont Gascons eux-mêmes, ont de l'esprit, de la gaîté : on croit qu'ils en sont redevables au climat et à leur patois. Leur réputation de fanfarons et exagérateurs doit être attribuée aux cadets de famille, forcés d'aller chercher fortune au loin. — Dans un pays sans commerce, sans industrie et purement agricole, la fortune ne peut être augmentée que par l'économie domestique, et établie que sur des propriétés foncières; ces propriétés étaient, dans le département du Gers, très divisées, même avant la révolution. On y était d'ailleurs régi par les lois romaines; elles permettaient aux pères de laisser, par préciput, les trois quarts de leur fortune à leur aîné, qui avait encore son droit au partage du reste. Cette manière de disposer des biens était générale et avait pour conséquence de forcer les filles à demander aux couvens un asile qu'elles eussent inutilement cherché dans le mariage, et d'obliger les garçons, cadets de famille, à se procurer au dehors, par l'épée, l'église, la robe, le commerce, etc., l'aisance dont ils avaient joui dans la maison paternelle. Lorsque, loin de leur pays, avec toutes les apparences du besoin, ils se laissaient aller par un retour sur le passé, à parler des châteaux, des gens, des chiens, des chevaux de leur père, introduisant dans leurs récits, avec une vive gaîté, les hyperboles et les prosodies de leur patois, les étrangers, étonnés d'un tel langage, ne pouvaient le considérer que comme une fanfaronnade : on devait se plaire à l'exagérer encore, par le penchant naturel qui porte à charger les ridicules pour les rendre plus comiques. Telle fut sans doute l'origine de la réputation de Gascons, qui cependant ne sont qu'un peu plus industrieux, vifs, aimables, enfin, que les autres Français.

Digitized by Google

» Les villes sont encore, dans le département, en petit nombre et peu peuplées. Il y règne une grande simplicité de mœurs. Cette simplicité se fait remarquer surtout dans les campagnes, où les paysans sont patiens, infatigables au travail, économes, dévoués à leurs parens, attachés à leurs pays. Leur nourriture est très frugale : ils ne mangent de viande et ne boivent de vin que deux fois dans l'année, pour animer la gaîté du carnaval, ou pour célébrer la fête du patron du village; quelquefois encore, mais par exception, aux nôces et aux enterremens, parce qu'on ne peut renvoyer à jeûn les parens venus de loin à ces cérémonies. Le pain de méteil, la soupe, qui se compose de choux, de raves, de légumes, verts ou secs, cuits dans l'eau sans graisse ni huile, et seulement assaisonnés avec un peu de sel, des oignons crus, sont leur alimens habituels. — Dans l'hiver, ils substituent à la soupe de l'*armatos*, espèce de bouillie de maïs très claire, que l'on nomme *millas* quand elle est plus épaisse. Leur boisson est de l'eau pure ou de la piquette.

» Quoique pauvres, ils sont charitables et hospitaliers; jamais le mendiant qui s'adresse à eux n'est renvoyé sans un morceau de pain; ils donnent tout avec profusion à l'hôte qu'ils reçoivent. Ils sont durs et avares pour eux-mêmes et pour leurs familles; leurs femmes et leurs enfans malades n'obtiennent qu'avec peine des soins qu'ils prodiguent à leurs bestiaux atteints de quelque maladie; alors rien ne coûte, quelque faible que soit l'espoir de les sauver; naturellement superstitieux, ils ont même recours, dans ces circonstances, à l'art des devins et à la puissance des sorciers.

» La vie des femmes n'est pas moins laborieuse que celle des hommes. Les femmes mariées ont soin du ménage, de la volaille, etc. — Les jeunes filles, tant qu'elles sont enfans, gardent les bestiaux et les troupeaux. Dès qu'elles grandissent, elles partagent tous les travaux de l'agriculture et toutes les fatigues des hommes. Si leur famille est plus nombreuse que la métairie ne le nécessite, elles se louent comme domestiques, et dans ce cas il en est peu qui préfèrent les villes à la campagne. Elles craindraient de passer pour fainéantes, et de ne pas trouver de maris, les laboureurs ne veulent pas d'une *fille de ville* (c'est leur expression), il leur faut une femme robuste et qui sache travailler à la terre. — Dans les campagnes le sang est pur, mais l'espèce humaine tend à s'y rapetisser, autant à cause de la prématurité et de l'excès du travail que de la nourriture peu substantielle. — Une fille grande, ayant de l'embonpoint, de larges épaules, de grand bras, de grands pieds, le teint coloré, et portant une forte teinte de hâle, est certaine, si elle a la réputation d'être laborieuse, de se marier à son choix. Tous les pères la rechercheront pour leur fils aîné. Dans ce cas ils sont moins exigeans sur la dot, qui consiste ordinairement en un lit, une ou deux paires de draps, une armoire commune, un habit complet, une paire de souliers, une paire de sabots, et une centaine de francs. Si malgré sa robuste constitution, la jeune femme ne donne pas à son mari plus de garçons que de filles, elle éprouve bientôt sa mauvaise humeur et ses rebuts; mais si le mari voit croître le nombre de ses garçons, pour lui source d'aisance et de richesses, il se montre heureux, tendre et fier, et à sa mort, comme un chef de tribu sauvage qui distribue à ses enfans ses armes de guerre et de chasse, il partage entre ses fils ses instrumens de labour et d'agriculture. — Les amours de la campagne ne ressemblent guère à ceux des villes. — Le jeune laboureur pince les bras d'une jeune fille, voilà la déclaration; quelque temps après, la jeune fille s'assied familièrement sur les genoux du jeune homme, qui l'y retient, voilà l'aveu. Pour aller plus loin, il faut attendre le consentement des parens, surtout celui du père du garçon. — Les mœurs sont d'ailleurs assez pures chez les habitans des campagnes. Tout tend à l'union des familles par le mariage, et les exemples de séduction y sont très rares.

» Les habitans du Gers ont une taille moyenne de cinq pieds un à trois pouces. Leur physionomie est ouverte et franche, les passions s'y manifestent avec énergie. Leur teint est vif et coloré, leurs cheveux sont noirs, souvent crépus; on voit peu d'hommes au teint blanc et pâle et aux cheveux blonds. Leur constitution est robuste, ils ont des muscles saillans et la fibre tendue; quelques hommes ont une force de corps prodigieuse; leur port est assuré et leur démarche hardie. Le Gers a fourni à nos armées un grand nombre d'excellens officiers et de soldats qui se sont distingués par leur patience à supporter les fatigues de la guerres et par leur courage dans les combats. Il en coûte aux jeunes gens de quitter la maison paternelle; mais une fois incorporés dans les régimens, ils s'y font remarquer par leur valeur et leur discipline. — Les habitans du Gers naissent avec de l'esprit et de la vivacité; cependant, en restant constamment dans leur pays, ils ne peuvent y acquérir de connaissances utiles. Aucune circonstance locale ne saurait diriger leur goût vers l'étude des sciences et la culture des arts. Ils sont honnêtes et paisibles; mais on ne trouve généralement en eux que peu d'esprit de société, peu d'émulation, peu de goût pour les affaires. Ce caractère indifférent et apathique fait que les entreprises de commerce et l'établissement des manufactures qui enrichissent d'autres pays, trouvent de grandes difficultés dans le département.

Tels sont les documens exacts et circonstanciés que nous avons pu recueillir sur les mœurs, le caractère, et les habitudes des populations qui habitent la plus belle, la plus riche contrée de l'ancienne Novempopulanie. Dans la Gascogne, comme dans les autres pays de France, ces mœurs, ce caractère particulier, s'effaçent sous le contact quotidien de notre civilisation; de nos jours il n'y a plus de Gascons, de Normands, ni de Picards; on ne trouve que des Français; ces divers élémens se sont fondus dans l'immense creuset de notre nationalité française; est-ce un bien ? est-ce un mal ? l'avenir donnera la solution d'une question si importante.

Charles Compan.

Digitized by Google

DELPECH, CHIRURGIEN.

Il est mort après avoir vécu comme le vieillard de l'Iliade, trois âges d'homme : mais il les a vécus sans vieillir ; il a mené de front trois existences humaines, à force de vigilance, à force d'activité.

(*Paroles de* Docès.)

Les événemens font d'autant moins d'impresssion qu'ils se succèdent avec plus de rapidité, et que l'attention générale se trouve, en quelque sorte, fixée sur un seul point.

En France, on ne se donne presque pas le soin de regarder derrière soi, parce que l'événement du lendemain fait oublier celui de la veille, parce que la politique occupe toutes les têtes, parce que l'égoïsme nous presse et nous pousse de toutes parts.

Les hommes les plus dignes de l'estime publique, durant leur vie, sont délaissés après leur mort; on ne pense plus à eux le soir de leurs funérailles : de longues années remplies par les plus utiles services sont souvent récompensées par les épithètes les plus injurieuses, la plus légère faute nous est un motif suffisant pour ternir la réputation d'un honnête homme : comme si l'homme était parfait, comme si le mal devait faire oublier le bien, comme si on ne devait pas moissonner un champ de blé parce que un peu d'ivraie y aura été semée.

Et dans notre aveuglement et notre corruption, nous entourons d'hommages, tant qu'ils sont au pouvoir, ceux dont la vie n'est qu'un tissu d'horreurs, ceux qui érigent en vertu le mensonge, les perfides promesses, la tromperie, l'immoralité, le pillage, le mépris de toutes les lois divines et humaines.

Au lieu de faire servir l'histoire des morts à l'instruction des vivans, nous jettons à peine quelques fleurs sur la dépouille de l'homme de bien, et nous couvrons d'or et de soie celle du scélérat heureux, comme pour la dérober aux regards.

Pour réparer l'oubli de nos pères nous élevons tardivement des statues aux hommes célèbres qui ont honoré la nation, sans penser que nous laissons à nos neveux le soin de réparer un semblable oubli envers nos illustres compatriotes.

Quittons cette indifférence coupable, réservons pour nous-mêmes la gloire de rendre la première justice aux morts, sans renoncer au périlleux honneur de jeter à la face du méchant, pendant sa vie, ses crimes et ses infamies, sans décourager l'homme juste et probe parceque tout ne sera pas parfait en lui.

Peignons le vice et le crime avec les couleurs les plus noires, et présentons la vertu et le talent sous les dehors les plus aimables et les plus séduisans; cherchons moins à piquer la curiosité qu'à épurer les mœurs et agrandir les sources de l'instruction : ce sera le meilleur moyen de travailler à l'amélioration du peuple.

Une telle mission est belle : la *Mosaïque du Midi* l'a jusqu'à ce jour remplie honorablement; elle s'est constituée en véritable galerie où viennent tour à tour se montrer nos légendes, nos monumens historiques, nos grands hommes en tout genre. Jalouse de toutes les gloires nationales, et plus encore de toutes les célébrités languedociennes, elle honore spécialement ces dernières en fesant revivre le passé, et arrachant le présent à un oubli trop juste et trop général.

Plusieurs grands hommes ont déja pris rang dans ce vaste musée; celui qui paraît aujourd'hui est digne d'y occuper une place distinguée.

Pour quels bustes réserverait-on la salle des Illustres, si celui de Delpech ne devait pas y être placé? espérons que, par justice et reconnaissance, le conseil municipal de la ville de Toulouse s'empressera de réparer son oubli envers un homme qui honore son pays natal et sa patrie.

Delpech, Jacques-Mathieu, naquit à Toulouse le 2 octobre 1777. Enfant du peuple, il n'avait d'autre espoir que d'aider son père dans la modeste profession d'imprimeur et de lui succéder un jour; mais le hasard qui, le plus souvent, ouvre la voie aux hommes supérieurs, dirigea ses premiers pas vers la carrière médicale. Frêle, délicat, plutôt laid que joli, mais enjoué, spirituel, audacieux, adroit, aimant le travail, d'une physionnomie mobile et pleine d'expression, notre jeune homme attira les regards de M. Larrey, alors chirurgien en chef de l'hôpital de la Grave.

Ce praticien donnait des soins au père du jeune Delpech atteint d'une ulcère à la jambe; forcé de s'absenter, l'enfant s'offrit pour le remplacer dans le manuel du pansement. A son retour, M. Larrey fut si surpris de trouver tant de perfection dans l'application de l'appareil, qu'il le jugea l'ouvrage d'un homme de l'art; mais détrompé par la réponse naïve et modeste du suppléant, et entrevoyant peut-être ce qu'un tel début donnait de belles espérances, il conseilla au jeune apprenti de quitter un atelier où il ne travaillait qu'avec dégoût pour le suivre en qualité d'élève.

Arraché à l'obscurité, Delpech comprit tout ce que sa nouvelle position lui offrait d'avantages et travailla à en tirer le parti le plus convenable : mais n'ayant pas été préparé à l'étude de la médecine par des études classiques premières, il dut commencer par le but, se réservant d'acquérir au fur et à mesure de ses progrès, ce qui sert aux autres comme moyen de réussite. Il ne

savait pas alors que J. Hunter, J. L. Petit, Desault dont il devait recueillir et augmenter l'héritage, avaient suivi la même route.

Ardeur insatiable pour l'étude, assiduité aux visites de l'hôpital, zèle extrême à tout utiliser pour son instruction, goût prononcé pour les dissections anatomiques, adresse rare pour la pratique des opérations sur le cadavre, amour et respect pour M. Larrey, tels furent les témoignages de sa reconnaissance envers son bienfaiteur et son maître.

Toujours désireux d'agrandir les sources de son instruction, convaincu qu'en cherchant à instruire les autres on s'instruit aussi soi-même, plein de ses forces et de ses ressources, dévoré par une noble ambition, supérieur à tous ses condisciples, mais sans morgue et sans vanité, Delpech, dans des entretiens familiers, leur expose les premières notions de l'anatomie et de la médecine opératoire.

Un prix d'encouragement décerné par l'école de chirurgie, récompense ses jeunes efforts, flatte son amour-propre, soutient son courage, et lui fait chercher un champ capable d'occuper son activité infatigable.

Delpech irrésistiblement entraîné vers la partie chirurgicale de l'art de guérir, et privé des bienfaits que donnent les leçons et la pratique des bons maîtres, s'exerce, de bonne heure, à la pratique des opérations sur le cadavre, se nourrit des bons ouvrages de pathologie, ne laisse échapper aucune occasion d'assister le chirurgien en chef, et, muni de connaissances variées et étendues, croit que le moment de se produire est arrivé.

La France luttant seule contre l'Europe coalisée, n'achetait la victoire qu'au prix du sang de ses nombreux enfans; les hôpitaux encombrés de blessés manquaient de chirurgiens; le dévoûment patriotique des élèves fut mis à l'épreuve. Delpech répond le premier à l'appel, se rend à l'armée des Pyrénées-Orientales, s'y fait aisément remarquer par son mérite et par son zèle; mais fatigué d'y jouer un rôle subalterne, impatient de marcher, et voyant la route de l'avancement dans la chirurgie militaire long-temps fermée pour lui, il se rend à Montpellier, termine ses études médicales, et y reçoit le grade de docteur, le 28 juillet, 1801.

Que va-t-il devenir avec son nouveau titre?

Favorablement connu par ses antécédens, auteur d'une thèse (1) où brillent un rare talent de discussion et une profondeur de vues peu connues, il se rendra à Toulouse et s'y livrera à l'exercice et à l'enseignement de la chirurgie. Se créer peu à peu une brillante clientelle, s'attirer l'estime et la considération publique, être tout d'abord dans une cité savante et populeuse un des premiers de son art, voilà de quoi satisfaire plus d'une ambition, voilà de quoi donner et bonheur et repos. Mais Delpech cédant le terrain à un rival (2) plus heureux, quitte tout pour voler vers cette capitale, foyer des lumières. Là, sans appui, sans argent, soutenu par le travail et l'étude, il croit pouvoir réaliser ses vagues pressentimens de fortune et de gloire. Une telle détermination, d'abord très blâmée, ne pouvait être que le résultat du sentiment de ses forces et de sa supériorité; et quel chirurgien fut plus en droit de se croire fort et supérieur?

Delpech, pour alimenter son ardeur, cultiva la connaissance des chirurgiens les plus distingués de Paris et dut bientôt à l'amitié bienveillante de Boyer d'occuper dans la maison civile de Napoléon un emploi qui lui permit de fournir à ses premiers besoins. Le concours était un champ sur lequel notre jeune docteur brûlait d'amener ses adversaires, et comme pour se préparer de longue main à une lutte glorieuse et décisive, il se livra à l'enseignement particulier. Une imagination vive, méridionale, une parole douce, facile, entraînante, une instruction solide et variée, lui attirèrent un nombreux concours d'auditeurs et contribuèrent puissamment à fixer sur lui l'attention.

Ce fut à cette époque que, voulant pour la première fois produire son nom dans le monde chirurgical, il le plaça sous le patronnage de l'illustre Scarpa, et rendit à la littérature médicale française un service signalé en traduisant le *Traité de l'Anévrisme* du professeur de Pavie. Dans ce travail, Delpech peignit le génie de Scarpa sans se montrer traducteur servile : son nom grandit à l'égal de son mérite et alla frapper douloureusement l'oreille inquiète et jalouse de Dupuytren.

Cependant l'heure du combat sonna et Delpech se disposait à descendre dans l'arène avec Dupuytren, Roux, Marjolin, Tartra, lorsque des motifs l'obligèrent à ne pas disputer la palme au gendre (1) de son protecteur.

Il serait peut-être sorti victorieux de la lutte et placé sur un vaste théâtre en présence d'adversaires redoutables, il aurait, tout en travaillant pour la science et l'humanité, mieux satisfait cette passion de la renommée qui était sa plus grande affaire comme elle était sa plus douce jouissance.

Aussi, cette circonstance sur laquelle il ne revenait qu'à regret, le contrariait-il vivement, mais sans le décourager. Plein du désir d'arriver au plutôt au professorat, but de ses efforts, Delpech quitte Paris où ne se trouve aucun vide à remplir, et arrive à Montpellier pour disputer à d'honorables compétiteurs la chaire du docteur Poutingon : c'était en 1812.

L'école de Montpellier, riche en médecins illustres, comptait à peine quelques chirurgiens qui n'avaient même pas suffi à soutenir l'éclat de la chirurgie dans le Midi de la France : elle appelait de tous ses vœux un homme qui, à un grand savoir, à une vaste érudition, à un jugement sain et réfléchi, joignît une parole persuasive, pleine de vie et de mouvement, un esprit élevé, un caractère ferme, une main jeune et hardie, une émulation vive et noble; c'était demander un professeur parfait, elle le trouva presque dans Delpech.

Combien le titre de professeur obtenu dans un combat glorieux, à un âge (2) où tant d'autres ne sont encore rien, dut flatter l'amour-propre de notre docteur! quelle récompense pour ses veilles et ses travaux! le voilà sur le chemin de la gloire et de la fortune : satisfait de sa victoire, épuisé, voudra-t-il comme tant d'autres dormir dans sa chaire, recouvert de sa robe de satin et d'hermine? il veut faire répéter son nom

(1) *Possibilité et degré d'utilité de la symphiséotomie.*
(2) M. le docteur Viguerie.

(1) M. le professeur Roux.
(2) 35 ans.





Delpech.

par les cent bouches de la renommée, il veut être le restaurateur de la chirurgie dans le Midi de la France, il veut marcher le rival des premiers chirurgiens de l'Europe, il ne veut pas d'égal comme professeur. Il accomplira sa mission car le feu sacré du génie le dévore.

Ici finit la brillante jeunesse de Delpech et s'ouvre pour lui une triple carrière; envisageons-le comme professeur, comme praticien, comme écrivain.

Delpech était né professeur comme on naît poète : il possédait au plus haut degré le talent de la parole, l'art d'attirer et de commander l'attention, d'électriser l'auditoire, d'exposer ses doctrines et celle des autres, de faire naître la conviction dans les esprits. Riche d'idées, lisant et méditant sans cesse, ses leçons étaient toujours au niveau de la science qu'il devinait et devançait assez souvent. Il joignait à une érudition immense un grand choix d'érudition avec le mérite de l'apprécier ce qu'elle vaut et le défaut d'en abuser quelquefois.

L'improvisation était son arme favorite; tout alors jusqu'à son langage plein de feu, ses manières séduisantes, son geste noble et digne, sa physionomie expressive, décélait un homme supérieur : ses descriptions étaient si nettes, si claires qu'on croyait voir passer les objets sous les yeux; jamais des répétitions inutiles, fastidieuses, mais toujours une habileté infinie à présenter, sous mille formes diverses, ce qu'il croyait important ou n'avoir pas été bien compris. Presque toujours emporté par l'élan rapide de sa pensée, il ne la comprimait pas, il s'y livrait et laissait couler sa parole chaude, colorée, toute pleine d'accidens, de vie

Digitized by Google

et d'images; ce qui lui fesait assez souvent perdre de vue l'objet principal de sa leçon.

Affable, communicatif, prévenant, jaloux de former de bons élèves, il n'apprenait que pour instruire; passionné pour son art, il ne laissait échapper aucune occasion d'en inspirer le goût à ses disciples. Défenseur ardent du concours auquel il avait dû son élévation, Delpech, dans ses rêves d'ambition, de gloire et de jalousie, voulut plus d'une fois quitter Montpellier pour se rendre à Paris. Après 1830, ce projet était tellement arrêté dans son esprit qu'il n'attendait que le moment favorable.

A un âge (1) où d'autres pensent à jouir paisiblement de leur réputation et de leur fortune, lui ne craint pas de compromettre l'une et l'autre; il désire le combat, il l'appelle, la mort seule répond à sa voix. Essentiellement homme de concours, plein de sa supériorité, Delpech se serait fait ouvrir de bon gré, ou par force, les portes de l'école de Paris : quel concurrent pour Dupuytren qui ne voulait pas non plus souffrir de rival près de lui ! quelle lutte entre ces deux hommes également orgueilleux et pressés du besoin de la domination !

Dans les réunions de la faculté, Delpech déployait une habileté oratoire étonnante, beaucoup d'adresse dans l'exposition de ses idées; mais, naturellement un peu vain, il cherchait trop à exposer ses opinions, sans respect pour l'amour-propre de ses collègues, et peu soucieux du soin de cultiver leur amitié : faute énorme qui lui fit beaucoup de jaloux et quelques ennemis.

Quelque conscience qu'il eût de son mérite, Delpech ne s'écria jamais : la chirurgie, c'est moi : dans ses leçons il n'eut jamais la faiblesse de taire un nom; il louait et blamait sans affectation, et bien souvent il fit servir sa réputation à former ou à augmenter celle d'autrui.

Delpech était du petit nombre de ces hommes à grande renommée qui gagnent à être vus de près; plus on le suivait dans ses visites à l'hôpital, dans ses leçons, plus il grandissait dans l'opinion de ses auditeurs, plus augmentaient le respect et l'admiration qu'il sut toutoujours inspirer autour de lui.

Sagace, *ingénieux*, *érudit*, *chaleureux* mais un peu *verbeux*, *élégant*, *gracieux*, *logicien*, Delpech fut le modèle des professeurs.

Peu de praticiens ont exercé leur art avec plus de distinction que Delpech; jamais vie pratique ne fut mieux remplie que la sienne; ses organes, très heureusement exercés, servaient le mieux du monde sa vaste intelligence. Infatigable, habile dans l'art d'interroger les malades, doué d'un tact chirurgical exquis, hardi sans témérité, actif sans précipitation, il savait prendre un parti décisif et faire admirablement concourir toutes les choses au succès. Il n'avait pas besoin de travailler son visage pour lui donner cet air de pitié sentimentale qu'on aime dans un médecin; à un grand caractère de douceur et de sensibilité, Delpech joignait beaucoup de circonspection et de prudence, un certain laisser-aller de franchise et de gaîté austère, un charme indicible de causerie, une grande effusion de bienveillance et de dévoûment qui commandaient la confiance.

Possédant l'ensemble des connaissances médicales et chirurgicales, ayant beaucoup vu et bien vu, sachant tirer d'un fait particulier tout le parti possible, et le rattacher à d'autres faits du même genre, voulant resserrer de plus en plus les liens qui auraient dû toujours unir la médecine à la chirurgie, Delpech étudiait cette dernière en médecin, et ne pratiquait jamais une opération sans consulter avec un soin scrupuleux la constitution médicale et épidémique. Ce n'était pas assez pour lui qu'une opération fût nécessaire; il fallait qu'elle se présentât aussi avec des chances raisonnables de réussite; car il tenait moins à faire beaucoup qu'à bien faire : sa pratique était sage, mesurée, circonspecte. Cependant, il céda quelquefois au désir de pratiquer une opération brillante ou insolite; il commit aussi des erreurs graves comme pour payer son tribut à la faiblesse humaine, mais, foulant aux pieds l'espèce de honte qui suit une opération manquée ou inachevée, il fit presque toujours tourner ses fautes au profit de la science.

Il fallait le voir au moment d'opérer. Sa voix douce, persuasive, consolante, rassurait le patient; son œil prévoyant disposait tout avec la plus grande méthode : il donne à chaque aide la place qui convient le mieux à la nature de ses moyens, il calcule tout, ne laisse rien au hasard, préfère la sureté au brillant et à la rapidité de l'action. Les difficultés imprévues, les accidens graves ne servent qu'à rehausser l'éclat de son talent; il pare à tout avec un sang-froid et un adresse admirables : dans ces momens de crise et de danger il est sublime.

Delpech fut un chirurgien consciencieux; mais l'élan soudain de sa conception l'entraîna quelquefois au-delà des limites du possible : plein de confiance en lui-même, et dans les ressources de la nature, on l'a vu pratiquer les opérations les plus hardies. La désarticulation de la cuisse, l'extirpation de la matrice, dans la même séance, et le même sujet, la ligature des deux artères carotides primitives, et l'exhumation des organes génitaux mâles enfouis dans une énorme masse éléphantiatque du scrotum.

Plus ami de la science que jaloux de ceux qui travaillent à son avancement, il est toujours le premier à faire usage des procédés nouveaux, leur faisant souvent subir des modifications plus ou moins heureuses : il ne cherche pas à se faire remarquer en faisant autrement que les autres, mais en cherchant à mieux faire. Sa philantropie et son besoin de la renommée nourrissent dans son ame le courage et le dévouement : un fléau dévastateur menace d'envahir la France, Delpech s'arrache à sa clientelle, à sa famille, et se trouve rendu à Londres le 19 janvier; c'était en 1832, année si meurtrière pour la science et l'humanité. L'accueil flatteur qu'il reçut en Angleterre et en Ecosse ne put le dédommager de l'ingratitude de ses compatriotes; les jaloux méprisèrent ses observations et lui prêtèrent des vues d'ambition et d'intérêt qu'il n'avait certainement pas.

Depuis long-temps la réputation de Delpech devenue Européenne attire près de lui une clientelle brillante et nombreuse; mais sa vaste capacité, loin de s'user dans les détails d'une pratique immense, cherche de nouveaux alimens dans la composition des ouvrages de longue haleine.

(1) 52 ans.

Digitized by Google

Grave, *réfléchi*, *prudent*, *clairvoyant*, *adroit*, *hardi*, quelquefois *aventureux*, Delpech fut un praticien très-remarquable.

Nous arrivons à la partie la plus délicate de notre travail ; que dire des productions littéraires d'un homme qui, pendant sa vie, ont reçu du public médical un accueil froid et décourageant pour tout autre que Delpech.

Le secret de cette défaveur générale se trouve dans la position spéciale de notre écrivain, dans la trempe de son esprit sévère et frondeur, dans l'exposition de ses idées, dans son langage à lui, dans la rapidité de la composition.

Delpech a vécu à une époque où Paris devenant de jour en jour un point de centralisation mieux reconnu, avec la prétention de dispenser seul la lumière, devait voir d'un œil jaloux briller dans la province un homme ferme, fier et menaçant. La presse médicale influencée et déchaînée contre lui, distilla le plus souvent sur ses ouvrages une critique amère et injuste. Combien la vanité de Delpech dût souffrir et s'irriter de cette prévention haineuse et jalouse.

D'ailleurs Delpech, avec son caractère indépendant, peu disposé à échanger des louanges, n'étant d'aucune école, mais en formant une à lui seul, qu'il voulait faire marcher rivale de celle de Paris, devait nécessairement se créer beaucoup d'ennemis.

Quels que puissent être nos torts, nous voulons de l'indulgence, et nous aimons d'autant plus nos juges qu'ils nous l'accordent en ménageant le mieux possible notre amour-propre. Delpech méconnut cette grande maxime dans son traité de chirurgie ; plus tard, loin de de se corriger, il s'irrita de l'opposition de ses adversaires ; et, nouvel Aristarque, il exerça contre eux, dans plusieurs pages de ses nombreux écrits, son esprit sévère et frondeur, comme pour se dédommager du mal qu'ils lui faisaient.

La clarté, la méthode, l'exposition des faits suivant l'ordre qui peut le mieux les faire ressortir, contribuent puissamment au succès d'un livre : aucun ouvrage de Delpech ne présente ces qualités réunies. Presque toujours heureux dans le choix du sujet, on regrette qu'il ne soit pas plus élémentaire, moins exigeant envers le lecteur qu'il force à trop réfléchir.

Pour rendre ses idées souvent neuves et originales, il a le tord de renoncer au langage ordinaire et de s'en créer un à lui, qui n'est guère goûté, parce qu'il est communément prolixe, embarrassé. Sa pensée féconde et vive lui fait négliger le soin de corriger et de châtier son style, ordinairement diffus, incorrect, mais parfois élevé et digne.

Delpech parlait avec trop de facilité pour bien écrire ; en moins de quinze jours il dicta, à l'aide de quelques notes, tout le premier volume de sa Chirurgie Clinique, se donnant rarement la peine de relire le manuscrit.

Cependant la critique, en s'attaquant à ses ouvrages, aurait dû passer plus légèrement sur les irrégularités de la forme en faveur de la bonté du fonds. Plusieurs des productions de Delpech, mieux appréciées depuis sa mort, resteront dans la science et sauveront son nom de l'oubli, parce qu'elles sont riches d'idées et empreintes d'un grand esprit d'observation.

Le mémoire *sur la pourriture d'hôpital* suffirait à lui seul pour donner un nom honorable. Ce premier travail de notre auteur, le plus remarquable de tous ceux sortir de sa plume, lui survivra, parce qu'il fut fait d'après nature, et en quelque sorte sur le champ de bataille, parce qu'il est rempli de vues ingénieuses, parce que la beauté de la forme y est plus en rapport avec la richesse du fonds.

Le précis des maladies réputées chirurgicales restera, parce qu'il décèle un esprit novateur et théoricien, parce qu'il contient plusieurs articles où l'on ira pendant long-temps puiser avec fruit.

La chirurgie clinique restera, parce que certaines questions du plus haut intérêt y sont traitées avec un talent vraiment supérieur.

On recherchera toujours le *Mémorial des hôpitaux du Midi*, pour y lire les articles sur la suppuration, sur l'empyème, sur l'emploi de l'émétique à haute dose.

Le Traité de l'Orthomorphie restera, parce qu'il résume très-bien pour son époque nos connaissances sur cette branche de l'art ; parce que son auteur, moins pressé de combattre les effets que de remonter à leurs causes, a le plus souvent parfaitement saisi les indications ; parce que, tirant parti des faits d'autrui, jusques-là sans lien, sans rapport entre eux, il les a rattachés à des préceptes généralement bien déduits et sûrs ; parce que des questions soulevées avec hardiesse y sont traitées avec habileté.

Ses recherches sur l'avologie méritent des éloges et piquent la curiosité, parce quelles dénotent un grand talent d'observation et paraissent soulever un des coins du voile qui nous cache le mystère de la génération.

Le traité sur le Choléra-Morbus, dernier travail de Delpech, se fera toujours remarquer par l'exactitude et la bonne foi dans les faits, par une vigueur de logique et une chaleur de conviction peu communes.

En résumé, Delpech n'est pas un écrivain *méthodique*, *concis*, *clair*, *élégant*, mais il est *logicien*, *riche de pensées*, *et allie très-heureusement la médecine à la chirurgie.*

DISONS UN MOT DE L'HOMME PRIVÉ.

Delpech, si remarquable à tant de titres, avait une organisation morale des plus heureuses : gai, poli, expansif, aimable, bon, généreux, d'un commerce doux et facile, aimant le monde et ses plaisirs, sachant s'y dépouiller au besoin de la gravité doctorale, abordant sans effort les sujets les plus étrangers à la médecine, trouvait le moyen de briller en tout et par tout.

D'un caractère vif, emporté, un peu tyrannique, inquiet, il se laissait trop souvent aller à la colère, à l'intolérance, au chagrin : mais il écoutait bientôt la voix de l'amitié.

Toujours orgueilleux, Delpech donna quelque fois place à la haine dans son cœur, en s'offusquant, moins de ceux qui voulaient marcher sur ses traces ou le dévancer, qu'en s'irritant contre ceux qui voulaient le dédaigner ou le rabaisser.

Delpech ne connut pas la méfiance : habituellement serein, prévenant, encourageant, il se fit des amis avec lequels, en homme humain et jaloux du soin de

Digitized by Google

sa réputation, il sut se réjouir de ses succès sans se laisser abattre par les revers.

Delpech fut ambitieux, mais il eut une ambition noble, élevée : il voulut être le premier de son art et sut justifier ses prétentions. S'il ne porta pas le sceptre de la chirurgie française, on peut dire avec *vérité* qu'il ne le laissa pas porter à d'autres.

Delpech fut moins tourmenté du désir d'accoler à son nom des titres et des distinctions honorifiques dont la faveur dispose si souvent, que de l'environner d'une auréole de gloire immortelle. S'il voulut les hautes dignités de l'état, c'était pour servir encore la science et non pour s'endormir dans l'oisiveté; mais il voulut surtout par ses écrits commander les éloges de la postérité, et léguer à ses enfans un nom célèbre.

Delpech aima l'argent, mais il en fit un bel usage. Avec ses vues larges et généreuses, ses besoins devaient être grands : moins désireux d'amasser une grande fortune et de voir le chiffre de ses rentes égaler celui de Cooper, de Grœffe, de Dupuytren, que de marcher leur égal dans la science, il fut libéral, généreux sans ostentation, sans réflexion, vécut dans une noble aisance, sacrifia beaucoup pour l'avancement de son art et mourut pauvre.

Delpech était d'une taille moyenne, d'une constitution faible et débile; mince, fluet, très-maigre; il avait le regard vif, animé, le nez fort, la bouche largement fendue, la face osseuse, la physionomie mobile et douce; malin, spirituel, toujours en mouvement; connaissant plusieurs langues, l'italien, l'anglais, l'espagnol; laborieux à l'excès, cet homme si frêle en apparence, s'occupait de tout avec zèle et succès et résistait à tout; il aurait résisté long-temps, mais la balle homicide d'un forcené vint l'arracher, jeune encore, à sa femme, à ses enfans, à ses amis, à la science.

Le 29 octobre 1832, en plein midi, au moment où Delpech allait en cabriolet visiter son établissement orthopédique, un sieur Demptos, de Bordeaux, qui, depuis le matin, l'attendait au passage, lui tira, presque à bout portant, un coup de fusil (1).

Delpech avait 54 ans et un mois.

Ainsi est mort cet homme extraordinaire : « Il est mort après avoir vécu, comme le vieillard de l'Iliade, trois âges d'homme; mais il les a vécu sans vieillir, il a mené de front trois existences humaines à force de vigilance, à force d'activité. » (Paroles de Dugès).

PARALLÈLE DE DELPECH ET DE DUPUYTREN.

On ne peut parler de Delpech sans penser à Dupuytren; ces deux hommes ont acquis une telle puissance en chirurgie, ils ont brillé d'un si vif éclat et dirigé avec tant de hardiesse les destinées de l'art, qu'on ne peut pas les étudier séparément.

Il y a dix ans, personne n'aurait osé comparer Delpech à Dupuytren. On exaltait alors celui-ci outre mesure, on donnait à peine quelques éloges à celui-là; mais les choses ont bien changé depuis; la mort, en les dépouillant l'un et l'autre de tout prestige, de toute influence étrangère, a permis à la vérité de s'emparer de leurs écrits, de leur vie pour les comparer et les juger.

Essayons donc un court parallèle motivé, d'ailleurs, par la divergence des opinions sur le mérite respectif de nos deux grands chirurgiens.

La vie de ces deux hommes célèbres offre les plus grands traits de ressemblance : nés presque le même jour (1), morts à peu de distance l'un de l'autre (2), marchant dans la même carrière, prétendant aux mêmes succès, véritables rivaux, tous deux ont dû à leur mérite la réputation et la gloire dont ils ont joui, tous deux se sont distingués par des travaux éclatans, tous deux ont donné à l'art de la chirurgie une grande impulsion vers le progrès : mais on trouve des différences bien marquées dans leur jeunesse, leur enseignement, leur pratique, leurs ouvrages, leur vie privée.

Dupuytren et Delpech, sortis de la classe du peuple, ont prouvé que le génie se joue des obstacles que le sort semble quelquefois lui opposer.

La providence prend Dupuytren par la main et le conduit dans un collége; son père le veut chirurgien et il le deviendra en quelque sorte par force, car il ne fut pas libre de se faire soldat.

La vocation spontanée de Delpech, heureusement favorisée, lui fait abandonner ce qu'il possède, pour courir après ce qu'il désire.

Dupuytren dut à la générosité d'un protecteur inconnu le bienfait d'une éducation soignée, et l'avantage de croître peu à peu à côté des grands chirurgiens de la capitale, dont il mit à profit la pratique et l'enseignement.

Delpech fut moins heureux; privé des ressources que donne une bonne éducation première, il étudia la médecine et la chirurgie sans y avoir été préparé; placé loin des écoles, il dut pendant long-temps tirer presque tout de son propre fonds.

Assez long-temps nos deux émules se trouvèrent sur le même théâtre : tous deux étaient pauvres et ambitieux, tous deux voulurent s'affranchir de leur état de gène et de dénûment, et apaiser cette soif de la gloire et de la renommée, qui les dévorait. Dans l'enseignement particulier auquel ils se livrent, Delpech cultive avec soin sa jeune intelligence, et cherche à acquérir ce qui lui manque de moyens pour arriver au but; Dupuytren, fondant ses espérances sur la solidité et la rectitude de son jugement, néglige toute érudition. De cette époque, date cet esprit de rivalité et même de haine qui divisa toujours nos deux chirurgiens.

Nommés, par le concours, professeurs en 1812, Dupuytren se montre toujours exact, clair, logicien, habile, mais rarement éloquent; ses leçons sont plus substantielles que brillantes. Delpech, vraiment orateur, emploie à perfectionner son talent tout ce qu'il a de connaissances naturelles et acquises : énergique, véhément, adroit, il parle un langage élevé et ma-

(1) Les vrais motifs de l'assassin sont restés entièrement inconnus.

(1) Dupuytren naquit le 6 octobre 1777, 4 jours après Delpech.

(2) Dupuytren mourut le 5 février 1835, 2 ans, 3 mois, 6 jours après Delpech.


Digitized by Google

gnifique; mais on sort souvent de l'amphithéâtre plus surpris de son savoir, qu'instruit par son discours.

Dupuytren démontre avec méthode, grouppe admirablement ses preuves, met dans ses leçons beaucoup d'harmonie et d'esprit de suite, ne livre rien à son imagination, à sa pensée, qu'il sait toujours comprimer; il pèse, il médite, il calcule tout à l'avance.

Delpech, plein de verve et de feu, s'abandonne trop souvent à l'élan de son imagination méridionale, et noie quelquefois ses bonnes idées dans un déluge de paroles; sa parole facile lui permet d'échapper à la monotonie des divisions classiques, et de revêtir les froids matériaux de la science des charmes de la littérature.

Dupuytren ne vise pas à l'éloquence, et Delpech est d'autant plus éloquent qu'il cherche moins à l'être.

Sans érudition, se posant comme un dictateur en chirurgie, Dupuytren garde sur les travaux de ses contemporains, un silence haineux et perfide.

Delpech, toujours au niveau de la science, mais moins orgueilleux et plus sage, expose ses idées avec chaleur, conviction, et prête à celles des autres les couleurs les plus propres à les faire ressortir. Alors, oubliant les auteurs pour ne s'occuper que de leurs doctrines, il se montre presque toujours bon critique.

Le débit de Dupuytren est monotone, cadencé; celui de Delpech, varié, plein de vie, entraînant.

Dupuytren l'emporta sur Delpech par la perspicacité et la sûreté du diagnostic, par une étude plus approfondie de l'anatomie pathologique; mais Delpech lui fut supérieur par le sang-froid et l'exécution : aussi prudent, plus hardi, meilleur médecin, il remplissait mieux les indications curatives, et éprouva relativement moins de revers.

L'un et l'autre exercèrent leur art avec la plus grande habileté et un rare dévouement; les ressources de leur puissance n'apparurent jamais avec plus d'éclat que dans les circonstances difficiles où la science et la tradition restent muettes; mais Delpech improvisait réellement alors, et donnait à ses idées un libre cours, sans s'inquiéter du résultat. Dupuytren, plus occupé du soin de sa réputation, élaborait sa pensée, et puis, simulant l'inspiration, opérait hardiment ou diagnostiquait avec justesse.

Dupuytren se plaisait dans les détails, Delpech, dans la généralisation.

Dupuytren était essentiellement praticien et observateur judicieux, Delpech était essentiellement professeur et théoricien.

Dupuytren se présente à la postérité les mains vides; manquant d'érudition, exclusivement livré à la pratique, il a peu écrit; mais il écrivait bien. Son style grave, correct, serré, clair, décèle un écrivain méditatif, réfléchi, profond.

Delpech y arrive avec un riche bagage scientifique; mais il sera toujours regardé comme un mauvais écrivain. L'abondance et la richesse des idées, la logique, la conviction, la hardiesse, ne feront jamais oublier son style verbeux, ampoulé, diffus, incorrect.

Mais c'est surtout par le caractère que Delpech et Dupuytren se ressemblent le moins : le premier, habituellement doux, affable, expansif, eut des amis; le second, méfiant, inabordable, presque toujours sérieux, occupé, sombre, sévère, fit dire à ses ennemis qu'il était un homme difficile et fâcheux; celui-ci fut jaloux même de ses élèves, celui-là leur tendit une main protectrice et bienveillante.

Tous deux furent dévorés par l'ambition et l'orgueil; mais Dupuytren connut plus d'une voie pour arriver à la célébrité. Très intriguant, il fit servir sa fortune à sa réputation et sa réputation à sa fortune. Les moyens dont Delpech se servit pour acquérir de la gloire furent toujours honorables; il aima la science, et ne travailla que pour elle et par elle.

Tous deux publièrent leurs succès avec complaisance, et mirent un soin extrême à cacher leurs revers.

Dupuytren ne rechercha la fortune que par ostentation et par vanité: très riche, mais avare, il fit rarement le bien. Delpech se servit de l'argent en homme désintéressé, généreux, humain.

Sans renoncer aux jouissances que procurent les hommages de ceux au milieu desquels on vit, Delpech fut moins avide de rechercher les suffrages qui pouvaient flatter son amour-propre, que de ménager à sa mémoire des honneurs mérités. Dupuytren ambitionna la gloire du moment; il vécut du jour au jour à la recherche des flatteurs et de la fortune.

Heureux dans son ménage, heureux de tout le bien qu'il avait fait, Delpech fut emporté violemment sans recevoir les adieux de ses proches et de ses amis. Dupuytren, accablé sous le poids des soucis domestiques, vit approcher la mort avec calme et résignation; son dernier mot fut pour l'art, qu'il ne voulut point déprécier en se soumettant à une opération qu'il regardait comme inutile.

Delpech aurait d'autant plus brillé qu'il se serait trouvé dans un champ plus vaste, Dupuytren se serait difficilement fait jour sur un petit théâtre.

Plus nous irons, plus l'étoile de Dupuytren s'éloignera et s'obscurcira, plus celle de Delpech s'avancera croissant en grandeur et en lumière.

Ne dites pas, je préfère Delpech à Dupuytren, ou Dupuytren à Delpech; mais dites, c'étaient deux hommes de génie, que nous devons également honorer.

Ant. Espezel, D.-M.



Digitized by Google

LE FILS DE LA VENDÉENNE.

I.

LA BACHELETTE DE CHATILLON.

Egaillez-vous bacheliers et bachelettes.
(*Vieille ballade poitevine.*)

Les Poitevins ont été de tout temps passionnés pour les danses dont les fêtes locales sont le prétexte. Avant la révolution, ils conservaient encore, dans toute leur simplicité, les antiques usages : Leurs fêtes populaires les plus joyeuses étaient connues sous le nom de *bachelettes* ou *bachéleries*, et parmi celles-ci, la *bachelette* de Châtillon occupait le premier rang.

Elle commençait le dernier vendredi du mois d'avril, à midi précis. Les jeunes gens de la ville et de la petite paroisse de Saint-Jouin, qui est le faubourg, séparés en deux compagnies; bacheliers de la ville et bacheliers de Saint-Jouin, l'épée au côté, la cocarde au chapeau, suivis de nombreux musiciens, rendaient visite à toutes les mariées de l'année, donnaient à chacune un bouquet d'oranger et les fesaient danser.

Le samedi au soir, les bacheliers et ces nouvelles mariées *fesaient le mouton*. On avait un tonneau debout et couvert d'une nappe, sur lequel on servait du pain et du vin, pour le repas d'un mouton qu'on emmenait. Quand l'animal avait mangé et bû, la dernière mariée de l'année, armée d'une baguette ornée de rubans, lui fesait faire trois fois le tour du tonneau. Ensuite, chaque bachelier le mettait sur son dos et le faisait tourner trois fois autour de sa tête; la journée se terminait par des danses.

Le dimanche, après la messe, les bacheliers prenaient à la porte des deux églises paroissiales, les deux premières paysannes qui sortaient, et leur fesaient danser la *ronde de la bergère*. Ensuite ils s'habillaient en blanc et montaient à cheval. Les deux premiers et les deux derniers mariés de l'année, vêtus de leurs habits de nôces, portant deux drapeaux et deux épées nues, ayant chacune une orange à la pointe, montaient aussi à cheval et les accompagnaient. Le cortège parcourait toutes les rues de Châtillon, et se réunissait dans une prairie voisine; là, ils mettaient pied à terre pour danser, puis, remontant à cheval, buvaient chacun un coup de vin, jetaient les verres en l'air, et partant à bride abattue, galoppaient dans la campagne, rentraient en ville et se réunissaient devant le château. Les deux premiers arrivés étaient proclamés rois de la *bachélerie*, et couronnés par la main de leurs fiancées ou de leurs jeunes épouses. Les jeunes épouses avaient grand soin de se trouver à cette réjouissance annuelle, et c'étaient toujours elles qui donnaient les couronnes. On dansait toute la soirée, et le reste du mois se passait en visites et en danses. Enfin, le dernier jour d'avril, pendant la nuit, les bacheliers plantaient le *mai* tant à Châtillon qu'à Saint-Jouin, ornaient les portes de toutes les maisons de rameaux de verdure et de guirlandes de fleurs. (1)

Les anciens du pays se souviennent encore de la *bachelette* célébrée en 1769, en présence du duc et de la duchesse de Châtillon; cette fête populaire attira, cette année, dans la petite ville de Châtillon, plusieurs seigneurs du voisinage et quelques dames de la cour qui s'y rendirent sur l'invitation de la duchesse. Les courses, les danses, les chants durèrent plusieurs jours, et le duc voulut régaler lui-même les bacheliers et les jeunes filles. On choisit pour ce joyeux festin, l'immense cloître du couvent des Génovéfins, et les bons pères ne se firent pas scrupule de convertir momentanément leur monastère en une vaste salle de bal. Ils savaient que dans les fêtes poitevines tout se passait avec décence, et que les bacheliers terminaient ordinairement leurs réjouissances par des prières publiques.

Lorsque les jeunes gens et les jeunes filles eurent place près des longues tables dressées dans le cloître des génovéfains, le duc et la duchesse entrèrent au milieu des plus bruyantes acclamations : les bacheliers agitèrent leurs chapeaux, les bachelettes leur offrirent leurs bouquets d'orangers. Parmi ces jeunes filles, le duc en remarqua une beaucoup plus belle que ses compagnes; il s'approcha d'elle, avec la duchesse, et lui dit avec la simplicité patriarchale des anciens gentilshommes:

— Jolie bachelette, vous êtes la fleur de Châtillon; la couronne virginale qui brille sur votre front, m'indique, en ce moment, qu'on vous a fiancée aujourd'hui à un jeune bachelier.

— Oui, monseigneur, répondit la bachelette; demain je me marie avec Jean de Parthenay.

— Vous épousez un gentilhomme, répliqua le duc étonné!...

— Non, monseigneur; Jean de Parthenay, mon fiancé, est le fils d'un riche laboureur; sa mère était si jolie, que plusieurs fois les gentilshommes du voisinage venaient la voir dans sa métairie...

— La mère de ton fiancé passait donc pour une des beautés les plus remarquables du pays, dit le duc, et M. de Parthenay la voyait souvent. Je comprends, gente bachelette, et vous madame? ajouta-t-il en se tournant vers la duchesse.

— M. de Parthenay ne craignait pas de déroger, répondit Mme de Châtillon; il est mort; ne parlons pas de ses péchés : le bon Dieu lui a sans doute fait miséricorde.

M. de Châtillon s'assit à l'extrémité de la grande table à côté du prieur des Génovéfins; il exigea que la jolie bachelette occupât un siége d'honneur avec son fiancé. La belle Suzanne fit un signe à Jean de Parthe-

(1) *Mémoires statistiques sur le département des Deux-Sèvres*, par M. Dupin, ancien préfet.

Digitized by Google

nay qui, sans gêne, comme sans effronterie, vint s'asseoir près du duc et de la duchesse.

— Cette fête a plus d'attraits pour moi que les réjouissances de Versailles, s'écria Mme de Châtillon; j'aime la gaîté de ces bons Poitevins qui rient et chantent aujourd'hui, qui reprendront demain avec la même joie, le même contentement, le cours de leurs pénibles travaux.

— Mme la duchesse, dit le prieur des Génovéfins dont la vieille tête sentait déja les premières vapeurs du vin de Périgord, le travail est pour le pauvre le préservateur des bonnes mœurs et de l'innocence; c'est par lui que la vertu s'est conservée dans notre Poitou. Daigne le ciel qui nous protége, détourner de cette terre les malheurs dont elle est menacée!

Le visage du vieux prieur devint tout à coup triste et sombre; il resta long-temps immobile, les yeux fermés, et sa poitrine paraissait fortement oppressée.

— Vous souffrez, mon père? lui dit la duchesse alarmée de son silence...

— Oui, je souffre, Mme de Châtillon, s'écria le prieur dont les traits prirent subitement l'empreinte d'une exaltation fébrile! je souffre, je sue sang et eau comme le Sauveur dans le jardin des Oliviers, en songeant aux malheurs qui accableront bientôt ce pays. Je vois partout du sang, des villes livrées au pillage, des châteaux démolis de fond en comble, des monastères violés, des enfans égorgés entre les bras de leurs mères! Le canon gronde... Paris a vomi une armée invincible... la terreur marche devant elle... en vain les héros du Poitou prennent leurs bannières pour défendre le trône et l'autel... la tête royale tombe sous le couteau... nos temples sont sans prêtres et sans prières... O vous qui m'environnez, qui entendez mes paroles, gardez-en le souvenir, car, le temps où elles s'accompliront n'est pas éloigné!

Le prieur des Génovéfins glaça de frayeur tous les assistans; on le vénérait comme un saint dans le pays; on le croyait doué du don de prophétie ou de *seconde vue*, et il avait prédit à plusieurs personnes ce qui leur était advenu bien long-temps après. Aussi les paroles qu'il fit entendre à la *bachelette* de 1769 furent recueillies comme une prophétie, et malgré les sollicitations du duc et de la duchesse, les nombreux convives ne purent recouvrer leur gaîté auparavant si bruyante, si expansive.

— Mon père, s'écria M. de Châtillon, vous avez attristé bacheliers et bachelettes; vos prédictions ont effrayé tous les convives, et je commence à croire qu'on ne dansera pas ce soir.

— Je suis fâché d'avoir interrompu les jeux et les plaisirs de nos bons paysans, répondit le prieur. J'aurais dû garder le silence; mais une puissance irrésistible m'a forcé de parler.

— Sérieusement, mon père, dit M. de Châtillon, vous vous croyez prophète...

— Je n'ai point cette sotte vanité, M. le duc; je vous dirai seulement que vous ne conserverez pas un de vos nombreux châteaux; vos terres seront vendues, et vous partirez pour la terre d'exil moins riche qu'un religieux génovéfin.

— Et cette jeune bachelette? dit la duchesse en montrant du doigt Suzanne-la-Belle assise à côté de son fiancé...

— Elle sera mère d'un héros qui portera long-temps avec gloire l'étendard des fleurs-de-lys, qui suivra plus tard l'aigle du César de la France dans son vol audacieux, et reviendra pour mourir sur la terre de la fidélité. Sa mère, comme celle du Christ, éprouvera de grandes joies et de grandes douleurs.

— Pauvre bachelette! dit Mme de Châtillon... Si elle vous entendait, elle renoncerait à son fiancé... j'en serais vivement contrariée: vous n'ignorez pas, mon père, que Suzanne-la-Belle, est une des bachelettes dotées cette année par M. de Châtillon. Nous la marions demain, et je vous serai très reconnaissante si vous vouliez bénir cette union.

— Je viendrai, Mme la duchesse, répondit le vieux prieur; j'éprouverais un vif regret si un autre que moi donnait la bénédiction nuptiale à la mère du héros de Châtillon.

Le vieux prieur quitta la table, suivi du duc et de la duchesse; les bacheliers et les bachelettes ne prolongèrent pas le festin. Lorsqu'ils sortirent du couvent, on n'entendit aucun cri de joie, on se réunit à l'église pour prier; ensuite chacun rentra dans sa chaumière, oubliant les plaisirs, les danses, les chansons de la bachelerie.

II.

UNE NOCE EN POITOU.

Iouh! iouh! voici la mariée.
(*Cri poitevin.*)

Dans l'ancienne province du Poitou, lorsque le mariage était définitivement conclu, le fiancé, accompagné d'un de ses parens et d'un parent de sa prétendue, allait faire les invitations. Il avait grand soin de régler l'ordre des visites d'après les différens degrés de parenté: c'était une étiquette à laquelle on tenait beaucoup; il attachait, dans chaque maison, au lit du maître, un petit bouquet de laurier orné de rubans, et faisait son invitation par un compliment très long, qui, de temps immémorial, était le même pour tous.

Le jour fixé pour le mariage était annoncé au village par des coups de pistolet.

Les jeunes filles faisaient la toilette de la mariée; ses habits étaient propres, mais dans la forme ordinaire; seulement les longues barbes de la coiffe étaient rabattues, et le fond en était orné de clinquant ou de brillans. Chaque jeune fille avait soin d'y piquer une épingle, dans l'espérance d'être mariée plus tôt.

La mariée, bien parée, s'asseyait au milieu des invités pour distribuer ses livrées. En échange d'un bout de son ruban, elle recevait de chaque convive un baiser et quelque argent. On déjeûnait; puis on allait à l'église. Le plus proche parent du marié donnait la main à la mariée. Après la bénédiction nuptiale, les jeunes filles attachaient au corset de la jeune épouse l'énorme bouquet qu'elles avaient préparé pour elle, et chantaient en chœur une vieille chanson, qui retraçait toutes les peines du mariage. Ce bouquet était composé d'une branche de laurier, chargée de pommes, de raisins, et décoré de rubans; il avait l'aspect d'une

Digitized by Google

corne d'abondance. En retournant chez la mariée, on portait devant elle une quenouille garnie de lin, symbole des travaux domestiques.

On criait plusieurs fois *iouh! iouh!* on tirait de nombreux coups de pistolet; puis on se mettait à table. La mariée avait tous les honneurs; son gros bouquet était fiché dans la muraille au dessus de sa tête: le marié restait debout, et servait les convives. On chantait, on s'enivrait, et les danses commençaient. La mariée devait, sans distinction aucune, danser avec tous les hommes, et être embrassée par tous.

Dans quelques cantons, on lui prenait adroitement un soulier, et on le remplaçait par un sabot; elle devait le racheter. La nuit venue, de nouvelles chansons et le choc des verres annonçaient à la mariée qu'elle devait se retirer; elle quittait la danse; ses compagnes la suivaient; elle allait coucher dans une maison étrangère. Les jeunes filles avaient grand soin de reprendre les épingles qu'elles avaient attachées à son chaperon, et les conservaient précieusement. Elles détachaient ensuite la jarretière, qui, le lendemain, devait être coupée et distribuée entr'elles; puis elles cédaient la place au marié.

Trois heures après le coucher des deux époux, on préparait la soupe à l'ognon. Le vase qui la contenait était porté, par deux hommes vigoureux, sur un brancard couvert d'une nappe bien blanche. Tous les convives se présentaient à la porte de la chambre nuptiale, on en demandait l'entrée par une chanson. La porte s'ouvrait dès que la chanson était finie; la soupe était posée sur le lit des mariés; on recommençait à danser, à chanter, à boire, et la fête ne finissait qu'à l'aurore.

La matinée du lendemain était employée aux farces et aux mascarades. Après le déjeûner, on commençait la journée du *traîne-balai;* chacun s'affublait de déguisemens ridicules: l'un se munissait d'une broche à laquelle tenait un pain ou un morceau de rôti; un autre portait un baril; un troisième, une quenouille et des fuseaux.

Ce cortége était fermé par deux hommes armés: l'un, d'un fouet dont il touchait tout le monde devant lui; le second, d'un balai dont il se servait pour balayer les rues. On faisait boire tous ceux qu'on rencontrait, et on leur essuyait la bouche avec un plumeau garni de poivre. Le baril, à chaque instant vidé, se remplissait dans chaque maison; c'était une joie, une allégresse bruyante, une fête folle, que terminaient des vœux pour le bonheur des époux (1).

Ainsi fut célébré le mariage de Jean de Parthenay et de Suzanne-la-Belle. Les réjouissances durèrent plusieurs jours, parce que le duc et la duchesse de Châtillon, faisant les honneurs de la fête, témoignèrent le désir d'y voir tous les garçons et toutes les jeunes filles des hameaux voisins.

— Heureuse Suzanne! disaient les bachelettes; elle épouse le plus beau garçon du pays, et M. le duc de Châtillon lui a donné de quoi acheter une ferme.

— Ne lui portons pas envie, disaient les plus jeunes; Suzanne n'est point fière, et nous prenons notre part de son bonheur.

(1) Mémoires déjà cités.

Les jeunes gars, de leur côté, jalousaient un peu Jean de Parthenay; de malicieux propos circulaient sur le compte de l'orphelin.

— Avouez, mes amis, disaient les plus jeunes avec une fausse bienveillance, que Jean de Parthenay est plus heureux qu'un fils de roi; il a obtenu le cœur et la main de Suzanne-la-Belle, de Suzanne, la fleur de nos bachelettes, qui n'a pas voulu nous écouter, nous, fils des plus riches fermiers du pays.

— C'est étrange, disaient les autres; M. le duc et Mme la duchesse se sont déclarés protecteurs de tous les orphelins du pays.

— Bah! disaient les plus malins, si nous voulions chercher la cause de cette protection si inouïe, nous la découvririons bientôt. Personne n'ignore que Jean-l'Orphelin passe pour être fils du dernier seigneur de Parthenay.

Les deux époux ne songeaient guère à ces petites calomnies, et ne se doutaient pas que leur bonheur leur avait suscité tant de jaloux. Lorsque la nuit fut venue, ils se rendirent au château pour remercier M. de Châtillon de ses bienfaits; ils y trouvèrent le vieux prieur des Génovéfins, qui leur donna les plus sages conseils, et les bénit plusieurs fois de ses deux mains tremblantes.

— Suzanne-la-Belle! s'écria-t-il, s'adressant à la jeune épouse, vous serez mère d'un héros; votre fils marchera long-temps au premier rang des guerriers fidèles à leur Dieu et à leur roi.

— Verrons-nous cela, mon père?

— C'est le secret de Dieu, répondit le vieux prieur.

— Allez, mes bons amis, ajouta le duc de Châtillon, jouissez du présent, soyez heureux, et ne craignez pas trop l'avenir.

III.

FONTENAY-LE-COMTE.

A bas les armes! grâce aux vaincus!
(*Paroles de Bonchamps.*)

La petite ville de Fontenay, nommée Fontenay-le-Comte, en souvenir du long séjour des comtes de Poitiers, qui y firent bâtir un magnifique château, est située dans un vallon très fertile, au point où la Vendée devient navigable. Elle s'élève sur la pente d'une colline, et présente un aspect riant et pittoresque. Elle est en général bien bâtie, mais percée de rues étroites et tortueuses; les faubourgs sont plus considérables et plus agréables que la ville même; la flèche de l'église Notre-Dame est un morceau d'architecture remarquable par sa grande élévation et l'élégance de sa construction; elle est en pierres de taille, et a près de 95 mètres de hauteur.

Au commencement des guerres de la Vendée, Fontenay-le-Comte tomba au pouvoir des républicains, qui lui donnèrent le nom de Fontenay-le-Peuple. Ils restèrent quelque temps maîtres de la ville, et le général Chalbos défit les Vendéens, commandés par Cathelineau, vainqueur à Chollet, à Chemillé, dont l'armée augmentait de jour en jour. Ce chef, dont le nom était déjà populaire dans le Maine, l'Anjou et la Vendée, et que les soldats appelaient le *Saint de l'Anjou*,


Digitized by Google



Vue de Fontenay-le-Comte. (Vendée.)

avait choisi, pour son lieutenant, un jeune homme de vingt-cinq ans, qui avait partagé ses premiers dangers et ses premiers exploits. Les Vendéens ne le connaissaient que sous le nom de Charles de Châtillon; le soldat lui obéissait avec une sorte d'empressement; il ne craignait, ni la fusillade, ni la mitraille, lorsque le jeune lieutenant marchait en tête de la colonne; le bruit courait dans l'armée que Charles était invulnérable, et que les balles des républicains s'aplatissaient sur sa poitrine sans lui faire le moindre mal. La superstition des paysans de la Vendée se livrait aux plus étranges suppositions : les uns regardaient Charles de Châtillon comme un autre David suscité par Dieu pour terrasser les républicains; les autres redoutaient sa présence, et ne craignaient pas de dire qu'il entretenait commerce avec le diable. Charles donnait peut-être lieu à ces bruits ridicules en affectant une timidité excessive, une sauvagerie, qui devenaient souvent très désagréables pour ses chefs. On ne le voyait qu'au moment du combat; on entendait alors sa voix retentissante; on voyait luire son grand sabre dans la mêlée; il culbutait tout ce qui s'opposait à son passage, et les républicains apprirent en peu de temps à redouter un si terrible adversaire; ils le reconnaissaient à l'énorme plumet blanc qui flottait sur son chapeau à larges ailes; plusieurs fois sa tête avait été mise à prix; mais il échappait aux poursuites des *bleus* (1),

(1) Nom que les Vendéens donnaient aux soldats de la république, qui étaient habillés de drap bleu.

et Cathelineau voyait avec une sorte d'enthousiasme s'accroître l'ascendant que le jeune guerrier exerçait déjà sur les autres officiers de l'armée. Quelques jours avant la bataille de Fontenay, le *saint de l'Anjou* dit à son lieutenant :

— Mon fils, tu passeras la nuit avec moi; j'ai besoin de te consulter sur notre plan d'attaque.

— Mon père, répondit Charles, il m'est impossible de rester une demi-heure de plus avec vous; un devoir sacré m'appelle; demain je serai ici avant le lever du soleil.

— Où vas-tu ?

— J'ai juré de ne révéler ce secret à personne.

— Je tremble pour tes jours, quand tu n'es pas près de moi; tu peux partir, je ne te retiens pas; mais j'exige de toi la promesse que tu n'iras pas affronter les républicains dans leurs retranchemens.

— Un soldat vendéen ne doit pas s'exposer témérairement à une mort certaine, répondit le jeune lieutenant; il est redevable de son sang à Dieu et au roi.

— Je t'attends demain avant le lever du soleil, dit Cathelineau, embrassant avec les démonstrations de la plus vive tendresse Charles de Châtillon, qui s'élança sur son cheval et partit au galop.

Cathelineau s'assit à l'ombre d'un vieux saule près d'un ruisseau, qui fournissait une eau claire et abondante à plusieurs moulins disséminés dans le vallon. Il paraissait plongé dans une profonde méditation, et les soldats passaient près de lui sans oser lui adresser la parole.

Digitized by Google

— Le *saint de l'Anjou* prie pour nous, disaient-ils en faisant le signe de la croix; il demande au bon Dieu le triomphe de notre sainte cause; ne troublons pas sa prière.

Tout-à-coup le général entendit les cris de trois jeunes femmes qui s'avançaient à grands pas; il reconnut Mlle de Lescure, Mme de Bonchamps, et une jeune fille de dix-huit ans, connue dans l'armée sous le nom d'Angevin, et qui s'était fait cavalier pour venger la mort de son père. On l'appelait, avant la guerre, Jeanne Robin de Courley.

— Qu'y a-t-il, Mesdames? dit Cathelineau dès qu'il aperçut les jeunes amazonnes. Les *bleus* ont-ils sonné l'alarme?

— Non, M. Cathelineau, répondit Mme de Bonchamps; les bleus sont loin d'ici. Nous sommes venues pour faire plaisir à notre compagne Jeanne de Courley; vous n'ignorez pas qu'elle aime Charles de Châtillon. Depuis deux jours, elle n'a pas vu son fiancé, qui paraît la délaisser; on nous a dit que Charles ne vous a pas quitté aujourd'hui.

— Il vient de partir, répondit Cathelineau.

— Où l'avez-vous envoyé, général? dit Jeanne de Courley....

— Il m'a demandé la permission de s'absenter jusqu'à demain, et je ne devais pas la lui refuser.

— Charles me trompe, général.... Cette conduite est indigne d'un soldat vendéen, qui a juré, en prenant le fusil, de mourir fidèle à son Dieu, à son roi et à sa fiancée. Savez-vous, général, où est allé Châtillon?

— Il a pris cette direction, répondit Cathelineau en désignant un village situé à une demi-lieue sur la colline.

Jeanne de Courley, sans attendre de plus amples explications, pria ses amies de l'accompagner, et les trois amazones, montées sur trois chevaux blancs, disparurent, en quelques instans, derrière l'angle formé par une haute colline, qui clôturait le vallon.

— Les femmes s'en mêlent! s'écria Cathelineau... la Vendée triomphera! Nos Holopherne ne peuvent résister plus long-temps, puisque nos filles sont autant de Judith, prêtes à braver la mort pour sauver l'autel et le trône.

Le *saint de l'Anjou*, l'intrépide capitaine, rejoignit ses frères d'armes, et leur raconta, avec son enthousiasme ordinaire, la scène qui venait de se passer sous ses yeux.

Arrivée à l'extrémité de la vallée, Jeanne-Robert de Courley remercia Mme de Bonchamps et Mlle de Lescure, et leur dit qu'elle continuerait seule ses recherches.

— Ne soyez pas long-temps à revenir, s'écrièrent les deux amazones.

— Rassurez-vous, mes sœurs, je rentrerai avant la nuit; Charles de Châtillon n'est pas loin.

Elles se séparèrent; Jeanne de Courley prit le chemin de la colline, Mme de Bonchamps et Mlle de Lescure rentrèrent au village.

— Pendant que Jeanne de Courley parcourait les chemins creusés par les pluies, dans les flancs de la colline, conduisant par la bride son coursier blanc comme la neige, Charles de Châtillon entrait dans une grotte dont l'ouverture était cachée par des touffes epaisses de coudrier.

— Ma mère! cria-t-il avant de porter ses pas plus loin; et les échos de la grotte répétèrent : ma mère! ma mère!

Une voix de femme répondit au même instant; Charles n'hésita plus, et il s'avança jusqu'au fond de la grotte. Il s'assit sur un tas de feuilles de chêne, attendant que sa mère eût allumé la petite lampe dont la pâle lueur éclairait seule, une fois par jour ou chaque nuit, ce ténébreux séjour; quelques rayons de lumière brillèrent enfin, et furent réflétés par les bizarres et innombrables cristallisations suspendues à la voûte de la grotte.

— Sois le bien venu, Charles! s'écria la Vendéenne, dès qu'elle aperçut son fils; tu as bien tardé à venir!

— Le *saint de l'Anjou* avait besoin de moi.

— C'est bien, mon fils; que dit-on dans l'armée royaliste?

— Cathelineau nous conduit à la victoire. Dans deux jours, nous attaquerons Fontenay-le-Comte; les prêtres ont déjà ordonné des prières publiques.

— Nous y serons, mon fils.

— Vous voulez donc affronter encore la mort avec nous!

— Ne dois-je pas venger le sang de ton père! le sang de Jean de Parthenay! répondit la vendéenne dont les yeux flamboyaient à la lueur de la lampe.

— Nous vengerons le sang de mon père, répondit Charles, en pressant à plusieurs reprises sa mère contre son cœur.

— Tu as à peine connu ton pauvre père... garde-chasse de M. de Larochejacquelein; tu as quitté notre maison à l'âge de huit ans... tu ne sauras jamais à quel point Jean de Parthenay chérissait son fils unique.

— Il est mort assassiné par les bleus!...

— Nous le vengerons, mon fils; Dieu m'a donné la force et le courage; j'ai des armes; après-demain nous nous verrons à l'attaque de Fontenay.

— Mère, qui vous a dit qu'on doit se porter de ce côté?

— Je sais tout, mon fils, répondit la Vendéenne dont le visage portait l'empreinte d'un enthousiasme divin; j'assiste aux conseils des chefs; je connais d'avance leurs déterminations; aussi, j'affirme qu'après-demain Fontenay-le-Comte sera attaqué par les royalistes; tu m'y verras au plus fort de la mêlée; tu me reconnaîtras à ce cri : *courage fils de la Vendéenne.*

— Vous combattrez près de moi, ma mère...

— Où Dieu voudra, mon fils.

A ces mots la Vendéenne conduisit Charles de Châtillon jusqu'à l'entrée de la grotte, et lui défendit de revenir la voir avant la prise de Fontenay. Charles, au détour de la colline, rencontra Mme de Bonchamps, Mlle de Lescure et Jeanne Robin de Courley.

— Voici le fugitif, s'écria Mlle de Lescure qui aperçut Charles la première.

— D'où viens-tu; Charles? dit Jeanne de Courley, d'une voix émue qui trahissait une jalousie cachée. On nous a dit qu'on te voit chaque jour dans les sentiers de cette colline; y donnerais-tu rendez-vous à quelque jeune bachelette?

— Le venin de la jalousie s'est glissé dans ton cœur,


Digitized by Google

s'écria Charles de Châtillon... c'est très mal surtout à la veille de braver la mort sous les remparts de Fontenay. Jeanne tu ne peux savoir pourquoi je viens ici chaque jour; j'ai promis avec serment de garder inviolablement ce secret; voilà tout ce que je puis dire dans ce moment; suivez-moi nobles héroïnes, je guiderai vos coursiers jusqu'au village.

Les trois amazones, dominées par un ascendant secret, suivirent Charles de Châtillon et arrivèrent avant le coucher du soleil aux avant postes de l'armée royaliste. Les chefs étaient réunis en conseil extraordinaire; Charles de Châtillon qui connaissait bien le pays, fut appelé par Cathelineau et Larochejacquelein; après une délibération très agitée, il fut décidé qu'on attaquerait Fontenay-le-Comte le lendemain.

III.

LA MARIE-JEANNE.

« Braves camarades, recommandez votre âme à Dieu. »
(*Paroles de Cathelineau.*)

Les républicains avaient concentré leurs forces à Fontenay; le général Chalbos, impatient de réparer une défaite qu'il venait d'essuyer récemment, avait fait des préparatifs formidables. Lescure et Larochejacquelein voulaient qu'on différât l'attaque jusqu'à l'arrivée des troupes qu'on attendait du Maine et du Poitou; mais les Vendéens demandaient l'assaut à grands cris, et il fallut bien céder à leur enthousiasme.

— Nous voulons reprendre *Marie-Jeanne*, criaient les Vendéens; nous n'avons plus le même courage depuis que nous avons perdu *Marie-Jeanne* : au feu! Vendéens, en avant!

Marie-Jeanne était une pièce de canon de gros calibre, dont les soldats de Cathelineau s'étaient emparés à la bataille de Chollet : elle avait été fondue exprès pour être placée, avec plusieurs autres, dans le château du cardinal de Richelieu. Elle était d'un beau travail, chargée d'inscriptions à la gloire de Louis XIII et du cardinal. Les républicains l'avaient enlevée du château de Richelieu. Les paysans conçurent une telle vénération pour *Marie-Jeanne*, qu'ils la regardèrent long-temps comme un gage certain de la victoire.

L'attaque de Fontenay-le-Comte commença vers huit heures du matin; Lescure, Larochejacquelein, d'Elbée et Cathelineau firent des prodiges de valeur; les républicains plus forts, ou mieux organisés, repoussèrent les intrépides paysans qui, armés de bâtons et de fourches et de mauvais fusils, bravaient le feu des canons. D'Elbée et Cathélineau qui avaient peu de monde avec eux, éprouvèrent un revers : ils perdirent six cents hommes et leur artillerie.

« A cette première bataille de Fontenay (1), les officiers vendéens adoptèrent, pour la première fois, une espèce d'uniforme militaire, et Larochejacquelein y donna lieu. Ce jeune guerrier parut avec un mouchoir de Chollet sur la tête, un autre au cou, plusieurs à la ceinture, où pendaient des pistolets. Les républicains l'ayant remarqué, s'acharnèrent contre lui et le visèrent. Ses officiers, alarmés de le voir plus exposé qu'eux-mêmes aux coups de fusils, le pressèrent de quitter ce costume, et n'ayant pû y réussir, ils l'adoptèrent tous à son imitation. Du reste, ce fut moins un costume militaire qu'un usage passager, comme si la mode devait exercer son empire sur les Français, même dans les guerres civiles. Ainsi, un mouchoir rouge au cou, à la tête, à la ceinture; des pantalons et un gilet; un chapeau rond, des bottes et un sabre à la hussarde, complétaient l'habillement de la grande armée vendéenne.

L'intrépidité chevaleresque de Lescure, de d'Elbée, de Larochejacquelein fut impuissante contre les grenadiers de la république; les Vendéens éprouvèrent une sanglante défaite, et le général Chalbos répara glorieusement les désastres de la journée de Chollet.

Cathelineau se rendit avec ses compagnons d'armes au Pin-en-Manges, lieu de sa naissance; ses amis s'empressèrent autour de lui, dans l'intention de le consoler de la défaite qu'il venait d'éprouver; cet homme, en apparence simple, mais dont l'âme était si noble, si magnanime, répondit avec calme :

— « Mes amis, je suis plein de confiance dans le » Seigneur et dans le courage de mes soldats. Ce malheur » sera bientôt réparé, et je regarde seulement comme » prêté ce que vous appelez perdu. Sous peu de jours » nous serons maîtres de Fontenay, et nous reprendrons avec usure ce qui nous a été enlevé. J'ai un » plan d'attaque; il sera suivi, et nous écraserons les » républicains. »

Les principaux se retirent pénétrés d'admiration pour le *saint de l'Anjou*, et persuadés qu'il les ramènerait bientôt à la victoire. Charles de Châtillon qui avait fait des prodiges de valeur à la bataille de Fontenay, venait d'être nommé chef de deux cents paysans; il sortait de la maison de Cathelineau, lorsqu'il fut accosté par une personne qu'il prit d'abord pour un officier.

— Charles de Châtillon, lui dit l'inconnu, je suis content de toi. Tu as gagné tes éperons à la journée de Fontenay : *courage fils de la Vendéenne!*

Au même instant Suzanne-la-Belle disparut dans une petite rue, et les efforts de Charles de Châtillon pour la retrouver furent inutiles.

— Je n'ai pas reconnu ma mère! s'écria le jeune homme avec douleur... pourquoi se cache-t-elle aux yeux de son fils! je ne comprends rien à ses mystérieuses apparitions! ne me trompé-je pas! cette femme est peut-être un bon génie qui veille sur moi...

Charles rencontra quelques-uns de ses frères d'armes qui répétaient en chœur des chansons composées par les poètes de la vieille Vendée; leur joie dissipa sa mélancolie, et il oublia momentanément et sa mère et son étrange cri : *courage fils de la Vendéenne!*

IV.

SECONDE BATAILLE DE FONTENAY.

« Si j'avance, suivez-moi; si je recule, » tuez-moi; si je meurs, vengez-moi! »
(*Paroles de Larochejacquelein.*)

Le jour suivant l'armée catholique se mit en route

(1) *Biographie des principaux chefs vendéens*, pag. 190.

Digitized by Google

pour aller trouver l'ennemi, le chapelet à la main, la tête nue, l'œil baissé, le fusil en bandoulière. Les républicains, quoique accoutumés à cet étrange spectacle, furent néanmoins étonnés de voir s'avancer vers eux cette masse de combattans; le feu du canon ne dérangea pas cette marche religieuse qu'un silence effrayant accompagnait; dans l'intervalle des décharges on n'entendait que le long bruissement des psaumes et des prières.

Entre Fontenay-le-Comte et la forêt de Bagnard, est une plaine d'à peu près un tiers de lieue. Tout près coule la rivière de la Vendée. Avant de traverser la vallée, la gauche de l'armée royale était protégée par la rivière, et la droite à découvert dans la plaine. Les républicains réussirent à la première attaque en la prenant par le flanc; ils exécutèrent aussitôt la même manœuvre avec leur cavalerie. Mais Bonchamps s'y attendait. Il plaça ses troupes en angle saillant, et se trouva presque appuyé par la forêt. Dans cette position, il fit attaquer l'ennemi en ne tirant sur lui qu'à cinquante pas. La première décharge, combinée avec sagesse, fut très meurtrière; elle déconcerta les républicains qui se replièrent sur la ville. Au même instant, l'intrépide Cathelineau parcourut les rangs de sa division et dit à ses soldats:

— « Mes enfans, si l'ennemi a triomphé, il y a » huit jours, c'est que vous avez manqué de foi et de » courage; *Marie-Jeanne* et notre belle artillerie sont » encore à Fontenay; si vous faites votre devoir, avant » trois heures nous aurons tout repris, et les *bleus* seront écrasés. Il faut emporter leurs batteries, et enfoncer leurs rangs à coups de baïonnettes, car nous » n'avons pas de cartouches. Si, dans la charge, vous » vous rappelez que vous êtes les soldats de Jésus-Christ, vous fondrez comme des lions sur les barbares ennemis de son nom et de vos familles. Braves » camarades, recommandez votre ame à Dieu! »

Les aumôniers s'avancèrent, et l'armée à genoux, reçut l'absolution; Larochejacquelein animait aussi ses soldats par ces énergiques paroles:

— « Soldats, leur disait-il, en montrant les régimens républicains, voilà où vous trouverez des cartouches! »

Dans cette brillante affaire, Lescure soutint aussi sa haute réputation de bravoure; il s'avança à trente pas des républicains, en criant: *vive le Roi*!

Six pièces à mitraille répondirent à cet imprudent défi; les habits de Lescure furent criblés.

— « Mes enfans, dit le général à ses Vendéens, » vous voyez que les *bleus* ne savent pas tirer!... »

— « Allons reprendre *Marie-Jeanne*, répondirent » les soldats. »

Armés seulement de bâtons, les paysans se précipitèrent sur l'ennemi; tantôt vainqueurs, tantôt repoussés, ils soutinrent pendant une demi-heure une lutte terrible. Enfin, leur intrépidité triompha de tous les obstacles, et ils entrèrent dans Fontenay, pêle-mêle avec les républicains. Bonchamps, quoique grièvement blessé, Lescure et le brave Forêt de Chauzeau pénétrèrent les premiers dans la place. Forêt avait résolu de reprendre lui-même *Marie-Jeanne*; il suivait la foule qui se dirigeait vers les portes à pas précipités, lorsqu'il rencontra un jeune officier qu'il reconnut pour l'avoir vu plusieurs fois aux prises avec les grenadiers républicains:

— Frère, lui dit-il, tu as du cœur, j'ai admiré ton courage: suis-moi, nous reprendrons *Marie-Jeanne*.

En avant répondit le vendéen.

Forêt de Chauzeau montait un cheval qui avait appartenu à un gendarme ennemi; quelques soldats le voyant venir, le prirent pour un des leurs, et lui dirent en l'abordant:

— « Camarade, il y a vingt-cinq mille francs à gagner, si nous mettons quelque part *Marie-Jeanne* en sûreté.

— « Voici ma réponse, s'écria Forêt, et de deux coups de sabre, il fendit le crâne à deux gendarmes. »

A l'instant même il s'élança sur *Marie-Jeanne* aux cris de *vive le Roi*; en avant les Vendéens. Son jeune camarade arriva après lui, couvert du sang de plusieurs grenadiers qu'il avait terrassés.

— « Honneur à vous, mes enfans, leur dit le brave » Lescure; vous avez repris *Marie-Jeanne*, le ciel vous » bénira. Forêt de Chauzeau, je ne connais pas le jeune » officier qui a partagé l'honneur de ce beau fait » d'armes. »

— « J'ignore son nom, général, répondit Forêt de » Chauzeau, mais je dois attester qu'il n'y a pas de » plus intrépide gars dans l'armée vendéenne. »

— « Ton nom, mon ami? »

— « Charles de Châtillon; fils de *vendéenne*, répondit le jeune officier. »

On vit tout à coup un spectacle non moins terrible que touchant; tandis que les soldats ennemis se prosternèrent aux pieds de Lescure pour lui demander la vie, d'autres levèrent le bras pour le frapper.

— « Arrêtez, lâches, s'écria Bonchamps qui fit un » rempart de son corps à son ami... Vous subirez le » châtiment que mérite votre conduite déloyale. »

— « Je leur fais grâce, répondit Lescure. A bas les » armes, ajouta-t-il en se tournant vers les Vendéens, » à bas les armes! et grâce aux vaincus!

« Et toi, jeune guerrier, va, cours aux prisons, où » peut-être nos prisonniers paient de leur sang la faveur que le ciel nous a accordée. Puisse la victoire te » prêter ses ailes et prévenir nos larmes, pendant qu'à » la tête des miens, j'empêcherai l'ennemi de se rallier. Tous les instans sont précieux à la guerre, et » l'on paie souvent bien cher la moindre négligence. »

— « J'y vole, répondit Lescure; Forêt de Chauzeau, » garde *Marie-Jeanne*, et toi *fils de la vendéenne* suis-moi. »

Le jeune héros vola aussitôt à la prison, et délivra les prisonniers qui y étaient détenus. Il se passa des scènes attendrissantes; une surtout émut vivement les vainqueurs. Charles de Châtillon découvrit la porte d'un petit cachot qui fut bientôt enfoncée à l'aide d'une grosse poutre; on trouva dans ce réduit infect quelques officiers et une femme costumée comme un général de l'armée royaliste. Cette femme n'eut pas plutôt entendu la voix de Charles de Châtillon, qu'elle se précipita au milieu de la foule criant et gesticulant comme une folle.

— Où est mon fils! disait-elle, je veux voir mon fils! Le voici! le voici! cria-t-elle en se jetant dans les bras

Digitized by Google

de Charles de Châtillon... Charles je ne devais avoir d'autre libérateur que toi!

Lescure voulut faire éloigner cette femme qui donnait des marques si évidentes d'exaltation et de démence; mais il fut impossible de l'arracher des bras de son fils qu'elle entraîne à quelques pas de la foule qui assistait avec un étonnement superstitieux à un si étrange spectacle. L'entretien de la mère et du fils ne dura pas long-temps; on entendit seulement ces paroles :

— « Courage, *fils de la vendéenne*, ta mère a les » yeux toujours ouverts sur toi. »

Elle se perdit dans les rues de la ville, et Charles de Châtillon ne revint de sa surprise, qu'au moment où Lescure lui ordonna de se mettre à la poursuite des débris de l'armée républicaine.

L'éclatante victoire de Fontenay effraya les représentans de la Convention et rendit à l'armée vendéenne le courage et l'espérance; elle se porta sur Saumur, s'en empara de vive force le 9 juin 1793; elle y trouva l'artillerie, les bagages, les munitions de guerre et de bouche, et d'immenses ressources de tout genre. — « Jamais, dit le général Savary, l'armée catholique » n'avait été aussi riche, aussi puissante. » Les vainqueurs songèrent enfin à imprimer plus d'unité à leurs actes, en nommant un géréralissime; on n'hésita pas long-temps, et tous les suffrages se réunirent en faveur de Cathelineau : les chefs rassemblés délivrèrent au ci-devant voiturier de Pin-en-Manges le brevet suivant (1).

« Aujourd'hui, 12 juin 1793, l'an premier du règne » de Louis XVII, nous soussignés, commandant les » armées royales, voulant établir un ordre stable et » invariable dans notre armée, avons arrêté qu'il sera » nommé un général en chef de qui tout le monde » prendra l'ordre. D'après tel arrêté, toutes les voix se » sont portées sur M. Cathelineau qui a commencé la » guerre, et à qui nous avons tous voulu donner des » marques de notre estime et de notre reconnaissance. » En conséquence, il a été arrêté que M. Cathelineau » serait nommé général en chef de l'armée, et que tout » le monde prendrait l'ordre de lui.

» Fait à Saumur, en conseil, au quartier-général, » jour et an que dessus. »

Signés, *de Lescure*, *de Beauvolier*, *Bernard de Marigny*, *Stofflet*, *la Ville de Baugé*, *de Larochejacquelein*, *chevalier de Beauvolier*, *du Houx d'Auterive*, *de Boissy*, *Desessart*, *de Bonchamps*, *d'Elbée*, *de Hargues*, *de Langrenière*, *de Donissan*.

Cette élection fut accueillie par toute l'armée avec des transports d'enthousiasme, et les soldats vendéens répondirent à l'ordre du jour, par ce cri unanime :

— Vive le *saint de l'Anjou*!

V.

LE PRINCE DE TALMONT ET LES FRÈRES CHOUAN.

Egaillez-vous, mes gars, voilà les bleus!
(*Cri de ralliement.*)

Les Vendéens, électrisés par l'enthousiasme de la victoire, poursuivirent long-temps les républicains, qui ne pouvaient résister à ces héros de la veille. Leurs succès, trop rapides et trop éclatans, perdirent la cause de la royauté; ils éprouvèrent de sanglantes défaites, perdirent les plus valeureux, les plus intrépides de leurs chefs, et le représentant Garnier écrivait à la Convention nationale :

— « Citoyens! dans toute la Vendée, il n'y a pas » un chemin, un sentier où on ne trouve des cada» vres. »

Plusieurs officiers passèrent alors dans le Maine, où le prince de Talmont avait déjà rassemblé une armée, connue, depuis quelques mois seulement, sous le nom de *petite Vendée*. Charles de Châtillon fut de ce nombre; il passa la Loire avec ses malheureux frères d'armes, poursuivis sans relâche par l'armée dite l'*Infernale*, sous les ordres du terrible Westermann. Le prince de Talmont, qui s'était rendu maître du poste de Saint-Florent, protégea de tout son pouvoir leur passage sur la rive droite. Les habitans de Laval, si vivement émus de la glorieuse misère des Vendéens, les reçurent comme des frères, comme des martyrs. Ils avaient à peine goûté quelques heures de repos, lorsque le bruit du canon se fit entendre dans la campagne; ils coururent aux armes en criant *vive le roi!* mais ils furent bientôt rassurés en voyant flotter le drapeau blanc en tête de la colonne.

— Je reconnais les frères Cottereau! s'écria le prince de Talmont; courons au devant de nos amis, qui viennent se joindre à nous.

Jean Chouan, à cheval, à la tête de ses paysans, presque tous couverts de peaux de chèvres, selon l'usage du pays, brandissait son sabre en signe de contentement. Tout le peuple accourait à sa rencontre, vivement curieux de contempler les traits de cet homme extraordinaire, dont la renommée racontait tant de merveilles.

L'extérieur de Jean Chouan répondait parfaitement à l'idée qu'on s'était formée de lui; il était le plus mal vêtu de sa troupe; mais il joignait à sa taille athlétique une mâle figure, à laquelle son œil fier et son nez retors d'un coup de bâton ferré donnaient un aspect guerrier, qui charmait la multitude. Il arriva comme en triomphe au quartier-général. Le prince de Talmont, s'apercevant de la pauvreté de ses vêtemens, lui jeta son manteau sur les épaules.

— Ne t'offense pas, mon brave, lui dit-il, pauvreté n'est pas vice; et ta mise ne prouve pas que tu fais un métier de la guerre.

Fier d'un présent si glorieux, Jean Chouan ne voulut plus quitter le manteau du prince, et s'en servit pendant toute la campagne; mais après la bataille du Mans, ce manteau se trouva tellement percé de balles et de coups de sabre, qu'il ne put le porter davantage.

L'arrivée des frères Chouan et de la petite Vendée donna lieu à des fêtes brillantes dans la ville de Laval. Parmi les officiers du prince de Talmont, les dames remarquèrent un jeune Vendéen, qui jouissait de l'estime particulière du prince, et qui s'était signalé, par mille traits de bravoure, au passage de la Loire. Le nom de Charles de Châtillon courut de bouche en bouche, et le *fils de la Vendéenne* reçut toutes sortes d'honneurs dans les premières maisons de Laval.

(1) Une copie de ce brevet est conservée précieusement par les descendans de Cathelineau.

Digitized by Google

Un soir, il sortait d'un bal, suivi d'Henri de Larochejaquelein, et se dirigeait vers la demeure du prince de Talmont; au moment où il saluait la sentinelle, il fut arrêté par une femme, qui lui dit :

— M. l'officier, si je ne me trompe, vous êtes Charles de Châtillon ?

— Oui, mère; que voulez-vous ?

— Vous avez libre accès auprès du prince de Talmont; je vous prie de lui présenter demain une demoiselle dont le père est votre prisonnier, et de vous intéresser en sa faveur, pour qu'elle obtienne sa grâce.

— Qui êtes-vous, bonne vieille, pour oser me parler si librement ?

— Peu vous importe, mon jeune gars... Me promettez-vous ?

— Je présenterai la demoiselle, répondit Charles de Châtillon, qui ne put s'empêcher de tressaillir en écoutant la vieille femme.

— Si vous obtenez la grâce du père, Suzanne-la-Belle viendra vous en remercier. *Courage ! fils de la Vendéenne.*

— Ma mère ! ma mère ! s'écria le jeune officier... Il courut après la vieille femme; mais elle disparut comme par enchantement, et Charles de Châtillon rentra dans la maison du prince, sous le poids d'une pénible préoccupation.

Le lendemain, de grand matin, une jeune demoiselle, remarquable par sa beauté, demanda à parler à Charles de Châtillon.

— Suivez-moi, lui dit Charles, vous verrez le prince.

Assis près du foyer, Talmont allait prendre quelque repos, et déjà il paraissait sommeiller.

— « Mon prince, lui dit Charles en lui frappant » doucement sur l'épaule, voici la demoiselle dont je » vous ai parlé.

— » Ah ! c'est vous, mon enfant ! répondit le » prince. Eh bien ! avez-vous retrouvé votre père ?

— » Non, Monsieur; mais si je le retrouve, je » vous supplie de le rendre à notre amour.

— » Oui; vous êtes trop bonne, trop sensible, » pour ne pas obtenir cette faveur ; mais prenez garde » qu'il ne vous arrive quelque accident.

— » Ah ! j'irai, je chercherai, je retrouverai mon » père !

— » Allez, chère enfant, et que le ciel bénisse » votre tendresse filiale.

— » Mon prince, dit alors Charles de Châtillon, » permettez-moi de vous faire observer qu'il faudrait » un sauf-conduit pour cette demoiselle, et pour son » père, si elle a le bonheur de le retrouver.

— » Eh bien ! écrivez, je signerai. »

La demoiselle partit le cœur plein de joie; et, suivie de Charles, elle se rendit à la vieille prison; elle aperçut son père appuyé sur une croisée.

— « Mon père ! s'écria-t-elle.

— » Que viens-tu faire ici ? répondit le prisonnier.. « Nous allons mourir (1).

— » Vous ne mourrez pas, voici votre grâce. »

Le prisonnier sortit à l'instant, et la demoiselle porta avec transport à ses lèvres les mains de son libérateur. Charles se retira couvert des bénédictions du peuple, baigné des larmes du père et de la fille. Au moment où il franchit le seuil de l'hôtel du prince de Talmont, il entendit une voix qui lui criait :

— Je suis contente de toi : *Courage ! fils de la Vendéenne.*

— Encore, ma mère ! s'écria Charles de Châtillon, et je ne pourrai la voir ni la serrer dans mes bras.

— Qu'avez-vous, mon fils ? lui dit le prince de Talmont, qui remarqua son émotion et l'altération de ses traits.

— Je ne sais, mon prince ; je crois que je perds la tête; je suis en proie à un vertige.

— Suivez-moi; je vais passer en revue les débris de l'armée vendéenne, et les paysans de Jean Chouan : venez ; ce spectacle vous distraira.

Charles suivit le prince hors la ville, où les deux armées étaient rangées en bataille. Il parcourut avec admiration les rangs des intrépides paysans du Maine et de l'Anjou ; il vit les quatre frères Chouan : Treton, dit *Jambe-d'Argent*, Tristan-l'Hermite, Taillefer, Coquereau, et plusieurs autres chefs, qui avaient organisé, dans toutes les communes de la Mayenne, le genre de guerre, connu depuis sous le nom de *chouannerie ;* il ne put maîtriser son enthousiasme, en voyant l'allure guerrière de cette population de *Faux-Saulniers*, toujours armés pour la contrebande du sel ; et depuis long-temps aguerris par leurs combats contre les *gabeloux*.

— Que dites-vous de nos intrépides auxiliaires ? s'écria le prince en s'approchant de Charles de Châtillon, qu'il voyait plongé dans de profondes réflexions...

— Mon prince, la *petite Vendée* pourrait réparer les désastres que nous avons éprouvés, si elle voulait changer son système de guerre.

— Je ne suis pas de votre avis, répondit M. de Talmont; les chouans doivent continuer comme ils ont commencé; une sorte de terrier, creusé dans le bois de Misdon, a été leur premier quartier-général ; c'est de là que les compagnons des frères Chouan se sont élancés, de nuit, pour surprendre les garnisons des petits bourgs, désarmer les gardes nationales, et démonter les ordonnances. Ils continueront la guerre dans leurs brousailles; ils resteront à peu près maîtres du pays, redoutables ennemis, présens partout, et visibles nulle part.

— Vous avez peut-être raison, mon prince ; pourtant il m'est avis que la chouannerie sera toujours paralysée par des mesures combinées au dehors; elle manquera d'entraînement, et celui de la Vendée a été sublime. Elle perdra sa spontanéité, qui seule fait sa force. Les Vendéens n'avaient pas de fusils, ils en prirent à l'ennemi; les chouans sont encore sans armes, et leurs chefs les ont malheureusement accoutumés à attendre que les Anglais leur en fournissent.

— Vous raisonnez sur la guerre comme un vieux général, dit le prince, qui ne put s'empêcher de reconnaître la sagesse des observations du jeune officier... Dès ce moment, je vous attache à ma personne; vous assisterez à toutes nos assemblées.

A dater de ce jour mémorable, Charles de Châtillon suivit le prince dans ses périlleuses expéditions; il brava cent fois la mort, comme le dernier des soldats :

(1) *Biographie* des principaux chefs vendéens.

Digitized by Google

il eut la douleur de voir son général prisonnier des républicains, et ne put le délivrer. Déguisé en marchand d'huile, il se rendit à Laval, où le prince devait être jugé. Il espérait le délivrer ; mais toute tentative devint impossible. Il le trouva sur la grande place de Laval, au moment où le prince franchit les marches sanglantes de l'échafaud ; il vit sa noble tête tomber sous le tranchant de la guillotine, et prit la fuite, saisi d'horreur, en proie à l'exaspération de la vengeance. En sortant de la ville, il entendit une voix qui lui criait : « *Courage ! fils de la Vendéenne ;* j'ai toujours » les yeux ouverts sur toi ; je ne te quitte jamais ; ne » me cherche pas, nous nous verrons plus tard. »

VI.

QUIBERON.

Héroïque Vendée, a-t-on séché tes larmes ?
Marches-tu, ceinte de tes armes,
Au premier rang de nos guerriers ?
(*Victor Hugo.*)

La sanglante tragédie de Quiberon, dit le comte d'Alleville, n'est point un fait isolé, comme le pensent peut-être certains lecteurs superficiels, sur la foi d'écrivains plus superficiels encore. En 1795, on était si convaincu à Paris du retour prochain de l'ancien régime, que l'*Almanach royal* de 1789 se vendit alors jusqu'à 100 fr. l'exemplaire, quoique la monnaie sonnante fût fort rare et fort chère. Qu'un prince de la stature du grand Condé se fût présenté dans ces circonstances, et probablement le trône se relevait.

Le Comte de Puysaye négociait en Angleterre, et il obtint de puissans secours (1), qui partirent sur une escadre de quinze vaisseaux, commandée par l'amiral Waren. La côte étant libre, on débarqua, le 28 juin, à Cornac, au milieu de l'ivresse générale des populations.

Le bruit de ce débarquement se répandit en peu de jours dans les pays où les armées royales soutenaient encore une lutte désespérée. Les républicains en furent si effrayés que les autorités reçurent ordre de fuir. Georges Cadoudal arriva, suivi de dix mille paysans aguerris, et le nombre des insurgés s'éleva bientôt à 17,000 hommes.

— Il faut profiter promptement de l'enthousiasme des uns et de l'effroi des autres, dit Georges Cadoudal à ses compagnons d'armes ; l'insurrection, comme la flamme, s'alimentera dans sa marche, et aura bientôt balayé toute la Bretagne.

Je partage votre avis, Georges Cadoudal, dit un jeune chef des paysans de la Mayenne ; il est de la plus haute importance de mettre à profit l'enthousiasme de nos troupes.

(1) Le comte de Puysaye obtint des secours dont la valeur s'élevait à 50 millions de francs. Ils se composaient de 80,000 fusils, 80 pièces de canon, d'habillemens pour 60,000 hommes, de vivres pour un an, de munitions (poudre, balles, boulets) suffisantes pour alimenter, durant deux années, toutes les armées catholiques, de médicamens, de caissons, de chevaux et de transports, et de plusieurs millions en espèces.

Par une fatalité, qu'on chercherait inutilement à comprendre, on perdit dix jours avant d'opérer hostilement. M. d'Hervilly, par une fausse manœuvre, fit échouer l'expédition ; le mécontentement des royalistes, et le découragement des populations devinrent universels. En vain, le jeune Sombreuil, à la tête d'hommes déterminés, se retrancha dans la presqu'île de Quiberon ; brave comme M. d'Hervilly, mais aussi dénué que lui de talens et d'expérience, il ne prit aucune détermination salutaire. Le général Hoche eut le temps de rassurer ses troupes ; les républicains s'emparèrent du fort Penthièvre dans la nuit du 21 juillet, et Sombreuil se vit acculé à la mer avec ses 3,500 hommes. Il n'était pas encore sans ressources : le feu incessant de la frégate anglaise la *Galathée* foudroyait les républicains.

— Courage ! mes amis, criait Sombreuil, les soldats de la république seront tous écrasés par le feu de la *Galathée*.

Le combat était terrible ; Sombreuil se serait sauvé, si, sur la foi de quelques promesses verbales, il n'eût demandé la cessation de ce feu protecteur ; deux heures d'attente, et les barques anglaises arrivaient. Sombreuil aima mieux capituler, sans exiger que le traité fût ratifié par le général Hoche, qui, plus tard, ne put le soustraire à l'arrêt de proscription. Plusieurs officiers refusèrent de se rendre, et de ce nombre fut Charles de Châtillon, qui était venu au secours de Sombreuil, d'après l'ordre de Georges Cadoudal.

— Je ne me rends pas, s'écria le jeune officier en se jetant à la mer ; j'aime mieux périr dans les flots que tomber sous le plomb des républicains.

Alors commença la terrible noyade de Quiberon, scène d'horreur dont les plages de la Bretagne furent le théâtre. Charles lutta long-temps contre les vagues ; il était sur le point d'atteindre une chaloupe anglaise, lorsque ses forces l'abandonnèrent subitement, et il allait périr.

— *Courage, fils de la vendéenne*, cria tout à coup une femme qui nageait à côté de lui.

— C'est vous, ma mère ! répondit le jeune officier, que le cri maternel ranima comme une étincelle électrique... fuyez, sauvez-vous, car je vais mourir...

— Viens à moi, répondit la mère en le saisissant d'un bras vigoureux...

Une heure après, Charles, qui s'était évanoui, se réveilla de son profond sommeil, dans une grotte creusée par les flots de l'Océan ; son premier cri, son premier souvenir, furent pour sa mère ; il l'appela plusieurs fois ; il la chercha sur la côte, il n'aperçut rien que la mer qui était devenue houleuse, et les voiles de la flotte anglaise qui fuyaient à l'horizon comme autant de nuages blancs.

— Mon Dieu ! s'écria-t-il, quel rêve pénible ! quelle effrayante catastrophe ! Quiberon ! Quiberon ! rends nous les braves qui sont venus chercher la mort sur ta plage inhospitalière.

Charles, le cœur oppressé par les plus tristes pressentimens, se dirigea vers une forêt voisine, où il eut le bonheur de rencontrer Georges Cadoudal et les débris de son armée.

Digitized by Google



Ruines de l'Abbaye de la Grenetière.

VII.

L'ABBAYE DE LA GRENETIÈRE.

« Veille sur moi, être mystérieux, fée aux » blanches mains, aux ailes bleues, bon ou » mauvais génie. »

(*Ballade allemande*)

Le coup porté au parti royaliste par le désastre de Quiberon, où pérît la fleur de la jeunesse, fut affreux; cependant tout n'était pas encore désespéré; Georges Cadoudal eut l'insigne honneur de rallier et de sauver les vaincus. Charrette et Scépeaux écrasèrent une armée de vingt mille hommes. Le comte d'Artois fit une descente dans l'*Ile-Dieu*, où il établit son quartier-général; il ne put s'entendre avec Charrette; la chouannerie et la Vendée furent anéanties. Les chefs périrent dans des combats désastreux, et les insurgés ne reprirent les armes qu'en 1799, lors des victoires de la coalition contre les armées françaises en Italie. Alors commença la guerre des *mécontens*. Charles de Châtillon eut le commandement d'un corps considérable, et fit des prodiges de valeur. Il espérait que les bandes royalistes de l'Ouest parviendraient à se combiner avec les mouvemens qui s'opéraient sur les divers points de la France et surtout dans le Midi. La journée du 18 brumaire termina, comme par enchantement, les guerres civiles; Bonaparte, proclamé premier consul, tua, du même coup, la république et la Vendée.

Charles de Châtillon, dont la tête fut mise à prix, erra pendant quelque mois dans les villages du Maine et du Poitou : surpris par un orage, il se réfugia dans l'abbaye de la Grenetière pour y passer la nuit. En entrant dans l'église, il s'agenouilla sur les dalles, chargées d'inscriptions tumulaires et pria avec ferveur. Puis il s'assit pour prendre quelque repos.

— Charles! lui dit une voix qui le fit tresaillir, ne crains rien, je suis avec toi.

— Dois-je te regarder comme un ami, ou comme un ennemi, répondit Charles, qui ne pouvait se défendre d'une terreur superstitieuse :

— Je te suis dévouée corps et âme.

— Qui es-tu donc?

— Tu ne me reconnais pas, malheureux!

— Si tu viens de l'autre monde pour m'effrayer, je te conjure d'épargner ma faiblesse; proscrit, abandonné de tout le monde!.....

— Et ta mère!

— Je ne l'ai pas revue depuis la fatale journée de Quiberon.

— Elle ne t'a pas quitté un seul instant. Dans deux

Digitized by Google

jours elle tombera, avec son fils, sous le plomb des soldats du premier consul. Elle te conduira au ciel... *courage, fils de la vendéenne!*

A ce dernier cri, Charles de Châtillon se leva précipitamment, et courut vers la porte de l'abbaye; il appela sa mère, et ne vit qu'une ombre qui disparut au même instant dans les ténèbres de la nuit. Le lendemain il fut pris par la gendarmerie d'un village voisin, et condamné à être fusillé.

— « Ne me bandez pas les yeux, dit-il à un des exé» cuteurs, je ne crains pas la mort, je veux voir l'en» nemi jusqu'à la fin (1). »

(1) Dernières paroles de Charrette.

Le roulement du tambour se fit entendre.

— Allons, feu, dit Charles de Châtillon, et il tomba au cri de *vive le Roi!*

Lorsque les soldats s'approchèrent pour l'ensevelir, ils trouvèrent deux cadavres; l'un des deux respirait encore, et ils entendirent ces dernières paroles: — *Monte au ciel, fils de la vendéenne.* Personne n'avait vu cette femme avant l'exécution; toutes les recherches furent inutiles, on ne put découvrir comment elle s'était trouvée à côté du proscrit.

Les deux victimes furent ensevelies près de la grande porte de l'abbaye de la Grenetière.

J.-M. Cayla.

MONUMENT MITHRIAQUE,

AU BOURG SAINT-ANDÉOL. (Ardèche.)

. . . . Nous apprîmes enfin que le monument mithriaque se trouvait à très peu de distance de la ville; en effet, après cinq minutes de marche du côté du sud-ouest, nous arrivâmes sur une petite élévation dominant, sur un point, un grand bassin d'eau animé par une cascade, dont le bruit nous avait déja annoncé le terme de notre course. L'horizon se borne à un vaste rideau de montagnes d'une certaine hauteur, enclavant, sur tous les points, une plate-forme, d'où s'échappe un ruisseau qui prend sa route vers l'Orient, et trouve son embouchure au Rhône, à un quart-d'heure de sa naissance. Au premier abord, l'aspect de ces lieux impose à l'homme. Un seul rocher, dont la hauteur égale celle des montagnes qui s'enchaînent tout autour, se présente à la vue portant au flanc une grotte noire, de forme presque ovale; séparé du reste, ce rocher, le premier qui s'offrit à nos yeux, attira toute notre attention, la majesté qui, pour ainsi dire, se montre dans son ensemble, cette masse grise à peine éveillée par la pâle verdure de quelques arbustes qui croissent dans les fentes: cette eau qui en sort en bouillonnant, pour aller s'enfuir à grand bruit sur sa cascade pierreuse, son bassin carré qui veut la retenir, tout nous fit espérer que c'était là le temple détenteur d'un reste si précieux.

L'abord en étant très facile, et toute démonstration existant dans la connaissance du fait, un guide nous était inutile. La hauteur du bassin est adoucie par une légère pente qui semble être la base du rocher. Le bassin est taillé dans le roc du côté méridional; à l'Orient, il est fermé par le mur d'un moulin à foulon, qui tire son existence de la chûte de la cascade; au nord, c'est la cascade elle-même alimentée par le débordement des eaux, et qui bondit en écumant d'étage en étage, car, quoique la source ne tarisse jamais, dans les grandes sécheresses, le bassin peut la contenir.

Vù notre première impression, cette source reçut le plus minutieux examen. Pas le moindre relief, aucun enfoncement ni fente, pas même l'endroit le plus reculé d'où coule la source, rien ne nous échappa; notre œil scrutateur porta partout ses recherches, et à chaque nouvelle découverte du moindre objet qui pût le mieux indiquer, il croyait trouver, ou l'antique demeure d'une nymphe révérée, ou le lieu consacré par la croyance d'un vieux peuple.

Nous nous étions trompés: aucune révélation ne vint à notre secours. Pourtant il nous fallait voir ce qui seul avait pû nous amener dans ce lieu. Depuis quelques-temps nous étions occupés à chercher l'objet de notre curiosité. Auparavant, lors de notre arrivée, cette enceinte était animée par une foule de peuple; mais alors, rien ne relevait le silence qui arrive quand tout disparaît.

Le soleil, qui allait se cacher derrière les montagnes, nous avait totalement abandonnés. Nous étions seuls, étrangers; personne à qui nous adresser; aucun mouvement ne se fesait entendre, si ce n'est celui monotone et cadencé de la cascade qui, au milieu de ce silence, aurait été capable de mettre notre esprit en contemplation en tout autre circonstance. Mais il nous fallait plus que tout cela; notre parti était pris. Nous avions renvoyé au lendemain, notre examen, de simple curiosité, il est vrai, mais auquel nous avions attaché un certain intérêt scientifique; nous avions déja descendu le bassin, non sans regret de ne pouvoir nous satisfaire en ce moment, car il nous semblait que l'intervalle de la nuit qui allait nous en séparer ne se rapprocherait jamais. Plusieurs fois aussi nous tournâmes les yeux

Digitized by Google

vers cette source, en la quittant, et ce regard, jeté involontairement, semblait dire, comme par dérision. à l'idée que nous nous en étions faite : « *Pourtant vous étiez veuus exprès.* »

Nous allions silencieusement notre chemin, quand nous aperçûmes un homme qui venait à nous; ce fut un coup du ciel. Il n'y avait qu'un instant que nous avions cherché partout des yeux une personne ou un objet qui eût pu nous instruire, et rien n'avait répondu à notre attente; et lorsque nous y pensions le moins, lorsque toute délibération était prise, un homme venait nous rassurer, nous mettre dans le cœur l'espoir de visiter encore ce monument.

Il vous est bien facile de juger de notre premier mouvement. Instinctivement, et comme pour obéir à notre impression, nous doublâmes le pas afin de l'atteindre plus tôt; il nous aborda d'un air familier, et nous rendit respectueusement notre salut, et lisant dans nos yeux quelle serait notre demande, il y répondit en nous adressant le premier la parole : « Depuis quelque temps, nous dit-il, j'étais à vous regarder d'ici; j'ai bien compris, après un instant, que votre visite ne voulait pas se borner à la beauté de ces eaux, ni à la forme de ce rocher; j'ai étudié un à un tous vos mouvemens, et j'ai cru comprendre qu'un sujet plus grave vous avait amenés. »

Cette liberté de langage nous mit encore un peu plus à laise, et alors nous nous dîmes en nous-mêmes : « Celui qui a eu le sang froid de bien examiner notre impatience sur tous les points; qui a pris plaisir à nous voir rôder autour du bassin, de nous suivre de la cascade à la cime du rocher, en comprenant notre but, a voulu nous préparer une sensation de plus; je lui manifestai notre intention, en approuvant l'opinion qu'il avait eue de nous. »

« Par une étrange indifférence, continua celui qui » allait devenir notre guide, notre ville n'a jamais attaché au monument mithriaque l'intérêt que beaucoup » d'autres, pour ne pas dire toutes, lui auraient porté, » et l'étranger restera toujours sans satisfaction aucune » de la part des habitans qui ignorent tous les souvenirs qu'il renferme : nous aurons encore le temps de » le visiter dans ses moindres particularités quoique le » soleil ait disparu.

» Ce bassin qui est vis-à-vis de nous, et que vous » avez examiné au point de n'avoir rien oublié, c'est la » fontaine de *Tourne*, nom que les habitans lui ont » donné et qui comprend toute cette enceinte. Le peu» ple aime à consacrer par un souvenir, une action qui » l'a mérité; ainsi la tradition nous a conservé que dans » ces eaux, un certain Turnus combattit avec un énorme » serpent qui terrifiait le pays, et qu'après une lutte » opiniâtre, le terrible reptile succomba. Plus tard, la » superstition trouva aussi une place à côté de ces an» tiques demeures des naïades payennes. Ce bassin de» vint l'épreuve où, plongés à plusieurs reprises, les » supposés *ladres* devaient, comme une puissance » émanant de Dieu, ou rentrer de nouveau dans la so» ciété, ou s'en exclure jusqu'à leur manifeste guéri» son. A l'appui de ce que j'avance, les archives de la » ville mentionnent, par un acte en date du 3 juin » 1422, le fait que je vais citer : *A cette époque où » cette dangereuse maladie se répandait avec une af» freuse contagion dans toute la contrée, l'on mena sur » les bords de ce bassin un malheureux, réputé pour » être atteint de cette lèpre; on le saigna, le sang fut » religieusement recueilli dans un vase que l'on mit dans » un sac; puis on plongea le tout dans ces eaux, en pré» sence de tout un peuple qu'un pareil spectacle pouvait » attirer; les prêtres et les échevins de la cité qui prési» daient à cette sérieuse cérémonie, voulurent que l'état » maladif du prétendu ladre fût prouvé par des gens » de l'art médical. On nomma, en conséquence, deux » barbiers de la ville, qui examinèrent, avec toute l'at» tention possible, les moindres particularité du change» ment que pouvait avoir opéré une pareille immersion, » et après qu'à haute et intelligible voix ils eurent con» fessé au peuple, qui avait mis sa confiance dans leur » savoir, que le sang et la plaie avaient conservé leur » pureté contre la puissance des eaux, les juges déclarè» rent que la personne n'était pas ladre.* »

En écoutant notre narrateur, nous avions suivi son impulsion et avions marché avec lui vers l'Occident: comme si nous eussions voulu nous perdre dans l'étroite colline que forment les montagnes qui bordent l'horizon. Arrivés sur un terrain uni, notre guide s'arrêta en face de deux vieux mûriers, dont les branches rabougries témoignent le peu de soin que l'on porte à leur culture. « Voilà, nous dit-il en se tournant vers nous, et en nous indiquant du doigt le rocher vis-à-vis, c'est ici que se bornera notre course; voici le monument mithriaque, » nous nous en avançâmes alors de plus près.

Le rocher n'a rien d'imposant par lui-même; sa façade septentrionale, où est sculpté le monument, se présente avec une lugubre sévérité, triste symbole d'une grandeur qui n'est plus; quelques rameaux rabougris, qui ont végété dans les fissures, vieilles créatures à l'existence pénible, ajoutent à ce tableau, dont la vie a cessé, une couleur qui s'harmonise avec son état actuel. Le ciseau de l'artiste creusa dans le roc, en forme quadrangulaire, un espace d'environ 5 pieds, où sont sculptés les attributs que représente notre gravure; l'abandon de ces lieux, le mépris des hommes pour ce vieux monument, jadis élevé par la pitié de leurs aieux, l'aspect isolé et sauvage qu'ont donné à cet antique débri, le temps ou plutôt l'inconstance de l'homme dans ses croyances, le silence qui régnait alors dans ces lieux jadis si animés, tout imprima à notre âme un recueillement religieux.

Notre guide nous avait suivis. « Je pourrai, nous dit» il, bien que vous ne l'ignoriez peut-être, vous donner, » pendant que le crépuscule nous le permettra, un » aperçu sur ces débris que tant d'autres ont essayé de » faire connaître, et dont aucun n'a donné encore une » idée nette et juste. Le père Guillemeau, Provincial des » Barnabites, fut le premier qui essaya de le sortir de » l'oubli; mais il ne le traita que bien imparfaitement. » Lancelot vint après: il voulut, sans en avoir eu seu» lement la forme, ni même consulté le père Guille» meau, le décrire dans les mémoires de l'Académie. » Vous pouvez juger de quel intérêt peut être son tra» vail. Il est inutile de vous citer un à un, tous les » voyageurs ou archéologues qui l'ont inséré dans leurs » mémoires où dans leurs albums. Seulement, je me » bornerai, en l'examinant dans ses détails, à vous don» ner l'explication que j'ai cru pouvoir en retirer après

Digitized by Google

» un consciencieux examen et une étude assez longue » du culte qui le fit élever; malheureusement, son état » de dégradation nous dérobe des signes indispensables » pour en acquérir une connaissance parfaite.

» Cependant, croyez que c'est avec une certaine » peine que je me hasarde à vous donner la définition » d'un problème que mes faibles connaissances ont voulu » résoudre, au milieu des dissertations d'un si grand » nombre d'auteurs dont les noms seuls ont une espèce » d'autorité. Un culte si éloigné de nous, que des signes » hiéroglyphiques peuvent seulement nous avoir trans- » mis en langage certain, ne peut qu'avoir été l'écueil » de bien des raisonnemens.

» Une grande érudition, et de longues études des si- » gnes célestes figurés dans les zodiaques des époques » reculées, peuvent plus aisément débrouiller ce ca- » hos. Le culte de Mythra fut apporté dans ces provin- » ces de la Gaule par l'universelle Rome, qui les avait » attachées à son empire.

» Les soldats de Pompée, vainqueurs de l'Asie, le » déposèrent au Capitole au milieu des dépouilles per- » sannes, et Rome, alors à son apogée de gloire, et qui » ne vivait que pour les fêtes, l'eut bientôt latinisé; » elle lui éleva des autels : toute l'Italie le reçut au » nombre de ses dieux, et l'Angleterre et la Gaule » comme pays conquis et soumis, durent, en un petit » espace de temps, ajouter à leur même culte un mot » nouveau, expliqué par les signes allégoriques que » créa le peuple, qui le premier le connut. La nature » ou ses principaux agens ont eu leurs autels, et voici » comment s'expliquent *Chérénon* et les prêtres les plus » savans du peuple Egyptien, de ce peuple qui comprit » le mieux, et qui nous transmit sur tant de monu- » mens écrits, les vastes connaissances qui lui servirent » de base : *On ne connaissait pour dieux, que le soleil,* » *la lune et les astres qui composent le zodiaque.* »

« L'homme, né religieux, sacrifia à l'objet qui, le » premier, influa sur son existence. Le soleil, comme » le plus bienfaisant et le plus utile, garda le premier » rang; chaque peuple l'appela selon sa langue. L'E- » gyptien le nomma *Osiris*, et le Perse *Mythra;* il fut » le premier de ses dieux; il devint le régulateur, le » mobile de l'univers; il le représenta par toutes les » figures, qui lui donnèrent une certaine allégorie. Le » taureau fut le signe emblématique qu'il trouva dans » le zodiaque. Ainsi ce fut la grande figure; puis vint » le serpent, comme marquant les circonvolutions de » la marche du soleil serpentant dans l'écliptique. Le » lion exprima sa force, sa grandeur, quand le roi des » astres passa sous ce signe.

» Ce monument, comme vous l'avez remarqué, re- » présente, par la grande figure qui est au milieu, un » jeune homme, vêtu d'une clamyde, et coiffé d'un » bonnet phrygien; il sacrifie un taureau; il a à sa » gauche la figure de la lune, et à sa droite celle du » soleil rayonnant. Un oiseau semble venir se reposer » sur la tête du sacrificateur; un scarabée est attaché » aux testicules du taureau, qui a sous ses pieds un » serpent qui reçoit son sang; puis un chien qui s'é- » lance au devant de l'animal sacrifié, comme pour » prendre part à l'holocauste. »

Toutes ces figures sont autant d'hiéroglyphes parlant un langage allégorique à la divinité mithriaque. Sur tous les monumens dédiés à ce dieu, nous avons aperçu que Mythra est toujours représenté avec les signes du zodiaque, indiquant la marche périodique de l'astre adoré sous ce nom, et, comme le remarque Porphyre, les solsticiaux indiquent son cours, et les équinoxiaux, son séjour.

Partant de ce principe, il me sera d'autant plus facile de développer mon raisonnement, que je prendrai pour appui un des zodiaques le plus étendu, celui sur lequel l'Egypte savante écrivit ses profondes notions astronomiques, le zodiaque rectangulaire et circulaire de Denderah, où viennent, chacun par leur ordre, se reproduire dans ces grandes figures, tous les Mythra, les Osiris, les Hercule, les Bacchus, les Atys, et généralement toutes les divinités, qui, depuis le monde primitif jusqu'au moderne, ont fait des adorateurs (1).

Bien que nous ne veulions pas suivre ponctuellement la religion de Zoroastre, il nous faut, afin d'entrer en relation avec elle, partir d'un point initial. Les mages placèrent la naissance de leur dieu Mythra au solstice d'hiver, le 25e jour du mois de décembre, répondant, dans leur sphère et dans celle des Chaldéens, à l'enfant naissant, placé dans les bras d'une vierge céleste.

Ainsi le plaçaient les Egyptiens, et ils ne furent pas les seuls qui célébrèrent au solstice d'hiver la naissance du soleil, de l'astre qui doit réparer les maux de la nature. Les Romains, par conformité peut-être, avaient fixé la célébration des jeux solaires au huitième jour avant les calendes de janvier, c'est-à-dire au 25 décembre. Julien-le-Philosophe dit : « Nous célébrons, quelques jours avant le jour de l'an, de magnifiques jeux en l'honneur du soleil. » Naissant au solstice d'hiver, le soleil, ou Mythra, devait rester encore trois mois dans les signes inférieurs avant de franchir le fameux passage de l'équinoxe du printemps; où, par sa nouvelle force, il doit réparer les maux de l'hiver. Quel signe répondait à l'équinoxe du printemps? C'est le taureau, dixième constellation du zodiaque de Denderah. Aujourd'hui, c'est sous le signe de l'agneau que s'opère ce passage, par effet de la précession des équinoxes, ce qui est dû à une rotation de plus de quarante-cinq siècles.

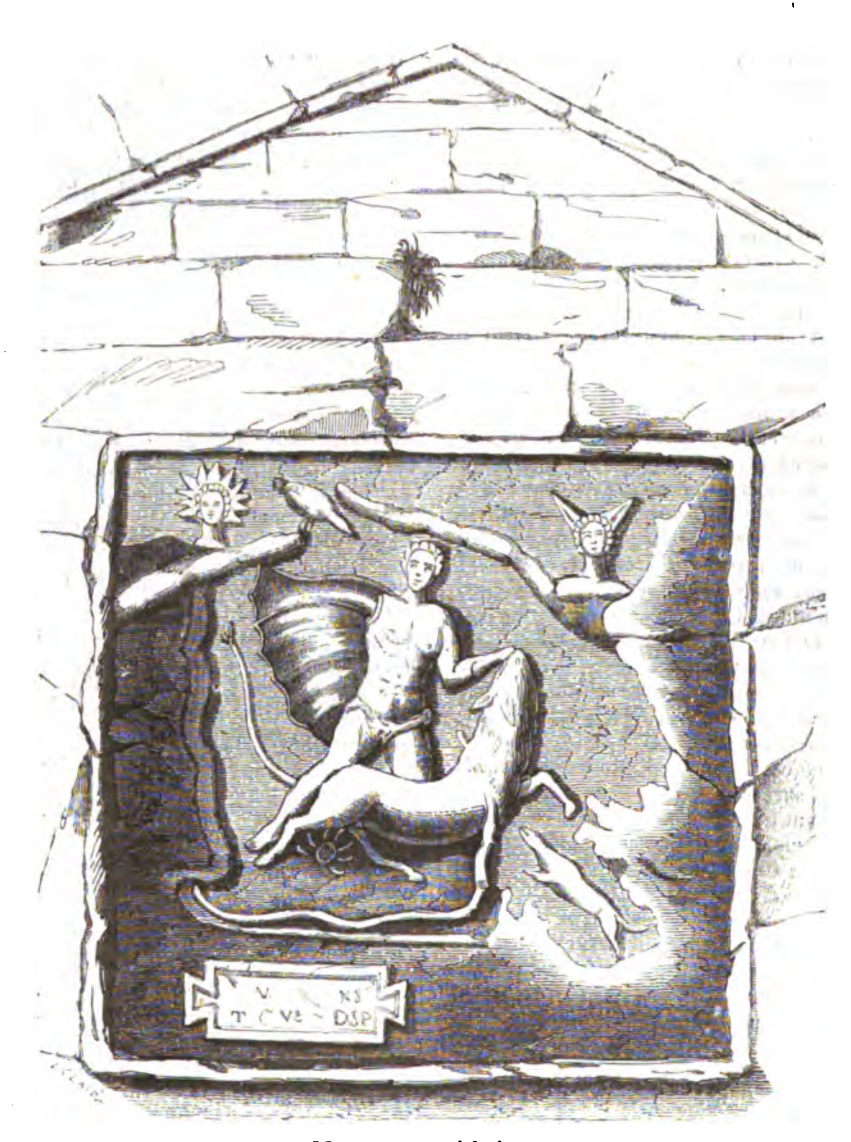
Appuyé par les signes attenant à la même image, d'abord par celui du chien jeté à l'avant du taureau, je déterminerai, sans autres difficultés, que le taureau n'est autre chose que la célébration du dieu Mythra ou soleil, sous ce signe de l'équinoxe, soutenu par la onzième constellation les jumeaux, dont l'un est représenté sous la figure d'un chien.

Ce scarabée, ou plutôt cancer (car c'est dans ce signe que le premier a son domicile), nous est représenté, dans le même zodiaque, comme la douzième constellation fermant le point équinoxial, et ouvrant le passage à celui du lion. Ce point équinoxial est reproduit ici par un signe inférieur, résidant dans la même constellation, par le serpent consacré, comme je vous l'ai fait observer, au dieu Mythra, comme marquant les circonvolutions du soleil dans l'écliptique.

Il me reste un seul emblème à vous décrire; c'est ce-

(1) Poëmes de Nonus, Heracléides, argonautiques, etc., expliqués par Dupuin dans l'origine des cultes.


Digitized by Google



Monument mithriaque.

lui de l'oiseau placé au-dessus du sacrificateur. Ici les opinions peuvent être partagées.

En Thessalie, on nourrissait des corbeaux sacrés en l'honneur de Mythra. Serait-ce l'épervier symbolique, qui, d'après Clément d'Alexandrie, désignait l'équinoxe de printemps ? ou bien l'ibis sacré marquant les points équinoxiaux et solsticiaux ?

Je viens de vous faire la description de ce monument, tel qu'il nous a été conservé par de vieux dessins; il vous a été impossible de suivre mon explication sur les figures qui furent l'objet de mes études, et dont il ne reste, pour la plupart, aucune trace. Ainsi, en dessous du serpent, qui est actuellement effacé au point de ne plus y apercevoir le moindre indice de sculpture, se trouvait une inscription. Je ne puis que suivre la seule note que j'ai consultée; elle est conser-

Digitized by Google

vée à la bibliothèque de Nîmes parmi les papiers de M. Séguier. D'après tous les commentaires, cette inscription, en langue latine, était ainsi conçue :

DEO SOLI INVICTO MITHRÆ MAXUMUS
MANNI FILIUS, VISU MONITUS ET
T MURSIUS MEMINUS DE SUO POSUERUNT.

Il est apparent que ce Maxumus et Meminus étaient deux initiés aux mystères de ce dieu ; qu'il leur apparut en songe, et qu'ils lui élevèrent ce monument à leurs dépens. Comme tous les monumens de ce culte, il remonte au troisième ou au quatrième siècle de notre ère, c'est-à-dire, sous les successeurs d'Alexandre Sévère.

En suivant les savantes recherches astronomiques sur les zodiaques anciens, et principalement sur celui de Denderah, que nous ont laissés Lalande, Visconti et Dupuin, nous pourrons, en nous appuyant sur les signes que nous avons déjà expliqués, trouver l'époque, à quelques jours près, où fut érigé ce monument. Par les figures allégoriques du chien, du scarabée et du serpent, nous avons reconnu les constellations des jumeaux, du cancer et du lion. Suivant Horus Apollon, quand la lune avait atteint son quinzième degré d'élongation, elle se montrait pour la première fois, et on la représentait par les deux cornes du croissant tournées vers le haut. Cette apparition avait lieu dans le signe du taureau, que l'on représentait les cornes menaçant le ciel, pour exprimer le commencement d'un mois; tandis qu'elles étaient tournées en sens contraire pour en marquer la fin. Nous voyons ici le taureau sacrifié, portant sa tête élevée, et les cornes tournées vers le bas; nous pouvons en conclure que, puisque le taureau nous représente l'équinoxe du printemps, ce fut vers la fin du signe du taureau, lors du passage du soleil de ce signe à un autre, que fut érigé le monument, conséquemment vers la fin du mois d'avril. Ceci est d'ailleurs expliqué par les diverses allégories qui prennent part au sacrifice, par le cancer et le chien, et par le serpent, qui est l'emblème de l'équinoxe d'été, et qui suce le sang de l'holocauste.

Ici le narrateur s'arrêta : son récit avait attiré toute notre attention; tout notre être était occupé par mille choses vagues, que l'imagination semble créer une à une, quand toute l'intelligence est portée sur un même objet. Mon compagnon et moi nous étions adossés au rocher, la tête soutenue par le coude, et les yeux fixés sur notre guide; nous restâmes un moment dans le silence. Mais, comme pour faire suite à sa narration, il se dirigea vers l'Occident, et s'arrêta sur les bords d'un bassin d'eau de forme triangulaire. « Qui nous a » dit, continua-t-il, que sur ce sol que nous foulons » aujourd'hui, jadis un peuple religieux ne vint pas se » prosterner ? Qui nous a dit que ces lieux ne furent » pas l'enceinte d'un temple? que cette image ne fut pas » le lieu où se faisaient les sacrifices? plusieurs indices » sembleraient l'indiquer. Voici les eaux lustrales: » c'est ici la source première de ces eaux qui sortent » du premier rocher; jadis, soigneusement encaissées, » elles s'enfuyaient par un canal, et allaient rejoindre » celles de la cascade. Ce torrent, qui maintenant a « déchiré cette plate-forme, était encaissé dans le » même lit. Peut-être ces rayons de terre, qui, sem- » blables à un immense ruban, s'élèvent par gradins » jusqu'au sommet de la montagne, formaient jadis un » amphithéâtre régulier, où, dans des jours sacrés, » se rendait aux solennités un peuple saint et nom- » breux. D'une grandeur déchue, il ne reste que des » débris que le temps efface. »

Notre guide avait cessé de parler; la nuit avait suivi le crépuscule, et, depuis quelque temps, l'obscurité avait même remplacé le jour douteux du soir, sans que nous nous en fussions aperçus; nous quittâmes enfin ces lieux. Le lendemain, nous partîmes du bourg Saint-Andéol, emportant avec nous un double souvenir du monument mythriaque.

V. Richard.

CLOITRE DE CADOUIN.

L'abbaye de Cadouin, au diocèse de Sarlat, ordre de Citeaux, dépendait de celle de Pontigny. Dès son origine, elle avait été destinée à former un monastère de religieuses de l'ordre de Fontevrault, et ce fut dans cet objet qu'en 1114 Guillaume d'Auberoche, évêque de Périgord, céda à Robert d'Asdébrézolo, fondateur des dames de Fontevrault, un terrain que le chapitre de Saint-Front possédait à Cadouin : mais ce projet ne fut point exécuté. Géraud de Sales obtint ce terrain de Robert d'Arbrissel et de l'abbesse de Fontevrault en 1115, il y bâtit le monastère que l'on voit aujourd'hui, et qui fut bientôt enrichi par les dons que lui prodiguèrent les seigneurs de Bénac et de Biron, qui, par des chartes, l'exemptèrent de tout cens et péage dans leurs terres, et lui firent, au surplus, donation du bien, des forêts de Cadouin et de toutes ses dépendances. Mais cette abbaye s'éleva au plus haut degré de splendeur lorsque le saint suaire, apporté d'Orient, fut deposé sur ses autels (1). Comme elle se montrait

(1) Par un rapprochement assez bizarre, l'endroit où est conservé le suaire, *Cadouin*, signifie en celtique, d'après Bullet, *conserver linge*. La légende du suaire ne serait-elle qu'une tradition chrétienne substituée à quelque tradition celtique?

Voici ce que rapporte Baillet, *Histoire des Fêtes mobiles dans l'Eglise*, 1re partie, page 326 :

« A l'égard des suaires que l'on dit avoir été employés à couvrir la tête de Jésus-Christ dans le tombeau, le nombre

Digitized by Google

embellie, la magnifique suzeraine, fière de plusieurs de ses abbés issus des plus nobles familles! Assise au milieu de ses vastes domaines, dont l'étendue égalait celle des fiefs les plus riches, elle étalait avec complaisance la majesté de son édifice, qui s'agrandissait de jour en jour. Orgueilleuse de posséder dans son sein les tissus sacrés qui avaient enveloppé les dépouilles de l'Homme-Dieu, plus d'une fois, elle avait vu de preux chevaliers de France se prosterner sur les dalles de son église. Mais quel moûtier, quelle abbaye, quel monastère put inscrire jamais dans ses annales un jour aussi glorieux que celui où saint Louis vint, en 1269, s'agenouiller au pied de ses autels (1)!

n'en paraît pas beaucoup moins grand que celui des linceuls de corps; et il n'est pas moins difficile d'en pouvoir vérifier aussi un seul. (On sait, en effet, que plusieurs églises possèdent des suaires ou des véroniques. Il y en avait un à Compiègne, à Turin, à Besançon, à Cahors, etc. *Chiffletii de linteil sepul, Christi historica.*) Parmi les autres, nous n'en trouvons pas de plus célèbre que *le saint suaire de Cadouin*. On commença de le connaître en France dès le temps de la fondation de cette abbaye, qni était une filiation de Pontigny, et qui fut bâtie dès l'an 1119. C'était une des dépouilles enlevées sur les infidèles dans les croisades de la fin du XI[e] siècle. On prétend que le légat du saint siége, Aimar, évêque du Puy, avait tiré ce suaire des mains d'un juif d'Antioche de Syrie, après la prise de cette ville, en 1098. Un prêtre de Périgord, qui était à la suite de ce prélat quant il mourut, s'étant rendu le maître de cette relique, l'avait apportée dans son pays vers 1113, après l'avoir sauvée dans le haut d'un tonneau de vin qu'il avait séparé par le milieu avec des planches. Ayant été fait curé d'une paroisse de village (au lieu appelé Brunet, près Cadouin), il la mit dans son église, mais renfermée dans le même tonneau pour la tenir cachée et empêcher que les jaloux ne la lui enlevassent. Les religieux de la nouvelle abbaye de Cadouin ayant su de lui-même qu'il avait ce trésor, crurent devoir profiter du malheur arrivé à son église, où le feu se mit en son absenee. Ils accoururent comme pour éteindre l'incendie, enfoncèrent les portes de la sacristie avant que le feu y prît, et emportèrent le petit tonneau dans leur monastère. Le curé, à son retour, demanda le dépôt, mais en vain. Toute la grâce qu'il put obtenir fut d'être reçu au nombre des religieux en quittant sa cure, et d'avoir la garde de la relique le reste de ses jours. Ils procurèrent aussitôt un culte public à ce suaire, et y attirèrent les peuples de tous côtés. Cette dévotion, soutenue par le bruit de divers miracles, produisit aux religieux de Cadouin tant d'offrandes, qu'en fort peu de temps cette abbaye se trouva assez riche et assez puissante pour fonder sept autres monastères du même ordre. »

Depuis ce temps, la relique fut toujours conservée avec beaucoup de soin et de vénération à Cadouin jusqu'en 1392, que l'abbé du lieu, Bertrand Moulins, ayant eu avis que les Anglais avaient formé le dessein de s'en emparer, alla secrètament la porter à Toulouse. La ville acheta une maison pour servir d'hospice à l'abbé et aux moines de Cadouin, qui, par un traité fait avec les capitouls, consentirent à ce que le saint suaire demeurât à perpétuité dans cette ville. Six ans après, le roi Charles VI envoya l'ordre au connétable de France, Louis de Sancerre, qui était à Toulouse, de faire porter le saint suaire à Paris; ce qui eut lieu au mois de juillet 1398. Il fut reporté quatre mois après dans l'église du Taur, à Toulouse, jusqu'en 1433, qu'il fut adroitement enlevé par les moines de Cadouin, qui le placèrent de nouveau dans leur abbaye.

Nous dûmes à l'extrême obligeance de M. Prad, curé actuel de Cadouin, d'être admis à voir le saint suaire. Autrefois, cette relique était renfermée dans trois coffres précieux, dont le dernier, qui était en fer, existe encore. Celui-ci était suspendu à la voûte de l'abside principal de l'église au moyen de deux chaînes très fortes qui sont encore en place. Aujourd'hui, le saint suaire est renfermé dans une cassette de forme longue, doublée de drap d'or, plaquée aux angles par des coins en argent. Dans l'intérieur du couvercle a été dessiné en couleurs un écusson écartelé, surmonté d'une couronne à neuf pointes perlées, et sur le champ duquel on distingue dans la première partition *trois ailes* sur gueules; dans la seconde, *un griffon ailé* et *couronné* sur azur; dans la troisième, *une tour crénelée d'argent* sur pourpre, surmontée de trois étoiles; dans la quatrième, *trois têtes de lion armé* sur sable. Au-dessous de cet écusson, on lit ces mots: *Desiry hazer.* On a reproduit cet écusson sur une plaque d'argent qui sert d'entrée à la serrure; mais le graveur, au lieu de reproduire le nom tel qu'il se trouve dessiné dans la cassette, l'a gravé ainsi: *Desir V hazerd;* de sorte qu'il y a incertitude *sur l'auteur* du don de cette cassette. Quant au suaire, c'est un tissu d'une extrême finesse, sans que nous puissions assurer que ce soit *une toile de fin lin.* La couleur de l'étoffe est grisâtre. Aux deux extrémités, ce linceul est orné de bandes à fleurons rose pâle sur fond chamois. Ce suaire a été doublé, pour sa conservation, d'une riche étoffe de damas à grandes fleurs, sur laquelle sont superposées trois autres doublures.

La longueur du suaire est de deux mètres quatre-vingt-six centimètres; sa largeur, de un mètre vingt-quatre centimètres. Des deux bandes, la plus large a sept centimètres, et la plus étroite quatre centimètres. Ce suaire est encore exposé à la vénération des fidèles une fois l'an, au mois de septembre.

Sur la cloche du cloître, on lit cette inscription: *In die tribulationis invocabo Dominum et exaudiet de templo suo vocem meam. Factum fuit anno Domini.* M. D. LIII. (1333.)

(1) Ce fut en 1060 que, sous Philippe I[er], fils de Henri I[er], Pierre l'Ermite prêcha la première croisade pour la délivrance des saints lieux en Palestine.

En 1064, sept mille pélerins, que guidait Sigefroi, archevêque de Mayence, partirent pour aller à Jérusalem. En 1143 eut lieu la seconde croisade, prêchée par saint Bernard, sous Louis VII. Thibaud, comte de Champagne, avait suscité à Louis des embarras avec la cour de Rome, et le pape Innocent II avait mis le royaume de France en interdit. Pour se venger de Thibaud, le roi mit à feu et à sang la ville de Vitry en Pertois, et douze cents malheureux habitans, qui s'étaient réfugiés dans l'église, périrent au milieu des flammes. Ce fut à cette occasion que saint Bernard, pour faire expier au roi cette cruauté, lui conseilla de se croiser, et les remontrances de *Suger* ne purent empêcher Louis de partir, à la tête de quatre-vingt mille hommes, pour aller en Palestine, 1147. Louis fut défait par les Sarrasins. — En 1189, troisième croisade sous Philippe II, surnommé Auguste. Il s'embarqua avec Richard, roi d'Angleterre, et s'empara de Saint-Jean-d'Acre, 1191; mais la désunion qui se mit entre les deux rois les empêcha de tirer parti d'une conquête qui mettait les croisés à même d'aller faire le siége de Jérusalem. — En 1204, quatrième croisade. Boniface de Monferrat était chef de l'entreprise: elle se termina par la prise de Constantinople par les croisés; Baudoin, comte de Flandres, fut élu empereur, et établit cet empire des Latins qui ne dura que 58 ans. — En 1248, cinquième croisade sous Louis IX, dit saint Louis. Après la victoire remportée par ce roi sur le comte de la Marche, révolté contre lui, et soutenu par Henri III, roi d'Angleterre, ce prince tomba malade, et, en danger de mourir, fit vœu d'aller à la Terre-Sainte. Il partit pour cette première expédition le 12 juin 1248. Il s'empara de Damiette: mais la peste ayant détruit son armée, il fut fait prisonnier avec deux de ses frères, Charles et Alphonse. Le troisième, Robert, y fut tué. Le roi paya sa rançon, qui coûta 400,000 livres, et Damiette, qui fut restitué. Louis, dont la foi était vive, quoiqu'il sût réprimer les empiétemens du clergé, résolut de faire une nouvelle croisade, malgré la reine et ses amis. Il s'embarqua à Aigues-Mortes le 1[er] juillet 1270, aborda en Afrique;


Digitized by Google

On le sait, depuis long-temps Jérusalem ne s'élevait plus, au sein du désert, brillante de clarté. Tour à tour esclave et reine, objet d'humiliations et de triomphes, de colère et d'amour, elle avait entendu le glorieux *Hosanna* et les menaces des prophètes, les cantiques d'Israël et les blasphèmes de Jézabel et d'Athalie. Mais, ô douleur! ô profanation! dans ces lieux sanctifiés où devait triompher le christianisme, les infidèles persécutaient les adorateurs du vrai Dieu, lui dictaient des lois insolentes, et plus d'une fois leurs mains rapaces et sacriléges osèrent, dans le temple même, frapper du glaive les lévites sans défense, enlever les vases destinés aux cérémonies des autels!

Témoin de cette odieuse tyrannie, un simple ermite, humble, solitaire, oublié, sans fortune, sans amis, *Pierre* traversa les mers, et sa voix, sur la noble terre de France, raconta les profanations des saints lieux, la servitude des chrétiens, la barbarie des musulmans. Ce n'était plus un simple mortel; c'était le prophète chargé de proclamer la parole divine. Bientôt ses accens inspirés ébranlent l'Occident, soulèvent de toutes parts ces armées de princes et de héros au milieu desquels flottèrent les étendards promis aux murailles de Jérusalem (1).

Cependant deux siècles s'étaient écoulés, et la voix puissante du pieux ermite retentissait encore. Noble successeur des héros couronnés qui s'élancèrent dans la Palestine, Louis avait juré de réparer les malheurs qu'éprouvèrent nos armes sous les remparts de Damiette, et il allait porter l'étendard de la croix sur les murs de Tunis. Mais avant, le monarque français veut implorer la protection du Dieu de qui relèvent les empires, qui rend invincibles les guerriers qui combattent en son nom, et qui leur réserve des palmes immortelles, alors que, dans sa gloire, il a béni leurs drapeaux.

Déjà brille l'aurore du grand jour, et sur les montagnes, dont la crête orgueilleuse domine le temple du Seigneur, se sont réunies les populations impatientes d'accourir au devant de leur roi. Surprenante métamorphose! ces murs antiques ont caché leur vétusté sous de nombreuses guirlandes; partout, les chemins, autour de l'abbaye, sont jonchés de rameaux, de

et après avoir vu un soleil affreux dévorer son armée, il succomba lui-même sous les murs de Tunis, qu'il assiégeait. C'est ainsi que se termina la sixième et dernière croisade.

Ce fut à l'occasion de la proclamation de la première croisade qu'Urbain II, qui occupait alors le siége pontifical, proclama aussi la paix d'Occident sous le nom de *trève de Dieu*, dont le but était d'extirper les haines particulières, et de mettre des bornes à la fureur et aux discordes des peuples de la chrétienté. On accorda ensuite divers priviléges à ceux qui se croisaient. Le premier fut l'abolition des peines imposées aux grands pécheurs, venant révéler en secret une faute ignorée du public. Le second fut la défense aux créanciers de poursuivre les croisés leurs débiteurs; l'usure, alors tolérée, cessa de l'être à leur égard, et nulle action ne put être intentée contre eux pour le paiement des intérêts stipulés. Le troisième privilége fut celui par lequel l'église déclara placer sous sa protection les familles et les propriétés des croisés, et prononça des anathèmes et des malédictions sur quiconque oserait, même clandestinement, commettre le moindre attentat au préjudice de ces serviteurs dévoués à la cause de Jésus-Christ. (Ducange, *dissert.* 29 *sur Joinville;* Velly, *Histoire de France,* tome 2, page 442.) A cette époque, on croyait à la fin du monde; le commentaire superstitieux d'un passage de l'Apocalypse propageait cette opinion, et il reste encore un grand nombre d'actes de ce temps-là qui commencent par ces mots: *Appropinquante mundi termino.* (D. Vaissette, tome 2, p. 86, 89, 90, etc.)

Effet des croisades. — Un grand nombre d'Européens périrent dans ces expéditions lointaines: les seigneurs, forcés de vendre une partie de leurs terres pour y figurer avec éclat, s'appauvrirent. Il en résulta l'accroissement de l'autorité royale et l'affranchissement des communes. Les rois et, à leur imitation, un grand nombre de seigneurs rendirent la liberté à leurs serfs. Les rapports entre l'Orient et l'Occident devinrent plus fréquens; la marine et l'art de la navigation firent des progrès; quelques étincelles d'arts et de connaissances utiles furent apportées de Constantinople. Enfin, les croisades furent le berceau des chevaliers de Malte, de ceux du Temple, et de l'ordre teutonique.

(1) Pierre, dit l'Ermite, naquit à Amiens, en Picardie; il quitta la profession des armes pour embrasser la vie érémitique, et ensuite celle-ci pour la vie de pélerin. Il fit un voyage dans la Terre-Sainte vers l'an 1093. Touché de l'état déplorable où étaient réduits les chrétiens, il en parla à son retour d'une manière si vive au pape Urbain II, que ce pontife l'envoya de province en province exciter les princes à délivrer les fidèles de l'oppression. Ce fut l'occasion et l'origine de la première croisade. Pierre, disent les historiens, avait une taille difforme, une figure repoussante: mais lorsqu'il levait les yeux au ciel, tous ses traits s'embellissaient et s'animaient d'un éclat divin: sous son enveloppe grossière se cachait une imagination prompte à s'enflammer, une sensibilité facile à émouvoir. Pierre, de noble origine, fut même, selon plusieurs historiens, guerrier, époux et père; mais, ni les prérogatives d'une naissance distinguée, ni la gloire des armes, ni l'amour de la fidèle Béatrix, ni la tendresse de ses enfans, n'avaient pu remplir le vide de son cœur. C'était un de ces êtres dont les désirs sont de vagues mystères, et qui, exigeant de la nature humaine plus qu'elle ne peut donner, poursuivent jusqu'au fond de toutes les conditions un bonheur qu'ils rêvent sans cesse et ne goûtent jamais. (De la Morlière, antiq. d'Amiens, L. 1, pag. 114, pet. Angel, Bargæ, L. 1.)

Les Sarrasins défendaient aux chrétiens de se couvrir la tête et de se servir de chevaux; les déclaraient incapables de remplir aucune charge publique, et leur enjoignaient de porter une ceinture de cuir pour se distinguer des musulmans. (Marigny, *Histoire des Arabes*, tome 3.)

Parmi les grands hommes qui ont illustré le nom de Pierre, nous ne pouvons passer sous silence Pierre Thomas, une des plus nobles célébrités du Périgord.

Pierre Thomas naquit au diocèse de Sarlat, dans le village de *Salles-de-Cadouin*, et à une lieue environ de cette abbaye; il prit l'habit de l'ordre des Carmes à Condom, enseigna pendant plusieurs années la philosophie et la théologie à Bordeaux, Albi, Agen et Cahors; s'étant rendu à Avignon, où le saint siége avait été transporté, le pape Clément VI lui transféra le grade de docteur en théologie dans sa cour pontificale; il fut nommé ambassadeur auprès de l'empereur de Constantinople, Jean Paléologue, qu'il parvint à ramener dans le giron de l'église romaine. Après les services les plus éminens rendus aux peuples et aux rois, il fut nommé au patriarchat de Constantinople, et fut élu pour remplacer le cardinal de Périgueux, *Tallerand*, qui avait été nommé légat pour assister, en cette qualité, à une des croisades qui avaient pour but la délivrance de la Terre-Sainte. *Pierre Thomas,* au milieu des sanglantes batailles auxquelles il assista, donna des preuves réitérées d'un courage invincible, et mourut dans l'île de Chypre, le 6 janvier 1366, par suite des blessures qu'il reçut devant Alexandrie. (*Vid.* Moreri.)

Digitized by Google

fleurs et de verdure; les côteaux voisins sont couverts de pavillons et de tentes, d'où flottent des banderoles et des panaches aux plus vives couleurs.

La foule s'est ouverte pour laisser passage aux ministres des autels, portant les croix d'or et les bannières de l'abbaye, lorsque tout à coup les rayons du soleil étincellent sur les lances, les cimiers, les brassards les éperons d'or d'un cortége éblouissant : c'est le roi qui s'avance. Revêtu d'une tunique blanche, parsemée de fleurs de lys d'or, sa main comprime l'impatience de son blanc destrier agitant sa crinière empanachée, et traînant jusqu'à terre la housse de velours dont il est paré, et sur laquelle brillent également des fleurs de lys en or. Près du monarque chevauche un écuyer portant une lance vermeille, au bout de laquelle flotte la glorieuse oriflamme (1).

Après le roi marchent les princes et les seigneurs, ses nobles compagnons. Chacun d'eux fait porter devant lui une haute bannière, apanage glorieux de son courage et de sa puissance (2); et, dans cette foule guerrière, brillent Montmorency, Amaulry de Monfort, Argenton, Pressigni et Gauthier de Nemours, tous habitués au gouvernement, tous connus des braves chevaliers qui les environnent, et dont les gonfalons se balancent au milieu des hommes d'armes qui forment le cortége.

Sous le portique du temple, Louis abandonne son coursier, et, déposant son casque et son glaive, il s'avance sous ces voûtes sacrées, où les accens de sa prière, pour la gloire de la France, se mêlèrent aux vives acclamations qui saluèrent un si beau jour!

C'est environné de tous ces historiques souvenirs, que l'antique monastère se présente aujourd'hui à tous ceux qui aiment à se plonger dans les méditations du passé. L'abbaye de Cadouin, il est vrai, n'est plus cette puissante abbaye ornée de riches joyaux; sur ses autels ne brillent plus ces vases d'or, ces lampes précieuses, offertes par les souverains qui voulaient avoir une de ses prières ou lui laisser un souvenir (3). De nobles seigneurs ne la comblent plus de présens, ne la dotent plus de priviléges; mais si, au jour de la révolution, elle fut dépouillée de sa splendeur et de sa richesse, l'abbaye, telle qu'elle a été laissée, est digne de figurer encore au nombre des glorieux monumens conservés à l'étude des arts.

L'église de Cadouin est un noble et vaste édifice, dont la hauteur s'élève à plus de 64 pieds. La façade, parfaitement conservée, offre le caractère de l'architecture romane; elle est d'ailleurs exécutée avec le plus grand soin. A peu près aux deux tiers de son élé-

(1) L'étendard français a changé plusieurs fois de couleur depuis l'origine de la monarchie. Sous la première et la seconde races, la bannière nationale fut la bannière bleue de saint Martin; pendant le premier règne de la troisième dynastie, la dévotion publique fit prévaloir l'enseigne rouge ou l'oriflamme de Saint-Denis; aux temps de Charles VII, on adopta la cornette blanche semée de fleurs de lys d'or; et, après la révolution de 1789, le drapeau tricolore, bleu, blanc et rouge, est devenu le drapeau national.

(2) Le droit de lever bannière était très honorifique, et cette cérémonie se faisait avec les plus grandes solennités. Les seigneurs qui avaient droit de porter bannière possédaient tous de grands fiefs; ils devaient cet honneur à leur haute naissance : mais la gloire de la rapporter des combats était la tâche réservée à leur courage.

(3) *Caduinum ord. Cisterc, filia Pontiniaci sua primordia debet episcopo Petragoricensi et capitulo S. Frontonis, qui an. 1114. Territorium in burgo Caduini concesserunt, pro construendo conventu monialium regulæ Fontebraldensis; sed Geraldus de Salis anno seq. à Roberto de Arbrussello et Petronilla de Chemille prima Fontebraldi abbatissa, locum præfatum dono habuit, qui tandem an. 1116. Henrici monachi Pontiniacensis illuc ab Hugone, suo abbate, missi regimini se locumque tradidit. Ibi religiose asservatur in arcâ ferreâ pendente de camerâ sanctuarii tribusque catenis ferreis alligata, sacrum Christi sudarium à quodam sacerdote Petragoricensi illuc ex Oriente allatum, de quo venerabilis Beda lib. 3 de locis sanctis, quod hodiè fulget miraculis et à fidelibus undiquè confluentibus ibi mirâ devotione colitur. Porrò sacrum illud sudarium suis approbant diplomatibus in archivo Caduini asservatis summi pontifices Clemens III. Innocentius VIII. Bonifacius VII. Julius II. Gregorius XI. Alexander IV. Clemens VII. etc. Ludovicus XI rex Franc. ann. 1482. fundavit missam quotidianam in ecclesiâ Caduinensi. S. Ludovicus visitavit S. sudarium apud Caduinum an. 1269. Certè legimus autographa A. Anglorum reginæ et Richardi filii regis Anglorum, ducis Aquitaniæ, comitis Pictavensis, et Alphonsi regis Aragoniæ, sed absque nota temporis, in favorem monasterii Caduinensis ubi asservatur S. Christi sudarium. historiam S. sudarii scripsit anonymus Caduinensis, et prostat tutellæ edita à Johanne Dalvy 1682. Monstratur et calix aureus in cujus a pede hæc leguntur :* Calix civitatis Condomii oblatus sancto sudario, ut habitantes in ea præserventur à peste.

On compte quarante-quatre abbés qui gouvernèrent à différentes époques l'abbaye de Cadouin.

Le premier de ces abbés fut Hélie Ier, élu en 1127. Le dernier fut Blaise Piroux, nommé le 19 avril 1772.

Les événemens les plus remarquables concernant l'abbaye, eurent lieu sous les abbés dont nous avons recueilli les noms.

Sous Aimeric, abbé en 1199, Henri Gontaut de Biron et Aimar de Bénac firent de riches donations au monastère.

Sous Guillaume II, élu en 1264, saint Louis, partant pour l'Afrique, vint, en 1269, adorer le saint suaire à Cadouin.

Bertrand de Moulins, élu en 1392. Ce fut lui qui, pendant la guerre, craignant que les Anglais ne se rendissent maîtres du monastère, fit transférer le saint suaire à Toulouse, lequel ne fut rendu à l'abbaye que du temps et par ordre de Louis XI.

Pierre VI de Gain, abbé en 1471. Ce fut sous lui que Louis XI fonda une messe quotidienne dans l'église de Cadouin, en 1482. Ce roi fit aussi présent à l'abbaye de plusieurs lampes en vermeil.

Thomas de Lord de Sérignan, élu le 24 avril 1696. Ce fut sous cet abbé que furent exécutées plusieurs réparations dans le cloître. On lit, en effet, cette inscription dans la galerie de l'*est*, au point de jonction de huit nervures, et sur un mascaron qui sert de clé d'arête :

N. N. D. D.
THOMAS
DE LORD DE
SERIGNAN
ABBAS. DE
CADVINO
1721.

(*Vid. Gall. Christ.*, t. 2; *Le Clergé de Fr.*, par Hugues du Tems; t. 2; *Ducs de Bourgogne*, par de Barente.)

Digitized by Google

vation, on voit une galerie d'arcades plaquée sur le mur de face; leurs cintres sont ornés d'archivoltes diamantées. Chaque arcade retombe sur deux petites colonnettes, divisées par un pilier, formant son appui principal. Debout, contre la façade, s'élèvent, comme d'immenses obélisques, des contreforts destinés à empêcher l'écartement des voûtes intérieures; tandis qu'à égales distance sont pratiquées trois larges et hautes fenêtres cintrées et destinées à éclairer la nef. Au pourtour de l'église existaient autrefois des tourelles crénelées et percées de longues meurtrières; mais ces constructions de défense ont disparu; et aujourd'hui le bâtiment, qui conserve encore le nom de corps-de-garde, et dans lequel on pénétrait par une porte très étroite et intérieure, a été converti en une échoppe de forgeron.

L'intérieur de l'église offre la forme d'une croix latine. L'entrée par la grande nef est composée de trois arcades successives, soutenant une voûte à plein cintre en pierre de taille, et ouverte sur deux latéraux, également voûtés en pierre de taille, en bas-côtés par rapport à la nef principale. Les deux transsepts se prolongent seulement de quelques pieds au-delà de la profondeur des latéraux, au vis-à-vis desquels sont placées deux chapelles secondaires en forme d'abside qui continuent les latéraux. La tête de la croix, formant l'abside principale, est précédée, à sa jonction avec les transsepts, d'une coupole dominant les voûtes de la nef principale. Cette coupole est supportée par de larges pendentifs; autour de l'église règne une retraite en pierre, soutenue par des colonnes élevées dont quelques chapiteaux sont sculptés. La voûte de l'abside est décorée d'une peinture à fresque représentant la résurrection du Christ : cette peinture est en très bon état de conservation, et elle est d'autant plus précieuse qu'elle conserve fidèlement la tradition des vêtemens et des armes en usage à l'époque où elle fut confectionnée. C'est ainsi que, sur le même plan, on voit les soldats préposés à la garde du saint sépulcre : tous leurs traits peignent l'expression de l'étonnement et de l'effroi porté au plus haut degré : la pierre du tombeau est renversée près d'eux, et sur les bords du sépulcre retombe à longs plis le suaire qui enveloppait le corps. Le Christ est représenté debout près du tombeau; il est vêtu d'une dalmatique azurée, tandis que sur ses épaules flotte un manteau fleurdelisé, derrière lesquelles se dessine le cercle lumineux de l'auréole. Il tient dans une de ses mains un long sceptre surmonté d'une fleur de lys, et de sa main droite il semble bénir l'univers. Le costume des hommes d'armes est celui du moyen âge, et l'on remarque parfaitement la *cotte de mailles* (1) et la *bliane* armoriée (2), qui couvre leurs épaules et retombe sur leurs brassards. Ils portent des chausses et des gantelets faits en mailles de fer. L'un de ces soldats a la poitrine défendue par un *haubert* (1); ils ont tous la tête couverte du *heaume* (2). Aux deux côtés de la représentation, deux chérubins aux grandes ailes, à la robe flottante, tiennent chacun un encensoir qu'ils poussent dans les airs. Derrière le Christ apparaissent des constructions peintes en rouge; l'on distingue les fortifications qui les environnent. L'artiste a-t-il voulu figurer le monastère de Cadouin avec ses tours et ses créneaux, ou bien la ville de Jérusalem? C'est ce que nous ne saurions décider. Toujours est-il que l'ensemble de cette église offre à l'aspect plus de légèreté que n'en possèdent ordinairement les constructions d'un caractere roman. Aussi a-t-on lieu de remarquer que les arceaux des principales voûtes affectent légèrement la forme ogivale.

Quelques tombeaux gisent çà et là parmi les dalles qui servent de pavé au temple; mais ces pierres tumulaires sont sans nom; les pas des générations qui ont succédé à celles qui dorment ainsi sous la poussière, ont complètement effacé les inscriptions destinées à en perpétuer le souvenir. C'est ainsi que dans ce monde tout croule. tout disparait... une chose a tout détruit, la mort! Hélas! le culte rendu par l'amitié ne saurait donc être éternel; il est impuissant à nous défendre contre l'oubli du tombeau!...

Sur l'un des côtés du chœur existe une salle voûtée : elle renfermait autrefois le trésor; au-dessus étaient placées les archives; mais aujourd'hui les trésors de la science, comme les richesses de l'abbaye, ont disparu. Dans la salle destinée au trésor, et dans un angle de ses murailles, vous voyez une porte basse et étroite qui aboutit à un escalier tortueux, sombre et difficile : on dirait l'entrée d'un sépulcre. Et vous ne vous trompez pas; c'était là qu'était creusé l'*in pace*, prison horrible, qui n'avait d'autre issue qu'une ouverture en forme de puits dans le haut : c'était là que devait mourir de faim le condamné! On infligeait ainsi la mort sans répandre le sang, dont l'église a horreur, comme on sait. Voulez-vous assister aux révélations des cérémonies qui, dans les couvens, accompagnaient le moine condamné par des moines, sans que la justice du pays pût intervenir dans de semblables sentences? Ecoutez :

Une heure après minuit, au son de la cloche qui murmure un glas de mort, tous les religieux sortent de leurs cellules, et se glissent comme des ombres vers le chœur de la chapelle silencieuse et semi-obscure; les reliques et l'autel sont voilés, et quelques lampes laissent à peine échapper, sous les voûtes du temple, leur clarté blafarde et douteuse, tandis qu'au dehors

(1) *La cotte de mailles* fut mise en usage sous les rois Philippe-Auguste, saint Louis et Philippe-le-Bel. Les cavaliers, comme les fantassins, étaient couverts de cette armure impénétrable à tous les traits. Elle était formée de chainons ou mailles de fer, ce qui lui fit donner le nom de *cotte de mailles*.

(2) La bliane était une espèce de vêtement très ample, sans manches, que l'on portait par dessus. Sur la poitrine était placé l'écusson armorié du seigneur à qui appartenait l'homme d'armes revêtu de la bliane. Le nom de ce vêtement et son usage se sont presque conservés dans quelques départemens, où les gens de la campagne portent une grande capote que l'on nomme encore *blaude* ou *blouse*.

(1) Le *haubert* était une petite cuirasse pour défendre la poitrine.

(2) Le *heaume* était une espèce de casque fermé, qui enveloppait toute la tête et servait à la garantir. Il y avait par-devant une petite ouverture en forme de grille, qui laissait voir et respirer, et que l'on pouvait lever à volonté. On l'appelait *visière* ou *ventaille*.

Digitized by Google



Vue extérieure du cloître de Cadouin.

on n'entend que le cri lugubre des oiseaux de nuit, le frissonnement des cyprès du cimetière, et le bruit du vent qui, sifflant au travers des vitraux, ressemble à de tristes gémissemens. Le condamné, gardé à vue, arrive à pas lents au milieu des moines en oraison. Tout à coup l'abbé, debout devant l'autel, prononce la sentence terrible, et le malheureux condamné, dégradé de son titre de religieux, décapuchonné en présence du saint sacrement, nu jusqu'à la ceinture, et couvert d'un linceul, entend autour de lui la prière des morts. A un signal, les religieux marchent sur deux files, le capuchon rabattu sur les yeux, les cierges et les encensoirs éteints, la croix renversée, suivent le criminel couché dans son cercueil, autour duquel ils récitent à voix basse des litanies et des *de profundis!* Avant de le descendre vivant au tombeau, on lui fait baiser les patènes, on l'inonde d'eau bénite, et dans cet état, descendu au fond du gouffre ténébreux dont on mure l'entrée, le malheureux repose dans la paix éternelle, *in pace* (1).

(1) Au XVIe siècle, on réservait l'*in pace* pour des crimes, tels que de vendre les secrets du couvent. Dans plusieurs monastères, la charité chrétienne et l'humanité monacale consistaient à prolonger de huit jours la vie de ces malheureux, en leur donnant un pain de trois livres, une cruche d'eau et un cierge bénit et allumé. Les religieuses s'infligeaient le même supplice.

La démolition des couvens, en 1789, fit découvrir un grand nombre d'*in pace* emprisonnant encore des squelettes. Dans plusieurs de ces caveaux, on a remarqué que la cruche d'eau était pleine, le pain entier et le cierge non consumé, soit que le défaut d'air eût tué les victimes, soit qu'elles eussent refusé de toucher à ce peu de nourriture, qui n'était là que pour les faire souffrir plus long-temps.

Lorsqu'on a découvert, il y a peu de temps encore, l'*in pace* de Cadouin, on y a retrouvé des ossemens humains.

Digitized by Google

Mais hâtons-nous d'écarter d'aussi lugubres souvenirs, que nous voudrions pouvoir effacer de l'histoire des mœurs de notre pays, où les saintes lois de l'humanité ne sauraient être méconnues et oubliées! Transportons-nous dans le cloître par cette porte qui, de l'intérieur de l'église, conduit dans ses galeries; visitons ces sculptures, créations merveilleuses qui attestent tout ce que le génie de la renaissance de l'art architectural put produire de plus riche et de plus gracieux!

Le cloître forme un carré parfait, dont chaque côté a environ une centaine de pieds de longeur. Une colonnade en forme le pourtour, et soutient des ogives décorées avec la plus grande recherche. Au milieu du vaste espace formé par cette colonnade, paraissait une fontaine, dont les eaux abondantes et pures retombaient en cascade dans de larges bassins. Ce cloître a été construit à une époque où l'abbaye était riche et puissante, par conséquent postérieurement à la fondation de l'église et des constructions primitives du monastère sur laquelle le cloître fut en partie élevé (1). Quatre galeries le composent, et chacune d'elles se rattache à des époques parfaitement distinctes.

La partie *est*, adossée aux primitives constructions, et la plus curieuse par sa richesse et l'originalité de ses sculptures, appartient aux premières années du XIVe siècle, vers l'an 1320. On ne peut, sans l'avoir vu, se faire une idée de l'ornementation de cette galerie. L'élégance des motifs, l'habileté de l'exécution, ne laissent rien à désirer. Ce joli monument porte le caractère du gothique fleuri. On y retrouve les formes, les ornemens particuliers à ce style, avec la fantaisie, la division des parties, la variété et le goût des petits détails qui traduisent l'époque de cette charmante construction. On ne peut se lasser d'admirer la grâce et la délicatesse des arabesques qui couvrent les pilastres, les piédroits, et presque toutes les parties de la galerie. Jamais le même ornement ne se reproduit deux fois, et toujours celui qu'on examine le dernier semble l'emporter sur les autres en élégance. Là, point de ces formes convenues, triviales, tracées à la règle et au compas, péniblement exécutées par des ouvriers sans intelligence: c'est une main savante qui se joue avec son ciseau; c'est un artiste qui a inventé lui-même chaque décoration, et qui en ayant trouvé le motif, en a été lui-même l'ouvrier. C'est un musée où l'art a réuni des sculptures, des colonnettes, des arabesques, des draperies nonchalamment jetées comme sur des architectures de Paul Véronèse, et par là-dessus des bas-reliefs, des médaillons, des feuillages dont l'exécution est ample et étoffée, d'un ton opulent et splendide; des sujets historiés qui tapissent les côtés du cloître; tandis que, gracieuses et légères, une multitude de nervures s'élancent avec souplesse au sommet des voûtes ogivales, d'où elles retombent en pendentifs sculptés.

Ici, ce n'est pas simplement un groupe de figurines tracées capricieusement et au hasard; c'est le bonheur des élus reproduit sous une forme étudiée. Voyez, en effet, cette branche d'arbre qui s'avance et se détache du fût de la colonne qui supporte la décoration; elle soutient la besace et le bourdon, symboles du pèlerinage. Au-dessus, et sur un lit composé de roses et de fleurs, repose l'homme juste qui va recevoir la récompense de ses vertus: des anges aux ailes déployées le soulèvent de sa couche mortelle pour l'enlever vers la divinité qui, sous l'image du Christ, attend l'âme bienheureuse au milieu d'un concert exécuté par les glorieux habitans des cieux. — En regard, et pour former le pendant de ce premier tableau, l'artiste représente la mort du pécheur. Tout est triste et lugubre dans cette composition. Sur un lit funèbre, entouré de femmes en longs habits de deuil, le corps est enseveli; deux démons à la face horrible cherchent à s'emparer du cadavre, et déjà le bras de la victime disparaît dans la gueule béante d'un de ces monstres. Le lit est surmonté d'un dais au-dessus duquel est représentée une scène de l'enfer. Le damné, chargé de chaînes, tout nu, et dont le corps semble se roidir contre les tortures et la souffrance, est poussé par les diables dans les flammes éternelles: on voit une multitude de têtes qui s'élèvent avec le tourbillon enflammé. Plus loin, c'est le vaisseau de Jonas, balancé par la tempête: Jonas dort sur la poupe, tandis qu'au milieu de la vague écumante le monstre qui doit l'engloutir soulève déjà sa tête hideuse et menaçante. — D'un autre côté, l'artiste a représenté la scène biblique du mauvais riche. Ce personnage est couvert d'un manteau, la tête ceinte d'un bandeau chargé de pierreries; il est assis devant une table splendide et somptueuse; autour de lui, et pour exécuter ses ordres, se pressent des esclaves. Non loin de là, apparaît un vieillard couvert de haillons, qui sollicite des secours, et cherche, par ses supplications et prières, à fléchir l'homme insensible et cruel qui, au sein de l'abondance, n'oppose que de constans refus, et qui semble même exciter, contre le malheureux qui l'implore, les chiens qui s'élancent pour le déchirer. Dans cette même galerie, l'artiste a reproduit les souffrances et les malheurs de Job. Vous le voyez assis sur une couche formée de pourceaux, animaux immondes, triste emblême de la misère; une multitude de reptiles sillonnent ses membres nus. Job semble s'élever au-dessus de ces douleurs terrestres; ses regards, ses mains suppliantes tendues vers le ciel, expriment que là seulement est le calme, le repos et le bonheur. Il est impossible de ne pas admirer la vérité des attitudes, la naïveté de la pantomime de tous ces bas-reliefs. Mais ce qui frappe particulièrement dans l'exécution de ces travaux, c'est l'absence de toute exagération: tous les détails semblent pris sur nature et copiés avec une scrupuleuse fidélité! Que dirais-je maintenant d'une foule d'autres sujets qui se détachent en relief des voûtes, et qui rappellent l'histoire de Sam-

(1) Notre savant ami Cat.... pense que l'église de Cadouin n'existait pas anciennement là où elle est aujourd'hui. Il croit que d'autres constructions plus considérables existaient à l'endroit où l'on voit encore d'immenses arcades qui ont été murées, et qui se rattachaient aux constructions primitives. Une exploration plus sérieuse doit être exécutée sur cette partie, pour hâter la restauration du cloître. Le ministre de l'intérieur a déjà accordé des secours au département pour l'acquisition de ce monument. La conservation en sera due à M. le préfet Romieu, qui, joignant au talent d'administrer un goût exquis et un amour éclairé des arts, a, le premier, signalé au conseil général et au gouvernement le cloître de Cadouin comme un de nos plus beaux monumens historiques.

Digitized by Google

son et de Dalila, les prophètes, les évangélistes, des anges sonnant de la trompette, et qui convoquent les morts au jugement dernier ? Parlerai-je de ce siége abbatial qui se trouve dans la galerie *nord*, au-dessus duquel a été sculptée la grande scène de la passion du Christ, ouvrage exécuté, il est vrai, à la fin du même siècle, du XIVe, mais dont les sculptures, si elles annoncent les mêmes traditions, ont pourtant été faites par des ouvriers moins exercés et moins habiles ? Faut-il détailler aussi cette foule de figures sculptées dans les galeries du *nord* et de l'*ouest*, et qui accusent ces époques où la religion n'avait pas encore d'ennemis bien dangereux, alors que l'on tolérait tous les caprices indécens des artistes, toujours pardonnés s'ils faisaient rire (1) ? Dans cette multitude de sujets qui se pressent à vos yeux, et qu'il est impossible de décrire, il faut se borner à constater, dans l'intérêt de l'art, que la galerie du *nord*, moins riche dans ses décorations que

(1) Pour donner une idée de l'esprit en général du XIIIe siècle, et dont l'influence devait nécessairement dominer le ciseau des artistes chargés de la décoration des monumens religieux, il suffira de présenter à nos lecteurs le récit d'une des cérémonies qui se célébrait le jour de la Circoncision, et qui rappelait aux croyances naïves de la Vierge, l'enfant Jésus et la fuite en Egypte.

On conduisait à la porte principale de l'église un âne revêtu d'une chappe, et escorté par un grand nombre de chanoines et d'ecclésiastiques. Avant de commencer les vêpres, deux chantres, doués d'une grosse voix, chantaient en musique les quatre vers suivans :

Lux hodiè, lux lætitiæ ! me judice tristis
Quisquis erit, removendus erit solemnibus ille.
Sint hodiè procul invidiæ ! procul omnia mæsta !
Læta volunt, quicunque colunt asinaria festa.

Deux chanoines, choisis à cet effet, conduisaient l'âne à table, et proclamaient hautement les noms des personnes privilégiées qui devaient lui servir de convives. A Beauvais et à Autun, cet âne sacré était tenu de porter sur son dos une jeune fille représentant la Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras. On conduisait ensuite l'âne au lutrin, et les mêmes chantres entonnaient à haute voix les paroles suivantes :

Orientibus partibus,
Adventavit asinus
Pulcher et fortissimus
Sarcinis aptissimus.

Le chœur, formé par le peuple, répondait avec une sorte de vénération :

Hez, hez, sir âne, chantez ;
Belle bouche, réchignez,
Vous aurez du foin assez ;
Belle bouche, réchignez,
Vous aurez du foin assez
Et de l'avoine à plantez (en abondance).

Les chantres :

Lentus erat pedibus,
Nisi fortè baculus,
Et eum in clunibus,
Pungeret aculeus.

Le chœur répondait :

Hez, sir âne, etc.

Les chantres continuaient ainsi :

Hic in collibus Sichem,
Enutritus sub Ruben
Transiit per Jordanem,
Saliit in Bethleem.

Le chœur, etc. :

Hez, sir âne, etc.

Les chantres :

Ecce magnis auribus,
Subjugalis filius,
Asinus egregius,
Asinorum dominus.

Le chœur, etc. :

Hez, sir âne, etc.

Les chantres :

Saltu vincit hinnulos
Damas et capreolos
Super dromedarios
Velox madianos.

Le chœur, etc. :

Hez, sir âne, etc.

Les chantres :

Aurum de Arabia,
Thus et mirrham de Saba,
Tulit in ecclesia,
Virtus asinaria.

Le chœur, etc. :

Hez, sir âne, etc.

Les chantres :

Dum trahit vehicula,
Multa cum Sarcinula
Illius mandibula
Dura terit pabula.

Le chœur, etc. :

Hez, sir âne, etc.

Les chantres :

Cum aristis hordeum,
Comedit et carduum,
Triticum à paleà
Segregat in areà.

Le chœur, etc. :

Hez, sir âne, etc.

Digitized by Google

celles de l'*est* et du *sud*, semble néanmoins suivre de très près le cloître *sud*, quant à sa construction; et qu'enfin la galerie *ouest*, construite vers l'an 1540,

Les chantres :

Amen dicas, asine (hic genuflex).
Jam satur ex gramine
Amen, amen itera,
Aspernare vetera.

Le chœur, etc. :

Hez, sir âne, hez, etc.

Cette prose était suivie d'une antienne composée de commencemens de psaumes où l'on répétait, de deux vers en deux vers, l'exclamation à la fois bachique et profane : *Evohe.*

Virgo hodiè fidelis,
Dixit Dominus, evohe!
Virgo verbo concipit.
Confitebor, evohe!
Nescia mater,
Beatus vir, evohe!
Virgo dei genitrix.
De profundis, evohe!
Hodiè memento, Domine, evohe!

Ensuite, le célébrant entonnait les vêpres. Il chantait *Deus in adjutorium*, et le chœur le terminait par un *alleluia* coupé de la manière suivante :

ALLE. — Resonnent omnes ecclesiæ
Cum dulci melo simphoniæ,
Filium Mariæ,
Genitricis piæ,
Ut nos septiformis gratiæ,
Repleat donis et gloriæ,
Undè deo dicamus LUYA.

Alors deux chantres annonçaient à haute voix le commencement de l'office par les trois vers suivans :

Hæc est clara dies, clararum clara dierum;
Hæc est festa dies, festarum festa dierum.
Nobile nobilium, rutilans diadema dierum.

Pour diminuer la durée de cet office, qui devait être très long, les chantres et les assistans l'interrompaient de temps à autre pour se désaltérer, et pour faire manger l'âne qui était le héros de la fête. Enfin on le menait dans la nef, et là tout le peuple, mêlé avec le clergé, dansait autour de lui en essayant d'imiter sa voix, et l'on terminait la cérémonie par chanter le morceau suivant :

Natus est, natus est, hodiè Dominus
Qui mundi diluit facinus,
Quem pater factor omnium
In hoc misit exilium,
Ut facturam redimeret,
Et paradiso redderet.
Nec, nec, nec minuit quod erat,
Assumens quod non erat,
Sed carnis sumpto pallio,
In virginis palatio, O,
Ut sponsus è thalamo, O,
Processit ex utero, O;

Flos de Jesse virgula
A fratu replet sæcula, A.
Hunc prædixit prophetia
Nasciturum ex Maria :
Quando flos iste nascitur,
Diabolus confunditur,
Et moritur mors, et moritur mors, et moritur mors.
Te Deum laudamus.

Enfin pour mettre le complément à cette pieuse folie, la bande joyeuse se rendait à un théâtre dressé à cet effet devant l'église; et, en présence du peuple, on y exécutait les scènes les plus indécentes. On les terminait par des seaux d'eau que l'on versait avec profusion sur la tête du préchantre et sur plusieurs hommes nus qui trouvaient à cela un passetemps agréable.

Maurice, évêque de Paris, qui mourut dans les dernières années du XII[e] siècle, fit d'inutiles efforts pour détruire une pareille fête, triste résultat de la plus étrange folie. *Odon*, évêque de Sens, parvint, en 1245, à prohiber les travestissemens que l'on employait dans cette misérable farce, et à réprimer les scènes scandaleuses qui en fesaient le principal mérite; mais il ne fut pas assez puissant pour la détruire entièrement. Sa suppression n'eut lieu qu'à la fin du XVI[e] siècle, après avoir éprouvé, de la part des conciles, plusieurs modifications qui tendaient toutes à la réforme des obscénités dont elle était remplie.

Telle était cette fête extravagante et bizarre dont on a beaucoup parlé, et dont on n'a pu découvrir l'origine. Mais tout étonnement doit cesser lorsque, sur les monumens même consacrés au culte, le ciseau des artistes reproduisait des sculptures, images obscènes des mœurs et des cérémonies de l'époque !....

s'éloigne complètement du caractère gothique des trois autres galeries.

Retenus par tant de merveilles, que l'on ne se lasse pas d'admirer, notre séjour à Cadouin s'était prolongé au-delà du terme que nous avions fixés. Il fallait songer au retour. Aussi, pressés par le temps, c'est à peine si nos explorations s'étendirent à quelque distance du monastère; nous ne pûmes cependant résister au désir d'examiner un chemin que l'on nous avait signalé dans le pays comme une *voie romaine*. Nous nous rendîmes sur les lieux; mais nos espérances furent déçues : c'était tout simplement un ancien chemin ferré, une *voie seigneuriale*, qui porte le nom de chemin de la Reine Blanche. Peut-être la tradition lui a-t-elle conservé ce nom comme un souvenir éloigné de la visite de saint Louis au monastère de Cadouin.

Le jour du départ arrivé, nous tînmes conseil, et il fut décidé que nous rentrerions à Périgueux par Limeuil et le Bugue. Suivis d'un guide, nous traversâmes donc, sous sa direction, des gorges tortueuses et des vallées profondes et stériles, au pied desquelles s'élevaient des masses de brouillards epais dont les flocons légers, balancés par les vents, laissaient apercevoir ou voilaient tour à tour les sommets des collines plus éloignées, lorsque arrivés, presque sans nous en douter, sur les rives de la Dordogne, nous aperçûmes en face la petite ville de Limeuil. Le paysage qui l'environne est magnifique; et de quelque point qu'on le considère, il fait tableau avec la position pittoresque de la ville, qui s'élève comme un gracieux amphithéâtre sur une colline, au pied de laquelle roulent ensemble la Dordogne et la Vézère, qui, dans cet endroit même, réunissent leurs flots. Au-dessous du Li-

Digitized by Google

meuil, et sur la rive droite de la Vézère, existe une plaine digne de quelques souvenirs, puisque ce fut en 1224, dans ces mêmes lieux, que le maréchal de France Jean d'Argental s'empara de Limeuil, en présence et malgré les efforts de Richard, frère du roi des Anglais. Parvenus au sommet d'une masse de rochers granitiques qui bordent la Vézère à une lieue environ de Limeuil, et sur lesquels on a frayé un chemin glissant et étroit, élevé perpendiculairement au-dessus de la rivière de quatre-vingts pieds environ, de sorte que le moindre faux pas pourrait vous précipiter dans le gouffre, nous arrivâmes au Bugue (1). Cette ville eut aussi ses époques de renversement et de ruines. Dotée d'une riche abbaye sous le titre de Saint-Sauveur, on sait qu'en 1575 ce monastère fut envahi par les seigneurs de Limeuil, qui, après l'avoir pillé, lui enlevèrent tous les titres qui constataient sa fondation. Le Bugue semble renaître aujourd'hui pour un heureux avenir, alors que son administration fut confiée en des mains habiles, et que les citoyens retrouvent, chaque jour, dans leur pasteurs, l'exemple de la sagesse et des vertus. Après avoir payé notre tribut à l'amitié, nous éprouvâmes le bonheur du retour dans la famille, et sur la terre d'une patrie chérie qu'il est si doux de revoir, même après la plus courte absence!...

A.-C. Charrière, avocat.

(1) L'abbaye du Bugue, ordre de saint Benoît, située dans une vallée agréable, sur la Vézère, près de Limeuil, à six lieues de Périgueux, doit son origine aux seigneurs de Limeuil. L'église est dédiée sous le titre de saint Sauveur. Ce monastère fut ruiné, en 1575, par MM. de Florac, seigneurs de Limeuil, qui le pillèrent, en détruisirent les titres, et anéantirent ainsi ce que d'autres seigneurs de Limeuil avaient fondé. Il y eut treize abbesses; la première, Marie I, en 1264, et la dernière, N d'Aubusson, élue en 1759. Aujourd'hui, le Bugue a pour curé M. le chanoine honoraire Beyney, et pour maire M Alphonse Limoges.

LA GROTTE DE SAINT-DOMINIQUE.

Le souvenir de saint Dominique a laissé de profondes traces dans les régions méridionales, et, dans le beaux pays de Languedoc plus qu'ailleurs, son nom est devenu en quelque sorte populaire. Etrange et inaltérable tradition de la guerre des *Albigeois*, qui bouleversa la moitié de la France.

A une lieue de Castres, dans un site sauvage et pittoresque, au pied de la montagne qui soutient le *rocher tremblant*, se trouve une grotte, connue dans le pays sous le nom de grotte de *Saint-Dominique*. On dit que ce saint, avant d'établir l'inquisition, résida longtemps dans cette caverne, qui lui servit de retraite contre la vengeance des Albigeois.

L'entrée de la grotte est une ouverture irrégulière de quatre à cinq pieds de haut, de trois ou quatre de large; un homme ne peut y entrer debout, et on est obligé de se coucher, tant l'ouverture est étroite et resserrée : mais, dès qu'on a franchi ce premier passage, on trouve une voûte, qui permet de quitter cette position pénible, et s'élargit à mesure qu'elle avance. La première salle offre un aspect mystérieux; elle est assez vaste; sa voûte s'élargit en arceau, dont la forme est très élégante. Deux petites ouvertures y laissent à peine pénétrer le jour, qui s'y dissémine en une lumière douce et tremblante; des rochers amoncelés forment un pavé irrégulier et raboteux, sur lequel on marche avec peine.

Un ruisseau coule au milieu; l'eau qui tombe de la voûte remplit un petit bassin, auquel on a donné le nom de *bénitier*. Au fond de cette salle se trouve une ouverture étroite comme celle qui sert d'entrée; elle conduit à d'autres salles d'une vaste étendue, mais qui ne sont pas éclairées comme la première; on se munit de flambeaux avant d'y pénétrer, et, sans cette précaution, on s'exposerait à de grands accidens. Parmi les objets entassés dans ces cavernes, on remarque d'énormes rochers de forme ovoïde, dont quelques-uns ont jusqu'à deux toises de diamètre. Placés de manière à former une voûte, qui paraît plutôt une combinaison de l'art qu'un effet de la nature, ils ne se soutiennent que par leur contact et leur poids, et sont dégarnis de terre de tous côtés. Le ruisseau qui sort de la grotte de *Saint-Dominique*, quoique peu considérable, coule avec assez de rapidité pour faire tourner plusieurs moulins disséminés dans le vallon.

Nous avons déjà dit que le site et les environs de la grotte de Saint-Dominique sont pittoresques et sauvages; à peu de distance, on voit les ruines de l'église et du château de Burlats, si célèbre par le séjour de la belle Adélaïde, dont le nom fut chanté par plusieurs troubadours. Pour dissiper les tristes idées qui assaillent ordinairement l'imagination quand on visite un souterrain, on revient au *rocher tremblant*, et on lit sur ses flancs déchirés les inscriptions suivantes :

Puissé-je ainsi émouvoir ton cœur, cruelle! Ainsi donc le plus élevé tremble aussi.

J. Mounié.

Digitized by Google

DAGUESSEAU.

Il est des noms que la gloire a consacrés, et qui semblent néanmoins négligés ou condamnés, si nous pouvons dire, à un glorieux oubli. Non seulement dans la carrière qu'ils illustrèrent, mais dans une sphère plus étendue, on leur assigne une place illustre, on cite leur exemple, on note avec bonheur une pensée d'eux, trouvée dans quelque ouvrage de notre temps, et cependant on ne les lit plus. Au sein de cette diversité d'occupations que notre époque a créées; de cette absence de direction générale remplacée par la direction propre et isolée que l'on se fait, les retours vers le passé sont rares. Après un certain travail de tous les jours, travail brisé, sans suite, presque sans but, l'on se croit quitte envers soi-même, envers la profession cultivée, envers l'avenir surtout : le reste est livré aux circonstances heureuses ou contraires que des chances diverses ouvrent ou refusent. Les modèles des temps antérieurs, on les sait ou par tradition, ou par quelques vagues et rapides lectures faites pour connaître plutôt que pour approfondir et surtout pour pratiquer. Ainsi, et presque dans tous les rangs, avec une bonne foi entière, l'on se persuade n'avoir guère plus qu'à attendre. Cependant, les événemens de chaque jour se succèdent et nous emportent, avec nos années, jusqu'à l'âge du travail actif ou du déclin, sans que nous ayons eu le temps, au milieu de cette activité stérile, d'arrêter notre pensée sur les grands, sur les salutaires effets du travail réglé, et peut-être plus encore de l'observation. Tous ces maîtres de la parole, avocats, magistrats, hommes publics que notre chancelier confondait dans une commune et si vive affection, ne songent aux maîtres plus grands qui les ont précédés, que pour rappeler la différence des temps et l'inutilité de préceptes surannés. Néanmoins, lorsqu'on s'y trouve ramené, soit par goût, soit plutôt par quelque hasard heureux, l'on s'aperçoit, avec une sorte de surprise, que ce vague qui nous enveloppe et nous agite se pourrait dissiper par la pratique si fructueuse de leurs enseignemens. A chacun de leurs préceptes on regarde autour de soi; et combien ne découvre-t-on pas, même parmi les plus admirés, de points négligés et inaperçus! Dans notre époque, de si fine et minutieuse analyse sur toutes choses, l'ensemble nous échappe trop souvent; et nous trouvons que, parmi les hommes des derniers siècles, hauts de ton et d'allure, réputés peu propres dans notre pensée à la flexibilité d'observation qui nous distingue, aucun détail ne leur est cependant resté étranger. A notre encontre, au lieu de s'égarer dans les détours, ils ont su parcourir tous les mystères de ce labyrinthe obscur de l'intelligence, sans perdre le fil conducteur. Après leurs études, ils se retrouvaient plus confians, plus véritablement instruits; et, au lieu de rapporter de leurs explorations le découragement et le doute, ils en rapportaient la confiance et l'ardeur. Ne dédaignons pas trop ces incursions vers le passé. Quand on considère quelques contemporains parvenus, dans des positions diverses, à ce qu'ils se persuadent être le dernier degré, on s'aperçoit que ce qui leur manque et les rend défectueux, c'est souvent l'ignorance d'une méthode salutaire, qu'ils auraient pu aisément apprendre et à laquelle on n'avait pas songé soi-même; c'est une fausse direction de l'esprit, une application insuffisante, une distribution vicieuse du travail, ou de fausses idées de conduite : leur regard ne s'est point éveillé sur une multitude de maximes, dont la connaissance les aurait rapprochés des véritables et si difficiles conditions d'une supériorité véritable. L'homme, arrivé au milieu de la vie, n'a que trop de penchant à dédaigner ce qu'il n'a point acquis jusque-là. Il faut cependant, à tout âge, et dans la jeunesse surtout, combattre, a fin de la prévenir, cette tendance qui produit la médiocrité, et qui la consacre par une trop complaisante approbation, nous pourrions même ajouter, par une trop facile admiration de soi-même. Cela a lieu surtout en notre temps; l'on va, l'on épuise ses forces, l'on en néglige l'emploi, l'on se trouve satisfait de peu, l'on se pardonne beaucoup; et, quand on croit avoir fondé quelque chose dans les souvenirs même des générations présentes, l'on s'aperçoit à la fin de la carrière que l'on s'était nourri de chimères, que le vain bruit d'éloges, entendu autour de soi au jour du succès, a cessé entièrement pour ne laisser place qu'à l'oubli, et trop souvent à la compassion indulgente de ceux qui succèdent.

Nous avons voulu reprendre aujourd'hui cette belle, cette longue vie de Daguesseau, qui appartient aussi à notre Midi, et nous efforcer d'en extraire ce qui pourrait s'appliquer à nous. Mais, en avançant dans ce travail, nous nous sommes aperçus qu'il y avait beaucoup à recueillir, comme il arrive toujours pour les grands esprits, et que bien peu de choses sont passées. Daguesseau, et c'est là sans doute la cause de cette survivance inattaquée, est et sera de tous les temps. Aussi notre époque, si difficile, presque si dédaigneuse, y pourrait trouver de précieux conseils, et s'enrichir de richesses que son ambition va chercher dans des contrées lointaines, tandis qu'elles gisent ici en or pur et par lingots.

Henry-François Daguesseau (c'est ainsi qu'il signait lui-même son nom, s'abstenant de rappeler, comme le rapporte M. Dupin, le signe nobilier de sa famille) naquit à Limoges, le 27 novembre 1668, d'une famille de magistrats. Son père, conseiller d'état au conseil royal, et gouverneur du Languedoc, s'était fait distinguer, dans sa charge, par son amour du travail, et, dans les malheurs publics, par l'élévation de son âme. Le père de celui-ci avait été premier président au parlement de Bordeaux, et y avait laissé des souvenirs profonds de sa supériorité d'esprit et de ses vertus. M. Dupin enseigne quelque part, mais peut-être, par un adroit retour sur ses ancêtres et sur lui-même, combien c'est une chose remarquable que cette lignée

Digitized by Google



Henry-François Daguesseau.

ascendante d'hommes de mérite qui précèdent le grand homme. Peut-être aussi, dans des proportions légitimes et point malveillantes, que le judicieux magistrat de la cour suprême ne récuserait point, pourrions-nous justifier cette remarque par un exemple pris parmi nous; M. Romiguières a eu aussi une génération ascendante de jurisconsultes, et, comme les fils qui ont dépassé leurs ancêtres, il en a gardé un souvenir profond. Quel que soit le mérite de ces observations plus délicates que vraies, revenons à Daguesseau, déjà et trop tôt quitté. Il touchait aussi à la magistrature par sa mère; et par elle aussi il se rattachait encore aux deux célèbres magistrats Omer et Denis Talon. Une demoiselle Talon, leur tante, avait été mariée à M. Le Picart de Perigny. Une fille, née de ce mariage, Eugénie Le Pisart fut la mère de notre chancelier.

Digitized by Google

M. Daguesseau le père, qui se distinguait surtout par un grand sens, avait préparé un plan d'études et de conduite pour son fils; il voulut lui-même diriger son éducation. Comme ses fonctions de gouverneur du Languedoc et de la Guienne l'obligeaient à de fréquens voyages dans ces contrées, il emmenait son fils même dès son enfance, et emportait des livres, qui servaient à ses études. M. de Morlhon, premier président au présidial de Toulouse, et qui prononça, lors de l'installation des vigueries, un excellent et l'un des plus complets éloges du chancelier, disait que le père se faisait accompagner de plusieurs savans, *et que son carrosse devenait une école ambulante, et, pour ainsi dire, le sanctuaire des muses.* Le jeune Daguesseau s'instruisit dans la connaissance non seulement des langues classiques, mais encore, et en cela devançant son époque, dans les langues étrangères. Cependant, ainsi qu'il le disait plus tard en termes si sobres, et comme pour prémunir contre ce goût qu'il est si dangereux de laisser prédominer, *la poésie était la passion la plus tendre de sa jeunesse.* Il connut et fréquenta beaucoup Boileau et Racine, que M. Daguesseau le père voyait à Paris dans une sorte d'intimité. Intimité heureuse! qui rattache ainsi notre chancelier au grand siècle, moins par ses premières mercuriales que par un glorieux lien, et qui pourrait expliquer les points de ressemblance qu'il eut, à quelques égards, avec les deux poètes, tous les deux si purs, si corrects, et l'un surtout si chaste, si doux de sentimens et de mœurs. Après la lecture préférée des poètes de son temps, il lisait Homère, et, parmi les orateurs, Démosthènes. Peut-être faudrait-il attribuer au père cette préférence sur le poète et l'orateur romains, Virgile et Cicéron? Le jeune Daguesseau avait l'imagination vive; aussi était-il plus sage en lui offrant une forte pâture, de la livrer plutôt aux impressions de la grandeur, qu'à la rêveuse délicatesse de Virgile, et au goût trop littéraire de Cicéron. Il apprit en même temps les mathématiques, et poussa même cette étude un peu loin et avec succès. C'était toujours le goût austère du père qui dominait. Dans la première jeunesse, l'on est déjà bien assez porté vers les lettres; il faut se garder de trop encourager ce penchant, qui excite l'esprit plus qu'il ne l'exerce, qui l'amollit et le rebute des choses abstraites. Une direction ferme, en fixant le caractère de Daguesseau, servit à tempérer son goût, qui l'eût entraîné peut-être sans mesure vers les lettres, et le rapprocha de l'étude des lois et de l'éloquence.

Vers sa seizième année sans doute (l'époque précise nous manque), mais l'esprit déjà nourri de littérature et de science, il commença ses études de droit, et s'y livra avec une grande ardeur. Ses travaux, dirigés par le père, produisirent le fruit espéré. A vingt-un ans, Daguesseau fut nommé avocat du roi au Châtelet de Paris. Il ne passa que six mois dans ces fonctions; mais ce temps suffit déjà pour faire présager et assurer son élévation future. M. Daguesseau, magistrat consciencieux, d'un caractère paisible et doux envers son fils, mais juste aussi dans l'opinion qu'il en avait conçue, le jugea digne, dès cet âge même, d'un emploi plus éminent. Une troisième place d'avocat-général fut créée au parlement de Paris. M. Daguesseau crut pouvoir la demander au roi, pour son fils. Louis XIV la lui accorda, en accompagnant cette faveur, ou plutôt cette justice, de ces paroles, qui suffisent à faire un complet éloge. « *Je connais assez le père pour être assuré qu'il ne voudrait pas me tromper, même dans le témoignage qu'il me rend de son fils.* » Daguesseau, en apprenant la nouvelle de sa promotion, éprouva plutôt une impression de crainte que de joie, et ne parut préoccupé que de la nécessité de justifier le choix du roi et la parole de son père. Il se montra dans la première cause avec un grand éclat; le célèbre Denis Talon, qui était venu l'entendre, dit: *Qu'il voudrait finir comme ce jeune homme commençait.* Il passa dix années dans cette charge, et prononça plusieurs réquisitoires, qui se distinguent par les qualités que nous trouvons enseignées dans ses mercuriales. Nous le verrons grandir par l'observation et l'étude, et s'élever toujours au-dessus de ses fonctions par le travail. Il faut remarquer ceux qui, arrivés jeunes, ne s'arrêtent pas aux premiers succès et ne se laissent pas aller sans mesure au courant des occupations journalières, mais qui cherchent à réparer tous les jours les forces employées. Les parlemens n'avaient point alors à juger un nombre trop considérable d'affaires, et il restait assez de loisirs aux magistrats pour entretenir et augmenter leur science. Ces dix années furent, pour Daguesseau, les années d'enthousiasme et d'étude. Ce fut durant ce temps qu'il composa ses plus belles mercuriales. C'est là aussi que nous découvrirons combien il avait approfondi toutes les difficultés de la tâche de l'orateur, de l'avocat et du magistrat.

Il faudrait insister beaucoup sur les mercuriales, car c'est là principalement que se trouve tout le fruit qui peut nous revenir aujourd'hui de la lecture de Daguesseau. Nous ne le pourrons faire qu'avec trop de rapidité, et en détachant le moins possible de ces discours, où l'on voudrait tout prendre. Nous essaierons seulement de choisir dans ces pages, où le choix est difficile.

En 1693, Daguesseau était alors âgé de vingt-cinq ans; il prononça sa première mercuriale sur *l'indépendance de l'avocat.* Faut-il signaler sans intérêt cette prédilection de Daguesseau pour l'avocat; cette attention à lui adresser son premier hommage, la première expression de sa pensée publique, tout en décrivant et en réglant les conditions de son indépendance avec de secrètes et si vives sympathies? Peut-être regrettait-il déjà, au sein des honneurs, et ce doit être là un grand encouragement pour tous, cette profession qu'il aima tant sans l'avoir exercée : « Les professions les plus élevées, dit-il, sont les plus dépendantes, » et plus loin : « Il semble que la liberté, bannie du commerce du monde, ait quitté le monde, qui la méprisait; qu'elle ait cherché un port et un asile assuré dans la solitude, où elle n'est connue que d'un petit nombre d'adorateurs, qui ont préféré la douceur d'une vie obscure aux peines et aux dégoûts d'une illustre servitude. » Après ces pensées, qu'il faut être déjà bien grand pour se la faire pardonner à cet âge, l'on trouve ce passage, dont le barreau s'est tant de fois, et à si juste titre glorifié : « Dans cet assujétissement presque général de toutes les conditions, un ordre aussi ancien que la magistrature, aussi noble que la vertu, aussi nécessaire que la justice, etc... » Ailleurs, il excite aux efforts ceux-là même qui, trop

Digitized by Google

jeunes, exhalent leurs plaintes, parce que leur état les éloigne des charges publiques : « Ce qui est un obstacle dans les autres états devient un secours dans le vôtre; vous mettez à profit les injures de la fortune; le travail vous donne ce que la fortune vous a refusé, et une heureuse adversité a souvent fait éclater un mérite, qui aurait vieilli sans elle dans le repos obscur d'une longue prospérité. » Les comparaisons consolantes se pressent : « Vous n'aurez pas à regretter des jours vainement perdus dans les voies pénibles de l'ambition, des services rendus aux dépens de la justice, et justement payés du mépris de ceux qui les ont reçus. » Tout cela est grand; mais ceci l'est plus encore : « Si vous êtes attentifs à observer les progrès de votre élévation, vous reconnaîtrez que l'indépendance de la fortune vous a élevés au dessus des autres hommes, et que la dépendance de la vertu vous a élevés au dessus de vous-même. » Il résume ainsi les devoirs de l'avocat devant le juge, et cette règle contient en même temps les devoirs du magistrat : « Ne soyez pas moins éloigné de la basse timidité d'un silence pernicieux à vos parties, que de la licence aveugle d'une satire criminelle; que votre caractère soit toujours celui d'une généreuse et sage liberté. » N'insistons pas plus long-temps sur ce discours si connu, et qui forme comme un des titres de noblesse du barreau.

En 1694, à vingt-six ans, Daguesseau se maria; à cette âge de raison vive, et d'illusion encore conservée, âge heureux qui a dépassé les crises pénibles et périlleuses de la première jeunesse, et qui est comme la limite, le confin entre les jouissances du cœur et de l'esprit. Ce devait être pour lui surtout un grand acte. Les inquiétudes domestiques auraient pu considérablement ébranler cette âme ferme, mais délicate, et convertir en amertume la belle sérénité de son caractère; mais cet acte lui réussit. Il y a peu de grandes destinées, si on le remarque bien, que les événemens aient fait dévier, et qu'ils n'aient point au contraire servies. Comme on le suppose déjà, je ne sais par quel avertissement, par quelle connaissance pressentie du cours de la vie de Daguesseau, il fit un de ces mariages graves, pieux, féconds en joies intérieures. Mlle d'Ormesson était paisible, douce et pleine de charme. Les panégyristes nombreux de Daguesseau, qui ont parlé d'elle, la représentent comme une de ces jeunes filles de grande maison, aux traits purs, à la figure noble, au caractère uni, à l'âme chaste et noblement aimante, faite en tout point pour cette nature élevée et contenue de Daguesseau. *Ils admiraient l'un et l'autre le sort qui les avait unis*, dit un de ses historiens (mot simple et vrai!). Mlle d'Ormesson avait un frère, M. d'Ormesson, alors maître des requêtes, qui devint depuis conseiller d'état et intendant des finances. Elle était fille de M. d'Ormesson, doyen des conseils du roi, et auparavant intendant à Lyon. Ce mariage ne fit que donner plus de force et d'attrait au goût déjà si prononcé de Daguesseau pour le travail et la solitude. Aussi semble-t-il que son âme et sa pensée aient pris dès ce moment plus d'essor.

En 1695, à la rentrée du parlement, il prononça son discours sur la *Connaissance de l'Homme*. Ce discours fut sans doute un prétexte pour défendre certaines qualités que l'on a voulu, en tous les temps, proscrire chez le magistrat et l'avocat. Daguesseau ne voulait pas, avec son imagination vive et riche, réduire les conditions de l'éloquence judiciaire à une science froide; et, sans doute, il avait été l'objet de quelque envie et de quelque critique pour son culte de la forme et le mouvement de sa pensée. Dernièrement encore, le digne bâtonnier du barreau de Paris (Me Marie) s'irritait de ce qu'on voulait tuer le cœur, et deshériter l'avocat du principal attribut de sa puissance. Daguesseau répond avec une hauteur de ton qui ressemble à l'aigreur. Il condamne l'orateur qui ne parle qu'à l'esprit, et il fait intervenir le juge pour condamner aussi cette préférence systématique. « Son imagination (du magistrat), dit-il, indignée du mépris de l'orateur qui s'est contenté de parler à l'intelligence, s'en venge souvent sur l'orateur même, et détruit, en secret, cette conviction qu'il se flattait d'avoir su produire. » Plus loin, après une page animée et pleine d'images, il compare l'orateur servi par l'imagination au grand peintre. « Il n'appartient qu'à lui de faire le choix si difficile entre des beautés différentes; de savoir quitter le bien pour prendre le mieux, d'enlever, pour ainsi dire, et de cueillir la première fleur des objets qu'il présente à l'esprit, et d'*attraper* (nous n'aimons pas ce mot trop vulgaire, bien qu'il rende l'image, et qui se retrouve dans le discours sur la *Grandeur d'âme;* mais le reste rachète et compense), dans la peinture qui se fait par la parole, ce *jour*, cette *lumière*, ce *moment heureux* que le grand peintre saisit, et que le peintre médiocre cherche inutilement après qu'il a passé. » La délicatesse de la pensée et de l'image rappellent le *ut pictura poesis*; l'éloquence, et il faut le dire sans réserve, pour tous les temps, même de plus grande simplicité oratoire, n'est-elle pas un effet l'un et l'autre.

Il faudrait beaucoup citer de ce discours; l'observation y est déja si juste : ainsi, nous trouvons cette fine pensée qui résume toute la jeunesse, et quelquefois toute la vie des esprits difficiles. « Le caractère le plus ordinaire de ceux qui déplaisent aux autres, c'est de se plaire trop à eux-mêmes. Heureux celui qui a commencé par se déplaire pendant long-temps, qui a pu être frappé plus vivement de ses défauts que ses propres ennemis, et qui a éprouvé dans les premières années de sa vie l'utile déplaisir de ne pouvoir jamais se contenter lui-même. » Oui, éprouver l'utile déplaisir de ne pouvoir jamais se contenter soi-même : c'est bien là le trait profond des natures distinguées. Nous avons noté encore plusieurs passages, ceux commençant par ces mots : « Attentif à se connaître lui-même... il joint à ce dégoût de lui-même une heureuse défiance de ses forces... si le caractère de son esprit lui refuse la hardiesse... cette noble modestie... il viendra un âge plus avancé... s'il veut être toujours sûr de plaire et de réussir... ne recherchez pas la faveur, etc... » et quelques autres. Les préceptes se côtoient sans se heurter, et chaque esprit y doit trouver les conseils qui lui conviennent.

En 1698 et 1699, il composa ses trois mercuriales sur l'*Amour de son Etat*, *la Grandeur d'Ame*, *la Décadence de l'Eloquence*. On s'aperçoit aisément qu'il est tout à fait dans la période grandissante. Ces discours sont ce qu'il a fait de plus complet, de plus élevé. Dans

Digitized by Google

la *Grandeur d'Ame*; c'est la beauté morale de l'homme, qu'il décrit et relève par de grands traits. Dans le discours sur la *Décadence*, il exprime le sentiment profond de l'éloquence, et se livre à une analyse exacte et large des conditions si difficiles de supériorité pour l'avocat. Dans l'*Amour de son Etat*, il est entièrement de notre temps. « Tel est le caractère dominant des mœurs de notre siècle, dit-il dans ce dernier discours, une inquiétude généralement répandue dans toutes les professions, une agitation que rien ne peut fixer, ennemie du repos, incapable du travail, portant partout le poids d'une inquiète et ambitieuse oisiveté; un soulèvement universel de tous les hommes contre leur condition, une espèce de conspiration générale dans laquelle ils semblent êtres tous convenus de sortir de leur caractère; toutes les professions confondues, les dignités avilies, les bienséances violées, la plupart des hommes hors de leur place... toujours occupés de ce qu'ils veulent être, et jamais de ce qu'ils sont, pleins de vastes projets, le seul qui leur échappe c'est de vivre contens de leur état. » Ailleurs il dit: « Transporté loin de lui par ses désirs, et vieux dans sa jeunesse, il méprise le présent; et courant après l'avenir, il veut toujours vivre et ne vit jamais. » Enfin, et après quelques pages, il revient sur cette pensée : « Se flattant de parvenir au repos par le mouvement, bien loin de guérir ses maux imaginaires, il y ajoute le mal réel d'une accablante inquiétude. » N'est-ce pas là ce qu'on devrait se dire tous les jours et dans tous les rangs. Les hommes se sont un peu ressemblés dans tous les temps. A un siècle et demi de distance, nous retrouvons ces vices de notre époque, l'ambition exagérée, l'activité inquiète, la mobilité dans les désirs et dans les travaux. Chose merveilleuse et profitable! ce ne sont jamais ceux-là qui ont conquis les biens désirés; mais plutôt ceux qui, préoccupés des difficultés de leur profession, et justement sévères pour leurs faiblesses, ont considéré ces biens comme réservés à de longues intervalles, dans le cours des siècles, à quelques hommes rares que l'ardeur et le travail ont toujours soutenu et grandi pendant toute leur carrière. Daguesseau résume ainsi tout cela dans ce discours : « La vertu (*virtus*, la force) patiente, parce qu'elle est immortelle, se hâte lentement, et s'avance vers la gloire avec plus de sûreté, mais avec moins d'éclat. »

Nous citerons seulement du discours sur la *Grandeur d'Ame* quelques lignes qui pourront donner une idée du sentiment élevé de Daguesseau pour les fonctions de magistrat. Ceci fera aisément juger le reste. « C'est un homme (le magistrat) tellement lié, tellement uni, tellement confondu avec la justice, qu'on dirait qu'il soit devenu une même chose avec elle; le bonheur du peuple est, non-seulement sa loi suprême, mais son unique loi. Ses pensées, ses paroles, ses actions sont les pensées, les paroles, les actions du législateur, et seul dans sa patrie, il jouit du rare bonheur d'être regardé par tous ses citoyens comme un homme dévoué au salut de la république. » C'est bien là le magistrat inflexible et austère. Et ce passage rappelle une habitude domestique de Daguesseau qui prouve combien toute pensée de flatterie ou de condescendance envers le Roi, au préjudice du bien public, était éloignée de son esprit; qualité bien rare de nos jours parmi les grands, mais bien plus glorieuse surtout sous la domination fière et absolue de Louis XIV! Toutes les fois qu'il était appelé au Louvre où à Versailles, Daguesseau embrassait sa femme, comme s'il eût craint que tous ses actes, dictés plutôt par l'intérêt public que par le désir de plaire au Roi, eussent dû lui attirer une proscription ou une disgrace.

Le discours sur la *Décadence de l'Eloquence* est, peut-être, le plus important de ceux que nous venons d'indiquer, parcequ'il touche, le plus vivement, toutes les questions relatives à l'avocat. C'est là pour la pratique de la profession, l'œuvre la plus utile, la plus parfaite; remplie d'aperçus importans et d'idées exactes. Détachons, comme en passant, quelques pensées. Une fois c'est la prudence et la modestie qu'il conseille d'apporter à l'examen des difficultés qui se présentent dans une science où les principes semblent souvent se combattre. C'est ainsi que l'on pratiquait autrefois, dit-il. « On approchait avec une espèce de religion ces hommes vénérables (les avocats devenus jurisconsultes)... la prudence y donnait en tremblant un conseil assuré; et la modeste timidité avec laquelle ces sages vieillards proposaient leurs sentimens, était presque toujours un caractère infaillible de la sûreté de leur décision. » Puis il rappelle les souvenirs glorieux du barreau. « Ce pillier fameux où se prononçaient autrefois tant d'oracles, qui est presque muet, qui gémit comme ce barreau lui-même, de se voir menacé d'une triste solitude. » Ailleurs, il déplore le mal que l'on déplore aujourd'hui encore, que l'on déplorera toujours peut-être, tant devra être grand cet attrait de la profession; tant elle devra prédominer sur toutes les autres. Citons encore, on dirait ce passage écrit pour nous : « A voir cette multitude prodigieuse de nouveaux sujets, qui se hâtent tous les ans d'entrer dans votre ordre, on dirait qu'il n'y a pas de profession plus facile d'exceller. La nature accorde à tous les hommes l'usage de la parole. Tous les hommes se persuadent aisément d'avoir le talent de bien parler. Le barreau est venu la profession de ceux qui n'en ont point, et l'éloquence, qui aurait du choisir avec une autorité absolue des sujets dignes d'elle dans les autres conditions, est obligée, au contraire, de se charger de ceux qu'elle eût dédaigné de recevoir. » Beaucoup choisissent encore de nos jours, ainsi qu'au temps de Daguesseau, cette profession comme la seule voie qui conduit à la fortune ou aux honneurs; d'autres la choisissent comme un devoir. Mais ce devoir accepté, il faut l'aimer, non pas seulement pour les résultats qu'il promet, mais pour lui-même. Il faut s'associer, avec une affection vive, à ce qui doit remplir toute notre vie. Daguesseau fut un peu comme tous; et si sa destinée, sa position de famille ne l'eussent appelé aux fonctions de la magistrature, il aurait préféré, sans doute, l'étude des lettres ou de la philosophie. Mais une fois engagé, il voulut creuser son sillon, et appliquer à la carrière embrassée cet idéal du beau et du vrai qui était en lui; et par là, il ne s'est pas moins distingué que par des travaux d'un autre genre. Peut-être même n'aurait-il pas laissé un nom si éclatant. C'est là une récompense accordée aussi bien à l'accomplissement d'un devoir, qu'au talent lui-même; comme il le dit dans cette mercuriale, peut-être après avoir lutté contre ses entraînemens secrets, et avec un sentiment de résignation déja cou-

Digitized by Google

ronnée et glorieuse : « Le plus précieux et le plus rare de tous les biens, c'est l'amour de son état. » Ça été toujours le cri des esprits jaloux de la gloire. Un contemporain illustre qui reste malgré de hautes et diverses positions, la personnification la plus vivante de l'avocat, M. Dupin l'a dit aussi, au temps le plus solennel de sa vie : « Aimons notre état. »

Chose étrange, et qui prouve combien l'amour de la profession sert quelquefois, et plus encore que les travaux solides, à perpétuer les glorieux souvenirs, tant les choses et les hommes passent vite au barreau et dans la magistrature. Ce qui fait vivre Daguesseau, ce qui a rendu son nom cher et populaire, ce sont moins ses œuvres nombreuses sur le droit, ses réquisitoires, ses révisions de la législation, que ses mercuriales, l'*Amour de sa Profession*, l'*Indépendance de l'Avocat*, la *Décadence de l'Eloquence*, etc., et les mercuriales de la fin aussi, productions grandes par la pensée, par l'entente élevée de tous les devoirs, par l'analyse et la pratique des vertus publiques, qui révèlent une âme toujours attentive à relever les qualités comme les moindres défauts de l'avocat et du magistrat.

Il touche cette partie si difficile pour l'orateur, l'improvisation. Il comprend cela grandement; la lecture d'un discours lui semble incompatible avec l'éloquence. Daguesseau *qui écrivait superbement*, comme dit un critique sévère de notre temps, ne tolérait pas le brevet. Il le traite avec une sorte de dédain, et il prend en pitié cette éloquence écrite et décolorée. « On les (les avocats) voit souvent, même dans la première jeunesse, lecteurs insipides et récitateurs ennuyeux de leurs ouvrages, ôter à l'orateur la vie et le mouvement, en lui ôtant la mémoire et la prononciation. » Cela indique aussi qu'il ne veut pas une parole hasardée, téméraire, aux effets incertains, vide et imprépareé. Non; écoutons-le encore, Daguesseau a finement et largement approfondi toutes ces questions. « Si quelquefois il (l'avocat) n'a pas la liberté de mesurer le style et les expression de ses discours, il en médite toujours l'ordre et les pensées, et souvent même la méditation simple prenant la place d'une exacte composition, et la justesse des pensées produisant celles des paroles, l'auditeur surpris croit que l'orateur a travaillé pendant long-temps...mais loin de se laisser éblouir par l'heureux succès d'une éloquence subite, il reprend toujours avec une nouvelle ardeur, le pénible travail de la composition. C'est là qu'il pèse scrupuleusement jusqu'aux moindres expressions dans la balance exacte d'une sévère critique; c'est là qu'il ose retrancher tout ce qui ne présente pas à l'esprit une image vive et lumineuse, c'est là etc.... » Il faut nous arrêter, bien qu'à regret; mais comme tout cela est juste et bien pensé! comme le sentiment élevé de la forme et du beau y règne! comme les qualités si nombreuses qui se croisent et se nuisent entr'elles si peu qu'on les laisse prédominer l'une sur l'autre, s'y rencontrent, et s'y concilient en se fortifiant! c'est là de la véritable et bonne critique de tous les temps, qui n'admet ni l'affectation la plus légère du langage, ni la familiarité toujours un peu négligée, quoi qu'on en dise, et si souvent blessante pour le goût. Le barreau est pour lui l'arche sainte qu'il ne faudrait aborder qu'avec le rameau sacré. « Quels trésors de science, dit-il, quelle variété d'érudition, quelle sagacité de discernement, quelle délicatesse de goût ne faudrait-il pas pour y exceller! quiconque osera mettre des bornes etc.... » Puis il énumère les travaux à accomplir : « Que la jurisprudence romaine soit pour lui etc... que l'histoire... que les anciens orateurs lui donnent leur insinuation etc.... » Il faudrait lire et relire sans cesse cette page dans laquelle se trouvent résumées toutes les qualités qui doivent distinguer l'avocat. Ce n'est pas seulement cette forte étude du droit qu'il conseille, comme on conçoit qu'il aurait pu faire, à l'exclusion de toute autre, à une époque où le fonds semblait devoir préoccuper seul les maîtres; ce n'est pas seulement l'examen attentif, la conciliation des principes et toutes les règles tracées avant lui, mais surtout encore ces qualités, en apparence si légères, et qu'on s'imagine, je ne sais pourquoi, n'avoir même pu être soupçonnées par lui, la *variété d'érudition*, la *sagacité du discernement*, la *délicatesse du goût;* qualités dans lesquelles nous avons tant d'élémens pour exceller, il les comprend mieux que nous mêmes. « Que les anciens orateurs, dit-il, lui donnent leur insinuation, leur abondance, leur sublimité; que les historiens lui communiquent leur simplicité, leur vérité, leur ordre; que les poètes lui inspirent (en vérité soupçonnerait-on ces conseils sous cette majesté, sous cette physionomie austère de Daguesseau) la noblesse de l'invention, la vivacité des images, la hardiesse de l'expression, et surtout (ceci est plein de grâce et semble tout à fait de fine analyse de notre temps), ce *nombre caché*, cette *secrète harmonie du discours* qui, sans avoir la servitude et l'uniformité de la poésie, en conserve souvent toute la douceur et toutes les grâces. » Plus loin, il parle de cette *exactitude de style* si rare, et pourtant la seule qui puisse satisfaire l'esprit.

Daguesseau pratiqua lui-même tous ces préceptes avec une infatigable ardeur. Aussi, sa santé s'altéra, et, pendant quelque temps, la magistrature craignit de le perdre. Ses travaux furent interrompus, mais cette crise ne fut que passagère. En 1700, la place de procureur-général devint vacante; Daguesseau avait alors trente-deux ans. Il fut désigné par le célèbre et premier président Du Harlay à Louis XIV qui le nomma. Ce fut là un immense honneur qui lui vint sans qu'il l'eût sollicité. C'est ainsi que viennent d'ordinaire, quoiqu'on en dise, et dans tous les temps, les grandes positions à ceux qui les ont méritées. L'attente peut bien quelquefois faire douter de cette justice des pouvoirs et des événemens; mais cette attente qui ne se prolonge jamais jusqu'à l'injustice, est souvent même salutaire par les nouveaux efforts qu'elle impose. Daguesseau plus pénétré, à chaque élévation, du désir de justifier par un plus grand mérite, la confiance dont il était l'objet, ne trouvait dans ses dignités qu'une obligation plus étendue. Il était soutenu et comme guidé par les glorieux souvenirs du parlement; ces traditions toujours exagérées de majesté, de travail, de devoirs si rigoureusement accomplis, lui représentaient sa charge de magistrat comme une tâche pour laquelle on ne pouvait faire assez d'efforts. Plus tard, quand il fut proscrit et retiré à Fresnes, il écrivait à son fils en lui traçant la voie : « Si nous étions dans ces temps où les conseillers au parlement se levaient à quatre heures du matin etc., etc. » Cette croyance aux grands travaux

Digitized by Google

des devanciers, est, sans doute, et le plus souvent, un jeu de l'esprit, mais elle colore du moins magnifiquement le passé, et éveille une émulation pieuse. Daguesseau obéit à ces impressions, lorsqu'il composa ses mercuriales durant ses fonctions de procureur-général, sur la *Dignité du Magistrat*, les *Mœurs du Magistrat*, etc. (Elles forment, pour le magistrat, comme son code oublié trop souvent, involontairement peut-être, et qu'il devrait relire sans cesse). Il ne savait trop l'élever pour lui assigner son rang véritable. Aussi, admire-t-on moins après ces lectures cette grande et belle pensée, (tant elle est une conclusion prévue), qui résume son opinion tout entière. « Si le magistrat n'est un héros, il n'est pas même un homme de bien. »

Cependant, considerées comme œuvre littéraire, ses premières mercuriales sont peut-être les meilleures par l'éclat de style et la force de la pensée. Tout y est plus jeune, plus nerveux, coloré de je ne sais quel sentiment profond de la perfection, qui les rendent plus attachantes, et conviennent mieux aux ardeurs et à l'enthousiasme de la jeunesse. L'on est généralement un censeur plus sévère dans la jeunesse pour les travers de l'esprit ou de l'âme. L'on s'irrite de la médiocrité, de la cupidité aveugle, de l'ambition qui transige, de l'indifférence ou de l'égoïsme des hommes publics. Daguesseau fut un peu ainsi comme tous, souvent plein de verdeur et d'amertume. Les mercuriales d'avant 1790, touchent plus particulièrement l'examen des conditions pour arriver à la supériorité dans la profession; les autres se rattachent davantage aux qualités de l'homme public, à la *nécessité de la vertu*, de la *dignité*, de l'*amour de la justice*, etc., etc. C'est par là que Daguesseau est complet. Il a retiré de chaque phase de sa vie les leçons que chaque phase emporte avec elle, et qu'on ne retrouve plus aussi saisissantes, aussi vives, dans l'âge suivant.

Dans presque tous ses discours, depuis trente ans, environ, ce qui semble surtout le préoccuper, c'est la simplicité dans la vie du magistrat. Il y revient avec prédilection en diverses mercuriales. Le luxe éloigne des qualités solides, pense-t-il, il dissipe l'esprit, il éveille des rivalités dangereuses. Daguesseau était surtout le magistrat des vertus modestes, l'homme de la solitude, des *plaisirs champêtres*, comme il le dit, les seuls vrais, et les plus goûtés dans les loisirs laissés à l'homme public, au sein des joies domestiques et d'une famille aimée. Il réalise le type du magistrat simple et grand. Les plus pures jouissances pour lui sont aux champs, dans ces mois attendus impatiemment et rendus si chers par une année de travaux assidus, de fatigues d'esprit, de troubles de conscience, au milieu des décisions que le magistrat provoque ou rend tous les jours.

Il prévit, dans les vacances de 1708, la disette qui affligea l'année suivante. Il en prévint en partie les effets, en conseillant de faire venir des blés de l'étranger. Mais ces conseils ne purent qu'atténuer la force du mal; il manifesta durant le cours de cette année l'étendue de ses vues, et son aptitude aux affaires publiques, par les mesures qu'il proposa sur l'alimentation des hôpitaux, et l'entretien des pauvres dans les provinces.

Il exerça les fonctions de procureur-général pendant dix-sept ans. En 1717, il fut nommé chancelier par le régent. Lorsqu'il fut élevé à cette dignité, ce fut de toute part un concert d'éloges. Les plus éminens avocats du barreau de Paris (chose rare, et qui prouve combien le magistrat avait dû pratiquer, dans l'exercice de sa charge, tous les préceptes enseignés, pour inspirer une sympathie et une admiration si unanimes au sein du barreau), prononcèrent des discours comme l'expression du vœu public: M. Tartarin au parlement, M. Terrassin à la cour des aides et M. Cochin au grand conseil. Bientôt, cependant, vint le temps des disgrâces; comme toute existence humaine, les plus glorieuses surtout en doivent compter dans leur cours. A la fin de l'année 1718, Daguesseau n'ayant pas voulu approuver le fameux système de banqueroute déguisée qui affligea plus tard la France, le régent lui fit demander les sceaux, et le renvoya sur sa terre de Fresnes. Il s'y retira sans élever de plaintes, et comme si c'eût été là un sort prévu. Sa disgrâce, au lieu d'exciter en lui quelque amertume, ne fit, au contraire, qu'éveiller les sentimens les plus doux, les goûts les plus simples : « Les années que j'ai passées à Fresnes, disait-il plus tard et rendu aux honneurs, sont les plus belles de ma vie. » Il se livra, dans sa retraite, à l'étude des belles-lettres, ce goût si impérieux en lui, et à l'agriculture comme s'il n'eût jamais fait que cela. Il y a dans cette manière de se suffire à soi-même, quelque chose de grand et de pur, qui défie les événemens et les disgrâces. Il semblait qu'au lieu de le punir, on l'eût dégagé de la servitude, de ce qu'il appelait, à 25 ans, une *illustre servitude*. — Avec quel charme de pensée ne se représente-t-on pas cet intérieur de Fresnes, cette paisible et glorieuse retraite, cette vie domestique du chancelier auprès de Mme Daguesseau et de ses enfans? avec quel puissant attrait de souvenirs, et par une naturelle évocation, ne voit-on pas, au matin ou après les repas du milieu du jour, sous les ombrages des grands arbres, cette belle tête blanche et nue; et ne le suit-on pas lui-même dans les sentiers où il s'égarait aux jours voilés, salué, à la rencontre avec un respect profond, par quelque villageois surpris. C'étaient là pour lui, sans doute, des plaisirs mieux sentis que ceux goûtés au sein des honneurs. Ses occupations devaient lui être plus légères, plus attachantes, et nous ne croyons pas qu'il pût y avoir une trop grande témérité et un trop vif amour des conjectures, après la connaissance qu'on a du caractère de Daguesseau, à se le représenter encore se promenant bien lentement, chaque jour, et pour tout travail, dans les vallées un peu distantes du château; à demi désabusé des grandeurs, remontant le cours de ses souvenirs; puis ramené bientôt de la rêverie au sentiment de ses devoirs domestiques, réfléchissant aux instructions qu'il devait transmettre à son fils, et rentrant par intervalles pour les écrire de ce style pur, calme et serein comme son âme.

Toutes les destinées doivent être complètes, et cette situation retranchée, il manquerait quelque chose à la vie de Daguesseau; cette magnifique tête parlementaire du chancelier se détacherait avec une majesté moins touchante au-dessus de son siècle.

Ce fut là peut-être, à Fresnes, qu'il écrivit la vie de son père. Cette composition si féconde en enseignemens, n'a pas échappé à un de nos écrivains d'un tact si sur et

Digitized by Google

d'une délicatesse si rare d'âme et de goût; que ses études ordinaires ne semblaient pas cependant avoir attiré de ce côté. M. Sainte-Beuve l'a mentionnée comme une des lectures préférées de sa jeunesse : « En fait de vie sédentaire et reposée, dit-il quelque part, j'avais une prédilection particulière pour celle de M. Daguesseau écrite par son fils. »

Il composa, venons-nous de dire, dans cette solitude de deux années, ses instructions à son fils. La première est même datée de Fresnes, du 17 septembre 1716. Certes, il faut tout lire de Daguesseau, mais ce qu'il faudrait surtout lire dès le principe, et pratiquer avec une sorte de culte, c'est la première instruction sur la division du travail et l'étude du droit. Pour ceux-là, nombreux encore, il faut le croire, qui abordent cette étude avec ardeur et le désir sincère de la poursuivre malgré les labeurs; pour ceux aussi qui, détournés dès les premiers pas, ou qui se sont avancés plus qu'il ne faudrait dans la carrière, au hazard, sans direction intelligente, et qui voudraient réparer le mauvais emploi du temps, cette instruction a un prix qu'on ne saurait dire. Une seule année consacrée aux études indiquées par Daguesseau, produirait plus de fruits qu'un grand nombre d'années occupées cependant, mais livrées aux caprices de l'esprit. Comme le plan est vaste, malgré le cercle en apparence borné dans lequel il se renferme. Comme le choix des livres est bien fait, et attire souvent, rien que par le titre seul, et les opinions courantes qu'on en a pris dans le monde! C'est la religion avant tout qu'il veut que l'on étudie, puis la jurisprudence, l'histoire et les belles-lettres; mais sans trop approfondir ce qui est étranger à la jurisprudence, et seulement pour ce qui peut-être nécessaire à l'état que le fils doit embrasser. Il ne faut pas apprendre l'histoire de la religion pour discuter sur ses matières, mais plutôt afin de ne point douter, et de n'être pas ébranlé par les raisonnemens que l'on pourrait entendre. Dans cet objet, il faut lire la deuxième partie du discours de Bossuet sur l'*Histoire Universelle*; (et comme si rien ne devait être négligé de ce qui pourrait laisser de fausses opinions sur les autres points, il avertit, en passant, que le style est un peu trop diffus); puis ce sont les pensées de Pascal dont il faut admirer la *noblesse et la simplicité de style*, le traité de Grotius, le troisième volume d'Abbadie; enfin, si le courage augmente, ce sera encore le traité de saint Augustin sur *la véritable religion*; (le traité seulement, non les confessions; le fruit, non la fleur). On peut lire encore saint Justin, Origène, Tertullien, les ouvrages de Nicole; mais tout ceci cependant n'est point indispensable, et devra être entrepris par ardeur croissante, et sur le temps qui restera après les autres travaux. Il recommande, en même temps, de faire des extraits de ces livres, de noter les passages qui regardent les devoirs de la vie civile.

Avec ces lectures, marche l'étude de la jurisprudence; ici Daguesseau pose quelques principes simples, mais essentiels sur les lois; puis viennent les indications d'ouvrages, quelques opinions incontestables sur les auteurs les plus connus. Il expose la nécessité d'étudier la méthaphysique du droit, c'est-à-dire, de remonter aux premiers principes comme à un sommet d'où l'on descend dans des régions diverses. Il indique *Cicéron, de Legibus*, la *république et les lois de Platon*, mais au moins sa république; *Grotius* encore, le traité de *Jure belli et pacis*; le titre des lois et le discours préliminaire de *Domat*; avant le digeste, le *Manuale* de J. Godefroy, *Historia seu progressus juris romani*, *Bibliotheca juris romani*, *Fontes juris civilis*, toujours de Godefroy. Enfin, il faut lire l'*Histoire du droit romain* par notre compatriote Doujat, professeur à Toulouse; après cela, les institutes dont l'*ordre n'est point vicieux sans doute*; néanmoins, il exprime le regret *que cet ordre n'ait point été établi par Domat au lieu de l'être par Tribonien*, immense et simple éloge de notre jurisconsulte du Midi. Afin d'apprendre en même temps la langue du droit, *il faut lire et relire Cujas qui a mieux parlé la langue du droit qu'aucun moderne.*

Ce travail occupera jusqu'à la Saint-Jean; cette division de l'année annonce l'heureuse habitude de la règle, de l'ordre, de l'emploi obligé et méthodique du temps. Après la Saint-Jean, et pour achever l'année, il restera encore à lire le *Series digestorum et codicis* de Godefroy, afin d'étudier la liaison des titres. Il avertit contre Godefroy, que cette liaison est inexacte, mais telle qu'elle est, il faut la connaître. Enfin, on terminera par les deux derniers livres du digeste qui traitent des *règles du droit* et de la *signification des termes*, tout cela expliqué, aux endroits difficiles, par la lecture des notes de Denis Godefroy, et surtout par celles beaucoup plus savantes de Jacques Godefroy.

Pour l'Histoire, il faut voir dans la deuxième instruction, avec quel coup d'œil vaste il l'embrasse, et véritablement encyclopédique. On pourrait bien ne point partager ses opinions sur quelques points, mais on ne saurait résister à admirer cet esprit qui se déploie dans des divisions claires, fortes, justes, sans effort pourtant, et comme en une causerie toute familière. Qu'elle hauteur de vues, qu'elle netteté d'idées s'y fait remarquer!

Enfin il arrive à la quatrième partie de son programme, à l'étude des belles-lettres. Tout-d'abord on se trouve attiré dans ce domaine par un entraînement curieux, et tout à fait littéraire. L'arrivée, l'entrée, pourrions-nous dire, ne fait pas défaut à l'attente; citons un peu. « Après vous avoir parlé de l'histoire, mon cher fils, dit-il, il ne me reste plus qu'un article à traiter avec vous pour achever le plan de vos études présentes : c'est celui des belles-lettres. Il me semble qu'en passant à cette matière, je me sens touché du même sentiment qu'un voyageur qui, après s'être rassasié pendant long-temps de la vue de divers pays où souvent même il a trouvé de plus belles choses et plus dignes de sa curiosité que dans le lieu de sa naissance, goûte néanmoins un secret plaisir en arrivant dans sa patrie, et s'estime heureux de pouvoir respirer enfin son air natal.

» On aime à revoir les lieux qu'on a habités dans son enfance; une ancienne habitude y fait trouver des charmes qu'on ne goûte point ailleurs, et c'est ce que j'éprouve aujourd'hui en rentrant avec vous comme dans ma patrie, c'est-à-dire dans la république des lettres, où je suis né, où j'ai été élevé, où j'ai passé les plus belles années de ma vie.

» Je crois rajeunir en quelque manière; je crois voir renaître ces jours précieux, ces jours irréparables de la

Digitized by Google

jeunesse; et si l'on écrit que Scipion et Lélius, lorsqu'ils pouvaient s'échapper, ou, pour me servir des termes même de Cicéron, s'envoler de la ville à la campagne, semblaient y retrouver non seulement leur jeunesse, mais leur enfance : *incredibiliter repuerascere solitos*. Dois-je rougir, mon cher fils, de retourner avec vous à cet âge, non en ramassant sur le bord de la mer ces coquilles et ces autres jeux de la nature, qui amusaient les loisirs du vainqueur de Carthage et de Numance, mais dans la compagnie des muses, et en recueillant quelques étincelles de ce feu divin, dont étaient remplies ces grandes lumières de l'éloquence et de la poésie, ces arbitres du bon goût et de la plus saine critique, qui nous serviront de guides et de modèles dans tout ce que j'ai à vous dire sur ce sujet.

» Ne croyez pas pourtant, etc... » mais nous devons nous arrêter et renvoyer à cette quatrième partie digne en tout point des autres; nous avons voulu citer le début, pour montrer quelle pureté, quelle fraîcheur d'émotion, quel amour des lettres, quelle poésie y respire. Quelle raison vive n'a-t-il pas fallu à Daguesseau pour ne point glisser, plus qu'il ne l'a fait, sur cette pente fleurie, sur cette voie préférée, qu'il ne peut aborder qu'en tressaillant! Quel haut sentiment du devoir et de travaux plus solides pour ses fonctions ne devait-il point avoir pour s'être préservé des dangers de ce goût immodéré dans la première jeunesse, comme tous les goûts de cet âge, et si précieusement conservé!

Ainsi se poursuivent les conseils. Voilà le travail d'une année, immense labeur pour notre ignorance et nos habitudes capricieuses d'étude; et cependant, si l'on y songe, qui s'en pourrait effrayer? Comme tout cela est substantiel et réduit! Quel travail attachant et vite accompli, si on le voulait suivre! et cependant aussi quelle marche, quels exercices, quels points de vue pour dominer, pour embrasser toute la voie qui se déroule! Nous n'avons voulu que citer sommairement, afin de ramener ainsi aux sources véritables. Ne serait-ce point là une leçon à professer dès le premier jour et sur le seuil de l'école.

Comme tous les grands esprits, et surtout les grands cœurs, Daguesseau, sous prétexte de l'étude du droit, étudia l'homme. Il a tracé une sorte de traité de morale, qui contient les préceptes les plus vrais, les observations, les plus délicates sur nos mouvemens spontanés, sur nos instincts, nos passions, nos tendances; les règles qui s'en déduisent, procèdent des doctrines les plus élevées, ou plutôt d'une âme attentive à s'observer dans tous ses replis. Ainsi, en ne s'occupant que de ces études abstraites du droit, il a trouvé le moyen de se rattacher à la grande et toujours si attrayante étude de l'homme; c'est là aussi ce qui élève Daguesseau au-dessus des jurisconsultes; ce qui en fait un guide sûr, et l'on pourrait dire complet pour tous. L'admirateur profond et le disciple zélé de saint Augustin, de Grotius, de Pascal, de Bossuet, de Racine, reparaît, par une adresse ingénieuse, et comme en restant dans ses limites; mais il reparaît comme un maître, nourri de réflexions, et fortifié, par un travail profond, sur ces matières.

Daguesseau passa ainsi ses deux années à Fresnes, dans cette retraite charmante, au sein des joies domestiques et des distractions paisibles des champs, libre du fardeau des affaires, qui lui avaient laissé si peu de momens. Aussi faut-il considérer ces deux années comme les plus heureuses de sa vie, ainsi qu'il le disait lui-même, comme les plus compatibles à sa nature et à ses goûts. Dégagé du scrupule de manquer à ses devoirs, il s'abandonna sans mesure à l'étude des sciences naturelles, des belles-lettres et des livres sacrés; confondant, suivant la disposition de son esprit, ces travaux auxquels il ne pouvait recourir auparavant que d'une manière furtive et en dérobant à ses fonctions quelques instans jugés toujours trop prolongés. Il écrivit cependant divers plans sur la législation.

Les sceaux lui furent rendus en juillet 1720. Il chercha à réparer le mal qu'il n'avait pu empêcher; il déploya tant d'ardeur dans ces circonstances difficiles, qu'il irrita l'amour-propre du régent, éveilla de nouveau ses dispositions malveillantes, et, après une lutte sourde et mal déguisée de moins de deux années, les sceaux lui furent repris en février 1722. Daguesseau revint encore, et sans murmurer, dans sa terre de Fresnes. Il avait prévu une nouvelle disgrâce; elle lui causa peu de surprise et point de regrets. Il cultiva encore les lettres avec ardeur. Fresnes devint bientôt une réunion de savans et d'écrivains; on aurait jugé, au charme de cette vie, que le chancelier n'en avait jamais désiré d'autre, et, sous l'impression qu'il en éprouvait quelquefois, il disait « qu'il s'appliquait aux lettres par goût et aux affaires par devoir. » Cependant, après les premiers temps, cette seconde disgrâce, qui dura cinq années, dut lui être plus douloureuse que la première. A mesure que l'on avance en âge, lorsqu'on a été élevé dans les dignités, la privation en est plus sensible. Si peu qu'on tienne aux honneurs pour soi-même, on y tient pour les siens, pour la famille, pour les rapports et les habitudes brisés; et les secondes disgrâces portent avec elles un caractère plus définitif que les premières. Néanmoins, Daguesseau supporta celle-ci encore pendant toute sa durée avec cette fermeté d'âme que ses études avaient imprimée à son caractère, et entièrement exempt de cette mollesse de regrets que l'on garde toujours au fond du cœur. Durant les trois dernières années, il s'occupa presque exclusivement de travaux de législation. Délivré des affaires, il formula le plan de plusieurs lois, amassa des matériaux considérables sur diverses matières judiciaires, et prépara ainsi des réformes utiles. Nous pouvons juger de l'étendue de ses travaux par les résultats qu'ils produisirent. En 1727, il fut rappelé, et reprit l'exercice de la plus grande partie de ses fonctions; mais les sceaux furent retenus. Il révisa les matières bénéficiales, les matières criminelles, les donations, les testamens, les substitutions; il limita les juridictions des prévôts, des maréchaux, des présidiaux, et apporta l'ordre et la clarté au sein d'une jurisprudence confuse. Après ces grands travaux, les sceaux lui furent rendus, mais seulement dix ans après, et en 1737.

Vers ce temps, il perdit Mme Daguesseau. Ce fut pour lui une grande douleur, mais qu'il supporta avec courage. Comme on lui conseillait de suspendre ses travaux, il répondit : « Que les affaires publiques ne pouvaient souffrir de ses chagrins domestiques. » Mais,

Digitized by Google

depuis ce moment, et ce lien brisé, la vie fut pour lui sans charme; il vécut de plus en plus dans la solitude, occupé seulement de l'avenir de ses enfans.

Sa vie arriva néanmoins jusqu'à cette vieillesse avancée et vigoureuse encore des natures conservées; il parvint à cette limite qu'on ne peut guère espérer d'étendre. En 1752, et le jour même où il accomplissait sa quatre-vingt-deuxième année, il déposa volontairement ses fonctions de chancelier; mais, comme il arrive pour ces existences si bien remplies, la fin du travail marque la fin de la vie. Il mourut quelque temps après à Auteuil, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Il fut inhumé, suivant le désir qu'il en avait témoigné, dans le petit cimetière d'Auteuil, à côté de Mme Daguesseau. Louis XV voulut offrir lui-même à ses fils le marbre blanc du mausolée qu'ils lui firent élever.

Ainsi finit cette pure et noble vie, toujours humble au sein des honneurs, toujours occupée et droite. Dans cette sainte observation du devoir, dans cette pratique assidue de tant de travaux, les émotions peut-être les plus vives qu'il éprouva, furent celles qu'il trouva dans les lettres, *cette passion de toute sa vie*, et dans le temps passé à Fresnes. Tout le reste fut grave, officiel, comme les fonctions dont il était revêtu. Ce fut véritablement la vie pénible, si l'on peut dire, la tâche humaine, tâche de labeur, d'étude, de silence, d'agitation pour le désir de bien faire. Cette tâche, il la remplit avec cette consciencieuse activité, cette rigidité stoïque d'une grande âme, cette hauteur de talent d'une grande intelligence. Pour les générations présentes, qui ne doivent chercher au sein de notre mollesse que des mobiles de travail et de droiture dans les illustres modèles, la vie de Daguesseau doit être une des vies les plus profitables de jurisconsulte. On recueille en effet, dans la lecture de ses œuvres, les conseils d'une raison sûre, d'un enthousiasme pour le beau et pour le bien, tempérés par la vue des écueils nombreux dont ils sont entourés. Les leçons qu'on puise dans ces livres conviennent surtout à notre temps, où l'on s'aventure partout sans boussole et avec ses seules inspirations. L'indifférence, qui préside à l'accomplissement des plus saints devoirs, s'y trouve châtiée et fortifiée tout à la fois. Notre langueur y est relevée par cette ardeur féconde pour la justice et la vérité, qui ne recule, ni devant les fatigues, ni devant les combats, souvent même devant la haine ou la disgrâce.

Ce qu'il faut s'efforcer de prendre dans Daguesseau, c'est moins la roideur cependant si salutaire des doctrines, que la fermeté surtout, ce qui manque de nos jours, la moralité, l'amour profond de la vérité, de la simplicité, de la justice avant le succès; ces principes austères non-seulement de probité privée, mais d'honnêteté publique; la recherche du bonheur plutôt en soi qu'en dehors de soi, éternels préceptes, oubliés aussi de son temps, mais si vivement défendus par lui.

Le seul danger qu'il faudrait craindre peut-être en se laissant diriger entièrement par Daguesseau, ce serait de se trouver légèrement isolé au milieu de son époque, et de n'avoir pas cette observation aussi nécessaire que la science elle-même, sur nos idées et nos tendances. Mais après les études nourrissantes, ne resterait-il pas encore assez de temps pour réparer cette omission? Ne le pourrait-on point faire avec une modification intelligente et permise des préceptes enseignés, en substituant aux lectures des chefs-d'œuvre du grand siècle, appris un peu partout au collége, ou dans les premières lectures, quelques livres nouveaux, des critiques littéraires des meilleurs maîtres, comme on en trouve suffisamment encore de nos jours.

Daguesseau lui-même n'y aurait pas manqué, s'il eût vécu parmi nous. Il y avait en effet en lui cette disposition d'esprit craintive et rêveuse, qui cherche toujours à s'instruire par l'observation, et qui fait les littérateurs et les poètes (il faisait même dans sa vieillesse de très bons vers); et pourtant cette disposition, non point trop rêveuse, mais en même temps ferme et grave, qui étend les horizons de la pensée, qui, appliquée aux affaires ou à l'éloquence, sait y répandre des ressources infinies. Ce sont, il n'en faut pas douter, ces natures, vives, éveillées, légèrement oublieuses, et conséquemment préoccupées sans cesse du besoin d'apprendre ou de se souvenir, servies par une activité convulsive peut-être, mais par là aussi puissantes, qui pénètrent au vif tout ce qu'elles embrassent, qui font à la fois les jurisconsultes et les orateurs comme était Cujas, comme était Lemaître, ce grand rêveur du Port-Royal, ou mieux encore un mélange des uns et des autres, comme fut Daguesseau.

Avec ces qualités précieuses, il parvint aux premières dignités à un âge prématuré peut-être, et qui semble légitimer les ambitions impatientes de notre temps; mais il ne faut pas tant lui envier cet avantage que celui d'avoir su se garantir, si jeune, des influences ou des habitudes qui altèrent d'ordinaire avec le succès les facultés les plus heureuses. Les avènemens prématurés ne sont pas d'ailleurs si enviables pour la plupart. L'attente occupée, l'observation intelligente peuvent servir à développer souvent des talens paresseux, et qu'une trop précoce application aux affaires rejetterait dans une médiocrité irréparable. Combien ne faut-il pas en plaindre plutôt de ceux qui se croient glorieusement engagés dans la voie, et qui s'épuisent vite, tandis que d'autres, moins heureux, les regardent courir devant eux, contemplant avec plus de tristesse encore que d'envie ces ardeurs précipitées, ces activités aveugles, ces forces sacrifiées sans résultat, et s'instruisant de leurs fautes. Daguesseau se surveillait avec une sévérité rigoureuse dans toute ses épreuves; il n'embrassait pas trop, et témérairement. Aussi, quand il avait remporté un succès au hasard, ce qui lui arrivait un peu comme à tous, il s'effrayait du danger qu'il avait couru, et, loin de s'encourager à l'affronter de nouveau, il s'excitait au contraire à revenir au travail de la préparation forte de ce qu'il appelait la composition.

C'est cette continuelle vigilance sur lui-même dans ses travaux, comme dans sa conduite, qui font de lui un si parfait modèle.

Aussi il faut le dire, et on ne saurait trop se lasser de le répéter, les hommes de ce caractère sont rares. Nous pourrons parcourir beaucoup de biographies, fouiller dans l'âme d'ordinaire trop peu connue des jurisconsultes, nous n'en trouverons pas d'aussi complets et armés de toute pièce. Nous pourrons rencontrer plus


Digitized by Google

de science, plus de concentration; nous pourrons admirer davantage les beaux résultats de ces existences savantes, et dont l'unité est quelquefois sublime; nous ne rencontrerons point un esprit plus éveillé sur toutes choses, un cœur plus droit, une âme plus profondément honnête, plus fortement prémunie, une raison plus puissante qui trace la ligne du devoir, et fait tout abdiquer pour le suivre; qui appelle la science sans la sécheresse, les lettres sans trop d'abandon et avec des entraînemens réprimés, l'amour de la vérité et de la beauté dans le style, dans la pensée, dans la vie. C'est par Daguesseau que chacun devrait commencer et finir. Il faudrait même, d'années en années, se fortifier par cette nourriture bienfaisante, et se retremper dans ces préceptes, que l'on oublie trop souvent au milieu de cette multiplicité de travaux ou de distractions qu'imposent la magistrature ou le barreau. Mais du moins les plus heureux par l'intelligence, comme les plus humbles, ne devraient jamais oublier cette pensée chère à Daguesseau, et qui le résume lui-même tout entier. *Altiùs ibunt qui ad summa nitentur*, etc. — Il faut prendre les sommets les plus élevés pour objet constant de nos efforts; c'est le moyen de nous en rapprocher tous les jours davantage.

TITTLE.

DES BASQUES.

DES GOUTS, DES MOEURS ET DE LA RELIGION DES BASQUES.

Les jeux, les fêtes, les réunions publiques sont un goût prédominant chez les Basques; ils sont même pour eux un véritable besoin. Parmi leurs jeux, celui de la balle et de la barre de fer le disputent souvent à la danse et l'emportent sur elle quelquefois! Leur agilité, leur souplesse, leur vigueur se déploient dans ces différens exercices sans préjudice à une certaine grâce locale, particulière à ces hommes d'un coin des Pyrénées.

La danse nationale est composée de pas qui lui sont consacrés et que l'on ne saurait définir; c'est d'elle que l'on a emprunté ce que l'on connaît en France sous le nom de *pas de Basque*, le seul que l'on ait pu reproduire. Les différens airs de cette danse ne peuvent être saisis qu'à force de les entendre. Il est difficile à une oreille étrangère de les concevoir, impossible presque de les retenir. Ils ont un caractère vif, une allure gaie, un type sauvage et primitif, une expression originale et variée.

Hommes et femmes forment un cercle exact, sans se toucher, et, présentant le côté à la circonférence qu'ils décrivent et observent, exécutent chacun pour soi. L'ensemble, la précision, la mesure sont remarquables; les figures semblent uniformes et ont pourtant de la variété. Je n'ai jamais vu une personne étrangère au pays, qui ait pu apprendre cette danse, quoiqu'elle paraisse, ainsi que je viens de l'indiquer, une continuelle répétition d'elle-même au premier coup d'œil.

Il est rare qu'il ne vienne pas, pour y assister et s'y mêler, des filles et des garçons des villages voisins. Le voyageur reconnaîtra facilement ceux-ci, malgré la parfaite conformité de costumes et le cachet de famille que l'on remarque sur le visage de tous nos montagnards. Aux visitans seuls est dévolu le droit de porter leur bâton, sur la place de la joyeuse réunion, et de le garder à la main. La jeunesse du lieu ne peut l'avoir, dans son propre village, sans afficher un projet de vengeance ou un sentiment d'inimitié. Si les visitans se mêlent aux danses, ils confient leurs armes à un ou deux individus, spectateurs; et ceux-ci les conservent jusqu'à ce que les propriétaires viennent les réclamer.

Il advient parfois qu'un beau danseur se présente et se donne en spectacle. Un cercle bien formé se presse autour de lui sans le gêner; le tambourin commence un des airs nationaux, le danseur s'élance tenant, d'ordinaire, une mince et souple baguette par les deux extrémités. En variant les poses de ce demi-cerceau, il aide à sa grâce naturelle et en accompagne des pas qu'il forme avec autant de souplesse que d'agilité. Applaudi, il s'enhardit plus encore, s'enlève plus léger, et après un quart-d'heure de ce violent et continuel exercice, termine brillamment au dernier son du tambourin. Il rentre aussitôt dans ce cercle qui se rompt pour le recevoir, et recueille les suffrages que chacun s'empresse de lui apporter. Les jeunes filles le regardent avec complaisance, les garçons le complimentent sans jalousie.

Pour le jeu de balle, souvent un village en provoque un autre; soit que les joueurs des deux localités eux-mêmes se portent le défi, soit que d'autres, qui ne doivent être que spectateurs, fassent et préparent la partie qui n'est jamais refusée par les leurs. Alors on convient du nombre de joueurs qui sera de chaque

Digitized by Google



Jeu de balle chez les Basques.

côté, du poids de la balle qui varie depuis quatre onces jusqu'à dix-huit et même vingt, de la place sur laquelle on jouera, de la somme à disputer, du jour et de l'heure du rendez-vous. Ces faits convenus, chacun des deux partis remet, entre les mains d'un homme connu et qui jouit du suffrage public, des arrhes plus ou moins considérables, selon le prix fixé de la partie à faire. Si elle manque par la faute des joueurs d'un des côtés, si l'on n'arrive pas à l'heure déterminée, les arrhes passent aux antagonistes qui les partagent entr'eux. Mais ce cas est extrêmement rare, puisqu'on a la facilité et le droit de faire prévenir, ne fût-ce qu'une heure d'avance, lorsqu'il survient quelque empêchement.

Avant de commencer le jeu, on nomme, d'un commun accord, quatre juges dont la décision est sans appel, pour marquer les chasses et prononcer sur les coups douteux. En général, ce sont des hommes d'un âge mur, que les joueurs désignent pour remplir ces fonctions. S'il arrive qu'un coup ne leur soit pas clairement démontré à eux-mêmes, faute d'avoir vu exactement le lieu précis où est tombée la balle, ils préviennent par ce seul mot : *plaça*, qu'ils vont recueillir les opinions des spectateurs. Alors, les joueurs suspendent la partie; les quatre juges se divisent, et après avoir reçu le dire des assistans, ils se réunissent au milieu de la lice vacante, se communiquent le jugement de la majorité, et prononcent à haute voix que le coup est valable ou non, favorable, par conséquent, à tel des deux camps. La décision est proclamée ordinairement par le plus âgé des quatre juges, et le jeu continue sans que l'on ait entendu la plus légère réclamation.

La barre de fer est un jeu de force et d'adresse en même temps. Elle est, communément, du poids de vingt à vingt-cinq ou trente livres, et c'est à qui la jettera plus loin, soit de pied ferme, soit en faisant un tour sur soi-même. Cependant, la barre doit aller dans une direction donnée et tomber d'une manière déterminée, sans quoi le coup ne vaudrait rien, dépassât-

Digitized by Google

il de beaucoup tous les précédens. Ils ont encore une infinité d'autres jeux de ce genre, tous d'agilité ou de vigueur, ou d'adresse; mais chacun est soumis à des juges à la décision desquels on se soumet sans appel.

Je n'aurais pas tracé cette courte esquisse de quelques-unes des coutumes de nos Basques, s'il n'en devait ressortir l'unité de leur caractère et de ce sens droit qui accompagne tous les instans, tous les mouvemens de leur existence. Mais on retrouve, jusques dans leurs jeux, les bases de leur sage et belle constitution, de cette constitution écrite sur les rochers de nos montagnes avec le sang de nos devanciers, de cette constitution qui ne peut appartenir qu'à des hommes libres et dignes de l'être, qu'à un peuple fait et vertueux : la liberté d'émettre son opinion pour tous, le conseil des anciens qui les recueille toutes, qui prononce en dernier ressort, et dont la voix est écoutée et obéie.

Dans des parties importantes où l'or des parieurs vient se mêler à celui des acteurs, comme dans celles dont un simple repas doit être l'unique prix, la bonne foi, l'impartialité, la foi dans les jugemens des quatres hommes choisis ou des assistans, est toujours la même. Aucun murmure n'accueille la condamnation, rien d'improbateur ne vient indiquer qu'on la considère comme injuste ou partiale.

Aussitôt le jeu terminé, les dépositaires des divers enjeux se dirigent vers le centre et sont entourés des gagnans qui viennent, joyeux, demander le prix de leur victoire. Puis, vainqueurs et vaincus se mêlent et vont étancher ensemble sans fiel, sans amertume, sans rancune, une soif inévitable après plusieurs heures d'un exercice aussi vif que continuel.

Pour voir une belle partie de paume, faite par des joueurs renommés, le Basque ne comptera pour rien dix lieues à faire; lieues de son pays, lieues mesurées à sa facilité pour la marche, lieues calculées à l'heure plutôt qu'à la toise ou au mètre. Tout ce qui tient à ses usages, à son pays, a pour lui un indéfinissable attrait. N'avons-nous pas vu ces mêmes hommes quitter l'armée, le drapeau, et venir chez eux, même des frontières de la Pologne, uniquement pour assister à la fête de leur village, fête qui dure trois jours, la célébrer au sein de leur famille, se retremper à l'air de leurs chères montagnes, voir un instant la bien-aimée, et retourner ensuite où le devoir les appelait, où les attendait le danger?

On le comprendra, si l'on veut se rappeler leur passion pour la terre natale et leur idiome introuvable. Où parle-t-on leur langue? où danse-t-on comme chez eux? où retrouver cet instrument, vieux comme nos montagnes, ce tambourin composé de quatre longues cordes accordées, deux par deux, à l'unisson et formant deux octaves? ces cordes tendues sur une table d'harmonie et que l'on frappe en mesure avec un morceau de bois qu'on tient d'une main, tandis que l'autre module les sons d'un flageolet à trois trous, qui fait entendre plusieurs octaves et en exprime toutes les notes? où pourrait-on voir ces nombreuses et cordiales réunions dans lesquelles, sur une place publique, tout un peuple est comme une famille unie? où aime-t-on comme chez eux? où rencontrer cette manière discrète, originale, caractéristique de faire l'amour?

Dans un rayon de dix lieues tous se connaissent, même de nom. Leur exactitude à suivre les marchés et fêtes locales, explique assez ce que cette assertion pourrait présenter de surprenant. Souvent l'amour, qui ne calcule guère les distances, fait qu'un jeune garçon et une jeune fille, habitant les deux extrémités du rayon, se conviennent. Enfans de la nature, ils ne sauraient s'en faire mystère, et si les deux cœurs sont unis, ils tendent à s'engager l'un à l'autre, ils se le confient sans détour. C'est alors que le langage, déjà si fertile en images par lui-même, se pare des comparaisons les plus gràcieuses, des fleurs les plus coquettes.

Le dimanche, dans l'après-midi, à l'issue du service divin, hommes et femmes, filles et garçons se rassemblent sur la place située, communément devant l'église qu'entoure le cimetière, et la danse ou le jeu de balle remplissent le temps et occupent les loisirs. Là, le jeune basque est assis au côté de sa préférée, soit sur une simple pierre, soit même sur le mur, à hauteur d'appui, qui borde l'enceinte de la région des morts. C'est là, c'est à côté des tombes que foulent leurs pas, c'est dans ce lieu où la loi inévitable vient niveler tout et tout réunir, que les deux amans projettent de vivre ensemble; c'est en présence de l'insensibilité absolue qu'ils se promettent de s'aimer. Eh! que leur importe alors le monde qui n'est plus? Voyez l'attitude expressive du jeune homme. Son existence entière est concentrée dans le moment qui fuit sans qu'il s'en aperçoive, elle est suspendue aux lèvres qui lui sourient. Sa tête, chargée de pensées d'amour, voluptueusement se penche sur l'épaule de sa bien-aimée, tandis qu'un bras enlace sa taille souple et jolie, et que l'autre main presse celle qu'on lui abandonne. Les spectateurs nombreux qui remplissent la place ne s'occupent point des heureux, ne se font pas un malin plaisir de les déranger et ne les gênent point en effet. Qu'ont-ils à cacher aux yeux du public? aux yeux de leurs compatriotes? Simples et sans détour comme la nature qui les forma, ils en suivent les douces lois en aimant et en demandant un cœur en échange de celui qu'ils ont donné.

La première faveur qu'ils obtiennent est de venir, la nuit, frapper à la petite fenêtre de bois de la bien-aimée. Ils s'annonçent de loin par une sorte de cri indéfinissable, que la langue désigne sous le nom imitatif de *irrincin*; c'est leur cri de joie, cri particulier à la nation, dont on ne retrouve d'indice nulle part, et que la jeune fille sait bien distinguer pour être celui de son amant. A mesure que celui-ci approche du manoir de son amie, ce cri devient plus rare et à une certaine distance cesse entièrement. Il arrive, frappe doucement à l'étroit volet en prononçant le nom chéri, et la fragile barrière s'ouvre. La jeune fille paraît, à demi-vêtue, et tous deux se livrent aux charmes d'une conversation aussi tendre qu'animée. Dans la saison des fruits, le garçon se fait un devoir de faire hommage à sa maîtresse de ceux qu'il a cueillis pour elle, et dont le jardin, la vigne ou le verger qui se rencontrent sur son chemin supportent seuls tous les frais.

Après un temps plus ou moins long d'épanchemens, de prières rejettées, d'espérances données, d'engagemens pris pour l'avenir, le jeune homme se retire en silence, et l'aube du lendemain le retrouve à ses travaux.

Digitized by Google

Dès que les deux amans se sont donné parole de mariage, l'aspirant, par autorisation de celle qui, dès ce moment, devient sa fiancée, fait part aux parens de la jeune fille de ses intentions. Si elles sont agréées, la porte de la maison lui est ouverte la nuit, et il en passe la meilleure partie en tête-à-tête avec sa future. Ordinairement la pièce destinée à servir de cuisine, et qui se trouve attenante à celle des parens, est celle de ces rendez-vous charmans. L'hiver, un feu doux, et d'une clarté douteuse, les y réchauffe sans trop les éclairer; l'été, ils se sentent l'un près de l'autre et n'ont pas besoin de se voir.

S'ils se rencontrent ensuite dans un lieu public quelconque, jamais la moindre parole, le moindre regard d'intelligence, le plus léger signe ne donnera à connaître l'intimité qui règne entr'eux. Ils ne se rechercheront pas le jour : s'ils se rencontrent, le hasard pourra bien n'en pas être la seule cause, mais ils ne se trouveront jamais seuls. Des gâteaux, des fruits seront distribués par le prétendu à toutes les filles présentes à la courte entrevue, sans distinction pour celle à qui seule, pourtant, s'adresse tacitement son hommage. Ils se séparent vite, de peur des observations et des remarques des étrangers, des propos que pourraient tenir les rivaux jaloux ou ceux qui ont été rejetés.

Remarquons ici combien il est rare qu'un garçon qui a promis mariage à une fille, même sans que les parens de l'un ni de l'autre en soient informés, manque à cet engagement : cependant, une fois ce mot magique prononcé, plus de barrières, plus de refus; confians l'un dans l'autre, sûrs l'un de l'autre, ils se regardent comme s'appartenant déjà mutuellement. C'est qu'une parole donnée est une chose sacrée pour le Basque, et tellement que, dans le cas dont nous parlons maintenant, la flétrissure est pour le garçon qui a forfait à sa foi et la pitié pour l'infortunée qu'a trompée un faussaire. Aussi, celui qui, à la faveur de la sainteté du nœud conjugal, s'est fait un jeu d'abuser de l'innocence ou de la crédulité, ne trouvera plus de dupes dans sa contrée, mais pourra bien y rencontrer des vengeurs de sa victime. Tandis que celle-ci, avant longues années, verra surgir celui qui couvrira son erreur de son nom et d'un saint manteau; et le cœur de la jeune mère, naguère délaissée, s'épanouira en voyant s'asseoir à la même table, vivre du même pain, habiter sous le même toit, et les enfans de son hymen et celui de sa faiblesse trahie.

Convenons-en; il n'est pas rare que les fruits précieux du mariage en dévancent un peu la célébration. Mais ne concluons pas de là qu'une enclinité à l'inconduite les y entraîne, et qu'au premier venu pourrait être dévolu le même privilége. Loin de là; si nos jeunes vierges négligent un instant la blanche fleur d'innocence, ce n'est que dans le but de former un lien qui doit devenir bientôt indissoluble; c'est pour augmenter encore la solennité et la valeur de la parole qui leur a été donnée; c'est pour mettre le garçon de leur choix dans l'alternative de voir déverser sur lui l'improbation et le blâme dévolu chez nous aux simples menteurs eux-mêmes. Nos montagnards, pour dire qu'une jeune fille a eu le malheur d'être délaissée par celui qui lui doit la douceur de se voir renaître, ont une expression à eux seuls, qui peut donner une idée de la grâce de notre langue, en même temps que signaler leur opinion sur la pauvre enfant : *il lui est tombé une petite plume de l'aile*, disent-ils (1).

En réfléchissant à tout ce que nous venons de dire du caractère basque, nous ne pourrons nous refuser à trouver encore dans cette circonstance de sa vie une nouvelle preuve de ce que nous avons plusieurs fois répété. Peuple primitif, il est du petit nombre de ceux qui croient encore à la sainteté de la foi jurée; il se repose avec confiance sur cette croyance et s'endort paisiblement sur les conséquences que peut amener sa crédulité, quand même on la tromperait. Tant pis pour qui fausse sa parole, vous dira-t-il, *Il n'est pas homme !!!*

Le lien du mariage est, chez nous, aussi sacré que l'est, pour les époux, l'observance du serment qui les unit. Société sainte, trait d'union de deux existences qui se confondent, source révérée d'où découlent d'autres vies revêtues du nom et de la réputation de leurs auteurs : tel est, aux yeux des fils du Cantabre, le nœud sociétaire du mariage. Malheur à la femme qui perdrait de vue ses devoirs! Malheur! si elle s'expose à introduire dans l'héritage de son mari un co-partageant de souche étrangère! Anathème sur elle! On la fuit, on la nomme et la cite avec mépris; un doigt vengeur et implacable la poursuit et la désigne à ceux qui ne connaissent pas encore l'hérétique de la foi sacrée, la transfuge du saint serment, et son nom est bientôt répandu et stygmatisé dans les communes environnantes.

Pareille serait la destinée d'une fille qui aurait écouté un homme marié. Car, celle-là n'aurait pas à alléguer en sa faveur l'excuse de l'espérance, ni d'une promesse reçue, ni d'un avenir à s'assurer. Non; elle serait considérée comme une erreur de la nature, une fille sans frein comme sans conduite; et le sévère mépris de ses compatriotes la tiendrait reléguée dans la solitude et l'abandon.

Jetant maintenant un coup-d'œil sur les usages qui accompagnent et précèdent la cérémonie du mariage, nous y reverrons toujours ce coloris antique, ce vernis local, ce cachet original et primitif qui appartient à notre belle nation.

La veille du jour fixé pour la célébration, les parens invités ne manquent pas d'arriver, nombreux, portant leurs présens. Ces présens se composent pour chacun, suivant le dégré de parenté, d'une mesure voulue de froment déjà préparé en pains, puis d'un mouton ou d'un agneau selon la saison, ou de volaille, gâteaux, etc. Le fiancé, précédé du musicien du village, transporte de chez lui au domicile de sa future, et dans une charrette attelée de bœufs ou vaches laitières, un lit neuf, quelques meubles et les attributs de son état disposés en faisceau sur le devant du char. En avant de ce petit cortége, il fait conduire aussi, comme hommage à sa bien-aimée, le bélier de son troupeau et les cinq ou six plus beaux moutons, tous portant suspendue au cou une énorme clochette en cuivre, de la forme d'une poire renversée. Cha-

(1) Il faut savoir, pour l'intelligence de cette phrase, que dans presque toutes nos chansons d'amour, la jeune fille qu'on y célèbre est comparée à une tourterelle ou au plus grâcieux des oiseaux.

Digitized by Google

cune de ces cloches rend d'ordinaire un son différent et très fort; et lorsque le petit groupe descend de la montagne, la vallée entière et les monts d'alentour répètent au loin cette harmonie pittoresque et bizarre, à laquelle se mêlent les accents aigus de la flûtte et du tambourin national. Les rubans des plus éclatantes couleurs ne sont pas oubliés. Les frères et sœurs du marié, et quelques-uns des plus proches voisins, tous chargés de leurs dons, accompagnent le futur.

Arrivés à leur destination, le fiancé, en costume de fête, entre seul dans la maison et reparaît bientôt sur le seuil de la porte, tenant la jeune fille par la main. Là, il lui fait offrande avec cette naïve éloquence, cette vivacité spirituelle et gaie, ce dire fin que l'on chercherait vainement ailleurs. Tous rentrent ensemble, déposent leurs présens et l'on introduit alors au domicile à venir du garçon les meubles qu'il a portés.

Après avoir vidé, dans une courte pause, la coupe de l'hospitalité, après que le musicien a célébré le cordial accueil en jouant un de ces airs, antiques enfans de la montagne, on se retire dans le même ordre, au son de l'instrument villageois, ainsi qu'au bruit de ce cri de joie dont nous avons parlé plus haut. Il faut savoir, cependant, que de l'échantillon qu'il avait amené de son troupeau, le fiancé ne laisse au domicile de sa future que son bélier. Il emmène les autres après leur avoir, toutefois, ôté leurs clochettes retentissantes.

Oh! qui voudrait porter un regard scrutateur et philosophique sur ces coutumes aussi anciennes que le peuple mystérieux chez lequel elles ont pris naissance, trouverait dans leur explication une bien intéressante traduction à offrir à ses lecteurs! Tout, pour ainsi dire, est figuré dans le langage du Basque; tout est symbolique dans ses usages. Nous ne voulons pas parler ici de cette coutume religieusement conservée qui impose à chacun des parens conviés à un mariage, la part qu'il doit apporter du banquet commun. Tout le monde y reconnaît l'antique origine de la nation, tout le monde y peut lire la date reculée des siècles primitifs et des mœurs patriarchales d'un peuple plus libre que riche. Mais ce bélier qui reste seul comme ôtage, et dont l'absence détruit la prospérité, la fécondité du troupeau, ne semble-t-il pas chargé de dire que sans l'accomplissement de la réunion qui se prépare, tout, chez son ancien maître, va languir, va dépérir?

Je me rappelle, au sujet de ces interprétations si faciles à saisir pour qui veut un peu y songer, avoir lu une petite brochure de M. Lacour qui ne peut pas se faire à l'idée de voir des rosiers cultivés dans nos cimetières. Ainsi que les étrangers qui parcourront notre pays pour le regarder sans l'étudier, partant sans le comprendre, il n'a vu que des fleurs, les ornemens d'une fête, dans un lieu qui devrait ne présenter aux yeux que des images de tristesse et de deuil. Il se prend à sourire là où l'on ne devrait que méditer et regretter, parce qu'il ne voit qu'une bizarrerie dans l'effet! Dans l'effet, soit; mais l'intention? L'avez-vous sondée, vous qui riez, qui blâmez même cette prétendue bizarrerie, ce caprice supposé, ce *faire*, en un mot, dont le sens est si profond? Et comment l'auriez-vous sondée, puisque vous ne connaissiez pas ce peuple, puisque vous n'avez pas saisi la physionomie de celui dont vous voyez à peine l'ensemble de la figure? Interrogez un de nos paysans, un berger, un laboureur; tous vous diront, en présence de ce champ de méditations dans lequel vous les conduirez pour leur demander ce que signifient ces fleurs: *ainsi la vie!*... Oui, ainsi la vie; et c'est pour s'en souvenir sans cesse, pour l'utiliser autant que possible, pour en envisager le terme sans effroi, comme on regarde une fleur qui passe; c'est pour avoir incessamment présente une grande et importante leçon, qu'ils ont placé l'image de la vie à côté de la mort; les fraîches couleurs du printemps et de nos plus beaux jours à côté du froid et de l'immobilité de la tombe; la renaissance perpétuelle des fleurs dont de nouvelles tiges surgissent auprès des tiges déjà flétries, à côté de la souche desséchée que recouvre la terre, mais qui a laissé derrière elle de frais rameaux qui la perpétuent en continuant son espèce. Voilà l'intention; je n'y pénètre pas le sujet d'un sourire.

Je demande pardon au lecteur de cette petite digression, et je reviens.

Au jour de la célébration du mariage, l'épouse revêt, par dessus ses habits de nôce, un costume noir. C'était la couleur habituelle et préférée des Cantabres, nos aïeux; ils la portaient toujours, et nos Basques ne s'en sont pas dessaisis; au banquet qui suit les obsèques, comme au banquet nuptial, ils portent les couleurs de deuil. Mais pourquoi la jeune fille qui va gaîment s'unir à l'homme de son cœur, cette jeune fille que ses joyeuses compagnes ont aidée à revêtir les éclatans habits de cette grande solennité, vient-elle se présenter lugubre comme un service funèbre à celui à qui elle a voulu unir sa destinée, consacrer tous les jours qui lui sont dévolus? Fille, elle était libre; femme, elle perd sa liberté, et fait ses adieux aux danses, aux jeux de ses jeunes années.

L'habit du marié est noir aussi, et dans les familles un peu aisées la forme donnée au costume de ce jour-là, comme à celui qu'ils produisent dans les grandes circonstances, c'est-à-dire trois ou quatre fois l'année, est celle que l'on reconnaît sous la désignation d'*habits à la française*, dénomination impropre et usurpée, puisque le type nous appartient. Ici se rencontre encore un de ces antiques usages qui offrent d'eux-mêmes leur interprétation. Ce que les deux époux avaient de vêtemens le jour de leur union, est mis de côté, précieusement conservé et passe à la génération suivante qui, à la mort des grands parens, les remplace par les siens. Il faut qu'ils soient bien malheureux, bien pauvres, ceux qui sont obligés d'user ces habits consacrés, témoins toujours parlans du serment que les deux époux ont échangé pour jamais.

Après la cérémonie, au sortir de l'église, la nouvelle mariée, accompagnée seulement de sa mère et de ses sœurs, se retire chez elle. Le mari reste sur la place du village avec le reste des invités, hommes et femmes, et là, on joue à la paume ou on se livre à d'autres jeux jusqu'à midi, heure à laquelle ils cessent tous, pour s'acheminer gaîment vers le festin nuptial.

Ce jour-là, la place d'honneur est aux époux; la jeune femme, dépouillée de ses noirs habits, est à table près de son mari, et les honneurs, les toast, sont pour eux. Longues années de bonheur! Nombreuse famille! Santée soutenue! Travaux bénis du ciel! Voilà les vœux naïfs de ces hommes simples et tous philoso-

Digitized by Google

phes. Le repas est gai, prolongé, accompagné par intervalles des sons du tambourin, commensal obligé de ces fêtes. Pendant le café, souvent une antique légende sortie de la bouche d'un frais vieillard aux cheveux blancs, vient captiver l'attention de tous. On écoute avec avidité ces récits animés, tout reflétans de souvenirs reculés, souvenirs de traditions nationales ou personnels au narrateur, souvenirs toujours intéressans; car ils font vivre dans le passé ceux qui n'avaient pu le voir, et prolongent l'existence d'un temps qui n'est plus en le confiant à un présent qui le transmette à son tour.

Le soir, excepté ceux qui sont d'un quartier trop éloigné, chacun retourne à ses foyers, et dès le lendemain, le soleil trouve le nouveau marié aidant son beau-père du secours de ses bras. Lorsqu'il revient des champs, la jeune femme a déjà commencé les fonctions qui sont devenues les siennes; elle a préparé les alimens des hommes et les sert à table. Il est extrêmement rare que les femmes s'y asseyent auprès de leurs pères ou de leurs maris; en général, elles mangent debout ou assises isolées dans un coin. Une maîtresse de maison servira, outre son mari, les valets, les étrangers, son fils même qui mange avec son père, dès qu'il est d'âge à partager ses travaux. Elle, ses filles, et les servantes, font leur repas debout et après que chacun des hommes a été servi.

Dans tous les ménages basques les hommes sont maîtres, au point que leurs femmes, en parlant d'eux, disent : *notre maître*. Ce qui est exclusivement dévolu aux femmes, c'est l'intérieur, la culture du jardin, et tous les menus détails d'entretien. Elles ne sont pas pour cela exemptes des travaux des champs; seulement elles les quittent avant les hommes, pour aller préparer leurs repas. Le matin elles le portent au champ; et dans les cas pressés ou lorsque l'éloignement du lieu du travail entraînerait la perte d'un temps précieux, elles y apportent aussi le dîné, que l'on prend à l'ombre d'un arbre ou à l'abri d'une haie : elles ne font le leur que de retour chez elles.

Cette suprématie de l'homme est tellement enracinée dans ce coin des Pyrénées, que jamais une femme ne tutoie son mari. La veille encore de l'engagement irrivocable, il se renvoyaient mutuellement ce *toi* charmant, interprète et auxiliaire de l'amour; et aujourd'hui ce mot naguère sollicité, ce mot hier encore tant chéri, vient, sans hésitation, expirer sur les lèvres qui le prononçaient avec tant de grâce et d'abandon. Oui; mais hier aussi tous deux, libres encore, ils étaient égaux de condition; tous deux étaient soumis à une seule et même loi, au niveau de l'amour. Aujourd'hui, l'homme seul a conservé le droit de cette expression de la plus douce intimité. La femme plus faible, s'est donné un fort et le respecte; elle s'est donné un protecteur, le révère comme tel, et chacune de ses paroles en porte l'empreinte; elle s'est donné celui dont les travaux et les sueurs doivent alimenter, avec lui, la compagne de sa vie et ceux qui leur devront d'être; à elle à le servir, à essuyer les sueurs, à réparer les fatigues qui lui procurent l'existence.

S'il est une femme qui lise ces lignes, ah! qu'elle ne se prenne point à jeter au loin l'article du Vieux Montagnard, à honnir le beau peuple auquel il est si fier d'appartenir. Non, croyez-moi, il n'est point de despotisme chez le Basque, point de tyrannie domestique; il n'éprouve le besoin ni le désir de faire sentir à la mère de ses enfans qu'il est son maître; jamais, consultez plutôt le nom qui désigne la femme, qui lui a été consacré par notre langue toute de peintures et d'images, par notre langue dont chaque terme est une expression fidèle et précise du fond de la pensée : *ematzea*, celle qui donne des douceurs! Voyez l'homme la soulager du fardeau qu'elle porte, l'aider dans ses travaux, d'intérieur même, aussitôt qu'un peu de force devient nécessaire; voyez-le lui sourire en rentrant de ses travaux et ne jamais montrer ombre de jalousie, ce poison de toutes les heures, cet incessant persécuteur de la vie, ce destructeur déchirant de tout ce qui ressemble au bonheur. Non, non; chez lui point n'est connu cet affreux venin; car chez lui point de ces tracasseries odieuses, qui minent et anéantissent le repos: chez lui confiance entière dans celle qui fut l'amie de sa jeunesse, et n'a changé ce doux nom que pour prendre le titre d'amie et compagne nécessaire de tous les jours de sa vie. Ici la femme sert qui doit la soutenir et la défendre dans l'occasion; elle le fait avec joie, parce qu'elle le fait volontairement; elle savait en s'engageant que son lien n'était pas une chaîne; elle n'est pas esclave. Son caractère, le sang qui coule dans ses veines, se révolteraient à cette seule pensée; et son mari lui-même est trop plein de la dignité de son espèce, de la fierté de notre race, pour consentir à ce que sa femme, Basque comme lui, eût la moindre apparence de servage.

L'âme du Basque *est ouverte*, pour me servir des expressions de notre spirituel compatriote Garat, *aux plus vifs sentimens de la nature et aux plus grandes terreurs de la religion*. En effet, il en suit les pratiques, il en observe les lois. Sa croyance est ferme et entière, elle est simple comme lui. Il aime le culte de ses pères; il le voit grand, pur, comme celui qui en est l'objet; sublime comme son auteur, imposant et consolateur comme l'éternité dont il émane et qu'il et qu'il promet à ses fidèles sectateurs. Mais comme le Basque vit encore sur ces vieilles traditions, qu'il en a conservé l'observance, et que, dans beaucoup de circonstances, il les consulte comme ses mobiles et ses uniques régissans, il a conservé à sa religion ce vernis de simplicité antique, ce caractère primitif sous lequel on ne peut la voir que sublime, digne des âges reculés dont elle est le code le plus parfait et la législation la plus vertueuse, digne aussi du Dieu qu'elle démontre et ne peut que faire aimer. Peuple naturel qui n'a pas été gauchi ni faussé par des importations hétérogènes, peuple vierge de toute domination étrangère; le Basque a su conserver toute la noble indépendance de l'homme libre, de l'homme des premiers temps, et repousse de sa croyance tout ce qui peut choquer sa raison, ou blesser les lois de la nature. La religion est et sera toujours pour lui une tradition sacrée, une encourageante consolation; elle lui offre des espérances, après lui avoir imposé une sage règle de conduite. Comme frein il l'accepte; il la rejetterait comme joug.

Il entoure aussi de son respect les ministres de l'autel. Mais ce respect qu'il leur témoigne ne l'empêchera pas de les juger comme hommes, et de signaler leurs

Digitized by Google

travers et leurs défauts, tout en mettant sous la sauvegarde de sa vénération, et leur robe et leur apostolique mission.

Le Basque, qui chérit les spectacles et les fêtes, court avec une naïve curiosité, aux fêtes de l'église. Il en aime la pompe qui parle à ses yeux, le simple et grave chant qui parle à son âme, et la majestueuse solennité. On l'y voit recueilli, décent, placé comme partout où on le rencontre. Ordinairement, sa voix se mêle à celle du chœur; mais jamais les deux sexes ne sont mêlés. Comme aux temps primitifs, les hommes se réunissent dans une tribune, les femmes occupent le bas du temple. Là, leurs genoux pressent les pierres du parvis; un livre ou un chapelet est dans leurs mains.

Dans les relations que nos montagnards eurent avec les peuples d'Aquitaine, dont ils furent si long-temps les glorieux protecteurs, ils conservèrent l'usage de faire des pélerinages à leurs temples. De nos jours encore ils en font d'assez fréquens; mais presque tous à des ermitages qui se trouvent dans les différentes provinces basques. Ces pélerinages se font toujours en troupes nombreuses et dans la belle saison. Souvent, aussi, plus d'une journée de marche sépare les pélerins du but de leur voyage. Chargés de leurs provisions, ils se divisent en groupes, les uns composés de jeunes filles, les autres de jeunes garçons. Ces groupes joyeux s'acheminent échelonnés, et chantant de pieux cantiques. Par intervalles aussi se fait entendre la musique nationale, pendant laquelle les voix se reposent et se préparent à un nouveau chant qui, en les aidant à faire la route, doit, dans leur persuasion, en écarter tout fâcheux accident.

L'heure consacrée, midi arrive; on choisit un endroit propice, ombragé, frais; la halte se fait par toutes les bandes, successivement à la même place; et, ainsi rapprochées, toutes déposent sur l'herbe leur contingent de vivres qui doivent composer le modeste repas de la caravane sainte. Une source fraîche et limpide désaltère les pélerins, et deux heures d'un bienfaisant repos les disposent à continuer la route qu'ils ont entreprise. Le tambourin donne le signal du départ; la marche se reprend dans le même ordre que le matin, et quand arrive le soir, on s'arrête de nouveau sous les branches hospitalières des chênes antiques ou des vieux châtaigniers dont abondent nos montagnes.

Le souper est aussi frugal que l'avait été le repas du matin. Mais avant de se livrer à un sommeil réparateur, nos voyageurs exécutent toujours les danses privilégiées du pays, au son de l'instrument type et national. Le point du jour les retrouve prêts à repartir.

C'est un spectacle touchant que de voir cette espèce de camps, dans lesquels les sexes sont séparés comme dans nos églises, saluer l'aurore, chacun à sa manière. Je veux dire que les garçons, debout, en cercle, appuyés pittoresquement sur leurs bâtons, compagnons nécessaires de tous leurs voyages, entonnent l'hymne du matin, le chant du départ; tandis que les femmes et les jeunes filles, à genoux sur le lieu même où elles viennent d'oublier, pendant quelques heures, leurs fatigues et les peines de la vie, remercient le ciel, à voix basse, le rosaire à la main, du repos qu'elles viennent de goûter et lui demandent force et courage pour poursuivre et terminer heureusement le voyage du pélerin.

LE VIEUX MONTAGNARD.

LE BARON GROS.

Aux grandes époques historiques surgissent des hommes doués d'un talent supérieur, et qui semblent prédestinés à éterniser le souvenir des héros et des péripéties de l'humanité. Quelques années avant notre révolution de 89, naquirent en France des artistes, dont le puissant génie devait traduire pour nous et pour la postérité les belles pages de notre moderne épopée. De ce nombre fut Antoine Gros, un des plus grands peintres de l'école française.

Les biographes le font naître à Paris en 1771; et pourtant la ville de Toulouse se glorifie, à juste titre, de le compter au nombre de ses glorieux enfans. Gros passa ses premières années dans le faubourg Saint-Étienne, où sa famille résidait depuis long-temps; il était bien jeune encore lorsqu'il partit pour Paris, guidé par l'instinct secret et providentiel qui entraîne les hommes vers la destinée qu'ils doivent accomplir. Il fut admis dans l'atelier de David, qui venait de régénérer l'école française; il profita si bien des leçons de ce grand maître, qu'en peu d'années il fut en état de travailler seul et sans autre inspiration que celle de son génie. D'ailleurs, il éprouvait un violent désir, pour ne pas dire un besoin indispensable de voir l'Italie.

Le jeune Gros reçut les derniers conseils de son maître, et partit pour son pélerinage artistique. Sa jeune imagination s'exalta dès qu'il eut mis le pied sur la terre classique des beaux-arts; il étudia les monumens et les chefs-d'œuvre de ses grands peintres. Son talent fut bientôt remarqué, et lui mérita les éloges les plus flatteurs; mais les besoins matériels le forcèrent à interrompre des études si sérieuses, et dont il entrevoyait déjà les immenses résultats. Gros était parti de Paris le cœur plein d'espérances, et la bourse légèrement garnie; un an après son arrivée en Italie, il fut réduit, malgré ses brillantes qualités, à se faire peintre de miniatures pour subvenir aux frais de son train de vie, modeste comme celui d'un artiste qui débute dans la carrière de la gloire et de la fortune.

Cependant un grand bruit se fit entendre du côté des Alpes. L'Italie apprit tout à coup que le général

Digitized by Google



Le baron Gros.

Bonaparte venait la délivrer du joug de l'Autriche : les armées françaises se précipitèrent comme un torrent, et le César des temps modernes put se dire, après la victoire : *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.*

Antoine Gros était à Milan, lorsque Bonaparte y fit son entrée à la tête de son armée victorieuse. Il fut présenté au général de la république, qui le chargea de faire son portrait; il en fut si satisfait, qu'il attacha le jeune peintre à sa personne, et l'adjoignit aux commissaires qui étaient venus en Italie pour recueillir des objets d'art, et dépoétiser la patrie des Michel-Ange et des Raphaël. Les éloges du héros de l'armée d'Italie, révélèrent au jeune Gros la puissance de son génie et la tendance qu'il devait lui donner. Dès ce jour, il devint l'homme de Bonaparte, et il se dit secrètement : — Je serai l'Homère de l'Achille de la France, j'éterniserai sur la toile le souvenir de ses exploits.

Investi de sa belle et noble mission, Antoine Gros prit part à tous les travaux entrepris par les commissaires de la république. Il revint ensuite en France, et, l'imagination exaltée par les exploits de l'armée d'Italie, il choisit, pour sujet de son premier tableau, *Bonaparte au pont d'Arcole*. Ce chef-d'œuvre, mis à l'exposition en 1801, reçut l'approbation des plus grands maîtres, et l'élève de David fut mis alors au nombre des peintres français qui donnaient les plus belles espérances. Il ne tarda pas à les réaliser; il se mit au travail avec l'ardeur et la constance, qui peuvent seules produire des ouvrages remarquables; il ne perdit pas de vue le général Bonaparte qui, le premier, lui avait donné de sincères encouragemens. L'âme ardente du jeune artiste traversa les mers, et suivit l'Alexandre moderne dans la fabuleuse terre d'Egypte, où les grenadiers de la république devaient cueillir d'immortels lauriers, près des antiques tombeaux des Pharaon et des Sésostris.

Digitized by Google

Le tableau, représentant *Sapho à Leucade*, avait déjà fait l'admiration de Paris, lorsqu'il exposa la *Bataille de Nazareth*. On eût dit, en contemplant cette dernière toile, que le jeune peintre avait suivi Bonaparte, Lanes, Desaix et Murat au fond des déserts de l'Idumée; on eut dès lors la conviction que son fertile pinceau était destiné à de plus grandes choses. En effet, une année s'était à peine écoulée, lorsque le tableau des *Pestiférés à Jaffa* mit le comble à l'estime, pour ne pas dire à l'admiration qu'on avait déjà conçue pour Antoine Gros. L'époque de l'apparition de ce tableau n'est pas si éloignée de nous, que le souvenir de l'enthousiasme qu'il excita dans l'école française ne nous ait été chaleureusement transmis par les témoins oculaires. Les *Pestiférés de Jaffa* opérèrent en quelque sorte une subite révolution dans la peinture; on admira la grandeur de la conception, la majesté de l'exécution, et surtout un genre nouveau, qui rappelait la touche de Lebrun, le grand peintre de batailles. Le tableau de Gros excita un enthousiasme général; les artistes couronnèrent le chef-d'œuvre de branches de palmier, et proclamèrent à haute voix le génie de l'auteur. On admira surtout sa composition, d'une touche large et sévère, comme David en faisait dans les beaux jours de sa gloire. L'admiration du moment a reçu depuis pleine et entière approbation; les grands ouvrages ne vieillissent pas, ils gagnent même avec le temps, et les années leur impriment un caractère divin; aussi les *Pestiférés de Jaffa* sont-ils encore regardés comme un des beaux monumens destinés à éterniser la gloire de l'école française. Gros avait déjà remporté le premier prix au concours général, lorsqu'il donna son tableau des *Pestiférés*. Guidé par les savantes leçons qu'il avait reçues à l'école de David, son premier maître, il eut l'immense avantage de ne pas lutter longtemps contre des obstacles avant d'arriver à une glorieuse popularité. Les encouragemens de tous les peintres, les récompenses du chef de l'état, la foi qu'il avait en ses propres ressources, le rendirent infatigable. La *Bataille d'Abouker*, le *Champ de bataille d'Eylau* parurent après les *Pestiférés de Jaffa*; la grande dimension de ses toiles gigantesque, le genre héroïque, qu'il affectionnait avec enthousiasme, et surtout l'heureux choix qu'il avait fait des gloires du jour, lui conquirent tous les suffrages, et on le surnomma le *Peintre des héros*.

Cependant quelques ennemis, jaloux de sa gloire, disaient sans cesse qu'il ne savait peindre que des batailles, et que pour lui il n'y avait de salut et de gloire que dans la sanglante mêlée, au milieu de la fumée de la poudre et du tonnerre de l'artillerie. Gros, pour forcer ses rivaux à se taire, résolut de composer un grand tableau d'histoire, et, parmi les épisodes des annales françaises, il choisit *François Ier et Charles-Quint visitant les tombeaux de Saint-Denis*. Il donna un nouveau chef-d'œuvre, et ses rivaux humiliés se virent contraints à reconnaître, à subir la supériorité d'un génie si puissant.

Gros s'était éveillé, pour la gloire et les beaux-arts, aux premiers coups de canon lancés par la république contre la ligue des rois de l'Europe; il avait assisté au premier acte du terrible drame de l'empire; il avait vu la grande épée de l'Empereur s'agiter flamboyante au dessus des fronts couronnés; Gros était en un mot un enfant de l'empire, et il avait reçu la mission spéciale de traduire les principaux fragmens de cette mortelle épopée. Aussi le génie et l'inspiration lui firent défaut aussitôt que l'aigle de Napoléon, atteint dans son vol, frappé à mort par la flèche des rois, fut jeté par la tempête politique sur l'aride rocher de Sainte-Hélène.

La restauration trouva le peintre Gros sous la première impression de la douleur; elle tendit une main protectrice au grand artiste, qui avait représenté les gloires de l'empire. Gros se laissa gagner par les éclatans témoignages de la bienveillance royale, et travailla pour ses nouveaux bienfaiteurs. Il peignit *Louis XVIII quittant le château des Tuileries*, la *Duchesse d'Angoulême partant de Bordeaux*. Ces deux tableaux n'obtinrent pas un grand succès; ils furent même sévèrement critiqués. Le pinceau qui avait tracé les grandes figures de nos héros, ne trouvait plus que des couleurs ternes et sans vigueur; l'imagination qui s'était enflammée en lisant les bulletins de la grande armée, ne pouvait s'habituer à des scènes de famille; les sujets étaient mesquins, les tableaux restèrent ignorés.

Gros n'était pas homme à se laisser abattre par un échec; il avait encore toute l'énergie d'un grand artiste, et, pour se réconcilier avec ses admirateurs, il commença les peintures de la coupole du Panthéon. Ces peintures, un des chefs-d'œuvre de l'école moderne, rappellent à la fois les sublimes inspirations de Michel-Ange et de Raphaël; de Michel-Ange, le peintre de l'héroïsme et des choses divines; de Raphaël, inimitable traducteur de la nature humaine, dont les tableaux sont autant de reflets. La restauration s'empressa d'imiter la magnificence de Napoléon; elle combla Gros d'honneurs et de bienfaits, elle le fit officier de la légion-d'honneur, baron, chevalier de Saint-Michel, et lui ouvrit les portes de l'Institut. Rien ne manquait à la gloire du nouveau baron; on avait donné à sa fierté artistique toutes les satisfactions possibles, et l'Ecole Française le vénérait comme son chef; il régnait sans partage; parvenu à cette apogée de la vie humaine, Gros se montra constamment inférieur à lui-même; on eût dit que les hommes avaient éteint dans son ame et dans son cœur le feu sacré du génie et de l'inspiration. L'Annibal de la peinture se perdit dans les délices de Capoue.

On commençait à murmurer; on se dit tout bas qu'il ne convenait pas à un grand maître de s'endormir ainsi dans les délices de l'oisiveté. Le baron Gros comprit sa position; il devina que la France lui demandait encore un chef-d'œuvre, et il se mit au travail. Mais, cette fois, il échoua complètement, et son tableau d'*Hercule et Diomède* fut jugé si inférieur à ceux qui l'avaient précédé, que la sévère critique s'arma de tous ses traits et poursuivit le baron à outrance. Susceptible et fier comme tous les grands artistes, Gros n'eut pas le courage de dévorer les affronts qui ternissaient les derniers rayons du soleil de sa gloire. Le chagrin et le désespoir s'emparèrent de son âme, le vertige bouleversa ses idées, et un matin les pêcheurs de Saint-Cloud, retirèrent de la Seine le cadavre d'Antoine Gros (25 juin 1835).

Digitized by Google

Cette fin tragique et mystérieuse est trop rapprochée de nous pour qu'il nous soit permis de faire à ce sujet la moindre réflexion. D'ailleurs, il est dans la destinée des grands artistes des secrets que la postérité doit respecter; les lauriers de la gloire sont entrelacés de tant d'épines, que nous ignorons si ce brillant diadême ne doit pas être comparé à la couronne d'épines qui déchira la tête divine du Sauveur des hommes.

On s'est demandé bien souvent, et on se demandera long-temps encore, comment il s'est fait que le baron Gros ait terminé sa carrière artistique par des tableaux d'un mérite très inférieur. L'élève a ce trait de ressemblance avec David son maître, et la cause de cette décadence dans leurs talens n'est pas difficile à trouver.

David fut un très grand peintre tant qu'il reçut directement les inspirations de la république.

Gros enfanta des chefs-d'œuvres pendant tout le temps qu'il chercha ses sujets dans l'histoire de l'empire.

Le génie de David ploya ses ailes, le jour où on renversa les statues de la liberté.

Le génie de Gros resta sans force après la chûte de Napoléon.

Le Dieu du maître était la république;

Le Dieu de l'élève était l'empereur.

Ils furent tous deux les peintres de deux époques bien grandes dans les fastes de l'humanité, bien rapprochées et pourtant bien différentes :

David tomba avec la liberté :

Gros mourut avec l'empereur!

Hippolyte VIVIER.

LE PONT DE TOULOUSE.

S'il faut en croire nos vieux chroniqueurs et les récits des annalistes de l'Hôtel-de-ville, on comptait autrefois plusieurs ponts sur la Garonne; ils étaient tous en bois, ce qui nécessitait de fréquentes et ruineuses réparations, jusqu'au moment où les magistrats municipaux résolurent enfin de commencer la construction du beau pont qui fait aujourd'hui l'admiration des voyageurs. Les anciens actes, et les registres du Capitole, font mention du *Pont Vieil*, du *Pont Neuf* ou de la *Daurade*, du *Pont du Bazacle*, du *Pont Comminges* et du *Pont de Tounis*.

LE PONT VIEIL.

En 1258, dit Nicolas Bertrand dans ses *Gestes Tolosains*, l'inondation de la Garonne fut si grande et si subite, que trois ponts s'écroulèrent un jour de samedi : de ce nombre était le *Pont Vieil*; cependant, il paraît qu'il ne fut pas entièrement emporté, et qu'on parvint à le réparer. L'auteur de la chronique intitulée *Præclara Francorum Facinora*, affirme que ce pont était encore debout en 1281, et qu'il tomba cette année la veille de l'Ascension, pendant qu'on baignait la croix :

« L'an mil deux cent quatre vingt-un, la veille de » l'Ascension du Seigneur, le onzième jour de mai, » tomba une partie du pont vieux de Toulouse, après » que la procession eut traversé l'eau avec la croix, » selon la coutume. Deux cents personnes de l'un et » de l'autre sexe furent submergés dans la Garonne : » de ce nombre étaient quinze ecclésiastiques qui » jouissaient dans la ville d'un grand crédit et d'une » bonne réputation. »

Depuis plusieurs années, on appelait ce pont le *Pont Vieil*, pour le distinguer de celui de *la Daurade*, qui portait alors le nom de *Pont Neuf*, quoique sa construction remontât à plus de cinq cents ans. Le *Pont Vieil* était de structure gothique; ses arches portaient l'empreinte de l'art; elles étaient mal bâties, de pierres grossièrement travaillées. L'entrée de ce pont répondait à la rue des *Couteliers*, au-dessus de la Boucherie, qui se trouvait alors près des Halles. Ce qui me fait croire, dit Catel, que la Garonne se jetait anciennement fort du côté de la ville, comme témoignent les moulins de *la Daurade*, qui étaient près du cimetière, et qui se trouvent maintenant à sec.

LE PONT DE SAINT-CYPRIEN OU DE LA DAURADE.

Dans les anciens actes, ce pont est appelé *Pont Neuf*, et pourtant sa construction est de 1192. Il est fait mention de ce pont dans une sentence donnée en 1197 par le viguier de Toulouse et les Capitouls; elle portait :

« Que le prieur de Sainte-Marie de la Daurade, et » les propriétaires des *moulins terriers*, seraient tenus » de laisser passer entre le *Pont Neuf* et le *Pont Vieux*, » les barques pour remonter et pour descendre la ri- » vière, ou d'ouvrir une chaussée où ils viendraient » du *Pont Vieil* au *Pont Neuf*. »

Tout nous porte à croire qu'Alphonse Ier, fils de Raymond de Saint-Gilles, donna pouvoir et faculté au prieur de la Daurade, abbé de Saint-Sernin, aux abbés de Cluni et de Moissac, et aux habitans de Toulouse, de bâtir le pont de Saint-Cyprien ou de la Daurade, autrefois appelé *Pont Neuf*. Nous avons trouvé dans nos archives l'acte de la donation du *Pont de la Garonne* :

« Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, moi


Digitized by Google

» Alphonse, comte de Toulouse, duc de Narbonne, » marquis de Provence, donne et accorde, à Dieu et » à la bienheureuse Marie de la Daurade, et à Ray- » mond le Prieur, à tous les anciens du même lieu, » présent et à venir, aux abbés de Cluni, de Moissac, » à saint Etienne le premier martyr, à saint Satur- » nin, aux habitans de Toulouse et du Bourg, la per- » mission de construire un pont entre l'hôpital de la » bienheureuse Marie et le lieu appelé *Vivarias* : ce » pont sera franc de tout péage, et personne n'aura le » droit de rien prendre ni exiger, à moins qu'on ne » veuille lui donner pour l'amour de Dieu. Si quel- » qu'un, malgré ce don et privilége que nous accor- » dons, voulait détruire les conditions établies, le sus- » dit comte et ses successeurs devront tenir leurs » engagemens, et défendre le pont contre l'avidité des » accapareurs. Les anciens de sainte Marie de la Dau- » rade chanteront dans leur couvent, une fois chaque » année, l'office pour le repos de l'ame de son père » (Raymond de Saint-Gilles), et de ses parens, afin » que le Seigneur leur accorde le repos éternel, et » pour le comte lui-même, tant qu'il vivra, il sera » chanté une prière, pour que Dieu lui pardonne » ses péchés, lui donne une bonne fin et la persévé- » rance. Ainsi soit-il.

» Fait en présence de Dodon, de Caumont, d'Etienne » Carabode, de Mauran, d'Arnaud Guillaume du Cloî- » tre, du viguier Radulphe, d'Arnaud Gilbert, d'Ar- » naud Gérard et de Pierre Guillaume, qui, en pré- » sence du comte et de tous les assistans, ont approuvé » ce don et cette libéralité. Amen. Ricard a écrit » ceci. »

Il est porté dans ce titre, dit Catel, que le pont serait bâti *inter hospitale beatæ Mariæ et Vivarias.* L'hôpital Notre-Dame était sans doute du côté de Saint-Cyprien; car *Vivariæ* est le bord de la rivière de Garonne, du côté de la ville, qu'on a long-temps appelé *Viviés.* Le pont de la Daurade ayant été bâti, le prieur et les Capitouls élurent un *pontanier* qui avait sa maison au bout du pont du côté de Saint-Cyprien; il levait quelques petits droits pour subvenir aux frais des réparations, et rendait ses comptes tous les ans. Pierre de Vaux-Crney, au chapitre 85 de son *Histoire des Albigeois*, a remarqué comme Simon, comte de Monfort, pouvait difficilement assiéger Toulouse, parce qu'il y avait dans la ville deux ponts pour passer la Garonne. J'ai appris, ajoute Catel, par des actes anciens, tirés des archives de l'hôtel-de-ville, que les Capitouls firent réparer le pont de la Daurade en 1399, et que l'arc de brique qui est sur la rivière près de l'hôpital fut fait en 1480, et qu'en 1505, le roi Louis XII accorda aux habitans de Toulouse le droit que l'on nommait *Vayre*, qui est une imposition sur ceux qui passent le pont de Garonne, afin de faire réparer le Pont-Neuf, ou plutôt pour le rebâtir à neuf, car il était tout ruiné. On fit, en 1507, le grand arc dudit pont, qui contient vingt-quatre cannes, et qui coûta 1700 livres, y compris un petit pont pour passer, pendant que celui-là se bâtissait. En 1509 furent faites deux autres arcades; en 1523, on construisit un pilier à neuf. Je ne sais s'il a été voûté, ou si l'on avait l'intention de le voûter, car sur plusieurs piliers on remarque la naissance des voûtes; la porte du pont, qui était du côté de la Daurade, était nouvelle; on lisait cette inscription :

J. H. S. MA.

CETTE ANNÉE M. D. XXXIIII. FINISSANT XXXX A ÉTÉ FAICTE LA PRÉSENTE TOUR PAR DES CAPITOULS DE LADITE ANNÉE.

Le pont de la Daurade fut emporté par l'inondation de 1608. Il était de bois, dit l'annaliste de l'hôtel-de-ville, et spécialement consacré aux charrettes.

LE PONT DE COMMINGES.

Le *Pont de Comminges* commençait à la rue qui portait autrefois ce nom, et appelée dans les anciens actes *carriera Convenarum* (1). Nous avons inutilement cherché l'origine de cette dénomination. L'historien Catel dit qu'on l'appelait ainsi peut-être parce que le comte de Comminges y avait son hôtel. Ce pont s'écroula en 1389. Jean, fils du roi de France en 1414, octroya des lettres pour faire rendre compte à ceux qui avaient reçu l'argent pour bâtir le Pont de Comminges, qui était tombé vingt-cinq ans après, au grand dommage du quartier Saint-Barthelemi. Quelque temps après, on voulut reconstruire le pont, et on nomma des commissaires; mais, par une délibération de la maison de ville, tenue en 1526, il fut défendu de continuer les travaux au pont de Comminges. Les Capitouls avaient déjà le projet de bâtir le beau pont de brique, le seul qui existe aujourd'hui et qui ait résisté aux nombreuses inondations de la Garonne.

LE PONT DU BAZACLE.

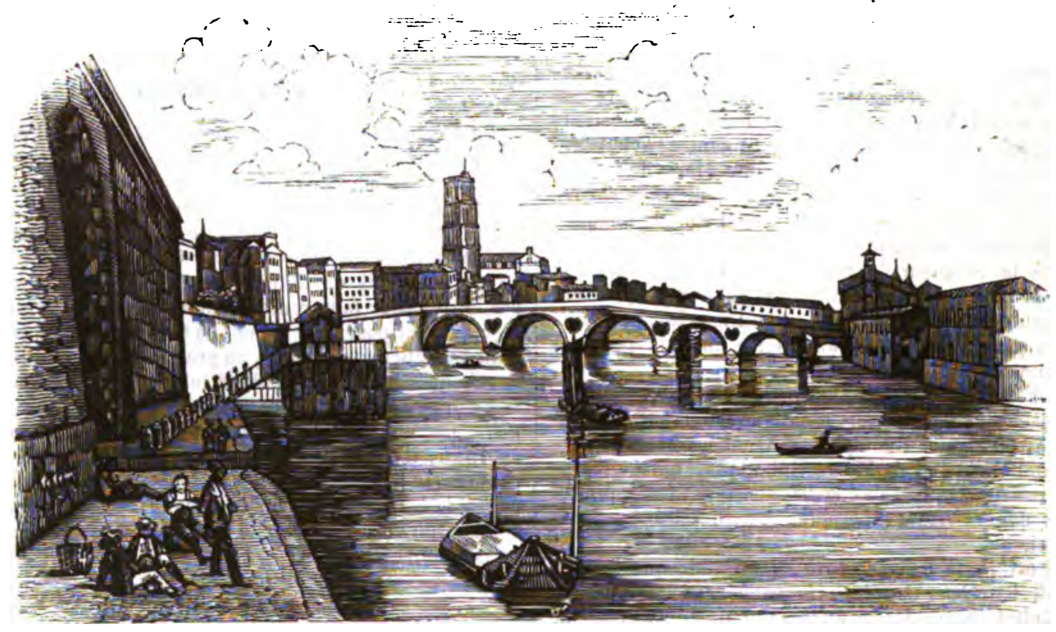
Ce pont, dit l'annaliste du Capitole, appartenait à un particulier. Il est dit que le syndic de Toulouse acheta, d'Arnaud Guylabert et de Gentile sa femme, le château du Bazacle en 1204, et depuis il fit l'acquisition du pont du Bazacle, en 1222. On doute fort que ce fût l'ancien pont qui servait pour passer la rivière depuis le lieu où l'on tue les bœufs pour la provision de la ville, jusqu'au Bazacle, où était autrefois le célèbre temple de Pallas.

LE PONT DE TOUNIS.

La construction du pont de Tounis, entièrement bâti en briques, tel qu'on le voit encore, ne dura que deux ans : commencée en 1514, elle était terminée en 1516. Les registres de l'hôtel-de-ville en font foi. Il était auparavant de bois. Par une transaction passée en 1421, entre les bailes des maîtres bouchers, autrefois appelés *affachaires*, et le syndic de la ville, les bailes teinturiers et les habitans de l'île de Tounis s'engagèrent à réparer le pont. En signant cette transaction, ils obtinrent du comte Raymond la donation des bords de la rivière, en 1238. Ce pont ne s'étend que de la ville à l'île de Tounis. Cependant, par un arrêt du mois de janvier 1518, il fut enjoint au syndic de la ville de le continuer jusqu'à la rive opposée de

(1) Aujourd'hui rue de l'Arsenal.

Digitized by Google



Le pont de Toulouse.

la Garonne. Près du pont de Tounis, on voyait avant la révolution une vieille croix de Pierre fort vénérée de tous les habitans de Tounis. Le pont suspendu qui joint une des pointes de l'île à la Poissonnerie n'existe que depuis quelques années.

LE PONT NEUF.

Le pont de Toulouse, si remarquable par son architecture et sa masse monumentale, n'est pas fort ancien; sa construction fut commencée en 1541. Les Toulousains, se lassant de réparer annuellement leurs ponts construits en bois, se réunirent souvent pour aviser aux moyens de construire sur la Garonne un pont qui, par sa masse et sa solidité, pût résister aux inondations. Ces délibérations restèrent long-temps sans résultats; le sable et les cailloux qui couvrent encore le lit de la rivière opposaient des difficultés presque insurmontables aux architectes qui avaient plusieurs fois essayé de jeter des fondemens; il était à craindre que les délibérations de l'hôtel-de-ville ne fussent infructueuses comme par le passé. Jean de Cavaignes, capitoul en l'année 1540, fit comprendre à ses collègues la nécessité de se mettre à l'œuvre. On envoya des députés au roi; on obtint des lettres patentes portant confirmation de la délibération qui avait été prise par les Capitouls. « Il fut statué, dit l'annaliste Lafaille, que jusqu'à la perfection de ce pont, il serait annuellement imposé pour sa construction, savoir :

Sur la ville et le diocèse de Toulouse, 6700 livres;
Sur celle de Comminges, 1800 livres;
Sur Lombez, 1500 livres;
Sur Lectoure, 1500 livres;
Sur Condom, 1500 livres;
Sur Pamiers, 1500 livres;
Sur Rieux, 1800 livres. »

Ces lettres furent vérifiées au parlement de Toulouse, suivant l'adresse qui lui en était faite; mais cela ne dura point, et la ville fut contrainte de prendre sur elle seule toute la dépense de cette construction.

Le 7 janvier 1543, on jeta les fondemens de la première pile. Cette cérémonie se fit avec beaucoup de pompe. Le révérend père Piati, religieux jacobin, évêque de Terse, et suffragant de l'archevêque de Toulouse, bénit la première pierre, qui fut posée par

Digitized by Google

Mansencal, premier président au parlement. Toutes les paroisses et tous les couvens de la ville s'y rendirent processionnellement pour rendre des actions de grâces à Dieu.

En 1579, il fut délibéré, dans un conseil public, de construire la sixième et dernière pile du pont. L'annaliste de l'hôtel-de-ville a donné une chronologie de toutes les piles du Pont-Neuf. La voici en ses propres termes :

« La première fut faite en 1543.

» La deuxième, vers Saint-Cyprien, joignant la rive » de Garonne, en 1544. Elle fut fort difficile à faire, » tant à cause des vieilles ruines et masures trouvées » aux fondemens, que pour les puits et vives sources » d'eau de Saint-Cyprien et de l'Ardenne.

» La troisième, en 1559. Elle fut deux fois recommencée.

» La quatrième, en 1560.

» La cinquième, en 1576. Elle fut bâtie sur des » pilotis, à cause de la profondeur inépuisable.

« La sixième fut commencée en 1579.

» En 1626, il ne restait plus qu'une arcade à faire, tous les piliers étant fondés dans l'eau. »

Les plus habiles architectes de la province de Languedoc travaillèrent au Pont-Neuf, sous la direction du célèbre Nicolas Bachelier. Ce grand homme ne vit pas son œuvre achevée ; il en légua la continuation à Dominique Bachelier, son fils, qui s'adjoignit l'architecte Souffron. Leurs soins et leurs efforts réunis hâtèrent cette immense construction. Les débris des monumens romains, trouvés dans la Garonne, formèrent d'abondans matériaux. — Sous Louis XIV, l'architecte Mansard fut chargé de construire les trottoirs du Pont-Neuf, et l'arc de triomphe qu'on voit du côté de Saint-Cyprien, qui se fait remarquer par sa construction trop massive et peu en harmonie avec l'architecture majestueuse de notre beau pont. L'arc-de-triomphe porte, d'un côté, la statue de Louis XIII à cheval ; de l'autre, une inscription en vers latins, à la louange du duc de Verneuil, fils naturel de Louis XIV.

Eugène Pontié.

LE BOURGEOIS DE LIMOGES.

Les habitans de Limoges se portaient en foule vers la cathédrale Saint-Martial ; les premiers rayons du soleil n'éclairaient pas encore le lion d'or, placé à l'extrémité de l'antique flèche du clocher ; un brouillard épais enveloppait la ville, comme il arrive presque toujours vers la fin du mois d'octobre ; le vent du nord, précurseur d'un hiver rigoureux, soufflait avec violence, et les femmes s'étaient munies de leurs longues capes. A voir la multitude qui entrait et sortait, on eût dit qu'on célébrait une des plus grandes fêtes de l'année. Le haut clergé avait été convoqué ; car, depuis plusieurs jours, on faisait de magnifiques préparatifs pour la réception d'Henri IV, roi de France, qui devait faire son entrée dans sa bonne et fidèle ville de Limoges. Les passans remarquaient un jeune bourgeois qui promenait depuis long-temps de long en large devant la grande porte de la cathédrale ; ses amis le saluaient avec affabilité, et lui disaient en souriant :

— Bonjour, maître André Roger.

Le jeune homme portait la main à son feutre pour répondre à ces nombreux saluts, mais sans prononcer une parole. Il regardait attentivement toutes les femmes qui passaient, craignant de ne pas apercevoir une personne qui lui était bien connue. La huitième heure du matin sonnait dans la vieille tour, lorsque André Roger fut accosté par un de ses amis, qui lui serra affectueusement la main.

— Tu es patient comme Job, lui dit Paul Mussabi ; il y a une heure que je te vois à la même place ; je devinerais facilement quelle est la personne que tu attends.

— Tu pourrais te tromper, répondit André Roger avec le ton laconique d'un homme qui ne veut pas prolonger une conversation désagréable et inopportune.

— Bon Dieu ! pourquoi faire le mystérieux, je connais les secrets de ton cœur ; tu me les a confiés bien souvent, et certes il serait difficile de trouver un homme plus discret que moi.

— Je ne me plains pas.

— Parbleu, tu aurais grand tort.

— Entre dans l'église, dit André Roger ; j'ai besoin d'être seul pendant une demi-heure.

— Ami, Roger, s'écria Paul Mussabi, je veux te soustraire à une demi-heure d'impatience, de colère et d'ennui. Réponds-moi franchement ; tu attends Mlle de Gimel.

— Tu as deviné.

— J'en étais sûr... Dans ce cas, mon ami, suis-moi, et entrons dans l'église, car il fait ce matin un froid de janvier.

— J'attendrai.

— Je te jure que Juliette ne viendra pas.

— Tu l'ignores.

— Les amoureux se bercent d'illusions comme les Juifs qui attendent le Messie, s'écria Paul Mussabi : je sais que Juliette t'a promis qu'elle viendrait à la cathédrale ; mais les jeunes filles ne sont pas toujours libres de tenir ce qu'elles promettent. M. de Gimel a défendu à Juliette de sortir.

— Qui te l'a dit ?

— Hier soir, j'ai soupé chez M. de Gimel ; le vieux gentilhomme a mangé comme quatre, et parlé fort



peu; néanmoins j'ai entendu qu'il racontait à un chanoine l'histoire de tes amours avec Juliette; il s'indigne de ce que le seul héritier d'un riche et honorable négociant ose prétendre à la main de sa fille unique.

— Préjugé ridicule!

— Le vieux baron n'en démordra pas, et je te conseille d'aller allumer ailleurs les torches de l'hyménée.

— As-tu vu Juliette?

— Elle est jolie comme un ange, et le choix que tu avais fait de la plus belle demoiselle du Limousin prouve en ta faveur; mais qui compte sans l'hôte est sujet à compter deux fois, et M. de Gimel, au lieu de se montrer disposé à bien accueillir ta demande, a défendu formellement à sa fille de sortir aujourd'hui.

— Que me dis-tu, mon cher Mussabi? s'écria Roger impatienté... Tu sais aussi bien que moi que Juliette doit réciter une harangue au roi de France au moment où il entrera dans la ville.

— Oui, mon cher Roger, mais son vieux père l'accompagnera.

— Que m'importe! je la verrai.

— Je commence à grelotter... Veux-tu entrer avec moi?

— Je te suis, répondit André Roger.

Les deux amis touchaient déjà le seuil de la grande porte, lorsqu'une jeune fille s'approcha d'André Roger, et lui dit à voix basse.

— M. Roger, j'ai à vous parler un instant.

Roger quitta Paul Mussabi, et suivit la jeune fille.

— M. Roger, lui dit-elle, quand ils furent à quelques pas de la foule, Mlle Juliette m'a chargée de vous remettre ce billet.

— Donne, ma bonne Marguerite, s'écria Roger, qui lut avec précipitation les lignes suivantes:

« Monsieur,

» Je ne puis venir ce matin à la cathédrale; mon
» père m'a défendu de sortir. Pourtant j'ai un grand
» besoin et un vif désir de vous voir. Je serai à neuf
» heures chez M. de Villebois, abbé de Saint-Junien;
» venez-y; j'éprouve de violens chagrins, et il faut
» que l'homme partage la tristesse et la joie de la
» femme qu'il aime.

» Juliette de Gimel. »

— A neuf heures! s'écria Roger... et au même instant l'horloge de Saint-Martial frappa neuf coups.

— Je n'ai pas un instant à perdre, dit André Roger en se dirigeant à pas précipités vers la maison de M. de Villebois...

A l'extrémité d'une petite rue adjacente à la cathédrale, on remarquait encore, vers le commencement du XVIIe siècle, une grande maison, dont les fenêtres à ogives étaient un chef-d'œuvre d'architecture gothique. Cette maison appartenait de père en fils à la famille de Villebois, une des plus riches du Limousin. Jacques de Villebois, abbé de saint Junien, était le dernier rejeton de cette famille patricienne dont les titres remontaient aux premiers siècles de la monarchie française. Guéri miraculeusement d'une maladie mortelle par l'intercession de Saint-Junien, Jacques de Villebois avait embrassé la vie religieuse dans la célèbre abbaye qui portait le nom de ce saint; élu abbé par les moines, il faisait revivre dans le couvent les rigides institutions du fondateur. Jacques de Villebois avait long-temps approuvé les guerres sanglantes de la Ligue; mais il fut un des premiers à reconnaître Henri de Navarre, quand il fut instruit de sa conversion. Le 15 octobre 1605, il apprit que le roi de France voyageait dans le Midi, et qu'il séjournerait à Limoges; il s'y rendit pour lui offrir ses hommages, et son exemple entraîna plusieurs chefs de maisons religieuses.

André Roger avait vu souvent, dans la maison de son père, l'abbé de Saint-Junien; il connaissait l'austérité de ses mœurs et ses opinions bien arrêtées sur les priviléges de la noblesse; aussi avant d'entrer, il chercha pendant quelques instans à deviner pour quel motif Juliette de Gimel lui avait donné rendez-vous dans la maison de M. de Villebois. Il était sur le point de rétrograder, craignant qu'on ne voulût lui tendre un piége, lorsqu'un moine sortit, la tête couverte de son large capuchon.

— Vous êtes André Roger, lui dit le religieux.

— Oui, mon père.

— On vous attend, suivez-moi.

— M. de Villebois...

— Est sorti de bonne heure, répondit brusquement le religieux. Ne craignez rien; Juliette est seule.

— Vous connaissez Mlle de Gimel? dit André Roger, qui ne suivait pas le moine sans éprouver une certaine méfiance...

— Je suis le cousin de Juliette, répondit le religieux, et ce titre vous explique assez le rôle que je joue dans cette circonstance.

André Roger et le moine avaient déjà franchi les degrés du grand escalier; le jeune homme éprouvait un frisson des pieds à la tête; la crainte et l'espoir luttaient dans son cœur; le moine s'aperçut de cette vive émotion.

— Frère, lui dit-il avec douceur, votre main tremble; vous respirez avec peine..... Auriez-vous peur?

— Non, mon père; je suis heureux.

— Je comprends ce bonheur, dit le moine en tirant de sa poitrine un profond soupir.

Il essuya avec son capuchon quelques larmes qui coulaient de ses yeux, et ouvrit une petite porte.

— Entrez, dit-il à Roger; Juliette est ici.

Mlle de Gimel connaissait trop l'inflexible caractère de son père pour ne pas être persuadée qu'il fallait frapper un grand coup, pour le déterminer à donner en mariage sa fille unique à un riche marchand. Elle avait appris indirectement que le baron voulait l'emmener à Paris, et lui choisir un époux parmi les nombreux gentilhommes de la cour. Il n'y avait pas un moment à perdre; sûre des sympathies et du dévouement de son cousin le moine, elle lui avait communiqué ses projets, et le religieux, touché de ses larmes, lui obéit aveuglément. Juliette, prosternée aux pieds d'un crucifix, priait avec tant de ferveur, lorsque le moine et André Roger entrèrent, qu'elle n'entendit pas d'abord le bruit de leurs pas.

Mlle de Gimel, dit le religieux à voix basse, maître Roger est ici.

Juliette se leva précipitamment, et courut vers Ro-

Digitized by Google

ger, qui porta tout à coup à ses lèvres les deux blanches mains de son amante. Le moine s'assit près du feu dans l'angle de la cheminée, et récita ses prières.

— M. Roger, dit Juliette, je vous ai fait appeler, parce que, si vous m'aimez, il est temps de prendre une détermination.

— Parlez, mademoiselle, répondit André, qui n'osait lever les yeux; vous savez que je suis toujours prêt à obéir.

— Mon père n'ignore rien de ce qui s'est passé entre nous; on lui a parlé de nos entrevues nocturnes; on lui a même dit :

Les sanglots étouffèrent la voix de Juliette.

— On lui a dit que vous n'avez pas respecté mon honneur!

— Nomme l'infâme calomniateur, s'écria Roger, et, serait-il fils aîné du roi de France, je lui plongerai un poignard dans le cœur! Je ne t'ai pas respectée, ma Juliette... moi, qui venais tout tremblant t'offrir l'humble hommage de mon amour! moi, qui n'ai vu en toi qu'un ange envoyé par le ciel pour faire le bonheur de ma vie! Dis-moi le nom de l'infâme calomniateur!

— Je ne le connais pas, répondit Juliette, effrayée de la violente colère d'André Roger. D'ailleurs, ce n'est pas le moment de songer à la vengeance; il faut avant tout prévenir les desseins de mon père, qui veut m'emmener à Paris.

— Par quel moyen, grand Dieu! s'écria Roger.

— Vous êtes capitaine de la sixième compagnie de la milice bourgeoise?

— Oui, Mademoiselle.

— C'est vous qu'on a désigné pour aller au devant du roi de France?

— Je partirai dans deux heures.

— Le roi vous invitera à dîner avec lui?

— J'espère obtenir cette insigne faveur.

— Eh bien! Roger, l'occasion est des plus favorables; je sais qu'après le dîner le roi doit distribuer aux principaux convives des gages de sa munificence et de sa bonté. Vous ne serez pas oublié; refusez ce qui vous sera offert; prosternez-vous aux pieds du roi; dites-lui que vous aimez une jeune fille de haute naissance, et que son père s'oppose à votre bonheur, parce que vous n'êtes pas gentilhomme. Henri de Navarre saura compatir mieux que tout autre aux tribulations de l'amour; il vous donnera des lettres de noblesse, et alors mon père n'aura plus le droit de s'opposer à notre union.

— J'obéirai, Mademoiselle, répondit Roger, qui tenait étroitement serrée une des mains de Juliette.

— Partez. Ce soir nous saurons si nous devons être heureux ou passer le reste de nos jours dans le deuil.

— Vous serez au dîner du roi?

— Mon père m'a promis de m'y conduire.

Roger pleurait à chaudes larmes; sa voix tremblait au moment où il se sépara de Mlle de Gimel. Le moine n'était pas assez occupé de ses prières pour ne pas entendre le colloque des deux amans. A peine Roger fut-il sorti, qu'il s'approcha de sa cousine pour la consoler.

— Juliette, lui dit-il avec bonté, ne pleurez pas ainsi, tout me porte à croire que vous réussirez dans vos projets.

— Cousin, je tremble seulement d'y penser : Mon père est inflexible.

— Il n'osera pas résister au roi de France, et Roger, anobli par le héros d'*Arques* et de *Fontaine-Française*, sera accepté comme gendre par l'orgueilleux baron de Gimel. Je parlerai pour vous à M. de Villebois, abbé de Saint-Junien, qui a beaucoup d'influence sur votre père.

— Cousin, je vous devrai plus que la vie, répondit Juliette.

— En attendant le retour de M. de Villebois, qui est allé faire ses prières à la cathédrale, voulez-vous, cousine, que je vous lise l'histoire de saint Junien, fondateur de l'abbaye où j'ai fait vœu de passer mes jours dans la solitude et la pénitence?

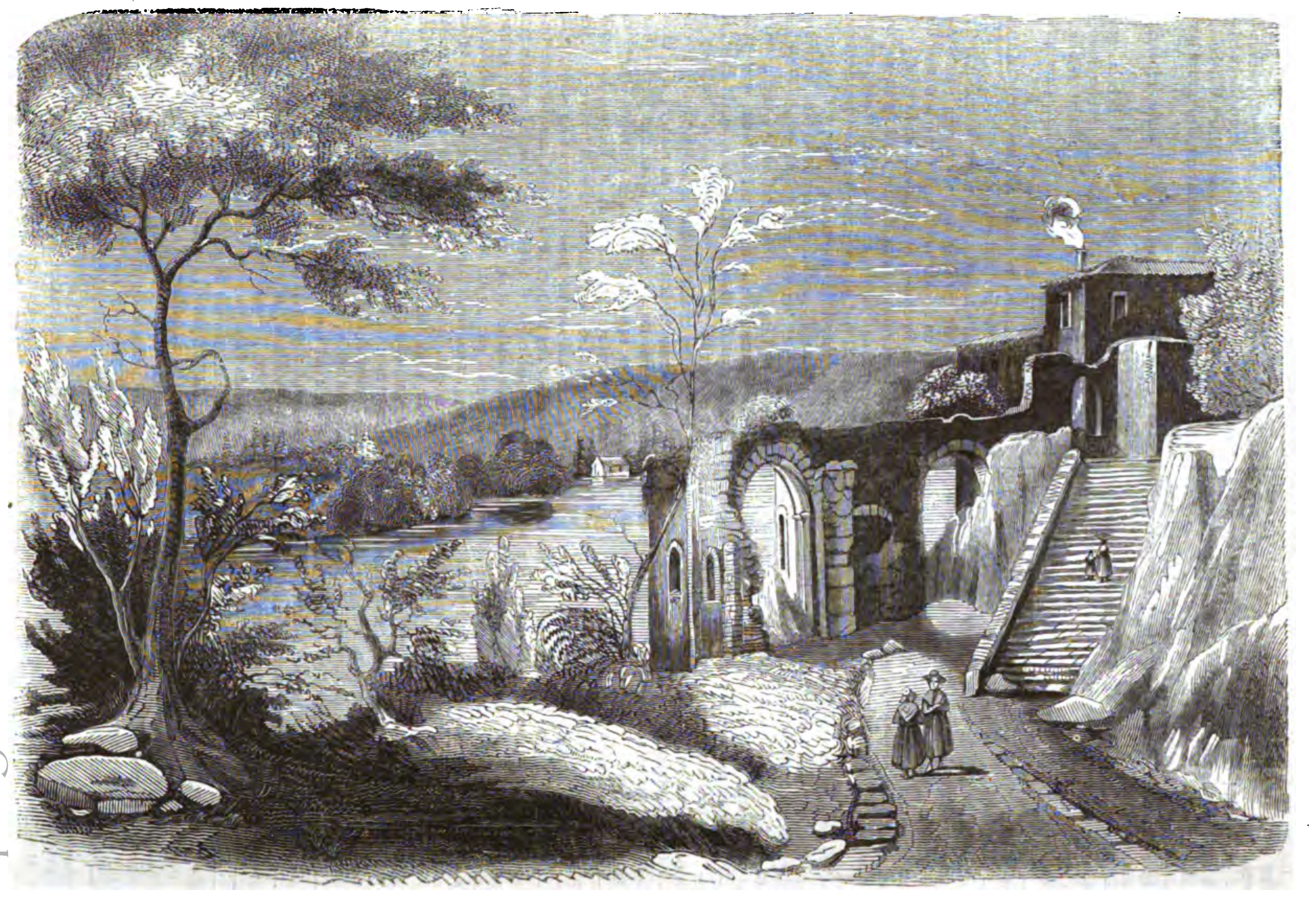
— Lisez, cousin, répondit Juliette, tout ce qui vous intéresse me fait tant de plaisir.

Mlle de Gimel s'assit dans un vieux fauteuil à bras, recouvert de cuir doré; le moine approcha une escabelle, ouvrit un ancien manuscrit richement orné de vignettes, de figurines, et commença sa lecture.

« Le bienheureux saint Junien était petit-fils de Clodion, roi de France, et fils de Réguacaire, comte de Cambrai. Il vint en Aquitaine au commencement du VIe siècle, cherchant un ermitage pour y faire pénitence; il entendit parler des vertus et des miracles opérés par saint Amand, qui vivait dans une forêt, à six lieues de Limoges, à l'endroit où la *Glane* se jette dans la Vienne; c'était un désert affreux, quoique à l'abri du vent du nord et exposé au soleil du Midi; il était entrecoupé de rochers, couvert de buissons et de broussailles. Saint Amand avait pratiqué une caverne en creusant la terre sous un rocher; il y couchait sur des tas de feuilles, ayant une pierre pour oreiller. Les racines et les fruits sauvages étaient sa seule nourriture, et l'eau de la Vienne, sa seule boisson. Rorice, seigneur du pays et maître de la forêt, s'arrêtait souvent dans la caverne du saint, pour se délasser des fatigues de la chasse. Héritier d'une fortune considérable, il n'était bruit dans le Limousin que de ses débauches et de ses prodigalités. Saint Amand le convertit par ses exhortations et ses conseils. Rorice renonça au monde, et devint bientôt évêque de l'église de Limoges, qui l'honore comme un saint. Le prélat fit bâtir pour saint Amand un oratoire et une cellule plus commodes que son étroite caverne. La réputation du saint anachorète s'était déjà répandue au loin, lorsque Junien devint son disciple. Saint Amand mourut trois ans après, et saint Junien l'enterra sous le rocher qui lui avait servi long-temps d'habitation.

« Saint Junien, bien résolu à terminer ses jours dans la solitude, fit revivre les vertus et la sainteté de son maître; il reçut souvent dans son ermitage Rorice, évêque de Limoges, qui venait lui demander des conseils sur la manière de gouverner son église. Saint Junien, dit la légende, reposait ordinairement sur un lit de mousse, à l'ombre de l'aubépine. Lorsqu'il eut rendu le dernier soupir, Rorice, qui l'avait assisté à son agonie, prit soin de lui faire de magnifiques funérailles; il fit ensevelir son corps près de l'aubépine, dont les branches avaient si long-temps protégé son sommeil; il ordonna qu'on y bâtît un oratoire. Plus tard il commença la construction de notre magnifique église; il

Digitized by Google



Ruines de l'abbaye de Saint-Junien. (Haute-Vienne.)

Digitized by Google

plaça dans cette basilique des moines, sécularisés depuis par l'évêque Géral-de-Cher vers le milieu du XII[e] siècle. Autour de l'abbaye, devenue assez considérable, se forma peu à peu la ville de Saint-Junien. Le monastère primitif subsistait encore en 847. Les Normands le détruisirent de fond en comble vers 866. Il fut réparé et augmenté en 88). Plusieurs abbés (1) ont fait fleurir les saines doctrines et les bonnes mœurs. Le tombeau de saint Junien est en grande vénération dans le pays, et plusieurs personnes ont été soulagées par son intercession. »

Le moine ferma le livre, et se tourna vers Juliette, qui, la tête penchée, paraissait plongée dans une profonde méditation.

— Vous ne m'écoutiez pas, Juliette, dit le religieux, pendant que je lisais l'histoire de saint Junien.

— Je n'ai pas perdu un seul mot.

— Et que pensez-vous de notre bienheureux patron?

— Bienheureux sont les hommes que Dieu prédestine aux pures délices de la solitude, répondit Juliette.

Au même instant le son des trompettes retentit sous les fenêtres, et le moine invita sa cousine à s'approcher pour voir défiler les milices bourgeoises qui allaient au devant du roi. Les compagnies étaient alors commandées par des officiers brévetés; on en comptait neuf, conduites sous autant d'enseignes différentes, qui faisaient quinze cents hommes choisis, d'un âge capable de quelque emploi honorable. Chaque compagnie avait ses drapeaux et livrées diverses; l'uniforme était blanc, les paremens rouges; la cocarde blanche pour l'état-major, et de couleur différente pour chaque compagnie. Elles assistaient à toutes les cérémonies publiques; les officiers jouissaient de plusieurs exemptions et priviléges; les habitans de la cité ne faisaient point partie de ces neuf compagnies; la cité avait ses officiers municipaux, sa juridiction, sa mesure, et ses usages particuliers.

M[lle] de Gimel, immobile derrière les volets de la fenêtre, vit passer sans émotion les cinq premières compagnies; quand vint le tour de la sixième, son visage se colora d'une rougeur soudaine; un léger sourire effleura ses lèvres.

— Le voici, le voici, dit-elle au moine aussitôt qu'elle aperçut le capitaine. Voyez donc André Roger... Bon Dieu! quel joli officier, et dire que mon père ne le veut pas pour gendre, parce que ses ancêtres n'ont pas songé à demander des lettres de noblesse.

— André Roger est en effet la fine fleur des neuf compagnies de Limoges, dit le moine dont la longue barbe se dessinait en silhouette derrière les vitres de la fenêtre (1).

— Le roi sera enchanté de voir un officier si accompli!

— Henri de France emmène à sa suite plusieurs beaux seigneurs, mais je crois que Roger n'aura pas à craindre d'être mis en parallèle avec les élégants du Louvre.

— J'aperçois M. de Villebois, dit Juliette... Le cœur me bat très fort. Je ne sais pas si j'aurai le courage de lui demander sa protection.

— Ne craignez rien, ma jolie cousine; M. de Villebois fut amoureux dans sa jeunesse, et il embrassa la vie religieuse par dépit de cœur. Je vous assure qu'il ne se refusera pas à plaider votre cause.

La voix sonore et presque menaçante de M. de Villebois retentit dans l'escalier. Le moine plaça un fauteuil devant le feu, et courut ouvrir la porte à l'abbé de Saint-Junien.

— Vit-on jamais, au mois d'octobre, matinée si détestable et si froide, s'écria M. de Villebois en se débarrassant de son manteau; le vent du nord souffle comme dans le mois de janvier, et le brouillard est épais à le couper au couteau. Vive le bon feu!... Mon déjeûner est-il prêt?

M. de Villebois s'assit dans son fauteuil, passa plusieurs fois les mains dans la flamme qui pétillait au-dessus du brasier, et raconta au moine jusqu'au moindre détail de la réception qu'on préparait au roi de France; on apporta son déjeûner, que nous regarderions comme très frugal. Mais au XVII[e] siècle, la plus grande économie régnait dans les ménages limousins; on ne mangeait presque que du pain de seigle, appelé *pain d'hôtel*. Le pain de froment était pour les étrangers, rarement pour les maîtres de maison. Point d'autre vin que celui du pays, attendu que les grandes communications avec le Bas-Limousin, le Périgord et l'Angoumois n'étaient pas encore ouvertes. La maîtresse de la maison tenait toutes les provisions enfermées, et portait ordinairement sur elle une douzaine de clés. La servante payait tout ce qu'elle avait le malheur de casser. Un pain de sucre, du poids de quatre livres, suffisait à la consommation annuelle des bonnes maisons; on empruntait familièrement celui de son voisin, pour le faire figurer un moment sur sa table; on le rendait le plus souvent sans y avoir touché (2).

M. de Villebois ne s'était pas contraint à une si sé-

(1) Abbés de Saint-Junien : 1 Guillaume; 2 Saint-Israël; 3 Ramnulphe; 4 Ithier de Moncocu; 5 Ramnulphe; 6 Hélie de Godde; 7 Hugues de Gimel; 8 Guy de Blahon; 9 Jean de Veyrac qui fut évêque de Limoges; 10 Pierre de Veyrac: 11 N.....; 12 Géraud de Moncocu; 13 Durand-d'Orliac; 14 Aymério de la Sarra, chapelain du pape Alexandre V, puis évêque de Limoges; 15 Pierre de Bénévent; 16 Bernard d'Alboin; 17 Jordain de Moncocu; 18 Gaucelin, vice-chancelier du pape Jean XXII, puis archevêque de Bourges; 19 Aymard de Rochechouart; 20 Etienne de Magnac; 21 Jean de Bodelet; 22 Louis de Pierre Buffiere; 23 Simon de Rochechouart; 24 Guilhaume l'ermite; 25 Etienne Fabres; 26 Pierre de Comborn; 27 Jean Barthon de Monbus, évêque de Limoges, en 1484; 28 Jean de Reilhac, évêque de Sarlat; 29 Abel de Reilhac; 30 Jean de Pont; 31 Jean de l'Aubépine, évêque de Limoges, en 1582; 32 Jacques de Villebois; 33 Jacques Pétiot; 34 Martial Pétiot; 35 Jean Pétiot; 36 Antoine de la Porte; 37 Pierre de Villebois, par nomination du pape Innocent X.

(*Les Monumens du Limousin*, par M. Tripon, p. 133.)

(1) En 1759, dit M. Juge, j'étudiais sous les jésuites: je demandai à mon professeur où il convenait de porter les programmes de la thèse que j'allais soutenir. — Partout où vous verrez des vitres, me dit-il. En effet, il n'y avait alors, à Limoges, que peu de croisées à carreaux; les autres étaient en panneaux de verre enfumé montés en plomb; lorsqu'il en tombait quelques lambeaux, on y collait du papier.

(2) *Etudes sur les mœurs et usages du Limousin*, par M. Juge.


Digitized by Google

vère parcimonie; il menait un grand train de maison. Le haut clergé croyait alors avoir besoin d'imposer par les apparences; néanmoins l'abbé de Saint-Junien vivait avec beaucoup de sobriété, et ne tenait pas au luxe de la table; aussi son déjeûner ne dura pas longtemps. Il but un petit verre de vin d'Espagne, et, réchauffé par ce cordial généreux, il se livra à sa gaîté habituelle.

— M. d'Alboin, dit-il au moine, je pense que vous avez déjeûné; je vous demande pardon de ne pas vous avoir invité; mais j'étais si pressé, le vent du nord m'avait tellement engourdi de la tête aux pieds que je n'ai pas songé à vous.

— Seigneur abbé, vous êtes trop bon, répondit le moine.

— Qu'avez-vous fait pendant mon absence?

— J'ai lu l'histoire de saint Junien, à Mlle de Gimel, ma cousine.

— Votre jolie cousine est ici! s'écria M. de Villebois.

— A côté de vous, seigneur abbé.

— Je perds donc la vue! s'écria M. de Villebois, qui aperçut enfin Juliette qui se tenait immobile sous le large manteau de la cheminée. Mademoiselle de Gimel, vous me pardonnerez de ne pas vous avoir saluée d'abord. Ce matin, je n'ai pas la tête à moi. A quelle heureuse circonstance dois-je le plaisir de vous voir dans ma maison?

— Seigneur abbé, répondit Juliette, rassurée par la franchise et la bienveillance de M. Villebois, je suis venue pour solliciter votre protection.

— Ma protection n'est pas d'un très grand poids, Mademoiselle de Gimel. S'il s'agissait d'obtenir une place de chanoine, je pourrais vous servir. Mais au fait, de quoi s'agit-il?

— Vous connaissez mon père, seigneur abbé?

— Le baron de Gimel est mon ami d'enfance.

— Je sais que vous exercez une grande influence sur lui.

— Je crois, mademoiselle, que je ne parlerai pas en vain à son amitié.

— Apprenez donc, seigneur abbé, que depuis deux ans, j'aime André Roger, le plus riche et le plus honorable négociant de Limoges; mon père s'oppose à notre mariage, parce que Roger n'est pas noble.

— Il a raison, répondit M. de Villebois; il est dans la vie sociale des barrières qu'il ne faut pas renverser inconsidérément.

— Roger m'a promis de demander au roi des lettres de noblesse.

— Le cas devient embarrassant...

— Vous plaiderez ma cause, seigneur abbé?

— Je vous le promets; il n'est pas défendu aux hommes d'église de se montrer galans, et j'aurai toujours pour habitude de ne rien refuser à une jeune et jolie femme. Si Roger obtient des lettres de noblesse, je parlerai pour vous, et je me charge d'attendrir le baron de Gimel; je connais un sûr moyen d'arriver à son cœur.

Juliette se leva pour sortir, et, en signe de reconnaissance, elle baisa la main droite de M. de Villebois, qui ne perdit pas la jeune demoiselle de vue jusqu'au moment où elle disparut dans l'escalier.

— M. d'Alboin, dit-il au religieux, savez-vous que vous avez dans Mademoiselle de Gimel la plus jolie cousine qu'il soit possible de trouver dans toute la province du Limousin?

— Juliette est bien malheureuse! seigneur abbé.

— Nous trouverons un remède à ses peines; comptez sur mon adresse et sur mon dévouement. Laissez-moi; j'ai quelques lettres à écrire avant de me rendre au palais épiscopal, où j'aurai l'honneur d'être présenté au roi.

Henri IV fit son entrée dans la ville de Limoges le 20 octobre 1605; à trois heures après midi. Son cortège était magnifique, et les compagnies de la milice bourgeoise agitaient leurs drapeaux de diverses couleurs. Les capitaines haranguèrent le roi, qui fut émerveillé du discours d'André Roger, et causa pendant quelques instans familièrement avec lui.

— Capitaine, lui dit-il en souriant, vous avez la langue dorée, et comme je doute qu'il soit possible de trouver à Limoges un causeur plus agréable que vous, j'aurai le plaisir de vous avoir près de moi pendant le dîner.

A ces mots, le roi, qui retenait avec peine son cheval blanc qui hennissait d'impatience, se perdit au milieu du cortège, et André Roger reçut les félicitations peu sincères des capitaines ses collègues. Tout était disposé depuis plusieurs jours à l'évêché pour la réception d'Henri IV. Jean de l'Aubépine, évêque de Limoges, et ancien abbé de Saint-Junien, n'avait rien négligé pour fêter magnifiquement son souverain; le repas fut splendide; l'élite de la noblesse limousaine s'y trouva réunie. Le baron de Gimel se fesait remarquer par son costume suranné et par ses jactances ridicules; mais sa fille attirait tous les regards des jeunes seigneurs. Le roi la remarqua, et, la prenant par la main, il l'invita à s'asseoir à sa droite.

— Que ceci ne vous étonne pas, messieurs, dit-il en se tournant vers les gentilhommes et les membres du haut clergé; avant tout, je suis et veux être chevalier français; pour en remplir les devoirs, il faut rendre hommage à la beauté; voilà pourquoi je place Mademoiselle de Gimel à ma droite : dans le siècle des troubadours, si Mademoiselle de Gimel eût assisté à un festin chevalesque, on l'eût proclamée d'une voix unanime *reine d'amour et de beauté*.

Juliette, le front rouge de pudeur, n'eut pas la force de remercier le roi, et un gracieux sourire fut la seule marque de sa vive et sincère reconnaissance. Les convives se rangèrent autour de la table; un fauteuil restait vide à la gauche du roi; chacun se demandait à qui cette place d'honneur était réservée.

— Ventre saint-gris! dit Henri IV, j'ai oublié le nom du capitaine qui m'a adressé une belle harangue; qu'il vienne s'asseoir sur ce fauteuil; j'aime à voir de près mes amis et mes ennemis.

André Roger s'empressa d'obéir à l'invitation royale, et s'assit près d'Henri IV, au grand étonnement des gentilshommes qui désapprouvaient secrètement la conduite du roi. — Tout le monde sut que le *Béarnais* n'engendrait pas mélancolie; brave sur le champ de bataille, galant avec les dames, il était gai à table, et montrait en toute circonstance une grande prédilection pour les bons vins du midi. Juliette de Gimel fut l'objet

Digitized by Google

constant de ses attentions : à le voir, on eût dit un chevalier du XVe siècle servant une noble châtelaine. Sur la fin du repas, il se tourna vers André Roger, et lui dit en le frappant familièrement sur l'épaule.

— Monsieur le capitaine, si je ne me trompe, vous êtes un des principaux bourgeois de notre bonne ville de Limoges.

— Je m'occupe de commerce, sire.

— J'aime et j'estime les commerçans, monsieur le capitaine; le commerce est le nerf de l'état, et je sais qu'à Limoges il jouit depuis long-temps d'une admirable prospérité.

— Oui, sire, et il prendra une nouvelle extension, grâce à votre protection royale.

— J'y donnerai tous mes soins.... Voulez-vous me faire rapidement l'historique des principales maisons de Limoges.

— Que ne ferais-je pas pour plaire à votre majesté, répondit André Roger.

« Sire, la stérilité du Limousin, dont le sol est peu favorable à l'agriculture, éveilla de bonne heure l'industrie des habitans de cette province, et les força à suppléer par le travail et l'activité aux avantages que leur avait refusés la nature. Il faut bien que les Limousins se soient appliqués de bonne heure à faire fleurir le commerce dans leur infertile patrie, dès les temps les plus reculés, puisqu'au Xe siècle, les Vénitiens, alors le premier peuple marchand de l'Europe, furent attirés par la réputation des négocians de Limoges. A la faveur de quelques sacrifices, notre ville fut affranchie de la gêne et des embarras des douanes intérieures. Aussi nos négocians allaient-ils vendre, dans toutes les parties de la France, les marchandises de l'Inde achetées par eux aux ventes annuelles de l'Orient. Leur négoce prit tant d'accroissement, leur réputation d'habileté et de probité était si répandue, que Louis XI, voulant vivifier le commerce de la ville d'Arras, en 1479, fit demander à Limoges deux négocians capables de créer des établissemens utiles. Élie Dinematin (1) et André Roger, mon trisaïeul, y envoyèrent leurs enfans pour s'y fixer. Nos négocians jouissent encore de la plus brillante réputation ; il est inoui qu'aucun d'eux ait manqué au moindre de ses engagemens. Le plus grand ordre règne dans leurs affaires ; ils vont eux-mêmes à l'emplète, et tirent tout de première main pour gagner davantage. Les demandes qu'ils font à l'étranger sont expédiées sur leur seule signature. Ils ne font pas de grandes acquisitions foncières ; ils aiment mieux verser leurs bénéfices dans le commerce; ils n'achètent de terres qu'au moment où ils sont forcés par quelques circonstances à quitter le négoce. La plus sévère probité fut toujours leur caractère distinctif (2). »

..... Le roi et Sully, son ministre, prêtèrent une oreille attentive aux paroles d'André Roger. Sully, enthousiasmé de trouver des connaissances si variées et si approfondies dans un jeune homme de vingt-cinq ans, lui serra affectueusement les deux mains, et lui fit les offres les plus brillantes pour l'engager à le suivre à Paris.

— Ventre saint-gris ! monsieur de Rosny, s'écria le roi, je ne vois pas pourquoi vous voulez enlever à ma bonne ville de Limoges le plus habile de ses commerçans. Je me charge de récompenser le capitaine, et promets de lui accorder tout ce qu'il me demandera.

— Sire, je vous demande des lettres de noblesse, dit André Roger.

— Vous les aurez aujourd'hui même, répondit le roi, et il est peu de familles qui méritent autant que la vôtre cette insigne faveur.

— Maintenant le baron de Gimel me refusera-t-il la main de sa fille ? s'écria Roger.

— Je ne consentirai jamais à une mésalliance, répondit l'orgueilleux baron.

— Ne suis-je pas gentilhomme ? n'ai-je pas la promesse du roi ?

— Que m'importe ? ma fille unique n'aura jamais pour époux le fils d'un obscur marchand de drap.

— Baron, dit le roi, vous insultez M. le capitaine, et s'il vous défiait à un combat singulier, je crois que votre épée serait moins redoutable que votre langue. Je ne veux pas entrer dans des secrets de famille; chacun est libre de marier ses filles quand il veut, comme il veut, ou comme il peut. Mais je déclare, en présence de vous tous, que maître André Roger recevra aujourd'hui même ses lettres de noblesse. Nous voulons et ordonnons que tout gentilhomme le regarde comme frère et cousin.

Les paroles du roi produisirent un grand effet sur les convives et surtout sur le baron de Gimel, dont la fierté se trouvait directement humiliée. Henri IV continua son entretien avec André Roger, sans oublier la pauvre Juliette qui voyait disparaître le dernier rayon d'espérance, et avait beaucoup de peine à retenir ses larmes. Après le festin, elle refusa de prendre part aux réjouissances du bal, et suivit son père que les reproches du roi avaient piqué au vif. Le lendemain il partit pour Paris accompagné de sa fille, et André Roger n'apprit ce départ que deux jours après; le baron et Juliette étaient déjà loin, et il eût été ridicule de se mettre à leur poursuite. Il reçut du roi l'accolade traditionnelle, et fut autorisé à prendre dans tous ses actes et écrits le titre de gentilhomme. Vaine distinctian qui ne pouvait plus servir à rien, puisque Roger ne l'avait demandée que dans l'espoir de triompher de l'obstination du baron de Gimel.

Dégoûté du monde, complètement désillusionné, Roger prit la résolution d'embrasser la vie religieuse, et choisit l'abbaye de Saint-Junien; il fut bien accueilli par M. de Villebois, qui lui donna pour compagnon le cousin de Juliette de Gimel, qui s'était interposé inutilement à Limoges pour obtenir le consentement du baron.

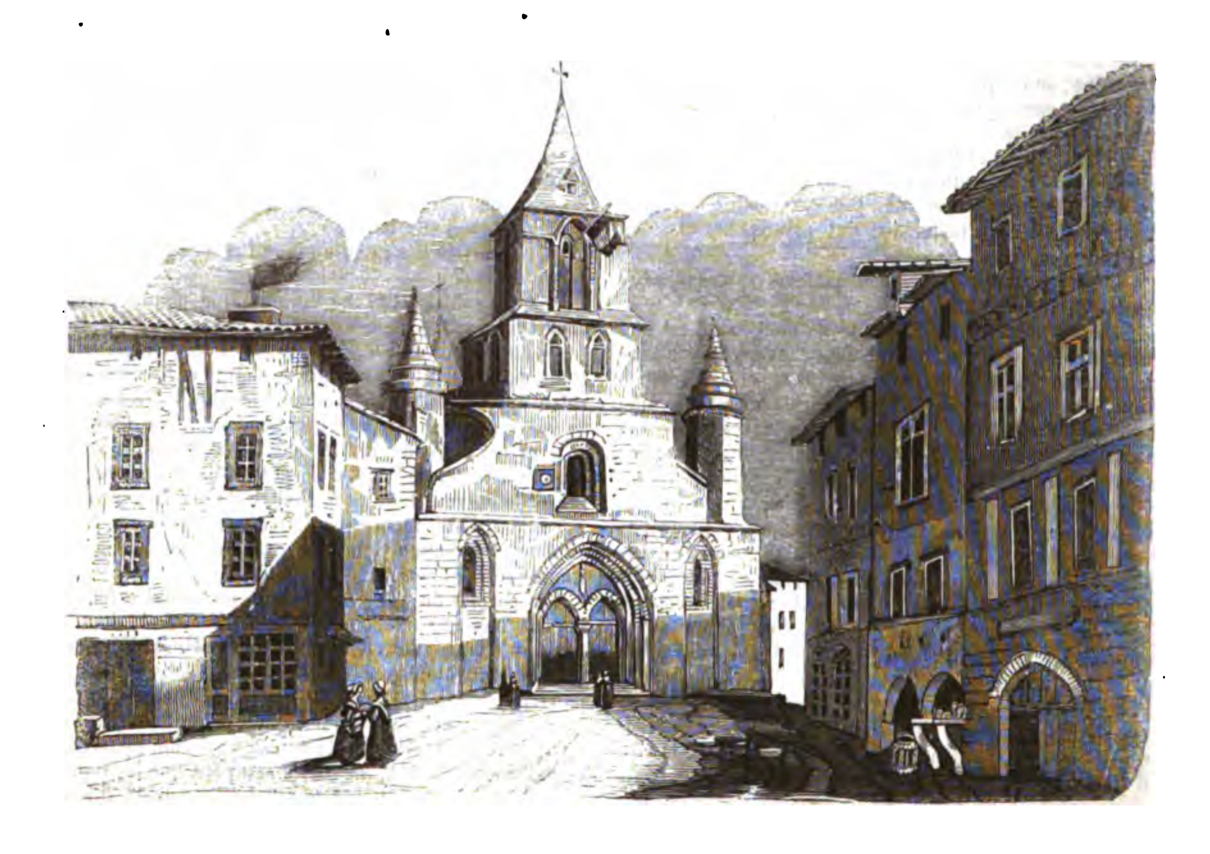
L'abbaye de Saint-Junien était alors fort importante, et on la regardait comme un marche-pied pour s'élever à l'évêché de Limoges.

Ce fut le prévôt Durand-d'Orliac qui embellit l'église de Saint-Junien, plus qu'aucun de ces prédécesseurs; elle reçut le nom du saint en 1488, et fut alors consacrée par l'évêque de Limoges Jean-Baptiste de Montbas. Les Anglais s'en emparèrent pendant les guerres

(1) La famille Dinematin s'est perpétuée à Limoges ; elle porte aujourd'hui le nom de Dinematin-Dessales.

(2) *Andrieux, de Limoges.* — Ouvrage de M. Juge.

Digitized by Google



Eglise de Saint-Junien.

des XIIIme et XIVme siècles; les huguenots la ravagèrent en 1569, et mirent le feu aux autres couvens de Saint-Junien.

» Cette église avait, dans les derniers temps, le titre de collégiale; l'édifice est d'un aspect imposant et hardi. Les clochetons ou tourelles qui entourent le clocher principal forment un ensemble très pittoresque; l'intérieur en est très obscur: l'humidité occasionnée par la mauvaise toiture, a revêtu les murailles d'une couleur verte et sombre peu agréable à la vue; la solidité de la voûte a été ébranlée par l'infiltration des pluies; et s'y l'on n'y porte bientôt remède, l'église peut être gravement endommagée. Espérons que ce monument, l'un des plus remarquables du Limousin, aura une large part dans la distribution des fonds consacrés à la restauration et à la conservation de nos temples chrétiens; il mérite d'autant plus cette faveur, que son architecture présente, dans ses détails, le caractère de plusieurs époques, depuis le Xme siècle jusqu'à nos jours, suivant les réparations ou augmentations qui y ont été faites. Le maître-autel, en marbre et d'un beau travail, y a été transporté de l'abbaye de Grammont. Il représente sur le devant, dans un bas-relief bien exécuté, *le Christ avec les disciples d'Emmaüs*.

Le tombeau qu'on voit aujourd'hui, et dans lequel sont renfermées les reliques de saint Junien, n'est pas le sarcophage de pierre, où Raymond, évêque de Périgueux, avait réuni en 1102 ses précieux ossemens; il est à croire que celui-ci a été construit sur le même modèle quelques siècles plus tard, car sa parfaite conservation ne permet pas de lui assigner sept cents ans d'ancienneté. Ce monument peu connu, est néanmoins très curieux; il occupe encore exactement dans le sanctuaire, la place indiquée par la chronique de l'abbaye. Il est à présumer que ce tombeau de pierre calcaire a

été sculpté vers le milieu du XVIme siècle; le choix des sujets tirés de l'Apocalypse, semble confirmer cette opinion : on voit, sur l'un des côtés qui est tourné vers le fond de l'église, le Christ assis sur un trône, tenant la main droite élevée en signe de bénédiction, et de la gauche son évangile. Cette figure est encadrée dans une ovale finissant en haut et en bas par deux pointes en ogives. Aux quatre angles extérieurs de ce cadre, se voient les emblêmes des quatre évangélistes, l'ange de saint Mathieu, l'aigle de saint Jean, le lion de saint Marc et le bœuf de saint Luc: douze têtes d'anges en adoration sont placées six par six de chaque côté de cette face du tombeau. Sur les deux faces latérales figurent vingt-quatre niches, formées par de petites colonnes, surmontées de légers arceaux : dans ces niches sont assis vingt-quatre vieillards couronnés et tenant des instrumens de musique qui ressemblent à des violons, avec des archets qui ressemblent à de petites massues. Au-dessous de la porte par laquelle on sort les coupes d'argent qui contiennent le chef de Saint-Junien, est un agneau, dans un médaillon, soutenu par des anges, dont le corps est renversé en arrière : du côté opposé, est un plus grand médaillon ovale, soutenu par quatre anges au corps renversé, au milieu duquel est la sainte Vierge assise, tenant l'enfant Jésus dans ses bras (1). Sur une des faces du mausolée on lit l'inscription suivante :

Hic jacet corpus sancti Juniani, in vase in quo prius positum fuit.

L'ensemble du tombeau est d'environ quatre pieds de hauteur, sur dix de large (2).

Lorsque Roger embrassa la règle des moines de Saint-Junien, l'abbaye jouissait d'une pleine prospérité; les religieux étaient nombreux, et ses immenses revenus fournissaient à l'abbé les moyens de réparer les désastres commis par les huguenots en 1569.

Roger se fit bientôt remarquer par la pureté de ses mœurs, et son aptitude à toutes les sciences cléricales; il reçut l'ordre de la prêtrise, et l'exercice constant des devoirs qu'il s'était volontairement imposés, lui fit oublier Juliette de Gimel qu'il avait tant aimée. S'il y pensait quelquefois, c'était au moment de la prière. Cinq ans s'étaient écoulés depuis qu'il avait renoncé au monde, lorsqu'une jeune dame arriva un soir avec un nombreux cortége à l'abbaye de Saint-Junien; elle demanda à parler à l'abbé; M. de Villebois était mort, et son successeur ne connaissait pas la noble voyageuse :

— Seigneur abbé, lui dit la jeune dame, vous trouvez sans doute étrange qu'une femme soit venue vous demander l'hospitalité; mais j'ai été surprise par la nuit, et j'ai pensé que l'abbaye de Saint-Junien n'était fermée pour aucun étranger.

— Jamais, noble dame, répondit l'abbé. Nous avons des appartemens pour toutes les personnes qui viennent visiter notre solitude.

— Je profiterai de l'hospitalité que vous m'accordez, seigneur abbé, pour remplir mes devoirs religieux. J'ai une grande dévotion à saint Junien; j'aurai recours à un de vos religieux, pour obtenir ma réconciliation avec le bon Dieu.

— André Roger est un saint prêtre, noble dame, répondit l'abbé, vous pourrez vous adresser à lui avec toute confiance...

— André Roger! s'écria la jeune dame... Je croyais qu'il était libre encore !...

— Il est prêtre depuis un an.

Le visage de la jeune dame devint pâle subitement; elle balbutia quelques paroles inarticulées, et prit congé de l'abbé.

Le lendemain elle se rendit de bonne heure à l'église, et pria long-temps près du tombeau de saint Junien; elle aperçut enfin André Roger agenouillé devant le maître-hôtel. Elle s'approcha et lui dit :

— Mon père, je suis une étrangère, je suis venue en pélerinage à Saint-Junien; je vous prie de vouloir bien entendre ma confession.

— Suivez-moi, noble dame, répondit le prêtre. Pendant une demi-heure, il écouta les humbles aveux de sa jeune pénitente, qui s'était voilé le front pour ne pas être reconnue. Tout à coup elle se tut, et le prêtre attendit en vain; il sortit du confessionnal, et trouva la jeune dame étendue sur les dalles. Il enleva son voile, et reconnut Juliette de Gimel... Un nuage passa sur ses yeux; il chancela, et fut sur le point de s'évanouir; son énergie triompha de cette foudroyante émotion, et il courut chercher du secours. On employa inutilement tous les remèdes, Juliette avait cessé de vivre; avant d'entrer dans l'église elle avait pris une forte dose de poison. Lorsqu'on la dépouilla de ses vêtemens pour l'ensevelir, on trouva une petite lettre dans son sein.

« Roger, disait-elle, j'ai appris hier que vous n'êtes
» plus libre; j'arrivais de Paris pour me donner à
» vous; mon père était mort; rien ne s'opposait à notre
» bonheur; le ciel en avait décidé autrement; la vie
» m'eût été insupportable, je m'en suis délivrée : ayez
» pitié de moi, Roger; souvenez-vous de Juliette...
» Prêtre du Seigneur, ne me maudissez pas, et si le
» trésor des miséricordes divines n'est fermé pour per-
» sonne, priez pour moi !

» JULIETTE DE GIMEL. »

Le coup était trop violent; Roger ne put y résister. La force de son caractère, sa résignation, sa raison même, l'abandonnèrent aussitôt, et il ne survécut que de quatre jours à son amante; on l'enterra près du tombeau de saint Junien. Quant à Juliette, elle fut ensevelie hors de l'enceinte du couvent; et, un siècle après sa fin tragique, les habitans de Saint-Junien racontaient aux étrangers que toutes les nuits une femme, vêtue d'une robe plus blanche que la neige, ses cheveux noirs flottant sur ses épaules, errait autour de l'abbaye en faisant entendre des cris lamentables.

J.-M. CAYLA.

(1) Sur le cadre de ce médaillon on lit ces quatre vers léonins, qui nous paraissent un abus de jeu de mots :

Ad collum *matris*, pendit sapientia *patris*;
Me Christi *matrem* prodo, gerendo patrem :
Mundi *factorem* gestat, genitrix *genitorem* :
Maternosque *sinus* sarcinet hic *Dominus*.

(2) *Histoire des Monumens du Limousin*, par M. Tripon.


Digitized by Google

DÉVOUEMENT.

I.

Le temps était froid et les soirées longues à Montpellier; on était en décembre. Dans une chambre de la rue du Gouvernement, agréablement tempérée et meublée avec toute l'élégance du luxe moderne, devant une cheminée mignonne, sur laquelle une haute glace reflétait la clarté de deux bougies, un homme et une femme était assis; elle, dans une bergère aux moëlleux coussins, et lui, sur un fauteuil à côté d'elle; elle, les yeux baissés et jouant nonchalamment avec les coins d'un mouchoir brodé; lui, le coude appuyé sur le bras de la bergère où elle était assise, et fixant sur elle un regard inquiet et amoureux.

Elle était jolie et jeune, cette femme, et vêtue avec goût et simplicité. Elle avait d'épais cheveux noirs, de grands yeux noirs, de longs cils noirs, la peau blanche comme un lys, et les lèvres vermeilles comme une rose. Certaines femmes critiquaient son pied qu'elles trouvaient trop long, d'autres, sa main qu'elles disaient trop effilée; c'est que son pied et sa main leur faisaient envie à toutes; car son pied alors posé sur les chenets, et sa main sur son genou étaient faits à ravir et capables, à eux seuls, d'inspirer une passion. Une robe de soie bleu-violet, dont les amples manches descendaient jusqu'à la naissance de ses doigts, étreignait sa taille qu'un bras d'homme aurait pu contourner; un simple nœud de velours noir faisait merveilleusement ressortir la blancheur de son cou, et ses cheveux lisses, la blancheur de son front.

— « Tu es triste, mon Eliza, lui dit-il; pourquoi?... Tes yeux ne se lèvent presque jamais sur moi; pourquoi?... Tu ne m'as pas encore dit ce soir une parole d'amour. »

Elle le regarda en s'efforçant de sourire; mais dans ce regard il ne crut voir que de la reconnaissance.

Cet homme avait une quarantaine d'années; il n'était pas beau, mais il semblait bon; il ne paraissait pas fashionable, mais il était bien mis; il n'exerçait pas d'état, mais on le disait fort riche; ses amis l'appelaient Maurice; ses voisins, M. Desmares.

— « Je souffre de te voir ainsi mélancolique.... et pensive, ajouta-t-il, d'une voix douce... Depuis quelque temps, tu gardes un chagrin cuisant au fond du cœur... Dis-le moi ce chagrin, Eliza! oh! quel qu'il soit, dis-le moi?... Que je puisse te voir heureuse! »

— « Heureuse! dit-elle, en soupirant. »

— « Est-ce un reproche pour moi que ce soupir? »

— « Oh! non, non, je vous le jure; vous êtes si bon. »

Et elle lui serra la main.

— « Eh bien! que désires-tu alors?... N'as-tu pas assez de bijoux? je t'en achèterai plus que tu ne pourras en porter... N'as-tu pas assez de belles robes? va dans tous les magasins de la ville; choisis, choisis encore et je paierai?... Les courses à pied te fatiguent-elles? ma voiture et mes gens sont à tes ordres... N'es-tu pas bien dans cet appartement? pour toi je louerai un hôtel. »

Elle secoua tristement la tête; il ne l'avait pas comprise.

— « Maurice, dit elle, les larmes aux yeux, croyez-vous qu'il suffise de garnir un front de diamans pour en cacher les souillures? Croyez-vous que la conscience soit muette sous une robe de soie; que le roulement d'une calèche puisse couvrir le rire de mépris que la foule jette en passant? Croyez-vous que l'infâmie ne me suivra pas aussi dans votre hôtel?

— « Eh bien! tu seras ma femme... Tu veux un rang, une position dans la société, tu les auras... Je suis libre, indépendant; je t'aime, tu le sais; dans huit jours je t'épouserai... Es-tu contente? »

— « Je n'exige pas cela de vous, Maurice. J'ai des remords, mais je ne dois pas avoir des désirs. Je puis me repentir, il ne m'est pas permis d'espérer... Vous voulez m'épouser, dites-vous... c'est impossible. »

— « Et pourquoi? Ne suis-je pas le maître de mes actions? »

— « Vous, riche et considéré, vous, allié à de puissantes familles, épouser une pauvre fille que vous avez ramassée dans la rue; que dirait le monde? Il est vrai que cette fille, pure et innocente sous ses haillons, est maintenant flétrie et déshonorée sous ses colifichets précieux... Mais vous m'avez donné des bijoux et des cachemires pour prix de mon honneur perdu et du repos de mon âme évanoui; l'on croit que c'est assez payé et que nous sommes quittes. »

— « Je sais que je te dois beaucoup, moi, car tu m'as fait aimer la vie. Auprès de toi, en écoutant l'harmonie de tes paroles, en respirant les parfums de ton haleine, en suivant les longs regards de tes yeux, l'existence m'a paru douce, enivrante, rapide. Tous mes instans de félicité ont émané de toi; à tes côtés j'ai trouvé le paradis sur la terre; et afin que tant de bonheur se prolonge toujours je veux que tu sois ma femme. »

— « Prenez-y garde, Maurice! c'est une résolution bien audacieuse. »

— « Je l'ai mûrie long-temps, mon Eliza. Ce n'est pas aujourd'hui seulement que je l'ai conçue. »

— « Et le monde ne vous effraie pas? »

— « Non, car je t'aime; Le monde! que demain je te proclame Mme Desmares, et demain tu verras ces gens si dédaigneux et si hautains se courber à ton passage, et te demander l'aumône d'un sourire!... Va, je le connais le monde; il mord qui le craint et lèche qui le méprise. »

— « Songez, Maurice, que si vous avez des regrets un jour, ce n'est pas moi qui serai coupable; je ne vous demande rien. »

La joie de cette femme n'était pas parfaite; en apaisant dans son âme les reproches du présent, elle redoutait les reproches de l'avenir.

Digitized by Google

— « Allons! ta main dans la mienne, ma chérie!... Chasse ce nuage qui assombrit les rayons de tes yeux... Raconte-moi tes projets de toilette. Dis-moi quelle sera ta parure au spectacle demain? Auras-tu des diamans au cou ou des fleurs dans les cheveux?... Et ce costume d'homme que tu as tant souhaité, l'as-tu essayé?... Oh! quel dandy en miniature!... Parlez-moi de votre cheval, monsieur? Parlez-moi de vos conquêtes, de vos orgies? Aimez-vous le punch qui brûle, le champagne qui fume et déborde les verres en moussant?... A vous des cigares de la Havane, beau viveur!

— « Quand donc, ma belle, te verrai-je sous ce costume? Il a fallu te le faire à la hâte, et tu ne le mets pas. »

— « J'ai la migraine ce soir. »

— « Tu es malade, mon amie?..... Couche-toi; je te laisse. »

Il se leva et la baisa au front.

— « Maurice, dit-elle, d'un air embarrassé. »

— « Que me veux-tu? »

— « J'aurais besoin d'un peu d'argent pour solder un compte à ma modiste. »

En disant ces mots, elle balbutia, se troubla et rougit. Elle mentait.

— « L'enfant! quelle contrainte! mais c'est trop juste. »

Il l'embrassa encore, lui remit quelques pièces d'or et sortit.

Eliza prêta attentivement l'oreille au bruit des pas de Desmares sur l'escalier, et dès qu'elle eut entendu la porte de la rue s'ouvrir et se refermer, aussitôt elle courut devant sa glace; car, quelque grave que soit la pensée d'une femme, quelque préoccupée que soit sa tête d'une action sérieuse, dans toute ses peines, dans toutes les joies de sa vie, qu'elle se pare pour un bal, ou qu'elle s'habille pour une messe de morts, il faut que sa glace reçoive sa première confidence, qu'elle voie couler sa première larme, qu'elle reflète son premier sourire, qu'elle entende son premier soupir... Une femme peut-elle rire ou pleurer sans savoir si les rires ou les pleurs vont bien à son visage?...

Puis, avec un empressement qui tenait du délire, elle dépouilla sa robe qu'elle jeta sur un fauteuil, elle détacha son peigne, son collier, ses brasselets qu'elle laissa tomber sur la commode; et, dans un instant, ses pieds furent emprisonnés dans de petites bottes, sa taille, dans une redingote étroite, sa chevelure, dans un chapeau d'enfant. Oh! elle devait être sous l'empire d'une idée bien hardie, la maîtresse de Desmares!

Pour plus de précaution encore, Eliza s'enveloppe d'un manteau brun dont la forme convenait parfaitement à l'habillement des deux sexes, et, leste et décidée, elle descendit dans la rue et s'achemina du côté de la place Neuve. Où allait-elle donc la jeune fille déguisée et timide, à cette heure de la nuit, par un froid glacial, quand tout dormait à Montpellier? Où allait-elle donc?... Portait-elle une faute ou une belle action dans le cœur? Etait-ce le démon ou l'ange, la sorcière qui se rend au sabbat, ou la pénitente qui va prier? Je ne sais, car elle était craintive, elle se retournait à chaque pas, elle hésitait au moindre bruit, elle se dirigeait vers des quartiers déserts; et souvent la vertu près du dévouement tremble comme le vice en face du crime.

Arrivée dans une rue inclinée et sale, elle s'arrêta devant une maison de bien misérable apparence, regarda autour d'elle, et d'un bond sauta sur l'escalier placé immédiatement après la porte qui était ouverte. Ensuite elle monta, monta encore jusqu'au dernier étage, et là elle se trouva dans une chambre éclairée par la faible lueur d'une lampe, et exposée, à cause du mauvais état de sa fenêtre, à toutes les intempéries de la saison.

Au bruit qu'elle fit en entrant, un homme, accroupi auprès de la cheminée où s'éteignaient quelques rares tisons, tourna lentement la tête vers elle. Cet homme avait une écorce de pauvreté avec sa veste et son pantalon usés jusqu'à la corde. La clarté que projetèrent les dernières étincelles du foyer éclaira ses yeux caves et abattus, son front plissé, ses cheveux gris, qui s'échappaient d'une casquette velue, et ses traits sombres sur lesquels était gravée l'empreinte d'un de ces chagrins qui rident plus vite que la vieillesse. En le considérant profondément, on aurait deviné que cet homme était plus vieux que son âge.

— « Eh bien! Comment vous portez-vous aujourd'hui! lui dit Eliza, respectueusement. »

— « J'ai froid, répondit l'autre. »

— « Voici pour vous échauffer. »

Et doucement elle mit dans la main du vieillard tout l'or que lui avait donné Maurice.

— « De l'or, s'écria-t-il, en la regardant sévèrement. »

— « Oui, mon père... Ce qu'il m'a remis. »

— « Voilà donc où j'en suis réduit!... Obligé de mourir de faim et de froid, ou de vivre du déshonneur de ma fille. »

Eliza baissa les yeux.

Bertrand avait été bureaucrate. Ecrivant correctement, ayant acquis quelque instruction, il était parvenu à occuper chez un négociant une place qui le faisait vivre avec aisance. Son patron lui témoignait un vif attachement. Bertrand était sage, intelligent, laborieux; seulement il avait reçu en naissant un caractère de feu, qui s'enflammait au moindre souffle d'une forte impression; il était du nombre de ces hommes qui ne réfléchissent qu'après avoir agi.

Bertrand était marié à une femme charmante et que l'on disait un peu légère; un jour, dans un violent accès de jalousie, il la tua. Le procureur du roi lança contre lui un mandat d'arrêt, et les gendarmes l'écrouèrent. L'accusé parut devant la cour d'assises, calme et résigné; il s'était repenti. Il répondit avec dignité et respect aux questions des juges; il avoua son crime et offrit sa tête en expiation. Cependant, quoique nos lois punissent l'homicide par l'homicide, le jury, admettant quelques circonstances atténuantes, *ne* condamna Bertrand *qu'à* dix ans de travaux forcés et à la marque. Quelques jours après, il fut exposé sur la place publique avec les jarretières de fer aux jambes, les bracelets de fer aux poignets, la cravate de fer au cou; et son épaule d'homme fuma sous le fer rouge du bourreau. Puis la chaîne passa à Montpellier,

Digitized by Google

on l'y riva, et il la suivit aux bagnes de Toulon, où il fut classé et numéroté.

En perdant la vie sociale, Bertrand avait sur la terre une petite fille de neuf ans, unique fruit de son malheureux hymen. Cette enfant à qui le même crime ravit son père et sa mère, l'un assassin, l'autre victime; le premier effacé de la liste des citoyens, la seconde rayée de celle des vivans; celui-là pour aller en enfer dans ce monde, celle-ci pour arriver peut-être au ciel dans l'autre; cette enfant orpheline et presque au berceau fut confiée aux soins d'une vieille tante par le dernier de ses parens qui la quitta, par son père, qui lui dit en l'embrassant : « Va, ma fille, et que » Dieu te protége! Les hommes, vois-tu, savent punir le crime, et ils ne sauront pas tendre la main à » l'innocence... Tu es pure, enfant, mais une éclaboussure de l'infâmie de ton père va rejaillir sur toi. » Que Dieu te protége! car nul ici-bas ne voudra te » protéger. »

Dieu n'exauça pas la prière du forçat. Quelques années après, la tante d'Eliza mourut; et la jeune fille fut seule, seule et sans argent, sans soutien, sans secours, sans un gardien qui prît le soin de veiller sur sa vertu, sur son inexpérience, ignorante qu'elle était des dangers et des séductions que ses dix-sept ans et sa beauté allaient semer sur sa route... Nacelle abandonnée, que les vagues entraînaient vers les écueils, sans qu'un bras sauveur la retînt au rivage!... pauvre aveugle qui marchait sur les bords du précipice, sans qu'une voix amie lui criât : « Prends garde!... » Aussi la nacelle se perdit, l'aveugle tomba... A qui la faute?

M. Desmares, le capitaliste, rencontra par hasard sur ses pas la jeune fille délaissée; il en eut pitié; il l'emmena avec lui, et la remit à quelqu'un pour qu'on la soignât. Plus tard sa protégée lui parut jolie; il lui prit envie d'en faire sa maîtresse; c'était facile... Elle était si innocente et d'une si franche candeur.

Eliza ne possédait qu'un cotillon de bure, on lui montra de belles robes, elle sourit; elle n'avait pas de logis, on la mena dans un superbe appartement, elle s'y plut; elle avait froid, on la plaça devant un feu pétillant, elle s'y chauffa; elle avait faim, on lui apporta une table servie avec profusion, elle s'y assit; enfin on lui dora si bien le vice, on le lui offrit avec tant d'attraits, tant de saveur, tant de parfums, qu'elle l'avala; on lui présenta le poison dans du miel, et sans s'en douter elle huma le poison avec le miel.

Qui oserait dire que cette femme était née vicieuse? Qui oserait lui jeter la première pierre?...

Après avoir subi son contingent d'opprobre, le forçat, la jambe meurtrie par l'anneau de fer, le corps par la fatigue, et l'âme par la honte, retourna à Montpellier. Ses anciens amis le reçurent avec froideur et dégoût; ils semblaient en avoir horreur. Bertrand demanda sa tante, on lui dit qu'elle était morte; il demanda Eliza, on ignorait ce qu'elle était devenue. Désespéré, il la chercha dans les mansardes, dans les ateliers, dans les carrefours, il ne la découvrit pas là. A la promenade du Peyrou, un jour, triste et rêveur, il heurta une grande dame, il leva les yeux, resta immobile d'étonnement, puis il frissonna... C'était sa fille. Il n'aurait pas voulu la retrouver ainsi.

La maîtresse de Maurice versa bien des larmes de joie sur son père et de regrets sur elle. Le galérien la repoussa d'abord; mais il était isolé des hommes, elle lui parla; il n'avait aucune ressource pour vivre, elle était riche; il fuyait les regards et craignait les reconnaissances, elle lui apporta dans sa chambre tout ce dont il avait besoin; on l'approchait péniblement, elle l'embrassa. Bertrand finit par lui pardonner, mais ce ne fut qu'en maudissant le destin et en blasphémant Dieu.

II.

— « Agite, agite donc, Adolphe!... Que j'aime cette flamme frivole et légère, qui monte et bruit, qui se joue et se tord! agite encore!... Oh! que les pâles reflets qu'elle jette en serpentant colorent poétiquement nos visages! aux damnés du Dante les rouges lueurs de l'enfer; à nous, joyeux étudians, les bleuâtres feux follets du punch! à eux l'éternité où l'on grince des dents, à nous la vie où l'on rit... Buvons, amis, car aujourd'hui, la vie; demain, l'éternité peut-être. »

Ces dernières paroles furent accueillies par les bruyans éclats de rire de cinq jeunes gens, qui, rassemblés dans une modeste chambre d'étudiant, entouraient une petite table sur laquelle brûlait un énorme bol de punch, escorté de quelques verres ternes et huileux.

— « Vous riez, Messieurs! ce n'est pas bien gai pourtant, un cours d'éternité infernale avec Satan pour professeur! »

— « Amis, dit un troisième interlocuteur aux cheveux aplatis sur ses tempes, aux petites moustaches noires, à la barbe de bouc, buvons! c'est pour cela que je vous ai réunis ce soir. Buvons, le punch est froid. »

— « Oui, buvons! à boire! s'écrièrent en chœur les six docteurs en herbe, et ils tendirent leurs verres, qui furent remplis, choqués et vidés en un instant. »

— « Assez de cadavres, assez de damnés, assez de catafalques comme cela! reprit l'amphytrion; parlons des femmes, des femmes dont les amoureux regards versent du miel sur nos destinées, dont les tendres paroles sont pour nous comme une harmonie céleste; Les femmes, pour moi, c'est le soleil pour l'oranger! »

— « Oui, répondit Edouard en poussant un soupir qui contrasta singulièrement avec la gaîté des autres buveurs : mais quelquefois c'est un soleil qui brûle; malheur à celui qui vient s'y réchauffer trop souvent! »

— « D'où te vient, mon cher, ce sombre abattement aujourd'hui? » reprit Adolphe, le dandy modèle de toute la faculté, Adolphe, dont chaque habit nouveau signalait une révolution dans la mode, et dont le lorgnon, que sa main gantée en jaune maniait habilement, brillait toujours au spectacle parmi le monde élégant, comme l'étoile polaire au nord. « Quelle réflexion t'a donc inspiré cette sentence sentimentale? Tu es amoureux, mon noble ami... Oh! oui, tu es sous l'influence d'une passion chronique. »

— « Tiens! est-ce que tu ne sais pas que depuis long-temps il soupire en silence pour la belle Eliza, la maîtresse de Desmares. »

Digitized by Google

— « Vraiment? »

— « Parbleu! il la *flâne joliment.* »

Ceci fut dit par un jeune homme imberbe, qu'à son habit noir râpé et boutonné jusqu'au menton, à son chapeau sur l'oreille et à ses cols de chemise menaçans, on reconnaissait aisément pour un étudiant de première année.

— « Oui, Messieurs, j'avoue que je suis profondément amoureux de cette femme. Elle a un air si modeste, malgré sa condition de femme entretenue; elle a une taille si ravissante, des yeux si poétiques, une démarche si bien cadencée! Je l'aime, et je ne lui ai jamais parlé; je n'ai pas encore entendu le son de sa voix; je l'aime, et d'un amour que je ne puis définir, car il ne peut pas être pur; et pourtant il est mêlé de respect. »

— « Au fait, elle n'est pas mal, la petite. »

— « On la dit fort réservée. Du reste, ce fou de Desmares a l'intention de l'epouser, je puis vous l'assurer. »

— « L'imbécile! dit quelqu'un. »

— « Peut-être, répondit Edouard... Il doit la bien connaître, lui. »

— « Nous ne buvons pas, messieurs. »

Et aussitôt les verres furent de nouveau remplis et de nouveau vidés.

— « Comment, Edouard, reprit Adolphe, cette Eliza te plaît, et tu n'as pas encore cherché à la voir, à te ménager un tête à tête avec elle. »

— « Impossible! Elle ne sort jamais, dans la nuit, sans être accompagnée par lui. »

— « Tu crois? »

— « J'en suis certain. »

— « Déception! mon ami. Presque tous les soirs, près onze heures, ta divinité, sous les habits, non d'une mortelle, mais d'un mortel, quitte mystérieusement son temple, et se rend, à pas de loup, en suivant l'obscurité et évitant les regards profanes, dans une très modeste et fort peu édifiante demeure du quartier de la Faculté. »

Edouard resta immobile; il était atterré.

— « Et tu jurerais sur ta tête la vérité de tes paroles, dit-il après un moment de silence, en fixant sur Adolphe des yeux presque insolens. »

— « Il ne tient qu'à toi de t'en assurer, demain, ce soir, si tu en as le temps. »

Edouard regarda à sa montre, se leva brusquement, prit son manteau et disparut, laissant ses amis étonnés de son départ, mais résolus à ne se séparer que lorsqu'il ne resterait plus de quoi boire sur la table.

Le jeune étudiant, frappé douloureusement par les révélations d'Adolphe, était dans un état d'agitation croissant à chaque instant. Il marchait à grands pas, préoccupé, malheureux. Sa tête, qu'exaltaient aussi les fumées récentes du punch, enfantait et détruisait à la fois des résolutions désespérées, des projets impraticables. C'est qu'il est affreux à cet âge de voir s'envoler une illusion et d'approfondir le néant d'un amour qui commence à naître! C'est qu'il est pénible de dépouiller un être chéri des prestiges séduisans dont notre imagination l'environne, d'étouffer un sentiment que l'on élevait avec joie, et de répudier tout à coup un de ces rêves dorés qui folâtrent dans un cerveau de jeune homme! Edouard savait fort bien que la réputation d'Eliza était tachée; il savait fort bien que le public ne la plaçait qu'à un degré au-dessus de ces femmes qui ont tous les vices et pas une des qualités de leur sexe; et cependant il éprouvait pour elle une passion dont sa délicatesse ne s'offensait pas, et qu'il croyait à l'abri de tout reproche. Il connaissait le passé de la jeune fille; il avait appris que, candide et sans expérience, elle était tombée, par la force du destin, dans les bras d'un amant; et si, depuis, la femme séduite avait toujours été fidèle à son séducteur, si la constance l'avait en quelque sorte purifiée, si sa première faute avait été la dernière, elle pouvait se montrer encore parée d'un rayon de vertu, et honorée d'une espèce d'estime. Mais la surprendre, le soir, se glisser dans l'ombre, pour aller, méprisable et éhontée, dans une maison maudite, trafiquer de sa beauté, de sa jeunesse, c'en était assez pour l'accabler de dédain, et pour fouler sa dégoûtante image.

Il faisait une de ces nuits d'hiver sombres et glaciales, pendant lesquelles tous les objets paraissent ou effrayans ou fantastiques, ou informes. L'atmosphère, allourdie par d'épais nuages, rendait l'horizon noir et impénétrable à la vue. Le vent ne soufflait pas, et l'air imprégné d'humidité insinuait le froid jusqu'à la moëlle des os. Le pavé des rues était recouvert d'une légère couche de neige, dont le faible éclat, prolongé par les lueurs des reverbères, se perdait dans l'espace assombri, comme un étroit ruban blanc sur une immense tenture de deuil.

Edouard s'était caché dans l'enfoncement d'une porte, vis-à-vis la maison que lui avait indiquée Adolphe. Au milieu de cette tranquillité lugubre, entouré de ce vide muet, dans ce quartier où nul être animé ne révélait son existence, sous ce ciel dont aucun astre ne perçait la noirceur, il se prit à réfléchir, et sa pensée devint sévère, grave, profonde. Il mit son amour à nu, et il fut effrayé de la laideur repoussante de l'infernale substance de son amour; il sonda les replis de son cœur, et il trouva son cœur dangereusement blessé; il pensa à celle qu'il aimait; à travers son corps, il voulut voir l'âme de la jeune fille, et cette âme lui parut hideuse, souillée par le vice, ridée par la débauche. Alors le frisson s'empara de lui, sa poitrine se souleva de dégoût; il eut horreur d'Eliza.

Minuit sonnait à l'horloge de la cathédrale.

Aussitôt Edouard distingua une porte basse qui s'ouvrait avec précaution, et un tout petit jeune homme s'élança dans la rue.

— « C'est elle! » se dit l'étudiant, et tout son sang se porta à son cerveau.

Elle passa devant lui à le toucher presque, et il n'eut pas la force de se mouvoir; il était pétrifié.

— « C'est bien elle, l'infâme! » ajouta-t-il en suivant de l'œil l'ombre d'Eliza qui marchait rapidement, et faisait résonner sur le pavé le talon ferré de ses bottes.

Puis, changeant d'idée et poussé par une résolution subite, il courut derrière elle, l'atteignit et la saisissant par la main :

— « Où donc allez-vous à cette heure, beau cavalier, lui dit-il en riant d'un rire moqueur? Où donc allez-vous avec cette taille si frêle, avec ce bras si

Digitized by Google

délicat? Ne craignez-vous pas les malfaiteurs, les loups-garous, timide adolescent? »

La jeune fille, sans répondre, cherchait à se débarrasser de lui.

— « Vous sortez sans doute d'un rendez-vous d'amour, intéressant jeune homme.... Oh! le séducteur!... ou bien vous y allez peut-être? Dans ce cas, donnez-moi votre bras, je veux vous y accompagner, moi. Le sifflement des chouettes pourrait vous faire peur.... Venez.... »

Et il l'attirait sous un reverbère.

— « C'en est trop, monsieur; laissez-moi, dit Eliza, en cachant son visage; de grâce, laissez-moi! »

— « Oh! quelle douce voix! quel son argentin! quels délicieux accens! Parle, parle encore, apparition miraculeuse, je t'en prie! »

Il l'entraînait toujours vers la lumière, pour la regarder en face et jouir de sa confusion.

— « Si vous êtes généreux, lui dit-elle, d'un ton humilié, monsieur, ayez pitié d'une pauvre femme... ne m'arrêtez pas plus long-temps. »

— « Une femme! oh! dis-moi ton nom, ma gracieuse... Il est possible que je t'aie rencontrée de par le monde galant. Ton nom, mon adorable! ou je te retiens jusqu'au jour. »

C'était une vengeance atroce; il la torturait à plaisir.

— « Eh bien, s'écria Eliza, en ouvrant son manteau, reconnaissez-moi et respectez-moi! »

— « Que je te respecte, misérable! répondit Edouard, d'un air dédaigneux et terrassant; va, je sais d'où tu viens; je t'ai guettée, je t'ai suivie... Du respect! oh! le mépris pour toi. »

Elle s'appuya à la muraille; elle était près de défaillir.

— « Que je suis malheureuse! murmura-t-elle. »

— « Et ne suis-je pas bien malheureux, moi, qui t'aimais et n'osais te le dire; moi, qui, ridicule et maladroit, croyais à ta modestie, à tes airs de candeur?.... Sais-tu bien que c'est un crime abominable que de tromper si indignement la confiance d'un homme qui dépense pour toi son amour et sa richesse. »

— « Oh! qu'il ignore ceci.... Je ne suis pas coupable et je suis digne de son estime. »

— « Il saura tout. Son aveuglement lui serait funeste; il faut le détruire cet aveuglement... Viens! je veux te mener à lui, couverte de rougeur et de honte, je veux te jeter à ses pieds, en lui disant : « Tenez! » voilà votre maîtresse; votre maîtresse qui se joue de » vous, qui prend votre or et va le vendre ailleurs, » qui court la ville, quand vous la croyez endormie! » Tenez! la voilà! mettez sa fidélité sous les verroux, » si vous en prenez soin. »

Il était furieux et en proie à une violente indignation.

— « Laissez-moi! laissez-moi m'en aller seule, je vous en supplie. »

Et elle l'implorait d'un regard qui pénétrait au fond du cœur. Edouard eut enfin compassion de tant d'embarras; il faiblit. La haine, l'amour, le désespoir bouleversaient sa tête.

— « Eh bien! je t'aime dit-il, hors de lui, je t'aime avec fureur, avec délire; ose te livrer à moi, et je te promets grâce et oubli. »

— « Jamais. » répondit-elle avec fierté.

Tout à coup l'étudiant entendit un léger bruit derrière lui, et au même instant un poignet d'acier s'appesantit sur son bras et l'étreignit avec une force inouie. Edouard se retourna étonné; et à la clarté du reverbère, il aperçut un homme à cheveux gris, qui attachait sur lui des yeux de feu et qui dit froidement :

— « Eliza, tu peux rentrer chez toi sans crainte; il ne te suivra pas, je t'en réponds.... »

La jeune fille s'enfuit, et les deux hommes restèrent seuls, face à face, s'examinant en silence, l'un stupéfait et fasciné par l'autre qui le tenait étroitement serré. Quelques minutes après, l'inconnu lâcha le bras d'Edouard et lui dit en se retirant :

— « Vous êtes bien imprudent, jeune homme! »

C'était Bertraud le galérien.

III.

Le lendemain matin un savoyard apporta chez Desmares la lettre suivante :

« La femme est un monstre, et désormais j'arrache» rai à sa barbarie autant de victimes que je le pour» rai; je commence par vous, monsieur, en vous disant » hautement qu'Eliza vous trompe. Moi, je l'ai sur» prise déguisée en homme et sortant à minuit d'une » maison suspecte. Je ne puis pas m'être mépris, puis» que je lui ai parlé.

» De quelque manière que vous interprétiez le mo» tif de ma démarche, je suis prêt, monsieur, à vous » donner toutes les explications qu'il vous plaira de me » demander.

» J'ai l'honneur de vous saluer,

» Edouard Ch...., étudiant en médecine. »

Il y avait une sincérité effrontée dans ce billet; Maurice le comprit bien, et il n'eut pas la force de douter un instant de la vérité de son contenu. Oh! cette lettre tombait sur son cœur, comme une goutte d'encre dans un vase d'eau claire! C'en était assez pour troubler la limpidité de son bonheur.... Malheureux! dans ce moment il pensait avec joie à son mariage futur, il en fixait l'époque, le jour, l'heure; il souriait à cet avenir de félicité que lui promettaient d'avance l'attachement et les qualités qu'il avait cru reconnaître en Eliza; il disait adieu sans regret à son existence de célibataire et l'hymen lui tendait les bras, tout entrelacé de fleurs, tout riant, tout paisible. Il avait donné son amour à une jeune fille placée bien bas au-dessous de lui sur l'échelle sociale; pour la mettre à son niveau, il ne descendait pas jusqu'à elle, mais il l'élevait à lui; où était le mal.

— « Ah! disait-il, en jugeant quelqu'un haut parvenu, regarde-t-on jamais d'où il est parti? »

Mais adieu ses rêves de calme conjugal, adieu sa croyance à la fidélité de sa maîtresse, adieu sa résolution raisonnée! Quelques lignes écrites par un étudiant brisaient comme verre, réduisaient en poussière tout cela. A l'espérance succédait le désespoir, à l'amour le mépris, aux rêveries attrayantes une affreuse réalité.

Maurice anéanti s'affaissa sur son canapé; une sueur froide mouillait son corps; une horrible agitation con-

Digitized by Google

fondait ses idées. D'abord il voulait forcer Edouard à se rétracter de son accusation ou le punir de son inconséquente hardiesse; il était résolu à ne plus revoir Eliza et à l'abandonner à sa dégoûtante conduite. Ensuite, quand le premier élan de sa rage fut appaisé, prenant un parti plus sage et plus magnanime, il rédigea cette réponse :

« Monsieur,

» La maison dont vous voulez parler n'est pas sus-
» pecte pour moi, puisque, depuis quelques jours, j'en
» suis locataire; la personne que vous avez vu en sor-
» tir ne me trompait point; puisque c'est pour m'y
» joindre qu'elle s'y était rendue. Vous voyez donc,
» monsieur, que les apparences nous trompent sou-
» vent.

» Je crois à la loyauté de votre démarche, c'est
» pour cela que je vous réponds avec franchise.

» Je vous salue, » Maurice DESMARES. »

— « Ainsi, je sauverai sa réputation au moins, dit-il, en soupirant. » Il sonna son domestique.

— « Joseph, allez remettre cette lettre à la Faculté. »

— « Oui, monsieur. »

— « Je ne suis chez moi pour personne, entendez-vous? »

— « Oui, monsieur. »

— « Laissez-moi. »

— « Oui, Monsieur. »

« Mon maître n'est pas dans son assiette ordinaire, se dit Joseph en s'en allant. »

Il passa une journée cruelle, déchiré qu'il était par la douleur, le découragement, la fureur, la jalousie. Ce coup était le plus rude que pouvait lui porter le malheur; il l'écrasait. C'était donc pour mieux lui cacher ses infidélités que la perfide avait demandé ce costume d'homme! c'était donc pour cela que tous les soirs, quand il se disposait à la quitter, il la voyait tressaillir d'une joie intérieure, malgré les adieux touchans qu'elle lui prodiguait! Il y avait donc du dégoût sous ses caresses, du plaisir sous ses regrets...

— « Oh! les femmes! murmura-t-il, et il meurtrissait sa poitrine avec ses ongles. »

La nuit était venue; il rassembla toute sa force d'âme, il se revêtit de toute son impassibilité, il se cuirassa de tout son sang-froid, et muni de la lettre d'Edouard, s'achemina vers la demeure d'Eliza.

Couchée sur une ottomane, elle attendait; car l'aiguille de la pendule glissait doucement vers l'heure fixée pour la visite quotidienne de Maurice; elle attendait, embellie par la langueur d'un trouble indéfinissable.

Maurice entra, elle courut l'embrasser, mais ses lèvres furent glacées par les froides lèvres de son amant; elle leva les yeux sur lui, elle rencontra un regard scrutateur, un regard d'acier; elle eût peur.

— « Asseyez-vous, » lui dit-il gravement, en lui montrant une chaise.

Pour la première fois, il ne l'avait pas tutoyée. Toute tremblante, elle s'assit, et lui se mit à marcher à grands pas dans la chambre... Il y eut un moment de silence que Maurice rompit le premier.

— « N'est-il pas vrai, dit-il, en s'arrêtant devant elle, n'est-il pas vrai qu'une femme qui trahit son mari ou son amant, quand ce mari ou cet amant met toute sa joie, emploie tout ce qu'il possède de tendresse et de dévoûment à la rendre contente et heureuse, à embellir sa jeunesse, à semer les plaisirs sur son chemin, n'est-il pas vrai que cette femme est un être sans cœur, une méprisable créature?.... Qu'en dites-vous? »

— « Je ne vous comprends pas, » répondit-elle d'une voix presque éteinte. Elle craignait de trop comprendre.

— « Je m'expliquerai mieux alors... Où êtes-vous allée hier à minuit? »

— « Moi! »

Son courage ployait; elle ne respirait pas.

— « Oui! vous... Je veux bien vous épargner un mensonge... Lisez. »

Et il plaça sous les yeux d'Eliza la lettre d'Edouard. L'étudiant avait horriblement tenu sa promesse.

— « Ce jeune homme n'est pas un imposteur, puisqu'il a signé... Mais parlez donc, qu'avez-vous à répondre? »

— « Rien. »

— « Vous avouez donc. »

— « Oui. »

— « Et dans cette maison, un homme vous attendait sans doute! »

— « Oui. »

— « Misérable!... Et cet homme, quel est-il? »

— « Mon père! »

— « Ton père! »

Les rôles avaient changé. Il était interdit; elle était triomphante. Maurice se radoucit; peu à peu son ton devint moins sévère.

— « Pourtant tu m'as dit bien des fois que tu avais perdu ton père... Tu mentais alors? »

— « C'était vrai. »

— « Est-il revenu de l'autre monde? »

— « Non, mais des bagnes de Toulon. »

Elle parlait avec calme; elle était résignée à tout.

— « Un forçat, » s'écria Maurice; et il la regardait ébahi. Il croyait rêver.

— Oui, répondit-elle, vous avez aimé la fille d'un forçat. »

— « Oh! ne me martyrise pas ainsi pour t'excuser! La vérité... Je veux savoir la vérité... »

— « Pour tout ce que je peux espérer de tranquilité ici bas, je ne voudrais pas vous la cacher, Maurice. »

Abymé, il tomba sur un fauteuil en murmurant : Un galérien... Son père un galérien...

Et de ses mains contractées, il couvrait sa figure.

— « Vous voyez bien, Maurice, que vous ne pouvez pas m'épouser, dit Eliza avec douceur. »

— « Je t'écoute, reprit Desmares après un instant. Dis-moi son histoire, la tienne!... et ne me déguise rien. »

Alors Eliza lui raconta, en détail, et le crime de Bertrand, et sa condamnation, et son long supplice. Elle lui raconta comment, à son tour, il l'avait retrouvée; comment elle le secourait, abandonné qu'il était de la société entière, pauvre et souffrant...

Oh! il y avait quelque chose d'intéressant dans le récit de cette jeune fille dont les grands yeux noirs, quoique humides d'émotion, brillaient animés par une

Digitized by Google

noble fierté! Il y avait quelque chose de sublime dans l'accent de cette enfant courageuse qui, sans honte et sans restriction, déroulait lentement, pour la montrer au grand jour, toute l'ignominie de son père; heureuse de pouvoir dire que son dévoûment, à elle, avait couvert et protégé cette ignominie! Puis elle ajouta en se redressant avec un orgueil bien naturel :

— « Voilà ce que j'ai fait pour le forçat libéré; me blâmerez-vous?... Votre or a fourni à donner du pain à mon père; le regretterez-vous, cet or?... »

— « Oh non! Tu es un ange, répondit-il, tristement. »

— « Quant à l'histoire de ma vie, vous la connaissez, Maurice; avant d'être à vous je n'avais reçu que les baisers de celui à qui je dois le jour... Ah! je respire plus librement enfin! Toutes ces choses que je gardais en moi me suffoquaient, et, pour me soulager, j'avais besoin de vous en faire la confidence... Après cela, je sais que je ne dois plus penser à vous revoir, et demain la fille du galérien retournera chez son père. Là mon pain sera noir, mais baigné de mes sueurs, il me paraîtra plus léger; là, mes habits seront grossiers, mais je les porterai sans rougir; là, je pleurerai votre amour, peut être, mais il me restera l'amour et les embrassemens de mon père. »

— « Non, non, tu ne me quitteras jamais, s'écria Desmares, en la pressant contre son sein. Puis-je vivre séparé de toi, loin de tes regards, loin de ton sourire? Oh! la vie sans toi, c'est le néant!... Tu es ta lumière de mes jours, l'âme de mon corps, si tu ne restes pas avec moi, je meurs. »

— « Vous oubliez Maurice, que vous ne pouvez pas m'épouser. »

Ce mot qui revenait à la pensée d'Eliza le rendit à sa position. Il vit de nouveau le malheur qui l'accablait de tout son poids.

— « Tant d'émotions, tant de sensations diverses m'ont bouleversé; il me faut être seul pour recouvrer le calme de mes sens... A demain; Eliza! adieu... A demain, entends-tu? »

Il sortit et la laissa pensive et tout émue.

Pendant la nuit Maurice fut en proie à une agitation incroyable. Il ne pouvait se déterminer à renoncer à un hymen que d'abord il avait considéré comme une folie, mais dont l'idée peu à peu s'était si bien acclimatée dans sa tête, que maintenant il ne lui était plus possible de l'en exiler. Ce n'était pas précisément parce qu'Eliza était du sang d'un galérien qu'il cherchait à renoncer à elle; il pensait, Maurice, que le sang, quelque vicié qu'il puisse être quand on le reçoit, se purifie en passant au philtre d'un cœur vertueux. Et cependant, quand il songeait qu'il allait entrer dans l'intimité d'un homme que la société avait flétri publiquement, d'un homme qui souvent se présenterait à lui avec sa physionomie sinistre, ses manières sauvages, son langage impur et sa marque à l'épaule, que cet homme livré sans doute à l'ivrognerie, à la débauche et à tous les vices de l'humanité, satisfait d'avoir à sa disposition une source où puiser de l'argent, le harcellerait sans cesse de ses demandes, de ses obsessions, de ses menaces peut-être; quand il songeait qu'ensuite il irait, au milieu de ses compagnons de taverne, louer ou maudire son gendre, vanter sa libéralité ou l'accuser d'avarice, suivant le plus ou moins d'importance de ses largesses; quand il songeait que son nom serait associé à tous les propos, à tous les sarcasmes des vagabons et des mendians de la ville, il sentait son énergie faiblir et sa fermeté chanceler.

— « Oh! disait-il, si avec beaucoup d'or, si en lui assurant une pension considérable, je pouvais le décider à s'éloigner de nous, à traîner son infâmie bien loin, bien loin d'ici; s'il promettait de ne plus nous importuner de ses visites... Mais un forçat libéré promettra tout, en voyant une bourse pleine; puis il la videra avec frénésie, et quelques mois après, il sera encore là prêt à la remplir et me poursuivant toujours de sa fâcheuse présence... Oh non! c'est impossible... Plus de mariage... »

Le lendemain, ferme dans cette résolution, il revit Eliza. Elle était pâle et abattue, la pauvre fille! elle avait les yeux rouges et mouillés car bien des pleurs en étaient tombés depuis la veille. Elle aussi souffrait les angoisses de l'incertitude; elle aussi ne savait à quel parti se résoudre. D'un côté cette vie de perdition ne la séduisait plus; maintenant elle lui était insupportable au contraire; mais d'un autre l'attachement de Maurice, le pouvoir, qu'elle devait à sa générosité, de soulager son père, la reconnaissance qu'elle conservait pour les bienfaits dont il l'avait comblée sans cesse, l'attiraient irrésistiblement vers son amant et la retenaient esclave de ses volontés.

— « Eliza, lui dit Desmares, d'un air moitié de dignité, moitié d'affection, ton père crée entre nous deux une distance que les préjugés sociaux m'empêchent de franchir; tant qu'il vivra, tu ne peux devenir ma femme. C'est à toi de me dire si tu veux toujours de ton passé pour avenir. »

— « Je ne me croyais pas condamnée à avaler jusqu'à la mort le déshonneur goutte à goutte, répondit-elle en soupirant.. »

— « Tu es libre Eliza... Consens-tu à rester avec moi?... Réponds... »

Il la regardait avec des yeux tendres et passionnés.

— « Je resterai, dit-elle. »

Elle paraissait tranquille; mais Maurice en l'embrassant sentit de grosses larmes qui roulaient rapidement le long de ses joues. L'âme de cette femme s'était brisée.

IV.

Bertrand se chauffait, assis au coin de son foyer; une de ses mains passée dans son gilet se reposait sur sa poitrine, et de l'autre il soutenait sa tête qui se penchait sur son épaule. Parfois un sourire, triste comme des larmes, venait errer sur ses lèvres froncées. Il réfléchissait, le forçat. On aurait dit qu'il relisait sa propre histoire tracée sur les parois de l'âtre, tant ses yeux étaient fixes et sombres, tant sa pensée semblait attentive. Seul avec ses souvenirs, il les voyait poser devant lui, tout hideux, tout hérissés d'horreur et traînant la honte après eux. C'est que dans la journée il avait souffert une atroce humiliation, et bien que depuis sa faute, il eût dû être habitué à tout endurer de la part des hommes, ce nouveau coup était si poignant qu'il avait pénétré bien avant dans son âme.

Manquant de pain, il était allé en prendre chez le

Digitized by Google

boulanger de son quartier. Pour en payer le montant il avait donné un des louis provenant de la générosité de sa fille. Le boulanger, citoyen fort soupçonneux, étonné de voir une pièce d'or dans les mains d'un forçat libéré, conclut naturellement qu'un vol seul en avait pu rendre Bertrand propriétaire, et se renfermant dans sa conscience d'honnête homme, le marchand pointilleux courut en toute hâte faire sa déposition au commissaire de police. Celui-ci sourcilla. Le cas était grave. Il prit un air capable et une prise de tabac, ceignit son corps de l'écharpe et son front d'une paire de lunettes, et se transporta, escorté du boulanger, dans la mansarde de Bertrand, en disant avec mystère :

— « Il y a long-temps que je surveille cet homme; sa subsistance est un problème... Il a d'ailleurs mauvaise mine et des antécédens funestes... Au fait, que voulez-vous que l'on soit, après avoir vécu dix ans aux galères? Un voleur ou un assassin, souvent l'un et l'autre... Bah! parlez-moi de la guillotine, on n'en revient pas au moins. »

Arrivé chez Bertrand, le philantrope commissaire l'interrogea avec dureté, et l'accusa inconsidérément en lui offrant pour preuve le témoignage du boulanger. La foule qui, curieuse et empressée, avait suivi la *justice*, criait à tue-tête : « En prison! en prison, le voleur!... » Le sang du forçat bouillait dans ses veines; il sut se contenir pourtant. Il répondit que cet or lui venait d'une aumône, et que, jusqu'à ce qu'on lui prouvât qu'il l'avait dérobé, on n'était pas en droit de le punir. La populace hurlait toujours : « En prison! en prison d'abord, le galérien! et puis on le lui prouvera. »

Cependant Bertrand parlait avec tant de calme et avec une dignité si persuasive, que le commissaire se retira, non sans lui promettre néanmoins qu'à la moindre plainte, il le ferait mettre *pour quelques jours à l'abri du soleil.*

— « Le gouvernement a trop de ménagemens pour ces coquins-là, disaient les femmes du voisinage. » Excellentes gens!

Bertrand resté seul, honteux et indigné, ne put s'empêcher de verser des larmes bien amères... La peine des galères n'était donc pas finie pour lui?... Suffoqué par une rage concentrée, il lui fut impossible de prendre la moindre nourriture. Pendant toute la journée, il conserva la même position, immobile et froid comme un marbre à l'extérieur, mais la tête brûlante et le cœur saignant.

Tout à coup la porte s'ouvrit et Eliza égarée, haletante, vint se jeter à ses pieds.

— « Consolez-moi, mon père... Malheur!... Honte et malheur pour toujours!... Oh! donnez-moi des forces mon père! »

Il crut d'abord qu'on voulait l'arrêter. Il ne fut ni troublé ni surpris.

— « Mais pourquoi ce désordre? Pourquoi ce désespoir, ma fille? calme-toi. »

— « C'en est fait! plus d'espérance, plus de mariage... Il me l'a dit, mon père... Il sait tout et pas d'alliance possible avec la fille d'un forçat. »

— « Et n'avais-tu pas prévu tout cela, enfant? » répondit Bertrand en souriant de pitié et devinant le motif de la brusque entrée d'Eliza.

— « Oh! non, car c'est lui qui le désirait, c'est lui qui en avait parlé le premier... Je ne lui demandais rien, moi, je vous le jure... »

— « Je suis donc la cause de tes chagrins, la cause de tes maux... Maudis-moi, toi aussi, et la malédiction sera universelle. »

— « Oh! mon père, pardon!... Pardon... Je suis folle... C'est que voyez-vous, il me l'a dit : sa maîtresse, toujours; mais sa femme, jamais. »

— « Ni l'une, ni l'autre, j'espère! »

— « Mon père, je l'aime. »

— « Et tu seras sa maîtresse? »

— « Je l'ai promis. »

— « Que veux-tu de moi alors? »

Et il la repoussa avec colère.

— « Du courage, mon père. »

— « Je n'en ai plus pour moi; on m'a pris aujourd'hui tout ce qui me restait. »

Palpitante elle s'était posée sur une chaise, on l'aurait dite hébétée.

Bertrand en eut compassion; il s'approcha d'elle et saisissant sa main, il lui dit d'une voix tendre et caressante :

— « Il t'a traitée durement, ton Maurice; il t'a humiliée peut-être, pauvre enfant!... Il ta reproché ce qu'il avait fait pour toi... »

— « Vous ne le connaissez pas, mon père. Il est si bon, si délicat, si aimant. »

— « Eh bien! voyons; répète-moi ses paroles... Que t'a-t-il dit? »

— « Oh! je me les rappelle bien, allez!... « Ton père » met entre nous deux une distance que les préjugés » sociaux m'empêchent de franchir. Tant qu'il vivra, tu ne peux devenir ma femme. »

— « Ah! tant que je vivrai. »

Ce mot réveillait une idée dans la tête du forçat; il sourit.

— « Si M. Desmares t'aime sincèrement, tout espoir n'est pas encore perdu, ma fille... Demain je m'en entendrai avec lui. »

— « Vous irez le trouver!... Oh! gardez-vous en bien... par grâce, n'y allez pas!... »

— « Laisse-moi faire, et repose-toi sur mes soins, je réussirai... Eliza! Il se passera bien des choses d'ici à vingt-quatre heures. »

Il chercha à la consoler en l'exhortant à espérer et à attendre; puis il l'engagea à rentrer chez elle pour prendre du repos, dont elle avait grand besoin. Eliza ne partageait pas la confiance de son père, quoiqu'elle ignorât son dessein. Revenu dans sa chambre, elle se coucha sur son ottomane où le soleil à son lever la retrouva encore. Elle n'avait pas fermé l'œil.

Dans la matinée Bertrand se présenta chez Desmares. Il était résolu, grave et radieux; son front devenu serein ne gardait plus de rides; ses yeux portaient des regards assurés, sa bouche était épanouie. A le voir dans ce moment, on aurait deviné que son cœur couvait une belle action, une intime expiation de ses fautes.

Les domestiques refusaient de l'introduire, il persista. En traversant les appartemens éblouissans et dorés qui précédaient le cabinet de Maurice, le forçat éprouva un étonnement mêlé de joie. Il pensait que

Digitized by Google

bientôt son Eliza viendrait habiter ces magnifiques salons, s'asseoir sur ces meubles précieux, se mirer à ses superbes glaces, commander à ces impudens laquais, qui le menaient dédaigneusement.

— « Puisse-t-elle être heureuse ici, se dit-il tout bas! »

M.. Desmares, en robe de chambre, en pantoufles, étendu plutôt qu'assis dans une bergère auprès de sa cheminée, parcourait les longues colonnes du *Moniteur*. Il tourna la tête vers Bertrand et le regarda avec indifférence; il ne le connaissait pas.

— « Je suis Bertrand, le père d'Eliza, dit l'autre, avec assurance, mais sans rudesse. »

A ce mot, Maurice tressaillit, et craignant une explication avec un pareil homme, il dit en se levant : »

— « Que venez-vous faire ici? Que demandez-vous?»

— « Rasseyez-vous, monsieur Desmares; je ne demande rien... Je désire que vous m'écoutiez un instant. »

— « Parlez. »

Le ton humble du forçat l'avait rassuré,

— « Il y a deux ans à peu près, une jeune fille simple et naïve, sans parens, sans amis, et seule au monde, se trouvait dénuée de pain, de feu, d'habits... Homme généreux, vous l'avez nourrie, chauffée, habillée; c'est bien!... Puis de la jeune fille embellie et parée vous avez fait votre maîtresse; c'est bien encore! vous l'aviez achetée, elle était à vous... Mais après l'avoir éblouie de dons, de parures et d'amour, un jour que, triste et rêveuse, elle regretait son innocence et sa robe de bure, pour calmer les reproches de sa conscience, dans un moment d'exaltation amoureuse, vous lui promîtes un mariage prochain; et c'est mal, cela, si cette promesse n'était qu'un jeu, qu'une chimère, si vous n'aviez pas l'intention de la tenir, si vous la lui avez donnée comme à un enfant chagrin dont les pleurs importunent!

— « Le ciel m'est témoin qu'un désir sincère me la dictait, et que son accomplissement contenterait mes vœux les plus chers. »

— « Dites-moi, monsieur Desmares, Eliza vous a-t-elle jamais causé la moindre inquiétude sur sa fidélité? Vous a-t-elle jamais inspiré le moindre soupçon de jalousie? »

— « Jamais. »

— Oh! je vous crois, monsieur; car ma fille possède une belle âme, une âme pure dans un corps déshonoré; c'est un ange de bonté, de paix et de tendresse, un ange qui a abrité mon infortune sous ses ailes, qui a souri à mes douleurs, qui a versé du baume sur mon existence damnée, un baume céleste. »

Le vieillard attendri se tut pour donner un libre cours à ses sanglots et pour essuyer du revers de sa main ses yeux, qui se mouillaient déjà.

— « Mais où voulez-vous en venir enfin, reprit Maurice, qui se laissait gagner par l'émotion de Bertrand. »

— « Ecoutez-moi jusqu'au bout. Croyez-vous, Monsieur, qu'une femme riche de tant de vertus, et dont le seul crime est de s'être livrée à un seul homme, pût ternir la réputation de cet homme, s'il se décidait à l'épouser. »

— « Oh! que je voudrais que cette raison seule fût la barrière qui me sépare d'Eliza, s'écria Desmares! »

— « Je vous comprends. C'est moi, son père et galérien, moi dont le nom et l'épaule sont tarés, moi que l'opprobre et l'ignominie altèrent, c'est moi, et ma flétrissure, cette lèpre morale, qui vous arrêtent!... C'est juste, et je vous blâmerais de passer par-dessus tous ces obstacles; vous ne devez pas chercher à les aplanir, vous; moi, je le dois et je le puis. »

— « Expliquez-vous. »

— « Répondez-moi sans feinte, sans détours, monsieur Desmares; et, puisque l'on dit que vous êtes doué d'un noble cœur, montrez-le moi et ne me trompez pas... Si, lorsque je sortirai d'ici, un de vos domestiques, me prenant pour un voleur, lâchait un coup de pistolet dans ma poitrine; si la roue d'une voiture me renversait et broyait mon crâne sur le pavé, ou bien si une pierre tombait d'un toit sur ma tête et l'écrasait, vous n'auriez plus à rougir de moi, n'est-ce pas, mort que je serais et disparu de la terre? L'infâmie ne nous poursuit pas dans l'autre monde, n'est-ce pas?

— « Achevez. »

— « Jurez-moi, monsieur Desmares, que si une de ces choses arrivait, que si je mourais enfin, jurez-moi, sur votre honneur, que vous épouseriez ma fille? »

— « Je le jure, répondit Maurice, fasciné par les paroles du vieillard, et j'avoue que vous seul entravez mes projets. »

— « Merci! oh! je vous remercie... Votre main... La mienne ne la salira pas, allez... »

Et Bertrand et Maurice, tous deux également émus, se pressèrent étroitement la main.

— « Adieu, dit le premier, après un moment de silence. Adieu, mon gendre! »

Et il sortit, la démarche imposante et le regard rayonnant de bonheur.

V.

La foule, intriguée et causeuse, se pressait devant une petite maison, située dans un des quartiers qui avoisinent la Faculté. On chuchottait, on interrogeait, on poussait des exclamations, on cherchait à entrer. Au troisième étage, un homme s'était pendu; il se nommait Bertrand le galérien. Les uns disaient que la misère l'avait porté au suicide; les autres prétendaient qu'ayant commis un nouveau crime, il s'était donné la mort, de peur d'être envoyé aux bagnes une seconde fois et pour toujours; d'autres, qui se croyaient mieux informés, murmuraient tout bas qu'il avait volé une somme considérable en or, que le commissaire était venu l'interroger, et que Bertrand, se sentant coupable et certain d'être bientôt découvert, avait mis fin à ses jours dans un accès de désespoir... Ingrats! personne ne pensa que le forçat s'était tué par amour paternel.

Un mois après, M. et Mme Desmares, mariés depuis peu de jours, couraient la poste sur la route d'Italie.

Eugène Cabanel.


Digitized by Google

MADAME COTTIN (1),

(SOPHIE RESTAUT.)

Madame Cottin eut une destinée contraire à ses goûts, et l'on peut dire même opposée à ses principes; auteur de *Claire d'Albe*, *d'Amélie de Mansfield* et de plusieurs autres romans qui ont eu un succès de vogue, elle était pourtant convaincue que les femmes ne doivent point écrire, ou du moins ne doivent pas livrer leur nom au public; elle s'était expliquée nettement à cet égard dans son roman de *Malvina* : c'était d'elle-même qu'elle voulait parler quand elle faisait dire à mistriss Clare :

« Le monde et ses plaisirs n'occupent pas un seul » de mes momens, et ma solitude, ouverte à peu d'amis, » n'est jamais troublée par aucun importun; il a donc » fallu me suffire à moi-même et tâcher d'abréger, par » diverses occupations, des journées dont l'oisiveté » m'eût fait un fardeau. Passant alternativement des » arts aux soins domestiques, des plaisirs champêtres » aux lectures sérieuses, je n'ai pas cru plus mal faire » en écrivant quelques pages qui plaisaient à mon ima- » gination, qu'en chantant quelques arriettes ou en » faisant quelques tableaux. Je vous l'avoue d'ailleurs, » ce genre d'occupation m'a séduite; il m'était doux » de trouver sous ma plume des chimères, dont j'avais » en vain cherché la réalité dans le monde, et si je me » suis livrée à mon goût, c'est avec la certitude qu'en » le satisfaisant je ne nuirais à personne. En effet, » qu'une femme écrive un roman, apprenne une science » ou travaille à l'aiguille, cela est fort égal, pourvu » qu'elle reste dans son obscurité; ce n'est pas le » genre de ses occupations, mais l'usage qu'elle en fait » qu'on doit censurer; qu'elle amuse des amies d'une » historiette, sortie, en jouant, de sa plume, personne » n'a rien à lui dire si elle en reste là; mais en *la fai- » sant imprimer, elle semble avouer le prix qu'elle y » attache, et, de ce moment, la critique doit relever avec » sévérité ce que l'amitié eût traité avec indulgence; » d'ailleurs, en se livrant ainsi au public, ce n'est pas » seulement le livre, c'est l'auteur qu'on lui soumet.* »

On a peine à concevoir qu'après avoir exposé avec autant de force et de clarté ses idées sur une question de cette importance, elle ait publié plusieurs romans. Les gens du monde, qui croient bien juger parce qu'ils jugent vite, pourraient en conclure qu'on doit lui reprocher des systèmes incertains et des opinions mobiles; ils auraient tort. Ce qu'elle a dit des devoirs des femmes était l'expression sincère d'un sentiment profond, et sa célébrité est une bizarrerie de sa destinée plutôt qu'une inconséquence de son esprit.

Elle avait à peine dix-sept ans lorsqu'elle épousa, en 1790, M. Cottin, l'un des plus riches banquiers de Paris; la révolution préludait alors par des folies à des crimes. En 1792, l'horizon devenait de plus en plus sombre; Mme Cottin se réfugia dans les Pyrénées. A peine était-elle arrivée à Cauteretz, que l'on proclama la république; il était aisé de prévoir à quels excès se porterait la faction triomphante. Elle chercha donc un asile en Angleterre, et elle y passa un an; mais la Convention ayant rendu un décret qui ordonnait à tous les Français de rentrer, dans le délai d'un mois, sous peine d'être mis sur la liste des émigrés et de voir leurs biens confisqués, M. Cottin se décida à revenir à Paris. Le lendemain de son arrivée, son plus jeune frère fut jeté en prison, lui-même tomba dangereusement malade, et le jour où l'on se présenta chez lui pour le conduire au tribunal révolutionnaire, il venait d'expirer. Ce fut ainsi qu'il trompa l'échafaud.

Restée veuve à vingt ans, Mme Cottin choisit une retraite aux environs de Paris; elle y menait une vie obscure et paisible, y donnait asile aux proscrits, et concentrant toutes ses affections dans un cercle intime, elle consacrait ses loisirs à la culture des arts; persuadée que les amitiés du monde ressemblent, pour la plupart, à ces diamans faux qui brillent sans avoir de valeur, elle fuyait les réunions nombreuses, les séances académiques, les lectures, les bals et les soirées, comme d'autres femmes les recherchent.

Un de ses amis, forcé, au 18 fructidor, de fuir, sous peine de la vie, avait besoin de cinquante louis. Elle venait de composer, en quinze jours, et presque au courant de la plume (1), un joli roman, *Claire d'Albe;* elle remit au proscrit l'argent qu'elle reçut de son libraire. Ainsi son premier ouvrage fut une bonne action. L'auteur avait mis pour condition expresse du traité que son nom resterait inconnu; la clause fut religieusement observée, et c'était pour elle un vrai plaisir que d'entendre chacun exprimer librement sa pensée sur ce roman, qui eut en moins d'un an trois ou quatre éditions.

Ce ne fut qu'en 1802, lorsqu'elle publia *Amélie de Mansfield*, qu'un abus de confiance révéla son nom au public. Elle en éprouva une vive contrariété, et la preuve que ce n'était pas de la fausse modestie, c'est qu'elle consulta, dans une lettre confidentielle, un de ses parens, homme de beaucoup de sens et d'esprit, sur ce qu'elle avait à faire en cette circonstance.

» Il m'est pénible, disait-elle, de voir ainsi mon » nom imprimé; mais vous sentez que je suis plus *fâ- » chée* que *coupable;* c'était à la seule condition que

(1) Née, en 1773, à Tonneins, près Bordeaux; morte en 1807.

(1) Une chose qui paraît incroyable, mais que je tiens de plusieurs personnes dignes de foi qui ont vu le premier manuscrit de *Claire d'Albe* de la main de l'auteur, c'est qu'il n'y avait pas une rature.

Digitized by Google

» mon nom ne parût point, que j'avais donné mon ou» vrage à S.....; vous voyez comme j'ai été écoutée. » Maintenant faut-il faire une protestation contre la » mauvaise foi de l'éditeur, ou faut-il garder le si» lence, etc., etc. » Son parent lui conseilla cé dernier parti, et il fit bien; une protestation aurait eu tous les inconvéniens que Mme Cottin redoutait le plus. Entre la célébrité de la gloire et la célébrité du scandale, il n'y avait pas à hésiter.

Ses deux ouvrages les plus importans, *Malvina* et *Mathilde*, qui lui assignent une première place parmi les romanciers, ont prouvé avec quel art elle mettait en jeu les ressorts si puissans des passions humaines, et avec quelle vérité de coloris elle savait les peindre; c'est dans *Malvina* qu'on trouve le personnage si neuf de *Mistriss Birton*, femme bienfaisante par ostentation, et qui se faisait haïr de ceux-mêmes qu'elle obligeait. *Mathilde* nous offre la lutte si dangereuse et si hardie de l'amour contre la foi, lutte terrible, dans laquelle les deux combattans triomphent, Malek-Adel en mourant, et Mathilde en consacrant le reste de sa vie au Dieu qui a soutenu son courage. Les caractères sont tracés avec un admirable talent; ils offrent ce mélange de vices et de vertus, de faiblesse et de force, auquel on reconnaît l'humanité. Le personnage de Bérangère, dû à l'imagination de l'autel, est une création ravissante.

J'ai dit que Mme Cottin avait une répugnance invincible pour les réunions tumultueuses; lorsque les convenances de société la forçaient de s'y rendre, elle y était embarrassée et presque muette. Un homme de beaucoup d'esprit, qui s'était fait inviter à un *raout* dans l'espoir d'y entendre l'auteur de *Malvina*, répondit le lendemain à un ami qui le questionnait avec empressement : « Je n'ai rien à vous apprendre de » Mme Cottin; je l'ai vue, mais elle ne parle pas. » — Ce curieux désappointé aurait tenu un autre langage s'il l'avait rencontrée dans une de ces petites soirées d'amis, où elle se trouvait à son aise. Avec quel charme cette âme affectueuse et tendre se répandait dans le sein de l'amitié! comme elle savait à la fois plaire et toucher, plaire par la grâce piquante et naïve d'un esprit sans art, toucher par l'éloquence irrésistible des sentimens les plus doux et les plus purs. C'était vraiment une enchanteresse.

Le genre qui a valu à Mme de Sévigné une juste célébrité aurait fait à Mme Cottin une seconde réputation, si l'on avait imprimé ses lettres (1). Les fragmens qu'on va lire donneront la preuve de la souplesse ingénieuse de son style, dont elle variait les formes sans travail et sans étude. Ces descriptions si pittoresques et si vraies, qui paraîtraient remarquables lors même qu'elles auraient été travaillées et revues avec soin, excitent réellement une grande surprise, quand on songe que l'auteur les écrivait le soir, sous l'impression de ce qu'elle avait vu, et sans prendre le temps de se relire.

(1) Il en existe un recueil entre les mains de Mme de V..., avec laquelle elle a été en correspondance dès son plus jeune âge. C'est à l'obligeance de cette dame, si digne d'une pareille amie, que je dois les fragmens que l'on va lire, et qui laisseront dans l'esprit et surtout dans l'âme du lecteur une si haute idée du talent épistolaire de Mme Cottin.

Sesto, sur les bords du Tésin,
24 septembre 1806.

. . . .

« Il y avait jadis un rocher inculte et abandonné au » milieu du lac Majeur; un des aïeux de la famille » Borromée le vit, et conçut la charmante idée de lui » donner la vie : il fit construire sur toute l'étendue » de cette plage stérile une voûte immense; des terres » transportées de la côte voisine la recouvrirent entiè» rement; il posa du côté du nord le fondement d'un » magnifique palais; il entoura l'île d'une galerie, et » bâtit une terrasse. Au-dessus de la terrasse, il fit » faire une autre voûte, qui fut encore recouverte de » terre, et porta une seconde terrasse; ainsi de suite » jusqu'à dix. Quand ce bel amphithéâtre fut achevé, » il songea à l'orner, et le décora de citronniers, d'o» rangers et de cédrats; d'âge en âge ses descendans, » héritant de son amour pour cette jeune merveille, » mirent tous leurs soins à l'embellir : l'un fit incruster » les murs des terrasses en cailloux de diverses couleurs, » pour former des mosaïques; l'autre y prodigua des » statues; celui-ci jeta dans le palais des trésors de » peintures, de dorures, de glaces et de magnificence; » celui-là arrangea au-dessous des appartemens dix » salles en coquillages formant des colonnes avec leur » fût et leurs chapiteaux, des corniches ornées de guir» landes rattachées avec de grandes rosaces, des plan» chers faits avec des cailloux, si jolis et si petits, » qu'ils étaient aussi agréables à l'œil que doux aux » pieds, et des plafonds si artistement incrustés, qu'ils » semblaient peints.

» Tandis que la famille de Borromée n'épargnait ni » ses richesses ni ses soins pour l'île favorite, la terre » aussi faisait beaucoup pour elle. Les orangers s'éle» vaient gros comme des tilleuls, et formaient des allées » sombres et parfumées; les citronniers tapissaient les » murs des terrasses de leur feuillage toujours vert et » de leurs magnifiques pommes d'or. Des bosquets de » laurier rose, des buissons de jasmin d'Espagne, se » mariaient ensemble au bord de l'eau; tout enfin » concourait à l'embellissement de ce séjour enchanté. » Les plus habiles ouvriers enrichissaient le velours et » le satin de superbes broderies d'or et de soie; Ra» phaël envoyait ses tableaux, Michel-Ange, ses sta» tues; le goût se chargeait de les placer; alors l'île » prit de son créateur le nom de Borromée, et de l'ad» miration de tous ceux qui la voyaient celui d'*Isola* » *Bella*. »

Maintenant, que l'on compare à ce tableau si animé, si gracieux, si suave, la description de Venise, et que l'on dise si jamais peintre a possédé une plus riche palette et des couleurs plus variées.

Venise, le 4 octobre 1806.

» Je voulais te parler de Padoue, qui est la plus an» cienne ville de l'Italie, où reposent les tombeaux de » Tite-Live et de Plutarque; je voulais te parler de » Vicence et de son magnifique théâtre Olympique, » de ce ciel de l'Italie, qui s'embellit de plus en plus » à mesure qu'on s'avance vers le Midi; mais j'ai vu » Venise, et je ne peux plus parler que d'elle; Venise, » qu'on s'attend à trouver si extraordinaire, et qu'on » trouve cent fois plus extraordinaire qu'on ne s'y at-

Digitized by Google



Madame Cottin.

» tendait; Venise, qui surpasse toutes les surprises, » qui confond toutes les pensées, qui trouble toutes les » habitudes; Venise, qui semble être sortie toute bâtie » du sein de la mer, car on ne peut comprendre com» ment des bateaux ont pu suffire pour apporter tant » de pierres, tant de marbres et tant de trésors. Et » pourquoi les apporter? la terre n'avait-elle plus de » place, et les hommes étaient-ils réduits à venir créer » sur l'eau un nouveau monde?

» Il y a quelque chose de si bizarre et de si grand » dans la pensée de celui qui conçut l'idée d'une telle » ville, qu'on ne comprend pas qu'il ait pu trouver tant » d'autres hommes qui aient pensé comme lui.

» Venise n'est pas au milieu d'un marais, comme » on le prétend, mais au milieu de la mer : on dirait » que c'est la cité de Neptune, et que les Tritons la » soutiennent sur leurs épaules. Nous logeons sur ce » qu'on appelle le Grand Canal : c'est une rue liquide, » large comme deux fois la rue Royale; elle est cou» verte de gondoles, qui vont et viennent avec un » grand mouvement et en même temps un grand si» lence. On ne se figure pas quel bruit il y a de moins » dans une ville où ne passent jamais, ni un carrosse, » ni une charrette, ni un cheval. On prétend que Ve» nise est une ville fort triste; cela peut être à la lon» gue, mais il n'y en a pas de plus amusante le pre» mier jour : tout y est si différent de ce qu'on a vu » toute sa vie, qu'on n'a pas assez d'yeux pour la re» garder. Hier, en y arrivant, j'éprouvais presque de » la douleur d'un étonnement qui était au-dessus de » mes forces, car en donnant tout ce que je possède » de facultés et d'attention, j'en donnais moins encore » que l'objet n'en demandait... Cette pleine mer, du » milieu de laquelle sort une ville, et puis un peu » plus loin des magasins, ensuite des lazarets, puis » des barrières, tout cela séparé l'un de l'autre par » cette mer; cette ville, où tout abonde et où il faut » tout apporter; ces habitans, dont la plupart n'ont » jamais vu un champ, un arbre, une prairie; ce lieu » où jamais un ruisseau d'eau douce n'a coulé, et où

Digitized by Google

» des palais superbes élèvent leurs milles colonnes de » marbre jusqu'au ciel; enfin, cette réunion de deux » cent mille hommes, qui font avec de l'eau et des » barques tout ce qu'on fait ailleurs avec de la terre » et des voitures, tout cela saisit la pensée, frappe » l'imagination, et prouve que rien n'est impossible à » un travail obstiné, dirigé par une volonté ferme... »

Ce fut quelque temps après son retour d'Italie, qu'une maladie cruelle et rapide dans ses développemens termina sa carrière, si courte et pourtant si pleine; au moment où la mort vint la frapper dans toute la force de l'âge et du talent, elle s'occupait d'un ouvrage sur le christianisme, où l'on aurait trouvé à chaque ligne la chaleur communicative de son cœur aimant et mélancolique; on peut en juger par ce fragment de discussion épistolaire, par laquelle elle cherchait à ramener à son sentiment un de ses amis, que la philosophie moderne avait entraîné trop loin: « Nos » esprits, lui écrivait-elle, vous semblent marcher » dans une direction si opposée, que vous ne pouvez » expliquer que par la fatalité l'amitié qui nous unit » l'un à l'autre. Eh bien, que diriez-vous si je vous » assurais que j'ai maintenant la conviction presque » entière que nous serons un jour parfaitement bien » d'accord, et que nos esprits s'entendront comme nos » cœurs s'entendent aujourd'hui. Soyez bien persuadé » que je ne vous aimerais pas comme je le fais si nous » ne devions pas finir ainsi; d'abord, nous ne sommes » pas dans une route si opposée que vous le dites, » car mes idées religieuses vous occupent; vous les » repoussez, il est vrai; mais vous y pensez, et c'est » beaucoup; elles font fermenter votre tête, elles agi- » tent votre sang, elles vous irritent; cela vaut bien » mieux que si vous n'y songiez pas; si je vous voyais, » à cet égard, dans l'indifférence où je vois certaines » personnes, je n'aurais aucune espérance, et je croi- » rais votre cœur mort avant vous. Si les idées reli- » gieuses mettent dans un tel mouvement toutes les » facultés de votre âme, c'est parce qu'elle a l'instinct » que la vérité n'est que là; ne riez pas, je vous prie, » et laissez-moi vous parler de votre âme, que j'aime, » parce qu'elle est bonne, excellente, pleine de no- » blesse et de chaleur; n'apercevez-vous pas comme » elle combat contre votre esprit, comme elle se ré- » volte fièrement contre ce qu'il veut lui persua- » der, etc., etc., etc. » — Je porte en moi-même un » calme ravissant, une sérénité angélique; je suis heu- » reuse, je suis sûre de l'être toujours, car mon bon- » heur n'est pas dans les événemens, il est en moi. » J'ai appris non seulement à me résigner, mais à ai- » mer les peines que Dieu m'envoie; elles ne sont que » l'expiation de mes torts, et je bénis sa justice et sa » bonté. Je ne m'enfoncerai jamais dans le chaos des » sciences: ma piété n'a pas besoin de savoir, elle » est toute dans mon cœur, elle est toute d'amour. »

Madame Cottin a laissé aussi quelques fragmens d'un ouvrage sur l'éducation, qui font vivement regretter qu'elle ne l'ait pas terminé. Elle avait en ce genre une expérience pratique, qui donnait un grand crédit à ses paroles et une grande autorité à ses conseils. Elle a passé dix ans de sa vie entourée des enfans de sa meilleure amie, qui trouvaient en elle une seconde mère. Réunissant toutes les qualités qui plaisent à la jeunesse, une gaîté douce, une bonté inépuisable, une indulgence rare, une patience à toute épreuve, elle répondait, sans jamais se plaindre qu'on la dérangeât, à toutes les questions de l'enfance, qui en fait quelquefois un peu trop. Lors même qu'elle était le plus animée au travail, aussitôt qu'elle entendait une de ses jeunes filles frapper doucement à sa porte, elle disait plus doucement encore: Entrez; la faisait asseoir près d'elle ou la mettait sur ses genoux, l'embrassait pour l'encourager à la confiance, écoutait ses plaintes, lui donnait de tendres conseils, la renvoyait aussi calme qu'elle était agitée en arrivant, et reprenait sans effort le fil de ses idées, qu'elle avait interrompu sans regret.

Quelles utiles leçons! quels excellens préceptes ne promettait pas à la jeunesse un si aimable caractère inspiré par un si beau talent!

Quatre femmes d'un talent supérieur, Mme de Souza, Mme de Genlis, Mme de Staël et Mme Cottin, ont illustré, depuis quarante ans, la France et elles-mêmes par des romans ingénieux et passionnés. Me sera-t-il permis d'essayer un parallèle, qui n'a jamais été fait, et de comparer leurs différens titres à l'estime publique? Ce travail, qui ne sera pas, ce me semble, sans quelque utilité pour l'art, aura du moins, à défaut d'autre, le mérite de la nouveauté.

Mme de Genlis (il faut procéder par ordre de date) s'est attachée particulièrement à chercher dans les annales françaises ce qui lui a paru dramatique et pittoresque; le *Siége de la Rochelle*, *Mlle de la Vallière*, et son premier ouvrage, *Mlle de Clermont*, lui ont fourni des pages pleines de charme et d'intérêt; mais ces contes et ces nouvelles, car c'est là leur vrai titre, ont un inconvénient grave, c'est de faire flotter notre esprit entre le mensonge et la vérité; on est trop souvent porté à croire, tantôt que le roman est de l'histoire, et tantôt que l'histoire est du roman. Cette indécision est une fatigue, et la fatigue n'est plus du plaisir. Le style de Mme de Genlis est d'ailleurs d'une pureté remarquable et d'une correction soutenue. On y désirerait plus d'âme et de mouvement; on peut dire d'elle qu'elle écrit toujours bien et jamais mieux.

Mme de Souza s'est placée très haut dès son début. Son premier ouvrage, *Adèle de Sénange*, est, comme les productions qui l'ont suivie, un modèle de grâce, de goût et de vérité. On y trouve une peinture fidèle et pleine de charmes de la vie intime dans les classes élevées; ce ne sont ni des traits hardis, ni des sentimens exaltés, ce sont des observations plutôt fines que profondes, ce sont des riens exquis, ce sont tous les petits mystères de la coquetterie dévoilés; on dirait que l'auteur, ne pouvant pas entrer dans le cœur de vive force, a pris des sentiers qu'elle s'est frayés avec art: ce n'est pas une lumière vive qu'elle offre à notre âme, c'est un demi-jour; son style, quelquefois un peu mignard, est toujours pur, élégant, délicat; je dirais presque de Mme de Souza qu'elle est le *Marivaux* des femmes; et qu'on ne prenne pas ce mot pour une critique, le nom de l'auteur du roman de *Marianne* ne sera jamais une épigramme.

Mme de Staël a suivi une route opposée, et *Corinne* n'a rien de commun avec *Adèle de Sénange*; ces ou-

Digitized by Google

vrages ne semblent pas écrit dans la même langue. L'auteur, qui visait trop à l'effet, et s'occupait, pour ainsi dire, de faire un sort à chacune de ses phrases, s'avançait dans la carrière par bonds inégaux; sa méthode était de n'en point avoir. On trouve souvent dans ses romans les plus nobles pensées auprès des réflexions les plus étranges; quelquefois une page sublime se termine par une antithèse ridicule, une expression neuve et pleine d'énergie est suivie d'une expression folle et obscure; c'est que Mme de Staël avait plus d'imagination qu'elle n'en pouvait régler, plus d'esprit qu'elle n'en pouvait conduire, et qu'à force de génie elle a cru pouvoir se passer de goût. Son talent avait, dans ses écarts comme dans ses beautés, quelque chose de viril, et l'on n'aurait été nullement surpris de trouver un nom d'homme en tête de ses ouvrages.

Ce n'est assurément pas là ce qu'on peut dire de Mme Cottin : ses romans sont d'une femme, et d'une femme qui unit l'attrait de la vertu au malheur de la sensibilité; fière d'un sexe dont elle-même était l'orgueil, elle nous l'offrait toujours sur un piédestal; elle a su conserver à ses héroïnes un caractère de noblesse et de grandeur, qui devient leur premier charme. Ses tableaux les plus animés, ses peintures les plus ardentes, ont quelque chose de pudique et de solennel qui ennoblit le sentiment; c'est du feu, sans doute, mais c'est le feu sacré qui purifie tout; négligeant quelquefois l'expression, quand la situation l'entraîne, quelquefois aussi elle en trouve, elle en crée, et elle s'élève jusqu'au sublime par le naturel. Le secret des émotions qu'elle cause est dans les émotions qu'elle éprouve. Il y a telle de ses pages qu'elle n'a pu écrire qu'en l'arrosant de larmes. C'est là ce qui explique celles que l'on verse en la lisant.

Pour résumer, par un image, mon opinion sur ces quatre femmes célèbres, je dirai : Mme de Genlis fait réfléchir, Mme de Staël fait penser, Mme de Souza fait sourire, et Mme Cottin fait rêver et pleurer. Maintenant, que chacun donne le prix selon le goût qui le domine et le sentiment qu'il préfère.

On ne pouvait pas dire que Mme Cottin fût ce qu'on a coutume d'appeler dans le monde une jolie femme; elle était mieux que cela : sa physionomie, spirituelle et douce, annonçait tout ce qu'on pouvait espérer de sa conversation, et ses yeux, expressifs et tendres, tout ce qu'on pouvait attendre de son âme. Son portrait est d'une parfaite ressemblance.

Cette femme si remarquable, qui joignait à l'esprit le plus distingué la modestie la plus sincère, devenue célèbre malgré elle, et trahie par sa propre gloire, est morte le 25 août 1807, presque au même instant que Le Brun *le lyrique*, Portalis et Valmont de Bomare : une seule de ces pertes aurait suffi pour faire placer ce jour au nombre des jours néfastes (1).

ALISSAN DE CHAZET*.

(1) Voici la note de ses ouvrages, avec la date de leur publication.
1° *Claire d'Albe*, 1 vol., 1798;
2° *Malvina*, 4 vol. in-12, 1800;
3° *Amélie de Mansfield*, 4 vol. in-12, 1802;
4° *Mathilde*, 6 vol. in 12, 1804;
5° *Elizabeth, ou les Exilés de Sibérie*, 1 vol., 1806.

* *Plutarque Français.*

ORTHON.

Après la mort de ce fameux Gaston de Foix, qui fut le Louis XIV de la dynastie féodale des seigneurs de Béarn, la cour majour se réunit à Orthez. Cette cour, encore plus puissante dans cette province que les états généraux ne l'étaient en France, exerça, pendant plusieurs années, un pouvoir sans bornes. La dictature de cette assemblée remplit tout l'interrègne qui sépare la mort de Gaston Phœbus et le couronnement de son cousin Mathieu de Castelbon. Les seigneurs qui siégeaient dans cette cour souveraine gouvernaient, administraient, jugeaient en l'absence du vicomte : c'était une oligarchie féodale légitimement constituée. L'action nécessaire du pouvoir sur les peuples n'en était point affaiblie à chaque renouvellement de règne; au contraire, l'autorité des barons recevait comme une sanction nouvelle, et leur droit d'élection venait pour ainsi dire contrôler le droit de naissance qui appelait au trône l'héritier des seigneurs de Béarn; il ne pouvait se dire vicomte et commander à ses vassaux qu'après avoir prêté serment dans leurs mains.

Le sire Assieu de Corasse fut un de ceux qui reçurent, en 1393, le serment de Mathieu de Castelbon, trois ans après la mort du dernier souverain. Le vieux baron s'était montré, pendant un si long interrègne, un des plus zélés pour maintenir les droits de sa seigneurie. Aux premières séances de la cour majour, il avait appuyé de toute son énergie les mesures qui devaient mettre en relief la puissance de cette grande assemblée. Les officiers nommés par Gaston furent maintenus; les habitans d'Orthez eurent la garde du château; Yvan, fils naturel du dernier comte, reçut une partie du trésor amassé par son père. Bien plus, les états ne voulurent pas accepter le serment de Mathieu avant qu'il n'eût réglé avec le roi de France tout ce qui concernait la succession de son prédécesseur. Ce fut sur la proposition du sieur Assieu de Corasse que le vicomte de Castelbon se vit forcé de quitter le Béarn pour venir à Paris se faire reconnaître par le roi.

La haine qu'il en ressentit contre le baron lui fit

Digitized by Google

concevoir un projet bien étrange dans le but de punir ce vieux seigneur. Mathieu avait parmi ses écuyers un jeune homme de bonne mine qui ne le quittait jamais. On le nommait Roger de Lanoux. Adroit aux exercices, ardent à la chasse, domptant les chevaux et dressant les faucons; en un mot, un écuyer aussi parfait que pouvait le souhaiter un grand seigneur. Mais ce n'était pas ces divers talens que nous avons fait connaître qui avaient rendu Roger de Lanoux cher à son maître. Le jeune écuyer avait une ame ardente, une imagination de trouvère, qui donnait un charme irrésistible à ses entretiens; il avait des passions chevaleresques qui le jetaient dans les entreprises les plus hasardées. Personne ne fesait entrer dans ses amours plus de duels, plus d'expéditions nocturnes, plus d'escalades et de coups d'épée; personne ne fesait autant de folies et ne les racontait mieux. Le matin d'un jour d'aventure, il composait à table la ballade qu'il devait chanter le soir sous un balcon. Mathieu de Castelbon, qui goûtait un plaisir extrême à l'entendre, s'était fait le confident de toutes ses passions les plus intimes; il entrait dans ses projets les plus aventureux; il s'oubliait quelquefois jusqu'à proposer à cette jeune audace les entreprises les plus difficiles. Mais les soins que lui avaient imposés la succession du vicomte de Béarn ne permirent pas au sire de Castelbon de prolonger ses entretiens avec son écuyer. Au lieu d'écouter les vers amoureux du jeune homme, il fallut s'asseoir gravement à côté des hauts barons; il fallut défendre ses priviléges et faire reconnaître ses droits, lutter enfin contre des vassaux ambitieux. Roger de Lanoux suivait avec regret son maître à ces longues séances où l'on discutait les pouvoirs des seigneurs de Béarn, les priviléges des villes et des monastères, les droits d'albergue, de fouage, les juridictions ecclésiastiques et civiles, tout ce qui peut ennuyer un esprit de vingt ans.

Un jour que Mathieu de Castelbon sortait du couvent des Jacobins, où s'assemblaient à Orthez les membres de la cour souveraine, il vit, dormant à l'ombre sur un banc de pierre, Roger de Lanoux, qui, cette fois, s'était dispensé de le suivre dans le lieu des séances. Le vicomte était fort mécontent de l'assemblée, et surtout du baron Assieu de Corasse, qui voulait attenter à ses priviléges. Le sire de Castelbon éveilla brusquement son écuyer, donna ordre au reste de sa suite d'aller l'attendre à son hôtel, et descendit vers les bords du Gave, suivi par Roger de Lanoux. Matthieu éprouvait le besoin de confier ses ressentimens à l'homme dévoué qui partageait toutes ses pensées les plus secrètes.

Dès que ce vicomte se fut assez avancé dans la campagne pour ne pas craindre d'être entendu, cédant violemment au besoin de laisser éclater une colère long-temps comprimée, il se tourna vers son écuyer: Ah! Lanoux! lui dit-il en s'écriant, que tu es heureux!....

Lanoux. — Oui, monseigneur; j'ai dormi pendant qu'on vous chicanait votre héritage.

Matthieu. — Si je laisse faire ces bons seigneurs, ils me dépouilleront de tout. Sais-tu ce qu'ils voulaient m'enlever, Lanoux? devine?...

Lanoux. — Que sais-je? le droit de vous dire vicomte de Béarn par la grâce de Dieu?

Matthieu. — Non: mieux que cela, ils prétendent être mes égaux; ils veulent pouvoir bâtir à leur gré des forteresses sur leurs terres.

Lanoux. — Allons donc!...

Matthieu. — Tu sais que le vicomte de Béarn a le privilége d'entrer quand il lui plaît dans quelque château que ce soit, d'y passer un jour avec toute sa suite, et de choisir ce jour.

Lanoux. — Cette coutume est aussi ancienne que le Béarn.

Matthieu. — Ils veulent la supprimer, Lanoux; ils veulent faire de moi un simple président de la cour souveraine. C'est le sire Assieu de Corasse qui s'est montré le plus ardent à me faire subir cette loi.

Lanoux. — Je vois ce que c'est, monseigneur: le baron de Carasse cache dans son château sa jeune nièce, Mme Jasmine de Baliros; il en est jaloux comme un vieux tigre; il veut l'épouser; et parce qu'elle est belle et pure comme une sainte, il ne veut pas qu'un grand seigneur comme vous puisse jamais apercevoir ce trésor de beauté. C'est pour cela, monseigneur, qu'il vous dénie le privilége d'entrer quand bon vous semble dans ses châteaux du Béarn.

— En effet, dit en réfléchissant le vicomte de Castelbon, oui, voilà le motif de cette prétention insolente. Ah! seigneur de Corasse, mon ami, tu as une jeune nièce que tu veux épouser, et tu prétends nous interdire la vue de ta nièce et l'entrée de tes châteaux; eh bien! non. Puisque tu me déclares la guerre, puisque tu veux me dépouiller de mes droits, mon bon seigneur, je vais à mon tour chasser sur tes domaines. J'entrerai dans ta forteresse, parce que je suis vicomte de Béarn; je verrai ta nièce, parce qu'elle est jeune et belle, et ta nièce préférera le jeune homme au vieillard, parce que Dieu veut qu'il en soit ainsi!

Le vicomte, tout hors de lui-même, se laissait aller à ces transports de joie que donne l'espoir de satisfaire l'amour ou la haine; quand il reporta son attention et ses regards sur Roger de Lanoux pour lui exposer le projet qu'il avait conçu, il observa que ce jeune homme était pâle et déconcerté. Qu'est ceci? lui dit-il; toi que toutes les entreprises amoureuses entraînent, tu restes silencieux et morne en ce moment.

Roger de Lanoux répondit avec une sorte de résignation mêlée d'effroi: Ah! monseigneur!... ce serait un grand malheur pour moi qu'il vous plût d'être aimé par dame Jasmine de Baliros. Vous toucheriez son cœur, j'en suis certain, et j'en mourrais de désespoir. Je l'aime, monseigneur, depuis que je l'ai vue à la cour de votre glorieux cousin, à qui vous succédez. Je l'aime, et c'est pour l'oublier que j'égare ma vie dans toutes les entreprises les plus périlleuses. Je voudrais effacer de mon cœur ce charmant souvenir, mais il y reste comme le parfum dans la fleur; le vent passe et l'emporte, mais c'est sans l'épuiser; et telle est dans mon cœur la pensée de celle que j'aime.

A cela ne tienne, dit le vicomte de Castelbon; pourvu que je sois vengé du vieux baron, c'est tout ce que je veux. Je t'ordonne d'aimer plus que jamais dame Jasmine de Baliros; je t'ordonne de donner au sire Assieu de Corasse de tels ennuis, qu'il ne lui prenne désormais aucune fantaisie de venir attaquer nos priviléges. Tout nous seconde: je vais en France porter au roi Charles

Digitized by Google

serment de fidélité; tu partiras avec moi pour ne pas éveiller les soupçons du vieillard, et puis tu reviendras en cachette tendre les pièges où doit tomber ta douce proie. Pour mieux tromper le baron, je dirai même que je t'envoie au royaume de Prusse, combattre les infidèles et les Bohémiens, avec les chevaliers de l'ordre teutonique.

Roger de Lanoux fut pénétré d'une joie profonde en écoutant ces paroles, et se promit bien de réusir dans une entreprise qui servait à la fois la haine de son maître pour le baron de Corasse, et l'amour qu'il éprouvait lui-même pour sa nièce. Comme le vicomte l'avait dit, tout fut exécuté : Matthieu de Castelbon partit pour la France avec une suite nombreuse, au milieu de laquelle Roger de Lanoux se fesait remarquer. Tout le monde trouva naturel de voir le jeune vicomte amener avec lui celui de ses écuyers qu'il aimait le plus. Le jour de leur départ, le baron de Corasse disait gaîment à l'un de ses intimes : Je suis au comble de mes vœux !.... C'est un coup de maître que d'avoir éloigné notre jeune vicomte et son écuyer Lanoux, dont l'audace épouvante les pères de famille. Si le roi Charles nous est favorable, et défend au vicomte d'entrer à son gré dans nos forteresses, je suis sauvé !.... Quelle que soit sa décision, mes deux ennemis partent, et d'ici à leur retour, Jasmine sera mon épouse; l'écuyer maudit sera dévoré par les Bohémiens ou tué par les Turcs : je suis sauvé. Ce brave seigneur s'estimait si heureux, si bien délivré de ses ennemis, qu'il prolongea son séjour à Orthez après le départ du comte. Il donna des fêtes à ses amis les barons qui siégeaient dans la cour majour. Il jeta les bases d'une association qui avait pour but d'amoindrir autant que possible l'autorité du seigneur de Béarn.

Cependant, Roger de Lanoux avait en secret quitté le vicomte de Castelbon pour rentrer à Orthez, et de là se diriger vers le château de Corasse. Le vieux baron, qui était rassuré depuis son départ, avait ordonné qu'on permît à sa nièce de sortir du château. La surveillance active dont elle était l'objet, la réclusion où elle se voyait condamnée, avaient rendu le vieillard odieux à Jasmine de Baliros. Le sire de Corasse crut le moment favorable pour se relâcher des précautions sévères qu'il avait prises contre sa nièce; il voulait se ménager à lui-même un accueil gracieux lorsqu'il reviendrait dans ses domaines. Il fondait les plus belles espérances sur la reconnaissance que sa noble nièce allait ressentir en voyant succéder une bonté confiante à la sévérité jalouse qui l'avait tourmentée.

Il n'en fut point ainsi cependant. Roger de Lanoux déjoua les projets du vieillard, et détruisit ses espérances. Roger de Lanoux alla se cacher dans les bois qui entouraient le château de Corasse : la nuit venue, il chantait au bord des fossés, sous la fenêtre de Jasmine; il écrivait son nom et des vers amoureux sur les arbres des allées où la noble demoiselle se promenait.

Quand l'aube blanchit l'orient, le chasseur sort avec ses chiens; il s'élance sur les collines et au fond des bois, il observe de quel côté le vent souffle, il se courbe sur le sentier des montagnes pour reconnaître la place où le gibier qu'il poursuit a touché. Ainsi, Jasmine de Baliros sortait dès le matin pour visiter le parc et les jardins du château; elle cherchait sur l'écorce tendre des jeunes saules et des peupliers les douces paroles que Roger de Lanoux y avait fixées avec la pointe de son poignard. La nièce du baron de Corasse n'avait pas oublié l'écuyer de Matthieu de Castelbon, pendant la dure captivité que son oncle lui avait fait subir. Bien au contraire, la retraite et le silence qui l'entouraient dans sa chambre aux étroites fenêtres et aux murs épais, la crainte d'épouser son vieil oncle, qui l'enveloppait dans les précautions injustes d'un amour jaloux, son malheur, enfin, avait donné au souvenir de Roger une séduction puissante à laquelle n'avait point résisté le cœur de cette enfant.

Les dernières lueurs du jour attirent nos regards avides : on dirait que nos yeux voudraient fixer et retenir le rayon de lumière qui flotte à l'horison et bientôt disparaît. Ainsi notre cœur se laisse séduire au dernier reflet d'une joie perdue, ainsi le charme des souvenirs nous captive, et plus le bonheur qu'on reregrette se perd dans le passé, plus nous aimons à nous le rappeler. Jasmine de Baliros avait à peine vu Roger à la cour de Gaston Phœbus; les seuls indices de son amour, pour elle, étaient un regard, une seule parole peut-être, et Jasmine, pendant qu'on l'avait tenue renfermée dans le château de Corasse, s'était souvenue chaque jour de cette parole et de ce regard.

Tout-à-coup on lui rend la liberté, on la laisse errer sans contrainte partout où son caprice peut l'entraîner. Les prés, les bois, le murmure des eaux, l'air pur des montagnes, elle retrouve tout ce qu'elle avait perdu. Et au milieu de cette nature charmante dont elle s'était vue séparée, elle retrouve cet amour mystérieux qu'elle cachait dans son ame comme un printemps intérieur. La brise enbaumée est dans ses cheveux, elle lit sur l'écorce des arbres le nom de Roger; elle devine sa retraite dans les massifs de verdure; elle reconnaît la trace de ses pas. Le jeune écuyer, qui observait la noble fille, profita du premier moment où il la vit seule pour se jeter à ses pieds, lui découvrir sa tendresse, lui faire partager ses espérances. Son maître, le sire de Castelbon, devait être proclamé vicomte de Béarn à son retour de France; il connaissait son amour pour Jasmine, il avait promis de le protéger; tout parlait en faveur de Roger dans le cœur de la noble demoiselle, et les périls qu'il osait affronter en l'absence de son seigneur, et le souvenir d'une captivité cruelle, et la crainte d'un mariage fatal où voulait l'entraîner un vieillard. Jasmine accepta avec ivresse tous les tendres aveux de Roger; elle crut à tous les sermens qu'il lui fit; elle partagea toutes ses espérances. Ils conspirèrent ensemble pour échapper aux exigences du baron de Corasse : et voici ce qui fut résolu. Le danger était pressant; messire Assieu allait rentrer dans son château; les assises de la cour majour étaient levées. Il fallait prendre un parti. Roger de Lanoux se croyait hardi, résolu devant un péril, habile à triompher d'un obstacle; mais il fut confondu et presque honteux de lui-même, lorsqu'il entendit Jasmine de Baliros lui tenir le discours que voici :

Mon père et mon oncle, dit-elle, n'auraient jamais eu les domaines qui étaient dans la famille, si mon grand-oncle le baron de Corasse n'était mort sans en-

Digitized by Google

fans. Il nomma mon père son héritier; mais il voulut que le château devînt la propriété de mon oncle à la mort de mon père, si celui-ci ne laissait pas de fils qui pût lui succéder. Il arriva comme l'on avait prévu : mon père ayant été tué à la bataille de Revel, mon oncle devint baron de Corasse. Il se montra toujours plein d'égards pour la veuve de son frère, il consola ma mère, et lorsqu'elle annonça son intention de se retirer à son château de Baliros, mon oncle la retint. Il n'avait d'autre droit, disait-il, que celui de nous protéger. La mort de mon père n'avait point changé notre position; il ne réclamait que la faveur de veiller sur deux femmes sans appui. D'ailleurs, n'était-il pas tuteur de la fille de son frère, et ne devait-il pas, à ce titre, nous retenir dans le château. Ma mère ne douta point de la sincérité de ces paroles, ou craignit de s'en faire un ennemi. Nous ne quittâmes pas cette maison, et mon oncle fut toujours gracieux et bon à notre égard. Mais rien ne pouvait consoler ma mère, et huit mois après la mort de mon père, elle fut soudainement frappée d'un mal qui devait la conduire au tombeau. Quelques jours avant la nuit où je la perdis, me voyant prier aux pieds de son lit, elle se prit à pleurer, et m'ayant ordonné d'aller fermer la porte de ma chambre, elle me fit asseoir à ses côtés. Elle avait vu, ma bonne mère, quels étaient les projets de mon oncle, et qu'oubliant le nombre des années qui nous sépare, il comptait me prendre pour épouse. Quand elle me fit part de ses craintes, il me revint à l'esprit bien des souvenirs qui justifiaient ce qu'elle avait soupçonné. Je tremblais de tous mes membres; j'étais pâle. Je dis à ma mère que je vous avais vu, que je vous aimais. Ma fille, me dit-elle, rassure-toi; je vais te découvrir un secret qui te donnera les moyens d'échapper à ton oncle, s'il voulait, un jour, te forcer à devenir sa femme. Vois-tu ce prie-dieu en bois de chêne, et cette image de la Vierge qui le surmonte? Tu as dû remarquer que la tête de la statue est comme incrustrée dans les lambris. Elle regarde en haut, et dans les ravissemens de l'extase, la bouche reste entrouverte. Eh bien, ma fille, au fond de cette bouche est le fer d'une serrure dont voici la clé; avec cette clé, on ouvre une porte étroite qui donne sur un escalier. L'escalier descend dans un souterrain, le souterrain conduit aux bords du Gave. C'est dans ce souterrain que ton grand oncle cachait les émissaires secrets qu'il envoyait dans les pays voisins pour avoir des nouvelles. Il disait au comte de Foix que l'esprit familier Orthon l'instruisait de tout; il publiait dans tout le Béarn qu'un follet habitait son château; il fesait raconter des histoires épouvantables et merveilleuses; il donnait au comte de Foix des nouvelles des pays les plus éloignés. De cette façon, il acquérait sur l'esprit de ce seigneur une grande influence et se rendait redoutable à ses voisins. Ce secret, il l'a confié de vive voix à ton père, avec ordre de le transmettre à son héritier. Mais mon noble époux, mort à la bataille de Revel, n'a pas eu le temps d'en instruire son frère. Depuis long-temps, j'ai deviné les projets de ton oncle sur toi, mon enfant, et j'ai voulu te conserver ce moyen de salut.

En me parlant ainsi, ma mère me donna la clé de la porte secrète; elle l'avait cachée sous le chevet de son lit, et sentant venir sa dernière heure, elle me confia ce seul trésor qui lui fût resté de l'héritage de mon père. Je cachai dans mon sein cette clé précieuse, et je rendis grâces à ma bonne mère, dont la sollicitude allait s'étendre sur sa fille même après sa mort. Cette clé, la voilà; je n'ai jamais osé ouvrir la porte du souterrain : je n'y pénétrerai pas seule; mais si j'étais menacée du malheur que je redoute le plus au monde, celui d'être à un autre qu'à vous, je descendrais dans cette tombe d'où je ne sortirais jamais sans doute, et je n'hésiterais pas à mourir pour vous être fidèle.

Roger de Lanoux prit dans ses mains la main de Jasmine, qu'il pressa sur ses lèvres. Si vous descendez dans cette tombe, lui dit-il, vous n'y resterez pas longtemps, et je vous y suivrai pour vous en arracher ou mourir avec vous. Dites-moi, je vous prie, où le souterrain aboutit sur les bords du Gave; il pourra me servir ainsi de retraite, si les gens du baron m'aperçoivent et veulent se saisir de moi. Jasmine répondit au jeune homme sans hésiter : L'issue du souterrain est en face de la chapelle bâtie à cent pas du Gave, sous l'invocation de Notre-Dame; elle est cachée par de grands buissons, et l'accès en est très difficile; un grand chêne qui s'élève au-dessus indique d'une manière plus certaine la sortie du souterrain.

Les deux amans se séparèrent, après s'être juré mille fois qu'ils seraient l'un à l'autre. Jasmine regagna le château. Quant à Roger, il rentra dans la cabane du pâtre qui le cachait sous son toit.

La nuit venue, l'écuyer se précipita vers le Gave. Guidé par les indications que lui avait données la nièce du baron de Corasse, il se glissa jusqu'à l'endroit du souterrain. Roger de Lanoux avait emporté une torche, qu'il alluma quand il se fut engagé dans la voie mystérieuse qui devait le conduire auprès de celle qu'il aimait. Les voûtes humides, creusées sur sa tête, s'élargissaient quelquefois et souvent se resserraient comme pour étouffer celui qui osait se hasarder dans leurs détours. Après avoir marché dans l'ombre à la lueur du flambeau qui le guidait, Roger parvint enfin au château de Corasse. Les larges fondemens qui supportaient les tours et le donjon reposaient sur le roc; des voûtes noires et basses soutenaient l'édifice. Il ne lui fut pas difficile de trouver la porte et l'escalier qui devaient le conduire près de Jasmine. Cet escalier était si étroit, qu'un homme seul y passait avec peine. On l'avait pratiqué dans l'épaisseur des murs. Il serpentait autour de l'édifice, tournait sur lui-même, ou s'allongeait dans le flanc des murailles. Roger s'arrêtait quelquefois pour écouter : il entendait avec une sorte d'effroi les pas des sentinelles qui marchaient près de lui, les cris qu'ils poussaient à certaines heures, et tous les bruits de la nuit dans le vaste château. Il parvint enfin, après bien des détours, jusqu'à la porte de bois de chêne dont Jasmine lui avait parlé. Le jeune homme éprouva de douces émotions, quand il toucha le seuil mystérieux de la chambre où dormait la noble demoiselle; il sortait d'un souterrain froid pour entrer dans une atmosphère tiède et embaumée; il passait de l'inquiétude à la confiance : il se sentit heureux. Il pria long-temps avec larmes et avec amour; son ame s'épurait en se livrant sans réserve au nouveau sentiment dont il était possédé. Il attendit sans impatience, il écouta sans

Digitized by Google

crainte, il rêva sans désir; il était calme et pur et timide dans sa tendresse.

La nuit fut courte : bientôt il comprit que le jour avait paru; les bruits divers qu'il entendit de toutes parts lui annoncèrent le réveil du château. Du réduit sombre où il était caché l'on entendait sans peine tout ce qu'on disait dans la chambre de Jasmine. Des femmes entrèrent pour réveiller la jeune demoiselle, et l'aider à se vêtir. Il y avait dans la voix de Jasmine qui ouvrait les yeux, il y avait dans ses regards comme sur son visage quelque chose de rajeuni, comme un charme céleste que ses rêves avaient laissé sur son front. Roger de Lanoux entendit cette voix, et par les éloges que les femmes donnaient à la beauté de Jasmine, il se représenta sans peine cette chère image qu'il ne voyait point. Le moment le plus doux pour lui fut celui où Jasmine, ayant fait sortir les personnes qui étaient venues la servir, resta seule pour prier. Dès que la porte fut fermée, et que la noble fille se trouva seule, elle poussa un long soupir plein d'inquiétude et de langueur; puis elle nomma Roger de Lanoux, et se tut. Le jeune homme sentait le bonheur et la joie déborder son cœur. Il entendit Jasmine marcher vers lui, et venir s'agenouiller au prie-dieu qui le cachait et dont il touchait les boiseries.

L'émotion suave que le jeune écuyer ressentit en écoutant Jasmine prier pour lui, cette émotion ne peut s'exprimer. Le souterrain où il venait de pénétrer devint son asile de tous les jours. A peine il le quittait un moment pour prendre un peu de nourriture et voir la noble demoiselle. Il se trouvait heureux de vivre si près d'elle, d'entendre, à chaque instant, ou ses pas ou sa voix, de dormir au seuil de sa porte, et comme sur la foi de son amour. En même temps qu'il descendait au fond du repaire obscur que lui avait découvert Jasmine, en même temps qu'il errait dans l'ombre et le silence, il aimait à se renfermer en lui-même dans les seules pensées de son amour. Il ajoutait à cette noire solitude l'isolement profond de son cœur.

Les deux amans se voyaient chaque jour sur les bords du Gave, dans un lieu retiré que protégeait l'ombre des grands arbres et des buissons épais. Là ils goûtaient le plaisir de se voir, là de longues heures s'écoulaient dans un oubli profond de l'avenir. Ce fut pendant une de ces heures si doucement perdues qu'ils entendirent au loin le son des trompettes, les cris, le galop des chevaux, tout le bruit que peut faire un grand seigneur en rentrant dans ses tours. C'était le baron de Corasse. Les deux amans se troublent, se lèvent; il faut se séparer.

Jasmine dit à Roger : « Rentrez à l'instant dans le souterrain, et n'en sortez plus. Je connais monseigneur : si vous alliez, comme de coutume, errer, la nuit, sous mes fenêtres, si vous osiez vous montrer pendant le jour, les écuyers et les pages de mon oncle découvriraient bientôt notre retraite, et nous serions perdus tous les deux. Renfermez-vous donc au fond de cet asile que personne ne connaît. Je vous porterai, chaque jour, de quoi vous nourrir, et lorsque le sire de Castelbon sera reconnu vicomte de Béarn, il nous prendra sous sa protection. » Roger de Lanoux obéit; il disparut aussitôt dans les broussailles qui cachaient l'entrée du souterrain, et la jeune demoiselle alla rejoindre son vieil oncle qui rentrait au manoir.

Le baron de Corasse reçut froidement sa nièce; il s'efforça vainement de dissimuler, sous une apparence de joie, le mécontentement secret qui lui brisait le cœur. Jasmine, qui connaissait le vieillard, comprit avec épouvante qu'on avait déjà réveillé ses soupçons. Mais elle se rassura bientôt en pensant que le baron ne pouvait former aucune accusation précise; il ignorait, sans doute, que Roger de Lanoux était auprès d'elle; il ignorait dans quelle retraite profonde elle l'avait caché. Le sire de Corasse avait appris, en effet, qu'on avait vu un homme inconnu se promener sur les bords du Gave et dans les bois, que cet homme mystérieux osait se rapprocher des fossés du château pendant la nuit, mais on n'avait pu découvrir sa retraite, on n'avait pu le reconnaître, on en parlait au baron avec une sorte d'effroi. Le vieux baron, naturellement superstitieux et fort jaloux de sa nièce, voulut avoir le dernier mot de l'énigme; et pour mieux arriver à ses fins, il ne fit rien paraître de ses appréhensions; il prit ses mesures en secret.

Sous prétexte de se livrer aux plaisirs de la chasse qu'il n'avait jamais fort aimée, il parcourait les bois de ses domaines, il entrait dans toutes les fermes, il battait les buissons pour relancer l'amant de sa nièce qu'il croyait voir partout. Jasmine se vit obligée de rentrer dans sa chambre; le baron jura sur son honneur qu'elle ne sortirait jamais de cette prison, si elle ne consentait à l'épouser. Le malheureux vieillard était loin de penser que renfermer ainsi sa nièce, c'était le moyen le plus efficace pour la rapprocher de son amant. Tandis qu'il s'épuisait à courir dans les champs, Roger de Lanoux sortait de sa cachette, entrait dans la chambre de Jasmine, et tous deux, maîtres du château où on les avait laissés presque seuls, observaient à travers les croisées l'infortuné baron qui chevauchait dans les plaines et par les collines. Ils jouissaient d'une tranquillité parfaite; et Roger de Lanoux, qui était un trouvère des plus inventifs, composait des chansons en l'honneur de sa maîtresse. C'était chaque jour des vers nouveaux. Lorsque la porte secrète s'ouvrait, le jeune homme abordait Jasmine en récitant un poème où il célébrait sa beauté. Voici une de ces chansons patoises qui nous a semblé digne d'être livrée à nos lecteurs : nous l'avons traduite à cause de quelques vieux termes qui la rendaient inintelligible.

C'était là vraiment une aventure bien digne de ces jours merveilleux du moyen-âge!.... Le baron sortait du château, suivi de ses veneurs, au son du cor, aux aboiemens des chiens. Aussitôt Jasmine ouvrait la porte secrète, le beau page s'élançait vers elle, se jetait à ses pieds, et chantait à demi-voix ces vers pleins d'amour :

Je vous vois!... ce bonheur suffit à mon envie.
Votre chambre riante est un vaste horizon.
Pour moi, vous êtes l'air, la lumière, la vie;
Vous me faites un ciel de ma noire prison.

La paix et le silence
Règnent dans ce réduit,

Et l'air ne s'y balance
Jamais sous aucun bruit.
Mais une voix bien tendre
Souvent me fait entendre
Les accens les plus doux,
Et cette voix touchante
Me ravit et m'enchante:
Ce bruit joyeux, c'est vous!...

Dans cet asile sombre
Pas un rayon ne luit;
Mes yeux s'ouvrent dans l'ombre:
C'est une longue nuit.
Soudain ma porte s'ouvre,
Et mon regard découvre
Un front riant et doux.
Je vois finir mon rêve,
Mon aurore se lève;
Cette aurore, c'est vous!...

Ce réduit est l'empire
De vos aïeux défunts,
Et l'air qu'on y respire
Est lourd et sans parfums.
Mais quand s'ouvre ma porte,
Votre robe m'apporte
Les parfums les plus doux.
Je sens dans votre haleine
Les brises de la plaine,
Et mon printemps, c'est vous!...

Pendant que le jeune homme était heureux aux pieds de celle qu'il aimait, pendant que la noble fille se confiait à la loyauté de son amant comme aux promesses de l'avenir, le baron était dans un accès de colère. L'impuissance de ses longues recherches avait fait éclater les transports intérieurs qui fermentaient dans son cœur. L'idée bien simple lui était venue que sa nièce pouvait bien cacher dans le château cet homme, cet amant qu'on avait vu errer autour des fossés. Il prit la résolution d'employer la ruse et la violence pour pénétrer le mystère. Je vais, se dit-il, rentrer tout-à-coup en poussant des cris de rage, aller à ma nièce, lui reprocher sa perfidie, lui déclarer que je sais tout; elle se croira trompée, j'en suis certain, et dans le premier moment de sa surprise, j'obtiendrai quelque aveu.

Ainsi qu'il l'avait résolu, le baron se précipita vers le château de Corasse. Il entra comme un vainqueur féroce qui veut tout passer au fil de l'épée. Doublez les sentinelles, et relevez le pont, cria-t-il en montant l'escalier. Trahison! trahison!.... damnation! vengeance!... Et sur son passage, il ouvrait les portes avec fracas, il jetait ses armes de chasse, il battait ses pages. Jasmine l'entendit de loin, et fut tentée de suivre Roger, qui s'était renfermé dans sa retraite. Mais comme elle ignorait la cause véritable de cette fureur éclatante, elle attendit son vieil oncle. Le baron de Corasse avait troublé ses sens en criant, en fermant les portes, en grondant ses écuyers; il s'était grandi jusqu'à la démence qu'inspire un amour jaloux. Lorsque sa nièce le vit pâle et tremblant, elle ne douta pas que Roger ne fût découvert. Elle resta debout, immobile et muette, devant le vieillard, qui la regardait. Le sire de Corasse, soutenant avec vigueur le rôle qu'il avait adroitement commencé, dit à sa nièce de sa voix la plus caverneuse: « Ah! perfide, voilà comment vous payez mes bontés. L'homme qu'on a vu s'approcher des fossés, l'homme qui chantait sous vos fenêtres, c'était un amant, et vous n'avez pas craint de l'introduire dans le manoir!.... Malédiction sur vous!.... » Jasmine fut tellement épouvantée et de cette brusque apparition et de ses paroles, qu'elle tomba sans force aux genoux du vieillard sans pouvoir prononcer une seule parole. « Jour de Dieu! dit le baron, elle est coupable! » Mais, par malheur pour lui, le noble sire mit dans ce peu de mots une expression de joie qui semblait dire: j'étais bien sûr que ma ruse triompherait. Ma nièce est tombée dans le piège; je ne savais rien, et voilà qu'elle va tout m'apprendre. Pendant que le sire de Corasse relevait sa nièce, et s'apprêtait à la questionner, celle-ci, de son côté, reprenait ses esprits, et jugeait avec raison que son oncle s'était trop hâté de prendre des airs triomphans. Elle se releva de son air le plus innocent, et dit avec calme au baron qui allait l'interroger: Jésus Dieu! mon oncle, vous m'avez épouvantée; que me parlez-vous d'amant et de trahison? Le baron, que ce ton d'assurance éloignait de son but, revint à ses grands élans de colère qui d'abord lui avaient réussi. « Oui, je parle d'amant, lui cria-t-il; oui, je parle de trahison!.... Ne croyez pas m'en imposer, je sais tout, je n'ai pas besoin de vos aveux; je ne viens pas vous interroger, mais punir le misérable qui vous séduit. »

En même temps, le baron appela ses hommes d'armes, ses pages, ses écuyers, et leur ordonna de chercher dans tout le château. Puis il jura que, si sa nièce s'obstinait à ne pas lui livrer son amant, il jura sur son épée que, si les perquisitions qu'il ordonnait étaient inutiles, le château serait livré aux flammes et démoli pierre à pierre. Jasmine demeurait impassible à toutes ces menaces, dont la réalisation ne fesait courir aucun péril à Roger. Le calme de sa nièce inspirait déjà au baron une véritable colère, lorsqu'un vieil écuyer de son frère s'approcha de lui avec respect, et lui demanda la faveur de lui parler. Cet homme voulait défendre la fille de son premier seigneur contre les emportemens de son nouveau maître. Mais en cherchant à la sauver, il augmenta les dangers et les embarras de sa situation. « Ecoutez-moi, monseigneur, dit le vieil écuyer avec tout l'entraînement de son zèle, demoiselle Jasmine est innocente de ce dont on l'accuse. Une personne noble comme elle ne descendrait pas jusqu'à des fautes qui compromettraient des filles de vilain. Je crois avoir pénétré le mystère qui vous occupe en ce moment; j'ai les moyens de guérir vos soupçons. Il est vrai qu'on a vu errer un inconnu sur les bords du Gave, près de la chapelle dédiée à Notre-Dame; il est vrai qu'une voix chante quelquefois au bord des fossés, et je l'ai moi-même entendue: mais ce n'est pas un amant de votre noble nièce, ce n'est peut-être pas un homme. Monseigneur votre frère, de glorieuse mémoire, avait à son service un esprit familier qui habitait le château et le servait en vassal dévoué. Eh bien! ces apparitions, ces voix, qui sont la cause de

Digitized by Google

vos soupçons, me sont à moi une preuve certaine du retour de l'esprit familier. Ne vous fiez pas à ce que je vous dis, monseigneur; faites explorer les bords du Gave et les souterrains du château; mais si vos gens ne découvrent rien, ne doutez pas un moment de la vérité de mes paroles.

Le baron réfléchit à ce discours, et resta long-temps immobile. Sa nièce en fut épouvantée. Si le vieillard ordonnait que les bords du Gave fussent explorés, les fondemens et les caves du château sondés avec soin, on allait découvrir Roger de Lanoux, et il était perdu. Jasmine prit à l'instant une résolution énergique; elle conçut un projet hardi. L'amour opère dans les ames comme les feux du soleil dans les flancs de la terre; des transports inconnus, de nouvelles pensées germent dans un cœur paisible et résigné; de larges moissons, des branches nouvelles naissent au fond des plaines et dans les forêts.

Jasmine, qu'on voyait pâle et tremblante, se posa tout-à-coup dans un maintien assuré. « Mon oncle, dit-elle avec calme, j'ai à vous parler en secret; qu'on nous laisse. » Cette manière simple et ferme, à laquelle le baron n'était pas accoutumé, le jeta dans l'étonnement. Il congédia du geste tous ses gens qui l'entouraient; il dit à sa nièce qu'il était prêt à l'écouter. Voici quel fut leur entretien.

Jasmine. — Il se passe ici d'étranges choses, monseigneur.

Le baron. — J'en étais sûr.

Jasmine. — J'attirerai peut-être quelque malheur sur moi par la confidence que je vais vous faire; mais je ne résiste pas au désir de me justifier à vos yeux. Apprenez, monseigneur, que l'esprit familier qui était au service de mon père, est rentré depuis trois mois dans le château.

Le baron. — Est-il possible? Et moi qui vous soupçonnais!.... Quoi! ce serait Orthon qui voudrait se mettre à mon service!.... Non, c'est impossible. Orthon, du temps de votre père, errait dans le château et pénétrait dans cette chambre.

Jasmine. — C'est comme aujourd'hui.

Le baron. — Orthon allait pendant la nuit éveiller dans la chapelle les orgues endormies, Orthon répondait à votre père lorsqu'il le questionnait, Orthon lui donnait des nouvelles des pays les plus éloignés.

Jasmine. — C'est comme aujourd'hui, mon oncle.

La noble demoiselle se jetait dans un grand embarras en répondant de la sorte. Elle voulait persuader à son oncle que l'esprit familier habitait le château, mais elle ne songeait pas que le vieux baron voudrait bientôt se convaincre par lui-même de tout ce qu'elle annonçait touchant l'esprit familier. Roger de Lanoux, qui entendait fort distinctement tout ce que disaient Jasmine et le baron, frémissait en pensant qu'il serait obligé de réaliser tous les désirs du vieillard, et de jouer le rôle d'Orthon pour justifier les paroles de la nièce. Il avait grandement raison de trembler. Le sire de Corasse dit, après un moment de réflexion, qu'il voulait à l'instant même mettre à l'épreuve le zèle de l'esprit familier. Aussitôt le voilà qui lève les mains au ciel, trace dans l'air des cercles mystérieux, et se promène à grands pas dans la chambre. Il priait, au nom de son frère, Orthon-l'esprit de céder à son désir et de se montrer. Sa nièce tremblait de tous ses membres. « Mon oncle, lui dit-elle, Orthon ne paraît que pendant la nuit; il demande l'ombre et le silence pour entrer en communication avec nous. » Le baron accepta cette défaite. « Fort bien, dit-il, la nuit vient, je n'ai pas long-temps à l'attendre. Venez ma nièce, allons nous mettre à table, nous reviendrons bientôt. » Jasmine aurait bien voulu ne pas le suivre pour se concerter avec Roger; mais en se refusant au désir du baron, elle aurait réveillé sa défiance. Elle le suivit donc en silence, et sans se rendre compte à elle-même de ce qui pouvait arriver.

Elle eut quelques momens de calme pour réfléchir à sa situation; mais ses réflexions ne servirent qu'à lui découvrir tout ce qu'il y avait de périls dans la voie où elle venait d'entrer. Elle ne savait pas si Roger de Lanoux avait bien entendu son entretien avec le comte. S'il l'avait entendu, pouvait-elle espérer qu'il fût assez audacieux pour se mettre en rapport avec le baron, assez habile pour le tromper.

Le moment fatal arriva : la nuit était venue, le vieillard était dans l'impatience. « Venez, ma nièce, dit-il à Jasmine. Si l'esprit familier veut être aussi dévoué pour moi qu'il le fut pour votre père, je serai le plus puissant seigneur de Béarn. Le vicomte de Castelbon sera forcé de trembler devant moi. Venez. »

En même temps ils entrent dans la chambre où l'on doit évoquer l'esprit. L'obscurité profonde qui les entoure, le silence de la nuit, tout prête une sorte de mystère aux épreuves que l'on va tenter. Le baron tenait Jasmine par la main : ils avaient peur tous les deux. Enfin, le vieillard s'écria d'une voix sépulcrale : « Esprit des ténèbres ou de la lumière, toi qui voles dans l'espace comme la pensée, toi qui servais avec zèle le sire de Corasse auquel je succède, toi qui pourrais me donner des nouvelles de la cour de France, du Turc et du Maure, s'il est vrai que tu veuilles choisir mon château pour ta demeure, parais!... parais!... parais!....

A ces paroles solennelles, un long silence succéda. Le baron attendait : Jasmine craignait que Roger fût parti. Cependant il se fit un petit bruit du côté du prie-dieu; et puis on entendit sur les dales comme le bruit lourd d'un corps qui tombe. Seigneur de Corasse, que me veux-tu? dit une voix. Jasmine la reconnut. Son oncle se rapprocha d'elle; il éprouvait une certaine émotion qui ressemblait fort à un commencement d'épouvante. Mais lorsqu'il sentit dans sa main la main calme de sa nièce, il eut honte de lui-même, il reprit tout son courage.

Il questionna l'esprit : il lui demanda des nouvelles du vicomte de Castelbon; que fesait-il à la cour de France? comment le roi l'avait-il reçu? que pouvait-on craindre ou espérer de lui, lorsqu'il serait reconnu vicomte de Béarn? Roger de Lanoux, car c'était bien lui qui jouait l'esprit familier, Roger lui fit des réponses toutes favorables à son maître, et dont le vieux baron fut très inquiété; mais il n'avait aucun moyen de discuter avec un esprit qu'il regardait comme surnaturel. Après les questions de haute politique, le sire de Corasse proposa celles qui touchaient à sa vie intérieure, à son amour pour sa nièce, à ses craintes, à ses espérances.

Digitized by Google

« Messire Orthon, dit le vieillard, que fait en ce moment à la cour de France un certain écuyer, duc de Castelbon, maître Roger de Lanoux? C'est un jeune homme fort audacieux dans ses amours, et qui s'était vanté, m'a-t-on dit, d'inspirer de l'amour à ma noble nièce. » Roger resta muet comme un homme tombé dans un piège; il tremblait que Jasmine ne doutât de sa tendresse. Il laissa le baron s'expliquer aussi longuement qu'il le voulut, pour bien faire voir à la demoiselle qu'il ne redoutait aucune explication. « Vous ne connaissez pas ce Roger, peut-être, reprit le sire de Corasse, je vais vous le faire connaître. » Là-dessus il se mit à raconter une histoire galante où Roger de Lanoux avait joué un rôle fort brillant. Le comte de Navailles avait renfermé dans le donjon de son château une pauvre fille de ses domaines qui se refusait à satisfaire les coupables désirs de son seigneur. Elle était malheureuse et belle. Roger de Lanoux, aidé de quelques amis, avait pénétré dans le château, délivré la jeune fille, et caché dans un couvent celle qu'il venait de délivrer. Le baron ajoutait que Roger aimait la paysanne, et qu'il l'eût épousée, si son seigneur n'y avait mis obstacle. Pendant que cette longue histoire était racontée par le vieillard, Roger de Lanoux éprouvait de mortelles inquiétudes. Jasmine tremblait d'acquérir une preuve de l'inconstance de Roger. L'amour, d'ailleurs, est jaloux du passé comme de l'avenir, et la noble demoiselle éprouvait un déplaisir mortel en écoutant le baron. Au moment où elle était le plus attentive au discours de son oncle, elle sentit deux bras tremblans qui pressaient ses genoux. La bouche de Roger tomba sur sa main, et cette main fut inondée de larmes. Le jeune écuyer pressait cette main immobile sur son cœur, il la couvrait de baisers, il renfermait cette main dans les siennes. Mais cette main abandonnée ne répondait pas. La douleur du jeune homme devenait alors plus poignante; alors des soupirs étouffés montaient vers la noble fille, ses larmes coulaient plus abondantes, des baisers frénétiques parcouraient cette main. Ses lèvres tremblantes semblaient demander grâce, et lui disaient les transports de son cœur. Jasmine ne fut point insensible à ce désespoir; elle serra la main de Roger, comme pour lui dire : « Je te pardonne » ; et tous deux restèrent immobiles dans la joie profonde de cette réconciliation muette.

Le baron poursuivait son histoire, et comme il s'écoutait parler, il formait à lui seul tout son auditoire. Lorsqu'il eut exposé les faits, il s'adressa solennellement à l'esprit qu'il venait d'évoquer : Eh bien! lui dit-il, vous connaissez ce jeune fou maintenant, vous savez quelle est son ambition, répondez-moi franchement, que fait-il en ce moment à la cour de France? Roger lui répondit: « Voici ce que fait maintenant Roger de Lanoux, il jure un amour éternel à une noble dame qu'il aime. » En disant ces paroles, il avait posé sur son cœur la main de Jasmine. Bientôt après, il ajouta : « Roger de Lanoux lui fait ce serment en présence d'un vieux seigneur tellement imbécile, qu'il ne voit pas même le jeune rival qui lui ravit le cœur de celle qu'il aime. L'amant est à deux pas de lui, l'amant parle, et le vieux jaloux ne comprend rien. »

Le baron était au comble de ses vœux; il ne put contenir sa joie; il se prit à rire d'une façon inconvenante, si fort et si long-temps, qu'on ne pouvait le calmer. « C'est merveilleux! s'écria-t-il... Il faut aller en France pour voir de tels coups!... Je ne m'en consolerai jamais, j'en pleure d'attendrissement. » Enfin, le baron reprit sa gravité. Jasmine et son amant étaient honteux de l'allégresse folle du vieillard. « Monsieur l'esprit, dit-il à Roger, votre commerce me plaît : je suis ravi que vous soyez rentré dans notre château. Promettez-moi de vous y fixer. Vous n'avez rien de diabolique en votre personne, à ce qu'il me paraît. Touchez là : je veux faire un pacte avec vous, je veux être de vos amis. » En même temps, il tendait dans l'ombre sa main vers Roger de Lanoux. Celui-ci fut alors dans un grand embarras : la forme humaine pourrait bien étonner le vieillard, et un refus devait l'indisposer. Que faire? L'esprit familier ne savait à quoi se résoudre. « Pardonnez, monsieur le baron, lui dit-il, je passe successivement dans le corps de divers animaux, et je craindrais de manquer au respect que je vous dois, si je vous tendais autre chose qu'une main. » La réponse interloqua sa seigneurie. N'importe, lui dit-il, fussiez-vous dans le corps d'un animal immonde, touchez là. L'écuyer recula d'épouvante. Le baron avait fait un pas vers lui. Que répondre? quel parti prendre? Roger venait de se heurter contre une table. Roger ne pouvait plus se rejeter en arrière. Cependant le baron était plus pressant et s'avançait toujours. Dans le trouble qui l'agitait, l'écuyer toucha sur la table le fouet que le baron portait ordinairement à la chasse; il le saisit, et tendit le manche au baron. Ce manche était fait d'un pied de cerf. Lorsque le vieux seigneur le saisit, et qu'il en toucha les poils, il crut avoir à faire au diable en personne : il retira sa main avec effroi. « Je suis votre valet, messire Orthon, lui dit-il; votre bonté pour moi me pénètre de reconnaissance, je ne veux pas en abuser, et si quelque grande affaire vous appelle à Jérusalem, à Rome, ou ailleurs, je ne vous retiens pas. » Roger, très satisfait de terminer l'entretien, dit adieu au baron, et rentra dans son réduit. Le sire de Corasse se hâta de faire venir ses écuyers. Il demanda des flambeaux. Tout-à-coup la chambre fut éclairée, et le vieux baron demeura stupéfait de voir tout calme autour de lui, les meubles à leur place, et sa nièce calme et debout à ses côtés. « C'est véritablement miraculeux, dit-il; cet esprit me confond. »

Le baron ne pouvait se remettre de ce premier étonnement, quand un étonnement nouveau vint augmenter sa surprise. Il était comme ébloui, bientôt il fut aterré. Ce fut après l'éclair le grand coup de tonnerre. Un homme de confiance entra précipitamment dans la chambre, et lui annonça que le vicomte de Castelbon était de retour. Le roi de France avait gracieusement accueilli le seigneur de Béarn; tous les différends avaient été vidés, toutes les questions résolues à la satisfaction du vicomte; il était désormais unique souverain du Béarn et comte du pays de Foix. Partout, sur son chemin, les vassaux accouraient lui faire hommage de leurs seigneuries. Ces nouvelles, qui volaient de donjon en donjon, arrivèrent alors au château de Corasse.

Le baron en pâlit, tandis que sa nièce et son mystérieux amant en furent pénétrés de joie. Par saint

Digitized by Google

Jean de Saragosse! dit le vieillard, le vicomte de Castelbon ne m'imposera pas avec sa nouvelle fortune, et je serai demain prêt à faire la guerre, s'il ose m'attaquer. « Je veux à l'instant même disposer tout ici pour le bien recevoir. »

Voici ce que le vieux baron prétendait faire : il voulait assurer sa puissance, et augmenter le nombre de ses vassaux, en épousant sa nièce Jasmine, qui tenait de sa mère le château de Baliros. Au lieu de lui faire part de son projet, il ordonne de préparer la chapelle, d'avertir l'aumônier; il exige que tout soit prêt dans un instant pour conduire sa nièce à l'autel, de l'autel à la salle du festin, de la salle du festin dans la chambre nuptiale. Les ordres donnés, le vieux bonhomme croyait n'avoir qu'à dire à la noble demoiselle : suivez-moi ; qu'à lui présenter sa main. Il tendit sa main froide et ridée; il lui dit : « Suivez-moi » avec toute la grâce dont il était capable; ce fut en vain : sa nièce recula d'épouvante, et déclara formellement qu'elle ne serait jamais l'épouse de son oncle. Ce furent alors des cris, des menaces, des juremens. On s'arracha quelques cheveux gris, on frappa du pied la terre, on voulut être terrible et beau d'emportement, rien n'y fit, Jasmine s'obstina. A ce dernier refus, le vieillard comprit que la violence seule pouvait triompher de sa nièce. « Madame, lui dit-il, vous devriez me connaître, et comprendre que l'on ne gagne rien à me résister. Je saurai vous contraindre à suivre mon désir. Vous savez si mes gens hésitent à suivre mes ordres. Ils vont vous traîner à l'autel; malgré vous, nous serons unis, et plus vous résisterez à mes volontés, moins j'aurai d'égards pour votre faiblesse, madame. » En proférant ces menaces, le baron saisit la main de sa nièce comme pour l'entraîner. Jasmine ne put maîtriser sa frayeur : « Au secours! s'écria-t-elle, au secours!... » En même temps, elle courut instinctivement du côté de la porte secrète, derrière laquelle Roger de Lanoux était caché.

Le jeune écuyer s'élance aussitôt pour la défendre; le baron se précipite vers elle pour l'arrêter, et les deux rivaux tombent dans les bras l'un de l'autre.

La colère du baron fut si grande lorsqu'il reconnut l'écuyer du vicomte de Béarn, lorsqu'il comprit à quel point on l'avait joué, que sa voix s'arrêta tout-à-coup, et qu'il lui fut impossible de menacer son ennemi, et d'appeler à son aide ses nombreux écuyers. Jasmine s'était sauvée dans l'escalier mystérieux. Roger de Lanoux lutta quelque temps contre le baron, qui le tenait rigoureusement embrassé; il parvint, enfin, à se dégager, et, se précipitant à la suite de Jasmine, il ferma violemment la porte secrète pour arrêter le vieillard.

Tout ce que la honte et le désespoir peuvent inspirer de transports, le malheureux baron de Corasse l'éprouva dans ce moment. Il n'eut pas la force d'appeler, il n'eut pas la force d'aller joindre ses gens, il tomba sur un fauteuil, il versa des larmes cruelles que lui arrachait le sentiment de son impuissance.

Après un moment de repos, il put enfin se retrouver, sa voix lui revint plus vibrante, sa colère plus emportée, sa haine plus implacable. Il appelle ses gens, il leur raconte en deux mots la trahison dont il est la victime; il veut être vengé. Que la moitié de ses gens aille se poster sur les bords du Gave, armes et flambeaux à la main; que l'autre enfonce la porte secrète qu'il désigne, et le suive à l'instant. On obéit, on partage la colère et l'impatience du maître.

Jasmine et Roger de Lanoux allaient à tâtons dans l'obscurité pour gagner les bords du Gave; mais l'obscurité profonde du souterrain, les détours nombreux qu'ils avaient à suivre, tout arrêtait leur fuite. Ils entendaient venir derrière eux le baron et tous ses écuyers; ils craignaient de rencontrer de nouveaux ennemis à l'issue de la caverne. La noble demoiselle, faible et tremblante, ne put aller plus loin, quoique Roger la soutînt et fît les plus grands efforts pour l'entraîner. Dans un moment de désespoir, elle s'arrêta tout-à-coup. « Fuyez, dit-elle à Roger; nous ne pouvons échapper à notre ennemi. Il se vengerait cruellement de vous, s'il vous tenait en sa puissance. Fuyez, et croyez que je mourrai plutôt que de vous trahir. » En même temps, la noble fille prit le poignard de son amant, et le cacha dans son cœur. « Tu peux fuir maintenant, je me tuerai plutôt que d'être à lui. Eloigne-toi, voici qu'ils viennent pour nous saisir. — Ils viennent, je le vois, dit Roger; mais que je sois maudit, si je vous abandonne; que tous les hommes nobles qui m'ont connu, amis et parens, méprisent ma mémoire et marchent sur ma tombe, si je suis assez lâche pour vous laisser seule dans le danger. » Jasmine le repoussait en vain; ses ordres, ses prières, ses menaces, rien ne put l'éloigner d'elle, et le baron de Corasse les surprit dans ce débat de générosité.

On entoure Jasmine; Roger de Lanoux a les mains liées. « Fais ta prière, lui dit le baron; tu vas mourir à l'instant, ici. Creusez sa tombe, vous autres, et que tout soit accompli dans un moment. » Le jeune homme se livra sans se plaindre aux écuyers du baron. Sa nièce poussa des cris de désespoir, et se précipita soudain à ses genoux. Elle pria le vieillard avec des larmes, des cris, des sanglots, mains jointes, tremblante; elle fut menaçante et désespérée, terrible, affectueuse même; elle promit d'épouser son oncle, elle promit de l'aimer, elle promit d'oublier celui qu'elle voulait sauver. Mais tous ces efforts n'obtenaient point de succès; le baron restait immobile et muet. Roger de Lanoux attendait la mort sans épouvante, et les hommes qui creusaient la tombe du jeune écuyer continuaient tranquillement l'œuvre qu'ils avaient commencée. Jasmine n'avait plus la force de prononcer une parole pour fléchir son oncle : pâle, muette, épuisée par les efforts qu'elle avait soutenus, elle tendait vers son oncle des mains tremblantes, elle poussait vers lui, d'une voix brisée, une plainte faible qui fendait le cœur. Le moment suprême arriva : la fosse était assez profonde; un homme, muni d'un large coutelas, s'était approché du jeune Roger. Jasmine se ranima tout-à-coup, elle se redressa de toute sa hauteur avec l'énergie du désespoir. Elle avait un poignard caché dans le sein; elle pouvait se venger de son oncle, ou mourir avec Roger. Le jeune écuyer comprit cette dernière inspiration de la douleur. « Monseigneur, dit-il au baron de Corasse, pourquoi voulez-vous obliger votre nièce à voir tomber la tête d'un homme qu'elle avait choisi pour époux? Madame cache un poignard sur sa poitrine; ne laissez pas cette arme dans ses mains en ce moment. » Le baron, sans être touché de la générosité du jeune homme, se disposait

Digitized by Google

à retirer le poignard des mains de sa nièce; mais celle-ci se jeta brusquement à l'écart. « Prenez garde, mon oncle, dit-elle, si vous faites un pas vers moi, je me tue; si vous ordonnez la mort de Roger, je meurs. »

« Eh bien ! s'écria le vieillard, que notre destinée s'accomplisse. Frappez ce misérable, frappez !... » On allait obéir, quand du fond de l'obscurité une voix puissante s'écria : « Arrêtez ! arrêtez !... Je suis votre seigneur et maître, je suis le vicomte de Béarn. Malheur à qui oserait frapper mon écuyer. » Jasmine et Roger poussèrent un cri de joie; le baron pâlit; ses gens furent consternés, et tous, d'un seul mouvement, se tournèrent vers la voix.

Matthieu de Castelbon, armé de toutes pièces, et une suite nombreuse de ses hommes d'armes, apparûrent tout-à-coup dans la profondeur du souterrain. Le vicomte se précipite le premier au secours de Roger de Lanoux, il brise ses liens, et, se tournant vers le baron de Corasse : « Beau sire, lui dit-il, je suis entré dans ton château, parce que les fors du Béarn m'en donnent le droit; je l'occuperai pendant un jour tout entier avec les hommes de ma suite. Ce jour sera consacré à célébrer le mariage de ta nièce et de mon écuyer; ce jour, c'est demain. Plus tard, cher baron, tu auras à répondre de ta conduite devant la cour souveraine. En attendant, comme ta présence attristerait le jour des noces, tu le passeras dans le souterrain, parce que tel est notre bon plaisir. »

Cela dit, le vicomte de Béarn ordonna que le vieux baron eût les pieds et les mains liés. Ses gens, épouvantés et peu nombreux, ne tentèrent pas de le défendre. On l'étendit à terre, et deux hommes restèrent auprès de lui pour le garder. Jasmine et Roger rentrèrent dans le château en bénissant leur libérateur. Le vicomte de Castelbon les unit, ainsi qu'il l'avait promis, et ce fut un beau jour pour lui de faire dès l'abord acte de son pouvoir en assurant le bonheur de son écuyer.

Le soir, quand on descendit dans les souterrains du château, quand, à la sollicitation de Jasmine, le vicomte permit qu'on délivrât le baron, le vieillard fut trouvé mort, à la place où on l'avait laissé : il était mort de rage, et ses gardiens s'étaient endormis profondément à côté de son cadavre.

I. Latour (*de Saint-Ybars*).

EXPÉDITION DU COMTE D'ARONDEL SUR LES COTES DE L'AUNIS. 1388.

Les nombreuses défaites que les Anglais venaient d'essuyer, sur le continent, avaient fait naître, à la cour de France, de grands projets de descente en Angleterre. Le jeune roi Charles VI ne respirait que la guerre, et, dans son ardeur chevaleresque, il lui semblait que rien ne dût arrêter le cours de ses prospérités. L'entreprise qui l'absorbait alors lui semblait d'autant plus infaillible, que le royaume d'outre-mer, livré à la fureur des partis, était menacé d'une prochaine révolution. Richard avait gravement indisposé le parlement et la nation par son orgueil intolérable et son aveugle indulgence pour les exactions de ses favoris. Toutefois, malgré tant de chances de succès, le projet de descente, trois fois repris et abandonné, n'eut point de suite, et l'Angleterre en fut quitte pour l'effroi qu'elle avait conçu à l'aspect de l'armement qui se faisait dans le port de l'Ecluse (1).

Forcée de se mettre en défense contre l'invasion qui menaçait ses frontières, la cour de Londres avait promptement équipé une flotte considérable, dont le commandement fut donné à Richard, comte d'Arondel, et au jeune comte de Notyngham. Cette escadre, après avoir croisé long-temps sur les côtes d'Angleterre, avait fini par se concentrer à l'embouchure de la Tamise. Elle occupait encore cette position, lorsque, vers la fête de l'Annonciation (1387), un grand nombre de navires de Flandre et de Hainaut, qui étaient venus charger des vins dans les ports de la Saintonge, sortirent du hâvre de la Rochelle pour retourner en Flandre. Après avoir longé les côtes de Bretagne et de Normandie, ils arrivaient à la hauteur de Calais, lorsque les plus avancés aperçurent tout à coup la flotte d'Angleterre, et se hâtèrent de donner l'alarme. « Seigneurs, s'écrièrent-ils, avisez-vous; si aurons bataille avant qu'il soit nuit. »

Parmi les navigateurs flamands se trouvait un noble chevalier, nommé Jehan Bucq, amiral du duc de Bourgogne. Ce seigneur prit aussitôt le commandement de la flotte, composée de sept cent voiles, et la rangea en bon ordre de bataille. Le comte d'Arondel s'était déjà mis en mesure de profiter d'une aussi belle occasion. Après avoir fait lever les ancres, il vint fondre à toutes voiles sur les Flamands, qui le reçurent sans se troubler. Un combat long et terrible s'engagea alors entre les deux escadres. Nombre de navires furent *effondrés* et coulés de part et d'autre, et ceux qui les montaient ensevelis dans les flots. Mais les Anglais, plus nombreux et plus forts, finirent par avoir l'avantage. Cinquante-six navires flamands tombèrent d'abord en leur pouvoir, et le comte d'Arondel les fit conduire à Londres, sous bonne escorte.

Le reste avait pris la fuite : le vainqueur les poursuivit et les atteignit entre Blancheberge et l'Ecluse. Là, le combat recommença avec une nouvelle fureur, et soixante-dix autres navires restèrent au pouvoir

(1) Le religieux de Saint-Denis. — Jean Juven. des Ursins. — Froissart. — Meyer. — Barante, etc.

Digitized by Google

des Anglais. Les vainqueurs entrèrent dans le port de Londres avec cent vingt-six bâtimens capturés portant neuf mille tonneaux de vin. « Ils furent reçus à grande joie, car les bons vins de Saintonge ils avaient en leur compagnie, dont la vinée, toute l'année, en fut plus chère en Flandre, en Hainaut et en Brabant, et à meilleur marché en Angleterre. » Cette abondance inattendue fit tout à coup baisser les vins de Saintonge à quatre deniers sterling au gallon. Mais le comte d'Arondel, et grand nombre de ses gens, grièvement blessés, furent long-temps retenus au lit par suite de leurs blessures (1).

Le comte, ayant recouvré la santé, se remit en mer l'année suivante (1388), et croisa, pendant toute la belle saison, près des côtes de Bretagne et de Normandie. Las de rester dans l'inaction, et impatient de tenter quelque entreprise, il tint conseil avec ses officiers, et l'on résolut de hasarder une descente en Aunis, dans le voisinage de la Rochelle. Tout ce pays était alors évacué : les barons, retirés dans leurs châteaux, avaient congédié leurs hommes d'armes, et les populations vivaient dans la plus entière sécurité. D'ailleurs, le comte d'Arondel avait sous ses ordres assez de monde pour faire tête à toutes les forces réunies de la Saintonge et de l'Aunis.

L'escadre anglaise, après avoir longé la côte du Bas-Poitou, vint jeter l'ancre à l'embouchure de la rivière de Marans. Plus de deux cents hommes des équipages, emportés par leur impatience, se jetèrent en foule dans des barques, et entrant, à la haute mer, dans la Sèvre, remontèrent cette rivière avec le flux. La vigie, placée sur le donjon du château de Marans, aperçut bientôt la flotte anglaise mouillée près la côte, et les barques qui se dirigeaient vers la ville, en suivant le cours de l'eau. Soudain elle sonna du cor, et *mena grand'noise* pour avertir les habitans de l'approche des Anglais.

A ce signal d'alarme, hommes et femmes s'empressèrent de transporter au château leurs effets les plus précieux, et allèrent chercher un refuge dans les villes et les bois voisins. Bien leur en prit, car, sans ces précautions, ils auraient perdu tout leur avoir et seraient demeurés eux-mêmes en butte aux insultes des étrangers. Les Anglais, étant sortis de leurs barques, coururent à la ville qui fut aussitôt mise au pillage. « Car pour pillage étaient-ils là venus, mais petit y trouvèrent, fors que grandes huches vides, tout le bon étant retrait au châtel. De blé, de vin, de porc salé et d'autres pourvéances trouvèrent-ils assez, car il y avait plus de quatre cent tonneaux de vin dans la ville. »

Ils s'établirent dans le bourg pour garder ces provisions, pensant bien que, s'ils s'éloignaient, elles seraient promptement transportées dans la forteresse ou menées à Fontenay, par la rivière. Ils informèrent seulement le comte d'Arondel, et ceux qui étaient restés avec lui sur les vaisseaux, de la position où ils se trouvaient et des motifs qui les empêchaient de rejoindre la flotte : après quoi ils ne songèrent plus qu'à se donner du bon temps et à passer gaîment la nuit, car ils étaient arrivés là sur le soir.

(1) Froissard, *Chroniq.*, t. III, chap. 52.

Le lendemain, à l'heure de la haute mer, le comte d'Arondel et le reste de ses gens mirent toutes les barques à l'eau, y descendirent des vaisseaux les tentes, les armes et les autres ustensiles de guerre, et entrèrent dans la Sèvre, laissant à cent hommes d'armes et à deux cents archers la garde des gros navires, qui, à cause de leur pesanteur, ne pouvaient remonter la rivière. Arrivés, à force de rames, sous les murs du château de Marans, ils débarquèrent et dressèrent leurs tentes dans la campagne entre le Bourg et la Rochelle, qui n'en est qu'à trois lieues.

Cependant le bruit s'était promptement répandu dans la contrée que les Anglais venaient de débarquer à Marans au nombre de quatre cents lances et de quantité d'arbalétriers. Cette nouvelle avait porté l'effroi jusque dans les villes et les châteaux forts, dépourvus de garnisons. Les manans des bourgs et des hameaux, désertant leurs habitations, se réfugiaient en foule, les uns, dans la grande forêt de Benon, les autres, à la Rochelle, à Bressuire, et dans les autres villes environnantes. Si les Anglais avaient eu des chevaux pour courir le pays, ils auraient pu faire un ample butin sans rencontrer aucune résistance.

A la vérité, les seigneurs de Parthenay, de Pons, de Liniers, de Tonnay-Boutonne, de Montendre, Geoffroy d'Argenton, Aimery de Rochechouart, le vicomte de Thouars, et nombre d'autres barons et chevaliers de la Saintonge et du Poitou étaient alors dans leurs fiefs : mais n'ayant pu être informés à temps du débarquement des Anglais, ils se trouvaient sans défense dans leurs manoirs, où la surprise ajoutait encore à leur crainte. Chacun d'eux, ne songeant qu'à sa propre sûreté, s'enfermait prudemment derrière ses murailles, tandis que les bonnes gens des campagnes se hâtaient de faire la moisson, car c'était à l'entrée du mois d'août. D'ailleurs, il n'y avait dans le pays aucun homme capable d'appeler la noblesse aux armes et de la mener au combat. Le sénéchal de Saintonge était absent; Hélion de Lignac, sénéchal de la Rochelle, *était grandement embesogné*, en Gascogne, pour le duc de Berry (1). L'absence d'un capitaine expérimenté enchaînait tous les courages; « car, dit le chroniqueur, qui défaut de bons chefs, il défaut de bon pied, et qui n'a bon pied, il ne peut faire chose qui vaille. »

(1) Tourmenté du désir de se marier, bien qu'il fût âgé de soixante ans, le duc de Berry avait jeté les yeux sur la fille du duc de Lancastre, gouverneur de Gascogne pour le roi d'Angleterre, et chargé Hélion de Lignac, sénéchal de la Rochelle, de l'office de son ambassadeur auprès du prince anglais. « Il avait, dit Froissart, l'imagination tellement saisie de la passion amoureuse, qu'il ne pouvait écouter aucunes remontrances. » On assurait même que le projet de descente en Angleterre n'avait échoué que par l'opposition qu'y avait mise le duc de Berry pour se rendre agréable au prince dont il voulait être le gendre. Ayant donc mis ordre aux affaires de son gouvernement, Hélion de Lignac s'était rendu en Gascogne pour négocier le mariage. Mais tandis qu'il conférait, à Bayonne, avec le duc de Lancastre, arrivèrent des députés du roi de Castille, chargés de demander aussi la main de la princesse pour le fils de leur souverain. Le duc de Lancastre aimant mieux marier sa fille au jeune héritier d'un trône qu'à un vieux duc, pria Hélion de Lignac de remercier son maître.

Digitized by Google



Tour d'Arundel.

Il y avait toutefois à la Rochelle deux braves chevaliers, Pierre de Jouy et Pierre de Taillepié, à qui Hélion de Lignac avait confié le commandement de cette ville pendant son absence. Dès qu'ils apprirent le débarquement du comte d'Arondel et de sa troupe à Marans, ils se rendirent auprès du maire et du corps de la ville. « Il nous faut, dirent-ils, aller voir les Anglois : nous voulons aller querre leur bienvenue; ils nous la paieront ou nous la leur paierons. Et si y a un point moult bel pour nous; ils n'ont nuls chevaux, et nous sommes tous bien montés. Nous enverrons nos arbalétriers devant qui les iront réveiller : les Anglois saudront tous dehors, et aurons, nous qui serons sur nos chevaux, grand avantage de leur porter dommage. » Cette proposition fut accueillie avec joie et plut beaucoup aux arbalétriers et gros varlets qui étaient bien douze cents.

Le lendemain, dès l'aube, on rassembla l'avant-garde sur la place publique. Elle partit bientôt en bon ordre, et prit le chemin du camp des Anglais. Toute la cavalerie, au nombre de trois cents lances, se réunit peu d'instans après et se mit en route sous le commandement de Jouy et de Taillepié. Il était encore petit jour lorsque les arbalétriers rochelais arrivèrent en vue du camp. Ils commencèrent soudain à tendre leurs arcs et à décocher *force viretons* à travers les palissades de feuillage derrière lesquelles les Anglais dormaient étendus sur des *litières d'estrains*. Ceux-ci, se réveillant en sursaut, coururent aux armes; mais plusieurs furent blessés avant qu'on pût savoir d'où les traits étaient partis.

Les Rochelais, ayant décoché chacun six flèches, rebroussèrent chemin, ainsi qu'ils en avaient reçu l'ordre. Alors arriva la cavalerie, qui tomba, la lance


Digitized by Google

au poing, sur le camp en désordre, et culbuta tout ce qui s'offrit à ses coups. Les Anglais, sortant en foule de leurs tentes, se rangèrent promptement en bataille: mais les cavaliers ne les attendirent pas; satisfaits du succès de leur entreprise, ils reprirent, à toute bride, le chemin de la ville, pour échapper aux traits de l'ennemi.

Le comte d'Arondel se mit aussitôt à leur poursuite avec plus de quatre cents des siens. Quelque diligence qu'eussent faite les arbalétriers, il les atteignit aux portes de la Rochelle. L'embarras et la confusion furent grands dans ce moment où la foule effrayée se pressait à l'entrée de la barrière, trop étroite pour recevoir tant de monde à la fois. Les deux chefs rochelais, qui étaient restés en arrière pour protéger la retraite de leurs gens, soutinrent seuls, pendant quelque temps, le choc des Anglais. Enveloppés de toutes parts, ils se trouvèrent en grand danger de perdre la vie.

Pierre de Jouy eut son palefroi tué sous lui, et à grande peine parvint-il à rentrer dans la ville. Pierre de Taillepié, atteint d'un coup de dague qui lui traversa la cuisse, et d'une flèche qui, après avoir percé son bassinet, lui entama le crâne, vit aussi son beau destrier tomber mort à ses pieds, sous la herse de la porte. Plus de quarante Rochelais furent tués ou blessés dans la mêlée. Mais les Anglais, exposés au feu des bombardes et fauconneaux qui les foudroyaient du haut des remparts, perdaient aussi beaucoup de monde. Le comte d'Arondel, étant ainsi demeuré devant la ville jusqu'à l'heure de none, fit sonner la retraite, et reprit le chemin de Marans, suivi de ses hommes d'armes et de ses archers. Chacun alors s'étant dépouillé de son armure, ne songea plus qu'à se restaurer; « et bien avoient de quoi, car de vins et de chairs étoient-ils bien pourvus. »

Les Anglais occupèrent cette position environ quinze jours, n'osant, faute de chevaux, s'aventurer dans le pays, et attendant que les Rochelais vinssent encore les provoquer. Mais ceux-ci ayant leurs chefs blessés, et se doutant bien que l'ennemi était sur ses gardes, ne songeaient point à tenter une nouvelle sortie. Le comte d'Arondel envoya, par quatre fois différentes, de faibles détachemens porter l'alarme sous les murs de la Rochelle, de Thouars et de Bressuire; mais voyant que personne ne répondait à ses provocations, et, craignant que les vents, qui étaient favorables, ne vinsent à changer avant la saison des orages, il fit charger les bateaux de vins et d'autres provisions, et embarquer tout son monde. Les Anglais, de retour à leurs vaisseaux, levèrent aussitôt les ancres, hissèrent les voiles, et cinglèrent vers la haute mer.

Ils n'avaient pas encore perdu de vue les côtes de France, qu'une de ces tempêtes, si communes dans ces parages à l'approche de la Toussaint, s'éleva tout à coup. Le vent soufflait avec une telle violence, que les vaisseaux furent dispersés, et que les plus habiles mariniers, désespérant de pouvoir lutter au large contre les flots soulevés, furent contraints de regagner la terre. Une partie de l'escadre, au nombre de vingt-sept navires, sur l'un desquels était le comte d'Arondel, fut jeté sur le rivage de l'Aunis, et vint s'échouer dans la rade de la Palisse, à deux petites lieues de la Rochelle.

Ce retour subit des Anglais jeta l'épouvante dans la contrée. On crut qu'ils revenaient attaquer la Rochelle par mer, et rançonner le pays environnant. Les Rochelais se hâtèrent de fermer les portes de leur ville, et se tinrent enfermés tout un jour dans leurs murs. Mais bientôt le bruit courut que les Anglais avaient été jetés à la côte par la tempête, qu'ils n'avaient que vingt-deux vaisseaux, sur lesquels se trouvaient le comte d'Arondel, Henri de Beaumont, Guillaume Helmen, et plus de trente chevaliers de haut lignage, et qu'il n'était pas en leur pouvoir de reprendre la mer. A cette nouvelle, les Rochelais tinrent conseil, et résolurent de mettre à profit l'occasion que le hasard leur offrait de venger l'insulte qu'ils avaient reçue.

Le maréchal Louis de Sancerre assiégeait alors, avec Gaucher de Passac et un grand nombre de chevaliers de Poitou, Saintonge et Périgord, le château de Boutteville, défendu par le Gascon Guillaume de Sainte-Foix. Les Rochelais lui mandèrent l'embarras où se trouvait le comte d'Arondel, et l'invitèrent à venir, avec des troupes, attaquer les Anglais dans la rade de la Palisse. Il leur fit dire d'équiper en toute hâte six ou huit galères, et promit de se rendre bientôt parmi eux. Il quitta en effet le camp devant Boutteville, et arriva à la Rochelle avec une nombreuse compagnie de chevaliers et d'écuyers.

Mais le comte d'Arondel fut informé, on ne sait comment, des préparatifs qui se faisaient contre lui. Le vent soufflant alors avec moins de violence, et les flots étant un peu calmés, il se hâta de faire lever les ancres, et gagna le large si à propos, qu'un moment plus tard il eût été surpris et fait prisonnier avec tout son monde. A peine avait-il mis à la voile, que les galères rochelaises arrivèrent à la Palisse, armées de canons et d'autres pièces d'artillerie. Elles poursuivirent les Anglais jusqu'à deux lieues en mer; mais n'osant s'engager plus avant, de crainte de surprise, elles virèrent de bord et rentrèrent bientôt dans le port de la Rochelle.

Le maréchal de Sancerre (1) blâma beaucoup les Rochelais de l'avoir averti si tard, et retourna au camp de Boutteville, suivi de sa chevalerie (2).

D. Massiou (*de la Rochelle*).

(1) Froissart, *Croniq.*, tom. III; chap. 116, 117 et 133.

(2) A propos de cette expédition du comte d'Arondel, de l'an 1372, je dois rapporter ici que sous Henri, roi d'Angleterre, un guerrier de ce nom commanda en Poitou. Sentant l'importance du port d'Olonne, il y fit construire une tour, qui détruite et construite de nouveau, porte encore le nom d'Arondel, et sert de phare. Je vais transcrire ici ce que dit un homme de la localité, qui a écrit sur les Sables et la Chaume d'Olonne, et dont il faut pourtant prendre toutes les allégations pour vraies. « Le comte d'Arondel, dit-il, eut (sous Henri II et Aliénor) le gouvernement du Poitou, où ayant reconnu que le meilleur port ou hâvre de cette province était celui de Saint-Nicolas de la Chaume-d'Olonne, et qu'il serait non seulement d'une grande ressource, mais une retraite assurée par les secours qui pourraient lui venir de la Grande-Bretagne, il jeta les premiers fondemens de la citadelle de la Chaume, et, après l'avoir perfectionnée, la fit appeler de son nom Château-d'Arondel. Il fit bâtir un phare sur une pointe avancée du sud du hâvre, à deux cents toises ou environ de l'église et couvent des hermites de Saint-Benoît, qui aussi de son nom fut appelée Tour d'Arondel. Les vestiges de l'un et de l'autre existent encore. » (*Boulineau.*)

On donne en regard le dessin de la construction actuelle appelée Tour d'Arondel, qui se fait distinguer par son élégance, en rappelant des souvenirs anglo-français.

PROCÈS DE L'ASSASSIN DU MARÉCHAL BRUNE.

Ce qui a donné jusqu'après 1815 un caractère si sombre à l'histoire des réactions politiques, c'est la manière dont elles s'accomplissaient. A toutes les époques de crise, les héros de la veille avaient à craindre de devenir les victimes du lendemain; pour tous ceux qui, depuis ces dernières années, se sont attachés à observer la marche des esprits, il faut même remarquer que c'est souvent la crainte des réactions qui les a fait s'attacher aux institutions quelquefois les plus vicieuses, et accepter les abus les plus opposés aux lois simples de la raison et du progrès. Certes, en présence des violences réactionnaires et des crimes qu'elles ont produits, on n'a peut-être point trop le courage d'accuser, pour le passé, cet esprit de transaction ou d'indifférence politique. On comprend qu'avant de s'avancer dans la voie des institutions plus larges, plus libérales, chaque parti ait dû demander auparavant des garanties d'ordre, de générosité, d'intelligence chez les vainqueurs. Et il faut le dire, depuis juillet 1830, ces garanties se sont rencontrées. Partout, c'est plutôt le peuple, par sa milice, que la force organisée du pouvoir, qui a défendu avec une sollicitude toujours vive des principes que souvent il condamnait; et si quelques manifestations énergiques se sont produites, dans cette dernière période, il est même remarquable que ce n'a jamais été que contre les gouvernans réactionnaires eux-mêmes.

L'histoire de ces crimes à jamais déplorables des temps passés est donc entièrement de l'histoire, qu'à des époques quelconques, il ne faut pas craindre de voir se renouveler. Le souvenir et le récit de quelques-uns de ces tristes événemens ne sera donc qu'un enseignement salutaire, qui viendra encourager encore la tendance générale des esprits.

L'assassinat du maréchal Brune, et le procès fait à son meurtrier, forment, dans l'histoire du Midi, un épisode honteux, et il faut se féliciter, pour cette histoire même, que la justice ait fait, de cet assassinat politique, le crime d'un seul.

Le maréchal Brune appartenait aussi au Midi. Il était né à Brives, le 13 mars 1763, d'une famille honorable. Son père, qui exerçait la profession d'avocat, après lui avoir donné une éducation distinguée, l'envoya à Paris pour étudier le droit. Il s'y trouvait encore, lorsque les premiers événemens de la révolution française éclatèrent. Brune, sans abandonner ses études, fut le premier à se faire enrôler parmi ceux qui étaient prêts à marcher volontairement pour la défense du territoire français.

Lorsque les premières guerres se déclarèrent entre la France et les puissances coalisées, la vocation de Brune se dessina entièrement. Ses premières campagnes signalèrent son intrépidité et sa bravoure. Ses camarades l'appelaient, par une allusion flatteuse, *le premier grenadier de France*. Ses succès militaires furent rapides, et il ne les dut jamais à la faveur, car ce fut toujours sur le champ de bataille que ses grades lui furent conférés. A l'attaque de Vérone, il était général de brigade; il se mit à la tête des grenadiers du 75e, se jeta sur les pièces des Autrichiens et les enleva à la baïonnette. Bonaparte écrivant au Directoire, lui disait : *Le général Brune a reçu sept balles dans ses habits, aucune ne l'a blessé.*

Il se distingua toujours par son courage autant que par son esprit d'administration. Sa campagne de Suisse révèle surtout ce double talent : aussi Bonaparte, devenu empereur, récompensa Brune de ses services en l'élevant à la dignité de maréchal de France.

Cependant, en l'année 1811, le maréchal Brune, par suite de quelques démêlés fâcheux, quitta les honneurs et se retira dans ses terres. Louis XVIII, à son entrée en France, se le rattacha; les Cent-Jours le trouvèrent réintégré dans l'exercice de ses fonctions, et Napoléon lui donna Toulon à défendre contre l'aggression des Anglais. Après les événemens de Waterloo, Murat engageait Brune à lever, dans tout le Midi, l'étendard de la révolte, mais Brune résista; il attendit que l'ordre se rétablit et concourut même à le maintenir.

Louis XVIII, de nouveau rentré en France, envoya le marquis de Rivière pour retirer à Brune ses pouvoirs. Celui-ci les remit; il demanda ses passeports pour se rendre à Paris. Il les reçut de M. de Rivière lui-même, et partit escorté par un escadron de chasseurs, et suivi de ses aides-de-camp.

La plus grande fermentation agitait les campagnes et les petites villes qu'il traversa; néanmoins, arrivé sur les bords de la Durance, Brune renvoya les soldats qui l'accompagnaient.

Le 2 août 1815, vers dix heures du matin, il entrait à Avignon; il descendit à l'hôtel du *Palais-Royal*, et il déjeûna : une heure après, il allait reprendre sa route, lorsqu'il remarqua des groupes qui stationnaient sur la place; Brune montait dans sa voiture, un militaire le reconnut et le salua; presqu'au même moment, un individu s'avança vers la voiture et s'écria en indiquant le maréchal : *Admirez l'assassin de la princesse de Lamballe!*

Aussitôt des cris se firent entendre de tous côtés; l'imputation calomnieuse, adressée à Brune, se répéta; des menaces éclatèrent : pour échapper aux imprécations de la populace, la voiture partit; elle répassait déjà les murs de la ville, lorsque, à la porte de l'*Oule*, voisin de l'hôtel, un poste de gardes nationaux s'opposa au passage du maréchal. On lui demanda son passeport. Il le montra écrit en entier de la main du marquis de Rivière. Mais, pour la première fois, on trouva ce passeport irrégulier. Durant ces débats, la foule était accourue; une multitude de furieux répétaient, avec rage, des cris de menace. Enfin les cris se traduisent en actes. La voiture de Brune fut assaillie par une grêle de pierres, on s'opposa de plus fort à son départ, et il

Digitized by Google

fut ramené, comme captif, à l'hôtel du Palais-Royal. Cependant, lorsque la voiture fut entrée dans la cour de l'hôtel, comme il était facile de pressentir le danger qui se préparait, les portes furent immédiatement fermées.

Néanmoins, les portes sont enfoncées. Le maréchal étant remonté à la chambre qu'il avait occupée pendant une heure, la foule des assassins se répand de toutes parts dans l'hôtel; des paroles de mort sont répétées. Alors l'autorité intervint : le baron de Saint-Chamaus, nouveau préfet de Vaucluse, était arrivé, dans la nuit, à Avignon, et se trouvait *incognito* dans l'hôtel du Palais-Royal. Il fut réveillé par le tumulte; on l'informa de ce qui se passait. Aussitôt il déclina son titre, manda immédiatement le maire de la ville, et des gardes nationaux. Le maire et quelques gardes nationaux se présentèrent et cherchèrent à arrêter le passage des assassins. Mais le préfet est méconnu; les forces ne sont pas suffisantes pour s'opposer aux furieux qui se précipitent vers la chambre de Brune, tandis que les toits de l'hôtel et des maisons voisines sont envahis pour empêcher sa fuite.

Le maréchal, privé de ses armes, était debout dans sa chambre, sans proférer une parole; pâle, mais ferme et résigné, il s'avança vers la foule, et présenta sa poitrine découverte au fer des assassins.

Cette muette et terrible scène les effraya; ils n'osèrent point frapper; et, comme s'ils eussent senti la nécessité de motiver leurs violences, ils répétèrent qu'il avait assassiné la princesse de Lamballe. Brune, indigné, rompit le silence et s'écria avec énergie : « Non, non; mon sang a coulé pour la patrie, j'ai vieilli sous les drapeaux de l'honneur, et j'étais à soixante lieues de Paris à l'époque où fut commis le crime affreux dont on ose m'accuser. » Un scélérat l'interrompit par ces brutales paroles : « Tu mourras ! » Brune le regarda avec indignation : « J'ai appris à braver la mort, dit-il; et, pour vous épargner un crime, donnez-moi une arme, et accordez-moi cinq minutes pour écrire mes dernières volontés. » Non, cria l'assassin, la mort ! Et, en même temps, il lui tira à la tête un coup de pistolet, qui effleura seulement son front, et qui enleva une touffe de cheveux.

Alors Brune, comme pour les écraser sous leur lâcheté, les regarda fièrement, croisa les bras sur sa poitrine, et attendit ainsi, en les dominant de son regard énergique, le coup qui devait le frapper. Cette attitude calme et noble ne les retint pas; un second coup fut tiré sur lui à bout portant; mais cette fois encore Brune ne fut pas atteint : l'arme fit long feu.

Enfin, cette affreuse scène devait finir. *Tu l'as manqué*, s'écria un autre assassin, *tire-toi de là, c'est mon tour;* et, en même temps, il appliqua son fusil sur la poitrine du maréchal; le coup partit, et, comme le dit un annaliste, le corps d'un des plus illustres vétérans de l'armée française, d'un maréchal de France, couvert de lauriers et de blessures, roula sur le plancher, frappé de la main d'un assassin.

Aussitôt ils se précipitèrent sur le cadavre et le dépouillèrent. Ils lui enlèvent un grand sabre d'honneur. Un d'entre eux détacha les plumes blanches qui ornaient le chapeau du maréchal, les mit autour de sa tête, et se montra ainsi au balcon de l'hôtel, qui donnait sur la place. Des cris de félicitation et de joie accueillirent cette odieuse parodie.

La foule du dehors se précipita dans l'hôtel, et voulut voir le cadavre. On l'entoura, et bientôt les assassins eux-mêmes, l'emportèrent pour l'ensevelir. Ils se dirigeaient vers le cimetière, lorsqu'un individu s'écria qu'il fallait noyer le cadavre. A ces mots, la fureur de la populace redoubla, elle voulut insulter le maréchal même après sa mort.

Son corps fut jeté à terre; on le prit, on le traîna par les pieds, et l'on parcourut ainsi quelques rues en faisant rebondir et en meurtrissant la tête de Brune sur le pavé, tandis que le cortège était précédé d'un tambour, qui battait le pas lugubre de la *farandole*. Il arriva ainsi à la neuvième arche du pont d'Avignon. Là, on s'arrêta, chacun déchargea son arme sur le cadavre, et, après cette mutilation, les restes de Brune furent jetés dans la rivière.

A trois heures du soir, cette horrible scène était terminée.

Cependant, comme pour célébrer leur victoire, les hommes, les femmes, qui avaient porté le corps du maréchal dans la rivière, retournèrent sur *la place*. Des chansons, des jeux et des danses commencèrent le triste triomphe qu'ils venaient de remporter. Il fallut encore qu'un dernier acte de fureur aveugle et impie signalât cet assassinat. Le soir, le cadavre fut rejeté sur le rivage entre Tarascon et Arles. Les assassins en furent instruits, et, dans leur implacable fureur, afin que les restes du maréchal ne reçussent point de sépulture, ils placèrent une garde pour que personne n'approchât, et que le cadavre restât livré aux animaux carnassiers et aux oiseaux de proie. Mais, pendant la nuit, la vigilance des gardes fut déjouée, et la veuve du maréchal put faire ensevelir les lambeaux défigurés de son époux.

Le meurtre du maréchal Brune fut couvert de cette impunité légale, qui protége d'ordinaire le crime des réactions. L'autorité judiciaire avait fait une instruction sur l'événement du 2 août, et cette instruction de pure forme avait établi, d'après des dispositions intéressées, que le maréchal s'était lui-même porté le coup qui avait mis fin à ses jours.

Cependant la famille de Brune avait toujours repoussé cette accusation de suicide; elle ne voulut pas que l'histoire fît retomber sur la victime le crime de ses assassins. Et comme la calomnie avait déjà adopté cette version et la répandait, une justification judiciaire était hautement réclamée. Déjà même des idées de justice et de réparation avaient succédé à l'exaltation des premiers temps. Des plaintes, de la part de tous les partis, avaient été portées à la tribune de la chambre des députés, et, en 1819, une voix puissante dénonça les crimes commis dans le Midi, en 1815 et 1816. Le ministre de la justice, loin de les nier, confirma au contraire pleinement la vérité des récits faits par les députés de l'opposition, et l'on put espérer que l'impunité allait enfin avoir un terme.

Mme la maréchale Brune profita de cette circonstance pour venger la mémoire du maréchal. Le 19 mars, assistée de Me Dupin, elle présenta au roi cette requête si connue, précédée de cette épigraphe, qui doit être connue : maxime immuable, pour la justice,

Digitized by Google



Le maréchal Brune.

dans les jours de réaction. Le garde des sceaux avait prononcé à la tribune, le 24 mai 1817, ces belles et mémorables paroles : « Le scandale est dans le crime; il n'est pas dans la plainte; il n'est pas dans le sang injustement répandu. »

« Sire, disait la maréchale Brune dans sa requête, puisque toute justice émane du roi, c'est au roi que je demande justice, etc. »

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier cette pièce véritablement éloquente, énergique, vive et respectueuse. Me Dupin, qui en était l'auteur, retraçait en tableaux animés les scènes de la mort du maréchal et de l'insulte faite à ses restes. Après cela les paroles devenaient plus pressantes, et un remarquable accent d'énergie succédait; elle continua ainsi :

« Je demande justice, sire,

Justice du meurtre de mon époux;

Justice de l'outrage fait à son cadavre;

Justice de l'insulte faite à sa mémoire, par ceux qui ont osé l'accuser de suicide.

Cette justice, je la demande au roi;

Je la demande à ses ministres;

Je la demande à la nation entière;

Je veux que du sein de toutes les âmes honnêtes s'échappe ce même cri, qui seconde le mien : *Justice! justice!* »

La requête demandait, en même temps, que l'affaire fût évoquée à Paris, à cause de l'influence que pourraient exercer, à Avignon, les assassins et leurs protecteurs. « Nos lois autorisent ces sortes d'évocations, et notre histoire en offre un antique et mémorable exemple. » Et elle rappelle l'affaire de la dame de Cental, pour le massacre des protestans dans le Midi.

Cette demande de la maréchale resta cependant sans réponse. Le rédacteur du journal le *Drapeau Blanc*, un

Digitized by Google

sieur Martinville, parla de la mort de Brune, et l'attribua à un suicide; en outre, la vie du maréchal était retracée d'une manière odieuse. Mme Brune fut indignée de cette publication, et assigna Martinville devant la cour de Paris, comme calomniateur. La cour déclara que : « La maréchale Brune était plus que vengée des injures que s'est permis l'étranger contre son illustre et malheureux époux, et que répéteraient *d'indignes Français*, par le deuil et l'indignation des bons citoyens. » Et elle renvoya Martinville devant la cour d'assises. Là, Me Dupin put justifier la mémoire du maréchal des accusations du suicide, mais l'accusé persista à soutenir que « Mme Brune avait confondu un suicide avec un assassinat, et qu'elle avait demandé compte aux Avignonnais du sang dont il n'appartenait qu'au juge suprême de demander compte au maréchal. » Martinville fut acquitté, mais l'attention avait été vivement portée, par cette affaire, sur l'assassinat du maréchal Brune. Une instruction était hautement réclamée par la voix publique; les assassins furent désignés et nommés. Depuis deux ans, la maréchale avait demandé justice, et aucune diligence n'avait été faite par le ministère public. Enfin, une longue instruction, d'abord entravée par des intrigues, fut faite; et un acte d'accusation fut dressé contre le sieur *Guindon*, dit *Roquefort*, contumace. Cependant, ce Roquefort vivait publiquement à Avignon, et lorsque tout le côté droit de la chambre avait déclaré lui-même que : *S'il y avait eu des assassins, il fallait qu'ils fussent punis*, on s'inquiéta peu d'arrêter Roquefort, et de donner aux poursuites un caractère sérieux. Le procès fut porté devant la cour de Riom, pour cause de suspicion.

En février 1821, la maréchale Brune, assistée de Me Dupin, se présenta devant cette cour, pour y poursuivre l'assassin de son mari. Un auditoire immense se pressait dans l'enceinte de la salle. L'intérêt, qui s'était attaché à la victime, à sa veuve, l'éloquence de l'avocat, et l'éclat de sa cause, avaient attiré des personnages de toutes les opinions, et des curieux de tous les rangs.

L'accusé *Guindon* était contumace. Le jury ne fut point appelé, conformément à la loi. Aucun témoin ne dut être assigné, et l'arrêt devait être rendu sur le rapport des pièces.

Le procureur-général prit la parole au milieu du plus profond silence, et déclara qu'il résultait de l'instruction, que le maréchal était mort assassiné. Il raconta les faits, en leur assignant leur caractère véritable. Il parla de la noble et courageuse conduite du maréchal devant ses assassins, de la résistance tout impuissante de l'autorité. Enfin, il dit les détails des funérailles faites à la victime : « Au moment où le cadavre surnage dans les flots, ajouta-t-il, on tire sur lui des coups des fusils, et, sur une des poutres qui forment le parapet du pont, on grave ces mots, qui sont restés lisibles pendant long-temps : *C'est ici le cimetière du maréchal Brune.* » Le procureur-général signala *Guindon* comme l'auteur du coup qui avait donné la mort. Et sur ce point, il invoqua les témoignages publics, la conduite de l'assassin lui-même, qui avouait son crime en se dérobant aux poursuites de la justice; et, dans cette partie de son réquisitoire, il combattit un procès-verbal dressé le jour même de la mort de Brune, et dans lequel les faits avaient été faussement rapportés, comme nous l'avons dit, d'après les dépositions des témoins entendus à cette époque.

A la parole ferme du procureur-général, succéda la parole grave, mais émue, de Me Dupin. Son plaidoyer se distingua par la modération. Il emprunta toute sa puissance à la force de la vérité. Ce n'était point *Guindon* qu'il poursuivait, mais la réparation de l'injure faite à la mémoire du maréchal par l'imputation d'un suicide. « Mme la maréchale Brune, dit-il, ne vient point exhaler devant vous une plainte envenimée. Bien que douloureusement affectée, ce n'est point aux passions qu'elle veut parler, elle n'adresse des vœux qu'à la justice, etc. » Et plus loin, il ajouta : « En entrant dans votre cité, les regards de ma cliente se sont arrêtés sur le monument que les citoyens de Riom ont élevé au général Desaix. Elle en a conçu le plus favorable augure. Non, s'est-elle dit, ce n'est pas dans une ville qui honore ainsi le courage que le meurtre d'un brave sera jugé avec indifférence. Ce n'est pas dans cette ville qu'on formera des vœux impies en faveur du scélérat qui a tranché la vie glorieuse d'un héros, sous les ordres duquel neuf des maréchaux qui nous restent, ont eu l'honneur de servir. »

Le défenseur raconta à son tour toutes les circonstances de la journée du 2 août. Il combattit le fameux procès-verbal dressé le jour du crime. Enfin, il termina en retraçant toute l'étendue du désespoir de sa cliente. « Tantôt elle s'écriait dans l'amertume de son cœur : Malheur aux assassins de mon époux! je leur souhaite tous les maux qu'ils m'ont faits : s'ils sont époux, qu'ils perdent leurs épouses; s'ils sont pères, qu'ils perdent leurs enfans, etc.; » et puis, revenant presque aussitôt à des sentimens meilleurs, elle se disait : « Mais non, justice me sera faite même en ce monde. L'esprit de parti ne peut pas triompher éternellement de ma douleur. L'impunité ne saurait être constamment la sauve-garde du crime. La justice des hommes ne peut me rendre le bonheur; mais elle me rendra la paix, qui suit toujours l'accomplissement, quelque pénible qu'il soit, d'un grand devoir. Eh bien! j'irai, oui, j'irai partout demander cette justice aux juges qu'on m'aura donnés. Un arrêt solennel condamne les assassins du maréchal, un arrêt solennel affranchira la gloire de mon époux de l'odieuse et lâche imputation de suicide : cet arrêt, je le déposerai dans sa tombe, au jour des funérailles, à côté de ses restes chéris! »

Ainsi termina le défenseur de Mme Brune, au milieu de l'émotion la plus vive. La cour se retira pour délibérer; elle rentra bientôt pour prononcer l'arrêt qui condamnait *Guindon* dit *Roquefort*, assassin du maréchal Brune, à la peine de mort.

Elle ordonna, en outre, qu'il serait procédé à la rectification de tous registres où *la mort* du maréchal aurait été attribuée à *un suicide*.

Guindon n'a jamais subi la peine qui fut prononcée contre lui, tant la justice politique, s'il est permis de donner le nom de justice politique à un assassinat, a toujours été différente, même après les orages des réactions, de la justice ordinaire. Peu de temps après ce procès, un des complices de Guindon alla mourir à

Digitized by Google

Nîmes, et les honneurs funèbres lui furent rendus publiquement.

Mais ce n'était pas la mort de l'assassin que la maréchale Brune avait poursuivi. Ce qu'elle avait voulu, c'est qu'un arrêt de la justice vengeât la mémoire du maréchal contre les calomnies intéressées des partis. Cet arrêt, elle l'obtint. Il ne doit pas servir seulement à justifier que Brune ne se donna point la mort, ce qui n'aurait rien enlevé à la pureté de sa vie, puisqu'il ne l'aurait fait que pour épargner un crime à des furieux; mais il doit avertir encore que la vérité finit toujours par apparaître, pour la justice comme pour l'histoire, et qu'elle éclaire, d'une lumière éclatante, les crimes de tous les partis. Ces tristes leçons du passé doivent être des enseignemens salutaires pour l'avenir.

Quant à Brune, sa mémoire n'avait pas besoin d'être réhabilitée par ce procès, dû d'ailleurs à l'accomplissement d'un pieux devoir. La petite ville de Brives, qui a vu naître Brune, vient tout récemment de remplir aussi noblement le sien en faisant fondre une magnifique statue de bronze, qui représente le maréchal Brune, debout, en grand costume, un manteau négligemment jeté sur les épaules, la main gauche appuyée sur la poignée de son sabre et tenant de la main droite le bâton de maréchal. Cette statue a été érigée sur la principale place de Brives (1).

J. Lepelletier.

(1) Voici comment le *Progressif*, de Limoges, raconte les détails de l'inauguration de la statue du maréchal Brune, à Brives.

Le dimanche, 3 octobre, dès 7 heures du matin, des salves d'artillerie se sont fait entendre Les tambours de la garde nationale ont battu le rappel, mais la pluie qui avait cessé pendant la nuit a recommencé.

La statue du maréchal est au milieu d'un vaste carré entouré de banquettes pour les autorités, orné de drapeaux tricolores arrangés en faisceaux. Aux angles s'élèvent quatre grands mâts avec de longues flammes tricolores sur lesquelles se lisent ces mots : *Grande armée*, *Italie*, *Suède*, *Hollande*. La statue est recouverte d'une chemise tricolore : le piédestal m'a semblé un peu bas. Il est en pierre calcaire et doit être revêtu de marbre blanc. Deux plaques seulement sont posées. Sur l'une, qui fait face à la route, on lit : *A Brune, né à Brives, le* 13 *mars* 1763, *mort à Avignon, le* 2 *août* 1815, *ses frères d'armes, ses concitoyens.*

Sur l'autre, du côté opposé : *Pacification de l'Ouest. Ambassade de Constantinople.*

En face de la première et de la statue est une tribune destinée à ceux qui doivent prononcer des discours. Derrière est une grande flamme horizontale avec ce mot : *Poméranie.*

A une heure, toutes les cloches de la ville ont sonné à toute volée et le canon a annoncé le départ du cortége. On y voyait M. Dupin, défenseur de Mme Brune, partie civile au procès intenté aux assassins du Maréchal, le préfet de la Corrèze, le sous-préfet de Brives, le général Hugo, commandant le département, le général d'Alton, en retraite ici, le maire de Brives et ceux des communes voisines, le conseil municipal, les employés supérieurs de Pompadour, toutes les autorités enfin. Ce cortége a défilé en grand désordre, musique en tête, par une pluie battante, entre la haie formée par la garde nationale, les pompiers, les vétérans et les deux compagnies du 74e. La gendarmerie de tout l'arrondissement était à cheval sur la place.

On s'est arrangé comme on a pu sur les banquettes, sans aucun ordre : le peuple avait franchi les barrières et s'était placé pêle-mêle avec les autorités. Tous les parapluies étaient ouverts, ce qui présentait un assez piteux spectacle.

La statue a été découverte : elle est en bronze et a huit pieds de haut. Elle est, comme vous savez, de M. Lano, qui a fait celle de Fénélon et Montaigne à Périgueux. Elle se recommande par un mérite important, la ressemblance. Le maréchal est en costume militaire, avec des bottes à l'écuyère, le manteau jeté sur les épaules. Sa main gauche est appuyée sur son sabre. et sa droite sur son bâton de maréchal. Sa figure est sévère, son port martial.

Le premier discours a été lu par M. le sous-préfet : c'était une biographie du maréchal, terminée par une allocution à M. Dupin.

Après le sous-préfet, également de sa place, et d'une voix très-forte, le préfet de la Corrèze a aussi lu son discours, bien inférieur au premier.

Ensuite M. *** colonel du génie, ancien aide-de-camp du maréchal a récité une nouvelle biographie. Elle a été lue d'une voix très-faible et je n'en ai pas entendu un mot.

Pendant ce discours, la pluie a redoublé, et lorsque M. Dupin a voulu prendre la parole, on a passé plus d'un quart d'heure a crier : *A bas les parapluies.* Enfin malgré l'inondation, debout sur une banquette, M. Dupin a parlé. Son improvisation a été courte, mais très-bien. Après ce discours on s'est retiré ; la pluie tombait par torrens, et il fallait patauger dans un demi-pied de boue.

Pendant la cérémonie qui a duré près de deux heures, il a été tiré un coup de canon toutes les cinq minutes.

A cinq heures a eu lieu un banquet donné par les souscripteurs de Brives, aux autorités du département, aux légionnaires et anciens amis du maréchal.

La pluie continue : elle a empêché le feu d'artifice, le bal qui devait avoir lieu sous la tente de la place, et l'illumination en verres de couleur. Néanmoins toutes les maisons de la ville sont plus ou moins illuminées, et il y a au collége double bal, où l'on danse dans une salle avec la vielle, dans l'autre avec des violons.

Cette fête eût été magnifique, s'il avait fait beau temps. Les populations étaient émues et accouraient de toutes parts poussées par l'intérêt qu'excitait cette fête en l'honneur d'un enfant de Brives, héros national. D'ailleurs, que de souvenirs dramatiques et tristes dans cette vie de Brune parti soldat, devenu général de la République, qui sauva la France de l'invasion à Kastricum et qui, maréchal de l'Empire, vint expirer dans sa patrie, sous le plomb des assassins, après avoir bravé pendant vingt-deux ans les balles étrangères ! Mais quelle émotion pouvait tenir pendant deux heures contre les discours officiels et les torrens de pluie ?



Digitized by Google

SAINT-BERTRAND DE COMMINGES.

Parmi les tribus qui possédaient, avant l'invasion romaine, les hautes vallées des Pyrénées, et qui, plus tard, descendirent dans les plaines, une des plus remarquables était celle des *Convènes*. Cette tribu entra probablement dans les Gaules à l'époque de la grande lutte des peuples espagnols contre les Romains; on ne trouve aucun détail sur cette émigration, et saint Jérôme est le seul écrivain qui nous ait laissé quelques documens. Ce père dit, dans une lettre adressée à Vigilance, hérésiarque né à *Calagurris*, ville dépendante des *Convènes* :

« Vigilance ne répond que trop bien à son origine; « il se conduit en rejeton d'une race de brigands et de « gens rassemblés, que Pompée, après avoir soumis « l'Espagne, fit descendre, des cimes des Pyrénées, « où ils s'étaient réfugiés et réunis en corps de « cité, dans une ville, qui, de là, prit le nom « d'*Urbs Convenarum*. Du fond de sa retraite, Vigi- « lance commet sans cesse des attentats contre l'Eglise « de Dieu, et, digne descendant des *Vettons*, des *Aré-* « *baces* et des *Celtibériens*, il attaque les églises des « Gaules (1). »

Le témoignage de saint Jérôme a été fortement combattu par le savant d'Anville, qui affirme que les *Convènes* firent partie des armées de Sertorius, et vinrent chercher un asile en deçà des Pyrénées, après la défaite de ce célèbre et infortuné capitaine; ce peuple s'étendit bientôt dans toutes les contrées anciennement possédées par les *Garumni*, et se mêla avec eux de telle manière, que leur nom disparut en quelque sorte de la Gaule. Lugdunum fut la métropole des *Convènes* (2); on ignore l'époque de sa fondation. Pompée y conduisit les *Vettons*, les *Arébaces* et les *Celtibériens* vers l'an 682 de Rome, et 69 ans avant Jésus-Christ. Le nom de cette ville semble annoncer une origine purement gauloise; ce nom est formé de deux mots celtes, *lug* ou *loug*, et *dunum*. Des écrivains ont prétendu que *lug* signifiait corbeau; *dunum*, hauteur, colline, montagne; et, de ces mots réunis, ils ont fait : *Montagne du Corbeau*.

Mais laissons de côté les arides discussions des étymologistes. L'histoire de l'émigration et de la puissance primitives des *Convènes* est trop vaste pour trouver place dans un recueil spécialement consacré à des faits pris isolément, et sous leur caractère particulier.

Il paraît, dit M. Du Mège dans sa *Statistique des départemens pyrénéens*, que le territoire des *Convènes* avait une très grande étendue; mais il fut morcelé par des divisions ecclésiastiques : le *Toulousain* prit une grande extension de ce côté; nous croyons que, dans les temps les plus reculés, la côte des *Convènes*, qui faisait partie de l'Aquitaine, était entièrement renfermée dans les limites de cette province, et que son territoire touchait aux cimes des Pyrénées et à la rive gauche de la Garonne; ces limites, dessinées par la nature, formaient de deux côtés la frontière. Les *Onobusates*, si on conserve la position qui leur a été ingénieusement assignée par d'Anville, étaient, en partie, compris dans le territoire des *Convènes*. Ce dernier peuple possédait la partie supérieure du cours de la Garonne, et s'étendait, en suivant la rive gauche de ce fleuve, jusqu'au delà du confluent de la *Louge* dans la Garonne. Là existe la petite ville de Muret, qui, dé tout temps, a fait partie du Comminges ou du territoire des *Convènes*, et qui avait encore, en 1788, une influence politique sur cette province. Dans le territoire assigné primitivement aux *Convènes*, sont comprises les vallées de la Neste, d'Aure, de Barousse, d'Oueil, de l'Arboust et d'Aran. Les anciennes limites du diocèse de Comminges, nous ont servi de guide, et nous avons pensé que nous ne pouvions suivre une voie plus sûre, puisqu'il est généralement reconnu que, dans les premiers siècles de l'Eglise, les juridictions ecclésiastiques furent les mêmes que celles des cités. Il est possible que la vallée, fertilisée par la Neste, ait été habitée primitivement par une peuplade différente des *Convènes*, bien que, dans cette contrée, on regarde les *Arébaces* comme les fondateurs d'*Arreau;* mais cette peuplade, si elle a existé, fut, en quelque sorte, confondue avec les *Convènes;* il en aura été de même si la vallée de Barousse, pendant trop long-temps oubliée, fut d'abord peuplée par une tribu particulière d'Aquitains. Quant à la vallée d'Aran, située, comme celles qui viennent d'être nommées, sur le revers septentrional des Pyrénées, elle fit partie du Comminges jusqu'en l'année 1192, époque à laquelle Alphonse II, roi d'Aragon, s'en rendit maître, en mariant au comte de Bigorre, Béatrix, sa cousine, héritière du comté de Comminges. L'extension du territoire des *Convènes* au nord vers celui des Auscitains, dans les enclaves actuelles de l'arrondissement de Lombez, et dans celui de Muret, peut être dessiné par les limites de la châtellenie de Samatan. A l'est, il s'étendait un peu au delà de la rive droite de la Garonne, et n'était borné que par le territoire des *Consorani*. Deux châtellenies, qui faisaient partie de l'élection de Comminges, indiqueraient au premier aspect, dans le département de l'Ariége, jusqu'où se prolongeaient les possessions des *Convènes*; mais il faut peut-être n'y voir que des divisions modernes; la première de ces châtellenies était celle de Castillon. La châtellenie de Saint-Girons, comprise dans l'élection de Comminges, renfermait dix-huit communautés. A l'ouest, les *Bigerrones*, et, en partie, les *Onobusates* bornaient le territoire des *Convènes ;* vers le nord, ils avaient les *Auscii* pour voisins. »

Une tribu, qui possédait un territoire d'une si grande

(1) *Saint Jérôme, Lettres contre Vigilance*, IV, liv. 2.

(2) Le nom des *Convènes* vient du verbe latin *convenire*, se rassembler; on sous-entendait *gentes convenæ, nations réunies*.

Digitized by Google

étendue, ne pouvait échapper à l'avidité des Romains; les *Convènes* furent subjugués comme tous les autres peuples d'Aquitaine; mais leur résistance fut longue et héroïque, et le vainqueur rendit hommage à leur généreux patriotisme. *Lugdunum Convenarum* reçut une grande illustration sous la domination romaine. Ses habitans jouirent du droit latin, comme les *Auscii* leurs voisins; ils élevèrent de nombreux monumens, dont nos archéologues ont retrouvé les traces; à en juger d'après ces débris, l'enceinte de *Lugdunum Convenarum* fut immense. Des inscriptions historiques ou sépulcrales, des urnes, des tombeaux, des restes de sculptures, des autels votifs, recueillis pour le Musée de Toulouse, donnent la plus grande idée de l'état de cette ville sous le gouvernement des Romains. On y a en vain recherché quelque marque de souvenir de ses premiers habitans pour celui qui les fit descendre des cimes neigeuses des Monts Pyrénéens, les réunit en corps de cité, et leur donna des lois; mais, à l'exception du nom de *Pompeius*, que portaient quelques-uns de ses principaux citoyens, aucun monument n'y rappelle la mémoire du fondateur de la colonie. Le territoire des *Convènes* jouit d'une haute prospérité sous la domination romaine; partout, dans ses montagnes escarpées, comme dans ses plaines fertiles, on a retrouvé les traces d'une antique et nombreuse population, et des monumens qui retracent le culte et les arts des *Convènes*. *Calagurris* (aujourd'hui Martres) a montré la somptuosité et la grandeur du peuple qui avait soumis l'Aquitaine à ses armes. La magnificence d'une des principales habitations qu'on y a retrouvées, paraît indiquer que le premier magistrat de la province y résida quelquefois. La longue série des bustes historiques (1) qu'on a exhumés de ce lieu, annonce en effet la demeure d'un souverain; car aucun particulier n'aurait pu et n'aurait voulu la former : le chef de l'état pouvait seul orner son palais des images de ses prédécesseurs. Et cette série, qui commence à Auguste, et qui s'étend jusqu'à Volusien et Gallien, annonce, par la diversité du marbre et du travail, qu'elle ne fut pas exécutée à la même époque, et qu'on la forma, en rassemblant de divers points les monumens épars des anciens maîtres du monde.

De Marca, dans son histoire de Béarn, a consacré quelques lignes à *Lugdumum Convenarum*.

« Après avoir parlé de la cité d'Airo, dit le savant historien, il faut ajouter un mot en faveur de la cité de Comminges, qui est surnommée *Lugdunum*, chez Strabon et Ptolémée. Celui-là, témoignant qu'elle jouissait du droit latin du temps d'Auguste, c'est-à-dire qu'elle avait ses magistrats particuliers; et celui-ci, assurant qu'elle était colonie de son temps, sous Adrien, c'est-à-dire un séminaire de soldats et de citoyens romains.

« Dans l'itinéraire d'Antonin, cette ville est nommée *Lugdunum*, et placée sur le chemin de la ville d'Ax, vers Toulouse, à seize mille pas d'*Aquâ Cenvenarum*. Grégoire de Tours la nomme Convenas, et dit qu'elle était assise sur le plateau d'une montagne, ayant une fontaine au pied de laquelle les habitans puisaient de l'eau en assurance, à la faveur d'une tour qui la défendait (1).

L'histoire ne nous a transmis, sur *Lugdunum des Convènes*, aucun document postérieur à l'époque dont nous venons de parler; nous savons seulement que cette cité participa, pendant deux siècles, aux catastrophes inséparables des invasions des Barbares; elle conserva néanmoins ses fortifications, puisque le roi Gondebaud, armé contre Gontran, roi de Bourgogne, y chercha un asile en 585. La fin misérable de ce jeune prince, victime de la plus honteuse et de la plus lâche des trahisons, a laissé de profonds souvenirs chez les populations pyrénéennes (2). Le vainqueur, non content d'avoir immolé Gondebaud à son implacable vengeance, détruisit tous les monumens que les Romains avaient élevés dans l'enceinte de *Lugdunum des Convènes*. Ses habitans restèrent long-temps fidèles aux divinités de Rome, et il paraît que la religion chrétienne fut prêchée plus tard dans cette partie des Gaules que dans les autres : les premiers apôtres furent les disciples de saint Céréat et de saint Sernin. On ne peut déterminer l'époque certaine ou l'on érigea un évêché dans la cité de Comminges. D'ailleurs, après les ravages de Gontran, deux siècles passèrent sans qu'on vît des évêques diriger ce diocèse. Vers le commencement du huitième siècle seulement, on forma un nouvel évêché dans cette contrée, si souvent saccagée par le glaive et le feu (3).

(1) Ces bustes ont été transportés au Musée de Toulouse, et classés, dans la galerie des Empereurs, par les soins de M. Du Mège.

(1) *Histoire du Béarn*, livre I, page 37.

(2) Voir *Mosaïque du Midi*, tome III; histoire de Gondebaud.

(3) Les évêques de Saint-Bertrand-de-Comminges avaient séance aux Etats-Généraux du Languedoc; en voici la chronologie jusqu'en 1609.

Suavi, évêque de Comminges, se trouva au concile d'Agde, tenu l'an 506.

Præsidius fut au concile d'Orléans, tenu l'an 533.

Amélius, l'an 549, souscrivit le cinquième concile de d'Orléans.

Rufinus se trouva, l'an 585, au quatrième concile de Mâcon.

Bernard signa, en 1035, certaines donations faites à l'abbaye de Coxane.

Guillaume vivait en 1060.

Roger de Nir décéda l'an 1143,

Bertrand de Gont fut transféré, en 1300, de l'évêché de Comminges à l'archevêché de Bordeaux, et devint pape sous le nom de Clément V.

Bernard était au concile de Lavaur en 1360.

Bertrand de Chanac fut fait cardinal par Grégoire II, et mourut à Avignon en 1374.

Amelie de Lautrec, cardinal, mourut à Avignon en 1390.

Pierre de Foix décéda aussi à Avignon en 1464.

Jean de Mauléon était évêque en 1524.

Jean de Bertrand, d'abord évêque de Comminges, fut fait archevêque de Sens et cardinal.

Charles Carrafa, Napolitain, fut nommé évêque de Comminges à la prière d'Henri II.

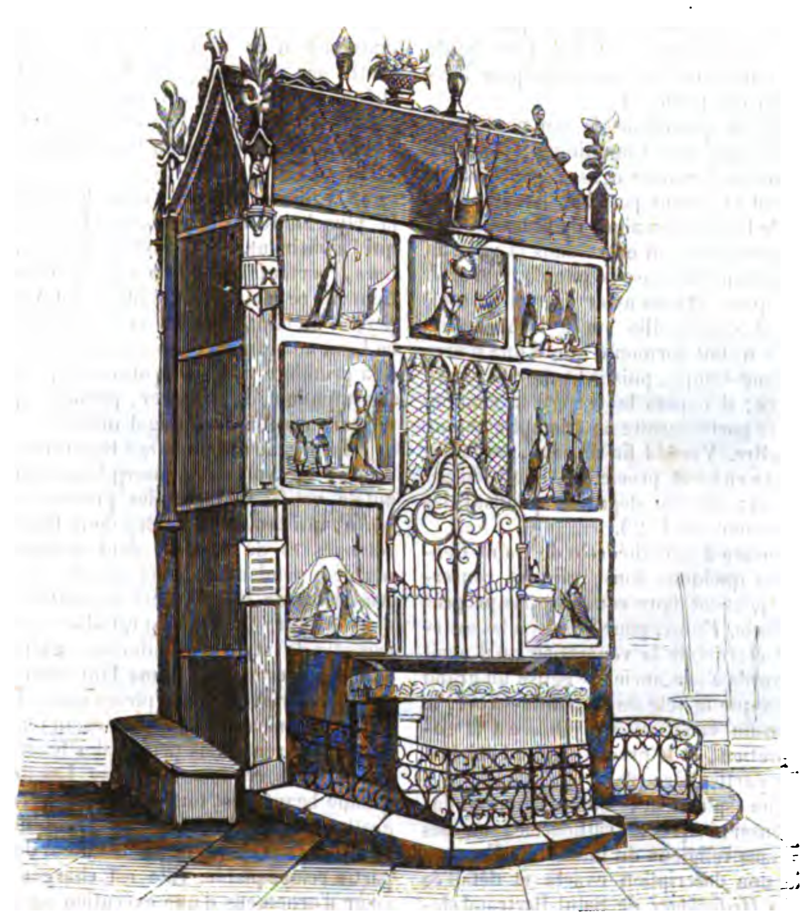
Pierre d'Albret lui succéda.

Charles de Bourbon, frère naturel du roi Henri IV, occupa, pendant quelques temps, l'évêché de Comminges.

Urbain de Saint-Gelais joua un grand rôle dans les troubles religieux, qui ensanglantèrent la ville de Toulouse en 1589.

Gilles de Souvré lui succéda.

Digitized by Google



Autel de Saint-Bertrand.

Mais l'antique *Lugdunum* resta pour ainsi dire cachée sous les ruines, jusqu'à la fin du onzième siècle. Alors le siége épiscopal fut occupé par un prélat, qui forma le généreux projet de rebâtir la capitale des *Convènes :* ce prélat était saint Bertrand, une des plus belles illustrations de l'église méridionale.

Saint Bertrand, si célèbre dans nos légendes, était fils d'Aton Raymond, seigneur d'un petit château, près duquel fut bâtie, depuis, la ville de l'Ile-Jourdain, dans le diocèse de Toulouse. Il naquit, vers le milieu du XIe siècle, sous le pontificat d'Alexandre III, dit l'auteur qui écrivit la vie du saint, quarante ans après sa mort. Il était le plus beau des *damoisels* de la langue d'Oc, ajoute la légende, et quand il fut en âge de porter les armes, il devint, en peu de temps, un intrépide chevalier. Célèbre par ses exploits, il portait un cilice sous sa cotte de mailles, et souvent ses compagnons le surprenaient à réciter ses oraisons. Dieu, qui voulait en faire un saint, l'arracha bientôt aux pompes du monde, et le jeune chevalier se consacra entièrement à la vie religieuse. Il ne tarda pas à être nommé archidiacre des chanoines réguliers de la cathédrale de Toulouse, et, quelques années après, il fut élu unanimement pour occuper le siége épiscopal de Comminges : il ne resta de l'ancienne ville que la cathédrale. Le saint évêque fixa sa résidence près de la vieille église avec ses chanoines, qui, par ses conseils, embrassèrent la règle de saint Augustin. On construisit quelques maisons. Des religieux vinrent bientôt grossir le nombre des habitans de la ville épiscopale, qui se releva de ses ruines; mais la cité romaine ne fut, pendant plusieurs siècles, qu'une petite bourgade; elle s'agrandit dans la suite, et perdit son ancien nom pour prendre celui de saint Bertrand, son patron et son nouveau fondateur.

« Bertrand, évêque de Comminges, disent les auteurs de la *France chrétienne*, décéda le 16 octobre 1126, durant le cours de ses visites pastorales. Son corps fut apporté à la cathédrale, et enseveli dans la chapelle de la Vierge. »

Digitized by Google

La sainteté de sa vie, les miracles qui s'opérèrent sur son tombeau, lui méritèrent un culte public quelques années après sa mort. On prétend qu'il fut mis au nombre des saints confesseurs par le pape Clément V, qui avait été son successeur dans l'évêché de Comminges, et qui fit exhumer son corps pour l'exposer à la vénération des fidèles (1).

Ce fut l'an 1309, le quatrième de son pontificat, que Clément V se dirigea vers Comminges; il voulut venir lui-même dans sa première église, pour rendre à saint Bertrand tout l'honneur possible. Accompagné de cinq cardinaux de l'église romaine, de plusieurs archevêques, évêques et abbés, il entra dans la ville au milieu d'une multitude prodigieuse de peuple, qui était accourue de toutes parts. Après avoir franchi le seuil de l'église, Clément s'agenouilla sur le tombeau de saint Bertrand, qui n'était surmonté que d'une pierre tumulaire. Il pria long-temps, puis il fit ôter la pierre et ouvrir le sépulcre; il exposa le corps à la vénération publique; on le porta ensuite en triomphe autour de l'église et du cloître. Vers la fin du jour, on le déposa dans une châsse riche et précieuse, que Clément fit faire à ses dépens; elle fut dégradée pendant les troubles de la révolution, en 1793.

Clément V fit encore à la cathédrale de Saint-Bertrand-de-Comminges quelques dons, qui sont conservés avec soin, qui peuvent faire connaître les progrès des arts dans ce siècle. Enfin, pour laisser à la postérité un monument éternel de la vénération qu'il avait pour le saint, il accorda à son ancienne église un grand jubilé toutes les fois que la fête de la Sainte-Croix, le 3 mai, est célébrée un vendredi. Ce jubilé est le second du monde chrétien, et le premier qui ait été établi dans une église particulière (2).

De son ancienne splendeur, Saint-Bertrand-de-Comminges n'a conservé que sa cathédrale, un des plus beaux monumens religieux du midi de la France; nous en trouvons une description exacte et détaillée dans les *Souvenirs Historiques* de Saint-Bertrand-de-Comminges, par M. Omer Maurette.

DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE. QUEL EN A ÉTÉ LE FONDATEUR. ÉPOQUE OU ELLE A ÉTÉ TERMINÉE. DESCRIPTION DE CE MONUMENT.

« Ce fut saint Bertrand qui jeta les fondemens de l'église cathédrale. Il est probable qu'il existait autrefois quelque temple, ou quelque forteresse au lieu qu'elle occupe. Quelques auteurs mal instruits, et peu éclairés en architecture, ont faussement avancé que cette église est un monument romain. Le peuple romain n'employa jamais ce style d'architecture.

» Les successeurs de saint Bertrand concoururent à l'envi à la construction de cette église. Les papes même s'y intéressèrent vivement, et accordèrent de nombreuses indulgences en faveur de ceux qui contribuaient à sa construction et à son embellissement. Dans ces heureux siècles, la foi était vive; aussi remarqua-t-on le plus grand zèle : chacun voulut y contribuer pour sa part. Pierre de Quercus, ou du chêne, légua mille florins pour la construction du grand autel. Ce bâtiment fut entièrement achevé par Hugues de Châtillon, évêque de Comminges, qui mourut en 1352.

» L'église cathédrale s'élève hardiment sur la partie la plus haute de *Lugdunum*. Elle domine les monts qui l'avoisinent. Seize vastes colonnes, élevées en dehors, portent leurs flancs jusqu'à la voûte, et soutiennent ce majestueux édifice. Le voyageur, qui l'aperçoit de loin, s'arrête et considère avec admiration ce beau monument, au sein des montagnes. Tel fut, à la première vue, le sentiment que j'éprouvai, et je fus impatient de le visiter, persuadé que la partie intérieure m'offrirait un égal intérêt.

» La façade est une large tour carrée. Sur le mur, à droite, on voit deux inscriptions romaines sur deux autels votifs. Ce sont des pierres transplantées. La porte, qui occupe le centre de la façade, est ornée de colonnes et de figures, dont quelques-unes ont été mutilées pendant les jours désastreux de la révolution. Au-dessus de la porte est une tête romaine incrustée dans le mur. Cette porte est du onzième siècle. Elle rappelle le style d'architecture adoptée en Europe, avant les croisades. Dans l'intérieur de l'édifice, la partie inférieure est du plein-cintre; les fenêtres et la partie supérieure sont dessinées en ogives. Des vitraux peints couvrent trois principales fenêtres. Ces peintures ont conservé leur fraîcheur. Les dessins sont d'une grande beauté, et fondus avec le verre. Il est à regretter que quelques vitraux soient mutilés.

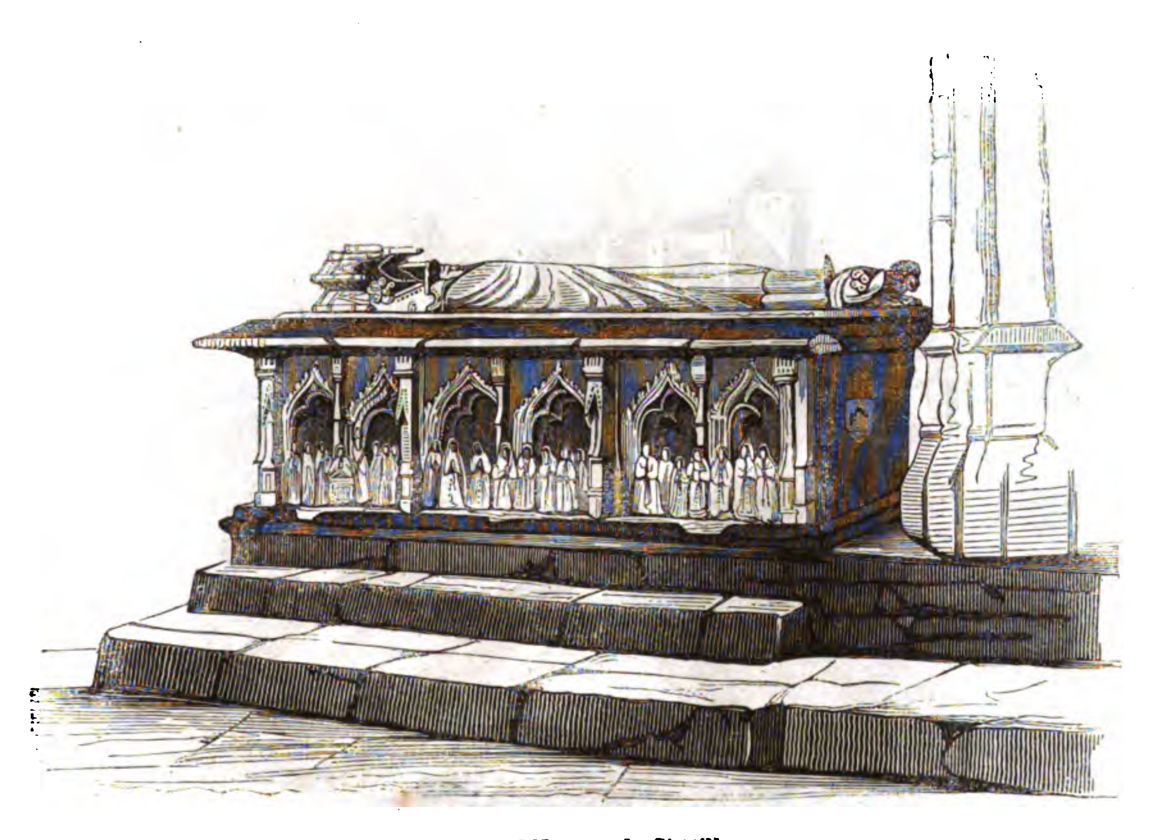
» La boiserie, qui forme le chœur de l'église, est une partie remarquable. Elle est chargée même à l'extérieur d'ornemens d'une exécution savante, et de très bon goût. Il est difficile de trouver, en ce genre, un ouvrage aussi achevé et aussi pur. La boiserie de l'orgue offre encore un travail plus admirable. Appuyé sur cinq légères colonnes, cet orgue s'élance jusqu'à la voûte, et se montre avec mille ornemens. Les tuyaux furent enlevés pendant les jours de la révolution. Des hommes, amis de la religion et des arts, ont commencé de l'arracher à la destruction.

» Ces boiseries ont été sculptées sous le règne de François Ier. Ce prince guerrier, l'honneur de la chevalerie française, favorisa les sciences et les arts, qui furent cultivés avec le plus grand succès. On doit les vitraux et les boiseries du chœur et de l'orgue à l'évêque de Mauléon, qui possédait l'abbaye de Bonnefond, et qui mourut en l'année 1551. Pascal a fait, dans ses lettres, l'éloge de ce grand évêque. Le mausolée de saint Bertrand s'élève au fond du chœur. Pierre II, de Foix, évêque de Comminges, qui fit bâtir l'église des Cordeliers de Toulouse, fit aussi construire ce mausolée, en 1432. Il est orné de peintures curieuses par leur ancienneté. Ces peintures rappellent quelques traits de la vie de saint Bertrand. Quelques-unes sont fraîches; elles ont été malheureusement retouchées par un peintre inhabile. Le corps de saint Bertrand repo-

(1) On conserva avec soin les pantoufles de saint Bertrand, son anneau, sa chape, sa mitre, et même son bâton pastoral, d'après quelques auteurs. L'église possède encore tous ces objets. Le bâton pastoral est d'une corne de licorne; il a cinq pieds de long. Ce bâton est, pour les naturalistes, un objet de grande curiosité.

(2) La fête du jubilé attire à Saint-Bertrand une si nombreuse population, que la ville et les faubourgs ne peuvent la contenir; on y compte ordinairement de 20 à 30,000 Français.

Digitized by Google



Mausolée d'Hugues de Châtillon.

sait, avant la translation, sous une pierre tumulaire, qu'on voit dans la chapelle des cardinaux.

» Dans l'intérieur de l'église, on trouve beaucoup d'inscriptions consacrées à la mémoire de plusieurs évêques, qui s'étaient fait remarquer par leur vertu. On lit aussi les épitaphes de plusieurs grands du diocèse de Comminges.

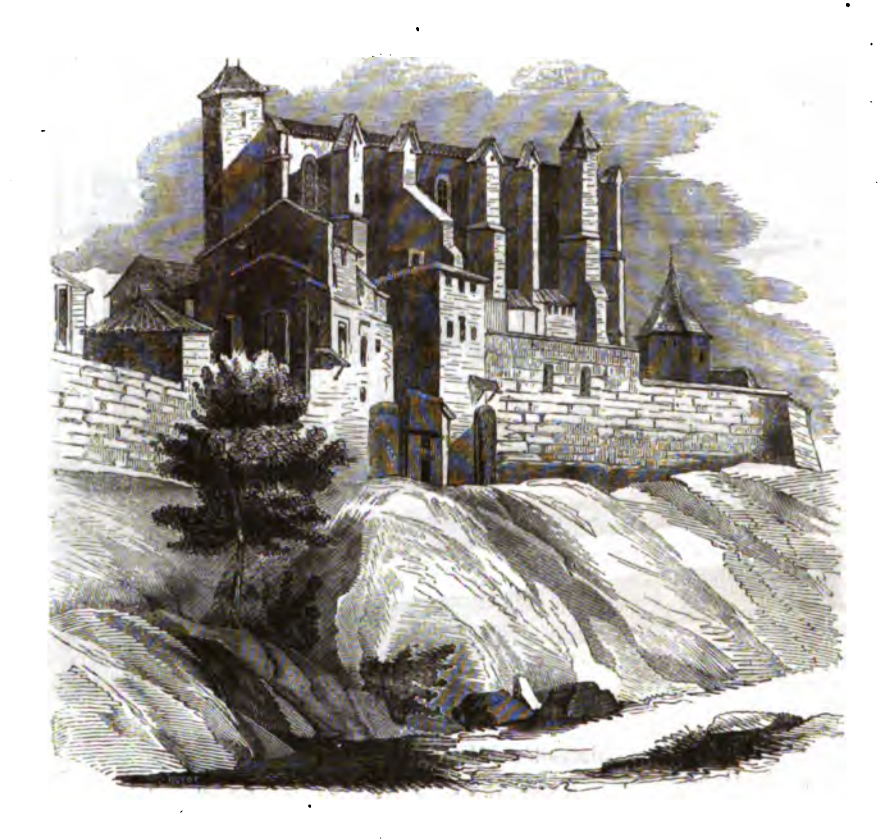
» Mais le monument le plus remarquable de l'église de saint Bertrand est le mausolée d'Hugues de Châtillon. Il est placé dans la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, que cet évêque fit construire. Sa statue, en marbre blanc, est couchée sur la partie la plus élevée du tombeau. Sur les bas-côtés est représenté le convoi qui suivait la pompe funèbre. C'est le plus beau monument de son siècle. Sur la muraille, en face du tombeau, on lit cette inscription; elle est gravée sur une pierre tumulaire :

ANNO DOMINI M. CCC. LII DIE QUARTA MENSIS OCTOBRIS, OBIIT REVERENDUS IN CHRISTO PATER DOMINUS HUGO DE CASTILLIONE, DEI GRATIA EPISCOPUS CONVENARUM, QUI HANC CAPELLAM CONSTRUXIT ET PRESENTEM CATHEDRALEM ECCLESIAM CONSUMAVIT. CUJUS ANIMA REQUIESCAT IN PACE. AMEN.

» Dans l'année 1352, le quatrième jour du mois d'octobre, s'endormit dans le Seigneur le révérend Hugues de Châtillon, par la grâce de Dieu évêque de Comminges, qui construisit cette chapelle, et qui fit terminer l'église cathédrale. Que son âme repose en paix. Amen.

» Près de l'autel de la paroisse, on voit appendu, sur une colonne, le squelette d'un crocodile. Il est pro-

Digitized by Google

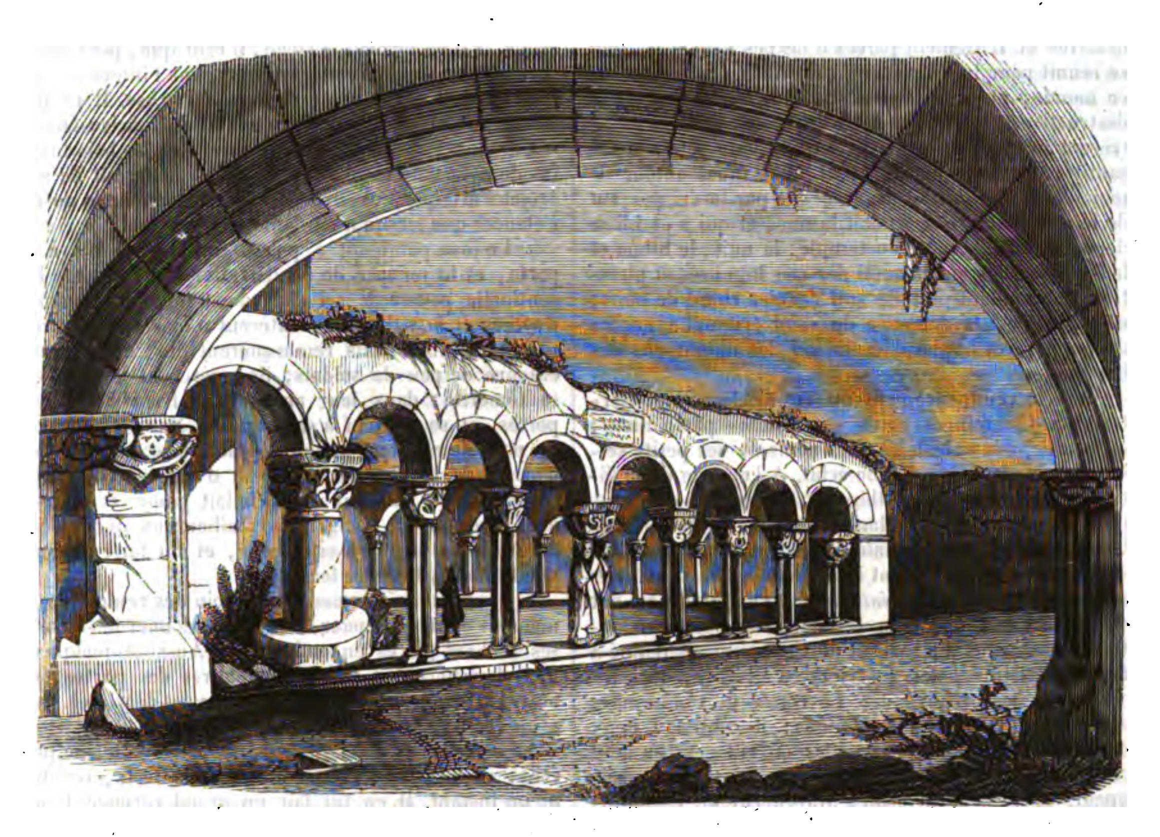


Église de Saint-Bertrand.

bable que ce monstre, si commun sur les bords du Nil, fut porté dans ces contrées par quelques chevalier, à son retour des expéditions de la Terre-Sainte. On n'en connaît point l'historique. Une pieuse tradition rapporte que ce monstre dévorait des victimes humaines pour assouvir sa faim féroce, et portait, dans les contrées où il avait placé son repaire, la terreur et la mort. Saint Bertrand réunit un jour son peuple. Ils adressèrent long-temps des prières à Dieu dans son temple, puis ils se dirigèrent vers le lieu où se trouvait le crocodile. Saint Bertrand marchait le premier; il tenait la croix d'une main, et une verge de l'autre. Bientôt le saint évêque se trouva en présence du monstre, qui menaça de s'élancer sur lui. On dit que, dans cet instant, l'homme de la prière, armé de la puissance du ciel, le frappa d'un faible coup, et le crocodille tomba et expira à ses pieds.

» J'étais seul dans la basilique, je portais depuis long-temps, avec admiration, mes regards sur tant d'objets divers; je ne sais quelle émotion avait saisi mon âme. Le vaste silence, qui régnait autour de moi, l'augmentait encore. Je n'entendais que les mouvemens monotones de l'horloge, qui marque le temps qui s'écoule, lugubre, au milieu des ruines. Saint-Bertrand, désert, abandonné, achève de mourir au milieu de la destruction, si l'on ne trouve bien vite un moyen pour lui donner la vie.

» Sur la droite, en entrant, on trouve une petite porte, qui conduit dans le cloître; on y voit encore un massif de colonnes, pleines de grâce, et chargées



Cloître de Saint-Bertrand.

d'ornemens. Dans cette partie de l'édifice, on aperçoit des tombeaux et des inscriptions sépulcrales. Il y a un caveau dont l'ouverture est fermée : on y ensevelissait les membres du chapitre. Les comtes de Comminges n'y étaient point déposés; ils faisaient porter leurs dépouilles mortelles dans l'église de Bonnefond. Il n'y a qu'un seul tombeau de chevalier; aucune inscription ne paraît sur ce mausolée. L'écusson, gravé sur la cotte d'armes du guerrier dont la statue orne le monument, annonce qu'il n'appartenait pas à la famille des comtes.

Le cloître était autrefois recouvert, et l'on y voyait trois salles magnifiques, ornées de sculptures remarquables. Le peu de ressources de l'église, et la crainte mal entendue de ne pouvoir entretenir cette partie du monument, furent cause d'un acte de destruction.

Dans l'un des murs du cloître, on a pratiqué deux ouvertures. La vue plonge dans un vallon charmant, et y découvre un paysage des plus gracieux. En face, est une vaste prairie entre deux monticules verdoyans, et couverts de grands chênes. Un charmant petit ruisseau la sillonne. Sur la droite, dans l'éloignement, le mont Saccon élève sa tête couverte de verdure, et souvent blanchie par des neiges éclatantes; vers la gauche, le pic du Gard, voisin de la grande chaîne des Pyrénées, montre sa tête grisâtre et desséchée, et contraste avec la verdure du sol et l'azur des cieux. Du cloître, ma vue n'embrassait qu'un des côtés de Saint-Bertrand; mais la tour était derrière moi, haute comme un phare; j'y montai : un escalier de marbre me conduisit au haut péniblement; mais, que je me trouvai dédommagé de ma légère fatigue par le spectacle qui s'offrit à mes regards! Je planais sur un vallon vaste et délicieux; les monts voisins paraissaient à mes pieds. Une plaine riante, entrecoupée de vergers et parsemée de vignes, entoure Saint-Bertrand. Ce vallon se termine par de charmans côteaux, qui se dessinent comme une couronne. Au milieu du vallon, la Garonne roule ses ondes pures, et serpente en formant mille contours; on dirait qu'elle quitte avec re-

Digitized by Google

gret cette contrée qu'elle embellit tant, et qu'elle rend si fraîche de verdure. De tous les côtés, la riante vallée offre au voyageur l'image de la vie et de la fertilité; mais s'il retourne sa vue sur l'édifice où il est placé, les colonnes de ce cloître antique, qu'il aperçoit du haut de la tour, ces figures mutilées qui ornent les chapiteaux, les débris qui couvrent le sol, les rues désertes et tristement parées d'herbes sauvages; tout se réunit pour lui rappeler la destinée des choses de ce monde, et multiplier devant lui les images de la destruction et de la mort. Oh! que ces pensées pénétrèrent mon âme, et me firent mal! Ma tête s'appesantit entre mes mains; tout était muet autour de moi; le silence n'était troublé que par le cri perçant de la crécerelle, qui fendait la nue, et qui a établi sa demeure dans la voûte du temple; la nuit, le hibou et la fressaie poussent là aussi des cris lugubres et plaintifs, et semblent préluder un dernier chant de mort; mais, seule, la demeure du saint triomphe encore du temps, cet implacable ennemi des monumens des hommes. »

Vers le commencement du IXe siècle, Saint-Bertrand-de-Comminges avait ses comtes particuliers; on trouve, dans l'histoire, les noms de ses petits seigneurs entourés de quelque éclat. A l'époque de la fatale guerre contre les Albigeois, les comtes de Comminges combattirent vaillamment, pour le maintien de l'indépendance méridionale, sous les drapeaux des comtes de Toulouse, dont ils étaient les vassaux. Les auteurs de l'*Histoire générale du Languedoc* en ont donné la généalogie dans les notes du deuxième volume, page 582. La maison de Comminges a donné à la France d'intrépides guerriers; à l'Eglise, des cardinaux et des archevêques. Le comté de Comminges était d'une très grande étendue; il contenait deux cent quatre-vingt-dix-huit villes ou villages, ou neuf châtellenies. Cette série héréditaire de puissans seigneurs se prolongea jusqu'à Marguerite de Comminges, qui vivait dans le XIVe siècle. L'histoire des malheurs de cette princesse est trop romanesque pour trouver place dans cette notice purement historique; qu'il nous suffise de dire qu'en elle s'éteignit la gloire de sa race; il y a eu en France, depuis cette époque, plusieurs familles qui ont porté le nom de Comminges, sans en posséder ni les titres ni la puissance.

Les annales de Saint-Bertrand de Comminges renferment peu de faits qui lui soient particuliers pendant la longue période du moyen âge. Cependant, en 1305, les habitans de Valcabrère et de la vallée de Barousse refusèrent de reconnaître l'autorité du chapitre titulaire, attaquèrent Saint-Bertrand, qui fut surpris sans défense. La ville haute eut à peine le temps de fermer les portes; mais les faubourgs, et toutes les habitations qui avoisinent la ville, assaillis par les révoltés, furent livrés aux flammes. Les foudres de l'excommunication frappèrent les coupables, qui se repentirent et obtinrent leur pardon de la clémence du Saint-Siége.

Les guerres des huguenots furent autrement funestes à Saint-Bertrand-de-Comminges. Le capitaine Sus, qui était au service de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, tenait garnison dans son manoir de Mauvezin; il forma le projet de s'emparer de Saint-Bertrand, pour piller sa cathédrale très riche en vases sacrés. Nous empruntons le récit de cet événement aux *Souvenirs historiques* de M. Maurette.

« Sus songeait au moyen de se rendre maître de Saint-Bertrand. Il considérait depuis long-temps, d'un œil jaloux, toutes les richesses dont l'église et le chapître jouissaient paisiblement; mais la ville était forte. Sus désespérait de pouvoir s'en emparer par la force des armes, s'il en formait le siége; il crut que, pour réussir dans son dessein, et pénétrer dans l'intérieur des remparts, il devait avoir recours à la ruse. Il profita d'une nuit obscure pour faire avancer silencieusement ses archers; il en cacha une partie dans les bois touffus dont la ville est entourée; il les instruisit de son projet d'attaque, et surtout il leur recommanda de ne s'élancer que lorsqu'il en donnerait le signal.

« Le jour paraissait à peine. Sus se présenta à la porte, et fit menace de vouloir livrer un assaut. La sentinelle poussa le cri d'alarme : tous les hommes d'armes de la ville se présentèrent à l'instant pour repousser l'ennemi. Ils remarquèrent Sus, et le virent entouré de peu de soldats; ils espérèrent le punir de sa témérité; dans leur ardeur, ils franchissent les portes, et se mettent à sa poursuite. Sus, feignant de ne pouvoir résister, recule à grands pas; les hommes d'armes de la ville redoublèrent d'ardeur; dans leur transport, ils disaient : qu'il fallait punir cet imprudent aventurier; venger les malheureux qui étaient tombés sous sa main criminelle, et lui faire expier, par la mort, tous ses forfaits.

» Les hommes d'armes étaient loin des remparts; le moment était venu pour Sus, il fait donner le signal à ses archers placés en embuscade. Aussitôt quelques-uns cherchèrent à se rendre maîtres des portes; les autres attaquèrent leurs ennemis sur les derrières. Sus avait cessé de fuir, et frappait de front ses adversaires.

» Les hommes d'armes, surpris de tout côté, ne purent, malgré leur courage et leurs efforts, résister qu'un instant. Il en fut fait un grand carnage. Ceux qui purent échapper cherchèrent à regagner les portes; mais ils les trouvèrent au pouvoir des archers de Sus, qui les repoussèrent avec vigueur.

» Sus et ses satellites poussèrent des cris de joie. Ils firent ensuite leur entrée dans la ville, tenant, dans leurs mains, les glaives ensanglantés; ils chantèrent long-temps des chants de victoire. Les habitans, renfermés dans leur demeure, se livraient à la douleur et au désespoir.

» Sus fit un butin immense; il fit peser, sur les habitans, une forte contribution, et il s'empara de la corne de licorne, qui était alors estimée d'un prix extraordinaire. Quelques jours après, il se retira avec ses archers à Mauvezin, pour jouir des fruits de ses déprédations, et attendre quelque nouvelle occasion pour reprendre les armes.

» Daubigné raconte que Sus avait pris les armes et attaqué Saint-Bertrand, pour se venger d'une injure reçue; mais son récit est suspect, parce que, protestant, il soutient les partisans de sa doctrine. Ce fait d'armes eut lieu en l'année 1584.

» En 1589, les huguenots se rendirent encore maîtres de Saint-Bertrand. Ce fut à cette époque que cette ville malheureuse eut à essuyer le plus de maux, depuis son rétablissement.

Digitized by Google

» Les religionnaires avaient formé le siége de la ville.

» Depuis plusieurs jours, leurs efforts étaient impuissans; ni les machines, ni les pétards, n'avaient pu produire aucun effet. Les assiégés, qui n'avaient point encore oublié les mauvais traitemens dont Sus les avait accablés, résistaient avec un grand courage. Les femmes même cherchaient, par leurs paroles et leurs exemples, à les exciter à une vigoureuse résistance.

» Ne pouvant rien par la force des armes, les sectaires cherchèrent à employer des moyens de corruption. Quelques mauvais catholiques, lâches et traîtres, écoutèrent leurs propositions, et la ville fut livrée. Les calvinistes exercèrent de grandes cruautés. Plusieurs clercs et plusieurs laïques furent massacrés. On rapporte qu'une femme, ne pouvant supporter la torture, que lui faisaient endurer les soldats huguenots, leur découvrit l'endroit où l'on avait caché, dans le cloître, les reliques, l'argenterie et les archives. Ils s'emparèrent de l'argenterie, mais ils brûlèrent les reliques et les archives qui contenaient des manuscrits précieux. Presque rien ne put être soustrait à ces hommes livrés à un brutal aveuglement. Les reliques de Saint-Bertrand avaient été heureusement portées à Lectoure. Quelques années après, les chanoines de cette ville les rendirent; les habitans de Saint-Bertrand se livrèrent à une joie vive en retrouvant ce précieux trésor. Une fête fut célébrée, pendant long-temps, le 31 mars, anniversaire du jour où le corps de saint Bertrand avait été replacé dans le mausolée.

» L'action de la femme ne resta pas impunie; elle fut pendue, par les catholiques, après la reddition de la place.

» Les calvinistes songeaient à en augmenter les fortifications, et à y fixer leur demeure, pour exercer plus d'empire sur les Commingeois; mais il n'y avait que trois jours qu'ils étaient maîtres de la ville, et ils se reposaient à peine de leurs fatigues, que le vicomte et le baron de Larboust vinrent, accompagnés de nombreuses troupes, pour en former le siége. Les religionnaires le soutinrent avec courage pendant quarante-huit jours. Ils veillaient sur les habitans, et les menaçaient de grandes cruautés s'ils osaient rien entreprendre en faveur des assiégeans.

» Ce ne fut que le 8 juin que les hommes de la ville, ayant fait un effort, se réunirent à leurs auxiliaires, et repoussèrent leurs cruels ennemis. Un grand nombre de calvinistes périt; les autres cherchèrent à éviter, par la fuite, la juste punition que méritaient leurs crimes.

» Les habitans oublièrent les maux qu'ils avaient eu à souffrir, et se réjouirent long-temps. Ils témoignèrent, par des fêtes joyeuses, leur reconnaissance aux amis, qui étaient venus les délivrer du joug que faisaient peser sur eux les cruels huguenots.

» En mémoire de cet événement, l'évêque et le chapître ordonnèrent qu'il serait célébré, tous les ans, une fête à pareil jour, et qu'on ferait, dans la ville, une procession générale. Mais ils ne jouirent pas long-temps des douceurs de la paix. L'Eglise et le chapître commençaient à peine à réparer les funestes effets de la guerre, que les calvinistes reparurent aux portes de la ville. C'était en 1594.

» Après plusieurs jours de siége, ils s'en rendirent maîtres pour la troisième fois. Ils achevèrent d'enlever ce qu'on avait pu cacher lors des deux premiers pillages; mais le butin fut peu considérable. Pour se venger de ce qu'ils n'avaient point trouvé de trésors, ni beaucoup de vases sacrés, ils brûlèrent avec fureur le palais de l'évêque, qui était adjacent à l'église. Ils immolèrent de nouvelles victimes, puis ils se retirèrent.

» Quel sang généreux les guerres de religion firent verser! Combien les ennemis de notre belle France devaient se réjouir, en voyant nos guerriers valeureux s'entretuer près de ces Pyrénées au delà desquelles ils auraient trouvé de véritables ennemis et une gloire pure! »

L'ancienne capitale des *Convènes* avait, depuis long-temps, réparé ces désastres, lorsqu'éclata la révolution de 89; le chapître et l'évêque furent contraints d'abandonner leur cathédrale, et, avec eux, disparut ce qui constituait la puissance et l'éclat de Saint-Bertrand, l'influence ecclésiastique. La petite ville ne s'est pas relevée de ce coup mortel; veuve de ses prélats et de ses chanoines, elle n'a plus rien que son église et les débris de ses anciens monumens. Quelques fêtes, pleines de solennités et de pompe, attirent encore, dans sa basilique, de nombreux pélerins. On dirait alors que la petite ville va renaître de ses ruines, et reprendre son premier éclat. D'ailleurs, les étrangers quittent à regret ce site pittoresque; tout est poétique et religieux à Saint-Bertrand et aux environs. La tour de la cathédrale domine une assez grande étendue de pays; on voit, à peu de distance, la belle église de Valcabrère, les fameuses grottes de Gargas; et on salue, avec un regret indicible, la petite colline couronnée de sa basilique monumentale, et de quelques maisons bâties sur les ruines des anciens palais des proconsuls romains.

Hippolyte VIVIER.

LA VALLÉE DE CAMPAN.

En sortant de Bagnères-de Bigorre, on trouve deux routes symétriquement tracées; l'une conduit aux bains de *Salut*, l'autre à la *Vallée de Campan*. Depuis plusieurs années, les voyageurs et les touristes comparent Campan à la célèbre vallée qu'arrosait le Pénée, si souvent chanté par les poètes de la Grèce. L'Adour coule entre ses deux versans (1), comme pour séparer

(1) *Bagnères de Bigorre et ses Environs*, par M. Pambrun, avocat.

Digitized by Google

tout ce que, d'un côté, la nature offre de fraîcheur et de grâce, d'avec tout ce que, de l'autre, elle présente de silencieux, de triste et de sévère.

« Impétueux déjà, quoiqu'à peine sorti de son berceau, on voit ce jeune fleuve s'échapper à travers les champs par mille ruisseaux, dont les eaux, pures et limpides, vont se jouer au milieu de riantes prairies. En vain, toutes les richesses de la poésie ont-elles essayé de retracer les beautés de cette vallée, l'art est resté toujours au dessous du modèle.

» Ces nombreuses petites habitations, si propres et si jolies, ces riches prairies qui les entourent, et dont le souffle empesté du Midi n'altéra jamais la vivacité des couleurs; ces bosquets toujours verts qui les ombragent, et que des milliers d'oiseaux font retentir de la plus douce mélodie; la gaîté de ces troupeaux bondissant sur de gras pâturages; le son de ces chalumeaux rustiques, auxquels le calme de ces lieux semble donner quelque chose de moëlleux et de tendre; ce mélange de fleurs du printemps et des plus riches fruits de l'automne contrastant avec la couleur sombre et grisâtre de ces rochers arides; tout, en un mot, y dispose à de telles émotions de bonheur, que l'homme sent qu'il n'a de puissance que pour admirer et jouir.

» On arrive au bourg de Campan, en remontant la rive gauche de l'Adour. Il possédait autrefois un château fort, où les anciens comtes de Bigorre entretenaient une garnison; et, s'il faut en croire une tradition antique, ses souvenirs historiques remonteraient à des temps plus éloignés encore; car elle rapporte que, presque sous ses murs, dans les champs qui le séparent du prieuré de Saint-Paul, se donna, vers le milieu du huitième siècle, un combat sanglant entre les Bigorrais et les Maures.

» Son église renferme les restes de M. Plantade, géomètre habile, mort subitement en 1748, à l'âge de 70 ans, sur la Hourquette de Cinq-Ours, à côté de son quart de cercle et dans les bras de ses guides. On y conserva long-temps sa perruque et son chapeau, précieuses reliques qui n'excitèrent jamais le rire de l'incrédulité, et qu'on allait visiter avec cette espèce de dévotion et d'intérêt qu'inspire tout ce qui se rattache au vrai mérite.

» C'est à la sortie du bourg de Campan que commence la vallée. Impossible de se faire une idée du spectacle enchanteur qui vient alors frapper la vue : aussi la plume toute poétique de M. Ramond a-t-elle reculé devant tant de beautés, ou n'en a-t-elle tracé qu'une légère esquisse. »

« Je ne peindrai point, a dit cet écrivain aimable, » cette belle vallée qui le voit naître (1), cette vallée » si connue, si célébrée, si digne de l'être; ces maisons si jolies et si propres, chacune entourée de sa » prairie, accompagnée de son jardin, ombragée de sa » touffe d'arbres; les méandres de l'Adour, plus vif » qu'impétueux, impatient de ses rives, mais en respectant la verdure, les molles inflexions du sol, ondé » comme des vagues qui se balancent sous un vent doux » et léger, la gaîté des troupeaux et la richesse du » berger; ces bourgs opulens, formés comme fortuitement, là où les habitations, répandues dans la vallée, ont redoublé de proximité; Bagnères, ce lieu » charmant où le plaisir a ses autels à côté de ceux » d'Esculape, et veut être de moitié dans ses miracles; » séjour délicieux, placé entre les champs de la Bigorre et les prairies de Campan, comme entre la richesse et le bonheur; ce cadre enfin, digne de la » magnificence du tableau, cette fière enceinte, où la » nature oppose le sauvage au champêtre; ces cavernes, » ces cascades, visitées par tout ce que la France a de » plus aimable et de plus illustre; ces roches trop verticales peut-être, dont l'aridité contraste avec la parure » de ces heureuses vallées; ce Pic du Midi, suspendu, » sur leurs tranquilles retraites, comme l'épée du tyran » sur la tête de Damoclès... menaçans boulevards, qui » me font trembler pour l'élysée qu'ils renferment. »

« C'est à l'adoucissement de ces pentes que la vallée » de Campan doit l'avantage d'être la plus délicieuse » retraite de la vie pastorale. Elle fut d'abord un profond ravin, creusé entre les racines du Pic du Midi » et les rochers calcaires qui s'y appuyaient, par ces » torrens anciens, dont l'impétuosité était proportionnée à la roideur des pentes primitives, et dont la fureur était irritée par l'aspérité des formes qu'avait » ébauchées le vieux Océan; mais les débris des sommets, qui la dominaient, sont venus rehausser le » fond de ces précipices; les eaux ont tendu sans cesse » à égaliser le sol qu'elles parcouraient, les éboulemens » se sont étendus; le repos a succédé à de longues » convulsions, et la végétation a couvert ces amas de » ruines, désormais propres à la recevoir.

» La vallée de Campan est donc une apparition anticipée du monde futur. Elle présente cet état de » calme, si bien annoncé et si bien décrit par ce physicien philosophe (1), digne de prévoir tout ce que » l'humanité peut attendre de la perfectibilité de la » terre. Telles seront toutes les vallées des Pyrénées » et des Alpes, du Caucase, de l'Atlas et des Andes, » quand les forces qui tendent à produire seront en » équilibre avec celles qui tendent à détruire; quand » les sommets auront cessé de descendre vers les bases, et les bases de s'élever vers les sommets; quand » les pentes auront ce degré d'inclinaison, où il n'y a » plus d'éboulement possible; quand l'active végétation, » si prompte à s'emparer des surfaces qui jouissent d'un » moment de repos, si souvent repoussée du flanc des » montagnes par les dernières agitations de ces géants » expirans, s'asseoira en paix sur leurs cadavres. »

A son extrémité, Campan forme deux autres vallées, dont l'une, appelée la *Seoube*, s'enfuit vers la gauche jusques aux bases du pic d'*Arbizon;* l'autre, celle du *Capadur*, va se perdre au pied du *Pic-du-Midi*, et conduit aux cascades de *Gripp*. Cette vallée, oasis de verdure, placée comme un jardin au pied des premiers échelons des Pyrénées, sera toujours admirée par les voyageurs, qui, tous les ans, pendant la saison des eaux, dirigent de ce côté leurs joyeuses cavalcades. Les hommes aiment les contrastes; la vallée de Campan serait moins belle, moins poétique, si les sommets des Pyrénées n'élevaient, au-dessus de ses prairies, de ses blanches maisons de campagne, leurs roches et leurs neiges éternelles.

L. MOUNIÉ.

(1) L'Adour.

(1) M. de Luc.

Digitized by Google

SUR LES RANCHIN.

A M. le Baron C.-A. Walckenaër, Membre de l'Institut.

Castelnaudary, 3 mai 1836.

En général les gens du monde font peu de cas des recherches biographiques; cependant elles ont l'avantage d'amener à des découvertes utiles et au triomphe de la vérité. Le savant biographe, M. Beuchot, qui le sait par expérience, a très-bien dit : « On ne con- » naît pas assez les difficultés que présentent l'histoire » littéraire et la biographie à ceux qui les cultivent. » Les travaux de ce genre sont pénibles, minutieux, » sans éclat, sans gloire, sans profit aujourd'hui. Ces » travaux, cependant, sont utiles, et l'on doit tenir » compte à leurs auteurs des veilles nombreuses et des » recherches immenses que leur coûtent souvent ces » ouvrages ».

Après avoir, dans la 3e édition de votre excellente *Vie de La Fontaine*, accueilli gracieusement quelques indications de faits et des dates peu connues et m'avoir souvent cité dans vos *notes*, vous m'envoyâtes en 1824, les *Nouvelles Œuvres diverses de La Fontaine* et *Poésies de Maucroy*, vol. in-8° que vous aviez publié quatre ans auparavant. Je les reçus avec reconnaissance, et j'y trouvai, page 120, une discussion très-ingénieuse, sur des Stances, *presque anonymes*, puisque faute de documens positifs, vous ne pouviez procéder que par la voie des inductions (trop souvent fautives), pour les attribuer définitivement à quelque personnage connu. Je lus cette dissertation avec un extrême plaisir et un grand intérêt; mais je n'eus pas le loisir de m'arrêter à quelques erreurs qui s'y sont glissées, et qui me frappèrent moins alors qu'à présent, que le hasard vient inopinément de me procurer une collection d'anciennes brochures, entr'autres des *Triomphes de l'Eglantine aux Jeux Fleureaux* (*sic.*). Je vais donc y revenir, pensant que vous serez bien aise de connaître les redressemens que je puis vous fournir. Car vous avez, comme moi, voué un culte inaltérable à l'inaltérable vérité.

Avant d'entrer dans la partie historique des faits, permettez-moi de la faire précéder de quelques remarques préliminaires.

Vous rapportez une lettre de madame de Scudery adressée au comte de Bussy-Rabutin, du 6 juin 1671, (votre imprimeur a fait la faute de mettre 1771), où elle dit : « Un bel esprit de notre ville (Paris), qui » est un homme de 50 ans, me donna, hier, les vers » que je vous envoie.... La demoiselle est une fille de » 18 ans, dans mon quartier, dont je ne connais pour- » tant que la beauté. » Cette histoire paraît complète; est-elle aussi exacte? *Le bel esprit* en question était-il de *Paris?* N'avait-il que *cinquante ans*? La demoiselle habitait-elle réellement le *quartier* de Mme de Scudery? on a cru que la réponse était de Mlle Desbordes : Ne s'est-on pas trompé? N'a-t-on pas mis là un nom connu, parce qu'on avait voulu deviner ce qu'on ne connaissait pas? Les éditeurs ont quelquefois trop d'esprit et de pénétration; ils vont au-delà de ce qui est.

D'abord Mme de Scudery ne dit pas positivement que ce *bel esprit* anonyme eût composé lui-même les vers qu'il remit; il y a seulement : me *donna hier*; dans tout autre circonstamce le mot *donner* suffirait, ici c'est tout le contraire, vous le verrez bientôt. Pour que le témoignage de Mme de Scudery fût complet, sans appel, il aurait fallu qu'elle eût ajouté : *me donna hier ces Stances qu'il vient de composer pour une fille de dix-huit ans de mon quartier.* Alors je me serais vu très-embarrassé, puisque j'aurais été forcé d'y découvrir à la fois plagiat et mystification.

Passant aux *Stances* en réponse à celles dont nous venons de parler, vous ajoutez : « Comme les *Stan-* » *ces* (*d'un père rival de son fils*), nous apprennent » que ce fils n'était qu'un écolier trop jeune pour faire » l'amour; il est probable qu'il était trop jeune aussi » pour faire des vers : il est donc *présumable* que Ran- » chin satisfait du succès de ces Stances, aura trouvé » piquant d'en composer d'autres, pour faire, au nom » de son fils, la réfutation des premières. » Et partant d'une conclusion qui serait judicieuse, si les faits dont j'ai à vous instruire n'étaient pas contre, vous mettez en tête de la seconde pièce, qui sert de réplique à la première *Réponse par Mlle Desbordes*, et cependant cette demoiselle, ni toute autre, ne prononce pas un seul mot dans cette pièce. C'est *le fils* qui paraphrase, commente et combat galamment les galantes attaques de son père.

Vous écrivez encore : « Ranchin était issu d'une famille protestante, de jurisconsultes et de magistrats de Montpellier, qui a produit plusieurs hommes célèbres. (Ce qui est très-vrai); et il est *certain* que l'auteur des Stances dont nous parlons *et son fils*, *étaient*

Digitized by Google

restés fidèles à la croyance de leurs ancêtres, car les Stances du fils se terminent par,

Le cœur d'un jeune *huguenot*. »

Vous allez voir qu'il n'y a rien de moins *certain* que cela, et que le vers que vous rapportez a été falsifié par le copiste. — Et, à ce sujet, je remarquerai que quelques écrivains ont osé affirmer que Guillaume Ranchin, *avocat à la cour des aides de Toulouse*, (si la *Biographie Toulousaine* ne se trompe pas sur cette qualification et sur la localité, d'autant que la *statistique de l'Hérault* s'empare aussi de ce Ranchin comme de sa propriété, prétention que je crois très-légitime), *était protestant*. Cependant, pour affirmer, la *Biographie Toulousaine* n'a d'autre autorité, si non que dans *sa Révision du Concile de Trente*, in-8°, 1600, il s'est *quelquefois servi du langage des novateurs de ce temps-là.* — Voilà vraiment une belle preuve! Est-ce que quelques erreurs d'expressions suffiraient pour soutenir une semblable accusation? Qui ne se trompe jamais dans son style? On s'égare quelquefois, même avec de bonnes intentions dans ses sentimens. Ce Guillaume Ranchin dont il s'agit était mort à Montpellier le 25 avril 1621, (ce que la *Biographie Toulousaine*, ni la statistique de M. Hipp. Creusé de Lesser ne disent pas). *Les protestans* ne voulurent pas permettre que l'on portât son corps hors de la porte des Lates au cimetière des fidèles, parce qu'ils avaient fait fermer la ville quatre jours auparavant (le 21), pour *en interdire l'entrée aux catholiques.* — Après cette citation tous les doutes doivent disparaître.

Mais vraisemblablement il vous tarde d'en venir à l'auteur ou aux auteurs des Stances. Il est inutile de s'arrêter désormais aux incertitudes des critiques qui ont hésité entre La Fontaine, Pavillon, et un Ranchin. Il n'y aura plus à l'avenir d'enquête à faire, puisque tous les faits vont être connus. Rien de plus positif qu'un fait.

Le *Dictionnaire Historique* de Chaudon et De Landines à l'air d'attribuer la première pièce dont il est question à Ranchin de Castres : cependant il ne dit rien de clair, ni de bien positif là dessus. L'abbé Sabatier (de Castres), (je le remarque avec une grande surprise), a gardé entièrement le silence sur son compatriote. Suivant son exemple d'autres biographes en ont fait autant; de sorte qu'au milieu de cette absence de traditions, on peut se demander : Jacques de Ranchin était-il de Montpellier, de Castres ou de Toulouse? Ces trois villes se le disputent, ainsi que nous le verrons bientôt. A laquelle donnerons-nous la préférence? Sera-ce à celle de Castres? Quelques probabilités militent pour elle. En 1648, Jacques de Ranchin, conseiller, et son frère, avocat, furent dans cette ville du nombre des fondateurs d'une académie. J'ai vu leurs signatures et celles de leurs confrères les deux Pelisson, de Faure, Fondamente, Thoyras-Rapin, Gache, de Lacger, etc. sur les registres manuscrits en 2 vol. in-4° des séances de l'assemblée, précieux recueil qui m'a été communiqué par M. Magloire Nayral, de Castres. Comme il se prépare à mettre au jour une *Biographie Castraise*, il aura par conséquent à débrouiller les mêmes difficultés dont je m'occupe.

Les Ranchins de Castres vinrent-ils de Montpellier et se transportèrent-ils plus tard à Toulouse? Nous ne devons pas le savoir encore et je ne prétends pas d'avance dire *oui* ou *non*; car je ne cherche point à mettre de simples suppositions en place de la réalité. Tout s'éclaircira; voyons nos documens, pesons-les; nous déciderons ensuite.

Les Ranchin ont été nombreux; plusieurs se sont fait distinguer dans différentes parties, et l'on en a écrit si diversement, qu'il paraît souvent difficile de sortir heureusement de ce labyrinthe. Par exemple, M. Hippolyte Creusé de Lesser, fils du spirituel préfet qui a chanté le *Seau enlevé*, et les *Chevaliers de la Table Ronde*, a publié en 1824 la *Statistique du département de l'Hérault*, dans laquelle je rencontre les articles suivans :

« Ranchin (*François*), né à Montpellier, vers l'année 1560, prit dans sa jeunesse le parti de l'église, reçut le bonnet de docteur en 1592, et fut nommé chancelier de la faculté en 1605 (1). Il avait réussi à réunir tous les suffrages des professeurs, en promettant de donner un tapis pour la grande table du conclave et de faire une robe de Rabelais neuve. Il tint sa promesse (2). Pendant son Cancellariat qui dura trente ans, Ranchin, riche, et d'ailleurs pourvu (quoique marié), de trois bénéfices, employa sa fortune à des travaux importans et utiles pour la faculté. Il était consul de Montpellier lors la peste de 1629; sa conduite dans cette circonstance lui fit le plus grand honneur. Parmi ses ouvrages, dans lesquels on remarque autant d'esprit que d'érudition, se trouve un *Traité de la peste*, qui contient une histoire détaillée de celle qui venait d'affliger Marseille. Il mourut en 1640. C'est à tort qu'Astruc avance qu'il n'avait point d'enfans; Ranchin laissa un fils (3) et une fille.

(1) Le *Dictionnaire Biographique et Bibliographique*, en quatre volumes in-8°, attribué à M. L.-G. P. (Gabriel Peignot), qui n'a pourtant revu et corrigé que le premier tome, dit qu'il fut chancelier de l'Université, en 1612, et qu'il mourut en 1641.

(2) Voici comment le P. Niceron raconte cette curieuse circonstance, dans le trente-deuxième volume de ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres* : « Le service que Rabelais rendit à l'Université de médecine de Montpellier... et le lustre qu'il lui donna... sont, suivant le vulgaire, les raisons qui ont donné lieu à la coutume qui s'y est introduite, de faire prendre aux candidats de médecine, lorsqu'ils soutiennent leur thèse de licence, la robe de Rabelais, qu'il avait laissée à l'Université. Peut-être l'avait-il faite exprès, et en avait-il fait présent pour cet usage, comme cela paraît plus vraisemblable. Elle était d'écarlate, faite en forme de chape, avec un collet rond, sur lequel étaient, en broderie, les trois lettres F. R. C., qui signifient *Franciscus Rabelæsus Chinonensis*. Elle dura jusqu'au commencement du XVIIe siècle, qu'elle devint si courte, qu'elle n'allait plus que jusques à la ceinture, parce que chacun de ceux qui la revêtaient en emportait un lambeau, pour le conserver par curiosité; c'est pourquoi *François Ranchin*, étant Chancelier de l'Université, en fit faire, à ses dépens, une toute pareille, avec les mêmes lettres, qui pouvaient signifier : *Franciscus Ranchinus Concillarius.* »

(3) Ce fils laissa-t-il de postérité? Je l'ignore : je n'en ai trouvé nulle trace, à moins que ce ne soit le poète, dont la *Biographie Toulousaine* parle en ces termes :

« Ranchin (N. de), originaire de Montpellier » (je re-

Digitized by Google



François Ranchin.

« Ranchin (*Guillaume*), né à Montpellier, remplit les fonctions d'avocat-général à la Cour des Aides de cette ville, et a laissé quelques discours qui ont été imprimés en 1614, dans un livre qui a pour titre : *Premier Recueil des publiques Actions d'Eloquence française.* Le même Ranchin, professeur ès-lois, fit, en cette qualité, un *Traité des Successions.* Il vivait dans la seconde moitié du XVI.e siècle (1).

« Ranchin (*Henri*), né à Montpellier et conseiller en la Cour des Comptes de cette ville, fit imprimer, en 1697, les *Psaumes de David*, en vers français (1).

marque que cette biographie cède toujours le pas à Montpellier ; elle ne dit pas une seule fois, né à Castres, ou né à Toulouse), « remporta, vers la fin du XVe siècle, le prix de » l'églantine aux anciens Jeux-Floraux. On n'a, de ce poète, » que l'ouvrage couronné alors, et qui est encore manuscrit, » et quelques chansons tendres, adressées à une dame tou- » lousaine, que l'auteur désigne sous le nom de *la plus » belle.* » M. Al. Du Mège aurait dû rapporter quelques-uns de ses vers manuscrits, pour nous faire connaître s'ils étaient dignes du nom de Ranchin, et du prix qu'il avait obtenu. — Quant à sa fille, c'était peut-être *Lisette de Ranchin*, qui, vers 1637, épousa Claude Magnol, homme instruit et riche, apothicaire à Montpellier.

(1) Cela est-il certain ? Quel âge aurait-il eu ? — En 1614, en supposant qu'il vécut, il était déjà illustre et très âgé. Au reste, la date de 1614 n'est pas exacte. Voici le titre de ce livre : *Harangues et Actions publiques des plus rares esprits de notre temps* (*Guy Du Faur*, *Jacques Faye*, *Philippe Conayz*, *Guillaume Ranchin* et autres), *faites tant aux ouvertures des Cours Souveraines de ce Royaume qu'en plusieurs autres occasions signalées.* Paris, in-8°, 1609. Voilà cinq années de retranchées. — Ce *Guillaume* était-il fils ou père de *François*, chancelier de l'école ? Il devait être son frère ou simplement son parent, car il ne faut pas le confondre avec *Guillaume*, conseiller, fils d'Etienne II, qui mourut, en 1603, suivant Borel, ou en 1605, suivant M. de Bezons, mieux informé. — Un mémoire du temps m'a appris que celui-ci mourut le 25 avril 1621.

(1) D'après quelle autorité, M. Hip. de Lesser avance-t-il cela ? D'après celle de Chaudon et Delandine, qui prétendent que cet Henri. « parent de Guillaume, est auteur d'une » assez mauvaise traduction des Psaumes en vers français, » 1697, in-12. » Avaient-ils vu l'ouvrage ? Est-il aussi *mauvais* qu'ils le disent ? et n'y a-t-il pas quelque erreur dans ce court passage ? Ne serait-ce pas la même production dont Pierre Borel parle dans le second livre des *Antiquités de*

Digitized by Google



Guillaume Ranchin.

« Ranchin (*Jacques*), *né à Montpellier, conseiller à la chambre de l'Édit, est auteur des vers charmans : D'un père à son fils, et du Triolet si connu :*

Le premier jour du mois de mai, etc. »

Fort bien : tout cela est bientôt dit; mais procédons

Castres, 1649, en ces termes : « Maître *Jacques* de Ranchin, » conseiller en cette chambre, a fait imprimer ses *Poésies* » *chétiennes.* » Les avait-il fait imprimer auparavant ou en cette même année 1649 ? Ses *Poésies chrétiennes* ne seraient-elles pas la première édition de la traduction des *Psaumes de David*, que le *Dictionnaire historique* annonce avoir paru en 1697 ? Nous verrons plus bas M. Jacques de Ranchin lire les psaumes 30 et 130 à l'académie de Castres. *Jacques* et *Henri* auraient-ils simultanément traduit les psaumes du prophète roi ?

N. B. — J'avais laissé cette question indécise, faute de preuves. Je ne fais pas comme MM. les romantiques ; je n'in-

avec patience : — Dans le *Relevé des jugemens sur la noblesse du Languedoc*, prononcés en 1668, 1669 et 1670, par M. de Bezons, intendant, on lit cette gé-

vente jamais la vérité. Elle est ou elle n'est pas : l'inventer c'est mentir. — Le *Mercure Galant*, du mois d'avril 1694, rapporte ce sonnet : *Sur la Paix.*

Qu'à l'honneur de la paix on ordonne des fêtes ;
Goûtons, avec plaisir, ce doux présent des cieux :
Louis ne le rend pas moins grand, moins précieux,
Pour l'avoir acheté de ses propres conquêtes.

Content d'avoir, par là, dissipé les tempêtes
Qu'excita, contre lui, son règne glorieux ;
Content d'avoir paré les coups audacieux,
Dont l'orgueil menaçait et nos biens et nos têtes.

Comme un autre Abraham, heureux, comblé d'honneurs,

Digitized by Google

néalogie, dont les bases sont certaines, puisqu'elle a été dressée sur des titres et des actes en forme, par un juge compétent :

« RANCHIN (*Jean*), général en la Cour des Aides de Montpellier, pourvu le 16 juin 1558, fut père de

Ce magnanime Roi jure, par le Seigneur,
Le maître souverain du ciel et de la terre,

Que, de tout le butin, il ne veut rien pour lui :
De peur d'être accusé de n'avoir fait la guerre
Qu'afin de s'enrichir des dépouilles d'autrui.

De Visé, rédacteur de ce *Mercure Galant*, ajoute : « Ce » sonnet a été présenté au roi par M. Ranchin, *maître des » comptes à Montpellier*, auteur de la traduction en vers des » 130 *Psaumes de David*, dédiés à sa majesté. » — Voilà donc deux choses : l'une, que cette traduction parut en 1694 et non 1697 ; l'autre, qu'elle est réellement de l'auteur de Montpellier, par conséquent de cet Henri, dont parlent Chaudon, Delandine et M. de Lesser. — Mais, surtout, j'y vois l'occasion d'affirmer que ce Ranchin était catholique romain. Sa traduction de David n'eût pas été dédiée au roi, si elle eût été l'ouvrage d'un poète hérétique. D'ailleurs, dans un *Mercure* plus ancien, de juin 1682, page 13, il y en a une preuve irrécusable. Un M. Mignan avait proposé des bouts-rimés assez bizarres, pour un sonnet. M. Ranchin, de *Montpellier*, eut l'idée de les remplir, sur *le soin que prend le roi de bannir l'hérésie de son royaume*. C'était après la révocation de l'édit de Nantes. M. Ranchin aurait-il choisi et traité ce sujet s'il avait été protestant ? — Je ferai remarquer encore qu'il paraît que les Ranchin de Montpellier étaient tous catholiques ; il n'en était pas de même de ceux de Castres. Mais l'on verra, dans le texte de ma lettre, que Jacques de Ranchin, qui avait été protestant, s'était alors converti depuis deux ans, ce qui permettait à son cousin de les admonester vivement, et de leur dire :

Voyez que, du parti, toujours quelqu'un dé... *niche*;
L'église vous appelle et vous conjure, —*par*
Ce champ mal cultivé, que vous laissez en... *friche*,
De rentrer dans son sein, sans *si*, sans *mais*, sans... *car*.

Il n'y a d'autre mérite, dans cette pièce, que je ne rapporte pas en entier, qu'une difficulté vaincue. Mais, était-ce un si *mauvais* poète que celui sur qui je vais rapporter l'article suivant, extrait du même recueil, décembre 1694 : « Le roi a » donné la paix à l'Europe, et si les intérêts particuliers, qui » entretiennent la ligue, ne détruisaient pas les effets de ses » bonnes intentions, elle serait encore bientôt en état de » jouir du calme dont dépend tout son bonheur.

» Il y a long-temps que ce monarque connaît que le plus » grand de tous les triomphes consiste à pouvoir se vaincre » soi-même, et à renoncer à des conquêtes certaines, pour » assurer le repos des peuples. C'est ce qui a donné lieu au » Sonnet que vous allez lire *Il est de M. Ranchin, conseiller » du roi, en la Cour des Comptes, Aides et Finances de » Montpellier.* »

AU ROI.

La victoire, grand prince, en tous lieux suit tes pas,
Toujours, au champ de Mars, la gloire t'accompagne.
Il n'est point de combat que ta valeur ne gagne,
De place qui résiste au pouvoir de ton bras.

Ce bras victorieux n'est-il point encor las ?
Ne veux-tu pas laisser de villes à l'Espagne,
De vaisseaux aux Anglais, de forts à l'Allemagne ?
Aux douceurs de la paix ne te rendras-tu pas ?

Grand monarque, il est vrai que tes armes sont justes,
Que d'elles, aujourd'hui, tu tiens les noms augustes
De protecteur des rois, et d'appui des autels.

Mais songe que c'est moins par des exploits de guerre,
Qu'on plaçait les César au rang des immortels,
Que pour avoir donné le repos à la terre.

Ces vers-là ne sont-ils pas excellens, pour le temps ? Ne le seraient-ils pas même aujourd'hui ? — Il en résulte qu'il y a eu plusieurs Ranchin poètes, qui méritaient d'être distingués, et qu'en 1694, il y avait un Ranchin à Montpellier, et un Ranchin-Montredou à Toulouse, fils d'un Ranchin de Castres, qui, tous trois, avaient fait des vers, et de jolis vers. — Cela, ce me semble, méritait bien d'être constaté.

« RANCHIN (*Etienne*), général en la Cour des Aides de Montpellier, pourvu le 20 octobre 1561 (1); il eut pour fils

« RANCHIN (*Jean II*), conseiller du Roi et général en la Cour des Aides de Montpellier par la démission de son père, fut pourvu le 8 septembre 1574, et testa le 28 décembre 1620. Il fut père de

« RANCHIN (*Etienne*) (2), professeur ès-lois, qui eut pour fils

« RANCHIN (*Guillaume*), *conseiller en la chambre de l'Edit*, obtint des patentes le 8 août 1602, portant permission d'exercer en même temps la charge de conseiller et celle de professeur ès-lois, vacante par le décès de son père (3). Il fut père de

« RANCHIN (*Jacques*), conseiller au Parlement et chambre de l'Edit de Castres, pourvu de cet office par la mort de Guillaume son père, le 26 novembre 1605; épousa Susanne Grefenille, avec laquelle il testa le 3 novembre 1644. Ils eurent pour enfans :

« 1.° RANCHIN (*Etienne*) (4), capitaine de chevaux légers;

« 2.° RANCHIN (*Daniel*), seigneur d'Amalric ;

« 3.° RANCHIN (*Charles*), confirmé dans ses titres de noblesse, avec ses frères, le 28 janvier 1669. »

Voilà la filiation directe que je n'ai pas voulu interrompre, quoique j'aie à placer ici, *pour mémoire*, deux autres Ranchins. Il paraît que *Jean*, fils d'*Etienne*, général de la Cour des Aides, en 1574, et qui testa en 1620, fut père de deux enfans, qu'*Etienne II*, dont j'ai déjà parlé fut le second, et que l'aîné était (cependant M. de Bezons ne le dit pas formellement)

(1) Dans mes notes, sur les *Ranchin*, je vois un *Etienne*, né en 1500, et mort, à Montpellier, en 1583, dont il n'est pas fait mention sur les états de M. de Bezons.

(2) *Etienne II*, sans compter le précédent, note 6.

(3) Comment, habitant Montpellier, ce Guillaume Ranchin a-t-il pu être membre de la *chambre de l'Edit*, ou ne fut-il *conseiller* qu'*ad honores*, sans être obligé de siéger, parce qu'on lui *permettait* de rester *professeur ès-lois* dans sa ville natale ? M. de Bezons ne l'explique pas entièrement. Il est certain que la *Chambre de l'Edit* fut créée à Castres ; qu'elle fut transférée momentanément, en 1624, et, suivant d'autres, en 1629, à Béziers, d'où elle revint bientôt à Castres ; mais jamais elle ne fut établie à Montpellier, comme a paru l'indiquer, par inadvertance, la *Statistique de l'Hérault*.

(4) Etienne III ou IV.

Digitized by Google

« RANCHIN (*Gédéon*), contrôleur général des gabelles du Languedoc, testa le 12 juin 1666, et fut père de

« RANCHIN (*François*), contrôleur-général desdites gabelles, confirmé dans ses titres de noblesse le 28 janvier 1669 (1). »

Là, nous ne retrouvons rien qui puisse nous éclairer et éclaircir la question littéraire; M. de Bezons ne s'en est point occupé. Prose et vers n'étaient pas des titres de noblesse, ainsi que *La Fontaine* l'éprouva, quand on voulut le taxer à Paris à deux mille francs d'amende, pour avoir pris par mégarde et par distraction la qualité d'*écuyer*. Cela nous valut cette jolie requête en vers que vous avez publiée dans le même volume, adressée à M. le duc de *Bouillon*, en 1662, par le *gentil* poète, qui était au moins *gentilhomme* au Parnasse, s'il n'était pas *gentilhomme* en Champagne. Avec quelle grâce il y plaisante de son malheur, qui va achever de le ruiner!

. . . .
Je ne dis pas qu'il soit juste qu'on voie
Le nom de noble à toutes gens en proie;
C'est un abus, il faut le prévenir,
Et sans pitié les coupables punir;
Il le faut, dis-je, et c'est où nous en sommes:
Mais le moins fier, mais le moins vain des hommes,
Qui n'a jamais prétendu s'appuyer
Du vain honneur de ce mot d'*écuyer*,
Qui rit de ceux qui veulent le paraître,
Qui ne l'est point, qui n'a point voulu l'être;
C'est ce qui rend mon esprit étonné...
Avec cela, je me vois condamné,
Mais par défaut. J'étais, lors, en Champagne,
Dormant, rêvant, allant par la campagne;
Mon procureur dessus quelqu'autre point,
Et ne songeant à moi, ni peu, ni point,
Tant il croyait que l'affaire était bonne.
On l'a surpris, que Dieu le lui pardonne!
Il est bon homme, habile, et mon ami,
Sait tous les tours, mais il s'est endormi!
Thomas Rousseau n'en a pas fait de même;
Sa vigilance, en tel cas, est extrême;
Il prend son temps, et fait tout ce qu'il faut
Pour obtenir un arrêt par défaut.

Ce cruel arrêt va le réduire à la besace et l'envoyer à l'hôpital, lui, sa femme, son frère et son fils, *y compris sa nourrice*. Mais il espère tout de la puissante protection du duc de Bouillon, s'il sollicite Colbert.

Demandez donc à ce ministre rare,
Que, par pitié, du reste il me sépare:
Il le fera, n'en doutez point, seigneur.
Si votre épouse était même d'humeur
A dire encore un mot sur cette affaire;
Comme elle sait persuader et plaire,
Inspire un charme à tout ce qu'elle dit,
Touche toujours le cœur quant et l'esprit,
Je suis certain qu'une double entremise
De cette amende obtiendra la remise, etc.

Le galant La Fontaine est toujours La Fontaine, aimable, naïf, ingénieux. *Mais revenons à nos moutons*, c'est-à-dire au troupeau des *Ranchins*, que j'ai bien de la peine à ranger dans ma bergerie nécrologique.

La *Bibliographie Toulousaine*, publiée en 1823, mais très-fautive en beaucoup d'articles (1), dit expressément: *Jacques de Ranchin naquit à Montpellier, vers 1604*. Si cette date est exacte, en 1671 il aurait eu 63 ans et non pas 50, ainsi que Mme de Scudery l'affirme, et c'est bien lui qui est vraiment l'auteur de la première pièce que vous rapportez fidèlement, et qu'il est essentiel pour moi de grouper ici:

Philis, mes beaux jours sont passés,
Et mon fils n'est qu'à son aurore:
Pour vous, il est trop jeune encore,
Et je ne le suis plus assez.

Une maligne destinée,
Nous dispense de votre loi;
Vous naquîtes trop tard pour moi,
Pour lui trop tôt vous êtes née.

Ni moi, ni *ce jeune écolier*,
Ne saurions comment nous y prendre:
A peine il commence d'apprendre,
Et je commence d'oublier (2).

Que votre destin et le nôtre
Seraient charmans et merveilleux,
Si ce qui manque à l'un des deux
Pouvait se retrancher à l'autre!

Si de mon âge, joint au sien,
On faisait un égal partage,
Et qu'on ajoutât à son âge
Ce que l'on ôterait du mien (3),

(1) Vers la même époque, je remarque un Ranchin, et peut-être deux, à Paris, dont M. de Bezons n'a point pu parler, parce qu'il ne faisait que le recensement de la noblesse du Languedoc et du Vivarais. — Le *Nouveau Mercure Galant*, du mois de mars 1677, rendant compte des bals brillans qu'on a signalés dans la capitale, cite ceux du prince de Furztemberg, de M. de Châteauneuf, conseiller au parlement, de M. de Menevillette, de M. Housset, et il ajoute: « Jamais la propreté, le bon ordre et la magnificence n'ont » plus paru ensemble, qu'ils firent au bal qui a été donné » chez M. *Ranchain* (*sic*). La compagnie était belle et bien » choisie; rien n'y manquait, et l'on peut dire que c'était un » bal de bon goût. » — Voilà donc un Ranchin qui habitait Paris, en 1677, et qui, peut-être, y avait un hôtel. — Est-ce de lui qu'était veuve Angélique Lemaitre, quand elle mourut, en février 1697? — Le *Mercure* rapporte que son mari s'appelait *Antoine* RANCHIN, capitaine au régiment d'Auvergne, et commandant du Quesnoy et de Landrécy.

(1) Je le dis à regret, cet ouvrage, qui pouvait être si bon et si utile, a été manqué: il est à refaire. Il fut le produit d'un triumvirat, qui n'était pas d'égale force: MM. Laurent-Gousse, Lamothe-Langon et Al. Du Mège en sont les auteurs. Le dernier seul a montré à la fois un talent consciencieux, de l'instruction, de l'esprit et du goût.

(2) On ne *commence pas d'oublier* à cinquante ans. — Ce vers annonce un âge plus avancé.

(3) Etablissons une supposition, dont les bases ne sont pas tout àfait imaginaires. — En 1671, M. Jacques de Ran-

Digitized by Google



Jacques de Ranchin.

Par là vous pourriez voir éclore,
Pour vous deux amans à la fois :
Je deviendrais ce que j'*étois*,
Et lui ce *qu'il n'est pas encore*.

Mais pourquoi former ce désir ?
Si notre âge approchait du vôtre,
Nous serions rivaux l'un de l'autre,
Et vous auriez peine à choisir.

chin avait soixante-trois ans ; *L'écolier*, que j'appellerai encore l'*inconnu*, n'en avait, à peu près, que six à sept, ce qui faisait trente-quatre à trente-cinq ans pour chacun.

Que mon fils donc seul y prétende,
Que, pour posséder vos appas,
L'Amour en lui double le pas,
Et que votre Beauté l'attende.

Que fera-t-elle en l'attendant ?
Votre cœur, avant qu'il s'engage,
Voudrait-il se mettre, en ôtage,
Entre les mains d'un confident ?

Mais Dieu ! quelle assurance prendre
Sur un jeune cœur en dépôt ?
Tel, qui l'aurait, mourrait plutôt
Que de se résoudre à le rendre.

Digitized by Google

Votre cœur, s'il veut prendre avis
Sur un si délicat mystère,
Pourrait essayer, sur le père,
Comment il aimera le fils.

Cette pièce est charmante, pleine de grâce, de délicatesse, de finesse et de sentiment. Aussi le comte de Bussy-Rabutin répondait à Mme de Scudery, le 2 juillet 1671 : « Les vers de *votre ami* sont jolis et galans. Un homme qui parle ainsi à cinquante ans me toucherait davantage si j'étais dame, qu'un jeune homme ordinairement sot et présomptueux. Peut-être que mon âge (53 ans) me fait parler ainsi, et que si j'étais une fille de dix-huit ans, j'aimerais mieux le fils que le père. »

Ce Ranchin est aussi l'auteur de cette Boutade, qu'on rapporte dans le tome second du *Menagiana*, page 350, et que Menage appelait ingénieusement *le Roi des Triolets :*

Le premier jour du mois de mai
Fut le plus heureux de ma vie.
Le beau dessein que je formai,
Le premier jour du mois de mai !
Je vous vis, et je vous aimai :
Si ce dessein vous plut, Sylvie,
Le premier jour du mois de mai
Fut le plus heureux de ma vie (1).

Ces deux pièces sont bien positivement du Ranchin dont nous parlons, puisqu'elles furent imprimées avec plusieurs autres sous *son nom*, à Toulouse, chez Jean Pech, en 1675. La pièce en *Réponse*, que vous rapportez dans votre volume, ne se trouve pas dans ce recueil et ne pouvait pas s'y trouver, puisque vous verrez bientôt qu'elle est de 1683. — Ce gracieux poète, président de la chambre des Enquêtes, et ensuite sous-doyen du Parlement de Toulouse, mourut dans cette ville le 31 juillet 1692.

Mais s'il mourut à Toulouse, rien n'empêche qu'il ne fût né ailleurs, et il nous reste à choisir entre Castres et Montpellier, qui y prétendent également. La *Biographie de Toulouse* n'apporte aucune preuve certaine de son assertion en faveur de cette dernière ville, tandis qu'on trouve à Castres, en 1648, ainsi que je vous l'ai déjà dit, deux académiciens du nom de Ranchin. Leur père, celui dont il s'agit, aurait eu à cette époque 40 ou 44 ans, si nous supposons avec le biographe qu'il était né vers 1604. Mais il n'y a pas là non plus une date incontestable; il sera peut-être nécessaire de la changer, et il aurait pu naître en 1603, ou 1602, ou 1601, etc., ce qui le vieillirait de plusieurs années, ou le ferait naître plus tard. — Avant de rien décider, poursuivons.

Il s'était formé à Castres une académie. Sa première séance eut lieu le jeudi 26 novembre 1648 et la dernière le 15 avril 1670 (un an avant la lettre de Mme de Scudery.) (1) — Ainsi, cette académie ne dura que 22 ans. Je présume que l'absence des Ranchin et des Pelisson dut la détruire. Vous savez que les deux derniers figurèrent parmi les fondateurs avec les deux Ranchin, l'un *conseiller* et l'autre *avocat*. — L'avocat paraît avoir été un titulaire silencieux. Le conseiller au contraire se montra très-laborieux, très-assidu, très-zélé, et il paya souvent son tribut; ce que va vous prouver le relevé suivant :

24 décembre 1648, paraphrase de la première partie du psaume 30.

1er avril 1649, M. de Ranchin, *conseiller*, propose de faire un rôle général de tous les livres appartenant à chaque académicien, pour n'en faire qu'un seul faisceau de lumière et servir de bibliothèque commune à tous. Cette généreuse proposition, ainsi que celle d'en faire imprimer le catalogue, fut accueillie par acclamation; on l'adopta avec reconnaissance et l'exécution lui en fut confiée.

15 avril 1649, lecture de la traduction de *Caton Généreux*, drame italien de Manzini.

6 mai 1649, traduction en vers d'une scène du *Pastor Fido* (de J.-B. Guarini). — Dans cette séance, M. de Ranchin, *avocat à Montpellier*, fit prier l'académie, par M. de Ranchin, *son neveu*, de lui permettre d'assister à la séance, ce qui lui fut aussitôt accordé. Et le 25 septembre, on voit un autre Ranchin, *receveur*, obtenir la même grâce.

22 mars 1650, Vers à une demoiselle qui se plaignait qu'il l'eût regardée avec des lunettes de multiplication. — On sent que le galant poète a dû tirer un brillant parti d'un si heureux sujet de Madrigal.

(1) Un auteur, un *jeune écolier*, qui n'est encore, pour nous, que l'*inconnu*, jaloux toujours de marcher sur les traces glorieuses de son illustre père, et cherchant à le suivre dans plus d'un genre, voulut aussi imiter ce délicieux triolet; mais l'imitation est comme les *Stances en réponse*, inférieures à l'original. La voici :

Le premier jour du mois de mai,
Ce n'est qu'amour et que tendresse ;
Le monde est plus doux et plus gai,
Le premier jour du mois de mai.
On le dit bien !... mais je ne sai
Si, dans le cœur de ma maîtresse,
Le premier jour du mois de mai,
Ce n'est qu'amour et que tendresse.

En 1691, Coulanges fit une chanson, en triolets, sur le départ de Rome du duc et de la duchesse Diane de Nevers. Le troisième triolet de la chanson paraît être une autre imitation, ou, pour mieux dire, une parodie du joli triolet de Ranchin, qui était déjà très illustre depuis près de vingt années :

Le dernier jour du mois de mars
Fut le dernier jour de ma vie.
Diane, à six heures trois-quarts,
Le dernier jour du mois de mars,
Quitta le séjour des Césars,
Pour retourner en sa patrie.
Le dernier jour du mois de mars
Fut le dernier jour de ma vie.

(1) Cette académie était installée chez M. de Ranchin, conseiller ; mais un violent incendie, ayant, le 13 juin 1669, consumé une grande partie de son hôtel, ses séances furent transférées chez un autre membre, M. de Jaussand, où il paraît qu'elle fut enterrée, le 15 avril 1670.


Digitized by Google

10 avril 1650, Vers sur le souhait d'une dame qui désirait que la ville où elle se trouvait avec lui fût embrasée et qu'ils fussent garantis du feu.

26 avril 1650, un Dialogue en vers d'Alexandre et de Melite, imitée en partie de la 9e Ode du 3e livre d'Horace.

3 mai 1650, trois Sonnets, dont il est l'auteur, et la paraphrase complète du psaume 30.

18 avril 1650, il lit des vers grecs de sa façon sur la mort du savant M. Daut, académicien.

22 avril 1650, plusieurs scènes du *Pastor Fido*, traduites en vers.

Dans la *Suite de plusieurs pièces galantes de ce temps*, 1665, je crois avoir retrouvé une de ces scènes. C'est le chœur du 3e acte, qui commence ainsi.

Grand miracle de la nature !
Amour, quel est le cœur d'une trempe si dure
Qui ne ressente point tes traits ?
Quelle est la nation si fière et si sauvage,
Dont les ordinaires effets
N'amortissent point le courage ?

Le morceau est trop long pour le rapporter en entier. Contentons-nous de ce passage:

Fameux présent du Ciel, illustre et glorieux,
Ou plutôt le présent des Dieux,
Dont vous êtes, tous deux, les plus parfaits ouvrages ;
Que, dans cette production,
Le Ciel reçut peu d'avantages,
Alors qu'on le compare à ta perfection.
La douceur de ta voix, les fleurs de ton visage,
De tes charmes l'éclat brillant,
Ton air aisé, libre et galant,
Tous les appas qu'enfin tu reçus en partage,
Bravent la vaine audace et la témérité
Dont le Ciel, contre toi, vante sa dignité.
Qu'il soit des immortels la demeure éternelle,
Que des Astres il soit le séjour assuré,
Il n'a rien qui, de droit, puisse être comparé
Avec ta beauté naturelle.

Voilà une galanterie un peu forte. N'en faisons pas un crime à Ranchin, en nous ressouvenant que c'est le poète italien qui a mérité tout le reproche (1).

2 avril 1652, la première Ode servant de préambule et faisant partie d'un gracieux poème intitulé : *Le Pré d'Amour*.

30 juillet 1652, Oraison funèbre de M. de Sperandieu-St-Alby.

22 décembre 1654, Traduction en vers du commencement du 9e livre de l'*Iliade*.

16 février 1655, Traduction en vers du psaume 130.

13 avril 1655, Traduction de la première Philippique de Démosthène.

20 avril 1655, une Ode d'Horace, mise en vers saphiques.

23 mai 1656, un Sonnet sur le songe d'un amant, deux Madrigaux et un Rondeau.

(1) Dans ce même recueil, il y a une autre scène, traduite du *Pastor Fido;* mais elle est de l'abbé de Torche de Béziers, tandis que l'autre n'en est pas, ce que j'ai eu le soin de vérifier dans sa traduction entière de cette pastorale.

2 août 1661, un Placet en vers, fait par lui à Bordeaux, au mois de mai dernier, et envoyé à une dame qui lui avait promis de solliciter pour lui.

Ce dernier tribut m'amène à vous parler d'une petite pièce qui rentre dans le même cadre que la précédente et qui peut-être est celle dont il s'agit dans le registre, où elle aura reçu une fautive indication. Ce qu'il y a de certain, c'est, que si le titre n'a pas été altéré par le secrétaire, alors celle-ci en est la contre-partie, puisque de solliciteur il était le sollicité.

Le 4e tome du *Menagiana* offre, page 36, ce TROP GALANT Triolet, *d'un Juge à une Belle plaideuse.*

Si je ne gagne mon procès
Vous ne gagnerez pas le vôtre ;
Vous n'aurez pas un bon succès
Si je ne gagne mon procès.

Vous avez chez moi libre accès,
J'en demande chez vous un autre.
Si je ne gagne mon procès,
Vous ne gagnerez pas le vôtre (1).

Il est vrai que Ménage ne nomme pas Ranchin; mais 1° le style de ce Triolet plus spirituel que moral, est conforme à celui du *Premier jour du mois de mai;* 2° dans la seconde partie de *Ducatiana*, qui s'est appliqué à rectifier divers articles du *Menagiana*, on trouve page 228 : « Le Triolet (*Si je ne gagne mon procès*) est » de M. *Ronchin* (faute d'impression, lisez *Ranchin*), » *conseiller à la chambre de Castres*, homme, si l'on » en croit de ses compatriotes, qui prétendent le bien » savoir, très-capable de se laisser gagner par une » belle plaideuse. »

Il faut faire attention que Le Duchat écrivait cette

(1) Vers 1660, puisque le cardinal Mazarin vivait encore, Tallemant Des Reaux écrivait dans ses *Historiettes*, en parlant de la jolie baronne de Gironde, également admirée pour sa beauté et la vivacité de son esprit, que voulant se faire démarier, elle alla à Castres, pour suivre son procès. Elle s'y trouva, suivant son usage, entourée et suivie d'une foule de courtisans, parmi lesquels Tallemant, qui aime à médire, cite un de ses oncles maternels, appelé Coderet, et il ajoute : « Il y en avait trois plus assidus que les autres : le baron de » Marcellus, jeune gentilhomme de la Basse Guyenne, qui » était à Castres pour un procès; Rapin, jeune avocat, plein » d'esprit, et *Ranchin, aujourd'hui conseiller à la chambre.* » Ce Ranchin a fait beaucoup de vers. Elle parlait avec une » liberté extraordinaire de sa beauté et de ses *mourans* (d'a- » mour); on la voyait aller dans la ville bizarrement ha- » billée ; car quelquefois on lui a vu un habit de gaze, dans » laquelle elle faisait passer toutes sortes de fleurs, depuis le » haut jusqu'au bas, et je vous laisse à penser si son *mou-* » *rant* Ranchin manquait à l'appeler Flore. » — Ne serait-ce pas pour Mme de Gironde qu'il aurait composé le triolet :

Si je ne gagne mon procès,
Vous ne gagnerez pas le vôtre ?

Tout le fait présumer, d'autant que Ranchin en était fort amoureux, qu'il était très galant, et que toutes les circonstances, que Tallemant rapporte sur Mme de Gironde, rendent l'à-propos de ces vers très piquant, leur succès très facile, et par conséquent l'anecdote très probable.

Digitized by Google

remarque sur l'édition du Menagiana de 1715, et qu'il a l'air de dire que ce Ranchin était vivant, tandis que Jacques de Ranchin était mort à Toulouse en 1692. — Ce Triolet serait-il de ce fils qui vous était *inconnu*, et dont je ne vous ai point encore parlé? Mais ce Ranchin ne devait pas être de Castres; il est probable, pour ne pas dire certain, qu'il était né à Toulouse. Vous verrez et vous jugerez. Peut-être y avait-il quelqu'autre Ranchin plus récent, alors conseiller à la chambre de l'Edit. Cela ferait deux Ranchin de Castres poètes, et même trois, *Jacques* à Montpellier, *Jacques* à Castres, *Jacques* à Toulouse! —Ne semble-t-il point que chaque pas que nous faisons nous embourbe davantage? Je ne vois au milieu de tout cela qu'une chose bien claire: c'est, qu'ainsi que je vous l'ai prouvé, les MM. de Ranchin, appartenaient à une famille très-nombreuse, que tous avaient de l'esprit, et qu'il n'est pas étonnant que plusieurs d'entre eux nous aient laissé de très-jolis vers.

Les *Annales poétiques*, publiées par Sautereau, renferment dans le 26ᵉ volume, page 215, trois pièces de Ranchin : les Stances d'*un Père rival de son Fils*, le Triolet du *Mois de Mai* et le suivant, qui ne me paraît pas indigne de son aîné :

Garder son cœur et son troupeau,
C'en est trop pour une bergère :
Qu'on a de peine quand il *faut*
Garder son cœur et son troupeau!
Quand tous les bergers du hameau,
Et tous les loups lui font la guerre,
Garder son cœur et son troupeau,
C'en est trop pour une bergère.

Ces trois pièces ne sont accompagnées d'aucune notice biographique, ainsi que l'éditeur le pratiquait pour les autres poètes; seulement, il y a en note ces trois lignes: « Ranchin était conseiller au parlement. » (A quel parlement? était-ce le parlement de Paris, le parlement de Metz, le parlement de Rennes en Bretagne?) —On pourrait dire comme de Senèque, dans le *Joueur* de Regnard :

. . . . C'était un bien grand homme
Etait-il de Paris? — Non, il était de Rome.

De Rome ou de Toulouse, il aurait fallu le dire.
« Sa famille descendait d'*Etienne Ranchin*, professeur » en droit à l'Université de Montpellier. » Pas autre chose! et certes on est bien instruit sur ce qu'on désire savoir, quand on consulte des biographes si peu soucieux de se compléter.

Enfin passons à un autre *Ranchin*, il va nous fournir l'explication de quelques-unes de nos énigmes.

Jacques-Charles RANCHIN de MONTREDON, fils du précédent, naquit comme lui à Montpellier, dit la *Biographie Toulousaine*, très-mal instruite sur ce point. M. de Ponsan, qui, le 25 avril 1736, prononça son éloge dans l'académie des Jeux-Floraux s'exprime ainsi : « J. Ch. de R. de Montredon, était fils de » *Jacques* de *Ranchin*, conseiller au parlement de » Toulouse. Cette famille est d'une ancienne noblesse » de la province du Languedoc. » — Il ne nomme là ni Montpellier, ni Castres, ni Toulouse, et il ne prend pas le soin indispensable d'indiquer le lieu, ni la date de la naissance. Mais il est *probable* que le fils d'un homme *établi* à Toulouse par ses charges, *y est né*, ce que je démontrerai bientôt incontestablement.

Enfin, mon cher Monsieur, nous voici arrivés à la partie la plus intéressante de la question. Vous ne vous êtes trompé, que parce que vous n'aviez pas pu la connaître. — En 1683, L. Colomiez et Jacques Posuel imprimèrent à Toulouse *le Triomphe de l'Eglantine aux Jeux-Fleureaux* (*sic.*), par Jᵃ. Ch. *Ranchin* de *Montredon*. Le *jeune* auteur obtint le prix du *Chant Royal* pour un ouvrage intitulé : *Les quatre monarchies au Roi* (Louis XIV), *sur la naissance du duc de Bourgogne*, (qui fut plus tard le digne élève de l'immortel Fénélon). Le père du jeune poète était fort estimé au parlement, à l'académie et dans la ville. Le couronnement du fils fut des plus solennels. Ce fut une fête générale; et suivant l'antique usage, tous les poètes de la cité Palladienne s'empressèrent de célébrer le jeune athlète. L'un d'eux nommé Itier lui adressa ce madrigal :

Le ciel se prépare long-temps
A verser ses grâces secrètes;
Il ne forme pas tous les ans,
Ni des héros, ni des poètes.
Par des priviléges divins,
Ainsi que des Louis, les vertus des Ranchins
Sont des vertus héréditaires :
Le ciel, en leur faveur, ne prend pas de repos;
Les fils naissent, comme les pères,
Grands poètes et grands héros.

Un autre disait au père et au fils, en prose et en vers : « Couronnez tous deux successivement avec cette » circonstance que le père a été honoré en *un jour* » *de trois fleurs*, que les autres ne peuvent obtenir *en* » *moins de six ans;* et le fils a emporté la première » fleur, *étant encore* BEAUCOUP *au dessous de l'âge qui* » *permet d'y pouvoir prétendre.* »

» Quel spectacle nouveau dans nos antiques jeux!
Le fils encore enfant, le père déjà *vieux*;
Vous parer d'une fleur réservée au bel âge!
Qui peut dire qui de vous deux
Descend, pour la cueillir, ou *monte* davantage?
Par vos mérites éclatans,
Rapprochant entre vous ces distances de temps
Vous avez su porter l'équitable Toulouse
A passer sur ses lois dont elle est si jalouse.
Au grand âge du père *elle épargne six ans* (1),
Au bas âge du fils *elle en précompte douze.*

(1) « Jacques de Ranchin, père de Jacques-Charles de » Montredon, est bien connu par quelques poésies agréables, » répandues dans différens recueils; il fut reçu Maître-ès-» Jeux-Floraux, après avoir lu un Chant-Royal en public. » Les trois fleurs lui furent décernées par acclamation, et » c'est peut-être la seule fois qu'un tel succès a été remporté. » (*Al. Du Mège*). » — Mais en quelle année cela eut-il lieu? Est-ce en 1675 ou en 1682? Il faudrait retrouver les deux recueils que ces dates indiquent, pour résoudre ce doute.

Digitized by Google

Elle en précompte douze ! Quel âge avait-il donc et à quel âge était-il permis de concourir ? Y avait-il un âge fixé pour avoir ce droit ? Je supposais qu'en 1671 il avait 6 ans, quand son père se déclarait *son rival.* Mais peut-être la supposition était-elle toute gratuite et ce fils n'était pas encore né. Alors, en 1683, au lieu d'avoir environ dix-huit ans, il n'en aurait eu que douze ou treize. Ce qu'indique ce vers, *elle en préeompte douze*, c'est-à-dire, elle le couronne comme s'il avait 24 ou 25 ans. Mais encore un coup, fallait-il être majeur pour concourir ? Je ne le pense pas. Il y a donc là un usage et une circonstance qui nous sont inconnus. Puisque nous ne saurions les expliquer, ne nous y arrêtons pas plus long-temps. — En dédiant l'imprimé de son *Chant Royal* à M. de Fieubet, premier président du parlement et chancelier des Jeux-Floraux, le jeune Ranchin dit : « *Un auteur enfant* » qui vient d'être couronné de votre main, rap- » porte sa couronne à vos pieds, et vous offre vos » propres biens en hommage, comme si c'était à lui » à vous faire justice de votre grâce. Je sais bien, mon- » seigneur, que vous n'avez pas considéré en moi ce » que vous en avez vu, mais ce que *vous en obtien-* » *drez ;* vous avez couronné votre *espérance* et non pas » mon mérite, etc. » Et vers la fin de cette dédicace il parle encore de *son enfance*. Ainsi il est bien prouvé qu'il n'avait que 13, 14 ou 15 ans.

Parmi tant d'hommages, (et jamais ils n'avaient été si nombreux), qui flattèrent la Muse précoce de Js. Ch. de Ranchin, il en fut un qui le toucha sensiblement. La jolie demoiselle Daubiau lui adressa ce quatrain :

Vos vers ont des charmes vainqueurs ;
Leur tendresse, partout, fait d'aimables conquêtes ;
Je sens que, pour gagner les cœurs,
Il faut parler comme vous faites.

Cette déclaration était franche et naïve. « Selon une » vieille tradition, (dit la *Biographie Toulousaine*, » qui, je crois, a raison), le jeune Ranchin chercha » à mériter l'estime de la demoiselle qui lui avait en- » voyé ces jolis vers, et il la chanta pendant quelques » années sous le nom de *Fénice.* » Peut-etre qu'en choisissant le nom de *Fénice* pour son *Iris*, il se souvenait de ces deux vers d'Horatius Coclès, de Mlle de Scudéry alors en grande vogue, vogue, que Voltaire a jugé avoir été très-méritée.

Et Phénice même publie,
Qu'il n'est rien si beau que Clélie.

Quoi qu'il en soit, c'est dans ce recueil de 1683 que le jeune Ranchin eut l'idée de répondre aux *Stances à Philis* de son père, publiées en 1671 et 1675. C'est à Fénice qu'il adressa *l'Amour novice*, que je vais d'abord mettre ici tel que vous l'avez rapporté. Les redressemens viendront ensuite.

Aimable et brillante héroïne.
De quoi s'avise mon papa ?
C'est à Philis qu'il me destine ;
Son droit s'étend-il jusques-là ?

Cette Philis est jeune et belle,
Je ne dispute pas ses droits ;
Mais je trouve à redire, en elle,
Que mon père en ait fait le choix !

Ah ! que son erreur est extrême,
Et qu'il va perdre de crédit,
S'il ose penser qu'un fils aime,
Parce que son papa l'a dit !

Si mon cœur est fait pour le vôtre,
Nous nous aimerons bien sans lui ;
Lorsque deux cœurs s'aiment l'un l'autre ;
Ce n'est pas de l'amour d'autrui.

Quoi ! si j'avais quelque blessure,
Attendrai-je, pour la sentir,
Et pour savoir ce que j'endure,
Qu'un autre m'en vienne avertir ?

Si, pour un fils tendre et novice,
Les avis d'un papa sont bons,
Il faut du moins que je choisisse
Où j'appliquerai ses leçons.

C'est mon cœur qui me doit apprendre
Sa tendre et sa douce langueur ;
Et moi, vous parler doux et tendre
Sur les mémoires de mon cœur.

Il me dira bien d'autres choses
Que mon papa ne vous dirait,
Ce n'est que de lys et de roses
Qu'un papa vous assortirait.

Il dirait, d'un style héroïque,
A vos yeux, si fiers et si beaux,
Que le soleil n'est point unique,
Et qu'ils sont deux soleils jumeaux.

Il nommerait un privilége,
Dont le ciel vous fut libéral,
Que votre beau teint soit de neige,
Et votre bouche de corail.

De son temps, c'était bien la mode ;
Mais on en a connu l'abus.
L'Amour a changé de méthode,
Et l'on ne parle plus Phébus.

Cette manière était trop forte
Pour prendre un amoureux souci.
Si l'esprit parle de la sorte,
Le cœur ne parle pas ainsi.

Il parle avec moins d'élégance,
Mais son langage est innocent.

Digitized by Google

Le cœur ne dit que ce qu'il pense,
Et ne pense que ce qu'il sent.

Mon papa peut-il donc vous dire
Tout ce que son fils pensera?
Se peut-il plaindre du martyre
Qu'un autre que lui souffrira?

Quand même le fils et le père
Vivraient tous deux sous votre loi,
L'amour n'est jamais solidaire,
Et chacun n'aime que pour soi.

Il dit que je suis jeune encore;
Est-ce un grand malheur en amour?
Lorsqu'un fils est à son aurore,
Il n'est pas éloigné du jour.

Ce jour, cet heureux jour approche,
Où mon cœur saura soupirer,
Et ne se fera plus reproche
De n'oser pas se déclarer.

J'ai déjà quelque petit trouble,
Qui m'inquiète et qui me plaît;
A votre aspect, il se redouble;
Je ne sais pas quel trouble c'est.

Apprenez-moi comme il s'appelle,
Si vous le savez, par hasard;
Et que la première nouvelle
En vienne à moi de votre part.

Ce jeune embarras de mon âme
N'achève pas même un désir;
Ce n'est qu'une ébauche de flamme,
Et quelque projet de soupir.

Voilà ce que souffre, et qu'ignore
Le cœur d'un jeune huguenot;
Si c'est l'amour, qui va s'éclore,
Vous l'entendez à demi-mot.

Ainsi vous voyez chacun rentrer dans la propriété de ses biens et toutes les suppositions disparaître. — Cependant il me reste encore plusieurs choses à vous dire. — Dans les divers recueils que vous citez, on a beaucoup tronqué cette pièce. Après la troisième Stance on lit dans l'original les deux suivantes qui méritaient d'être conservées.

Son ordre, que je veux bien suivre,
Peut-il à son gré m'enflammer?
Je lui dois le cœur qui fait vivre,
Non pas le cœur qui fait aimer.

Je l'honore, je le révère,
Mais je sais ce que je vous dois;
Qu'il use de ses droits de père,
Mais qu'il n'usurpe pas vos droits.

Le quatrième vers de votre huitième Stance doit être ainsi, ce qui évite la répétition de *papa*.

Ce n'est que de lys et de roses
Qu'un *barbon* vous assortirait.

Le quatrième vers de votre douzième Stance offre aussi un changement inutile, lisez-le comme dans l'imprimé de 1683:

A soi-même de s'ignorer.

Mais la dernière strophe qui vous a fourni un argument, n'offre plus le même prétexte. Rétablissez-la de cette manière:

Voilà ce que *sent* et qu'ignore
Un novice tendre et dévot:
Si c'est l'Amour, qui va s'éclore,
Vous l'*entendrez* à demi-mot.

Rien ne dit là qu'il fût protestant. Mais l'*était-il?* On peut se le demander encore; les *Stances* n'en parlent point, et rien ne nous explique les motifs qui ont pu les faire tronquer par le copiste. Je présume que c'était pour lui une affaire de parti: on sait que les partis ne se refusent jamais le mensonge quand ils le croient utile à leur triomphe. — Non, il n'était point protestant; et comme je n'avance jamais rien sans preuve, la voici: Trois ans auparavant ce Ranchin de Montredon était au collége, élevé dans la religion catholique romaine, pendant que son père, qui depuis longtemps cherchait à séparer la vérité de l'erreur, se convertissait. On trouve dans le *Mercure Galant*, du mois de mai 1680, p. 184: « Il s'est fait une autre » abjuration fort solennelle, c'est celle de M. RANCHIN, CONSEILLER AU PARLEMENT DE TOULOUSE. Son » esprit lui a fait acquérir une estime générale, et il » porte un nom qui ne saurait vous être inconnu. Des » personnes de ce poids ne changent jamais de parti » légèrement; et quand ils embrassent la religion romaine, on doit croire qu'ils sont parfaitement convaincus des vérités dont ils ont voulu se faire instruire. » Dans le même recueil de la même année, cahier du mois de juin, de la p. 146 à la p. 152, on lit encore: Mlle de Frault, fille d'un conseiller au *parlement de Toulouse*, est morte à l'âge de quinze ans, déjà fort estimée par sa vertu, son esprit, sa naissance et sa beauté. — Les vers suivans sont la seule consolation qui soit restée à ceux qui la pleurent. « M. Ranchin, dont les ouvrages ont un caractère de politesse » qui les distingue toujours, n'a pu apprendre sa mort » sans marquer l'estime qu'il fesait de ses belles qualités. » Voici la manière dont il s'en explique:

Ces jours derniers, dans le brillant séjour
Où règne la paix et l'Amour,
Dieu qui voulait, pour chanter ses louanges,
Augmenter le nombre des Anges,
Allons, dit-il. . . . .

Digitized by Google

Cette élégie est trop longue pour la rapporter en entier. Elle finit ainsi :

Là, cet Ange nouveau, de son corps dégagé,
Mêle sa voix au concert magnifique
De l'éternelle et céleste musique,
Avec les esprits saints, de gloire environnés,
Avec les martyrs couronnés,
Avec les saintes glorieuses,
Au premier rang des vierges lumineuses.
Mortels, ne pleurez pas sa mort;
Ce n'est qu'un changement de sort,
Même, dans son sort, rien ne change;
Elle est, comme elle était, un Ange.

Les trois vers que j'ai soulignés prouvent que sa conversion avait été sincère, entière, et qu'il professait complètement les principes de la religion dans laquelle il était rentré. Toute objection s'anéantit devant ces faits, car que pourrait-on objecter aujourd'hui à des découvertes aussi positives ?

Je reviens au fils. — Le même Jacques-Charles Ranchin de Montredon, publia deux ans après, 1685, *le Triomphe de la Violette aux Jeux-Floraux*, in-4°, chez Dominique Desclassan. La première pièce qu'on rencontre dans ce recueil est curieuse par ses détails, dont nous pourrons nous aider pour nos recherches. Le jeune auteur remercie de nouveau ses juges littéraires de l'*Eglantine* qu'ils lui adjugèrent le 3 mai 1683. Il leur dit :

Quand je fus couronné dans votre *Cour d'Amour*,
A mon père, à lui seul, j'en crus devoir la gloire.
J'ignorais qu'une Muse, à qui je dois le jour,
Par ses nobles aïeux, eût part à la victoire.
. . . .
Un illustre *Lauzun*, a qui la loi du sang,
Du côté de ma mère, unit ma destinée,
Près d'un siècle, avant moi, placé dans ce haut rang,
Reçut la même fleur que vous m'avez donnée.

En effet, un *Pierre Lauzun*, docteur de la ville d'Uzèz, reçut l'*Eglantine* en 1605. Ce fut en fouillant les registres de l'Académie que M. Ranchin de Montredon trouva ce titre de noblesse poétique à la Cour de Clémence Isaure. — Ces anciens registres sont aujourd'hui perdus, et il n'en reste qu'un savant mémoire que M. Al. Du Mège vient de publier (1830) dans le recueil de *l'Académie* des *Sciences*, *inscriptions et belles lettres de Toulouse*, *sur les poètes qui obtinrent des prix aux Jeux-Floraux pendant le* 16ᵉ *siècle.* M. de Ranchin continue :

Né de père étranger et de mère étrangère.

Voilà qui est positif. Le jeune poète Toulousain était né de père et mère étrangers à la ville de Toulouse. Cela simplifie bien la discussion et nous délivre de beaucoup d'embarras. Grâce à ce vers, il me paraît qu'au point où nous en sommes, il est temps de dire ce que je pense. Voici donc quelle est mon opinion et ce que je crois entrevoir à travers toutes ces difficultés. Il peut se faire (mais j'en doute), que *Jacques* de *Ranchin* naquit à Montpellier, non pas vers 1604, puisqu'en 1605 il succéda à son père *Guillaume* dans la charge de *conseiller de la chambre de l'Edit à Castres*, ainsi que le rapporte affirmativement M. de Bezons. — De Castres il dut passer à Toulouse conseiller au parlement où il mourut le 31 juillet 1692. — Mais quel âge avait-il ? Cette question est immense. Pouvait-on être *conseiller* avant d'être majeur ? Cela pourrait être, comme on était pair, si non qu'on n'avait pas voix délibérative. Car s'il fallait supposer qu'en 1605 il avait 25 ans, cela l'aurait fait âgé de 112 ans à l'époque de sa mort, ce qui n'est pas impossible, puisque, de nos jours, il a existé des vieillards de 140 et même de 150 ans : mais les biographes en auraient tous parlé avec admiration, tant on porte respect, curiosité et envie aux centenaires. Par hasard y aurait-il eu deux Jacques de Ranchin, tous deux poètes, l'un à Castres et l'autre à Toulouse ? Il faut faire attention que celui de Toulouse n'y fit imprimer ses poésies floréales et Chants Royaux qu'en 1675. Il pouvait donc être auparavant à Castres ou bien certainement de 1648 à 1661, un Jacques de Ranchin lisait fréquemment des vers de sa composition au sein de l'académie qu'il avait contribué à y former.

Mais, attendez; un trait de lumière vient éclairer mon esprit : je vois distinctement ce que je hasardais plus haut en forme de plaisanterie ; je vois un, deux, trois *Jacques* de Ranchin ; cela mérite notre attention. Il faut revenir sur nos pas et ourdir de nouveau la trame de nos inductions, ou pour mieux dire, refaire l'histoire des faits qui se présente encore un peu confusément à nos yeux. Ce sera là que nous trouverons indubitablement trois Jacques.

M. de Bezons nous dit que Jacques de Ranchin testa le 3 novembre 1644, avec Susanne de Grefeuille, son épouse; ce qui n'était qu'un acte de précaution. Arranger ses affaires ne tue pas, et il n'en mourut point. Aussi put-il assister, après 1648, aux assemblées de l'académie de Castres. Seulement, les prénoms de ses trois fils (*Etienne*, *Daniel*, *Charles*), et même le sien m'embarrassent. Serait-il l'auteur dont parle Pierre Borel, en 1649, page 47, au 2ᵉ livre des *Antiquités de Castres* : « Maître-Jacques de Ranchin, conseiller » en cette chambre, a fait imprimer ses *Poésies Chrétiennes.* » — Ses *Poésies* étaient-elles la première édition de la traduction en vers des *Psaumes* de David, atribuée par les biographes à un Henri, dont M. de Bezons ne parle point ? Nous avons déjà vu qu'on ne peut les confondre, puisque cette traduction appartient à Henri de Ranchin de Montpellier.

On trouve dans les registres manuscrits de l'académie Castraise; 31 décembre 1648 : « M. de Ranchin le » père, *conseiller à la Cour*, a fait l'honneur à l'assem- » blée d'y assister et d'y opiner. » En ce moment là, son fils, *conseiller* aussi, présidait la séance. — 14 janvier 1649, 4 et 18 février, 11 mars, 1ᵉʳ avril, 5 août, 2 et 30 septembre, 7 octobre, 8 et 25 novembre de la même année, M. de Ranchin père assista encore comme membre honoraire et simple auditeur, à ces diverses réunions, ainsi qu'à celles du 29 mars et 5 avril 1650.

Dans le résumé de la séance du 6 juin 1656, on

Digitized by Google

voit : « M. de Jaussand a proposé à l'assemblée d'en-
» voyer faire compliment, de la part de l'académie, à
» M. de *Ranchin*, *conseiller*, sur la mort de son père,
» *arrivée ce matin ;* ce qui ayant été approuvé, M. de
» Lacger, modérateur en a donné la charge à MM. de
» Sperandieu et de Greses. »

Voilà bien le premier *Jacques*, né à Montpellier. Il n'est plus question là de 112 ans. Mort en 1656, cela retranche 36 ans du calcul que j'avais été obligé de faire et réduit la supposition à 76 ans.

Passons au second. Etait-il né à Montpellier ? je ne le pense point. Il pouvait être né à Castres vers 1620, chose singulière, puisque cette date lui donnerait en effet en 1671 les 50 ans, dont parlait Mme de Scudery. Mais n'allons pas si vite ; il ne suffit pas de supposer, il faut prouver.

D'abord constatons un fait. C'est qu'après la mort de ce Ranchin, en 1656, l'académie de Castres possède encore ses deux fils, l'un conseiller, l'autre avocat; ainsi il n'y a pas méprise, ni confusion de personnes. Ensuite P. Borel place dans la liste des conseillers » Guillaume Ranchin, qui mourut en 1603 (1). » Et plus bas il ajoute : « Les officiers qui y sont à présent » sont Jacques de Ranchin, qui occupe aussi l'office de » son père *en survivance*. »

C'est ce Jacques, fils de Jacques de Ranchin, (qui avait peut-être d'autres prénoms), et de Susanne de Grefeuille, qui épousa Mlle de Lauzun, et fut l'auteur de cette foule d'ingénieux ouvrages, dont vous et moi nous nous sommes occupés avec tant de plaisir. Ils lui appartiennent irrévocablement, et non pas à celui de Montpellier. C'est incontestable par la foule de témoignages et la concordance des dates qui établissent ses droits à cette honorable propriété. Tout au plus, le Jacques de Montpellier pourrait revendiquer les *Poésies Chrétiennes*, dont parle Borel; mais c'est à celui de Castres, venu plus tard à Toulouse, qu'appartient le recueil de 1675. C'est de lui que M. de Ponsan disait, en 1736 : « Les fonctions de sa charge ne lui » firent pas perdre de vue le goût dominant qu'il avait » pour les belles-lettres; il se ménagea toujours du » loisir pour les cultiver..... Ses poésies font connaître » à toute la France la délicatesse de son esprit. Il ex- » primait ses ingénieuses pensées avec un tour heureux » et une grande élégance. » Ce que personne ne démentira. Cet éloge est placé dans celui de son fils *Montredon*. M. de Ponsan ajoute : « Il fut reçu maître » des anciens Jeux Floraux, en 1692, après avoir » récité un Chant Royal dans l'assemblée du collége de » ces Jeux. » Mais n'y a-t-il pas là un vice de date ? A-t-il voulu mettre 1682 ? Nous avons vu, à propos de la fête du 3 mai, 1683, que l'académie avait accordé au père une dispense de *six années*, et en avait précompté douze au fils. L'erreur est d'autant plus frappante, que M. de Ponsan poursuit : « M. de Ranchin » se distingua dans cette compagnie par un grand zèle » pour en soutenir l'ancien éclat. Il fit pendant *plu-* » *sieurs années* l'ouverture de ces Jeux célèbres. Les » discours qu'il prononçait dans ces occasions étaient » remplis d'érudition. Ils étaient surtout écrits avec » une élégance et une pureté de style et d'expression, » qui en ce temps-là n'étaient pas communes dans ces » provinces (1). Ce savant magistrat mourut sous- » doyen du parlement le 31 juillet 1692. » De 1692 à 1692, il n'y pas *plusieurs années*. — En le faisant naître en 1620, à sa mort, il aurait eu 72 ans.

Le troisième *Jacques* de Ranchin, qui s'appelait aussi Charles, est ce Montredon, qui fut couronné pour la seconde fois en 1685. Son ouvrage a pour titre : Le Parterre de Clémence, *Chant Royal*. — Le poète y célèbre les dons de Clémence par ce refrain :

> Le parterre des fleurs d'éternelle durée.

En adressant cette pièce aux Mainteneurs, il leur dit :

> Généreux favoris d'une savante reine,
> De son nouveau Parnasse, illustres Mainteneurs,
> Vous, par qui la Garonne *a surmonté la Seine*,

Brave jeune homme ! il était bien à vous de jeter ce défi à l'envahissante, à l'usurpatrice, à l'oppressive rivale, si fière de baigner les murs de ce cloaque appelé Paris.

> Vous êtes ce parterre, et vous êtes ces fleurs.
> Vos Jeux, nourris d'esprit, fleurissant d'âge en âge,
> Seront, de vos vertus, et la preuve et le gage;
> De votre Cour d'Amour, la docte gaieté
> Consacrera vos noms à l'immortalité.

En 1687, il obtint le *Triomphe du Souci*, et devint par là Maître des Jeux. Je n'ai pu me procurer cette 3e publication. Je ne sais même qu'elle a existé, que parce que M. Victor Céronis de Beaufort, ayant obtenu, cette même année, le *Triomphe de l'Eglantine*, son jeune concurrent, triomphateur du *Souci*, lui écrivit :

(1) Voilà un *Guillaume*, mort en 1603. Est-ce qu'il y aurait eu aussi trois Guillaumes ? j'y prends garde à présent. Voici les différences que j'y remarque : Guillaume, avocat à la cour des Aides de Toulouse ; Guillaume, avocat-général à la cour des Aides de Montpellier ; Guillaume, conseiller à la chambre de l'Edit de Castres, père, probablement, de Jacques, mort en 1655. — M. de Bezons paraît s'être peu occupé de la branche des Ranchin, établie à Castres, ce qui fait qu'on a de la peine à démêler la vérité sur les Guillaume et sur les Jacques. — Toutefois, je crois que ce Guillaume est un double emploi. J'ai éclairci les trois Jacques, il ne reste plus que deux Guillaume, et de cette manière les deux problèmes sont résolus.

(1) Oui, *provinces !* — S'il avait habité Paris et non pas Toulouse, il aurait été de l'académie française, et aurait obtenu une grande réputation. Il était savant, doué d'un esprit fin, délicat, rempli de goût, actif, zélé, laborieux... Mais ce n'était qu'un *provincial*, et nous voilà réduits à chercher minutieusement des traces de son passage; cependant

> Il eut d'assez beaux yeux pour des yeux de province.

Mais Paris n'a jamais été, ni complaisant, ni bienveillant, ni juste, pour la province, et il était temps qu'elle songeât à sa *décentralisation* intellectuelle. Paris, c'est le vautour qui déchire Prométhée; c'est l'hydre aux cent têtes, dont chaque tête demande une proie à dévorer, et à qui, nous autres, misérables *provinciaux*, sommes jetés en pâture, avec notre industrie, notre commerce et notre fortune.


Digitized by Google

Tes vers sont de bonne maison ;
Partout la rime et la raison,
Partout la force et la cadence;
Et l'on ne sait, de bonne foi,
Lequel est le plus grand, en toi,
De l'esprit ou de la naissance.

Ranchin de Montredon, continuant le badinage de son père, avait, en 1684, composé l'*Amour qui naît avec l'Amant*, stances singulières qui figurent dans l'imprimé de 1685. Elles sont plus faibles que celles qu'il avait faites l'année précédente. Cela n'est pas étonnant, le sujet n'était pas aussi heureux ; cependant je vais en extraire quelques-unes et resserrer ainsi cette pièce trop considérable, trop prolixe, puisqu'elle a 22 stances.

Iris, quel est votre dessein ?
En naissant, pour vous je soupire ;
Vos yeux allument, dans mon sein,
Le premier air que je respire.
Votre empire s'est établi,
Quand je n'ai pas su me défendre ;
Et, pour me mettre à votre pli,
Vous m'avez choisi jeune et tendre.

. . . .

Ce n'est qu'une tendre amitié,
Celle dont mon papa vous aime (1);
Moi, plus hardi de la moitié,
J'irai jusqu'à l'amour extrême.
C'est beaucoup que de renchérir
Sur les sentimens de mon père ;
Mais on a grand'peine à guérir,
Quand c'est un mal héréditaire.

Un mal ?... Ah ! c'est vous offenser !
C'est plutôt un grand avantage :
Mon papa ne peut me laisser
Un plus agréable héritage.
Le mérite de mes aïeux,
Leur noblesse, ni leur science,
Ne me sont pas si précieux
Que de vous aimer de naissance.

. . . .

Sachant par où je commençai,
Un jour, mes rivaux et les vôtres
Avoueront que mon coup d'essai
Vaut bien le chef-d'œuvre des autres.
Je sais que vous avez prédit
Qu'un jour je dois être poète (2),
Mais, ou j'y perdrai mon crédit,
Ou vous aurez été prophète.

(1) Ceci confirme qu'à peine, en 1671, l'auteur venait de naître. Il écrit à l'*Iris*, que son père a chantée, et voilà pourquoi il a trouvé le titre de l'*Amour qui naît avec l'amant :* cette circonstance l'explique. — C'est ici la véritable réponse *au père rival de son fils ;* ses *Stances à Fénice* ne sont qu'une réponse indirecte. Cette réflexion, qui me vient après coup, me fait regretter de n'avoir pas tout transcrit.

(2) Il songeait aux vers de Mlle d'Aubian (*Fénice*).

Je ferai donc des vers aussi,
Bien que mon cher papa m'apprenne,
Que, dans un amoureux souci,
La rime est inutile et vaine.
N'importe ! en ma douce langueur,
J'emploirai ces moyens frivoles ;
Lorsque l'on a perdu son cœur,
C'est peu de perdre ses paroles.

Il faut convenir que sous la plume d'un auteur *presque enfant* tout cela est très-joli. Cette dernière pièce lui attira une réponse anonyme, d'où je n'extrairai que ces deux stances ;

Que vous me parûtes charmant,
Jeune Ranchin, quand vous fîtes paraître,
Dans cet enfant, qui ne vient que de naître,
Toute la chaleur d'un amant.
Les orateurs et les poètes
N'ont pas de si vives couleurs ;
Et, sans mentir (1), toutes leurs fleurs
Valent bien moins que vos fleurettes.

M. Laborie, prêtre, l'un des *juges aux Jeux Floraux*, lui disait :

Que pour la poésie, et délicate et tendre,
Vous avez l'esprit bien tourné !
De si rares *essais* ont de quoi nous surprendre :
J'admire les talens dont vous êtes orné.
C'est en vous aujourd'hui que brille
Tout l'éclat de votre famille ;
Vous avez su nous enchanter.
L'art des beaux vers vous est héréditaire ;
Et je dirai, sans vous flatter,
Qu'*imitant* si bien votre père,
L'on ne saurait vous imiter.

« M, de Montredon (dit M. de Ponsan) avait obtenu » dans *sa jeunesse* les *trois* fleurs, que distribuaient les » anciens Mainteneurs ; il avait mérité par là qu'on lui » accordât les lettres de Maître. Cette qualité lui donna » le droit, après la résurrection des Jeux Floraux (1694), » d'assister à l'examen et au jugement des ouvrages » remis pour les prix. Les talens qu'on reconnut en lui » engagèrent l'académie, peu après son rétablisse- » ment, à le nommer à une place de Mainteneur. Il » fut reçu en 1704, et succéda à M. de Terlon (ou de » Trélon), conseiller au parlement. » Il mourut subitement le 30 mars 1736, dans un âge probablement pas très-avancé, et qu'on peut présumer avoir été d'environ 66 ans. Il était exact à se rendre aux assemblées de l'académie. M. de Ponsan nous apprend : « qu'il y » fit connaître toute la délicatesse de son goût et la fi- » nesse de sa critique dans l'examen des poètes anciens (vraisemblablement les troubadours et leurs successeurs), « qu'on avait entrepris en ce temps-là. Pen- » dant long-temps il a fait le plaisir des compagnies » les plus choisies ; il avait dans l'esprit un tour vif et » régulier, qui rendait intéressant tout ce qu'il disait.

(1) Ce *sans mentir*, venait d'être mis à la mode, par les Lettres de Voiture, qui le répète souvent.

Digitized by Google

» Dès sa plus *tendre enfance*, les belles-lettres avaient » été sa principale occupation. Son goût naturel s'était » perfectionné dans la société de Mme la présidente » Dreuillet. »

Ce 3e *Jacques* avait un frère appelé *Henri* de RANCHIN de LAVERGNE, membre aussi de l'Académie des Jeux Floraux. La *Biographie Toulousaine* dit qu'il mourut à la fin de 1738. C'est sans doute une faute d'impression, puisque le chevalier d'OEliez prononça son *Eloge*, dans la salle de l'académie, le 9 janvier 1733, en se plaignant « de ce qu'à peine la mort avait enlevé » M. de Ranchin de Montredon, elle ravissait M. de » Ranchin de Lavergne son frère.... Lorsque nous nous » flattions.... de le posséder encore *long-temps*. Né d'un » père qui, comme ses ancêtres, avait fait autant » d'honneur aux sciences et aux beaux-arts qu'à la » magistrature, il aurait facilement perfectionné ses » heureuses dispositions par la culture de l'esprit, » avec le secours d'un aussi bon guide; mais il en fut » privé dès ses *plus tendres années*. » (Remarquez cette circonstance, qui se rapporte à 1692.) « Destiné à la » profession des armes par ceux qui se trouvèrent » chargés de sa conduite; ils saisirent l'occasion qui » s'offrait de le faire entrer dans la maison du prince » de Nassau, qui voulut bien prendre un soin particu- » lier de son éducation. Il ne fut pas plutôt en état de » servir, que l'électeur de Brandebourg, depuis roi de » Prusse, voulant former, à l'exemple de nos rois, une » compagnie de gentilshommes d'élite, pour la garde » de sa personne, l'obtint du prince chez qui il était » d'abord entré, et le mit au nombre de ces jeunes » guerriers dont il demandait que les inclinations no- » bles et généreuses répondissent à leur air noble et » martial......... »

« Un goût naturel lui faisait rechercher, avec avi- » dité, les chefs-d'œuvre de littérature, que la France » produisait pendant ce règne (de Louis XIV) fécond » en merveilles, qui sera à jamais la gloire de notre » nation. Il tenait toujours aussi à sa patrie par des » nœuds secrets, par cet amour, qui ne s'efface jamais » dans les cœurs bien faits. Ce penchant devint même » si fort dans M. de Lavergne, qu'il ne put y résister, » et qu'au mépris de l'avancement de sa fortune, il » abandonna ses terres étrangères, et revint, encore à » *la fleur de son âge*, dans les lieux de sa naissance. » — Il fallait qu'il fût excessivement jeune, puisque, accueilli dans la société de la spirituelle Mme Dreuillet, et encouragé par le brillant exemple de son frère, il se livra à la culture des Muses, remporta des prix, et fut reçu mainteneur, en 1714, ainsi que je le vois dans un des recueils de l'académie.

En 1723, il fut chargé de prononcer l'éloge de Campistron, qu'on a peut-être trop loué autrefois, mais à qui on ne rend pas assez de justice à présent. Voltaire et Laharpe se sont montrés plus que sévères à son égard. M. de Lavergne s'acquitta dignement de sa mission, et en louant « l'un de nos plus illustres con- » frères (dit M. le chevalier d'Aliés); il montra que » les plus grands sujets n'étaient pas au-dessus de ses » forces. »

Dans le discours académique de M. le chevalier d'Aliés, on ne trouve aucune date; cependant les dates sont un devoir pour les biographes. Elles sont trop nécessaires dans une foule de rencontres, pour qu'il soit permis de les négliger aussi facilement qu'on le fait. Combien de fois les dates n'ont-elles pas servi à infirmer les plus atroces accusations? Il est des occasions importantes où il suffit d'en réintégrer une seule, pour disculper parfaitement un homme célèbre d'une infâme calomnie. C'est comme un salutaire *alibi* bien prouvé aux ASSISES; malgré quelques fallacieuses et funestes apparences, il empêche de confondre un innocent avec le vrai coupable. J'en ai déjà fourni des preuves éclatantes dans mon *Voyage à Rennes-les-Bains*, qui s'imprime, et que je vous enverrai bientôt. Vous y verrez qu'à l'aide des dates, j'y justifie deux hommes célèbres, qui seront à jamais l'honneur de notre littérature : le poète Regnard, qui fut si franc et si gai dans ses comédies, d'une odieuse lâcheté pleine de noirceur et d'hypocrisie envers Boileau devenu son *ami*, et surtout j'y disculpe l'éloquent abbé Prévost du crime affreux de parricide, que d'atroces calomniateurs avaient voulu faire peser sur sa mémoire. Triomphes heureux, et qui ne sont pas les seules occasions où les dates m'ont été extrêmement utiles.

DE LABOUÏSSE-ROCHEFORT.

LES AVENTURIERS FRANÇAIS AU XVIIIe SIÈCLE.

LE COMTE ALEXANDRE DE BONNEVAL.

Les Français naissent presque tous avec un penchant irrésistible pour les voyages et les grandes aventures; de tout temps nos compatriotes ont aimé le merveilleux et l'extraordinaire; le calme et l'uniformité ne conviennent pas à notre caractère remuant et qui nous entraîne sans cesse vers de nouvelles entre-



prises; le repos nous est insupportable, et c'est sans doute à notre inquiétude naturelle qui nous dégoûte rapidement de toutes choses, qu'il faut attribuer les récits, plus ou moins véridiques, des destinées étrangères et bisarres de ces célèbres aventuriers. De nos jours le goût des émigrations, et le besoin *d'aller chercher fortune ailleurs*, est un des signes caractéristiques de notre nationalité. L'Egypte n'est-elle pas civilisée par l'influence des idées françaises? N'a-t-on pas vu un matelot de la marine royale devenir roi de Madagascar? Le capitaine Dumont-Durville ne raconte-t-il pas, dans son *Voyage autour du Monde*, qu'il rencontra dans le royaume de la Cochinchine un vieux Mandarin qui n'avait pas encore oublié le patois de la Gascogne, son pays natal? Rien ne nous étonne par le temps qui court; les aventuriers sont si nombreux et réussissent si facilement, que leurs destinées, qui autrefois auraient paru fabuleuses, n'ont pas même le mérite de piquer notre curiosité, ni de soulever le moindre doute.

Mais, au 18e siècle, le goût des aventures n'avait pas encore opéré tant de prodiges, et on mettait presque au rang des héros de la Fable, les hommes qui s'expatriaient pour explorer les pays étrangers ou y fixer leur séjour. Néanmoins, sous le règne de Louis XIV, quelques hommes, les uns poussés par la curiosité, les autres frappés de proscription, s'expatrièrent et portèrent le nom français jusqu'aux extrémités du monde. Le comte Alexandre de Bonneval est sans contredit le plus célèbre de tous ces aventuriers : sa vie romanesque et féconde en épisodes bisarres nous a paru digne de la curiosité de nos lecteurs.

La famille de Bonneval date de la seconde race de nos rois. Leur terre est signalée dans les chroniques comme l'une des quatre grandes châtellenies du Limousin : le fait est consacré par ce dicton populaire dans le département de la Haute-Vienne:

Pompadour pompe,
Ventadour vente,
Bonneval triomphe,
Château-Neuf
Ne le dépasse pas d'un œuf.

et cet autre proverbe non moins connu que le premier :

Descars, pour la richesse,
Bonneval, pour la noblesse.

Un seigneur de Bonneval se couvrit de gloire à la bataille de Taillebourg, en 1242, et fut pleuré par saint Louis.

Un autre seigneur de Bonneval défendait Paris conjointement avec le seigneur de l'Isle-Adam, pour les Anglais, contre Charles VII (le Limousin était alors sous la domination anglaise, et le seigneur de Bonneval leur devait service pour ses fiefs de Bonneval, Blanchefort et autres, qui relevaient de la couronne d'Angleterre. Il avait épousé Cybile de Comborn, petite-fille d'Archambaud de Comborn, vicomte du Limousin, qui lui apporta en dot la terre de Blanchefort. Le père du seigneur de Bonneval tenait le parti du roi de France, et accompagnait Jeanne d'Arc au siége d'Orléans).

Antoine de Bonneval rendit de si éminens services au roi de Navarre, que le prince reconnaissait lui devoir la conservation de son royaume. Il fut pourvu, tant en Navarre qu'en France, des plus grandes dignités. Il fut grand chambellan de Navarre, capitaine de cent hommes d'armes au service de France, sénéchal et gouverneur du Haut et Bas Limousin, et de plusieurs places fortes. Il épousa Marguerite de Foix, nièce du roi de Navarre.

Issu d'une famille si justement célèbre, Alexandre de Bonneval lui donna un genre d'illustration qui en vaut bien un autre aux yeux de l'historien qui ne met pas dans la balance les préjugés de l'ancienne noblesse. Il naquit au château de Coussac, en Limousin, le 14 juillet 1675; dès la plus tendre enfance, il fut enfermé dans un collége dirigé par les jésuites, qui firent d'inutiles efforts pour dompter l'impétuosité et l'inconstance de leur jeune élève; il avait si peu de goût pour l'étude, que les maîtres conseillèrent à la famille de le retirer du collége. Alexandre attendait depuis long-temps sa délivrance; il avait douze ans, et son père le comte de Bonneval, pour s'en débarrasser, ou plutôt pour lui faciliter les honneurs de la carrière militaire, le fit entrer dans la marine royale. Ce corps commençait alors à ressentir l'heureuse influence des modifications opérées par le génie du cardinal de Richelieu et de Louis XIV, il préludait à la longue et glorieuse période des hauts faits, qui, depuis, ont étonné tous les peuples de l'Univers.

Alexandre de Bonneval, à peine incorporé dans la marine royale, se fit remarquer par son intrépidité chevaleresque; ses chefs le recommandèrent au ministre, qui le nomma peu de temps après enseigne de vaisseau. Le jeune officier ne tarda pas à se montrer digne de son nouveau grade; le port de Dieppe fut le premier théâtre de ses exploits; le combat de la Hogue donna un nouvel éclat à sa réputation; le nom de Bonneval fut une troisième fois mentionné avec honneur dans le rapport adressé au roi sur le terrible engagement qui eut lieu dans la rade de Cadix. Mais au moment où ses chefs sollicitaient pour lui un grade supérieur, il quitta le service de la marine pour entrer dans le régiment des gardes; il suivit dans cette circonstance les conseils de quelques amis, qui lui dépeignirent avec les couleurs les plus brillantes le bonheur des gentilshommes qui pouvaient entrer dans les gardes françaises. Toutes les personnes qui se sont occupées de statistique militaire, savent que ce régiment, composé des plus riches héritiers des grandes familles de France, était alors une école de plaisir, de bravoure romanesque, et de coupables amours. Le jeune comte de Bonneval, avec son imagination ardente, son caractère inconstant et volage, se trouva tout-à-coup transporté dans son élément naturel. Sa réputation d'officier intrépide le dévança au régiment, où il reçut l'accueil le plus flatteur. Les dames de la cour ne le virent pas avec indifférence, et s'il nous était permis de transcrire ici quelques pages de ses *mémoires*, nous raconterions un grand nombre d'aventures galantes qui firent beaucoup de bruit à Paris et à Versailles.

Digitized by Google

Notre héros n'était pas homme à faire trève à ses habitudes d'inconstance : ce qui lui plaisait la veille, il le trouvait insupportable le lendemain; aussi demanda-t-il à sortir des gardes; il jouissait déjà d'un grand crédit, et on lui accorda le régiment de Labour qui partit quelque temps après pour faire la campagne d'Italie (1701), sous les ordres de Catinat. Bonneval, aussi passionné pour la gloire militaire que pour les plaisirs des boudoirs, ne laissa échapper aucune occasion de se distinguer; et Catinat, après la bataille de Chiari, loua publiquement son courage et son habileté. Cette campagne était à peine terminée, lorsqu'il demanda à servir sous les ordres de Luxembourg; il se couvrit de gloire dans les plaines de Fleurus, au siége de Namur et à la bataille de Nerwinde. Les plus célèbres généraux de l'Europe et notamment le prince Eugène, faisaient le plus grand cas de ses talens militaires et de sa valeur dont il avait donné des preuves éclatantes. La carrière des armes s'ouvrait pour lui sous les plus heureux auspices, mais rarement les jeunes officiers réunissent la prudence, la réserve, à la pétulance, à l'impétuosité de caractère; Bonneval, plus que tout autre, laissait à désirer du côté de la vie privée et des habitudes quotidiennes; il passait pour diseur de bons mots, homme d'esprit et à bonnes fortunes; il recherchait toutes les circonstances pour accroître et propager cette réputation; rien n'était sacré pour lui, et on disait du comte de Bonneval : *épée de Roland, langue de vipère*.

Il commit l'imprudence d'offenser mortellement et de livrer au ridicule le ministre Chamillart. — Le roi de France a donc perdu la tête, disait-il à ses nombreux amis... Il se fie à un homme, qui, de maître de requêtes, est devenu successivement conseiller d'état et contrôleur des finances... Et ce grand crédit, ces honneurs, il les a obtenus, parce qu'il joue parfaitement au billard, jeu qui divertit le roi : ce misérable Chamillart est bien le plus roué coquin, le plus adroit concussionnaire qui ait jamais pris part aux délibérations du conseil d'état. Savez-vous qu'il a refusé de se charger, ni des finances, ni de la guerre, jusqu'au moment où le roi lui a dit : — *Chamillart, je serai votre second.*

La hardiesse et les malices de Bonneval excitèrent au dernier point la colère du contrôleur des finances; il était alors tout-puissant sur l'esprit du roi. De son autorité privée, il réunit un conseil de guerre, qui condamna Bonneval à la peine capitale, comme traître et concussionnaire. Le coup avait été prévu, et le condamné avait déjà trouvé un asile en Allemagne, auprès du prince Eugène, qui, depuis long-temps, appréciait le mérite du jeune officier; il lui fit très bon accueil, et le combla de marques d'honneur et de distinction.

— Français, comme vous, lui dit le prince Eugène, je me suis vu contraint à porter les armes contre ma patrie; l'implacable Louvois m'a écrit que je ne rentrerai plus en France; nous y rentrerons un jour ensemble, comte de Bonneval.

— A la tête de cent mille impériaux, répondit le comte.

Secondé par la puissante protection du prince Eugène, le transfuge parvint, en peu de temps, aux premiers grades de l'armée autrichienne. Nommé général-major, il porta le fer et la flamme dans la Provence et le Dauphiné. En 1708, l'archiduc Charles, ennemi juré du pape Clément XI, qui lui disputait le comtat Venaissin, confia le commandement d'une petite armée au comte de Bonneval, qui soutint fortement les prétentions de son protecteur. Le prince Eugène réclama bientôt le secours du général-major, qui fit avec honneur les pénibles campagnes de 1710, 1711 et 1712.

Cependant le soleil de Louis XIV, éclipsé par la gloire et les exploits du prince Eugène, brilla tout-à-coup d'un nouvel éclat. Le maréchal de Villars, l'Achille de la France, remporta des victoires si fréquentes et si rapides, que les ennemis de la France demandèrent une suspension d'armes. La paix fut conclue à Utrecht.

Le comte de Bonneval n'était pas homme à se complaire dans les jouissances d'une vie paisible et tranquille; son caractère impétueux et remuant l'entraînait sans cesse vers de nouveaux périls, de nouvelles aventures. L'empereur Charles VI, successeur de Joseph Ier, informé par le prince Eugène de tout ce que le comte avait fait pour la gloire des armées autrichiennes, le nomma lieutenant-général, et membre du conseil aulique. Ces grandes dignités sourirent un instant à l'insatiable ambition de l'aventurier français; mais bientôt il se dégoûta de ces honneurs, comme un enfant qui rejette ses jouets, et demanda au prince Eugène si la guerre tarderait long-temps à recommencer. Les vœux ardens du comte de Bonneval furent bientôt exaucés.

L'empereur des Turcs, qui aurait pu accabler l'Allemagne pendant la longue guerre de 1701, fit entendre des paroles menaçantes; le grand visir Aly parut sur les frontières de l'Autriche, à la tête d'une armée de soixante mille hommes. Charles VI fut d'abord effrayé d'une guerre si inattendue; mais le prince Eugène le rassura, prit le commandement des troupes de Hongrie, battit les Ottomans à Témes-War et à la fameuse journée de Péterwaradin. Le comte de Bonneval, son compagnon inséparable, eut une grande part au gain de cette bataille; le flanc ouvert par une lance, foulé aux pieds des chevaux, il soutint long-temps le choc des ennemis avec dix des siens, qui l'arrachèrent, sanglant et couvert de blessures, des mains des Janissaires (1).

L'Europe chrétienne retentit de sa renommée, et les nombreux lauriers, qu'il avait cueillis, devaient le protéger de la foudre. Sa pétulance, son humeur fantasque et chevaleresque, le plongèrent dans de nouvelles vicissitudes.

Il habitait Bruxelles, lorsqu'une aventure assez peu importante en elle-même donna, pendant quelques jours, grande occupation aux mauvaises langues du Brabant.

La femme du jeune roi d'Espagne eut fantaisie de se promener, pendant une belle soirée du mois de juillet, avec deux de ses femmes, dans le jardin du palais : quelques curieux virent la jeune reine en déshabillé.

(1) Le poète Jean-Baptiste Rousseau, exilé comme Bonneval, dont il devint l'ami à la cour de Vienne, lui consacra une belle strophe dans son ode, adressée au prince Eugène, sur la bataille de Péterwaradin.


Digitized by Google

Quel scandale! dans un temps où la majesté royale ne sortait qu'affublée des innombrables oripeaux de la grandeur!... Non contente d'avoir enfreint, avec tant de hardiesse, l'étiquette de la cour, la jeune reine se baigna dans une pièce d'eau. Cette promenade et ces plaisirs nocturnes n'avaient rien qui blessât le moins du monde la pudeur la plus farouche. Mais le gouverneur de Bruxelles, M. de Prié, homme médisant par caractère, et jaloux d'ailleurs de l'accueil que les Brabançons avaient fait à la princesse, tint, à ce sujet, les propos les plus absurdes.

— Je me doutais bien, disait-il à qui voulait l'écouter, je me doutais bien que cette petite harpie ferait bientôt parler d'elle.

La femme et les filles du gouverneur mirent le plus grand empressement à répandre, dans le beau monde de Bruxelles, ces propos ridicules et indignes d'un homme d'honneur. Le comte de Bonneval, en vrai chevalier français, prit la défense de la jeune reine, et parla du gouverneur avec le plus grand mépris. Les deux hommes se vouèrent dès lors une haine mortelle, et cherchèrent toutes les occasions de se nuire mutuellement; le comte ne se borna pas à ridiculiser et à flétrir du nom de calomniateur le gouverneur de Bruxelles, il fit courir plusieurs billets, parmi lesquels on remarqua celui-ci :

« Si le comte de Bonneval connaissait le misérable, » qui a outragé et calomnié sa majesté la reine d'Espa- » gne, il lui donnerait cent coups de bâton de sa main, » si son père était gentilhomme; et, s'il ne l'était pas, » ses valets seraient encore assez bons pour lui donner » les étrivières.

» A Bruxelles, le 30 octobre 1724.

» Alexandre De BONNEVAL. »

Le gouverneur ne parut pas offensé des bravades de son adversaire; cette indifférence apparente augmenta l'indignation et la colère de Bonneval, qui envoya un cartel à M. Prié; il ne garda plus aucun ménagement; il se déchaîna en injures contre la femme et les filles du gouverneur, qu'il accusa de coupables relations. Poussé à bout, M. Prié écrivit au prince Eugène, pour se plaindre de la conduite du lieutenant-général. Le prince, qui aimait et protégeait le comte, le fit avertir d'agir avec plus de modération, et de respecter au moins, dans le gouverneur, la dignité attachée à sa place. Bonneval ne tint aucun compte des sages avis de son protecteur, qui se vit dans la nécessité de le priver de tous ses emplois, et de le condamner à cinq ans de prison. Cet arrêt était trop sévère, aussi Bonneval, ne comptant pas sur la promesse d'une grâce prochaine, passa à la Haie, y séjourna quelque temps et lança, contre le prince Eugène, un pamphlet si hardi, si virulent, que toute la cour de Vienne en fut indignée. On n'avait pas encore vu d'exemple d'une pareille audace, d'une si terrible dérision de la discipline militaire.

Le comte savait bien, en attaquant le prince Eugène, qu'il brûlait ses vaisseaux, et qu'il ne devait plus espérer de rentrer en grâce. Quelque temps après, on l'avertit que ses jours n'étaient pas en sûreté; il quitta La Haie, et se réfugia à Venise. Cet homme indomptable, ce gentilhomme, dont le nom avait si souvent été mis à l'ordre du jour en France et en Allemagne, forma le projet de rompre à jamais avec les princes chrétiens, qui avaient si mal payé ses services. Il partit pour Constantinople, et, pour mettre le comble à ses aventures romanesques, il embrassa la religion mahométane, en 1730. A peine les grands dignitaires de l'empire eurent-ils appris que le héros de Belgrade et Péterwaradin s'était soumis à la circoncision, qu'ils s'empressèrent de le visiter et de le complimenter; il prit le nom d'Achmet-Pacha. Dès qu'il fut guéri de la fièvre, qui ne dura que trois jours, on le présenta au sultan Mahmoud, qui lui fit de grandes caresses, le combla d'honneurs, et l'investit de plusieurs dignités.

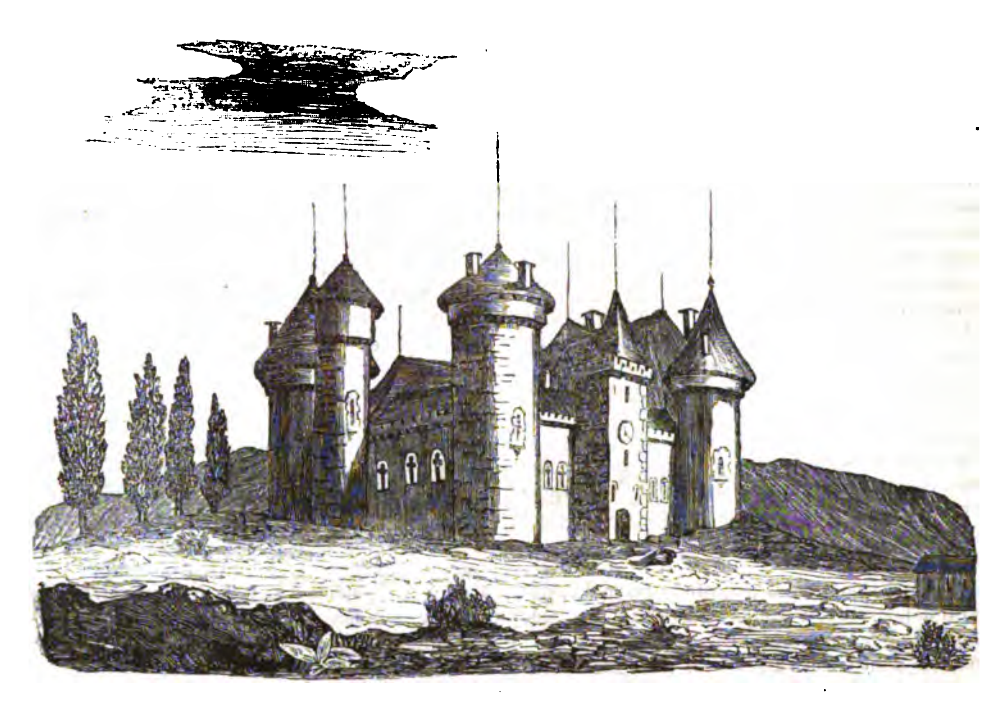
« Admis aux pieds de sa hautesse, dit le comte dans » ses mémoires, elle me dit qu'elle ne doutait pas que » je ne lui fusse aussi fidèle que je l'avais été partout » ailleurs. J'en fis le serment; quand je l'eus fait, un » des secrétaires d'état me remit une patente; elle me » déclarait Pacha à trois queues. »

L'empereur Mahmoud et ses ministres comprirent de quelle grande utilité pouvait être, pour l'organisation de l'armée, cet illustre renégat qui avait fait trente ans de guerre sous les plus habiles généraux de l'Europe. Bonneval fut nommé général de l'artillerie; il forma à l'européenne ce corps indiscipliné; il lui apprit à pointer les pièces, à servir des bombes; il enseigna aussi à la cavalerie à se ranger en escadrons, et à exécuter les manœuvres usitées en France et en Allemagne. Mahmoud, pour lui témoigner sa vive reconnaissance pour une réforme si avantageuse, lui donna toute sa confiance. Il lui confia un corps de 20,000 hommes dans la guerre contre les Moscovites, et Achmet-Pacha conduisit souvent ses soldats à la victoire.

Le terrible Thamas-Koulikan, qui avait usurpé le trône des rois de Perse, et soumis presque tous les peuples de l'Asie, déclara, vers le même temps, la guerre à l'empereur de Turquie. Achmet-Pacha fut investi du commandement de l'armée que Mahmoud envoya pour arrêter le redoutable ennemi. La victoire lui resta fidèle, et il remporta sur les troupes persanes de si grands avantages, que le farouche Thamas-Koulikan renonça à son projet de conquérir l'empire ottoman.

Achmet fut reçu à Constantinople avec les honneurs qu'on décernait autrefois aux triomphateurs romains; l'empereur le remercia publiquement, et le nomma gouverneur de Chio et de l'Arabie Pétrée. Il ne sut pas conserver le crédit dont il jouissait à si juste titre près de la Sublime-Porte. La guerre était son élément indispensable; il avait l'humeur trop inquiète, il méprisait trop l'ordre social pour supporter un repos de longue durée. Des propos mal interprétés, quelques démarches que ses nombreux rivaux mirent habilement à profit pour le perdre, amenèrent une prompte disgrâce; l'empereur le priva de ses dignités et le relégua dans un pachalick, aux extrémités de la mer Noire. Achmet supporta ce dernier coup avec plus de calme qu'on ne devait en attendre d'un homme aussi fougueux, qui avait jeté des cartels à la face des princes de l'Europe: un Français de distinction le visita dans son exil, et lui demanda pourquoi il s'était fait Turc. Le comte de Bonneval, après quelques instans de réflexion, lui répondit :

Digitized by Google



Le Château de Bonneval. (Haute-Vienne.)

— « Je me suis fait Turc pour passer mes jours bien » à mon aise, en bonnet de nuit, en robe de chambre, » et en pantoufles. »

— « Ne désirez-vous pas revoir la France? »

— « Je suis vieux, répondit le comte en poussant » un profond soupir, et vous savez que le vieillard » exilé aspire toujours à revoir sa patrie; il existe dans » nos cœurs un penchant irrésistible qui tend à réunir » la tombe et le berceau. Je désire revoir la France, » mais je n'en ai pas l'espoir. »

Tourmenté par ses souvenirs, peut-être par le remords, il faisait ses préparatifs pour quitter la Turquie, lorsqu'il mourut subitement à l'âge de soixante-douze ans, le 27 mars 1747. L'empereur lui fit rendre les honneurs funèbres avec une grande pompe, et ses ennemis eux-mêmes exaltaient après sa mort la valeur, l'habileté et la grandeur d'âme d'Achmet-Pacha.

Si quelqu'un des lecteurs qui parcourront ces lignes, consacrées à la mémoire de cet illustre aventurier, séjourne jamais à Constantinople, qu'il aille à Péra : dans le cimetière des Derviches-Tourneurs, non loin du palais de l'ambassade de Suède, il trouvera un tombeau avec cette belle inscription turque :

DIEU EST PERMANENT; QUE DIEU, GLORIEUX ET GRAND AUPRÈS DES VRAIS CROYANTS, DONNE PAIX AU DÉFUNT ACHMET-PACHA, CHEF DES BOMBARDIERS : L'AN DE L'HEGIRE 1160 (1747).

Telle fut la vie à la fois romanesque et héroïque du comte Alexandre de Bonneval. Dans les mémoires qu'il nous a laissés, il s'est peint avec franchise et loyauté : on y voit un homme, d'une morale relâchée, qui tournait tout en dérision, qui professait le plus grand mépris pour les convenances sociales, en un mot un traître qui porta les armes contre la France, un renégat qui abjura lâchement la religion de ses pères. Néanmoins on ne peut contester sa valeur à toute épreuve, son esprit vif et sa fierté indomptable; il conserva d'ailleurs un fond d'*honneur français*, qu'il ne cessa jamais de manifester, même au milieu des cours étrangères, qui payèrent son épée. On ne sait trop, après avoir lu ses mémoires, si on doit le condamner ou le plaindre, l'admirer ou le mépriser..... Ecrions-nous avec un de ses biographes (1) :

« Quand le Dieu de l'univers protége de son nom la « tombe et le repos de ce chrétien musulman, est-ce à « nous d'inquiéter sa cendre?... »

« Le château de Bonneval, situé à neuf lieues de Limoges, dans la commune de Coussac-Bonneval, ar-

(1) M. Denne-Baron.

rondissement de Saint-Grieix, est l'un des châteaux le mieux conservés du Limousin, de cette province si long-temps agitée par les luttes féodales, qui non-seulement éclataient entre les grands féodataires de la couronne et le roi de France, mais encore de vassal à vassal; ce fut particulièrement aux XI[e], XII[e] et XIII[e] siècles que cette province devint le théâtre des guerres intestines, et subit alternativement la domination des rois de France et d'Angleterre; c'est par là qu'on peut expliquer cette multitude de châteaux, de places fortes, qui couvraient cette terre désolée. Une inscription qui existe encore sur une tour qui servait autrefois de donjon, semble faire remonter la première construction du château de Bonneval au X[e] siècle; cette date reçoit un nouveau degré de vérité par l'acte de donation de la *Ferme de Montril*, faite par Géraud de Bonneval à l'abbaye de Solignac, en l'an 1050. Il paraît certain, d'après cela, que ce château a été construit par la famille de Bonneval, à qui elle a donné son nom. Situé sur les confins du Périgord, cet antique manoir s'élève sur de vastes terrasses, qui furent construites par Cybile-de-Comborn, petite-fille d'Archambaul-de-Comborn, vicomte de Limoges, épouse d'Emeric-de-Bonneval, à qui elle apporta en dot la terre de Blanchefort. La position de Bonneval est des plus pittoresques; du haut de ses tours, on découvre un immense horizon, et ses vastes surfaces appartiennent à trois départemens, la Corrèze, la Haute-Vienne et la Dordogne (1).

Charles COMPAN.

(1) *Historique et Monumental du Limousin*, par M. Tripon.

INNOCENT III.

Le XII[e] siècle fut, en Europe, comme une fournaise ardente où flamboyaient, avec de grands bruits, des révoltes innombrables. Révoltes dans l'ordre religieux et dans l'ordre politique, protestations armées de la conscience contre les traditions sacerdotales, insurrections du droit et de l'industrie contre le bon plaisir et le privilége du sang, il y avait partout de tout cela: partout la personnalité humaine s'épuisait et se déchirait dans des enfantemens convulsifs. Il en devait être ainsi: onze siècles durant, l'autorité avait pesé sur elle et l'avait tenue sous une telle compression qu'il fallait qu'elle éclatât. Elle éclata, et ce fut l'étonnement du monde de la voir se répandre, tout d'un coup, dans une confuse mêlée de séditions violentes et d'efforts inouïs qui marchaient ensemble, et sans toutefois, s'être entendus, au renversement de la double hiérarchie, féodale et pontificale. Or, dans ce trouble, l'initiative appartenait au mouvement religieux; il était immense, et il avait deux faces: rationalisme dans les Alpes, il se présentait sous la forme du mysticisme aux Pays-Bas et sur le Rhin.

Dans les Pays-Bas, le sentiment religieux trouvait largement à s'alimenter des pâles populations, dont l'industrie entassait les bras et buvait les sueurs. Ypres, Bruges et Grand, regorgeaient dans leurs souterrains sombres, d'une multitude infinie de pauvres ouvriers, hommes, femmes et enfans, à qui l'air était parcimonieusement mesuré; et qui s'assourdissaient à n'entendre que le bruit des marteaux, sur l'enclume; et qui s'aveuglaient à ne voir que l'incandescence du fer qu'ils faisaient rougir. Pour ces malheureux, nulle trève de la part des hommes; et, si un moment ils croisaient leurs bras en regardant plus haut, ils pleuraient de rencontrer non ce Dieu consolateur dont ils avaient besoin, mais un Dieu splendide et plein d'opulence qui avait ses autels sous de belles coupoles, entre les colonnes des parvis. Ils pleuraient encore de voir à la tête des prières s'étaler de riches pontifes, qu'il fallait compter parmi les princes et les barons, bien plutôt que parmi les pasteurs. Aussi, quand le mysticisme vint les illuminer de ses révélations intimes, ils voulurent être consolés; ils s'emparèrent du Dieu de leur âme, avec l'avidité des enfans suspendus au baiser des mères. Et il ne fallait pas, au moins, leur en contester la possession; voyez dans Oudegherst, s'ils étaient faciles à se laisser extorquer, avec effraction de leurs croyances, le Dieu que, pieusement, ils nourrissaient dans le fond de leur cœur. A la moindre attaque, au plus léger semblant de persécution, les chaînes étaient tendues dans les rues à l'encontre des seigneurs; la cloche des communes entrait en branle; partout, surgissaient des soldats *impromptu*, qui trouvaient dans l'atelier les ressources de l'arsenal; et l'on voyait, selon l'expression d'un grand maître en fait de style historique, « les forgerons qui continuaient à » battre l'enclume sur la cuirasse des chevaliers, les » foulons, les boulangers qui pétrissaient l'émeute » comme du pain, les bouchers qui pratiquaient sans » scrupule leur métier sur des hommes. »

Sur le Rhône, au pied des Alpes, il y avait aussi des révolutions déchaînées toujours par un principe religieux, mais tout autre que le mysticisme; c'était, au contraire, la foi rationalisée, la foi brisant les croix, renversant les autels, désertant le clergé et n'admettant d'autre culte que la parole. On voit assez que nous entendons les partisans de Valdus, les Vaudois, qu'on appelait aussi les pauvres de Lyon; ils furent persécutés aussi; mais quelle différence d'énergie avec ces durs Flamands! Les Vaudois n'étaient guère que raisonneurs, peut être auraient-ils eu beau jeu dans les controverses d'un concile; mais en pleine insurrection, il fallait autre chose qu'argumenter; il fallait se taire,

Digitized by Google

et chercher, ailleurs que dans la tête, la réfutation des haches d'armes et des glaives qu'on leur opposait.

Cette ardeur de réforme gagna de proche en proche : après avoir inondé, sous deux aspects différens, les Alpes et les Pays-Bas, le Rhin et le Rhône, elle atteignit un vaste déploiement dans le Languedoc, et il n'est pas étrange qu'elle y soit apparue compliquée, et mêlée de mysticisme et de rationalisme.

« Le Languedoc, selon M. Michelet, était le vrai » mélange des peuples, la vraie Babel. Placé au coude » de la grande route de France, d'Espagne et d'Italie, » il présentait une singulière fusion de sang ibérien, » gallique et romain, sarrasin et gothique. Ces élémens » divers y formaient de dures oppositions. Là devait » avoir lieu le grand combat des croyances et des races. » Quelles croyances ? Je dirais volontiers toutes. Ceux » même qui les combattirent n'y surent rien distinguer » et ne trouvèrent d'autre moyen de distinguer ces » fils de la confusion, que par le nom d'une ville : *Albigeois.* »

Les Albigeois, les plus fougueux hérétiques qui se soient jamais levés contre Rome, s'agitaient au milieu d'un grand pêle-mêle, d'une cohue immense d'opinions religieuses d'abord éparses, variées, hostiles, et qui avaient fini néanmoins par se fondre dans un même jet, s'identifier dans une même action, se concentrer dans une même attaque. Pour quiconque a soumis l'histoire à une exploration intelligente, c'est une vérité incontestablement acquise que les plus contraires élémens se fortifient par leurs oppositions, lorsque, après avoir long-temps tourbillonné dans une même sphère, ils rencontrent enfin le moment de leur juxtaposition, le point précis de leur contact. Cela est frappant chez les Albigeois. Leurs hétérogènes croyances furent long-temps l'inverse du cercle de Pascal : la circonférence en était partout et le centre nulle part.

Cependant, condensées comme elles l'étaient, sur un espace restreint, elles en vinrent à se mêler, et le dualisme persan christianisé, le manichéisme finit par les absorber, et par les convertir toutes à sa substance. Le manichéisme croyait avoir résolu le grand problême de l'effroyable contradiction des deux mondes, matériel et moral, de l'esprit et de la chair, éternels contraires soudés dans une éternelle union, et faussés tous les deux, par l'étroitesse de leur embrassement. Niant l'unité du principe ontologique, ils reconnaissaient deux puissances absolues, deux infinis toujours en lutte, et contrebalancés à jamais, l'un par l'autre dans la plénitude de leur exercice. L'un c'était le Dieu bon, l'autre le Dieu mauvais ; à celui-ci revenait la matière, à celui-là l'esprit, deux choses que le manichéisme tenait sous un même niveau, et qui, malgré leurs rivalités, n'en devaient pas moins rester dans un équilibre parfait.

L'hérésie de Manès, l'église l'abhorrait, entre toutes, d'une haine spéciale, car elle ruinait radicalement les dogmes conservateurs du monde chrétien. Par le manichéisme, l'homme placé au milieu de ce conflit de deux puissances, l'une infiniment bonne, l'autre infiniment mauvaise, dominé d'une influence égale, et neutralisé par deux penchans irrésistibles, devenait incapable de bien et de mal, et n'était plus qu'un insignifiant appareil, jeté entre la vertu et le vice, sans moralité pour choisir. Et dès-lors que devenaient les doctrines de la déchéance et de la réhabilitation ? Que devenait le libre arbitre ?

Les Albigeois étaient fiers de ces doctrines : ils ne se contentaient pas de les prêcher, ils en gravaient les principes à la pointe du fer sur la poitrine de leurs adversaires. S'ils avaient leurs conciles, ils avaient aussi leurs armées ; et leur organisation militaire était d'une belle ordonnance et d'une sage économie. Le raisonnement qui se fait soldat est une chose terrible ; quand on marche résolu à mourir pour une idée, on est bien fort. Aussi l'église était en danger ; cette formidable anarchie d'idées qui se déclarait autour d'elle, l'impétueux débordement de l'esprit humain que l'autorité ne dominait plus, tout ce qui faisait irruption sur la surface du monde semblait la faire pencher au bord d'un abîme qui l'absorbait de plus en plus, abîme sombre, ardent, immense où tournoyaient tant de doctrines, tant d'opinions, toutes armées, toutes menaçantes. Quand Rome vit tout cela, elle se prit à languir et à désespérer ; mais au chevet de son agonie veillait un homme qui ne désespérait pas, lui ; couronné de l'église, il portait sur sa tête la responsabilité de son avenir ; et, si noires que fussent à tous les horizons les tempêtes, il promettait de se présenter de front partout ; et il affirmait qu'après la victoire le manteau de la papauté ne se trouverait pas dans les dépouilles du vaincu. Toutefois, les hérésies foisonnaient étrangement, leurs forces s'amoncelaient de plus en plus, elles montaient, montaient, il allait en être débordé ; alors contre tous il se lève, seul ; seul il soutient le choc universel ; il multiplie son bras ; il est terrible ; chacune de ses pensées est un éclair, chaque geste un coup de foudre. Cet homme, on le nommait Lothaire Conty, avant que l'église ne l'appelât Innocent III. Tête profonde où était descendue toute science ; prudences divine et humaine, droit, théologie ; politique, éloquence sacrée, il avait tout médité, il avait étagé dans son esprit toutes les choses de l'intelligence ; aussi son front était vaste, et remplissait merveilleusement la thiare. Sous le pontife il y avait l'homme, et quel homme ! un Romain, mais un Romain des vieux temps, dur, orgueilleux, avec la morgue du patricien et la fougue du tribun ; inconciliable dans ses haines, d'une colère froide au-dehors, mais qui l'inondait audedans, noire, brûlante comme une lave qui bouillonne ; certes, se heurter à cet homme, c'était vouloir tomber à la renverse.

Et à présent que l'on voie la magnifique position où il se trouvait pour déployer dans leur plus vaste exercice l'appareil si formidable de son énergie, et les trésors de sa science. De toutes parts l'esprit humain le harcelait et le pressait dans un cercle de plus en plus étroit ; l'indépendance religieuse augmentait ses recrues ; elle décimait l'orthodoxie de toutes les défections qu'elle y provoquait. Encore une année de cette anarchie, et c'eût été peut-être un grand sauve-qui-peut dans l'église, une désertion générale de toutes les croyances entraînées et perdues dans la pente du raisonnement. La lutte guerrière dans laquelle Grégoire VII était descendu armé, non du glaive invisible de la parole, mais du glaive réel qui ensanglante et qui tue, de la hache qui pourfend ; cette guerre d'ex-

Digitized by Google



Innocent III.

termination où l'empereur et le pape s'avançaient l'un contre l'autre, tête baissée, chacun leur globe en main, — deux mondes portés par deux hommes, — ce duel immense s'était transformé : de temporelle qu'elle était sous Grégoire VII, la question était devenue spirituelle sous Innocent III. Ce n'était plus le fait contre le fait, c'était le droit nouveau contre le droit ancien, l'idée d'aujourd'hui contre l'idée d'hier.

Dans ce temps, le pape devait mener les esprits; conducteur des âmes, régulateur des idées, interprète de Dieu parmi les hommes, conservateur de l'unité hors de laquelle toute religion n'est plus qu'une théorie philosophique sans règle et dépourvue de toute sanction, le pape n'était et ne devait être que l'incarnation de l'autorité, la suprématie de la volonté au service de la suprématie de l'intelligence. Or, Innocent III fut de taille pour ce rôle gigantesque, et voici, quand le moment fut venu, comme il s'y prit pour l'accomplir :

Voyant à la tête des Albigeois le comte de Toulouse, Raymond VI, c'est lui d'abord qu'il voulut frapper. Le pape le détestait; il avait horreur de ses débauches monstrueuses où tombaient tour-à-tour sa propre sœur et les concubines de son père. Sa couche se peuplait d'ailleurs d'une étrange variété de mariages; quatre femmes s'y étaient succédé, dont il ne voulait plus au premier dégoût, et qu'il renvoyait avec opprobre comme des courtisanes où l'on s'est blasé. Le comte déchaînait encore dans tout le Languedoc d'innombrables routiers, qui se précipitaient comme autant de vautours à la curée des monastères et des églises; et

Digitized by Google

en remplacement des vases sacrés, des tabernacles d'or et des lampes d'argent, ils laissaient les restes honteux de leurs orgies. Une longue traînée de sang accompagnait leurs pas; car dans leurs chemins ils massacraient quiconque hasardait contre eux la moindre résistance. Il n'y avait pas une seule action honteuse qui ne se couvrît du nom de Raymond VI, pas un seul assassin dont il n'inspirât le poignard. Le pape couvait des yeux ce prince damné; il le dévorait de sa haine, et il se réservait une telle vengeance, qu'une fois tombé entre ses mains, le comte Raymond ne serait plus, devant le monde, qu'un exemple de l'humiliation la plus abjecte, un rebelle flagellé de la main des prêtres, un lâche déserteur de la cause, achetant par la trahison le misérable avantage de vivre un jour de plus. Innocent lui ordonna d'abord d'éteindre jusqu'à sa dernière étincelle, cette guerre terrible dont il embrasait le Midi de la France; il lui démontra ensuite toute l'insolence de ses ambitions, et ses projets furieux, et ses sacriléges tentatives pour échafauder sa puissance plus haut que celle de l'église; il lui recommanda enfin de ne pas oublier qui lui parle, que c'est, il est vrai, le dernier des serviteurs de Dieu, mais que ce dernier des serviteurs n'en est pas moins le maître et le juge des ennemis de la foi, le prêtre souverain, l'homme infaillible, le pape. La réponse de Raymond ne se fait pas attendre; elle est aussi effroyable que rapide: il fait poignarder le moine Pierre de Castelnau qui lui avait porté les paroles menaçantes. Alors Innocent III se recueille dans une sombre méditation; l'ange exterminateur passe au plein vol dans chacune de ses pensées; il se prend aux résolutions les plus sinistres; il prépare dans sa tête des moyens affreux, des châtimens inouïs; il convoque dans son imagination comme un concile de bourreaux dont il absorbe les suggestions, suggestions terribles qui font sa colère sanglante, et toute peuplée des buchers et des tortures qu'il prépare aux hérétiques. Il a commencé par faire prêcher la croisade contre les Albigeois; mais ce n'est point assez: les armées qu'il a ameutées contre eux sont vaillantes; elles ont rapporté de la terre sainte des traditions guerrières qu'elles ne peuvent avoir oubliées; elles promettent bon nombre de coups d'épée, et de *charpenter* avec la hache, et de faire pleuvoir du sang, et rouler des têtes; mais cela ne suffit pas encore: si outrée qu'elle soit, la guerre ne peut être jamais qu'un long enchaînement de batailles; il faut du temps; et puis en supposant les croisés rapides pour la victoire, c'est ici une guerre de religion, l'hérésie pour être tranchée dans sa tige n'en subsistera pas moins dans sa racine. Dans une guerre d'opinions et de croyances, la répression à la surface importe peu, il faut encore extirper et cautériser.

Innocent III s'arrêta avec prédilection aux moyens de cette double nécessité. On dit qu'une nuit, en proie au sommeil convulsif, dont il avait habitué de dormir, il eut un rêve: il se voyait, debout, sur la flèche d'une prodigieuse cathédrale toute de pierre, cimentée du sang des martyrs, et habitée d'étages en étages d'un concours innombrable de tous les saints, de tous les apôtres, de tous les docteurs qui avaient fait au christianisme une glorieuse escorte, dans sa marche de onze siècles. Tout-à-coup l'édifice se prit à trembler sous l'homme qui en occupait le faîte; il penchait déjà, et les saints, et les apôtres, et les docteurs se couvraient la face des mains, la ruine était imminente, et voilà que le pape avise un grand arbre qui s'élève, comme par enchantement, du côté où s'incline la cathédrale, et qui lui prête un point d'appui. Mais cet arbre est rouge à toutes ses feuilles d'une sueur de sang qui inonde en rosée la tête d'un homme vêtu de noir, et prosterné sous son mystérieux ombrage.

Nuit de l'enfer où Innocent III avait rencontré un songe pareil! Certes, si les hérétiques eussent soupçonné les conséquences qu'il en devait déduire, ils eussent aimé mieux sans doute se trouver perdus parmi les horreurs d'une guerre de cent ans, face à face avec les fulminantes légions du duc de Montfort, dévastés, mutilés et massacrés par hécatombes. Car il sortit de ce songe une réalité, une épouvantable réalité où toutes les terreurs abondaient, où l'échafaud jetait partout son ombre, où la braise des bûchers ne se refroidissait jamais sous la cendre, où l'agonie était en permanence, et les sanglots éternels. Quand le pape eut médité son rêve, et qu'il en eut cherché l'explication, il trouva ceci: l'édifice ébranlé dont son pied avait tenu le sommet, c'était l'église de Latran attaquée par l'hérésie, et qui chancelait sur sa base; le grand arbre qui l'appuyait et la sauvait de sa ruine, ce devait être un ordre religieux, inébranlable dans sa tige, d'une sève prodigieuse d'énergie; grand arbre planté et cultivé par un grand homme, et dont le feuillage distillait le sang pour l'effort terrible qu'il devait prendre à soutenir l'église. Dès ce moment l'inquisition fut résolue.

Dans un fragment, qui ne mérite pas d'ailleurs d'être mentionné, l'auteur de ces lignes a déjà hasardé un mot qu'on lui a demandé de rétracter, comme favorable peut-être à l'inquisition, considérée sous un point de vue; ce mot, loin de le rétracter, il le confirme aujourd'hui. A son avis, l'inquisition fut dans son principe un établissement politique, justifié par les circonstances, et qui, pour impliquer fort peu la mansuétude d'Innocent III, n'en fait pas moins honneur à son génie gouvernemental. Sans doute, comme nous en sommes convenus une fois, au milieu de ses tortures et de ses bûchers, l'inquisition semblait tenir son mandat d'un tout autre commettant que l'évangile; sans doute il y avait dans l'allure de ses ministres moins de l'apôtre que du bourreau; sans doute d'avares cachots furent creusés par elle, où nul rayon ne descendait, ni du jour ni de l'espérance, sépulcres vivans qui dévoraient des chairs que la mort n'avait pas touchées, mornes habitacles où l'on roulait incessamment dans un infini de désespoir; sans doute l'inscription dont Alighieri s'est épouvanté aux portes de son *Inferno* revenait de droit à ces cavernes noires où les inquisiteurs distribuaient leur ténébreuse justice; mais avec l'historien dont nous nous sommes édifiés pour notre travail, nous croyons que « les préjugés du » peuple, l'ivresse sanguinaire des haines et des ter» reurs, tout cela remontait par tous les rangs du » clergé jusqu'au pape. Ce serait aussi faire trop grande » injure à la nature humaine que de croire que l'é» goïsme ou l'intérêt du corps anima seul les chefs de

Digitized by Google

» l'église; non, tout indique qu'au douzième siècle » ils étaient encore convaincus de leur droit. Ce droit » admis, tous les moyens leur furent bons pour le » défendre. Ce n'était pas pour un intérêt humain que » saint Dominique parcourait les compagnes du Midi, » seul et sans armes, au milieu des sectaires qu'il en- » voyait à la mort, cherchant et donnant le martyre » avec la même avidité. Et quelle qu'ait été, dans ce » grand et terrible Innocent III, la tentation de l'or- » gueil et de la vengeance, d'autres motifs encore » l'animèrent dans la croisade des Albigeois et la fon- » dation de l'inquisition. »

Nous avons nommé saint Dominique; si le pape en fit son premier licteur, s'il lui remit entre les mains les trésors de sa colère pour les répandre sur la tête des hérétiques, c'est qu'il avait deviné dans cet homme une énergie de bronze sous une chair débile, un dur soldat sous un prêtre mélancolique. Malgré son illustre naissance, tout noble castillan qu'il était, nul ne fut plus humble que saint Dominique. D'une austérité de mœurs à déconcerter les anachorètes de la Thébaïde, savant comme un Père de l'Eglise, prodigue d'aumônes, et éloquent de cette éloquence de l'âme où les pleurs coulent dans les paroles; incessamment perdu dans des visions ineffables où il prenait conseil de Dieu, et où sa nature d'homme se retrempait à toute heure dans l'essence des anges, il eût mérité de figurer dans les premiers temps de l'Eglise, et de marcher avec saint Paul à la conquête religieuse du monde. C'était en tout l'homme qu'il fallait à Innocent III. Il le manda auprès de lui à Rome, et quand ils furent tous deux en présence, ils s'entendirent merveilleusement, et le programme de l'inquisition fut dressé.

Ce serait une scène magnifique et digne d'être tracée par un grand poète que nous savons, si de cette audacieuse main dont il a touché Cromwell et Richelieu, il osait encore se prendre à ces deux formidables figures, Innocent III et saint Dominique. Si du sein de cette anarchie dévorante où les idées tourbillonnaient alors, il leur faisait résoudre l'inquisition, comme le moyen le plus sûr de fixer et de rectifier l'esprit humain dans ces déviations, quelle poésie sublime éclaterait dans cette tête! comme ce front serait illuminé d'inspirations étincelantes!

Voyez à quel moment de l'histoire nous sommes. Voyez : ici les Albigeois au plus effervescent degré de leur crise religieuse; avec eux le comte de Toulouse, Raymond VI, prince damné, fils de Satan; là, Simon de Montfort, avec ses tumultueux chevaliers et ses féroces évêques; puis, entre les deux armées, Innocent III et saint Dominique.... Et maintenant vienne le poète; son génie eut-il jamais une plus belle proie?

Eug. Baichère.

HOMMES POLITIQUES DU MIDI DE LA FRANCE.

BARRAS.

On a dit souvent, à tort ou à raison, que le caractère méridional se plie, avec une grande facilité, aux intrigues, aux ruses et aux coups de main de la politique active. Quoi qu'il en soit des diverses hypothèses émises par les auteurs qui ont écrit sur les mœurs et les penchans des populations de la France, on ne peut nier que le Midi n'ait fourni, dans les temps modernes, un grand nombre d'hommes, qui ont occupé les premiers rangs dans la hiérarchie politique. De ce nombre est le vicomte de Barras, qui joua un rôle si ambigu à la Convention et dans les séances du Directoire.

Il naquit en province, dans la petite ville de Fohemboux, le 20 juin 1755. Sa famille était regardée comme une des plus anciennes et des plus nobles du pays. Quand on voulait parler d'un gentilhomme de haute naissance, on lui appliquait ce proverbe populaire sur les rives du Rhône et de la Durance :

Il est noble comme les Barras,
Aussi ancien que les rochers de Provence.

Le Comte de Barras, qui destinait son fils à la carrière militaire, lui fit donner une éducation analogue à l'état qu'il devait embrasser. En sortant du collége, il entra, grâce à la protection paternelle, comme sous-lieutenant dans le régiment de Languedoc; il était à la veille d'obtenir un grade supérieur, lorsque le désir de courir les aventures l'entraîna loin de sa patrie. Il avait un oncle gouverneur de l'Ile-de-France; il se rendit auprès de lui, et entra, quelques mois après son arrivée, dans le régiment de Pondichéri (1775). Les guerres désastreuses de l'Inde commençaient alors. Le jeune Barras se fit remarquer par sa bravoure, et le nom de l'officier provençal devint bientôt célèbre dans tous les comptoirs français. Il reçut ordre de ses chefs de se rendre à la côte de Coromandel. Le petit bâtiment, commandé par un officier inexpérimenté, fut assailli par une violente tempête; il était sur le point de sombrer; Barras s'empara de la manœuvre, la dirigea avec courage et sang-froid, et aborda avec l'équipage et les passagers à une île habitée par les sauvages. Heureu-

Digitized by Google



Barras.

sement ils furent bien accueillis par les naturels du pays, qui leur donnèrent bonne et franche hospitalité, et leur fournirent tous les secours nécessaires pour revenir à Pondichéri. Barras, qu'on avait cru mort, fut reçu avec des transports de joie par ses camarades, qui ne purent s'empêcher d'admirer son intrépidité, lorsqu'il leur eut raconté les circonstances de son pénible et périlleux voyage.

Cependant les officiers Français avaient beaucoup de peine à soutenir, dans l'Inde, l'honneur du drapeau national, contre les forces bien supérieures, envoyées par l'Angleterre. Après une lutte aussi longue qu'opiniâtre, le gouverneur de Pondichéry rendit la place: Barras et quelques-uns de ses camarades, voyant qu'il n'y avait plus rien à faire dans l'Inde, s'embarquèrent sur l'escadre commandée par le bailli de Suffren, et firent voile vers l'Ile-de-France. Son oncle n'était plus gouverneur; il revint en Provence, et, à son premier voyage à Paris, il fut promu au grade de capitaine. Il séjourna long-temps dans la capitale: maître d'une fortune considérable, il se livra à tous les plaisirs avec l'immodération de son âge; le nom de sa famille, sa réputation d'excellent officier lui valurent, dit-on, de nombreuses et brillantes conquêtes parmi les dames de la cour (1).

Pendant que l'élite de la noblesse passait follement la vie dans les fêtes et les réjouissances, la tempête politique, amenée par les prédications des philosophes, grondait déjà de toutes parts; une révolution était imminente; le royaume, plongé dans la misère et l'anarchie, demandait un changement quelconque. Louis XVI, pour subvenir à des besoins si pressans, convoqua les états-généraux. Le vicomte de Barras comprit alors qu'il avait un rôle plus important à jouer; il se rendit en Provence, et, à l'exemple de Mirabeau, son compatriote, il se fit nommer député du tiers-état: il eut la fermeté de résister aux sollicitations de son père, qui siégeait dans l'assemblée de la noblesse. Le premier pas fait dans cette nouvelle carrière, il ne pouvait plus reculer; aussi se montra-t-il partisan dévoué des idées révolutionnaires, et se fit-il remarquer dans les journées des 14 et 15 juillet 1789, et du 10

(1) En 1816, on a publié à Bruxelles et à Paris deux volumes de mémoires, intitulés: *Amours et Aventures du vicomte de Barras.*


Digitized by Google

août 1792. L'assemblée nationale, comptant sur son zèle et son énergie, le nomma juré de la haute cour, qui siégeait à Orléans. Les républicains, qui lui avaient donné leurs votes, se félicitèrent de l'avoir élu pour leur député, et le département du Var le choisit plus tard, presque à l'unanimité, pour le représenter à la convention nationale. Barras prit une part très active aux actes terribles de cette immortelle session, et l'on assure même que, pour rompre à jamais avec sa famille, il vôta la mort de Louis XVI.

A peine le couteau de la guillotine eut-il tranché la tête du descendant de saint Louis, qu'il se forma deux partis à la convention nationale : celui des Montagnards et celui des Girondins. Barras hésita quelques jours; il observa l'attitude et les forces des deux camps, puis il se rangea du côté des Montagnards, et signa l'arrêt de mort de plusieurs députés provençaux. La *Montagne* lui sut gré de son dévouement. Pendant le siége de Toulon (1793), il fut envoyé en mission près des assiégeans, avec Fréron, Sallicetti et Gasparin, ses collègues. Sous les murs de cette place, il vit pour la première fois le jeune Bonaparte, alors simple officier d'artillérie, dont il devait plus tard aider l'étonnante et rapide fortune. L'année suivante, il fut nommé commissaire de la convention près des troupes destinées à protéger les convois de vivres dirigés sur Paris. Enfin, le 13 vendémiaire an VI de la république, on lui confia le commandement en chef de l'armée de Paris et de l'intérieur. Il revit alors Bonaparte, dont l'audace et le génie furent d'un grand secours à la convention; Barras, qui entrevoyait peut-être les hautes destinées du jeune officier, lui fit donner le commandement de l'armée d'Italie.

Vers le même temps, la constitution de l'an III établit un directoire exécutif, et Barras en fit partie. Ce nouveau mode de gouvernement fut soumis à de rudes épreuves dès son origine; les royalistes, croyant que la France, effrayée par la tempête révolutionnaire, consentirait à rappeler les Bourbons, conspirèrent ouvertement contre le directoire; ils succombèrent le 13 vendémiaire, et les nouveaux gouvernans chantèrent leur hymne de triomphe. Une seconde conspiration, plus redoutable que la première, fut découverte bientôt après. Les républicains de 93 virent avec effroi le directoire suivre une marche rétrograde, et méditer des attentats contre la liberté; ils se coalisèrent, et la *Conspiration des Egaux* choisit pour chef Gracchus Babœuf. Originaire de Saint-Quentin, Babœuf avait accueilli avec enthousiasme la révolution de 1789; il poussa les choses à l'extrême, et ourdit contre le directoire le plus vaste complot qui ait été tramé pour renverser un gouvernement. Partisan et apôtre de la loi agraire, il trouva de nombreux adeptes à ses doctrines; la conjuration eut bientôt des ramifications dans tous les arrondissemens de la capitale, les départemens et à l'armée. La correspondance était trop vaste, trop active, pour rester long-temps secrète; d'ailleurs Babœuf avait lancé son *Manifeste des Egaux*, conçu en ces termes :

« Peuple de France, d'anciennes habitudes, d'antiques préventions, pourront de nouveau faire obstacle » à l'établissement de la *République des Egaux!* L'organisation de la liberté réelle, la seule qui répondait » à tous les besoins sans faire des victimes, sans coûter » de sacrifices, ne plaira peut-être point d'abord à tout » le monde... L'égoïste, l'ambitieux, frémira de rage; » ceux qui possèdent injustement, crieront à l'injustice : » les jouissances exclusives, les plaisirs solitaires, les » aisances personnelles, coûteront de vifs regrets à » quelques individus blasés sur les souffrances d'autrui; » les amans du pouvoir absolu, les vils suppots de » l'autorité arbitraire, ploieront avec peine leurs chefs » superbes sous le niveau de l'égalité réelle. Leur vue » courte pénétrera difficilement dans le prochain avenir » du bonheur commun; mais que peuvent quelques » milliers de mécontens contre une masse d'hommes » tous heureux et surpris d'avoir cherché si long-temps » une félicité qu'ils avaient sous la main?... Peuple de » France!.. à quel signe dois-tu reconnaître désormais » l'excellence d'une constitution? Celle qui tout entière » repose sur l'égalité de fait, est la seule qui puisse te » convenir et satisfaire à tous les vœux. Les chartes » aristocratiques de 1791 et de 1793 rivaient les fers » au lieu de les briser. Celle de 1793 était un grand » pas de fait vers l'égalité réelle; on n'en avait pas » encore approché de si près, mais elle ne touchait pas » encore le but, et n'abordait point le bonheur commun » dont pourtant elle consacrait solennellement le grand » principe. Peuple de France! ouvre les yeux de ton » cœur à la plénitude de la félicité; reconnais et proclame avec nous la *République des égaux!* »

L'attaque était directe; le directoire n'avait pas un moment à perdre; aussi faisait-il épier les conspirateurs pour accumuler les preuves avant de les déférer aux deux conseils législatifs. Barras, un des directeurs du nouveau gouvernement, crut avoir saisi le secret de la conspiration dans une conférence qu'il eut avec Charles Germain, lieutenant de hussards et confident de Babœuf; mais le jeune officier tint bon; et en sortant de la maison de Barras, il écrivit à Babœuf la lettre suivante, pour lui rendre compte de cette entrevue :

« Citoyen!

« Ce matin j'ai eu audience du directeur; j'ai paru » vouloir connaître la raison qui l'avait fait me mander; voici à peu près ce qu'il m'a dit; je m'asservis » autant que possible à ses propres termes :

» — Des personnes à qui j'ai lieu de me confier m'ont » dit, camarade, que tu étais un brave méridional, » ayant bien fait la guerre, détestant fortement les » royalistes et la tyrannie, à qui tu dois ta destitution; » que tu étais lié avec des patriotes, des démocrates » prononcés : que penses-tu que veulent ceux-ci? nous » savons qu'ils préparent un mouvement... Les bonnes » gens!! le zèle les abasourdit; ils vont se faire *fructidoriser*; tandis que pour sauver la patrie, il ne faut » que *vendémiariser*. Comme vous autres, je sais que » l'ordre actuel des choses n'est pas le but que s'étaient » proposé les hommes qui renversèrent la Bastille, le » trône et Robespierre. Comme vous, je sais, moi, » qu'il faut opérer un changement, que ce changement » n'est pas aussi éloigné qu'on pourrait le croire : les » patriotes, pour l'opérer, méditent notre ruine et notre » mort; ils se font, sans y songer, les instrumens des » émigrés, des royalistes, des fanatiques, qui jamais

Digitized by Google

» ne se sont vus plus près de la monarchie. Et tout » allait si bien ! les Isnard, les Rovère, les Jourdan, » allaient tomber dans leurs propres filets... Ils allaient » être frappés... Point du tout; voilà que des êtres » imprudens, instigués par des contre-révolutionnaires, » désorganisent tous nos plans, démolissent toutes nos » batteries... »

— Puis Barras s'exclamait :

« Que cette inconséquence a été funeste! C'est Pitt, » c'est Cobourg qui ont suggéré tout cela. Mais voyons, » que penses-tu de tout cela, camarade? »

» — Je ne m'attendais pas que, *ex abrupto*, un » homme qui ne peut ignorer que je suis son ennemi, » me fît une pareille question; cependant, me com» posant autant que possible, j'ai dit : Je n'ai aucune » connaissance des instigations de Pitt et de Cobourg, » d'Isnard ni de Rovère : que je ne voulais ni prairial » ni vendémiaire; que l'un avait brisé les lois du peu» ple, l'autre avait établi et assis celles des aristo» crates. »

— Barras m'a interrompu :

« — Oui, m'a-t-il dit, que le mouvement soit gé» néral et dirigé contre les royalistes; j'ai du courage, » j'ai des moyens, et l'on en jugera. Dernièrement » encore, lorsqu'on m'annonça que les mouvemens » éclataient dans les groupes, que des fractions du » peuple s'agitaient, je me transportai au faubourg; je » vis tout calme et paisible; si je l'eusse vu remuer, » c'en était fait, je marchais avec lui : c'est de lui, » c'est par lui que je pense que se manifeste la volonté » nationale : point du tout, ce n'étaient que quelques » agitateurs ou quelques maladroits; ce n'est point » ainsi qu'il faut aller; ce n'est pas ainsi qu'on doit » espérer obtenir un plein succès, et puis vous crieriez » contre nous : *crucifige*. Et à qui donc se rallierait-on? » à la cour de Vienne? Oui, mes amis, c'est là qu'on » veut nous conduire; tandis que c'est cela qu'il faut » anéantir. Vous devez maintenant, mon camarade, » connaître mon esprit, mon sentiment, mes principes; » plusieurs patriotes le savent aussi. Mon existence est » liée à celle du peuple, à celle de la république. Croyez, » ainsi que tous les vrais patriotes, que je ne négligerai » rien pour leur succès, et ce n'est que pour les servir » que je résiste au désir qui me presse de démisssion» ner, et de me retirer paisiblement dans une obscurité » qui m'est bien chère; venez me voir de temps en » temps. »

Après cela Barras m'a remis une carte, en me disant : — Bonjour, citoyen; il m'avait déjà parlé de la faction d'Orléans.

Ce colloque de Barras et du jeune lieutenant de hussards peut donner une idée de la politique du *directeur*, politique tortueuse, ambiguë, basée sur la ruse plutôt que sur la hardiesse et la profondeur des vues. Charles Germain ne trahit pas le secret de la conspiration qui fut pourtant découvert, et Babœuf périt sur l'échafaud, accusé d'avoir voulu renverser le directoire pour établir la loi agraire. Avant le 13 vendémiaire, Barras avait fait la même tentative auprès des républicains; il avait vu avec Bonaparte les chefs du club du Panthéon; il avait réclamé leur appui contre les royalistes; il y avait alors identité d'intéret, il s'agissait d'attaquer et de vaincre l'ennemi commun; les républicains agirent franchement, se laissèrent tromper par les promesses de Barras, mais depuis ils n'eurent plus aucune confiance en lui. *Le système de Bascule*, adopté par le directoire, ne pouvait durer long-temps; Barras et ses collègues une fois engagés dans cette fausse voie, commirent des fautes sans nombre, et préparèrent eux-mêmes leur perte. Barras était le plus gravement compromis : Carnot, dans sa lettre à Bailleul sur le 18 fructidor, l'accusa de protéger les nobles et de conspirer avec les émissaires de Louis XVIII; l'existence politique de Barras cessa dès-lors, et après le 18 brumaire il ne jouit plus d'aucune importance, ni d'aucune considération. Il prit alors ouvertement le parti du général Bonaparte; et le 18 brumaire il écrivit au président du conseil *des cinq cents* :

« Citoyen président,

» Engagé dans les affaires publiques uniquement » par ma passion pour la liberté, je n'ai consenti à » partager la première magistrature de l'état que pour » le soutenir dans ses périls par mon dévouement, » pour préserver des atteintes de ses ennemis les pa» triotes compromis dans sa cause, et pour assurer » aux défenseurs de la patrie ces soins particuliers » qui ne peuvent leur être plus constamment donnés » que par un citoyen témoin de leur vertu héroïque, » et toujours touché de leurs besoins. La gloire qu'ac» compagne le retour du guerrier illustre à qui j'ai eu » le bonheur d'ouvrir le chemin de la victoire, les mar» ques éclatantes de confiance que lui donne le corps » législatif et le décret de la représentation nationale, » m'ont convaincu que, quel que soit le poste où l'ap» pelle désormais l'intérêt public, les périls de la liberté » sont surmontés et les intérêts des armées garantis; » je rentre avec joie dans les rangs de simple citoyen; » heureux, après tant d'orages, de remettre, entières » et plus respectables que jamais, les destinées de la » république dont j'ai partagé le dépôt.

» Salut et respect.

» Barras. »

La démission de Barras fut suivie de celle de quatre autres membres; on n'eut pas le temps de procéder à leur remplacement. Bonaparte, dans la journée du 8 brumaire, coupa le nœud gordien, et se fit proclamer empereur, malgré la vive et énergique opposition qu'il trouva dans l'assemblée des Cinq-Cents. Cette conspiration, habilement ourdie, eut un plein succès, et Barras n'y fut pas étranger. Il avait lieu d'espérer que le premier consul n'oublierait pas qu'il lui devait la gloire de son immortelle campagne d'Italie; cependant, quelques jours après l'installation du nouveau gouvernement, il demanda à Bonaparte une escorte pour le conduire hors de Paris, et se retira dans son magnifique château de Grosbois. Il était presque impossible au premier consul de se montrer reconnaissant envers son premier protecteur; il avait besoin d'oublier et de faire oublier l'audacieuse entreprise qui l'avait porté au pouvoir; la présence de Barras eût été un reproche continuel. Aussi

Digitized by Google

ne tarda-t-il pas à lui intimer l'ordre de quitter la France. Barras ne parut nullement surpris d'une persécution si étrange et si inattendue : il vendit sa terre de Grosbois, et partit pour Bruxelles en 1805. Il acheta près de cette ville un château, qui avait appartenu au prince Charles; il s'y montra bientôt environné de nombreux domestiques, et mena, pendant tout le temps que dura son séjour, un train de grand seigneur. Le désir de revoir la France, et peut-être l'espoir de recommencer sa carrière politique, lui fit solliciter son rappel pendant *les Cents-Jours;* il l'obtint, et ne partagea point l'appel des conventionnels qui avaient voté la mort de Louis XVI, proscrits par une ordonnance de Louis XVIII, convertie plus tard en loi par les deux chambres réunies. On s'est long-temps demandé quelle pouvait être la cause de cette exception en faveur de Barras. Tout nous porte à croire que Louis XVIII voulut récompenser Barras de la protection qu'il avait accordée aux royalistes pendant la révolution. Quoi qu'il en soit, Barras se retira à Chaillot, où il a vécu tranquillement jusqu'au commencement de 1829. Sa mort fit peu de sensation en France, et les journaux du temps en auraient à peine parlé, si les ministres de Charles X, en faisant mettre les scellés sur ses papiers, n'eussent fourni aux feuilles de l'opposition l'occasion d'invectiver le gouvernement.

Comme militaire, Barras eut des droits à l'estime de ses contemporains; il se distingua souvent dans les guerres de l'Inde.

Comme homme politique, il fut généralement méprisé; il manquait de fermeté, de fixité dans les idées; il voulut y suppléer par la ruse et les tergiversations, et s'aliéna tous les partis. Il mit Bonaparte, son protégé, dans l'impossibilité de lui témoigner la moindre reconnaissance; il était du nombre de ces protecteurs qu'on oublie après le succès, parce qu'on ne peut les estimer. Sous le rapport moral, Barras est justement accusé d'avoir donné le premier essor à la dépravation générale, qui signala la courte durée du directoire. Cambacères et lui mirent à la mode l'épicurisme, et les dames françaises affectèrent les allures et les mœurs des courtisanes grecques.

Hippolyte Vivier.

LES PALOMIÈRES DE BAGNÈRES DE BIGORRE.

L'horizon de Bagnères-de-Bigorre est borné à l'Est par une haute colline, dont la crête est couronnée de chênes et de beaux hêtres, symétriquement disposés sur une longue ligne. On a donné à ces côteaux le nom de *Palomières* ou *Pentières : Palomières* dérive de *Palome* (palumba), espèce de pigeon auquel on fait la chasse sur ces hauteurs, depuis les premiers jours de septembre jusqu'à la fin d'octobre; *Pentières* dérive de *pente*, parce que les côteaux s'élèvent graduellement et forment de petites gorges où passent les pigeons voyageurs. Il y a deux *Palomières*, celle de *Gerde* et celle d'*Asté*.

Pendant la saison des eaux, les étrangers, qui séjournent à Bagnères de Bigorre, ne manquent pas de visiter les Palomières. D'ailleurs les guides et les cicéroni de l'endroit en parlent avec tant d'enthousiasme, qu'ils réussissent presque toujours à piquer vivement la curiosité. Vers neuf heures du matin, on se dirige vers la colline, pour arriver au moment où la chasse commence; on gravit rapidement les petits monticules, et, en moins d'une heure, on s'assied sur la verte pelouse, à l'ombre des hêtres. M. Pambrun, avocat à Bagnères, a fait une exacte description des Palomières et des appareils de la chasse; nous nous faisons un plaisir de lui emprunter les principaux détails. (1).

« La chasse des ramiers est en effet agréable et curieuse : mais malgré le vif intérêt qu'elle offre, il serait injuste de vouloir lui attribuer tout le plaisir que cette petite course procure. Il faut convenir même que, quoiqu'elle en soit le principal objet, on ne peut s'empêcher, dès qu'on est arrivé sur le sommet du coteau et qu'on se trouve en face du tableau magnifique qui se déroule tout-à-coup, de ne voir plus en elle qu'un accessoire original et piquant à cette promenade charmante. C'est donc plus qu'une partie de chasse que l'on y trouve, c'est une admirable perspective.

» Un chemin principal y conduit. On le prend sur la route de St.-Gaudens, à droite, aussitôt après avoir traversé le pont qu'on rencontre après celui de l'Adour. Il est large et facile dans toute son étendue, et serait très agréable, même pour les voitures, s'il n'y avait trop de cailloutage sur un de ses points. Il aboutit à cette belle allée de hêtres qu'on aperçoit toujours devant soi. La campagne est partout variée. On voit presque sans cesse à ses pieds Bagnères avec sa plaine si riche; en face, le Pic du Midi et le Mont Aigu dominant avec orgueil tout ce qui les entoure, et dans le lointain, les vertes prairies et les délicieux bocages de la vallée de Campan.

» Cependant, au milieu de cette variété d'objets, l'œil se repose en particulier sur de longs mâts dont la tête s'élève au-dessus de ces grands arbres formant la ligne de verdure qui se dessine sur l'horizon. Cet appareil de pièces de sapin présentant en général la forme d'un trépied, qu'on distingue mieux à mesure qu'on en approche, offre quelque chose de si bizarre à celui qui les voit pour la première fois, qu'il lui est

(1) *Bagnères-de-Bigorre et ses Environs.*

Digitized by Google

impossible de pouvoir en deviner l'usage. Les regards s'arrêtent sur ce point noir qui les domine. Immobile parfois, on le voit se remuer ensuite; on croit même y reconnaître les mouvemens d'un homme; mais comment en supposer l'existence à cette élévation qu'on serait plutôt tenté de prendre pour la demeure d'un aigle? Cependant on arrive, on approche, et l'on demeure glacé d'effroi, quand on apprend de chasseurs postés sous ces arbres, que c'est vraiment un de leurs camarades qui se trouve au sommet de ces mâts, et qu'on ne voit pour le garantir des profondeurs qui l'environnent, qu'un treillage léger formé de branches et de feuillage.

» C'est de ces gigantesques trépieds, dont les branches écartées à leur base de deux ou trois mètres vont se réunir ensuite au sommet, que part l'arrêt de mort contre ces voyageurs timides qu'un funeste hasard a dirigés vers cette gorge. On y monte à l'aide de chevilles de bois plantées à chaque côté d'une des branches, à la distance d'un pas l'une de l'autre.

» Voici comment se fait cette jolie chasse si amusante par un de ces beaux jours à demi couverts, lorsque surtout un léger vent du sud, appesantissant un peu l'atmosphère, vient favoriser l'intéressante migration de ces oiseaux chassés des bords de la Méditerranée vers ceux de l'Océan.

A l'orient de cette longue rangée d'arbres symétriquement espacés et plantés à dessein sur toute la crête du coteau, sont dressés à 300 pas environ, de longs mâts d'une extrême hauteur. Les pièces qui les composent, entrées l'une sur l'autre pour atteindre à cette élévation, forment une espèce d'observatoire, à l'extrémité duquel un chasseur, blotti dans une cage, a les yeux constamment tournés vers une gorge qui s'ouvre au levant, pour découvrir au loin l'arrivée des ramiers, et en donner aussitôt le signal qui varie en raison de leur éloignement et de leur nombre. Dans l'intervalle des arbres, sont suspendus d'immenses filets tendus de bas en haut, au moyen de poulies fixées à l'extrémité de deux pièces de bois attachées dans l'intérieur du feuillage. Les cordes qui glissent sur ces poulies et retiennent les filets, tombent perpendiculairement à terre, d'où, par le moyen de crochets, elles sont dirigées vers un petit berceau de verdure qui sert à cacher la personne chargée de les détraquer au besoin. Au moyen d'un procédé aussi simple, un enfant seul peut avoir la surveillance de deux ou trois filets dont les cordages sont ramenés sous sa main. Il faut cependant une grande dextérité, mais elle est si naturelle à ces chasseurs que peut-être jamais aucun des pauvres oiseaux conduits vers cette gorge, n'a eu à se féliciter ou d'une négligence ou d'une erreur.

» Pour que le vent n'agite point les filets, et qu'ils ne puissent par leurs ondulations effrayer de loin les ramiers, chacun des bouts inférieurs est fortement retenu par des crochets, et le milieu par des demi-cerceaux de bois fichés dans la terre. Dans la partie supérieure, ils sont chargés de poids considérables, afin que, tombant avec la rapidité de l'éclair, ils puissent envelopper leurs malheureuses victimes, dès le moment que se trouve lâchée la corde qui les tient suspendus.

Tel est tout l'appareil de cette chasse, en y joignant toutefois le talisman mis en usage pour donner aux ramiers la direction des filets : mais toute grande qu'est sa puissance, ce n'est cependant qu'une simple palette de bois de huit pouces environ de diamètre, travaillée en forme de croix, et présentant ainsi la forme grossière d'un épervier. Cette palette à laquelle on donne le nom de *matré*, est lancée par le chasseur qui se trouve au haut du trépied, au moment où ces imprudens voyageurs vont passer sur sa tête. Effrayés par cette subite apparition, ils s'abattent aussitôt presque jusqu'à terre, afin d'échapper à travers les arbres, à la poursuite de leur redoutable ennemi. Mais au moment où ils vont toucher le filet du bout de leurs ailes, la corde qui le retient est lâchée; le filet tombe, et reçoit prisonniers dans ses mailles ces timides oiseaux que la crainte d'un danger imaginaire a conduits à la mort. Un des chasseurs court aussitôt pour les en retirer; et impatient de regagner son poste dans la crainte d'un nouveau signal, il les tue sans pitié l'un après l'autre, en leur tordant et brisant le cou sous la dent. Si quelque ramier échappe parfois à ce carnage, ce n'est que pour être privé de sa liberté dans l'enceinte d'une cage étroite, où l'attend une mort assurée.

» Le filet est alors subitement relevé, et chacun retourne à sa place, jusqu'à ce qu'un autre vol vienne vers ces lieux dangereux chercher aussi sa perte.

» Pour forcer ces oiseaux à suivre la direction des piéges qu'on leur a tendus, et à ne point s'écarter de la ligne naturellement tracée par la gorge, on a soin de placer sur de petites élévations à une grande distance des trépieds, et comme en sentinelles perdues, des enfans chargés d'agiter de petits étendards formés de morceaux de toile blanche. Les ramiers, effrayés déjà à cette vue, se rassemblent, s'abaissent, et poursuivant leur vol plus rapide, vont, bientôt après avoir rencontré le *matré* fatal, se jeter au milieu des filets.

» On trouve sous ces arbres une pelouse si douce et de si beaux ombrages, qu'on y fait fréquemment des parties de plaisir auxquelles on consacre souvent presque la journée entière. La gaîté préside toujours à ces fêtes, et tout ravit à tel point sur ces coteaux, qu'on n'en revient jamais sans y projeter une course nouvelle.

» Le peu d'éloignement de la ville et la facilité des chemins permettent d'accompagner ces parties de dîners excellens, et de s'y livrer même à toute la sensualité de la table; mais on a peu de besoin de recourir sur ces hauteurs à l'art des Verry de Bagnères. L'air vif et pur qu'on y respire est au-dessus de leurs plus fins assaisonnemens; et tel dont le palais blasé ne daignait pas, le matin, honorer même d'un regard les mets les plus délicats, y savoure à midi avec volupté la côtelette modeste ou le poulet bourgeois.

» Sûr de jouir du plaisir de la chasse en passant quelques heures dans ces lieux si vantés, on peut alors tout à son aise, à l'aide d'une lunette dont il est bon de se munir, examiner en détail la carte immense qui se déploie vers l'orient, et sur laquelle la vue finit par s'égarer dans l'accumulation confuse de tant d'objets qui vont se perdre au loin dans l'horizon.

» Cependant le jour presque à son déclin avertit qu'il est temps de regagner la ville. On s'oublie si facilement au milieu du plaisir, des jeux, d'une gaîté


Digitized by Google

folâtre et d'un aimable entretien! On part. On dit adieu mille fois à ce charmant endroit. On jette un dernier regard sur ces beaux filets, sur ces trépieds gigantesques que l'œil ne considère encore qu'avec effroi. On demande même pardon à ces innocens et timides ramiers du plaisir cruel qu'on a goûté à les voir se précipiter dans les piéges où les attendaient l'esclavage et la mort, et l'on arrive enfin en s'entretenant du bonheur de la journée. »

Le jour où je visitai les Palomières de Bagnères-de-Bigorre, le ciel était pur, le vent d'Est soufflait avec violence, et les chasseurs nous montrèrent trente ramiers, première prise de la saison qui commençait alors. Un des préposés aux filets nous raconta l'historique des *Palomières*; il nous dit de quelle manière les chasseurs payaient la dîme avant la révolution. Ce cicérone nous accompagna jusqu'à l'extrémité opposée de la *Pentière;* là, nous trouvâmes trois chasseurs près d'un vieillard qui se mourait: c'était un pauvre paysan de *Gerde*. Depuis cinquante ans, il venait chaque jour attacher aux hêtres les grandes barres destinées à soutenir les filets. Un si triste spectacle détruisit l'allégresse de mes compagnons de voyage et la mienne; nous arrivâmes sans mot dire jusqu'à *Asté*, où je m'arrêtai un instant pour copier ce quatrain, gravé sur la porte d'une petite maison, qui appartient aux héritiers de *Jacou*, qui guida Tournefort dans ses explorations pyrénéennes :

Pitton de Tournefort, dans cet humble réduit,
Des fatigues du jour se reposait la nuit,
Lorsqu'explorant nos monts, qu'on ignorait encore,
Ce grand homme tressait la couronne de Flore.

Eugène Pontié.

UNE CHANSON DE DESPOURRINS.

Le poète Despourrins appartient au Béarn par sa naissance; mais il choisit plus tard, pour sa demeure, une habitation située dans la vallée d'Argelèz; son nom est populaire dans cette contrée, comme celui d'Anacréon dans l'ancienne Grèce, comme celui de Godelin dans la ville de Toulouse. Ses chansons, confiées à la mémoire des montagnards, comme celles d'Homère, des bardes de l'Ecosse et des troubadours de la Provence, offrent toutes des images naïves et gracieuses. Quel est l'étranger qui n'a pas entendu avec attendrissement la touchante élégie qui commence par ces vers?

La haût sur la montagne, u pastou malhurous,
Sédat aû pé d'u haou, negat en plous,
Sonjabe aû cambiamen de ses amours!

Despourrins était fêté par les grands seigneurs qui habitaient les châteaux voisins de sa demeure champêtre. Le duc de Grammont l'honora toujours de son estime et de son amitié.

Un jour le poète, au milieu d'un essaim de jeunes demoiselles, chantait ses gracieux refrains d'amour, que les auditeurs enthousiasmés interrompaient par leurs applaudissemens; Mme de Grammont pria le poète d'improviser une chanson en l'honneur de celle qu'il aimait. Despourrins hésita d'abord; puis, saisi d'un transport soudain, il composa les strophes suivantes :

Deûs traits d'une brunette Moun cô s'ey a lébat, Souns eîls et sa bouquette, Touts mouns sens an charmat. Sa gorye clareyante Resplandech coum lou sou, Sa taille triomphante, Qu'em hé mouri d'amou.	Des traits d'une brunette Mon cœur a été percé; Ses yeux et sa petite bouche, Tous mes sens ont charmé. Sa gorge brillante Resplendit comme le soleil; Sa taille triomphante Me fait mourir d'amour.
Despuch que you t'ey biste, You soy tout interdit: En tu, bère Caliste, Soun moun cô, moun esprit. En tu bé soun fixades Mas richesses, mous bés; En tu soun acoustades Mas joyes, mouns plasés.	Depuis que je t'ai vue, Je suis tout interdit: En toi, belle Caliste, Sont mon cœur et mon esprit. En toi sont fixées Mes richesses, mes biens: En toi sont placées Mes joies et mes plaisirs.

Digitized by Google

Ni las roses musquetes,
Ni la flou d'eü bruchou
N'esgalen tas pouspettes,
En aüdou, ni blancou.
Hurouse la manete
Qui û die aüra l'aünou
De tira l'esplinguete,
Qui las tien en présou!

Ataü coum las flourettes
Pousen aü més d'Abriü,
Las graces gentillettes
Qu'et seguin dab û hiü.
Brillante coum l'Aurore,
Bère coum lou lugra,
Plus charmante que Flore,
Qu'it pouyré résista?

Si tu n'ères estade
Dessus lou Mount Ida,
Quoan la poume daürade
L'aüt-cop s'y disputa;
Per chic qu'it ousse espiade
Lou yentillet Pastou,
Eth té l'aüré baillade,
Chens ha nade fabou.

Ni les roses musquées,
Ni la fleur de l'aubépine,
N'éga'ent ton sein,
En odeur, ni blancheur.
Heureuse la main
Qui un jour aura l'honneur
De tirer l'épingle,
Qui le tient en prison.

De même que les fleurs
Poussent au mois d'avril,
Les grâces gentilles
Te suivent avec un fil.
Brillante comme l'Aurore,
Belle comme l'étoile du soir,
Plus charmante que Flore,
Qui pourrait te résister.

Si tu t'étais trouvée
Sur le mont Ida,
Quand la pomme dorée
Autrefois s'y disputa;
Pour peu qu'il t'eût regardée
Le gentil pasteur,
Il te l'aurait accordée,
Sans faire de faveur.

— Que pensez-vous de ma chanson, dit le poète en s'adressant à Mme de Grammont?

— Je voudrais être paysanne, comme votre Caliste, répondit la duchesse, et avoir inspiré de si jolis vers.

— Caliste est la plus jolie bergère de la vallée d'Argelèz, dit le poète.

— Et vous avez choisi l'humble fille d'un pasteur pour votre divinité, pour votre muse.

— Avez-vous vu Caliste, Mme la Duchesse? répliqua Despourrins presque impatienté...

— Je ne la connais pas.

— Lorsque vous viendrez à la vallée d'Argelèz, nous irons ensemble la visiter dans sa modeste demeure.

— Je prends acte de votre promesse, M. Despourrins.

En effet, vers la fin du mois d'août, le duc et la duchesse de Grammont firent un voyage vers les Pyrénées; ils n'oublièrent pas l'invitation qui leur avait été souvent réitérée par le modeste Anacréon de la montagne. Despourrins les reçut de son mieux, et le duc surtout fut enchanté de la cordialité affectueuse du poète. La duchesse, prévoyant que leur séjour dans la vallée d'Argelèz ne serait pas de longue durée, saisit la première occasion favorable, et dit à Despourrins :

— Avez-vous oublié votre promesse?

— Non, Madame, ce soir vous verrez Caliste.

— A quelle heure?

— Nous nous dirigerons ensemble vers le fond de la vallée, avant le coucher du soleil.

La duchesse fut exacte au rendez-vous; Despourrins l'attendait assis au pied d'un hêtre, et fredonnant une de ses chansonnettes.

— Me voici, dit Mme de Grammont; où est Caliste?

— Attendez quelques instans, ne faisons pas de bruit; si elle vous apercevait, elle prendrait la fuite; nos bergères sont si timides.

Une demi-heure s'était à peine écoulée, lorsqu'un petit troupeau défila près du hêtre.

— Voici le troupeau de Caliste, dit le poète; la jolie bergère n'est pas loin.

Elle parut au même instant : un capulet rouge, comme la pourpre de Tyr, encadrait admirablement sa figure mélancolique; elle ne filait plus; un bouquet, formé des diverses fleurs de la montagne, pendait à sa quenouille.

— Qu'elle est belle! qu'elle est jolie! s'écria la duchesse.

— Elle viendra vers moi, dit le poète, et il chanta d'une voix émue :

« Deüs traits d'une brunette
» Tout moun cos es charmat. »

La bergère reconnut la voix bien-aimée de Despourrins; elle accourut pour offrir son bouquet au chantre de la vallée; mais aussitôt qu'elle aperçut la duchesse, elle poussa un cri, et disparut derrière la colline. Le poète courut après elle, mais il ne put l'atteindre, et la duchesse ne dissimula pas son mécontentement.

— Votre belle Caliste est bien sauvage, M. Despourrins.

— Comme nos tourterelles, Mme de Grammont.

E. Ducontі.


Digitized by Google

BLAISE DE MONTLUC, MARÉCHAL DE FRANCE.

CHAPITRE I.

L'histoire, dit Cicéron, est le flambeau de la vérité. Malheureusement, lorsque, à l'aide de ce flambeau, nous plongeons nos regards dans la nuit du passé, la vérité ne nous apparaît qu'avec le triste cortége des plus grands maux, presque toujours environnée de sang et de ruines. En effet, tandis que la vertu se cache ou ne brille que par intervalles, les vices triomphent, déploient toute leur activité, et semblent gouverner le monde. Les préjugés dominent les hommes, l'erreur les aveugle et les égare, en sorte qu'à part quelques jours bien rares de gloire et de bonheur, il ne nous reste plus qu'à compter les longs combats et les souffrances de l'humanité. Mais les maux même, qui résultent des préjugés et des vices, deviennent, pour nous, d'éclatantes leçons; ce sont autant d'écueils que nous pouvons éviter. En rencontrant, à chaque pas, tant de monumens de tyrannie et de servitude, nous sentons notre cœur s'enflammer du saint amour de la liberté. En voyant les peuples livrés aux infernales horreurs de l'anarchie, plus affreuse encore que le plus affreux despotisme, nous apprécions les bienfaits de la paix, de l'ordre et de l'union. Quand nous sondons les profonds abîmes que creusent, sous les pas des nations, les doctrines immorales, les philosophies irréligieuses; quand nous voyons surtout les désastreux effets du fanatisme, nous éprouvons le besoin de nous attacher aux salutaires principes d'une saine philosophie et d'une religion éclairée. A la vue de tant d'ambitions coupables, qui de tout temps ont bouleversé la terre, à la vue de tant de fausses gloires, de tant de vicissitudes dans les événemens, de tant de siècles, dont l'un détruit l'ouvrage de l'autre, on apprend à connaître le vide des grandeurs humaines, on a comme une espèce de honte de s'agiter soi-même, on comprend toute l'étendue de cette parole, qu'un empereur romain laissa échapper de son lit : « J'ai été tout, et je vois que tout n'est rien. » Oui, la grande voix des âges nous crie qu'ambition, honneurs, conquêtes, domination, tout cela n'est rien, et qu'il n'y a au monde qu'une seule chose digne de notre admiration et de nos éloges, c'est le bien que lèguent à l'humanité le génie et la vertu; le génie, qui est un don du ciel, et la vertu, que, par une juste compensation, les hommes peuvent acquérir eux-mêmes pour devenir grands. Hors de cette grandeur, tout n'est que vanité ou crime. Voilà des vérités que l'histoire ne saurait trop mettre au grand jour.

Long-temps, en France, tant que la plus grande partie de la nation fut vouée à la misère et à l'ignorance, l'histoire n'était guère, comme on l'appelait avec raison, que l'école des princes. Mais, depuis que le peuple a reconquis ses droits, depuis qu'il est enfin compté pour quelque chose, et qu'il n'est plus permis à un monarque de dire à la face de ses sujets : *l'Etat c'est moi!* l'histoire a dû prendre une plus large et plus bienfaisante mission, elle devient tout ce qu'elle doit être : *l'école du peuple.*

Fidèle à cette mission, l'histoire ne se contente plus de tracer à longs traits les grands événemens, les révolutions politiques, ou de raconter uniquement et minutieusement la vie des princes, en faisant peser sur leur tête tous les malheurs de leur règne, et en leur attribuant presque tous les rayons de gloire dont quelques-uns de leurs sujets environnèrent leur couronne. Non. Aujourd'hui elle accomplit dignement son œuvre. Voyez-la descendre dans chaque province, dans chaque département, dans chaque ville, pour exhumer les plus humbles souvenirs, et donner à chacun la part de gloire ou de honte qui lui est due. Ce seigneur féodal, qui fut le tyran ou le père de ses vilains; ce prêtre, qui couvrit sa perversité du manteau de la religion, ou qui, comme son divin maître, passa en faisant le bien; ce guerrier, qui versa son sang pour la défense de sa patrie, ou qui porta contre elle ses armes parricides; ce gouverneur, qui parut à la tête des laborieux habitans de nos provinces, comme un pasteur pour les protéger ou comme un loup pour les dévorer; tous les hommes, qui ont joué le plus petit rôle sur la scène du monde, sont évoqués de leur tombeau et appelés à venir rendre compte de leur conduite devant l'inexorable tribunal de l'histoire, comme jadis tous les morts, sans distinction, comparaissaient devant le fameux tribunal de l'antique Egypte. Voyez ensuite avec quelle ardeur et quelle équité le grand peuple de France récompense les illustres morts, qui ont fait pour lui quelque conquête de gloire ou de liberté. Sur tous les points s'élèvent des monumens de la justice et de sa reconnaissance. Ce sont des mausolées, des colonnes, des statues, qui, en perpétuant le souvenir de la vertu, ne peuvent que la faire aimer. Soldats, princes, philosophes, poètes, tous ceux qui, dans toutes les conditions et toutes les époques ont bien mérité de la France, reparaissent à nos yeux : à Domrémy, la bergère hé-

Digitized by Google

roïne qui sauva le trône et la patrie; dans une petite ville de Bretagne, le premier grenadier de France, le modèle des braves de tous les pays; à Rouen, le grand Corneille; à Strasbourg, cet homme qui a placé désormais la pensée sur le trône du monde, Guttemberg; dans le Gard, le brave d'Assas, ce nouveau Décius, qui s'immola pour la victoire; à Beziers, ce génie qui joignit la Méditerranée à l'Océan, Riquet, devant qui Vauban inclinait sa gloire; à Lectoure, Lannes, l'Ephestion du grand empereur; à Nérac, aux bords de la Baïse, sur les ruines du château qui fut le berceau de son enfance, notre Henri IV, souriant aux bons et braves Gascons. Applaudissons à cette glorieuse rémunération, portons tous notre pierre ou notre obole de bronze à chaque monument qui se dresse. Et qu'importe si notre main est perdue dans la foule? Notre action sera pieuse et bonne, il suffit.

De toutes les provinces de France, qui travaillent à recomposer leur histoire, et se plaisent à honorer leurs grands hommes, la Gascogne est sans contredit une de celles qui montrent le plus d'activité et de chaleur. On sait combien cette terre est riche en souvenirs. Sans citer les grands noms de Montaigne et de Montesquieu, de Fénélon et de Vincent-de-Paul, et de tous les esprits distingués que son beau ciel a donnés à la France dans nos temps modernes, sans rappeler tous les braves qu'elle a fournis aux armées de la république et de l'empire, et, pour ne parler aujourd'hui que de l'ancienne Gascogne guerrière, il est peu de provinces qui aient produit tant et de si vaillans chevaliers. C'est à la Gascogne qu'appartiennent les princes de la maison de Foix, d'Albret, d'Armagnac, de Comminges, etc... C'est de la Gascogne que sortirent les dignes compagnons de Jeanne d'Arc, ces illustres épées de Charles VII, La Trémouille, Xaintrailles, La Hire! Mais entre tous ceux de son pays qui ont porté les armes, nul n'a surpassé la prouesse, la bonne fortune aux combats et la renommée du fameux Blaise de Montluc, » espèce de héros gascon, courageux jusqu'à la témérité, qui n'eut pas de modèle et n'a pas eu d'imitateur dans notre histoire (1), Montluc, dont tous les enfans de la Guienne rappellent encore le terrible nom. C'est cette grande figure du seizième siècle que nous allons retracer aux yeux des lecteurs de la *Mosaïque du Midi.* »

« Montluc, dit Brantôme, a esté un très grand, brave et bon capitaine de son temps, et il le faisait beau ouyr parler et discourir des armes et de la guerre ainsy que j'en ay fait l'expérience, moi ayant été sur la fin de ses jours, un de ses grands gouverneurs et mesme au siége de la Rochelle et à Lyon, lorsqu'il fut fait maréchal de France. J'estais fort souvent avecques luy et m'aymait fort, et prenait grand plaisir quand je le mettais en propos et en train, et luy faisais quelque demande de guerre ou autre chose; car je ne suis jamais esté si jeune que je n'aye toujours esté fort curieux d'apprendre, et luy me voyant en cette volonté, il me répondait de bon cœur et en beaux termes, car il avait une fort belle éloquence militaire et m'en estimait davantage. Dieu ait son âme. »

(1) Boudon-de-Saint-Amans, *Histoire du département de Lot-et-Garonne.*

Montluc fut en effet un des plus intrépides batailleurs et des plus grands conteurs de son siècle. Après avoir porté les armes pendant cinquante-cinq ans, pour le service de quatre rois, François Ier, Henri II, François II et Charles IX; après avoir passé par tous les degrés de soldat, enseigne, capitaine, maître de camp, gouverneur de places, lieutenant du roi, jusqu'à la dignité de maréchal de France, il se retira presque octogénaire, et estropié de tous ses membres par les arquebusades, les coups de pique et d'épée, dans son château d'Estillac, près d'Agen. Là, s'autorisant de l'exemple de César, qui écrivait la nuit ce qu'il faisait le jour, Montluc voulut employer ses dernières années à décrire les combats où il avait assisté, pour mieux s'assurer de vivre dans la postérité et pour l'instruction des capitaines ses compagnons, ce qui lui fit donner ou prendre lui-même cette devise : Etiam post funera bellat (1), *Même après son trépas il fait encore la guerre.* Comme César, il appela son livre les *Commentaires de Blaise de Montluc*: c'est le seul point par lequel ces deux hommes se touchent. Montluc était entièrement illettré; mais il avait l'imagination vive de son pays. On voit que son livre sort des mains d'un soldat, d'un vieillard et d'un Gascon. Ses écrits sont vraiment attachans par leur originalité piquante, leur franchise et leur impétuosité. Il écrit comme il combat. Peut-être quelquefois le lecteur, peu ami des éternels mouvemens de la guerre, trouve que le vieux guerrier narrateur use trop, au gré de son impatience, de sa prodigieuse mémoire, qui lui rappelle la plus petite camisade, la plus légère escarmouche et jusqu'à tous les noms de tous les lieux, dont il n'a garde de faire grace. Cependant le but des *Commentaires* pourrait, jusqu'à certain point, faire pardonner ces détails. « Je représente, dit Montluc lui-même, toutes ces particularités, sans me contenter de dire que la place fust assiégée, où je soutins le siége neuf ou dix mois; et puis je capitulai forcé de famine. Car de là le capitaine, le lieutenant de Roy, le soldat n'en peut tirer profit. C'est l'historien. De ces gens il n'y en a que trop. Je m'escris à moy-mesme; et veux instruire ceux qui viendront après moy. Car n'estre né que pour soy : c'est dire en bon françois, estre né une beste. » Ainsi ce n'est pas pour nous, gens calmes et pacifiques qu'il a écrit, ce n'est donc pas à nous à nous plaindre.

A entendre Montluc, il a assisté à tous les festins, c'est-à-dire, à tous les combats, et pourtant c'est son bras ou ses conseils qui ont déterminé la victoire; c'est lui qui a tout fait. On l'accuse d'être vantard, et pourtant d'une véracité un peu suspecte; mais il a grand soin d'affirmer souvent qu'il dit la vérité, et d'invoquer le témoignage de ceux qui vivent encore. « Du reste, dit encore Brantôme, il se peut faire qu'il se soit si bien acquitté de tout ou en partie de ce qu'il dit, car il était un Gascon brave, vaillant et bouillant; et qui est de cette humeur, qui ne peut être autrement qu'il ne fasse toujours bien, s'il ne meurt en michemin. » Puis, après le récit de chaque exploit, arrivent ces inévitables phrases : mirez-vous en moi, mes capitaines; que mon exemple vous rende sages; souvenez-vous de ce que je fis en telle circonstance, etc...

(1) Vulson de la Colombière.


Digitized by Google



Blaise de Montluc.

Cette manière peu modeste de se proposer constamment pour modèle, paraît à quelques-uns empreinte d'une vanité révoltante ; d'autres, plus tolérans et plus faciles à excuser les faiblesses humaines, ne voient en cela qu'un orgueil tout naturel à un soldat chargé d'ans et de gloire, qu'on écoute avec plaisir et qu'on respecte. Quoi qu'il en soit des diverses impressions que peut produire la lecture des *Commentaires de Montluc*, il est certain qu'ils renferment de beaux exemples de bravoure, d'excellens conseils, et des sentimens tout chevaleresques d'honneur, de fidélité et de loyauté. Il suffit de savoir que Henri IV appelait ce livre la Bible du soldat.

CHAPITRE II.

Blaise de Montluc naquit, en 1500 ou 1502, d'un pauvre gentilhomme gascon qui avait à peine 800 ou 1000 livres de revenu. Le jeune Blaise fut nourri dans la maison du duc Antoine de Lorraine, et mis hors de paye; il fut pourvu d'une place d'archer dans la compagnie du duc, dont le célèbre Bayard était lieutenant. Le Piémont était alors le théâtre de la guerre. C'est dans cette malheureuse Italie, qui devait être le

Digitized by Google

tombeau de deux cent mille hommes, que commençait la sanglante rivalité de l'ambitieux Charles-Quint et du fol et brillant François Ier. Au bruit des beaux faits d'armes qui se faisaient en Italie, le jeune Montluc brûle de courir aux combats. Il fait un voyage en Gascogne, retire de son père quelque peu d'argent et un cheval d'Espagne, passe les Monts, et le voilà à Milan sous Lautrec, n'ayant alors que dix-sept ans. Les occasions de faire son apprentissage ne lui manquent pas et il ne les fuit pas. Il cherche à se trouver dans tous les lieux où il pourra acquérir de la réputation, à quelque prix que ce soit. En dix jours cinq chevaux sont tués sous lui; il combat à pied à la bataille de la Bicoque, que les Suisses, mal payés, firent perdre, suit M. de Lautrec dans le Béarn, et vient se distinguer à St. Jean-de-Luz par une belle retraite qu'il fait à la tête d'une compagnie. Montluc, à vingt ans, est capitaine en chef. Mais les finances du roi ne pouvant pas suffire à payer les nombreux officiers de ses armées, François Ier se vit obligé de dissoudre toutes les compagnies de gens de pied, excepté celles qu'on met en garnison. Le jeune Montluc ne voulait pas s'enfermer dans des murailles. Il rentra donc simple soldat dans la compagnie du maréchal de Foix, frère de Lautrec. Il combattit avec les *Enfans Perdus* (1), à la funeste bataille de Pavie et fut fait prisonnier; mais compris au nombre de ceux qui, ne pouvant payer leur rançon, reçurent ordre d'évacuer le camp et l'Italie, il revint en France n'ayant à manger en chemin que *raves et tronchons de choux*.

François Ier conclut le traité de Madrid. A peine est-il libre qu'il recommence la guerre contre Charles-Quint. Accusé par celui-ci d'avoir manqué de parole, le roi de France lui répond *qu'il en a menti par la gorge*, le somme *d'assurer le camp* pour un combat singulier et lui laisse le choix des armes. Les deux rivaux s'envoient des cartels et des défis. Après s'être livrés à la risée de l'Europe par ces bravades indignes de la majesté des deux grands princes, ils remettent à leurs généraux le soin de vider leurs différends dans les plaines d'Italie. Lautrec marche sur Naples. Montluc, qui était alors en Guienne, est chargé de dresser une compagnie de gens de pieds et même sept à huit cents hommes à Lautrec. Or, dans le cours de cette campagne, Dieu lui donna ce qu'il lui avait toujours demandé, c'était de se trouver à un assaut pour y entrer le premier ou mourir. Une épée au poing, une rondelle au bras et un morion en tête il se jette à corps perdu sur le fort Capistrano. Mais, assailli par une grêle de balles, il roule de haut en bas jusqu'au fond d'un fossé, avec un bras si violemment froissé qu'il crut un instant l'avoir laissé dans la ville. On emporte le fort d'assaut. « De quoy estant averti, Montluc envoya prier son lieutenant de lui garder autant de filles et femmes qu'il pourrait, pour empescher qu'elles ne fussent violées. ayant cela en dévotion pour un vœu qu'il avait fait à Notre Dame de Lorette, espérant que Dieu pour ce bienfait l'ayderait ; ce que fit son lieutenant et lui en amena quinze ou vingt, qui fut tout ce qui se sauva : car les soldats. animez pour venger Montluc et montrer l'amitié qu'ils luy portaient, tuèrent tout jusqu'aux enfans et réduisirent la ville en cendres. » Viols, brigandages, incendies, voilà ce qu'étaient ces guerres d'Italie ! C'était moins une guerre, dit M. Michelet, qu'un long supplice infligé par une soldatesque féroce à un peuple souvent désarmé.

Le beau royaume de Naples fut perdu, la peste consuma notre armée, Lautrec lui-même succomba, le peu de soldats qui lui avaient survécu périrent par la perfidie et la cruauté espagnole; et Montluc, après avoir vu tous ces malheurs, s'en revint dans la pauvre maison de son père, où il demeura trois ans sans pouvoir guérir de la grave blessure de son bras.

L'odieux traité de Cambrai suspendit les hostilités pendant sept ans entre la France et l'Espagne. Durant ce temps le perfide Charles-Quint fit d'immenses préparatifs pour venir faire la conquête de la France et rendre, disait-il, son rival le plus pauvre gentilhomme de l'Europe. Aux premiers bruits de guerre, François Ier créa sept légions provinciales, belle institution qu'on laissa tomber trop tôt ; car, sous tous les rapports, les légions l'emportaient sur tous les essais militaires jusqu'alors tentés en France. Le roi donna mille hommes au sénéchal de Toulouse, le seigneur de Foudoas, qui fit Montluc son lieutenant. Trois armées entrèrent à la fois en Languedoc, en Picardie et Provence pour exécuter l'aveugle projet de Charles-Quint. La légion de Montluc fut la première qui arriva à Marseille. On sait comment le maréchal de Montmorency arrêta l'ennemi, en ne lui opposant qu'un désert. Villages, fermes, moulins, tout avait été dévasté. Cependant le roi, qui était venu à Avignon, fut averti que l'empereur tenait encore quelques moulins dans le voisinage d'Arles, entr'autres ceux d'Auriole, et que si on les brûlait le camp des ennemis serait bientôt affamé. A ce que rapportaient constamment les espions, il était surtout important de brûler les moulins d'Auriole, parce qu'ils nourrissaient la maison de l'empereur et six mille vieux soldats espagnols, qu'il avait toujours près de sa personne. François Ier, dont la prudence n'était pas la qualité dominante, engagea plusieurs seigneurs à hasarder une troupe d'hommes pour tenter ce coup de main. Tous refusèrent dans la juste appréhension d'une déroute presque certaine. « Un jour que Montluc eut entendu le malcontentement du roi et les raisons de ceux à qui on avait présenté l'entreprise, lesquelles, à la vérité, étaient justes et raisonnables, il se mit à penser luy-même comment il la pourrait exécuter, et que si Dieu luy faisait la grâce d'en venir à bout, ce serait se faire cognaistre au roi et retourner en la mesme réputation et cognaissance des grands, qu'il avait auparavant acquise, laquelle les deux ans d'oisiveté et la longueur de sa blessure avait fait évanouir. Car ce n'est rien d'acquérir de la réputation et un bon nom, si on ne l'entretient et continue. Il prit donc en luy cette résolution, de l'exécuter ou de crever. » Ce qui fut dit, fut fait. A la tête d'une centaine d'hommes bien déterminés, Montluc brûla les moulins, et l'empereur mangea le blé pilé à la turque jusqu'à ce qu'enfin il se décida à la retraite pour sauver un millier d'hommes qui lui restaient et qui furent encore assaillis comme des bêtes féroces par

(1) C'est ainsi qu'autrefois on appelait dans les siéges, batailles ou combats, les soldats qui commençaient l'attaque, et qu'on nomme aujourd'hui tirailleurs, éclaireurs, etc. etc.

Digitized by Google

les paysans provençaux. L'épuisement des deux rivaux amena la trève de Nice, et Montluc, à son grand regret, fut obligé de revenir sous le toit de son père. « Pendant cette trève il essaya, mais en vain, d'estre courtisan : il fut toute sa vie mal propre pour ce mestier. S'il était trop franc et trop libre, aussi y trouve-t-il fort peu d'acquit. »

Quatre ans après, en 1542, une nouvelle brouillerie alluma une nouvelle guerre entre François Ier et Charles-Quint. Montluc, toujours prêt au premir son du tambourin et qui ne haïssait rien tant que sa maison, vola joindre le dauphin, qui, avec une magnifique armée, faisait le siége de Perpignan. Après la malheureuse issue de ce siége, l'armée du Roussillon reçut ordre d'aller envahir le Piémont. Montluc était depuis long-temps à guerroyer dans cette contrée, lorsque le jeune comte d'Enghien alla prendre le commandement de l'armée d'Italie.

La France avait, à cette époque, toute l'Europe liguée contre elle. Le roi d'Angleterre, Henri VIII, dont le rôle politique fut de tenir dans ses mains la balance de l'Europe, et qui avait raison de prendre pour devise, *qui je défends est maître*, défendait alors Charles-Quint. Il avait fait avec lui une alliance, dont la clause principale était le démembrement de la France. L'empereur dressait une armée formidable pour la faire entrer dans le Piémont, et le jeune comte d'Enghien n'avait pas la permission de hasarder une bataille. Jugeant cependant qu'elle était nécessaire, il dépêche à la cour le brave Monthuc. Le récit que fait celui-ci sur la délibération du conseil, où le roi daigna l'admettre, fait parfaitement connaître la pétulance du héros gascon ne demandant que batailles, et l'esprit de François Ier se laissant toujours aller avec plus ou moins de bonheur aux sentimens et aux impressions d'un moment. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer cet intéressant passage des *Commentaires de Montluc*. « Sur le midy Monsieur l'Admiral d'Annebaut me manda aller trouver le Roy, qui estait déjà entré en son conseil, là où assistaient Monsieur de Sainct Pol, Monsieur l'Admiral, Monsieur le grand Escuyer Galliot, Monsieur de Boissy, qui depuis a esté grand Escuyer, et deux ou trois autres, desquels il ne me souvient, et Monsieur le Dauphin, qui estait debout derrière la chaire du Roy. Et n'y avait assis que le Roy, Monsieur de Sainct Pol près de luy, Monsieur l'Admiral de l'autre costé de la table vis-à-vis dudict sieur de Sainct Pol. Et comme je fus dans la chambre le Roy me dict : Montluc, je veux que vous retourniez en Piedmont porter ma délibération et de mon conseil à Monsieur d'Anguyen, et veux que vous entendiez icy la difficulté que nous faisons, pour luy pouvoir bailler congé de donner bataille, comme il demande. Et sur ce commanda à un Monsieur de Sainct Pol de parler. Alors ledict sieur de Sainct-Pol proposa l'entreprise de l'Empereur et du Roy d'Angleterre, etc. . . . .

. . . .

Monsieur l'Admiral en dict de mesme et tous les autres aussy discourant chacun comme il luy plaisait. Je trépignais de parler : et voulant interrompre lorsque Monsieur Galliot opinait, Monsieur de Sainct Pol me fit signe de la main et me dit : Tout beau, tout beau : ce qui me fit taire, et vis que le Roy se prit à rire. Monsieur le Dauphin n'opina point, et croy que c'estait la coustume; mais le Roy l'y fit assister afin qu'il apprint : car devant ses princes, il y a tousjours de belles opinions, non pas tousjours bonnes. On ne parle pas à demy, et tousjours à l'humeur du maistre. Je ne serais pas bon là, car je dis tousjours ce qu'il m'en semble. Alors le Roy me dit ces mots : Avez-vous bien entendu, Montluc, les raisons qui m'esmeuvent à ne donner congé à Monsieur d'Anguyen de combattre et de rien hazarder. Je luy respondis que je l'avais bien entendu; mais que s'il plaisait à sa Majesté me permettre de luy en dire mon advis, je le ferais fort volontiers, non que pour ce sa Majesté en fist autre chose, sinon ce qu'elle et son conseil en avaient déterminé. Sa Majesté me dit qu'il le voulait, et que je luy en disse librement ce que m'en semblait. Alors je commençay en cette manière, il m'en souvient comme s'il n'y avait que trois jours : Dieu m'a donné une grande mémoire en ces choses, dont je le remercie.

« Sire, je me tiens bien heureux, tant de ce qu'il vous plaist que je vous dise mon advis sur cette délibération qui a été tenue en votre conseil : que parce aussy que j'ay à parler devant un Roy soldat, et non devant un Roy, qui n'a jamais esté en guerre. Avant qu'estre appelé à cette grande charge que Dieu vous a donnée, et depuis, vous avez autant cherché la fortune de la guerre, que Roy qui jamais ait esté en France, sans avoir espargné vostre personne non plus que le moindre gentil-homme. Doncques ne dois-je craindre puisque j'ay à parler devant un Roy soldat. (Monsieur le Dauphin qui estait derrière la chaire du Roy et vis-à-vis de moy me faisait signe de la teste, qui me fit penser qu'il voulait que je parlasse hardiment, ce qui me donnait plus de hardiesse, de laquelle je n'ay jamais eu faute, car la crainte ne me ferme jamais la bouche.) Sire, dis-je, nous sommes de cinq à six mille Gascons comptez. Croyez qu'au monde il n'y a point de soldats plus résolus que ceux-là, ils ne désirent que mener les mains. » ..... Montluc énumère au roi les forces de l'armée en Suisses, Italiens, Provençaux, Gruyens, hommes d'armes et chevau-légers. — « Doncques, Sire, dit-il continuant son propos, qui voulez-vous qui tue dix mille hommes, et mille ou douze cents chevaux, tous résolus de mourir ou de vaincre ? Telles gens que cela ne se deffaut pas ainsi : ce ne sont pas des apprentifs. Nous avons souvent sans advantage attaqué l'ennemy et l'avons souvent battu. J'oserais dire que si nous avions tous un bras lié, il ne serait en la puissance de l'armée ennemie de nous tuer de trent'un jour, sans perte de la plus grande part de leurs gens et des meilleurs hommes. Pensez donc quand nous aurons les deux bras libres et le fer en la main, s'il sera aisé et facile de nous battre. Certes, Sire, j'ay appris des sages capitaines, pour les avoir ouy discourir, qu'une armée composée de douze à quinze mille hommes, est bastante d'en affronter une de trente mille. Car ce n'est pas le grand nombre qui ruine, c'est le bon cœur. Un jour de bataille la moitié ne combat pas. Nous n'en voulons pas davantage : laissez faire à nous. (Monsieur le Dauphin s'en riait derrière la chaire du Roy, continuant tousjours à me faire signe de la teste : car à ma mine il semblait que je fusse déjà au combat.) Non, non, Sire, ces gens ne sont pas pour être défaicts : si

Digitized by Google

Messieurs qui en parlent les avaient vus en besogne, ils changeraient d'advis, et vous aussi : ce ne sont pas soldats pour reposer dans une garnison, ils demandent l'ennemy et veulent monstrer leur valeur : ils vous demandent permission de combattre ; si vous les refusez vous leur osterez le courage et serez cause que celuy de vostre ennemi s'enflera. Peu à peu vostre armée se deffera à ce que j'ay entendu Sire, tout ce qui esmeut Messieurs, qui ont opiné devant votre Majesté, est la crainte d'une perte, ils ne disent autre chose si ce n'est : si nous perdons, si nous perdons. Je n'ay ouy personne d'eux qui aye jamais dit : si nous gaignons, si nous gaignons, quel grand bien nous adviendra! Pour Dieu, Sire, ne craignez de nous accorder notre requeste et que je ne m'en retourne pas avec cette honte, qu'on dit que vous avez peur de mettre le hasard d'une bataille entre nos mains, qui vous offrons volontiers et de bon cœur nostre vie. — Le roi qui m'avait fort bien escouté et qui prenait plaisir à mon impatience, tourna les yeux devers Monsieur de Sainct-Pol. Lequel lui dit alors : Monsieur, voudriez-vous bien changer d'opinion pour le dire de ce fol, qui ne se soucie que de combattre et n'a nulle considération du malheur que ce vous serait, si nous perdions la bataille? C'est chose trop importante pour le mettre à la cervelle d'un jeune Gascon. — Alors je luy répondis ce mesme mot : Monsieurs asseurez-vous que je ne suis point bravache, ny si ecervelez que vous ne pensez. Je ne dis point cecy pour braverie ; car s'il vous souvient de tous les advertissements, que le Roy a eu depuis que nous sommes retourner de Perpignan en Piedmont, vous trouverez qu'à pied ou à cheval où nous avons trouvé les ennemis, nous les avons tousjours battus. . . . , ...
Tous les autres parlaient et disaient que le Roy ne se devait arrester aucunement à mes paroles. Monsieur l'Admiral ne dit jamais mot, mais se sous-riait et croy qu'il s'estait aperçu des signes que Monsieur le Dauphin me faisait estant presque vis-à-vis l'un de l'autre. Monsieur de Sainct-Pol recharge encore, disant au Roy : Quoi, Monsieur, il semble que vous voulez changer d'opinion et vous attendre aux paroles de ce fol enragé? Auquel le Roy répondit disant : Foy de gentilhomme, mon cousin, il m'a dit de si grandes raisons et me représente si bien le bon cœur de mes gens, que je ne scay que faire. Lors le seigneur de Sainct-Pol luy dict : Je vois bien que vous estes déjà tourné. Sur quoy le Roy adressant la parole audict sieur admiral luy dict : qu'est-ce que luy en semblait. Monsieur l'Admiral se prit encore à sous-rire et luy répondit : Sire, voulez-vous dire la vérité? vous avez belle envie de leur bailler congé de combattre. Je ne vous asseureray pas, s'ils combattent, du gain ny de la perte, car il n'y a que Dieu qui le puisse sçavoir ; mais je vous obligeray bien ma vie et mon honneur, que tous ceux qu'il vous a nommez, combattront en gens de bien, car je sçay ce qu'ils valent pour les avoir commandoz. Faictes une chose, nous cognaissons bien que vous estes à demy gagné, et que vous penchez plus du costé du combat, qu'au contraire, faictes vostre requeste à Dieu et le priez qu'à ce coup vous veuille aider et conseiller ce que vous devez faire. Alors le Roy leva les yeux au ciel et joignant les mains, jetant le bonnet sur la table, dit : Mon Dieu, je te supplie qu'il te plaise me donner aujourd'huy le conseil de ce que je dois faire pour la conservation de mon royaume et que le tout soit à ton honneur et à ta gloire! — Sur quoy Monsieur l'Admiral luy demanda : Sire, quelle opinion vous prend-il à présent? — Le Roy après avoir demeuré quelque peu se tourna vers moy, disant comme en s'escriant : Qu'ils combattent, qu'ils combattent! Or doncques il n'en faut plus parler, dit Monsieur l'Admiral, si vous perdez, vous seul serez cause de la perte, et si vous gaignez pareillement : et tout seul en aurez le contentement en ayant donné seul le congé. Alors le Roy et tous se levèrent et moy je tressaillais d'aise. Sa Majesté se mit à parler avec Monsieur l'Admiral pour ma dépesche et pour donner ordre au payement, dont nous avions faute. Monsieur de Sainct-Pol m'accosta, et me disait en rian : Fol enragé, tu seras cause du plus grand bien, qu'il pourrait venir au Roy ou du plus grand mal. Alors je luy respondis, Monsieur, je vous supplie très humblement, ne vous mettez en peine ni crainte que nous ne gaignons la bataille : et asseurez-vous que les premières nouvelles que vous entendrez, seront que nous les avons tous fricassez et en mangerons si nous voulons. »

Le congé donné, on se battit à Cerizoles, on gagna la victoire, Montluc ne se posséda pas de joie, le jeune comte d'Enghien fut illustré, et l'Europe étonnée apprit ce que la France renfermait en elle de force et de vigueur.

CHAPITRE III.

Puisque Montluc est un si agréable conteur, écoutons-le encore : « Après la victoire je courus à Monsieur d'Anguyen et luy dis ces mots, faisant bondir mon cheval : Et pensez-vous, Monsieur, que je sois aussi bonhomme à cheval qu'à pied? Alors il me dit : Vous serez tousjours en une sorte et en autre. Il se baissa, et me fit cet honneur de m'embrasser et me fit sur l'heure chevalier, dont je me sentiray toute ma vie honoré, pour l'avoir esté en ce jour de bataille et de la main d'un tel prince. Malheureux fut celuy qui nous l'osta si pauvrement. Mais laissons cela. Lors je luy dis : Monsieur, vous ay-je aujourd'huy servi à vostre contentement? Il me respondit : Ouy, capitaine Montluc, ouy, je n'oublierai jamais ce que vous avez faict et ne le celeray pas au Roy. Alors je luy respondis : Monsieur, il est en vous de me faire le plus grand bien que vous sçauriez faire à gentil-homme du monde. Alors il s'escarta me tirant à part afin que personne ne l'ouït

Digitized by Google

et me demanda, qu'est-ce que je voulais qu'il fit pour moy. Je luy dis que c'estait qu'il m'envoyast porter les nouvelles du gain de la bataille au Roy; et qu'il n'y avait homme qui le deust faire sitost que moy, veu ce que j'avais dit à Sa Majesté et à son conseil pour obtenir congé de combattre, et que les derniers mots que j'avais dit au Roy estaient qu'il s'attendit seulement d'avoir nouvelles de la victoire. Il me tourna redire qu'il estait raison, que j'y allasse plutost que tout autre. Et ainsi retourna toute l'armée victorieuse à Carmagnolle. Mais comme je pensais estre dépesché pour partir la nuict, on me dit que Monsieur Descars avait gaigné tout le monde, pour qu'il y allast. . . . .
. . . .
Il n'y eust ordre, il fallust passer par là : à peine me put-on apaiser. J'avais beau me fascher et remonstrer le tort qu'on me faisait. Cent fois depuis me suis-je repenty que je ne me desrobay le soir mesme. Je me fusse rompu le col, ou j'y fusse arrivé le premier pour en porter la nouvelle au Roy. Je m'asseure qu'il ne m'en eust senty que bon gré, et eust faict ma paix avec les autres. Or quittay-je alors toute ma fortune n'espérant jamais plus estre rien et vins demander congé à M. d'Anguyen pour m'en venir en Gascogne. Ledit seigneur me promettait beaucoup de choses, me cognaissant fasché, Monsieur de Tuis me faisait de mesme me voulant retenir, mais je fis tant qu'ils me donnèrent congé avec promesse de retourner. »

Pour consoler Montluc, le roi le nomma bientôt maître-de-camp, et l'appela dans le nord de la France pour combattre l'armée de Henri VIII, qui déjà s'était emparée de Boulogne. C'était pour la première foic que Montluc allait jouer des siennes avec les Anglais. « Or nous estions tous abusez sur ce que nous avions ouy de mes prédécesseurs, qu'un Anglais battait toujours deux Français et que l'Aglais ne fuyait jamais, ni ne se rendait. Mais je veux leur faire une embuscade, dis-je un jour à Monsieur de Tuis, pour vous monstrer si un Gascon vaut un Anglais. » En effet, Montluc leur dresse une escarmouche de sa façon, et Anglais de fuir aussi facilement que nation qu'il eût jamais connue. « Monsieur de Tuis avait tout veu et comme j'arrivay à luy, je lui dis : Voyez-vous si je ne vous ay dit la vérité? Ou il faut dire que les Anglais du temps passé estaient plus vaillans que ceux icy, ou bien que nous le sommes plus que nos prédécesseurs. Je ne sçay quel des deux est véritable. Vrayment, dit Monsieur de Tuis, ces gens se retirent bien à la haste. Je n'auray jamais plus opinion des Anglais, telle que j'ay eu par le passé. Non, Monsieur, luy dis-je, croyez que les Anglais qui ont battu anciennement les Français estaient demy Gascons, car ils se mariaient en Gascogne, et ainsy faisaient de bons soldats. Depuis ce temps nos gens n'en eurent plus l'opinion ny crainte qu'ils en avaient. » Montluc empourpra sa victorieuse épée dans le sang des Anglais, comme il l'avait rougie ailleurs dans celui des Espagnols, des Lombards et des Allemands.

On sait que le dessein de l'empereur et du roi d'Angleterre était de frapper la France au cœur, en marchant, par le Nord, sur la capitale, et en s'emparant du siége du gouvernement. On ne verra peut-être pas sans intérêt l'avis de Montluc sur la question de savoir ce que ferait la France, dans le cas où la ville de Paris serait prise, surtout de nos jours où cette question a si vivement préoccupé tous les esprits. « La France, bien unie, dit Montluc, ne peut estre conquise sans perdre une douzaine de batailles, veu la belle noblesse qu'il y a et les places fortes qui s'y trouvent. Et croy que plusieurs se trompent de dire que Paris pris, la France serait perdue. C'est à la vérité le thrésor de ce royaume et un sac inestimable : car les plus gros du royaume y apportent tout, et croy qu'au monde il n'y a une telle ville. On dit qu'il n'y a escu qui n'y doive dix sols de rente une fois l'année. Mais il y a tant d'autres villes et places en ce royaume, qui seraient bastantes pour faire perdre trente armées : de sorte qu'il serait aisé se rallier et leur oster celle-là avant qu'ils en eussent conquis d'autres, si le conquérant ne voulait dépeupler son royaume pour repeupler sa conqueste. » La douzaine de batailles de Montluc rappelle la remarquable réponse d'un gentilhomme français à Charles-Quint, lorsque celui-ci, aveuglé par la fortune, croyait, en entrant en Provence, être déjà maître de la France et en avoir fait une province de la monarchie universelle qu'il rêvait. Combien y a-t-il de journées d'ici à Paris? demandait l'orgueilleux empereur à notre gentilhomme. — De journées? répondit le Français, si vous entendez par ce mot des batailles, je vous assure que vous en aurez pour le moins une douzaine, à moins que les agresseurs ne soient battus dès la première.

A la mort de François Ier, Montluc craignit de voir long-temps ses armes suspendues au crochet; mais le nouveau roi, héritier de l'humeur belliqueuse de son père, ne lui donna pas le temps de connaître l'oisiveté. Henri II, que son père avait appelé à tous les conseils, et qui était initié à tous les secrets de la politique de l'Europe, adopta les idées et les projets de François Ier dans les rapports de la France avec les états voisins. La guerre recommença en Champagne, en Picardie, dans les Pays-Bas et en Italie. Montluc suivit le maréchal de Brissac en Piémont, et il prit une grande part aux importantes conquêtes que fit ce vaillant et vertueux capitaine. « Il estait toujours à ses pieds ou à sa teste. » Aussi Brissac le regretta-t-il vivement, et fit-il tout ce qu'il put pour le retenir, lorsque le roi Henri l'appela au gouvernement de Sienne. Le courrier du roi trouva Montluc à Agen en proie à une cruelle maladie, et entre les mains des médecins. Jaloux d'obéir aux ordres de son maître, tant qu'il lui resterait un souffle de vie, il voulut à tout prix se mettre en chemin pour l'Italie. Il faillit de succomber à Toulouse à la violence de son mal.

La nomination de Montluc à la charge de lieutenant du roi à Sienne avait trouvé une vive opposition dans le conseil. Son caractère emporté, irascible et bizarre faisait craindre qu'il ne sût pas s'accommoder à l'humeur des Siennois. Mais le roi, qui aimait Montluc depuis qu'il l'avait remarqué à la camisade de Boulogne, ne voulut point en nommer d'autre, et lui écrivit de laisser un peu sa colère en Gascogne. L'histoire nous a appris comment Montluc, par son héroïque défense de Sienne, se montra digne de la confiance du roi. « Croyez que je forçay bien mon naturel contre l'advis de Monsieur le Connestable, qui m'avait représenté et

Digitized by Google

dépeint au Roy comme il m'avait veu en mon aage bouillant. Il faut qu'un capitaine et gouverneur sage et advisé, quand il est parmi les nations étrangères tasche tant qu'il peut se conformer à leur humeur. Parmy les Allemans et Suisses il faut faire corroux; avec les Espagnols tenir leur morgue superbe et faire plus le religieux et dévotieux qu'on n'est, parmy l'Italien estre discret et sage, ne l'offenser ny caresser leurs femmes. Quant aux Français il est à tout faire : tant y a que Dieu me fit la grace, qui suis Gascon, prompt, colère, fascheux et mauvais patient, de me comporter si bien parmy cette nation soupçonneuse et deffiante qu'il n'y eust citadin, qui se peust plaindre de moy. »

Sienne était la ville de l'Italie centrale, que les Français avaient choisie pour station, afin de délivrer la Péninsule du joug de l'empereur. Déjà les Siennois, fatigués des exactions et du despotisme des Espagnols, avaient chassé leur garnison et arboré les enseignes françaises. Henri II s'était hâté de faire alliance avec eux. Lorsque Montluc arriva, il trouva Sienne assiégée par le marquis de Marignan. Les Siennois étaient disposés à faire rage pour défendre leur liberté. Ils le prouvèrent dans plusieurs combats qu'ils livrèrent sous les ordres de Montluc. Cependant l'empereur était mécontent du marquis du Marignan; il trouvait fort étrange qu'il fit durer si long-temps cette guerre, prétendant que la ville de Sienne ne pouvait résister à l'artillerie. A tort ou à raison, il fallut se prêter à l'humeur du maître. Les Siennois sont tout à coup avertis que trente canons arrivent de Florence, et que le marquis va leur livrer un assaut. Grande est l'épouvante parmi les assiégés, et nobles et bourgeois coururent au palais du conseil, pour mettre en délibération si on doit endurer la batterie ou entrer en composition. Que va faire Montluc en apprenant qu'un peuple commandé par lui parle de se rendre, parce qu'il a peur du canon? Il faut encore l'entendre lui-même raconter, avec son originalité, ce qu'il fit pour changer les dispositions des Siennois.

« J'estais encore si très-exténué de ma maladie et le froid estant grand et aspre, j'estais contrainct d'aller si enveloppé le corps et la teste de fourreures, que quand l'on me voyait aller par la ville, nul ne pouvait avoir espérance de ma santé, ayant opinion que j'estais gasté dans le corps, et que je me mourais à veüe d'œil. — Que ferons-nous, disaient les dames et les pourreux (car en une ville il y en a d'uns et d'autres), que ferons-nous si notre gouverneur meurt? Nous sommes perdus : toute nostre France après Dieu est en luy. Il n'est possible qu'il en eschappe. — Je croy fermement que les bonnes prières de ces honnestes femmes me tirèrent de l'extrémité et langueur où j'estais, j'entends du corps : car quant à l'esprit et à l'entendement je ne le sentis jamais affaiblir. Ayant donc accoustumé auparavant d'estre ainsi embeguiné, et voyant le regret que le peuple avait de me voir ainsy malade, je me fis bailler des chausses de velours cramoisi, que j'avais apporté d'Albe, couvertes de passement d'or, et fors découpées et bien faites : car au temps que je les avait faites faire, j'estais amoureux. Nous estions lors de loisir en nostre garnison, et n'ayant rien à faire il le faut donner aux dames. Je prins le pourpoint tout de mesmes, une chemise ouvrée de soye cramoisie et de filet d'or, bien riche (en ce temps là on portait les collets des chemises un peu avallez), puis prins un collet de buffle, et me fis mettre le haussecol de mes armes, qui estaient bien dorées. En ce temps là je portais gris et blanc pour l'amour d'une dame, de qui j'estais serviteur, lorsque j'avais le loisir : et avais encore un chappeau de soye grise, fait à l'allemande, avec un grand cordon d'argent, et des plumes d'aigrette bien argentées. Les chappeaux de ces temps là ne couvraient pas grands comme font à ceste heure : puis me vestis un cazaquin de velours gris garny de petites tresses d'argent à deux petits doigts l'un de l'autre, et doublé de toile d'argent tout découpé entre les tresses, lequel je portais en Piedmont sur les armes. Or avais-je encore deux petits flacons de vin grec de ceux que Monsieur le cardinal d'Armagnac m'avait envoyez. Je m'en frottay un peu les mains, puis m'en lavay fort le visage, jusqu'à ce qu'il eust prins un peu de couleur rouge, et en beus, prenant un petit morceau de pain, trois doigts, puis me regarday au miroir. Je vous jure que je ne me cognaissais pas moy-mesme, et me semblait que j'estais encore en Piedmond amoureux comme j'avais esté. Je ne me peus contenir de rire, me semblant que tout à coup Dieu m'avait donné un tout autre visage.

« J'avais prié les colonels des trois nations (France, Italie, Allemagne) de me venir trouver pour me faire compagnie au palais et d'amener leurs capitaines avec eux sans leur rien dire de ce que je voulais faire. Le premier qui arriva à moy avec ses capitaines fut le sieur Cornelio et le comte de Goyas, Monsieur de Bassompierre commissaire, et le comte de Bisque que j'avais envoyé quérir. Et comme ils me trouvèrent de ceste sorte, se prinrent tous à rire. Je bravais par la salle plus que quatorze : et n'eusse pas eu la puissance de tuer un poulet : car j'étais si faible que rien plus. Cambos et les capitaines français arrivèrent aussi. Toute cette force ne tendait qu'à faire rire les uns et les autres : et le dernier ce fut le colonel Rineroc et ses capitaines, qui comme il me vit de cette sorte, il se mit à sanglotter de force de rire : et je le prins par le bras et luy dis : Eh quoy, seigneur colonnel, pensez-vous que je sois ce Montluc qui va tous les jours mourant par les rues? Nany, nany; car celui-là est mort : et je suis un autre Montluc. Son truchement le luy dit, qui le faisait encore plus rire, et desjà le sieur Cornelio luy avait dit la résolution pourquoy je l'envoyais quérir, et qu'il fallait que nous ostassions par une sorte ou par autre ce doute, qui estait parmy les Siennois. Et ainsy nous allasmes tous à cheval au palais, et comme nous eusmes tous monté le degré nous trouvâmes la grande salle toute pleine de noblesse et de bourgeois de la ville, qui estaient du conseil. . . . . . .

. . . .

En entrant mon chappeau à la main, je me sousriais vers l'un, vers l'autre : tous s'esmerveillaient de me voir. Deux desja avaient commencé d'opiner et alors je commençay à leur parler en italien en cette substance.

Seigneurs, j'ay esté adverty que depuis que vous avez entendu à la vérité, que les ennemis amenaient l'artillerie, vous estiez entrez en quelques disputes, qui engendrent parmi vous plutost la peur et la crainte

que quelque belle résolution de combattre et deffendre votre ville et liberté avec les armes. Ce que j'ay trouvé fort étrange et m'en suis esmerveillé, ne me le pouvant persuader. Toutesfois à la fin je me suis résolu venir vers vous avec les colonnels et capitaines de toutes les trois nations que le roy a en cette ville, pour vous visiter en ce lieu et entendre de vous la vérité de tout ce qui se passe. Or, Messieurs, je vous prie, pesez bien de considérer ce conseil, où vous estes tous appellez. Car de ce conseil et de la résolution que vous prendrez dépend tout l'honneur, grandeur, authorité et asseurance de votre estat, de vos vies, de vos honneurs et conservation de votre liberté ancienne: et au contraire toute la honte, déshonneur, reproche avec une infamie perpétuelle à vos enfans, déshonneur à vos pères, qui vous ont laissé pour héritage une telle grandeur que vous tenez, l'ayant deffendüe toujours par batailles les armes en la main, contre tous ceux qui leur ont voulu oster, etc., etc.

L'éloquence de Montluc chassa la peur du cœur des Siennois et leur rendit le courage. Tous jurèrent de mourir les armes à la main plutôt que de capituler. Ils nommèrent Montluc dictateur, comme on faisait autrefois à Rome dans les circonstances difficiles. Enfans et vieillards, femmes du peuple et gentils-dames tous travaillèrent aux fortifications et le marquis dut renoncer à prendre la ville autrement que par la famine. Ce ne fut qu'après un siége de dix mois que les Siennois, ayant renvoyé toutes leurs bouches inutiles et ne pouvant plus que s'entremanger, furent forcés d'entrer en composition. Montluc avait pour principe de n'abandonner une place qu'avec le dernier morceau à la bouche. Aussi ne voulut-il pas encore consentir à la reddition de Siennes, disant que le nom de Montluc ne se trouverait jamais en capitulation. Il l'avait juré. Il se contente de laisser faire les Siennois; pour lui, il sortit avec tous les honneurs de la guerre, enseignes déployées, les armes sur le col en tambour battant; stérile honneur, qui est l'effet assez ordinaire des guerres même les plus glorieuses! C'est en se jouant de la vie des hommes, en se servant d'eux comme de chair à canon, en faisant couler des fleuves de sang, que les princes vident leurs querelles. Et à quoi servent le plus souvent tous ces malheurs? A illustrer un petit nombre de guerriers, voilà tout.

Montluc vit prodigieusement grandir sa gloire et sa fortune. En Italie on courait aux portes et aux fenêtres pour voir celui qui avait si héroïquement défendu Sienne. A son arrivée à la cour, le roi Henri, voire même sa maîtresse la duchesse de Valentinois, lui témoignèrent leur haute satisfaction. Il reçut en récompense de ses bons et loyaux services le cordon de l'ordre de St.-Michel, trois mille livres de rente sur le domaine du roi, une compagnie d'hommes d'armes, et deux charges de conseiller au parlement de Toulouse, dont il fit de l'argent pour marier sa fille.

Montluc ne pouvait rester dans l'inaction tant qu'il restait un coup d'épée à donner pour la défense à l'honneur de son roi. Il se hâta de revenir en Italie. Il gouverna des places, livra des combats, fit des siéges, surprit des villes sans que jamais sa fortune l'abandonnât. Lorsque le grand Guise se couvrait de gloire en chassant l'Anglais de notre territoire, il appela auprès de lui le héros gascon. Montluc, nommé colonel-général de l'infanterie française, partagea avec le duc de Guise l'honneur de la prise de Thionville. Bientôt après les intrigues de cour amenèrent le traité de Cateau-Cambrésis, cet indigne traité qui, en terminant sans gloire une lutte de quarante années, déchaîna sur la France tous les désastres des guerres civiles. Il semble que l'ardeur inquiète des peuples ne puisse se passer de guerre. Si cette ardeur n'est occupée au dehors, ils se déchirent au dedans. Dans l'ère sanglante qui s'ouvrit en France dès la mort de Henri II, Montluc échangea sa réputation de vaillant capitaine contre celle de *Boucher royaliste*, que lui méritèrent ses cruautés.

CHAPITRE IV.

François Ier, se laissant diriger par un clergé que la réforme menaçait dans ses biens, sa puissance, son existence même, avait permis l'effroyable exécution de Cabrières et de Mérindal. Henri II avait établi contre les religionnaires une législation toute de sang, l'inquisition et les chambres ardentes. Toute doctrine gagne à la persécution : sous le règne de Henri II il y avait une église réformée en France; un an après la mort de ce prince on en comptait plus de deux mille. Dans le principe les protestans ne demandaient qu'à adorer Dieu à leur manière et à chanter les psaumes de David en mauvais français ; dès 1561, non moins intolérans que leurs persécuteurs et voulant détruire ce qu'ils appelaient l'idolâtrie, ils commencèrent à renverser les autels, à brûler les tableaux, à démolir les églises, à abattre les images des saints, à traîner le crucifix. Dès lors une lutte terrible était inévitable. Les calvinistes regardaient les catholiques comme des païens, les catholiques tenaient les calvinistes pour des impies et des sacriléges. Des deux côtés ils croyaient laver leurs péchés et gagner le ciel en se baignant dans le sang les uns des autres. Pour comble de malheur, il n'y avait pas un homme assez fort pour se jeter entre les deux partis et enchaîner leur fureur par un fatal concours de circonstances. C'est le contraire qui dut avoir lieu. La royauté absolue de François Ier et d'Henri II en passant dans les mains de faibles enfans était tombée par terre. Les ambitieux se précipitèrent à l'envi pour la ramasser, les Guise, Catherine de Médicis, les princes du sang et jusqu'au vieux connétable de Montmorency. Ces factieux se placèrent derrière le peuple, enflammèrent sa conviction déjà

Digitized by Google

trop ardente, le poussèrent et exploitèrent son fanatisme à leur profit. C'est ainsi que la France ne fut bientôt qu'un vaste champ de bataille, où se fit une guerre à mort.

Montluc se dessina d'une terrible manière dans ces guerres civiles, où il lui fallut, dit-il, user non-seulement de rigueur, mais de cruauté. En cent endroits de ses mémoires, il s'accuse ainsi lui-même. Il pendit, il massacra des milliers de huguenots et leur inspira un tel effroi que lorsqu'ils entendaient parler de lui ils croyaient déjà avoir la corde au col. Les cruautés de Montluc rendaient assurément son nom odieux. Cependant, pour bien juger cet homme de fer et de feu, ne serait-il pas à propos de rappeler un des premiers principes de la philosophie de l'histoire! c'est qu'il est des actions, bonnes et mauvaises, dont il faut moins attribuer la gloire ou l'honneur aux hommes qui en furent les auteurs qu'à l'époque où ils vécurent, aux circonstances sous l'empire desquelles ils se trouvèrent placés. Brutus et Manlius condamnèrent eux-mêmes et livrèrent eux-mêmes leurs propres enfans à la hache du licteur. Dans l'origine de la république romaine tout citoyen eût fait cet acte de patriotisme; dans nos temps et avec nos mœurs, c'est à peine si nous comprenons cette monstruosité. Régulus pour rester fidèle à son serment revient se livrer aux mains du plus cruel ennemi et affronter les supplices les plus inouïs que puisse inventer la perversité humaine. Au siècle de Régulus cette conduite était toute naturelle; de nos jours il est dans le monde civilisé tel ou tel grand peuple, le peuple britannique si l'on veut, qui trouverait cette religion du serment sur-humaine, s'il ne la trouvait plutôt insensée. César faisant la conquête des Gaules se montra atroce, il fit couper le poing à tous les prisonniers; César maître du monde fut un modèle de bonté et de clémence. Les circonstances ne font pas les hommes sans doute, mais elles influent étrangement sur leur conduite et la déterminent souvent glorieuse ou honteuse. Si Montluc eût vécu toute sa vie sous un roi conquérant, il aurait employé les ressources de son infernal génie toujours à tuer des hommes, il est vrai; mais ces hommes auraient été étrangers à la patrie, et sa gloire de héros aurait été sans tache. Il eut le malheur de vivre en temps de guerres civiles et il devint un bourreau. Cependant, à ces malheureuses guerres comme aux guerres d'Italie, la règle de sa conduite, de son courage, le mobile de ses actions fut toujours le même, ce fut toujours un dévouement absolu au service de son roi. Or, voulez-vous savoir ce qu'était le roi aux yeux de Montluc, écoutez: « Le Roy, c'est le soleil qui nous échauffe et nous éclaire; reconnaissons que nous tenons tout des Roys et que nous ne serions rien sans eux, et si nous les servons, c'est obéir aux commandemens de Dieu, sans tâcher d'avoir des récompenses par reproches et importunitez. » Ainsi le roi, pour Montluc, c'est le lieutenant de Dieu sur la terre. Aussi le servira-t-il comme il servirait Dieu, de tout son esprit, de toute son âme et de toutes ses forces. Toute sa puissance à lui est dans le fer, il le servira par le fer. Dans ces temps déplorables, la douceur, la sagesse, la conciliation auraient été impuissantes: eh bien! il s'applaudira de son naturel « qui tendait plus à remuer les mains qu'à pacifier les affaires, aimant mieux frapper et jouer des couteaux que faire des harangues. » Et puis, si, faisant un retour sur la triste condition des guerriers, il se prend à gémir sur les maux sans nombre qu'ils causent au pauvre peuple, il se consolera en s'écriant: Dieu soit loué de ce qu'il m'a toujours maintenu homme de bien et n'ay jamais fait acte que de loyal sujet et serviteur de mon Roy. L'histoire tout entière de Montluc est dans sa fameuse devise: *Deo duce, ferro comite*, Dieu pour guide et le fer pour compagnon.

L'empire des circonstances sur les actions des hommes a été de tout temps reconnu par les esprits les plus élevés. En parlant de la belle action de Régulus, que nous nous sommes déjà permis de rappeler, Cicéron dit: *Quod rediit, nobis hoc nunc mirabile videtur; illis quidem temporibus aliter facere non poterat. Itaque ista laus non est hominis, sed temporum.* Parce que Régulus revint à Carthage, cela nous paraît aujourd'hui surprenant; mais en vérité en ce temps-là il ne pouvait agir autrement. Ce n'est donc pas l'homme qu'il faut louer, mais l'époque où il vécut. Ce que dit l'orateur romain d'une action que nous admirons, à combien plus forte raison ne peut-on pas le dire de bien d'autres que nous trouvons criminelles. Car le chemin qui mène au mal est plus aisé et plus rapide que celui qui conduit au bien. Lorsqu'on étudie une époque, il y a donc une distinction essentielle à faire entre les hommes qui dirigèrent eux-mêmes cette époque et ceux qui ne firent qu'en subir l'influence. C'est parmi ces derniers que l'on doit placer Montluc. Montluc ne fut qu'un chef secondaire, il n'était pas en son pouvoir de maîtriser les évènemens, il ne savait qu'obéir, se dévouer corps et âme au service de son maître. Ces considérations, que nous croyons justes, doivent, ce nous semble, faire pardonner beaucoup à Montluc et nous montrer comment les meilleurs principes, quand ils sont trop exagérés, peuvent engendrer le crime (1).

Après la mort du *Petit-François*, Montluc qui était à la cour, à Orléans, reconnut aux menées qui se faisaient que les partis ne tarderaient pas à venir aux prises. Il résolut de quitter la cour. En prenant congé de la reine-mère, il lui dit: « Madame, je m'en vais en Gascogne avec délibération de vous faire toute ma vie très humble service. Je supplie très humblement votre Majesté croire que s'il advient quelque chose, qui mérite que vous ayez affaire de vos serviteurs, je vous promets et vous donne ma foy que je ne tiendray jamais autre parti que le vôtre et celuy de Messeigneurs vos enfans et seray soudain à cheval que vous me le commanderez. » Catherine de Médicis eut en effet bientôt besoin de Montluc. Le parti de la réforme devint audacieux en Guienne. Les catholiques de

(1) Montluc n'était pas le seul adorateur fanatique de la royauté absolue. « Dans une assemblée nationale, qui fut convoquée sous Henri II, ceux qui portèrent la parole au nom du parlement et du tiers-état se mirent à genoux pour s'adresser au roi. L'orateur du tiers dit que, bien que le peuple fût chargé d'impôts et accablé par les maux d'une guerre continuelle, cependant, *des sujets devant tout à leur roi*, ils donneraient des marques de leur fidélité et de leur parfait dévouement, etc. MM. Cayx et Poirson, *Précis de l'Histoire de France*.

Digitized by Google

Cahors donnèrent le signal de la guerre civile en faisant un horrible massacre des protestans. Les protestans de Fumel et des environs égorgèrent leur seigneur avec des circonstances qui font frémir. La cour envoya des commissaires pour juger et punir ces crimes. Burie et Montluc furent nommés pour faire exécuter le jugement de ces commissaires. C'est ici que commence le cours des cruautés de Montluc. Il se vante dans ses mémoires d'avoir conservé deux fois la Guienne à ses maîtres légitimes, dans dix ans qu'il fut lieutenant du roi dans cette province.

A peine Montluc eut-il reçu ordre de courir sus aux Huguenots, que deux ministres de Nérac lui offrirent un don de quarante mille francs de la part de leurs églises, s'il voulait leur être favorable. Il faut voir dans ses commentaires la colère de cet homme violent et désintéressé. « O meschans, je vois bien où vous voulez venir, c'est de mettre le royaume en division. Vous autres, Messieurs les ministres, vous faites tout cecy sous couleur de l'évangile.—Je commençay à jurer et l'empoignay au collet, lui disant ces paroles : Je ne sais qui me tient que je ne te pende moi mesme à cette fenestre, paillard ; car j'en ai étranglé de ma main une vingtaine de plus gens de bien que toi. Ne venez plus devant moy pour me tenir un tel langage, et si vous le faites, je n'aurai plus la patience que je ne mette la main sur vous — et ainsy s'en allèrent. » On peut reprocher à Montluc sa cruauté et sa forfanterie ; mai on doit le louer du noble désintéressement dont il fit toujours profession. Après avoir gouverné despotiquement pendant dix ans dans les provinces et longtemps aussi en Italie, il n'augmenta ses propriétés, comme il le dit lui-même, que de trois petites métairies et d'un moulin, le tout pour la somme de quinze à vingt mille francs. Il préféra constamment la gloire à la fortune.

Bientôt après on vint lui dire que dans un village à deux lieux d'Estillac à St-Mézard, les Huguenots s'étaient élevés contre leur seigneur et avaient failli lui couper la gorge. « M. de Corde, qui se tient audict St-Mezard, m'avait aussi mandé que, comme il leur avait remonstré en la compagnie des Consuls qu'il faisaient mal et que le Roy le trouverait mauvais, qu'alors ils luy répondirent : Quel Roy ? — Nous sommes les Roys, celui-là que vous dites est un petit Reyot de merde; nous lui donnerons des verges et luy donnerons mestier pour lui apprendre à gaigner sa vie comme les autres. — Ce n'estait pas seulement là qu'ils tenaient ce langage : car c'estait partout. Je crevais de dépit et voyais bien que tous ces langages tendaient en somme à faire un autre Roy. Jallay à St-Mézard, accompagné de deux bourreaux, lesquels on appela depuis mes *laquais*, parce qu'ils estaient souvent après moy. Et comme je feu arrivé à St-Mézard, M. de Fontenilles me présenta trois Huguenots et un diacre, tous attachez dans le cimetière, dans lequel il y avait encore le bas d'une croix de pierre, qu'ils avaient rompue, qui pouvait estre de deux pieds de haut. Je fis venir Monsieur de Corde et les Consuls et leur dis, qu'ils me dissent la vérité à peine de la vie, quel propos ils leur avaient ouy tenir contre le Roy. Les Consuls dirent la vérité, comme ledit sieur de Corde. J'avais les deux bourreaux derrière moy, bien équippez de leurs armes, et surtout d'un marrasseau bien tranchant. De rage je sautay au collet sur le nommé Verdery, qui entretenait toute la sédition, et luy dis : O meschant paillard, as-tu bien osé souiller ta meschante langue contre la Majesté de ton Roy ! Il me respondit : Ha Monsieur, à pécheur miséricorde. Alors la rage me print plus que jamais, et luy dis : Meschant, veux-tu que j'aye miséricorde de toy : et tu n'as pas respecté ton Roy ? Je le poussai rudement en terre et son corps alla justement sur ce morceau de croix. Et dis au bourreau : frappe, vilain. — Ma parole et son coup fut aussi-tost l'un que l'autre : et encore emporta plus de demi pied de la pierre de la croix. Je fis pendre les deux autres à un orme, qui estait tout contre. Et parce que le diacre n'avait que dix-huit ans, je ne le voulus faire mourir, afin aussi qu'il portast les nouvelles à ses frères : Mais bien lui fis-je bailler tant de coups de fouët aux bourreaux, qu'il me fut dit qu'il en estait mort au bout de dix ou douze jours après. Et voilà la première exécution que je fis au sortir de ma maison sans sentence, ni escriture, car en ces choses, j'ay oüi dire qu'il faut commencer par l'exécution. Si tous eussent fait de mesme, ayant charge ès provinces, on eust assoupi le jeu, qui a depuis bruslé tout. Cela ferma la bouche à plusieurs séditieux, qui n'osaient parler du Roy qu'avec respect, mais en secret ils fesaient leurs menées. »

Cependant les juges nommés par la cour pour informer contre les autres massacres de Cahors et de Fumel écrivirent à Burie et à Montluc d'aller les joindre pour commencer la procédure. Montluc voulait débuter par celle de Fumel. Après avoir fait à ces Messieurs des instances auxquelles ils ne crurent pas devoir déférer, il rangea Burie de son avis, et ils allèrent tous deux à Fumel. Les commissaires de la cour ne s'étaient pas rendus. Montluc n'en eut pas de regret, car il les tenait pour les plus grands Huguenots de France. Il forma de son autorité privée une commission composée de certains membres du présidial d'Agen, dont l'orthodoxie et l'opinion lui étaient bien connues. La punition des coupables fut prompte et terrible. Selon certains auteurs, on fit tirer un diacre à quatre chevaux, rompre vifs ou pendre environ quarante habitans de Fumel ou des environs. La ville fut démantelée, plusieurs de ses maisons rasées, le clocher de son église abattu, obligée de payer 320 mille livres. etc.... Après cette exécution, Burie et Montluc se rendirent à Cahors où les commissaires faisaient le procès aux auteurs du massacre des réformés. Montluc fut si indigné de la manière dont ces commissaires rendaient la justice aux catholiques, qu'il fut sur le point de leur enfoncer sa dague dans le ventre. Il leur inspira une telle frayeur que bientôt après ils jugèrent à propos de prendre la fuite pour échapper à sa fureur.

Jamais la présence d'un homme ferme et résolu ne fut plus nécessaire à l'Agenois. Quatre mille hommes du parti protestant étaient sous les armes, Agen était en leur pouvoir. A la nouvelle de cette révolution subite, Montluc, qui était aux environs de Montauban, reprend son activité impatiente quand il s'agit de combattre. Il vole sous les murs d'Agen ; mais manquant de forces suffisantes et d'artillerie, il est con-

Digitized by Google

traint de se borner à faire des courses qu'il a même la témérité de pousser quelquefois jusqu'aux portes de la ville. D'un autre côté Burie alarmé du péril qui menace Bordeaux, réclame le secours de Montluc au moment où celui-ci est occupé plus que jamais à réduire Agen sous l'obéissance du roi. Le moment n'était pas favorable, mais la détermination fut bientôt prise. La capitale de la Guienne ne devait pas rester plus longtemps exposée aux insultes des Huguenots. Il enrôla des troupes et dirigea sa marche vers Bordeaux. Avertis de son approche, les gens de Nérac s'étaient déjà retirés; mais ils n'en furent pas plus heureux, ils ne purent éviter leur destinée. Montluc s'élança sur leurs traces et fondit sur eux avec la rapidité de l'éclair. Ils furent tous écrasés et presque tous massacrés sans résistance; plusieurs se noyèrent dans la Baïse, d'autres gagnèrent les taillis, où les bandouliers les tiraient comme des bêtes fauves. « Nous étions si peu, s'écrie Montluc en rédigeant sa relation de sang-froid et longtemps après, nous étions si peu que nous ne pouvions suffire à tuer. » Il arrive à Bordeaux. Impatient de combattre, il engage Burie à courir sur les protestans; il les défait au combat de Targon. Reste toujours Agen. Montluc revient sur ses pas avec son armée victorieuse, il s'avance rapidement et soumet sans obstacles toutes les villes qu'il rencontre en remontant la Garonne. Il entre d'abord dans Giraude, qui lui ouvre ses portes, ce qui ne l'empêche pas d'y faire pendre aux piliers de la Halle 60 ou 80 protestans qui s'y étaient réfugiés après la déroute de Targon. La terreur précède plus que jamais ce héros farouche des catholiques, et ses traces depuis furent toujours marquées par la cruauté de ses argoulets et de ses bandouliers, qui du reste n'avaient d'autre solde que le pillage. « On pouvait, dit-il dans ses mémoires, reconnaître par où j'étais passé; car sur les arbres, sur les chemins, on trouvait les enseignes. » Ces enseignes, c'étaient les protestans qu'il faisait pendre. A son avis un *pendu* produisait plus d'effet que *cent tués*.

L'approche de Montluc avec toutes ses forces, et la nouvelle de ses succès, que la renommée grossissait peut-être encore, jetèrent la consternation et le découragement parmi les protestans d'Agen. Cette ville ne pouvait plus résister. Burie et Montluc parurent, et ils furent reçus en libérateurs. Les protestans évacuèrent Agen. Burie et Montluc y entrèrent, suivis d'un conseiller au parlement de Bordeaux, et y rétablirent le bon ordre; mais ils n'y firent pas un long séjour. Montluc, voulant profiter de la terreur que ses succès avaient inspirée, partit presqu'aussitôt pour aller faire le siége de Penne avec un renfort d'Espagnols, brigands déterminés à tout pour venger la querelle de Dieu, et défendre notre roi très-chrétien, frère de leur roi catholique. Les protestans de Penne furent forcés jusques dans leurs derniers retranchemens. Ce ne fut plus alors qu'un combat à mort, qu'un massacre général. Les assiégés périrent tous, les armes à la main, tandis que les femmes, les enfans, les vieillards, retirés dans de misérables édifices extérieurs, étaient égorgés par les Espagnols, sous prétexte que c'étaient des hérétiques, et, comme ils le disaient, des *loutheranos* déguisés. Tout périt dans cette horrible boucherie, à l'exception de trois hommes. Tous les cadavres furent jetés dans le puits du château, d'où il s'exhala bientôt des miasmes si pernicieux, qu'il en résulta une maladie épidémique et pestilentielle, qui désola tout l'Agenois.

C'est par de tels exploits, que Montluc prétendit mériter le titre de conservateur de la Guienne.

Cependant ses grands succès lui attirèrent des envieux. Il avait à la cour des ennemis qui cherchaient à le desservir, et l'accusaient de trahison; mais la régente le protégeait, et elle le fit avertir en secret. On le trouva à Agen, dans la compagnie de quinze ou vingt demoiselles. Encore, dit-il, faut-il quelquefois se donner du bon temps. Qu'on juge de l'indignation de cet homme, qui plaçait son plus noble orgueil « à faire cheminer ses faits et ses paroles par le même chemin, à montrer sur le front ce qu'il avait au cœur, et à porter une robe de loyauté et d'honneur qu'aucune tache ne souillerait de sa vie. » Il fait à l'instant même la déclaration suivante, qui ne se trouve pas dans ses *Commentaires*, et que la franchise militaire, avec laquelle elle est rédigée, nous engage à rapporter. En envoyant cette déclaration, il espère que Dieu fera un jour connaître au roi tous les rapporteurs et calomniateurs, et que le roi fera couper tant de têtes qu'il règlera son royaume, et chassera toute cette vermine.

Réponse du sieur de Montluc aux points dont on l'a acccusé devant le Roi Très-Chrétien (1).

Tous ceux qu'ont dict que j'ay parlé, dict ou escript aucune chose contre l'onneur du Roy ou de la Royne ou de Messieurs les princes du sang, ont menti.

Ceux qui ont dict ou escript que j'ay intelligence avec le Roy d'Espaigne ou autre prince que ce soit pour luy bailler la Guienne ou bien faire chose qui soit contre le service du Roy, mon maistre, et que Monsieur le cardinal d'Armignac, de Terride, de Gaudrin, de Mirepoix, de Negrepelisse et moy avons faict ligue ensemble et sommes résolus de rendre ledict pays de Guienne entre les mains du Roy d'Espaigne, ont menti.

Ceux qu'ont dict aussi que l'un de mes enfans a esté en Espaigne pour quelque occasion que ce soit et que Monsieur le cardinal d'Armignac et moy avons esté à Grenade pour conférer aulcune chose avec un seigneur d'Espaigne, ont menti.

Semblablement tous ceux qu'ont dict que je faisais observer et garder en Guienne les ordonnances et constitutions faites au dernier concile contre le vouloir et intention du Roy, ont pareillement menti.

Ceux qu'ont dict que j'avais escript au sénéchal de Quercy ne à autres personnes, qu'il faist procès-verbal et informations, et que par icelles il rendit culpables les habitans de Montaubay (Montauban) pour avoir occasion de les aller saccager et exterminer, ont menti.

Réservant toutefois en tout ce que dessus Messeigneurs les princes du sang et coulx que je dois réserver.

Fait à Agen sous le seing et séel de mes armes le huitième jour de mars 1563.

DE MONTLUC.

(1) Extrait des *Mémoires de Condé*.

Digitized by Google

Une déclaration si énergique et si précise imposa momentanément silence aux ennemis de cet homme redoutable. Ils se retranchèrent derrière l'injure plate et grossière, ils lui jetèrent le sarcasme, ils trouvèrent plaisant de l'appeler à la cour Corneguerre, en langage des halles. On riait; Montluc devint alors furieux Si j'eusse été à une pique d'eux, dit-il dans ses *Mémoires*, j'en eusse peut-être fait taire quelqu'un qui parlait bien haut; j'excepte qui je dois.

Le traité d'Amboise, qui suivit l'assassinat du duc de Guise, vint mettre fin aux premiers troubles. Montluc employa tout son zèle à maintenir la paix dans la Guienne. Toujours cruel, mais juste alors, il fit pendre deux soldats catholiques, qui avaient transgressé l'édit, et bientôt après deux soldats protestans s'étant rendus coupables de la même faute, il les condamna à la même peine. Montluc ne manque pas, à cette occasion, de se proposer comme un modèle d'impartialité; mais on peut douter qu'il ait toujours tenu la balance aussi égale entre les deux partis.

CHAPITRE V.

La paix dura cinq ans. Les protestans de la Guienne, qui furent toujours les derniers à poser les armes, furent aussi les premiers à les reprendre. Leurs menées hostiles et secrètes n'échappaient pas à la vigilance de Montluc. Il en avertit plusieurs fois la reine, mais la reine dédaigna ses avis. Enfin il apprit que le Périgord était en armes, et il reçut un jour un billet ainsi conçu :

« Du vingt-huitième jusqu'au trentième de ce mois de septembre, le roi pris, la reine morte, la Rochelle prise, Bergerac pris, Montauban pris, Lectoure prise et Montluc mort. »

C'est à n'en plus douter, une vaste conspiration se trame. Montluc emploie toute son activité à la déjouer. La prise de Lectoure, par les protestans, eût été fatale à la Guienne; il se rend en toute hâte à cette place forte, s'en empare, et change le gouverneur, dont la foi lui est suspecte. Puis, il fait un appel à toute la noblesse du pays pour aller défendre le roi ou venger sa mort. Lui-même et quatre secrétaires passent cinq jours et cinq nuits à écrire des dépêches. La noblesse arrive de toutes parts, et se réunit à Agen. Montluc part avec douze cents chevaux, trente enseignes, et se dirige vers le Limousin, foyer de l'insurrection. Pour le récompenser de tant de zèle, la cour lui ôte le gouvernement de Bordeaux et du Bordelais, qu'elle donne à Henri de Foix, duc de Candole. Sensible à un affront si peu mérité, Montluc congédie ses troupes et se retire à Agen, se résignant à faire compagnie à tant de grands capitaines des temps anciens et modernes, dont les services furent payés d'ingratitude. « Oh! qu'il y a de peine, dit-il, à servir les grands, et de danger quant et quant! Mais il faut passer par là. Dieu les a fait naître pour commander, et nous pour obéir. D'autres nous obéissent à nous, et toutefois nous sommes tous d'un père et d'une mère; mais il y a trop longtemps pour alléguer mes titres. »

La paix de Longjumeau, qui suspendit, pour six mois seulement la guerre civile, se fit en mars 1568. Montluc conserva encore le commandement de la Guienne jusqu'en 1572. Ces quatre années de sa charge ressemblent à peu près à toutes les autres. Ce sont des batailles, des rencontres, des siéges, des coups de main perpétuels. Mais de quel intérêt pourraient être pour nous les détails de toutes ces guerres? Que nous importerait de savoir que Montluc est allé de Tonneins à Marmande, de Marmande à Villeneuve, qu'il a posté tant d'hommes au port Sainte-Marie, etc.? Le vieux guerrier narrateur, jaloux de se montrer aux yeux de la postérité paré de tous ses titres de gloire, a pu se complaire dans les plus petites particularités de sa vie toute guerrière. Pour nous, nous tenons maintenant sa bravoure, son activité et ses intentions pour connues. Ce que nous savons des faits et gestes de cet homme singulier et extraordinaire doit nous suffire, pour nous donner la certitude qu'il ne tint pas à lui que le parti protestant ne fût entièrement détruit en Guienne. Il est sûr que si le maréchal de Danville, gouverneur du Languedoc, avait voulu partager les vues de Montluc et les seconder, c'en était fait des huguenots; il en aurait, dit-il, ôté jusqu'à la semence. Ces deux généraux s'étaient bien abouchés à Toulouse; mais, soit que Danville fût jaloux des succès du héros gascon, soit qu'il ne pût supporter la violence de son caractère, la mésintelligence se mit entre eux, les mesures qu'ils avaient prises furent rompues et ils se séparèrent.

Catherine de Médicis était indigne d'un serviteur dévoué comme Montluc. Celui-ci, qui s'affligeait sincèrement sur les maux du peuple, eût voulu, d'un seul coup, terminer la guerre, et faire triompher le parti qu'il croyait celui du roi. La reine-mère, elle, toujours fidèle à sa maxime favorite, *qu'il faut diviser pour régner*, voulait détruire les deux partis l'un par l'autre, et, sur leurs ruines, établir sa puissance tant qu'elle vivrait, et celle de ses enfans après sa mort. Le roi, son fils et son malheureux élève, suivait aussi cette politique profondément scélérate. On comprend dès-lors combien devaient être inconstantes les dispositions de la cour envers ceux qui la servaient. Elle prêta l'oreille aux calomnies dont les ennemis de Montluc le poursuivaient. Aussi méprisait-elle souvent ses avis, et, en 1771, non seulement la cour méconnaissait ses services, mais encore elle lui reprocha une inaction continuelle depuis trois ans, et très préjudiciable aux intérêts du roi. Ce fut un coup de foudre pour Montluc. Il fut sur le point de jeter là les armes de dépit. Cependant, persuadé que les lettres piquantes qu'il recevait ne venaient pas du roi, mais de ses détracteurs, et que l'exemple de sa défection découragerait un grand

Digitized by Google



Le Château d'Estillac.

nombre de gentilshommes, il dévora sa colère en silence et obéit docilement aux ordres qui lui enjoignaient d'aller faire la guerre en Béarn. Il fit le siége de Rabastens, près de Tarbes. Il y reçut une blessure, qui le défigura et l'obligea à porter un masque le reste de sa vie. — Soldats! si vous m'aimez, vengez-moi! — s'écria-t-il, la bouche écumante de sang. Ses soldats le vengèrent. Pour expier sa blessure, l'entière population de la ville périt. Une partie fut massacrée, l'autre fut brûlée dans l'église, où elle s'était réfugiée. La blessure de Montluc était grave, elle le mettait hors de combat. Se soumettant à la volonté de Dieu, il déposa sa charge entre les mains du roi, et se retira en sa maison d'Estillac, pour trouver, ce qu'il n'avait encore connu de sa vie, un peu de repos. C'est alors qu'il dicta ses *Commentaires*.

Il croyait avoir mis fin à l'histoire de sa vie et n'attendait plus que l'heure de la mort, lorsque Catherine qui avait besoin de tous ses serviteurs pour combattre, la rage qu'elle avait allumée dans le cœur des protestans, l'appela au siége de la Rochelle, principal boulevard de la réforme. Montluc se rendit à ce qu'il appelait le festin avec la résolution d'y trouver son tombeau. Les balles le respectèrent encore; mais il eut la douleur de perdre le capitaine Fobian Montluc, son fils. C'était le troisième de ses enfans qu'il voyait périr au service des rois, ses maîtres.

A la mort de Charles IX, de ce roi sanguinaire qui, tué par le remords à l'âge de 24 ans, ne vécut que trop pour l'honneur de notre histoire, son frère Henri, roi de Pologne, fut appelé au trône de France. Montluc, à la suite de la Reine mère, alla baiser les mains au nouveau roi à son passage à Lyon. Henri II lui donna le bâton de maréchal de France. Voyant avec douleur que la guerre civile continuait et que le jeune roi de Navarre venait en Guienne où ses brillantes qualités pouvaient séduire une grande partie de la noblesse catholique, Montluc refusa de porter désormais les armes dans cette province. Pour ne pas être témoin de la ruine de ce pauvre pays, il songeait même à aller ensevelir ses derniers jours dans la solitude d'un prieuré, qu'il se souvenait d'avoir vu dans

Digitized by Google

les Pyrénées. La mort ne lui permit pas d'exécuter ses projets de retraite. Il mourut en 1577 à Estillac, où l'on voit encore son mausolée, bien que dans ses dernières dispositions il eût désigné, pour lieu de sa sépulture, le village de Sempoy, où il était né. En se voyant menacé de la mort, il avait aussi commandé que l'on gravât sur sa tombe cette épitaphe :

Cy dessous repose les os
De Montluc qui n'eut onc repos (1).

Maintenant, pour avoir une idée complète de l'acharnement de nos guerres religieuses, et des malheurs de nos provinces durant cette désastreuse époque, il faudrait, à côté des cruautés de Montluc, retracer celles que le baron des Adrets exerça contre les catholiques dans le Dauphiné, la Provence, le Lyonnais, le Languedoc, etc....., qu'il inonda de sang. Montluc fut cruel, le baron des Adrets fut féroce. Dans la conduite de Montluc, il y avait la première vertu du soldat, l'obéissance; dans son cœur un noble sentiment, le désir de servir le maître dans lequel il incarnait la patrie, et il était cruel par nécessité, tandis que le baron des Adrets se faisait un jeu de la plus horrible barbarie. Il suffirait, pour s'en convaincre, de rappeler deux de ses traits. Après que cent ou cent-vingt soldats catholiques, qui défendaient la place de Montbrison, se furent rendus par composition et sur sa foi, il fit couper la tête à la moitié d'entre eux et força les autres à se précipiter du haut d'une tour sur les pointes des piques de ses soldats. Le supplice qu'il fit subir à deux moines est encore plus inouï. Des sauvages n'auraient pas fait mieux. Il fit étendre sur le parquet entier d'une salle un lit de charbons ardens, enferma les deux moines dans cette salle, et lui jouissait du spectacle de voir bondir ces malheureux dans cette danse d'enfer. Quel temps et quels hommes! Et c'est au nom de l'Évangile que les deux partis rivalisent ainsi de cruauté, qu'ils se noient dans le sang les uns des autres! Voilà donc où peuvent conduire l'ignorance et les passions! Voilà les maux inévitables qui doivent fondre sur un état dont les institutions reposent sur des bases fausses et injustes, maux qui en engendrent d'autres et se perpétuent de siècle en siècle jusqu'à ce qu'enfin ces institutions, venant se briser contre le corps entier des opprimés, tout est écrasé, broyé, anéanti. Ouvrons les yeux et voyons. Dans le XVI[e] siècle, un clergé aussi cupide qu'ignorant commande la persécution *au nom de Dieu!* il institue une procession pour conserver à jamais la mémoire de la Saint-Barthélemy, il enseigne à crier aux oreilles des hérétiques : *La messe ou la mort!* Et voici que, deux siècles après, ce clergé, riche et puissant, est dépouillé de tout et jeté dans la misère; on l'envoie en procession à l'échafaud ou à l'exil, et des forcenés vont, à leur tour, jusqu'à crier : *l'athéisme ou la mort!* Dans le XVI[e] siècle, au nom du roi, la potence et le bûcher font justice, les bourreaux d'un lieutenant du roi sont gaîment appelés ses laquais, et voici que deux siècles après le bourreau est solennellement proclamé le *Vengeur du peuple*, et la hideuse guillotine justice du peuple! (1) Le 24 août 1572, un jeune roi ordonne la Saint-Barthélemy, il tire de ses propres mains sur son peuple; et le 21 janvier 1793, ce même peuple coupe la tête à son roi. Telle est la vengeance des peuples; elle est tardive; elle n'est que plus terrible.

A Dieu ne plaise que nous voulions excuser, tout en les comprenant, les horreurs de la révolution française. Loin de nous cette criminelle pensée; mais lorsque, venant de parcourir une des époques les plus sanglantes des annales du monde, nous nous prenons à méditer sur les causes des malheurs du genre humain, et à considérer l'enchaînement des événemens historiques, il nous semble entendre sans cesse autour de nous une voix qui crie, à la vue de tant de sang et de cadavres : « O vous qui prétendez à gouverner les » hommes, gardez-vous de porter atteinte à leurs » droits les plus sacrés : vous voyez ce qu'il en coûte » de les violer! » — Ces paroles sortent retentissantes du fond de l'abîme des âges, et nous ne pouvons nous empêcher de nous faire l'écho de la voix qui les prononce, qui est celle de la raison et de la vérité.

C'est au nom de la religion, ce n'est que trop vrai, que s'allumèrent et s'entretinrent les guerres civiles qui, durant quarante années, désolèrent la France. De là certains hommes, prenant occasion d'argumenter, tirent à leur aise telle ou telle conséquence et viennent ensuite, en se drapant orgueilleusement dans leur mince manteau de philosophe, nous dire des hauteurs de leur maison : Vous voyez ce que vaut le christianisme, il n'enfante que des malheurs. « Il n'est pas de » sophisme plus commun, disait autrefois le sublime » auteur de *l'Essai sur l'indifférence en matière de* » *religion*, que celui par lequel on rend le christia- » nisme responsable de tous les crimes qui se com- » mettent chez les peuples chrétiens. Il y a des guer- » res de religion, donc la religion commande de verser » le sang; il y a des vols, des assassinats, donc la » religion ne réprime ni le vol ni l'assassinat; il existe » de mauvais prêtres, donc la religion n'est que le » manteau dont le clergé recouvre ses désordres. » Pitoyable sophisme! Il n'y a que des hommes profondément ignorans ou irréfléchis, qui puissent tenir un si audacieux langage. Une des principales causes de nos erreurs, c'est la précipitation que nous apportons à juger, alors même que nous ne sommes pas suffisamment instruits, et que nous ne voyons qu'un côté de la chose, qui fait l'objet de notre jugement. Le vulgaire est surtout exposé à cette sorte d'erreur. Or, la *Mosaïque du Midi* étant une revue essentielle-

(1) L'arquebuse et l'épée de Montluc ont été conservés. Cette dernière est surtout remarquable par sa longueur peu commune. Sa lame est à deux tranchans, fort étroite et très pointue. La garde, évasée en forme de grand entonnoir, pouvait contenir au besoin le potage du chevalier, et lui servir d'ustensile pour fondre les balles qu'il envoyait aux protestans.

Boudon de Saint-Amans. *Histoire du département de Lot-et-Garonne.*

(1) Lequinio envoyé de la Convention à Rochefort et à la Rochelle, écrivait à l'assemblée régicide, « Nous venons » de donner à celui qui se charge de l'exécution des juge- » mens du tribunal révolutionnaire le nom de *Vengeur du* » *Peuple*, et à l'instrument, celui de *Justice du Peuple.*

M. de Maslatrie.—*Continuation de l'histoire de France d'Anquetil.*

Digitized by Google

ment populaire, et le peuple étant habitué à confondre la religion avec ses ministres, nous croyons qu'il serait insensé, coupable même de livrer au ridicule ou à l'exécration les prétendus défenseurs de la foi du XVIe siècle, sans leur arracher le masque dont ils se couvrirent, sans mettre à nu les mobiles de leur conduite, et venger le christianisme des plus injustes comme des plus dangereux outrages.

Non, mille fois non, le christianisme ne fut pas et ne put pas être la cause réelle des guerres et des massacres. Dès la mort de Henri II, il n'était nullement question, au fond, de messe ni de prêche. C'étaient des vengeances que les deux partis voulaient assouvir, C'était pour arriver à un pouvoir absolu, que leurs chefs les faisaient entretuer; *chacun son tour*, telle était la devise du grand prince lorrain. Montluc lui-même n'en était pas dupe, et, lorsque après avoir fourni son éclatante carrière, au moment de descendre dans la tombe, il n'a eu plus rien à espérer ni à craindre de la cour, il a pu nous le dire avec son franc-parler de Gascon. « Les grands, dit-il, n'ont pas accoustumé de se faire brûler pour la parole de Dieu. Si la Royne et Monsieur l'Admiral estaient en un cabinet, et que feu Monsieur le prince de Condé, et Monsieur de Guise, y fussent aussy, je leur ferais confesser qu'autre chose que la religion les a mus, à faire entre-tuer trois cent mille hommes, et ne sçay si nous sommes au bout, car j'ay ouy dire qu'il y a une prophétie, je ne sçay pas si c'est dans Nostra-Damus, qui dit que les enfans monstreront à leurs mères, par merveilles quand ils verront un homme tant peu il y en aura, sestans tous entre tuez. Mais n'en parlons plus : le cœur m'en crève à moy-mesme qui y ay le moindre intérêt, et que m'en iray bientôt en l'autre monde. »

D'ailleurs les hommes qui calomnient avec tant d'assurance le christianisme se sont-ils donné la peine de le connaître ? C'est ce dont-il est permis de douter. Ce n'est pas dans la bouche des fanatiques du XVIe siècle, pas davantage dans la philosophie sceptique et railleuse du XVIIIe qu'il faut étudier le christianisme; c'est dans sa source même, avant que la main des hommes l'ait encore touché et enveloppé du crêpe sanglant de leurs passions, c'est dans l'Evangile; c'est lorsqu'elle tombe comme le miel et le feu des lèvres divines du Christ qu'il faut recueillir cette parole de paix et d'amour. Parcourons donc toutes les pages de l'Evangile et voyons s'il est un seul endroit qui, comme vous le dites, commande de verser le sang, autorise le vol et l'assassinat et puisse servir aux prêtres à couvrir leurs désordres. Commande-t-il de verser le sang cet Homme-Dieu, qui a dit : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent?— Permet-il le vol et l'assassinat cet Homme-Dieu, qui a dit : Faites aux autres ce que vous voudriez que les autres vous fissent? A-t-il donné aux prêtres sa doctrine comme un manteau pour cacher leurs dérèglemens cet Homme-Dieu, qui a dit : Malheur à vous, docteurs de la loi, qui imposez aux hommes des fardeaux qu'ils ne peuvent porter et auxquels vous ne touchez pas même du bout du doigt! — et encore à ses apôtres, alors qu'il les envoyait enseigner les nations : Allez, ne portez ni sac, ni bâton, ni bourse en chemin, je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups. (1) — Continuez toujours, arrêtez-vous sur chaque texte, sur chaque mot, et si vous êtes capables de cette loyauté et de cette conviction nécessaire à tout homme qui pense et prétend faire adopter aux autres ses pensées, vous reconnaîtrez votre erreur, vous vous abîmerez dans le repentir d'avoir osé proférer ce monstrueux blasphème que l'auteur divin du christianisme ait donné aux hommes, ses enfans, d'autre précepte que celui de l'amour.

On l'a dit, redit et on ne saurait trop le redire: sans religion point de société possible. Nous tous donc qui, chacun selon nos forces, cherchons franchement, généreusement, saintement le bonheur de la société, aimons et faisons aimer la religion. Hors de cette voie, il n'y a que ruine. Vous aurez beau faire et défaire des systèmes, élever et renverser les trônes, jeter des victimes humaines à la rage populaire, si d'abord et avant tout vous n'instruisez pas, vous ne moralisez pas, vous n'évangelisez pas les peuples, vous ne ferez que les conduire de précipice en précipice et d'abîme en abîme. L'expérience de soixante siècles est là, et il n'est pas de meilleur maître que l'expérience. Dans ce déluge de crimes, de passions, de sang et de larmes qui couvrent la terre, la religion, seule, est l'arche sainte qui puisse sauver les hommes.

Du reste on ne peut nier que la France qui, pour nous servir du noble langage d'un de nos grands poètes, marche à l'avant-garde des nations, ne fasse, en ce moment, un retour bien marqué vers les idées sainement religieuses, et il semble que déjà l'on commence à voir l'accomplissement de la prédiction d'un de ces profonds penseurs, de qui l'on peut dire que les événemens en marchant jettent leur ombre devant eux. M. de Maistre a dit : « la France sera chrétienne, l'Angleterre catholique et l'Europe chantera la messe à St.-Jophie. » La France sera chrétienne! Nous croyons à cette prédiction. Oui, union triomphante de la liberté et de la religion; tel est le cri de notre foi et de notre espérance dans l'avenir de la France. O vous, que les vains combats ont usés et qui ne croyez plus au bonheur des peuples, vous qui êtes tombés dans l'abattement et qui vous riez peut-être maintenant de toute conviction religieuse, de grâce, ne nous brisez pas ce que vous pourriez croire chez nous une illusion, ne nous jetez pas à la face une froide ironie, ne nous entraînez pas trop tôt dans votre découragement, n'étouffez pas le cri d'une noble espérance dans notre âme, à nous jeunes hommes! On peut faire beaucoup quand on espère. La foi peut transporter des montagnes! Dieu l'a dit.

Isidore Dougados.

(1) Est-ce l'esprit du christianisme qui a pu dicter au jésuite François Borgia ces paroles : « Nous nous sommes introduits en agneaux, nous régnons en loups ; on nous chassera comme des chiens, nous nous régénérerons comme des aigles ? »



GASTON SACAZE, BERGER ET BOTANISTE PYRÉNÉEN.

Les pasteurs de la Chaldée s'occupèrent les premiers d'observations astronomiques; ils vivaient sous un ciel toujours pur, et aux heures de la nuit si belle, si poétique en Orient, ils pouvaient admirer la marche régulière des astres dont l'éclat n'était jamais terni par le plus léger nuage : aussi les Chaldéens préludèrent aux admirables découvertes de l'astronomie.

C'est que l'homme, qui habite les champs, qui vit dans une pleine et entière liberté, qui ne connaît pas la triste uniformité de la ville, est frappé, à chaque instant, par quelque chose de grand et de sublime, parce que tout est grand et sublime dans le spectacle de la nature. Ce qu'il voit l'impressionne vivement, et il subit insensiblement l'influence du climat.

Sous le ciel nébuleux de l'Ecosse, le berger chante, au milieu des brouillards, les mélancoliques traditions des bardes des anciens jours.

Sur les plages de Venise, dans les plaines de la Toscane, le berger italien fredonne gaîment ses joyeuses ariettes : il est chanteur.

Sur les montagnes de la Suisse, les vieux pasteurs enseignent à leurs enfans le *Ranz des vaches*, éternelle élégie, que les descendans de Guillaume Tell n'oublieront jamais....

Et nos bergers pyrénéens n'ont-ils pas aussi leurs mœurs, leurs habitudes particulières ? La nature, qui a doté si magnifiquement la chaîne des montagnes qui séparent la France de l'Espagne, a-t-elle oublié ceux qui l'habitent ? Non. La race pyrénéenne n'a rien à envier aux autres montagnards; ses pâturages sont gras et abondans, ses troupeaux nombreux, et, chez elle, les facultés de l'intelligence se développent avec la plus grande facilité. D'ailleurs, sous le ciel du Midi, l'imagination est plus féconde, et la moindre culture la rend capable des plus grandes choses. Souvent même, elle se développe par sa seule force, et alors ses productions se font remarquer par une certaine grace virginale qu'on chercherait vainement ailleurs : les fleurs sauvages, qui embaument le sommet des montagnes, les prairies des vallées, ont plus de parfums que celles qui croissent dans nos jardins et nos parterres.

Si nous voulions parler aujourd'hui de tous les phénomènes intellectuels dont la France méridionale s'honore à juste titre, la nomenclature serait longue; aussi nous bornerons-nous, pour le moment, à signaler à l'admiration de nos compatriotes un berger pyrénéen qui, sans autre secours que l'instinct de la vocation et l'impulsion de son génie, a conquis un nom parmi les savans et les artistes.

Non loin des *Eaux-Bonnes*, presque à l'extrémité de la vallée *d'Ossau*, s'élève le modeste et gracieux village de *Bagés-Béost;* ce petit boug, riant et pittoresque, était à peine mentionné sur les *albums* des voyageurs, il y a quelques années; mais un de ses habitans, un berger, lui a donné une importance réelle : cet homme remarquable a reçu un juste tribut d'éloges de M. Moreau, qui, dans son *Itinéraire aux Eaux-Chaudes et aux Eaux-Bonnes*, parle de lui en ces termes :

« Du milieu des modestes habitations de Bagest-Béost semble se dresser, un peu fière, une maison de simple et noble apparence, que nul étranger ne manque de visiter pendant la saison des eaux; c'est la demeure de Gaston Sacaze, d'un pasteur botaniste, dont le nom, j'ose le dire, est européen. Obscur montagnard qui, sous le plus modeste vêtement, cache une individualité devant laquelle tous doivent s'incliner. Long-temps j'ai étudié avec défiance cette humilité si riche d'instruction et de savoir : je craignais de surprendre l'orgueil sous tant de modestie; il n'en est rien, et ce n'est qu'une nature privilégiée qui s'ignore. Gaston Sacaze, sans autre guide que l'inspiration et un amour exalté pour les plantes, grace à la possession d'un traité de botanique, a pénétré jusques aux entrailles de cette science si vaste. Arrêté, à tout instant, par son ignorance du latin, dont les études de botanique sont hérissées, il s'est mis seul à étudier cette langue avec quelques vieux livres empruntés à la bibliothèque du curé et du maître d'école.

« Lorsqu'il ne sera pas occupé à garder son troupeau sur la montagne, il vous montrera ses immenses herbiers, son jardin, où croissent, scientifiquement classées, toutes les fleurs de la vallée d'Ossau; il est à la fois peintre, poète, musicien; mais avant tout, il est pasteur. »

On pourrait faire de curieuses appréciations sur cette intelligence vraiment extraordinaire, qui s'est tracé son chemin sans autre guide que la simple nature, et qui est arrivée heureusement au but qu'elle s'était proposé. Mais de pareilles réflexions ne peuvent trouver place dans le cadre de notre publication spécialement populaire, et nous nous bornerons à donner à nos lecteurs quelques détails biographiques sur le célèbre botaniste de la vallée d'Ossau.

Gaston Sacaze paraît avoir, à peu près, cinquante ans; sa démarche est noble, son front élevé, et la simplicité de ses vêtemens rustiques donnent à toute sa personne un aspect vraiment patriarchal : il porte habituellement le costume pyrénéen, en honneur parmi ses compatriotes; sa tête est coiffée du berret béarnais, et cependant, à le voir, on dirait qu'il a toujours vécu au milieu du monde le plus poli; sa conversation est élégante, ses expressions sont ordinairement bien choisies, et souvent on remarque en lui certains mouvemens d'éloquence, surtout quand il dépeint les montagnes, et lorsqu'il décrit les fleurs et les plantes classées dans son herbier.

Comment cet homme a-t-il pu obtenir de si étonnans résultats, demanderont certaines personnes qui croient avec peine qu'un berger réduit à ses seules



Vue du Pic d'Artouste.

inspirations, ait pu se faire un nom parmi les botanistes français et étrangers..... La réponse est bien simple..... Gaston Sacaze avait reçu du ciel le feu sacré qui fait éclore l'intelligence, et prédispose aux travaux de plaisir. « En outre, dit M. Alexandre Daumon dans sa notice sur Gaston Sacaze, publiée dans le *Constitutionnel*, les bergers des Pyrénées, comme ceux des Alpes, passent, pendant l'été, plusieurs mois consécutifs sur les plateaux et les crêtes des montagnes dans le plus complet isolement, sans autre société que leurs chiens et leurs troupeaux, qu'ils conduisent de pâturages en pâturages. Sur ces hautes montagnes, revêtues d'une verdure d'un éclat sans pareil, vivent et croissent une multitude de plantes et de fleurs inconnues dans les basses régions. Ce fut dans ces solitudes, au milieu de ces familles végétales, que Gaston puisa le germe de son penchant pour la botanique. Doué d'un profond esprit d'observation, il se livra, sans autre guide que son instinct, à la recherche de la végétation des plantes, de leurs habitudes, de leurs mœurs. »

Sacaze connaissait déjà toutes les plantes qui croissent dans la vallée d'Ossau et sur la crête du pic d'Artouste; il avait déjà formé un herbier; mais il s'efforçait vainement de faire une nomenclature de ses récoltes et de ses découvertes annuelles; il était dans le plus grand embarras, lorsque le curé de Bagest-Béost lui dit qu'il existait des ouvrages spécialement consacrés à l'histoire des végétaux; le pasteur botaniste se donna toutes sortes de mouvemens pour se procurer un vieux Linnée. L'ouvrage était écrit en latin, et personne n'ignore que de longues études sont nécessaires pour parvenir à comprendre facilement cette langue, la plus difficile peut-être de celles qui furent parlées par les peuples anciens. Ce nouvel obstacle ne rebuta pas Gaston Sacaze; le maître d'école lui prêta une grammaire de Lhomond; le curé lui procura un vieux dictionnaire, et le botaniste, sans les conseils d'aucun maître, apprit non seulement à traduire, mais encore à parler et à écrire purement le latin; nous avons entendu Gaston Sacaze, et nous sommes persuadés que peu de nos professeurs de collége connaissent aussi bien que lui la langue de Cicéron et de Virgile.

Aussitôt qu'il fut en état de traduire Linnée, Sacaze apprécia l'excellence et la supériorité de la méthode du botaniste suédois.—Les nombreuses figures qui ornaient son vieux livre lui révélèrent la nécessité du dessin. C'était un complément indispensable aux connaissances qu'il venait d'acquérir; il s'y adonna avec une égale ardeur, et, sans guide, sans la moindre notion préliminaire, il parvint à dessiner avec une admirable netteté, les plantes, qu'il voulait reproduire. Ce succès ayant excité son émulation, il

Digitized by Google

retraça avec fidélité les divers aspects de sa vallée : ces dessins, en assez grand nombre, étonnent par l'exactitude avec laquelle les distances, les échancrures des crêtes, leur élévation ont été observées, sans le secours d'aucun instrument. (1) Depuis dix ans, Gaston Sacaze s'occupe d'une classification des plantes des Pyrénées, selon la méthode de Linnée. Ce grand travail comprend déja deux mille deux cents espèces. C'est un monument précieux pour la science, et qui fait l'admiration des naturalistes; il faudra à Gaston dix autres années pour le terminer, car il est obligé de partager son temps entre ses près, ses bergeries et ses travaux scientifiques; mais il est loin de se décourager (2).

A mesure que ses facultés intellectuelles se sont développées, le botaniste de la vallée d'Ossau à éprouvé de nouveaux besoins; non content d'être naturaliste et dessinateur, il a désiré être musicien, et ses efforts ont été couronnés d'un plein succès. Comme les génies primitifs, il a voulu tout embrasser, et trouver ensuite un poétique délassement à ses travaux de chaque jour; les chansons des montagnards, les hymnes des Pyrénées, que les générations se sont transmises depuis les temps les plus reculés, lui ont révélé une troisième vocation, et ses études musicales n'ont pas été infructueuses. Il a inventé une espèce de luth à huit cordes, qui rend les sons les plus harmonieux; les voyageurs racontent des merveilles de cet instrument; nous avons vu Gaston Sacaze à l'œuvre et nous avouns que l'instrument, dont il est l'inventeur; ne serait pas déplacé dans nos orchestres de theâtre et de salons. Mais ce luth ne produirait sans doute pas le même effet sous les doigts de nos musiciens; pour tenir cette lyre moderne, il faut pouvoir imiter Orphée: et Gaston Sacaze est le seul qui ait rendu moins incroyables les prodiges de la fable.

Le berger da la vallée D'ossau, devenu botaniste, linguiste et musicien, ne pouvait s'empêcher de cultiver la poésie; il a réussi dans ce dernier genre, et l'idiome béarnais, depuis la mort de Despourrins, n'avait pas trouvé de plus gracieux, de plus naïf interprète que Gaston Sacaze : quand on lui témoigne le désir de parcourir le recueil de ses œuvres poétiques, il hésite d'abord, il témoigne même quelque répugnance, mais il cède bientôt, et les étrangers, qui le visitent dans sa demeure, ne se repentent pas d'avoir insisté.

Quelques personnes croiront peut-être que le berger d'Ossau, tirant vanité de sa réputation presque européenne, a oublié la noble simplicité des mœurs primitives : elles se trompent; Gaston Sacaze est modeste, comme tous les hommes doués d'un talent réel. Membre d'une société scientifique nouvellement établie à Pau, il refusa d'abord cet honneur, dont il se prétendait indigne; de nouvelles et pressantes sollicitations ont enfin triomphé de sa résistance. Il est affable avec les étrangers, qui ne peuvent s'empêcher d'admirer une intelligence si richement dotée.

Mme Ellis, qui a écrit sur le Béarn une rélation imprimée à Londres, parle en ces termes du berger botaniste, musicien et poète.

« Tous ceux qu'un intérêt réel pour la science porte à rechercher la société de Gaston, trouvent en lui un homme intelligent et aimable, qui réunit, à la délicieuse simplicité de la vie primitive, la dignité d'un génie naturel, et la politesse d'un vrai *gentleman* ».

« Il vint aux *Eaux-Bonnes* rendre visite à nos amis; comme il prenait du thé avec eux il avoua avec une grande simplicité, qu'il n'en avait goûté qu'une autre fois dans sa vie, et que la première fois il l'avait *mangé* sec. Nous eûmes, dans la suite, le plaisir de le rencontrer dans la même maison, et ce fut, pour nous, une grande satisfaction; car son extérieur répond en tout point à l'idée qu'on peut s'en former d'après un pareil caractère. Sa taille est haute de six pieds environ; il est mince, agile, admirablement bien pris. Ses cheveux, d'un noir jais, qui descendent sur ses épaules en boucles négligées, sont coupés très ras par devant. C'est, à ce qu'il nous a dit lui-même, la coutume chez les paysans qui, portant sur la tète d'énormes faix de foin et de paille, sont obligés, pour se guider dans leur marche, de porter toujours leurs regards en droite ligne.

« Le jour où nous le vîmes, Gaston portait une courte jacquette bleue : sa taille était serrée par une belle ceinture de soie cramoisie; mais la partie la plus remarquable de son costume était sa large cape brune, que, d'après une habitude contractée dans les montagnes où l'air est toujours si vif, il gardait même dans la maison. Ce vêtement, mieux que tout autre, s'harmonisait avec ses traits expressifs et intéressans, et projetait une ombre épaisse sur son front de penseur. Tout, sur son visage, révélait le montagnard de la vallée d'Ossau; son nez légèrement aquilin, ses yeux vifs et intelligens, ses dents blanches et régulières, ses sourcils très arqués et nettement tracés, ses mouvemens rapides et très expressifs étaient en même temps pleins de grace et de dignité; mais ce que je trouvai de plus extraordinaire dans sa conduite, c'est qu'on ne put le décider à marcher sur un tapis qui recouvrait le parquet, avant qu'il eût été ses souliers, qu'il plaça sous une chaise, et qu'il reprit lorsqu'il nous quitta.

« Dans cette occasion encore, il nous parut très peu au fait de notre manière de prendre le thé. En effet, comme la maîtresse de la maison l'engageait à venir le

(1) Les personnes qui ont vu le pic d'Artouste pourront juger des progrès étonnans que Gaston Sacaze a faits dans le dessin, d'après cette vue de *l'Artouste*, prise du col de Lurde. Cette vue est d'une exactitude, d'une fidélité remarquables. Nous empruntons ce dessein à *l'Album* pyrénéen : Sacaze a réuni les quatorze pics qu'on aperçoit du col de Lurde.

(1) Pour mettre nos lecteurs à même d'apprécier la pureté de langage et les classifications de Gaston Sacaze, nous leur donnons ce petit extrait de sa flore de la vallée D'ossau :

Botanique du pic Lacoste.

Phanérogames. — Androsace carnea. — Androsace alpina. Var hirtella Dufour. — Arthenisia glacialis. — Gnaphallium leontopodium. — Gnaphallium supinum, Var. Alpinum. — Dianthus deltoïdes. — Erinus alpinus. Var. Hirsuta. — Hieracium prunellifolium. — Hieracium villosum. Var. Saxatile ou nana. — Leontodon Pyrenaicum. G. — Lepidium Alpinum. L. — Hutchensia Al. — Dc. — Draba Auzoïdes. — Draba Tomentosa. — Potentilla aurea. L. — Potentilla nivalis. — Silene Rupestris. — Silene acaulis. — Saxifraga Groenlandica. — Saxifraga oppositi folia. — Saxifraga evarata. — Saxifraga bryoïdes. — Viola biflora.

Digitized by Google



Gaston Sacaze.

soir prendre le thé avec elle, il la remercia en lui disant qu'il en avait déjà pris ce jour-là : il vint cependant; et, lorsque sa tasse eut été placée devant lui, il y plongea un grand morceau de pain; et aussitôt qu'elle fut vide, il la remit au plateau et se leva pour partir. Quel plaisir, me disais-je, quel plaisir n'y aurait-il pas à montrer à un tel homme tout ce que l'Angleterre renferme de choses dignes d'être vues! Mais si sa simplicité en était altérée, mieux vaudrait mille fois qu'il restât dans sa patrie, ne connaissant du monde que les montagnes qui l'ont vu naître (1)! »

Si des Anglais n'ont pu refuser leur tribut d'admiration au botaniste de la vallée d'Ossau, les Français, ses compatriotes, ne lui doivent-ils pas leurs plus vives sympathies? Honte à celui qui irait aux *Eaux-Bonnes* sans visiter Gaston Sacaze! Mais pourquoi rappeler un devoir que tout le monde remplit avec le plus grand empressement. Au mois de septembre, l'affluence était grande à la vallée d'Ossau; toutes les personnes de distinction, toutes les notabilités dans les lettres, les sciences et les arts ont prodigué à Gaston Sacaze les marques de la plus vive, de la plus sincère considération (1).

(1) *Album Pyrénéen*, 2e Année, 10e livraison.

(1) Parmi les visiteurs, on a remarqué le comte de Castellane, Mme Cinti-Damoreau, M. Eugène Devéria, M. Salvandy, le duc de Grammont, le duc de Larochefoucault, les généraux Cafarelli, Jacqueminot, Dalloz le jurisconsulte, le marquis de Dampierre, M. de Sallaberry, le docteur Andral, M. Thayer, M. Liadières, membre de la chambre des députés.


Digitized by Google

Depuis plusieurs années, la réputation de Gaston Sacaze est trop bien établie, pour que le nom du modeste berger de la vallée d'Ossau ait passé inaperçu dans le monde savant. M. de Jussieu, instruit des travaux de Gaston Sacaze, lui a écrit des lettres, qui honorent également le célèbre professeur de botanique et le berger, qui les regarde, avec raison, comme son plus beau titre de gloire. Chaque année, Gaston Sacaze, pour témoigner sa reconnaissance à son admirateur, lui envoie des herbiers choisis et préparés avec un soin particulier. M. de Jussieu a donné à quelques-unes de ces plantes le nom du berger qui les a découvertes et classées.

On a voulu souvent enlever Gaston Sacaze à ses habitudes patriarchales, à ses mœurs primitives, au calme, à la quiétude de son village bien-aimé; il a résisté jusqu'à ce jour à toutes les séductions, à toutes les offres brillantes; nous sommes même persuadés qu'il comprend parfaitement sa mission, et qu'il ne quittera jamais les lieux qui l'ont vu naître. S'il en était autrement, le prestige presque religieux, qui s'attache à son nom, ne résisterait pas long-temps au contact pestilentiel de notre civilisation. D'ailleurs, qui sait si cette intelligence privilégiée ne perdrait pas toute sa force, toute son originalité au milieu de nos grandes villes? Les arbres qu'on transplante sur une terre lointaine dépérissent et meurent, les fleurs qui couronnent le front des montagnes se fanent même lorsqu'elles sont arrosées par les eaux vivifiantes et limpides de la vallée!

Hippolyte Vivier.

AZALAÏS.

I.

Amor y locura.
ROMANCE CASTILLANE.

Qui de nous, parmi les épines de sa vie, n'a quelquefois pressé du pied avec dépit celle dont la blessure est la plus poignante? Qui de nous, sur cette terre d'esclavage, où nous courons après la liberté, n'a secoué avec fureur ses chaînes et n'a maudit l'existence? L'existence, cette dérision divine, ce mélange du feu du ciel et de boue terrestre, cette page bizarre du grand livre de la création, si souvent tachée de sang et de larmes!.... Dans ce chaos de hasard, d'éclairs de bonheur, de longues infortunes, de combats du génie avec l'envie, dans ces antithèses en action, où la main invisible se plaît à placer la vertu sur le bûcher et l'or dans la fange, la religion, portant un flambeau, dont notre soleil nous empêche de voir la clarté, mais qui jette des feux consolans dans la nuit de l'avenir, la religion du moins peut appliquer l'espérance sur nos peines, et expliquer, par nos fautes, l'énigme de nos souffrances: mais quelle éloquence humaine ne se tait devant l'affreux tableau de l'homme, qu'une fatalité imméritée marque au front d'un sceau effrayant, arrache au bonheur, à l'amour, à la société, à lui-même!..... Quelle explication à ce terrible mystère, quelle consolation à cette misère, quel dictame à cette hideuse plaie!......

Parmi les folâtres jeunes filles de son âge, la rêveuse Azalaïs, avec son nom du XIIIe siècle, semblait avoir pris aux héroïnes d'amour de cette époque chevaleresque et poétique leur taille svelte et balancée, leur profil romanesque, leurs formes élégantes, et toute la mélancolie de leurs regards. Comme elles, elle se plaisait au bruit vague des brises nocturnes, aux rêveries confuses qui descendent du ciel sur un pâle rayon de la lune, quand le silence et la solitude laissent respirer l'ame: comme elles, elle aimait de cet amour qui remplit toute la vie et n'y laisse point de place aux soins terrestres, de ce pur idéalisme qui se traduit en pensée vivante sous la forme d'un beau jeune homme à l'œil brillant et doux, à la taille élancée, au front mélancolique. Tel était en effet Alfred, l'ami d'Azalaïs: seulement, à la douceur de son regard se mêlait quelque chose d'étrange, qui étonnait au premier coup-d'œil, plaisait au second, et exerçait sur les femmes une fascination inexplicable. Ce regard puissant s'était fixé sur Azalaïs, et lui avait dit dans cette langue intime, qui n'a pas besoin de paroles: « Jeune fille! tu m'aimeras, car en moi seul tu trouveras cette passion sans mesure qui peut combler l'abîme de ton cœur dévoré du besoin d'aimer. » Et Azalaïs, dominée par cet œil fascinateur, s'était abandonnée à cette puissance irrésistible, à cette fatalité passionnée qui s'emparait de sa vie. — Mais, sur cette passion si romanesque, si colorée du moyen-âge, notre XIXe siècle pesait de tout son prosaïsme et son positif: à ce cœur, si naïvement exalté, qui eût dévoré les obstacles, bravé la tyrannie, affronté la mort même, il n'offrait qu'une route vulgaire et anti-poétique. Point de mystère, encore moins de dangers; Alfred était riche, Azalaïs était riche, l'or venait trouver l'or; les parens rayonnaient d'aise, les amis étaient enchantés, les voisins satisfaits, tout le monde était content, c'était à se désespérer. Cependant, comme Azalaïs aimait véritable-

Digitized by Google

ment Alfred, et qu'elle trouvait en lui toute la poésie et l'exaltation qui manquaient à son siècle, elle se résignait d'assez bonne grace et prenait son bonheur en patience. — Alfred, passionné comme on l'est à vingt ans, avait peine à attendre l'expiration des trois mois de rigueur, consacrés à l'achèvement de toutes les superfluités nécessaires à une riche héritière. L'hiver commençait à peine, et le mariage était fixé au printemps. Ce mot de printemps, qui aurait dû remplir l'ame d'Alfred des fraîches émotions de la verdure naissante et des premières amours, n'éveillait en lui qu'une sensation pénible et morne ou qu'un dépit mal caché : « Pourquoi attendre le printemps ? » disait-il quelquefois, et une tristesse inexplicable assombrissait son front ; et ce je ne sais quoi d'étrange qu'il y avait dans ses yeux devenait alors plus étrange encore.

N'avez-vous pas rencontré dans le monde de ces êtres lourds et haïssables, de ces hommes d'achoppement, qui se jettent dans votre route pour l'entraver, dans vos succès pour les nier, dans vos amours pour les flétrir ?.,.. De ces hommes à la parole lente et sarcastique, aux passions mauvaises, cachant leur ame envieuse sous un air de rondeur, qui n'est que de la rotondité, fleurie de tout le coloris de l'égoïsme ?..... Eh bien ! si vous connaissez de ces fléaux de la société, évitez leur contact, fuyez la vipère humaine; elle vous mordrait, et sa dent est mortelle! — Parmi les rivaux d'Alfred, celui que le choix d'Azalaïs avait le plus désappointé, M. Jérôme, était un de ces hommes-obstacles que je viens de dépeindre : il convoitait depuis long-tems les richesses d'Azalaïs, et même (il faut lui rendre justice, à travers l'opacité de sa matière, il avait senti dans son cœur quelque chose qui ressemblait à de l'amour. Or, cet amour, quoique pétri avec toutes les boues du calcul sordide et de l'impur libertinage, avait poussé d'assez profondes racines pour ne pouvoir être arraché sans douleur ; et notre égoïste, d'autant plus sensible à la douleur morale, qu'il l'éprouvait plus rarement, avait juré haine éternelle aux deux amans. Pour de telles injures, l'Italien a son stylet, le Turc son cangiar ; mais en France ces armes sont peu en usage. La lame de la calomnie, ou simplement de la médisance, est aussi acérée, et n'expose point à payer de sa propre tête le plaisir des dieux. — C'était donc de ce poignard occulte que le bon M. Jérôme voulait frapper l'heureux couple; mais il fallait une occasion; elle ne tarda pas à s'offrir, le hasard sert souvent les méchans.

Plus de deux mois s'étaient écoulés, le jour du bonheur approchait : nos amans, dans leurs tête-à-tête, toujours semblables et toujours nouveaux, savouraient sous toutes les formes leur délicieux présent et leur avenir enchanté. Je vous épargne les détails de ces entretiens d'amour, ils sont tous les mêmes ; et je vous plains, si, dans l'histoire de votre vie, vous n'avez pas une page où vous retrouviez tout cela. — Avec quel plaisir on la relit cette page si courte et si pleine, où le cœur et l'imagination, ces deux enchanteurs, s'accordent pour bâtir de si beaux palais !.... Mais c'est une des tristes conditions de notre nature de ne pouvoir être heureux qu'en espérance ou en rêve ; et bientôt l'impitoyable réalité vient frapper, sans relâche, le fragile édifice, qui croule sous sa main de plomb.

Azalaïs était seule : sa jolie tête appuyée sur sa jolie main, elle méditait profondément. Devant sa jeune imagination passaient mille images qui, gracieuses ou passionnées, faisaient sourire ou rougir sa figure pensive. Tantôt, c'était la brillante corbeille de noces, avec ses moelleux cachemires, ses broderies dentelées, ses chatoyantes étoffes ; tantôt, l'écrin merveilleux, avec ses pierres étincelantes, ses fleurs de diamant, ses diadêmes de diamant, ses rivières de diamant..... et puis d'autres idées, tendres, confuses, inexplicables, inquiétantes même ; et de tout cela se formait comme une vision fantastique, qui fatiguait son esprit ébloui. — Voilà qu'au milieu de sa rêverie, elle lève les yeux, et rencontre ceux de son père, qui la contemplait, non avec sa bonté et sa tendresse accoutumées, mais le regard triste et le front soucieux. Azalaïs pousse un cri de honte et rougit, car il lui semblait qu'il venait d'assister au spectacle de ses émotions intimes : mais le vieillard, préoccupé d'une idée fixe, fit peu d'attention à l'exclamation de sa fille, et, lui remettant un billet : « *Tiens, lis*, » lui dit-il, d'un accent inexplicable. Jamais ces deux impératifs, jetés par le premier tragédien du siècle à un public enthousiaste, ne produisirent un effet plus foudroyant. Azalaïs, par un malheureux privilége des imaginations ardentes, avait des pressentimens qui ressemblaient à une espèce de divination. Elle comprit tout-à-coup que ce billet allait décider de son sort, et, l'ouvrant avec l'effrayante résignation du criminel qui écoute sa sentence de mort, elle y lit ces quelques lignes anonymes : « Monsieur, » l'intérêt que je vous porte m'oblige à un devoir » pénible, j'aurai le courage de le remplir. Vous allez » marier mademoiselle votre fille à M. Alfred. Comme » tous vos amis, je me suis réjoui d'une alliance qui » paraissait si convenable ; mais je viens d'apprendre, » d'une manière sûre, que ce malheureux jeune-» homme est atteint d'aliénation mentale : le printemps » est l'époque du retour périodique de ses accès. » Atterré de cette affreuse découverte, j'ai balancé » de vous la communiquer, mais il est des cas où le » silence serait un crime, et j'ai vaincu ma répu-» gnance ; ma conscience me dit que j'ai bien fait. » — Après cette lecture, la force factice qui soutenait Azalaïs, cédant au paroxysme de ses émotions, elle s'évanouit dans les bras de son père. Lorsqu'elle eut repris ses sens : « Donnez-moi cette lettre, » dit-elle d'une voix creuse ; et, l'arrachant des mains du vieillard, oublieuse des convenances, ces chaînes sociales que la passion brise sans scrupule, elle s'enfuit vers la maison d'Alfred. A mesure qu'elle en approchait, sa course d'abord rapide se ralentissait malgré elle ; car ce mot terrible de *folie* frappait sa tête de coups redoublés, comme le marteau du forgeron frappe l'enclume. Arrivée à la demeure de son amant, elle marchait à peine, et il lui fallut une force surhumaine pour oser en franchir le seuil. — Alfred la reçut avec les transports d'une joie mêlée d'étonnement ; mais lorsqu'il la vit si pâle et si terrifiée, il s'effraya de l'effroi d'Azalaïs. La jeune fille, muette d'émotion, n'eut que la force de lui tendre le fatal billet, et tombant dans un fauteuil, elle attendit l'arrêt de vie ou de mort. — Alfred dévorait ces lignes maudites, ces lignes, qui semblaient écrites

Digitized by Google



Port des Catalans (Marseille).

par un démon pour détruire toute félicité humaine ; il éprouva bientôt leur influence satanique; à l'affreuse vérité qu'elles contenaient, il sentit une lave ardente tourbillonner dans sa tête: il lui semblait que son crâne brûlait et se soulevait ainsi que le cratère d'un volcan; ses yeux devinrent flamboyans comme ceux de l'hyène. — Azalaïs ne put soutenir leurs féroces éclairs, elle tomba à genoux en criant *grace !*..... A ce cri, à cette voix si connue, Alfred retint son bras prêt à déchirer la jeune fille. Un combat intérieur et terrible s'établit entre sa fuyante raison et sa folie croissante. Ses traits se contractaient d'angoisses, ses lèvres violettes tremblaient, la sueur sillonnait sa face ; la mort planait sur cette tête de pâle jeune fille roulée convulsivement à ses pieds. — Un rayon lucide éclaira encore le pauvre insensé, il en profita pour fuir ; mais cet éclair de raison fut aussi court qu'un éclair d'orage, et ce fut le dernier !.......

II.

Domine, da mihi intellectum.
PSAUME 118.

Par une de ces belles journées d'automne, si communes en Provence, je sortais de Marseille par l'antique porte Saint-Victor, et, en voyant, non loin de là, les simulacres de crénaux du vieux cloître de ce nom, mi-guerrier, mi-religieux, je rêvais à ce soldat chrétien qui combattit pour Rome payenne, et que l'ingrate reine des nations, au lieu de la couronne de chêne qu'elle tressait pour ses héros, récompensa de la couronne du martyre. C'était en 303 que se passait cet épisode sanglant de la grande tragédie chrétienne, et je comparais involontairement cette époque de foi vive et de dévoùment sublime avec notre siècle d'égoïsme et d'incrédulité. — Le ciel, d'un bleu foncé, veiné de quelques légers filets de nuages d'or, ressemblait à une immense coupole de lapis-lazzuli. Sous la voûte de ce temple aux proportions gigantesques, la colline de *Notre-Dame de la Garde*, dont les flancs pierreux, jalonnés d'oratoires, sont terminés par la chapelle de la Vierge, n'était plus qu'un simple autel. A ma droite, la mer, presque aussi calme que le ciel, s'étendait immobile et transparente, comme un vaste bassin de quelque vieux château seigneurial ; et, pour compléter l'illusion, deux blanches voiles, voguant de concert, ressemblaient aux deux cygnes, ornement inséparable et gracieux des ondes féodales. Plus j'avançais sur l'étroit ruban qui serpentait devant moi, plus le tableau devenait pittoresque. Tantôt, une capricieuse vallée, couronnée de pins tordus par les vents, et tapissée de vignes rampantes, descendait en tournoyant jusqu'à la mer, où elle baignait ses pieds de sable ; tantôt, une colline cultivée, surmontée d'un élégant

Digitized by Google

belvéder, pyramidait devant moi, gracieuse et verdoyante. Vraie campagne de Provence, ici, recouverte d'un vêtement de verdure transparente, là, nue et décharnée, montrant ses os de silex. J'éprouvais, à l'aspect de cette nature, toute de contrastes, le même genre de plaisir que nous ressentons à la lecture d'une page scintillante d'antithèses. — J'arrivai ainsi, sans m'en apercevoir, au but de ma promenade, vaste maison de campagne dominant tous les alentours, mystérieux *Bedlam*, où l'on n'entre que sur le *laissez-passer* du maître, le docteur G*****. J'étais muni de mon billet d'entrée, et le cerbère de la maison de fous en ouvrit sans peine les portes à un poète. Le propriétaire de l'établissement me reçut avec son affabilité accoutumée, et, au soin qu'il mit à m'instruire de tous les détails, à la complaisance avec laquelle il s'étendit sur les agrémens de ce séjour, on eût dit qu'il espérait m'avoir bientôt pour locataire. — Arrivés à la galerie des femmes, mon guide me fit remarquer, au milieu de vieilles et hideuses aliénées, aux traits flétris et desséchés, moins par l'âge que par le poison corrosif de la folie, une jeune fille à la longue chevelure roulant en boucles brunes sur ses épaules blanches et nues. Sa dégradation morale n'avait pas altéré la ligne suave et pure de son profil grec; mais l'harmonie de l'ensemble était détruite : le charme du regard avait fait place à quelque chose d'étrange, qui n'a point de nom; on sentait, en voyant ses yeux ternes et hagards, que la limpidité de son ame avait été troublée par l'orage. Ces belles formes, ce corps si parfait, abandonnés de l'intelligence, cette douleur indélébile et machinale qui frappait sa beauté d'un sceau de mélancolie, ce rire sans gaîté, ces pleurs dont elle avait oublié la cause, tant de souffrances, tant de jeunesse, tant d'avenir à jamais perdu, tout ce spectacle de faiblesse et de misères humaines pesait horriblement sur mon cœur.

— « Voilà ce qui nous reste d'Azalaïs, » me dit, d'un accent pénétré, le docteur G****, chez qui le spectacle habituel de la souffrance n'a pas émoussé cette sensibilité qui le distingue de la plupart de ses confrères. « La pauvre jeune fille n'a pu résister au terrible dénoûment de son drame, le regard de son amant l'a fascinée; s'il avait perdu la vie, elle l'eût suivi dans la tombe; il a perdu la raison, elle l'a suivi dans la folie! »

J'étais muet d'oppression, et absorbé dans la contemplation de cet ange tombé. Le docteur reprit :

— « Voyez-vous, dans cette allée couverte, ce grand jeune homme pâle qui s'avance vers nous? C'est Alfred. »

— « Alfred!..... Et il est libre?..... » m'écriai-je d'un ton qui fit sourire mon ami.

— « Ne craignez rien, sa folie n'est dangereuse que dans le printemps; une apathie complète a succédé au délire effervescent. Un mutisme presque absolu, l'oubli de son amante, de sa vie passée, de lui-même, voilà son existence pendant trois saisons de l'année; n'ayant alors ni souvenir du passé, ni souci du présent, ni prévision de l'avenir, il n'est réellement pas à plaindre. Mais, aux approches du printemps, toute cette énergie assoupie, toute cette sensibilité émoussée, tout ce volcan sous la cendre, se réveillent avec une puissance d'éruption effrayante. Le malheureux sent alors; il vit, mais de la vie des damnés, pleurant une félicité perdue, et perdue *à jamais*; idée horrible, incessante, frénétique, qui fait explosion en laves brûlantes, en accès de rage épileptique, en larmes de feu. »

Comme le docteur achevait ces mots, Alfred se trouva près de nous, et je pus scruter à loisir cette mâle figure, d'où avait fui le souffle divin. Je lui adressai la parole, et n'obtins pour réponse qu'un regard stupide, où je démêlai à peine un léger mouvement d'impatience qui s'éteignit en naissant. J'insistai, je fis vibrer à son oreille le nom d'Azalaïs, je lui montrai, à travers la barrière qui nous séparait d'elle, son amante s'avançant vers nous, je tâchai d'éveiller ses souvenirs, de renouer le fil brisé de son intelligence, tout fut inutile, le rayon était éteint, il ne restait plus que la matière insensible et brute....

Je sortis de ce séjour de désolation, le cœur comprimé et la tête brûlante; je croyais sentir chanceler ma raison au milieu de ces infortunés, et comme un cri spontané d'effroi, s'élança de ma bouche la prière du Psalmiste : *Domine, da mihi intellectum!*

JULES VAN GAVER.

LES CABARETIERS DE BORDEAUX, 1635.

I.

LE PRÉSIDENT D'ESPAIGNET.

Jean d'Espaignet, président au parlement de Bordeaux, fut, en son temps, un grand philosophe et un physicien célèbre. Cet homme s'efforça de substituer la philosophie expérimentale de Bacon aux futilités, aux niaiseries des partisans d'Aristote (1). Malheureusement ce génie privilégié partagea les erreurs de son

(1) D'Espaignet publia, en 1623, *Enchyridion physicæ restitutæ;* il fit aussi, en 1666, une grande lunette de trente-un pieds, à l'imitation de celle de l'astronome Auzout.


Digitized by Google

siècle, et travailla long-temps à expliquer le secret de la pierre philosophale. Ce magistrat, en sortant du parlement, n'avait rien de plus pressé que de retourner à ses fourneaux; Blanche, sa fille naturelle, dont personne n'avait connu la mère, partageait ses travaux, et cette jolie vestale était chargée d'entretenir le feu sacré pendant l'absence de l'alchimiste.

Depuis six ans, d'Espaignet poursuivait ses recherches avec une activité infatigable et une confiance presque ridicules, lorsque tout à coup il oublia ses fourneaux : Blanche, étonnée de cette détermination, n'osait pourtant pas lui adresser la moindre question. Cependant elle ne put voir, sans éprouver une vive inquiétude, son père renoncer aux mystères de l'alchimie. Le matin, elle le surprenait, à son lever, occupé à lire de longues lettres, qui lui étaient remises secrètement, et les heures, que lui laissaient ses fonctions au parlement, il les employait à écrire ou à donner audience à des bourgeois de la ville. Ses entretiens avec sa fille bien-aimée devenaient de jour en jour plus laconiques, plus mystérieux.

— Mon père, lui dit un jour Blanche, qui ne pouvait supporter cette indifférence et cette froideur, vous ne m'aimez donc plus! Votre fille vous aurait-elle offensé? Ne la croyez-vous pas toujours digne de votre tendresse?

— Peux-tu douter de mon affection! répondit d'Espaignet qui posa sa plume, répandit quelques grains de poussière dorée sur la page qu'il venait de terminer, et fit signe à sa fille de s'asseoir sur ses genoux. Je n'aime que toi seule au monde; tu me rappelles le sourire, la grace et la bonté céleste de ta pauvre mère! Je te chéris plus que ma vie!

En prononçant ces paroles, le président essuya quelques larmes qui mouillaient ses yeux, et embrassa sa fille à plusieurs reprises. Blanche, rassurée par les caresses paternelles, redevint tout à coup joyeuse et confiante comme auparavant.

— Mon père, dit-elle en froissant légèrement les rubans qui nouaient le justaucorps du président, depuis long-temps nous ne cherchons plus la pierre philosophale.

— J'ai des occupations plus graves et plus sérieuses, répondit d'Espaignet, qui ne put s'empêcher de sourire.

— Que faites-vous donc, mon père?

— Blanche, vous êtes bien curieuse, répliqua le président, qui coupa court à cet entretien en affectant un air sérieux et presque sévère. La curiosité perdit Eve, notre première mère, n'oubliez pas qu'il est des choses que les femmes, et surtout les jeunes filles, doivent ignorer.

Blanche resta quelques instans sans réponse; mais, avant de se retirer, elle sollicita avec tant de grace, avec tant d'instance un baiser de paix, que le président lui dit, en l'embrassant à plusieurs reprises, qu'il lui pardonnait son indiscrétion.

La jeune fille venait de prendre congé de son père, lorsque le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, entra, suivi de trois jurats et de quelques bourgeois. Le président reçut le prélat avec les plus grandes marques de respect, et le cardinal répondit à cet accueil par les protestations les plus affectueuses : il s'assit à côté du président; les jurats et les bourgeois prirent place sur des fauteuils autour d'une grande table. Pendant quelques instans, on garda le plus profond silence; on eût dit que les nouveau-venus craignaient de se trahir mutuellement. Le cardinal, frappant familièrement sur l'épaule de d'Espaignet,

— Eh bien! monsieur le président, lui dit-il, où en sommes-nous? Avez-vous terminé ce terrible pamphlet qui doit ruiner le crédit du duc d'Epernon?

— Monseigneur, je ne comprends pas...

— Allons, allons, ici pas de mystère ni de demi-confidences; toutes les personnes ici présentes partagent nos opinions, et détestent, autant que nous, le duc d'Epernon?

— Le tyran de la Guienne! s'écria le président rassuré par les dernières paroles du cardinal... Depuis que vous avez levé l'arrêt d'excommunication lancé contre lui, le gouverneur espère recouvrer la faveur du cardinal-ministre... mais il n'est pas encore au bout de ses peines; je viens d'écrire, contre lui, quelques pages qui le perdront infailliblement dans l'esprit du roi et de ses protecteurs.

D'Espaignet rassembla plusieurs feuillets épars sur sa table, et lut à haute voix son pamphlet. Il y faisait l'histoire la plus virulente et la plus satyrique des démêlés qui s'étaient élevés entre le cardinal de Sourdis et le gouverneur; il y traçait l'effrayant tableau de la misère qui accablait la province, grevée, chaque année, de nouveaux impôts; il y montrait la révolte prête à éclater. Cette lecture fut écoutée avec le plus profond silence, et le cardinal fut le premier à applaudir.

— Vous croyez donc que le peuple se révoltera, monsieur le président?...

— J'en suis certain, monseigneur le cardinal. Hier matin, les bailes des hôteliers et cabaretiers de la ville de Bordeaux sont venus me dire que Laforêt, archer du prévôt, avait ordre d'annoncer, à son de trompe, qu'on a établi un nouvel impôt sur les hôtelleries et sur le vin. Je sais qu'on a déjà nommé une commission pour faire exécuter cet édit; mais nos mesures sont bien prises : le capitaine Hugla, fiancé de Blanche ma fille, a reçu ordre de fomenter l'insurrection, et il s'acquittera de cette mission avec le zèle et l'empressement d'un homme qui brûle de se venger d'un affront sanglant, reçu du secrétaire du gouverneur.

— Ainsi, vous espérez que le tocsin de l'émeute ira réveiller, au fond de son château de Cadillac, le duc d'Epernon lâchement endormi dans les plaisirs et l'oisiveté?

— J'en réponds sur ma tête, et vous, Messieurs, s'écria d'Espaignet, jurez-vous de seconder nos projets?

— Monseigneur le cardinal a reçu nos sermens, répondirent les trois jurats et les bourgeois.

— Demain, toute la ville de Bordeaux aura lu mon pamphlet; monseigneur d'Epernon, vous aurez bien du bonheur si vous n'êtes pas terrassé, foudroyé!

— Nous vous attendrons demain à la tour de Pey-berland, dit le cardinal, j'aurai des secrets importans à vous communiquer.

M. de Sourdis avait trop à craindre de laisser entrevoir, aux gens du gouverneur, sa coopération active


Digitized by Google



Maison de la rue des Bahutiers.

aux troubles qui se préparaient, pour prolonger sa visite chez le président; aussi se pressa-t-il de prendre congé de d'Espaignet; les jurats et les bourgeois le suivirent l'un après l'autre et séparément, pour ne pas donner de soupçons aux voisins.

II.

LA MAISON DE LA RUE DES BAHUTIERS.

La scène, que je viens de décrire, se passa, le cinquième jour du mois de mai 1635, dans une vieille maison de la rue des Bahutiers. Cette maison, dont la façade est un monument d'architecture à la fois grandiose et bizarre, chargé d'ornemens, de sculptures étranges, qui ont long-temps exercé la patience des antiquaires, était encore intacte à cette époque. Elle avait dix mètres de largeur sur seize de hauteur, et était surmontée de deux combles, couronnés eux-mêmes de deux angles aigus : à chaque extrémité du mur de façade, on remarquait une statue de grandeur naturelle, reposant sur un vase antique, qui lui servait de socle : l'une tenait une boule à la main, l'autre foulait un bouclier sur lequel était sculptée la tête de Méduse; entre ces deux statues, on voyait un écusson portant un loup qui avait un rameau dans la gueule,

Digitized by Google

et paraissait marcher sur un bûcher ; au dessus, on remarquait un aigle et un agneau.

« Tous ces ornemens ont disparu, dit l'auteur de l'*Album Bordelais*, et la plus grande partie de la maison elle-même a été détruite; il ne reste plus que le corps de logis, placé sous le pignon septentrional. La façade entière était percée de trois fenêtres, à chaque étage : une seule subsiste, mais on voit encore quelques traces de la troisième dans un pan de mur délabré. La fenêtre, qui reste au second étage, est entourée de cannelures rectangulaires, en usage dans les constructions du XVI[e] siècle; celle du premier étage est garnie de torsades, qui s'arrondissent aux angles supérieurs, et dessinent au dehors un cintre surbaissé. Autour de ces fenêtres sont placés des animaux grotesques, sculptés en demi-bosse. Les sculptures du rez-de-chaussée sont les plus curieuses : elles appartiennent au corps de logis qui a été conservé; mais elles ont subi plusieurs dégradations. Ainsi, sur le cintre de la porte d'entrée, au milieu d'un double rang de rosaces, on voit encore un écusson; mais il a perdu les deux lys et la tête d'agneau qui le décoraient. Deux groupes d'animaux, qui ornaient les extrémités du cintre, ne sont plus aujourd'hui que des pierres informes; ils représentent une chienne portant son petit sur le dos, et une lionne allaitant un lion. Le couronnement de la porte, formé par quatre petites colonnes en demi-relief, renfermait d'autres écussons entourés d'arabesques, qui ont été entièrement détruits. Les colonnes du couronnement sont couvertes, les unes, de fleurs-de-lys, les autres, de têtes de coqs et d'agneaux. Un large feston se déroule, sur la frise, en sinuosités régulières, dont les intervalles sont occupés par des vases antiques, et par des génies sculptés en ronde-bosse; l'un joue du violon, l'autre de la lyre; celui qui est au sud embouche la trompette, à genoux sur un chien; celui qui est au nord, posé sur une tête de Mercure, tient des pipeaux à la main; au centre est un soleil rayonnant.

« Mais, ce qu'il y a de plus remarquable dans les sculptures de cette singulière façade, ce sont trois visages formant une seule tête, et placés au dessus d'un triangle bizarre, destiné à expliquer ce symbole; au centre du triangle équi-latéral est écrit le mot :

DEUS.

Aux angles, on lit les mots :

PATER, FILIUS ET SPIRITUS SANCTUS.

Trois lignes, partant du centre DEUS pour joindre les trois angles, portent écrit le mot EST; tandis que, sur les trois côtés du triangle, on a gravé les mots NON EST, de sorte qu'on lit, en parcourant le triangle, *le Père est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu ;* puis on lit, *le Père n'est pas le Fils, le Fils n'est pas le Saint-Esprit, le Saint-Esprit n'est pas le Père ;* c'est le symbole de la Trinité. Un cygne, une femme, des griffons, des anges entourent cet ingénieux tableau. Tous les antiquaires ne s'accordent pas à voir, dans les hiéroglyphes de la maison des Bahutiers, le mystérieux symbole de la Trinité chrétienne; quelques-uns prétendent que cette tête à trois visages est un Mercure-Trismégiste, et que tous les emblêmes, qui l'entourent, appartiennent à la science occulte (1). »

Au XVII[e] siècle, on n'était pas encore revenu des erreurs de l'astrologie et de l'alchimie ; les deux Médicis avaient mis la sorcellerie à la mode, et on sait, à ne pas en douter, que la mère de Louis XIII et la fameuse Galigaï avaient à leur solde des astrologues et des devins. Il ne faut donc pas s'étonner si le président d'Espaignet exerçait, sur le peuple de Bordeaux, l'influence de la terreur et de la superstition. Pendant la nuit, les soldats du guet osaient seuls passer devant la maison de la rue des *Bahutiers*, et encore, avant d'affronter ce péril imaginaire, ils avaient la précaution de se prémunir contre le diable, en faisant de nombreux signes de croix. D'Espaignet n'ignorait pas qu'il était la terreur de ses voisins, et, en plein parlement, lorsque les audiences l'ennuyaient, il racontait à ses collègues les prodigieux effets et les merveilles de son art.

— Voici le sorcier, voici le devin, se disait-on en le voyant arriver.

— Oui, Messieurs, devin et prophète, comme messire de Nostra-Dame, et alchimiste, comme maître Agrippa.

D'Espaignet avait trop d'esprit pour ne pas mettre les rieurs de son côté, et sa parole était si séduisante, que plusieurs membres du parlement croyaient réellement que leur collègue entretenait commerce avec les esprits invisibles.

— Quelle folie! disait souvent d'Espaignet à ses amis intimes... On croit que je suis sorcier, parce que j'ai acquis certaines connaissances en physique et histoire naturelle. Quand viendra donc le temps où il sera permis d'être savant, sans se voir condamné par le peuple comme correspondant direct du démon ! Savez-vous, mes amis, que ma maison de la rue des *Bahutiers* est regardée comme une caverne où l'esprit malin a fixé sa résidence? et pourtant, dans cette maison, il y a un ange d'amour, un ange de beauté, Blanche, ma fille bien-aimée, dont les prières ont, je crois, beaucoup plus d'influence auprès du Tout-Puissant, que celles du cardinal de Sourdis.

Ces conversations se renouvelaient toutes les fois que d'Espaignet se rendait au parlement ; il repoussait les épigrammes des uns, rétorquait les argumens des autres, et le soir, suivi de ses deux amis les conseillers Andraut et Suduiraut, il regagnait gaîment sa maison des Bahutiers, où il recevait les tendres embrassemens de sa fille, le plus joli, le plus aimable démon, qui fût alors dans la ville de Bordeaux.

III.

LE SECRÉTAIRE DU DUC D'ÉPERNON.

Le duc d'Epernon, gouverneur de la province de Guienne, étalait un faste royal dans son magnifique

(1) La maison de la rue des Bahutiers fut d'abord habitée par les seigneurs de la Lande; elle fut ensuite la demeure du sénéchal de Gascogne, jusqu'à l'époque où cette charge fut supprimée.

Digitized by Google

château de Cadillac. Les menées et les réunions nocturnes du président d'Espaignet et du cardinal de Sourdis n'avaient pu échapper à la vigilance de Pierre Hosten, clerc de ville et espion du duc; il partit secrètement pour Cadillac, et lui rendit compte de tout ce qui s'était passé. Le gouverneur, persuadé que son espion exagérait le danger, se contenta d'envoyer Potiron, son secrétaire, avec ordre de s'entendre avec le premier président, et de lui écrire en toute hâte, si l'émeute prenait un caractère sérieux. Potiron partit avec le clerc de ville, et, chemin faisant, il lui demanda s'il connaissait la fille du président d'Espaignet.

— Qui ne connaît pas la perle de Bordeaux ? que dis-je, le diamant de toute la province? répondit Hosten.

— Son père est riche?

— Il a, dit-on, trouvé la pierre philosophale; tout ce qu'il touche, il le convertit en or.

— Je te promets 500 livres, si, par tes instigations, le président d'Espaignet consent à devenir mon beau-père.

— Impossible, mon cher Monsieur Potiron.

— Je croyais que rien n'était impossible pour un intrigant comme toi, qui as mérité vingt fois les galères.

— Si vous n'étiez pas secrétaire du duc d'Epernon, la chose serait moins difficile; mais je sais, à ne pas en douter, que le président déteste trop le gouverneur, pour accorder la main de sa fille à une personne attachée à sa maison.

— Tu ne connais donc aucun moyen?

— Un seul, l'enlèvement! Vous sentez-vous assez de cœur pour braver les hallebardes des soldats, si par hasard les cris de la victime implorent le secours de la garde de nuit?

— Je ne crains aucun danger, dès qu'il s'agit d'une jolie femme et d'une riche dot.

— Si nous réussissons, j'aurai 500 livres?

— Marché conclu.

Le secrétaire du duc et le clerc de ville étaient aux portes de Bordeaux, lorsqu'ils terminèrent cet étrange dialogue. En entrant dans la ville, ils trouvèrent les faubourgs dans une grande agitation. Les hôteliers et les cabaretiers venaient d'apprendre qu'on voulait prélever sur eux un nouvel impôt; Laforêt, archer de prévôt, avait déjà fait publier l'édit à son de trompe; aussi les cabaretiers, sous la conduite de Jean Gorgelu, maître de la célèbre hôtellerie du *Cahernan*, s'étaient réunis pour repousser, par la force, les nouvelles exigences du fisc. Gorgelu reconnut Potiron, au moment où il traversait la place Saint-André.

— Secrétaire du duc d'Epernon, s'écria-t-il, va dire à ton maître, que les cabaretiers de Bordeaux iront brûler son château de Cadillac, s'il ne se hâte d'abolir le nouvel impôt.

Persuadé que sa présence et une altercation ne feraient qu'exaspérer la foule, Potiron piqua des deux, et ne s'arrêta que devant la grande auberge de la *Baleine*, sur le port. Il était déjà nuit; Hosten sortit pour chercher des complices, et revint, une demi-heure après, très content du résultat de ses démarches.

— Le diable, qui préside aux enlèvemens des jolies filles nous favorise, dit-il à voix basse au secrétaire du gouverneur. Ce soir, le président d'Espaignet doit se rendre à une assemblée clandestine chez le cardinal de Sourdis; Blanche restera seule avec une vieille servante; la rue des *Bahutiers* est presque inhabitée, et le succès dépassera nos espérances.

— C'est bien, répondit Potiron, et il fit signe au clerc de la ville de se taire. Il avait remarqué un beau jeune homme, assis à l'extrémité de la table, et qui ne l'avait pas perdu de vue depuis qu'ils étaient entrés ensemble dans l'hôtellerie de la *Baleine*. Hosten l'aperçut aussi; mais il fit semblant de ne pas le reconnaître.

— Que fait ici le capitaine Hugla? se dit-il à voix basse. L'arrivée du secrétaire lui aurait-elle inspiré des soupçons? C'est impossible. Le projet d'enlèvement n'est connu que de Potiron et de moi.

Cependant le capitaine Hugla vidait à longs traits une bouteille de Médoc, et n'épargnait pas les sarcasmes, les malédictions contre les gabeleurs. Plusieurs bourgeois partageaient hautement et son indignation et sa manière de penser.

— Comment! comment! criait le capitaine, on frappera nos vins d'un nouvel impôt, et le duc d'Epernon, gouverneur de la province, ne demandera pas justice au roi! Si on persiste, nous jetterons les gabeleurs dans la Gironde; il faudra bien les contraindre à boire de l'eau, puisqu'ils veulent faire renchérir le vin à notre préjudice.

— Bien, très bien, capitaine, s'écrièrent les nombreux habitués de l'auberge de la *Baleine;* nous viendrons tous vous prêter secours.

— Si on nous force à en venir aux mains, que notre cri de ralliement soit : — A la Gironde les gabeleurs!

— A la Gironde les gabeleurs! répétèrent les assistans, de manière à ébranler les murailles de l'hôtellerie.

— Souvenez-vous bien de ceci, mes amis : — Dieu a fait le diable, et le diable a fait les gabeleurs.

Pendant que les buveurs se livraient à leur bruyante hilarité, et buvaient à l'extermination des gabeleurs, le capitaine s'approcha du secrétaire du duc d'Epernon et du clerc de ville.

— M. Potiron, dit-il à voix basse, je sais que le duc vous a envoyé ici pour savoir si les troubles suscités par les hôteliers sont dangereux; vous ne remplissez pas exactement votre mission. Trompé par Hosten, le plus misérable de nos clercs de ville, vous espérez enlever cette nuit Mlle d'Espaignet, la plus jolie, la plus riche héritière de Bordeaux; elle est presque ma fiancée, monsieur le secrétaire, et, pour l'arracher de la maison paternelle, il vous faudrait porter à Cadillac la rue des *Bahutiers*.

Potiron se hâta de répondre que rien n'était plus faux, et qu'il repartirait le lendemain, pour se conformer aux ordres qu'il avait reçus du duc d'Epernon.

— Toutes les protestations du monde et les sermens les plus solennels ne pourraient me dissuader, répondit le capitaine. Malheur à vous, Monsieur le secrétaire, s'il vous prend envie de porter vos pas vers la rue des *Bahutiers*.

Le clerc de ville, effrayé, avait déjà trouvé moyen de sortir sans être aperçu, et le capitaine laissa Potiron, seul et fort embarrassé, dans l'hôtellerie de la *Baleine*.





Tour de Pey-Berland.

IV.

DANS LA TOUR DE PEY-BERLAND.

On n'a pas oublié que le cardinal de Sourdis, qui avait hérité de la haine de son oncle contre le duc d'Epernon, désigna aux mécontens, réunis chez le président d'Espaignet, la tour de Pey-Berland, pour y tenir une assemblée générale. Cette tour, construite vers l'an 1440 par un archevêque de Bordeaux, nommé Pey-Berland (Pierre Berland), fut destinée primitivement à servir de clocher à la cathédrale Saint-André, dont elle n'est éloignée que de vingt-cinq pas environ. Au XVIIe siècle, époque de la grande émeute des cabaretiers de Bordeaux, le clocher de Pey-Berland avait, avec sa flèche (1), trois cents pieds d'élévation; il était environné de petites maisons appartenant à l'archevêque, qui les louait à des manouvriers, et y logeait les pauvres pélerins. Il ne fut donc pas difficile aux conjurés d'arriver à Pey-Berland, sans craindre d'être découverts par les agens du duc d'Epernon, les espions du parlement et les milices de la jurade. Tous furent exacts au rendez-vous, et, seul, le président d'Espaignet se fit attendre; l'archevêque, pour ne pas donner

(1) La flèche de Pey-Berland fut abattue en 1793. Ce clocher, de style gothique et d'une grande beauté, n'a plus que cent pieds d'élévation. Complètement dégradé, il sert maintenant à une fabrique de plomb de chasse.

Digitized by Google

aux bourgeois et aux bailes des cabaretiers le temps de s'ennuyer, leur proposa de raconter l'histoire miraculeuse de Pey-Berland ; au même instant les groupes devinrent plus compactes, et le cardinal commença :

« Pey-Berland naquit d'une famille de bergers dans le pays de Médoc ; comme ses parens, il passa les premières années de son enfance à garder les brebis ; cependant, dit la légende, le petit Pey, malgré son bas état, avait tant d'inclination pour la vertu et pour apprendre à lire, qu'il trouvait moyen, malgré son petit emploi, de se dérober chaque jour, pour aller secrètement, à une demi-lieue de là, apprendre à lire et à écrire. Il fit des progrès si rapides, qu'un moine le prit sous sa protection, et le plaça à Bordeaux chez un bourgeois, qui lui donna la nourriture, pour prendre soin de son fils. Pey trouva ainsi le moyen de continuer ses études. Quand il eut appris tout ce qu'on pouvait apprendre à Bordeaux, il se rendit à Toulouse, pour compléter son instruction. A son retour, l'archevêque de Bordeaux le choisit pour son secrétaire, et l'emmena au concile de Pise ; Pey-Berland fit ensuite un pélerinage à Jérusalem ; il revint à Bordeaux, et fut nommé curé de Bouillac.

« Dans cette cure, dit la chronique bordelaise, il donna tant d'édification par sa doctrine et par sa sainte vie, que, l'archevêché étant venu à vaquer, il fut élu tout d'une voix dans le chapitre, qui, dans ce temps-là, avait le droit d'élection, sous la domination de l'Angleterre, malgré les nombreux et puissans compétiteurs ; il fut confirmé dans cette dignité, avec beaucoup de joie, par le pape Martin V, qui l'avait pris en grande amitié, étant secrétaire de l'archevêque de Bordeaux, au concile de Pise.

« A peine élu, Pey-Berland demanda et obtint du pape Eugène IV l'autorisation de fonder à Bordeaux une Université, qui fut établie, en 1441, à l'instar de celle de Toulouse. Il fonda aussi, en 1442, le collége Saint-Raphaël, où devaient être élevés douze jeunes clercs du pays de Médoc. En 1443, Pey-Berland fut député à la cour d'Angleterre par les états de Guienne, pour obtenir des secours ; mais, plus tard, il prêta serment de fidélité à Charles VII, lorsque ce prince eut chassé les étrangers du territoire français....»

En ce moment, la petite porte de la tour s'ouvrit, et la sentinelle annonça le président d'Espaignet.

— Président, dit le cardinal, nous vous attendions impatiemment.

— Tant pis, Monseigneur, la patience est un premier moyen de succès pour une conspiration.

— Ici, vous êtes le maître, dit le cardinal en montrant à d'Espaignet un fauteuil, placé au milieu de l'enceinte semi-circulaire ; vous connaissez mieux que nous les ressources dont nous pouvons disposer pour humilier le duc d'Epernon.

— Avouez, Monseigneur, que vous vous éloignez des saintes maximes de la charité évangélique toutes les fois qu'on prononce devant vous le nom du gouverneur.

— Dois-je oublier qu'il humilia M. de Sourdis mon oncle ; qu'il méconnut son caractère sacré !

— La vengeance est une belle chose, répondit le président d'Espaignet en tournant, vers M. de Sourdis, ses yeux noirs, où étincelaient continuellement le sarcasme et l'ironie.

— La vengeance n'est pas pour moi seul, s'écria l'archevêque ; les persécutions, que le gouverneur fit éprouver à mon oncle, sont assurément un grand crime, puisqu'elles attirèrent sur la tête du coupable les foudres de l'excommunication. Cependant, je n'associerais pas à ma juste colère les représentans de la population bordelaise, si le duc avait usé de son crédit à la cour, pour alléger notre ville des impôts dont on l'accable tous les ans. Il faut en finir avec ces dilapidateurs de la fortune publique, avec ces spoliateurs du peuple. N'oublions pas que Bordeaux jouissait de nombreuses franchises, d'importans priviléges, même sous la domination des rois d'Angleterre, qui respectèrent notre belle cité ! Que le roi de France apprenne à nous connaître ; résistons avec énergie à l'exécution de l'édit qui frappe les hôteliers et cabaretiers.

L'émotion de l'archevêque paraissait si vraie, il y avait tant d'entraînement dans ses paroles, que les personnes, réunies dans la tour de Pey-Berland, manifestèrent subitement leur enthousiasme, qu'ils ne pouvaient comprimer. Le président d'Espaignet lui-même complimenta M. de Sourdis, et les membres de l'assemblée étaient encore sous l'influence de cette chaleureuse impression, lorsque Barnabé, famulus au parlement de Bordeaux et sincèrement dévoué au président d'Espaignet, ouvrit brusquement la porte de la troisième enceinte. Les conspirateurs effrayés quittèrent leurs siéges. D'Espaignet resta seul, calme et immobile : il avait reconnu Barnabé ; et, comme il n'avait aucune raison pour soupçonner sa fidélité, il ne donna pas le moindre signe de crainte.

— Où courez-vous, Messieurs les intrépides ? s'écria-t-il en riant aux éclats. En vérité, pour des conspirateurs, pour des hommes qui veulent lutter face à face avec le duc d'Epernon, vous avez trop de jambes et pas assez de cœur.

— Nous sommes trahis, dit l'archevêque, et c'est moi qui vous ai tous conduits dans ce guet-apens.

— Il n'y a pas de traître ici, répondit le président. Messieurs, venez reconnaître maître Barnabé, famulus au parlement et mon ami d'enfance. Pour que vous ne doutiez pas de l'identité, venez contempler et palper sa bosse.

Le président tenait par la main le petit bossu, qui, non moins effrayé que les conspirateurs, s'épuisait en salutations ridicules. Cet incident bizarre dérida les fronts des conjurés, qui se regardèrent les uns les autres, et ne purent s'empêcher de rire de leur subite frayeur. Pendant que les groupes se livraient à cette hilarité d'autant plus vive, qu'elle était inattendue, le président d'Espaignet lisait une lettre, que lui avait remise le petit bossu.

— C'est une infamie ! une lâcheté ! s'écria-t-il tout à coup ; les valets des grands seigneurs valent encore moins que leurs maîtres ! Capitaine Hugla, lisez ; ceci vous regarde.

« M. le président,

« Il y a environ une demi-heure, je passais dans la » rue des *Bahutiers ;* j'ai entendu des cris dans votre » maison ; je suis entré avec six soldats de la garde de » ville, qui m'escortaient. Au moment où nous avons


Digitized by Google

» franchi la première porte, nous avons été assaillis par » des gens armés, qui ont repoussé les hommes du » guet. Caché derrière la porte, j'ai reconnu Potiron, » secrétaire du gouverneur, qui entraînait de vive » force Blanche, votre fille. — Pas de résistance, Ma» demoiselle, lui disait-il, vous m'appartenez; votre » père m'a indignement éconduit, lorsque je me suis » présenté chez lui pour lui demander votre main, il » vous a refusée à mon amour, je vous enlève. Ce soir, » le chapelain de monseigneur le gouverneur bénira » notre union dans le château de Cadillac. Blanche a » résisté long-temps; je n'ai pas eu le courage de bra» ver la mort pour la sauver; probablement je n'aurais » pas réussi, mais j'aurais accompli un saint devoir. » Daignez agréer mon repentir.

« J'oubliais de vous dire que Blanche, en se débat» tant, prononçait le nom du capitaine Hugla : si vous » pouvez le voir avant demain, dites-lui de courir en » toute hâte à Cadillac; s'il ne veut pas trouver Blan» che, sa fiancée, mariée irrévocablement avec le se» crétaire du gouverneur.

« Que Dieu vous ait en sa sainte garde, et allége le » poids de vos angoisses paternelles.

» Constant Jurat. »

Les sanglots avaient plusieurs fois entrecoupé la voix du capitaine pendant la lecture de cette lettre; lorsqu'il l'eut terminée, il la froissa avec colère, et s'écria :

— Lorsque je suis entré ici, je n'avais d'autre but que de seconder vos généreux efforts, pour mettre le peuple bordelais à l'abri du nouvel impôt; maintenant, j'ai à défendre une cause sainte, une cause sacrée, l'honneur de Blanche, ma fiancée, lâchement ravie à son père par le secrétaire du gouverneur. Messieurs, puis-je compter sur vous?

— Nous partageons votre douleur et votre indignation, répondit l'archevêque.

— Je cours armer mes frères, ajouta le baile des hôteliers de Saint-Michel.

— Je vais au parlement, dit le président d'Espaignet, qui s'efforçait vainement de cacher sa profonde douleur. Quant à vous, capitaine, ajouta-t-il en serrant la main droite d'Hugla, je n'ai pas besoin de vous dire ce que vous avez à faire; je vous ai promis la main de ma fille, Blanche vous appartient déjà. Je mourrais de désespoir, si j'apprenais que vous n'avez pas eu le courage de l'arracher des mains de l'infâme Potiron.

— Comptez sur moi, répondit à voix basse le capitaine.

Trois heures sonnaient à Saint-André, le jour commençait à éclairer la flèche de l'antique cathédrale, lorsque les conjurés sortirent de la tour de Pey-Berland.

V.

14 mai 1635.

Le capitaine Hugla voulait d'abord réunir ses soldats, et aller courir à toute bride au château de Cadillac; il fut retenu par les chefs de l'émeute, qui avaient besoin de son expérience, de ses conseils, et surtout de son intrépidité bien reconnue. Il les organisa si promptement, que la sédition éclata de grand matin, quatorzième jour du mois de mai.

Laforêt, archer du prévôt, se présenta, suivi d'un sergent, chez un cabaretier, pour faire payer la taxe imposée; on refusa. Laforêt se rendit aussitôt à l'hôtel-de-ville, pour demander main-forte. A cette nouvelle, quatre ou cinq cents personnes s'attroupèrent. Desaigues vint avertir les jurats qu'il avait vu plusieurs gens armés dans le cimetière de Sainte-Eulalie.

— Je leur ai représenté, dit-il, qu'ils courent risque de se faire pendre; ils m'ont tous répondu : — Nous sommes gens de bien, et non pas gabeleurs. J'ai continué de leur représenter qu'ils ne doivent, ni s'attrouper, ni prendre les armes, sans la permission de leurs magistrats; un tavernier m'a donné un démenti : j'ai rencontré plus tard cet homme sur les fossés de la ville; je l'ai fait arrêter et conduire au corps-de-garde.

Les jurats n'étaient guère disposés à user de fermeté dans cette circonstance; au lieu d'approuver la conduite de Desaigues, ils firent relâcher le tavernier. Constant sortit ensuite pour se rendre au parlement; un capitaine, dix-huit archers du guet, et Fouques, accompagné de six soldats, allèrent vers le quartier Saint-Michel, où il y avait beaucoup de gens sous les armes. Le jurat, dont la popularité était pourtant bien établie, y fut mal accueilli. Les séditieux lui jetèrent une grêle de pierres, dont une le blessa grièvement. Constant revint à l'hôtel-de-ville, et annonça à ses collègues que l'avis du parlement était de faire mettre les bourgeois sous les armes. Mais il n'y eut pas moyen de les y déterminer. Les séditieux se portèrent vers l'hôtel-de-ville, et le capitaine Fontanieu n'ayant pu les calmer, les jurats fermèrent les portes et se mirent en état de défense. Au même instant, le peuple poussa de grands cris, et vint à bout de briser les premières portes.

— Les gabeleurs sont dans l'hôtel-de-ville, répétaient les révoltés, livrez-nous les infâmes suppôts de la gabelle, ou nous allons mettre le feu partout.

Le parlement apprit en même temps qu'aucun bourgeois ne voulait prendre les armes; pour empêcher un plus grand mal, cette compagnie rendit un arrêt, par lequel il était sursis à la levée de l'impôt sur les cabaretiers. Le premier huissier fut mandé sur l'heure pour publier l'arrêt; un président, quatre conseillers, et l'avocat-général Dussaut allèrent au *Chapeau-Rouge*, pour empêcher que ce quartier ne prît part à l'émeute. Les commissaires trouvèrent les portes du *Chapeau-Rouge* fermées, et ils ne purent rassembler que trois bourgeois, qu'ils envoyèrent à l'hôtel-de-ville, pour voir ce qui s'y passait. Ils rapportèrent qu'ils avaient trouvé plus de deux mille hommes sous les armes; qu'on avait couru sur eux, dès qu'on les avait vus. Les commissaires effrayés se dirigèrent vers le palais : en approchant, ils trouvèrent un homme armé d'une hallebarde et d'une épée. Ils lui ordonnèrent de se retirer; il répondit qu'ils eussent à se retirer eux-mêmes, et il eut la hardiesse de présenter la pointe de sa hallebarde à l'avocat-général. Sur ces entrefaites, le premier huissier arriva, et fit son rapport en ces termes :

Digitized by Google

— « Je suis sorti, selon vos ordres, Messeigneurs, pour faire la publication de l'arrêt de la cour; les séditieux m'ont forcé à descendre de cheval; on a déchiré ma robe, on a arraché le papier de mes mains; un des séditieux, l'ayant lu, s'est écrié :

— « Mes amis, on veut nous tromper; l'arrêt n'est signé ni du premier président ni du greffier, c'est une copie. D'ailleurs, la surséance n'est que pour une semaine, et pour les cabaretiers seulement. Demandons un autre arrêt en parchemin, signé du premier président, sans aucune limitation de temps, et pour toutes sortes de personnes vendant du vin, et qu'il soit publié par les trompettes d'argent.

« La fureur de cet homme était extrême, ajouta le greffier, il m'aurait tué, si je n'avais trouvé un refuge dans une maison, dont le maître a couru le risque de sa vie, pour m'avoir ouvert la porte. »

Le premier huissier ayant fini son rapport, on annonça que les séditieux s'attroupaient à la porte du palais; les conseillers Andraut et Suduiraut allèrent leur demander ce qu'ils voulaient.

— Il nous faut un autre arrêt, répondit l'orateur de la multitude; si on ne nous l'accorde pas, nous assiégerons le palais, et nous forcerons le parlement à le rendre.

Cette réponse n'était pas de nature à calmer les alarmes des magistrats; les bruits les plus sinistres arrivaient à chaque instant. Allegret, capitaine du guet, entra dans le palais, et dit qu'il avait tâché de faire retirer les séditieux des avenues de l'hôtel-de-ville, qu'ils avaient voulu le tuer; qu'ils étaient au nombre de plus de trois mille; qu'on disait qu'ils voulaient mettre le feu à l'hôtel-de-ville; qu'ils étaient entrés dans l'église Saint-Eloi, pour sonner le toscin et appeler les paysans des environs de Bordeaux. Au même instant, le parlement ordonna que les portes seraient fermées, pour que le nombre des séditieux n'augmentât pas; on renvoya Allegret à la maison de ville, pour voir s'il n'y avait pas quelque moyen d'apaiser l'émeute.

VI.

LA TAVERNE DE LA PORTE-BASSE (1).

Dans une petite maison, bâtie à la jonction de la rue des *Lois* à celle du *Peuque*, quelques bateliers de la Gironde prenaient le repas du matin. Le sujet de la conversation générale roulait sur l'émeute et sur les chances de succès pour les Bordelais ou pour les gabeleurs; leur colloque fut subitement interrompu par un grand bruit, qui venait du côté de la Porte-Basse. Les hôteliers, les cabaretiers et les autres marchands de vin recrutaient, chemin faisant, de nombreux auxiliaires, et se dirigeaient vers l'hôtel-de-ville. Un de leurs chefs improvisés entra par hasard, avec trois de ses compagnons, dans la taverne de la Porte-Basse; les bateliers les accueillirent avec la franche cordialité qui régnait encore dans les diverses corporations. Quelques verres de vin furent bientôt échangés, et comme le Médoc rend les buveurs très communicatifs, un des bateliers demanda au chef de la bande, où il allait avec sa nombreuse escorte.

— A l'hôtel-de-ville! s'écria Germain Niac; les jurats tiennent prisonnier le capitaine Hugla, que nous affectionnons beaucoup, et nous avons juré de le délivrer.

— Le capitaine Hugla! dit le plus vieux des bateliers... Ce nom là ne m'est pas inconnu. Nous avons rencontré, dans une auberge près de Cadillac, une jeune fille, qui appelait sans cesse le capitaine Hugla.

— M[lle] d'Espaignet, répondit Germain Niac, Blanche, la perle de Bordeaux, Blanche promise en mariage au capitaine Hugla, et qui a été enlevée cette nuit par le secrétaire du duc d'Épernon.

— Voilà une révélation qui m'explique les propos mystérieux, que tenaient, dans l'auberge, les gens du gouverneur. Et vous me dites que le capitaine est prisonnier à l'hôtel-de-ville.

— Dans demi-heure, il sera libre, s'écria Germain Niac en brandissant sa rapière.

— Nous vous suivons, dirent les bateliers, et, au même instant, ils sortirent tous de la taverne de la Porte-Basse.

Lorsqu'ils arrivèrent à l'hôtel-de-ville, l'attroupement était déjà formidable, on criait de toutes parts :

— Rendez-nous le capitaine Hugla! Les jurats, craignant que les révoltés ne profitassent de ce moment pour forcer les portes, prirent le parti de descendre, avec des cordes, le capitaine, qui fut reçu au milieu des plus bruyantes acclamations. Mais cette concession ne satisfit pas les séditieux; ils voulaient, à tout prix, entrer à l'hôtel-de-ville, s'emparer de Laforêt et de Desaigues, pour les pendre sur la place publique.

Cependant Allegret et Hugla se rendirent au parlement, pour faire part aux magistrats de ce qui se passait. Le président, persuadé que la résistance était devenue inutile, leur donna trois copies de l'arrêt, tel que les révoltés l'avaient demandé, et Hugla fut chargé de faire entendre au peuple qu'il devait être content, puisqu'on lui accordait ce qu'il avait demandé. Le capitaine en donna lecture à la foule.

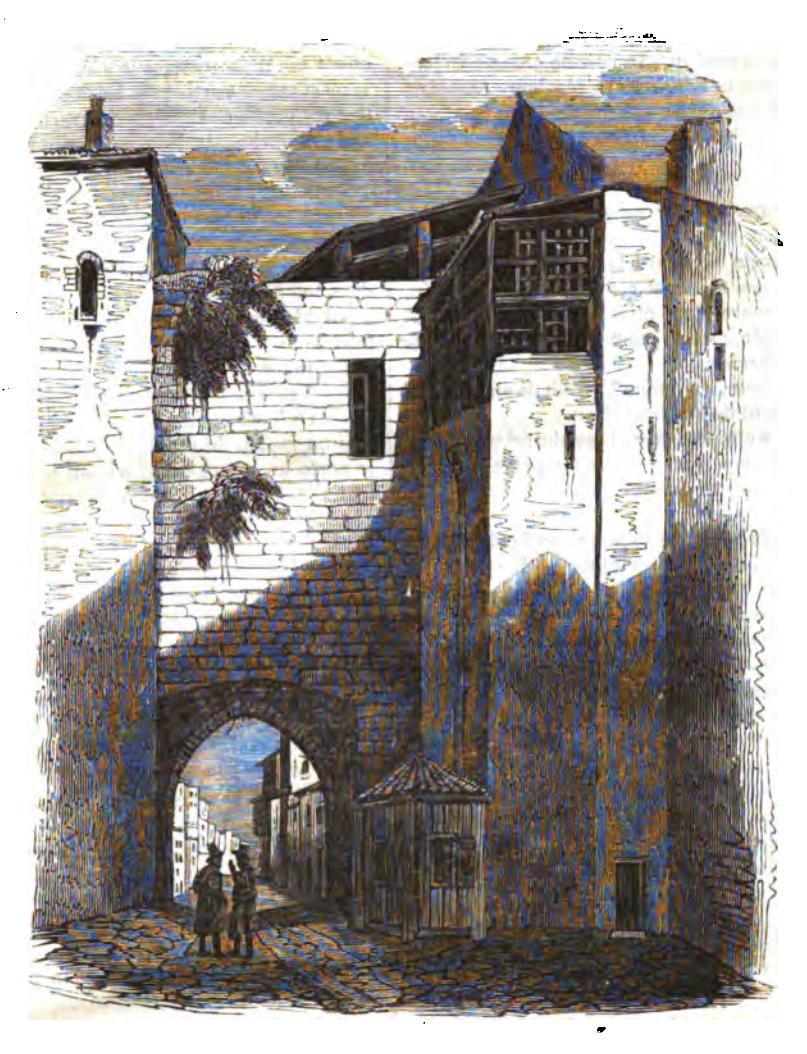
— Nous voulons que cet arrêt soit publié avec les trompettes d'argent, crièrent les hôteliers et caberetiers.

— Il ne tient qu'à vous, répondit Allegret, d'apprendre du parlement même que cet arrêt est en bonne forme.

Quatre ou cinq taverniers sortirent de la foule, et accompagnèrent Allegret au parlement. Le premier président envoya les conseillers Andraut et Suduiraut, pour attester que l'arrêt était véritable.

(1) La Porte-Basse est pratiquée en forme d'ouverture étroite et irrégulière. On a discuté souvent si le mur, au travers duquel elle est percée, n'est pas de construction romaine; on sait seulement que cette porte se trouve sur l'emplacement de l'enceinte primitive de Bordeaux. Les archéologues sont en désaccord : les uns veulent que la Porte-Basse ait été construite à l'époque romaine; les murs, disent-ils, avaient alors beaucoup plus d'élévation. Depuis, le terrain s'est trouvé exhaussé, et la porte a beaucoup perdu de sa hauteur. Les autres affirment que l'enceinte de Bordeaux ayant été agrandie, on perça cette issue pour mettre l'ancienne ville en communication avec les nouveaux quartiers. Cette opération fut exécutée à une époque où l'art était en décadence; et rien, dans cette ouverture irrégulière, ne décèle l'architecture des Romains. Elle n'offre d'ailleurs aucun ornement architectural.


Digitized by Google



La Porte Basse (Bordeaux).

— Nous allons faire ce rapport à nos camarades, répondirent les cinq émissaires.

L'incertitude, la faiblesse et les concessions du parlement ne firent qu'enhardir les révoltés. Vers les cinq heures du soir, ils brisèrent les portes de l'arsenal et celle qui conduisait au collége de Guienne. Desaigues, Laforêt et ceux qui défendent ce poste, s'étant trouvés trop faibles, se sauvèrent comme ils purent; on les poursuivit avec acharnement : Laforêt fut tué dans le cimetière de Saint-Eloi, et Desaigues, sur les Fossés-des-Taneurs. Les jurats furent contraints d'abandonner le corps de logis du derrière de l'hôtel-de-ville, et de se réfugier dans les prisons, se croyant à leur dernière heure, et *attendant la miséricorde de Dieu* (1). Les séditieux s'en emparèrent; aussitôt, les uns allèrent sonner la grosse cloche, tandis que les autres s'approchèrent des fenêtres grillées des prisons, et dirent aux geôliers d'ouvrir les portes; on leur répondit qu'on en avait emporté les clefs. Ils demandèrent à parler aux jurats, qui n'hésitèrent point à se présenter.

— Il ne vous sera fait aucun mal, s'écrièrent les révoltés, mais dites-nous où sont les gabeleurs?

— Nous l'ignorons, répondirent les jurats.

(1) Registre de l'hôtel-de-ville de Bordeaux. — *Histoire de Bordeaux*, par Dom de Vienne.

Digitized by Google

Au même instant, la multitude furieuse enfonça les portes des prisons; néanmoins, on se contenta de chercher les gabeleurs; on ne fit aucun mauvais traitement aux magistrats ni aux clercs de ville, qu'on laissa sortir tranquillement avec les prisonniers qui s'évadèrent.

Le parlement, voyant que la révolte prenait de jour en jour un caractère grave, envoya plusieurs courriers à Cadillac, pour demander du secours au duc d'Epernon.

VII.

LE CHEVALIER DE SAINT-AMOUR.

Le capitaine Hugla, cédant à la fatigue et peut-être attristé des excès qui s'étaient commis dans la journée, regagnait sa demeure vers minuit, lorsque le jurat Constant se présenta à lui au moment où il entrait dans la rue *Sainte-Catherine*.

— Où courez-vous, capitaine? lui dit-il en s'emparant vigoureusement de son bras droit.

— Il y a deux nuits que je n'ai pas dormi.

— Et pourtant vous n'avez pas le temps de vous livrer encore aux douceurs du sommeil.

— Pourquoi, Monsieur le jurat? Je ne me suis que trop occupé des affaires de la ville. Qu'on brûle, qu'on pille, qu'on démolisse, peu m'importe! Bonne nuit, Monsieur le jurat.

— Ne nous séparons pas si vite, capitaine; je vous dis que vous n'irez pas dormir; et si, pendant la nuit, la cloche de l'hôtel-de-ville sonne le tocsin, elle ne troublera pas votre sommeil. Avez-vous oublié Blanche, votre fiancée? Ne savez-vous pas que le secrétaire du gouverneur l'a enlevée, pour la conduire à Cadillac où il veut l'épouser.

— Quel coup terrible pour mon cœur! Merci, Monsieur le jurat; vous me rendez à l'amour, à mon devoir, à la vengeance.

Au même instant, le capitaine disparut dans une petite rue, et, une demi-heure après, il était sur la route de Cadillac, suivi de quelques-uns de ses amis, dont il connaissait le sincère dévouement.

Ils n'avaient pas fait une lieue, lorsqu'ils rencontrèrent un cavalier et une dame voilée. Le cavalier s'arrêta et fit signe au capitaine qu'il désirait lui parler:

— Où en sont les affaires de Bordeaux? Le capitaine Hugla vit-il encore?

— Vous avez donc la bonté de lui porter quelque intérêt?

— Je ne le connais pas, mais voici quelqu'un qui l'aime beaucoup.

L'inconnu prit la main de la dame qu'il conduisait, et, à la clarté de la lune qui sortit au même instant des replis d'un nuage, le capitaine reconnut Blanche d'Espaignet, Blanche sa bien-aimée. Cette entrevue inattendue impressionna si vivement Hugla, qu'il ne put retenir ses larmes.

— Blanche, dit-il à sa fiancée, je pleure en te revoyant, mais je te jure que c'est de joie et de bonheur. Raconte-moi comment tu t'es trouvée ici, et à cette heure.

— Je parlerai pour elle, dit l'inconnu; mademoiselle est trop émue pour se rappeler toutes les circonstances.

Aussitôt que j'ai appris l'enlèvement de Mlle d'Espaignet, je me suis intéressé à son malheureux sort. Le gouverneur donne un bal ce soir; j'ai trouvé un moment favorable pour parler à mademoiselle; je lui ai offert ma protection; elle a eu foi en mon honneur, et nous sommes partis avec les deux meilleurs chevaux du duc d'Epernon. Rendez-en grace au ciel, car, sans moi, Blanche, traînée ce matin aux pieds de l'autel, aurait épousé son ravisseur.

— Vous êtes mon sauveur, s'écria le capitaine en serrant les deux mains de l'inconnu; vous me rendez Blanche, vous me rendez le bonheur. Ah! Monsieur, dites-moi votre nom, et il restera éternellement gravé dans ma mémoire?

— Mon nom?.. que vous importe! J'ai l'habitude de faire le bien pour le bien; néanmoins, votre reconnaissance m'est agréable.

— Votre nom, je vous en conjure?..

— On ne le connaît pas au château de Cadillac. Je suis un espion du cardinal de Richelieu. Ici, à Paris, je porte un grand nom; ici, on m'appelle le chevalier de Saint-Amour. Je veux donner à Mademoiselle un gage de mon estime; elle le gardera précieusement, j'en suis sûr. Fiancée du capitaine Hugla, recevez ce cachet; les armes de ma famille y sont gravées.

Le chevalier, se dérobant à la reconnaissance, aux protestations du capitaine et de sa fiancée, partit au galop de son coursier, tenant par la bride celui qui avait porté Blanche. Hugla ne se donna pas le temps de réfléchir aux circonstances de cette aventure romanesque; il avait à craindre la vigilance et les poursuites de Potiron: il reprit donc le chemin de Bordeaux; il arriva avant le jour, et s'écria, transporté de joie, en entrant dans la maison de d'Espaignet:

— Président, je vous rends votre fille; j'espère que désormais personne n'aura l'audace de la ravir à ma tendresse.

— Il est bien difficile de garder une jolie fille, mon cher capitaine, répondit le président qui, malgré l'émotion qu'il venait d'éprouver à son réveil, cherchait quelque ironie piquante dans l'inépuisable arsenal de ses bons mots.

VIII.

L'ARRIVÉE DU DUC D'ÉPERNON.

Dès le point du jour, la fureur des conjurés se ralluma et prit de nouvelles forces. Ils désignèrent quatre cents des meilleures maisons de la ville, pour les livrer au pillage après avoir égorgé les habitans. Le parlement, effrayé d'une résolution violente, envoya de nouveaux courriers au duc qui partit enfin pour Bordeaux. Il trouva les jurats à la porte de Saint-Julien, et leur dit d'aller l'attendre à l'hôtel-de-ville. Il les blâma beaucoup de n'avoir pas pris des mesures suffisantes pour mettre l'hôtel-de-ville en état de défense, et leur ordonna de se retirer dans leurs maisons avec défense d'exercer leurs fonctions jusqu'à ce que le roi en eût autrement ordonné. Il manda ensuite tous les capitaines de la ville avec leurs compagnies pour garder l'hô-


Digitized by Google

tel-de-ville, le fort Sainte-Croix, le clocher Saint-Michel et le fort du Hâ. Le même jour, les capitaines des trois premières jurades montèrent la garde avec les bourgeois de leurs escouades. On porta dans l'hôtel-de-ville une pipe de vin, un quintal de poudre, deux quintaux de biscuits et des balles de mousquets. On monta sur leurs affûts les cinq pièces vertes qui étaient dans l'arsenal. On les donna en garde avec le vin au portier de la tour. On portait tous les soirs les clefs de la ville chez le gouverneur. Le procureur-syndic allait prendre le mot d'ordre, et le donnait aux capitaines dans les corps-de-garde. Pendant tout le temps que les jurats cessèrent d'exercer leurs fonctions, du 15 mai au 13 juin, Baritaut, procureur-syndic, et Hosten, clerc de ville, entrèrent en jurade et procédèrent, comme à l'ordinaire, aux affaires de la ville. Le jour de la Pentecôte, s'étant rendus à l'hôtel-de-ville, ils prirent leurs robes et leurs chaperons de livrée, et partirent pour se rendre à Saint-André, la grande cloche sonnant, précédés du héraut d'armes, des trompettes d'argent et des chevaliers du guet. Ils y assistèrent à la grand'messe et à la procession et occupèrent les places destinées aux personnes revêtues des prérogatives municipales. (1)

Cette cérémonie, ou plutôt cette parade, irrita les chefs de l'émeute, qui n'étaient rien moins que calmes. Le capitaine Hugla, qui, depuis l'enlèvement de Mlle d'Espaignet, avait voué une haine implacable au duc d'Epernon et à toute sa maison, saisissait avec empressement la moindre occasion de ranimer l'exaspération des Bordelais.

— Le duc a peur, disait-il dans les assemblées des bourgeois et des hôteliers, faisons un dernier effort, et on ne parlera plus des nouveaux impôts dont on veut nous accabler; le peuple a trop long-temps souffert sans se plaindre; le grand jour de la justice est venu. Faut-il que les deniers du pauvre servent encore à enrichir les maîtresses de nos grands seigneurs? Allez à Cadillac, et vous verrez le duc d'Epernon entouré de luxe et de magnificence comme un satrape persan, tandis que les habitans de Bordeaux épuisent leurs dernières ressources pour suffire à l'insatiable avidité des gens du roi.

Les harangues du capitaine Hugla portèrent un coup terrible à l'influence du duc d'Epernon. Le 15 juin, vers dix heures du matin, une seconde sédition commença plus terrible que la première. Le duc, jugeant qu'il fallait en finir, commanda à tous ses gentilshommes de monter à cheval; et à La Roche, capitaine de ses gardes, de se mettre à la tête de sa compagnie. Il sortit à une heure de l'après-midi, bien déterminé à soumettre les révoltés ou à mourir les armes à la main; il s'avança vers les barricades, qui étaient à l'entrée du Grand-Marché; il trouva les chaînes tendues et plusieurs hommes armés pour les défendre. La Roche parvint à s'ouvrir un passage. L'acharnement devint effrayant de part et d'autre. Les gens du duc et ceux de La Roche firent tant de prodiges de valeur qu'ils emportèrent trois barricades construites de l'extrémité de la rue des *Faures* à la porte de *la Grave*.

(1) Registres de l'hôtel-de-ville. — *Histoire de Bordeaux*, page 257.

L'attaque du quartier Sainte-Croix fut très-vive; le duc s'exposa aux plus grands dangers. On a peine à concevoir, dit l'annaliste de l'hôtel-de-ville, comment il put conserver sa vie, sans recevoir une seule blessure. Il était à cheval, à la tête de ses gens, remarquable par son grand âge, la longueur de sa barbe et ses cheveux blancs; il était en butte à tous les coups. Mais le plus grand danger qu'il courut vint des fenêtres d'où on tirait sur lui presque à bout touchant. On vit une femme en fureur prendre à deux mains un pot d'œillets et le lui jeter sur la tête. Il fit par bonheur un mouvement, qui fut cause que le pot tomba sur la croupe de son cheval. Jamais on n'aperçut dans le peuple une fureur pareille à celle qu'il déploya dans cette occasion; on avait beau, après avoir défait les barricades, fouler aux pieds les combattans; en vain on leur arrachait les armes des mains; plusieurs les abandonnaient dans leur désespoir, et criaient qu'on les tuât plutôt que de les livrer à la gabelle. Le gouverneur, déterminé à prendre un parti décisif, envoya cinquante hommes au château Trompette, avec ordre de tirer sur la ville. Cette mesure effraya les conjurés; on en vint à des pourparlers; le quartier Saint-Seurin offrit seul quelque résistance; les passans s'y étaient réunis; ils y causèrent de grands désordres et mirent même le feu à plusieurs maisons. L'arrivée du duc de Lavalette avec un renfort de troupes fit plus encore que l'énergie du gouverneur. Tout s'apaisa d'autant plus aisément que le duc d'Epernon obtint du roi grace pleine et entière en faveur de l'émeute des cabaretiers. D'ailleurs, la cour ne négligea rien pour calmer l'irritation des Bordelais : pourtant, la tranquillité ne fut que momentanée, et les hommes versés dans la connaissance des crises politiques purent voir, dans l'émeute de 1635, le prélude des troubles de la fronde.

IX.

UN DUEL ET UNE BÉNÉDICTION NUPTIALE.

Le duc d'Epernon, pour se concilier plus étroitement l'affection des Bordelais, qui l'avaient considéré comme le vil instrument dont la cour se servait pour soutenir les gabeleurs, donna une fête aux jurats, aux membres du parlement et aux principaux bourgeois; le capitaine Hugla fut du nombre des invités. Le duc le remarqua dans un groupe d'officiers:

— Savez-vous, capitaine, lui dit-il en s'appuyant familièrement sur son épaule, que tout le monde s'accorde à vanter votre bravoure? Si vous voulez prendre du service dans les armées du roi, je vous prédis qu'avec les qualités qui vous distinguent, vous serez bientôt maréchal de France.

— Monseigneur veut rire, répond le capitaine qui, au lieu de s'offenser de cette plaisanterie, entreprit avec le duc une lutte de jeux de mots et de calembours, genre d'esprit fort à la mode sous le règne de Louis XIII.

— Je parle sérieusement, ajoute le duc; mais il faut pour cela servir une cause meilleure que celle des hôteliers taverniers et cabaretiers insurgés contre la gabelle.

— Monseigneur, s'écria le capitaine qui venait d'apercevoir Potiron, j'avais à me venger d'un infâme,

Digitized by Google

d'un lâche, et ce ravisseur de filles de grandes maisons, le voici.

En prononçant ces paroles, Hugla jeta un de ses gants à la face du secrétaire du gouverneur. Les convives du duc se groupèrent subitement pour voir comment se terminerait cet étrange défi. Potiron, dans un premier transport de colère, porta la main à la garde de son épée; mais un regard du gouverneur comprima cette impétuosité.

— Capitaine, dit le duc, si réellement vous avez à vous plaindre de mon secrétaire, expliquez vos griefs et justice vous sera faite.

Hugla raconta jusqu'aux moindres circonstances de l'enlèvement; le secrétaire ne fit aucune objection, et lorsque le capitaine cessa de parler, il lui dit d'une voix presque tremblante :

— Qu'exigez-vous de moi, capitaine? Je suis homme à ne vous refuser aucune sorte d'explication.

— Un duel à mort.

— Je l'autorise, dit le duc.

— Merci, monseigneur, s'écria le capitaine en s'inclinant avec respect vers le duc d'Epernon. Dans un quart d'heure, votre secrétaire ou moi, vous aurons devancé dans l'autre monde.

Les deux adversaires sortirent au même instant, suivis de leurs témoins. Derrière l'hôtel du gouverneur était une petite place presque toujours déserte; ils la choisirent pour leur combat, qui dura à peine quelques minutes, car, au premier coup, le capitaine plongea son épée dans la poitrine de Potiron.

— Messieurs, dit-il aux témoins, le ciel a secondé ma vengeance; maintenant, allons dire au duc que je l'ai délivré de son secrétaire.

Les nombreux convives du gouverneur de la province de la Guienne étaient fort inquiets sur l'issue de ce duel; les gens du duc faisaient des vœux pour le triomphe de Potiron, les Bordelais ne pouvaient dissimuler le vif intérêt qu'ils portaient au capitaine Hugla. Les groupes discutaient sur les chances contraires et favorables aux deux adversaires, lorsque le jurat Constant, témoin du capitaine, s'écria en entrant dans la salle :

— Messieurs, Bordeaux triomphe, et le duc d'Epernon est battu. Monseigneur, ajouta-t-il en se tournant vers le gouverneur, je viens vous apprendre que votre secrétaire est parti pour le grand voyage.

— Dieu l'a voulu, répondit le duc qui regrettait son secrétaire, mais qui ne voulut pas déplaire aux Bordelais, en donnant des signes trop apparens de douleur et de chagrin.

— Monseigneur, dit un capitaine aux gardes, tout s'est passé avec franchise et loyauté; le pauvre Potiron était trop maladroit pour lutter avec la meilleure lame de Bordeaux.

— Ce triste accident, ajouta le duc, ne doit pas interrompre plus long-temps la joie de la fête que je donne à mes bons amis de Bordeaux. Où est le capitaine Hugla?

— Ici, Monseigneur, disposé à vous prouver que celui qui a tué votre secrétaire conserve assez de force et d'habileté pour terrasser vos ennemis.

— Je vous suis reconnaissant de votre zèle; plus tard, je le mettrai peut-être à de rudes épreuves; maintenant il s'agit de hâter votre bonheur. Vous m'avez dit, je crois, que le président d'Espaignet vous a promis la main de sa fille?

— Et je tiendrai ma promesse, dit le président.

— Capitaine, demain j'assisterai à votre mariage, et comme vous n'êtes pas aussi riche en écus d'or qu'en belles qualités, mon trésorier vous comptera, ce soir, 50,000 livres.

— Quelle bonté! Monseigneur, dit le capitaine qui fléchit le genou pour remercier le gouverneur.

— A un autre jour la reconnaissance, répondit le duc en serrant affectueusement la main du capitaine. Président, ajouta-t-il en regardant d'Espaignet, que pensez-vous de tout ceci?

— Je pense, Monseigneur, répondit d'Espaignet, que vous êtes grand et généreux comme un roi, et que je suis le plus heureux des hommes, puisque les malheurs, dont la ville de Bordeaux était menacée, se terminent par le mariage de ma fille. Je commence à croire, comme le peuple, que je suis tant soit peu sorcier.

— C'est ce que nous verrons, dit le duc en riant. Demain, après la bénédiction nuptiale, je viendrai chez vous, pour travailler à la recherche de la pierre philosophale.

Pendant toute la soirée, le capitaine Hugla fut l'objet des félicitations des nombreux convives du gouverneur; le président d'Espaignet prodigua ses bons mots et ses fines railleries, et le duc d'Epernon se coucha bien content de pouvoir annoncer au roi et au cardinal-ministre, qu'il avait enfin calmé la grande émeute des cabaretiers de Bordeaux.

Le lendemain, il assista au mariage du capitaine Hugla, qui fut béni, par le cardinal de Sourdis, dans la cathédrale Saint-André. Blanche et Hugla vécurent heureux dans leur maison de la rue des *Bahutiers;* ils firent aussi le bonheur du président d'Espaignet, qui revint à ses fourneaux, à l'alchimie, aux sciences naturelles, et à ses rêveries sur la pierre philosophale. Il mourut en 1679, après avoir écrit de *virulens* pamphlets contre le roi, contre le duc d'Epernon, et en faveur du prince de Condé, le héros de la fronde à Bordeaux. Après sa mort, le bruit courut, parmi le bas-peuple, que deux cavaliers, habillés de rouge et montés sur des chevaux noirs, étaient venus à minuit enlever le cadavre du prétendu sorcier. La maison de la rue des *Bahutiers* fut regardée, en quelque sorte, comme la demeure privilégiée de Satan; Blanche et Hugla la vendirent, et allèrent habiter un château près de Libourne.

J.-M. Cayla

———


Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

TABLE ANALYTIQUE.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Digitized by Google

